

Les Alaouites, l'espace et le pouvoir dans la région côtière syrienne : une intégration nationale ambiguë

Fabrice Balanche

▶ To cite this version:

Fabrice Balanche. Les Alaouites, l'espace et le pouvoir dans la région côtière syrienne : une intégration nationale ambiguë. Géographie. Université François Rabelais - Tours, 2000. Français. <tel-00011981>

HAL Id: tel-00011981
https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00011981

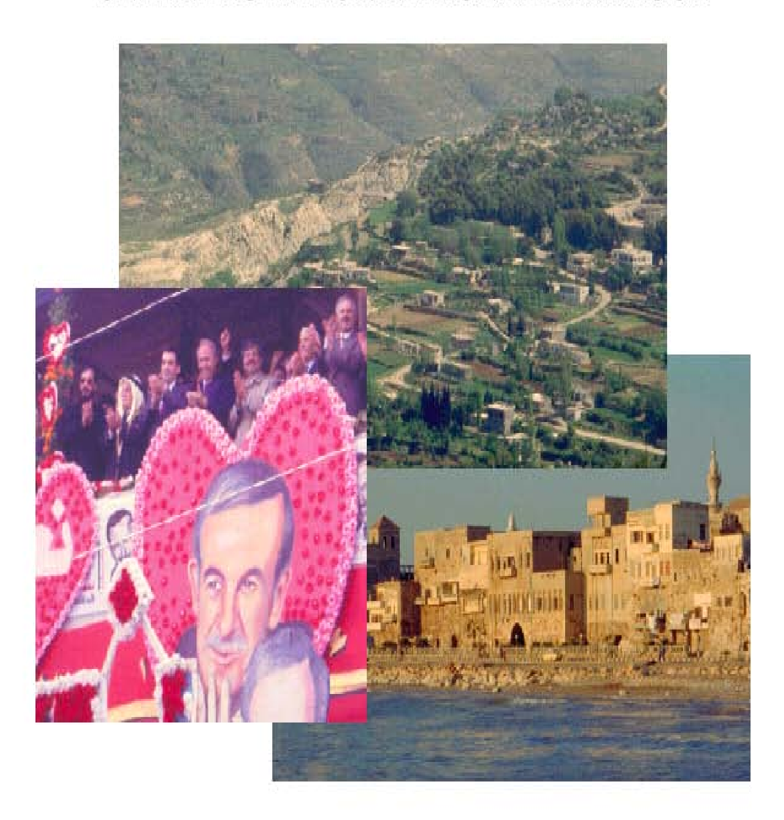
Submitted on 20 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS
Faculté de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales
Département de Géographie
Tours

LES ALAOUITES, L'ESPACE ET LE POUVOIR DANS LA REGION COTIERE SYRIENNE : UNE INTEGRATION NATIONALE AMBIGUE



par
Fabrice BALANCHE

Thèse présentée pour l'obtention du Doctorat
Préparée sous la Direction de
Monsieur le Professeur Michaël DAVIE, Université de Tours

JURY

COTE Marc	Professeur émérite	Université d'Aix en Provence
DAVIE Michael	Professeur	Université de Tours
PICARD Elisabeth	Directrice de Recherche	IREMAM (Aix en Provence)
RETAILLE Denis	Professeur	Université de Rouen
TROIN Jean-François	Professeur émérite	Université de Tours

Décembre 2000

Remerciements.

Nous voici arrivé au terme de cette étude qui n'aurait pu voir le jour sans la bienveillance de tous ceux qui m'ont aidé durant ces dix années passées. Mes premiers remerciements s'adressent à Monsieur Pierre Signoles à que je voudrais témoigner ma profonde gratitude pour ses précieux conseils, ses critiques constructives et ses encouragements. Mais la genèse de ce destin syrien, je la dois à Monsieur Marc Lavergne, qui, alors Directeur du CERMOC, a eu l'audace d'offrir des bourses d'études à de simples étudiants de maîtrise non-arabisants ; ainsi qu'à Monsieur Jacques Fontaines, dont les cours, à l'Université de Franche-Comté, me donnèrent le goût de la Géographie et des études sur le monde arabe.

Le bon déroulement de mes recherches en Syrie, n'aurait pas été possible sans le soutien actif de l'IFEAD, de son Directeur, Monsieur Jacques Langhad, qui m'a ouvert les portes de son institut et, par-là même, donné sa caution auprès des autorités syriennes. Je me dois de remercier spécialement au sein du personnel de l'IFEAD, Madame Lina Naboulsi dont le dévouement m'a toujours permis de sortir des imbroglios administratifs, et, mon ami et précepteur en Syrie, Monsieur Mohamed Al Dbiyat.

Je ne saurais sans ingratitude passer sous silence l'aide d'URBAMA et du GREMMO, pour ma formation théorique, leurs ressources bibliographiques et le soutien que leurs équipes m'ont apporté. Madame Anne Marie Bianquis, Madame Françoise Métral, Monsieur Jean-Claude David et Monsieur Alain Batteguay avec lesquels j'ai eu les plus fructueux entretiens.

Sur le plan technique, je dois rendre hommage à Monsieur Olivier Barge pour ses conseils en informatique, et à Monsieur Christophe Bourgoin, qui s'est efforcé d'épurer mes textes de leurs trop nombreuses fautes de français.

Enfin, à tous ceux connus et anonymes qui m'ont fait découvrir, comprendre et aimer la Syrie. Ces villageois du Djebel Ansaryeh à la générosité sans bornes, ces fonctionnaires qui continuent à assurer une mission de service public en dépit des difficultés, ceux qui oeuvrent au quotidien pour le développement de leur pays. Tous mes amis de Dabbâsh, Kessab, Mterkîeh, Tartous, Lattaquié … avec lesquels j'ai passé des moments des plus agréables.

Mode de transcription

Une transcription simplifiée.

J'ai utilisé un mode de transcription simplifié pour traduire les noms propres en français. Je l'ai établie sur la base du dictionnaire *as sabil* arabe-français[1]. J'ai cependant conservé l'orthographe francisée des noms propres qui en possédaient une : Lattaquié, Banias, Tartous, Safita, Arouad, etc. Jableh possède une traduction francisée : Djeblé[2], un peu fantaisiste, par conséquent son équivalent français est traduit de l'arabe. Enfin j'ai systématiquement supprimer le Al qui précède chaque nom : Al Qardâha = Qardâha. Enfin lorsqu'un nom de personnalité possède une traduction établie en français, je l'ai conservé francisé : Hafez El Assad (et non Hâfez Al Asâd).

Le problème de la prononciation.

La principale difficulté de la traduction de la toponymie réside dans la prononciation. Faut-il rendre la prononciation locale, c'est-à-dire dialectale, ou bien utiliser celle de l'arabe classique. Le problème se pose particulièrement pour les noms d'origine turque ou arménienne. Ainsi le village arménien de Kasab (traduction officielle en arabe classique) est prononcé par tous (arméniens et arabophones) : Kessab ; j'ai préféré conserver cette dernière traduction. Les toponymes arabes sont également déformés par la différence de prononciation entre le dialecte et l'arabe classique, l'exemple extrême est celui de Lattaquié : Lâtîeh en dialecte local et Lazâqîeh, dans ce cas le nom francisé est des plus utile pour éviter de trancher. Le cas du « Grand Fleuve du Nord » : *Narh El Kebîr Ash Shemâlî* est plus ambigu, la traduction officielle serait : *Nahr Al Kibîr As Shimâlî* ; mais je trouve que cela rend très mal son appellation, car le *Kibîr* se prononce *Kebîr*. Je n'ai pas retouché la traduction des toponymes dans les extraits de textes que je cite en fonction de mes propres critères de transcription, ainsi je n'ai pas rectifié le *Jobet Borghal*[3]de Jacques Weulersse par *Jûbeh Burghâl* dans son texte.

---

[1] Reig Daniel : *As Sabil Français – Arabe*, Larousse, Paris, 1983.
[2] GOUVERNEMENT DE LATTAQUIE : *Répertoire alphabétique des villes, villages et hameaux*, Lattaquié, 1933, 77 p.
[3] Un village du Haut-Djebel Ansaryeh.

Transcription et équivalence des entités administratives.

La Syrie compte trois échelons administratif : la *mohafaza* (gouvernorat), la *mantiqa* (district) et la *nâhyeh* (canton). La traduction de *mohafaza* peut surprendre le lecteur, car logiquement il faudrait l'écrire en arabe classique : *muhâfaza*. Cependant, beaucoup de chercheurs l'écrivent *mohafaza*[4], par conséquent, j'ai conservé cette orthographe qui me paraissait la plus répandue et surtout la plus proche de la prononciation locale. Mais cela ne donne guère de sens au terme de *mohafaza* : province, région, gouvernorat, département ? Pour ma part je le considère comme un département français avant la loi de décentralisation de 1982, car le *mohafez* (gouverneur) possède les mêmes attribution qu'un préfet napoléonien. La *mantiqa* n'est plus que l'équivalent d'un arrondissement et la *nahyeh* demeure le canton, car son territoire correspond au rayon d'action d'une escouade de gendarmerie.

[4] Al DBIYAT Mohamed : *Homs et Hama en Syrie centrale*, IFEAD, Damas, 1995, 370 p.

Transcription simplifiée :

ا	â
ب	b
ت	t
ث	th
ج	j
ح	h
خ	kh
د	d
ذ	dh
ر	r
ز	z
س	s
ش	sh
ص	s
ض	d
ط	t
ظ	z
ع	'
غ	gh
ف	f
ق	q
ك	k
ل	l
م	m
ن	n
هـ	h
ة	eh
و	û, w
ي	y, î

ـَـ	a (voyelle courte)
ـُـ	u (voyelle courte)
ـِـ	i (voyelle courte)

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

Entre la Turquie et le Liban, l'étroite ouverture maritime de la République Arabe Syrienne est un des littoraux de la Méditerranée les moins étudiés, par les chercheurs contemporains. Lorsqu'on évoque Lattaquié, c'est plus à Ugarit ou à la splendeur de Laodicée- sur-mer que l'on pense qu'au principal port de Syrie ou à la ville qui accueillit les Jeux Méditerranéens en 1987. Quant au Djebel Ansaryeh, il est plus parcouru par les archéologues qui fouillent les temples phéniciens (Béotécée) et les citadelles croisées (Le Krack des Chevaliers, Marqab et Sahyûn) que par les chercheurs en sciences sociales. Notre méconnaissance est un indice de sa situation périphérique. Pourtant, c'est dans l'arrière-pays de Lattaquié que sont nés les principaux dirigeants syriens actuels. La famille El Assad est originaire de Qardâha, une petite ville située sur le piémont du Djebel Ansaryeh. De nombreux militaires, membres des services de sécurité (*mukhabarât*) et cadres civils de l'administration syrienne proviennent de cette région et appartiennent à la communauté alaouite. Ainsi, le fait d'être la région d'origine du pouvoir politique confère-t-il une importance particulière à cet espace.

Dans tous les Etats où le mode de recrutement du personnel étatique est communautaire, le crédit politique de la communauté d'origine du Pouvoir se trouve renforcé. Lorsque cette dernière est territorialisée, son territoire bénéficie souvent d'actions positives de la part de l'Etat. Dans les Etats d'Afrique Noire, le territoire de l'ethnie du Président est favorisé par les investissements publics : l'exemple de la Côte d'Ivoire est l'un des plus caricatural avec le transfert de la capitale à Yamoussoukro, au centre du pays Baoulé, le village natal d'Houphouët Boigny. Dans les pays arabo-musulmans, les exemples de dirigeants originaires de province qui favorisent leur ville ou région d'origine ne manquent pas : Monastir en Tunisie et El Joffor en Libye[5]. Le cas de la Tunisie bourguibienne se rapproche de celui de la Syrie « El Assad »[6]:

[5] El Joffor, sur le territoire de la tribu d'origine de Khadafi, est devenu le siège de l'état major de l'armée libyenne. Le Président Khadafi ne cherche pas à en faire une nouvelle capitale, mais la ville bénéficie largement de la décentralisation administrative.

[6] « *Sûrya El Assad* » est un slogan très répandu par la propagande officielle. Il signifie que la Syrie n'existe pas sans Assad, père ou fils.

« Région d'une large part du personnel d'encadrement politique, le Sahel (la région de Monastir) a été choyé par le régime bourguibien. Ses trois gouvernorats sont richement dotés en équipements hospitaliers, écoles et emplois administratifs. S'y ajoutent les retombées des Sahéliens installés aux bons postes à Tunis et les rentes de l'émigration et du tourisme »[7].

Je pourrais décrire la région côtière à peu près dans les mêmes termes qu'il est fait ci-dessus pour le Sahel tunisien, hormis le fait que le tourisme y est plutôt modeste et les rentes de l'émigration insignifiantes. En revanche, les gouvernorats de Lattaquié et de Tartous ont un niveau d'équipement public supérieur à la moyenne syrienne, comme je le montrerai au cours de cette thèse. Mais la principale différence entre la Tunisie d'Habib Bourguiba et la Syrie d'Hafez El Assad réside dans le recrutement des cadres du régime. Dans le premier cas, il se faisait sur des critères géographiques et ne valait que pour les hauts cadres de l'Etat[8]. Par contre, en Syrie, si la majorité des cadres du régime proviennent de la région côtière, c'est parce que la communauté alaouite s'y trouve concentrée. Nous verrons par la suite que les Sunnites qui résident dans la région côtière (20% de la population) ne sont pas représentés dans les cercles du Pouvoir, à l'exception d'Abdul Halim Khaddam, le Vice-président syrien, originaire de Banias. Mais la marge de manœuvre de ce dernier, tout comme celle des personnages de premier plan dans les institutions civiles, est extrêmement limitée par le contrôle qu'exercent les militaires alaouites[9].

La région côtière bénéficie d'un traitement de faveur de la part de l'Etat. Il s'agit d'un fait avéré et reconnu par la plupart des chercheurs qui travaillent sur la Syrie. Je me contenterai de citer Alain Chouet, qui lui-même s'appuie sur Raymond Hinnebusch[10] :

« Dés 1973, les schémas de développement et d'équipement témoignent d'efforts particuliers et importants dans le nord-ouest du pays (la région côtière). Cette démarche pouvait paraître légitime dans la mesure où la région avait été pendant longtemps négligée ; mais il apparaît rapidement que les investissements consentis et les

---

[7] MUTIN Georges : « Afrique du Nord, Moyen – Orient », in BRUNET Roger : *La Géographie Universelle*, Belin – Reclus, Paris, 1995, p. 114.

[8] D'après Pierre Signoles, il y avait des raisons structurelles au recrutement privilégié des hauts cadres du régime d'Habib Bourguiba dans le Sahel tunisien : cette région était ignorée par le Pouvoir colonial, par conséquent, elle fut la pépinière du mouvement national et de ses cadres. A l'heure actuelle, ceci n'est plus d'actualité.

[9] « Au-delà seulement de ces trois cercles alaouites apparaît le premier cercle de pouvoir sunnite. Encore est-il constitué de collaborateurs éprouvés de longue date, qui ont donné en permanence tous les gages possibles de fidélité au Président, à sa famille et à sa communauté, ce qui n'empêche qu'ils sont placés par des artifices divers, sous la surveillance et le contrôle étroits d'adjoints alaouites sûrs ». CHOUET Alain : « L'espace tribal alaouite à l'épreuve du pouvoir », *Maghreb – Machrek*, n° 147, janvier – mars 1995, p. 111.

[10] HINNEBUSCH, Raymond André : *Peasant and Bureaucracy in Ba'athist Syria*. Wewtview Press, London, 1989, 325 p.

projets réalisés dépassent sensiblement la correction des inégalités antérieures et les besoins locaux : modernisation et agrandissement des ports, densification du réseau de communication, édification d'une rocade autoroutière, création d'une Université à Lattaquié, implantations administratives, militaires, industrielles et commerciales diversifiées, le tout sans préjudice de la multiplication dans les moindres villages, de somptueuses résidences privées au profit des ayants droits du régime »[11].

Quelles sont les finalités de ces investissement massifs ? L'agrandissement des ports, la construction d'une autoroute et les implantations industrielles sont logiques dans une région littorale. En principe leur but n'est pas de desservir uniquement la région côtière, mais l'ensemble du territoire syrien. Par ailleurs, ces infrastructures et la diffusion des services publics peuvent contribuer à une meilleure intégration de cette région périphérique dans l'espace syrien. Qu'en est-il exactement ? Pour Alain Chouet, la politique d'aménagement du territoire conduite par le régime ba'athiste, envers la région côtière, est avant tout d'ordre sécuritaire. Elle est destinée à créer un refuge pour les Alaouites en cas de perte du pouvoir :

« Qualitativement et quantitativement, l'ensemble va très au-delà d'un simple désir communautaire de profiter au maximum de la rente de situation conférée par l'exercice du pouvoir et témoigne d'une volonté claire d'organiser le « réduit » et de le préparer à servir de base de repli susceptible de vivre de façon autonome au cas où les aléas de la conjoncture régionale viendraient à priver la communauté de son hégémonie sur l'ensemble syrien »[12].

Aménagement du territoire altruiste, favoritisme communautaire, repli identitaire ou une confusion de tout cela en fonction des moyens et de la conjoncture politique ? C'est la première question à laquelle il me faudra répondre. Car le projet du Pouvoir pour la région côtière détermine les modalités de son intégration à l'espace syrien et organise ses structures spatiales. Cela n'exclut pas des mouvements contradictoires d'origine locale, intégrateurs ou désintégrateurs. L'Etat n'est pas le seul dépositaire du pouvoir, il n'est pas le seul acteur de l'Espace. Il importe de connaître la véritable nature de l'Etat et de comprendre le fonctionnement de la société syrienne, sans quoi le risque est grand de plaquer sur la Syrie des schémas occidentaux inadaptés à la réalité (Etat impartial, organisation sociale horizontale, primauté de la rationalité économique dans l'aménagement du territoire, etc.). Il faut également s'interroger sur le concept d'intégration dans les pays du Tiers Monde. L'intégration nationale est le leitmotiv de ces pays depuis leur indépendance. Théoriquement,

[11] CHOUET Alain : *art. cit.*,1995, p. 105.
[12] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 105.

l’aménagement du territoire est conçu dans ce but, avec un primat de l’économie considérée comme le facteur principal de tout processus d’intégration. Et, les particularismes locaux devraient disparaître avec l’intégration au marché. Or, il s’avère que, loin de se réduire, ces particularisme ethniques, religieux … reviennent en force, même dans des régions prospères, et parfaitement intégrées sur le plan économique ou politique à des Etats-« nations » constitués de longue date : Savoie ou Alsace en France, Catalogne en Espagne … La mondialisation est accusée de réactiver les particularismes ; les hommes rechercheraient la « protection » du pays identitaire pour contrer la dissolution dans le mondial. Dans les pays du Tiers Monde où les particularismes ethnico-confessionnels n’ont jamais disparus, l’intégration nationale est en porte-à-faux avec la mondialisation. Car, cette dernière menace d’éclatement des Etats avant même qu’ils ne se soient constitués en véritable Etat-nation. La Syrie est, jusqu’à présent, en position périphérique dans le système monde. Cette situation est-elle intégratrice sur le plan national ? L’URSS tout en étant un pays fermé, a vu son territoire éclater en de multiples Etats, avant même que le pays ne cède aux sirènes du libéralisme et à la mondialisation. Pourtant la politique économique dirigiste et autocentré du régime soviétique se voulait intégratrice.

Le cadre géographique.

Comme pour toute thèse de géographie régionale, le cadre géographique de cette étude est double : la région étudiée et l’espace national dans laquelle elle s’insère. Qui plus est, pour un sujet qui est centré sur l’intégration nationale, il me paraît indispensable de préciser l’échelle supérieure, celle du territoire syrien tout entier, avant que de traiter du local. Il ne s’agit pas cependant de décrire ici l’espace syrien dans toute sa complexité, mais de présenter au préalable ses limites et son organisation.

Les limites de l'espace syrien.

Dans *Le monde, espace et système* [13], ouvrage publié en 1994, Denis Retaillé qualifie la Syrie de semi-isolat, à l'image de la Libye, l'Iran et l'Irak. Le terme d'isolat, dans la typologie des entités spatiales formalisées par Alain Reynaud, définit un sous-espace relativement bien peuplé et bien structuré, mais qui entretient peu de relations avec les territoires voisins[14]. La Syrie est un semi-isolat, à la différence de la Corée du Nord, de la Chine maoïste ou de l'Albanie d'Enver Hodja qui sont des isolats à part entière. C'est que la Syrie ba'athiste n'a jamais vécu en autarcie et n'a jamais compté que sur ses propres forces. Les échanges commerciaux avec l'étranger ne furent jamais interrompus et elle a bénéficié d'aides financières massives de la part des pays arabes pétroliers entre 1973 et 1987. Les sorties du territoire n'ont jamais fait l'objet, pour les citoyens syriens, de limitations aussi draconienne que dans le paradis socialiste de Kim Il Sung. En fait, si l'on dit que la Syrie est fermée, c'est dans la mesure où le régime ba'athiste refuse toute influence étrangère sur son territoire. Le pays n'appartient à aucune organisation économique internationale : GATT, FMI, et pas même OPEP. Le marché syrien est protégé par des droits de douanes dissuasifs. L'absence de convertibilité de la Livre Syrienne ainsi que celles de banques privées entravent les échanges du secteur privé avec l'étranger. La fermeture économique du pays est une conséquence logique de la sa volonté d'indépendance politique, mais également de l'exercice d'un strict contrôle intérieur sur la population et le territoire :

> « Une certaine fermeture vis-à-vis de l'extérieur est la conséquence de ces totalitarismes qui cherchent à obtenir une autonomie de fonctionnement en mobilisant les forces productives de la société dans son espace »[15].

Roger Brunet explique l'isolement des régimes totalitaires d'Europe de l'Est par leur besoin d'obtenir une autonomie de fonctionnement qui garantisse à l'Etat le contrôle sur la population. Est-ce le cas de la Syrie ba'athiste ? Tout régime dictatorial n'est pas forcément totalitaire. Le parti Ba'ath n'est pas le parti unique, il existe d'autres partis politiques. Mais ils sont regroupés au sein d'un Front National Progressiste, qui est dominé par le parti Ba'ath. Il

---

[13] RETAILLE Denis : *Le monde, espace et système*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994, 565 p.
[14] REYNAUD Alain : « Centre et périphérie », in BAILLY Antoine, *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, 1995, p. 591.
[15] BRUNET Roger : *Géographie Universelle*, Tome I, Belin – Reclus, Paris, 1990, p. 499.

n'y a donc en Syrie aucune opposition organisée, ce qui est la première caractéristique du totalitarisme. Cependant, le pouvoir n'a pas cherché à confisquer la totalité des activités de la société. Le secteur privé coexiste avec le public et la diversité des pratiques religieuses est reconnue. La fermeture de la Syrie s'explique également par le besoin de protéger l'industrie naissante de la concurrence étrangère et de créer un marché national. Les différents politiques qui l'opposent à ses principaux voisins (Israël, Turquie et Irak) n'ont fait que renforcer cette aptitude à la fermeture. Les frontières syriennes sont de véritables barrières, à l'exception de celle avec le Liban. Ce dernier est le seul pays avec lequel la Syrie soit ouverte du point de vue des échanges économiques et de personnes, ce qui est normal puisqu'elle occupe les deux tiers de son territoire.

L'espace syrien englobe-t-il partiellement le territoire libanais ? D'un point de vue politique, l'autonomie du gouvernement libanais vis-à-vis de Damas est limitée. Pour sa défense et sa politique étrangère, il est contraint d'adopter la même position que Damas, avec qui il est lié par un « traité d'amitié ». Il est légitime de qualifier le Liban d' « Etat associé » à la Syrie. Pourtant le libéralisme économique du Liban contraste avec le dirigisme syrien : sa monnaie est convertible, ses banques sont privées et le pays est totalement ouvert aux investissements étrangers. Il existe ainsi entre le Liban et la Syrie la même différence qu'il existait entre Hong Kong et la Chine populaire : depuis que Hong Kong a réintégré « la mère patrie », l'ancienne colonie britannique se trouve dans la même situation que le Liban vis-à-vis de la Syrie. « Un même Etat, deux systèmes » disait Deng Xio Ping ; « Un même peuple, deux Etats » proclamait Hafez El Assad sur des panneaux publicitaires qui couvrirent le Liban en 1998. La relative facilité avec laquelle il est possible de traverser la frontière libanaise favorise les échanges commerciaux entre les deux pays et les migrations de travail de la Syrie vers le Liban. Entre 500 000 et un million de travailleurs syriens travailleraient au Liban depuis la fin de la guerre civile (1991). Nous verrons par la suite le rôle que joue le Liban pour l'économie syrienne et, en particulier celui de la région côtière. En définition, il serait tout aussi absurde de traiter de l'espace syrien sans le Liban que d'analyser le pays de Gex sans faire référence à Genève.

Les structures spatiales en Syrie

Bien que la détermination des sous-espaces et leur qualification, selon la terminologie centre – périphérie d'Alain Reynaud, ne puisse procéder que d'une analyse spatiale approfondie, j'ai pris le parti de présenter un découpage spatial de la Syrie dans cette introduction, afin que les comparaisons, entre la région côtière et les autres régions syriennes, auxquelles je procèderai au cours de cette thèse, ne soient pas stérile. Les études générales et récentes sur les structures de l'espace syrien étant rares, je ne peux m'appuyer que sur mes analyses personnelles, la contribution de Georges Mutin dans la Géographie Universelle[16] et un article de Jean Claude David : « Disparité spatiales en Syrie : dynamiques citadines, politiques d'aménagement territorial, régions »[17], qui constitue la synthèse la plus récente sur l'organisation de l'espace syrien :

> « On pourrait montrer que le développement des villes, depuis plus d'un demi-siècle est en grande partie fondé sur la prospérité du monde rural environnant, producteur et consommateur. Alep, Homs et même Hama, ont fait leur région de ce qui était autrefois une zone d'exploitation. Les fonctions de ces villes et leurs relations avec leurs territoires se sont différenciées et il semble maintenant possible de définir des régions autour de la plupart des villes. Ces régions sont identifiées, imaginées, représentées par les Syriens. Ainsi, la tendance multipolaire ancienne s'est-elle estompée au profit d'une organisation hiérarchisée de régions à l'intérieur d'une entité nationale»[18].

Chaque ville syrienne serait-elle ainsi le centre d'une région appartenant à un ensemble national dominé par Damas ? Jean-Claude David nuance son propos et ne retient comme centres régionaux que les chefs-lieux de *mohafaza*-s importants : Damas, Alep, Homs, Hama, Dera'a, Soueida et Lattaquié. Mais dans le quart Nord-Est du pays, les quatre villes principales (Raqqa, Qameshli, Hassakeh, Deir Ez Zor) sont-elles aussi le centre de régions ? Je suis globalement d'accord avec cette analyse de l'espace syrien, à condition que la « région » corresponde à une région fonctionnelle. Cependant dans le cadre de mon sujet sur l'intégration spatiale, je pense que le concept centre – périphérie est plus opératoire pour traiter de l'organisation de l'espace syrien. Par ailleurs je pense qu'il faut introduire le critère

---

[16] MUTIN Georges : « Afrique du Nord, Moyen Orient », in BRUNET Roger, *Géographie Universelle*, Belin – Reclus, Paris, 1995, pp. 170 – 178.
[17] DAVID Jean Claude : « Disparité spatiales en Syrie : dynamiques citadines, politiques d'aménagement territorial, régions », *Méditerranée*, n°91, 1999, pp. 23 – 34.
[18] DAVID Jean-Claude : *art. cit*.,.1999.

communautaire pour analyser la structuration de l'Espace syrien. Ainsi, si le Djebel Druze apparaît comme une région fonctionnelle autour de Soueida, c'est parce que les réseaux communautaires druzes permettent à cette ville de 60 000 habitants de conserver une zone d'influence propre face à l'attraction qu'exerce Damas ou Dera'a. L'organisation fonctionnelle de la région côtière est plus complexe, comme nous le verrons dans la Première Partie de cette thèse ; mais, là encore, c'est le facteur communautaire qui donne fondamentalement son unité à cet espace. Cela ne remet pas en cause une définition de la région basée sur le principe énoncé par Etienne Juillard : « La région est le dernier niveau où se structurent et se coordonnent les différentes forces intervenant au niveau économique et social avant le niveau national »[19] ; mais il lui donne un autre sens, comme je vais m'efforcer de le montrer en présentant brièvement les différentes régions syriennes, hormis la région côtière.

- La *Ma'amoura* : un axe central.

L'espace syrien est centré sur Damas, la capitale politique et économique du pays. Jusqu'au début des années 1960, Alep possédait une importance équivalente à celle de Damas. Mais la politique d'intégration nationale du régime ba'athiste a définitivement donné la primauté à sa capitale (1 394 000 habitants intra-muros et 2 750 000 habitants avec l'agglomération). Alep (1 580 000 habitants) demeure la métropole économique de la Syrie du Nord, mais son influence est limitée par l'extension du rayonnement économique de Damas, qui s'étend parallèlement à la constitution d'un réseau routier centré sur elle. La troisième ville de Syrie, Homs (540 000 habitants), est devenue la métropole de la Syrie centrale. Hama (264 000 habitants), demeurée longtemps exclusivement terrienne, a peu à peu décliné, et la répression qui s'abattit sur la ville en 1982 a contribué à réduire son influence sur le centre du pays au profit de Homs[20]. Damas, Alep, Homs et Hama sont les centres de la *Ma'amoura*. En géographie physique la *Ma'amoura* désigne une zone où les précipitations sont comprises entre 200 et 400 mm/an avec une sécheresse estivale et un hiver rigoureux. En Syrie, il s'agit d'un croissant steppique qui s'étire en marge de la *Badya*[21], du Hauran à la Djezireh. Mais il existe un contraste entre les parties ouest (du Hauran à Alep) et est (la Djezireh) de la *Badya*. La première fait partie du domaine sédentaire quasi sans interruption

---

[19] NONN Henri : « Région, nations », in BAILLY A., *Les concepts de la Géographie Humaine*, Masson, Paris, 1995, p. 70
[20] AL DBIYAT Mohamed : *Homs et Hama en Syrie centrale*, IFEAD, Damas, 1995, 370 p.
[21] La *Badya* est le domaine steppique de l'élevage nomade.

depuis l'Antiquité, tandis que la seconde est demeurée durant la période ottomane dans le domaine des Bédouins. Les limites de la *Ma'amoura* fluctuaient davantage en fonction du rapport de forces entre Bédouins et sédentaires que selon les aléas climatiques. Dans sa contribution à la *Géographie Universelle* Georges Mutin n'inclut pas la Djezireh dans la *Ma'amoura* ; par contre, il ne s'oppose pas à ce que la Ghouta de Damas y soit rattachée[22]. Pour ma part, je considère que la *Ma'amoura* se réduit à l'axe central de la Syrie entre Dera'a et Alep ; j'y inclus bien évidemment la Ghouta de Damas et j'en exclus la Djezireh. Sa définition n'est donc pas seulement physique mais humaine. Il s'agit du domaine steppique cultivé par les sédentaires et polarisé par les quatre métropoles économiques du pays (Alep, Homs, Hama et Damas). Cette région est le cœur historique de la Syrie autour duquel furent intégrés les territoires périphériques (région côtière, Djebel Druze, Djezireh, Vallée de l'Euphrate et *Badya*). Cet espace est la ligne de force de la Syrie, elle concentre plus de 70% de la population du pays, la communauté arabe sunnite y est dominante, tant dans les villes que les campagnes. Mais la *Ma'amoura* constitue-t-elle un axe structurant en Syrie? Il faudrait une thèse pour le définir, mais en tout cas, la circulation intense entre Alep et Damas témoigne de l'importance des échanges le long de cet axe, étant entendu que ce seul fait, ne prouve pas que les économies des quatre villes soient intégrées entre elles.

- La vallée de l'Euphrate et la Djezireh : la périphérie exploitée.

La vallée de l'Euphrate et la Djezireh sont des zones pionnières[23]. L'aménagement du territoire et la croissance démographique ont permis à une armature urbaine étoffée d'émerger dans le quart Nord-Est du pays. Aucune ville de la région ne polarise cet espace qui subit les influence d'Alep et de Damas. Autrefois voué à l'élevage nomade, cet espace est devenu dans les années 1950 le grenier à blé de la Syrie. L'exploitation des hydrocarbures lui confère une importance stratégique pour le régime. Mais elle demeure largement sous-développée, car les bénéfices tirés de agriculture lui échappent en grande partie et ceux provenant de l'exploitation des hydrocarbures en totalité. Au sein de l'espace syrien, c'est une véritable périphérie exploitée.

- La *Badya* des bédouins : un angle mort.

---

[22] MUTIN Georges : *op. cit*, 1995, p. 175.

[23] Georges Mutin intitule le paragraphe consacré au quart nord-est de la Syrie : « Les régions pionnières : Jézireh et vallée de l'Euphrate ». GEORGES Mutin : *op. cit.*, 1995, p. 177.

Au sud de la Djezireh et à l’est de l’axe central, coupée par les vallées de l’Euphrate et du Khabour, se trouve la *Badya* des Bédouins. Cet espace reçoit moins de 200 mm de précipitations par an ; il constitue une zone de transition entre la *Ma’amoura* et le véritable désert. Les cultures n’y sont pas possibles en dehors des oasis. Ces derniers sont au nombre de trois : Qaryatîn, Sukhneh et Palmyre. Les ressources de cette zone se limitent à l’exploitation des phosphates près de Palmyre ainsi qu’à celle quelques gisements de gaz. Palmyre possède un attrait touristique qui en fait une étape obligée du tourisme international. Mais, globalement, cette région constitue un angle mort.

- L’espace communautaire druze : une périphérie comptant sur ses propres forces.

Le Djebel Druze, au sud-est de la *Ma’amoura*, est une région marqué par son identité communautaire. Plus de 90% de la population qui y vit est druze. Les limites de la *mohafaza* de Soueida (Djebel Druze) furent tracées par la France à l’époque du Mandat. Elles reposent sur des critères ethnographiques, puisqu’elles séparent les populations sunnites du Hauran des Druzes. Cette région autrefois isolée connaît un projet de développement économique, endogène, depuis les années 1980 ce dynamisme prend appui sur l’arboriculture et la petite industrie. Le Djebel Druze possède les caractéristiques d’une périphérie comptant sur ses propres forces. Les investissements y proviennent essentiellement des remises des émigrés druzes dans les pays pétrolier du Golfe Persique et d’Amérique latine[24].

L’inévitable indétermination du cadre régional

Les limites de la région côtière ne se superposent pas avec celle de la communauté alaouite. L’aire de peuplement alaouite déborde du cadre des *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous, lequel, du reste inclut d’autres communautés confessionnelles : musulmane sunnite, chrétienne et ismaélienne, elles-mêmes divisées par des clivages ethniques : arabe, arménien et turkmène. Cette inadéquation des limites administratives et communautaires n’est nullement une gêne pour ma problématique. Je ne cherche pas à faire une réactualisation de la thèse de Jacques Weulersse : *Le pays des Alaouites*[25], ni à me focaliser sur l’espace

---

[24] ROUSSEL Cyril : *Le développement local à Soueida par les grandes familles d’entrepreneurs : utilisation des réseaux, nouvelle force et répercussions régionales*, Mémoire de DEA, Université de Tours, 1999, 100 p.
[25] WEULERSSE Jacques : *Le pays des Alaouites*, Tours, 1940, 419 p.

communautaire alaouite. Mon but est de comprendre comment la région côtière est intégrée à l'espace syrien, étant entendu que le particularisme alaouite est une donnée majeure de ce sujet pour deux raisons :

- Les alaouites sont une minorité confessionnelle qui fut jusqu'à la fin de la période ottomane, persécutée par l'islam sunnite. Or, c'est à un pays dominé démographiquement, économiquement et culturellement par les sunnites que cette population doit s'intégrer.

- Le Pouvoir politique est originaire de la communauté alaouite et il s'appuie en priorité sur elle pour contrôler la Syrie.

Je pense que le cadre spatial doit être un construit et non un donné préalable dans une thèse de géographie régionale. Il me paraît difficile de présenter des limites régionales strictes dans une Introduction. D'une part, ce n'est qu'après avoir présenté les principaux traits de l'organisation régionale que je pourrai valider telle ou telle limite. D'autre part, une région se définit plus par son centre que par ses limites, lesquelles sont susceptibles de modifications[26]. Le choix de recourir à priori aux limites administratives pour définir la région côtière peut paraître arbitraire dans ce cas ; mais il est nécessaire de s'appuyer sur un territoire délimité, ne serais-ce que pour recueillir et analyser des statistiques, surtout en Syrie, où la *mohafaza* est l'échelon le plus commode pour ce type de travail, ainsi que la circonscription privilégiée pour les actions de l'Etat. En outre, ses limites sont loin d'être arbitraires ; elles sont pensées par le Pouvoir et possèdent une finalité précise, comme le souligne Claude Raffestin :

« Il n'y a rien de plus absurde que d'entendre dire que tout système de limites est arbitraire. Tout système de limites est conventionnel, certes, mais dès lors qu'il a été pensé, mis en place et qu'il fonctionne, il n'est plus arbitraire puisqu'il facilite l'encadrement d'un projet social, celui-la même d'une société »[27].

[26] « C'est par l'origine, ou le centre, qu'il faut aborder les systèmes spatiaux et non par leurs limites, car aux limites ou le système est faible, n'importe quel accident mineur suffit pour marquer la rupture et en masquer la raison profonde ». BRUNET Roger : « La discontinuité en géographie : origine et problème de recherche », *L'Espace géographique*, 1997, n°4, pp. 297 – 308.
[27] RAFFESTIN Claude : *Pour une géographie du pouvoir*, PUF, Paris, 1980, p. 149.

Lorsque la France délimita en 1920 l'Etat des Alaouites, elle chercha a rendre son territoire le plus homogène possible du point de vue ethnique. La frontière avec les autres Etats du Levant sous Mandat Français donnait un sens politique au territoire ainsi délimité. En 1967, la division en deux de la *mohafaza* de Lattaquié par le régime ba'athiste comportait également une signification politique. Dans le premier cas, il fallait développer le sentiment identitaire alaouite afin de diviser la Syrie pour mieux y régner. Dans le second cas, il s'agissait de renforcer l'encadrement administratif pour faciliter l'intégration nationale de la région alaouite. Je reviendrai dans le cours de cette thèse sur les limites de la région côtière et leur adéquation ou non avec le projet politique du Pouvoir et les réalités socio-économiques. Mais, après tout, la région côtière syrienne délimitée par des frontières administratives qui se superposent en partie à des discontinuités physiques (l'abrupt oriental du Djebel Ansaryeh) ne serait-elle qu'une vue de l'esprit, n'ayant aucun sens pour la population locale ? L'espace est un produit sociale ; par conséquent, il faut comprendre les logiques qui animent les acteurs de l'espace.

L'organisation sociale en Syrie

« Le géographe s'intéresse davantage à l'homme producteur, à l'homme habitant ; il en arrive à oublier l'homme-élément d'un groupe, d'une communauté dont la cohésion n'est pas seulement le résultat de la gestion et de l'exploitation d'un espace, mais le reflet d'un processus socio-culturel qui échappe à l'investigation du géographe »[28].

La prise en compte des divisions segmentaires des sociétés du Tiers Monde pose un problème aux géographes. Il semble que de tenir compte de ce facteur soit un tabou pour les tenants de la géographie critique, tandis que la géographie culturelle en fait une utilisation extrême. Entre la laïcité nivelante et le néo-colonialisme n'y a-t-il donc pas un juste milieu ? Doit-on en Syrie, se montrer plus ba'athiste que le régime ? Faut-il nier la primauté des communautés confessionnelles et ethniques dans la vie quotidienne, économique et politique par crainte de réveiller les vieux démons, pour paraître moderne ou éviter de se voir privé de son terrain d'investigation ?

[28] NACIRI Mohamed, cité par Claude BATAILLON : *Etat, pouvoir et espace dans le Tiers Monde*, PUF, Paris, 1977, p. 17.

J'ai été frappé de constater, en lisant plusieurs thèse de sciences sociales sur la Syrie, l'absence complète de référence aux communautés ; je citerai en particulier la thèse de Mouna Liliane Samman : *La population de la Syrie : étude géo-démographique* :

> « Les communautés ne vivent plus dans l'isolement comme jadis (…) ; de nos jours ce n'est plus par l'étude des races, des religions, des nationalités que l'on peut faire apparaître des distinctions concrètes qui différencient et séparent les hommes, mais c'est par les niveaux de vie, les conditions sanitaires, le niveau d'instruction… » [29].

Certes, les communautés ne vivent plus isolées dans leurs villages ou leurs quartiers comme durant l'époque ottomane. L'exode rural et les mutations de l'espace urbain ont détruit le modèle de la ville arabe traditionnelle tel que Jacques Weulersse[30] le décrivait dans la première moitié du XX[ème] siècle. En revanche, dans le monde rural, les communautés demeurent territorialisées au point que les cartes ethnographiques dressées durant le Mandat Français conservent toute leur actualité. Ce n'est pas parce qu'elles ne répondent plus au modèle classique de localisation, autrement dit de territorialisation, impliquant proximité et contiguïté, qu'elles se sont dissoutes. C'est ce qu'a montré Barry Wellman avec l'exemple des villes canadiennes : les communautés existent grâce à leurs réseaux et elles peuvent par conséquent être émancipées du territoire. Les analyses de Barry Wellman portent sur les pays industrialisés, mais sa méthode est tout à fait transposables en Syrie :

> « Nous pensons que le réseau est une perspective analytique qui répond de manière plus adéquate à la question de la communauté dans les études urbaines que la mise en valeur traditionnelle du quartier. Une analyse de la communauté fondée sur le réseau prend pour point de départ la recherche de relations sociales et de flux de ressources. Ce n'est qu'à ce moment que l'on étudie la distribution dans l'espace et les sentiments de solidarité associés aux relations observées. Cette approche libère en grande partie l'étude de la communauté de ses attaches spatiales et normative. »[31].

Les problèmes économiques que connaît la Syrie depuis le milieu des années 1980 ont largement contribué au repli de la population sur les réseaux de solidarité traditionnels que sont la famille, la tribu et la communauté. La modernisation des transports et le passage d'une

[29] SAMMAN Mouna Liliane : *La population de la Syrie : étude de géo-démographie,* ORSTOM, Paris, 1978, 302 p.
[30] WEULERSSE Jacques : « Antioche, essai de géographie urbaine », *BEO*, Institut Français de Damas, 1934.
[31]WELLMAN Bary : « Réseau, quartier et communauté », *Urban Affairs Quaterly*, Vol. 14, n°3, March 1979, p. 368.

société rurale et agricole à une société urbaine et tertiaro-industrielle ne peut qu'entraîner une relative mixité communautaire. Mais cela ne remet pas en cause l'endogamie, si le fait que le fonctionnement en réseau se substitue au fonctionnement territorial. Les groupes ethniques sont ainsi plus difficile à appréhender en milieu urbain à la fin du XX^ème^ siècle.

Lorsque Mouna Liliane Samman affirme que les hommes se différencient par les niveaux de vie, les conditions sanitaires, le niveau d'instruction …, elle oublie de préciser que l'appartenance communautaire, en tant que capital social hérité, est un moyen d'accéder à ses éléments dont découlent les distinctions concrètes. Ainsi, la faible fécondité des Chrétiens en Syrie s'explique par leur niveau d'instruction élevé, puisque le Christianisme encourage tout autant que l'Islam la natalité : « Croissez et multipliez » ou « Pour chaque enfant qui naît, Dieu a prévu sa part de nourriture ». Je m'étonne qu'une démographe n'ait pas cherché à expliquer pourquoi les Chrétiens avaient eu un meilleur accès à l'instruction que les Musulmans.

Les communautés confessionnelles ou ethniques sont des réseaux sociaux, au même titre que les réseaux de clientèles des notables, des groupes mafieux ou des associations caritatives comme nous les connaissons en Europe. Le fait d'assister à un office religieux répond à la même fonction que celui de participer à des soirées organisées par des associations caritatives en Occident, tel que le Rotary Club : montrer son appartenance à un groupe, établir de nouveaux contacts qui pourront être utiles dans la vie quotidienne. Dans le langage familier, un réseau social est considéré comme « un système relationnel à effet politique ou économique fondé sur une relation informelle ».[32] Les sociologues étendent cette notion à tout ensemble d'acteurs sociaux liés par un lien social, que celui-ci soit formel ou non. Pour ma part, je préfère adopter une définition plus restrictive, mieux adaptée à la géographie : « Un (réseau social) est un ensemble d'individus ou de groupes entretenant des relations binaires permettant la circulation des ressources »[33]. La connaissance du réseau pour le réseau est le domaine du sociologue. Le réseau social m'intéresse, en tant que géographe, dans la mesure où il me permet de comprendre l'espace. La communauté en tant que réseau social représente un mécanisme informel de circulation des ressources et, par conséquent, un mode de production de l'espace.

---

[32] OFFNER Jean Marc et PUMAIN Denise : *Réseaux et Territoires*, Editions de l'Aube, Paris, 1997, 280 p.
[33] OFFNER Jean Marc et PUMAIN Denise : *op. cit.*, 1997.

Au sein de la République arabe syrienne, dominée par l'Islam sunnite (plus de 70% de fidèles), la communauté alaouite est la principale minorité confessionnelle (10% à 15% de la population). A la différence des Chrétiens, parfaitement intégrés dans la société ottomane puis syrienne, les Alaouites étaient rejetés par l'Islam sunnite, qui ne les considérait pas comme des Musulmans. Leur concentration dans le Djebel Ansaryeh leur garantissait une protection naturelle et assurait la cohésion de la communauté en dépit des querelles tribales, mais elle contribuait également à son enfermement. Ce n'est qu'au XXème siècle, avec la création de l'Etat des Alaouites puis la révolution ba'athiste, que les Alaouites rompirent l'isolement dans lequel les conditions politiques héritées du Moyen-Age les avaient maintenus, depuis que, au XIème siècle, la secte avait trouvé refuge dans le Djebel Ansaryeh. Cette histoire a façonné la mentalité collective des Alaouites : ils conservent une mentalité d'assiégés et une grande méfiance à l'égard des Musulmans Sunnites, qui ne manquent pas d'influencer leur territorialité contemporaine.

La nature de l'Etat syrien

L'Etat est un acteur majeur de la production de l'espace dans les pays du Tiers Monde, d'autant plus qu'il est récent et qu'il doit s'imposer à une société atomisée. Une des principales difficultés de l'Etat dans le Tiers Monde est précisément d'obtenir l'allégeance des différents groupes sociaux qu'il est censé dominer. Mais comment maintenir la cohésion nationale dans un pays comme la Syrie, où l'Etat central est « privatisé » par une « bande »[34] de généraux, issus d'une communauté minoritaire ? Ce n'est donc pas tant une analyse de l'Etat intégrateur pris comme une entité globale, abstraite en quelque sorte, qu'il convient de mener ici, que celle d'un Etat aux mains de groupes, de clans rivaux qui s'en sont emparés et se le sont progressivement appropriés.

A la fin du XXème siècle, à l'heure de la mondialisation, entre le communautarisme rampant et le nationalisme arabe déclinant, existe-t-il encore une place pour une identité syrienne ? Lorsque les militaires ba'athistes prirent le pouvoir en 1963, ils engagèrent le pays dans un processus d'intégration nationale, en suivant une voie socialiste de développement, car elle permettait d'obtenir le soutien des masses populaires et d'éviter que le contrôle national sur le territoire et ses ressources ne soit réduit a néant par une intégration capitaliste

[34] « Bande » est la traduction de « *jama'a* », utilisée par Eberhard KIENLE dans son article : « Entre jama'a et classe : le pouvoir politique en Syrie contemporaine », *REMMM*, n°59 – 60, 1991/1-2.

au marché européen. Les mêmes motivations guidèrent vers le socialisme, à la même époque, les dirigeants de nombreux pays du Tiers Monde, tels que la Yougoslavie ou Cuba[35].

Les dirigeants ba'athistes au pouvoir en Syrie dans les années 1960 utilisèrent également le socialisme pour éliminer les élites politiques concurrentes. Les nationalisations et la Réforme agraire[36] brisèrent la bourgeoisie capitaliste qui détenait le pouvoir politique depuis l'indépendance du pays. La mise en place d'un système éducatif de masse, l'amélioration des communications et le développement du secteur public avaient aussi pour but d'encadrer et de dominer la population. Mais quelles qu'en soient les motivations, ce processus de modernisation et d'élévation du niveau de vie des classes populaires – qui a fonctionné jusqu'au milieu des années 1980 - favorisa le dépassement des clivages communautaires et contribua à forger une identité syrienne. Ceci tendrait à étayer la thèse d'Alasdair Drysdale, lequel affirmait que la révolution ba'athiste fut une révolution de « construction nationale ». Le fait que les dirigeants proviennent des périphéries du pays et appartiennent à des minorités confessionnelles, en particulier la communauté alaouite, n'eut selon cet auteur aucune influence sur la nature de l'Etat et les modalités de l'intégration nationale[37].

Bertrand Badie défend la thèse inverse. Il considère que l'Etat national ne peut pas émerger dans les pays arabes en raison d'une genèse particulière de l'Etat et d'une segmentarisation de la société qu'il juge irréductible :

> « En Occident, l'intervention de l'Etat est allée de pair avec l'élaboration de l'idée de communauté politique et de territorialisation de l'espace politique. Dans le monde musulman, la pratique nationaliste se heurte à la résistance des solidarités communautaires, du clientélisme, à l'irréductibilité de la culture islamique à l'idée de territorialisation du politique »[38].

Si nous considérons l'évolution politique de la Syrie depuis une vingtaine d'années, il s'avère effectivement que le processus de construction nationale s'est nettement ralenti. Mais

---

[35] A propos de Cuba, Claude Bataillon écrit que « seul un régime socialiste fortement intégrateur est à même d'assurer la sauvegarde d'une identité nationale acquise tardivement par rapport au reste de l'Amérique Latine ». BATAILLON Claude : *op. cit.*, 1977, p. 24.

[36] HINNEBUSCH Raymond : *Peasant and Bureaucraty in Ba'thist Syria*, Westview Press, London, 1989, 325 p.

[37] « La révolution ba'athiste fut une révolution de construction nationale. Le cœur géographique était incapable de résoudre les principaux problèmes de développement. Les périphéries syriennes ont donné à la Syrie ses premières générations de constructeurs nationaux ». DRYSDALE Alasdair Ducan : *Centre et Périphérie en Syrie. Une étude de géographie politique*. 1977, Université du Michigan, 260 p.

[38] BADIE Bertrand : *Les deux Etats*. Fayard, Paris, 1987, 334 p.

était-ce inéluctable ou bien s'agit-il d'un phénomène conjoncturel ? La modernisation du pays s'est heurtée aux forces conservatrices de la société syrienne, au point de susciter entre 1976 et 1982 une rébellion dirigée par le mouvement des Frères Musulmans. Durant cette période, les Alaouites furent pris pour cibles, ce qui n'a pas peu contribué à renforcer les liens entre les dirigeants syriens et leur communauté d'origine. Dès lors, ce furent les Services de Renseignement, composés quasi exclusivement d'Alaouites, qui devinrent le pilier du pouvoir en lieu et place du parti Ba'ath, dont le recrutement était beaucoup plus large. L'ouvrage récent d'Hanna Batatu sur le pouvoir syrien montre clairement que, depuis le début des années 1980, le Pouvoir politique s'est concentré entre les mains de personnalités alaouites :

> « Après cela (la révolte des Frères Musulmans), les officiers sunnites de haut rang comptèrent, à part quelques rares exceptions, de moins en moins. Tlass est toujours ministre de la Défense, mais ses fonctions sont depuis la moitié des années 1970 de nature cérémoniale ».[39]

Jusqu'à présent,[40] les personnages de premier plan au niveau politique et militaire étaient des Sunnites, c'est le cas de Mustapha Tlass, le ministre de la Défense, Abdul Halîm Khaddâm, le Vice-Président de la République chargé des Affaires Etrangères, Mahmûd Zubî[41], le dernier Premier Ministre, Hikmat Shehâbi, le Chef d'Etat major … ; mais ces personnages ne sont que des paravents ou des relais par rapport aux masses sunnites et aux monarchies pétrolières bailleuses de fonds. Leurs pouvoirs sont extrêmement limités par leurs adjoints alaouites. Les véritables maîtres du pays, ceux qui se situent aux premiers cercles du pouvoir syrien, appartiennent à la parentèle directe d'Hafez El Assad ou à la communauté alaouite – Ali Dûbâ, l'inamovible Chef des Services Secret jusqu'en 1998, Ali Haydar, le Chef des Forces Spéciales, Ali Aslân, le responsable des mouvements de troupe à l'état major, Ghâzi Kana'an, le pro-consul officieux de la Syrie au Liban … La plupart d'entre eux sont originaires de l'arrière-pays de Jableh, tout comme la famille Assad. Ils n'appartiennent pas forcément à la même confédération tribale[42] que les Assad, mais leur « association » constitue une véritable *'asabiyya*, du moins si l'on retient pour ce terme la définition qu'en donne Olivier Roy :

---

[39] BATATU Hanna : *Syria's Peasantry, the Descendant of Its Lesser Rural Notables, and Theirs Politics*. Princeton University Press, Princeton, 1999, p. 227.

[40] La mort d'Hafez El Assad en juin 2000 fait peser quelques incertitudes sur l'évolution du régime.

[41] Accusé de corruption, il se serait « suicidé » en juin 2000.

[42] « Le concept d'appartenance tribale ou clanique ne revêt guère d'importance. Les Alaouites occupant des postes élevés de responsabilité sont issus de toutes les confédérations (…) Entre eux, les Alaouites accusent mêmes les Alaouites de Jableh de monopoliser le pouvoir ». LE GAEC Daniel : *La Syrie du général Assad*. Editions Complexe, Bruxelles, 1991, p. 80.

« Une *‘asabiyya* est un groupe de solidarité fondé sur des relations personnelles (généalogiques, matrimoniales, clientélistes ou d'allégeance, etc.) dont la finalité est précisément cette solidarité et non la mise en œuvre d'un objectif justifiant la création du groupe »[43].

Le terme de *‘asabiyya* renvoie à la théorie du pouvoir politique dans le monde arabo-musulman élaborée par Ibn Khaldoun[44] dans les « *Moqadimât* » (Prolégomènes). Elle caractérise une bande tribale qui s'est emparé du *mulk* (autorité) et qui exerce un pouvoir dictatorial. Les membres de la *‘asabiyya* au pouvoir accaparent le produit des impôts prélevés par l'Etat et vendent leur protection aux détenteurs de capital, en particulier les commerçants du souk :

« Un homme de *jah* (pouvoir) peut en un minimum de temps amasser une grande fortune. En revanche, celui qui en est dépourvu, même s'il possède un important capital, ne peut augmenter ses biens qu'en proportion de son labeur »[45].

Mais le pouvoir de la *‘asabiyya* est éphémère car cette « bande » venue de la steppe ou de la montagne, s'affaiblit au contact de la société urbaine[46]. C'est alors qu'une nouvelle *‘asabiyya* qui a conservé intacte ses aptitudes guerrières se lance à la conquête du *mulk* et remplace la précédente. Cette analyse du système de pouvoir en pays musulman fut reprise partiellement par Michel Seurat dans ses études sur la Syrie[47]. Il existe une certaine analogie entre le régime d'Assad et les régimes qui se succédèrent dans le Monde Arabe au Moyen Age. Cependant, je pense qu'il est faux de considérer que la *‘asabiyya* d'Hafez El Assad ne possède le pouvoir que dans un but de prélèvement tributaire, selon la théorie khaldounienne. La forme du pouvoir politique est néo-khaldounienne, mais le fond est celui d'un Etat moderne. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il s'agit d'un état national, car il ne cherche aucunement à modifier la société, ce qui est le propre d'un tel Etat et que la *‘asabiyya* au pouvoir en Syrie contrôle la population davantage grâce à des réseaux de clientélisme qu'à travers les institutions étatiques.

---

[43] ROY Olivier : « Groupes de solidarité au Moyen-Orient et en Asie centrale », *Les Cahiers du CERI*, Paris, 1996, p. 8.
[44] CHEDDADI Abdessalam : « Le système du pouvoir en Islam d'après Ibn Khaldoun », *Annales ESC*, Paris, mai -août 1980.
[45] CHEDDADI Abdessalam : *art. cit.*, 1980.
[46] Depuis Hannibal, les « délices de Capoue » menacent tous les conquérants.
[47] SEURAT Michel : *L'Etat de Barbarie*. Seuil, Paris, 1989, 328 p.

La communauté alaouite est une pièce maîtresse de ce système. Les membres de la '*asabiyya* au pouvoir, y compris le Président syrien, tout en étant des dirigeants d'envergure nationale, sont liés à leurs coreligionnaires par des relations clientélistes. Ce lien privilégié contribue à la circulation des richesses du centre vers la périphérie. En échange, la communauté alaouite offre son soutien au régime ; elle est le réservoir des services de sécurité, des troupes d'élites et autres personnels indispensables au maintien de l'ordre. Pour Daniel Le Gaec, il aurait été impossible à Hafez El Assad de continuer à diriger la Syrie sans l'aide des Alaouites[48]. Ce rapport d'intérêt entre Assad et sa communauté me paraît être une des clefs pour comprendre l'intégration de la région côtière dans l'espace syrien.

L'intégration nationale

L'une des priorités des Etats du Tiers Monde au lendemain de leur indépendance fut de réaliser leur intégration nationale. L'intégrité de leur territoire était menacée par des revendications extérieures et minées par des velléités séparatistes. La Syrie indépendante, amputée du Liban et du Sandjak d'Alexandrette sous le Mandat, dut faire face aux revendications territoriales de la Turquie, de l'Irak et surtout, du nouvel Etat d'Israël, lequel en 1967, s'empare par la force du plateau du Golan. A l'intérieur, il lui fallut réduire l'opposition des périphéries dont le statut d'autonomie que leur avait accordé le Mandat Français fut supprimé : *mohafaza* de Lattaquié (ex-Etat des Alaouites), Djebel Druze et Haute-Djezireh. Le maintien de l'Etat syrien dans ses frontières de 1945, à l'exception du plateau du Golan, témoigne du relatif succès de la politique d'intégration nationale en matière territoriale. La partition de l'Inde, de Chypre, de la Yougoslavie, l'indépendance de l'Erythrée et du Timor oriental, pour ne citer que quelques exemples, rappellent que tous les Etats n'ont pas eu ce succès. D'autres ne possèdent qu'une intégrité territoriale de façade, car l'autorité du gouvernement central n'est pas reconnue dans l'ensemble du pays : c'est le cas de l'Angola, du Mozambique, de l'Irak, etc.

Intégration territoriale et spatiale

La Syrie indépendante hérite des frontières de la colonisation, mais également d'une organisation spatiale éclatée, à l'exemple de ce que décrit Pierre Signoles à propos de la Tunisie sous le protectorat français : « L'espace tunisien fonctionnait comme une

[48] LE GAEC Daniel : *op. cit.*, 1991, p. 80.

juxtaposition de sous-espaces, sans interférences ni interrelations des uns avec les autres »[49]. La Tunisie était divisée en trois sous-espaces – les arrières-pays de Tunis, Sousse et Sfax, qui entretenaient plus de rapports avec la métropole qu'entre eux. Ce phénomène concerne la plupart des Etats du Tiers Monde, même ceux qui obtinrent leur indépendance au XIX[ème] siècle, comme les pays d'Amérique Latine. Milton Santos énonce à leur propos que : « L'absence d'intégration nationale dans les pays du Tiers Monde favorisait plutôt une relation directe de chaque sous-espace national avec les centres du système mondial »[50].

Jusqu'au début des années 1970, les pays du Tiers Monde étaient des périphéries des pays industrialisés. Leur espace était organisé en fonction des besoins des centres du monde capitaliste : Europe occidentale, Amérique du Nord et Japon. Les grandes villes du Tiers Monde n'étaient autres que des centres de drainage des productions régionales. Dans la Syrie pré-ba'athiste, les principales villes de la *Ma'amoura* organisaient autour d'elles des cellules closes, directement reliées aux marchés extérieurs via les ports libanais. Les deux métropoles syriennes (Alep et Damas) rivalisaient pour drainer les richesses du pays. L'organisation des réseaux routier et ferroviaire était caractéristique de cette bicéphalie, les directions est-ouest primant sur les méridiennes. L'indépendance séparée du Liban compliqua les relations de la Syrie avec l'extérieur et même entre les différentes parties de son territoire. D'une part, elle ne possédait pas de port de dimension internationale. D'autre parts les principaux axes ferroviaires débouchaient dans les ports libanais (Ligne Damas - Beyrouth et Homs - Tripoli) ou transitaient par le Liban (axe Alep – Homs – Ba'albek - Damas). Depuis la région côtière, il était alors plus simple de rejoindre Damas via Beyrouth que d'emprunter les routes étroites et sinueuses du Akkar et du Qalamûn. A preuve, la route Lattaquié – Homs traversait durant cinq kilomètres le territoire libanais (entre Jdaîdeh et Tel Kalakh).

L'intégration économique

L'une des priorités du régime ba'athiste fut d'unifier les économies distinctes des sous-espaces en un seul espace économique. Pour cela, il utilisa la planification autoritaire, et ce d'autant que les mécanismes du marché s'étaient révélés insuffisants durant la période précédente, pour construire un espace économique intégré. Dans un système libéral, l'Etat est le représentant des intérêts dominants de la bourgeoisie capitaliste ; sa marge de manœuvre

---

[49] SIGNOLES Pierre : *L'espace tunisien : capitale et Etat-Région*, fasc. 14, URBAMA, Tours, 1984, 1041 p.
[50] SANTOS Milton : *Espace et Méthode*, 1990, Publisud, Paris, 123 p.

dans le domaine économique est par conséquent limitée. Au contraire, dans les régimes socialistes, l'économie est davantage au service des intérêts politiques. Théoriquement, la mise en place d'un réseau de communication moderne et une relative fermeture vis-à-vis de l'étranger permettent de spécialiser les sous-espaces dans les segments productifs pour lesquels ils sont les plus performants dans le cadre d'un marché national homogène. Les sous-espaces peuvent donc devenir interdépendants, l'autarcie disparaissant. Cette vision théorique du processus d'intégration économique est à la base du mode de développement autocentré. La Syrie ba'athiste n'a nullement choisi une voie originale, elle n'a fait que suivre l'exemple de l'Egypte nassérienne, comme le souligne François Rivier : « Une grande partie du programme économique et industriel appliqué par le Ba'ath arrivé au pouvoir n'est qu'une transposition, parfois caricaturale, des politiques en vigueur en Egypte : nationalisation, modalités d'organisation du secteur public, planification »[51].

Quelles furent réellement les effets de cette politique sur l'intégration nationale en Syrie, en particulier celle de la région côtière ? Théoriquement, le mode de développement autocentré ne pouvait que favoriser la situation de débouché maritime de cette région. Car l'indépendance nationale exigeait que la Syrie dispose d'infrastructures portuaires et non qu'elle utilise celles de ses voisins. Par ailleurs, la valorisation des ressources locales, y compris la population, exigeait une dispersion des industries sur l'ensemble du territoire national, notamment dans les régions périphériques qui en étaient dénuées. L'intégration économique fut ainsi considérée comme servant de base à l'intégration nationale, par ceux qui accordent une primauté à l'économie sur tout autre facteur. S'agit-il d'un préalable à l'intégration sociale, ou ne s'agit-il que d'une conséquence ou bien encore existe-t-il une relation dialectique entre les deux ? Pour ma part je pense que l'intégration nationale ne peut se réduire à l'intégration économique, particulièrement dans un pays comme la Syrie marqué par des clivages communautaires.

L'intégration politique

---

[51] RIVIER François : « Rente pétrolière et politiques industrielles des Etats non pétroliers : Egypte, Jordanie, Liban, Syrie », in BOURGEY André, *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient Arabe*, CERMOC, Beyrouth, 1982, p. 75.

L'intégration dans les pays du Tiers-Monde est avant tout un processus d'unification de l'espace de décision[52]. Les groupes au pouvoir doivent encadrer des communautés douées de particularités ethniques. Il leur faut gérer les différences et réguler les conflits latents. Rares sont les Etat du Tiers-Monde où les communautés cohabitent sans heurts[53]. Selon Max Weber, l'Etat ce caractérise par le monopole de la violence légitime. C'est à cette condition qu'il est véritablement reconnu par tous. L'Etat doit retirer aux communautés leur pouvoir légitime, que ce soit par la force ou par la négociation. En Syrie, durant la période de la République parlementaire (1946 – 1963), les périphéries et les communautés minoritaires demeuraient sous l'autorité de leurs chefs traditionnels. Le régime était trop faible pour affirmer son autorité sur les populations disparates des confins du territoire. D'autre part, ces territoires ne présentaient pas pour la bourgeoisie capitaliste au pouvoir un intérêt économique qui méritait de s'en préoccuper. Il fallut attendre la révolution ba'athiste pour que l'autorité de l'Etat s'affirme sur les périphéries. C'est que contrairement au régime précédent dominé par les élites citadines sunnito-chrétiennes des grandes villes de la *Ma'amoura*, les nouveaux dirigeants du Ba'ath provenaient de la petite bourgeoisie rurale des périphéries et appartenaient à des confessions minoritaires (Alaouites, Druzes, Ismaéliens). Les premières actions des Ba'athistes furent de détruire l'autorité de leurs concurrents politiques sur la population : la bourgeoisie capitaliste et les chefs de tribus. Ils tentèrent de substituer aux structures traditionnelles clientélo-tribales des institutions politiques modernes : parti Ba'ath, coopératives, Union des paysans, etc., destinées à encadrer la population et à la mobiliser en proclamant l'identité nationale et le progrès.

Le développement est le corollaire de l'intégration

Pour que la population syrienne reconnaisse le régime ba'athiste, il fallait impérativement que ce dernier satisfasse les exigences populaires en matière de santé, d'éducation, de travail, etc. Sans cela, les Syriens n'accepteraient pas de reporter une partie de leur allégeance sur lui, au détriment du cadre protecteur de la communauté. En ce sens, le développement apparaît comme le corollaire de l'intégration nationale, comme le souligne Claude Bataillon :

---

[52] LU Martin : *Os grandes projetos da Amazonia : integraçao nacional e (sub) desenvolvimiento regional ?*, FIPE-PEA-USP, Sao Paulo, mai 1984. Cité par Milton SANTOS : *La nature de l'Espace*, Paris, 1997, 275 p.
[53] BATAILLON Claude : *op. cit*., 1977, p. 24.

« La population appelle, réclame, la santé et l'école. Mais la route, la police, le barrage, l'ingénieur agronome vont avec, souhaités ou non »[54].

Le régime ba'athiste s'est engagé dans une politique de développement de grande ampleur dont on ne peut nier les bienfaits pour la population : accroissement du niveau de vie, augmentation de l'espérance de vie, recul de la mortalité infantile, etc. La Syrie se classait au 81ème dans le monde en 1993 pour le développement humain[55], avant l'Arabie Saoudite (84ème), la Tunisie (93ème), l'Irak (96ème) et le Liban (102ème). Il s'agit d'une excellente performance pour un pays qui accusait de sérieux retards de développement au début des années 1960. La légitimité du régime ba'athiste doit énormément au succès de sa politique de développement, plus en tout cas qu'à « la lutte contre Israël » et à « la résistance face à l'impérialisme américain ». Je ne pense pas que le nationalisme suffise longtemps à contenter une population dont les besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits.

L'étude particulière de la politique de développement dans la région côtière me permettra d'expliciter davantage les logiques politiques qui la sous-tendent et d'apprécier ses conséquences sur l'espace. La question principale à laquelle il me faudra répondre est l'influence de la politique de développement sur l'intégration de la région côtière à l'espace syrien. Plus généralement, il s'agira de traiter la question du développement dans un milieu ethniquement hétérogène. Cette problématique a été abordée notamment par Michel Roux dans sa thèse sur le Kosovo : *Minorité nationale, territoire et développement. Les Albanais de Yougoslavie*[56]. Cet auteur arrive à la conclusion que, en 1990, le sous-développement du Kosovo était une conséquence de la mauvaise intégration des Albanais dans la structure politique yougoslave. Qu'en est-il des Alaouites et de la région côtière ? La situation est ici radicalement différente à celle du Kosovo, puisque, dans le cas syrien, ce sont des Alaouites originaires de la région côtière qui possèdent le Pouvoir politique. En m'appuyant sur l'exemple de la région côtière, je tenterai de répondre à la question suivante : **en Syrie, la forme, l'intensité et les effets de l'intégration d'un espace régional périphérique au système territorial national dépendent-ils du degré d'insertion de ses habitants au Pouvoir ?**

---

[54] BATAILLON Claude : *op. cit.*, 1977, p. 27.
[55] Rapport sur le développement humain, PNUD, cité par Sylvie BRUNEL : *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, PUF, Paris, 1995, p. 29.
[56] ROUX Michel : *Minorité nationale, territoire et développement. Les Albanais en Yougoslavie*, thèse de doctorat de géographie, sous la direction de Bernard Kayser, 1990, Toulouse le Mirail, 528 p.

L'intégration sociale

Selon Maurice Cusson, l'intégration sociale n'est pas forcément synonyme d'assimilation. Cette dernière caractérise la dissolution d'une identité particulière dans la majorité ou la fusion des identités anciennes dans une nouvelle :

> « L'intégration sociale est définie par la qualité et la fréquence des relations qui se nouent au sein d'un groupe ainsi que par le degré d'engagement de ses membres dans les activités communes. Un groupe est intégré quand ceux qui le composent se connaissent, se parlent, s'apprécient, s'aident mutuellement et sont engagés dans des activités partagées »[57].

L'assimilation à la majorité fut le leitmotiv de la politique d'intégration nationale française jusqu'à une date récente, tandis que la fusion des identités correspond plutôt au « *melting pot* » américain. Dans beaucoup d'Etats du Tiers Monde, l'assimilation apparaît comme mythique tant les clivages communautaires sont puissants. La plupart de ces Etat se contentent de favoriser la coexistence des différents groupes dans une société unique. Pour cela, il faut éviter que les communautés n'occupent des secteurs économiques distincts et non complémentaires, sinon on aboutit à des sociétés duelles ou plurielles, dont le cas extrême est l'apartheid. La population syrienne est-elle intégrée ? Les différences ethnico-religieuses demeurent, mais sont-elles un obstacle à la cohésion sociale ? J'ai souligné au début de cette introduction l'importance des Alaouites dans l'Armée et les services de sécurité. S'agit-il d'un débouché exclusif. La communauté alaouite ne serait-elle pas représentée dans l'économie privée ? Le recrutement communautaire s'étendrait-t-il aussi au secteur privé ?

Les théoriciens du Ba'ath affirmaient que les divisions communautaires disparaîtrait naturellement avec le socialisme. Certes, le régime ba'athiste a officiellement supprimé toute référence communautaire : il n'est ainsi plus opéré de distinctions dans les recensements entre Musulmans, Juifs et Chrétiens. Mais l'Islam demeure la source principal du Droit et le Président de la République doit être musulman. Les noms de villages ou de massifs à connotation ethnico-religieuses ont été remplacés par des termes neutres – le Djebel Ansaryeh est devenu le Djebel Sâhelyeh (la montagne côtière), le Djebel Druze se nomme le Djebel El

[57] CUSSON Maurice : « Déviance », in BOUDON Roger édit. : *Traité de sociologie*, PUF, Paris, 1992, pp. 389-422.

Arab (la montagne des Arabes), la population continue cependant de les désigner par leurs anciens noms, tout comme elle continue d'utiliser le vocabulaire ethnico-confessionel pour qualifier les lieux, les quartiers et leurs habitants. L'Etat dispose de tout un arsenal pour combattre les clivages communautaires : enseignement, découpage administratif, législation laïcisante … Mais ses actions concrètes sont-elles conformes au discours laïc et unitaire qu'il professe ? L'analyse spatiale se révèle un excellent moyen de le vérifier : l'espace ne ment pas [58], contrairement aux déclarations officielles :

> « L'entrée dans le jeu politique amène des *'asabiyya*-s à tenir un discours de l'universel (national, religieux, ethnique), ce qui modifie en retour le fondement de la légitimité, mais introduit un décalage entre le mode de recrutement et de perpétuation, qui demeure interne, et leur discours politique »[59].

L'espace géographique et la méthode

L'espace ne ment pas, mais encore faut-il pouvoir l'interpréter « correctement ». Charles Baudelaire avait traduit les *Contes mystérieux et fantastiques* d'Edgar Poe, alors que ses connaissances en anglais étaient rudimentaires. Jusqu'à présent, aucune traduction de *La chute de la maison Usher* n'égale celle de Charles Baudelaire, car personne d'autre que lui n'a réussi à intégrer l'esprit avec lequel Edgar Poe composa son œuvre fantastique. Pour décrypter « correctement » l'espace syrien, il faut comprendre l'esprit et les motivations de ceux qui le produisent et en les restituant dans le cadre social, économique, culturel, géopolitique, etc., dans lequel ils évoluent. Cela nous renvoie à la conception de l'espace géographique et à la méthode utilisée.

L'espace est un produit social

L'espace est un produit social, il ne peut être expliquer sans un recours au fonctionnement de la société qui l'a secrété. Certes, l'action de l'homme n'est pas totalement libre ; l'homme crée un espace en « composant avec la physique de la nature, même si celle-ci est déjà profondément humanisée »[60]. Mais la liberté de l'homme est davantage bornée encore par les relations de pouvoir qui structurent la société à laquelle il appartient. Par conséquent,

---

[58] Que le lecteur accepte de n'y voir aucun rapport avec la déclaration du Maréchal Pétain : « La Terre : celle qui ne ment pas » !

[59] ROY Olivier : *art. cit.*, 1997, p. 11.

[60] DAUPHINE André : « Espace terrestre et espace géographique », in BAILLY André édit., *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris, 1995, p. 45.

l’espace géographique est également une projection du Pouvoir ; du pouvoir des hommes, des sociétés, des Etats, des multinationales, etc. Je ne parle pas du pouvoir technique, qui consiste à maîtriser la nature, mais du pouvoir politique qui, lui, utilise des outils techniques. En fait, les deux termes d’espace et de pouvoir sont extrêmement difficiles à définir en raison de leur polysémie, comme le souligne Claude Raffestin et Angelo Turco :

> « La difficulté d’analyser le rapport entre « espace et pouvoir » réside dans l’incapacité où nous sommes de donner une définition univoque à chacune des deux notions en cause. L’espace et le pouvoir sont polysémiques et il est quasiment impossible d’en donner une définition en dehors d’un contexte qui en fonde la pertinence »[61]

Dans notre thèse, l’espace syrien est le cadre de référence, mais l’espace privilégié est celui de la région côtière, conçue comme le dernier niveau où se structurent les relations de « pouvoir » avant l’échelon national. Quant au Pouvoir, ce n’est pas seulement celui de l’Etat, mais aussi celui des différents acteurs qui sont producteurs d’espace. Car l’Etat n’est pas le seul dépositaire du pouvoir.

J’ai été séduit par la géographie de Roger Brunet lorsque j’ai commencé à travailler sur la Syrie. Après des études universitaires classiques, on ne pouvait que souscrire à cette nouvelle géographie débarrassée des pesanteurs naturalistes. Je trouvais « le système des acteurs de l’Espace » [62], tel que définit dans le tome I de la *Géographie Universelle*, par Roger Brunet, suffisamment cohérent pour expliquer de façon satisfaisante la production de l’espace géographique. Mais, confronté au terrain, je me suis rendu compte de l’inadaptation du « système des acteurs de l’Espace » à un pays comme la Syrie. Fallait-il simplement redéfinir les acteurs, leur rôle et les relations entre eux ?

---

[61] RAFFESTIN Claude et TURCO Angelo : « Espace et Pouvoir », in BAILLY André édit., *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris, 1995, p. 55.

[62] « Le système des acteurs de l’Espace a cinq pôles : l’Etat **E**, l’entreprise **e**, la collectivité territoriale **c**, l’individu **i** (avec le ménage, ou la famille), les autres sortes de groupe **g**.
E a des installations spécifiques, un domaine foncier et immobilier, assure les grands travaux et les principales infrastructures, fait les lois et règlements qui ont des effets spatiaux, fixe les règles de la fiscalité, gère le territoire national et les frontières ; il es parfois entrepreneur.
e exploite et transforme les ressources, a des installations spécifiques dont elle choisit la localisation, crée un flux d’échange, dispose d’un domaine foncier ; il lui arrive d’assurer localement des infrastructures de logements, et de produire des nuisances.
c gère un territoire, assure des équipements et installations spécifiques, a une certaine marge de réglementation et d’intervention fiscale et financière, et peut disposer d’un domaine foncier.
i est détenteur ou usager d’un domaine foncier et immobilier, habite, se déplace, produit et consomme, rêve et jouit, crée des flux.
g agit plus ou moins directement selon sa nature même : des groupes créent et gèrent directement de l’espace, comme communautés, comme entrepreneurs collectifs, comme usagers, ou en faisant pression. » BRUNET Roger : *op. cit.*, 1990, p. 46.

En Syrie, l'individu ne possède pas d'autonomie, il appartient à un groupe qui lui donne son statut social, et les moyens d'exercer un pouvoir sur l'espace. La famille élargie (ascendants et collatéraux sur plusieurs générations) constitue la cellule de base, le plus petit groupe susceptible d'être considéré comme un acteur de l'espace. Elle est englobée dans des ensembles de plus grande envergure, que sont le clan et la communauté ethnico-confessionnelle.

Un second acteur définit par Roger Brunet ne possède pas sa place en Syrie : la collectivité territoriale. Roger Brunet affirme que : « Aucun Etat, à moins d'être un microcosme, ne se passe de collectivités territoriales, quelles qu'en soient la taille et la fonction réelle ». Or, les municipalités, les *mantiqa*-s et les *mohafaza*-s ne sont que des relais de l'Etat ; elles ne disposent d'aucune autonomie. Leur budget est alimenté essentiellement par une dotation de l'Etat. Les « élus locaux » sont, en fait nommés par l'Etat, même si des élections « démocratiques » sont organisées. En général, le Pouvoir politique tente de placer aux postes officiels des personnalités qui ne soient pas complètement rejetées par la population locale, car il lui faut ménager les susceptibilités communautaires : par exemple, les chefs des municipalités dans les villes littorales sont sunnites, issus de la petite bourgeoisie citadine et non pas des Alaouites récemment installés en ville.

Quel peut être l'action sur l'espace d'une entreprise en Syrie ? Tout d'abord on ne peut prendre en considération que les entreprises privées, les seules à être des acteurs autonomes par rapport à l'Etat, car celles du secteur public ne sont que les instruments de ce dernier. Les entreprises privées sont de taille limitée ; jusqu'à l'ouverture économique récente, elles se sont contentées d'occuper les niches que leur abandonnait un secteur public hégémonique. Elles reposent sur un capital exclusivement familial et rares sont les associations capitalistes qui dépassent le cercle restreint de la parentèle directe. Leur localisation n'est motivée ni par la proximité d'un marché, ni par le coût de la main-d'œuvre, ni encore par l'approvisionnement en matières premières et autres avantages comparatifs rationnels, tels que nous les connaissons dans les pays industrialisés. Les entreprises naissent là où se trouvent les entrepreneurs. En l'absence d'Etat de droit, les entrepreneurs ne peuvent pour prospérer que s'appuyer sur leurs réseaux personnels, familiaux ou d'amitié. En dehors de leur ville d'origine, ils sont comme des poissons hors du bocal. Ainsi l'action d'une entreprise sur l'espace se limite à des détails dans le paysage.

Dans la Syrie ba'athiste l'Etat est l'acteur majeur de la production d'espace. C'est bien moins un régulateur, comme le pense Roger Brunet, mais le maître d'œuvre. La *'asabiyya* alaouite qui le contrôle décide de l'aménagement du territoire. Certes, les décisions ne sont pas prises arbitrairement. Les représentants de la société sont consultés et d'intenses négociations, sont nécessaires avant qu'un projet aboutissent. C'est en partie pour cette raison que les projets tardent à être réalisés après avoir été conçus. Le Pouvoir ne peut pas prendre le risque de voir une de ses décisions contestée vigoureusement par la population, car, dans ce cas, il lui faudrait employer la force. Or, celle-ci ne doit être utilisée que dans les cas extrêmes, sans quoi le régime s'écroulerait rapidement. Par contre, dans une démocratie, la contestation populaire n'enlève rien à la légitimité du Pouvoir politique, puisque c'est un droit reconnu ; en revanche dans un régime autoritaire, le Pouvoir politique est peu ou pas légitime et, par conséquent, il ne peut tolérer la contestation.

Le « système des acteur de l'espace » tel que définit par Roger Brunet n'est pas adapté à une analyse de l'espace syrien. Car les types d'acteurs correspondraient à une société syrienne où les relations verticales auraient disparu, ce qui n'est pas le cas en Syrie. La primauté des relations verticales sur toute autre forme de structuration sociale nous oblige à redéfinir les acteurs de l'espace. Ainsi derrière l'Etat qui regroupe les collectivités territoriales et les entreprises publiques nous trouvons une *'asabiyya* alaouite, dont le but est de contrôler le pays, tout objectif de développement économique lui étant subordonné. Quant aux entreprises privés, elles ne sont qu'une manifestation du pouvoir de la bourgeoisie capitaliste. D'après Joseph Bahout[63], il est difficile de qualifier celle-ci de classe et d'en faire un acteur décisif du changement politique, tant elle est « hybride et hétérogène ». Je ne partage pas cet avis et je pense qu'elle est actrice du changement politique dans la mesure où elle est propriétaire de moyens de production. Par conséquent, une partie de la population se trouve dans sa dépendance. Ainsi à l'exception d'une minorité de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs propriétaires exploitants…, financièrement plus ou moins autonomes, la majeure partie de la population syrienne est économiquement relativement dépendante de l'Etat, c'est à dire de la *'asabiyya* alaouite au pouvoir ou de la bourgeoisie capitaliste. Ces deux acteurs politiques rivalisent pour le contrôle des ressources, y compris le contrôle de la population ; dans ce but, ils s'appuient sur leurs clientèles respectives. Cette opposition est la base de la production de

[63] BAHOUT Joseph : « Les entrepreneurs Syriens », *Les Cahiers du CERMOC*, n°7, 1994, p. 153.

l'espace syrien et de sa structuration qui s'effectue autour d'une double centralité ; celle de la *'asabiyya* alaouite qui s'est emparé de l'Etat et celle de la bourgeoisie capitaliste.

Nous sommes loin de la géographie cartésienne qui est à la base « des lois de l'espace » indépendantes des objets spatialisés, et donc des sociétés et de leur histoire. On ne peut éviter de se référer au référant, sinon les objets spatiaux arrivent de nulle part. Je ne peux que souscrire aux critiques que Jacques Lévy formulent à l'encontre des théories générales de l'espace énoncées par Roger Brunet dans le tome I de la *Géographie Universelle* :

> « Le fait de s'abstraire de conditions historiques qui pourraient troubler le regard donne la liberté de jouer avec une géométrie simple (essentiellement des combinaisons point/ligne/surface) mais riche. L'inconvénient essentiel, c'est que, de cette façon, on n'est pas du tout certain de repérer l'ensemble des phénomènes spatiaux pertinents dans le monde réel (…). Il faut recomposer la classification fondamentale des types d'espace en assumant l'axiome selon lequel la spatialité est une dimension de la société et qu'il ne peut donc y avoir de « lois générales » de l'espace (en acceptant par commodité la tonalité positiviste de la formule) qui ne soient aussi « lois générales des sociétés ».[64]

La méthode

> « La méthode dialectique - matérialiste part de la constatation très simple des contradictions qui nous entourent (…) Tout en reconnaissant les limites de notre pensée, les partisans de la méthode dialectique déclarent qu'elles ne suffisent pas à expliquer la présence de contradictions et que celles-ci existent dans la réalité elle-même. La pensée de l'homme doit donc franchir un double écran, celui de ses propres limitations et contradictions, ensuite celui de l'incohérence des choses »[65].

Pour étudier un pays tel que la Syrie, un jeune géographe occidental est bien mal formé. Le cartésianisme, la rationalité économique, une conception de la société stratifiée en classes sociales, une vision de l'Etat en tant qu'émanation de la société civile …tels furent des évidences qui m'handicapèrent au début de mes recherches. Il m'était impossible de comprendre l'incohérence apparente des phénomènes que je repérais. Des responsables, voire de simples particuliers me tenaient un discours laïc et socialiste alors qu'ils « fonctionnaient » sur des modes communautaire et capitaliste. Je me souviens d'un Professeur à la Faculté d'Agronomie de Lattaquié qui me présenta l'agriculture syrienne comme socialiste à 90%.

[64] LEVY Jacques : *L'espace légitime,* Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994, p. 60.
[65] KONINCK Rodolphe de : « La géographie critique », in BAILLY André, *Les concepts de la géographie humaine,* Paris, 1995, p. 149.

Nous étions en 1990[66], mais, déjà, le secteur agricole était totalement privé, qu'il s'agisse de la propriété des terres, de la production ou de la commercialisation des produits. Les agriculteurs cultivaient ce qu'ils voulaient et ils n'étaient plus obligés de vendre leurs productions à l'Etat. Pourquoi fallait-il me tenir un tel discours ? La peur de la police obligeait-elle mon interlocuteur à s'en tenir au discours officiel ou bien avait-il intégré un double raisonnement de pensée en fonction du public auquel il s'adressait ?

Pourquoi une Direction de l'Agriculture était-elle dirigée par un directeur totalement incapable qui ne connaissait rien à l'agriculture syrienne, puisqu'il avait fait sa thèse à Kiev sur les tchernozium ? L'intégration de sa famille dans les réseaux du pouvoir lui avait valu sa place. Mais il était également la personne dont la nomination mécontentait le moins de personnes possibles dans l'administration en question. Sa capacité a gérer les conflits internes, à obtenir de Damas un budget conséquent et des primes pour ses employés lui valait la reconnaissance de ces derniers. Il était la personne qui convenait à cet endroit précis pour permettre à l'Administration de fonctionner. Je ne prétends pas que les actions de cette administration étaient efficaces pour l'agriculture de la région, mais, tout du moins, elles ne conduisaient pas à la catastrophe, ce qui, pour les paysans, était suffisant. En fait, cette personne compensait son incapacité technique par ses réseaux relationnels.

Je pourrais multiplier les anecdotes à ce sujet Je veux simplement montrer par là qu'en Syrie l'apparente incohérence des actions de l'Etat ou des autres acteurs recouvre toujours une logique. L'implantation d'une usine de papier à Deir Ez Zor, c'est à dire dans une zone complètement excentrée, n'était pas due à une erreur de planification, mais destinée à contenter la section locale du parti Ba'ath qui trouvait injuste que sa ville soit oubliée par le secteur public industriel[67]. Le rééquilibrage n'était pas économique, mais politique. Cela m'amène à postuler la supériorité du politique sur l'économique dans la production de l'espace syrien, tout du moins durant la période ba'athiste. Je rejoins ainsi l'opinion de Jacques Lévy qui affirme plus généralement :

[66] A cette date je préparais une maîtrise sur la mutation agricole dans la région côtière syrienne.
[67] HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *Etat et secteur public industriel en Syrie*, CERMOC, Beyrouth, 1979, 135 p.

« Le pouvoir transcende donc le social, conçu comme l'ensemble des faits de société. Il y a extériorité et prééminence méthodologique d'une essence de pouvoir sur ce qui n'est pensé que comme manifestation épiphénoménale : enjeux, acteurs, processus »[68].

Les sources

Travailler dans un pays en voie de développement, comme la Syrie, avec une surveillance policière constante crée de nombreux problèmes. Cependant, il n'est pas impossible d'y mener des recherches en géographie humaine, même si cela prend beaucoup de temps. Car il n'est possible d'obtenir des informations que si vous avez pu lier un minimum de relations amicales avec ceux qui les détiennent. L'autorisation de recherche officielle est un préalable obligatoire, mais ce n'est pas un sésame.

Défricher le terrain et ne pas apporter sa vérité.

La première difficulté à laquelle j'ai été confronté fut l'indigence de cartes. Sans doute, au Ministère de la Défense, existe-t-il toute une série de cartes précises et de photos aériennes, mais elles sont évidemment inaccessibles au commun. La cartothèque de l'Institut Français d'Etudes Arabes de Damas me fut alors d'un précieux secours. Mon premier travail fut d'établir une cartographie des informations statistiques de la région côtière et de la Syrie : densité de population, croissance démographique, surface irriguée, surface cultivée, réseau urbain, etc. La constitution des cartes démographiques de la région côtière par *qarieh* (l'équivalent statistique des circonscriptions communales en France) fut particulièrement délicate, car, entre chaque recensement les limites administratives (*mohafaza* : province, *mantiqa* : district, *nâhyeh* : « canton », *madîneh* : ville, ou *qarieh* : « commune rurale»[69]) varient. L'absence de centralisation des données en un lieu précis est un sérieux handicap, le Bureau Central des Statistiques de Damas ne détenant que peu d'informations ; j'ai donc été obligé de faire le tour des diverses administrations et ministères pour recueillir des données. Ainsi, pour réaliser une simple carte des densités de population par *qarieh* de la région côtière, il m'a fallu demander une carte des unités administratives au cadastre, la confronter aux cahiers du recensement obtenus au Bureau Central des Statistiques de Damas ; quant à la superficie des terroirs villageois elle me fut donnée par les directions de l'Agriculture de

---

[68] LEVY Jacques : *op. cit.*, 1994, p. 121.

[69] Je n'ai pas trouvé d'équivalent en français. La traduction est « village », c'est l'unité de base des recensements. Une municipalité ne correspond pas forcément à un « *qarieh* ».

Lattaquié et de Tartous. Le Ministère des Affaires Locales est censé centraliser toutes ces données, mais je me suis chaque fois heurté à un mur. Est-ce que je n'avais pas les bonnes clés pour y quérir des informations ou bien ces informations ne s'y trouvaient-elles vraiment pas ? Le même problème se posait à chaque fois : les données existent-elles et sont-elles accessibles ? Faut-il passer du temps à essayer d'obtenir quelque chose qui n'existe vraiment pas ?

L'absence de centralisation des informations était toutefois un avantage, dans la mesure où je ne dépendais pas exclusivement d'une administration pour y avoir accès, c'est-à-dire de l'humeur d'un bureaucrate. D'autre part, cela m'a permis de ne pas éveiller les soupçons quant à la finalité de mes recherches.

> « Les renseignements sont des bribes de pouvoir préservées par l'administration face à la curiosité de ceux capables de les exploiter »[70].

A condition de respecter certaines précautions, tout chercheur est libre en Syrie de ses mouvements. Je ne me suis jamais vu refusé l'accès à des administrations ou à des entreprises publiques, munis toutefois de mes précieuses autorisations de recherche. J'ai toujours été reçu avec la plus grande courtoisie, comme le *khâbîr* (le spécialiste), par les responsables politiques et administratifs. Quant à la population syrienne, son accueil fut des plus aimables. Cependant, il fallait éviter de pratiquer des sondages, à moins d'avoir une autorisation très spéciale, limitée à un lieu précis et à des questions définies préalablement avec les autorités. L'utilisation d'un magnétophone n'est pas conseillée si l'on veut éviter que les interlocuteurs ne s'autocensurent. Enfin, il ne faut pas chercher à donner des leçons de démocratie. Les Syriens ne sont pas responsables du régime qui les opprime, mais ses victimes. Toute critique à l'égard du système politique syrien, particulièrement celles émanent d'un étranger, sera très mal interprétée et conduira inévitablement à un regain de nationalisme qui biaisera le dialogue. Le chercheur doit avant tout savoir écouter et non apporter avec lui sa vérité.

Les sources statistiques

Le premier recensement fiable en Syrie fut effectué en 1960, durant la période de la République Arabe Unie (avec l'Egypte). Les recensements devaient se succéder tous les dix

---

[70] BATAILLON Claude : *op. cit.*, 1977, p. 13.

ans. Le second eut lieu en 1970, le suivant en 1981, mais le dernier ne fut réalisé qu'en 1994. Depuis 1960, il faut souligner que la qualité des recensements n'a cessé de se dégrader. En 1960, les données socio-économiques étaient disponibles à l'échelle des *nâhyeh*-s. En 1970, elles n'étaient plus disponibles qu'à celle des *mohafaza*-s, mais, au moins toute la population recensée était-elle prise en ligne de compte. Lors du dernier recensement, le Bureau Central des Statistiques s'est contenté d'un échantillon de 10% de la population recensée pour ses analyses socio-économiques. Pourtant, il dispose désormais d'ordinateurs qui devraient faciliter le traitement des données. Mais la démotivation du personnel est telle qu'il lui est impossible de fournir un travail sérieux. J'ai d'ailleurs beaucoup de doutes sur la fiabilité du dernier recensement, tant pour la collecte des données que pour leur traitement. Il m'a fallu tenir compte de ce paramètre dans mes analyses.

L'objectif primordial du Bureau Central des Statistiques est de réussir chaque année à produire l'Annuaire Statistique Syrien (Statistical Abstract). On trouve dans ce recueil de statistiques des données relatives à la population, l'agriculture, l'économie, les transports … L'inconvénient est que les données sont fournies au niveau national ou, au mieux par *mohafaza*. Le détail par *mantiqa* ou *nâhyeh* n'est accessible que dans les administrations locales. Le Ministère de l'Agriculture, quant à lui, produit chaque année, un annuaire statistique très détaillé concernant les productions agricoles, les surfaces cultivées, le tout par *mohafaza* et quelques livrets sont publiés par *mantiqa*. Le problème est que la publication des recueils a pris un certain retard depuis la fin des années 1980. En juillet 1998, à la veille de mon départ de Syrie, j'ai réussi à obtenir l'annuaire de 1994, qui venait de sortir de l'imprimerie. Les chiffres de 1997 existaient bien dans les services du Ministère, mais il fallait d'abord publier les volumes 1994, 1995 et 1996 avant celui de 1997. De toute façon, les statistiques agricoles sont dans la continuité des années précédentes, car elles sont recopiées d'une année sur l'autre. A la base, il n'y a plus de collecte des données et ceux qui sont chargés de les centraliser se contentent de moduler les chiffres des années précédentes en fonction des précipitations, de la rumeur publique et des objectifs du Plan.

Depuis « l'ouverture économique » de 1991, le Bureau Central des Statistiques a fait des efforts en ce qui concerne le recensement des entreprises privées : secteurs d'activité, nombre d'employés, production … Inutile de préciser que les enquêteurs n'ont accès qu'à la partie émergée de l'iceberg. Les entrepreneurs privés se méfient de tout ce qui vient de l'Etat. Un industriel lattaquiote, à la tête d'une usine d'une centaine d'employés (laquelle,

officiellement, n'en compte qu'une vingtaine) me confiait qu'il avait trois livres de compte, le premier pour l'Etat - il montrait qu'il était en quasi faillite - le second pour ses associés - les comptes y étaient en équilibre - et le troisième pour lui-même – les profits y sont colossaux. Puisque cette attitude est générale, on peut estimer que les entrepreneurs trichent tous dans des proportions équivalentes, par conséquent, les statistiques relatives au secteur privé peuvent avoir une utilité si l'on s'en sert exclusivement dans un but de comparaison régionale.

La qualité des travaux statistiques publiés entre 1960 et la fin des années 1970, en particulier l'annuaire des villes, villages et hameaux de Syrie en 1979, prouve que cet état de décrépitude est récent. C'est une des manifestations des innombrables dysfonctionnements qui affectent depuis la crise économique des années 1980 les services publics en Syrie. Ayant intégré très tôt cette contrainte, je n'ai pas cherché à faire des statistiques une utilisation très poussée. J'ai privilégié par contre les enquêtes de terrain.

Les enquêtes de terrain

J'ai effectué deux longs séjours en Syrie (octobre 1990 – juillet 1994 et août 1996 – juillet 1998) qui m'ont permis de fréquenter assidûment mon terrain de recherche, sur lequel j'ai résidé trois ans sans interruption. Pour pallier l'indigence des statistiques, je me suis rendu systématiquement dans tous les chefs-lieux de *nâhyeh* de la région côtière, et j'y ai réalisé des enquêtes directes : mesures des niveaux d'équipement public et privé, relevés des activités économiques, détermination des directions de l'exode rural, délimitation de l'attraction des villes proches, etc. Grâce à ces informations j'ai dressé des cartes des aires de chalandises des villages de la région côtière et des contrastes de développement. Il m'est apparu une relative superposition entre la répartition des communautés dans l'espace et le niveau de développement des différents sous-espaces, ainsi que des anomalies dans l'organisation des aires de chalandises, également en fonction de critères communautaires. Tout en recueillant ces renseignements en apparence d'ordre technique (date de la promotion administrative, le nombre de fonctionnaires travaillant au village, etc.), j'ai pu rentrer dans l'intimité des villages et des communautés. Au cours des repas et des soirées, l'arak aidant parfois, les langues se sont déliées et le mystère syrien s'est dévoilé, à travers, notamment les multiples anecdotes que les Syriens racontent sur le gouvernement et la société, tel que celle – ci :

« Hafez El Assad rencontre François Mitterrand et lui demande combien gagne un ouvrier français et comment dépense-t-il son argent :

- « Un ouvrier français gagne 5 000 Francs par mois. Il dépense 1 500 F pour le loyer, 1 000 F pour la nourriture, 1 000 F pour les habits et le reste il en fait ce qu'il veut, on ne lui demande pas comment il fait pour les dépenser. La France est un pays libre », termine François Mitterrand ironiquement.

- « Et en Syrie combien gagne un ouvrier et comment dépense-t-il son argent ? » S'enquiert François Mitterrand auprès du Président syrien.

- « En Syrie, un ouvrier gagne 2 000 LS par mois. Il dépense 2 000 LS pour le loyer, 2 000 LS pour la nourriture, 2 000 LS pour les habits … ».

- « Mais cela fait déjà 6 000 LS », l'interrompt François Mitterrand.

- « Oui, mais, en Syrie, nous sommes un pays libre, nous ne lui demandons pas comment il fait pour se les procurer ».

Cette anecdote résume parfaitement ce qu'est le mystère syrien. Comment fait-on pour pallier les dysfonctionnements de l'Etat ? Tout simplement en s'appuyant sur des réseaux sociaux, gages de sécurités.

Dans les villes, je me suis particulièrement intéressé aux entrepreneurs privés et aux relations intercommunautaires. Quel est le rôle du secteur privé, en particulier depuis l'ouverture économique de 1991 ? Lorsque je fus introduit dans le milieu des entrepreneurs privés, j'ai été frappé par son caractère informel et sa discrétion manifestement voulue pour ne pas attirer l'attention de l'Etat. Ainsi, la véritable zone industrielle de Lattaquié ne se trouve pas à son emplacement officiel, c'est-à-dire à proximité de l'autoroute de Damas, mais dans les quartiers sunnites de la ville. J'y ai découvert des ateliers d'électronique, de textile, de chaussures … dans des caves ou au rez-de-chaussée d'immeubles d'habitation devant lesquels je passais fréquemment sans me douter qu'ils étaient de véritables ruches. L'organisation en réseau des entrepreneurs privés et leur souplesse contraste avec la hiérarchie et le fonctionnement bureaucratique du secteur public. Les relations entre les deux secteurs sont quasiment inexistantes, particulièrement dans la région côtière, où le secteur privé est l'apanage des Sunnites et celui public des Alaouites.

Le lecteur ne s'étonnera donc pas que je m'appuie sur une multitude d'entretiens pour étayer ma thèse. D'une part, je n'ai pas eu à ma disposition les références concrètes (enquêtes officielles, statistiques, recensements, etc.) qui m'auraient permis de donner à ce travail plus

de « rigueur scientifique ». D'autre part, si je les avaient eues, comme elles seraient venues presque exclusivement de l'Etat, je n'aurais abouti qu'à retranscrire la vision du Pouvoir.

Le plan

La Première Partie de ce travail est consacrée à l'analyse des structures spatiales de la région côtière. Quelles sont les influences de l'organisation spatiale de l'Empire ottoman sur les structures spatiales actuelles : répartition de la population, armature urbaine ? Quelles furent les mutations causées par la politique ba'athiste de développement ? Cette politique a eu des effets intégrateurs et désintégrateurs au niveau local, inhérentes aux contradictions du système socio-spatial dans les pays sous-développés. Globalement, cette politique a-t-elle permis de créer une région, dans le sens d'un espace fonctionnel organisé autour d'un pôle ?

La Deuxième Partie traite de la région côtière en tant qu'entité dans le processus historique d'intégration nationale. J'évoquerai successivement son intégration territoriale, politique et économique. Tout comme dans la Première Partie, il me faudra faire référence à l'histoire, en particulier à la création de l'Etat des Alaouites et à son intégration dans l'Etat de Syrie sous le Mandat Français. Pourquoi et comment d'une périphérie délaissée au sein de l'espace syrien est-elle devenue une « annexe technique » ? Sa position de seul débouché portuaire de la Syrie devrait contribuer à son intégration. Mais qu'en est-il réellement ? Quelle est l'articulation des ports avec le centre et quelles sont les conséquences possibles de ce rapport au Centre sur l'organisation spatiale de la région ?

Les deux premières parties m'ont permis de définir une région fonctionnelle, tant par ses structures internes que par sa relation au Centre. Mais quel est la signification de cette région pour la population. Ne serais-ce qu'une illusion de géographe ? Jean Bisson, dans un article consacré à la Libye s'interroge, après avoir défini les différentes entités régionales (Tripolitaine, Fezzan et Cyrénaïque) sur la pertinence de ce découpage :

> « N'est-il pas plus opérationnel de considérer la Libye comme la juxtaposition de blocs d'intérêts agrippés autour d'unités tribales focalisées sur une seule ville : Tripoli, attentifs à la présence dans une direction ministérielle du personnage influent de la tribu ? »[71].

---

[71] BISSON Jean : « La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 1997, p. 71 – 81.

Les réseaux alaouites de la *‘asabiyya* au pouvoir constituent le cordon ombilical entre la région côtière et l’Etat syrien. C’est ce lien qui organise la région côtière et détermine son intégration. Quelle est, dans ce cadre, la situation des autres communautés de la région côtière ? Comment les communautés non-Alaouites sont-elles intégrées dans la région ? La région côtière est-elle « victime » des réseaux sociaux ? Telles sont les questions de la Troisième Partie.



Figure 1 : La région côtière syrienne dans le territoire syrien.

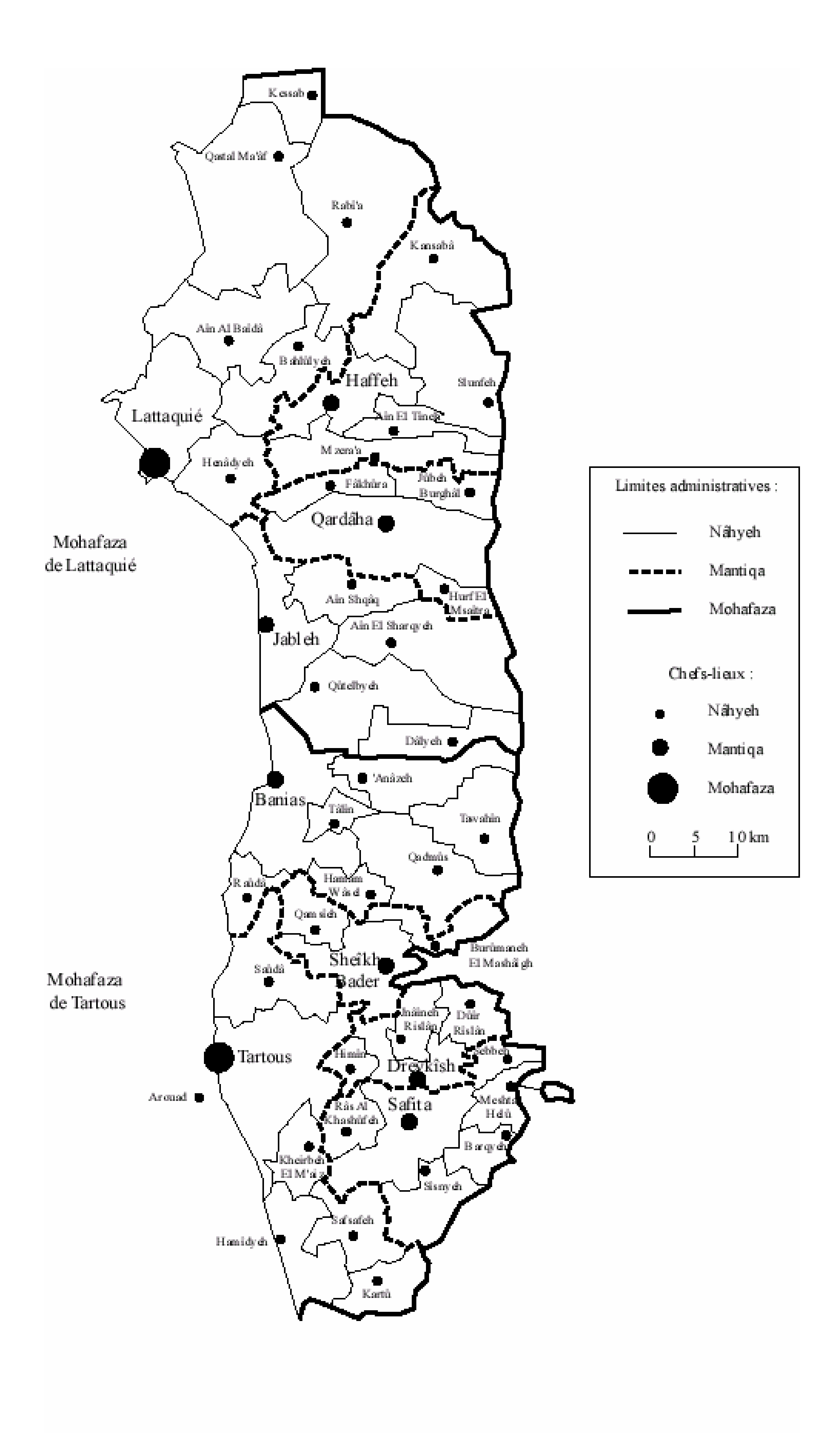


Figure 2 : L'organisation administrative des *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous en 1994.

Le relief et la morphologie de la région côtière syrienne

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je pense qu'il convient de décrire brièvement les caractéristiques du relief de la région côtière syrienne, car les éléments naturels, intégrés dans les pratiques sociales, peuvent être des atouts ou des servitudes[72].

Les montagnes que l'on rencontre sur le littoral syrien appartiennent à deux massifs différents. Au nord le Kosseir et sa périphérie : les collines de Baer et Bassît (photos 41, 42 et 46) appartiennent à l'Amanus. Ce relief est séparé par un accident tectonique du Djebel Ansaryeh, prolongement septentrional du Liban, dont il est également séparé par un accident tectonique au niveau de la trouée de Homs.

Le Djebel Ansaryeh : une barrière méridienne

Le Djebel Ansaryeh est un massif dissymétrique, sa retombée orientale est constituée par un abrupt de plus de 1000 m (photos 35, 37 et 38), correspondant à un horst, tandis que la retombée occidentale s'incline en pente douce vers la mer. La partie orientale du massif, qui est également la zone sommitale est constituée par le calcaire jurassique, dur, soulevé en horst. Quant à la partie occidentale, il s'agit de strates de marnes (cénomanien éocène et sénonien), le pendage de ces strates est assez fort au contact de la plaine côtière, mais il s'atténue rapidement, cette partie du massif a un aspect tabulaire, néanmoins entaillé par de nombreux ravins, dans lesquels coulent des torrents temporaires. Une faille méridienne sépare le massif en deux parties. De part et d'autre l'aspect du massif et le contact avec les régions environnantes changent.

Au nord de la faille méridienne, la montagne a été plus soulevée, on y trouve les plus hauts sommets, dont le point culminant : le Nebî Yûnes, 1568 m, 40 km à l'est de Lattaquié. Le plateau cénomanien vient buter sur le horst, lui-même en situation de horst vis-à-vis de la plaine côtière. Les ravins qui l'entaillent sont étroits et profonds, le plateau est souvent réduit à des serres.

---

[72] LE BERRE Maryvonne : « Territoire », in BAILLY Antoine édit., *Encyclopédie de Géographie*, Economica, 1995, Paris, pp. 601 – 621.

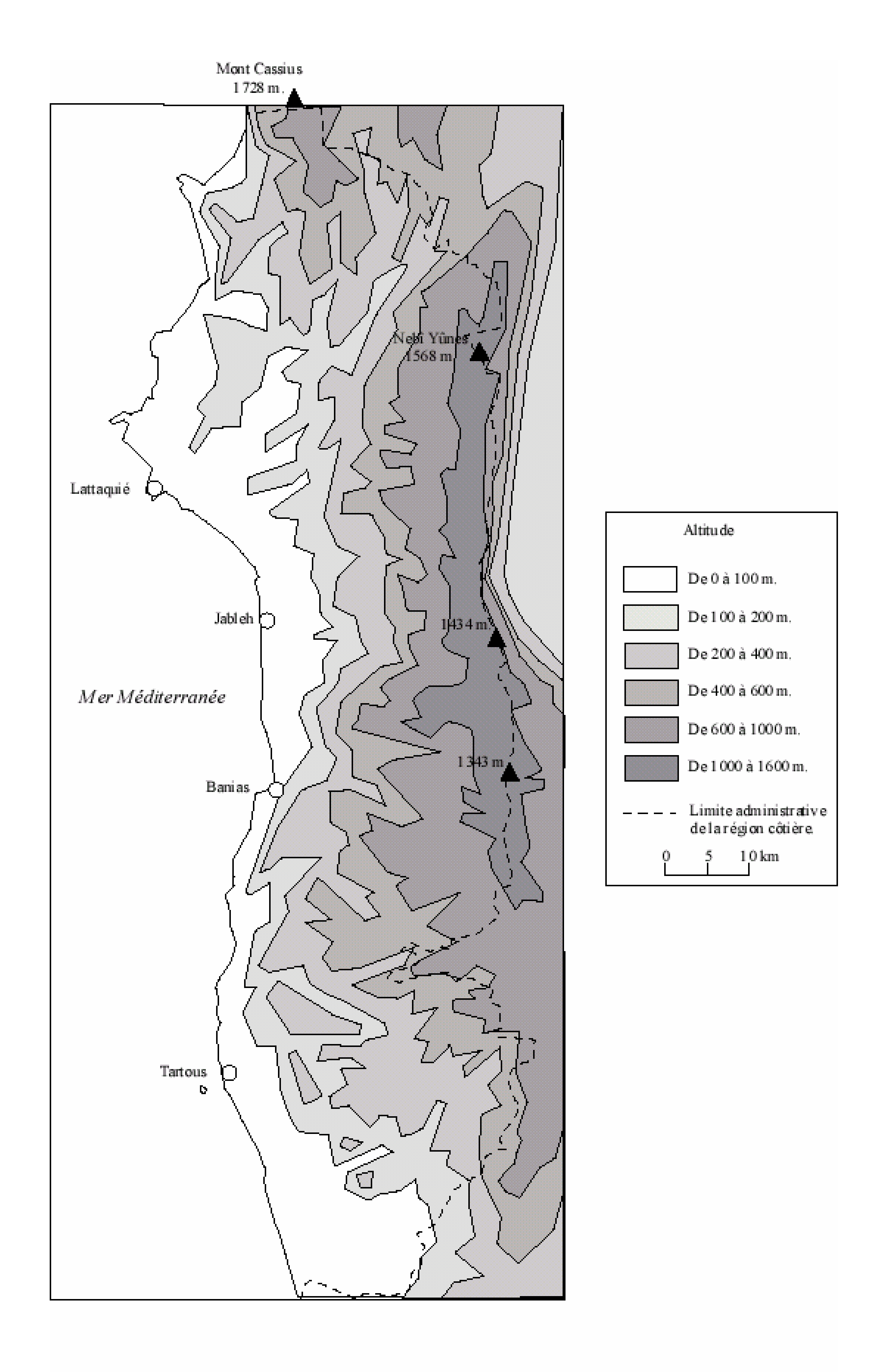


Figure 3 : Le relief de la région côtière syrienne

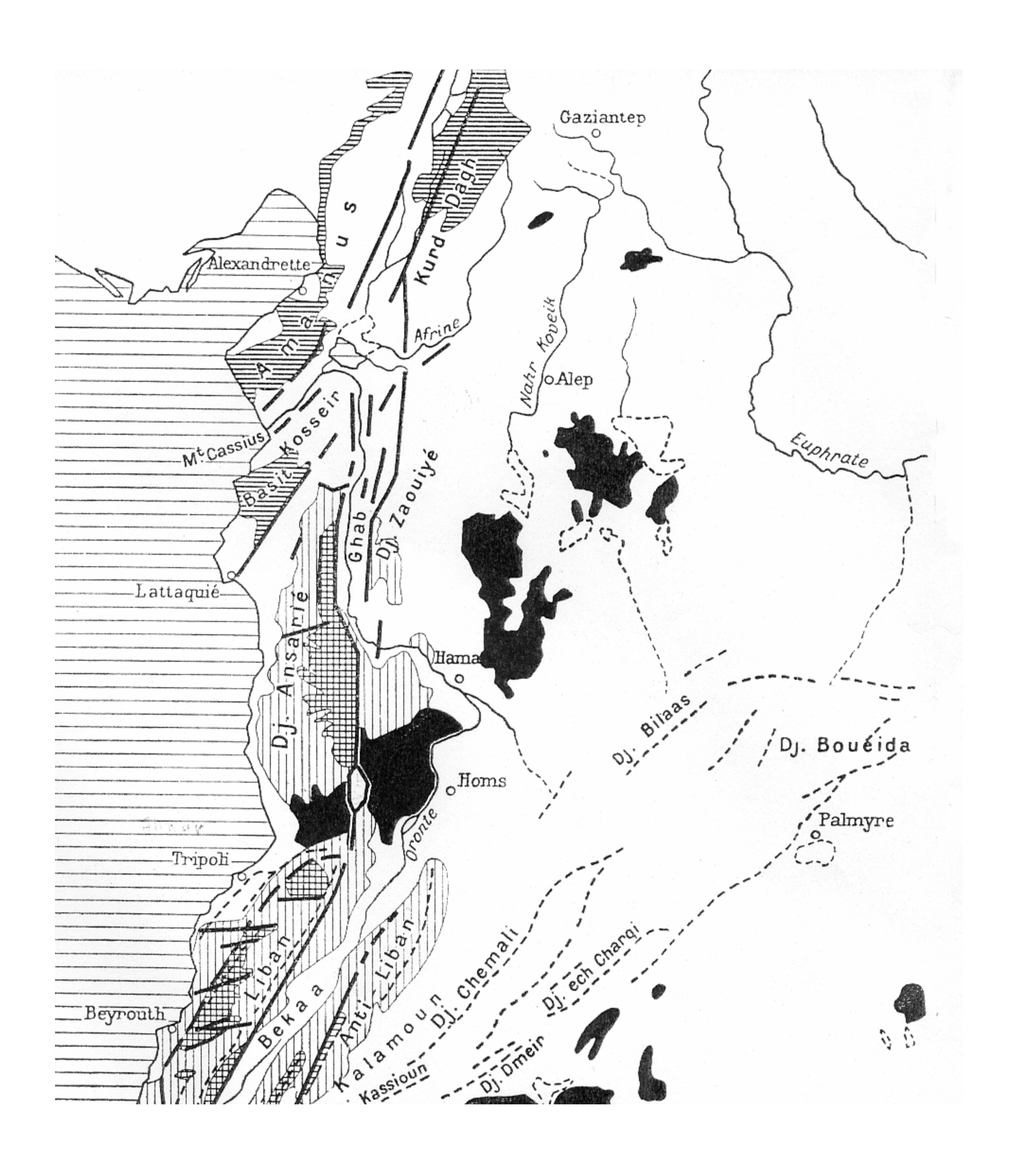


Figure 4 : Croquis structural de la Syrie occidentale et du Liban (d’après Jean Dubertret).

Au sud de la faille, l’altitude maximale du Djebel ne dépasse pas 1200 m, le contact avec le plateau cénomanien se fait en douceur et non plus sous la forme d’un horst (coupe structurale). Le plateau est plus large, il s’avance jusqu’à la mer, la plaine littorale est alors réduite à un ou deux kilomètres de large, tandis qu'au nord, cette dernière est large d’une dizaine de kilomètres au niveau de Jableh. Moins soulevé le plateau cénomanien est aussi moins profondément entaillé par les ravins, les communications sont plus faciles qu’au nord où les forts dénivelés condamnent presque les relations nord – sud dans la montagne, à moins d’emprunter la ligne de crête.

Au sud de la faille méridienne, la dissymétrie du massif Ansaryeh s’estompe peu à peu. Au niveau de Tel Salhab, la dépression du Ghab cède la place à une région de collines. L’abrupt oriental est moins brutal, il finit par disparaître vers Meshta Helû, lorsque le Djebel Ansaryeh entre en contact avec le plateau basaltique du Djebel Helû.

La barrière nord : Bassît et le Kosseir.

Au nord du Nahr El Arab et à l’est du Nahr El Kebîr Shemâlî (photo 39), nous nous heurtons aux premiers contreforts de l’Amanus. La périphérie sud de ce massif est constituée par des collines de roches vertes (gabbros et serpentine). Elles s’élèvent graduellement du sud-ouest vers le nord-est, atteignant 860 m d’altitude à Ghabât Frûlûk (les forêts de Frûlûq) jusqu’aux pentes calcaires du Kosseir. A l’extrémité nord de notre région, le Mont Cassius domine de ses 1728 m la région collinaire de Bassît. Les pentes décharnées du Mont Cassius (ou Djebel Aqqra en arabe, c’est à dire le Mont « chauve ») contrastent avec l’abondante couverture forestière de Bassît.

L’hydrographie a entaillé profondément cette zone, ce qui accentue l’impression de relief malgré la relative faiblesse de l’altitude. Dans la partie est, les cours d’eau qui prennent leur source en Turquie sont captés par l’accident tectonique dans lequel coule le Nahr El Kebîr Shemalî As Shemâlî. A l’ouest de petits fleuves côtiers se jettent dans la Méditerranée, en suivant une direction plutôt nord-est sud – ouest.

Une plaine littorale étroite

Le littoral syrien, sur ses 180 km, possède les différents types de paysages littoraux que compte la Méditerranée. Au sud, la plaine du Akkar (photos 1 et 2) constitue la partie occidentale de la trouée de Homs, entre le Djebel Ansaryeh et le Liban. La plaine du Akkar dans sa partie syrienne est large d'une vingtaine de kilomètres avant de rencontrer les collines basaltiques du seuil de Tell Kalakg. Vers le nord, la plaine se rétrécie progressivement au contact des premiers contreforts du Djebel Ansaryeh, au niveau du Château de Yahmûr (une quinzaine de kilomètres au sud de Tartous), une forteresse croisée bâtie sur une butte témoin ; la plaine est alors réduite à 5 km de large. De Tartous à Banias, la plaine littorale ne dépasse pas deux kilomètres (photo 3), le plateau de Dahar Safrâ, recouvert d'épanchements basaltiques domine la mer d'une centaine de mètres à moins de deux kilomètres du littoral. Au sud de Banias, le massif basaltique, où les Hospitaliers construisirent la forteresse de Marqab, ferme la plaine littorale et la côte jusqu'à présent sableuse devient rocheuse sur une longueur de quelques kilomètres.

Au nord de la baie de Banias, nous trouvons la plaine de Jableh, large d'une dizaine de kilomètres dans son extension maximale et longue d'une vingtaine de kilomètres (photo 5). Nous sommes en présence d'un amphithéâtre dont les travées sont occupées par des fleuves côtiers qui alimentent la plaine. Entre Jableh et Lattaquié, la côte est sableuse, quelques lagunes mal asséchées contribuent à rendre le littoral insalubre. A quelques kilomètres à l'est, des collines peu élevées, formées par des grés tendres et des argiles de la fin du tertiaire, assurent la transition avec le plateau cénomanien.

La plaine littorale au nord de Lattaquié forme une petite région fermée à l'est et au nord par un plateau calcaire qui la domine d'une centaine de mètres. A partir du village de Shamyeh, le plateau atteint la mer, formant une côte à calanques, avec des falaises d'une cinquantaine de mètres de haut entre Wadi Qandîl et Um Al Tûyûr. La plaine côtière disparaît alors jusqu'à Alexandrette. Les pentes du massif collinaire de Bassît, du Kosseir et du Mussa Dagh, premiers contreforts de l'Amanus plongent directement dans la mer (photo 8). A la frontière turque, le Mont Cassius culmine à 1728 m à seulement quatre kilomètres du rivage.

PREMIERE PARTIE

LA REGION COTIERE SYRIENNE ET LE POUVOIR DE L'ETAT

Xavier de Planhol, dans son ouvrage : *les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam* nie l'existence de région dans le monde arabo-musulman jusqu'au XX^{ème}, en raison des conditions historiques :

> « La structure régionale traditionnelle de l'islam était fondée depuis les bédouinisations médiévales sur les discontinuités. Des noyaux restreints où une vie rurale satisfaisante s'était conservée étaient séparés par de vastes espaces voués aux parcours, aux régressions et aux ravages. La prépondérance des espaces artificiellement désertifiés faisait obstacle au tissage des interconnexions locales qui forment la trame complexe des unités régionales. Le seul type d'organisation régionale était la région urbaine, c'est à dire, la zone d'influence et de domination d'une ville sur la campagne environnante »[73].

L'opposition entre les villes et la campagne, que soulignent d'autres auteurs, tel Jacques Weulersse, et les zones de parcours nomades auraient empêché la création de région. Cette vision du monde musulman est aujourd'hui dépassée, comme le prouvent des travaux récents. La thèse de Mohamed Dbyat[74] montre clairement que la Syrie centrale a tous les attributs d'une région polarisée par un doublet urbain : Homs et Hama. Le monde arabe n'est plus « un archipel de centres urbains séparés par des aires rurales vivant à leur rythme »[75]. Les politiques de développement impulsées par les Etats-nations depuis leur indépendance ont contribué à la régionalisation dans le monde arabe, comme le soulignent Jean Bisson et Pierre Signoles dans leur contribution à l'ouvrage de Jean François Troin *Le Maghreb, hommes et espaces* :

> « L'éclatement des cadres anciens est aujourd'hui chose faite si leurs marques dans l'espace demeurent en maints endroits parfaitement visibles. Partout, en Tunisie, en Algérie et au Maroc, du Tell au Sahara, des foyers littoraux, aux zones intérieures, les Etats nationaux impriment une logique unificatrice, qui ne signifie cependant nullement atténuation des disparités régionales – bien au contraire. Les multiples agents qui contribuent actuellement à l'organisation de l'espace sont-ils, dans ces conditions, susceptibles de favoriser l'émergence ou la structuration de nouveaux ensembles régionaux »[76].

Qu'en est-il de mon espace de référence ? Les limites administratives des *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous déterminent-elles une entité régionale ? Avant de le définir, il n'est

---

[73] PLANHOL Xavier (de) : *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*, Flammarion, Paris, 1968, 442 p.
[74] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995.
[75] LAVERGNE Marc : Nouvelles territorialités, nouvelles identités dans le monde arabe, in *Le courrier du CNRS*, n°82, pp. 79-82.
[76] BISSON Jean et SIGNOLES Pierre : « Nations et régions : vers une nouvelle structuration de l'espace au Maghreb », in TROIN Jean François : *Le Maghreb, hommes et espaces.* Armand-Colin, Paris, 1987.

pas inutile de préciser le sens du mot « région » ainsi que d'évoquer les problèmes particuliers de l'adaptation de ce concept dans le Tiers Monde.

Quelques précisions sur la notion de région

« Hors de la maille de gestion « région » n'est donc pas un concept opératoire en géographie, mais tout au plus une notion vague que seul éclaire le contexte, et qui ne mérite pas les actives querelles auxquelles son emploi donne lieu »[77].

Je trouve que cette remarque de Roger Brunet a le don de clarifier le débat sur le thème de la région. La région homogène, la région fonctionnelle, la région historique, la région culturelle …. Aucune définition n'usurpe le qualificatif de région, puisque c'est le contexte qui lui donne sens. Dans le cadre d'une étude sur l'intégration d'un sous-espace dans un espace national, il est préférable d'aborder la région en tant qu'espace fonctionnel, telle que la définit Bernard Kayser : « Des liens existant entre ses habitants, une organisation autour d'un centre doté d'une certaine autonomie et une intégration fonctionnelle », dans cette définition, il n'est pas fait mention de la taille de la région.

Les liens existants entre les habitants peuvent être culturels, ethniques, religieux … Il est des régions comme l'Alsace et la Bretagne qui ont conservé un fort sentiment identitaire malgré le nivellement opéré par plusieurs siècles de francisation, sous la république, comme sous la monarchie. Dans la plupart des région française, ces liens ont disparu, le sentiment identitaire correspond davantage à un sentiment de devenir commun qui peut provenir de l'organisation fonctionnelle de la région autour de son centre. Le centre apparaît comme la métropole régionale, donc disposant d'une certaine autonomie vis à vis de la capitale nationale. S'agit-il d'une économie politique ou économique ? Dans les Etats centralisés, l'autonomie politique des métropoles de provinces est quasi nulle. En France, le centralisme jacobin a réduit Lyon, Bordeaux et Nantes à l'échelon de Moulins ou de Vesoul par la départementalisation. Quant au pouvoir économique des grandes villes françaises, il est loin d'être équivalent à celui des villes allemandes, capitales de Länder. L'intégration dans une économie globale en Europe est ambiguë, car désormais le cadre national est dépassé. Les régions sont intégrées à l'économie européenne, voir à l'économie mondiale. D'autre part il

[77] BRUNET, Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé : *Les mots de la Géographie,* Reclus – La Documentation française, Paris, 1997, p. 423.

existe une dissociation fréquente entre l'économie du pôle central et celle de l'économie de l'espace régional qu'il est censé animer, comme le montre Pierre Veltz dans « Mondialisation, villes et territoires ». La mondialisation de l'économie, la spécialisation des entreprises sur les segments où elles sont les plus productives, le recours aux flux tendus aboutissent à une mise en réseau des métropoles interconnectées par des moyens de communication rapides (TGV, avions) et une relégation du reste du « territoire régional » au rôle d'espace de loisir. Cette mutation économique modifie l'organisation de l'espace et les concepts géographiques traditionnels tel que celui de région.

Il reste à préciser la taille de la région. Un espace organisé autour d'un centre peut être d'une taille extrêmement variable, si on considère une petite ville marché ou une métropole de province. D'ailleurs Roger Brunet considère le « pays » ou « quartier rural »[78] comme une région. Traditionnellement, les géographes situent la région entre le national et le local. Je pense qu'Etienne Juliard en a donné la meilleure définition dans les Annales de Géographie, voici près de quarante ans : « le dernier niveau où se structurent et se coordonnent les différentes forces intervenant au niveau économique et social avant le niveau national »[79]. C'est cette échelle que je retiendrai pour définir la région côtière syrienne.

La région dans le Tiers Monde

Dans les pays du Tiers monde, la mondialisation de l'économie crée des distorsions du même type que celles que nous connaissons en Europe. Elles sont plus accentuées en raison des écarts de revenus considérables de la population et de l'existence au préalable d'un double circuit économique : traditionnel et moderne. Dans le cas de pays comme la Syrie, la mondialisation de l'économie n'a encore que peu d'influence sur l'économie nationale et les structures spatiales, car le secteur moderne se limite à quelques industries exportatrices (Adidas et Benetton), et à l'import – export. L'économie est restée traditionnelle, tournée vers le marché intérieur, à l'exception des produits primaires qui demeurent la principale source de devises (phosphates, coton, céréales, pétrole …). La dichotomie majeure au sein de l'économie se trouve plutôt entre le public et le privé. Si bien qu'en Syrie nous sommes face à un triple circuit économique : le public, le privé moderne et le privé traditionnel. Nous

[78] BRUNET Roger : « Le quartier rural, structure régionale », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1969, p. 81 – 100.
[79] JUILLARD Etienne : « La région, essai de définition », *Annales de Géographie*, n°287, p. 483 – 499.

sommes toujours en Syrie dans un processus d'intégration nationale impulsé par l'Etat et protégé de l'extérieur par une politique économique relativement protectionniste. Les problématiques énoncées par Milton Santos au début des années 1970 sur les rapports entre ville et région dans les pays sous-développés demeurent valables en Syrie.

D'après Bernard Kayser, les liens existants entre les habitants, les relations et les caractères communs (ethnique, linguistique …) sont à la base de cohésions spatiales remarquables, « mais ils ne suffisent pas à produire une région, s'ils ne sont pas créateurs d'une organisation économique et sociale »[80]. Or dans les pays du Tiers Monde le sous-développement représente un profond handicap pour la production régionale. La faiblesse des moyens de communication, le sous-équipement des villes, la faiblesse du pouvoir d'achat limitent les échanges. D'autre part les écarts de revenus dans la population « créent un fonctionnement socialement ségrégatif de l'espace commercial »[81]. La hiérarchisation des centres urbains et leur accès est radicalement différent en fonction des catégories sociales. En Syrie, j'ai remarqué une autre distorsion, en fonction du facteur communautaire. Les ruraux Alaouites se rendent plus facilement dans les bourgs chrétiens que dans les bourgs sunnites. A l'échelle nationale. Les Arméniens et les Sunnites sont tout autant attirés par Alep que Damas, tandis que les Alaouites rejettent la métropole sunnite du nord de la Syrie, et sont quasi exclusivement tournés vers Damas. Jacques Fontaine a mis en évidence ce phénomène dans sa thèse sur la wilaya de Béjaïa[82], en Algérie. Malgré le volontarisme de l'Etat algérien, la coupure entre la ville arabe et la campagne kabyle s'est perpétuée.

La nature des relations ville – campagne influence l'intégration régionale. Le débat sur la ville prédatrice ou animatrice dans les pays sous-développés, qui opposait Yves Lacoste et Bernard Kayser dans les années 1960, ne me semble pas dépassé. La ville est un relais du pouvoir politique et économique, par conséquent, ses relations avec la campagne sont dictées par la volonté de l'Etat de diffuser les effets de la croissance sur l'ensemble du territoire et de réduire les inégalités villes campagne ou bien de favoriser la concentration du surplus dans quelques lieux privilégiés, en général la capitale.

---

[80] Bernard Kayser cité par Milton SANTOS : *Les villes du Tiers Monde*, Génin, Paris, 1971, p. 159.
[81] SIGNOLES Pierre : *L'espace tunisien*, fascicule de recherche n°15, URBAMA, 1984, p. 716.
[82] FONTAINE Jacques : Villages Kabyles et nouveaux réseau urbain, URBAMA, Fascicule de Recherches n°12, 1983, 273 p.

L'Etat apparaît comme l'agent privilégié du développement[83] ; pour Alain Touraine : « Le développement est impulsé par l'Etat, cela ne peut être une classe sociale, car elle se place dans un système de rapports sociaux »[84]. Sylvie Brunel reconnaît également le rôle fondamental de l'Etat « dans le développement ou le non-développement d'un pays »[85]. L'arrivée au pouvoir, dans plusieurs pays arabes, de groupes d'officiers issus de la petite bourgeoisie rurale permit d'enclencher un processus de développement, en libérant l'Etat de la tutelle du capitalisme étranger et de l'influence des élites traditionnelles, en particulier l'aristocratie foncière dont la domination sur la campagne était responsable de son archaïsme.

Le but de cette première partie est de démontrer l'unité régionale de l'entité socio-spatiale constituée par les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous. Le premier chapitre est consacré aux structures spatiales héritées et leurs influences. Le deuxième chapitre traite de la politique volontariste de l'Etat dans la région côtière . Le troisième chapitre analyse les conséquences du projet étatique sur l'organisation de l'espace régionale. La conclusion fait le point sur la pertinence du terme de région côtière. La démographie ne fait pas l'objet d'un chapitre particulier, car je trouve cela ennuyeux. J'ai préféré lier son étude à l'histoire, la politique et l'économie. Par conséquent les aspects démographiques sont distribués dans les trois chapitres.

La publication du recensement de 1994 me permet de fournir des informations récentes sur la répartition de la population et sa dynamique. Malheureusement, je ne dispose pas de données récentes quant aux migrations intérieures. Les données sur les migrations intérieures ne sont plus accessibles depuis 1970. Pour combler les carences de l'appareil statistique syrien à l'échelon local, j'ai procédé à des enquêtes personnelles, souvent clandestinement lorsque le sujet abordé était trop délicat. Ce fut le cas, en particulier, pour déterminer la répartition des différentes communautés confessionnelles de la population. Les données du recensement ne contiennent plus de référence à la religion depuis 1960. Comme je l'ai

---

[83] Pour Pierre George, le développement est « un processus tendant à la fois à la diffusion harmonieuse des effets de la croissance dans la société et à l'acquisition d'une autonomie de croissance » (GEORGE Pierre : *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 1993, p. 136). Le développement, par sa connotation qualitative, se distingue de la croissance qui n'est que l'augmentation de la dimension économique (indices de production). Le développement est avant tout social, il se mesure par l'augmentation du niveau de vie, de l'éducation, de l'espérance de vie. Certes il est induit par la croissance économique, mais surtout par une répartition plus égalitaire des richesses au sein de la société. Le développement implique dans les pays du Tiers monde une modification des structures sociales qui les sclérosent et des mécanismes de domination économique.
[84] TOURAINE Alain : *Les sociétés dépendantes,* Duculot, Paris, 1976, 260 p.
[85] BRUNEL Sylvie : *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, PUF, Paris, 1995, p. 19.

expliqué en introduction, je pense que l'organisation communautaire de la société syrienne est un facteur pertinent pour comprendre la production d'espace en Syrie. L'impossibilité de se référer à des sources précises ne doit pas le faire rejeter par les chercheurs. La présence de la communauté alaouite est une des caractéristiques majeures de la région côtière. Elle est indissociable de son évolution historique, et par conséquent, géographique :

> « Pour être compréhensive et explicative, la géographie humaine ne peut pas s'en tenir à la seule considération de l'état actuel des choses. Il lui faut envisager l'évolution des faits, remonter dans le passé, c'est-à-dire recourir à l'histoire »[86]

[86] DEMANGEON A. : « Une définition de la géographie humaine », in *Problèmes de géographie humaine*, Paris, 1942, pp. 33-34.

CHAPITRE I

LA REGION COTIERE : UN ESPACE MARQUE PAR L'OPPOSITION PLAINE - MONTAGNE.

La région côtière se caractérisait jusqu'au début du XX^ème^ siècle par un fort antagonisme économique et religieux, comme le rappelle justement Xavier de Planhol dans *Les nations du Prophète* [87] :

« Si ces villes[88] ont étendus sans peine leur emprise sur les plats pays environnants, elles ont contrôlé d'autant plus difficilement les paysans montagnards que l'individualisation sectaire poussait ceux-ci à la révolte »[89].

Cette situation n'était pas particulière à ces deux pays, puisque au Maghreb également, nous trouvions avant la colonisation une opposition entre les plaines et les montagnes, à la différence que ici, le facteur ethnique remplaçait celui confessionnel.

Cette opposition séculaire continue de marquer les organisations régionales au Sud de la Méditerranée, car le processus de littoralisation que connaissent les pays riverains de celle-ci est beaucoup plus récent sur la rive sud qu'au Nord. D'autre part, il n'existait pas en France (sauf peut-être l'épisode des Camisards dans les Cévennes) ou en Espagne d'antagonismes communautaires comme on en trouve au Liban ou en Syrie. Ces deux élément assurent la permanence de structures spatiales héritées de l'Empire ottoman au Machrek et de la colonisation française au Maghreb[90].

Par conséquent, un retour sur le passé s'avère indispensable pour analyser l'espace géographique actuel, car comme le souligne Pierre Signoles :

---

[87] PLANHOL Xavier (de) : *Les nations du Prophète*, Fayard, Paris, 1993, 894 p.

[88] Xavier de Planhol cite l'ensemble des villes du Proche – Orient, quelles soient sur la côte : Tripoli, Lattaquié, Acre ou dans l'intérieur : Jérusalem, Damas, Homs, Hama, Alep, etc.

[89] PLANHOL Xavier (de) : *op. cit.*,1993, p. 157.

[90] COTE Marc : *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion, Paris, 1988, 362 p.

« Les structures spatiales, certaines d'entre elles tout du moins, offrent une grande capacité de résistance au changement ; elles peuvent perdurer alors que la formation sociale qui les a façonnées s'est dissoute ou s'est transformée »[91].

Il ne s'agit pas de retracer l'histoire de la région côtière depuis l'Antiquité phénicienne, mais seulement de comprendre quelle est, historiquement, la nature du clivage plaine - montagne, quelle organisation spatiale particulière il a engendré sous l'Empire ottoman et quelle est son influence actuelle sur les structures de l'espace régional, tel que l'armature urbaine ainsi que la répartition et la dispersion de la population.

I - LE CLIVAGE PLAINE LITTORALE – DJEBEL ANSARYEH.

Dans son ouvrage *L'Algérie ou l'espace retourné*[92], Marc Côte affirme que, dans l'Algérie pré-coloniale « Les densités des grands ensembles montagneux étaient supérieures à celles des plaines ». Les chiffres du premier recensement de 1896 le confirmaient encore : « Les plus fortes densités sont constituées par la Grande et la Petite Kabylie, avec des chiffres de 80 à 100 hab./km^2, localement 150, alors que les plaines littorales ne dépassent pas globalement 50, les bassins intérieurs 30, les hautes plaines de l'Est 18 »[93]. Ce constat rejoint celui de Dominique Chevallier sur le Mont Liban[94], qui estime sa densité à plus de 80 hab/km^2, au milieu du XIXème siècle, tandis que les plaines intérieures et littorales voisines, en dehors des noyaux urbains, ne dépassaient pas 20 hab/km^2. Quant au Djebel Ansaryeh (la montagne alaouite), il possédait une densité moyenne de 50 hab/km^2 en 1933[95], alors que la densité n'était que de 20 hab/km^2 dans la *Ma'amoura*[96]. Ces densités élevées pour des massifs montagneux ne peuvent s'expliquer que par des conditions historiques particulières, liées à la fonction de refuge qu'ont pu jouer, les massifs à certaines époques certains groupes de la population.

---

[91] SIGNOLES Pierre : *op. cit.*, 1984, p. 959.
[92] COTE Marc : *op. cit.,* 1988, 362 p.
[93] COTE Marc : *op. cit.*, 1988, p. 39.
[94] CHEVALLIER Dominique : *La société du Mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europ*e, Paris, 1971.
[95] D'après le dénombrement de la population de l'Etat des Alaouites de 1933.
[96] La *Ma'amoura* est la partie de la Syrie intérieure habitée par les sédentaires ; elle s'oppose à la *Badya* occupée par les Bédouins.

A - Les contrastes plaine - montagne dans le bassin méditerranéen au XIX[ème] siècle.

Pour les sociétés anciennes qui disposaient de faibles moyens techniques, la montagne était plus aisée à mettre en valeur que la plaine. Les forêts étaient faciles à défricher, les sols bien égouttés et l'étagement de la végétation favorisait la polyculture associée à l'élevage. Les plaines littorales étaient loin d'être aussi favorables :

« Les eaux de cours d'eau secondaires s'infiltrent dans les alluvions, et la surface du sol s'assèche. En s'approchant du niveau de base, on retrouve une zone où la nappe phréatique affleure pendant l'hiver, donc périodiquement inondée, et ainsi on passe aux marécages littoraux que le fleuve n'a pas encore colmaté de ses alluvions »[97].

Sans aménagement, les plaines alluviales méditerranéennes sont peu favorables à la vie humaine. Les inondations temporaires empêchent la construction de villages, les eaux stagnantes sont cause de malaria. Dans sa thèse sur les paysans du Languedoc au XVIII[ème] siècle, Emmanuel Le Roy Ladurie[98] décrit le littoral languedocien comme la zone la plus insalubre qui soit dans le royaume de France ; la mortalité infantile y atteignait des records. Ainsi, l'assainissement et l'aménagement des plaines littorales méditerranéennes exige-t-il une organisation politique et des capitaux que seules les villes ou les Etats peuvent fournir.

1 - Les plaines sont aménagées par les villes.

L'agriculture des plaines littorales répond aux exigences des villes[99], car ce sont elles qui ont financé et dirigé leur mise en valeur, lors de la colonisation agricole qui s'est produite au cours des XV[ème] et XVI[ème] siècles. La forte augmentation des populations citadines et la reprise du commerce méditerranéen à partir de la Renaissance stimulèrent les cultures d'exportation dans la périphérie des villes portuaires : oliviers, vignes, céréales. Des ceintures d'oliveraies apparurent au XIX[ème] siècle autour de Lattaquié et Tartous en Syrie ; quant à Tripoli du Liban, Saïda et Jaffa, elles s'entourèrent d'orangeraies. Les propriétaires citadins embauchèrent pour leurs exploitations des montagnards chassés par le trop-plein démographique chronique. Ces derniers travaillaient comme métayers, *khâmes*[100] le plus souvent, ou comme saisonniers à l'époque des moissons et de la cueillette des olives.

---

[97] BIROT Pierre et DRESCH Jean : *La Méditerranée et le Moyen – Orient, Tome I*, PUF, Paris, 1956, p. 107.
[98] LE ROY LADURIE Emmanuel : *Les paysans de Languedoc*, Flammarion, Paris, 1977, 383 p.
[99] BRAUDEL Fernand : *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippes II*, Paris, A. Colin 1949, 1160 p.
[100] Le *Khâmes* ne perçoit qu'un cinquième de la récolte car il ne fournit que le travail. Au sud de la Méditerranée, la récolte était divisée en cinq parts égales qui équivalent au travail, au sol, aux semences, au matériel et au bétail de culture.

En France, en Espagne, en Italie, la présence d'un Etat fort et le dynamisme commercial des villes portuaires incitèrent les bourgeoisies urbaines à mettre en valeur les terres littorales dès le début du XVIII[ème] siècle. Au contraire, dans l'Empire ottoman c'est une régression culturale qui se produisit à la même période. Suite à des crises internes dues à des défaites militaires, en particulier face à l'Autriche, et à des querelles de succession, l'autorité du pouvoir central ottoman s'est beaucoup relâchée à la fin du XVIII[ème] siècle. Cette carence du pouvoir central permit aux pachas locaux de mettre en coupe réglée les provinces. Des bandes, régulières ou non, ravageaient les campagnes en toute impunité. Cette situation nous est décrite pour la région de Lattaquié par d'abondants rapports consulaires que Jacques Weulersse résuma sobrement par ces phrases :

« Le pays était alors (fin XVIII[èm] ou début XIX[ème] [101]) livré à une anarchie totale : chefs de bandes et gouverneurs se disputent le privilège de le piller consciencieusement. Le chef-lieu lui-même, Lattaquié, est en perpétuelle émeute : rivalités confessionnelles et conflits de personnes l'ensanglantent régulièrement ; janissaires et Albanais tiennent la campagne »[102].

La montée en puissance des potentats locaux, outre les troubles qu'elle engendre, provoqua une dégradation des condition de vie des paysans et par conséquent des moyens de production. Dans les grandes latifundias, le « paysan se trouvait asservi et privé de tout droit, ce qui a conduit à l'abandon de l'entretien des réseaux d'irrigation et de drainage des plaines qui sont redevenues marécageuses, et utilisées comme terrains de parcours »[103]. Le développement de la malaria, dû aux eaux stagnantes, amoindrit et affaiblit les populations locales, ce qui compromet pour une longue période les efforts de reconquête agricole des terres littorales. Pour certains auteurs marxistes, tel Samir Amin[104], c'est la nature même de l'Etat ottoman qui rendait inévitable le déclin de l'agriculture dans les plaines :

« Du point de vue de l'Etat, les classes productives : paysans, artisans, commerçants, ouvriers … avaient pour fonction principale d'assurer le maximum de surplus à la bureaucratie gouvernante, souvent au risque de se trouver elles mêmes à la limite de la survie. En raison de cette conception étroite de la vie économique, il est arrivé que les provinces où il y avait une tradition de grands travaux publics d'hydraulique notamment, comme

---

[101] Jacques Weulersse ne précise par exactement la date de ce rapport consulaire. WEULERSSE Jacques : *op. cit*., Tours, 1940.
[102] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 113.
[103] PREVILAKIS Georges : *Les Balkans*, Nathan, Paris, 1996, 192 p.
[104] AMIN Samir : *La nation arabe, nationalisme et luttes des classes*, Editions de Minuit, Paris, 1976.

en Irak et en Egypte, soient laissées en ruines ; l'agriculture entra en décadence pour la plus grande misère de la population »[105].

Le système d'exploitation en plaine était l'obstacle majeur à la densification de la population rurale, en dehors de quelques zones de plantations et de cultures irriguées.

2 - Le système d'exploitation en montagne était plus favorable à la densification de la population.

Le système agraire en plaine se caractérisait par une dissociation structurelle entre les propriétaires du sol et ceux qui travaillaient la terre. Les liens qui reliaient les paysans à la terre étaient faibles, en raison de la précarité du statut de métayer. A l'opposé, certaines sociétés montagnardes pratiquaient une mise en valeur intensive fondée sur l'appropriation privative du sol et un fort attachement à la terre. Ce système se révélait beaucoup plus peuplant que celui des latifundias céréalières.

a) Montagnes agropastorales et montagnes paysannes.

Les montagnes méditerranéennes se répartissent en deux groupes : les montagnes agropastorales et les montagnes paysannes. Les premières sont habitées par des populations qui pratiquent l'élevage nomade et la céréaliculture extensive ; les densités de populations y sont faibles : une vingtaine d'habitants au kilomètre carré au maximum. Dans ce type de région, les liens du sang priment sur les liens créés par le partage d'un terroir commun et l'attachement au sol est peu assuré, car la terre possède un statut communautaire[106]. Ce système concernait par exemple les causses oranais et l'arrière-pays d'Annaba ; il se rencontrait aussi fréquemment dans les Balkans. Les montagnes paysannes se caractérisent par contre par une agriculture intensive et le statut privatif de l'exploitation familiale : c'est le cas, entre autre, de la Kabylie et des montagnes levantines.

En Kabylie, le système agraire traditionnel jouait sur la complémentarité des terroirs : « L'économie kabyle associait les terroirs céréaliers exigus des fonds de vallée, des versants arboricoles et les alpages sur les hauteurs pour le cheptel »[107]. Au Liban et dans le Djebel

---

[105] MANSOUR Fawzy : *L'impasse du monde arabe*, L'Harmattan, Paris, 1988, p. 91.
[106] COTE Marc : *Pays, paysages, paysans d'Algérie*, Editions du CNRS, Paris, 1996, 279 p. Dans le chapitre XV : « L'enracinement dans l'épaisseur sociétale », l'auteur compare deux espaces montagnards géographiquement proches (le massif de Collo et celui de l'Oued Zénati), mais très éloignés du fait de leur organisation sociale.
[107] COTE Marc : *op. cit*., 1996, p. 69.

Ansaryeh, la population jouait moins sur les complémentarités, car les plaines céréalières lui échappaient. En Kabylie et au Liban, l'arboriculture était la première activité agricole de la montagne : d'une part, en effet seuls, les arbres peuvent puiser assez profondément dans le sol l'eau qui s'y est accumulée durant l'hiver ; d'autre part, face à l'impossibilité de réaliser deux cycles de récoltes, il est le seul capable d'augmenter la production de terroirs exigus. Quant au Djebel Ansaryeh, il demeurait dans sa majeure partie dépourvu d'arboriculture. Moins par le fait de conditions hydriques défavorables que par les conditions sociales, comme je l'expliciterai plus loin.

Les différences d'organisation entre les différents terroirs sont la conséquence de conditions sociales et politiques particulières plus que des conditions naturelles, même si l'influence de ces dernières ne peut être totalement négligée.

b) La montagne alaouite : une montagne paysanne autarcique.

La montagne alaouite est plus démunie en eau que le Mont Liban, bien qu'elle reçoive des précipitations tout aussi abondantes[108]. C'est que la structure géologique du Djebel Ansaryeh n'est pas favorable à la constitution d'importantes réserves hydrauliques en montagne. Il ne possède pas, comme le Mont Liban voisin, cet horizon imperméable du crétacé inférieur qui permet à l'eau de ressortir en altitude sous la forme de sources pérennes et à fort débit [109]. Les eaux que reçoit le Djebel Ansaryeh percolent à travers le massif et forment des sources vauclusiennes au contact des plaines périphériques, telle la source du Nahr El Sîn[110]. Les torrents de montagne ne sont alimentés que durant les pluies ; dès que le sol est égoutté, le flot cesse. Quelques horizons imperméables seuls donnent naissance à de petites sources dont le débit varie en fonction de la capacité de rétention en eau des diverses strates géologiques.

---

[108] La région côtière syrienne est soumise au climat levantin, type dégradé du climat méditerranéen dans sa nuance orientale. Ce climat se caractérise par de fortes précipitations, plus de 1000 mm par an, concentrées entre décembre et mars avec une sécheresse estivale, troublée une fois tous les quatre ou cinq ans par quelques orages. L'été, le littoral est soumis aux vents méditerranéens humides, mais la fraîcheur de la mer conduit à une inversion thermique qui empêche les pluies de convection et même les pluies orographiques. Le ciel est souvent nébuleux, l'air contient plus de 90% d'humidité, la chaleur rend l'atmosphère pénible, le littoral possède alors les caractéristiques des déserts côtiers, tel le Namib. En hiver, les dépressions atlantiques qui balaient la Méditerranée d'ouest en est viennent se heurter aux massifs levantins, il se produit alors de violentes pluies, dont la durée et l'intensité s'élèvent avec l'altitude. La neige fait son apparition vers 1000 m, mais elle disparaît rapidement.

[109] PLANHOL Xavier (de) : *op. cit.*, 1995, p. 204.

[110] La source du Nahr El Sîn est située à 10 km au nord-est de Banias ; elle jaillit au pied des derniers contreforts du Djebel Ansaryeh, au contact de la plaine côtière. Son débit varie de 2 m^3/s à 7 m^3/s.

Si la faiblesse des ressources en eau limite les possibilités culturales, ce n'est cependant pas la cause majeure de l'archaïsme économique dans lequel était encore plongé le Djebel Ansaryeh, comme le constatait Jacques Weulersse, dans une analyse qui s'émancipait du déterminisme géographique de l'école vidalienne : « C'est la déficience de l'homme plus que celle de la nature qui enclôt la montagne dans son économie fermée, qui ne peut lui procurer qu'une perpétuelle misère »[111]. Dans sa description de la montagne alaouite Jacques Weulersse était frappé par la différence avec le Mont Liban voisin :

« Lorsqu'on parcourt le Massif Alaouite, ce qui frappe c'est l'absente apparente de l'homme ; nulle part on ne voit sa marque sur le paysage. Au Liban, la montagne a été humanisée : on aperçoit partout des maisons, des villages, des routes, des terrasses, des plantations, des jardins. Ici on ne voit que garrigues grises ou maquis sombre : cette garrigue, ce maquis, voilà les « champs du montagnard ». Il s'est contenté de débroussailler les croupes les moins abruptes et de pousser son araire sur les terrains les moins rocailleux. Souvent même le défrichement reste incomplet ; le laboureur contourne les plaques rocheuses, les arbres et même les gros buissons »[112].

De semblable descriptions furent faites par les autres personnes qui connurent à la même époque le Djebel Ansaryeh, en particulier les militaires français, dont les témoignages écrits de leurs missions fournissent de précieuses indications : « Par el Mouroudj, Dar el Yous et Jobé, guidés par des indigènes alaouites, mes amis, au milieu d'une brousse aussi vierge que terriblement sauvage, je gagne Aramu »[113]. Outre le fait que ce rapport confirme les descriptions de Jacques Weulersse, il indique que les routes n'existaient pas dans le massif alaouite, preuve par conséquent, que les Ottomans ne le contrôlaient que formellement.

Malgré la dureté des conditions de vie, la densité de population était plus élevée dans la montagne alaouite dans la plaine côtière, car le paysan était responsable de ses terres. Même lorsqu'il était métayer d'un agha de la montagne, ce dernier avait besoin de sa coopération active pour tirer un bénéfice des maigres lopins de terres, ce qui laissait à l'exploitant une grande autonomie et pérennisait son statut de métayer quasiment à vie. Les droits que les paysans acquéraient sur les terres les distinguaient de leurs homologues des plaines céréalières, travailleurs anonymes des latifundias. Les droits ne pouvaient être aliénés à la

---

[111] WEULERSSE Jacques : *Paysans de Syrie et du Proche - Orient*, Gallimard, Paris, 1946, p. 325.
[112] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1946, p. 273.
[113] LA ROCHE (de) Jean : « Notes sur les débuts de notre occupation du territoire des Alaouites », *L'Asie française*, 1931, p. 373.

bourgeoisie citadine, car « privés des moyens de coercition[114] que la machine gouvernementale met à leur disposition dans le plat pays, n'osant s'y aventurer, elle (la bourgeoisie) ne saurait y faire respecter ses « droits » de propriété et d'usure »[115]. L'isolement garantissait au paysan le bénéfice de son labeur, ce qui lui permettait de nourrir un grand nombre d'enfants. La montagne apparaissait aussi comme un refuge, une protection, face à l'appétit des collecteurs d'impôts et autres autorités.

B - Le Djebel Ansaryeh est une montagne refuge.

Au sud de la Méditerranée, on constate que les montagnes sont le plus souvent peuplées par des populations différentes des Arabes sunnites qui occupent les plaines environnantes, et en particulier les villes. La différence est ethnique au Maghreb (Berbères), confessionnelle au Machrek (Maronites, Druzes et Chiites duodécimains au Liban, Alaouites dans le Djebel Ansaryeh, Zaïdites au Yemen, Yézidis dans le Sindjar).

1 - Critique du concept de montagne - refuge.

Xavier de Planhol, dans *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam* [116] a développé le concept de « montagne -refuge ». Au Maghreb, l'installation et le maintien des populations berbères dans les montagnes seraient la conséquence des invasions hilaliennes qui ont ravagé l'Afrique du Nord du XIème au XIVème siècle[117]. La vie sédentaire aurait été éliminée des plaines par l'élevage nomade et les querelles tribales qui firent régner l'anarchie jusqu'à la conquête ottomane. Les montagnes seraient alors restées les seuls îlots de résistance paysanne grâce aux défenses naturelles qu'elles constituent. Xavier de Planhol insiste aussi sur le fait que les dromadaires, ne supportant pas le froid qui règne en altitude, cela rend les montagnes difficilement accessibles aux nomades. Malgré le retour de la sécurité, avec la colonisation française, les Kabyles furent contraints de demeurer en montagne où la

[114] Le relief escarpé et l'absence de routes rendaient difficiles les expéditions en montagne pour la gendarmerie ou les hommes de main recrutés par les propriétaires. Privés de la force, ces derniers n'avaient plus aucun moyen de pression sur les paysans.
[115] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, Paris, 1946, p. 261.
[116] PLANHOL Xavier (de) : *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*, Paris, 1968, 442 p.
[117] « Au milieu du XIème siècle, le sultan fatimide du Caire déchaîna sur le Maghreb un fléau sans précédent en y envoyant, pour châtier cette province lointaine devenue trop indépendante, de grandes tribus de nomades arabes, Beni Hilal, suivis bientôt des Beni Solaïm et Maquil. « Ils se précipitèrent sur l'Ifrikya (=Tunisie) comme une nuée de sauterelles, abîmant et détruisant tout ce qui se trouvait sur leur passage », a écrit Ibn Khaldoun . La steppe tunisienne fut touchée au XIème siècle, puis au XIIIème siècle, la plaine du Chélif, le piémont méridional de l'Atlas. « A la même époque, les sultans almohades, en déportant eux-mêmes des tribus arabes dans les plaines du Maroc atlantique, y avaient introduit le ver dans le fruit. Encore riche et peuplé à l'avènement des Mérinides au milieu du XIIIème siècle, le Maroc, dans les trois siècles qui suivirent, sombra dans l'anarchie. » PLANHOL Xavier (de) : *op. cit.*, 1995, p. 315.

population s'est rapidement densifiée, les terres fertiles des plaines ayant été accaparées par les colons.

Au Levant (figure 5), les montagnes étaient pratiquement vides jusqu'à la conquête musulmane. Elles devinrent des lieux de refuge pour les différentes sectes chrétiennes et musulmanes qui s'accordaient mal avec la religion du pouvoir, le Christianisme orthodoxe puis l'Islam sunnite. Les Maronites, installés à l'origine dans la région de Homs, en Syrie, gagnèrent le Nord Liban à la fin du VIII^{ème} siècle et y transférèrent le Patriarcat en 939. Ils furent rejoints au XI^{ème} siècle par les Druzes, lesquels, après s'être installés dans l'Hermon, gagnèrent le Chouf. Le Djebel Ansaryeh devint le refuge des Alaouites au XI^{ème} siècle, lorsque les réactions seldjoukide et ayoubide[118] entraînèrent des persécutions à l'égard des différentes sectes chiites qui avaient prospéré en Syrie.

Au Yémen, les tribus de la montagne, se convertirent au zaïdisme[119] au IX^{ème} siècle. La défense naturelle que constituait le relief leur permit de résister aux Ayoubides, puis aux Mamelouks et aux Ottomans. Ces derniers restèrent cantonnés dans la plaine côtière et ne purent pénétrer qu'épisodiquement dans le haut pays. Les populations montagnardes échappaient ainsi à l'impôt, et, au XIX^{ème} siècle, à la conscription :

« Les lieux escarpés ont toujours été l'asyle de la liberté. En parcourant la côte de Syrie, on voit le despotisme des Turcs s'étendre sur les plages et s'arrêter, vers les montagnes, au premier rocher, à la première gorge facile à défendre » (Mémoire des voyages au Levant du Baron de Todt) [120].

---

[118] Au milieu du XI^{ème} siècle, la Syrie tomba sous la dominations des Turcs seldjoukides, qui l'avaient arrachée aux Fatimides du Caire. Les sultans seldjoukides avaient fondé leur pouvoir sur l'autorité religieuse du calife abbasside sunnite ; par conséquent, ils imposèrent le respect du sunnisme hanafite. Au XII^{ème} siècle, les Ayyoubides, avec Saladin, détruisirent le califat fatimide (chiite) du Caire, conquirent la Syrie et persécutèrent les chiites.

[119] Fils du quatrième imâm chiite Alî Zayn al Abidîn, et petit fils de Husayn, Zayd lança en 740 une révolte contre les Omeyades ; peu suivi, il périt dans un combat de rue à Kûfa. Ses partisans se détachèrent de la branche chiite, et l'un de ses théologiens, Qâsim al Rassî, s'établit au Yémen, dont la population adopta la nouvelle doctrine. L'Etat zaydite du Yémen fut fondé en 897 par Yahyâ al Hâdi, petit-fils de Qâsim al Rassî. D'après RONDOT Pierre : « L'Islam dans la péninsule arabique », in BONNENFANT Paul édit., *La péninsule arabique d'aujourd'hui, Tome I,* Editions du CNRS, Paris, 1982, 379 p.

[120] Braudel Fernand : *op. cit.*,1949.

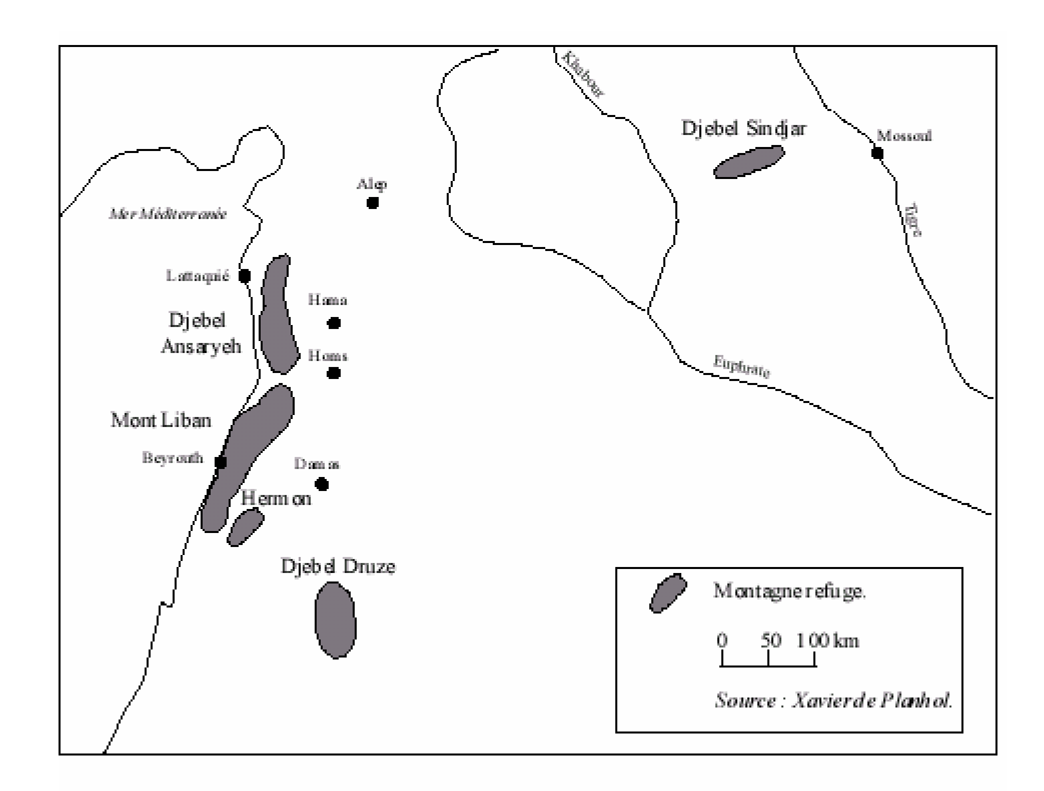


Figure 5 : Les montagnes refuges au Levant.

Le concept de montagne - refuge, foyer de résistance aux invasions arabes, tel que le définit Xavier de Planhol, a été critiqué par de nombreux auteurs. Alain Mahé[121], s'appuyant sur Jacques Berque, affirme que ce n'est pas le refoulement des populations qui a peuplé la montagne kabyle, mais que c'est son isolement qui lui a permis de garder une certaine indépendance vis-à-vis de l'administration centrale. Cette hypothèse ferait de la montagne kabyle un sanctuaire, comme le fut le Yémen zaïdite. Par contre, en ce qui concerne le Levant et le Djebel Ansaryeh, c'est bien de montagne refuge qu'il faut parler. En effet, ici, les populations se sont réfugiées dans des montagnes inhabitées, ce qui n'était pas le cas de la Kabylie, peuplée depuis l'Antiquité. Le flux vers la montagne n'était pas généré par des invasions, mais par une volonté d'échapper à des persécutions religieuses ou pour acquérir une liberté de nature économique que le système d'exploitation agricole en plaine leur refusait, d'autant plus que ces populations appartenaient à des sectes non reconnues et persécutées par l'Islam sunnite. Ainsi, à la fin du XVIII^{ème} siècle[122], des familles druzes vinrent s'installer dans un massif basaltique au sud-est de Damas, aux maigres ressources agricoles, et soumis régulièrement au *ghazou* des Bédouins afin d'échapper à l'exploitation des grands propriétaires terriens de la *Ma'amoura*. Ce massif, qui porte actuellement le nom de Djebel Druze, allait alors exercer son attraction sur les paysans druzes du reste de la Syrie, dont les conditions de vie se dégradaient à mesure que les potentats locaux s'émancipaient de la tutelle d'Istanbul.

2 - Les montagnes refuges ne sont pas des havres de paix.

Les montagnes refuges ne sont pas des havres de paix. D'une part, les Ottomans y faisaient régulièrement des incursions pour y lever des impôts ou exercer des représailles suite à des razzias pratiquées par les montagnards. D'autre part, les querelles entre communautés (Druzes et Maronites au Liban, Alaouites et Ismaéliens dans le Djebel Ansaryeh) ou entre tribus et clans au sein d'une même communauté, ensanglantaient régulièrement les montagnes – refuges. Dans le Djebel Ansaryeh, les archives ottomanes[123] révèlent l'existence d'un conflit entre deux tribus : Kalbyeh et Mahaliba, qui se termina par l'expulsion de la montagne de la deuxième au milieu du XIX^{ème} siècle. Au début du XIX^{ème} siècle, les Alaouites et les Ismaéliens entrèrent en conflit pour une question de terres. En 1808, les Alaouites prirent la

[121] MAHE Alain : *Anthropologie historique de la Grande Kabylie XIX^{ème} – XX^{ème} siècle*, thèse de Doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1994, 548 p.
[122] NOUSS Ibrahim : *La population de la Syrie, étude démographique*, thèse de doctorat, Paris, 1951, 630 p.
[123] DOUWES Dick : « Knowledge and oppression ; the Nusayriyya in the late ottoman period », *La Shia nell impero ottomano*, Actes du colloque de l'Académie du Lincei, Rome, 1991, p. 149 – 169.

forteresse ismaélienne de Masyaf et massacrèrent les habitants du bourg ; les Ismaéliens auraient été expulsés du Djebel Ansaryeh à cette date, si l'arrivée du Pacha de Damas n'avait pas contraint les Alaouites à se replier[124].

La pression démographique dans la montagne obligeait les populations à descendre dans les plaines environnantes ou à émigrer. Les Alaouites furent utilisés par les grands propriétaires de Hama pour reconquérir les terres agricoles sur les parcours des bédouins, et par les notables citadins de Lattaquié, Jableh et Tripoli pour assainir la plaine littorale. Régulière en période de paix, la décharge démographique se produisait brutalement lors de conflits. Les Maronites, vainqueurs en 1861, chassèrent les Druzes d'une partie de la montagne libanaise vers le Djebel Druze. Dans la première moitié du XIXème siècle, les Ismaéliens, face à la pression des Alaouites, quittèrent le centre du Djebel Ansaryeh, où ils étaient installés depuis le XIème siècle. La majorité de la communauté partit s'installer dans les steppes, à l'est de Hama, où ils relevèrent en 1848 de ses ruines la ville de Salamyeh, leur capitale historique détruite par les Mongols au Moyen-Age et abandonnée depuis lors.

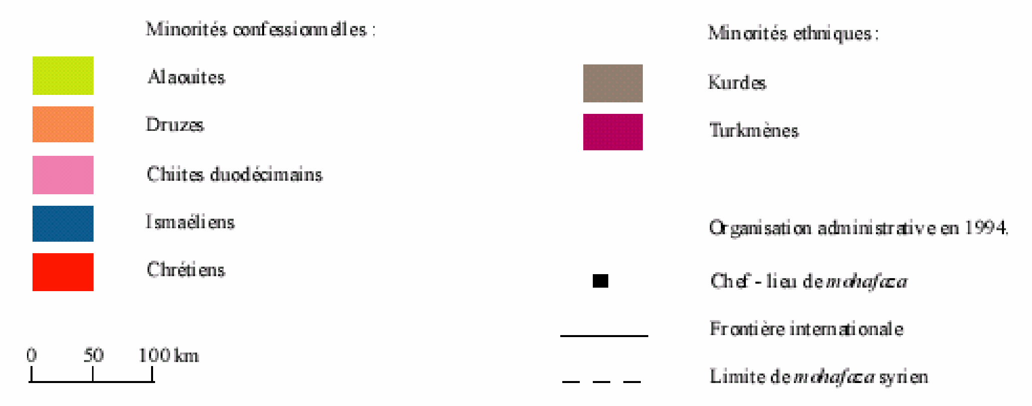
Le Djebel Ansaryeh était, pour les Alaouites, un refuge face aux persécutions religieuses et à l'exploitation économique qui régnait dans les plaines. Ce n'était pas un refuge des plus sûrs, car y sévissaient les querelles tribales et les luttes inter-communautaires principalement. Malgré l'hostilité qu'ils rencontraient en dehors de leur massif, les conflits ou la faim poussaient les populations Alaouites à quitter leur « refuge », pour trouver du travail dans les plaines. Les conditions économiques auxquels elles étaient soumises ne leur permettaient guère de s'accroître, car les latifundias des plaines étaient à l'image des villes de la première révolution industrielle : « mangeuses d'hommes ».

II - LES STRUCTURES SPATIALES HERITEES DE L'EMPIRE OTTOMAN.

Le système d'exploitation que les villes exerçaient sur la plaine côtière contribuait à maintenir la montagne dans l'isolement. Cette absence de rapports économiques entre les villes de la plaine et la montagne n'était pas simplement dû à un désintérêt de la bourgeoisie citadine pour un espace inutile. Il se doublait d'une opposition communautaire séculaire entre les Alaouites et les Sunnites.

---

[124] BARRES Maurice : *Une enquête au pays du Levant*, Plon, Paris, 1923, 340 p.



Source : D'après la carte des communautés ethniques et confessionnelles des Etats du Levant sous Mandat français. Service géographique de l'Armée du Levant. Date inconnue.

Figure 6 : La répartition des communautés confessionnelles et ethniques au Liban et en Syrie sous le Mandat Français.

Sous l'Empire ottoman, les différences entre les sujets n'étaient pas fondées sur des critères ethniques, mais religieux. Le système du *millet*[125] reconnaissait une certaine autonomie interne aux communautés chrétiennes et juive, sous la direction de leurs autorités spirituelles. Les Musulmans par contre qu'ils soient sunnites, shi'ites duodécimains ou ismaéliens, appartenaient tous à l'*Umma* (la Communauté des Croyants), c'est-à-dire au *millet* musulman. Les sectes musulmanes hétérodoxes - druze, yézidi et alaouite - n'avaient pas de reconnaissance juridique et n'appartenaient pas au *millet* musulman, du fait de leurs doctrines et de leurs pratiques jugées hérétiques par les ulémas.

Ce système confessionnel, modernisé sous le Mandat français, devint la base des institutions politiques de la Syrie et du Liban. En 1953, il fut aboli en Syrie par le Président Chichakli, à la différence du Liban où il perdure[126]. Mais bien que les communautés confessionnelles ne possèdent plus de statut officiel en Syrie, la population continue de s'y référer et le régime d'Hafez El Assad d'utiliser ses ressources[127] pour se maintenir au pouvoir. Par conséquent, l'étude des différentes communautés de la région côtière s'avère être un préalable à celle de l'espace, en tant que fondement de son organisation sociale. Il existe de nombreuses références en ce qui concerne les Sunnites, les Chrétiens et les Ismaéliens ; en revanche, les Alaouites demeurent peu connus, ce qui m'incite à leur consacrer un paragraphe particulier, tandis que je me contenterai de brèves évocations pour ce qui se rapporte aux autres communautés.

A - Les Alaouites : une communauté musulmane hétérodoxe.

A la différence des autres communautés qui se trouvent dans les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous, on ne retrouve guère la communauté alaouite en dehors du Djebel Ansaryeh et

---

[125] Dans l'Empire ottoman, le *millet* désigne une communauté organisée sur une base religieuse, et reconnue comme telle par l'administration impériale.

[126] Selon l'article 7 de la Constitution libanaise, les citoyens sont égaux en droits et en obligations. Mais, d'après l'article 95 : « Seuls les membres des 17 communautés libanaises peuvent accéder à la magistrature suprême et ceux de trois d'entre elles à l'une des plus hautes charges de l'Etat. Les membres des communautés plus petites ne peuvent pas obtenir plus d'un portefeuille ministériel. Quant à la loi électorale, elle se charge d'organiser l'affectation des sièges parlementaires entre les multiples communautés, selon les différentes circonscriptions. A travers elle s'institutionnalise un régime de représentation confessionnelle ». NAWAF Salam : « Individus et citoyens au Liban », in FADIA Kiwan, *Le Liban d'aujourd'hui*, Beyrouth, 1994, p. 147.

[127] « La segmentarisation qui organise la société syrienne n'a pas disparu après un demi-siècle de gestion républicaine laïcisante, contrairement à ce qu'avaient escompté les théoriciens de la modernisation dans les années 1950, contrairement aux vœux du législateur syrien qui effaça dans ces mêmes années la mention de l'identité communautaire des individus (à l'exception des Juifs) et en particuliers de celle des élus parlementaires ». PICARD Elisabeth, : « Critique de l'usage du concept d'ethnicité dans l'analyse des processus politiques dans le monde arabe », *Dossier du CEDEJ,* Le Caire, 1991, p. 71 – 74.

de ses environs immédiats. Au sein de la région côtière, ils représentent les deux tiers de la population, mais seulement 10 à 15% de la population syrienne totale.

L'origine de la doctrine alaouite reste obscure. Pour René Dusseaud[128], les Alaouites seraient des descendants de Phéniciens ou de Chrétiens, qui auraient islamisé leur religion afin d'échapper aux persécutions. Cette hypothèse est réfutée par les intéressés qui s'affirment comme musulmans et descendants de tribus arabes.

1 - La religion alaouite est secrète.

La doctrine alaouite ou nosairi, du nom de son fondateur Muhammad Bni Nusayr Al Namiri, est apparue en Irak au XIème siècle. Comme tous les shi'ites, les Alaouites vénèrent Ali, au point qu'ils le considèrent comme Dieu :

« Chez les Alaouites, la transfiguration du personnage est poussée à ses extrêmes limites : il cesse d'être un homme pour devenir une émanation divine, si pure et si proche de la divinité ineffable elle-même, qu'elle se confond avec elle, il en est le sens, le Ma'ana. »[129].

Le Prophète Mahomet n'occupe qu'une place secondaire : il n'est que le voile, qui masque « le sens » incarné par Ali. Le troisième personnage de la trilogie alaouite est Salman, compagnon du Prophète, la « porte » de la connaissance. Ces trois personnages sont représentés par des symboles astraux : Ali est la lune, Mahomet le soleil et Salman le ciel. L'existence d'une « Trinité », dans la religion alaouite, fit penser à Henri Lammens[130] que les Alaouites étaient des Chrétiens qui s'étaient réfugiés dans la montagne lors de la reconquête musulmane. En fait, d'après Louis Massignon[131], cette trilogie est issue de l'antique gnosticisme astral de l'Orient, qui s'est maintenu en dépit du Christianisme et de l'Islam dans certaines sectes.

L'originalité de la doctrine tient dans la croyance en la réincarnation :

« Le fond des doctrines nusayries est une cosmogonie du type gnostique : au début des temps, les âmes des Nusayris étaient des lumières qui entouraient Dieu en le louant ; puis elles se sont révoltées contre lui en doutant

---

[128] DUSSEAUD René : *Histoire et religion des Nosairis*, Paris, 1900, 211 p.
[129] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 55.
[130] LAMMENS Henri : « Les Nosairis. Notes sur leur histoire et leur religion », *Etudes religieuses*, Paris, 1899, n°461.
[131] MASSIGNON Louis : « Nusairï », in *Encyclopédie de l'Islam*, tome III, Paris, 1936, p. 1030.

de sa divinité. Alors, elles ont été précipitées des hauteurs du ciel et exilées sur la terre, où elles sont enfermées dans des corps matériels et condamnées à la métempsycose, temporaire pour les élus, éternelle pour les condamnés »[132].

La religion alaouite est de type initiatique, comme chez les Druzes. Les adolescents mâles sont instruits par un cheikh qui devient leur père spirituel ; ils jurent de ne jamais révéler les secrets de la religion sous peine de mort[133]. La religion populaire conserve des traces païennes, telle que la vénération des hauts lieux entourés d'arbres verts sous lesquels sont enterrés les grands cheikhs. Les Alaouites accordent de nombreuses vertus aux *ziara*-s, des marabouts dans lesquels sont placés les tombeaux des cheikhs : soigner la stérilité, faire en sorte que la moisson soit bonne … La population se rend dans ces hauts lieux le vendredi et lors des fêtes religieuses : (Achoura[134], 17 avril[135]…) Lors de ces rassemblements, des animaux sont sacrifiés à Dieu, la viande est consommée sur place ou distribuée aux pauvres par les cheikhs.

Leur croyance en la métempsycose, le caractère secret de la religion, l'absence de mosquée, la tolérance de l'alcool, le fait que les femmes ne soient pas voilées, sans oublier l'isolement et la pauvreté dans laquelle ils vivaient ont contribué à la diffusion de légendes infamantes :

« Le meurtre, le vol, le mensonge, la calomnie, la fornication et la pédérastie »[136]. La secte fut condamnée par les docteurs de l'Islam sunnite, tel Ibn Taymiyya, qui dans une célèbre fatwa, « jugea les Nusayyris plus infidèles encore que les idolâtres et déclara licite le Djihad contre eux »[137].

Du fait de leurs croyances et des accusations qui étaient portées contre eux, les Alaouites n'étaient pas reconnus comme Musulmans par les sunnites et les chiites duodécimains. Il fallut attendre une fatwa de circonstance[138], en juillet 1936, prononcée par une des plus hautes

---

[132] HALM H. : « Nusayris », in *Encylopédie de l'Islam*, tome VIII, Paris 1993, p. 150.
[133] Souleiman Efendi, un Alaouite d'Adana, converti au protestantisme, fut assassiné par ses coreligionnaires en 1863 pour avoir écrit un livre révélant les secrets de la doctrine alaouite.
[134] L'Achoura est, pour les Chiites, la fête commémorant l'assassinat des enfants d'Ali : Husseyn et Hassan.
[135] L'anniversaire de l'évacuation des troupes françaises en 1945 correspond curieusement avec la fête du printemps des Alaouites.
[136] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 57
[137] HALM H. : *art. cit*., 1993, p. 149
[138] Face à l'occupation française et anglaise, les autorités musulmanes prêchaient la réconciliation des diverses sectes pour lutter plus efficacement contre l'envahisseur. En 1936, l'intégration de l'Etat des Alaouites à la Syrie, exigée par les nationalistes syriens fut mal acceptée par l'aristocratie alaouite. Cette dernière préférait l'indépendance ou le rattachement au Liban. La reconnaissance de leur appartenance à la communauté musulmane devait pourtant, aux yeux des nationalistes, inciter les Alaouites à accepter leur intégration à la Syrie,

autorités sunnites de l'époque, le mufti de Palestine - l'imam Hajj Amin Al Husayni - pour que les Alaouites obtiennent officiellement leur reconnaissance comme musulmans. En 1973, sur l'insistance du Président Hafez El Assad auprès de l'Imam shi'ite du Liban[139], Musa al Sadr, les Alaouites furent enfin reconnus comme membres de la communauté shi'ite.

2 - Une organisation tribale fondée sur les solidarités de voisinage.

Les Alaouites, comme d'autres peuples des régions de montagne (Druzes et Métoualis[140]) sont organisés sur le mode tribal. Mais, à la différence des Bédouins, ce sont les solidarités de voisinage qui priment sur les liens du sang, en raison de leur caractère sédentaire. Ils sont divisés en plusieurs dizaines de tribus, elles-mêmes regroupées en quatre fédérations : Haddâdîn, Khayâtîn, Matawra et Kalbyeh (figure 7). Ces fédérations regroupent 80% des Alaouites de Syrie[141]. Politiquement, les fédérations n'existaient autrefois qu'en tant qu'unités guerrières, et elles ne disposaient pas d'organisations permanentes. Des distinctions religieuses, relatives à l'importance respective de la lune et du soleil, c'est - à - dire de Mahomet et d'Ali, dans le culte créent des différences entre les tribus dites *shamsites* (*shams* le soleil), Khayatîn et Haddâdîn, et *qamarites* (*qamar,* la lune), Kalbyeh et Matawra. Le drapeau de l'Etat des Alaouites durant le Mandat français comportait un soleil en son centre, ce qui témoignait de l'influence politique des tribus *shamsites* dans cet Etat fantoche.

L'appartenance à une fédération tribale est fondée sur le prestige et la croyance en un ancêtre commun, réel ou supposé. Les Alaouites prétendent qu'ils sont les descendants de tribus nomades arabes venues d'Irak. Mais il est difficile d'attester une telle hypothèse, car, « partout autour de la péninsule arabique, les nomades se sont arrêtés net devant les montagnes : par son relief, sa végétation, son climat même, le massif alaouite leur était hostile »[142].

---

ce qui fut réalisé le 9 septembre 1936. En outre il s'agissait de mettre un terme au prosélytisme des Jésuites qui tentaient depuis 1933 de convertir les Alaouites au christianisme.

[139] Lors de la promulgation de la Constitution syrienne de 1973, des émeutes éclatèrent, car il n'était pas précisé que le Chef de l'Etat devait être musulman. Certes, ce n'était qu'un prétexte pour combattre l'hégémonie des Alaouites, mais, pour désamorcer la crise, Hafez El Assad fut obligé de préciser que l'Islam était la religion du Chef de l'Etat. L'opposition sunnite s'empressa de contester l'appartenance des Alaouites à l'Islam. Assad fit valoir à l'iman chiite du Liban les bénéfices politiques qu'il pourrait retirer d'une fatwa de complaisance. KRAMER Martin : « Syria Alawis and Shi'ism », in KRAMER Martin, *Shi'ism, Resistance*, I.B. Tauris, Londres, 1990, p. 237 – 253.

[140] Le terme de Métouali définit les Chiites duodécimains du Mont Liban.

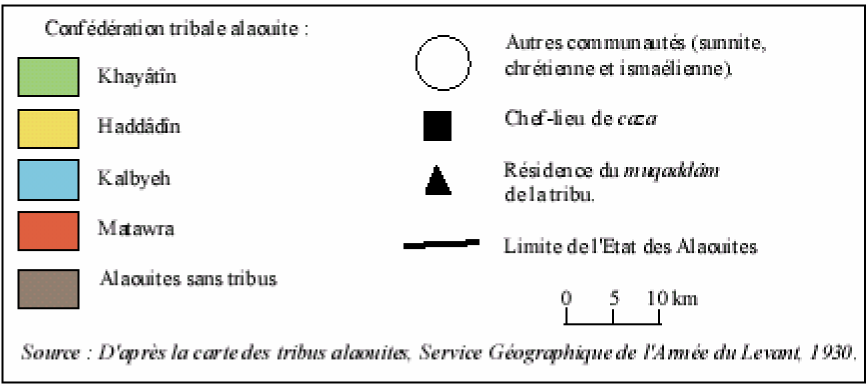
[141] CHOUET Alain : « L'espace tribal alaouite à l'épreuve du pouvoir », *Maghreb - Machrek*, n°147, 1995, p. 96.

[142] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 328.

Les Ottomans et les Français reconnaissaient une légitimité aux confédérations tribales en recherchant un interlocuteur privilégié dans la personne du *muqaddâm* (le représentant) de la fédération. Ce dernier n'était pas un personnage religieux, mais un chef de tribu, reconnu par ses pairs. Cette position était normalement héréditaire, mais la compétition entre les familles « nobiliaires » (*mashaîkh*) et les intrigues des Ottomans puis des Français faisaient que le titre changeait souvent de famille. La carte des tribus alaouites, dressée sous le Mandat français, montre que les fédérations tribales ne possédaient pas un territoire compact : les Khayatîn, par exemple, étaient divisés en trois principaux blocs :

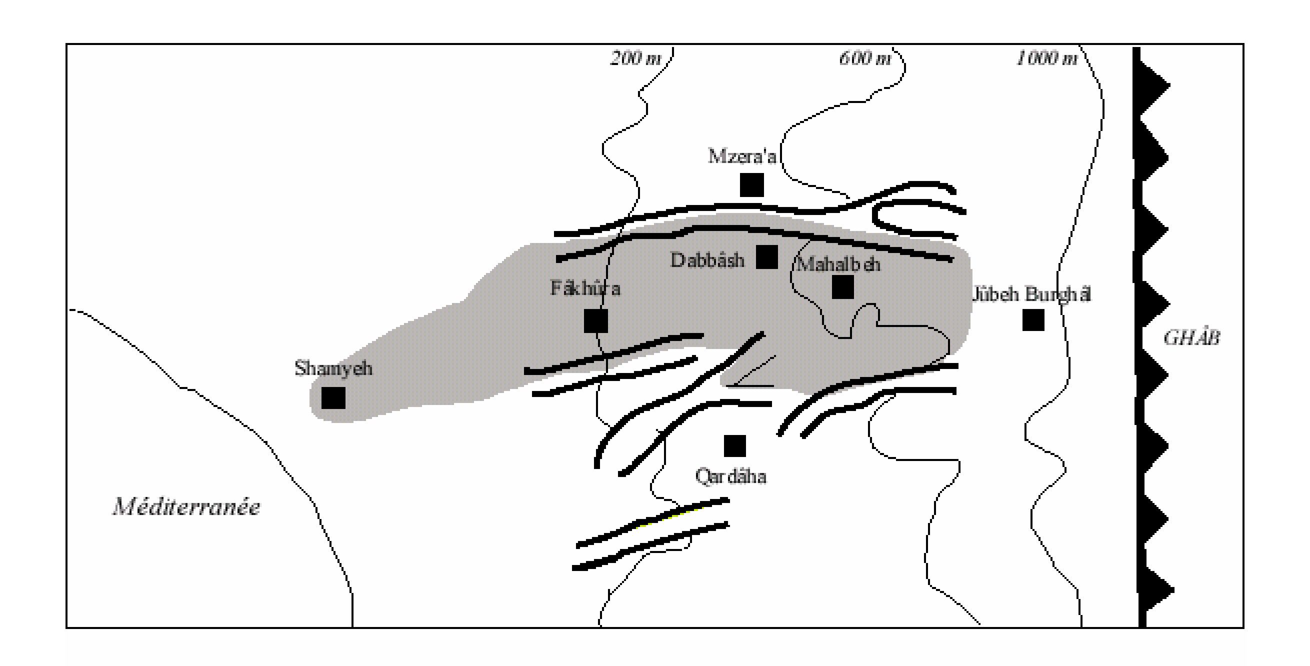
- Au sud du Djebel Ansaryeh, dans la plaine du Akkar et Djebel Helû.
- Au centre du Djebel Ansaryeh, dans l'arrière pays de Banias.
- Au nord-est du Djebel Ansaryeh, dans la montagne autour de Slunfeh et le Nord du Ghâb.

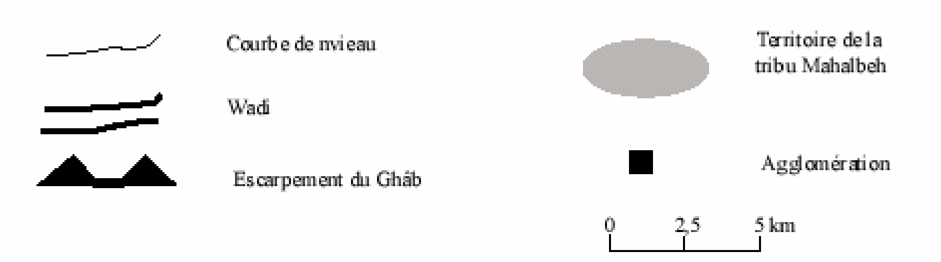
La cohésion de l'espace d'une fédération était assurée par de multiples réseaux de relations sociales privilégiées, en particulier institués et confortés par les alliances matrimoniales qui contribuaient à resserrer les liens distendus par la géographie. Par contre, chaque tribu qui constituait cette fédération, possédait un territoire qui s'individualisait nettement : un serre, un plateau, un groupe de collines, une portion de plaine, délimités par les multiples wadis qui découpent le Djebel Ansaryeh. Ainsi, la tribu des Mahalbeh, membre de la fédération des Haddâdîn, possède-t-elle un territoire allongé d'Est en Ouest sur une vingtaine de kilomètres et s'étalant sur cinq kilomètres de large, correspondant à un serre (figure 8).



Source : D'après la carte des tribus alaouites, Service Géographique de l'Armée du Levant, 1930.

Figure 7 : Les confédérations tribales alaouites sous le Mandat Français.





Sources : D'après la carte des tribus alaouites, Service Géographique de l'Armée du Levant, 1930.

Figure 8 : Le territoire de la tribu alaouite Mahalbeh.

3 - Une ethnicité extériorisée.

Selon Max Weber[143], une communauté se définit par la croyance subjective de ses membres en une origine commune. Pour les Alaouites, il s'agit de Muhammad Bni Nusayr al Namiri. La mémoire historique du groupe est véhiculée oralement par les cheikhs : le passé prestigieux de la secte, avant la réaction fatimide du XIII^ème^ siècle, puis les persécutions dont ils furent l'objet de la part des Sunnites, marquent la mémoire alaouite. Ibn Taimyya, qui déclara légitime la guerre sainte contre les Alaouites, est voué aux gémonies par leurs cheikhs.

L'impérialisme français a, comme pour la plupart des minorités au Levant, favorisé leur particularisme, en créant en 1920 un statut officiel « alaouite », distinct de celui des Musulmans sunnites et chiites, dans les Etats du Levant sous Mandat français. Ils bénéficièrent ainsi de juridictions spéciales, dont les premiers juges furent des chiites duodécimains venus du Liban, car les cheikhs alaouites n'étaient pas formés à l'époque aux pratiques judiciaires modernes. Dans le cadre du système électoral confessionnel, ils eurent des représentants dans les assemblées législatives des divers Etats du Levant sous Mandat Français. Dans l'Etat des Alaouites, ils possédaient la majorité des sièges et la Présidence leur était réservée.

Les Alaouites possèdent de nombreux signes de différenciation. Le plus visible est, chez les femmes, l'absence du *hijâb*. Dans la vie quotidienne, les hommes consomment librement de l'alcool, car elle n'est pas frappé d'interdit mais simplement déconseillée, selon leur interprétation du Coran : « Eloignez-vous de l'alcool et du jeu ». Traditionnellement, les villages et les quartiers alaouites ne possèdent pas de mosquée. Les hommes ne se réunissent pas le vendredi pour prier en commun. La prière est considérée comme une affaire personnelle et intérieure. Lors du Ramadan, peu suivi par la communauté, les cheikhs alaouites rompent le jeûne quelques minutes avant le coup de canon qui annonce le début de l'*îftâr* (le repas), pour marquer leur différence avec les Sunnites. Dans la vie quotidienne, les hommes portent un bracelet de tissu vert autour du poignet. Il s'agit d'un morceau du drap qui recouvre les cercueils des cheikhs dans les *ziara*-s (marabouts), censé éloigner le mauvais œil de la personne qui le porte. Les femmes combattent le mauvais œil avec des perles bleues incrustées dans leurs bijoux. Dans le langage, des expressions et des mots trahissent l'appartenance à la communauté alaouite : il s'agit en particulier de la prononciation de la

[143] WEBER Max : *Economie et Société*, Agora, Paris, 1971.

lettre *qaf*. Dans leur dialecte, les Alaouites prononcent le *qaf* comme en arabe classique, alors que les membres des autres communautés le prononcent comme le *hamzé*[144].

Le caractère de l'ethnicité est susceptible de changement en fonction de la nature du besoin que possèdent les groupes pour se distinguer[145]. L'accent alaouite, accent paysan, accent d'un minorité « hérétique », était caché avant la révolution ba'athiste. Depuis lors, il s'affirme haut et fort comme le symbole de l'appartenance à la caste au pouvoir. La pratique religieuse s'est modifiée avec l'accession d'Hafez El Assad à la Présidence de la République Arabe Syrienne. En tant que Chef de l'Etat d'un pays musulman, il assistait à la prière du vendredi et à celles qui avaient lieux lors de toute occasion religieuse, sous la direction d'un imam sunnite. Il a favorisé l'intégration des Alaouites dans la communauté musulmane par calcul politique, en faisant construire des mosquées dans les villages alaouites. Qardâha, le village natal d'Hafez El Assad, en compte cinq (pour seulement six mille habitants), dont l'imposante mosquée qui est dédiée à sa mère morte, en 1993, et le Mausolée de son fils aîné[146], Bassel El Assad, le « martyr – commandant parachutiste – ingénieur »[147]. Ce dernier fut même représenté, après son accident mortel de voiture, en pèlerin de la Mecque. Le pèlerinage est un des piliers de l'Islam, mais son obligation est peu respectée par les Alaouites ; c'est pourquoi une association, dirigée par un des frères du Président, Jamil Assad, est chargée d'offrir des pèlerinages aux cheikhs alaouites.

En 1997, Jamil Assad est semble-t-il allé trop loin dans sa promotion de l'Islam officiel au sein de sa communauté. Pour lutter contre l' «idolâtrie », il a fait détruire deux *ziara*-s de la plaine de Jableh par ses hommes de main. La population des villages alentour a pris les armes pour venger le sacrilège. Le Président a dû discrètement intervenir pour calmer les esprits et envoyer son frère en exil en France, durant un an. La réaction de la population alaouite montre qu'elle ne suit pas toujours la volonté politique d'Hafez El Assad. Son rapprochement avec les Sunnite, n'est pas très bien perçu par les cheikhs de la communauté. Si la communauté alaouite est capable de s'adapter, il semble cependant utopique qu'elle se dissolve dans le sunnisme ou le chiisme orthodoxe.

---

[144] Cette particularité permit aux Frères Musulmans de séparer, le 16 juin 1979, à l'école d'artillerie d'Alep, les élèves officiers alaouites des autres afin de les assassiner. Au Liban les Phalangistes reconnaissaient les Palestiniens en leur faisant dire le mot *banadûra* (tomate), qu'ils prononçaient, pour leur perte, *bandûra*.
[145]POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENANT Jocelyne : *Théorie de l'ethnicité*, PUF, Paris, 1995, 269 p.
[146] Bassel El Assad est mort en janvier 1994, dans un accident de voiture, tandis qu'il se rendait à l'aéroport de Damas. La terminologie officielle lui a décerné le titre de martyr, car il s'est tué alors qu'il « servait la patrie ».
[147] Les titres qu'on lui a donnés lors de son éloge funèbre, abondamment repris par les médias syriens et dans les discours officiels, ont fini par être synonymes de son nom.

B - La diversité communautaire de la région côtière.

Depuis l'arrivée du Ba'ath au pouvoir, en 1963, les recensements ne tiennent plus compte des appartenances ethniques et confessionnelles des citoyens syriens. L'idéologie ba'athiste combat le communautarisme en tant que facteur de division de la Nation arabe ; les dirigeants ne font jamais mention officiellement des Druzes, de Alaouites, des Kurdes, etc. Les toponymes qui y faisaient référence ont été changé : la Montagne Alaouite (Djebel Ansaryeh ou Djebel Alawî) est devenue la Montagne Côtière (Djebel Sahelyeh), la Vallée des Chrétiens (Wadi Nassara), au sud du Djebel Ansaryeh, la Vallée des Fleurs (Wadi Zahara). Les villages dont les noms exprimaient un caractère ethnique ou religieux furent rebaptisés : Slieb Turkman au nord de Lattaquié se nomme désormais simplement Slieb, selon la terminologie officielle. Dans ces conditions, il est inutile d'essayer d'obtenir de la part des administrations syriennes des renseignements quant à la répartition communautaire. J'ai donc utilisé des données antérieures à 1963, qu'il m'a fallu compléter par des enquêtes personnelles menées clandestinement.

Les deux principales sources sur la répartition communautaire dans la région côtière sont le *Répertoire alphabétique des villes, villages et hameaux* réalisé en 1925 par les autorités mandataires et le recensement de la population de 1947, qui a servi de base à la thèse d'Ibrahim Nouss : *La population de la Syrie, étude démographique* [148]. Le premier document fournit, outre la population par ville, village et hameau, l'appartenance communautaire des habitants, de la manière la plus précise qu'il soit : musulman sunnite, alaouite, ismaélien, arménien, grec orthodoxe, grec catholique, maronite, protestant, latin et juif. Dans le deuxième document, Ibrahim Nouss a listé pour la région côtière, tous les villages et hameaux non alaouites, en indiquant leur population par communauté parvenant ainsi à une précision comparable à celle du *Répertoire alphabétique des villes, villages et hameaux*. Je me suis basé sur ces deux documents pour établir la carte de la répartition communautaire de la région côtière en 1947 (figure 9). Elle demeure à peu de choses près toujours valable aujourd'hui pour le milieu rural, excepté le cas de quelques communautés chrétiennes qui résidaient dans des villages mixtes et qui ont disparu. Par contre, en ce qui concerne les villes, la composition communautaire a été bouleversée par l'exode rural.

[148] NOUSS Ibrahim : *op. cit.*, 1951.

1 - Les Alaouites sont majoritaires dans la région côtière.

En 1947, les Alaouites étaient 339 466 en Syrie, soit 11% de la population syrienne. Il est difficile d'évaluer leur nombre et leur proportion actuellement. Michel Seurat l'estimait à 900 000 personnes en 1980, soit également 11% de la population syrienne. En 1947, 68,7% des Alaouites de Syrie résidaient dans la région côtière. Dans cette dernière, les Alaouites étaient largement majoritaires (tableau 1) avec 63,2% de la population (22,1% de Sunnites, 13,6% de Chrétiens et 1,2% d'Ismaéliens). En dehors de la région côtière, la majeure partie des Alaouites vivait dans la partie orientale du Djebel Ansaryeh[149] (*mantiqa*-s de Tell Kalakh et de Masyaf) et dans une bande de territoires discontinus situés à l'est de l'Oronte : Alyate, Djerbûs, Sighûrîn, Abû Mendel, etc. Toutes ces populations sont originaires du Djebel Ansaryeh, dont leurs ancêtres furent chassés par la pression démographique à partir du XIX[ème]. Depuis le milieu du XX[ème] siècle l'exode rural les a conduis dans les villes (Homs et Hama), où ils constituent d'importantes minorités[150]. Damas, la capitale de la Syrie ne comptait que 4 200 Alaouites en 1947, provenant de la région côtière ou du Sandjak d'Alexandrette[151]. Depuis l'accession du parti Ba'ath au pouvoir, la population alaouite de Damas a fortement augmenté en raison de l'installation massive de militaires et de fonctionnaires alaouites avec leur famille[152]. Il existe également des communautés alaouites hors de Syrie, dans la région d'Adana[153], d'Antioche et de Tripoli, issues de l'émigration paysanne du XIX[ème] siècle.

---

[149] Au total, l'ex-Etat des Alaouites, qui comprenait aussi les deux *mantiqa*-s de Tell Kalakh et de Masyaf, concentrait 82% des Alaouites de Syrie.

[150] Alain Chouet affirme que la population de Homs est en majorité alaouite, mais il n'apporte aucune preuve. CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995.

[151] Après la cession du Sandjak d'Alexandrette à la Turquie en 1939, des dizaines de milliers de personnes quittèrent la région pour s'installer en Syrie. La communauté alaouite du Sandjak était davantage urbanisée que celle de Syrie. Elle comportait une élite intellectuelle importante, dont Wahib Ghanem et Zaki Harzouzi, deux fondateurs du parti Ba'ath, qui s'installèrent à Alep et à Damas.

[152] « Pourquoi les Alaouites ont-ils l'arrière de la tête plate ? Parce que leur mère n'arrête pas de les frapper à cet endroit avec sa main, en leur disant : « Va à Damas, mon fils ». Anecdote sunnite.

[153] En 1921, la population alaouite de Cilicie était estimée à 80 000 individus. WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, p. 60.

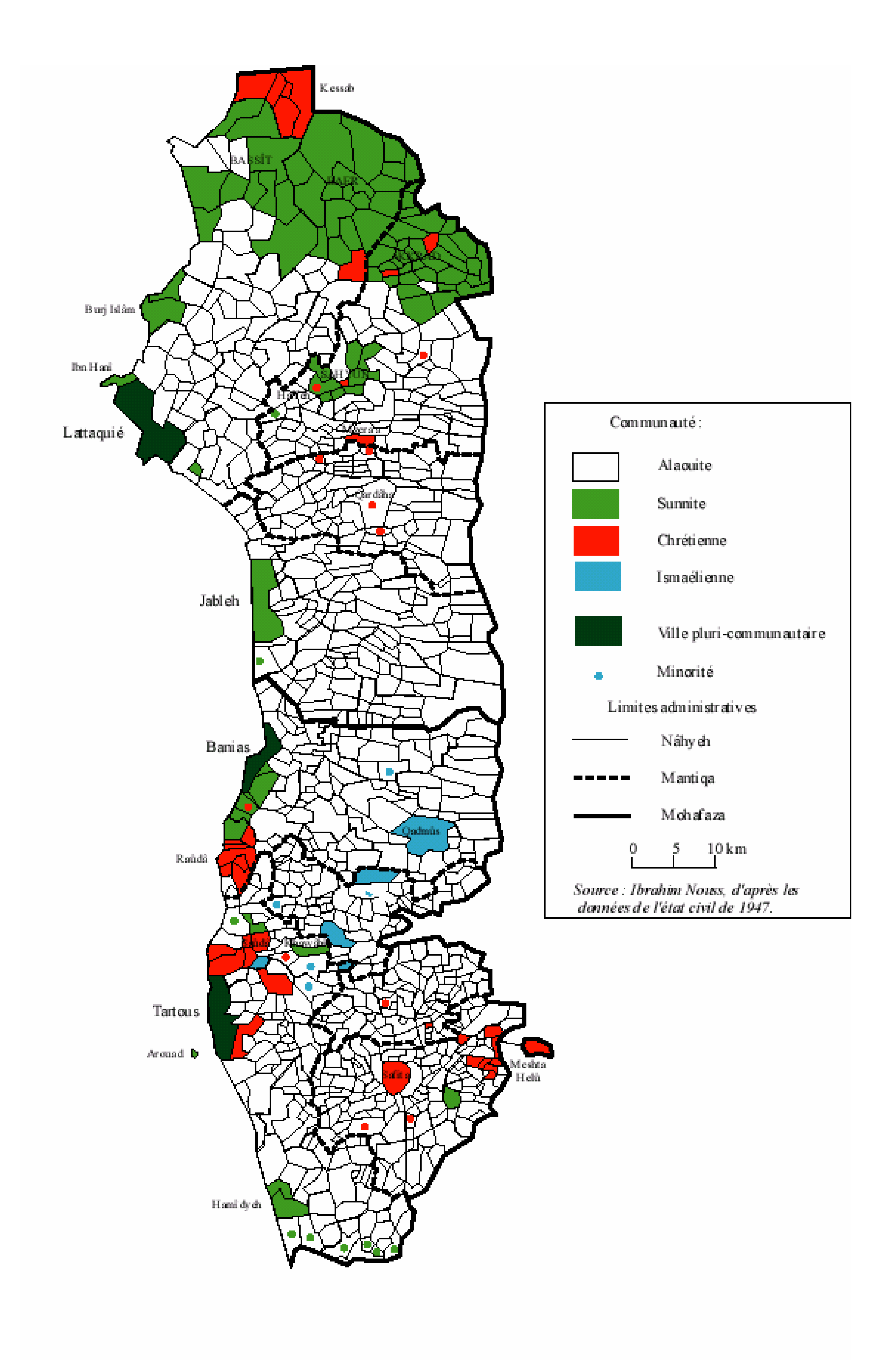


Figure 9 : La distribution communautaire de la population dans la région côtière par *qarieh* en 1947.

Jacques Weulersse soulignait qu’à Adana et à Antioche, dont le cinquième de la population était alaouite, « *une véritable élite urbaine avait réussi à se constituer* »[154]. En revanche, dans la région côtière, les Alaouites étaient pratiquement absents des villes à l’époque ottomane, si ce n’est en tant que domestiques. Les résultats du recensement de 1935 indiquent la faible urbanisation des Alaouites dans la région côtière : 1 509 urbains (tableau 3), au total, les Alaouites ne représentaient que 2,9% de la population urbaine régionale, ce qui était extrêmement faible en comparaison avec leur poids démographique dans la région côtière syrienne (figure 10). Mais à partir de cette date, la part des Alaouites s’est fortement accrue dans la population urbaine : en 1947, déjà, 10% des urbains de la région côtière étaient des Alaouites (tableau 2 et figure 11). Depuis le début des années 1990, il semble que les Alaouites soient majoritaires dans toutes les villes de la région, excepté Haffeh qui demeure sunnite. D’après Alain Chouet[155], les Alaouites représenteraient 70% de la population de Tartous, 55% de celle de Lattaquié, et 65% de celles de Banias et de Jableh. En montagne Dreykîsh, Sheîkh Bader et Qardâha sont à près de 100% alaouites ; Safita se partage entre Chrétiens et Alaouites, quant à Haffeh[156] elle demeure en majorité sunnite, et la proportion de cette dernière communauté y a même augmenté en raison de l’émigration des Chrétiens et de la faible attraction qu’elle exerce sur la population alaouite de la montagne.

Dans l’espace rural, les Alaouites forment un territoire compact qui s’étend de la plaine côtière à la ligne de crête du Djebel Ansaryeh, des contreforts du Kosseir à la frontière libanaise. Les villages alaouites ne sont insérés entre des villages sunnites qu’à Bassit. Dans le reste de la région, ce sont les villages des autres communautés qui sont enclavés dans le territoire alaouite.

---

[154] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 60.

[155] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 105.

[156] En 1933, la ville était peuplée de 911 Musulmans sunnites, 342 Chrétiens et de 15 Alaouites En 1994, d’après le registre de l’Etat civil de la mairie, il y avait 8 603 Musulmans (Sunnites et Alaouites) et 1 002 Chrétiens.

TABLEAU 1

La répartition de la population par communauté en 1947 dans la région côtière syrienne.

Caza	Sunnites		Alaouites		Ismaéliens		Chrétiens		Total
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	
Lattaquié	37 142	40,6	36 217	39,6	0	0,0	18 189	19,9	91 548
Haffeh	14 877	29,2	32 245	63,3	7	0,0	3 796	7,5	50 925
Jableh	8 415	12,6	57 749	86,7	1	0,0	425	0,6	66 590
Banias	6 645	16,1	28 048	67,9	2 335	5,7	4 260	10,3	41 288
Tartous	12 641	24,9	27 948	55,0	2 028	4,0	8 198	16,1	50 815
Safita	1 603	2,4	50 811	75,2	0	0,0	15 182	22,5	67 596
Total	**81 323**	**22,1**	**233 018**	**63,2**	**4 371**	**1,2**	**50 050**	**13,6**	**368 762**

Source :Nouss Ibrahim

TABLEAU 2

Répartition de la population urbaine par communauté dans la région côtière syrienne en 1947.

	Sunnites		Alaouites		Chrétiens		Total
Ville	Population	%	Population	%	Population	%	
Lattaquié	26 000	63,4	3 200	7,8	11 800	28,8	41 000
Haffeh	1 730	72,1	60	2,5	610	25,4	2 400
Jableh	8 020	90,1	640	7,2	240	2,7	8 900
Banias	2 650	67,9	300	7,7	950	24,4	3 900
Tartous	4 500	50,6	2 670	30,0	1 730	19,4	8 900
Safita	40	0,7	720	12,8	4 880	86,5	5 640
Arouad	5 060	99,2	0	0,0	40	0,8	5 100
Total urbain	**48 000**	**63,3**	**7 590**	**10,0**	**20 250**	**26,7**	**75 840**

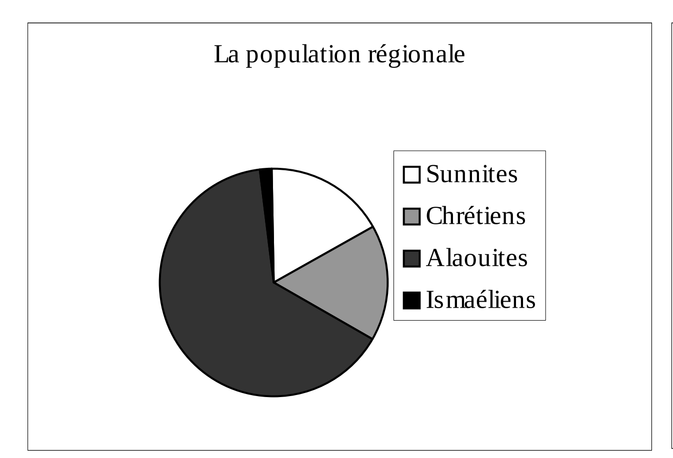
Source : Nouss Ibrahim.

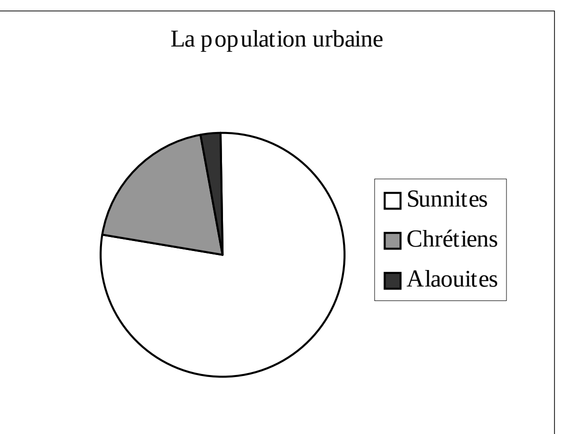
TABLEAU 3

Répartition de la population urbaine par communauté dans la région côtière en 1935.

	Sunnites		Chrétiens		Alaouites		Total
Ville	Population	%	Population	%	Population	%	
Lattaquié	25 000	78,6	6 300	19,8	500	1,6	31 800
Jableh	6 073	96,9	81	1,3	116	1,9	6 270
Banias	1 671	77,5	350	16,2	136	6,3	2 157
Tartous	3 000	68,5	917	20,9	462	10,6	4 379
Arouad	3 300	99,8	6	0,2	0	0,0	3 306
Safita	40	1,3	2 716	89,5	280	9,2	3 036
Haffeh	911	70,8	360	28,0	15	1,2	1 286
Total	**40 955**	**77,6**	**10 293**	**19,5**	**1 509**	**2,9**	**52 757**

Source :Jacques Weulersse[157]

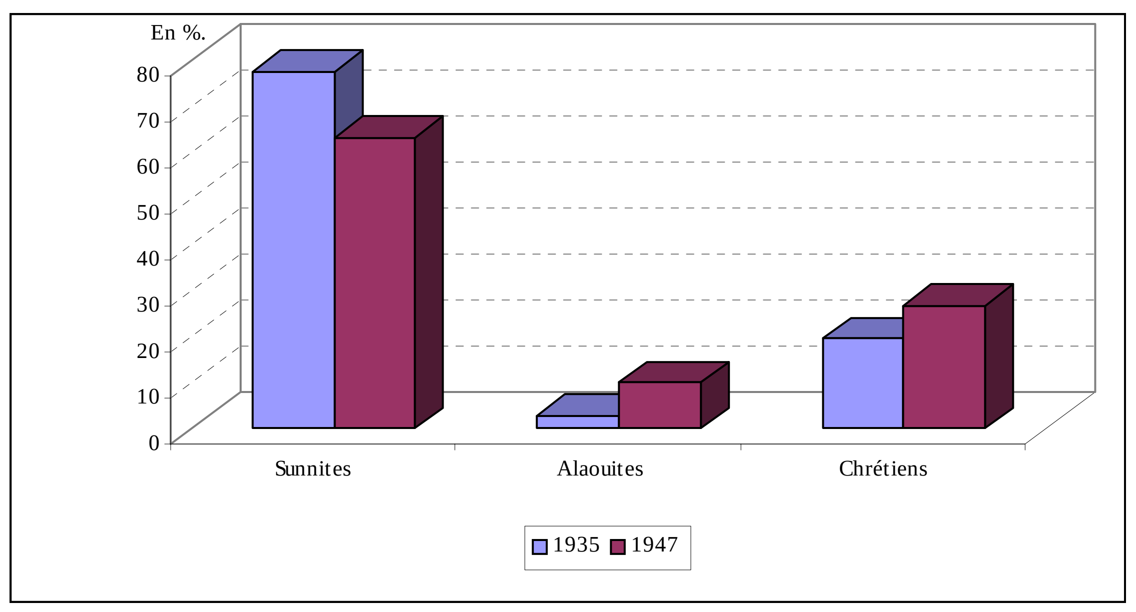




Source : Jacques Weulersse[158]

Figure 10 : Répartition de la population par communauté dans la région côtière syrienne en 1935 (population régionale et population urbaine).

[157] WEULERSSE Jacques : « Les Alaouites », *La France méditerranéenne et africaine*, 1938, n°2, pp. p. 56.
[158] WEULERSSE Jacques : *art. cit.*, 1938, p. 56.



Source : Nouss Ibrahim

Figure 11 : Evolution de la part des communautés dans la population urbaine de la région côtière syrienne entre 1935 et 1947.

2 - Des Sunnites repliés dans les villes et aux marges de la région.

La communauté sunnite représente plus de 70% de la population syrienne. Elle est partout majoritaire, à l'exception de trois *mohafaza*-s périphériques : Soueida (fief de la communauté druze de Syrie), Lattaquié et Tartous. Dans la région côtière, les Sunnites sont minoritaires, ne représentant qu'environs 20% de la population régionale[159]. Ici, ils occupent un territoire discontinu en périphérie du Djebel Ansaryeh, qui correspond à leur répartition géographique du début du XX^{ème} siècle. Durant l'Empire ottoman le pouvoir politique appartenait à la communauté sunnite. Les confessions minoritaires leur étaient normalement subordonnées, car elles étaient plus faibles numériquement mais surtout parce que, selon l'Islam sunnite, elles ne sont pas la communauté de la Vérité, du moins de la pleine Vérité. Dans les régions où ils étaient minoritaires, les musulmans sunnites se concentraient dans les villes, lieux de pouvoir par excellence et où ils occupaient les postes stratégiques.

Jusqu'au début des années 1980, les Sunnites représentaient toujours la majorité de la population urbaine de la région. En 1935, 71% des citadins étaient des Sunnites, 25% des Chrétiens et moins de 4% des Alaouites. Entre 1935 et 1947, la proportion des Sunnites dans les villes a commencé à s'effriter au profit des Chrétiens et des Alaouites, mais ils

[159] Estimation personnelle, réalisée sur la base de la carte ethnographique du Mandat français pour la population rurale et sur celle des chiffres donnés par Alain Chouet pour la population urbaine.

demeuraient majoritaires : 63%. Au total, en 1947, la population sunnite était urbanisée à 59%, tandis que le taux d'urbanisation régional n'était que de 20,5%. Toutes les villes de la région étaient à majorité sunnite, excepté la ville chrétienne de Safita.

Les espaces ruraux peuplés par les Sunnites ont deux origines. Les plus anciens, à savoir, le Djebel Akkrâd, le Sahyûn, les villages situés autour des châteaux de Marqab et du Khawâbî ont une origine militaire qui remonte au XIII^ème^ siècle, au moment de la reconquête de la région côtière par les Musulmans sur les Croisés. Les successeurs du Sultan Baïbar[160] installèrent des tribus turques et kurdes autour des forteresses croisées et sur la route qui menait de Lattaquié à Alep, afin de mieux les contrôler. Les autres territoires sunnites sont le Kosseir syrien, le village d'Arab El Mulk, Hamîdyeh et quelques hameaux du Akkar, furent, quant à eux peuplés au XIX^ème^ siècle dans le cadre d'un mouvement de colonisation agraire. Les villages d'Arab El Mulk et de Hamîdyeh sont des colonies respectivement tcherkesse[161] et crétoise[162], implantées par les autorités ottomanes. A proximité de Hamîdyeh, une tribu bédouine qui avait l'habitude de transhumer dans le Akkar, se sédentarisa au début du XX^ème^ siècle, fondant le village d'Arab El Shateh. A partir d'Hamîdyeh et d'Arab El Shateh, les familles sunnites essaimèrent dans le reste du Akkar. Dans le Kosseir syrien, la population est turkmène ; elle provient de tribus nomades qui se sédentarisèrent dans la région après que le développement de l'agriculture dans la plaine d'Antioche au milieu du XIX^ème^ siècle les eut privé de leurs parcours d'hiver.

[160] Le Sultan Baïbar, maître de la Syrie et de l'Egypte au XIII^ème^ siècle, organisa un puissant Etat militaire dont la raison d'être était la guerre contre les Francs et les Mongols. Les dernières forteresses des Croisées succombèrent rapidement devant la machine de guerre mamelouk, qui survécut à la mort de Baïbar. En 1271, le Krach des chevaliers, Safita et Akkar tombèrent, puis en 1285 Marqab. En 1291, les dernières villes franques de la côte tombèrent à leur tour : Tyr, Sidon, Beyrouth. Les Templiers évacuèrent Tartous en dernier, le 3 août 1291 et demeureront à Arouad jusqu'en 1302, dans l'espoir d'une nouvelle Croisade.

[161] Au milieu du XIX^ème^ siècle, l'échec d'une révolte musulmane dans le Caucase russe provoqua un afflux de réfugiés dans l'Empire ottoman. Les autorités ottomanes les utilisèrent pour reconquérir les terres agricoles sur les Bédouins dans la *Ma'amoura* ou dans des territoires qu'ils contrôlaient peu ou mal comme c'était le cas de la région côtière syrienne.

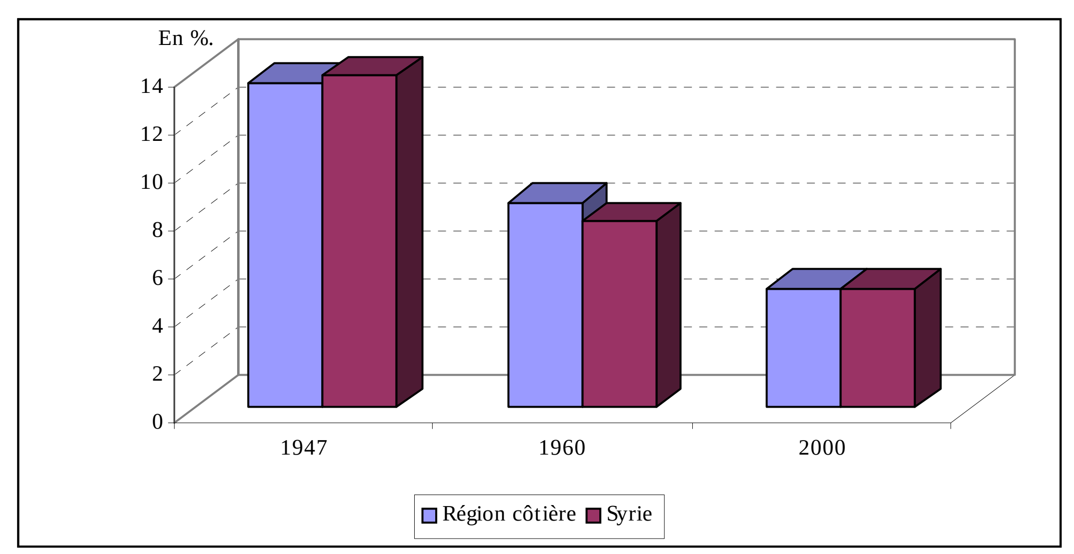
[162] En 1897, la Crète fut cédée à la Grèce par l'Empire ottoman. La population musulmane de la Crète fut contrainte d'émigrer pour laisser la place à des réfugiés grecs de Turquie. Les Ottomans installèrent ces réfugiés en Syrie, au Liban et en Libye.

3 - Les communautés chrétiennes déclinent.

Les Chrétiens de la région côtière de Syrie sont divisés en plusieurs communautés : grecque orthodoxe, grecque catholique, arménienne, maronite, protestante. D'après le recensement de 1947, la principale communauté chrétienne était la grecque orthodoxe (64,5%), devant les Maronites, les Arméniens et les Protestants qui regroupaient chacune environs 10% de la communauté ; les Grecs catholiques et les Latins étaient très peu nombreux. La particularité de la région côtière vis à vis de la Syrie réside en Syrie réside principalement relative des Maronites et dans la présence de Protestants. Ces derniers sont des convertis d'origine alaouite ou chrétienne, tandis que les Maronites sont venus du Liban, au XVIII^{ème} siècle, pour chercher de nouvelles terres à exploiter.

a) Une diminution relative de la part des Chrétiens dans la population régionale conforme à la tendance nationale.

Depuis l'indépendance la part de la communauté chrétienne dans la population de la région côtière s'est fortement réduite (figure 12). En 1947, les Chrétiens représentaient 13,6% de la population de la région côtière ; en 1960, ce taux n'était plus que 8,6%. L'évolution régionale est conforme au processus national, puisque, dans la même période, la proportion de Chrétiens y est tombée de 13,9% à 7,8%. Depuis 1960, les recensements ne mentionnent plus la religion, mais, en me basant sur la tendance 1947 – 1960, et sur mes observations personnelles, je pense que la communauté chrétienne, dans la région côtière comme en Syrie, ne représente plus que 5% de la population totale (régionale et nationale).



Sources : Nouss Ibrahim, RGP 1960 et estimations personnelles

Figure 12 : Evolution du pourcentage de la population chrétienne dans la population régionale et dans la population syrienne de 1947 à 2000.

La diminution de la proportion de la population chrétienne dans la population syrienne n'est pas dû à des tensions intercommunautaires particulières, mais à une différence de niveau socio-économique en faveur des Chrétiens. Dans l'Islam classique les Chrétiens, tout comme les Juifs, possédaient le statut de protégés[163] (*dhimmi*). En échange d'une taxe spéciale et de la reconnaissance de leur subordination à la communauté dominante (les Sunnites), ils bénéficiaient de la liberté de culte et de la protection des autorités. Ce qui n'était pas le cas des Alaouites, considérés comme illégitimes. A partir du XIX^ème^ siècle, les Chrétiens bénéficièrent de la protection croissante des puissances occidentales qui s'en servaient comme d'un relais de leur influence politique : la Russie s'établit comme la protectrice des Orthodoxes et la France comme celle des Catholiques. Les écoles occidentales, ouvertes en priorité aux Chrétiens, leur permirent de recevoir une éducation occidentale qui favorisa leur accession aux professions libérales et dans l'administration. D'autre part, les commerçants chrétiens étaient des intermédiaires privilégiés entre l'Europe et le monde arabo-musulman. En raison de leur niveau d'éducation et de leur richesse supérieure à la moyenne, les Chrétiens réduisirent précocement leur natalité. Par ailleurs, leurs connaissances des langues étrangères leur permirent de s'expatrier plus tôt et plus facilement que les Musulmans.

b) Les Chrétiens sont fortement urbanisés.

En 1947, les Chrétiens formaient la deuxième communauté urbaine de la région côtière en regroupant 27% des citadins. La communauté grecque orthodoxe a toujours été présente dans les villes de la région côtière, tandis que les Maronites et les Arméniens, d'origine rurale et réfugiés de Turquie, se sont installés dans les villes au XX^ème^ siècle. La principale concentration de population chrétienne se trouvait à Lattaquié, où près de 30% des habitants étaient Chrétiens à cette date ; chaque confession y possédait une ou plusieurs églises ; après Lattaquié c'était Safita, dont 87% de la population était chrétienne, qui constituait le deuxième foyer de concentration. En revanche, les Chrétiens étaient quasiment absents de Jableh et d'Arouad, seules quelques familles de fonctionnaires vivaient dans un univers entièrement sunnite.

En milieu rural, les Chrétiens étaient disséminés dans toute la région côtière. Dans la *mohafaza* de Lattaquié, la principale concentration chrétienne était la *nâhyeh* de Kessab. Elle

[163] RODINSON Maxime : *L'Islam : politique et croyance*, Fayard, Paris, 1993, 333 p.

regroupait cinq villages arméniens, détachés du Sandjak d'Alexandrette en 1939. Dans le reste de la *mohafaza*, les Chrétiens occupaient le plus souvent des villages mixtes, cohabitant avec des Alaouites (Qardâha, Aramu, Dabbâsh, Mzera'a, Habeit …) ou des Sunnites (Haffeh, Kansaba). Dans la *mohafaza* de Tartous, les communautés chrétiennes étaient plus nombreuses. Elles constituaient des villages et des bourgs homogènes qui étaient regroupés autour de trois foyers, Raûdâ, Saûdâ, et Meshta Helû. Les villages mixtes et isolés étaient plus rares (Sîsniyeh, Khreîbât, Bmalkieh).

J'ai pu constater, lors de mes enquêtes de terrain[164], que les communautés chrétiennes dans les villages mixtes (Aramu et Dabbâsh) du nord du Djebel Ansaryeh étaient résiduelles. La plupart des familles sont parties pour s'installer à Lattaquié, ou ont émigré, car leur faiblesse numérique ne leur permettait plus de maintenir la cohésion de la communauté et, surtout, d'assurer sa reproduction.

4 - Les Ismaéliens : une communauté résiduelle dans la région côtière.

Les Ismaéliens sont des chiites qui arrêtent la descendance du droit divin de l'imanat au septième imam : Ismaïl. Tout comme les Alaouites et les Druzes, leur doctrine possède un sens caché, mais leur particularité réside dans la permanence temporelle de l'Imanat qui se transmet de père en fils : l'Agha Khan. Aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, la secte avait acquis une redoutable puissance politique, grâce à une cohorte d'adeptes (*fedawi*-s[165]) entraînés à commettre des attentats suicides contre les puissants. La Secte des Assassins[166] avait pour bases principales les citadelles du Kahf et de Qadmûs dans le centre du Djebel Ansaryeh. L'invasion mongole, au milieu du XIII^{ème} siècle, mit un terme au pouvoir de la secte. Les Ismaéliens demeurèrent dans le Djebel Ansaryeh, mais leur importance et leur influence ne cessa de décroître. Au XIX^{ème} siècle, ils furent contraints de se placer sous la protection des Ottomans pour résister à la pression de leurs voisins alaouites qui cherchaient à s'emparer de

---

[164] Durant mes visites dans les villages mixtes j'ai eu l'occasion de discuter avec les *mukhtâr*-s (agents de l'état civil) des communautés chrétiennes dans quelques villages (Kansabâ, Aramuu, Dabbâsh). Ils m'ont communiqué le nombre de résidents chrétiens. Il m'a permis de le comparer avec les chiffres du *Répertoire des noms de villages et de hameaux* de 1925. Par exemple à Kansabâ, il n'y avait plus en 1994 que 127 Chrétiens sur 569 habitants, contre 430 Chrétiens sur 618 habitants en 1935 ; à Dabbâsh, il y avait en 1994, 34 Chrétiens sur 444 habitants, contre 103 sur 274 en 1935.

[165] Le terme *fedaw*i a été attribué au XX^{ème} siècle aux membres des commandos palestiniens qui intervenaient en Israël.

[166] LEWIS Bernard : *Les Assassins*, Berger Levrault, Paris, 1982, 208 p.

leurs terres. La majorité de la communauté quitta alors le Djebel Ansaryeh pour s'installer dans la steppe[167], autour de Salamyeh, leur ancienne capitale religieuse[168].

En 1947, la population ismaélienne de la région côtière s'élevait à 4 473 individus sur un total de 31 051 en Syrie (22 614 résidaient alors dans le *caza* de Salamyeh et 3 808 dans celui de Masyaf). Les Ismaéliens représentaient moins de 2% de la population de la région côtière, 99% d'entre eux étant concentrés dans les *caza*-s de Banias et de Tartous. Leur principal centre était Qadmûs (1 775 Ismaéliens sur un total de 1 800 habitants) ; le reste de la communauté étaient dispersés entre de petits villages et hameaux autour des anciennes citadelles d''Uleiqa et du Kahf, ainsi que dans la vallée du Nahr Ismaeli au nord-est de Tartous. Pour les mêmes raisons que les communautés chrétiennes dispersées dans des villages mixtes du nord du Djebel Ansaryeh, la présence des Ismaéliens est aujourd'hui résiduelle en dehors de Qadmûs. Mais Ibrahim Nouss avait déjà fait ce constat dans les années 1950 :

> « Les Ismaélites de Lattaquié[169] ne forment nullement une masse compacte agglomérée dans une même contrée. Au contraire, leurs centres sont assez éparpillés, noyés dans les autres communautés. D'où leur tendance à abandonner la montagne alaouite pour habiter la région de Salamyeh où leur nombre leur confère une influence prédominante »[170].

La communauté alaouite domine démographiquement et spatialement la région côtière syrienne. Confinée au Djebel Ansaryeh jusqu'au début du XX[ème] siècle, elle s'est étendue dans tous l'espace régional, y compris les villes où elle est devenue majoritaire. Les autres communautés se réduisent à des enclaves rurales ou urbaines. L'expression de « région alaouite » pour qualifier les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous n'est donc pas contestable.

---

[167] « Le Sultan Magid II, soucieux de protéger la *Ma'amoura* contre les incursions des nomades bédouins (…), promulgua, en 1939, un *firman* (loi) : serait exempté du service militaire et du paiement des impôts tout sujet qui s'installerait à l'est de l'Oronte et participerait à la construction de villages », AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 28.

[168] Au VIII[ème] siècle, pour échapper aux persécutions dont ils faisaient l'objet, les Ismaéliens s'étaient réfugiés à Salamyeh, une bourgade à la lisière du désert de Syrie, à une trentaine de kilomètre à l'est de Hama. Depuis cette ville, la propagande ismaélienne se répandit dans tout le monde islamique.

[169] Il s'agit de la *mohafaza* de Lattaquié avant sa division en deux parties en 1967.

[170] NOUSS Ibrahim : *op. cit.*, 1951, p. 477.

C - Le Djebel Ansaryeh au XIX^ème^ siècle : un espace mal contrôlé par les Ottomans.

Jusqu'aux *tanzimat*[171], l'Empire ottoman possédait une organisation très décentralisée qui permettait aux diverses communautés qui le composaient de conserver leur autonomie. Les provinces étaient dirigées par des gouverneurs qui étaient libres de leurs actions, à la condition qu'ils envoient scrupuleusement le produit de l'impôt à Istanbul. Les représentants des diverses communautés étaient chargés de collecter les impôts et d'en remettre le produit au Pacha. Si les impôts tardaient à rentrer, le Pacha envoyait ses troupes camper sur le territoire des contribuables récalcitrants. En raison de l'affaiblissement du pouvoir central à partir du XVIII^ème^ siècle, les pachas n'avaient plus comme préoccupation que de mettre en coupe réglée les territoires dont ils avaient la charge. Ils étaient nommés pour peu de temps, car le Sultan les révoquait fréquemment ou les déplaçait selon son humeur et les intrigues du Sérail. Cette précarité des walis provoquait l'immobilisme économique[172], comme l'illustre une anecdote rapportée par Volney au sujet du port de Lattaquié au milieu du XVIII^ème^ siècle :

« Les négociants d'Alep voulurent abandonner Alexandrette et reporter leur entrepôt à Lattaquié. Ils proposèrent au Pacha de Tripoli (dont dépendait Lattaquié) de rétablir le port à leurs frais, s'il voulait leur accorder une franchise de tous droits pendant dix ans. Leur envoyé fit valoir l'avantage qui en résulterait pour tout le pays par la suite du temps. « Hé, que m'importe la suite du temps ? répliqua le pacha. J'étais hier à Marach ; je serai peut-être demain à Djedda ; pourquoi me priverais-je du présent qui est certain, pour un avenir sans espérance ? »[173].

---

[171] Ce terme désigne la politique de réforme de l'Empire ottoman qu'entreprit le Sultan au milieu du XIX^ème^ siècle ; elle se traduisit notamment par le passage de l'administration indirecte des provinces à une tentative d'imposition de l'administration directe.
[172] SUNAR Likay : « Anthropologie politique et économique : l'Empire ottoman et sa transformation », *Annales ESC*, mai – août 1980.
[173] VOLNEY C.F. : *Voyage en Syrie et en Egypte pendant les années 1783, 1784, 1785*, cité par WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 113

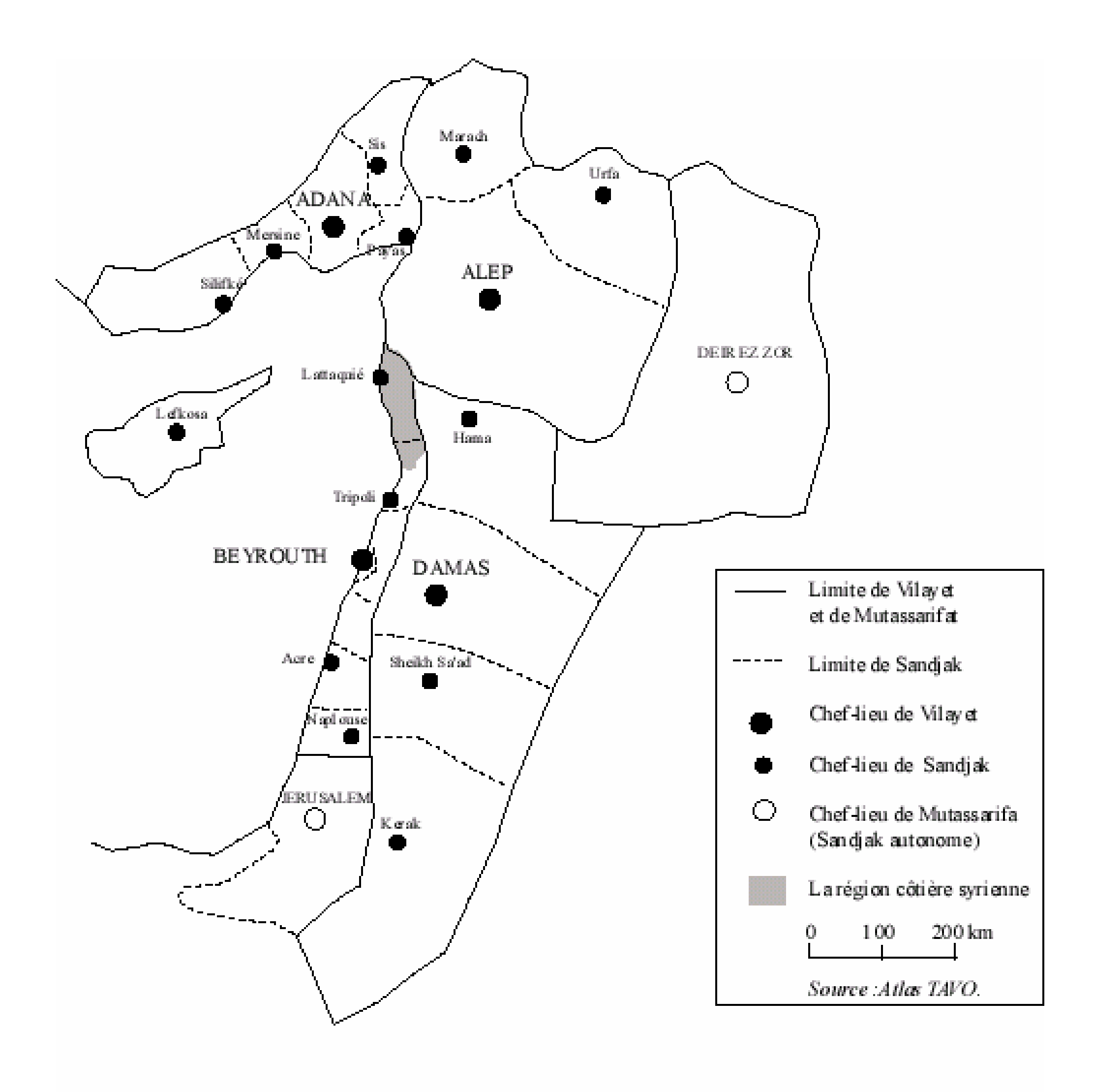


Figure 13 : La région côtière dans le cadre administratif ottoman en 1888.

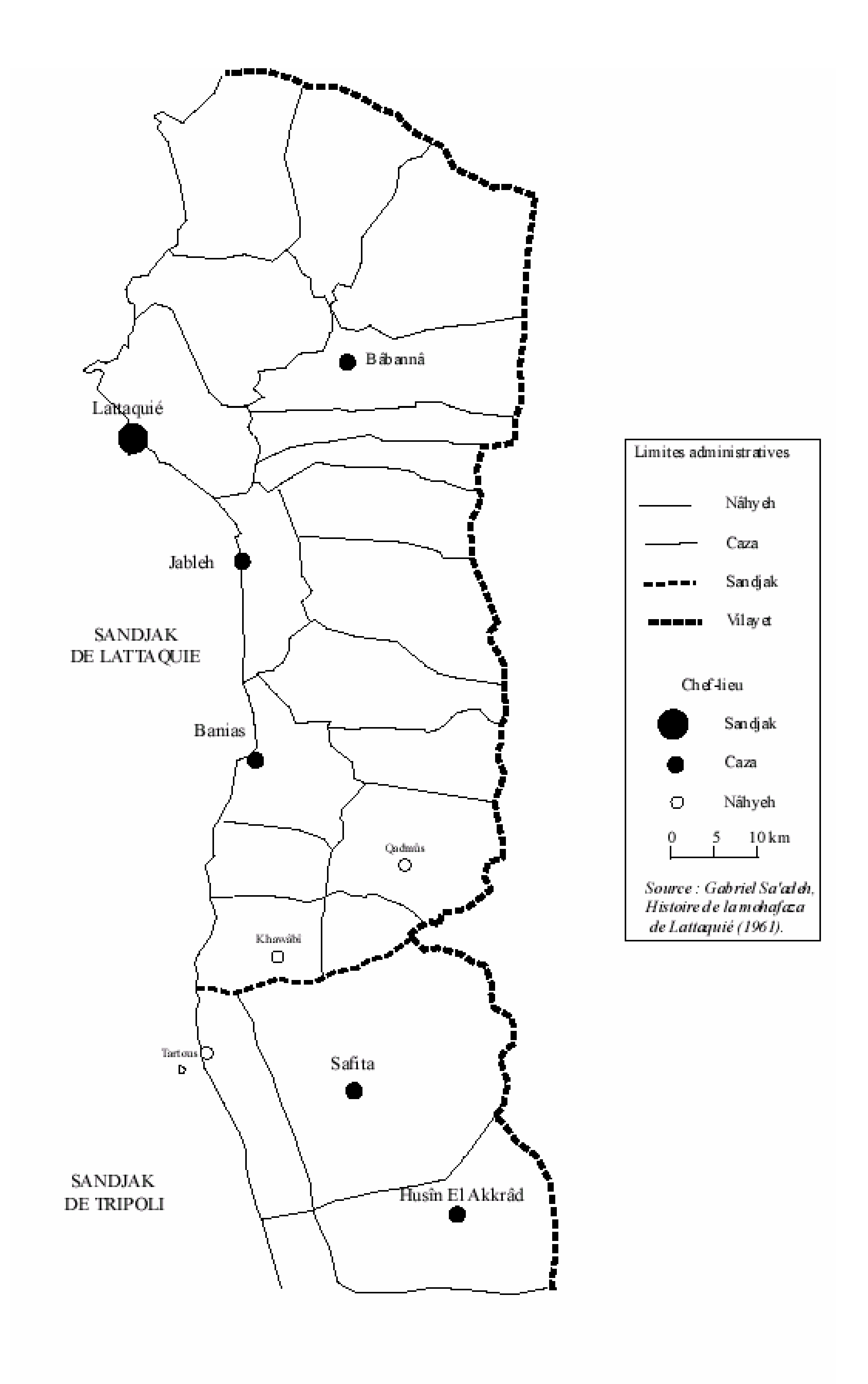


Figure 14 : Le découpage administratif de la région côtière syrienne, à la fin de la période ottomane.

1 - Un contrôle administratif superficiel du territoire.

Au milieu du XIXème siècle, le Sultan d'Istanbul entreprit de réformer l'Empire, menacé d'implosion[174] et de dépeçage par les puissances occidentales. La loi des vilayets de 1864 procéda à un découpage administratif de l'Empire, en particulier en multipliant les subdivisions des vilayets (figure 13). Sa plus petite cellule était désormais la *nâhyeh*, avec à sa tête un *mûdir nâhyeh* (directeur de la *nâhyeh*) aidé par quelques gendarmes. L'échelon supérieur fut le *caza*, dirigé par un *kaïmakan*, chef d'une petite garnison. Deux *caza*-s ou plus forment un sandjak ou un *liwa*, gouverné par un *mutasaref*. Ce système administratif est toujours en vigueur en Syrie, et seule la terminologie a changé : le *caza* est devenu la *mantiqa* et le *kaïmakan* est le *rais mantiqa* (Président de la *mantiqa*) ; quant aux sandjak et *liwa* , ils se nomment maintenant *mohafaza*.

Depuis le XVIIème siècle, la région côtière syrienne faisait partie du sandjak de Tripoli, l'un des cinq sandjaks du vilayet de Beyrouth[175], et ce jusqu'en 1877. A cette date, Lattaquié devint le chef-lieu d'un nouveau sandjak, divisé en quatre *caza*-s : Lattaquié, Sahyûn, Jableh et Marqab. Le sud de la région côtière actuelle dépendait du sandjak de Tripoli. Safita était le chef-lieu d'un *caza* qui recouvrait le sud du Djebel Ansaryeh et le Akkar (figure 14). Tartous n'était qu'un chef-lieu de *nâhyeh* du *caza* de Tripoli. Les subdivisions des *caza*-s, les *nâhyeh*-s, n'avaient souvent qu'une existence théorique dans un Djebel Ansaryeh hostile aux autorités ottomanes, comme l'illustre l'exemple du *caza* de Marqab :

> « Il (le *caza* de Marqab) est divisé administrativement en trois *naheyh*-s, qui sont : Marqab, Qadmûs et Ghaouâbi[176] (…). Les *nâhyeh*-s sont administrées directement par le *kaïmakan* (sous-gouverneur), à l'exception de celui de Qadmûs qui a un *mûdir* résidant dans un fort du *nâhyeh* de Ghaouâbi »[177].

Le promotion d'une agglomération au rang de chef-lieu de *caza* et plus encore de sandjak, revêtait une importance considérable pour l'avenir de la localité choisie. Elle devenait en effet un lieu d'accumulation du surplus tiré de la campagne grâce aux impôts et aux bénéfices que les notables locaux obtenaient de leur proximité avec les représentants du

---

[174] La guerre victorieuse que mena le Pacha d'Egypte (Mohamed Ali) contre la Porte avait révélé les faiblesses structurelles de l'Empire ottoman.
[175] Il faut ajouter à ces cinq sandjak, le *mutassarifa* du Mont Liban, qui depuis les évènements de 1861 qui virent l'intervention des puissances européennes possédait un statut d'autonomie.
[176] Il s'agit du Khawâbî. Je n'ai pas voulu changer l'orthographe de Maurice Barrès.
[177] CUINET Vital : *Syrie, Liban et Palestine, géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée*, Paris, 1896, p. 169.

pouvoir central[178]. Lorsque l'agglomération promue était un village, elle prenait en quelques dizaines années l'aspect d'une ville. Sylvie Fanchette, dans sa thèse sur le delta du Nil, souligne que le phénomène urbain dans l'empire ottoman est lié à la fonction administrative :

« Ces capitales administratives étaient des villes déjà établies, soit des gros bourgs ruraux promus au rang de villes, soit des créations de toutes pièces de l'Etat. En dehors de ces chefs-lieux, on ne trouvait pas de villes »[179].

On peut illustrer cette règle dans la région côtière, avec le cas de la ville de Banias, en empruntant à Jacques Weulersse un paragraphe de sa thèse :

« Bien que bâtie sur un site antique, Banyas est toute moderne. Il y a cinquante ans, en effet, l'anse sur les bords de laquelle elle s'élève, était déserte, le *kaïmakan* turc du *caza* résidant toujours au château du Marqab. Ce n'est qu'en 1884 qu'il éprouva le besoin de quitter son magnifique mais inconfortable nid d'aigle. Il s'installa au pied du château à l 'embouchure du court mais abondant Nahr Banyas. Autour du Sérail se groupèrent quelques maisons de fonctionnaires, puis un petit souk. Aujourd'hui c'est une bourgade de plus de 2000 habitants, en grande majorité sunnite, bien que comptant quelques familles maronites et orthodoxes. Elle n'offre aucun caractère, mais il est remarquable de voir que, jusqu'en ses formes les plus modestes, la vie urbaine dans le pays naît toujours d'une création politique ou administrative »[180].

2 - Les meilleures terres sont aux mains des propriétaires fonciers citadins.

Au XIX^ème^ siècle, le commerce international et l'artisanat, qui avaient été les activités les plus florissantes des villes de l'Empire ottoman jusqu'au XVIII^ème^ siècle, avaient fortement décliné à cause de la concurrence des produits européens et des nouvelles routes commerciales qui évitaient le Proche – Orient. L'Empire se trouvait maintenant dans une situation périphérique vis-à-vis de l'Europe, avec laquelle il échangeait ses productions agricoles contre des biens manufacturés. Les termes de l'échange se dégradant continuellement en faveur des produits manufacturés, la situation de la paysannerie ne fit que se détériorer[181].

[178] Nous verrons dans le chapitre II que la proximité des notables citadins avec les juges et les fonctionnaires du cadastre, permettaient aux premiers d'accaparer les terres des paysans.
[179] FANCHETTE Sylvie : *Le delta du Nil*, URBAMA - ORSTOM, Tours, 1997, p. 45.
[180] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 290.
[181] SUNAR Likay : *art. cit.*, 1980.

Les dispositions du Code de la propriété foncière de 1858, qui rendaient obligatoire l'enregistrement des terres et abolissait la propriété collective (les terres *arch*), permirent aux notables de Lattaquié et des autres villes de la région côtière (Jableh, Safita, Tartous et Bâbannâ[182]) d'acquérir de vastes domaines fonciers. Le statut foncier *arch* faisait de la terre un bien exploité individuellement, mais une propriété de la collectivité, et par essence inaliénable. Il représentait pour les sociétés traditionnelles une garantie de survie face à l'appétit des puissants. La suppression du statut *arch* rendit à la terre sa mobilité. Elle pouvait désormais être achetée par les citadins. La corruption généralisée qui régnait dans l'administration ottomane, y compris parmi les fonctionnaires du cadastre, permit aux citadins fortunés de faire enregistrer à leur nom de vastes domaines. C'est que, en outre, les villageois, illettrés, peu au fait des subtilités administratives et méfiants pour tout ce qui venait du pouvoir, préféraient voir leurs terres enregistrées au nom de leur patron citadin, de peur d'avoir à payer un surcroît d'impôt.

A la fin du XIX^{ème} siècle, la propriété citadine occupait les meilleures terres de la région côtière. Lattaquié régnait sur le Sahel, le plateau de Bahlûlyeh, les collines de Henâdyeh. La plaine de Jableh appartenait aux citadins de la ville voisine et aux fondations pieuses, nombreuses à Jableh. Les propriétés des Tartousiens étaient plus limitées, la petite localité ne possédant pas les indispensables moyens d'appropriation, tribunal et bureau du cadastre, du fait de son statut administratif mineur (chef-lieu de *nâhyeh*). Les propriétés des Tartousiens ne dépassaient pas un rayon de 10 km autour de la ville, tandis que, dans le nord de la plaine d'Akkar, la plupart des terres appartenaient à des Tripolitains, aux familles Bashûr et Jabûr de Safita, ainsi qu'à la famille Abbas, représentant la fédération alaouite des Khayatîn. L'oligarchie sunnito - chrétienne citadine n'avait pas étendu ses propriétés dans la montagne, en raison de la pauvreté des terres, mais surtout parce qu'elle y était privée des moyens de coercition sur lesquels se fondait son système d'exploitation. Les régisseurs ne pouvaient y faire respecter les droits de leurs maîtres sur les récoltes, car les paysans étaient armés et pouvaient aisément dissimuler le produit de la terre. Il était impossible d'y envoyer les troupes à chaque moisson. Seuls, les aghas alaouites étaient en mesure de tirer profit de ce territoire dont ils étaient issus, et envers lesquels les paysans entretenaient des liens de clientélisme. En plaine comme dans le Djebel Ansaryeh, les métayers étaient alaouites, mais leur statut différait entre les deux entités géographiques :

[182] Bab Ana, aujourd'hui un modeste village, fut jusqu'en 1924, le chef-lieu du *caza* de Sahyûn (l'ancêtre de la *mantiqa* de Haffeh).

«Propriétaire de sa terre ou métayer héréditaire, le fellah de la montagne ne saurait donc se comparer à celui des plaines ; surtout à celui des pays de l'intérieur, véritable bétail à culture. Son sol est ingrat, mais il est à lui ; sa pauvreté lui donne son indépendance »[183].

L'extension de la propriété citadine sur les terres agricoles, au cours du XIXème siècle, ne signifie cependant pas que les notables urbains investissaient pour développer la production agricole. La terre étant un placement, un capital et une rente. Les bénéfices qu'ils en tiraient servaient à soutenir un style de vie qui se voulait d'un luxe ostentatoire. Quelques propriétaires créèrent des oliveraies autour de Lattaquié et de Tartous à la fin du XIXème siècle, mais, d'une manière générale, le dédain pour la terre l'emportait. Un traité d'agriculture écrit au début du XXème siècle par un agronome syrien, membre d'une grande famille de propriétaires terriens, atteste ainsi que la plaine côtière ne faisait pas exception dans l'Empire ottoman :

« Tous les Lattaquiottes, en général, manifestent bien haut leur dédain pour les occupations agricoles, et pourtant nous sommes tous propriétaires ; la principale fortune du riche réside dans ses terres (…). Mais les hommes de classes aisées n'exploitent jamais par eux-mêmes leurs domaines et ne se doutent pas un instant que l'agriculture puisse fournir une carrière aussi honorable et aussi lucrative que le commerce et toutes les autres professions. Alors ils se contentent de confier l'exploitation de leurs propriétés rurales à un régisseur salarié : son défaut absolu d'instruction lui fait ignorer l'utilité de toute espèce de changement dans les anciennes habitudes »[184].

3 - Les tribus alaouites sont confinées dans le Djebel Ansaryeh.

Les villes et les forts que les autorités ottomanes occupaient se trouvaient à la périphérie du Djebel Ansaryeh. Ils étaient peuplés par des musulmans sunnites et des chrétiens, tandis que le territoire des tribus alaouites du Djebel Ansaryeh n'était fréquenté qu'épisodiquement par la troupe. L'absence des autorités ottomanes dans le Djebel Ansaryeh entretenait un fort sentiment d'indépendance chez les Alaouites, mais également leur sous-développement.

a) L'échec de l'administration directe.

Les autorités ottomanes ne pénétraient dans le territoire alaouite que pour collecter les impôts, et y effectuer des représailles à la suite des razzias effectuées par les tribus alaouites dans la plaine. Ces interventions militaires étaient excessivement destructrices : les villages

---

[183] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1946, p. 322.
[184] SA'ADEH Toufik : *Essai sur l'agriculture à Lattaquié*, 1905, Amiens, p. 3

étaient brûlés, les rares arbres coupés et les récoltes emportées ; les villageois devaient alors quitter la montagne et s'embaucher comme métayers dans les plaines environnantes, et ce pour le plus grand bénéfice des grands propriétaires terriens qui bénéficiaient en permanence d'une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci.

En période de paix, les représentants des tribus (*muqaddam*) se chargeaient de collecter les impôts et d'en remettre le montant aux autorités ottomanes. En échange, ils avaient toute liberté pour gouverner les zones qu'ils contrôlaient. Dans son *Histoire et religion des Nosairis*, René Dusseaud décrit l'épopée d'un chef de la tribu Matawra :

« Ismael Bey imposa, en 1854, sa suprématie sur le sud du Djebel Ansaryeh. Les Turcs se l'attachèrent et le nommèrent gouverneur du caza de Safita, à condition qu'il verse chaque année au Pacha de Tripoli les 300 000 francs d'impôts que devait le caza. Ismael Bey installa sa résidence à Dreykîsh[185] et régna en despote jusqu'à ce que les pachas voisins, inquiets de sa puissance, le fissent assassiner »[186].

Entre 1840 et 1880, les conflits engendrés par la pression démographique, tout comme dans la montagne libanaise[187] à la même époque, revêtirent une dimension nouvelle suite à la volonté politique des autorités ottomanes d'établir une administration directe sur le Djebel Ansaryeh. En 1854, le gouverneur de Lattaquié fut tué dans un combat contre la tribu des Kalbyeh de Qardâha. Enhardis par leur succès, ces derniers pillèrent les jardins de Lattaquié et de Jableh. Les razzias se multiplièrent ainsi que, en retour, les représailles turques.

b) Les Alaouites sont interdits en ville.

Volney, dans sa *Correspondance d'Orient*, relate dans une de ses lettres la situation des Alaouites au début du XIX^{ème} siècle :

« Il faut que vous sachiez que les Ansariens, devenus pour les Musulmans un objet de mépris et de haine, gémissent sous le poids d'énormes impôts, sous les coups de perpétuelles vexations, ils ne viennent à Lattaquié qu'avec un teskéré du gouverneur ; ce sauf – conduit leur est nécessaire pour traverser une ville dont les habitants pourraient leur faire impunément tout le mal qu'ils voudraient[188] ».

[185] Safita était le chef-lieu du *caza*, mais sa population était chrétienne et une garnison ottomane tenait la forteresse. Ismael Bey préféra s'installer à Dreykîsh, une bourgade alaouite d'un millier d'habitants d'où il dominait parfaitement la région.
[186] DUSSEAUD René : *op. cit.*, 1898.
[187] La guerre entre les Chrétiens et les Druzes s'explique en partie par la saturation démographique que connaissait la montagne libanaise. Entre 1830 et 1840, la densité était de 250 hab/km^2 cultivable. CHEVALLIER Dominique : *op. cit.*, 1971.
[188] VOLNEY C. F : *Correspondance d'Orient*, Mouton, Paris, 1959, 425 p.

Les villes étaient en effet fermées aux Alaouites parce que leurs razzias et leurs révoltes, les faisaient craindre des citadins. Jableh, entourée par une campagne alaouite qu'elle exploitait, les craignait particulièrement, car la ville était la cible privilégiée des jacqueries. Par mesure de sécurité, les échanges entre la ville et la campagne s'effectuaient dans un souk à l'extérieur de la cité.

Des imams sunnites attisaient la haine contre les Alaouites : une des mosquées de Lattaquié porte même le nom de l'un d'entre eux, le cheikh Muhammad al Maghribi, lequel affirma dans une de ses fatwa que le sang et les possessions des Alaouites étaient *halal*[189], ce qui signifiait que les voler ou les tuer était légitime. L'hostilité entre les deux communautés s'estompa à la fin du XIXème siècle, les Ottomans étant désireux de faire rentrer les Alaouites dans le *millet* musulman[190] pour éviter de donner un prétexte à une intervention des puissances européennes en leur faveur, comme cela avait été e 1861 le cas pour les Maronites du Liban. D'autre part, les commerçants de Lattaquié négocièrent avec les chefs de tribus alaouites pour que la collecte du tabac produit en montagne ne soit pas perturbée. A la fin du XIXème siècle, Lattaquié tirait, en effet, de gros profits de l'exportation du tabac fumigé.

L'hostilité que les Alaouites rencontraient dans les villes ne les incitait pas à les fréquenter et, encore moins, à y résider. Lorsque des Alaouites commencèrent, sous le Mandat français, à habiter à Lattaquié ou à Tartous, ils s'installèrent de préférence dans les quartiers chrétiens :

> « On remarquera (à propos de Lattaquié), l'absence de tout quartier alaouite ; cela ne saurait surprendre puisque, avant la guerre, il n'y avait pas un seul Alaouite résidant régulièrement en ville. De nos jours (à la fin des années 1930), ils sont tout au plus 600, distribués un peu partout suivant les nécessités professionnelles, mais souvent de préférence dans les quartiers chrétiens »[191].

A l'échelle régionale, les Chrétiens et les Ismaéliens jouaient un rôle d'intermédiaires entre Alaouites et Sunnites. Les bourgs chrétiens et ismaéliens du Djebel Ansaryeh

---

[189] DOUWES Dick, : « Knowledge and oppression ; the nusayriyya in the late ottoman period », in *La Shia nell impero ottomano*, Actes du Colloque de l'Académie nationale de Lincei, Rome, 1993, p. 169.

[190] Les autorités ottomanes firent construire des mosquées dans les villages, mais elles restèrent vides ou servirent d'étables. DOUWES Dick : *art. cit.*, 1993, p. 172.

[191] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 282.

constituaient de ce fait, pour les Alaouites, des centres d'échanges plus proches et plus sûrs que les villes littorales.

c) Une montagne encerclée.

A défaut d'être quadrillé par un réseau routier et des postes militaires, le Djebel Ansaryeh était encerclé par un réseau de villes et de bourgs dont les populations étaient acquises aux Ottomans : Musulmans sunnites, Chrétiens et Ismaéliens (figure 15). Ces agglomérations étaient des postes militaires. Certaines forteresses de l'époque des Croisades étaient toujours utilisées par les Turcs : Marqab jusqu'en 1882 et le Khawâbî jusqu'en 1918. Le réseau routier qui reliait ces points entre eux était des plus sommaire. D'une manière générale il évitait le Djebel Ansaryeh, non point à cause de l'orographie – « même le Liban ne forme pas une barrière infranchissable pour les chameliers »[192] - mais à cause des révoltes endémiques. Une seule route traversait le Djebel Ansaryeh en son centre : elle reliait Banias à Hama, via Qadmûs et Masyaf, ces deux bourgades ismaéliennes étaient jugées plus sûres que les villages alaouites pour y établir des étapes. Les Ismaéliens s'étaient mis sous la protection des Ottomans du fait de leurs démêlés avec les Alaouites ; en échange, ils assuraient la sécurité de cet axe, qui demeurait cependant peu utilisé.

La route entre Lattaquié et Alep empruntait la vallée qui sépare le massif forestier de Bassît et le Djebel Ansaryeh. La route suit d'abord la ligne de crête des collines et, évitant la vallée du Nahr El Kebir Shemâlî, inondable et propice à des embuscades, les caravanes traversent les villages sunnites du Sahyûn, puis ceux de l'Akkrâd avant d'atteindre Jesser Shughûr. Cette voie était préférée à la route du Nord pour se rendre à Antioche, car les forêts du Kosseir, que cette dernière devait traverser, n'étaient pas des contrées très sûres. De Lattaquié, les voyageurs gagnaient Tripoli par la plaine côtière en faisant étape dans les villes littorales, Jableh, Banias et Tartous, où se trouvaient des caravansérails. De Tripoli à Homs et à Hama, les itinéraires évitaient le Akkar, marécageux et peu sûr ; les voyageurs, préférant utiliser les versants, aboutissaient à Husein El Akkrâd (Le Krach des Chevaliers), pour ceux qui se rendaient à Hama, et à Tell Kalakh pour ceux qui allaient à Homs. La faiblesse du réseau dans la région s'explique également par le peu d'intérêt que représentaient les ports de sa côte. Lattaquié était au XVIIIème siècle une échelle secondaire ; au XIXème, son trafic déclina au profit d'Alexandrette, principal débouché

[192] ABDEL NOUR Antoine : « Le réseau routier de la Syrie ottomane (XVI-XVIIIème) », *Arabica* XXX, 1983, pp. 169 – 189.

d'Alep. Les autres villes (Jableh, Banias, Tartous et Arouad) n'étaient que des ports de cabotage, ne jouant un rôle qu'à l'échelle locale.

L'insécurité qui régnait dans la région au XIX^{ème}, en raison du conflit qui opposait les tribus alaouites et les Ottomans, fut préjudiciable au développement des cultures d'exportation et à la croissance du commerce maritime de Lattaquié. Cette stagnation économique fut la cause de celle de l'urbanisation, qui ne concernait que 10% de la population régionale au début du XX^{ème} siècle, au lieu de plus 30% dans les plaines de l'intérieur et au Liban. La vie urbaine de la région côtière s'est en effet principalement développée à la périphérie du Djebel Ansaryeh, parmi les communautés proches du pouvoir ottoman (sunnites et chrétiennes), les voies de communication évitant scrupuleusement le territoire des tribus alaouites.

Urdû
Alep
Jesser Shughûr
Kansabâ
Bâbannâ
Ma'arat Numan
Mzera'a
LATTAQUIE
Qala'at Al Madîq
Jableh
Banias
Qadmûs
HAMA
Méditerranée
Masyaf
Saûdâ
Khawâbî
Dreykîsh
Meshta Helû
Tartous
Safita
Husîn El Akkrad
Homs
Qûbyât
TRIPOLI
Damas

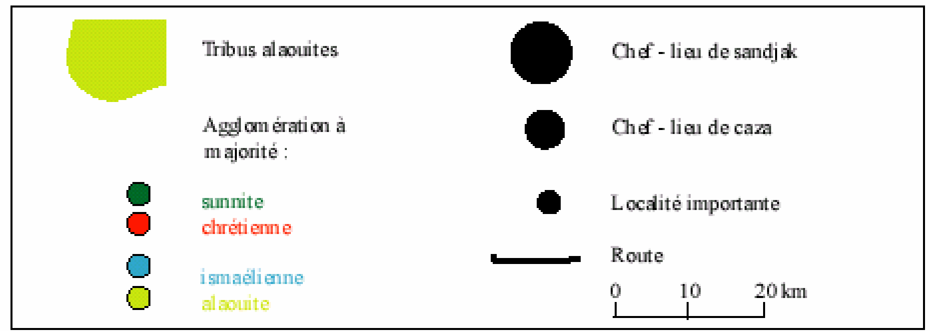


Figure 15 : Schéma d'organisation spatiale de la région côtière syrienne à la fin de la période ottomane.

III - L'OPPOSITION SUNNITE – ALAOUITE MARQUE LA REPARTITION DE LA POPULATION ACTUELLE.

Les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous sont, avec celui de Damas, les plus densément peuplés de Syrie. Au total, la région côtière possède une densité de 318 hab/km^2, 2,3 fois supérieur à la moyenne de la partie de la Syrie qui est habitée[193] (140 hab/km^2).

La région côtière se distingue dans l'ensemble syrien par son climat levantin : douceur des températures et fortes précipitations hivernales. Passé la barrière du Djebel Ansaryeh, les précipitations ne dépassent guère les 500 mm/an et s'amenuisent rapidement vers l'Est. Cependant, si les conditions naturelles n'interdisent pas l'existence de fortes densités de population dans la région côtière, elles ne sauraient suffire à les expliquer. C'est en effet principalement à l'histoire qu'il faut faire référence pour les comprendre. Le confinement des tribus alaouites dans le Djebel Ansaryeh et, plus généralement, l'opposition plaine – montagne durant la période ottomane continuent de marquer jusqu'à aujourd'hui la répartition des densités, les modes d'habitat et l'organisation du réseau d'agglomérations.

A - Le Djebel Ansaryeh : une montagne densément peuplée.

Dans les pays industrialisés du bassin méditerranéen, l'exode rural a entamé fortement le capital humain des montagnes riveraines, au point que de véritables déserts humains sont apparus, par exemple, l'arrière-pays provençal ou languedocien. Les activités économiques se concentrent dans la plaine côtière et la montagne n'est plus qu'un espace de loisirs. Dans les pays en voie de développement, les montagnes n'ont été délestées que d'une partie de leur croît démographique, leur capital humain étant demeuré pratiquement intact. Bien que le poids démographique de la montagne dans ces ensembles régionaux ait diminué, la densité n'a jamais été aussi élevée qu'aujourd'hui[194]. Ainsi dans la région côtière de Syrie, si la part de la montagne[195] (figure 16) dans la répartition de la population régionale est passée de 57%

---

[193] La superficie de la Syrie est de 184 000 km^2, mais 40% du territoire est quasi - inhabité. Par conséquent, il est plus pertinent de comparer la densité de la région côtière avec celle de la zone habitée en Syrie : 140 hab/km^2 et non avec la densité calculée en rapport avec la superficie totale du pays : 75 hab/km^2.

[194] COTE Marc : *op. cit.*, 1987.

[195] Dans *Le pays des Alaouites*, Jacques Weulersse avait élaboré un découpage entre la plaine et la montagne basé sur des critères physiques. D'autre part, il avait exclu de son domaine d'étude le Nord de la région côtière : Baer et Bassît, en raison de sa population turkmène et de sa non-appartenance géologique au Djebel Ansaryeh. Pour ma part, je pense que le critère de différenciation entre la plaine et la montagne ne peut s'appuyer sur des critères géographiques mais qu'il doit être établi d'abord sur des critères historiques. Avant la réforme agraire de 1963, la région côtière était divisée en deux domaines : « Dans la plaine littorale le principe fondamental était la

à 43% entre 1960 et 1994, la densité s'est élevée dans le même temps de 90 hab/km^2 à 202 hab/km^2.

Afin d'étudier la répartition de la population et son évolution j'ai réalisé différentes cartes de la densité de la population par unité administrative rurale et urbaine, telles qu'elles sont définies par le ministères des Affaires locales en 1980. Il n'existe pas, en Syrie, de communes au sens français du terme, des entités administratives dont les limités territoriales sont fixées depuis des siècles et dont l'unité est matérialisée par l'existence d'une municipalité avec son maire. En Syrie, les limites des unités administratives de base, les *qarieh*-s [196], ont été fixées arbitrairement par le ministère des Affaires locales dans le but de rationaliser l'état-civil et de mieux réaliser le recensement de la population. Mais, dans la réalité, les circonscriptions de l'état-civil ne correspondent pas à celles du recensement et les circonscriptions des *moukhtar*-s se chevauchent en raison des différences communautaires, chaque communauté possédant son *moukhtar*. Dans le village de Sîsnyeh, au Sud de Safita, il y a un *moukhtar* pour les Alaouites du village et un *moukhtar* pour les Chrétiens, ce dernier ayant en outre en charge les familles chrétiennes des villages alentour.

---

dissociation de la propriété et de l'exploitation, ici (en montagne) au contraire, le fellah est en général, propriétaire de la terre qu'il cultive (…) La domination exploiteuse des villes cesse au contact de la montagne » (WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 137). En montagne, l'appropriation privative des terres maintenait une agriculture largement autarcique alors qu'en plaine elle était intégrée à l'économie de marché. Nous nous trouvions en face de deux types de paysages agraires et de deux organisations sociales différentes. Le système tribal régnait en montagne alors qu'il s'était dilué en plaine. Bien que la réforme agraire ait généralisé le faire valoir-direct en plaine et que l'économie de marché se soit répandue dans toute la région, les différences sociales ne s'estompent que lentement. Je considère que le domaine littoral correspond à la zone qui appartenait aux propriétaires citadins des villes côtières avant 1963 : le Akkar, les plaines de Jablé et de Lattaquié, le plateau d'Aîn Al Baîda, les collines de Bahlûlyeh et de Henâdyeh. Par contre les micro-plaines littorales du nord (Bassît et Um al Tûyûr) appartiennent au domaine montagnard, car les paysans étaient responsables de leurs terres, en tant que propriétaires ou métayers permanents. Jacques Weulersse intégrait dans le domaine montagnard, la plaine littorale entre Banias et Tartous, car elle appartenait aux finages des villages du plateau, et que par ailleurs, elle n'était exploitée que de façon extensive en l'absence d'irrigation et de drainage. Depuis les années 1970, cette plaine est intensivement cultivée. L'activité agricole des villages de Dahar Safrâ et de Raûda est tournée vers la plaine littorale ; le piémont et le plateau sont délaissés. La majorité de la population a abandonné les villages perchés pour s'installer dans la plaine.

[196] En arabe classique le mot *qarieh* signifie village, mais ce terme, utilisé pour les recensements de population, ne correspond pas à un village au sens d'agglomération rurale, mais à une circonscription administrative contenant une ou plusieurs agglomérations rurales. Dans le cas où le *qarieh* comprend plusieurs agglomération, ces dernières n'ont bien souvent guère de liens (famille, paroisse, mosquée, municipalité…) entre elles.

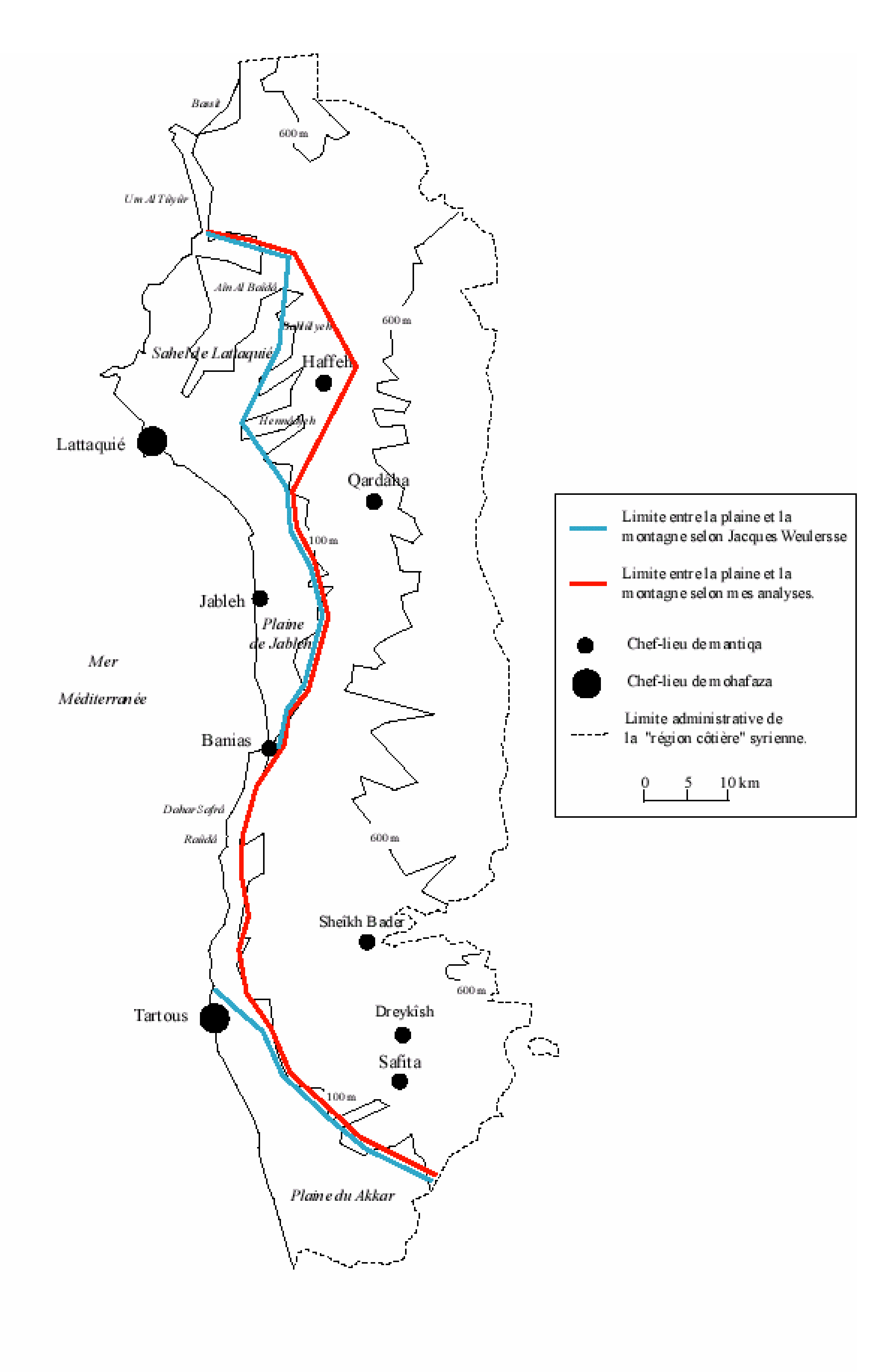


Figure 16 : Limites entre la plaine et la montagne dans la région côtière syrienne.

Le découpage du ministère des Affaires locales s'avère donc plus facile à utiliser que celui du ministère de l'Intérieur, dont dépend l'état-civil, car les unités de base ne se chevauchent pas. Cependant, il présente l'inconvénient d'être modifié à chaque recensement. Les hameaux changent d'unité administrative d'appartenance ou deviennent eux-mêmes de nouvelles unités administratives de base. L'extension territoriale des villes sur les villages périphériques provoque la disparition d'unités administratives préalablement englobées dans celle de ces villes ; en milieu rural, le regroupement est plus rare, et j'ai plutôt été confronté entre 1960 et 1994 à la multiplication des entités. Ce maillage administratif mouvant rend impossible toute comparaison entre les recensements, à moins de choisir une trame et de l'appliquer à tous les recensements indépendamment du découpage valable à la date du recensement.

J'ai choisi de me baser sur la trame administrative définie par le ministère des Affaires locales en 1980, lequel a servi de support au recensement de 1981. Deux raisons ont motivé ce choix. D'une part, les résultats du recensement de 1994 n'ayant pas été disponibles avant l'automne 1997, j'ai commencé a réaliser des cartes sur la région côtière en utilisant les résultats du recensement de 1981 et, donc de la trame administrative de 1980. D'autre part, il s'avère que les matrices cadastrales qui m'ont permis d'établir le fond de carte des unités administratives de base n'ont pas été renouvelées depuis le début des années 1980, si bien qu'elles correspondent parfaitement avec les entités du recensement de 1981, mais pas du tout celles de 1994.

Le second problème méthodologique auquel j'ai été confronté fut de trouver comment comparer les situations entre les cartes des densités de 1994 et de 1960, alors que la population de la région a été multiplié durant ce temps par 2,3. Il était difficile d'apprécier la densité de la population en 1960 dans des termes qualitatifs : faible, moyenne et forte densité, car ces qualificatifs varient en fonction de l'évolution de la moyenne (figure 17). Une densité de 200 hab/km^2 apparaissait comme forte en 1960 ; en revanche elle n'est plus que moyenne en 1994, puisque la densité rurale moyenne s'est élevée de 92 hab/km^2 en 1960 à 199 hab/km^2 en 1994. Par conséquent, j'ai établi une seconde carte de la densité en 1960 avec une échelle

d'amplitude plus réduite[197], capable de faire ressortir des contrastes qui n'apparaîtraient pas en conservant les seuils statistiques établis pour dresser la carte des densités 1994 (figure 18).

L'étude des densités de population permet de mesurer de quel poids pèsent les structures spatiales héritées de l'Empire ottoman à la fin du XX^{ème} siècle. L'idéal serait de disposer d'une carte de la densité de population au début du siècle, afin de la comparer avec celle tirée du recensement de 1994. Malheureusement, il n'existe pas pour le début du XX^{ème} siècle de sources fiables à l'échelle des villages ; quant au colonisateur français, il n'a pas pratiqué de recensements aussi complets durant la période mandataire qu'en Afrique du Nord. Le premier recensement dont il est possible de dresser une carte à grande échelle date de 1960. Certes, la population régionale, tout comme la population syrienne, est à cette date deux fois plus importante qu'au début du siècle, mais excepté un léger exode rural, la répartition de la population ne s'est guère structurellement modifiée car depuis cette période, les structures socio-économiques régionales étaient au début des années 1960 semblables à celles du début du siècle. Par conséquent, je prendrai comme hypothèse que la carte de la répartition de la population en 1960 est quasiment semblable à celle de 1900.

[197] La population de la région côtière s'est élevée de 482 525 habitants à 1 333 955 habitants entre 1960 et 1994, soit une augmentation de 276% ; mais la carte des densité par *qarieh* mettant surtout en valeur les densités rurales, j'ai tenu compte de l'augmentation de la population rurale de la région : 218% entre 1960 et 1994. Pour obtenir des classes en 1960 correspondantes à celle de 1994, j'ai divisé ces dernières par 2,18. Les seuils sont donc établis, pour 1960, 35, 70, 105, 140 et 180 hab/km^2

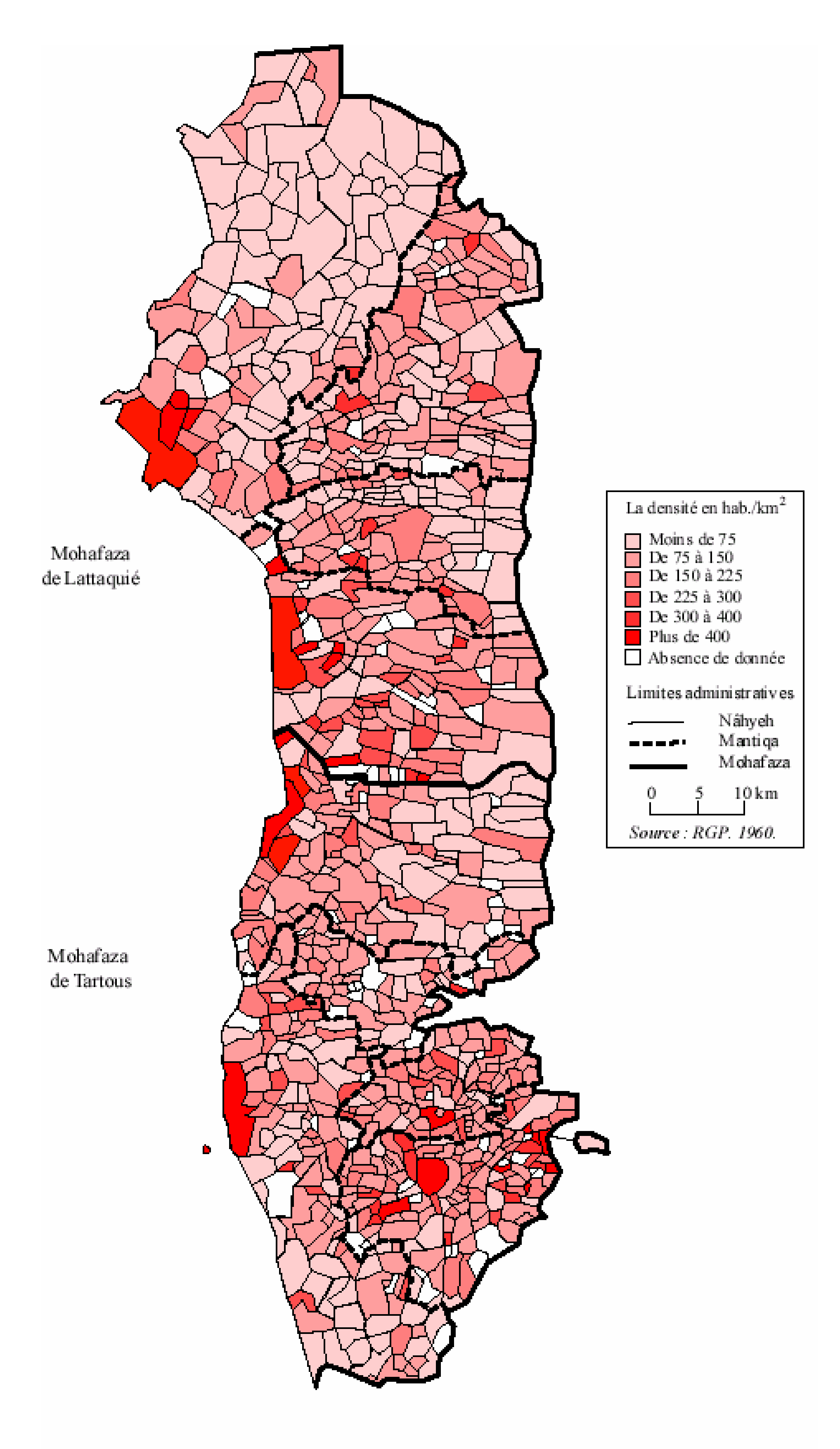


Figure 17 : La densité de population par *qarieh* en 1960.

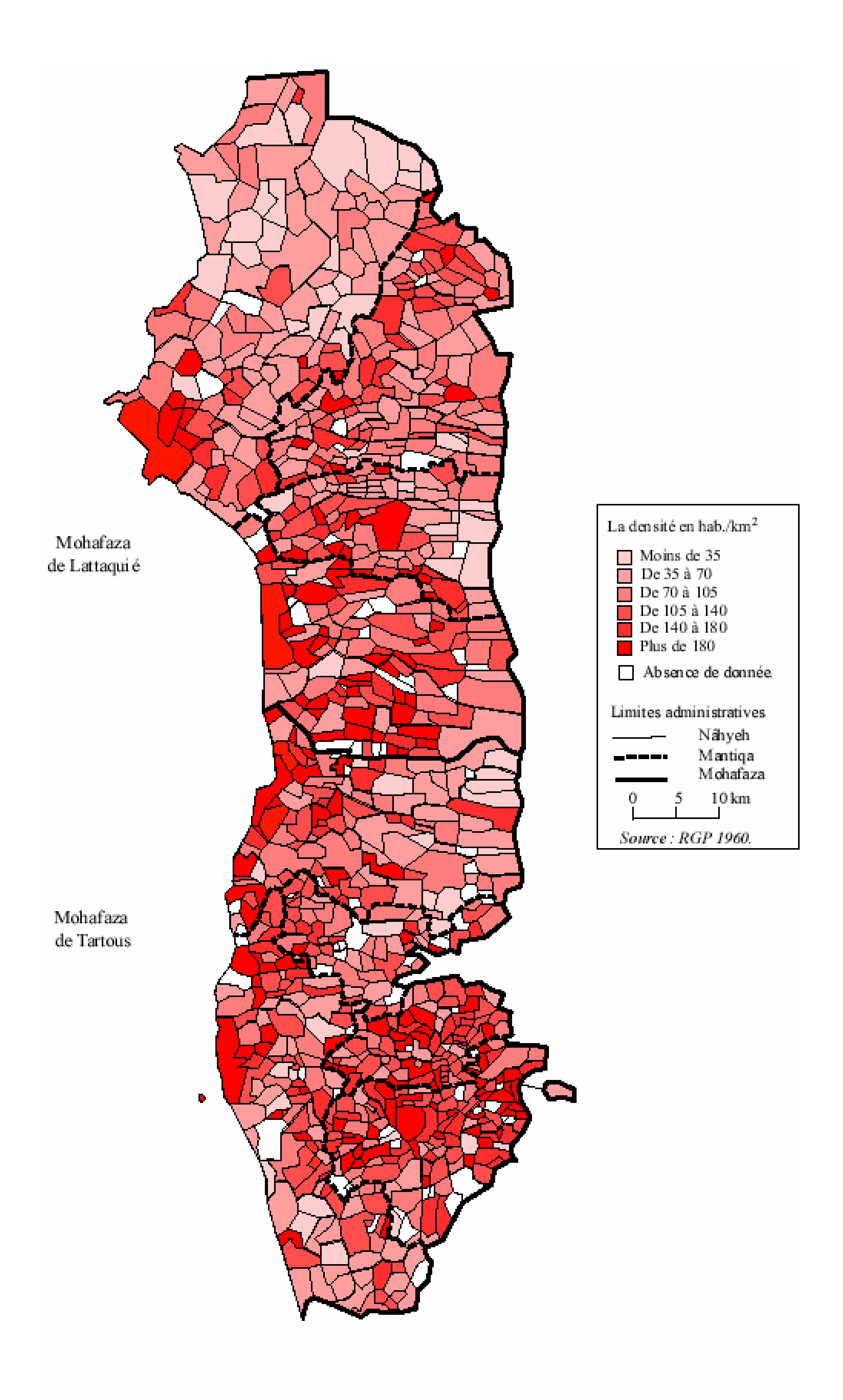
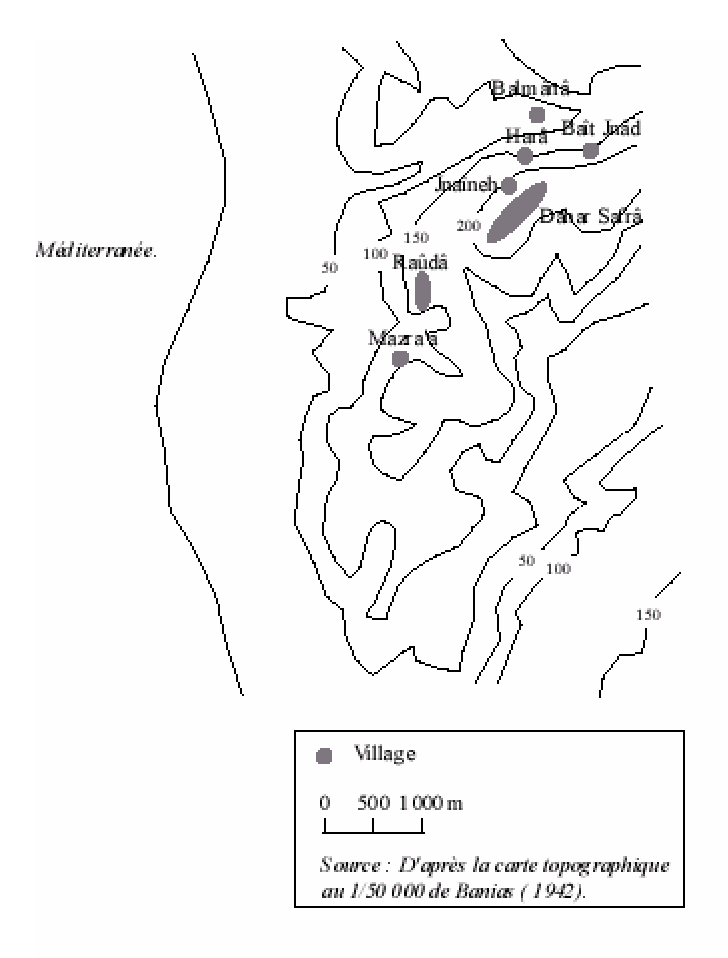


Figure 18 : La densité de population par *qarieh* en 1960 (amplitude de classes réduite).

- Les densités de population en 1960 : le poids des structures foncières inégalitaires.

Au sein de la région côtière, le Djebel Ansaryeh apparaît comme une zone de fortes densités. Au Nord le contraste est net avec le Kosseir dont les densités sont inférieures à 70 hab/km^2, contre plus de 105 hab/km^2 pour la *mantiqa* de Haffeh. Au Sud, un second contraste apparaît entre la plaine du Akkar et les collines de Safita, où les densités dépassent 140 hab/km^2, soit le double du Akkar. Entre la plaine côtière de Tartous jusqu'à Lattaquié et le Djebel Ansaryeh, le contraste est moins net. Au sud de Banias, la plaine littorale est si étroite que peu de villages y étendent intégralement leur finage, ce qui rend l'interprétation des densités difficiles : s'agit-il d'un village littoral ou d'un village perché ? Le secours des cartes topographiques établies à la fin du Mandat français permettent d'affirmer que les fortes densités sont généralement le fait de villages perché, comme l'illustre l'exemple de la *nâhyeh* de Raûdâ (figure 19).



Source : D'après la carte topographique au 1/50 000 de Banias (1942).

Figure 19 : Les villages perchés de la nâhyeh de Raûdâ.

D’un point de vue historique, le contraste entre le Kosseir et le Djebel Ansaryeh s’explique par le peuplement tardif de cette zone forestière par des tribus turkmènes venues de la plaine d’Antioche à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, alors que le Djebel Ansaryeh fut habité dés le XI^{ème} siècle. Mais qu’en est-il du contraste entre le Djebel Ansaryeh et la plaine littorale ? Les Alaouites sont présents dans les deux espaces ; mais, dans le premier, ils sont propriétaires ou quasi-propriétaires des terres, alors que, dans la plaine, c’est la bourgeoisie citadine, sunnito-chrétienne, qui a la mainmise sur le foncier. La densité est dans ce dernier cas directement influencée par le mode d’exploitation et les structures foncières :

- La plaine du Akkar est dominée par les latifundias et la céréaliculture extensive. Elle compte moins de 70 hab/km^2 .
- La plaine de Jableh, zone de petite propriété citadine, spécialisée dans les cultures industrielles (tabac, coton, sésame, etc.) possède les densités rurales les plus élevées de la plaine littorale : 140 hab/km^2 .
- Le Sahel de Lattaquié comporte une auréole de fortes densités (140 hab/km^2) qui correspond aux oliveraies et aux jardins suburbains autour de la ville, et au-delà une zone de céréaliculture où les densités sont inférieures à 70 hab/ km^2.

Le mode d’exploitation qui régnait avant la Réforme agraire (1963 - 1969) dans la plaine explique également les faibles densités - que l’on pourrait attribuer hâtivement à l’insalubrité qui régnait dans certaines zones littorales - comme entre Lattaquié et Jableh. Certes, il n’est pas le responsable de l’insalubrité naturelle de cette plaine alluvionnaire, mais il rend par contre compte de son maintien car il n’encourageait pas la bourgeoisie citadine à bonifier les terres et il empêchait le prolétariat rural de les mettre en valeur.

1 - Densification de la population de la plaine côtière entre 1960 et 1994.

En comparant les cartes des densités en 1960 et en 1994 (figure 20), il apparaît deux différences majeures : une densification de la population dans la plaine côtière et la réduction des zones de fortes densités dans le Djebel Ansaryeh, ce qui témoigne du changement de la structure socio-économique régionale depuis la révolution ba’athiste.

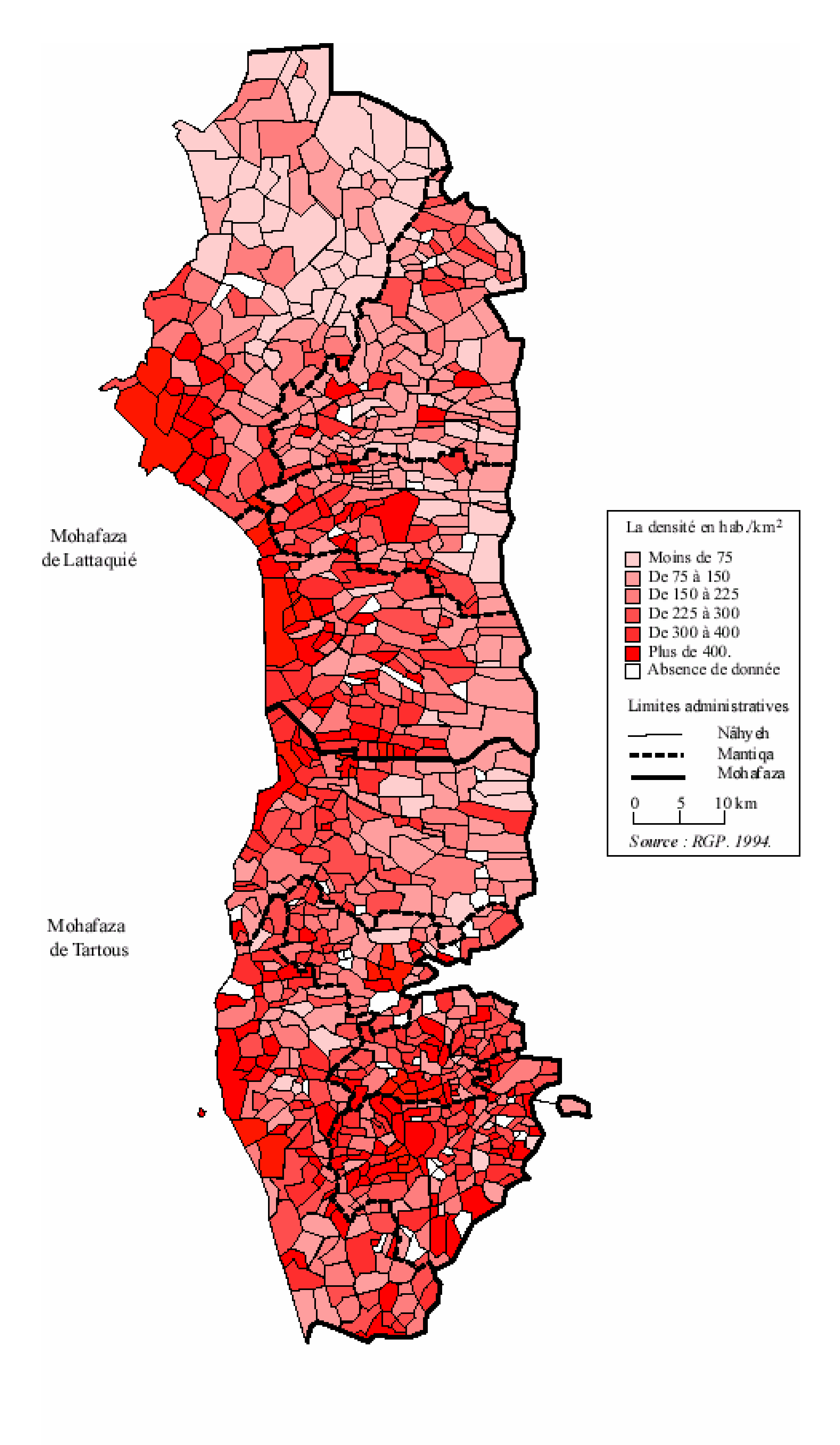


Figure 20 : La densité de population par *qarieh* en 1994.

Néanmoins, avec une densité de 218 hab/km^2, on peut considérer que le Djebel Ansaryeh demeure très densément peuplé[198].

Les densités les plus élevées se trouvent dans la partie Sud du massif, autour de Safita (328 hab/km$^{2)}$ et de Dreykîsh (291 hab/km$^{2)}$, une zone qui a profité depuis le XIX[ème] siècle d'une paix relative et du développement de cultures arbustives (mûriers et oliviers) favorisant les fortes densités. Dans le Nord du Djebel, les fortes densités sont limitées aux arrières- pays de Jableh et de Banias, avec une valeur moyenne de 250 hab/km^2. En revanche, les densités de la partie sommitale du Djebel Ansaryeh sont inférieures à 70 hab/km^2. La rupture entre les fortes densités et les faibles densités correspond à deux affleurement géologiques : le cénomanien et le jurassique. Le premier est favorable à la rétention de l'eau, car les couches calcaires alternent avec des lits marneux, tandis que le second est extrêmement perméable : l'eau percole à travers les couches calcaires faillées ou glisse sur les pentes lessivées, et les terres cultivables s'y limitent aux dolines et aux entonnoirs karstiques.

A l'échelle de la région côtière, l'histoire explique les grands contrastes de densités entre les trois principaux espaces que sont le Djebel Ansaryeh, le Kosseir et la plaine côtière. Mais, au sein du Djebel Ansaryeh, le paramètre historique perd de son importance au profit des données du milieu (géologie, sols, pentes), qui organisent le détail du peuplement. Dans une société dominée par le mode de production agricole et ayant un faible niveau de technicité, les potentialités des terroirs dépendent en effet directement de la fertilité des sols et des ressources en eau. En revanche, dans la plaine côtière, le statut foncier, du moins jusqu'à la réforme agraire, me paraît être le facteur déterminant de l'explication des contrastes de densité de population.

---

[198] J'ai estimé la surface du Djebel Ansaryeh, pour sa partie qui appartient à la région côtière, à 2 544 km^2 ; et sa population en 1994 à 555 020 habitants.

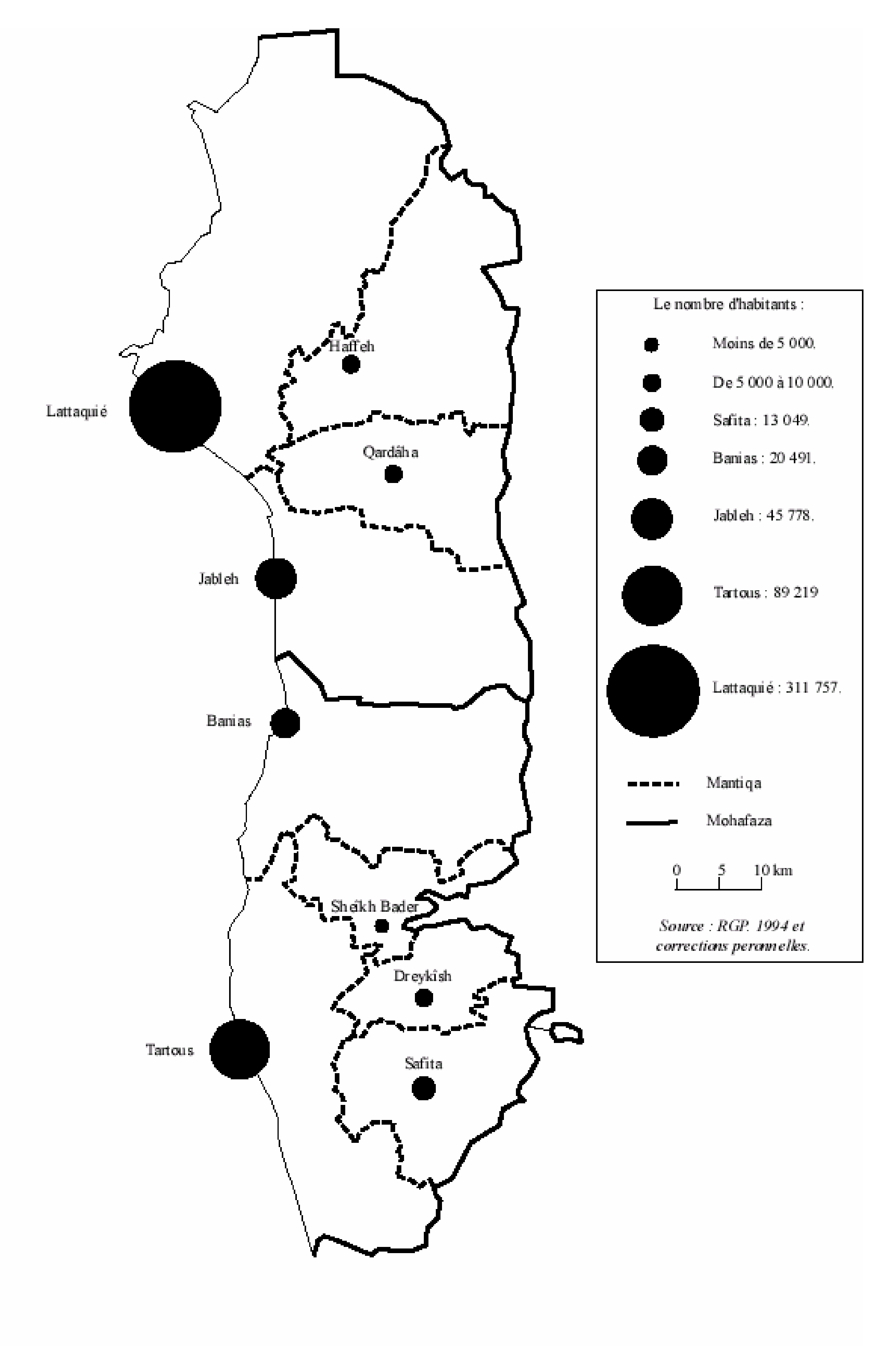


Figure 21 : Le réseau urbain de la région côtière syrienne en 1994.

B - Le réseau urbain : un double déséquilibre.

Le réseau urbain (figure 21), plus encore que les densités de la population, est directement hérité de la formation spatiale précédente, car si les mouvements migratoires peuvent modifier sensiblement des densités en quelques décennies, le réseau urbain possède une grande inertie. Les villes trouvent généralement de nouvelles ressources qui leur permettent de maintenir leur existence, voire de se développer malgré la disparition des activités qui furent à l'origine de leur fondation, et le dynamisme de leurs acteurs réussit souvent à leur permettre de redéployer leurs activités sur de nouveaux territoires. Ainsi Lattaquié, Tartous et Jableh, toutes nées du commerce maritime durant l'Antiquité, ont pu traverser les siècles en se reconvertissant dans l'exploitation de leurs arrière-pays immédiats. Même la cité phénicienne d'Arouad, située sur un îlot de 40 hectares à quelques kilomètres au Sud-Est de Tartous, a réussi à maintenir son existence, bien que ses habitants ne disposassent d'aucune propriété foncière. Les Arouadais tirèrent profit du territoire maritime proche pour pratiquer la pêche des éponges, et de leur ouverture maritime en s'engageant dans le transport des marchandises avec nombre de pays de Méditerranée orientale.

1 - La plaine côtière concentre plus de 90% des urbains de la région.

Le réseau urbain de la région côtière est déséquilibré au profit de la plaine littorale où se trouvent les principales villes : Lattaquié, Jableh, Banias et Tartous. Ces quatre villes regroupent 91 % de la population urbaine en 1994, quant aux cinq petites villes de la montagne, dont la population varie officiellement de 5 809 habitants pour Sheîkh Bader à 18 554 habitants pour Safita, elles ne totalisent que 9 % des urbains. Malgré la promotion au rang de ville, en 1970, de trois villages de la montagne (Qardâha, Dreykîsh et Sheîkh Bader), le déséquilibre en termes quantitatifs entre plaine et montagne demeure, car les deux villes que comptaient le Djebel Ansaryeh ne représentaient que 8% des urbains de la régions côtière en 1960.

Avant la promotion de Dreykîsh, Sheîkh Bader et Qardâha au rang de villes, le pays alaouite n'en comptait aucune ; les gros bourgs qui s'y trouvaient, excepté Dreykîsh, étaient peuplés par les Chrétiens ou les Ismaéliens. La vie urbaine s'était développé en périphérie du Djebel Ansaryeh dans la communauté musulmane sunnite et dans celles qui étaient reconnues par cette dernière. Le mode d'organisation tribal de la communauté alaouite, les conflits internes et externes qui la caractérisaient, empêchaient toute éclosion de la vie urbaine dans le

territoire qu'elle contrôlait. Il est significatif que Dreykîsh, qui fut la plus importante agglomération du pays alaouite du milieu du XIXème siècle jusqu'aux années 1960, ait été la résidence d'Ismaël Bek[199], le chef alaouite qui unifia le Sud du Djebel Ansaryeh au milieu du XIXème siècle. Cette courte période durant laquelle Dreykîsh devint une petite capitale suffit en effet à lui donner la prééminence démographique et économique sur les autres agglomérations alaouites.

2 - Le poids démographique de Lattaquié crée un déséquilibre entre le Nord et le Sud de la région côtière.

L'armature urbaine de la région côtière est dominée par Lattaquié qui concentre près de 60% des urbains de la région côtière. Le poids de Lattaquié crée un déséquilibre entre le Nord et le Sud de la région, un déséquilibre qui ne se résorbe que lentement : en 1960, le rapport entre Lattaquié et Tartous était de 4,4 ; en 1994, il est encore de 3,5 (tableau 4).

TABLEAU 4 : Evolution de la population de Tartous et de Lattaquié, de 1896 à 1994.

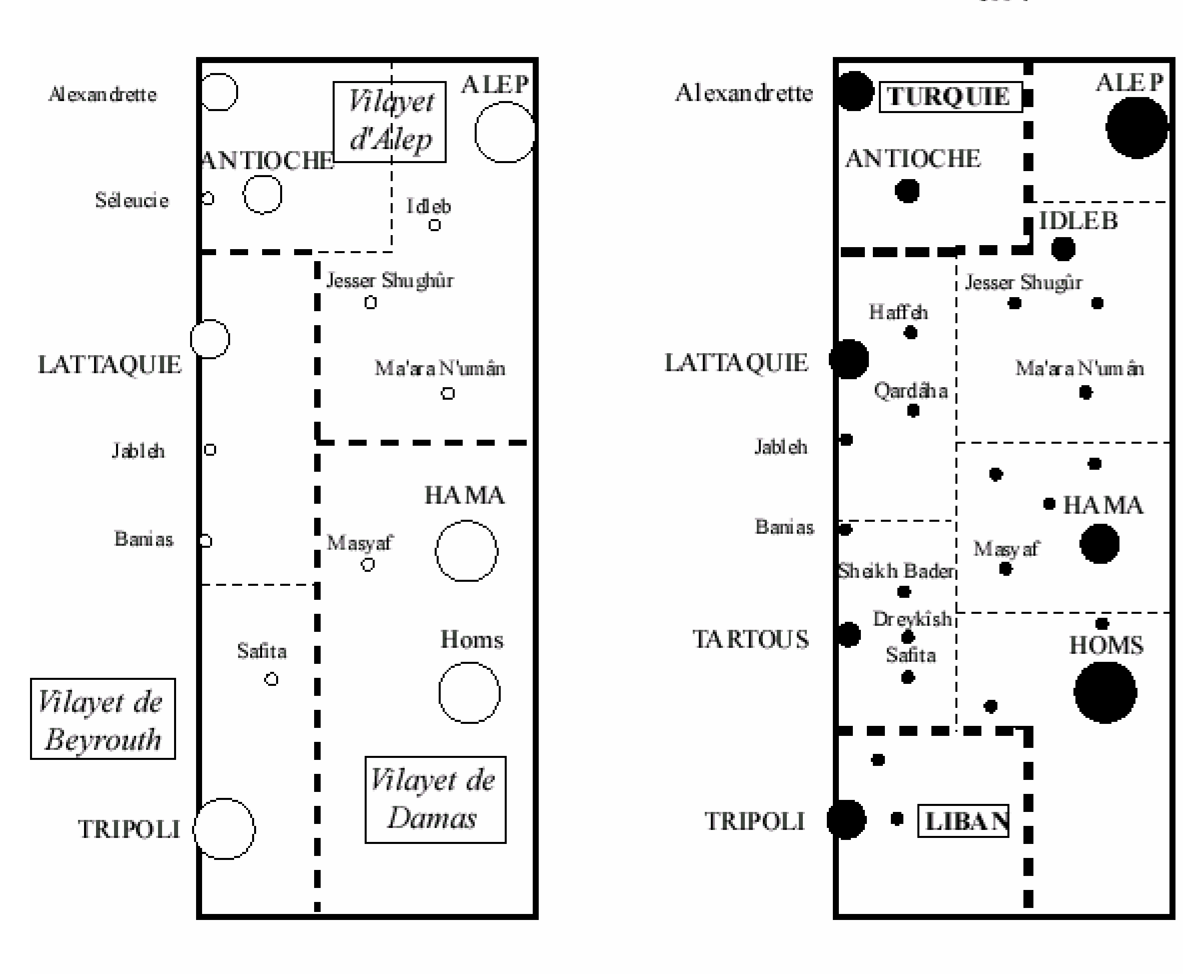
	1896	1935	1947	1960	1994
Population de Tartous	2 000	4 379	8 900	15 353	89 219
Population de Lattaquié	22 000	31 800	41 000	67 601	311 757
Rapport Lattaquié/Tartous	**11**	**7,3**	**4,6**	**4,4**	**3,5**

Sources : Vital Cuinet pour 1896, Jacques Weulersse pour 1935, Ibrahim Nouss pour 1947, RGP pour 1960 et 1994.

Sous l'Empire ottoman, la région côtière actuelle appartenait au vilayet de Beyrouth ; la *mohafaza* actuelle de Lattaquié et la *mantiqa* de Banias constituèrent en 1867 un sandjak, dont Lattaquié était le chef-lieu, alors que le Sud de la région dépendait de Tripoli. Tartous n'était qu'un simple chef-lieu de *nâhyeh*, son port se limitait à un embarcadère et sa population ne dépassait pas les 2 000 habitants (figure 22). Le Sud du Djebel Ansaryeh échappait à l'influence de Tartous au profit de Safita, chef-lieu d'une vaste et riche *caza* d'après l'Annuaire statistique établi par Vital Cuinet[200].

---

[199] DUSSEAUD René : *op. cit.*, 1899, p. 57.
[200] CUINET Vital : *op. cit.*,1896.



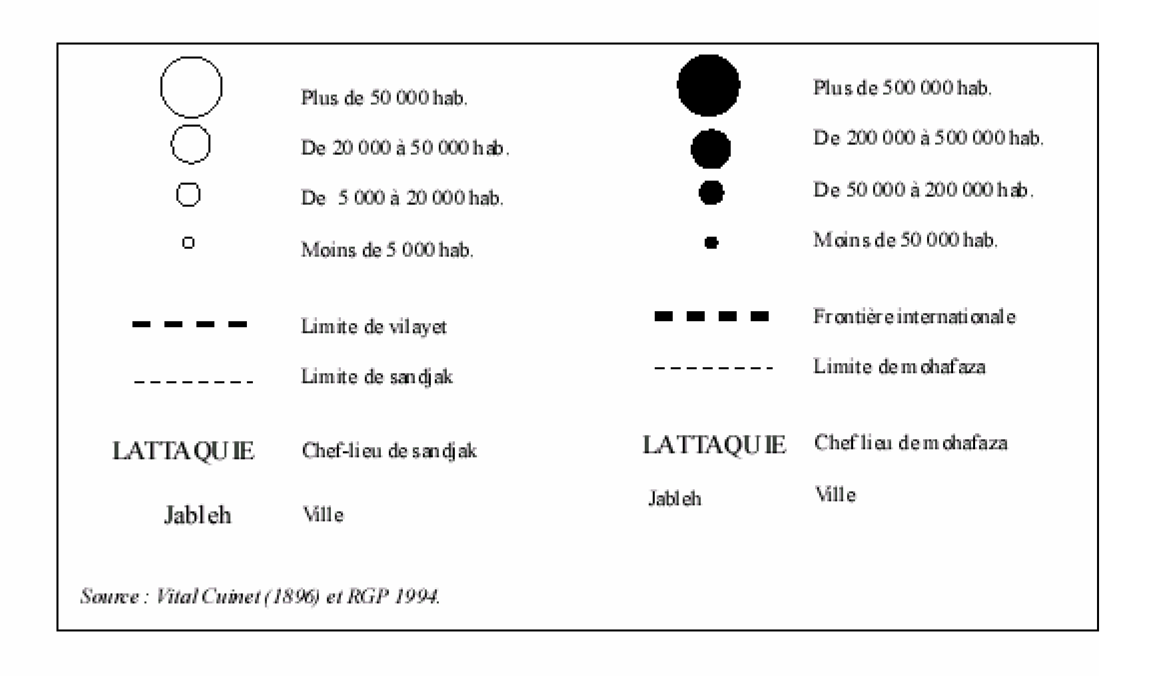


Figure 22 : L'évolution du réseau urbain au Levant entre 1896 et 1994.

La création de la frontière entre l'Etat des Alaouites et le Liban, devenue en 1920 la frontière syro-libanaise, a soustrait Tartous et le Sud du Djebel Ansaryeh à l'influence de Tripoli. La promotion de Tartous au rang de chef-lieu de sandjak en 1920, puis de chef-lieu de *mohafaza* en 1967, et enfin la construction du port dans les années 1970, ont permis à cette agglomération de passer en un demi-siècle du stade de bourgade à celui de ville moyenne. Mais cette évolution est trop récente pour que la croissance urbaine de Tartous ait étouffé le réseau urbain de son espace environnant, au contraire de ce qui s'est produit autour de Lattaquié, une ville qui exerce une domination exclusive sur les villes de sa *mohafaza*.

3 - Lattaquié bloque l'émergence des bourgs dans sa *mohafaza.*

Le contraste entre l'armature urbaine de la *mohafaza* de Lattaquié et celle de la *mohafaza* de Tartous se manifeste également dans la stratification et la distribution des agglomérations rurales (figure 23, 24 et tableau 5). Dans les deux *mohafaza*-s, la proportion d'habitants vivant dans des localités de moins de 500 habitants est en effet comparable : 14,6% à Lattaquié et 13,6% à Tartous. Par contre, dans les strates intermédiaires - celles des villages peuplés de 500 à 999 habitants et de 1 000 à 1 999 habitants - des différences notoires apparaissent. Dans la *mohafaza* de Lattaquié, 35,7% de la population réside dans la classe 500 à 999, et 21,5% dans la classe 1 000 à 1 999, dans celle de Tartous, les pourcentages respectifs sont de 26,4% et 36,6%. Ces différences signalent une faiblesse de la classe supérieure des villages moyens de la *mohafaza* de Lattaquié, en comparaison avec la *mohafaza* de Tartous. En revanche la proportion de la population résident dans des gros villages (de 2 000 à 4 999 habitants) est supérieure dans la *mohafaza* de Lattaquié (28,1%) à ce qu'elle est dans celle de Tartous[201] (22%). Cette inversion est paradoxale, eu égard à la distribution précédente, mais la nature différente des villages de taille moyenne (de 500 à 2 000 habitants) dans les deux *mohafaza*-s permet de l'expliquer.

Lattaquié et Tartous possèdent sensiblement le même nombre de gros villages (2 000 à 4 999 habitants), mais leur répartition géographique est différente (figure 25). Dans la *mohafaza* de Lattaquié, ils sont groupés autour de Lattaquié et de Jableh. Il n'y a que quelques gros villages dans l'arrière pays de Jableh : Bûdi, Aîn Sharqyeh, Dâlyeh et Baît Yâshût. Dans la *mohafaza* de Tartous, les gros villages sont plus dispersés sur l'ensemble du territoire. Il y a

[201] Tartous compte un « village » de plus de 5 000 habitants. Il s'agit de l'île d'Arouad, qui devrait être classée parmi les agglomérations urbaines, mais qui en raison de la définition officielle est considérée comme un village.

certes de gros villages périurbains autour de Banias et de Tartous. Mais la majorité est dans le Akkar et en montagne. Ils se disposent autour de Tartous, Safita et Dreykîsh conformément au «principe de marché » de Christaller[202]. Au nord de la discontinuité du Nahr El Husîn, les gros villages sont disposés linéairement en raison du cloisonnement méridien du relief et de l'absence d'un centre urbain polarisant cette zone de montagne.

L'hégémonie de Lattaquié étouffe l'émergence des bourgs, ce qui fait que les gros villages de la *mohafaza* n'apparaissent qu'en périphérie du chef-lieu ; il s'agit donc, fondamentalement, d'agglomérations périurbaines. En revanche, dans la *mohafaza* de Tartous, la taille moyenne du chef-lieu et son dynamisme plus récent, a rendu plus aisément possible l'émergence de bourgs et de petites villes.

---

[202] PUMAIN Denise : « Les systèmes de villes », in BAILLY Antoine édit., *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, 1995, p. 624.

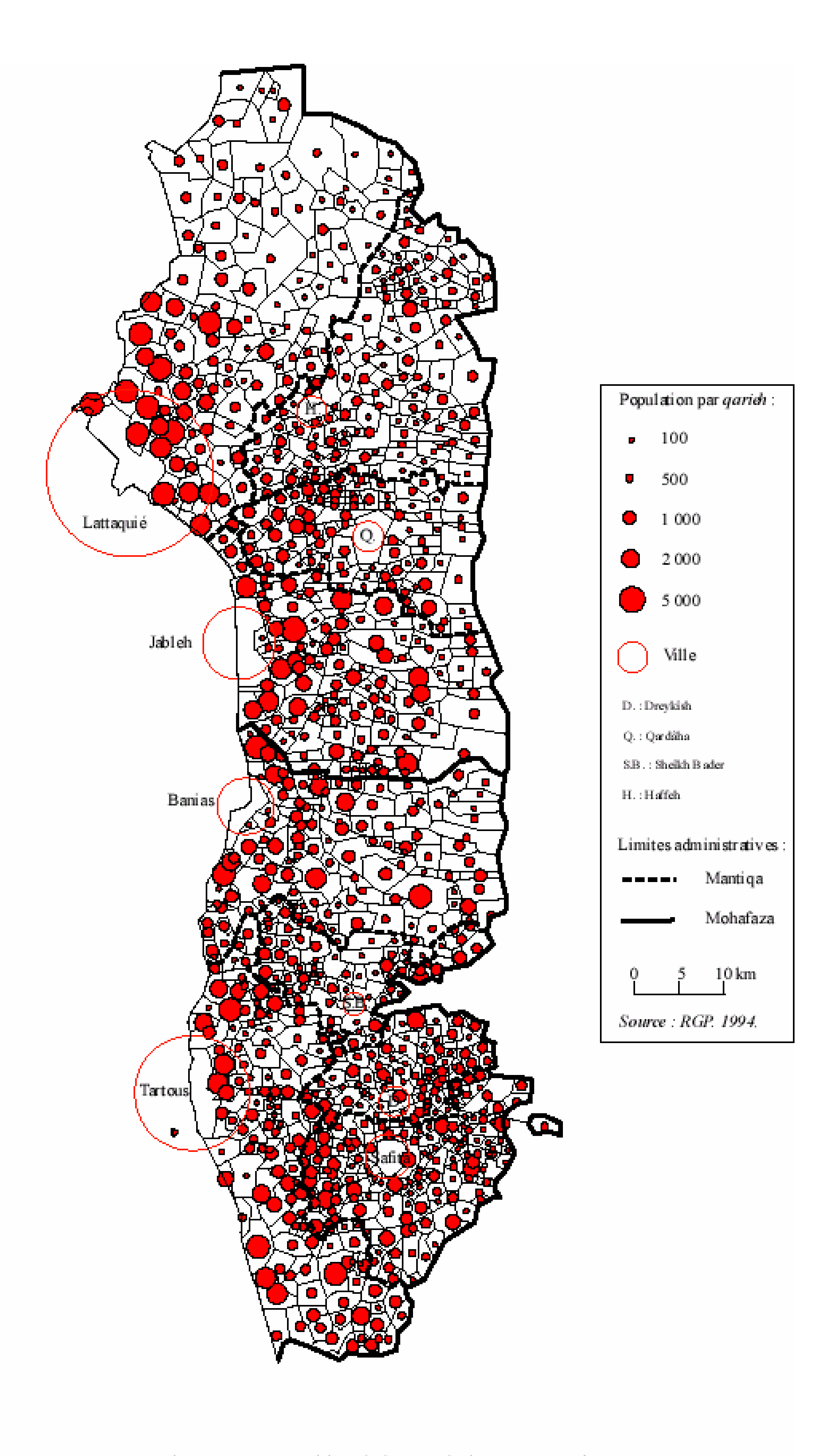
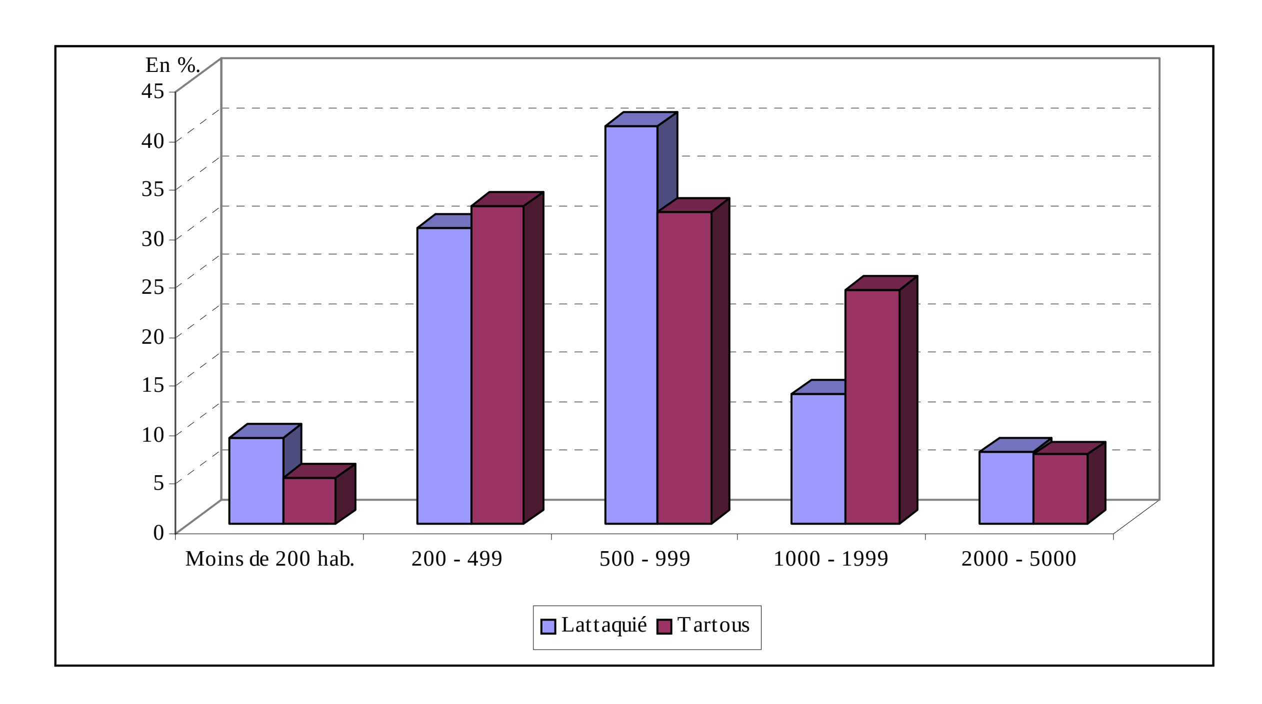


Figure 23 : Répartition de la population par *qarieh* en 1994.

TABLEAU 5 : Répartition de la population, selon la taille, des localités rurales dans les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous.

	Mohafaza de Lattaquié				*Mohafaza* de Tartous			
	Localités		Population		Localités		Population	
Taille des localités	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 200 hab.	40	8,7	5 161	1,4	23	4,6	3 340	0,9
200 - 499	140	30,2	50 258	13,3	162	32,4	56 432	13,0
500 - 999	188	40,6	134 423	35,7	159	31,8	114 823	26,4
1000 - 1999	61	13,2	81 030	21,5	119	23,8	95 825	36,7
2000 - 5000	34	7,3	105 659	28,1	35	7,0	5 352	22,0
Total	463	100,0	376 531	100,0	498	100,0	275 772	100,0

Source : RGP 1994



Sources : RGP 1994

Figure 24 : Rapport entre la taille et le pourcentage des localités rurales dans les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous.

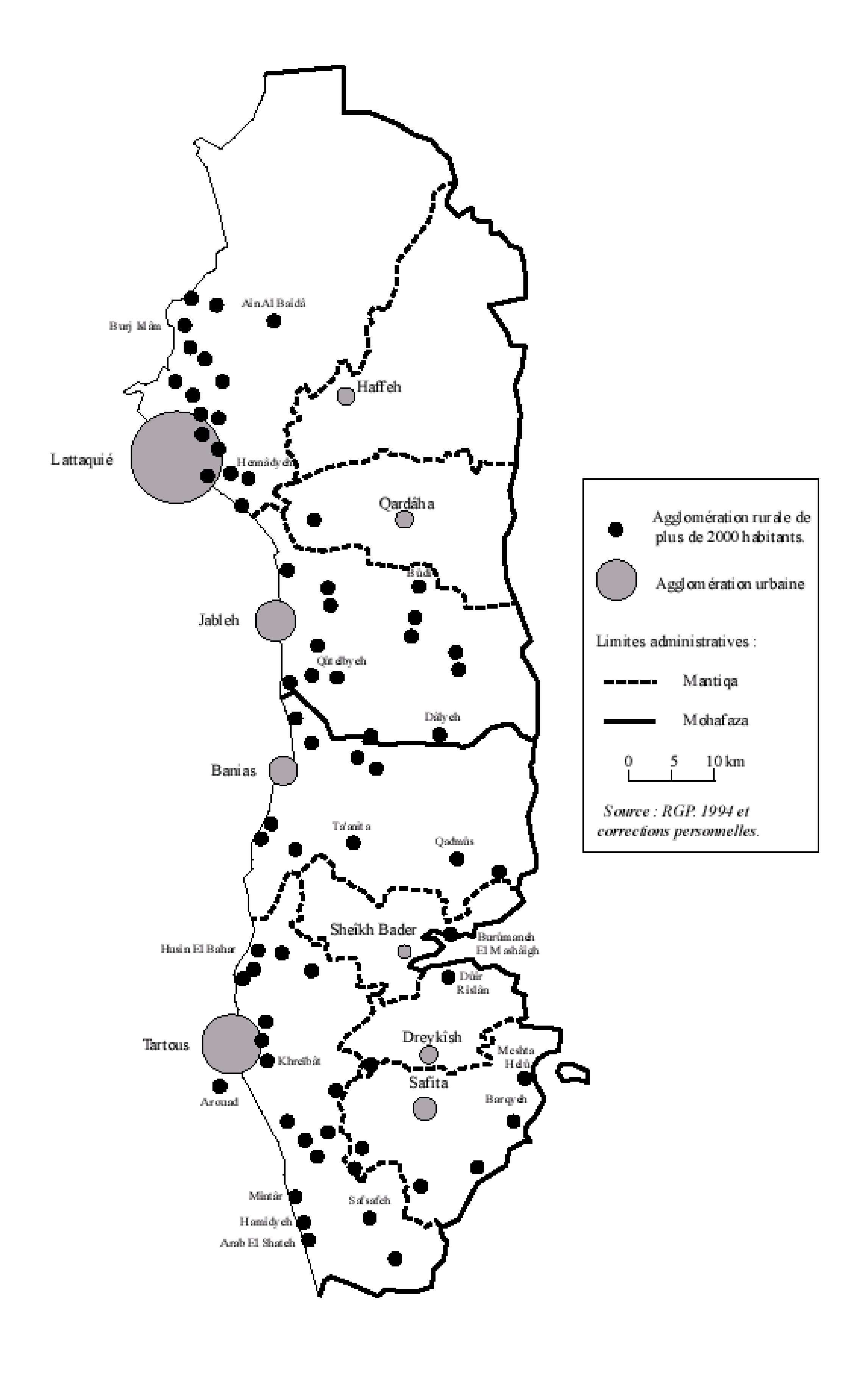


Figure 25 : Les villages de plus de 2000 habitants dans la région côtière syrienne en 1994.

C - Les formes de peuplement rural : structures foncières périmées, communautarisme et insécurité.

Le terme de peuplement caractérise la forme que prend l'occupation d'un territoire par une population. La géographie classique distingue le peuplement urbain, dû à la concentration de services, commerces et d'activités spécialisées, telle l'industrie, du peuplement rural dont la source se trouve dans l'activité agricole et les activités induites (artisanat). Dans ce paragraphe, je ne m'intéresserai qu'au peuplement rural de la région côtière[203]. La forme du peuplement rural est étroitement dépendante des ressources locales, car les hommes ont besoin d'avoir une proximité assez grande avec les terres qu'ils travaillent. Mais tout une série d'autres paramètres influencent la nature du peuplement. La faiblesse, la dispersion ou la concentration des ressources en joueraient un grand rôle dans une région méditerranéenne comme la zone côtière de la Syrie, mais l'organisation sociale, elle aussi, et en particulier la structure foncière, ainsi que les conditions politiques dans lesquelles évolue la société agraire, sont des facteurs explicatifs de première importance.

Pour analyser le peuplement rural la carte de la distribution de la population de la région côtière dressée à partir du recensement de 1994 (figure 23) est insuffisante, car les points indiquant la population ne représentent pas une agglomération mais la population totale de l'unité rurale concernée. Par conséquent, il convient de la compléter par une carte de la dispersion, visualisant zones d'habitant dispersé et d'habitat groupé ; il s'agit ensuite de superposer ces deux cartes avec la carte de la densité, afin d'identifier les différents types de peuplement rural et leur localisation dans la région côtière syrienne.

1 - La dispersion de la population : utilisation de l'indice Demangeon.

Il est difficile d'appréhender la dispersion de la population dans la région côtière, car la superficie des communes varie dans un rapport de 1 à 20. Une commune vaste peut ainsi regrouper plusieurs villages. Le ratio entre la population des écarts et la population totale traduit donc assez mal la réalité de la dispersion. La comparaison entre la commune de Safakûn et de Sheikh Hussein effectuée à partir des résultats du recensement de 1981, rend bien compte de la difficulté : Safakûn compte deux villages, Safakûn (200 hab) et Safakûn As Sharqyeh (155 hab) ; Sheîkh Husîn est divisé en quatre localités, le village centre (362 hab) et trois hameaux peuplés respectivement de 99, 49 et 29 habitants. La proportion de la

[203] Le peuplement urbain a fait l'objet du paragraphe précédent.

population « éparse » à Safakûn est de 43,7%, tandis qu’elle n’est que de 32,8% à Sheîkh Husîn. Mais c’est dans la commune de Sheîkh Husîn que la population est la plus dispersée. Or l’indice Demangeon[204] se prête mieux à l’analyse de la dispersion, car il valorise le nombre des écarts dans une commune. L’indice de dispersion établi par ce géographe est égal à la population des écarts multipliée par le nombre d’écarts et divisée par la population totale de la commune. Dans l’exemple précédent, l’indice de dispersion est de 0,44 pour Safakûn et de 0,98 pour Sheîkh Husîn. Il est donc préférable d’établir une carte de la dispersion selon cet indice que de représenter simplement la part de la population ne résidant pas dans le village – centre du *qarieh*.

Le recensement de 1994 ne faisait malheureusement plus le détail de la population des fermes isolées et des hameaux, désormais englobée dans les chiffres correspondant aux unités rurales. Par conséquent, pour élaborer la carte de l’indice de dispersion, j’ai eu recours au recensement de 1981. Pour la superposition des cartes, cela pose moins de problèmes que si j’avais utilisé le recensement de 1994, car le fond de carte qui me sert de support pour toutes établies ici est celui de 1981. Par contre, ce choix a l’inconvénient d’ignorer un hypothétique phénomène de réduction de la dispersion, qui procéderait d’un processus spontanée d’agglomération de la population ou d’un regroupement autoritaire de la population dans des villages modèles, comme ce fut le cas en Ethiopie sous le Négus rouge ou dans la Roumanie de Ceaucescu. Mais, dans le cas de la région côtière syrienne, seul le resserrement du maillage administratif est susceptible de réduire l’indice de dispersion, or selon nous, il ne joue que de façon marginale.

[204] Voir FANCHETTE Sylvie : *op. cit.*, 1997, p. 165.

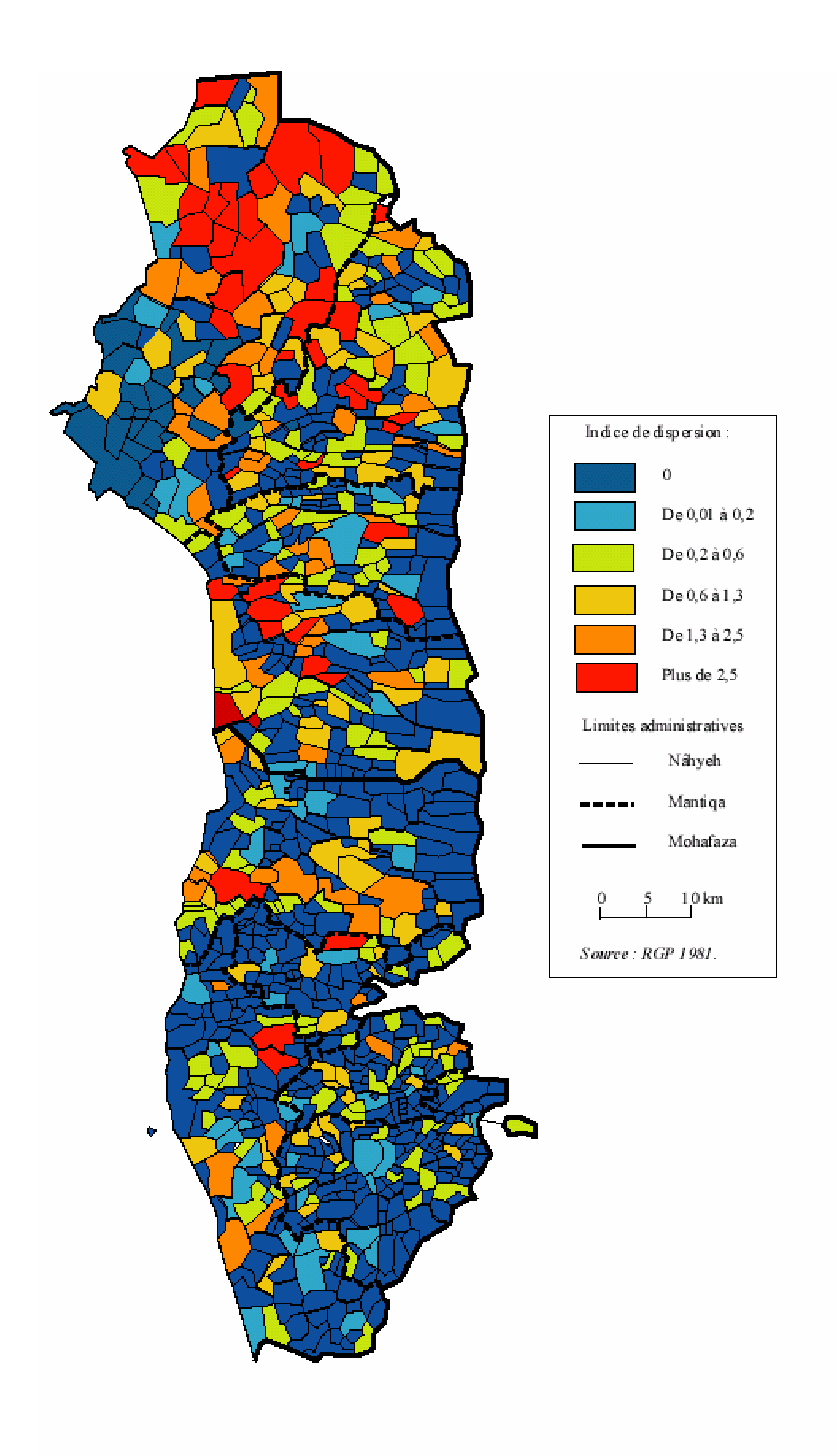


Figure 26 : La dispersion de la population dans la région côtière de Syrie en 1981, par *qarieh* (cartographie de l'indice de Demangeon).

La carte de l'indice de dispersion Demangeon (figure 26) met en lumière trois formes de peuplement dans la région côtière syrienne :

- Lorsque l'indice est égal à 0, la commune ne comporte qu'une localité. De 0,01 à 0,2, la commune est composée d'un village-centre qui concentre la majorité de la population et de quelques fermes ou hameaux. Je considère que ces deux classes représentent les zones d'habitat groupé. Il s'agit du Sahel de Lattaquié, du Akkar et de la partie sommitale du Djebel Ansaryeh.

- Quand l'indice est compris entre 0,2 et 1,3, cela signifie que les communes comportent plusieurs villages ou hameaux. L'habitat est alors moyennement dispersé. C'est le cas pour l'essentiel du Djebel Ansaryeh

- Quand l'indice est supérieur à 1,3, cela signifie que dans chaque commune les écarts sont extrêmement nombreux, en particulier les fermes isolées. L'habitat est extrêmement dispersé, comme c'est le cas dans la plaine de Jableh, voire atomisé comme on la trouve à Baer et à Bassît.

2 - Les formes de peuplement à l'échelle régionale : l'histoire dans l'espace.

En superposant les cartes de densité, de la répartition spatiale de la population et de son degré de dispersion, nous pouvons établir une typologie des formes du peuplement rural. Parmi les éléments d'explication de ces différentes formes de peuplement, là encore le facteur physique est souvent secondaire vis à vis des conditions politiques, sociales et foncières qui ont influencé la production de l'espace régional jusqu'à la révolution ba'athiste (figure 27).

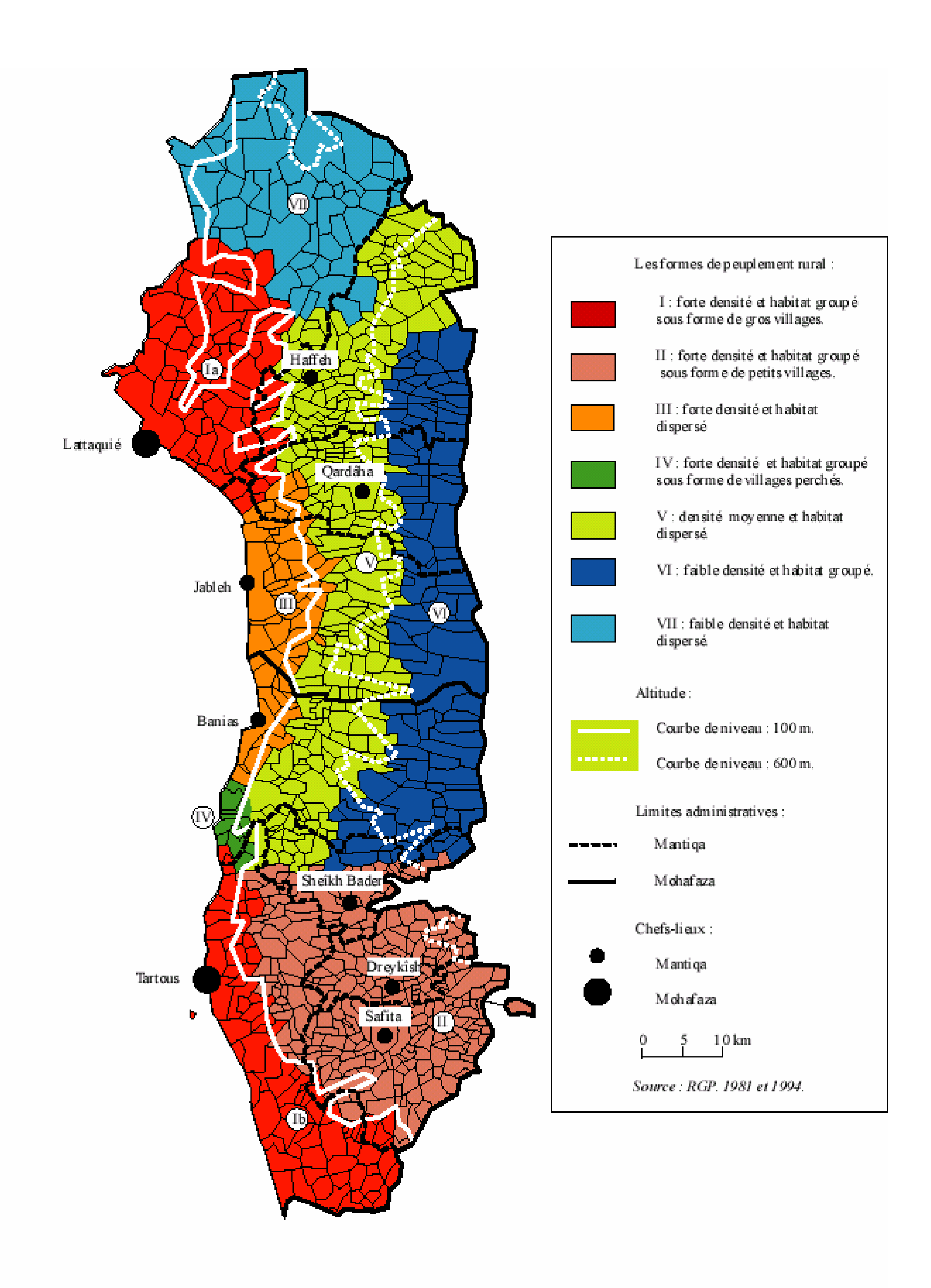


Figure 27 : Typologie des formes de peuplement dans la région côtière de la Syrie.

a) Le Kosseir : faible densité et atomisation de l’habitat (zone VII)

Le Kosseir dans son ensemble se caractérise par une atomisation de l’habitat, laquelle se réalise dans un contexte de faible densité (moins de 70 hab/km^2). Excepté les villages arméniens du pied du Djebel Aqqra. La population est dispersée dans des fermes et des hameaux au milieu de clairières. Le faire-valoir direct et la multiplication des points d’eau, dans cette région imperméable, favorisent un éclatement extrême de l’habitat.

b) Le Djebel Ansaryeh : organisation sociale éclatée et menace ottomane (zones II, V et VI).

L’étude de la densité de population dans cette montagne a montré que la faiblesse des ressources en eau dans la partie jurassique du massif ne permettait pas à celle-ci de supporter de fortes densités, et ce d’autant plus que l’altitude limite la période végétative. En revanche, la partie cénomanienne du Djebel Ansaryeh, située en outre à plus faible altitude et disposant d’une meilleure capacité de rétention des eaux, se caractérisait par des densités élevées. Ce contraste est accentué par la répartition des ressources en eau : une multitude de petites sources dans le cénomanien et quelques sources à débit moyen, mais rares, dans le jurassique, situées sur des lignes de faille ou au contact du cénomanien. Ces caractéristiques ont conduit des géographes, tel Xavier de Planhol, à expliquer le peuplement exclusivement à partir de la géologie :

> « Les sources ont un débit trop faible pour permettre de grosses concentrations : la montagne n’offre ici que des terroirs discontinus, liés à des replats couverts d’une mince argile de décalcification, et alimentés par les maigres ressources en eaux de nappes superficielles qui peuvent s’y constituer ; tout au plus favorable à l’installation de chétifs hameaux dont les champs s’éparpillent dans la brousse très dégradée qui couvre les pentes »[205].

Cette explication n’est pas fausse, mais nous la jugeons réductrice, car elle ignore les différences sociales au sein de la communauté alaouite et les menaces extérieures qui pouvaient influer sur le mode d’habitat :

- Le Djebel Ansaryeh, autour de Haffeh, Qardâha et Ta’anita (zone V), présente une forte dispersion de l’habitat sous la forme de hameaux et de petits villages, le tout dans un

[205] PLANHOL Xavier (de) : *op. cit.*, 1995, p. 205

ensemble de densité moyenne (150 à 200 hab/km^2), ce qui n'exclu cependant pas quelques bourgs et petites villes. Le relief haché, la multitude des sources au débit faible encouragent une dispersion que l' « anarchie sociale »[206] rendait inévitable - « chaque fellah est en fait le maître de sa famille, de sa maison, de son champ et de son fusil », écrivait Jacques Weulersse - et que la menace ottomane faisait préférée à tout autre, car toute agglomération importante était inévitablement une cible. Ce dernier point permet d'expliquer la présence d'une bande d'habitat dispersé entre Banias et Qadmûs, c'est-à- le long de la seule route qui traversait le Djebel Ansaryeh au XIX^{ème} siècle.

- Dans le sud du Djebel Ansaryeh (zone II), on trouve par contre un semis dense de villages qui s'organisent autour de Safita et Dreykîsh, qu'autour ainsi que des nombreux bourgs que comptent leurs *mantiqa*-s. Les conditions naturelles sont différentes de la partie Nord du Djebel : le massif est ici composé de vaste horizons tabulaires, certes entaillés par des ravins, mais qui ont favorisé la continuité des terroirs. Les sources sont également plus abondantes, en particulier au contact des horizons basaltiques, et elles constituent de ce fait des sites privilégiés pour le groupement des populations. Le milieu est complètement humanisé : le maquis et les forêts ont été entièrement défrichés, au point que la surface agricole utile dépasse 80% de la superficie totale, soit un taux comparable à celui de la plaine côtière. L'histoire du sud du Djebel Ansaryeh au XIX^{ème} siècle fut moins conflictuelle que celle de sa partie Nord , ce qui a favorisé le développement agricole ; l'olivier et le mûrier y ont prospéré, par mimétisme avec le Liban voisin. La construction de filatures de soie à Ayûn El Wadi, Meshta Helû et Safita témoigne de la paix qui y régnait. Les tribus alaouites du Sud : Khayatîn et Hadâdîn, étaient relativement mieux intégrées au système de pouvoir ottoman, ses chefs étaient reconnus comme *muqaddam*-s et ils possédaient de vastes propriétés foncières en montagne mais aussi en plaine. Dans ces conditions un embryon de vie politique et d'organisation sociale, dépassant le niveau du simple clan familial, put se développer, ce qui a favorisé un peuplement dense et groupé.

- La partie sommitale du Djebel Ansaryeh (zone VI) se distingue par son habitat groupé dans un contexte de faible densité (moins de 100 hab/km^2). Dans cette partie du massif, les

[206] D'après Jacques Weulersse, la société du Nord du Djebel Ansaryeh était constituée par « un agglomérat anarchique de clans personnels ». WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 333.

sources sont rares, mais abondantes[207] ; par conséquent les hommes ne peuvent s'implanter que dans un nombre de sites limités, mais susceptibles d'accueillir de grosses agglomérations. La gestion commune de la source unique est un facteur de regroupement, sous la forme de communautés dépassant le cadre familial, tout comme dans les ghoutas de l'Anti-Liban. La protection naturelle qu'offrait le massif aux populations leur permettait de se regrouper sans la crainte d'attirer les troupes ottomanes, qui n'osaient pas se risquer si loin et si haut dans la montagne.

c) Les structures foncières périmées expliquent les formes d'habitat dans les plaines littorales (I, III, IV).

Dans la plaine littorale, nous trouvons peu de sites dictés par des considérations de défense, excepté quelques villages perchés entre Banias et Tartous[208] (zone IV). Pourtant, nous avons vu que le pays n'avait pas été spécialement favorisé du point de vue de la sécurité et que ce n'étaient pas les sites défensifs qui manquaient. Ce contraste avec d' autres régions de la Méditerranée telles que la Sardaigne, le Péloponnèse ou la Kabylie s'explique par l'infériorité sociale des paysans alaouites, dans les périodes qui ont précédé la réforme agraire. Par conséquent, c'est dans les structures foncières qu'il nous faut rechercher les conditions du mode d'habitat.

- Dans la plaine de Jableh et dans celle de Harisûn (zone III), la population est dispersé à travers une multitude de fermes, hameaux et petits villages. Avant la réforme agraire, ces plaines (déjà densément peuplées en 1960, avec plus de 150 hab/km^2), étaient morcelées en une multitude de petites propriétés citadines : « A Jableh, 80% des citadins sont propriétaires. Naturellement aucun de ces citadins propriétaires ne cultive lui-même ses terres »[209]. La nappe phréatique affleurant à quelques mètres, la disponibilité en eau n'était pas ici un obstacle à la dispersion de la population.

- Le Sahel de Lattaquié (zone Ia), la plaine du Akkar et le piémont sud du Djebel Ansaryeh (zone Ib) possèdent un habitat groupé. Contrairement à la plaine de Jableh, la

[207] Une ligne de sources abondantes apparaît sur la discontinuité entre le jurassique et le cénomanien, car les eaux de ruissellement du jurassique sont absorbées par les horizons marneux du Cénomanien, en particulier la première strate marneuse, constituée d'argiles vertes qui possèdent une excellente capacité de rétention.

[208] Le village maronite de Dahar Safrâ est l'exemple type du village perché. La propriété de la terre donne à sa population une indépendance politique et économique vis-à-vis des grands propriétaires citadins. Mais cette liberté n'étant pas immuable, le choix du site et le regroupement de l'habitat constituent des moyens de la défendre.

[209] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 223.

propriété foncière y était concentrée entre les mains de quelques propriétaires citadins ou aghas alaouites (la famille Abbas à Safsafeh). Les paysans étaient regroupés dans de gros villages, à partir desquels ils exploitaient les champs de céréales et les oliveraies alentour.

3 - Le facteur communautaire : dispersion et regroupement à grande échelle.

Localement, la présence de plusieurs communautés influence le mode de peuplement indépendamment des structures foncières et de l'histoire. Les minorités ont une tendance naturelle à se regrouper pour éviter leur dilution laquelle serait un prélude à leur disparition. Mais dans les zones de mixité communautaire, le vieil adage « moi contre mon frère, mon frère et moi contre mon cousin … », incite à la dispersion, tant il est préférable pour éviter les conflits de s'éloigner de ceux avec qui on ne partage pas de liens du sang.

a) Les communautés minoritaires privilégient l'habitat groupé.

J'ai déjà souligné dans le même chapitre, la présence de bourgs chrétiens et ismaéliens dans le Djebel Ansaryeh et l'importance économique qu'ils possédaient. Il est singulier qu'en plein cœur du pays alaouite des communautés minoritaires, aux effectifs particulièrement faibles - quelques centaines, voire quelques dizaines d'individus au maximum - se soient maintenues depuis le Moyen-Age. En fait le regroupement était la condition de leur survie. Cette pratique est à l'origine de l'existence de bourgs comme Kansabâ, Mzera'a, Qadmûs, Saûdâ et de la petite ville de Safita, notamment. Dans le Nord du Djebel Ansaryeh, la faiblesse des communautés chrétiennes les conduisant à rechercher la protection d'une tribu alaouite et à s'installer à proximité de son chef. C'est le cas de la communauté chrétienne de Qardâha qui formait un quartier de cette agglomération. A l'heure actuelle, leur résistance à l'absorption par la pratique des mariages mixtes, conduit les communautés minoritaires dispersées dans le pays alaouite à se regrouper dans les villes.

b) La mixité communautaire est synonyme de dispersion.

Dans les périodes de paix, l'homogénéisation communautaire relative de l'espace rural était rompue par des mouvements de population. A la fin du XIX^{ème} siècle, des Alaouites s'installèrent à Bassît et à Baer, dans les zones non occupées par les Turkmènes. Le déclin démographique des villages chrétiens à partir du milieu du XIX^{ème} siècle y a attiré des paysans alaouites qui sont venus remplacer les Chrétiens, ainsi a été introduit la mixité confessionnelle dans des villages jadis homogènes. Le phénomène est particulièrement marqué dans la région de Kessab, où par exemple, le village de Kieurkiane est désormais

peuplé en majorité par des Alaouites, venus travailler pour le compte d'agriculteurs arméniens lorsque ceux-ci émigrèrent progressivement depuis le début du XX^ème siècle. Il faut souligner également l'implantation de réfugiés tcherkesses (Arab El Mulk) et crétois (Hamîdyeh) qui ont essaimé au milieu de cette campagne peuplée presque exclusivement d'Alaouites.

La plupart des unités rurales où coexistent plusieurs communauté sont divisées en autant d'agglomérations qu'il y a de communautés. Ainsi, le *qarieh* d'Arab el Mulk est-il scindé, au niveau de la rivière, en deux villages : Arab el Mulk Sharqyeh, peuplé par des Alaouites, et Arab El Mulk Gharbyeh peuplé par des Sunnites d'origine tcherkesse. Des exemples du même type sont nombreux à Bassît, où les Alaouites et les Sunnites ne cohabitent pas dans les mêmes agglomérations, ce qui accentue la dispersion de la population. Dans les zones d'habitat groupé, les quelques cas de dispersion de la population sont dus à la ségrégation communautaire, comme dans le Sud de la plaine du Akkar, où les *qarieh* dont l'indice de dispersion Demangeon est supérieur à 0,2 doivent cette valeur à la présence de hameaux sunnites installés dans un *qarieh* majoritairement alaouite.

La division des Chrétiens en plusieurs communautés (Grecque orthodoxe, Catholiques, Maronites, Protestant, etc.) toutes jalouses de leur particularisme, favorise à son tour l'émiettement des agglomérations en pays chrétien. Dans la *nâhyeh* de Raûdâ, à partir des deux agglomérations d'origine que sont Raûdâ et Dahar Safrâ, il y eut ainsi une germination de hameaux et de villages qui se distinguent par la confession de leurs habitants ; dans la *nâhyeh* de Meshta Helû, l'émiettement est accentué par l'installation, depuis un siècle, de paysans alaouites qui sont venus occupés les terres abandonnées par les émigrés chrétiens. Ainsi, à proximité de Meshta Helû, il existe un groupe de cinq villages qui portent le nom de Kafrûn : deux sont grecs orthodoxes, un grec catholique, un maronite et le dernier alaouite !

CONCLUSION

La répartition des communautés à travers l'espace régional telle qu'elle est observable au milieu du XX^{ème} siècle exprime parfaitement la relation qui existait à l'époque, entre l'espace, le pouvoir et les communautés, et ce depuis l'Islam classique. Les Sunnites, politiquement et économiquement dominants, occupaient les villes et possédaient les meilleures terres. Les Alaouites, en tant que communauté hérétique, étaient reclus dans la montagne ou employés comme métayers dans les propriétés de l'oligarchie sunnito-chrétienne de la plaine. Quant aux Chrétiens et aux Ismaéliens, reconnus et protégés par l'Islam sunnite, ils participaient au système politique ottoman, et ils jouaient localement un rôle relativement efficace d'intermédiaires entre les Alaouites et les Sunnites.

L'organisation de l'espace régional était directement influencée par le rapport que les communautés locales entretenaient vis-à-vis du centre politique. Les Alaouites occupaient les espaces périphériques non intégrés, comme le Djebel Ansaryeh, ou intégrés, comme l'espace rural de la plaine côtière. Les villes sunnito-chrétiennes étaient les points centraux de la région, relais du système de contrôle réticulé de l'Empire ottoman. Quant aux bourgs ismaéliens et chrétiens, ils participaient, à l'échelle régionale, à se système de contrôle en tant que relais des villes littorales (figure 28).

La distribution des communautés dans l'espace régional est conforme aux rapports centre-périphérie qui organisaient l'espace syrien. Les grandes métropoles de l'intérieur sont peuplées par la communauté au pouvoir : Musulmans Sunnites et ses protégés : chrétiens et juifs, les montagnes périphériques sont abandonnées aux minorités hétérodoxes : Alaouites, Druzes et Yézidis dans le Sindjar (figure 29). Cette occupation de l'espace s'est maintenue après la disparition de l'empire ottoman en Syrie, à cause du conservatisme social des régimes qui se succédèrent jusqu'à la révolution ba'athiste. La répartition actuelle de la population et l'armature urbaine conservent la trace de cette organisation sociale fondée sur l'inégalité politique des communautés et une occupation de l'espace ségrégative.

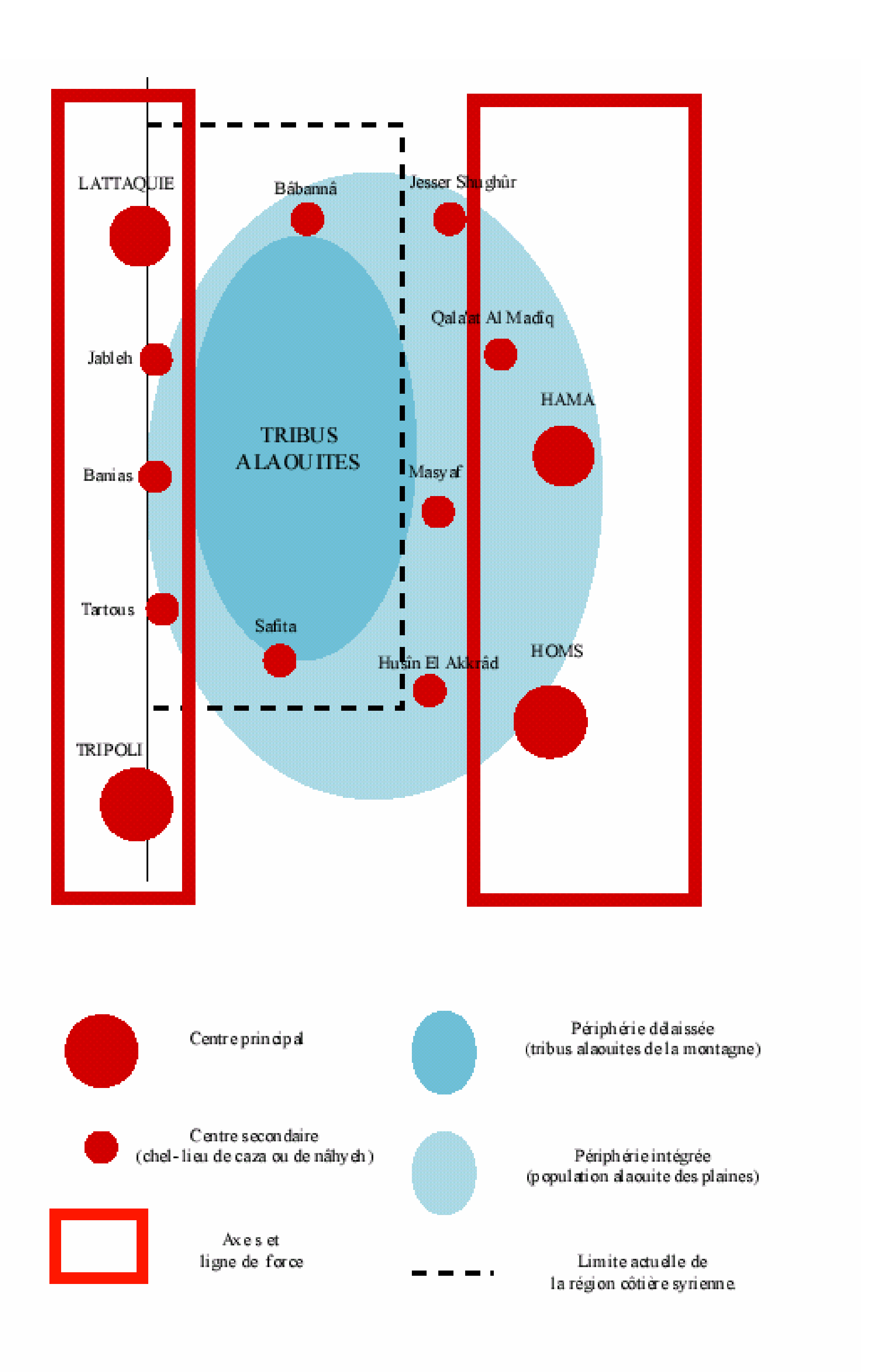
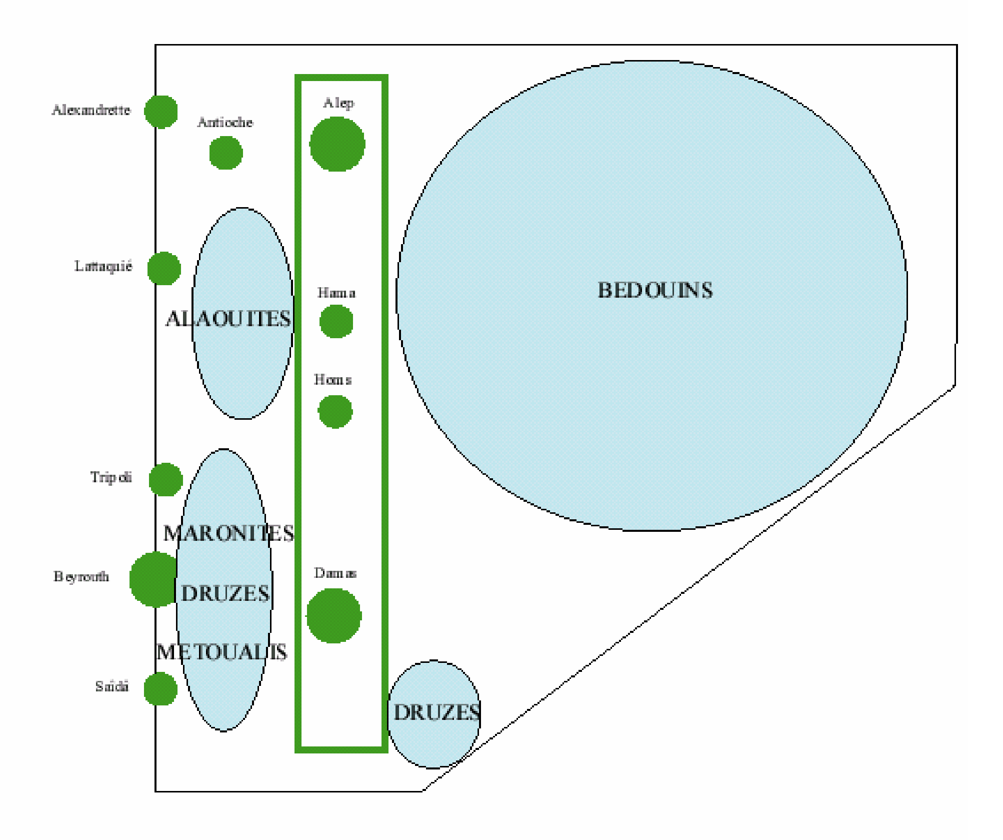


Figure 28 : Centres et périphéries dans la région côtière syrienne à la fin de la période ottomane.



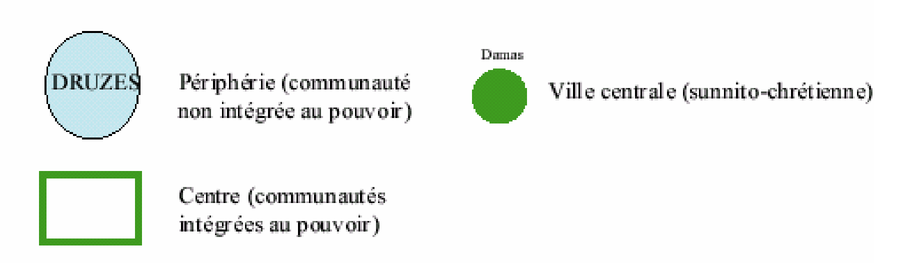


Figure 29 : Centre et périphéries au Levant à la fin de la période ottomane.

CHAPITRE II

LE PROJET ETATIQUE BA'ATHISTE DANS LA REGION COTIERE.

Le 8 mars 1963, un coup d'Etat militaire a porté à la tête de l'Etat syrien un groupe d'officiers dont la majorité est issue de la petite bourgeoisie rurale des provinces périphériques ; la plupart d'entre eux appartiennent à des groupes de confessions minoritaires : alaouite, druze, chrétien et ismaélien. Ces militaires sont également membres du parti Ba'ath arabe socialiste, dont l'idéal est celui d'un nationalisme arabe laïc susceptible de mobiliser tous les groupes sociaux, toutes communautés, (musulmanes et autres) avec comme objectif de permettrent aux Arabes de secouer le joug de l'impérialisme, qui n'en finit pas de manipuler les classes dirigeantes traditionnelles : bourgeoisie commerçante et aristocratie foncière. Les Ba'athistes, par leur idéal laïc et anti-impérialiste, se distinguent des Frères Musulmans, considérant ces derniers comme des réactionnaires obscurantistes liés aux Saoudiens et, par conséquent, aux USA, tout comme des Communistes jugés trop fidèles à Moscou[210]. La nouvelle élite syrienne est alors comparable, à l'exception de son caractère communautaire minoritaire, à celle qui s'est mise en place en Egypte après la Révolution des Officiers libres qui porta Nasser au pouvoir.

Les officiers Ba'athistes se sont emparés d'un pouvoir qui était depuis l'indépendance monopolisé par la haute bourgeoisie laquelle possédait tout : la richesse foncière, le grand commerce avec l'étranger et les industries naissantes. Aussi ces secteurs économiques furent la cible immédiate du nouveau régime, décidé à réduire le pouvoir des classes qu'ils jugeaient concurrentes du leur. Dans le cas syrien, le clivage confessionnel qui séparait la haute bourgeoisie sunnite et les officiers alaouites qui les remplacèrent à la tête de l'Etat permet à différents auteurs tel Daniel le Gac[211] et d'Olivier Roy[212] d'affirmer que la révolution ba'athiste n'est en fait que la prise du pouvoir par une *'asabiyya*. En revanche pour Alasdair Drysdale, la révolution ba'athiste fut une révolution pour la construction nationale. Si ses instigateurs vinrent de la périphérie et non du centre du pays, c'est parce que la périphérie avait plus de motivations pour cela en raison du sous-développement dans laquelle elle se

---

[210] CORM Georges : *L'Europe et l'Orient. De la balkanisation à la libanisation, histoire d'une modernité inaccomplie*, Seuil, Paris, 1989, 384 p.
[211] LE GAEC Daniel : *La Syrie du Général Assad*, Editions complexe, Bruxelles, 1991, 288 p.
[212] ROY Olivier *: art. cit.*, 1997, 51 p.

trouvait. D'autre part, la bourgeoisie syrienne avait montré dans les années qui suivirent l'indépendance son incapacité de résoudre les principaux problèmes de développement, tel celui du monde rural, pour la simple raison que, pour y parvenir, il lui aurait fallu renoncer au système d'exploitation économique qui assurait sa domination économique et politique.

Les deux thèses précédentes ne me semble pas contradictoires. La *'asabiyya* alaouite a entrepris une politique d'intégration nationale. Car elle lui a permis d'affirmer son pouvoir sur l'ensemble du pays. Si je suis l'analyse d'Alain Touraine, dans son ouvrage *Les sociétés dépendantes*[213], je pense qu'elle était beaucoup plus capable de réaliser cette intégration nationale que la bourgeoisie capitaliste. Car avant la révolution ba'athiste l'Etat syrien n'existait pas en tant qu'acteur, dans la mesure où il était la « propriété » des classes dirigeantes[214]. L'intégration nationale était alors impossible puisque la dépendance à l'égard du capitalisme s'opposait à la formation d'un marché national dynamique et intégrateur. La révolution ba'athiste a permis de séparer l'Etat syrien des classes dirigeantes et, par conséquent, d'enclencher le processus de développement qui était ,avant 1963, irrémédiablement bloqué.

La politique de développement de la nouvelle élite dirigeante s'est inspirée des stratégies élaborées dans l'après-guerre par l'école néo-marxiste. Stratégies qui posent comme postulats, la nécessité du « découplage » de l'économie nationale avec l'économie mondiale, dominée par le capitalisme, la nationalisation des moyens de production, la planification autoritaire et la réforme agraire[215]. Cette politique qualifiée de développement autocentré, par son caractère endogène, avait l'avantage en Syrie, de détruire les bases économiques de la classe concurrente. Le passage d'un Etat faible à un Etat centralisé et puissant se traduisit par un renforcement de son contrôle sur l'ensemble du territoire national ; ce renforcement était destiné à affirmer l'existence d'un pouvoir qui se voulait désormais facteur d'unification spatiale[216] L'intégration nationale provoque en principe la désintégration des structures locales et traditionnelles d'encadrement de la société, toutes structures qui sont, par nature,

---

[213] TOURAINE Alain : *Les sociétés dépendantes*, Duculot, Paris, 1976, 266 p.
[214] Il faut distinguer la « classe dirigeante » définie par des rapports de production et « l'élite dirigeante » qui est un agent de changement historique, telle une bourgeoisie nationale ou un parti révolutionnaire, comme le Ba'ath.
[215] BRUNEL Sylvie : *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, PUF, Paris, 1995, p. 16.
[216] SIGNOLES Pierre : *op. cit.*, p. 784, p. 721

rebelles à la formation de l'Etat-nation. Le nouvel Etat peut soit les réduire, soit les utiliser à son profit, au prix de quelques aménagement dans sa politique économique[217].

Le renforcement de l'encadrement étatique est à la base des constructions régionales actuelles en Syrie. Mais dans la région côtière syrienne, cette politique prit une dimension particulière. D'une part le clivage entre le monde rural et les villes était des plus marqués car il recoupait partiellement un clivage communautaire. D'autre part, la *'asabiyya* alaouite qui domine l'Etat syrien depuis le « Mouvement de Rectification »[218], est originaire du nord du Djebel Ansaryeh.

I - LE CONTROLE ET LA PROMOTION DES HOMMES PAR ET DANS L'APPAREIL D'ETAT.

De la période du Mandat français jusqu'au début des années 1960, le maillage administratif de la région côtière, comme celui de la Syrie entière a peu évolué. On peut l'expliquer par le fait que passage du régime colonial à un régime politique indépendant n'a pas entraîné de véritables changements dans la structure du pouvoir, puisque ce furent les élites traditionnelles sur lesquelles s'appuyaient la France pour gouverner qui dirigèrent le pays après 1945 ; et que, de ce fait, celles-ci n'éprouvaient aucun besoin à modifier les structures d'encadrement territorial. Avant 1960, ces dernières étaient révélatrices du désintérêt de l'Etat à l'égard du monde rural. En revanche, la révolution ba'athiste de 1963 marque une rupture dans la composition des élites au pouvoir, qui passe de la bourgeoisie néo-féodale citadine, essentiellement sunnite, à une petite bourgeoisie d'origine rurale : alaouite, druze, ismaélienne et chrétienne, rupture à laquelle on peut attribuer « la substitution d'une assiette territoriale à une autre » [219], conformément aux analyses de Claude Raffestin dans *Pour une géographie du pouvoir* [220]. C'est que fondamentalement le nouveau régime possédait un projet politique et social très différent du précédent [221].

---

[217] La réforme agraire ne fut pas appliquée en Haute Djezireh afin de protéger le pouvoir des chefs de tribus qui s'étaient ralliés au régime ba'athiste.

[218] Le 13 novembre 1970, le général Assad, soutenu par une partie de l'armée renversa le régime de Salah Jedid (Alaouite lui aussi). Il s'agissait de remettre la Syrie sur la bonne voie, après les égarements de la période dite « gauchiste », par conséquent, les putschistes donnèrent à leur coup d'Etat, le nom de « Mouvement de Rectification ».

[219] RAFFESTIN Claude : *op. cit.*, 1980, p. 154.

[220] RAFFESTIN Claude : *op. cit.*, 1980.

[221] « Tout quadrillage est simultanément l'expression d'un projet social résultant des rapports de production qui se nouent dans les modes de production et le champ idéologique présent ». Raffestin Claude : *op. cit.*, 1980, p. 149.

Mais les dirigeants ba'athistes, tout comme les Constituants qui élaborèrent le découpage territorial de la France en 1790, tinrent compte des limites antérieures, afin d'éviter « des ruptures, des discordances, en un mot des données préjudiciables à leur entreprise »[222]. C'est donc le plus souvent à l'intérieur de l'ancien cadre territorial que s'effectuèrent les changements et ce afin de ne pas heurter la société locale, et pour le nouveau régime de se poser dans la continuité du pouvoir[223] ; le régime ba'athiste s'efforça ainsi de respecter les limites ethniques, confessionnelles et tribales, au lieu d' « évacuer leur territorialité », en rompant avec un maillage porteur de solidarités communautaires et régionalistes, en un mot de contre-pouvoir potentiel. Cela signifie-t-il qu'il ne s'agissait pas de contre-pouvoir pour un régime qui prônait pourtant la dissolution des structures communautaires dans l'unité nationale ? Ou bien le régime ba'athiste n'était-il pas assez solide pour imposer une nouvelle territorialité ? Pour Marie Claude Maurel[224], écrivant à propos des ex-pays communistes d'Europe de l'Est, une telle attitude prouverait plutôt que le régime au pouvoir n'a pas les moyens de son totalitarisme, car il ne tente pas de briser les cadres territoriaux dans lesquels se reconnaissent les populations locales. Je pense quant à moi que l'explication du maintien des territorialités traditionnelles réside plutôt dans les contradictions inhérentes à la nature même du régime ba'athiste. Certes, les dirigeants ba'athistes sont des « constructeurs nationaux », comme le souligne Alasdair Drysdale, mais ils forment une *'asabiyya* et par conséquent, ils s'appuient davantage sur des solidarités horizontales plutôt que sur des solidarités de classe, au contraire des bolcheviks.

[222] RAFFESTIN Claude : *op. cit.*, 1980, p. 157.
[223] « Malgré leur désir de rompre autant que possible avec l'Ancien Régime, les Constituants ont tenu un large compte des systèmes de limites antérieures. Beaucoup de départements reprennent les tracés des anciennes généralités, parfois légèrement modifiées. (…) Ainsi, dans un premier temps, si l'histoire dont on veut se libérer est niée, elle est récupérée, dans un second temps, afin de ne pas détruire une territorialité qui constitue la substance même de l'enjeu du nouveau pouvoir ». Raffestein : *op. cit.*, 1980, p. 155.
[224] MAUREL Marie Claude : «Pour une géopolitique du territoire. L'étude du maillage politico-administratif », *Hérodote*, 1984, pp. 131 – 143.

A - Le resserrement du maillage administratif.

La Syrie est actuellement divisée en 15 *mohafaza-s* (figure 1). En réalité, elle n'en possède que 14, le quinzième n'étant autre que l'ex-Sandjak d'Alexandrette, annexé par la Turquie en 1939, annexion que la Syrie n'a jamais reconnue. La *mohafaza* est l'entité administrative la plus importante du système syrien. Elle est dirigée par un *mohâfez* (gouverneur), haut fonctionnaire, nommé par le Président de la République qu'il représente sur son territoire. Le *mohâfez* prend des initiatives concernant l'aménagement du territoire, et le développement économique, etc., en même temps qu'il veille à l'ordre public. Les ministères possèdent des Directions locales dans tous les *mohafaza*-s ; c'est également le cas des agences d'Etat : société des fruits et légumes, société de distribution du ciment … Théoriquement le *mohâfez* contrôle les Directions locales, mais en fait les autres ministères lui refusent ce droit. Car ils considèrent le *mohâfez* comme le représentant du ministère de l'Intérieur, et ne veulent pas que ce ministère empiète sur leurs activités. Cette jalousie entre les ministères paralyse la coordination entre les administrations locales.

L'échelon inférieur est constitué par les *mantiqa*-s. La *mantiqa* est dirigée par un « *raïs mantiqa* » (Le Président de la *mantiqa*), lequel est un officier de police qui se contente de veiller au maintien de l'ordre public. La *mantiqa* est le siège de sous-directions administratives et d'un tribunal de première instance. La *mantiqa* est divisée en *nâhyeh*-s, qui est l'équivalent des cantons français, dont la circonscription est limitée à la taille du rayon d'action d'une escouade de gendarmerie, situé au chef-lieu de la *nâhyeh*. L'échelon de base est censé être la « municipalité » (*baladyeh* et *baldeh*), mais tout le territoire rural n'est pas organisé en municipalités, de nombreux hameaux et villages n'appartiennent à aucune municipalité. Du reste, il faut s'entendre sur le terme de municipalité. Il ne s'agit pas d'une commune avec son conseil municipal élu, mais d'une circonscription administrative contenant une ou plusieurs agglomérations, et dont les limites sont très floues, comme nous le verrons avec l'exemple de Saûdâ. Le conseil municipal est élu ou nommé par le *mohâfez* en fonction de la taille de la « municipalité » et de son statut administratif (chef-lieu de *nâhyeh*, ou simple village).

1 - Un maillage administratif hérité de l'Empire Ottoman.

Le maillage administratif syrien (figure 30) est largement hérité de l'Empire ottoman, avec quelques retouches effectuées par la puissance mandataire. Aux vastes vilayets d'Alep, Damas et Beyrouth succédèrent en 1920 des districts de taille plus réduite, équivalents aux Sandjaks de l'Empire ottoman. Les districts furent appelés *mohafaza*-s après l'indépendance ; leur subdivision, le *caza*, devint la *mantiqa* en Syrie, alors que, au Liban, le terme de *caza* demeure.

L'organisation interne des Etats du Levant sous le Mandat français reprenait en outre le plus souvent les limites administratives ottomanes. La frontière entre les districts d'Alep et de Hama correspondait ainsi à celle entre les vilayets de Damas et d'Alep. Dans l'Etat des Alaouites, la limite entre le district de Tartous et celui de Lattaquié était celle qui séparait antérieurement les sandjaks de Lattaquié et de Tripoli (au Liban). La permanence des limites ottomanes s'explique par la volonté de la France de maintenir les cadres dans lesquels la population était accoutumée à vivre, conformément à la politique de Lyautey au Maroc et aux vœux des parlementaires français qui avaient engagé la France dans l'aventure du Levant, tel le sénateur Emile Flandin :

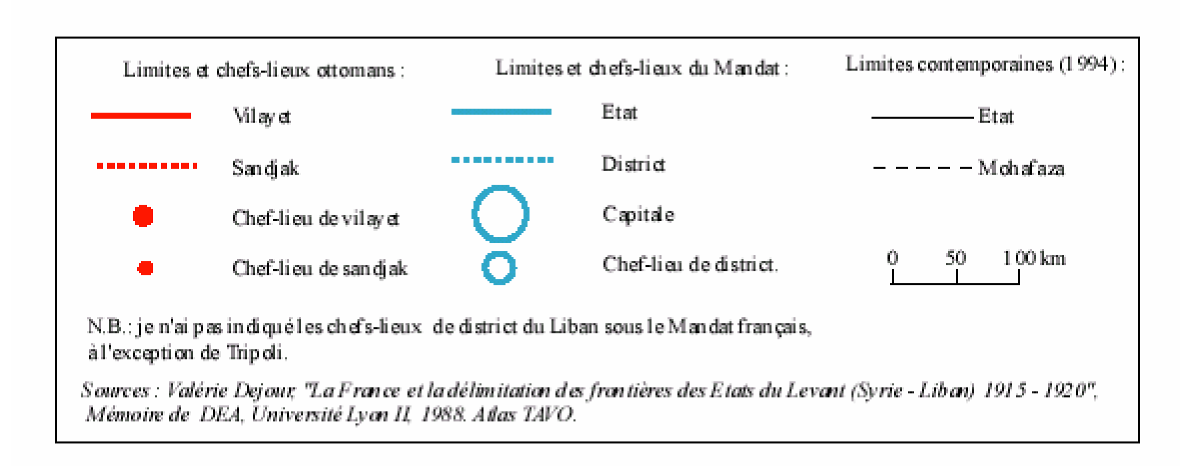
> « La seconde condition sera de nous garder d'imposer à la France du Levant les lois, l'administration et le fonctionnarisme de la France d'Occident. En extirpant les abus, il conviendra de maintenir les cadres dans lesquels la population est accoutumée à vivre »[225].

En 1960, la région côtière possédait un maillage administratif plus resserré que l'intérieur de la Syrie, en raison de sa densité de population élevée et de son caractère montagneux, deux facteurs qui obligeaient les autorités de l'époque à multiplier les postes de contrôle. Le mode de production et la fonction du maillage administratif : prélèvement des impôts, conscriptions, et surveillance des populations n'exigeait pas une présence massive de l'administration dans les campagnes. Cette situation est comparable à l'organisation spatiale de la Thaïlande avant la pénétration du capitalisme : « Le mode de production asiatique dominait les plaines, mais pas les montagnes où se conserve un mode de production tribal »[226].

---

[225] AL DBIYAT Mohamed : *Homs et Hama en Syrie centrale*, IFEAD, Damas, 1995, p. 258.

[226] BRUNEAU Michel : « Mode de production et organisation administrative de l'Espace, le cas de la Thaïlande », in BATAILLON Claude, *Etat, Pouvoir et espace dans le Tiers Monde*, PUF, Paris, 1977.



N.B. : je n'ai pas indiqué les chefs-lieux de district du Liban sous le Mandat français, à l'exception de Tripoli.

Sources : Valérie Dejour, "La France et la délimitation des frontières des Etats du Levant (Syrie - Liban) 1915 - 1920", Mémoire de DEA, Université Lyon II, 1988. Atlas TAVO.

Figure 30 : La permanence des limites administratives en Syrie depuis l'Empire ottoman.

2 - La réorganisation administrative ba'athiste : un maillage serré.

En 1967, la *mohafaza* de Lattaquié, héritière de l'Etat des Alaouites, fut divisée en deux nouvelles *mohafaza*-s , celles de Lattaquié et de Tartous. Officiellement, il s'agissait de renforcer l'encadrement administratif de la région côtière, dont le chef-lieu, Lattaquié, se trouvait être excentré. Cette mesure ne fut pas particulière à la région côtière puisque la même année une nouvelle *mohafaza* fut créée autour de la ville d'Idleb[227]. Mais les efforts du régime ba'athiste portèrent moins sur le niveau des *mohafaza*-s, que sur les échelons inférieurs du système administratif : *mantiqa* et *nâhyeh.* La réorganisation administrative de la région côtière se traduisit ainsi surtout par l'augmentation du nombre des *mantiqa*-s, porté de 6 à 9 avec la création de celles de Qardâha, Dreykîsh et Sheîkh Bader ; ainsi que par celle des *nâhyeh*-s, dont le nombre passa entre 1967 et 1994, de 25 à 49, conformément à la tendance nationale[228] (figure 32). Officiellement, la création d'une *mantiqa* ou d'une *nâhyeh* suppose un minimum respectif de 60 000 habitants 25 000 habitants inscrits sur les registres de l'état-civil[229] (la base est en effet celle-ci et non les chiffres fournis par le recensement). Ultérieurement, des circulaires ont permis des dérogations à cette règle pour les zones touristiques ou de montagne, comme c'est le cas dans la région côtière : dans la majorité de ces derniers cas, en effet, les nouvelles entités administratives prévues ne possédaient pas le nombre d'habitants requis.

L'inflation des circonscriptions administratives de niveau inférieur s'explique par un renforcement du contrôle des populations :

> « Car c'est à l'échelle d'une maille assez réduite pour être transparente que s'opère la mise en place des structures d'encadrement (Parti, pouvoir d'Etat, services de sécurité, etc.) capables d'exercer un contrôle sans faille sur les populations, les biens et les terres »[230].

La nouvelle élite politique, arrivée au pouvoir en 1963, ne disposait pas, comme la précédente, d'une assise économique qui lui permit de gouverner grâce à des rapports de clientélistes tels que ceux fournis par la domination foncière. Il lui fallut se constituer en priorité sa propre base sociale et ses propres réseaux clientélistes, capables de contrer toute

---

[227] A l'ouest d'Alep.
[228] Au niveau national, entre 1967 et 1994, le nombre de *mantiqa*-s est passé de 42 à 60 et celui des *nâhyeh*-s de 96 à 201.
[229] Décret n°1360 de 1961.
[230] MAUREL Marie Claude : *art. cit.*, 1984, p. 131.

réaction de l'ancienne bourgeoisie. La création d'un réseau territorial serré fut le moyen le plus rapide pour intégrer la population à la nouvelle structure étatique : la multiplication des agents du pouvoir accrut en effet considérablement la densité des réseaux sociaux liés à l'Etat par l'intermédiaire de ses représentant.

TABLEAU 6
La population enregistrée à l'état civil par *mantiqa* en 1970.

Mantiqa-s créées avant 1970		*Mantiqa*-s créées en 1970	
	Population		Population
Lattaquié	148 855	*Qardâha*	55 364
Haffeh	78 416	*Dreykîsh*	45 206
Jableh	124 361	*Sheîkh Bader*	31 419
Banias	85 673		
Tartous	129 144		
Safita	84 771		

Source : Ministère de l'Intérieur de la République Arabe Syrienne

3 - Les principes ethniques et étatiques d'organisation socio-spatiale ne sont pas en contradiction..

Comme tout découpage administratif, celui qui a prévalu après la révolution ba'athiste obéit à une logique politique. Les limites des *nâhyeh*-s et des *mantiqa*-s dans la région côtière correspondent souvent à des limites communautaires et tribales. Certes, le découpage par *nâhyeh* hérité du Mandat français s'appuyait lui aussi sur les limites des tribus alaouites, le Mandat ayant donné un rôle d'interlocuteurs privilégiés aux chefs de tribus dans le cadre de sa politique de soutien aux cadres traditionnels. Le régime ba'athiste, malgré son discours anti-communautariste, n'a cependant aucunement, quant à lui, cherché à rompre les solidarités traditionnelles et la cohésion des communautés[231], et ce pas plus à l'échelle nationale[232], qu'à celle de la région côtière. Au contraire, il les a même renforcées.

[231] Dans les ex-pays communistes d'Europe orientale, l'Etat s'était efforcé de détruire les solidarités traditionnelles et la cohésion communautaire en remodelant le maillage administratif. Voir MAUREL Marie-Claude : « Bureaucratie et contrôle territorial : le maillage de l'espace rural en URSS et en Pologne », *Hérodote*, n°25, 1982, p. 49 – 75.

[232] Par exemple le régime ba'athiste n'a jamais fait disparaître la *mohafaza* druze de Soueida, hérité de l'Etat des Druzes, créé en 1920 par les autorités françaises. Cette *mohafaza* ne compte pourtant que 268 337 habitants en 1994, pour une superficie réduite de 5 545 km^2. Les limites administratives de la *mohafaza* correspondent exactement à la limite entre le peuplement druze et musulman sunnite *mantiqa*-s.

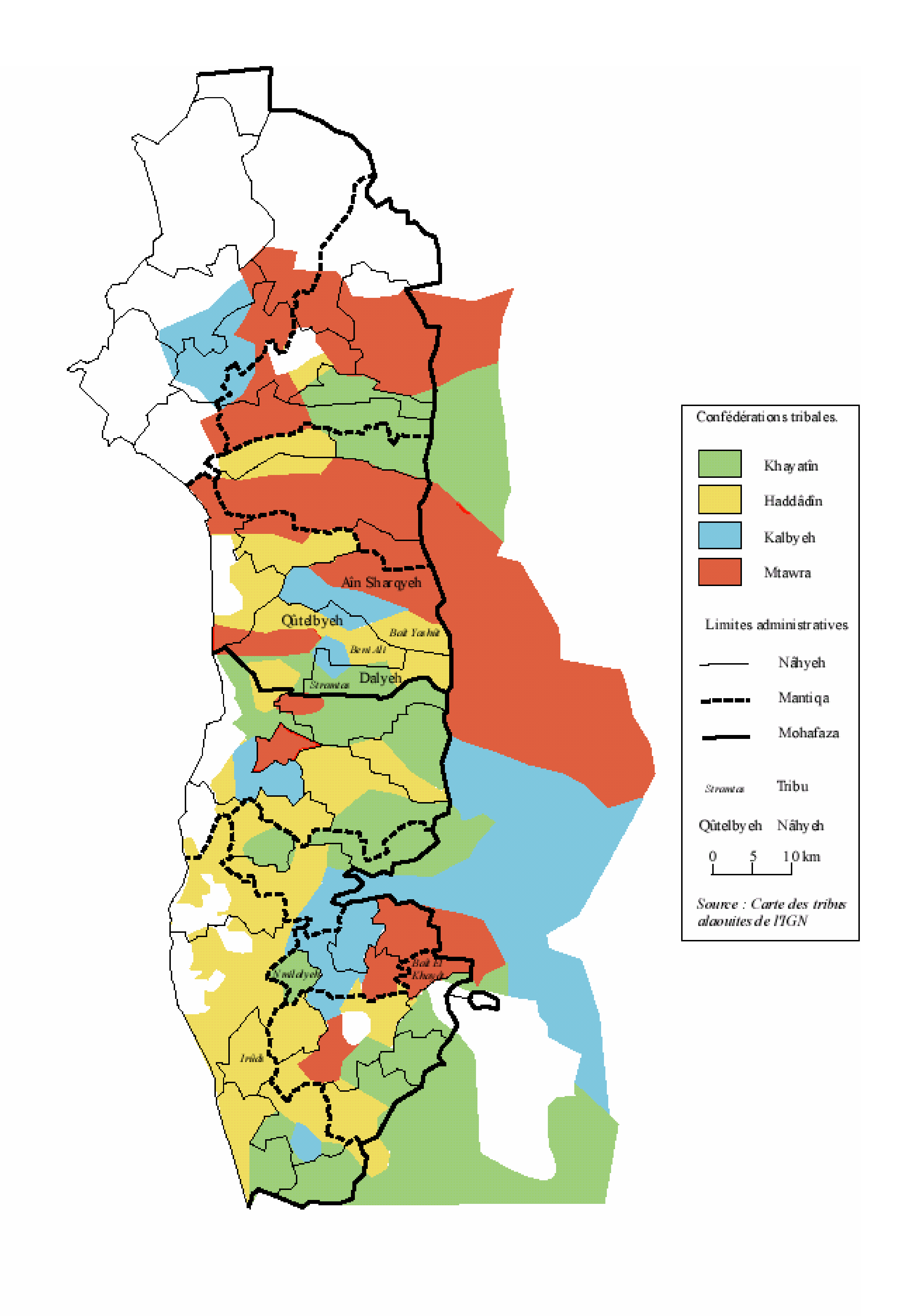


Figure 31 : Le découpage administratif de la région côtière syrienne en 1994 et les confédérations tribales alaouites

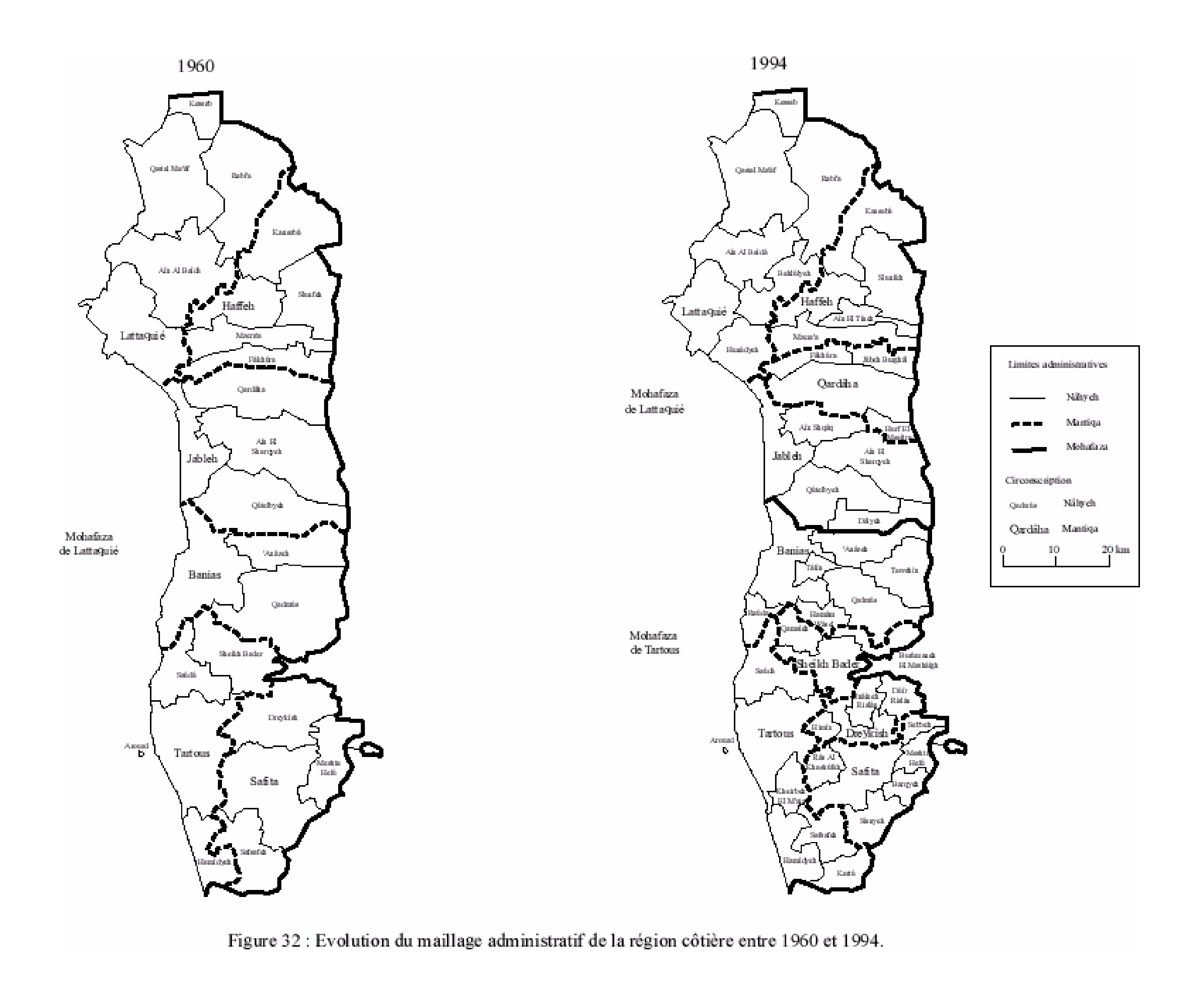


Figure 32 : Evolution du maillage administratif de la région côtière entre 1960 et 1994.

La superposition de la carte administrative et de la carte communautaire[233] dans la région côtière montre en effet que presque toutes les *nâhyeh*-s correspondent à un groupe tribal alaouite[234] ou à une communauté confessionnelle : Kessab et Raûdâ sont chrétiennes[235] (figure 31). J'ai pu déterminer une douzaine de *nâhyeh*-s qui correspondent parfaitement à une tribu alaouite, c'est le cas à Himîn (Nmilalyeh appartenant à la fédération Matawrâ), Kherbeh El Maîz (Irûds appartenant à la fédération Kalbyeh), Sebbeh (Baît El Khayât appartenant à la fédération Khayâtîn), etc. La création de ces *nâhyeh*-s est postérieure à 1970, soit une date postérieure à la venue au pouvoir d'Hafez El Assad, prouvant ainsi que le régime du « mouvement rectificatif » montra certainement une sollicitude à l'égard du particularisme tribal alaouite plus forte que celle manifestée par le gouvernement « néo-ba'athiste » de Salâh Jedîd[236]. Ce dernier était pourtant originaire du Sahel de Lattaquié (Mashqîta), mais il faisait partie de cette catégorie d'Alaouites qui n'appartenait à aucune tribu[237]. Hafez El Assad est par contre originaire de Qardâha, une zone de montagne où le sentiment tribal alaouite est puissant. Ce rapport à la tribu, qui se manifeste très différemment entre Salah Jedid d'un côté et Hafez El Assad de l'autre, peut, peut être, constituer un facteur d'explication de la « tribalisation » du maillage administratif depuis 1970.

La plupart des limites des *nâhyeh*-s, y compris celles dont le peuplement est confessionellement et ethniquement hétérogène correspondent à une limite tribale ou communautaire. Par exemple, la *nâhyeh* de Qûtelbyeh englobe une partie de la tribu des Beni Ali (Hadâddîn) et des Khrales Ghurabas (Kalbyeh), mais pourtant ses limites orientales avec les *nâhyeh*-s d'Aîn Sharqyeh et de Dalyeh, sont celles des limites tribales avec les Baît Yâshût (Hadâddîn) et les Stramtâs (Khayâtîn). En général, les limites tribales et administratives se superposent davantage dans la montagne que dans la plaine, car le territoire originel des tribus alaouites était en montagne ; la présence des Alaouites dans la plaine littorale est dû à une émigration à partir des foyers de la montagne, les limites tribales y sont plus floues. Dans le Sahel de Lattaquié, les Alaouites qui y vivent sont considérés comme détribalisés, car ils sont issus d'un mélange provenant de différentes tribus.

[233] Dressée par mes soins grâce à la thèse d'Ibrahim Nouss *: op. cit.*, Paris, 1951.
[234] D'après la carte des tribus alaouites établie durant le Mandat français. La date exacte est inconnue ainsi que l'auteur. L'original de cette carte se trouve à la bibliothèque de l'IGN à Vincennes.
[235] La population est aujourd'hui mixte(Chrétiens et Alaouites), car les Chrétiens émigrent beaucoup, laissant les Alaouites travailler leurs terres.
[236] Salâh Jedîd fut Président de la République Arabe Syrienne de 1966 à 1970.
[237] Dans le Sahel de Lattaquié, les paysans alaouites provenaient de tout le Djebel Ansaryeh pour travailler dans les propriétés citadines. Ils avaient perdus leur structure tribale.

B - Le renforcement des bourgs et des petites villes par l'administration.

Avant la révolution ba'athiste les régimes qui s'étaient succédés depuis l'indépendance du pays, ne s'étaient intéressés qu'aux grandes métropoles régionales (Damas, Alep, Homs, Hama, Lattaquié), dont étaient issues les élites dirigeantes. La nouvelle classe politique ba'athiste est par contre originaire du monde rural. Elle va donc s'efforcer de diffuser les équipements autrefois réservés aux grandes villes dans la campagne, et pour ce faire, elle va renforcer la trame des bourgs et des petites villes. Le schéma de répartition des équipements publics, liés à celui des promotions administratives, s'oppose ainsi nettement à la théorie des lieux centraux de Christaller, tout du moins à l'échelle des lieux de pouvoir mineurs que sont les chefs-lieux de *nâhyeh*-s et de *mantiq*a-s ; il répond en effet presque entièrement à des considérations clientélistes, elles-mêmes basées sur le système communautaire. Ceci étant, les dirigeants ba'athistes n'ont pas innové en ce domaine, puisque cette pratique est générale depuis les Ottomans.

1 - Avant 1963, l'administration ne structure pas la trame des bourgs et des petites villes.

En 1960, les bourgs et les petites villes de la région côtière étaient peu nombreux. Comme je l'ai indiqué dans le chapitre précédent, ils se trouvaient principalement situés en périphérie du Djebel Ansaryeh. Le cœur du massif ne comptait quant à lui que quelques bourgs, correspondant le plus souvent à de gros villages chrétiens (Meshta Helû, Kansabâ, Saûdâ, Mzera'a) et ismaélien (Qadmûs) ; et seules une agglomération alaouite peuvent être considérées comme étant, à l'époque des bourgs, à savoir Dreykîsh, en raison de sa population et de la présence d'un souk (figure 34). Mais elles ne peuvent pas être considérée comme une ville, car il lui manquait les fonctions de contrôle de l'espace, que seuls possédaient les chef-lieux de *mantiqa*, tel Haffeh.

Haffeh, le chef-lieu du *caza* de Sahyûn, ne possédait en 1960 que 2 715 habitants agglomérés. Sa promotion au rang de chef-lieu de *mantiqa* ne datait que de 1924, lorsque les Français y transférèrent depuis Bâbannâ, à une dizaine de kilomètre au nord, le chef-lieu. Malgré la faiblesse de sa population, cette agglomération n'en possédait pas moins les principales caractéristiques d'une ville grâce à ses fonctions : administration de la collectivité (civile et religieuse), contrôle de l'espace rural (bataillon de gendarmerie) et commerce. Comme dans tous les pays sous-développés, la rente foncière et les circuits monétaires s'y concentraient, dynamisant le souk local.

Si la qualité de chef-lieu de *mantiqa* donnait à une agglomération les caractéristiques d'une ville, en revanche, celle de chef-lieu de *nâhyeh* était insuffisante pour permettre à un village de se distinguer. Le village de Qastal Ma'af, au nord de Lattaquié, était un chef-lieu de *nâhyeh*, depuis 1924 également. Les autorités mandataires y implantèrent un poste de gendarmerie pour surveiller la route Lattaquié – Antioche, coupée en permanence par des bandes turkmènes qui profitaient de l'épaisseur de la forêt pour se dissimuler. La population du village atteignait en 1960 : 156 habitants, les équipements (électricité, école secondaire, dispensaire, etc.) faisaient défaut, ainsi que les commerces. Certes, tous les chefs-lieux de *nâhyeh* n'étaient pas dans la même situation de pénurie ; ainsi Meshta Helû et Qadmûs dépassaient le millier d'habitants, ils possédaient chacun un médecin et une école secondaire, et leur souk était attractif. Mais, en 1960, la fonction administrative n'en était pas moins très insuffisante pour qualifier ces agglomérations de bourg, car elle se limitait généralement, à cet échelon au poste de gendarmerie. Les équipements administratifs étaient saupoudrés à travers toute la campagne, plus en fonction de rapports clientélistes que du statut de chef-lieu de *nâhyeh*. Ainsi, le village de Kîl Mâkhû (à l'ouest de Qardâha), qui ne possédait aucune fonction administrative, fut-t-il doté d'un lycée après l'indépendance (1946), grâce à l'influence du chef de la tribu locale ; de même le village de Mashqîta (au nord-est de Lattaquié) disposa-t-il également d'un lycée dès les années 1950, alors que Aîn al Baîdâ, le chef-lieu de la *nâhyeh*, n'en possédait pas.

2 - Après 1963 : une volonté étatique de structurer l'espace rural.

Le régime ba'athiste tenta de rationaliser la distribution des équipements en faisant en sorte que leur localisation corresponde prioritairement à la trame des chefs-lieux de *nâhyeh* et de *mantiqa*. Une grille d'équipements fut définie pour ces deux échelons administratifs. Un chef-lieu de *nâhyeh* devait ainsi posséder en principe : un bureau de l'état-civil, un poste de gendarmerie, une poste, une délégation locale à l'agriculture, une agence de la société nationale d'électricité, un dispensaire et un lycée. Un chef-lieu de *mantiqa* doit posséder quant à lui, une branche des diverses directions de la *mohafaza* (agriculture, eau, électricité, ciment, défense …), une banque agricole, un centre culturel, un four à pain … Ces chefs-lieux sont évidemment électrifiés en priorité, possèdent le tout-à-l'égout, un réseau d'eau potable et le téléphone. Les investissements auxquels l'Etat procède et les créations d'emplois publics qui en résultent dynamisent le commerce local. La promotion administrative engendre la

promotion économique de l'agglomération, dans le cas d'un chef-lieu *mantiqa* comme dans celui de *nâhyeh*, ce qui n'était pas le cas précédemment, en particulier pour ce dernier.

D'après la définition fournie par Pierre Georges dans son Dictionnaire de la Géographie[238], mais aussi dans Les Mots de la Géographie[239], un bourg est un intermédiaire entre la ville et le village, c'est une petite agglomération qui se distingue des villages voisins par la présence de magasins et de services élémentaires. Sous l'Ancien Régime, en France, le bourg se distinguait des villages par la tenue d'un marché hebdomadaire. On ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec les souks hebdomadaires de la campagne maghrébine, mais, au Machrek, la tradition des marchés ambulants n'existe pas. Néanmoins les recherches conduites au Maghreb, particulièrement la thèse de Jacques Fontaine sur la Kabylie, m'ont servi pour tenter d'effectuer la distinction entre villages et bourgs. Jacques Fontaine écrit en effet :

> « Il faut d'abord distinguer le village, qui ne répond qu'a une partie des besoins élémentaires des ruraux, aussi bien pour les commerces que pour les équipements, du bourg qui assure la satisfaction de la quasi-totalité de ces besoins »[240].

Or, en dehors des chefs-lieux de *nâhyeh*, on trouve rarement en Syrie en général et dans la région côtière en particulier, la série d'équipements (lycée, police, dispensaire, agence de la poste, magasin d'Etat, délégation locale à l'agriculture[241]) indispensables pour donner à un village la qualité de bourg. Par conséquent, il n'est pas possible ici de qualifier de bourg une agglomération qui n'est pas chef-lieu de *nâhyeh*. Par acquis de conscience, j'ai tout de même visité une dizaine de gros villages peuplés de plus de 2 000 habitants (Burj Islam, Salma, Kfaryeh, Ta'anîta, Bûdî …) : aucun d'entre eux ne possède le niveau d' équipements requis pour les qualifier de bourgs.

---

[238] GEORGES Pierre : *Dictionnaire de Géographie*, PUF, Paris, 1993, 498 p.

[239] BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé : *op. cit.*, 1997.

[240] FONTAINES Jacques : *op. cit.*, 1983, p. 204.

[241] Contrairement à la Kabylie des années 1980, l'électricité, le téléphone, la route goudronnée ne sont plus, dans la région côtière depuis le début des années 1980, des équipements qui distinguent le bourg du village, car ils désormais fréquent dans l'ensemble régional. La mosquée n'est pas un critère de distinction, car, traditionnellement les villages alaouites n'en possédaient pas. J'ai donc retenu, comme équipements, pour distinguer le bourg du village : le lycée, le magasin d'Etat, l'adduction d'eau, le réseau d'égout, l'agence des PTT, le dispensaire, la ligne de micro – bus, la délégation locale à l'agriculture, l'agence locale de la Société d'Electricité, le poste de gendarmerie, l'usine de tapis, la station service.

La fonction de chef-lieu de *nâhyeh* est indispensable pour qu'un centre soit un bourg, mais, pour autant, est-ce que tous les chefs-lieux de *nâhyeh* sont des bourgs, eu égard à leur niveau de commerces et de services privés ? En raison de l'impossibilité qu'il y eut pour nous de collecter auprès de la Direction des Finances des informations sur les services privés en milieu rural ou de les obtenir en contactant par courrier les municipalités concernées, j'ai dû procéder à leur inventaire par des enquêtes personnelles sur le terrain. Il s'avère qu'un chef-lieu de *nâhyeh* peut être difficilement considéré comme un bourg, si le nombre d'établissements privés (commerces et services non marchands) est inférieur à 30 ou tant que la part des commerces alimentaires dépasse 50% du total des établissements privés, car, dans ce dernier cas, cela signifie que la population fréquente davantage un autre centre commercial pour satisfaire ses besoins (figure 33).

Les petites villes se distinguent des bourgs par un niveau d'équipement supérieur, inhérent à leur statut de chef-lieu de *mantiqa*,. Elles comportent une gamme de services privés qui en font des pôles de services des plus diversifiés, car même si le nombre de ces services y est quelques fois inférieur à celui d'un bourg[242], le statut administratif leur assure une prééminence sur ces derniers. Haffeh, Qardâha, Dreykîsh, Safita et Sheikh-Bader sont donc des petites villes et non pas de simple bourgs. Le statut de ville que leur confère leur fonction administrative de chef-lieu de *mantiqa* n'est pas artificiel[243]. En revanche, elles ont une population insuffisante pour être qualifiées de villes moyennes, car elles sont loin d'atteindre le seuil de 20 000 habitants qui est généralement retenu[244], et qui les distinguent dans la région côtière de Banias, Jableh et Tartous.

[242] En 1994, la petite ville de Sheîkh Bader possédait 183 commerces et le bourg de Qadmûs 197.

[243] Il fut artificiel pour Qardâha et Sheikh-Bader jusqu'au début des années 1980, car il fallu à ces deux villages, une dizaine d'années entre leur promotion au rang de chef-lieu de *mantiqa* et donc de ville, pour compter toutes les caractéristiques qui permettent de les considérer, d'un point de vue géographique, comme des villes.

[244] « La limite intermédiaire entre les petites villes et les villes moyennes a été fixée à 20 000 habitants. Ce choix a été guidé par la commodité des comparaisons internationales qu'implique le respect d'un seuil généralement admis », in ESCALLIER Robert : « Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation du Maghreb : essai de bilan statistique et cartographique », *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, URBAMA, Tours, Fascicule de recherches n°16, Tome I, 1986, p. 4.

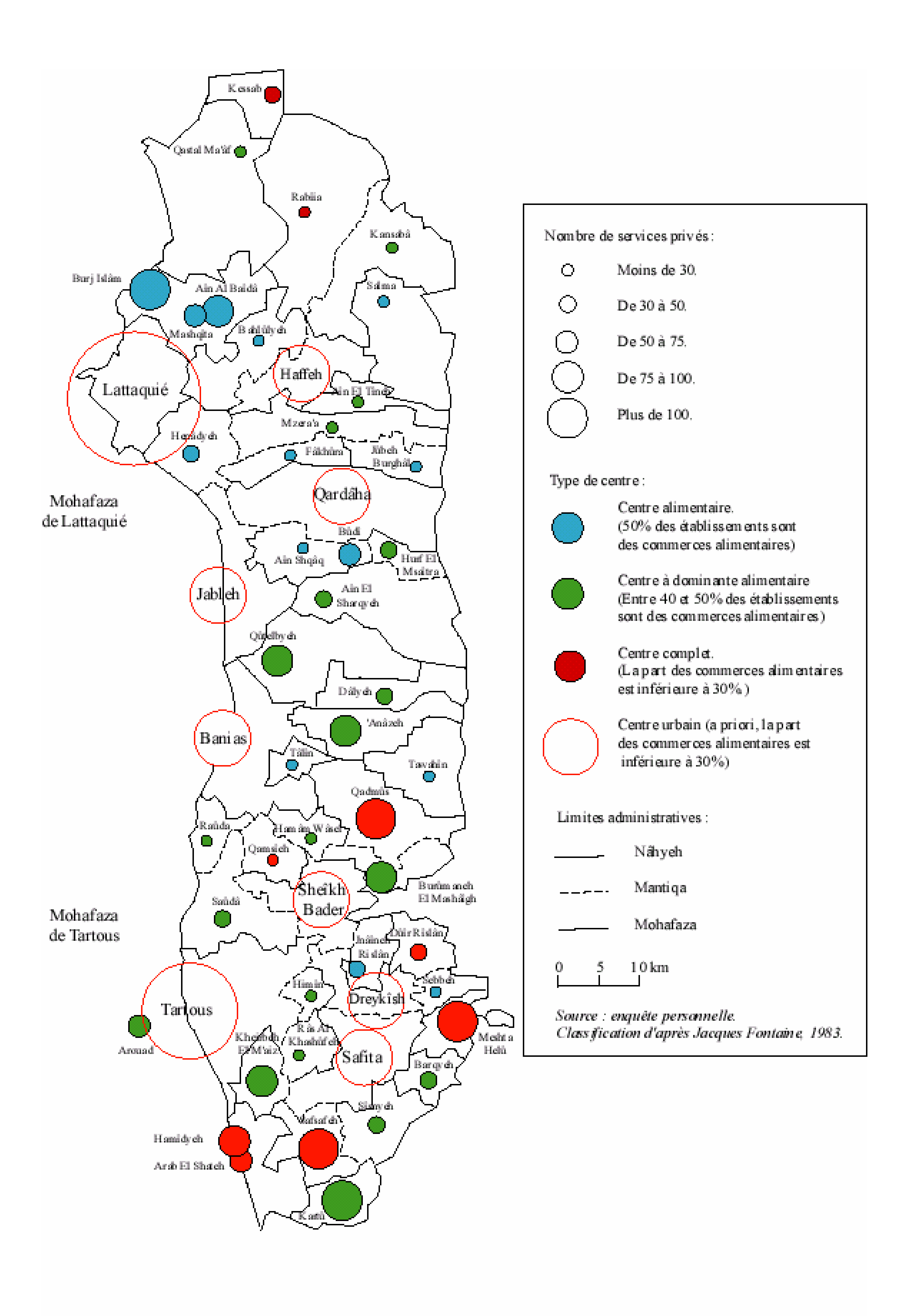


Figure 33 : Les services privés en milieu rural en 1994.

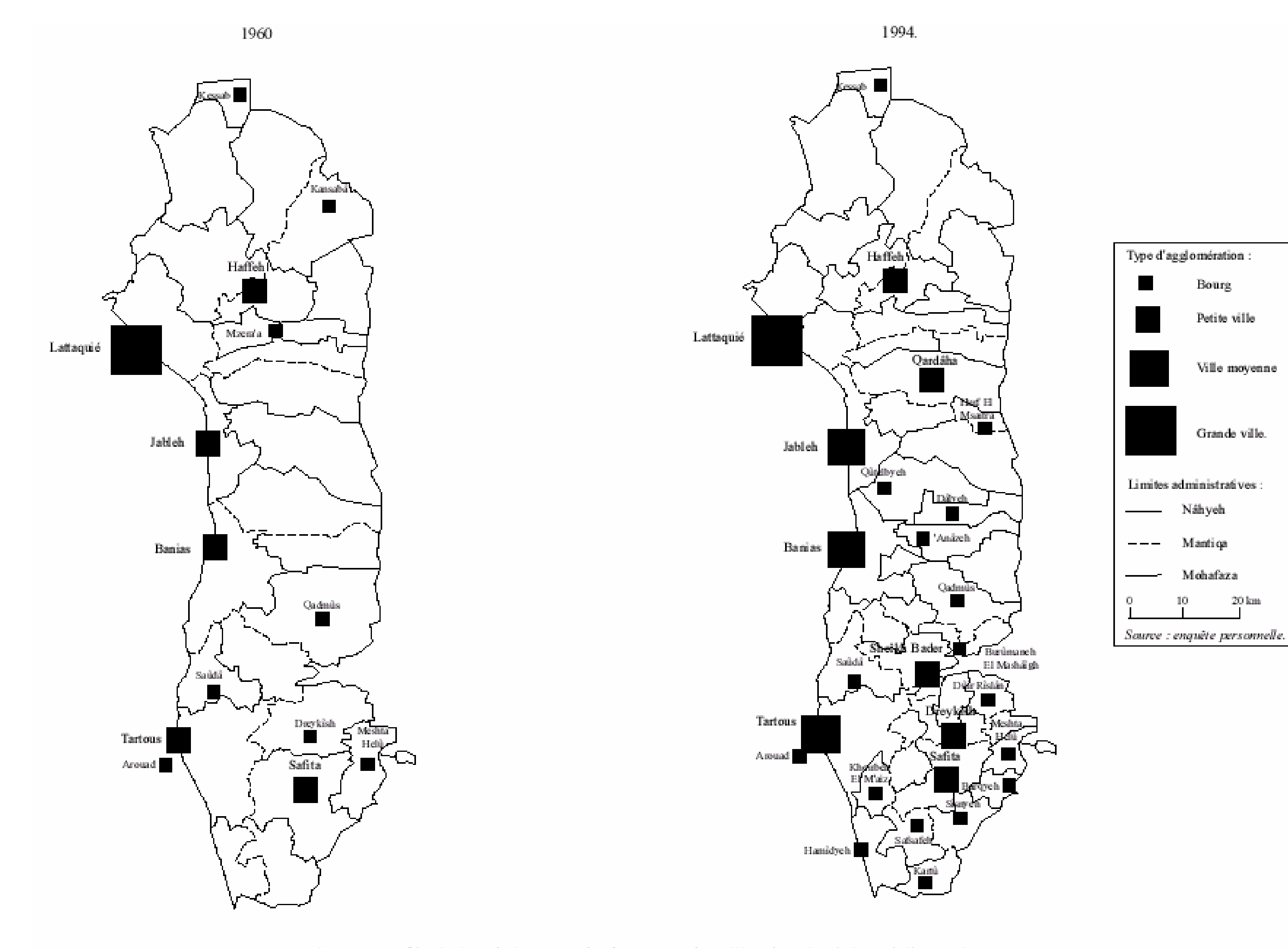


Figure 34 : L'évolution de la trame des bourgs et des villes dans la région côtière syrienne, entre 1960 et 1994.

La théorie des lieux centraux de Christaller semble reprendre partiellement ses droits dans l'organisation de l'armature des bourgs et des petites villes de la région côtière (figure 34). Dans la *mohafaza* de Tartous, la trame est étoffée : trois petites villes et 11 bourgs. Tartous, n'est qu'une ville moyenne, récemment promue au rang de chef-lieu de *mohafaza* (1967) et elle n'écrase pas les niveaux inférieurs de la hiérarchie urbaine. La situation est différente dans la *mohafaza* de Lattaquié, car cette ville exerce une forte attraction sur toutes les agglomérations de sa circonscription, limitant de fait leur développement économique. Seules Jableh, Haffeh et Qardâha, grâce à leur statut de chef-lieu de *mantiqa* conservent un souk actif, ainsi que les bourgs situés à l'extrême périphérie de la *mohafaza*, protégé de Lattaquié par la distance et soutenus par les apports du tourisme l'été (Slunfeh, Kessab).

3 - La présence du Pouvoir politique décide de la centralité des lieux.

Pour une agglomération, le fait d'être promue administrativement est important pour son développement économique. Un chef-lieu de *mantiqa* est assuré de devenir, à terme, une petite ville : en 1970, Sheikh - Bader, n'était qu'un village de 467 habitants ; il en compte aujourd'hui : 2 000 ; le profil socio-professionnel de sa population s'est complètement modifié, avec la quasi disparition des agriculteurs, la montée des fonctionnaires, des commerçants et des artisans. Un bourg qui n'obtient pas de promotion au rang de chef-lieu de *mantiqa* devient par contre rarement une ville : à ma connaissance, il n'existe pas d'exemple de passage du rural à l'urbain dans la région côtière sans l'aide de l 'administration. Jacques Weulersses soulignait déjà ce phénomène à propos de Banias :

> « Bien que bâtie sur un site antique, Banyas, au contraire (de Jableh), est toute moderne. Il y a cinquante ans, en effet, l'anse sur les bords de laquelle elle s'élève, était déserte, le kaïmakan turc du caza résidant toujours au château même du Markab. Ce n'est qu'en 1884 qu'il éprouva le besoin de quitter son magnifique mais inconfortable nid d'aigle. Il s'installa au pied même du château, à l'embouchure du court mais abondant Nahr Banyas. Autour du Sérail se groupèrent quelques maisons de fonctionnaires, puis un petit souk. Aujourd'hui c'est une bourgade de plus de 2000 habitants, en grande majorité sunnites, bien que comptant quelques familles maronites et orthodoxes. Elle n'offre aucun caractère, mais il est remarquable de voir que, jusqu'en ses formes les plus modestes, la vie urbaine dans le pays naît toujours d'une création politique ou administrative »[245].

La promotion au rang de chef-lieu de *nâhyeh*, quant à elle, ne génère pas forcément un fort développement, et elle engendre moins systématiquement et moins profondément, quant à elle, le bouleversement du profil socio-professionnel de sa population. Elle ne garantit pas non

[245] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 290.

plus le bourg contre un déclin économique qui peut le ravaler au rang de simple village, comme ce fut le cas de Mzera'a ou de Kansabâ. Ces deux localités chrétiennes du Djebel Ansaryeh étaient des bourgs commerçants actifs jusqu'au début des années 1960, en outre ils étaient des chefs-lieux de *nâhyeh*-s depuis l'époque ottomane. Mais l'améliorations des communications dans les années 1960 et 1970, permirent aux populations des villages voisins de se rendrent plus facilement à Lattaquié, ce qui ruina les commerçants et les artisans de ces deux bourgs, qui profitaient jusqu'alors de l'enclavement relatif de ces deux zones de montagne.

En revanche, l'absence de promotion, comme dans le cas des *mantiq*a-s, est une garantie de stagnation. Quant au retrait du statut administratif, il est une assurance de déclin rapide. En 1924, les autorités françaises retirèrent à Bâbannâ le statut de chef-lieu de *caza* qu'elle possédait depuis un siècle ; or si, à la fin du XIX^ème^ siècle, l'agglomération était une petite ville d'environ 2000 habitants[246] équipée d'une grande mosquée, d'un tribunal, d'un sérail, d'un souk actif, etc., dès qu'elle fut privée de son statut, elle enregistra un rapide déclin de sa population, les familles de notables et leur clientèle la quittèrent pour s'installèrent à Lattaquié ou à Jableh ; et à l'heure actuelle, seules quelques anciennes demeures de notables et la grande mosquée témoignent encore du passé citadin de ce village qui n'a plus, en 1994, que 711 habitants[247].

4 - Les rugosités mineures de l'espace administratif proviennent de décisions politiques.

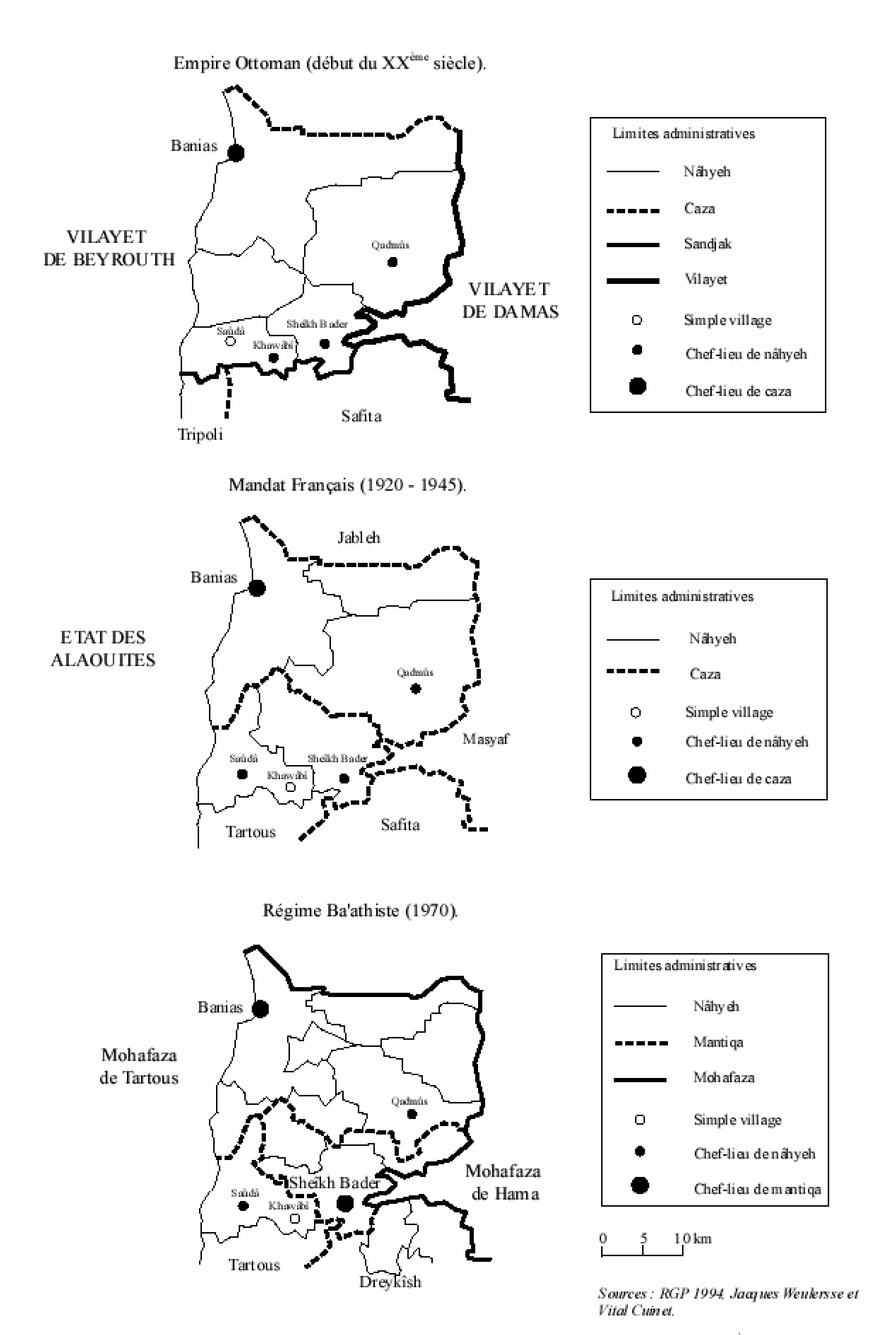
Les réorganisations administratives gomment et créent de nouvelles rugosités de l'espace : en instituant de nouveaux lieux centraux, elles génèrent inévitablement de nouvelles périphéries. Or le choix des promotions administratives n'est pas le fruit du hasard ni celui d'une rationalité qui s'appuierait sur des critères objectifs : taille, carrefour de circulation, résorption d'une poche de sous-développement. L'étude des promotions administratives depuis la fin de la période ottomane montre que chaque régime favorise en fait ses affidés.

L'histoire administrative de la région de Sheîkh Bader (figure 35), dans le Djebel Ansaryeh, est tout à fait remarquable de la façon dont furent choisis, depuis le XIX^ème^ siècle,

[246] CUINET Vital : *op. cit.*, 1896.
[247] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Recensement général de la population syrienne : mohafaza de Lattaquié 1994*, Damas, 1997.

les lieux de pouvoir. A la fin de l'Empire ottoman, cette zone était contrôlée à partir de Qadmûs, un bourg ismaélien, et de Khawâbî, un bourg sunnite situés sur l'emplacement d'une ancienne citadelle médiévale (à 10 km à l'Est de Saûdâ). Ces deux bourgs étaient des chefs-lieux de *nâhyeh* qui dépendaient du *caza* de Marqab (Banias). Sous le Mandat français, le chef-lieu de la *nâhyeh* du Khawâbî fut transféré à Saûdâ, un village chrétien qui, contrairement au Khawâbî, n'avait pas pris part à la révolte de Sheikh Saleh contre l'occupation française. Saûdâ attira vers lui les populations qui se rendaient précédemment au Khawâbî pour leurs échanges commerciaux ; cette dernière bourgade déclina rapidement, tandis que Saûdâ devint un centre dynamique. Cependant, le chef-lieu de *mantiqa*, qui aurait dû revenir à Saûdâ si le ministère des Affaires locales avait tenu compte de son poids démographique (1103 habitants contre 467 à Sheîkh Bader en 1970[248]) de la qualité et du nombre de ses services (un médecin, une école secondaire, une gamme complète de commerces, etc.), tandis que Sheîkh Bader ne comptait qu'une épicerie, échut en 1967 à Sheîkh Bader. Quant à Qadmûs, dont une partie de la circonscription fut rattachée à la *mantiqa* de Sheîkh Bader, il n'a toujours pas réussi à obtenir le statut de chef-lieu de *mantiqa*. Car la population ismaélienne du bourg ne possède pas un crédit suffisant auprès du pouvoir pour arracher cette promotion administrative.

[248] *RGP. 1970.*



Sources : RGP 1994, Jacques Weulersse et Vital Cuinet.

Figure 35 : Evolution du découpage administrative de la région de Sheîkh Bader au XXème siècle.

La logique qui consiste à promouvoir des agglomérations disposant d'un fort crédit auprès du pouvoir me permet d'émettre quelques hypothèses quant à la création de nouveaux chefs-lieux dans la région côtière. L'exemple de la rivalité entre Safsafeh et Hamîdyeh pour le siège d'une nouvelle *mantiqa* est à ce sujet éloquent. Le projet d'aménagement de la région côtière, réalisé par le ministère de l'Environnement syrien en collaboration avec l'appui d'une agence spécialisée des Nations Unies[249], proposa de favoriser l'émergence d'un nouveau centre urbain au Sud de Tartous dans le but de polariser la plaine d'Akkar en faisant contrepoids à Tartous. Le pôle sélectionné fut Hamîdyeh ; le poids démographique de son agglomération Hamîdyeh (6 847 habitants)[250], son équipement en services, le projet d'y aménager le troisième port international de Syrie[251], en feraient effectivement un candidat idéal. Mais la population de cette agglomération est composée à plus de 90% de Musulmans sunnites, tandis que les Alaouites dominent la plaine du Akkar. Le poids politique de Hamîdyeh est donc très faible, et personne dans les rouages du pouvoir n'est susceptible de défendre cette proposition, à la différence de son concurrent alaouite : Safsafeh ; ce dernier, est moins peuplé (3 839 habitants) et ne dispose que d'une infrastructure tertiaire embryonnaire. Certes, à l'heure actuelle, aucune décision officielle n'a encore été prise quant au choix du siège de la nouvelle *mantiqa* qui devrait être créée ; toutefois, l'ouverture à Safsafeh en 1994 d'une agence de la banque agricole, c'est à dire d'un service normalement réservé aux chefs-lieux de *mantiqa*, indique que Safsafeh est la favorite du pouvoir.

Dans la région côtière, parmi les 21 nouveaux chefs-lieux de *nâhyeh*, 20 sont alaouites et un chrétien (Raûdâ) ; quant aux trois nouveaux centres de *mantiqa*, ils sont alaouites. Le favoritisme communautaire est en contradiction avec le discours officiel laïc et universaliste du régime ba'athiste, car les agglomérations non-alaouites qui mériteraient d'être promues administrativement sont écartées ou n'obtiennent leur promotion qu'avec retard [252]. Certes, le territoire alaouite était, jusqu'à la révolution ba'athiste sous-encadré, mais, à l'heure actuelle, ce retard est largement résorbé et de nouveaux villages ont été promus chefs-lieux de *nâhyeh*, bien que la population de leur circonscription soit inférieure au seuil de 9 000 habitants : c'est

---

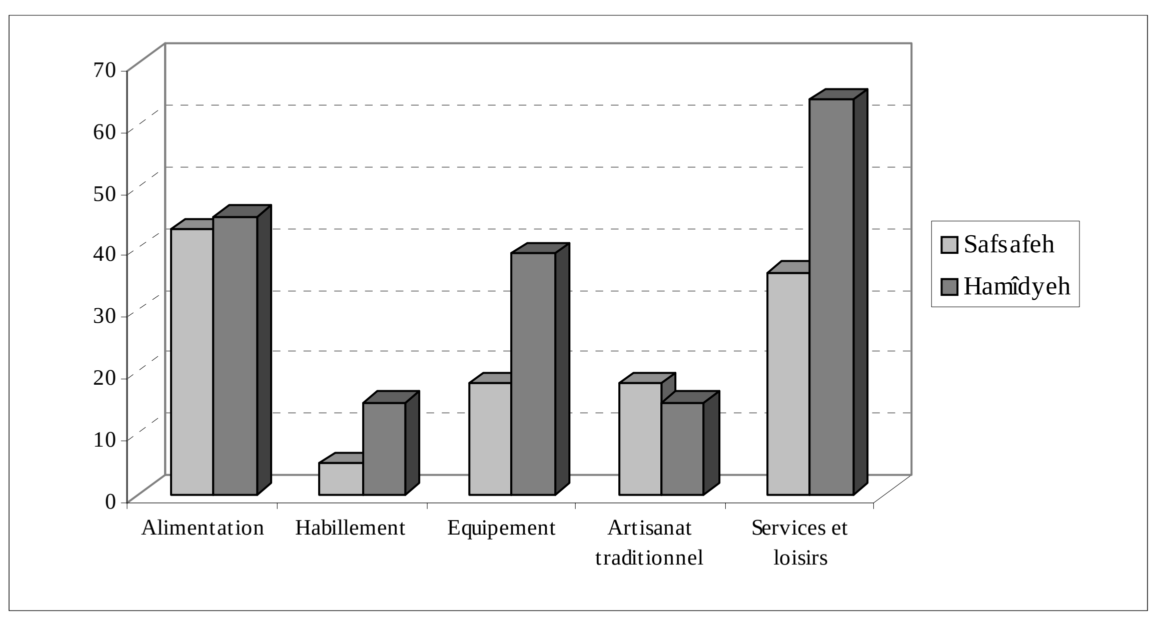
[249] MEDITERRANEAN ACTION PLAN : *Preliminary study of the integrated plan for the syrian coastal region*, Split, 1990, 106 p.

[250] L'agglomération de Hamîdyeh comprend Hamîdyeh (3561 habitants) et Arab El Shateh (3286 habitants), soit au total : 6 847 habitants.

[251] JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY : *Interim report for the study on the port development plan in the Syrian Arab Republic*, Tokyo, 1995, 327 p.

[252] Le ministère des Affaires locales a prévu de promouvoir Qadmûs et Meshta Helû, dés que la population de leur future *mantiqa* dépassera le seuil des 60 000 habitants requis. Qardâha, Sheikh – Bader et Dreykîsh possédaient moins de 40 000 lorsqu'elles devinrent des chefs-lieux de *mantiqa*.

ainsi le cas de Jûbeh Burghâl (5 692 habitants). Au total, la région côtière réunit le quart des *nâhyeh*-s de Syrie, pour seulement 10% de sa population.



Source : enquête personnelle, 1998.

Figure 36 : Les commerces et services privés à Safsafeh et à Hamîdyeh

C - La déconcentration administrative augmente le contrôle du centre politique sur le local.

En 1983, le Président syrien a enfin promulgué la « Loi des administrations locales », votée en 1971, qui définit les différents types de collectivités locales et leurs attributions[253], à savoir :

- Les *mohafaza*-s (gouvernorat).
- Les *madineh*- s (ville) : ce sont tous les chefs lieux de *mohafaza* et de *mantiqa*, ainsi que toutes les agglomérations qui possèdent plus de 20 000 habitants inscrits à l'état civil.
- Les *baldeh-s* : ce sont les chefs-lieux de *nâhyeh* et les agglomérations dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants.
- Les *qarîeh*-s (village), agglomérations de 500 à 10 000 habitants.

[253] MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES : *Loi des administrations locales*, 1971, Damas, 148 p. (en arabe).

- Les *wardeh rîfyeh* (unité rurale) , groupes de villages et de hameaux (« *mazra'a* ») possédant au total moins de 5000 habitants.

Toutes ces collectivités locales disposent d'un conseil, mais seules les trois premières procèdent à des élections au suffrage universel direct pour élire les membres de ce conseil. Le Président du Conseil de la *mohafaza* est le *mohâfez* (gouverneur), nommé par le Président de la république, alors que les chefs des municipalités des villes (le *raïs majles baladyeh*) et des « *baldeh*-s » sont élus par les membres du Conseil municipal, ce dernier étant issu d'élections au suffrage universel direct. Avant la promulgation en 1983 de la « Loi des administrations locale », le *mohâfez* exerçait aussi les fonctions de chef de la municipalité dans les villes qui étaient simultanément chefs-lieux de *mohafaza*-s. Dans les villes chefs-lieux de *mantiqa*, ce rôle était dévolu au *raïs mantiqa*. Les quelques municipalités dont la ville n'était pas chef-lieu de *mantiqa* avaient à leur tête un fonctionnaire nommé par l'Etat, au même titre que ceux des « *baldeh*-s ».

Ces mesures qui, apparemment, visent à généraliser au niveau municipal des Assemblées élues exprime-t-elle une démocratisation du système politique syrien ou bien s'agit-il d'une simple déconcentration de l'appareil d'Etat, se combinant avec une centralisation maintenue ou accrue, dans la mesure où le pouvoir central remet une partie des fonctions administratives à ses propres agents locaux ? Mohamed Al Dbiyat[254] remarque très justement que le système syrien est emprunté aux ex-pays de l'Est, notamment à la RDA, pays dans lequel de nombreux cadres supérieurs du ministère des Affaires locales ont été formés ou ont effectué des stages. Dans son analyse des sociétés rurales d'Europe orientale, Marie-Claude Maurel affirme, en particulier à propos de la réforme administrative polonaise de 1975, que :

> « Le renforcement des compétences de l'échelon inférieur (*gmina*) participe à un mouvement de centralisation, notamment du fait que la gestion opérationnelle est transférée à un responsable nommé et destitué par l'administration régional (*naczelnik*). La nouvelle commune constitue le support territorial d'un mode de gestion centralisé et hiérarchisé, qui assure la transmission des décisions prises au sommet et leur stricte exécution à la base, et sur lequel le contrôle de la société locale apparaît limité »[255].

---

[254] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 264.

[255] MAUREL Marie Claude : « Sociétés rurales est-européennes. Territorialité et pouvoir », *Espace rural,* n°5, 1984.

Les municipalités syriennes, en particulier celles qui se trouvent en milieu rural, fonctionnent-elle sur le même principe ? Ne s'y exerce-t-il aucune influence de la société locale ? En bref, quel fut le but du régime lorsqu'il a institué ce système ?

1 - La multiplication des municipalités.

Depuis l'époque des *Tanzimat*-s les principales villes de la région côtière, Lattaquié et Jableh, disposaient d'un Conseil municipal constitué de notables citadins nommés par le pouvoir central (le Pacha de Beyrouth durant la période ottomane, le Gouverneur de l'Etat des Alaouites sous le Mandat Français et enfin le Ministre de l'Intérieur depuis l'indépendance de la Syrie en 1946). En revanche, aucune organisation de type communal ne structurait le monde rural avant la révolution ba'athiste. Dans les années 1970, les autorités créèrent des « mairies » dans les gros villages, essentiellement dans un souci d'aménagement urbain (équipements et infrastructures)[256]. Cette politique peut se comparer au programme de développement rural lancé par Nasser pour améliorer les conditions de vie dans les campagnes égyptiennes[257]. Mais, à la différence de l'Egypte nilothique où les circonscriptions administratives peuvent facilement se calquer sur des terroirs stabilisés depuis des siècles, organisés à partir d'un gros village central, le découpage des entités de base est en Syrie beaucoup plus problématique[258], en particulier dans les zones de montagne comme le Djebel Ansaryeh.

a) Des municipalités, en milieu rural, imposées par le haut.

La généralisation de l'habitat dispersé et l'absence en pays alaouite de mosquées, ou de *jema'a* (assemblée communautaire), comme il en existe en Kabylie, rendent difficile l'individualisation d'entités rurales. A chaque recensement, les entités territoriales sont modifiées, comme l'illustre le cas de Jûbeh Mûjâber, près de Qadmûs. En 1960, quatre hameaux constituaient cette entité territoriale : Jûbeh Mûjâber, Bsham'a, Mûjâber et Baît

---

[256] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 264.

[257] « le gouvernement nassérien institua les Unités Locales (ou *wahdeh mahaleyya*) à l'échelle des villages et des villes, comme outil principal devant favoriser la mise en place des programmes de développement local. Théoriquement, ces structures administratives locales devaient à la fois contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines (installation d'électricité, renforcement des structures socio-éducatives, aide à la création de coopératives de développement), à la démocratisation des instances de décision et à une plus active participation des populations au développement de leurs communes ». FANCHETTE Sylvie : *op. cit.*,1997, p. 281.

[258] L'espace rural syrien est beaucoup plus hétérogène que celui de l'Egypte, en raison de la présence de plusieurs communautés qui organisent leur espace différemment, de conditions historiques particulières : montagnes paysannes, conquête de la *ma'amoura* sur les bédouins et de la diversité des conditions physiques au sein de l'espace sédentaire : montagne, vallée de l'Euphrate, *ma'amoura*, plaine littorale étroite …

Hîjû ; en 1994, deux hameaux étaient devenus des entités individuelles : Bsham'a et Mûjâber, quant à Baît Hîjû il demeurait un hameau de Jûbeh Mûjâber. Qu'est-ce qui a présidé à ce découpage administratif ? Les habitants que j'ai interrogé furent incapables de me répondre ; ils ne savaient même pas qu'ils avaient appartenus à une même entité administrative en 1960. Le flou du découpage territorial au niveau des entités de base que sont les « communes » est lié à l'atomisation de la vie sociale villageoise en raison des clivages claniques :

> « Il est rare en Syrie que le village soit ordonné autour d'un centre qui serait la place du village en Occident. Il y a autant de centres que de familles pouvant prétendre à en constituer un. Le village est formé d'un agrégat de quartiers, dans le cas d'un village groupé, ou d'un ensemble de hameaux quand l'habitat est « dispersé », chacun portant le nom de la famille fondatrice qui y règne »[259].

b) Les avantages de la municipalisation en milieu rural : l'exemple de Saûdâ

La création de municipalité répond à une aspiration réelle de la population ; leurs limites sont cependant fixées et imposées par le Ministère des Affaires locales. Dans un premier temps plusieurs villages forment une municipalité, puis celle-ci est fragmentée. C'est le cas de la municipalité de Saûdâ (figure 37) ; lors de sa fondation en 1970, cette municipalité regroupait les villages de Saûdâ, Zamrîn, Hussîn El Bahar, Bashtâr, Mazra'a, Baît Jdîd, Mazra'a Shamamîs, Meten El Sahel, puis Urû en 1971 et Dwerta et Barîj en 1975. En 1985, Hussein El Bahar et Meten El Sahel obtinrent chacun une municipalité.

Saûdâ n'est pas le village le plus peuplé de la municipalité, mais il en est le siège car il est chef-lieu de *nâhyeh*. Les villages de Meten El Sahel et Hussîn El Bahar, plus peuplés que Saûdû, ont réussi facilement à obtenir une municipalité, en raison de leur taille mais surtout de leurs relais au sein du parti Ba'ath. En revanche, Zamrîn, village sunnite, malgré ses 2 132 habitants demeurent rattaché à Saûdâ. Au Conseil municipal de celui-ci, Zamrîn ne possède que deux représentants sur 10 élus, alors qu'il représente la moitié de la population de la municipalité. La liste du Ba'ath comprenait 6 habitants de Saûdâ, 1 de Urû, 1 de Bashtar et seulement 2 de Zamrîn, où il y a peu de ba'athistes. Outre le clivage politique, un clivage communautaire sépare Zamrîn des autres villages de la municipalité : Saûdâ et Bashtar sont chrétiens, Urû est ismaélien et les autres hameaux alaouites. Ces trois communautés se rassemblent contre les Sunnites de Zamrîn, qui sont exclus de fait de la gestion municipale et ne reçoivent qu'une maigre part des équipements financés par la municipalité. L'aspect de

[259] HANNOYER Jean : « Le monde rural avant les réformes », in RAYMOND André, *La Syrie d'aujourd'hui*, Editions du CNRS, Paris, 1980, p. 281.

Zamrîn contraste fortement avec celui de Saûdâ ou de Urû : absence de trottoirs, chemins non asphaltés, pas d'éclairage public ni de tout – à - l'égout.

Une municipalité est, dans la Syrie d'aujourd'hui, un enjeu économique pour la population locale, car ses compétences ne se limitent pas à la réfection de la voirie, au ramassages des ordures, à l'éclairage public ; elles recouvrent aussi l'élaboration du plan d'occupation des sols et la préparation des réalisations à caractère économique : construction de locaux commerciaux ou de restaurants. Pour ces derniers, les municipalités obtiennent des subventions de la Caisse d'investissement des collectivités locales, la dotation allouée par l'Etat aux municipalités et les impôts locaux ne suffisant pas. Par ailleurs, être conseiller municipal ou chef du conseil municipal permet de se construire un réseau de connaissances et de relations dans les sphères bureaucratiques, politiques et économiques, qui est un gage de réussite dans la vie professionnelle.

Le chef du Conseil municipal de Saûdâ est issu de la petite bourgeoisie rurale ; mais, après des études universitaires à Alep, il est devenu en 1979 professeur d'économie dans un lycée de Tartous. Responsable de la section du parti Ba'ath de Saûdâ, il fut élu chef du conseil municipal en 1995. Il a abandonné son poste de professeur, sa nouvelle fonction et ses activités politiques l'occupant à plein temps. Son mandat municipal lui permet de bénéficier d'un traitement, mais surtout d'une voiture de fonction qui lui est très utile dans ses activités privées : grâce à un prêt de la banque d'agriculture, il a construit une douzaine de serres à Dwerta (dans la plaine littorale) qui réclament un entretien quotidien. Son mandat municipal lui procure une aisance qu'il n'aurait pas s'il était demeuré simple fonctionnaire.

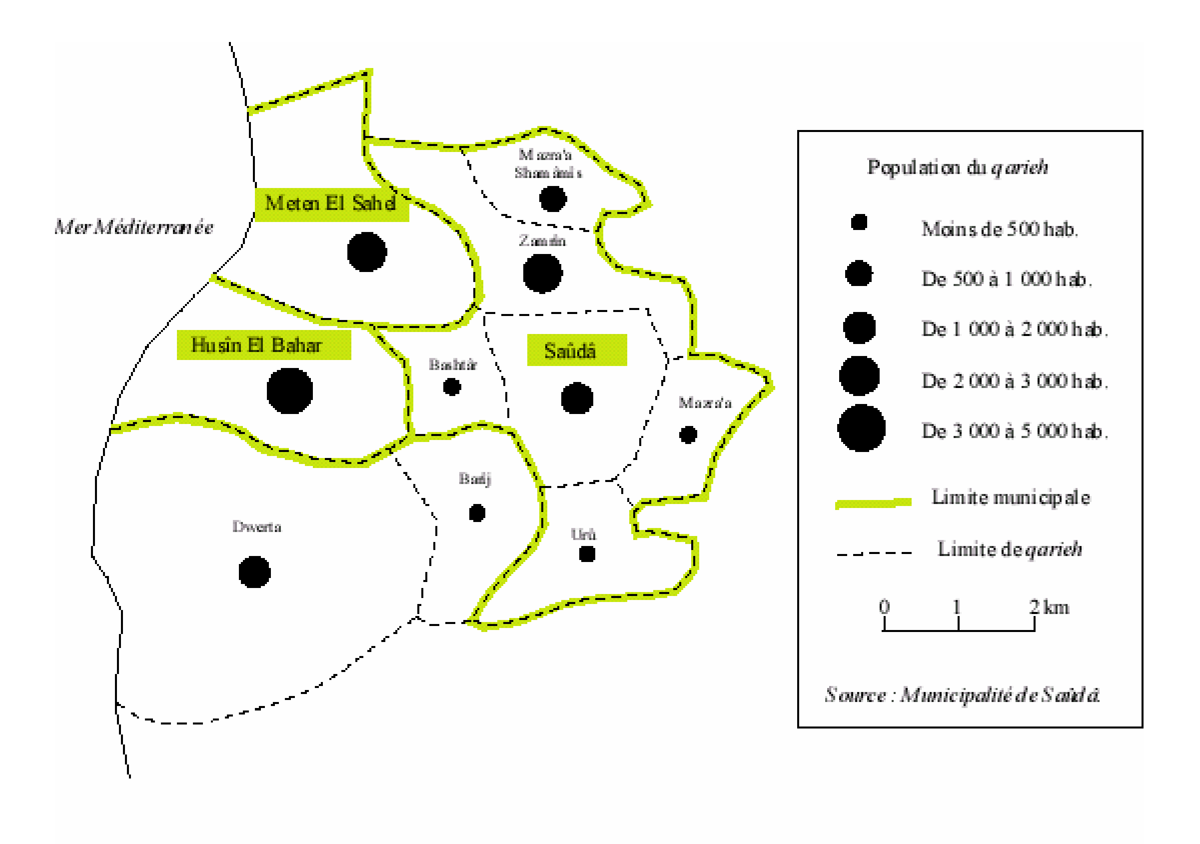


Figure 37 : Les limites de la municipalité de Saûdâ en 1998.

2 - Une gestion locale contrôlée par le Ba'ath.

Selon leur statut administratif et la taille de leur population, les municipalités disposent d'un conseil municipal soit nommé (c'est le cas des agglomérations de moins de 10 000 habitants), soit élu (c'est le cas des agglomérations de plus de 10 000 habitants et des chefs-lieux de *nâhyeh*). Les élections municipales se déroulent tous les quatre ans. Le mode de désignation des représentants est d'inspiration socialiste : au minimum, 60% des sièges sont réservés aux candidats issus du collège des professions manuelles[260] (ouvriers, paysans, artisans …) ; les candidats du collège des professions intellectuelles (professeurs, professions libérales, fonctionnaires …) ne doivent pas représenter plus de 40% des élus. Le parti Ba'ath et ses alliés du Front National Progressiste[261] présentent une liste unique dans laquelle ils ménagent des places aux « indépendants ». Les candidatures libres sont autorisées. Et même si finalement l'issue du scrutin est sans surprise, il peut arriver que des indépendants accèdent au Conseil municipal à la faveur d'une forte mobilisation de la population. Cela se produit plus fréquemment dans les campagnes que dans les villes. Dans ces dernières, la multiplication des listes indépendantes disperse les voix de l'opposition et favorise celle du Ba'ath.

Dés son élection, le conseil municipal élit pour quatre ans le Président du conseil (le maire) et un bureau exécutif[262]. Dans les municipalités rurales ce bureau comprend 3 membres (le président du conseil, son adjoint et un secrétaire) tandis que dans les petites villes, le nombre de membres du bureau est compris entre 5 et 9 et que, dans les chefs-lieux de *mohafaza*, il est supérieur à 9 (proportionnel au nombre d'habitants). Les candidats libres qui auraient réussi à se faire élire au Conseil municipal n'accèdent que très rarement au bureau exécutif. Cette élection à deux degrés permet d'éliminer des postes de responsabilité des élus qui se montreraient trop turbulents, et au parti Ba'ath de conserver l'exclusivité du pouvoir municipal.

---

[260] MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES : *Loi des administrations locales*, Damas, 1971, article 10, alinéa 3.

[261] Le Front National Progressiste fut créé en 1972 par Hafez El Assad pour associer au pouvoir les autres « partis progressistes » du pays. L'objectif du Président syrien était, en leur donnant quelques sièges au Parlement et quelques postes ministériels mineurs, de neutraliser les velléités d'opposition de ces partis. Le Front National Progressiste est composé de l'Union Socialiste Arabe (Nassériens), du Parti Communiste Syrien, de l'Organisation des Socialistes unionistes (parti issu d'une scission du Ba'ath en 1967), du Mouvement Socialiste Arabe, du Parti Démocratique Arabe (crypto-ba'athiste) et du parti Ba'ath qui possède la direction du Front.

[262] MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES : *op. cit.*, 1971, article 18.

Les réunions du bureau exécutif sont fréquentes, au minimum une fois par semaine ; elles se tiennent à la convenance du chef de la municipalité[263]. En revanche, les réunion du Conseil municipal sont plus rares et plus encadrées. Il ne se réunit en séance plénière qu'une fois tous les trois mois et pour une période maximum de trois jours. En outre, la date des réunions est précisée par la loi : « Le troisième samedi des mois de janvier, avril, juillet et octobre »[264]. Le Conseil peut être réuni exceptionnellement à la demande d'un tiers de ses membres et après acceptation de la demande par le chef de la municipalité, mais cela ne doit pas excéder une fois tous les deux mois, sauf si le bureau exécutif de la *mohafaza*, en clair le *mohâfez*, donne son accord.

Tout est prévu pour que d'éventuelles séditions de la part de tel ou tel membre du Conseil municipal soient étouffée ; cela se réalise par la faible fréquence et la courte durée des réunions, mais aussi par l'application des règles qui codifient les débats, en particulier :

> « Les membres du conseil ne peuvent parler qu'avec la permission du président du conseil et ne peuvent s'exprimer que sur l'ordre du jour préparé par le bureau exécutif »[265].

Il est interdit à un membre du conseil de s'exprimer à plus de trois reprises sur une question, ce qui évite le blocage des débats. Aussi le conseil se contente-t-il de voter les grandes orientations de la politique municipale «dans le respect de la politique générale de l'Etat, dans le but du développement des villes »[266]. Le bureau possède dans les faits l'exclusivité de l'initiative. Mais seul le maire dispose du pouvoir exécutif. Ce fonctionnement trouve son inspiration dans le « centralisme démocratique » qui prévalait dans les pays du bloc socialiste et qui persiste au sein du parti Ba'ath. Le pouvoir a transposé au niveau local le mode de gestion centralisé de l'Etat syrien.

3 - Le budget des municipalités dépend de l'Etat.

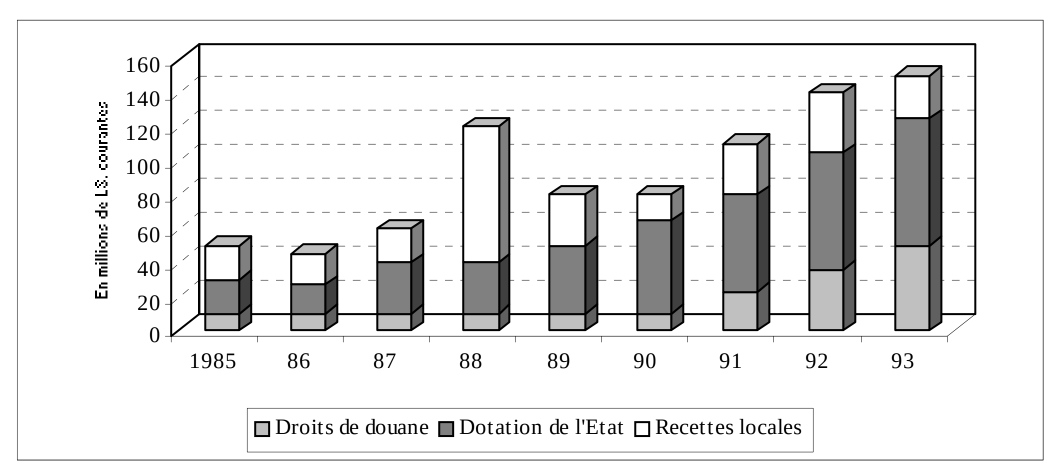
a) L'octroi de mer : une manne pour les municipalités de Lattaquié et de Tartous.

Les chefs-lieux de *mohafaza*-s disposent de ressources financières supérieures à celles des petites villes, car l'activité économique y est plus importante, et que de ce fait, le volume des taxes prélevé par la Municipalité est

[263] MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES : *décret N 2394 du 25/09/91*, article 2.
[264] MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES : *décret N 2396 du 25/09/91*, article 8.
[265] MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES : *décret N 2396 du 25/09/91*, article 19.
[266] MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES : *op. cit.*, 1971, article 36.

lui aussi plus élevé. Lattaquié et Tartous sont également favorisés vis-à-vis des autres chefs-lieux de *mohafaza* syrien en raison des droits qu'elles sont autorisées à prélever sur le mouvement des ports. En 1993, le budget de la ville de Lattaquié s'élevait à 140 millions de LS, dont 36 % provenait des droits de douanes, 39 % de la dotation de l'Etat et seulement 25 % des recettes locales (impôts locaux, permis de construire, location de terrain, vente de terrains à bâtir).

Depuis 1990, le budget de la ville a augmenté parallèlement à celui du trafic du port (figure 38). Cela permet à la ville d'investir dans la voirie (aux entrées de la ville en particulier), de viabiliser de nouveaux terrains pour la construction (au nord et à l'est de la ville) et d'embaucher de nouveaux agents municipaux : en 1994, la Municipalité disposait de 1 200 employés rémunérés, dont 500 affectés au nettoyage des rues, ce qui représentait 42 millions de LS par an (soit près de 30% du budget). La manne que représente le port permet de consacrer 70% du budget à l'investissement. Et, pourtant, la ville est dans un état architectural désastreux, la voirie est mal entretenue, il n'y a pratiquement pas d'espaces verts. Ce qui m'incite à penser qu'il y a une forte déperdition des dépenses municipales.



Source : Municipalité de Lattaquié.

Figure 38 : Evolution des recettes de la municipalité de Lattaquié (en millions de LS).

b) Les municipalités des petites villes et des villages n’ont pas d’autonomie financière.

Les impôts locaux que prélèvent les municipalités (taxes sur les permis de construire, patente, taxe d’habitation...), ne suffisent pas pour assurer le salaire des fonctionnaires et l’entretien des bâtiments dont elles ont la charge. Chaque année, elles reçoivent donc en complément une dotation du ministère des Affaires locales, calculée, en fonction du nombre de leurs habitants. Des financements exceptionnels leur sont également octroyés pour réaliser des travaux d’équipement et de voirie. Car les impôts levés sur les riverains pour la réalisation de trottoirs, de l'éclairage public..., sont loin de couvrir le coût total des travaux. Enfin la réalisation de projets de nature économique (restaurant, hôtel, logements...) peut conduire la municipalité à contracter des prêts auprès de la "Caisse d’Investissement des Collectivités Locales".

Prenons l’exemple de Haffeh : la municipalité a décidé de construire un centre commercial au coeur de la ville, à l’emplacement d’un vieux café. Le but de cette opération est de dynamiser le commerce local en dotant le centre de nouveaux magasins et bureaux, ce qui, en retour, devrait permettre aussi à la municipalité de jouir de ressources propres, grâce aux bénéfices tirés de la vente et de la location des nouveaux locaux. Le coût de l’opération s'élève à 7 millions de livres syriennes. Le budget de la municipalité n’est que de 6 millions par an, dont la moitié au moins est engloutie dans les dépenses de fonctionnement. L’obtention d’un prêt lui fut donc nécessaire pour engager ce projet.

La municipalité la plus riche, parmi les petites villes de la région côtière est, en principe, Banias : en 1994, son budget s’élevait à 25 millions de LS, contre 22 millions pour Jableh qui possède pourtant près du double d’habitants. Banias est la seule petite ville dont les ressources propres sont supérieures à la dotation du Ministère. Car, comme Lattaquié et Tartous, elle prélève une taxe sur le mouvement de son port, en l'occurrence le terminal pétrolier. Quant aux petites villes de la montagne, leur budget s'échelonnait, en 1994, entre 3 millions de LS pour Sheîkh Bader et 7 millions pour Safita, la dotation de l’Etat en représentant les deux tiers.

La décentralisation administrative est limitée par toute une série de garde-fous légaux (contre-signature du *mohâfez* et des ministres concernés pour toute décision qui dépasse, et je

caricature à peine, le choix de la couleur des volets de mairie), et, surtout, par la faiblesse des ressources financières des municipalités qui doivent solliciter continuellement l'Etat. Cette situation de fait permet d'affermir le clientélisme qui structure l'Etat syrien. La marge de manoeuvre des maires des petites villes s'exerce moins dans le mode de fonctionnement institutionnel défini par la loi, que dans celui des réseaux de clientélisme.

4 - Les municipalités, instruments de promotion et d'intégration des hommes.

a) Le choix du maire.

Les maires des villes sont choisis avec soin par le régime. Ce dernier cherche à en choisir un qui exprime le compromis entre les aspirations de la population et la logique étatique de contrôle, **en veillant en particulier à ne pas froisser les susceptibilités communautaires**. A Jableh[267], bien que la majorité de la population soit aujourd'hui alaouite, suite à l'exode rural, le maire est toujours un musulman sunnite. Il n'est toutefois pas issu des anciennes familles de propriétaires terriens qui dominaient la ville avant la révolution ba'athiste : il appartient à la petite bourgeoisie jabliote, qui, faute de moyens, destinait plutôt ses enfants à la fonction publique plutôt qu'au commerce. Le maire actuel ne fut pas un ba'athiste de la première heure ; il adhéra au Ba'ath, comme beaucoup de membres du parti, par souci de carrière. A Banias également, le maire est sunnite bien que la population soit en majorité alaouite depuis les années 1980. Il est issu de la petite bourgeoisie citadine, à l'instar de son homologue de Jableh.

Les vieilles dynasties de propriétaires terriens et la bourgeoisie commerçante, bien qu'elles soient courtisées par le pouvoir, restent en marge de la politique locale. La place de maire dans les conditions actuelles n'est guère attractive : les intérêts financiers et le prestige que cette élite citadine pourrait retirer de cette charge sont mineurs par rapport à son statut social et à sa richesse. De plus, la plupart de ces familles nourrissent toujours de l'animosité à l'encontre d'un régime qui les a dépouillées de leur capital foncier avec la réforme agraire (1963-1970). Aussi, la fonction de maire est-elle souvent dévolue à des fonctionnaires de carrière : directeur d'une usine publique de tapis à Haffeh, ingénieur aux services techniques de la *mohafaza* à Dreykîsh, etc. Pour ces derniers, il s'agit d'une promotion dont ils peuvent

---

[267] Vieille cité de pèlerinage, elle est le centre le plus foncièrement musulman de tout le pays et c'est une des rares villes de Syrie qui ne possède aucune minorité chrétienne établie (à peine une centaine de non-Sunnites, principalement Alaouites employés comme domestiques). Voir WEULERSSE Jacques : *op. cit.* , 1940, p. 288.

tirer profit, du fait des sollicitations dont ils sont l'objet de la part de leurs administrés et du pouvoir.

b) Un clientélisme généralisé.

Depuis la fin des années 80, la rente servie par l'Etat s'est beaucoup réduite, ce qui renforce la concurrence pour son accaparement[268]. Les maires doivent faire appel à des personnalités politiques puissantes afin d'obtenir des avantages matériels pour leur ville. Leurs demandes ont d'autant plus de chances d'aboutir que ces personnalités sont proches du Président et qu'elles possèdent des intérêts financiers dans la ville qui les sollicite**.** Ainsi, Qardâha, la ville de naissance du Président Hafez El Assad est-elle particulièrement bien placées pour obtenir des faveurs du pouvoir. A l'inverse, Haffeh est marginalisée car elle n'a pas fourni de responsables politiques et militaires assez nombreux et assez puissants pour la soutenir.

A son niveau, le maire favorise sa clientèle. Pour ce faire, il peut tout simplement faire embaucher les membres de sa famille et ses amis par la municipalité. Cette pratique est très courante, le népotisme étant l'archétype de la corruption de proximité. De plus, la société syrienne ne juge pas répréhensible d'user de sa position politique pour procurer prioritairement des emplois et des bénéfices aux membres de sa famille. Mais le népotisme et la concussion sont mineurs en comparaison des profits retirés de la politique d'aménagement urbain, comme je l'ai remarqué avec les exemples étudiés à Haffeh et Dreykîsh.

Pour développer l'économie locale, les municipalités peuvent réaliser des travaux à caractère commercial (restaurant, centre commercial...). A Haffeh la municipalité a détruit un vieux café qui se trouvait dans la principale rue commerçante de la ville pour y construire un centre commercial. La réalisation du bâtiment fut sans doute l'occasion pour le maire d'obtenir quelques menus pots-de-vin de la part des entrepreneurs. Mais, surtout, l'attribution des nouveaux locaux s'est faite dans la plus grande opacité. Théoriquement tout un chacun pouvait acheter ou louer ces locaux, et ce à des prix modiques. En pratique, le maire, ses frères, ses cousins et les employés de la mairie se sont emparés des meilleurs emplacements.

Le projet de la municipalité de Haffeh, n'a pas bouleversé la morphologie urbaine,

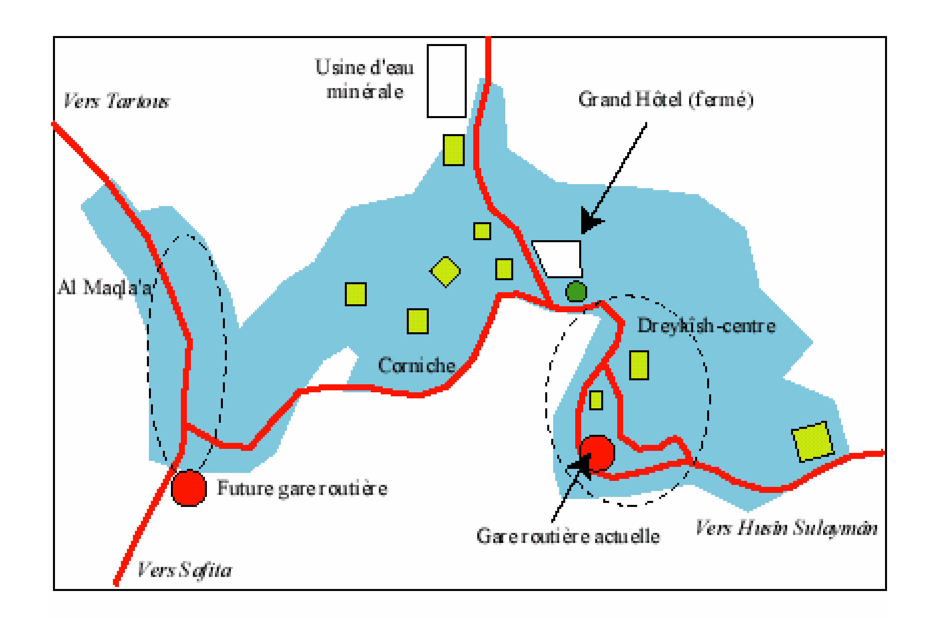
---

[268]MORICE Alain : « Corruption, loi et société : quelques propositions », *Revue Tiers-Monde*, n°141, janvier - mars 1995, pp.41-65.

puisque le nouveau centre commercial est dans le souk actuel. Il ne remet donc pas en cause la prééminence de la classe commerçante du *souk*, il offre seulement la possibilité à la famille du maire, d'origine modeste[269], de l'intégrer. En revanche, le projet de déplacement de la gare routière de Dreykîsh risque de provoquer le déclin du commerce en centre ville et par conséquent de ses habitants. Ce qui modifiera à terme la hiérarchie sociale de la ville (figure 39).

La faiblesse du parc automobile privé en Syrie conduit la population à utiliser, pour ses déplacements quotidiens, les minibus qui sillonnent villes et campagnes. Les gares routières sont des lieux propices au commerce, notamment dans les petites villes. Les commerçants y réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires avec la clientèle rurale. A Dreykîsh, la gare routière se trouve dans le centre historique, au coeur du *souk*. Le nouveau maire a le projet de la déplacer dans le nouveau quartier de Maqla'a, c'est-à-dire dans la partie basse de la ville[270], qui a été construit dans les années 1980. Une telle décision risque de porter un rude coup au commerce du centre-ville qui n'est d'ailleurs pas très florissant dans cette bourgade de montagne. Si la gare routière est effectivement transférée dans le quartier excentré du Maqla'a, séparé du centre-ville par un raidillon de 500 m, la majorité des villageois ne voudra pas prendre un nouveau minibus pour aller faire ses achats dans la ville haute. Ce projet, de fait, ne peut que bénéficier aux commerçants du Maqla'a qui sont à 90% originaires des villages alentour, contrairement à ceux du centre-ville, citadins d'origine.

[269] Le père du maire actuel était policier municipal à Haffeh.
[270]Dreykîsh est une ville construite à flanc de colline, et un dénivelé de 100 m en sépare les deux parties.



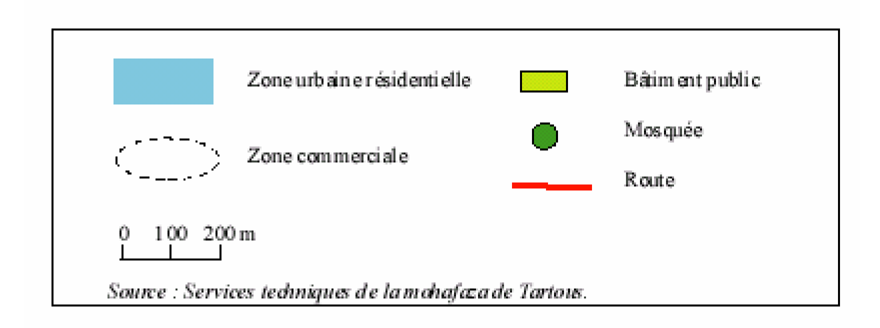


Figure 39 : Le déplacement de la gare routière de Dreykîsh

Le maire de Dreykîsh justifie sa position en arguant du manque de place, ainsi que des encombrements et du bruit qu'entraîne le passage des minibus en centre-ville. En réalité, le déplacement de la gare routière est une conséquence directe de la lutte d'influence que se livrent les habitants originaires de Dreykîsh et ceux des neuf villages qui furent incorporés en 1983 à la municipalité, lors de l'extension des limites administratives de la ville. Les villageois ayant réussi à placer un des leurs à la tête de la municipalité, il est donc normal que ce dernier favorise leurs intérêts. En outre, il n'est pas exclu que le maire et ses proches soient propriétaires de locaux commerciaux dans le quartier de "Maqla'a". Même dans une petite ville, les enjeux économiques privés sont déterminants dans l'aménagement urbain.

En multipliant les municipalités et en élargissant leurs compétences le régime ba'athiste renforce ses réseaux clientélistes. Alain Claisse notait le même phénomène à propos des élections municipales de 1983 au Maroc :

> « En raison de la faible capacité des corps intermédiaires de type politique, associatif ou religieux, le Centre ne peut que chercher à consolider les réseaux de clientèles. Les élus sont susceptibles, à cet égard, de jouer un rôle accru de médiation. Usant de leur propre capital social, des bienfaits d'un enrichissement parfois rapide ou des avantages que procure la gestion des ressources locales, ils peuvent fortifier d'anciens patronages ou en établir de nouveaux. De tels intermédiaires offrent l'occasion d'une modernisation à bon compte pour le Pouvoir central, puisqu'il demeure, pour l'essentiel, maître de leur destin politique »[271].

La déconcentration administrative peut dans certaines conditions conduire à une meilleure gestion locale et à l'éclosion de dynamiques économiques ; mais, ce ne sont pas les préoccupations premières du régime ba'athiste ; on peut douter qu'il soit en mesure de diffuser les effets positifs de la déconcentration administrative.

[271] CLAISSE Alain : « Elections communales et législatives au Maroc (10 juin 1983 – 14 septembre et 2 octobre 1984) », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, 1983, pp. 631 – 668.

II - LE DEVELOPPEMENT DU MONDE RURAL : UN ENJEU DE POUVOIR.

Malgré des ressources en eau exceptionnelles pour la Syrie, la région côtière demeurait encore, au début des années 1960, une zone d'agriculture sèche, de cultures céréalières et d'oliveraies. L'arboriculture y était au demeurant bien moins développée qu'au Liban. Les structures agraires était dominées par une aristocratie foncière qui confisquait l'essentiel des bénéfices tirés de l'exploitation du sol. Ce système d'exploitation, abondamment décrit par des auteurs comme Jacques Weulersse[272] ou Ali Yassin[273], maintenait le monde rural dans le sous-développement. Dès son arrivée au pouvoir le Ba'ath relança la réforme agraire engagée à l'initiative de Nasser pendant la période de l'Union avec l'Egypte et qui avait été interrompue avec la rupture de celle-ci, en 1961. L'action des ba'athistes envers le monde rural était motivée par une volonté de résoudre un problème social on ne peut plus explosif : la moitié des 600 000 familles paysannes[274] ne possédaient pas de terre et 70 % des familles vivant de l'agriculture devaient se partager à peine 30% du revenu agricole[275].

Issus du monde rural et souvent d'origine modeste, les dirigeants ba'athistes ne pouvaient demeurer insensibles à la situation des campagnes syriennes. Cette dimension me semble trop souvent occultée par les auteurs qui ont travaillé sur la réforme agraire en Syrie et qui n'y ont vu qu'une stratégie politique de maintien au pouvoir de la part des Ba'athistes. Ainsi, pour Jean Hannoyer le monde rural apparaît-il moins comme un objet de développement que comme un enjeu de développement [276] ; et pour cet auteur, la réforme agraire ne serait, pour le régime ba'athiste, qu'un moyen d'assurer sa légitimité dans le monde rural et d'intégrer celui-ci au système de pouvoir qu'il met en place. Certes, comme le souligne Raymond Hinnenbush[277], le nouveau régime a profité de la réforme agraire pour détruire les moyens de domination politique et économique de l'oligarchie des propriétaires fonciers et des grands commerçants qui dirigeaient la Syrie précédemment. Et encore à l'heure actuelle, la Réforme agraire est « moins immédiatement commandée par la technique ou la rationalité économique que par la persistance d'une idéologie populiste et les besoins du pouvoir (le régime

---

[272] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1946, 326 p.
[273] BOU ALI Yassin : *Anecdotes de la terre et du paysan syrien*, 1858 – 1979, Beyrouth, 1979, 140 p. (en arabe).
[274] Ces 600 000 familles paysannes représentaient alors 70% de la population syrienne, estimée à 4 500 000 habitants d'après le recensement de 1960.
[275] OFFICE DE LA PRESSE ARABE : *Bulletin de la Presse Arabe*, Damas, 1964, n°20.
[276] HANNOYER Jean : *Campagnes et pouvoirs en Syrie, essai d'histoire socio-économique sur la région de Deir Ez Zor*, Thèse de Troisième cycle, sous la direction de Pierre Marthelot, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1982, p. 6.
[277] HINNEBUSCH Raymond A. : *Peasant and Bureaucraty in Bathist Syria*, Westview Press, Londres, 1989, 325 p.

ba'athiste).»[278] Mais il ne faut pas négliger l'aspect social de la réforme agraire laquelle a permis de sortir les masses rurales du sous-développement. Cette finalité sociale était prédominante jusqu'à l'arrivée au pouvoir d'Hafez El Assad en 1970, mais celui-ci a suspendu les projets de réforme agraire plus radicaux et, d'une manière générale, la lutte des classes[279].

A - Avant la Réforme agraire, le système d'exploitation inégalitaire entretenait le sous-développement.

Jusqu'en 1963, la propriété foncière était aux mains des notables citadins dans la plaine côtière et des *agha*-s (chefs de tribus, religieux …) en montagne. Les propriétaires exploitants étaient peu nombreux ; la plupart d'entre eux se trouvaient en montagne, où ils possédaient bien souvent les terres les plus pauvres, celles par conséquent qui n'intéressaient pas directement les *agha*-s et les grands propriétaires. L'origine de la grande propriété dans la région côtière remonte au milieu du XIX^{ème} siècle, lorsque la première loi foncière fut promulguée par le sultan ottoman. Cette loi créait un service de l'enregistrement foncier, chargé de distribuer aux propriétaires des titres officiels[280]. Les opérations d'enregistrement des terres profitèrent aux notables citadins et aux chefs de tribu qui exploitèrent la naïveté des paysans et la vénalité des fonctionnaires[281]. En outre, les propriétaires terriens, par leur rôle de patron, étaient des intermédiaires entre leur clientèle rurale et l'Etat ottoman. Cette position leur permettait d'accaparer les terres avec l'accord tacite des autorités ottomanes qui comptaient sur eux pour maintenir le calme dans les campagnes. Les administrateurs français, utilisèrent durant la période mandataire les mêmes méthodes que les Ottomans pour s'attacher les élites locales. Ils fermèrent ainsi les yeux, dans les années 1930, sur l'appétit d'Ibrahim Kinj, Président de l'Etat des Alaouites, qui pu s'emparer des terres waqf [282] de la plaine de Jableh. En montagne, les *agha*-s fidèles aux Français étendirent leurs domaines en spoliant les

---

[278] HINNEBUSCH Raymond A. : « Bureaucracy and dévelopment in Syria : the case of Agriculture », in JABBRO Joseph G édit., *Bureaucracy and development in the arab world*, Londres, 1989.
[279] HINNEBUSCH Raymond A, *op. cit.*, 1989a, p. 40.
[280] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 115.
[281] Grâce à des pots-de-vin, les notables obtenaient facilement des fonctionnaires ottomans que les terres soient enregistrées à leur nom. Les paysans se retrouvaient ainsi légalement expropriés.
[282] Terres dont le produit est destiné à l'entretien des fondations pieuses.

paysans, tel Sulayman Merched[283] autour de Jûbeh Burghâl et la famille Rîslân de Jnaîneh Rîslân, au nord de Dreykîsh[284].

1 - Une structure foncière très inégalitaire.

Il ne m'a pas été possible de consulter les archives de la réforme agraire conservées à la Direction de l'Agriculture de Lattaquié. Elles sont sous la garde vigilante d'un membre de la famille Assad qui refuse de les divulguer, tant la question demeure sensible dans la région. En effet, beaucoup de terres confisquées aux grands propriétaires n'ont pas été distribuées aux paysans, mais accaparées par les membres de la *'asabiyya* au pouvoir. Par ailleurs, des familles d'*agha*-s alaouites, tel les Kinj, ont conservé une grande partie de leurs domaines, grâce à leur bonne intégration dans les réseaux du pouvoir[285].

Pour établir l'état de la propriété citadine dans la région côtière avant la réforme agraire, j'ai procédé à des enquêtes auprès des principales familles d'anciens propriétaires fonciers de Lattaquié, Tartous, Safita, Jableh et Banias. Ils m'ont indiqué les villages qu'ils possédaient soit en totalité soit en partie. Cette enquête est approximative, car je n'ai pas rencontré tous les anciens propriétaires et ils ne disposaient guère de données chiffrées à me fournir. Seule la thèse de Benni Wahib, consacrée à *L'évolution de la vie rurale à la suite de la réforme agraire dans les plaines littorales de la Syrie Méridionale*[286] m'a apporté quelques données précises sur l'état de la propriété foncière, avant 1963, dans la plaine littorale de la *mohafaza* de Tartous.

La zone étudiée par Benni Wahib, à savoir la *mantiqa* de Tartous (la partie occidentale du Akkar syrien et la plaine littorale à proximité de Tartous), était dominée en 1958 par les grandes propriétés (de plus de 100 hectares) qui concentraient 51% des terres, contre 36% pour la moyenne propriété (de 10 à 100 hectares) et 13% pour la petite propriété (moins de 10 hectares). Benni Wahib note que 60% des terres étaient la propriété des citadins de Tripoli (34,1%), de Tartous (16,2%) et de Safita (11,3%). Les 40% restants n'appartenaient pas à des

---

[283] Sulaymân Merched était un jeune berger qui se fit passer pour un Prophète dans les années 1920. Après l'avoir emprisonné, les autorités françaises comprirent l'utilité qu'elles pourraient tirer de ce personnage ambitieux dont le prestige s'était répandu dans le nord du Djebel Ansaryeh. Il devint un fidèle collaborateur de la France, ce qui lui permit, entre autres, d'acquérir un vaste domaine foncier.

[284] Enquête personnelle auprès des paysans de la *mantiqa* de Dreykîsh.

[285] D'après Raymond Hinnebusch, le fils d'Ibrahim Kinj a profité de ses relations avec Ali Dûbâ, le chef des services secrets syriens, pour récupérer une partie des terres qu'il perdit durant la réforme agraire. HINNEBUSCH Raymond : *op. cit.,* 1989.

[286] BENNI Wahib : *Evolution de la vie rurale à la suite de la réforme agraire dans les plaines littorales de la Syrie méridionale,* Thèse de Troisième Cycle en Géographie, Strasbourg, 1974, 342 p.

paysans, mais à des *agha*-s alaouites, telle ceux de la famille Abbas[287] de Tlî'î (village situé à l'est de Safsafeh). La propriété paysanne indépendante était négligeable.

Le plus important propriétaire de la région était, avant la Réforme agraire, Abûd Bek, un Tripolitain qui possédait dans le Akkar syrien 5 466 hectares, soit près de 90% de la superficie de 14 villages. A lui seul, Abûd Bek avait autant de terres (sans compter ce qu'il possédait au Liban) que les 70 propriétaires fonciers de Tartous. Dans cette ville, seules trois familles sunnites : les Turjman, Haîkel et Mansûr, possédaient des domaines dont la superficie dépassait le millier d'hectares. Ces propriétés étaient concentrées dans la plaine littorale et sur les premiers contreforts du Djebel Ansaryeh. Elles comprenaient des champs nus, cultivés en céréales, et des oliveraies, car ces familles faisaient le commerce de l'huile d'olive. Les propriétaires de Safita n'arrivaient qu'en troisième position, avec seulement 11,3 % des terres de la *mantiqa* de Tartous, car les propriétés des Saftiens étaient surtout localisés dans les *mantiqa*-s actuelles de Safita et de Dreykîsh[288]. Les terres de la famille Bashûr, le plus gros propriétaire de Safita, s'étendaient de Safsafeh à Husîn Sulaymân, soit du Akkar à la ligne de faîte du Djebel Ansaryeh.

Outre les terres contrôlées par les citadins de Safita, les terres arables de la montagne étaient partagées entre une multitude d'*agha*-s de toutes confessions : alaouites, sunnites du Khawâbî, ismaéliens de Qadmûs et chrétiens de Meshta Helû ou de Saûdâ. Il nous a été difficile de savoir quelle était l'importance de leurs domaines ; mais certains possédaient plusieurs villages, comme la famille Ismael qui dominait Qamsîeh et Kheirbeh El M'aîz, ou la famille Hamed qui contrôlait le village de Râs El Khashûfeh …

Dans le nord de la région côtière c'était la moyenne propriété (de 10 à 100 hectares) qui dominait. La grande (de 100 à 1000 hectares) et la très grande propriété (plus de 1000 hectares)y étaient limitées à quelques familles de Lattaquié et de Jableh :

> « Depuis le Mandat, la plupart des grands domaines du Sahel appartenant à de riches familles de Jableh et de Lattaquié ont été morcelés. Il en reste encore, mais le plus important ne doit guère dépasser 1000 ha et les autres se maintiennent entre 200 et 600 ha. Encore faut-il remarquer que ceux-ci ne s'étendent pas d'un seul

[287] Jaber El Abbas était, sous le Mandat Français, le *moqaddam* de la Fédération alaouite des Khayâtîn.

[288] En 1970, la *mantiqa* de Safita fut réduite. La partie nord devint la *mantiqa* de Dreykîsh et la *nâhyeh* de Safsafeh fut rattachée à la *mantiqa* de Tartous.

tenant ; ils sont le plus souvent morcelés en nombreuses parcelles ; les villages appartenant en entier à un seul maître sont ici l'exception »[289].

Les quelques grandes familles de propriétaires fonciers de Lattaquié (Les Harûn, Shreîtah et Sa'adeh) étaient loin de rivaliser ici avec les Tripolitains qui dominaient le Akkar ou les latifundiaires de la Syrie centrale :

« Dans les alentours de Hama, on trouve 124 villages dont 80% appartiennent aux « Maîtres de prestiges »[290] dont le nombre ne dépasse pas celui des doigts de la main ; le reste appartient aux paysans et à la classe moyenne »[291].

L'essentiel de la propriété citadine, dans la plaine littorale et sur les bas plateaux, était morcelée entre plusieurs milliers de propriétaires : « A Lattaquié seulement, on compte plus de 5000 propriétaires de terrains de culture ; à Jableh, 80% des citadins sont propriétaires dans les mêmes conditions »[292]. Elle couvrait toutes les terres de la huerta de Jableh et du Sahel de Lattaquié. Haffeh et Banias, en raison de leur accession récente à la citadinité ne possédaient pas une forte emprise sur la terre. Les principaux propriétaires du Sahyûn[293] se trouvaient à Bâbannâ, l'ancien chef-lieu du *caza*. Quant aux notables de Banias, leurs propriétés s'étendaient essentiellement sur la plaine de Harissûn.

2 - Faire valoir indirect en plaine et direct en montagne.

Le faire valoir direct était rare dans la plaine côtière, en raison de la dissociation de la propriété et de l'exploitation. Il était plus répandu en montagne, où le « fellah est, en général, propriétaire de la terre qu'il cultive »[294], que dans la plaine.

« En règle générale, le propriétaire ne cultive jamais lui-même ses terres. Cela va de soi pour les grands propriétaires terriens (…). Mais il en est de même pour la petite bourgeoisie citadine qui est la classe possédante par excellence »[295].

---

289 WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 221.
290 L'auteur désigne par le terme de « Maître de prestiges », la noblesse locale.
291 KURD Ali : *Histoire du Bilad al Cham*, Beyrouth, 6 tomes, 1926, p. 204. Cité par AL DBIYAT Mohamed, *op. cit.*, 1995, p. 117.
292 WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 223.
293 Le Sahyûn désigne la région contrôlée par le château de Sahyûn (rebaptisé château de Salah Ad Dîn après l'indépendance de la Syrie). Il s'agit approximativement de l'actuelle *mantiqa* de Haffeh.
294 WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 321.
295 WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 223.

Le métayage, le système d'exploitation le plus défavorable pour les paysans, dominait la région. Dans les grands domaines, les propriétaires absentéistes embauchaient des régisseurs pour surveiller leurs métayers. Ces derniers étaient appelés *mraba'*, car ils n'avaient droit qu'au quart de la récolte puisqu'ils n'apportaient que leur force de travail. La description suivante, qui date du début du siècle résume toutefois assez bien la situation qui régnait à la vieille de la réforme agraire :

« Un propriétaire de 100 hectares, par exemple, doit mettre sur ses domaines cinq paysans ayant leur famille et un régisseur général pour les surveiller. A chaque famille est confiée la culture d'une vingtaine d'hectares, qu'on désigne dans le pays sous le nom de *soumed*. Le propriétaire met alors à la disposition de chaque famille deux paires de bœufs et deux charrues arabes (araires) dont la valeur ne dépasse pas dix francs pièce. Il doit en outre fournir les semences et le peu d'engrais qui se trouve dans l'exploitation. En retour, le paysan s'engage à travailler en entier ces 20 hectares, son travail consiste à labourer superficiellement deux à trois fois le sol, à semer et à fumer s'il y a lieu. Il doit en outre ouvrir, par ses journées de loisir, un fossé d'environ 100 mètres de longueur sur le bord des champs. Il lui est défendu d'utiliser quoi que ce soit de la récolte avant le partage qui s'établit de la manière suivante : on soustrait d'abord la dîme officielle de la récolte totale, soit environ 13%. Il en est de même de la dîme du propriétaire ou 12% et de tous les autres frais généraux, tels que les frais de régisseur, de la moisson, rentrée, battage, vannage, etc., qui montent à 12%, le reste est partagé en quatre parties dont une est réservée au paysan et les autres, avec la dîme déjà prélevée, constituent la part du propriétaire. Quant au régisseur, c'est l'homme de confiance, il doit surveiller toutes les opérations qui ont lieu dans l'exploitation et on lui donne en échange de ses services environ 20 hectolitres de blé, quelques kilos d'huile et une centaine de francs, mais ce salaire varie évidemment suivant l'importance du domaine à la tête duquel il est placé. Il est payé plus ou moins, suivant que les récoltes ont été plus ou moins satisfaisantes »[296].

Ce système d'exploitation n'était guère favorable à l'augmentation des rendements. Le métayer, se voyant confisquer plus de 80% de la récolte, ne cherchait pas à augmenter la production ; le régisseur était salarié et faiblement intéressé aux bénéfices ; quant au propriétaire, il n'est présent que pour toucher son dû. La main-d'œuvre était surabondante et bon marché ; par conséquent, il n'était pas nécessaire de procéder à des améliorations techniques. D'autre part, l'instabilité politique et le flou juridique relatif à la propriété foncière – flou qui ne fut levé qu'à la fin des années 1920 par l'établissement d'un cadastre moderne - décourageaient les investissements agricoles. Les cultures sèches en plein champ (céréales, coton, tabac) étaient préférées à l'arboriculture et aux cultures irriguées, lesquelles requéraient un investissement élevé et la collaboration active des paysans.

---

[296] SA'ADEH Toufik : *Essai sur l'agriculture à Lattaquié*, Beauvais, 1905, p. 5.

Cette collaboration active ne pouvait être obtenue que par l'octroi d'un statut plus favorable. Ainsi dans les zones de plantation, les métayers recevaient la moitié de la récolte en nature ou le quart du prix si elle était vendue[297]. Les opérations de complantage des arbres, oliviers principalement, permettaient aux métayers d'acquérir le statut de propriétaire par un contrat dit de *mougharsa* : une fois les arbres arrivés à maturité sur le terrain nu, concédé par le propriétaire et planté par le métayer, les deux parties contractantes se partageaient la plantation. Cependant, dans la région côtière, les propriétaires étaient peu enclins à voir les métayers devenir propriétaires, car ceci risquait de menacer leur domination. Ils tournaient donc le contrat en ne concédant au métayer le droit de propriété que sur une partie des arbres, et non sur la terre, une telle distinction étant reconnue par la loi ottomane. Les droits du métayer s'éteignaient alors avec les arbres, qu'ils n'avaient souvent pas le droit de remplacer[298].

3 - L'archaïsme des structures agraires bloque le développement de l'irrigation et de l'arboriculture.

Du fait d'une structure agraire demeurée largement archaïque, les cultures arbustives étaient peu développées dans la région côtière, du moins si l'on compare avec la situation actuelle et la situation au Liban voisin à la même époque. Les oliveraies se concentraient autour des villes côtières : Lattaquié, Banias, Tartous. Le mûrier n'était fréquent que dans le sud du Djebel, où se trouvaient les principales filatures de soie (Meshta Helû, Ayûn El Wadî, Safita et Dreykîsh). On trouvait ainsi autour des villes quelques jardins irrigués complantés d'orangers, mais les fruits ne servaient qu'à la consommation locale, voire personnelle. Les champs nus recouvraient la région. En plaine, les principales cultures d'été étaient le coton, le tabac, le sésame, ainsi que les arachides dans le Akkar. En montagne, les possibilités culturales étaient plus réduites (céréales et tabac) du fait des conditions climatiques liées à l'altitude et de l'exiguïté des surfaces agricoles.

Les zones irriguées étaient extrêmement restreintes dans la région côtière. Sous le Mandat français, elles se limitaient aux jardins suburbains de Lattaquié, Tartous et Banias puisque n'existait « aucun barrage ni réservoir sur les rivières, ce qui ne saurait étonner étant donné l'archaïsme du pays ; mais ce qui est plus surprenant, c'est qu'aucune des grandes sources

[297] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1946, p. 130.
[298] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1946, p. 130.

elles-mêmes n'ait été aménagée »[299]. L'irrigation ne se répandit que dans les années 1950 avec le développement de la culture du coton dans la plaine de Jableh. Cette dernière, vouée aux cultures sèches dans les années 1930, comptait dans les années 1950 de vastes périmètres irrigués. Les propriétaires terriens acquirent des motopompes afin d'augmenter les rendements des champs de coton, dont le cours s'était envolé après la deuxième guerre mondiale ; en 1955 le coton couvrait plus de 60%[300] de la superficie cultivée de la plaine de Jableh, alors qu'aujourd'hui il a complètement disparu. Dans sa description de la plaine de Jableh en 1959, Bernard Orgels[301] ne fait aucunement mention de cultures arbustives ; et les cartes topographiques de 1942 confirment que la huerta actuelle n'était qu'une plaine aux champs nus, seules quelques modestes oliveraies colonisaient alors les collines orientales.

B - La réforme agraire (1963 – 1969) : une priorité politique du régime ba'athiste.

La dissociation de la propriété et de l'exploitation de la terre était sans conteste l'une des causes du sous-développement du monde rural. Le système agraire n'encourageait pas le travail des paysans et les maintenait dans la misère. En 1955, un rapport de la BIRD[302] à propos de la Syrie soulignait l'impasse dans laquelle se trouvait l'agriculture syrienne et préconisait une réforme agraire[303]. Dans la *Ma'amoura*, le Mandat français avait tenté de favoriser la petite propriété paysanne en distribuant les terres personnelles du Sultan (182 villages couvrant ensemble 181 000 hectares) aux 6 000 familles paysannes qui s'y trouvaient. Dans l'Etat des Alaouites, les autorités exproprièrent les grands notables sunnites de Hama qui possédaient des terres sur le territoire de l'Etat (principalement dans les *caza*-s de Tell Kalakh et de Masyaf) pour les redistribuer aux paysans alaouites[304]. Mais ces mesures furent marginales, et au moment de l'indépendance, en 1946, la moitié des familles paysannes, soit plus de 200 000[305], ne possédaient pas de terres. La dégradation de la situation économique au cours de la deuxième moitié des années 1950[306] rendait urgente la réforme

---

[299] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 38.
[300] Sur un échantillon représentatif de huit villages de la plaine de Jableh. ORGELS Bernard : « Contribution à l'étude des problèmes agricoles de la Syrie », *Correspondance d'Orient*, n°4, Bruxelles, 1961, p. 67.
[301] ORGELS Bernard : « Contribution à l'étude des problèmes agricoles de la Syrie », *Correspondance d'Orient*, n°4, 1960.
[302] La « *Bank International of the Reconstruction and Developpment* » est l'ancien nom de la «*World Bank* » (Banque Mondiale).
[303] METRAL Françoise : « Le monde rural syrien à l'ère des réformes (1958 – 1978) », in RAYMOND André édit., *La Syrie d'Aujourd'hui*, Editions du CNRS, 1980, p. 297.
[304] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1946, p. 196.
[305] BIROT Pierre et DRESCH Jean : *La Méditerranée et le Moyen – Orient, Tome II*, Paris, 1955, p. 359.
[306] METRAL Françoise : *art. cit.*, 1980, p. 297.

agraire. La perte du pouvoir politique par l'aristocratie foncière en 1958, lors de l'Union avec l'Egypte, permit d'enclencher le processus.

1 - La redistribution des terres : le régime ba'athiste gagne la paysannerie.

La loi n°161 du 27 septembre 1958 étendit à la province syrienne la politique agraire pratiquée par Nasser en Egypte et qui limitait la propriété agricole. Selon cette loi, un propriétaire ne pouvait posséder plus de 40 hectares de terrains irrigués ou complantés, et 300 hectares lorsqu'il s'agissait de cultures sèches. Cependant, le propriétaire pouvait céder à sa femme et à chacun de ses enfants 10 hectares en zone irriguée ou complantée, 40 hectares dans les zones de culture sèche, à condition que les dotations ainsi faites ne dépassent pas 40 hectares dans le premier cas ou 160 hectares dans le deuxième. Les surfaces libérées devaient être attribuées aux anciens métayers. En Syrie, les opérations de confiscation et de redistribution furent très lentes, avant d'être stoppées en 1961 avec la rupture de l'Union avec l'Egypte et le retour au pouvoir d'un gouvernement dominé par l'aristocratie foncière et la bourgeoisie commerçante.

L'arrivée au pouvoir du parti Ba'ath, à la suite du coup d'Etat du 8 mars 1963, permit d'entreprendre une réforme agraire plus radicale. Le décret n°88 du 23 juin 1963 abaissa le plafond de la propriété entre 15 et 50 hectares dans les zones irriguées et complantées, et entre 80 et 300 hectares dans les zones de culture sèche. Les seuils étaient établis dans une fourchette assez large pour tenir compte de l'extrême variabilité des précipitations qui règnent en Syrie.

Après la réforme, les plus grands propriétaires de la région côtière ne possédaient plus au maximum que 30 ou 40 hectares, le reste ayant été distribué entre les anciens métayers à raison de 2 ou 3 hectares par famille. En fait, les expropriations furent peu nombreuses, car les très grands propriétaires étaient rares : familles Sa'adeh, Shreitah, 'Ajân à Lattaquié ; familles Haîkel, Mansûr et Turjmân à Tartous ; famille Bachûr à Safita, famille Jaber El Abbas et Abûd Beik dans le Akkar. Les propriétés des notables citadins et des *agha*-s de la montagne se situaient quant à elles, le plus souvent en dessous du seuil d'expropriation. Dans la région côtière, la structure nucléaire des familles avait pour conséquence de diviser les domaines à chaque génération, au lieu de les laisser en indivis comme cela se passait dans l'intérieur du

pays[307]. En répartissant leurs terres entre leur(s) épouse(s) et leurs enfants, la quasi-totalité des propriétaires parvinrent ainsi à échapper aux mesures d'expropriation.

Dans la *mohafaza* de Lattaquié, 5300 hectares de terres agricoles furent expropriés et 4 800 redistribués ; dans la *mohafaza* de Tartous, il y eut une plus grande surface expropriée, du fait de la présence de la très grande propriété dans le Akkar : 9 100 hectares furent ainsi expropriés dont 7 600 redistribués. Au total les expropriations n'ont concerné que 6 % des terres cultivables de la région côtière, contre 32,6% pour la moyenne syrienne[308]. Les zones les plus touchées par les expropriations furent le Sahel de Lattaquié, le plateau d'Aîn El Baîdâ, la plaine de Jableh, le Akkar et les collines autour de Safita, où s'étaient constituées les plus grandes propriétés de la région.

Même si légalement les *agha*-s et les notables citadins ont conservé la majeure partie de leurs propriétés foncières, ils sont en pratique tout de même dépossédés de leurs terres. Car la loi du 4 septembre 1958 rendit en effet impossible l'expulsion des métayers ou fermiers des terres qu'ils exploitaient. Cela fait donc aujourd'hui près d'une quarantaine d'années que les paysans occupent les terres de leurs anciens maîtres, au prix d'un fermage dérisoire, en raison de la dévaluation de la monnaie syrienne, … lorsqu'ils continuent à le verser. Certains propriétaires, considérant leurs terres comme perdues, finirent par les vendre aux occupants de fait. D'autres payèrent les métayers pour qu'ils partent, car, par la voie judiciaire, il est quasi impossible pour un propriétaire ordinaire[309] de récupérer ses terres.

[307]HINNEBUSH Raymond : *op. cit.*, 1989, p. 93.
[308] En 1963, la surface cultivée en Syrie était estimée à 4 600 000 hectares. Le total des expropriations réalisées entre 1958 et 1970 s'élevait à 1 500 000 hectares, dont seulement 800 000 hectares avaient été redistribué.
[309] Un propriétaire ordinaire est quelqu'un qui n'appartient pas à la *'asabiyya* au pouvoir, car, pour les membres de cette dernière tout est permis.

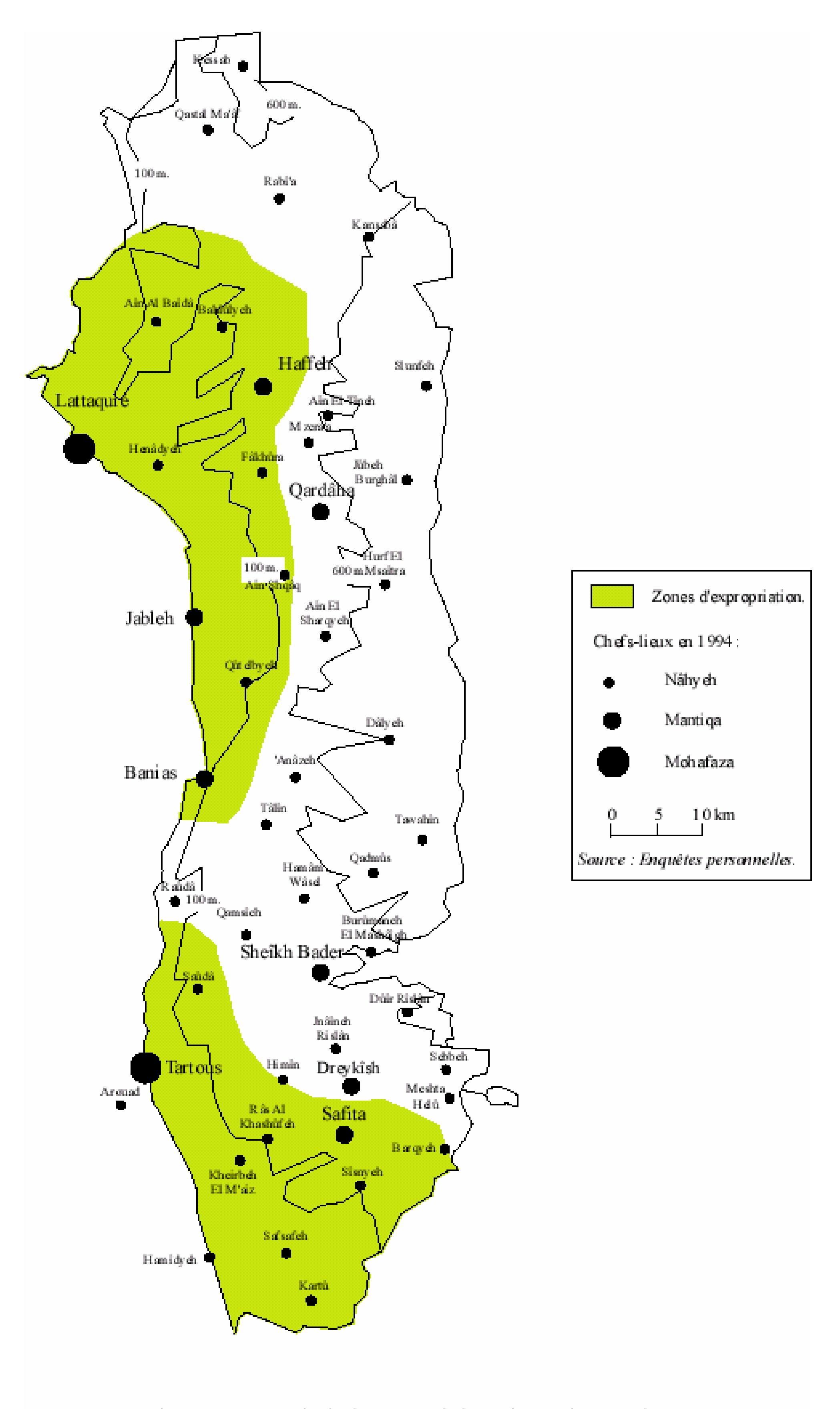
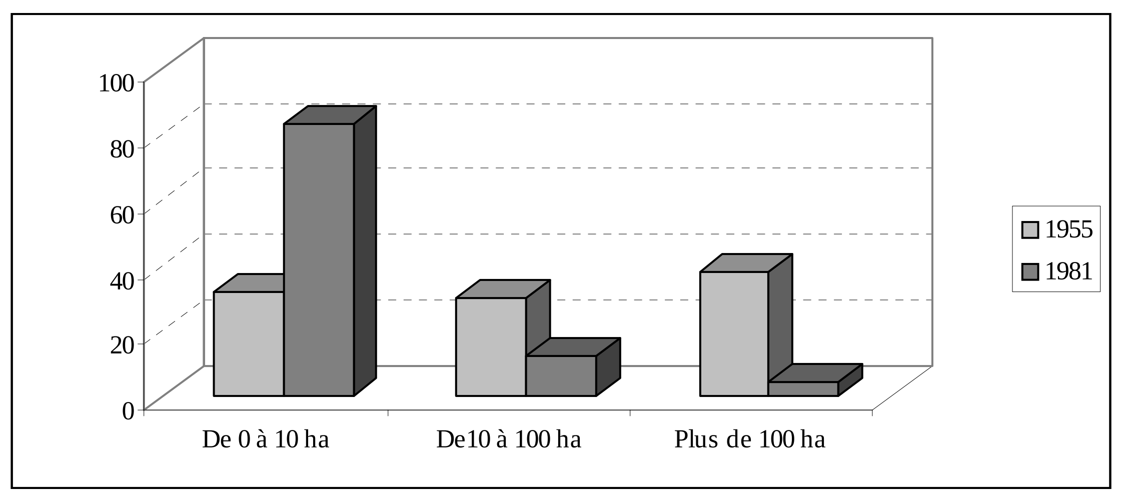


Figure 40 : Les principales zones de la région côtière touchées par les mesures d'expropriation durant la Réforme agraire (1963 - 1969).

La comparaison entre les structures des exploitations agricoles, en 1955[310] et en 1981[311] dans la région côtière (figure 41), montre une forte diminution de la taille moyenne des exploitations. Les exploitations de moins de 10 ha couvrent en 1981 83,5 % de la surface agricole régionale, contre 32% en 1955 ; la grande exploitation ne concentre plus que 4,3% de la surface agricole, au lieu de 38% en 1955, quant à et la moyenne propriété, elle occupe 12,3% (30% en 1955). La réforme agraire a complètement modifié la répartition de la propriété foncière. Les grandes propriétés furent démantelées par l'Etat et les moyennes propriétés par leurs propriétaires pour échapper à l'action de l'Etat.

La taille moyenne des propriétés s'est abaissée et la productivité a augmenté en raison de la mutation des systèmes de culture[312]. On ne peut plus classer les exploitations de 50 ou 60 ha dans la classe des moyennes exploitations, ni considérer une exploitation de 8 ha. comme de la petite propriété. Les seuils d'avant la Réforme agraire :10 et 100 ha, n'ont plus aucune signification. Il faut reconsidérer les seuils qui définissent les différentes classes de propriété (micro, petite, moyenne ou grande) afin de connaître la structure des exploitations agricoles. Mais je ne peux pour cela me baser que sur les chiffres du recensement agricole de 1981, car depuis cette date, le Ministère de l'Agriculture n'a plus pratiqué de recensement général. A partir de mes enquêtes personnelles j'ai pu déterminer trois seuils : 1 ha., 4 ha. et 20 ha.[313]. Contrairement aux autres régions de Syrie, il n'est pas utile d'établir, dans la région côtière, des seuils différents en fonction des zones irriguées ou non irriguées, comme c'est le cas dans la *ma'amoura* ou le quart Nord-Est du pays, car la région côtière se trouve dans la catégorie I de la classification des terres agricoles en Syrie : « la zone où les précipitations dépassent les 600 mm, ce qui permet à toute culture sans irrigation »[314] (figure 43). Par conséquent, je n'ai que quatre groupes de propriétés (figure 42) :

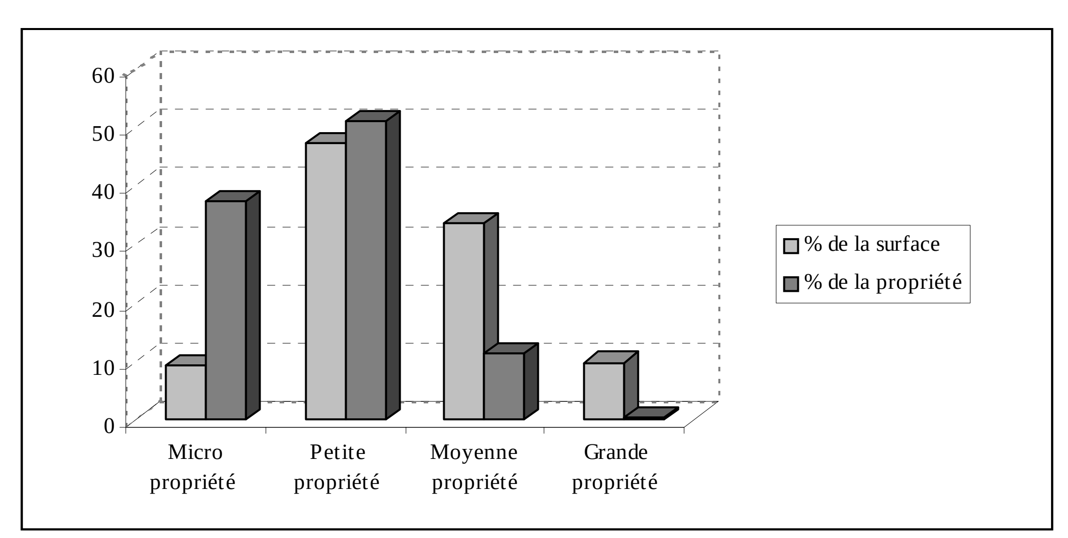
[310] BOU ALI Yassin : *op. cit.*, 1979, p. 34.
[311] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Recensements agricoles des mohafaza-s de Lattaquié et de Tartous*, Damas, 1984.
[312] Le passage de la céréaliculture sèche à l'arboriculture et au cultures irriguées génère une augmentation de la productivité.
[313] Je me suis servi des données établies par les centres agricoles des villages ; au total un échantillon de 16 villages représentatifs des différents terroirs de la région côtière.
[314] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Statistical Abstract of Syria*, Damas, 1997, p. 11.



Sources : - Abou Ali Yassin, Annecdotes du paysan et de la terre en Syrie 1858 – 1979, 1979, p. 35.

- Bureau central des statistiques, Recensement agricole 1981, Damas 1984.

Figure 41 : Evolution de la propriété foncière dans la région côtière entre 1955 et 1981 (en % de la SAU).



Source : Bureau central des statistiques. Recensement agricole 1981, Damas, 1984.

Figure 42 : La structure des exploitations agricoles dans la région côtière en 1981.

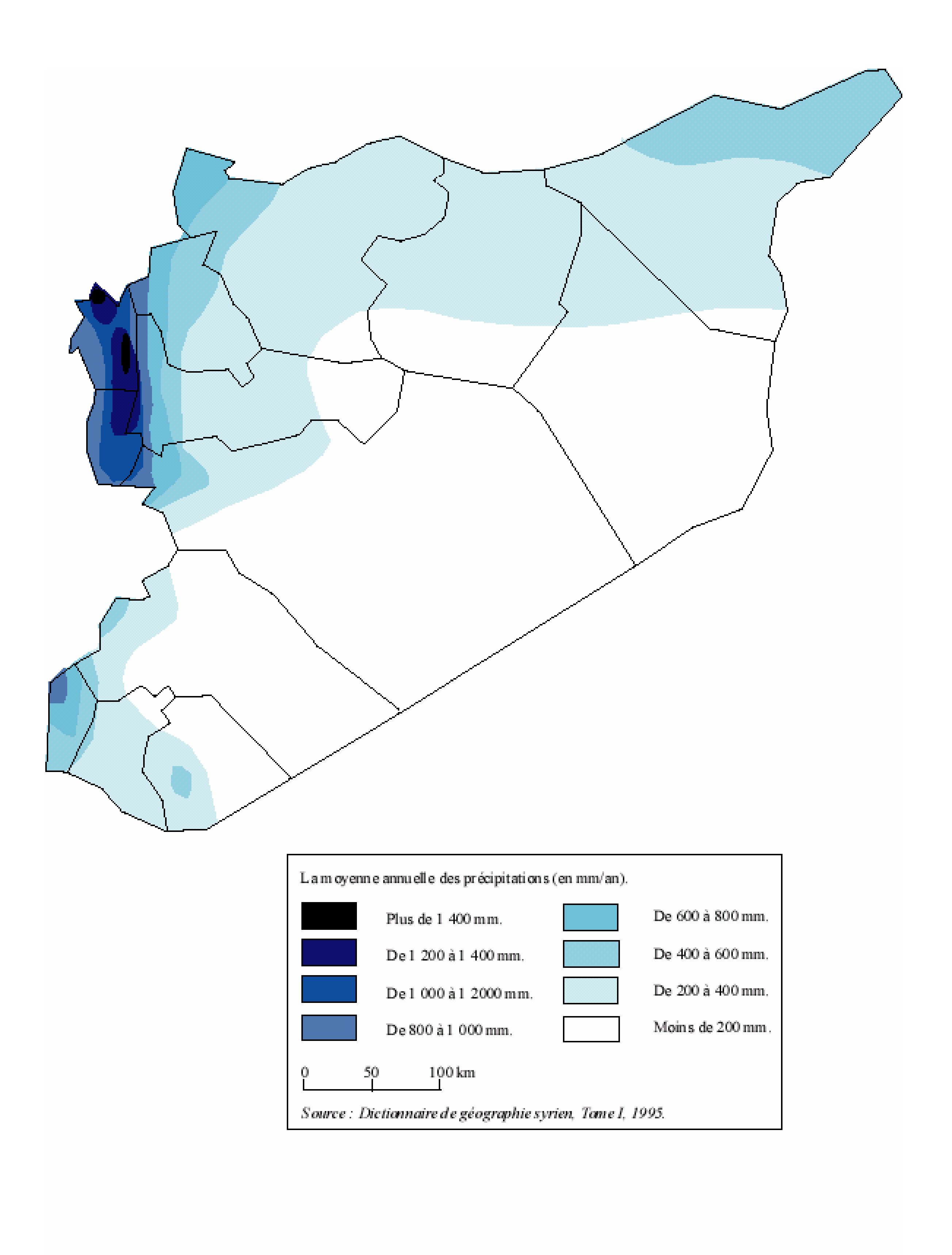


Figure 43 : La moyenne annuelle des précipitations en Syrie.

- La micro-propriété (moins de 1 ha) : que cela soit en plaine ou en montagne, elle ne permet pas à une famille d'en vivre l'agriculture est une activité secondaire. Ce type de propriété ne correspond qu'à 9,2% de la surface agricole utile, mais il concerne 37,3% des propriétés.

- La petite propriété (de 1 ha à 4 ha) : elle occupe près de la moitié de la surface agricole utile (47,3%) et représente la majorité des exploitants agricoles (51,1%).

- La moyenne propriété (de 4 ha à 20 ha) : elle correspond à un tiers de la surface agricole utile (33,7%) et 11,3% des exploitants. Ces derniers peuvent être assimilés à la classe de la petite bourgeoisie rurale, car leurs exploitations dégagent un profit, contrairement aux petites propriétés, où le produit de l'agriculture ne permet que de reconstituer la force de travail de l'exploitant.

- La grande propriété (plus de 20 ha) : théoriquement, cette catégorie ne devrait plus exister en raison de la limitation de la propriété à 20 hectares dans la région côtière. Mais cette mesure ne concerne ni les fermes d'Etat ni les terres *waqf*-s. D'autre part, certains propriétaires possèdent des dérogations[315] qui leur permettent de posséder en leur nom propre plus de 20 hectares. Ainsi il demeure 9,8% des terres appartenant à 0,4% des propriétaires de la région.

Plus de 60% des propriétés relèvent de la petite et la micro propriété, avec une taille inférieure à 4 ha. En raison de la croissance démographique, la taille des propriétés continue de se réduire. La mobilité des terres est faible, car les métayers sont protégés de l'expulsion par la loi ; et comme ils ne peuvent vendre ces terres qui ne leur appartiennent pas, le marché foncier est bloqué. La concentration est également rendue difficile, du fait que

[315] Ces dérogations sont le fait du Prince. Le Président de la République a le pouvoir de faire *une Istisna'* (une exception), à l'égard d'une personne qui a ses faveurs. Tout ministre, *mohâfez* ou Directeur d'une administration a le pouvoir de faire des *Istisna'*. Dans certains domaines, comme celui de l'importation de voitures, les cas exceptionnels sont plus nombreux que les cas normaux. Personnellement, j'ai pour mes deux voitures bénéficier d'une dérogation de la part d Directeur général de la douane, et cela, sans bakchich, je tiens à le préciser. La première fois (1992), étant résidant en Syrie depuis plus de six mois, je n'avais plus la possibilité d'importer un véhicule. La deuxième fois (1996), je suis venu avec mon véhicule, mais comble de malchance, il avait plus de cinq, or tout véhicule importé en Syrie doit avoir moins de cinq. Il fallu renouer contact avec le Directeur de la douane, qui heureusement n'avait pas changé.

les mécanismes traditionnels de l’usure, qui permettaient aux notables citadins et aux *agha*-s d’accaparer la propriété paysanne, ont pratiquement disparu.

2 - Le régime ba’athiste détruit le mécanisme d’accaparement des terres de la bourgeoisie capitaliste.

Les paysans demandaient périodiquement à leurs propriétaires et aux négociants des villes des avances sur leurs récoltes futures, afin de faire la soudure ou de pallier les conséquences d’une mauvaise récolte. Les taux d’intérêts étaient extrêmement élevés : 40 ou 50% par an, des taux de 100% n’était pas rares[316]. Cet endettement chronique de la paysannerie permettait aux détenteurs de capital – souvent aussi les grands propriétaires - d’acheter les récoltes à bas prix et d’accaparer les terres des insolvables. En outre, les créanciers constituaient une clientèle d’obligés qui renforçait la domination politique, à la fois par leur absence de revendication sociale, et par leurs votes en faveur des « patrons »[317]. De l’époque du Mandat français jusqu’au coup d’Etat de 1963, la majorité des députés syriens étaient des grands propriétaires fonciers[318].

Pour le régime ba’athiste, détruire le mécanisme d’accaparement des terres devait éviter la reconstitution de la grande propriété, et surtout briser les liens clientélistes entre la paysannerie et la bourgeoisie citadine ; à défaut, aurait existé le risque inévitable d’un retour de cette dernière sur le devant de la scène politique. Les coopératives, la Banque de l’Agriculture et les Offices publics d’achat représentaient pour l’Etat, les compléments indispensables de la redistribution des terres.

a) Les coopératives soutiennent la petite agriculture.

En 1958, les « Coopératives de la Réforme Agraire » furent créées par l’Etat afin de regrouper les petits paysans, en particulier les bénéficiaires de la réforme agraire, obligés d’y adhérer. En 1972, les coopératives privées qui existaient en Syrie depuis les années 1950[319] et les coopératives issues de la réforme agraire furent réunies sous la direction du Ministère de l’Agriculture et de la Réforme Agraire. En 1994, 44% des terres cultivées étaient en

---

[316] WEULERSSES Jacques : *op. cit.*, 1946, p. 114.
[317] GARRIGOU Alain : « Clientélisme et vote sous la III[ème] République », in BRIQUET Jean-Louis et SAWICKI Frédéric édit., *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, 1998, pp. 39 – 74.
[318] Dans la région côtière, les membres des grandes familles de propriétaires terriens, Haîkel et Abbas à Tartous, Harûn et Shreîtah à Lattaquié, étaient régulièrement élus députés grâce au vote massif de leur métayers.
[319] Jean Hannoyer dans sa thèse donne l’exemple de plusieurs coopératives paysannes de statut privé, créés au début des années 1950 dans la région de l’Euphrate, en particulier celle du village de Mûhassan, appelée la « Moscou de l’Euphrate ». HANNOYER Jean : *op. cit.*, 1982, pp. 180 – 182.

coopératives[320] et 5 132 coopératives regroupaient 763 348[321] membres. Le but des coopératives était de fournir des services aux paysans :

« Elles servent d'intermédiaires entre les petits paysans exploitants individuellement, et les organismes publics situés en amont et en aval du producteur (Office des céréales, Office du coton, raffinerie de sucre, Banque de l'Agriculture, etc.). »[322].

La coopérative permet aux paysans d'obtenir des engrais, insecticides et autres produits nécessaires à la production, et de commercialiser les récoltes. Par son intermédiaire, ils peuvent prétendre à des prêts de la Banque de l'Agriculture. Son rôle fut fondamental dans la modernisation de l'agriculture syrienne à une époque où la majorité des paysans étaient illettrés et incapables d'effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de financements publics. Les coopératives remplacèrent dans ce rôle d'intermédiaire entre l'Etat et les paysans, les *agha*-s et les notables citadins.

Dans la région côtière, le secteur coopératif connu un développement particulier. En 1997, 68% des terres cultivées appartiennent à ce secteur, et 809 coopératives regroupent 138 792 membres, soit 15,7% des coopératives de Syrie et 18,2% de leurs membres[323]. Bien que peu d'agriculteurs aient bénéficié de la redistribution de terre, la paysannerie a adhéré en masse au secteur coopératif. La petite taille des exploitations agricoles et la faiblesse des moyens financiers des agriculteurs de la région côtière expliquent qu'ils aient recherché le soutien des organismes publics. En échange de son soutien financier, l'Etat a exigé que les agriculteurs travaillent en commun et s'inscrivent dans un plan de production ; ces exigences sont cependant demeurées vœux pieux, comme en témoigne un Président d'une coopérative d'un village du Sahel de Lattaquié : « La coopérative ne sert qu'à applaudir lors des visites officielles »[324].

b) La Banque de l'Agriculture évite aux paysans de recourir aux usuriers.

La Banque de l'Agriculture fut créée à l'époque des *tanzimat* dans le cadre des réformes destinées à assurer le contrôle direct de l'Etat sur les paysans au détriment des notables

[320] En 1994, la surface cultivée en Syrie était de 54 880 km^2, dont 30 630 km^2 hors coopératives, 24 060 km^2 en coopératives et 180 km^2 en fermes d'Etat.
[321] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Statistical Abstract*, Damas, 1996, p. 459.
[322] METRAL Françoise : *art. cit.*, 1980, p. 297.
[323] Enquêtes personnelles réalisées auprès des Directions de l'Agriculture de Tartous et de Lattaquié.
[324] Interview réalisée en février 1991.

citadins et des chefs de tribus. Mais, comme pour l'enregistrement des terres, la faiblesse des finances et de l'exécutif ottoman a vidé la Banque agricole de son sens premier, car ce sont les grands propriétaires qui profitèrent prioritairement de ses prêts.

Le Ba'ath réforma, dès 1963, la structure archaïque de la Banque de l'Agriculture en lui donnant les moyens financiers de fonctionner. La Banque offre alors des prêts aux coopératives agricoles, mais aussi à titre individuel à des fins d'investissement agricole et de services agricoles (en d'autres termes, pour permettre au paysan de faire la soudure).

Chaque chef-lieu de *mantiqa* dispose d'une agence de la Banque de l'Agriculture. J'ai pu étudier plus précisément celle de Haffeh, que je prendrai comme exemple. En 1996, elle a distribué 100 millions de LS de prêts, soit une moyenne de 11 500 LS par exploitation agricole[325] (soit l'équivalent de 3 mois de salaire d'un fonctionnaire) ; 70% de cette somme fut allouée aux coopératives et 30% des particuliers. Le montant des prêts individuels n'est pas très élevé puisque, au maximum, il atteint 40 000 LS, alors qu'une coopérative peut bénéficier d'un prêt de 1 à 2 millions de LS. Le principal avantage de ces prêts réside dans la faiblesse de leurs taux d'intérêt, à peine 5,5%/an, alors que pour les prêts privés, le taux n'est jamais inférieur à 25%.

Les prêts distribués aux coopératives représentent globalement une somme plus importante que celle allouée aux particuliers, car l'Etat favorise officiellement le secteur coopératif, sans quoi ses effectifs seraient faibles[326]. Par ailleurs, les administrateurs de la Banque de l'Agriculture, les dirigeants de l'Union des Paysans et les présidents des Coopératives constituent un réseau social[327] qui facilite le déblocage des fonds pour le secteur coopératif. La somme que reçoit la coopérative n'est pas destinée à l'élaboration d'un projet commun de ses membres, elle est simplement distribuée entre les membres, si bien qu'il n'y a pas de différence, quant à son utilisation, avec les prêts obtenus à titre individuel.

---

[325] D'après le Directeur de la Banque de l'Agriculture de Haffeh, rencontré en octobre 1998, la *mantiqa* compterait 8 730 exploitants agricoles.

[326] En 1994, le secteur coopératif occupait 44% des terres cultivées (2, 406 millions d'hectares) et réunissait 763 348 membres. A elle seule, la région côtière comptait 138 792 membres, soit 18,2% du total. *Statistical Abstrat of Agriculture 1994* et *Statistical Abstract of Syria 1996*.

[327] Ils appartiennent tous à la petite bourgeoisie rurale d'obédience ba'athiste et se côtoient en permanence dans les réunions du parti Ba'ath et dans celle de l'Union des paysans.

c) L’échec de l’étatisation du commerce des produits agricoles.

Par la création des « Offices Alimentaires » et de la « Société des fruits et légumes », le régime ba’athiste voulait détruire un autre moyen d’accaparement des terres par les notables citadins, celui qui permettait le contrôle du commerce des produits agricoles. Avant la réforme agraire, les paysans endettés étaient en effet contraints de céder à bas prix leurs récoltes aux négociant, qui, durant l’année, leur avaient consentis des avances. Les principales cultures, céréales, betterave sucrière et coton, devinrent des monopoles d’Etat, par l’intermédiaire d’Offices publics spécialisés créés durant le III[ème] plan quinquennal (1970 – 1975). Pour compléter ce dispositif, l’Etat fonda en 1977 la Société des fruits et légumes, chargée d’acheter aux paysans leurs productions maraîchères, en concurrence avec le privé. Les produits ainsi achetés étaient destinés aux entreprises publiques d’agroalimentaire (conserveries, traitement des arachides, huileries, etc.), aux magasins d’Etat (*mûassaseh Istihlâqyeh*) ainsi qu’à l’exportation.

Assurés désormais d’un débouché et de prix planchers, les paysans investirent dans des spéculations plus audacieuses que la céréaliculture. Dans la région côtière, les agrumes, les produits maraîchers, les pommes, etc. se substituèrent aux cultures céréalières. D’autre part, les camions de la Société des fruits et légumes se rendirent jusque dans les villages les plus reculés pour y enlever les récoltes, ce qui évitait aux agriculteurs, dans leur immense majorité non motorisés, d’être tributaires de sociétés de transport privées, toutes contrôlés par la bourgeoisie citadine.

La libéralisation de l’économie syrienne, à partir de la fin des années 1980 – processus que j’étudierai plus précisément dans la Deuxième Partie de cette thèse - a mis les Offices alimentaires et la Société des fruits et légumes en concurrence avec les négociants privés. Ces derniers emportent la meilleure qualité et payent comptant, alors que les Offices publics, prisonniers de leur bureaucratie et de fonds de plus en plus limités, ne peuvent plus acheter que de la médiocre qualité, d’autant plus qu’ils ne règlent pas les agriculteurs avant plusieurs mois. Les dysfonctionnements dont souffre la Société des fruits et légumes sont comparables à ceux des autres sociétés et industries publiques ; en particulier, la faiblesse des salaires des fonctionnaires qui y sont employés favorise une corruption massive. Par exemple, les agents de la Société chargés d’acheter les productions aux paysans reçoivent des bakchichs pour classer les fruits et légumes dans les meilleures catégories, alors qu’ils ne sont que de médiocre qualité. La Société des fruits et légumes paye trop cher des produits qu’elle ne

parvient pas à écouler dans les magasins d'Etat et encore moins à l'exportation ; et quand elles le sont, c'est à perte. Voici un exemple précis : dans les années 1980, le commerce des pommes avait été étatisé afin de promouvoir cette production en Syrie et d'en développer l'exportation, en particulier vers la Jordanie, pays avec lequel un accord commercial avait été signé ; mais, comme les producteurs de Kessab, la principale zone de production de la région côtière, avaient payé les agents de la Société pour que leurs fruits soient classés en catégorie A (la meilleure), alors qu'ils étaient de qualité médiocre ou moyenne, les Jordaniens ne renouvelèrent pas leurs commandes à la société syrienne[328]. En 1983, la commercialisation des pommes fut rendue au secteur privé.

Les lenteurs administratives et le manque de moyens financiers ont fait perdre aux Offices alimentaires, à la Banque de l'Agriculture et aux coopératives leur efficacité. Néanmoins, toutes ces structures ont joué un rôle fondamental dans les années 1960 et 1970 pour libérer la paysannerie de la tutelle des *agha*-s et des grands propriétaires citadins, tout en permettant à l'Etat de renforcer son le contrôle sur ce secteur.

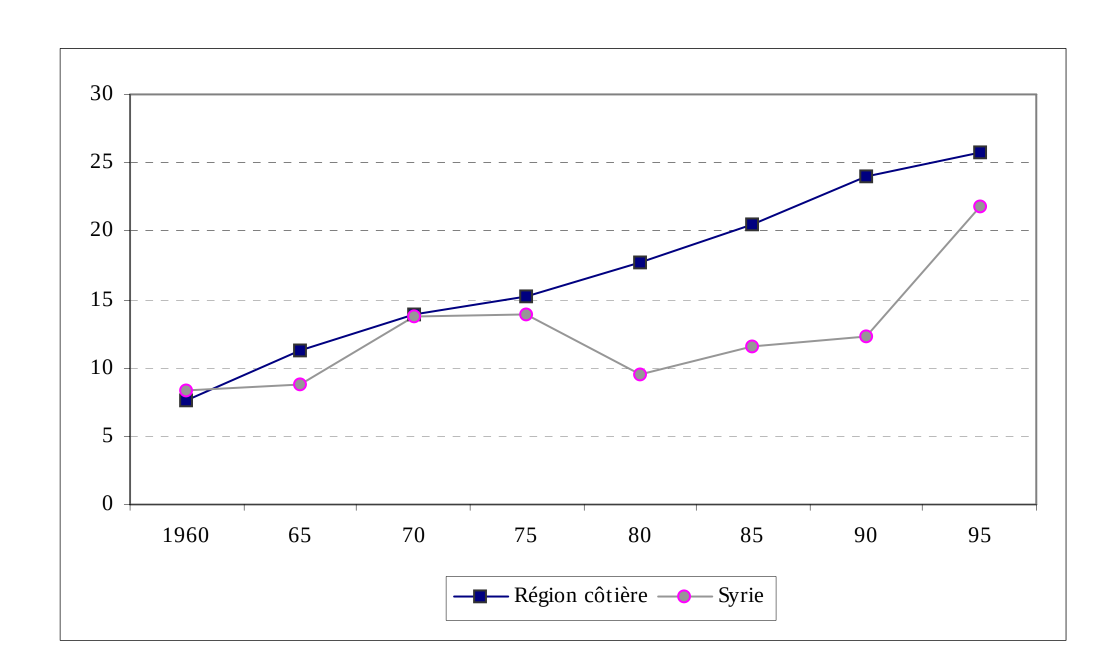
3 - L'irrigation : contrôle social et développement rural.

L'eau est le troisième élément, après le sol et les circuits de commercialisation, que l'Etat se devait de contrôler pour réussir la réforme agraire. Le rééquilibrage foncier ne pouvait avoir de sens que s'il était assorti d'une démocratisation pour l'accès à l'eau. Avant la réforme agraire, l'irrigation était une affaire individuelle ou limitée aux « communautés hydrauliques d'irrigation »[329] des ghoutas. Dans la région côtière, il n'existait que quelques vallées irriguées en montagne grâce à de grosses sources vauclusiennes : Meshta Helû (au sud-est de Tartous) et Baît Yâshût (à l'est de Jableh). En plaine, des entrepreneurs citadins avaient développé l'irrigation en investissant pour disposer d'un pompage individuel. Mais l'essentiel des eaux de surface de la région étaient perdues, car aucun barrage n'entravait les fleuves côtiers, dont les eaux abondantes durant l'hiver allaient se jeter dans la mer. En 1960, la surface irriguée ne représentait de ce fait qu'à peine 7,5% de la surface cultivée régionale (figure 44).

Dans la région côtière, les projets gouvernementaux d'irrigation débutèrent en 1960 avec la construction d'un barrage sur le Nahr El Sin, d'une capacité de 70 millions de m^3. Le but

[328] Interview réalisée à Kessab en novembre 1990.
[329] LATRON A. : *La vie rurale en Syrie et au Liban*, Institut Français de Damas, 1936.

premier de ce barrage était l'irrigation de 9 000 hectares dans la plaine côtière entre, Tartous et Lattaquié. Mais, rapidement, une part croissante des eaux du Sin fut affectée à l'alimentation en eau potable de ces deux villes[330]. Le barrage du Nahr El Sîn fut le seul barrage de grande envergure dans la région côtière construit dans les années 1960 - 1970. Tous les autres projets ne possédaient qu'une faible capacité – Kersanâ (0,35 million de m^3) en 1968, Sheikh – Bader (0,5 million de m^3)-, et n'irriguaient que des périmètres de quelques centaines d'hectares (figure 45).



Source : Statisticals Abstracts of Syria, 1960 – 1995

Figure 44 : L'évolution des surfaces irriguées par rapport à la superficie cultivée (en %).

[330] En 1990, 65% des eaux du Sin étaient destinées à l'agriculture, 25% aux villes de Lattaquié et à Tartous, et 10% à la zone industrielle de Lattaquié, d'après les informations communiquées par la Direction de l'Irrigation de Lattaquié.

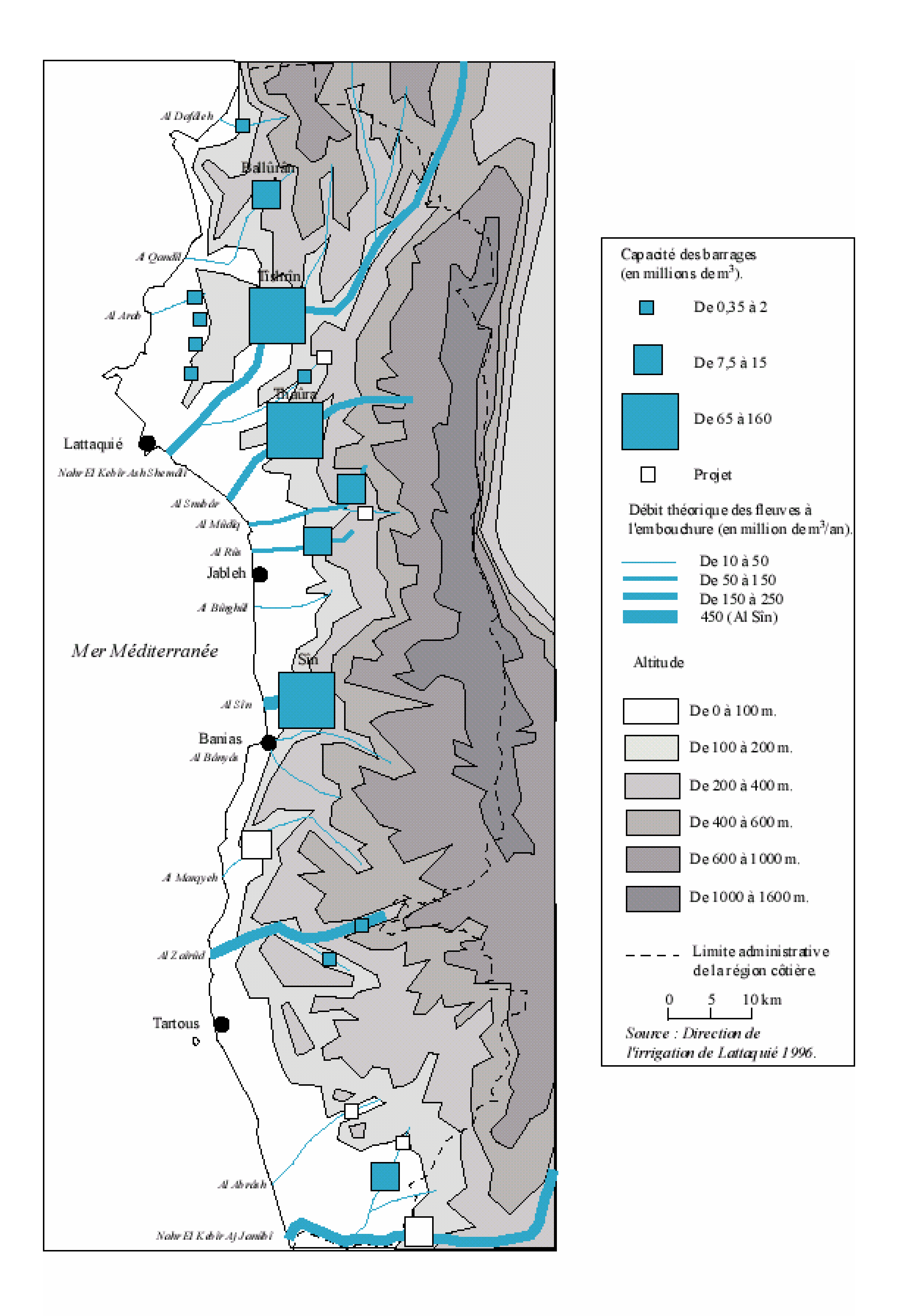


Figure 45 : Les barrages de rétention dans la région côtière syrienne en 1996.

A partir du début des années 1980, l'Etat inaugura dans la région côtière une politique de grands barrages destinés à irriguer complètement la plaine littorale, sans l'aide de la petite hydraulique privée. Deux barrages dans la *mohafaza* de Lattaquié - « Sabatash Tishrîn » (160 millions de m^3) sur le Nahr El Kebîr Ash Shemâlî et Thaûrâ sur le Nahr Snubar (65 millions de m^3) irriguent la totalité du Sahel de Lattaquié et le nord de la plaine de Jableh ; enfin il faut cité le barrage de Ballûrân (15 millions de m^3)qui irrigue 1700 hectares dans la plaine de Zûghîn (photo 41). Dans la *mohafaza* de Tartous, des barrages semblables sont en construction sur le Nahr El Abbrash et le Nahr El Kebîr Aj Janûbî ; ils doivent permettre d'irriguer complètement la plaine du Akkar.

Le retard en matière de grande hydraulique de la plaine du Akkar, par rapport au Sahel de Lattaquié et à la huerta de Jableh s'explique en partie par la différence du substrat géologique entre le nord et le sud de la région côtière. Dans la *mohafaza* de Lattaquié, la présence d'un substrat imperméable (gabbros, serpentines et marnes) favorise la construction de réservoirs, tandis que, dans la *mohafaza* de Tartous, il faut étendre de la marne sur le calcaire cénomanien pour éviter les infiltrations. Mais les causes principales du retard du programme d'irrigation dans la *mohafaza* de Tartous sont avant tout d'ordre politique. Le ministère de l'Irrigation a en effet choisi d'accorder en priorité aux zones de la *mohafaza* de Lattaquié qui étaient peuplées par les tribus les plus proches de la *'asabiyya* au pouvoir, c'est à dire les Kalbyeh et les Haddâdîn.

D'une manière générale, on peut estimer que la réforme agraire dans la région côtière a été un succès, puisque l'oligarchie citadine a perdu son emprise sur l'agriculture et que l'essentiel du revenu agricole a été transféré aux familles paysannes. Ce ne fut par contre pas le cas dans d'autres régions comme dans la ghouta de Damas où les paysans se refusèrent à accepter les terres qui leur étaient offertes par le gouvernement, car cela « brisait les liens de clientélisme et de patronage religieux »[331] entre eux et leurs patrons. En Haute Djezireh (*mohafaza* de Hassakeh), la réforme agraire n'a tout simplement pas été appliquée afin de protéger les chefs de tribus dont l'Etat ba'athiste aurait risqué, s'il les avait dépouillé, de ne pas obtenir l'allégeance, ce qui aurait rendu encore plus problématique le contrôle d'une région coincée entre la Turquie et l'Irak et où réside une forte minorité kurde. Le clivage communautaire entre les propriétaires citadins, sunnites ou chrétiens, d'une part et la paysannerie alaouite d'autre part rendait d'ailleurs plus aisé l'application de la réforme dans la

[331] HINNENBUSCH A. Raymond : *op. cit.*, 1989, 325 p.

région côtière, où les solidarités verticales interfèrent moins avec les solidarités horizontales. Seuls quelques *agha*-s alaouites furent ménagés par le nouveau régime tels les Makhlûf (la famille de la femme du Président Hafez El Assad) et les Kinj, qui se sont ralliés au régime. En revanche, la famille de Jaber El Abbas, *muqqadam* (représentant) de la confédération des Kayâttîn sous le Mandat français et hostile au Ba'ath, fut totalement dépossédée[332].

C - Développement et encadrement du monde rural sont synonymes pour le régime ba'athiste.

Tout en dégageant les masses rurales de la tutelle des grands propriétaires terriens, le régime ba'athiste s'est efforcé d'intégrer la paysannerie au pouvoir, contre l'ancienne bourgeoisie ; projet que Raymond Hinnebusch caricature en écrivant que : « les paysans sont passés du service des grands propriétaires à ceux des services de renseignement »[333]. Dans un premier temps, le parti Ba'ath, qui était composé essentiellement de militaires et d'intellectuels[334], s'est renforcé grâce à un recrutement massif effectué au sein de la jeunesse rurale et parmi les éléments les plus actifs de la paysannerie[335]. Mais, pour gagner les masses rurales en profondeur, l'idéologie était insuffisante, et il fallait au régime des réalisations concrètes qui améliorent les conditions de vie des ruraux.

La politique de développement et d'encadrement du monde rural qui fut appliquée dans la région côtière a été influencée par deux particularités majeures de cette région. D'une part, les trois quarts de la région et la moitié de la population se situent et vivent dans une zone montagneuse dont les potentialités sont limitées et où les travaux d'infrastructures sont plus coûteux qu'en plaine. Comme le souligne Bernard Kayser, « le développement d'une zone de montagne est toujours à rentabilité douteuse » [336]. D'autre part, le fait que la *'asabiyya* au pouvoir à Damas soit originaire du nord du Djebel Ansaryeh fait qu'il existe ici des liens privilégiés entres le régime d'Hafez El Assad et la population locale.

---

[332] Dans son étude sur la ghouta de Damas, Anne-Marie Bianquis note que les familles damascènes hostiles au régime avaient été durement touchées, tandis que celles qui s'y étaient ralliées avaient été ménagées. BIANQUIS Anne-Marie : *Réforme Foncière et Politique Agricole dans la Ghouta de Damas*, Damas, IFEAD, 1989, 151 p.
[333] HINNEBUSCH Raymond A. : *op. cit*., 1989.
[334] SEURAT Michel : *art. cit*., 1980.
[335] HINNEBUSCH Raymond A. : « Rural politics in Ba'athist Syria », *The Review of Politics*, Vol. 44, January 1982, n°1.
[336] KAYSER Bernard : *Géographie entre espace et développement*, Presse Universitaire du Mirail, Toulouse, 1990, 284 p.

Lénine affirmait en 1920 : « Le communisme, c'est le pouvoir des Soviets plus l'électricité ». Il manifestait ainsi l'idée que si le régime bolchevik voulait gagner les masses rurales, il lui fallait sortir la campagne russe de son archaïsme séculaire. Le régime ba'athiste s'inspira de ce précepte dans sa politique à l'égard du monde rural. Son travail fut énorme, car, au début des années 1960, les conditions de vie dans la campagne syrienne n'avaient guère évolué depuis le Moyen Age. Les transformation économiques des années 1950, guidées par l'initiative individuelle, la loi du marché et la conjoncture internationale[337], n'avaient pas loin s'en faut – atténué l'état de sous-développement. La description que proposait en 1959, Bernard Orgels du village de Siânû[338] est à cet égard édifiante :

> « Les villageois vivent dans des maisons de pierre, composées généralement d'une seule pièce où se trouvent une literie insuffisante, les provisions et les ustensiles. Cette chambre n'a d'autre ouverture que la porte. Dans un coin, le fermier garde son bétail (…). L'eau potable est tirée d'un puits non couvert, situé dans le village. Il n'y a pas de latrines. Les maladies régnantes sont surtout la malaria, la tuberculose et la fièvre typhoïde. Aucune mesure d'hygiène n'est observée, pas plus par l'individu que dans le village »[339].

Bernard Orgels ne le précise pas, mais il va sans dire qu'aucune route ne desservait le village, qu'il n'était pas électrifié et que la majeure partie de sa population était analphabète.

1 - Le désenclavement routier de la montagne : une exigence économique.

En 1960, le réseau routier de la région côtière se limitait à quelques axes, datant de l'époque ottomane, qui reliaient les villes littorales à celles de l'intérieur. Ces axes étaient au nombre de quatre d'Antioche à Tripoli, via Lattaquié et Tartous ; de Lattaquié à Alep, via Jesser Shughûr ; de Banias à Hama, via Masyaf, et Tartous à Homs, via Safita. S'y ajoutaient les routes stratégiques construites sous le Mandat Français dans le but de contrôler le Djebel Ansaryeh. Elles étaient au nombre de trois :

- De Lattaquié à Kansabâ, via Haffeh et Slunfeh ; cette route reliait en outre la côte à la station d'estivage de Slunfeh, ouverte en 1930.

---

[337] HANNOYER Jean : *op. cit.*, 1980, p. 295.
[338] Situé sur les premiers contreforts du Djebel Ansaryeh, 20 km à l'est de Jableh.
[339] ORGELS Bernard : *op. cit.*, 1961, p. 71.

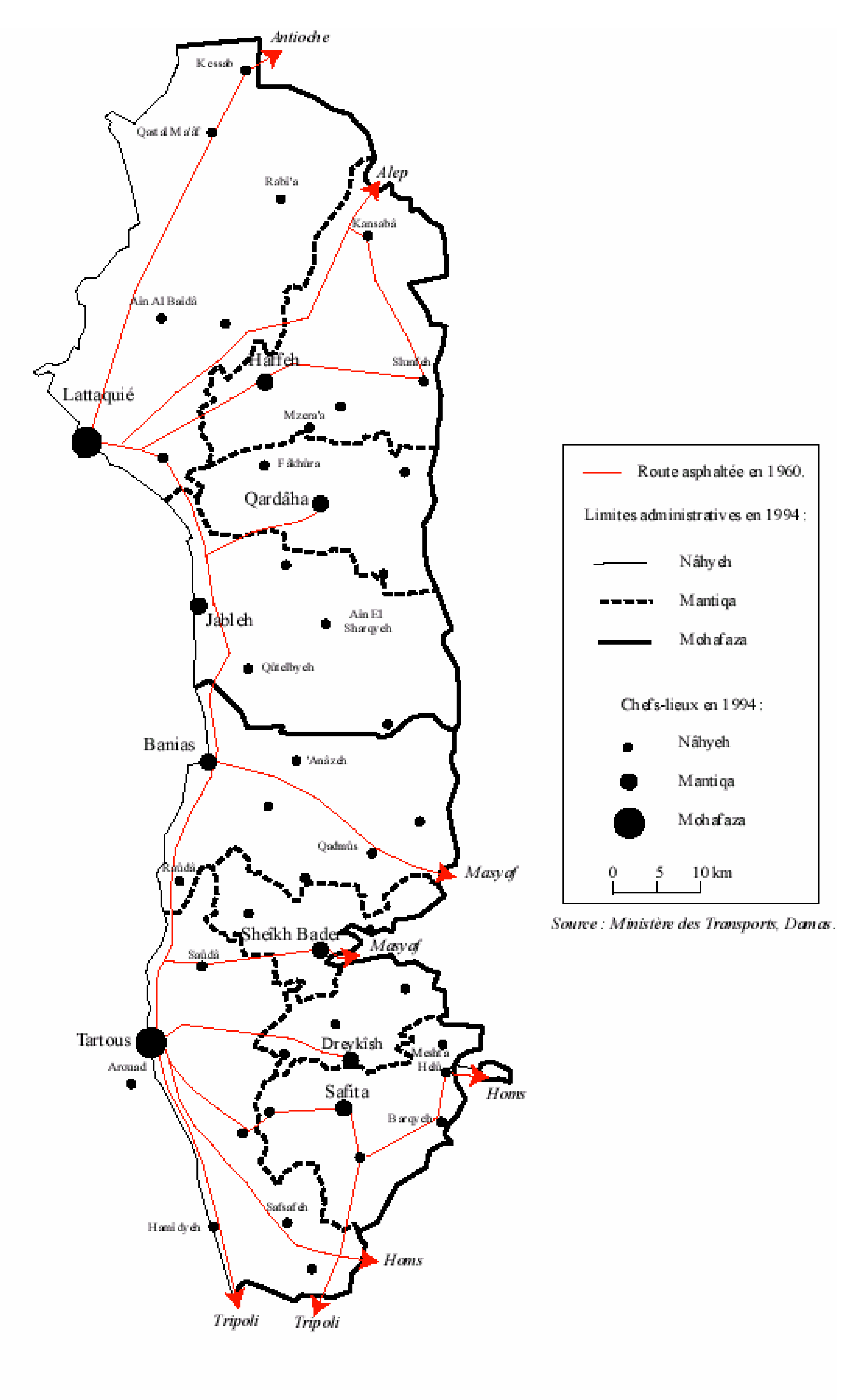
- De Tartous à Masyaf, via Sheikh- Bader ; cette voie qui traverse la zone où débuta la révolte anti-française de 1919. Sheikh-Bader est le village de Sheikh Saleh, l'instigateur de la rébellion.

- De Lattaquié à Jûbeh Burghâl, qui desservait le village de Sulaymân Merched, ce pseudo-prophète qui collabora avec les autorités françaises.

Jusqu'aux années 1960, le réseau routier ne connut que des modifications mineures (figure 46) : une route entre Tartous et Homs via le Akkar (l'ancienne route entre ces deux villes passait par Safita) et des routes dans le Sahel de Lattaquié pour faciliter l'exploitation des grands domaines. Dans la montagne, la circulation se faisait essentiellement par des sentiers muletiers[340].

La politique qui consistait à organiser le réseau routier au profit des villes sans se préoccuper des campagnes fut profondément modifiée avec l'arrivée du Ba'ath au pouvoir. La carte du réseau routier en 1970 montre en effet que les principaux bourgs de la montagne sont, à cette date desservis par des routes asphaltées, ce qui prouve que le but recherché par le ministère des Transports était bien le désenclavement des villages. Actuellement, tous les villages de la région sont accessibles par une route asphaltée. Chaque ouverture de route est inaugurée en grande pompe par le *mohâfez* (gouverneur), et, à cette occasion, une inaugurée une stèle placée sur le bord la route, à l'effigie du Président Assad, afin de le remercier de l'attention qu'il a porté à la communauté villageoise desservie par la nouvelle route (Photo 73).

[340] Voir le Chapitre I de la Première Partie.



Source : Ministère des Transports, Damas.

Figure 46 : Le réseau routier asphalté dans la région côtière en 1960.

Le développement du réseau routier en milieu rural fut accompagné par celui des transports en commun. Les voitures particulières demeurent aujourd'hui encore rares en Syrie, en raison de leur prix prohibitif et de ce fait, la majorité des déplacements s'effectuent en minibus, les « services » dans le langage populaire. Ces derniers appartiennent à des propriétaires privés qui obtiennent de la direction des Transports le droit d'exploiter une ligne. Sur ce trajet défini, ils sont libres de travailler à leur guise. Depuis la fin des années 1980, tous les villages de la région côtière bénéficient de ce type de service. Néanmoins, les transports entre les villages de montagne et la plaine côtière sont restés longtemps lents et inconfortables, car peu de lignes de minibus les desservaient, et les véhicules qui les effectuaient étaient peu nombreux et vétustes (Photo 30). Ainsi entre Kessab et Lattaquié, il n'y avait en 1990[341] que 3 liaisons par jour, au départ de Lattaquié, l'une à six heures du matin, l'autre à midi et la troisième vers quinze heures. Le trajet durait plus de deux heures (pour effectuer 60 km), dans des conditions très inconfortables, pour ne pas dire épouvantables : 30 personnes assises, autant debout et une douzaine sur le toit ou accrochées sur les marches-pieds.

Depuis le début des années 1990, l'importation massive de minibus a apporté une remarquable amélioration aux transports intérieurs en Syrie. Pour reprendre l'exemple de Kessab, il existe désormais une liaison toute les demi-heures à partir de six heures du matin jusqu'à dix neuf heures le soir, voire vingt-deux heures l'été. Les minibus partent à heure fixe et non plus lorsqu'ils sont pleins, le trajet ne dure pas plus d'une heure. Désormais aucun village de la région côtière ne se trouve à plus d'une heure de l'une des quatre villes littorales : Lattaquié, Jableh, Banias ou Tartous. Cette évolution fut rendue nécessaire par les exigences de déplacement d'une population rurale qui se rend en ville de plus en plus fréquemment pour s'y approvisionner ou y vendre sa production agricole ainsi que pour y travailler.

2 - La diffusion des services techniques (électricité, téléphone et eau) : un investissement économique pour une rentabilité politique.

A la veille de la révolution ba'athiste, seuls quelques villages (Kessab, Salma, Meshta Helû) de la région côtière étaient électrifiés, grâce à l'utilisation de groupes électrogènes. De 1970 à 1985, un vaste programme d'électrification permit de desservir l'ensemble de la

[341] Ce fut un de mes premiers voyages par minibus en Syrie, je ne suis pas près de l'oublier.

région, à l’exception des villages turkmènes situés à la frontière turque, qui ne sont d’ailleurs toujours pas branchés au réseau. Le téléphone est arrivé plus tardivement dans les campagnes. La pénurie de lignes téléphoniques est chronique. Il faut s’inscrire une dizaine d’années à l’avance pour obtenir une ligne ou verser une forte somme (pot de vin) pour passer devant les autres candidats. Cependant, certaines zones privilégiées par le régime, telle la *mantiqa* de Qardâha, furent équipées en priorité avec des standards automatiques, tandis que le téléphone demeure ailleurs rare et relié à des standards manuels.

L’eau demeure le problème principal pour la majeure grande partie des villages du Djebel Ansaryeh. Face à la croissance des besoins, les maigres sources qui jaillissent des lits marneux sont plus que jamais insuffisantes. Les villages de la haute montagne, appelés les « villages de la soif » (*Qurâ el atsha*), doivent être ravitaillés en été par camions- citernes. Dans la région de Slunfeh, la pénurie d’eau s’est aggravée avec l’inflation de constructions touristiques à la station d’estivage. Le problème a été résolu en 1995, grâce à une conduite d’eau qui remonte les eaux de l’Oronte - le fleuve coule à 200 m d’altitude -dans un réservoir à 1 400 m d’altitude, à partir duquel elles sont redistribuées par un réseau. Dans la région de Hurf Msaîtra, au sud-est de Qardâha, un système équivalent est en construction : il remonte l’eau du Nahr El Hadad, dont la source est 700 m plus bas que Hurf Msaîtra (le village est situé entre 800 et 1000 m d’altitude). Le coût de ces aménagements est considérable, mais il traduit une véritable volonté politique de maintenir les populations locales dans les villages de montagne.

3 - La Région côtière possède le meilleur encadrement médical de Syrie.

L’organisation des services de santé dans la région côtière syrienne, tel que le décrit Gabriel Sa’adeh [342] en 1960, montre que ces derniers étaient l’apanage des villes. Lattaquié concentrait à cette date la moitié des médecins privés de la région côtière : 49 sur 99 ; les autres médecins étaient installés dans les autres petites villes (Jableh, Banias, Safita et Tartous) et dans quelques bourgs chrétiens, comme Saûdâ et Meshta Helû. Par contre, toute la *mantiqa* de Haffeh, ne comptait qu’un seul médecin, exerçant au dispensaire de Haffeh. Le seul hôpital permanent de la montagne était celui de Qadmûs : c’était en fait un sanatorium, mais il assurait à la population locale les soins de première nécessité ; il est maintenant fermé depuis une vingtaine d’années.

[342] SA’ADE Gabriel : *op. cit.*, 1961, p. 95.

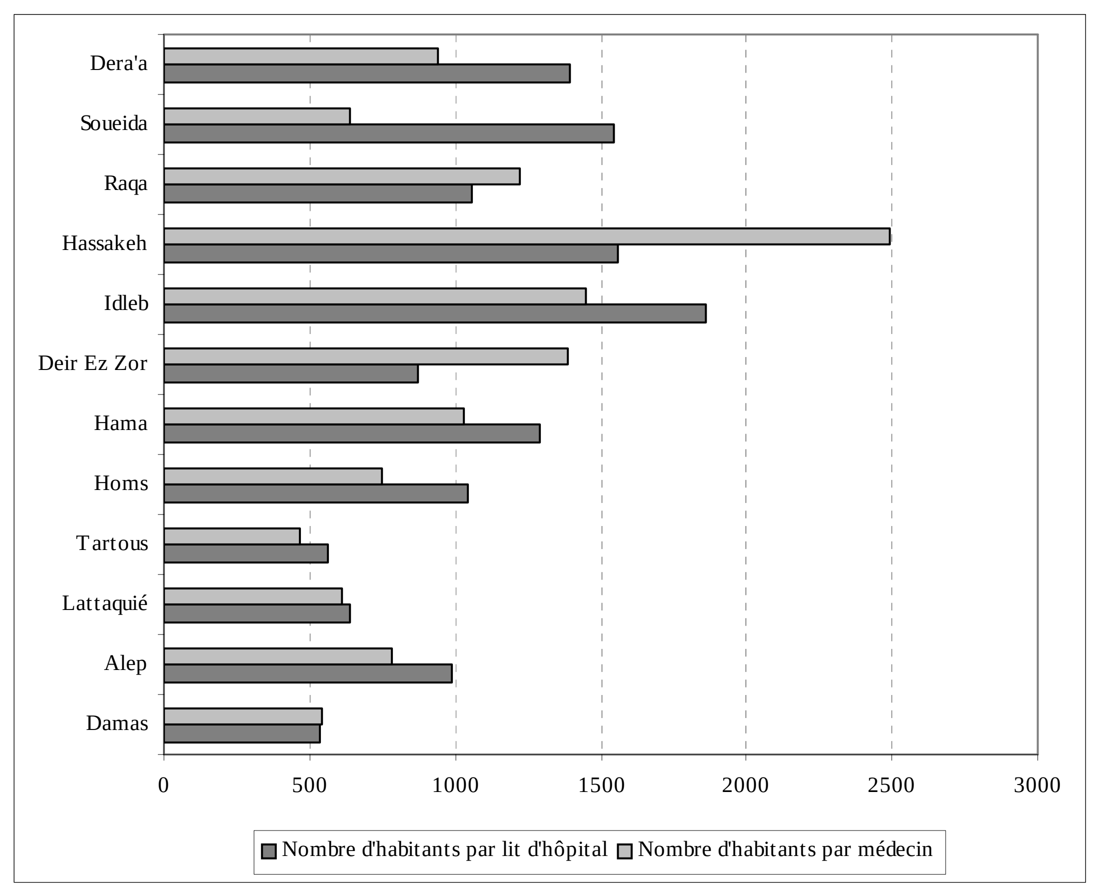
Aujourd'hui, les services de santé sont beaucoup plus aisément accessibles à la population rurale. D'une part, le développement des communications permet de se rendre en ville plus facilement[343] ; d'autre part, le nombre d'établissements de soins, de médecins et de pharmacies a considérablement augmenté en milieu rural. Chaque chef-lieu de *nâhyeh* possède désormais un dispensaire, car cela fait partie des équipements obligatoires dont il doit être doté. De même, tout nouveau médecin, dentiste ou pharmacien qui s'installe doit officier pendant, au moins, deux ans en milieu rural afin de valider son diplôme, si bien que la plupart des chefs-lieux de *nâhyeh* et des gros villages comptent maintenant également des praticiens libéraux. D'ailleurs, de plus en plus de jeunes praticiens diplômés demeurent en milieu rural, car les villes sont saturées en professions médicales. Depuis une dizaine d'années, le ministère de la Santé fait construire des hôpitaux dans les petites villes : celui de Qardâha a été ouvert en 1993 et, dans les prochaines années ceux de Banias et de Haffeh seront opérationnels. Les *mohafaza-s* de Lattaquié et de Tartous sont les mieux pourvus en services médicaux de Syrie, derrière celui de Damas[344] : en 1997, le ratio d'habitants par lit d'hôpital était de 1/636 à Lattaquié et de 1/564 à Tartous ; celui des médecins de 1/611 à Lattaquié et de 1/647 à Tartous.

L'accès aux soins s'est démocratisé ; les soins et les médicaments dans les dispensaires sont gratuits ; les visites aux médecins privés sont peu onéreuses du fait de la concurrence (une visite chez un généraliste coûte environs 100 LS, soit le salaire d'une journée d'un fonctionnaire). Les familles de militaires peuvent se faire soigner gratuitement dans les hôpitaux militaires de Lattaquié et de Tartous. Ceux qui n'ont pas de membres de leur famille qui exercent dans l'armée, ce qui est rare parmi la population alaouite, peuvent toujours trouver un moyen de se faire admettre gratuitement dans un hôpital. Ceci dit, il ne lui faudra pas être exigeant sur la qualité des soins !

---

[343] Au début des années 1960, il existait à Slunfeh un petit hôpital ouvert l'été pour les estivants. Il disposait en particulier d'une ambulance pour transporter les malades à Lattaquié. Un jour d'été, le responsable de l'hôpital téléphona au *mûdîr nâhyeh* de Slunfeh pour lui demander quelle femme il devait laisser mourir. Il se trouvait que deux femmes sur le point d'accoucher étaient en difficultés dans deux villages situés à l'opposés de la *nâhyeh* ; comme il était impossible de secourir les deux en même temps, le médecin préférait que cela soit le *mûdîr nâhyeh* qui prenne la décision.

[344] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Statistical Abstract of Syria 1997*, Damas, 1998, p. 387.



Source : Statistical Abstract 1998.

Figure 47 : Nombre d'habitants par médecin et par lit d'hôpital en Syrie, en 1998.

4 - L'enseignement : la priorité absolue du régime ba'athiste.

La scolarisation de masse a débuté en Syrie après l'indépendance. Jusqu'à la révolution ba'athiste, les efforts de l'Etat portèrent essentiellement sur l'enseignement primaire. Puis le régime ba'athiste développa l'enseignement secondaire et universitaire. L'éducation eut les faveurs du parti Ba'ath dont les pères fondateurs étaient enseignants (Michel 'Aflaq, professeur d'histoire ; Zaki Arsûzi, professeur de philosophie ; et Salahadin Bîtâr, professeur de sciences), au point que, entre 1964 et 1968, 20% du budget national furent consacrés à l'éducation.

Selon Zaki Arsûzi, pour former la nation arabe unifiée, la loi devait développer l'enseignement unifié, non confessionnel, étatisé et généralisé[345]. L'enseignement est conçu

[345] CARRE Olivier : « Zaki Al Arsuzi ou l'utopie de la frontière linguistique », *REMM*, 1984, pp. 222 - 237

comme un moyen clef pour véhiculer l'idéologie ba'athiste ; ainsi les enseignants sont-ils choisis d'abord sur des critères politiques : « Vous n'êtes pas tous du Parti, mais vous êtes tous ba'athistes », proclamait le Président Hafez El Assad lors du Congrès du syndicat des enseignants en mai 1978[346]. Au fil des années, il est devenu quasi obligatoire pour les enseignants d'adhérer au Ba'ath, soit avant ou soit après sa nomination. Dans le nouveau système éducatif, l'arabe est la seule langue d'enseignement autorisée[347]. Les écoles privées qui dispensaient l'enseignement en langue étrangère furent nationalisées en 1970, et l'arabe se substitua alors soit au français soit à l'anglais.

a) La situation de l'enseignement en 1960 : des inégalités ville-campagne, sociales et communautaires.

Dans la région côtière le taux d'illettrés était de 63% en zone rurale contre 43% en zone urbaine. Les plus forts taux d'illettrisme (supérieur à 70%) caractérisaient les régions isolées de la haute montagne alaouite (Slunfeh, Mzera'a, Aîn Et Tîneh, Mzera'a, Fakhûra) et les cantons turkmènes de Baer et de Bassît. Dans cette dernière zone, la population ne parlait que très peu l'arabe. Le Sahel de Lattaquié et le Akkar possédaient ainsi un fort taux d'illettrisme (de 65 à 70%), mais, ici, ce n'était pas l'isolement qui en était la cause mais la structure foncière ; en effet, le régime de la grande propriété entretenait une grande misère dans la paysannerie. En revanche, les *nâhyeh*-s du piémont du Djebel Ansaryeh, ceux où la petite propriété paysanne était la plus fréquente avaient des taux d'illettrisme moyens (60 à 65%) ou faibles (inférieur à 60%). Les taux les plus bas se rencontraient à Qardâha et dans l'extrême sud du Djebel Ansaryeh. La petite bourgeoisie rurale avait les moyens d'offrir une éducation primaire et secondaire à ses enfants ; et après le baccalauréat, nombre d'entre eux se destinaient à la carrière militaire, comme le fit en son temps, Hafez El Assad[348].

Mais c'étaient les *nâhyeh*-s qui comptaient une forte proportion de Chrétiens qui avaient les plus faibles taux d'illettrisme : Meshta Helû, Safita, Saûdâ et Kessab. Au niveau de la région côtière, seuls 40% des Chrétiens étaient illettrés contre 68% des Musulmans (selon le recensement de 1960). C'est que les Chrétiens bénéficiaient depuis le XIX^{ème} siècle d'une

---

[346] SEURAT Michel : *art. cit.*, 1980, p. 138.

[347] Seules les écoles de la communauté arménienne ont le droit de dispenser les cours généraux en arméniens.

[348] Le père d'Hafez El Assad était un notable de Qardâha auquel le revenu de ses terres permit d'envoyer son fils, Hafez El Assad, étudier au lycée de Lattaquié. Après son baccalauréat ce dernier choisit d'entrer à l'Académie militaire de Homs, plutôt que de suivre des études de médecine, plus prestigieuses mais aussi plus coûteuses. En revanche, l'entrée à l'Académie militaire lui permettait de toucher immédiatement un salaire. Tout comme pour Hafez El Assad, les problèmes d'argent poussèrent nombre de jeunes bacheliers alaouites vers la carrière militaire. LE GAC Daniel : *op. cit.*, 1991, 295 p.

assistance étrangère en matière d'éducation. La Russie finança des écoles destinées à la communauté orthodoxe et les missions françaises ouvrirent des établissements pour les Catholiques (Ecole de la Terre Sainte, Ecole du Carmel à Lattaquié …). A Kessab, la concurrence était rude entre les missions pour essayer de convertir les Arméniens : outre l'école arménienne, le village comptait une école catholique, une école calviniste d'origine genevoise et une école luthérienne ! Grâce à cette sollicitude, pratiquement tous les Arméniens de la *nâhyeh* savaient lire et écrire en 1960, le taux d'illettrisme de 27% correspondait essentiellement à la population turkmène et alaouite[349] (figure 48 et figure 49).

En ville, les enfants de la bourgeoisie musulmane fréquentèrent très tôt les écoles chrétiennes. Mais dans la campagne, il n'y avait que quelques enfants de notables alaouites, résidant à proximité des bourgs chrétiens, qui pouvaient accéder à l'enseignement moderne. Au milieu du XIX[ème] siècle, une mission protestante américaine[350] ouvrit des écoles dans quelques villages alaouites, mais les Ottomans, inquiets de leur prosélytisme, firent fermer ces établissements en 1862[351]. La communauté alaouite demeura ainsi en marge de l'enseignement moderne et jusqu'à la politique de scolarisation de masse des années 1950, il n'y eut que des écoles coraniques dans les villages

[349] Les populations de ces deux communautés n'avaient pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans les écoles chrétiennes. Ces dernières ne les acceptaient pas gratuitement, car elles les estimaient peu intéressants en raison de l'interdiction qui leur était faite de convertir au christianisme (catholique ou protestant) les Musulmans.

[350] L'interdiction faite aux missions chrétiennes de faire du prosélytisme parmi les Musulmans ne s'appliquait pas aux Alaouites, car ces derniers n'étaient pas reconnus comme des musulmans par le Califat.

[351] Après les événements du Liban de 1861 (les affrontements entre Druzes et Maronites, qui virent l'intervention des puissances européennes), les Ottomans ne souhaitaient pas qu'une nouvelle puissance étrangère exige un droit de regard et de protection sur la communauté alaouite, d'autant que quelques centaines d'entre eux avaient commencé à se convertir au protestantisme.

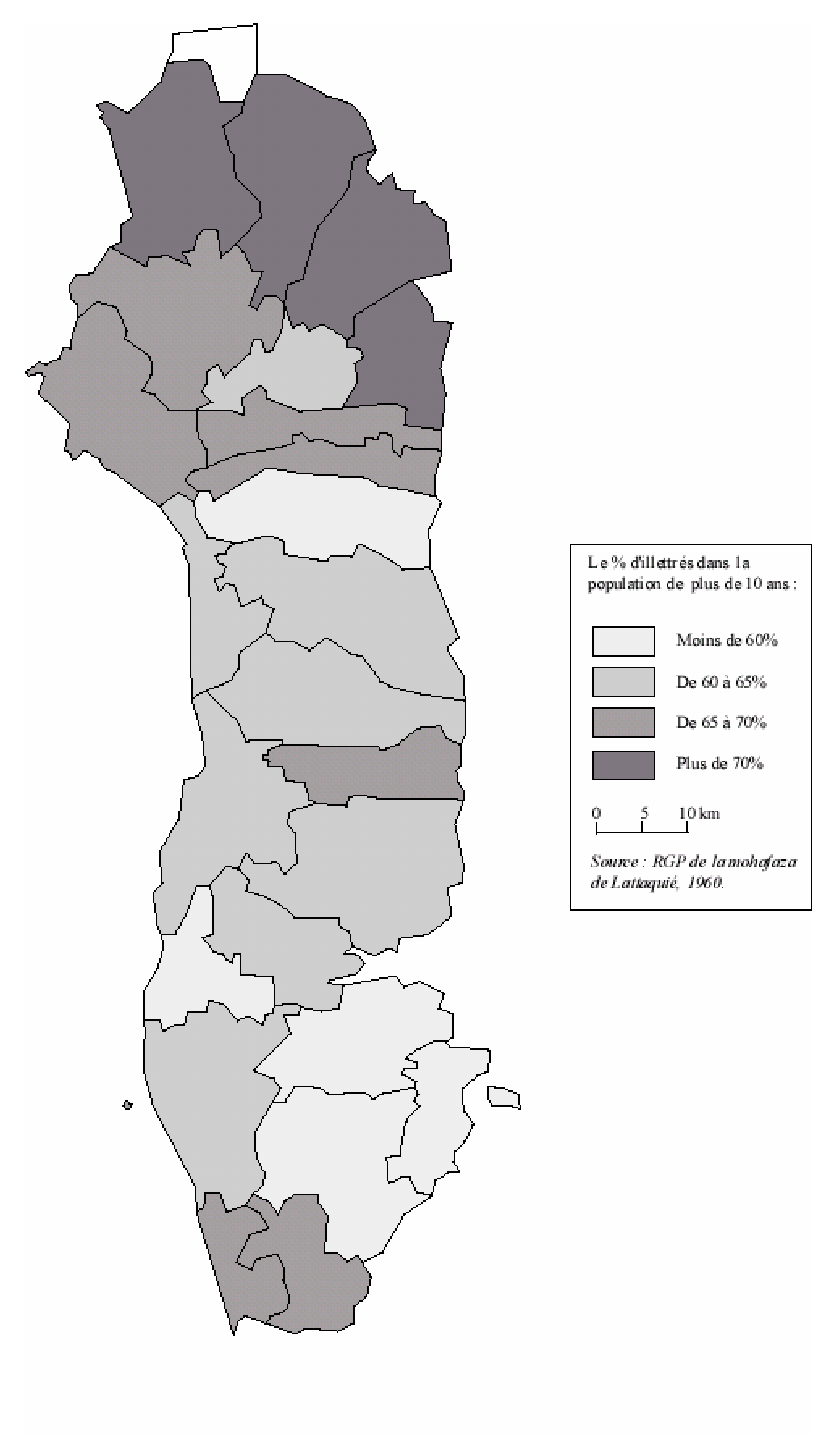


Figure 48 : L'illettrisme parmi la population de plus de 10 ans, dans la région côtière syrienne en 1960 (par *nahyeh* de 1960).

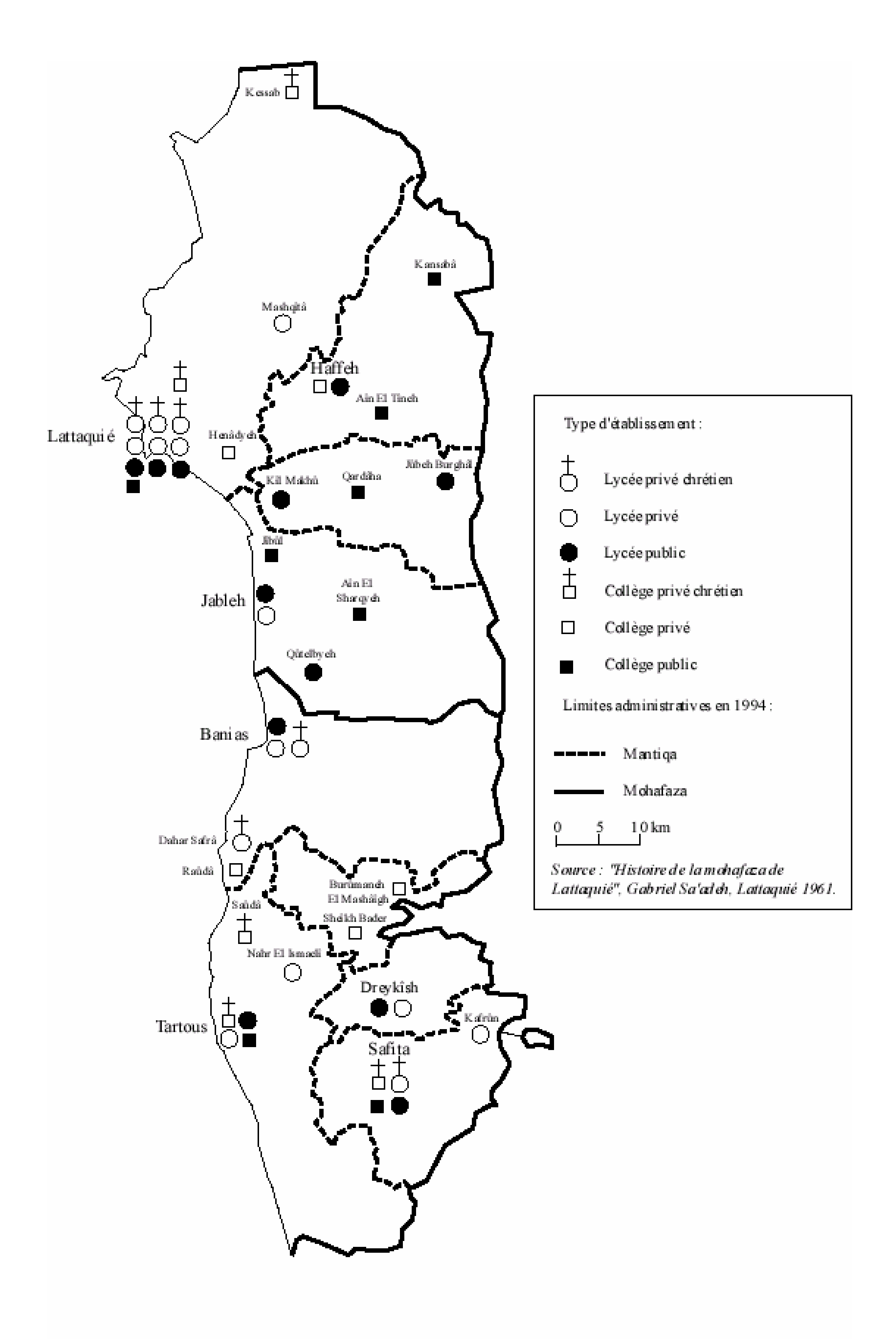


Figure 49 : L'enseignement secondaire dans la région côtière syrienne en 1960.

b) Le niveau d'éducation de la région côtière est devenu le meilleur de Syrie.

Entre 1960 et 1994, la proportion de la population illettrée a été divisée par trois dans la région côtière. Cette diminution rapide a été supérieure à la résorption du phénomène à l'échelle nationale (figure 50), et, désormais les *mohafaza*-s, de Lattaquié et de Tartous ont des taux d'illettrisme inférieurs à la moyenne nationale (figure 51).D'autre part, la proportion de la population âgée de plus de 18 ans qui possède le baccalauréat est le plus élevé de Syrie (figure 52). Cette situation est le résultat d'une sollicitude accrue de l'Etat dans la région côtière, en matière d'éducation[352], et de conditions économiques et sociales locales qui incitent la majeure partie de la population à poursuivre ses études au-delà du certificat d'études[353]. Il est probable, en effet, que l'exiguïté des surfaces agricoles oblige nombre de jeunes ruraux à chercher des débouchés dans l'Armée et dans la fonction publique, de telle sorte que l'école leur apparaît comme une véritable chance de promotion sociale. En ce qui concerne les jeunes filles alaouites, celles-ci jouissent d'une plus grande liberté que celles de la communauté sunnite. Leurs parents ne voient pas d'inconvénients à ce qu'elles suivent des études ni à ce qu'elles travaillent. De fait la mixité, fréquente dans les établissements scolaires du milieu rural, n'est pas jugée scandaleuse par la communauté alaouite, ce qui n'est pas le cas de celle sunnite. Le régime peut ainsi puiser dans un réservoir de fidèles pour nourrir sa bureaucratie, tout en résorbant le sous-emploi rural dans le Djebel Ansaryeh.

[352] Entre 1963 et 1970, le quart des nouvelles écoles secondaires de Syrie furent ouvertes dans la région côtière. En 1976, Hafez El Assad posa la première pierre de l'Université de Lattaquié. Certes, la région avait un retard en matière d'éducation, mais il fut rapidement et largement comblé. DRYSDALE Alasdair Ducan : *op. cit.*, 1974.

[353] L'école est obligatoire en Syrie jusqu'à 14 ans, âge auquel les élèves passent le certificat d'études.

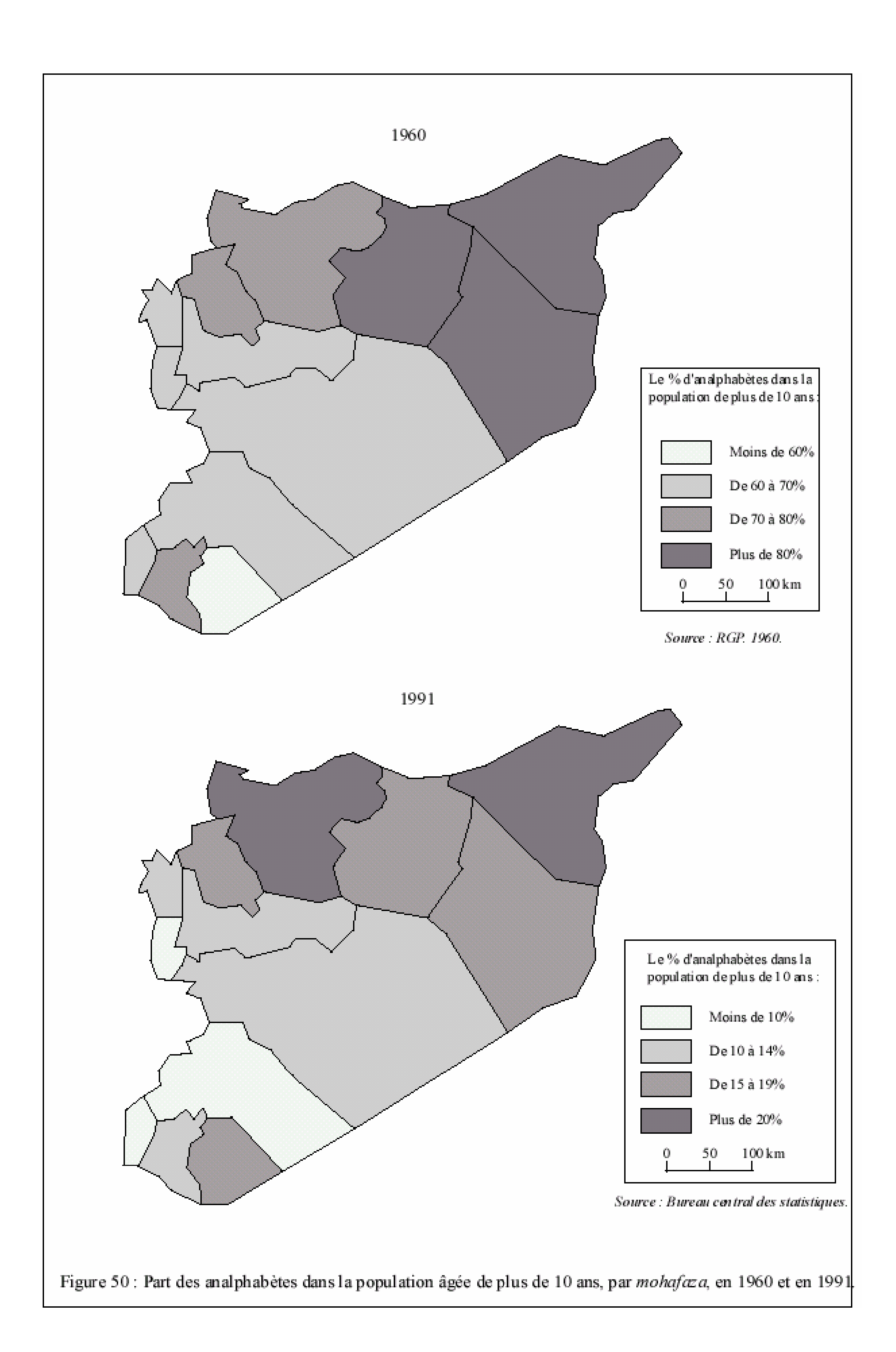
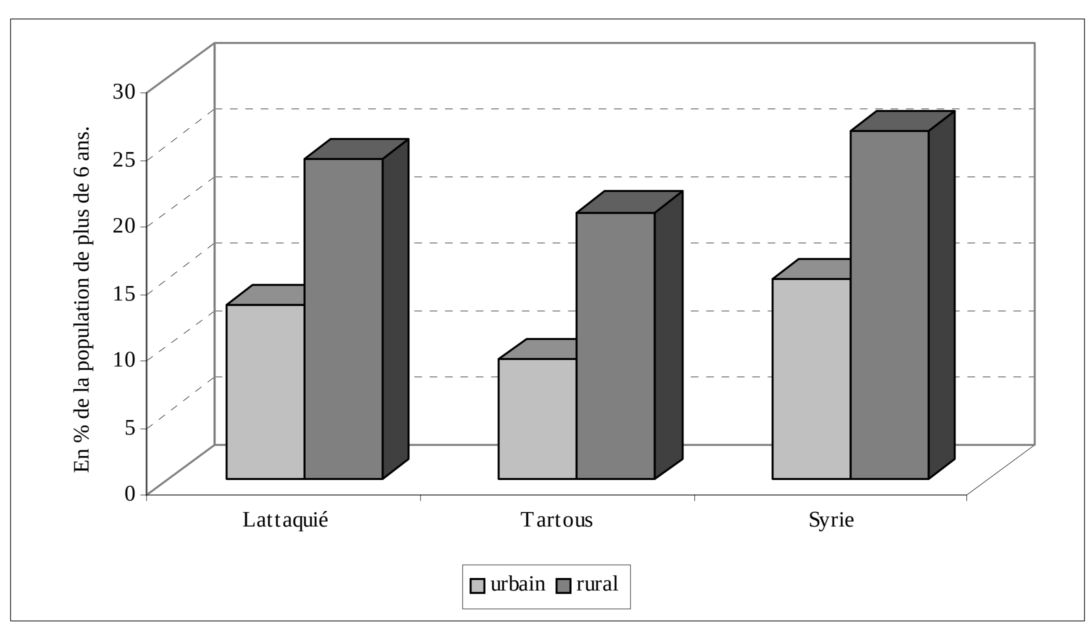
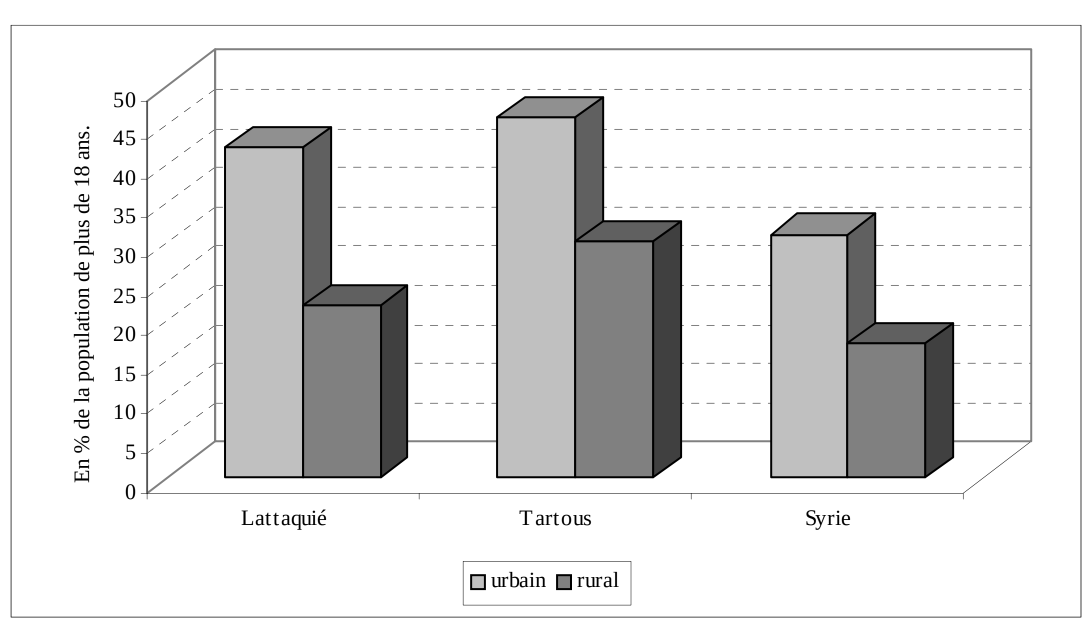


Figure 50 : Part des analphabètes dans la population âgée de plus de 10 ans, par *mohafaza*, en 1960 et en 1991.



Source : RGP 1994.

Figure 51 : L'illettrisme par *mohafaza* en 1994.



Source : RGP 1994.

Figure 52 : Le niveau d'études secondaires par *mohafaza* en 1994.

c) La dégradation du système éducatif depuis la fin des années 1980.

L'égalité des Syriens devant l'enseignement, qui fut instituée dans les années 1970, est, depuis une dizaine d'années, sérieusement remise en question par le manque de moyens dont souffre l'Education Nationale. Le problème majeur est celui de la faiblesse du salaire des enseignants, comme l'illustre l'exemple de B. X. et de sa femme S. X. . B X est professeur de français à Lattaquié et sa femme, professeur d'arabe. Jusqu'au milieu des années 1980, le couple et ses deux enfants parvenaient à vivre correctement grâce à leur deux salaires (B.X. perçoit 4 000 LS par mois et sa femme 3 500 LS). Progressivement, leurs traitements furent rongés par l'inflation ; dans un premier temps, ils se trouvaient contraints de donner des cours privés, mais la demande et les tarifs n'étant pas très élevés dans ces deux matières, il fallut à B. X. trouver un second travail après le lycée. La quasi-totalité des enseignants sont dans le cas de B. X., même si les professeurs de mathématiques, de physiques ou d'anglais se « débrouillent » mieux, car ils sont très demandés pour les leçons particulières. Certains enseignant ne dispensent qu'une partie du programme en classe pour obliger les parents de leurs élèves à les engager comme professeur particulier. Les familles sont prêtes à tout sacrifier pour que les enfants obtiennent de bonnes notes au baccalauréat[354] et, par conséquent qu'ils puissent intégrer une faculté prestigieuse (médecine ou architecture).

Le niveau de l'enseignement s'est particulièrement dégradé dans les zones rurales, car les enseignants répugnent à y prendre un poste. Leur salaire ne leur permet pas de se loger sur place ; en conséquence ils doivent dépenser le quart de leur salaire en transport ; plus généralement encore, les possibilités de donner des cours particuliers aux élèves des villages sont minces. Malak K. est une jeune professeur de français ; après sa licence elle a accepté une place de vacataire dans un établissement secondaire de la montagne, ce qui l'obligeait à effectuer quotidiennement le voyage Lattaquié - Khân El Jûz (village situé sur la route Lattaquié – Alep) pour enseigner une quinzaine d'heures par semaine. Elle est rémunérée 30 LS par heure et ne touche son salaire qu'avec six mois de retard. Lorsqu'elle a déduit les frais de transport, il ne lui reste en moyenne que 1 200 à 1 300 LS par mois travaillé[355].

[354] En Syrie, l'entrée à l'Université se fait en fonction des notes obtenues au baccalauréat. La Faculté de médecine exige les notes les plus élevées, puis celle d'architecture, et dans l'ordre les Facultés de génie civil, électricité, agronomie, droit, etc. le Français et la Géographie sont les disciplines auxquelles on accède avec les notes les plus faibles, car elles sont des voies de garages. De nombreux bacheliers qui n'ont pas obtenu une moyenne suffisante pour entrer dans une Faculté prestigieuse tente une nouvelle fois le baccalauréat dans des écoles privées.

[355] Elle ne perçoit rien durant les trois mois de vacances estivales.

La chute du pouvoir d'achat des enseignants s'est traduite mécaniquement par une diminution du niveau de l'enseignement. L'égalité devant le savoir s'est brisée avec la réapparition d'écoles privées et le recours systématique aux leçons particulières. Cette situation contribue a réactiver les solidarités communautaires car c'est dans leur cadre que la population s'organise pour pallier les carences de l'Etat en matière d'éducation.

En dépit des difficultés économiques apparues au milieu des années 1980, difficultés qui ont causé une dégradation des services publics, les conditions de vie se sont nettement améliorées dans les campagnes depuis la réforme agraire. Les villages possèdent à peu de chose près un niveau de services équivalent à celui des villes. La vie y est plus agréable, car les ruraux ont la possibilité de compléter leur salaire, pour ceux qui travaillent dans le secteur étatique (la majorité d'entre eux) par une activité agricole, ce qui n'est pas le cas des citadins. En dotant les campagnes des services autrefois réservés aux villes, le régime a habilement gagné la sympathie des ruraux.

III - LES VILLES LITTORALES S'OUVRENT AUX CAMPAGNES.

Avant les transformations économiques et politiques provoquées par l'arrivée du Ba'ath au pouvoir, les villes de la région côtière, comme celles de l'intérieur « fondaient leur activité sur le négoce, l'artisanat et les revenus fonciers issus d'un contrôle des espaces agricoles environnants »[356]. Jacques Weulersse comparait les villes en Syrie à de véritable kystes enserrés dans la campagne, sur laquelle elles prélevaient des richesses, sans rien offrir en échange[357]. Il convient de nuancer cette analyse de Weulersse, car ce dernier comparait systématiquement le Proche-Orient à l'Occident, dans le cadre de la géographie dite vidalienne[358]. Villes et campagnes entretenaient des relations commerciales, qui profitaient

---

[356] CHALINE Claude : *Les villes du monde arabe*, Paris, 1989, p. 56.

[357] « En Orient au contraire, la ville apparaît comme un corps étranger « enkysté » dans le pays, comme une création imposée à la campagne qu'elle domine et exploite. C'est le résultat d'une longue tradition historique : l'essor de la vie urbaine s'est effectué ici non par une concentration spontanée des forces autochtones, mais par une implantation artificielle provoquée par des maîtres étrangers. » Weulersse Jacques : *op. cit.*, Paris, 1946, p. 87.

[358] La géographie vidalienne est synonyme de monographie centrée sur la campagne, car c'est là que l'on sentait le mieux les rapport entre l'homme et le sol. Dans cette conception de l'analyse géographique, la ville organisatrice était étudiée à part, sans grande relation avec la région rurale qui l'entourait. Le fait que Jacques Weulersse ait été formé à cette école explique en grande partie qu'il ait étudié les villes et les campagnes de Syrie comme deux mondes séparés, sans trop chercher les liens qui pouvaient exister entre elles. Cependant cette vision de la géographie vidalienne est réductrice, car Vidal de Lablache avait compris l'importance des grandes villes de provinces dans l'organisation des régions, ce qui était un prélude à la notion de région polarisée qui fut développée dans les années 1950. Les élèves de Vidal de Lablache ne semblaient avoir retenu que le « Tableau

également à la campagne[359]. D'autre part les relations de clientèle créaient des liens puissants entre les deux mondes, même si les échanges économiques étaient réduits en raison de la faible productivité agricole. Les analyses de Jacques Weulersse à propos de la faiblesse des relations villes – campagne et leur extrême inégalité était sans doute déformée par l'exemple particulier de la région côtière syrienne qu'il avait étudiée très précisément pour sa thèse ; de nombreux exemples de villes, villages et terroirs tirés de son *Pays des Alaouites*, illustrent en effet son ouvrage de référence : *Paysans de Syrie et du Proche – Orient*. Car, dans la région côtière, la faiblesse de la production agricole et l'opposition communautaire qui régnait entre la campagne alaouite et les villes sunnito-chrétiennes ne favorisaient guère les échanges. Les villes étaient fermées aux Alaouites, comme je l'ai expliqué dans le chapitre précédent. La ville de Jableh leur était particulièrement hostile: les échanges se faisaient par l'intermédiaire d'un petit souk situé à l'extérieur de la cité[360] ; les conflits entre les citadins sunnites (la ville était sunnite à 99%) et les militaires alaouites casernés en ville étaient fréquents sous le Mandat français[361].

Le coup d'Etat militaire ba'athiste de 1963 marque une rupture dans l'histoire des relations villes-campagnes. Les anciennes élites politiques citadines sont remplacées à la tête de l'Etat par un nouveau personnel issu de la petite bourgeoisie rurale. Michel Seurat, dans son analyse néo-khaldounienne de la société syrienne considère que d'une certaine manière :

> «La prise du pouvoir par le Ba'ath et a fortiori par l'armée, dont nous avons vu l'extraction paysanne, comme la « revanche des campagnes », lesquelles montent littéralement à l'assaut des villes pour leur arracher leurs privilèges et mettre un terme à une tradition séculaire d'exploitation »[362].

---

géographique de la France », rédigé à des fins pédagogiques pour l'école primaire et le secondaire, et oublié *La géographie de la France de l'Est* , qui ouvrait la voie à des réflexions fondamentales sur les notions de région, de ville et de frontière.

[359] Gabriel SA'ADE dans son opuscule *L'histoire du tabac dans la mohafaza de Lattaquié*, souligne qu'à la fin du XIX[ème] siècle, l'augmentation des ventes de tabac fumigé à l'étranger avait considérablement enrichi les familles bourgeoises qui contrôlaient ce commerce (Les Nasri et les Sa'adeh en particulier), mais également l'ensemble des commerçants de Lattaquié, car la paysannerie disposait désormais de numéraire qui lui permettait d'acquérir des biens en ville. Sa'adeh Gabriel, *L'histoire du tabac dans la mohafaza de Lattaquié*, Lattaquié, 1955, 16 p. (non publié).

[360] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 288.

[361] En 1936, un petit garçon alaouite fut trouvé assassiné après avoir été violé. Un commerçant sunnite de la ville, connu pour son penchant pour la pédérastie et les jeunes enfants, fut accusé. Les militaires alaouites casernés en ville voulurent l'arrêter, l'opération tourna à l'émeute et fit 10 morts et une trentaine de blessés. WEULERSSES Jacques : *op. cit*., 1940, p. 288. Complété par des détails obtenus à la suite d'une interview à Jableh en mai 1994.

[362] SEURAT Michel : « Les populations, l'Etat et la société », in Raymond André, *op. cit*., 1980, p. 114.

En fait la ruralisation de la ville, soulignée par des intellectuels issus de la vieille bourgeoisie citadine[363] ou appartenant à l'intelligentsia marxiste, tel Salah Allah Wanûs[364], avait précédé la révolution ba'athiste puisque, dès les années 1950, un fort exode rural était apparu en Syrie :

> « Dans les années 1950 la mutation économique a attiré une population rurale importante libérée du travail de la terre, soit par la crise que connaissait l'agriculture, soit par le développement de la mécanisation »[365].

Bien que les villes côtières ne possédassent point d'industries capables d'offrir du travail aux ruraux, excepté la Régie des Tabacs de Lattaquié, les Alaouites commencèrent à y affluer massivement dès les années 1940, ce qui confirme l'hypothèse de Philippe Fargues quand il affirme que l'exode rural est moins le fait de l'attraction des villes que de la naissance d'un sous-emploi rural massif. Le premier quartier alaouite de Lattaqué est né dans l'après-guerre : il s'agit de Ramel Shemali, si l'on en croit Mousâ Mounir Mushabek[366] ; l'émigration vers ce quartier était très active dès 1949, la plupart des néo-citadins y travaillaient dans les usines et fabriques de la ville, comme garçons d'hôtel ou de restaurant, serviteurs dans les familles, ou exerçaient des petites métiers : cireurs de chaussures, marchands des quatre saisons, barbiers itinérants[367].

Dans le cadre de la politique volontariste du nouveau régime, les villes apparaissent comme un outil de développement. Même si la priorité est donné aux campagnes, le pouvoir ne peut ignorer les villes, car il n'y a pas de développement rural sans développement urbain[368]. D'autre part, les villes sont, pour le régime ba'athiste, des espaces où il est

---

[363] « Il n'est que d'interroger les vieux bourgeois damascènes ou alèpins pour qu'ils s'épanchent dans le souvenir ému de leur ville, du temps où les « hordes paysannes ne l'avaient pas encore défigurée ». SEURAT Michel : « Les populations, l'Etat et la société », in RAYMOND André : *op. cit*., 1980, p. 114. Les vieilles familles bourgeoises lattaquiottes et jabliotes que j'ai pu interroger sont encore plus nostalgiques du passé. Elles se sentent noyées dans « leur » ville submergée par l'installation massive des Alaouites. Leur morgue s'exerce particulièrement à l'égard des autorités : « Nous sommes gouvernés par les enfants de nos femmes de ménage » (le lecteur comprendra que je préfère ne pas citer l'auteur de cette phrase).

[364] Bien qu'Alaouite, d'origine rurale et marxiste, le dramaturge syrien Salah Allah Wanous constatait amèrement que les villes syriennes s'étaient « ruralisées », c'est-à-dire qu'elles avaient perdu les attributs de la civilisation, *hadâra* signifiant, en arabe, ville mais aussi civilisation, car la ville, dans la tradition musulmane classique, était la dépositaire de la civilisation, par opposition à la campagne : (« *rif* », synonyme de barbarie).

[365] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit*., 1995, p. 132.

[366] MUNIR MUSHABIK Mousâ, *Etude sociologique des Alaouites ou Nusaïris*, Thèse principale pour le Doctorat d'Etat, Sorbonnes, 1958, 1033 p.

[367] MUNIR MUSHABIK Mousâ : *op. cit*., 1958, p. 788.

[368] NACIRI Mohamed : « Les politiques urbaines : instruments de pouvoir ou outils de développement ? », in METRAL Jean et MUTIN Georges, *Politiques urbaines dans le monde arabe*, Maison de l'Orient, Lyon, 1984, p. 19.

faiblement implanté[369] qu'il convient de conquérir. Le développement rural et la conquête politique des villes déterminent les orientations économiques générales et la distribution des investissements de l'Etat, en particulier en Syrie où le gouvernement central exerce un pouvoir considérable.

A -Le secteur étatique résorbe le sous-emploi rural.

La diffusion des services publics, les promotions administratives et la décentralisation sont des instruments indirects de pénétration des communautés rurales par l'Etat. Par contre, les embauches dans le secteur étatique sont la traduction la plus manifeste du patronage politique utilisé par le régime ba'athiste pour acquérir une légitimité. Car la domination du super-« patron » qu'est l'Etat est principalement la conséquence de sa capacité à distribuer des ressources rares à ses « clients » et de s'en voir reconnaître en échange la confirmation de son prestige. Dans toute la Syrie, un emploi dans le secteur étatique signifiait jusqu'au milieu des années 1980, une situation privilégiée pour les ruraux. Il leur permettait d'échapper au travail ingrat de la terre, de bénéficier d'un salaire régulier, d'une protection sociale, d'une retraite et parfois, d'un logement. En outre, ils jouissaient de la considération générale, tandis qu'aujourd'hui la condition de fonctionnaire est quasi synonyme d'indigence.

La généralisation de l'enseignement secondaire dans les années 1960 créa rapidement des cohortes de jeunes diplômés auxquels le régime devait trouver des emplois conformes à leur qualification, s'il voulait éviter que leur déception ne se transforme en opposition politique. Dans les années 1950, l'absence de perspectives de carrière avait déterminé l'engagement massif de jeunes diplômés dans les partis d'opposition (Parti Communiste Syrien et Parti Ba'ath)[370]. A propos de la région côtière syrienne, Nadine Méouchy affirme que, dans les années 1930, la recherche de débouchés dans l'Administration fut une des raisons pour laquelle la jeune génération instruite milita pour l'unité de l'Etat des Alaouites avec la Syrie :

> « L'élément dynamique de la tendance unitaire syrienne en pays alaouite provient de ses partisans jeunes et instruits, médecins et avocats pour la plupart, alaouites, grecs orthodoxes et maronites ; une partie de ces jeunes gens est issue de milieux sociaux désargentés, et trouve difficilement à s'employer ou à s'établir à son compte.

---

[369] « L'attitude à l'égard de la ville dépend en définitive de l'espace repéré par les Etats comme étant le lieu de leur faiblesse », NACIRI Mohamed : *art. cit.*, 1984, p. 19.

[370] Dans les sociétés dépendantes (les pays du Tiers Monde), les classes moyennes ne trouvent pas à ce développer sur un plan économique, par conséquent l'appareil administratif se doit d'être extrêmement ouvert afin de rendre dépendante de l'Etat les classes moyennes et éviter qu'elles ne rentrent dans l'opposition. TOURAINE Alain : *op. cit.*, Paris, 1976, 266 p.

Le rattachement du Gouvernement de Lattaquié à l'Etat de Syrie ouvrirait sans aucun doute aux partisans du nationalisme, les portes de l'administration locale »[371].

1 - Le gonflement du secteur étatique depuis la révolution ba'athiste.

Le secteur étatique englobe toutes les activités dépendantes financièrement de l'Etat : administration, secteur public industriel, enseignement, armée, sociétés publiques de construction … Les employés civils du secteur étatique étaient en 1996, pour l'ensemble de la Syrie, au nombre de 788 388 d'après les statistiques officielles[372] ; quant aux militaires, aux forces de police et de sécurité intérieure (*moukhabarat*), ils seraient environ 1 000 000. Dans ce paragraphe, je ne m'intéresserai qu'aux employés civils, car je ne possède aucune information sur les effectifs militaires et policiers, en particulier à l'échelle de la région côtière. De l'avis général, comme d'après ce que j'ai pu constater, ils sont excessivement nombreux ; et selon Nikolaos Van Dam[373], les Alaouites constitueraient le tiers d'entre eux, leur proportion augmentant avec les grades.

TABLEAU 7 : Evolution du pourcentage des emplois publics de la région côtière syrienne par rapport au total national entre 1966 et 1996.

	1966	1969	1973	1975	1980	1985	1990	1994	1996
Région côtière syrienne	10 379	14 591	22 601	29 828	46 989	74 072	109 969	130 445	141 307
Syrie	99 201	145 337	193 738	251 000	367 649	470 792	661 526	736 792	788 388
Le % d'emplois publics	**10,5**	**10,0**	**11,7**	**11,9**	**12,8**	**15,7**	**16,6**	**17,7**	**17,9**

Source : Statisticals Abstracts 1966 – 1996.

Entre 1965 et 1996, le nombre d'employés civils du secteur étatique a été multiplié par huit ; dans la région côtière, il l'a été par quatorze[374] (sans compter les dizaines de milliers de fonctionnaires originaires de la région et travaillant dans le reste de la Syrie), dans le même temps, la population syrienne n'a fait que tripler. Les effectifs de ce secteur ont crû fortement à partir de 1970, date de l'arrivée au pouvoir d'Hafez El Assad. Les embauches massives dans le secteur étatique, favorisées par l'afflux des aides arabes dès 1973, donnaient une légitimité au régime d'Hafez El Assad auprès des classes populaires pour un régime rectificatif qui ne disposait pas d'une base sociale aussi large que celles du régime précédent[375]. La population alaouite de la région côtière, en raison de sa proximité avec le pouvoir politique, profita

[371] MEOUCHY Nadine : *op. cit.*, 1989, p. 399.
[372] *Statistical Abstract 1996.*
[373] VAN DAM Nikolaos : *The struggle for power in Syria*, Tauris, Londres, 1996, 228 p.
[374] Pour plus d'éclaircissements : voir le Chapitre II de la Deuxième partie.
[375] Par son orientation politique réformiste et sa politique régionale, Hafez El Assad risquait de s'aliéner les classes populaires qui soutenaient la politique socialiste et nationaliste de Salah Jedid, sans pour autant être sûr de gagner l'appui de la bourgeoisie, pour qui « le régime rectificatif » n'était qu'un moindre mal.

massivement des créations d'emplois dans le secteur étatique. En 1994, 50% de la population active de la région côtière travaillait dans le secteur étatique civil, contre 35% en moyenne pour la Syrie.

a) Les nouveaux pôles industriels publics créent des milliers d'emplois dans la région côtière.

Au début des années 1960, la région côtière était faiblement industrialisée, seul Lattaquié possédait quelques industries : une usine de tabac (3 000 employés), une usine de traitement du bois, quelques huileries et des unités d'égrenage du coton ; dans le reste de la région, outre les traditionnelles huileries et minoteries, il existait une cimenterie de petite capacité à Burj Islam, une usine d'asphalte à Kfaryeh, et une filature de soie à Meshta Helû. Entre 1963 et 1965, ces entreprises furent nationalisées puis, dans les années 1970, l'Etat implanta de nouvelles industries dans la région ; entre 1974 et 1985, les emplois dans le secteur public industriel furent multipliés par 3,5, passant d'environs 4 500 à 16 367[376].

Les industries furent principalement implantées dans les quatre villes côtières, selon la théorie des pôles de développement (figure 53). Lattaquié est spécialisé dans l'industrie légère : textile, filature, moteurs électriques, tabac et profilés en aluminium ; sa zone industrielle concentre la moitié des emplois du secteur public industriel de la région. Dans les petites villes de montagne, il n'y a que quelques petites unités à Qardâha (tabac) et à Dreykîsh (eau minérale et filature de soie).

[376] D'après le ministère de l'Industrie syrien.

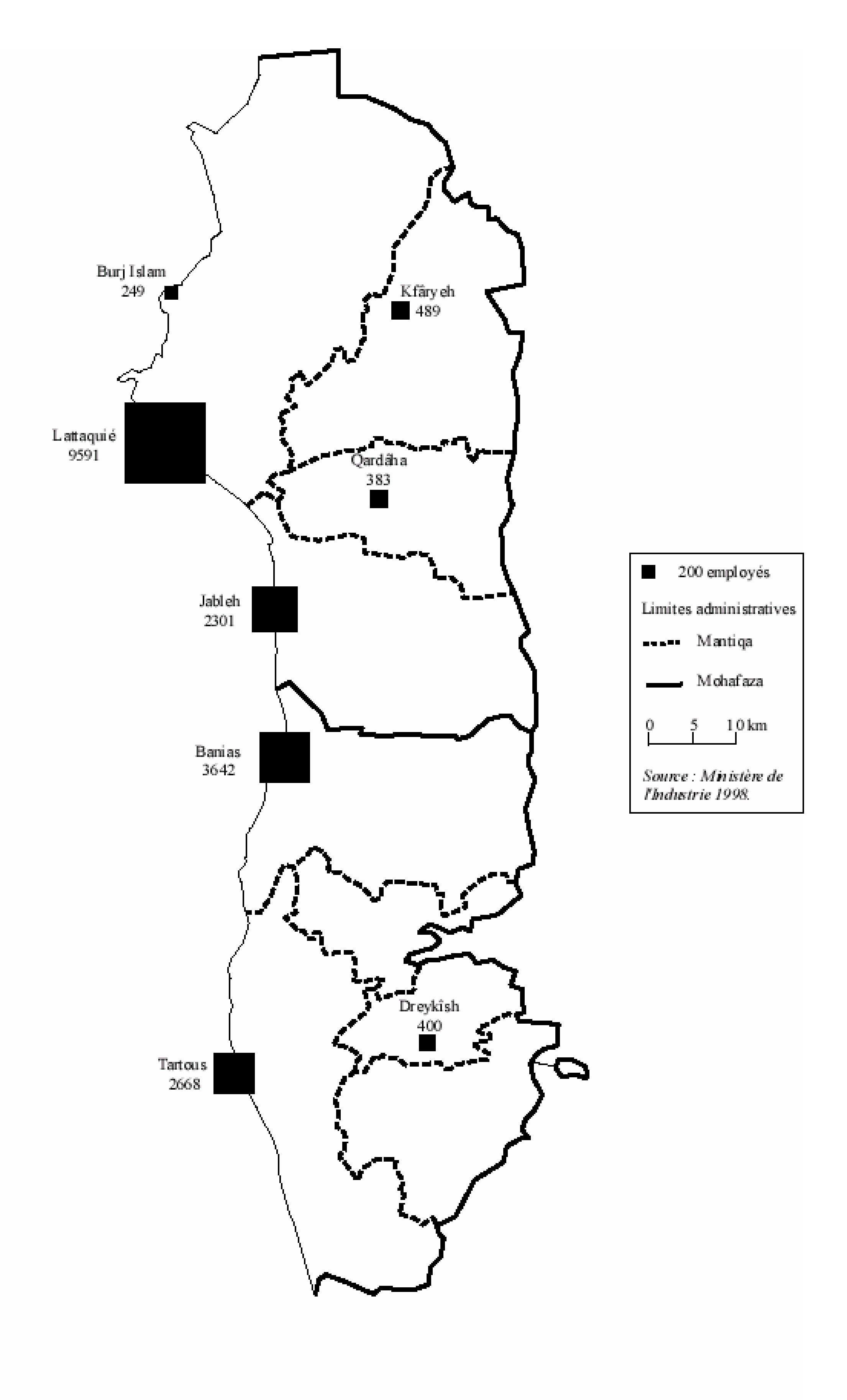


Figure 53 : Les emplois dans le secteur public industriel par ville, en 1997.

b) L’administration ou le chômage déguisé.

Les administrations syriennes disposent d’un personnel pléthorique qui s’entasse dans des bureaux où il n’y a guère de travail ; on vient à 8 heures pour pointer, saluer ses collègues, puis on s’éclipse discrètement pour rendre visite à des amis dans d’autres administrations, ou pour rejoindre sa véritable activité professionnelle : chauffeur de taxi, commerçant, maçon, plombier … C’est ainsi que lorsque vous devez faire signer un papier dans une administration, le fonctionnaire que vous souhaitez rencontrer est rarement présent : *« ala’ biji »* (« il va venir ») est la phrase rituelle qu’on vous adresse, car, sur la dizaine de fonctionnaires que contient en principe un bureau, seuls deux ou trois sont présents pour vous dire de patienter, arguant que leurs collègues sont soit chez le directeur soit aux archives ; de toute façon, il va venir ; en fait il ne reviendra qu’à 14 h pour signer le registre et rentrer chez lui, et il est inutile d’attendre ; il vaut mieux prendre rendez-vous. Ceux qui sont des connaissances du Directeur ou qui ont un fort piston ne viennent au bureau que pour toucher leur salaire. Malgré cette situation ses faibles salaires, les postes dans l’administration demeurent recherchés, en particulier par les femmes, pour lesquelles c’est l’assurance d’un salaire et d’une reconnaissance sociale, même si aucune tâche ne leur est confiée. Après sa licence d’économie, Linda M. a obtenu une place à la direction du plan de Lattaquié, grâce au soutien du ministre qui était un ami personnel de son père. Affectée à la section des statistiques, elle s’est contentée durant 5 ans de tracer des lignes sur des feuilles blanches pour que le chef de la section puisse remplir ses tableaux.

Plus que le secteur industriel public, l’administration permet de résorber à bon compte le sous-emploi rural, car elle n’exige pas pour ce faire la construction d’infrastructures coûteuses, ni l’achat de matières premières ou de biens d’équipements autres que des stylos, du papier carbone et des tampons. Tandis que depuis le milieu des années 1980, le nombre d’emplois stagne dans le secteur public industriel, les effectifs de l’administration ont poursuivi leur croissance.

2 - Les employés de l’Etat proviennent massivement des campagnes.

Bien que l’essentiel des nouvelles entreprises publiques fussent implantées dans les villes côtières, elles recrutèrent la majorité de leur personnel dans les campagnes. Le dépouillement du registre des employés de la centrale thermique de Banias nous montre quel est la place des ruraux parmi le personnel. En 1993, date de mon enquête dans cette entreprise publique, la

centrale comptait 767 employés ; parmi les 638 dont j'ai réussi à déterminer l'origine géographique, plus de 90% (581) étaient originaires des villages du Djebel Ansaryeh. Une partie d'entre eux se sont fixés à Banias, notamment dans la centaine de logements construits pour les employés de la centrale sur le site même. Ils sont occupés par des techniciens venus d'autres régions syriennes et les employés originaires de villages où les services quotidiens de ramassage ne passent, comme Burûmaneh El Mashaîgh (*mantiqa* de Sheîkh Bader), Bûdî (Nord-Est de Jableh), Bikrâmâ (sud de Qardâha) et des villages de la *mantiqa* de Safita (figure 54).

A l'exemple de la centrale thermique de Banias, tous les entreprises possèdent une zone de recrutement de main d'œuvre déterminée par le Ministère de l'Industrie(figure 55), et qui est sillonnée quotidiennement par des bus de ramassage. Le tissage et l'usine de tabac de Lattaquié recrutent dans les *mantiqa*-s de Lattaquié, Haffeh et Qardâha ; la filature de Jableh, dans la *mantiqa* de Jableh et le sud de celle de Qardâha … Il n'y a guère que les zones de faible densité ou très éloignées des centres industriels qui ne soient pas irriguées par les navettes des entreprises publiques :c'est le cas des *nâhyeh*-s de Kessab, Rabî'a, Kansabâ, Salma, Jûbeh Burghâl et Dûîr Rislân.

Les administrations des villes côtières font également une large place aux ruraux. A Lattaquié, Banias et Tartous, j'ai effectué des enquêtes dans les administrations afin de connaître l'origine géographique et communautaire des employés[377]. Mais, en raison de l'interdiction pour un étranger de pratiquer des enquêtes en Syrie, je n'ai pu effectuer ce travail que dans seulement trois administrations de la région côtière, grâce à la compréhension des directeurs que j'avais pu approcher par l'intermédiaire de connaissances communes : il s'agit de la Poste de Banias (120 employés), de la Direction des Affaires sociales de Lattaquié (183 employés) et de la Direction de l'Industrie de Tartous (32 employés).

[377] Ne pouvant révéler officiellement le but de cette enquête, j'ai affirmé qu'il s'agissait de déterminer combien de temps les employés passaient dans les transports pour se rendre à leur travail afin de réaliser une carte anamorphose. Le lieu de naissance et le lieu de résidence des employés des différentes administration me permettaient de connaître leur origine communautaire, de manière assez précise.

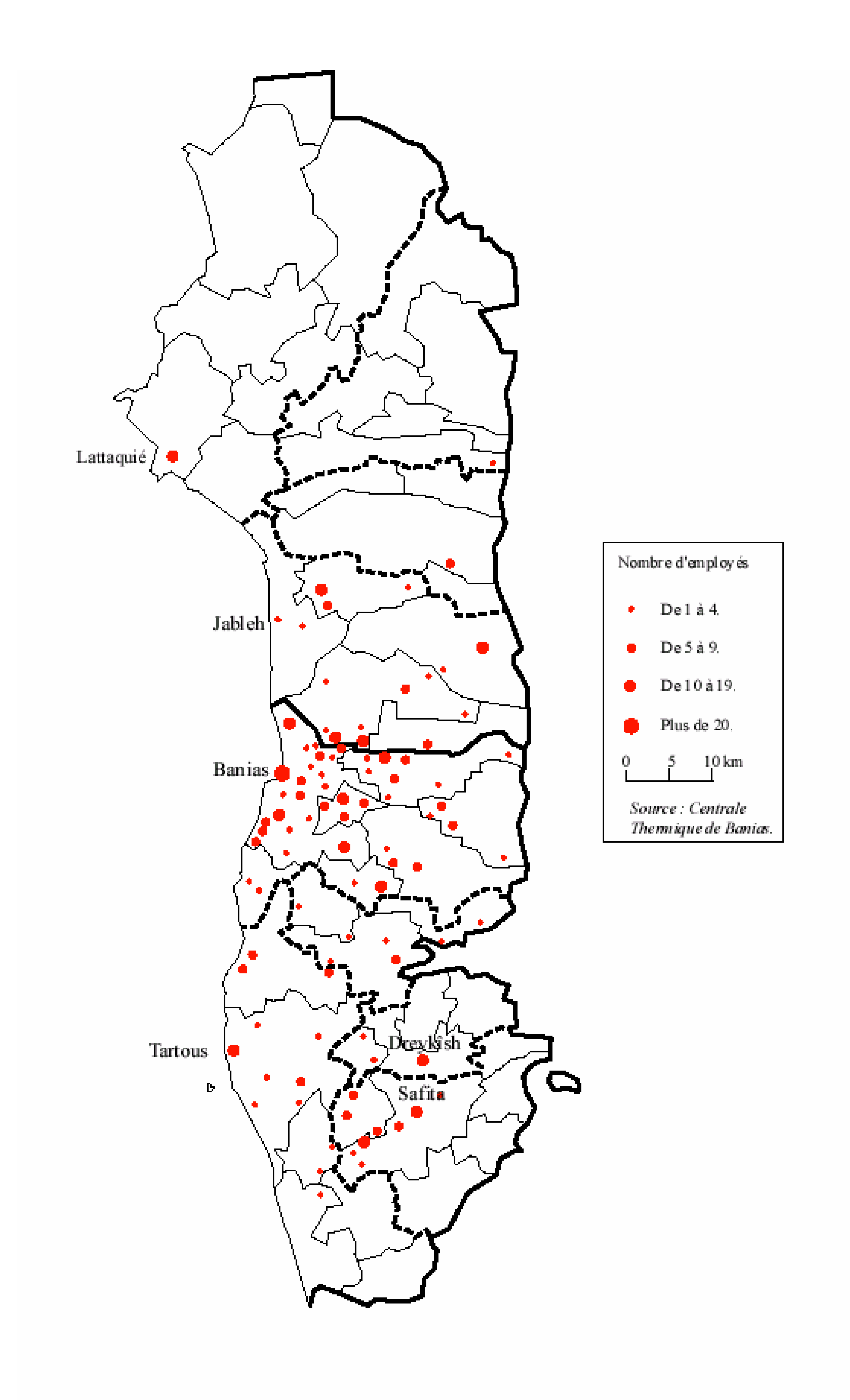


Figure 54 : L'origine géographique des employés de la centrale thermique de Banias en 1994 (par *qarieh*).

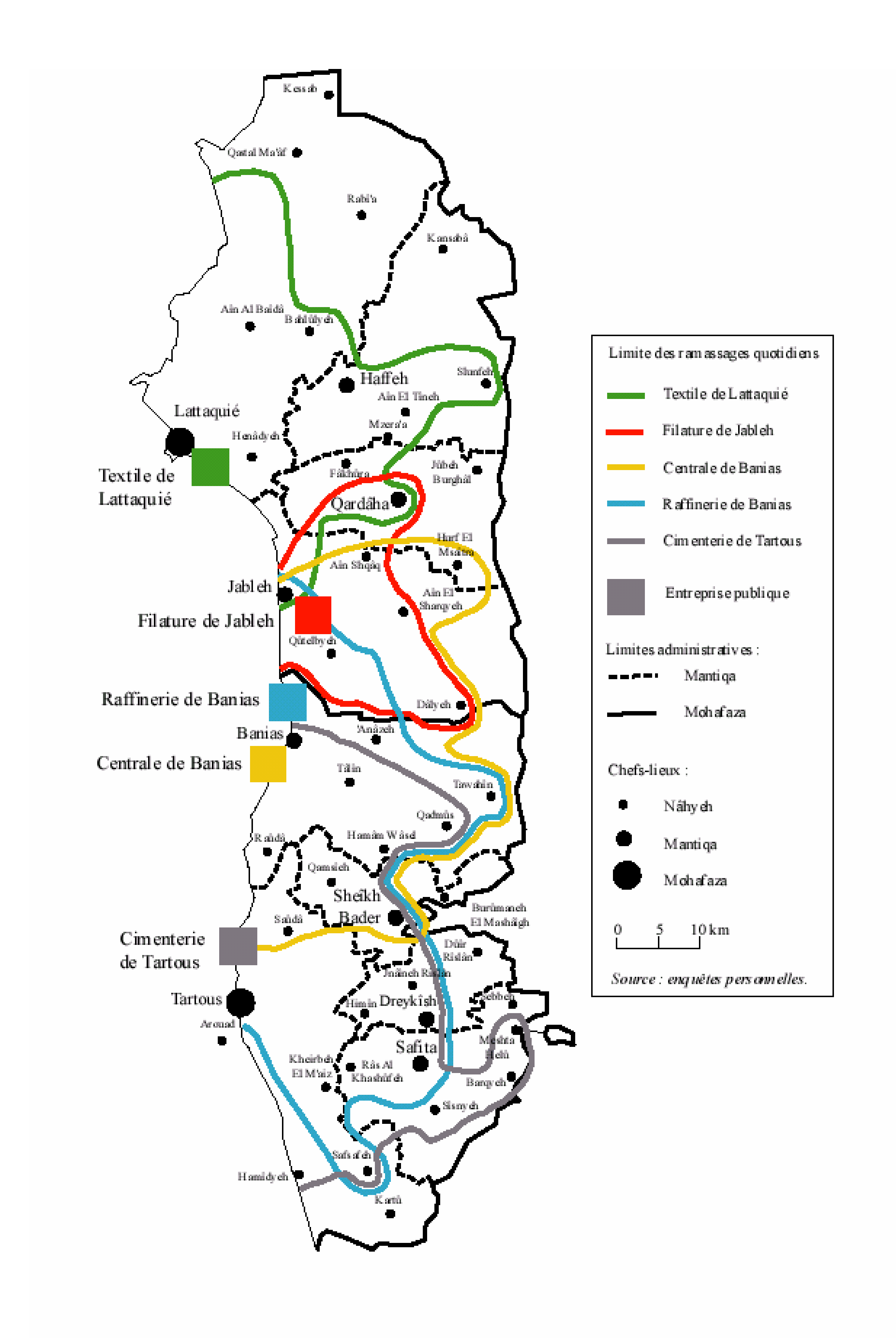


Figure 55 : Les zones de ramassage d'employés des principales industries publiques de la région côtière en 1994.

A la Poste de Banias les ruraux et les employés d'origine rurale représentent 95% du personnel ; à la Direction de l'Industrie de Tartous, 72% et à la Direction des Affaires sociales de Lattaquié, 65%. Jusqu'au milieu des années 1980, la majorité des fonctionnaires d'origine rurale se fixait en ville. Les difficultés de transport rendaient ce choix quasi obligatoire pour ceux qui venaient de villages éloignés ; en outre, leur salaire leur permettait de trouver assez aisément un logement en ville. Depuis une quinzaine d'années, la chute du pouvoir d'achat des fonctionnaires est telle qu'elle les oblige à demeurer dans leurs villages et à effectuer des migrations pendulaires. A la Direction des Affaires sociales de Lattaquié, 70% du personnel d'origine rurale embauché avant 1985 réside à Lattaquié, tandis que parmi ceux embauchés après 1985, seul 35% résident en ville, dans ce dernier cas, il s'agit essentiellement de femmes d'origine rural qui se sont mariées avec des citadins, ou plutôt des néo-citadins de la deuxième génération, leurs parents étant d'extraction rurale.

L'amélioration des conditions de vie à la campagne, grâce à la diffusion des services publics et l'amélioration des transports entre la ville et la campagne, permettent aux ruraux travaillant en ville de continuer à résider dans leur village, ce qui n'était pas le cas dans les années 1960. Tout comme en Egypte :

> « Les villageois ne perçoivent bien souvent la ville que comme un lieu où les chances d'obtenir un revenu sont plus nombreuses et les gains plus rémunérateurs. L'idéal est de travailler en ville et d'habiter à la campagne, car la vie y est moins coûteuse, la solidarité familiale encore forte, et la vie quotidienne plus conviviale »[378].

Les créations d'emplois dans le secteur étatique bénéficient en priorité aux ruraux, car c'est pour eux que l'Etat les faites. Le gonflement des effectifs dans les entreprises publiques, dans les administrations, la création de chefs-lieux administratifs sont liés à une volonté politique de résorber le sous-emploi rural. Cette volonté est ainsi à l'origine de l'implantation de la plupart des industries du secteur public de la région côtière. L'exemple de la cimenterie de Tartous, analysé par Michel Seurat et Jean Hannoyer, est tout à fait éloquent à cet égard :

> « Se livrant à un rapide calcul économique, il (le journal Al Ba'th) en arrive à mettre en doute la rentabilité économique d'une entreprise qui, pour une espérance de cinquante années de production de ciment, va nécessiter l'arrachage de 250 000 pieds d'oliviers et l'émigration des 30 000 habitants des villages avoisinants, menacés par l'extension rapide des carrières de craie qui alimentent la cimenterie »[379].

---

[378] GUETAT Bernard Hélène : « Le delta du Nil », *L'Espace géographique*, n°3, 1998, pp. 253 – 254.
[379] HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.*, p. 70.

L'urgence de créer une importante industrie de main-d'œuvre (l'entreprise emploie actuellement plus de 2 500 employés) dans la *mohafaza* de Tartous, était telle qu'elle a conduit les responsables à écarter les problèmes d'environnement et de rentabilité économique que soulevaient la réalisation de ce projet.

B - Les services urbains ne sont plus réservés aux citadins.

Une des caractéristiques de la ville par rapport à la campagne est d'être un lieu de concentration de services. Ces services profitent en principe aux population citadines et aux populations rurales. Mais, dans le Proche-Orient d'avant-guerre (la deuxième guerre mondiale), les ruraux en étaient exclus : « La campagne était exclue de ces services et de leurs bienfaits : en dehors des cités, ni instruction, ni justice, ni médecine »[380] ; d'autre part, « l'agitation des souks peut faire illusion ; mais c'est une activité plus commerciale que créatrice, il y a plus de boutiquiers que d'artisans. Et ceux-ci d'ailleurs travaillent surtout pour la ville même : ce sont des métiers de citadins pour citadins, on ne travaille guère pour le fellah »[381].

Les ruraux étaient-ils exclus aussi radicalement des villes que ces citations le donnent à penser ? Dans sa thèse sur la Syrie centrale, Mohamed Al Dbiyat nuance les affirmations de Jacques Weulersse : « En outre, cet artisanat bénéficiait de plusieurs débouchés : à côté de leurs marchés intra-urbains, Homs et Hama répondaient aux besoins manifestés par les paysans et les pasteurs»[382]. Ceci semble logique, puisqu'il n'existait pas ici, comme au Maghreb, de « souks ruraux ». Pourquoi Jacques Weulersse a-t-il une vision aussi tranchée des rapports villes - campagnes ? Il semble là encore qu'il généralise au Proche – Orient l'exemple particulier de la région côtière, dont j'ai montré dans le premier paragraphe, l'extrême dénuement de la paysannerie avant la réforme agraire. Le clivage confessionnel et la pauvreté empêchaient les ruraux de profiter ici des services urbains. Le paysan alaouite était certes « indépendant » dans la montagne, mais surtout misérable, son niveau de vie était largement inférieur aux métayers des grandes propriétés de l'intérieur. Pour ses rares achats, le paysan alaouite évitait une ville qui lui était hostile pour s'approvisionner dans les petits bourgs de la montagne, tel que Qadmûs, Dreykîsh ou Kansabâ. Ce sont l'enrichissement des

---

[380] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1946, p. 88.
[381] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1946, p. 88.
[382] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit*., 1995, p. 132.

campagnes consécutifs à la réforme agraire et l'arrivée à la tête de l'Etat de nouvelles élites rurales qui modifièrent considérablement le rôle des villes à l'égard du monde rural.

1 - Les ruraux envahissent les services publics.

Une simple visite dans les administrations et les services publics des villes littorales suffit pour comprendre qu'ils ne sont plus réservés aux seuls citadins, tant les campagnards y sont nombreux ; le « *qaf* » s'y prononce avec d'autant plus d'aplomb qu'il témoigne de l'appartenance au « clan » présidentiel. Les citadins de souche désertent les hôpitaux publics pour le secteur privé, moins parce qu'ils ont plus de moyens que parce qu'ils répugnent à la promiscuité avec les ruraux alaouites. D'autre part, les citadins ne se sentent plus « chez eux » dans des administrations ou des services publics dont les emplois sont occupés par des Alaouites. Par contraste, les ruraux, forts de leurs « connaissances » dans ces mêmes services, les fréquentent assidûment.

J'ai cité précédemment, le cas de l'hôpital militaire[383] de Lattaquié fréquenté par les Alaouites de toute la région, car même s'ils n'appartiennent pas à une famille de militaires, le réseau social alaouite, leur permet de s'y faire soigner gratuitement. J'ai retrouvé le même phénomène à la Banque de Crédit populaire de Tartous, dont le Directeur et la quasi totalité des employés sont alaouites. Avant de faire une demande de prêt, il vaut mieux s'assurer d'un contact au sein de la banque ; celui-ci vous permettra de faire avancer vôtre dossier, sans être obligé de poser dessus les inévitables « cailloux »[384] pour éviter qu'il ne s'envole. Malgré une mercantilisation croissante de la corruption, les liens sociaux demeurent une meilleure garantie que l'argent pour accéder aux services publics ou régler des affaires administratives.

2 - Les services privés bénéficient de l'augmentation du pouvoir d'achat des ruraux.

Plutôt que de faire une différenciation entre services marchands et non marchands, j'ai préféré établir une distinction entre les services privés et publics, tant leur fonctionnement et leur organisation diffèrent. Le secteur privé englobe l'essentiel du commerce et la plupart des

[383] Le fait d'avoir enseigné le français dans cet hôpital en 1994, m'a permis d'y conduire des enquêtes discrètes et de comprendre pourquoi il était envahi chaque jour par des « hordes » de campagnards alaouites, alors qu'il était théoriquement réservé aux militaires.

[384] En Afrique noire, le fait de mettre un cailloux sur un dossier, c'est-à-dire de l'argent, évite qu'il ne soit perdu ou refusé. J'emprunte cette expression à l'ouvrage de Jean-François Bayard : *L'Etat en Afrique, ou la politique du ventre*, même si elle n'a pas cours en Syrie, car elle est révélatrice d'un mode de fonctionnement de l'administration.

services non marchands (santé, réparation mécanique …). Les magasins d'Etat créés dans les années 1970 (*muassasseh istilahkieh* : coopérative de consommation ou *muassasseh askerieh* : coopératives militaires) ne drainent que quelques pourcentages des consommateurs, qui s'y rendent pour des produits précis, vendus à bas pris dans ces magasins : *samneh*[385], sucre, riz et thé. Il existe à Lattaquié un immense magasin d'Etat : *Aphamia* (Apamée), qui est la réplique exacte de ce que l'on pouvait trouver dans les ex-pays communistes d'Europe de l'Est ; des piles de boites de conserves y garnissent la devanture, des vêtements et des ustensiles ménagers sont exposés dans les vitrines. Une armée d'employés se trouve derrière des comptoirs désertés par la clientèle, qui fuit ce genre de magasin austère, rempli uniquement par les produits des usines du secteur public et où les prix ont le désavantage d'être fixes.

Dans toutes les villes, le souk (le centre commercial) est très animé, en particulier le matin où il est envahi par les ruraux[386] ; les citadins préfèrent attendre la réouverture de la fin de l'après midi pour faire leurs achats afin d'éviter la cohue de la matinée. Le commerce citadin réalise la majorité de son chiffre d'affaires avec le monde rural. L'exemple de Jableh est tout à fait éloquent à ce propos. Cette petite ville que Jacques Weulersse décrivait dans les années 1930 comme somnolente, vivant chichement de la rente foncière, et fermée aux paysans alaouites de son arrière-pays, a connu un développement commercial sans précédent à partir des années 1970. Tous les commerçants du souk que j'ai interrogés ont avoué réaliser plus de 90% de leur chiffre d'affaires avec les ruraux, alors que, dans le passé, ces derniers se contentaient de venir en ville une fois l'an acheter des semences ou quelques étoffes.

Mohamed X est issu d'une vielle famille sunnite de petits boutiquiers de Jableh, il a la trentaine, est marié, et exerce le métier de professeur d'anglais ; mais, son maigre traitement ne suffisant pas, il a ouvert un magasin de baskets dans le souk, à l'emplacement de l'atelier de cordonnerie de son grand-père. Il vend essentiellement des produits de contrebande[387],

[385] Le *samneh* est une espèce margarine qui sert à la cuisine.
[386] Parmi les ruraux qui fréquentent le souk le matin, on trouve surtout les fonctionnaires qui ont abandonné leur poste pendant quelques heures pour effectuer des achats.
[387] Il ne faut pas négliger, pour l'étude de l'activité commerciale, les produits en contrebande en provenance du Liban et, dans une moindre mesure, de la Turquie. La contrebande est primordiale dans l'activité commerciale de Qardâha, la ville présidentielle, grâce aux passe-droits dont ses habitants disposent pour rapporter du Liban du matériel audiovisuel, des vêtements, des produits alimentaires (vin, bière étrangère, ect.), des pièces de voiture ... en bref, tout ce qui donne matière à des bénéfices colossaux en Syrie. Les marchandises sont ensuite revendues dans toute la région. La marchandise de contrebande est accessible dans des magasins connus de tous, mais qui bénéficient de la protection de la police. A Lattaquié, dans le quartier "américain" et à la jonction de la

importés du Liban par des militaires alaouites. Les baskets étrangères coûtent entre 1 000 LS et 3 000 LS, soit entre le tiers et la totalité de son salaire de professeur. Plus de 95% de sa clientèle est rurale ; il vend énormément au moment des fêtes religieuses, car ces chaussures sont quasiment des produits de luxe et les ruraux les achètent comme cadeaux pour leurs enfants, au moment des récoltes d'agrumes et de tomates sous abris plastiques, qui sont une occasion de forte rentrée d'argent pour les agriculteurs de la plaine de Jableh. La majorité des citadins est, d'après ce boutiquier, trop pauvre pour s'offrir des chaussures de ce type, car la fonction publique n'offre qu'un faible pouvoir d'achat.

Jableh souffre de la concurrence de Lattaquié, qui attire une grande partie des ruraux de son propre-arrière pays, mais également des habitants de Jableh. Toutes les petites villes de la région côtière sont confrontées à cette concurrence, et ce d'autant plus que, depuis le début des années 1990, la modernisation des moyens de transport a rendu plus facile les déplacements vers les chefs-lieux de *mohafaza*. Cependant elles possèdent quelques atouts qui leur permettent de conserver une emprise commerciale sur leurs campagnes. Les marchandises que l'on trouve dans les petites villes sont de qualité moyenne et peu onéreuses, car adaptées aux besoins frustres des ruraux. La faiblesse du pouvoir d'achat de ceux-ci permet aux commerçants des petites villes de conserver leur clientèle par la généralisation du crédit. Ainsi, à Sheîkh Bader, il est possible d'acheter toute chose à crédit, que cela soit un pantalon ou une chambre à coucher. Le commerçant connaît toujours son client, tout au moins par le nom de sa famille, dont la réputation lui donnera confiance ou non. A Tartous ou à Lattaquié, par contre, rares sont ceux qui acceptent de vendre des marchandises à crédit à un paysan inconnu, habitant un village éloigné et que l'on est pas sûr de revoir. Un ami dentiste de Tartous m'a confié ses difficultés à se faire régler des soins effectués sur des villageois qui ont disparu juste avant la fin du traitement.

La santé était le service qui, traditionnellement, était le plus concentré dans les grandes villes. L'Etat a implanté des dispensaires dans tous les chefs-lieux de *nâhyeh*, mais la population a peu confiance dans ces établissements. La multiplication du nombre des médecins, depuis les années 1980, a certes permis d'abaisser le prix des consultations. Et les grandes villes étant saturées, les jeunes diplômés sont contraints de s'installer dans les petites

---

"rue du 8 mai" et de la rue Bagdad, les marchandises de contrebande sont exposées au grand jour ; cette activité permet à Lattaquié d'exercer un rayonnement qui dépasse les frontières de sa *mohafaza.*

villes pour trouver une clientèle. B. J. est dans cette situation, une fois terminé ses études de dentiste à la Faculté de Lattaquié, il a ouvert un cabinet à Dreykîsh, sa ville natale, car il n'avait pas les moyens de s'installer à Lattaquié[388], Par ailleurs, il a vite compris qu'il aurait du mal à s'y constituer une clientèle, car la ville est saturée en dentistes, tandis que, à Dreykîsh, il peut profiter du réseau familial auquel il appartient. Mais ce n'est pas toujours un avantage ; car cet ami se trouve honteux de devoir faire payer les membres de sa famille et ses amis. En ce qui concerne les patients payants, c'est-à-dire un sur deux pour l'instant, il est obligé d'adapter ses tarifs à un public pauvre et frugal, qui ne peut s'offrir que des soins de première nécessité : lorsqu'ils ont besoin d'une couronne dentaire les villageois se contentent d'une prothèse en acier de mauvaise qualité, moins esthétique qu'une couronne en porcelaine, mais dix fois moins onéreuse.

Il ne m'a pas été possible de consulter le registre des patentes de la Direction des Finances de Lattaquié et de Tartous pour disposer d'un état des commerces par ville. Je me suis contenté des informations que me fournissaient les municipalités, mais ce qui fut possible dans les petites villes ne le fut pas à Tartous et Lattaquié. En revanche, je dispose, pour la *mohafaza* de Lattaquié, d'un annuaire édité par la Chambre de Commerce et d'Industrie ; bien qu'il ne recense pas tous les commerçants, industriels et sociétés de services non marchands, mais uniquement ceux qui sont enregistrés à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la *mohafaza* de Lattaquié - c'est-à-dire les plus importants -, ce document m'a été d'une grande utilité.

J'ai tout de même éprouvé des difficultés pour effectuer la répartition des commerces par type d'activité. Mohamed Al Dbiyat, dans sa thèse sur Homs et Hama est pourtant parvenu à établir la structure commerciale de ces deux villes. En formulant l'hypothèse que la structure commerciale de Lattaquié n'est guère différente[389] de celle de ces deux métropoles de la Syrie centrale, je m'appuierai sur les informations de Mohamed Al Dbiyat ainsi que sur la nomenclature qu'il a défini. En ce qui concerne les petites villes je dispose d'une enquête effectuée en 1993 par mes soins : le commerce alimentaire avoisine 50% dans toutes les

---

[388] La présence de la troisième Université de Syrie à Lattaquié favorise le développement du tertiaire supérieur. L'université Tîshrîn a été fondée en 1976 ; elle comptait en 1996 : 22 804 étudiants (82 260 à Damas, 43 752 à Alep et 12 380 à l'Université « Al Ba'ath » de Homs - Hama), en 1996, 2 490 diplômés sont sortis de cette université ; dont 373 médecins, dentistes et pharmaciens, 58 architectes, 225 ingénieurs civils ... (d'après le *Statistical Abstract 1996*). Bien qu'originaires de toute la région côtière, la plupart des jeunes diplômés aspirent à demeurer à Lattaquié pour y travailler.

[389] Je suis conscient du fait que Lattaquié étant un port cette hypothèse est risquée.

villes, contre 26,2% à Homs ; le secteur « artisanat, service et loisir », quant à lui, est faiblement représenté : de 13,6% à 21,4% contre 43% à Homs. Les petites villes se cantonnent dans la satisfaction des besoins primaires, et, à mesure que la taille de la ville et l'aire de chalandise augmente[390], la part de « l'habillement » et de « l'artisanat, services et loisirs», augmente (Banias (38,1%), Dreykîsh (33,1%), Haffeh (27%), Sheîkh Bader (24,6%)) au détriment de la part du secteur alimentaire.

D'après l'annuaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la *mohafaza* de Lattaquié[391], le chef-lieu concentre la totalité des grossistes en épicerie de la *mohafaza*, 90% des fournisseurs de matériel médical (et Jableh les 10% restants) et 88,5% des vendeurs de voitures et de pièces de rechange (8,1% à Jableh). Cependant, il convient de nuancer ces résultats qui minimisent la fonction de redistribution des petites villes au profit du chef-lieu de la *mohafaza*, en effet, beaucoup de grossistes se déclarent comme détaillants pour éviter d'entrer dans une catégorie professionnelle fortement taxée : dans le domaine de l'épicerie, sur 91 inscrits[392] à la Chambre de Commerce et d'Industrie, 70 se trouvent à Lattaquié (76,7%), 8 à Jableh, 6 à Haffeh et 2 à Qardâha.

La hiérarchisation du réseau urbain que l'Etat voulait créer par l'application d'une grille de services publics, est remise en cause par l'inégale répartition et la structure des services privés. Cependant, cette inégalité ne remet pas en cause le rôle d'encadrement des petites villes sur le monde rural. La présence d'une fonction de distribution, indique qu'elles disposent d'une certaine autonomie vis-à-vis des chefs-lieux de *mohafaza*. En Syrie, les petites villes ne sont donc pas uniquement « les relais banalisés de la grande ville à la charnière du monde rural »[393] que décrit Jean-François Troin à l'échelle du Machrek.

CONCLUSION

Les effets sur la région côtière de la politique d'intégration nationale menée par le régime ba'athiste sont caractéristiques des contradictions du système socio-spatial des pays sous-

---

[390] Voir le Chapitre III de la Première Partie.

[391] CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LATTAQUIE : *Annuaire des activités économiques, industrielles, agricoles et de services*, Lattaquié, 1995, 400 p. (en arabe).

[392] Les épiciers ne s'inscrivent pas à la Chambre de Commerce pour des raisons fiscales, à moins qu'ils ne soient des grossistes.

[393] TROIN Jean-François : « Urbanisation des villes », in TROIN Jean François, *Maghreb Moyen Orient, mutations*, SEDES, n°17, Paris, 1996, p. 223.

développés, mis en évidence par Bernard Kayser[394] . Les quatre couples contradictoires que celui-ci définit, à savoir : intégration – désintégration, unification – différenciation, paupérisation – moyennisation, régionalisation – centralisation, résument l'évolution spatiale de la région côtière à quelques nuances prêts, en raison de sa relation particulière avec le pouvoir central.

Intégration – désintégration.

La réforme agraire a détruit l'ancien système socio-spatial de domination exclusive des villes sur la plaine côtière tout en rompant l'isolement dans lequel étaient plongées les cellules paysannes de la montagne. Désormais, les campagnes sont intégrées à l'économie nationale, à travers le marché pour les plus dynamiques (plaine côtière et quelques terroirs de montagne) ou à travers le secteur étatique pour la quasi –totalité du Djebel Ansaryeh. Les villes sont les points d'ancrage de cette intégration, car elles constituent les relais de l'Etat sur le territoire, comme le souligne Claude Chaline[395] :

> « Le fonctionnement de cette base économique (celle de la ville) est loin de ne dépendre que de décisions locales. Ceci est particulièrement vrai dans le monde arabe où, dans la plupart des Etats, le gouvernement central exerce un pouvoir considérable, tant dans la détermination des objectifs économiques généraux que dans la distribution même des investissements »[396].

Ce pouvoir de l'Etat s'est toutefois amenuisé depuis la crise économique du milieu des années 1980, puis avec la libéralisation économique des années 1990, au point que les dynamiques locales parviennent, en certains lieux, à reprendre le dessus.

Mais tous les espaces anciens n'ont pas été dissous et réintégrés dans de nouvelles formations socio-spatiales. Certes l'aire d'influence économique et politique des grandes métropoles - tel Alep - a été brisée au profit de Damas. Mais, dans les domaines tribal et confessionnel, l'Etat s'est efforcé de respecter leur territoire en traçant de nouvelles limites administratives. La préservation des relais tribaux et communautaires est une caractéristique de la Syrie, liée à la nature du régime d'Hafez El Assad, lequel malgré un discours universaliste, a un fonctionnement fondé sur les relations personnelles et communautaires.

---

[394] KAYSER Bernard : « Les contradictions du système socio-spatial dans les pays en voie de développement », *Revue Tiers Monde*, t. XXIII, n° 91, pp. 475 – 478.
[395] CHALINE Claude : *op. cit.*, 1989, 188 p.
[396] CHALINE Claude : *op. cit.*, 1989, p. 55.

Unification – différenciation.

La diffusion des services publics sur l'ensemble du territoire a contribué à rendre plus homogène l'espace syrien, et ce tant au niveau national que régional, puisque villes et campagnes sont pratiquement à égalité sur ce plan. Cependant, la concentration des créations d'emplois dans les villes littorales crée une différenciation de l'espace qui n'existait pas dans le passé. Même en l'absence d'une littoralisation de l'économie syrienne, la politique de l'Etat aboutit, à l'échelle régionale, à une concentration des activités économiques et de la population dans la plaine côtière. Le Djebel Ansaryeh tend à devenir un espace résidentiel et de loisir. Quant au Kosseir, il apparaît de plus en plus comme un angle mort.

Paupérisation – moyennisation des villes.

Dans la région côtière, la paupérisation des villes est moins le fait de l'arrivée de masses rurales pauvres que de la perte de pouvoir d'achat, depuis le milieu des années 1980, des « classes moyennes citadines » : employés du service public industriel et fonctionnaires. A contrario, le niveau de vie s'est élevé dans les campagnes depuis que les paysans sont propriétaires de leurs terres et qu'ils peuvent cumuler activité agricole et urbaine. Une partie des classes moyennes citadines, liées au secteur étatique, se reconvertit dans le secteur privé ou a émigré pour échapper à la misère qui les menaçait. Elles ne peuvent en effet plus vraiment profiter de la redistribution par l'Etat du surplus créé par l'augmentation de la production ou de la rente, car les dirigeants syriens en confisquent la plus grande part maintenant que ce circuit s'est réduit[397].

Régionalisation – centralisation.

La décentralisation administrative n'a jusqu'à présent concerné que les municipalités. Bien que les *mohafaza-s* soient considérés comme des collectivités locales, possédant un conseil élu au suffrage universel, c'est le représentant de l'Etat, le *mohâfez*, qui continue à concentrer tous les pouvoirs[398]. Comment pourrait-il en être autrement puisque l'Etat nation est le dogme de la Syrie ? Il est impensable pour le pouvoir de laisser se créer des entités régionales qui seraient susceptibles de remettre en cause l'unité nationale et la prééminence de

---

[397] Depuis 1987, l'aide des pays arabes pétroliers a été interrompue. Elle se montait avant cette date à deux milliards de $ par an, soit le tiers du budget syrien.

[398] « Sur le plan de la politique spatiale des Etats, la contradiction entre centralisation et régionalisation n'est qu'apparente. En fait, on peut bien prétendre, en observant la plupart des pays du Tiers Monde, que la régionalisation, c'est la centralisation ! En ce sens que la régionalisation suppose la mise en place de structures administratives renforcées, mais dont la soumission au pouvoir central ne se relâche pas ». KAYSER Bernard : « Les contradictions du système socio - spatial », *Revue Tiers Monde*, n°91, 1982, p. 211.

Damas. La région côtière, en tant qu'espace communautaire alaouite, ne possède pas de volonté régionaliste, car elle s'identifie pleinement à l'Etat syrien. Cependant, cette négation de l'échelon régional par le pouvoir central conduit à une absence de hiérarchisation des centres urbains. Entre le village et la capitale, relais intermédiaires (petites villes et grandes villes) sont souvent court-circuités. L'irruption des moyens de transport moderne dans un espace en cours structuration, et par conséquence fragile, a désarticulé la strate de bourgs et de petites villes avec l'espace rural qu'ils sont sensés structurés. La création de la *mohafaza* de Tartous en 1967, dans un soucis de meilleur encadrement administratif et pour répondre à une demande des élites alaouites locales, a privé Lattaquié de la possibilité de s'affirmer comme une métropole régionale. Mais cette fonction n'était pas acquise, car ce n'est pas la simple hiérarchisation administrative qui peut créer un réseau urbain.

CHAPITRE III

POLITIQUE VOLONTARISTE DE L'ETAT ET ORGANISATION DE L'ESPACE REGIONAL

La politique volontariste de l'Etat ba'athiste entre 1963 et la fin des années 1980, a concerné essentiellement le monde rural. Cela s'explique par l'écart de développement qui existait jusque dans les années 1960, entre la ville et la campagne, mais aussi parce que la base sociale du régime ba'athiste était constituée par les masses rurales :

> « L'attitude à l'égard de la ville dépend en définitive de l'espace repéré par les Etats comme étant le lieu de leur faiblesse : la campagne ou la ville. Elle est aussi conditionnée par les attaches des couches supports des régimes en place : rurales ou urbaines »[399].

[399] NACIRI Mohamed : « Les politiques urbaines : instruments de pouvoir ou outils de développement ? », *Politiques urbaines dans le monde arabe*, Métral Jean et Mutin Georges, table ronde du 17 – 20 novembre 1982 à la Maison de l'Orient, Lyon 1984, p. 19.

A partir de 1963, la ville est conçue comme un outil de développement du monde rural, car, pour le nouveau pouvoir, il ne peut y avoir de développement rural sans développement urbain[400]. La ville syrienne devient alors un pôle d'emplois et de services pour la campagne.

Grâce à leurs nouvelles fonctions les villes établissent ou renforcent leur rayonnement sur l'espace rural, désormais supérieur, en superficie et en intensité, à la traditionnelle zone de collecte de la rente foncière. La ville enkystée dans la campagne, selon l'expression de Jacques Weulersse[401], prend racine et tente de se constituer un nouveau territoire. Les rapports ville – campagne ne sont plus marqués par l'exploitation, mais par la complémentarité. Ce processus, engagé il y a une quarantaine d'années[402], a bouleversé l'organisation de l'espace syrien, traditionnellement marqué par une coupure entre les deux entités, particulièrement dans la région côtière où l'opposition ville-campagne était renforcée par le cloisonnement communautaire. Quelle organisation spatiale a-t-il induit et peut-on considérer qu'il existe désormais une véritable entité régionale sur la côte syrienne ?

I - POLITIQUE VOLONTARISTE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE : URBANISATION ET DENSIFICATION DE LA POPULATION DANS LES PLAINES.

La répartition de la population de la région côtière syrienne[403], ne permet pas de comprendre quelle organisation régionale est issue de la politique volontariste. Car, nous ne sommes pas dans un espace vierge, où l'Etat serait libre de son aménagement, comme c'est le cas en Djezireh. La région côtière est une région densément peuplée, avec un réseau urbain préexistant, c'est-à-dire où la répartition de la population est fortement influencée par l'héritage historique. Plus que la répartition de la population, c'est donc la croissance démographique qui pourrait tenir lieu, dans ces conditions, d'un indicateur des mutations spatiales récentes.

Quand on analyse la croissance démographique d'une population il convient de distinguer entre les deux composantes que sont l'accroissement naturel et le solde migratoire.

---

400 DAVID Jean-Claude : *art. cit.*, 1999.
401 WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1946.
402 Le Ba'ath prit le pouvoir en 1963, mais c'est durant la période d'Union avec l'Egypte (1958 – 1961) que cette politique volontariste fut lancée.
403 Voir le Chapitre I de la Première partie.

Malheureusement, les données auxquelles j'ai eu accès ne m'ont pas permis de le faire. Les recensements syriens ne contiennent depuis 1981 aucune indication ni sur la croissance naturelle ni sur le solde migratoire, du moins à l'échelle des *mohafaza*-s ; et depuis 1960 à l'échelle des villes et villages. En croisant les données de la population enregistrée à l'état-civil[404] et celle de la population recensée[405], j'ai cependant pu obtenir une approximation du solde migratoire à l'échelle des *nâhyeh*-s (figure 56) que j'utiliserai comme complément explicatif, car il ne m'est pas possible de se baser sur ces chiffres aléatoires pour une analyse sérieuse des soldes migratoires.

[404] L'état-civil enregistre la population qui est née dans une ville ou un village et, la plupart du temps, ses descendants, même s'ils sont nés ailleurs, car les familles maintiennent le plus souvent leur état-civil et celui de leurs enfants dans leur village ou ville natal, pour éviter de perdre leurs racines. Quant aux Syriens ,originaires de la *mohafaza* de Hassakeh, ils ne peuvent pas transférer leur état-civil dans un autre *mohafaza* et ils sont obligés d'y inscrire leurs enfants. Le gouvernement cherche par cette mesure à éviter que les Kurdes ne soient officiellement majoritaire dans cette région.

[405] La différence entre la population inscrite à l'état-civil et la population recensée permet d'évaluer le déficit ou le surplus de population dus aux migrations.

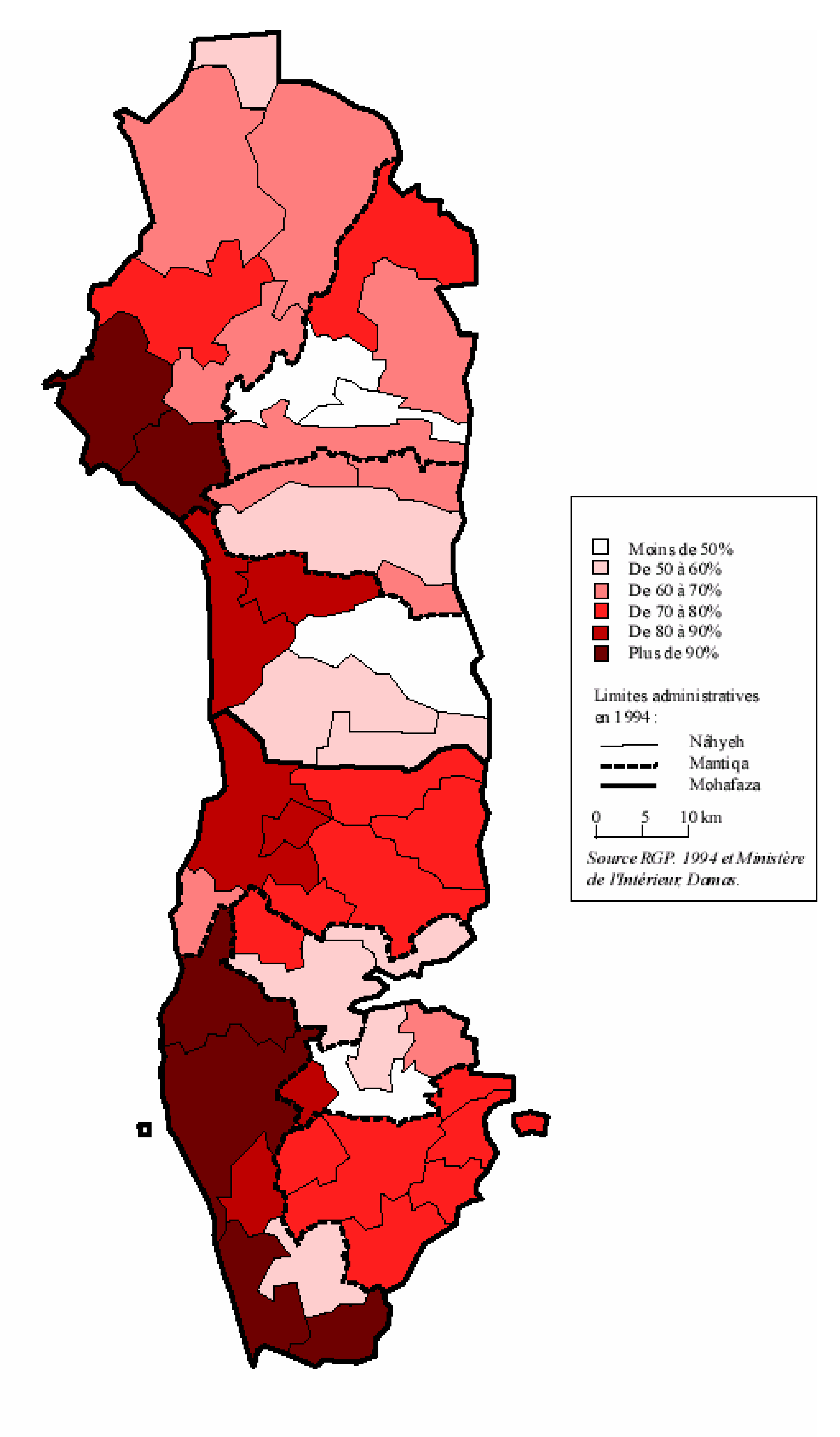


Figure 56 : Le rapport entre la population résidente (recensée) et la population enregistrée à l'état-civil, par *nâhyeh*, en 1994

Tout comme lors de l'étude de la répartition de la population dans la région côtière (*mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous), j'ai choisi d'étudier la croissance de la population sans faire de distinction entre ces deux *mohafaza*-s. Leur seule différence majeure réside en effet dans le taux d'urbanisation : 50% à Lattaquié et 26% à Tartous, taux qui influence naturellement les autres caractéristiques socio-économiques : répartition de la population active, taux de scolarité, accroissement démographique, etc.

Les données statistiques syriennes ne permettent en outre d'étudier, la croissance démographique à l'échelle des villes et des villages, qu'à partir de 1960, car les recensements précédents (1947 et 1933) ne sont pas fiables. Cependant, ce n'est pas un handicap grave que de commencer l'étude à partir de 1960, car cette date précède de trois ans la réforme agraire et les bouleversements socio-économiques qui vont survenir avec l'arrivée au pouvoir du Ba'ath. Le recensement le plus récent, celui de 1994, borne l'autre extrémité de la période ; toutefois, bien que la libéralisation économique ait fait suite au dirigisme des années précédentes, ses effets sont trop timides pour que ce recensement exprime complètement les bouleversements de l'organisation spatiale qui résulteraient de cette libéralisation. L'étude de la croissance démographique permet de dégager une tendance générale entre 1960 et 1994 : le passage d'une société rurale et agricole à une société en majorité urbaine et employée dans les secteurs secondaires et le tertiaires.

Le premier constat que l'on peut faire en étudiant la carte de l'accroissement démographique entre 1960 et 1994 est celle d'un net contraste entre la plaine côtière et la montagne. Le taux d'accroissement de la plaine côtière fut de 3,8% et celui de la montagne de 2,2%. La plaine côtière concentre en 1994 : 56% de la population régionale, au lieu de 43% en 1960. L'évolution de la répartition de la population dans la région côtière se résume-t-elle à un simple processus de littoralisation et d'urbanisation, inhérent à la plupart des régions méditerranéennes ?

A - Une croissance urbaine très supérieure à la moyenne nationale.

Avant d'aborder l'analyse de la croissance urbaine, il me paraît souhaitable de revenir sur la définition de l'urbain en Syrie, afin de comprendre les problèmes posés par les statistiques officielles et pourquoi j'ai procédé à quelques corrections statistiques.

En Syrie, la définition de l’urbain est quasi exclusivement du domaine administratif : les chefs-lieux de *mohafaza* et de *mantiqa,* ainsi que les agglomérations dont plus de 20 000 habitants sont inscrits à l’état-civil sont déclarés urbains. Cette définition est mal adaptée à la réalité. En ce qui concerne le critère administratif (*mantiqa* ou *mohafaza*), il conduit à considérer comme ville de petites agglomérations, telle Sheîkh Bader qui ne comptait que 450 habitants, lorsqu'elle fut promue chef-lieu de *mantiqa*, en 1970. En 1994, elle possède officiellement 5 809 habitants, mais ce décuplement est dû en grande partie à l'extension des limites de la municipalité, car l’agglomération de Sheîkh Bader, proprement dite, ne compte aujourd’hui que 2 500 habitants. Cette exemple montre que les critères administratifs de définition de l’urbain en Syrie ont tendance à définir comme une ville, ce qui n’est en fait qu’un gros bourg. Mais en général, c’est plutôt l’inverse qui se produit.

Le fait de tenir compte de l'état-civil plutôt que du recensement est également critiquable. Dans la banlieue de Damas, de nombreux villages ont connu une forte croissance de leur population dans les années 80, au point de dépasser en 1994 les 20 000 habitants : c’est le cas de Jdaîdeh Artûz (27 262 habitants), de Rahîneh (23 107 habitants) de Qeber Sît (79 314 habitants), etc. . Mais, cette croissance est le fait de familles d'immigrés qui n'ont pas transféré leur état-civil dans leur nouveau lieu de résidence et qui continuent à inscrire leurs enfants dans leur ville ou village d'origine, le ministère des Affaires locales n’octroie pas aux villes réceptrice le statut de municipalité urbaine qu'elles « méritent » pourtant davantage que Sheîkh Bader.

Quant au seuil de 20 000 inscrits ou résidents, il est mal adapté à la Syrie contemporaine. Dans les campagnes, la part de la population active employée dans l'agriculture a beaucoup régressé. Les bourgs ruraux ont connu de profondes mutations, en ce sens que beaucoup d’entre eux ont acquis une « âme » urbaine, d'autant plus que leur population travaille en majorité dans les secteurs secondaire et tertiaire urbains. De ce fait dans notre région, outre les neufs villes officielles (Lattaquié, Tartous, Jableh, Banias, Qardâha, Dreykîsh, Sheîkh Bader, Safita et Haffeh), on devrait ajouter Arouad (5 016 habitants en 1994) une ancienne cité phénicienne construite sur un îlot au large de Tartous et Qadmûs, un bourg commerçant du Djebel Ansaryeh (3 986 habitants en 1994).

Avec la croissance urbaine et le développement des migrations pendulaires entre les villes et les campagnes, les critères officiels de définition de l'urbain sont devenus

définitivement caducs, car ils ne permettent pas de délimiter des zones périurbaines. Autour de Lattaquié, de nombreuses agglomérations vivent en symbiose avec la ville centre où la majeure partie de leurs actifs se rendent quotidiennement. Il est par conséquent difficile de considérer des centres comme Qanjara, Kersanâ, Burj Islam, etc (à quelques kilomètres de Lattaquié) comme des villages ou des centres ruraux. Cependant, il n'existe pas officiellement de définition du périurbain ou ce qui serait une zone de peuplement urbain et industrialo-étatique[406]. Le simple concept d'agglomération urbaine n'existe pas dans les statistiques officielles.

La limite officielle entre l'urbain et le rural n'est cependant pas complètement statique. Des villages qui ne forment plus qu'une seule agglomération avec la ville-centre sont parfois annexés et entrent dans le Plan Directeur d'aménagement urbain. Leur municipalités, s'ils en possédaient une, sont dissoutes, et ils deviennent de simples quartier de la ville. Ce fut le cas de Besnâdâ, gros village situé à l'est de Lattaquié, et de Ibn Hani, un petit village de pêcheurs, au nord de Lattaquié, qui furent annexés à la ville au début des années 1990. Les critères d'annexion demeurent cependant assez obscurs : la logique voudrait qu'il ne s'agisse que des villages agglomérés à la ville-centre, ou qui devraient l'être prochainement. Mais ce ne fut le cas ni à Sheîkh Bader ni pour Dreykîsh, ni pour Safita. Dans ces trois villes, le renouvellement des Plans Directeurs d'urbanisme leur a permis de doubler leur population en annexant les villages alentour, sans que ces derniers n'appartiennent pourtant à une quelconque agglomération. Je reviendrai sur ce problème dans mes analyses par villes ; mais à l'échelle nationale et régionale je m'en tiendrai à la définition officielle de l'urbain afin de pouvoir établir des comparaisons dans le temps et avec les autres régions de Syrie.

En 1960, la région côtière comptait parmi les régions de Syrie les plus faiblement urbanisées : à peine 23 % d'urbains, soit un taux comparable à celui des autres régions périphériques (Hauran, Djebel Druze, Djezireh et vallée de l'Euphrate). En revanche, le taux d'urbanisation de la *Ma'amoura* atteignait 40%, grâce à la présence des principales villes du pays (Damas, Homs, Hama et Alep,) métropoles économiques et politiques de la Syrie. En 1994, le contraste entre le centre « urbanisé » et la périphérie rurale s'est estompé. Les régions périphériques ont connu une croissance urbaine supérieure à celle de l'ensemble des villes de

[406] Il est difficile de parler dans le cas de la Syrie d'une zone de peuplement urbain et industriel comme en France, car la majorité de la population concernée travaille plus dans le secteur étatique que dans celui industriel à proprement parler.

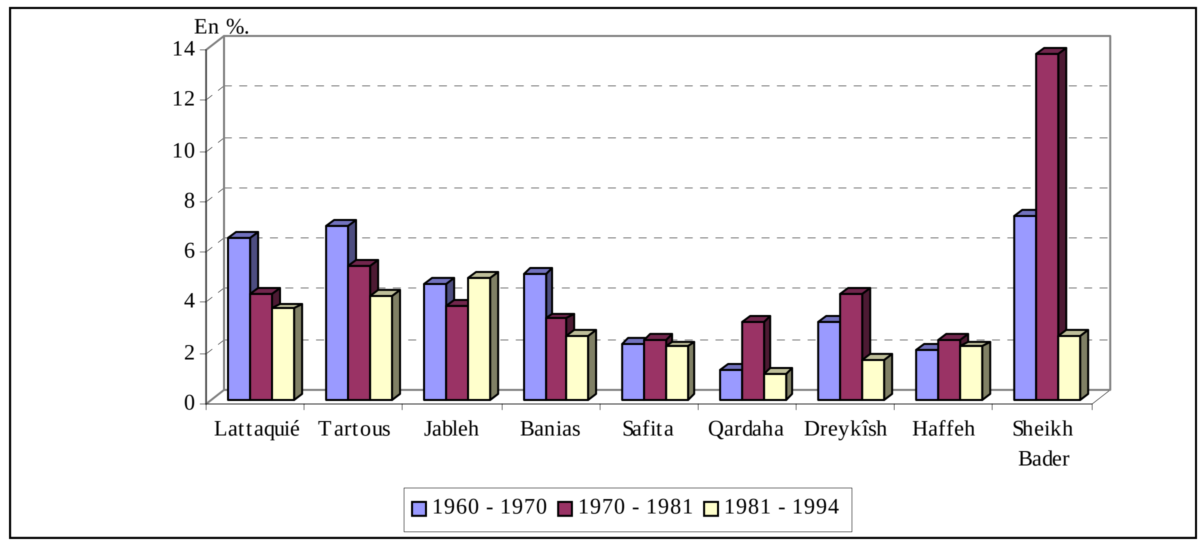
la *Ma'amoura*. Parmi les régions périphérique, la région côtière est celle qui compte le plus fort taux d'urbains : 39,2%, contre 31,3% pour le quart Nord-Est et 20,6 % pour le Sud (Hauran et Djebel Druze).

A l'échelle régionale (figure 57), la ville qui a connu la plus forte croissance démographique est Sheîkh Bader[407] (7,5%/an), mais le décuplement de sa population s'explique aisément par la faiblesse de sa population d'origine (230 habitants) de ce village promu ville en 1970. En fait, ce sont les chefs lieux de *mohafaza*-s Lattaquié [(4,6%/an) et Tartous (5,3%/an)] qui ont connu la plus forte croissance démographique entre 1960 et 1994, puis les petites villes côtières [Jableh (4,4%) et Banias (3,6%)] ; quant aux petites villes de montagne, excepté Sheîkh Bader, elles n'ont eu qu'une croissance modérée [Dreykîsh[408] (2,9%), Qardâha (2,3%), Safita[409] (2,2%) et Haffeh (2,2%)]. Il semble que la situation géographique opposant plaine littorale ou montagne soit en ce domaine un critère de différenciation pertinent.

[407] J'ai rencontré le même problème avec Sheîkh-Bader qui a annexé lors de la réforme de son Plan Directeur quatre villages : Bûmanqâr, Rîsîn, Kherbet Taqalâ et Al Marîqabed ; ces villages ne forment aucunement une agglomération avec Sheîkh-Bader. Mais, grâce à cette décision administrative, la "ville" de Sheîkh-Bader a officiellement triplé sa population : 5 809 habitants en 1994 contre 2 095 habitants en 1981, l'essentiel de la croissance provenant de l'addition de la population des quatre villages qui comptaient en 1981 2 494 habitants. Cela tempère donc le taux de croissance démographique que nous avait fourni la municipalité. La croissance officielle de la ville entre 1960 et 1994 est de 10% par an ; en déduisant la population des villages non agglomérés, il tombe à 7,5%.

[408] Officiellement, Dreykîsh possède une croissance de 4,5%/an, car elle a annexé des villages en 1994. Mais ces derniers et Dreykîsh ne formant pas une agglomération, j'ai préféré donner le taux réel.

[409] Tout comme pour Dreykîsh, Safita présente un taux officiel supérieur à la réalité, car des villages lui furent annexé en 1994 portant, le taux de croissance démographique « officiel » à 3,2%.



Sources : RGP. 1960, 1970, 1981, 1994.

Figure 57 : Evolution de la croissance démographique moyenne annuelle des villes de la région côtière, par période intercensitaire.

1 - La population des villes côtières a quadruplé entre 1960 et 1994

Le différentiel de croissance démographique entre les villes côtière s’explique partiellement en raison de leur statut administratif, les investissements publics bénéficiant en priorité aux chefs-lieux de *mohafaza*. Toutefois si « le gouvernement central exerce un pouvoir considérable, tant dans la détermination des objectifs économiques généraux que dans la distribution même des investissements »[410], les dynamiques locales ne doivent pas être négligées y compris dans les périodes de dirigisme économique.

a) La fonction de chef-lieu de *mohafaza* favorise la croissance urbaine.

Tartous et Lattaquié sont les villes les plus attractives démographiquement de la région. Leur statut de chef-lieu de *mohafaza* leur a permis de bénéficier d'investissements publics générateurs d'emplois, ce qui a des conséquences positives sur leur solde migratoire. La lourde bureaucratie de l'Etat ba'athiste a permis de créer des milliers d'emplois de fonctionnaires dans ces deux villes. Les installations portuaires et les industries publiques qui y furent implantées leur donne une attraction migratoire contre laquelle les autres villes de la région ne peuvent rivaliser.

---

[410] CHALINE Claude : *op. cit.*, 1990, p. 65.

Lattaquié est depuis le XIXème siècle la principale ville de la région côtière syrienne, rien ne prédisposait, en revanche, Tartous à devenir le deuxième centre urbain. En 1925, la ville ne comptait que 4 324 habitants soit moins que Jableh : 5 672 habitants. La frontière libano - syrienne qui a soustrait le sud du Djebel Ansaryeh à l'influence de Tripoli et la volonté de l'Etat ba'athiste de développer cette ville, expliquent sa forte croissance. Durant les trois dernières périodes inter-censitaires, la croissance démographique moyenne de Tartous fut constamment supérieure à celle de Lattaquié : 6,9%/an (1960-1970), 5,3%/an (1970-1981), 4,1%/an (1981-1994), contre, respectivement, 6,4%, 4,2%, 3,6%.

b) Jableh et Banias : des dynamiques contrastées.

La croissance démographique de Jableh n'a jamais été aussi forte que durant la dernière période inter-censitaire : 4,8%, contre 3,7% entre 1970 et 1981 et 4,6% entre 1960 et 1970. Longtemps ville satellite de Lattaquié, dont la proximité bridait son développement, elle a profité dans les années 1980 de la prospérité agricole de sa huerta. L'enrichissement des campagnes a profité au commerce jabliote[411] et a dopé la construction ; l'agglomération s'est largement étendue sur la campagne, au point de rejoindre le village de Bsîssîn, intégré à la ville de Jableh en 1994.

Banias connut sa période de prospérité dans les années 1960 et 1970 lorsque furent implantées les installations pétrochimiques (terminal pétrolier et raffinerie). Les taux d'accroissement de la population furent entre ces deux dates de 5%/an et de 3,6% par an entre 1970 et 1981. Par contre, les années 1980 n'étant pas porteuses de nouveaux développements industriels, et l'agriculture ne connaissant ici qu'une prospérité modérée, en raison des potentialités limitées de l'arrière-pays[412], l'accroissement démographique de la ville entre 1981 et 1994 tombe à 0,4%/an. On peut donc parler de crise, car un tel taux signifie que le solde migratoire urbain est négatif. Ce faible taux est également dû à l'étroitesse du site de Banias qui oblige la croissance urbaine à se reporter sur les villages de la périphérie, dont certains ont connu une très forte croissance démographique à partir de 1981 (Bûstân Al Najâr : 4%, Deir Al Bashel : 7,4%, Zallû : 5,1%, Kherbeh Al Sanâsel : 5,9%) . Sur la base de chiffres reconstitués, le croissance de l'agglomération atteint en fait 2,5% par an, ce qui

[411] Voir dans le chapitre II de la Première Partie l'interview d'un commerçant de Jableh.

[412] La plaine littorale est très étroite ; au Sud, elle ne dépasse pas un kilomètre de large et, au Nord, elle atteint 3 km au maximum dans la plaine de Harisûn. De plus, dans l'arrière-pays de Banias, des milliers d'hectares de terres agricoles fertiles ont été sacrifiés pour construire les installations pétrochimiques et la centrale thermique. Le nombre d'agriculteurs y possédant des hauts revenus est par conséquent plus limité que dans la huerta de Jableh.

demeure faible par rapport aux autres villes côtières. Baniâs demeure un pôle d'emplois important pour la région, mais ni son marché de gros agricole ni son souk ne sont très attractifs ; quant à la fonction touristique de cette côte rocheuse, elle a été sacrifiée au profit de la pétrochimie.

2 - Les petites villes de montagne : une croissance modérée.

Les petites villes de montagne ne se distinguent entre elles ni par leur statut administratif (ce sont au mieux des chefs-lieux de *mantiqa*) ni par des fonctions économiques particulières. En revanche, leur accession au statut de ville permet de les diviser en deux groupes : les villes promues en 1970 (Qardâha, Dreykîsh, et Sheîkh Bader) et celles qui étaient déjà chef-lieu de *mantiqa* (Safita et Haffeh). A cette date, ce critère différencie les villes alaouites des autres (Safita est à majorité chrétienne et Haffeh à majorité sunnite), et il suffit à expliquer des évolutions démographiques contrastées.

a) La croissance des villes instituées en 1970 s'essouffle.

Dreykîsh, Sheîkh-Bader et Qardâha sont des villes de même type : des bourgs ruraux, un village même pour Sheîkh-Bader, promus chef-lieu de *mantiqa* lors du redécoupage administratif de la *mohafaza* de Lattaquié entre 1967 et 1970. Elles reçurent dans les années 70, un contingent d'administrations en rapport avec leur nouvelle fonction. Cette débauche de services publics créa un débouché pour les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et de l'Université, qui sans cela, auraient été contraints d'émigrer définitivement vers les grandes villes. Dreykîsh a bénéficié, au milieu des années 1970, de la construction par le ministère de l'industrie d'une usine d'eau minérale et d'une filature de la soie qui emploient environ 500 personnes ; quant à Qardâha, une usine de tabac y a été inaugurée en 1980. Ces investissements massifs se sont traduits par une forte croissance de la population entre 1970 et 1981 : Qardâha a progressé de 4,9%/an en moyenne (de 3 357 à 5 709 hab.), Dreykîsh de 4,2%/an (de 3 324 à 5 420 hab.) et Sheîkh-Bader (de 467 à 1 919 hab.) : 13,7%/an, ce qui est supérieur à leur croissance démographique durant la période 1960 -1970, ainsi qu'à la croissance urbaine moyenne de la région côtière, qui fut de 3,8% par an.

A cette décennie d'investissements massifs, succéda la décennie de la crise de l'Etat - providence. Seule Qardâha, en tant que « ville du Président » syrien, bénéficie encore des largesses du pouvoir, avec l'ouverture d'un hôpital en 1995 qui a absorbé tout les jeunes diplômés au chômage de la *mantiqa*. Privé des retombées des transferts publics, le commerce

marque le pas. Les faibles taux de croissance annuels de la période 1981 - 1994 témoignent de l'atonie de ces petites villes : Qardâha : 1,4%, Dreykîsh : 1,6%, Sheîkh Bader : 2,5%.

b) Safita et Al Haffeh : une croissance démographique faible mais régulière.

Safita et Al Haffeh sont deux villes de montagne qui, contrairement aux trois précédentes, furent lésées par le découpage administratif de 1967-1970, qui les a amputées d'une partie de leur circonscription[413]. Elles n'ont pas bénéficié d'une promotion administrative puisqu'elles étaient déjà des chefs-lieux de *mantiqa* ; par ailleurs le renforcement des prérogatives des chefs-lieux de *mohafaza*-s et la création de nouvelles *mantiqa*-s les ont affaiblies ; et si l'on y ajoute la réforme agraire, qui priva de l'essentiel de leurs revenus les notables locaux, on comprend la faiblesse de leur croissance démographique entre 1970 et 1981 : Al Haffeh : 2%/an et Safita : 2,4%/an.

Durant la dernière période inter-censitaire (1981 - 1994), ces taux de croissance se sont maintenus à 2,1% pour les deux villes, ce qui est conforme à la moyenne de la région côtière et supérieur aux taux de Dreykîsh et de Qardâha. La reconversion de la bourgeoisie terrienne dans le commerce a en effet favorisé l'activité économique des deux cités. A défaut de réussir à attirer des migrants, leur forte identité communautaire leur permet au moins de maintenir l'essentiel de leur population.

La croissance de la population des villes de la région côtière s'effectue parallèlement à la politique volontariste de l'Etat. Durant la décennie 1960, les villes littorales ont fonctionné comme réceptacle de l'exode rural. Lattaquié et Tartous sont les chefs-lieux de *mohafaza* qui connurent les plus forts taux de croissance de Syrie, après Raqqa (9,8%). Au cours de la décennie 1970, la politique d'aménagement du territoire se traduisit dans la région côtière par un rééquilibrage du réseau urbain au profit de la montagne et de Tartous. Cette réorganisation s'interrompit brutalement au milieu des années 1980, avec la crise économique qui priva l'Etat des moyens financiers de son volontarisme. Les dynamiques locales, autrefois bridées par le dirigisme économique, se libérèrent et redevinrent le moteur principal de la croissance urbaine : du coup les petites villes de montagne stagnent, en particulier celles créées en 1970 (Dreykîsh, Sheîkh-Bader et Qardâha), tandis que les villes littorales qui possèdent une

---

[413] La *mantiqa* de Haffeh a perdu la *nâhyeh* de Fâkhûra au profit de Qardâha, soit 20% de sa superficie. La *mantiqa* de Safita a été amputée de la moitié de son territoire par la création de la *mantiqa* de Dreykîsh et la cession à celle de Tartous de la *nâhyeh* de Safsafeh.

puissante base économique privée (Lattaquié, Jableh et Tartous) conservent ou retrouvent tout leur dynamisme démographique.

B - L'évolution de la population dite « rurale » est influencée par la proximité des villes.

J'ai choisi de commenter en premier la carte de l'évolution de la population 1960-1994 par *qarieh* (figure 57) pour mieux dégager sur la longue durée les tendances de l'évolution démographique, avant de rentrer dans le détail des variations inter-censitaires. Elle est un outil précieux pour appréhender la réalité de manière très fine. Cependant elle n'est pas exempte d'erreurs. Car les limites des *qarieh*-s varient d'un recensement à l'autre. Une croissance démographique exceptionnelle peut être due à l'intégration d'un hameau supplémentaire, ce qui, par ailleurs provoque une diminution de la population du *qarieh*, où se trouvait précédemment le hameau en question. Je ne me suis donc pas attaché à des évolutions isolées contrastant avec celles des alentours, mais au contraire j'ai essayé de repérer la tendance d'une zone géographique. Pour cela j'ai utilisé une carte de la croissance démographique par *nâhyeh*, ce qui permet, en outre, de réduire l'impact des inévitables erreurs statistiques (figure 58).

1 - Apparition de la péri-urbanisation.

Cette carte signale en premier lieu, la présence de zones de forte croissance autour des quatre villes côtières. J'ai tenté d'évaluer, la croissance démographique de ces zones « périurbaines » en calculant l'accroissement démographique de la partie officiellement « rurale » des *nâhyeh*-s dont les quatre villes côtières sont les chefs-lieux ; je parviens aux résultats suivants : Lattaquié : 336% Jableh ; 327%, Banias ; 294%, Tartous ; 257%, soit une fourchette comprise entre 250 et 350%.

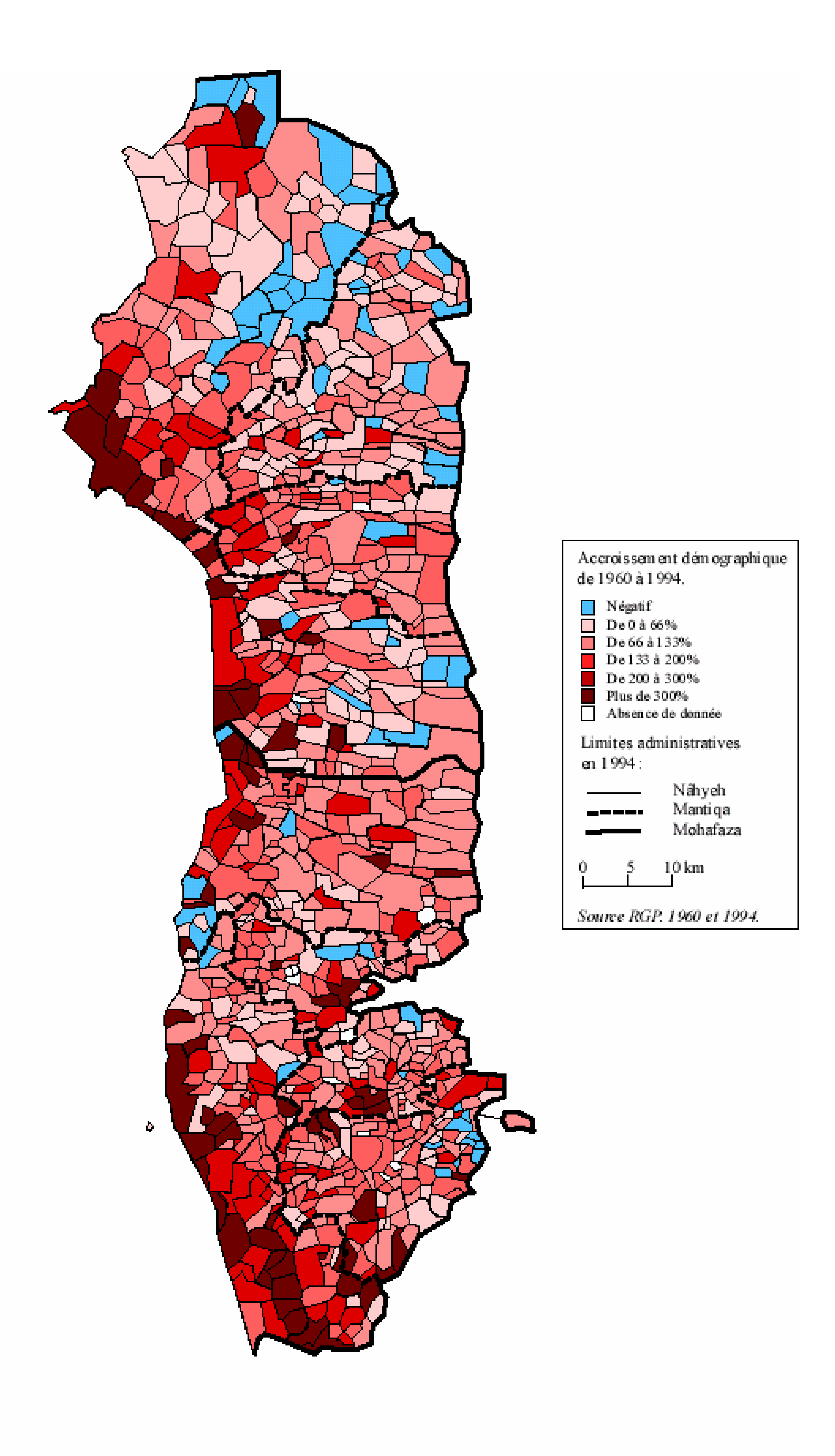


Figure 58 : L'accroissement démographique par *qarieh*, entre 1960 et 1994 (en %).

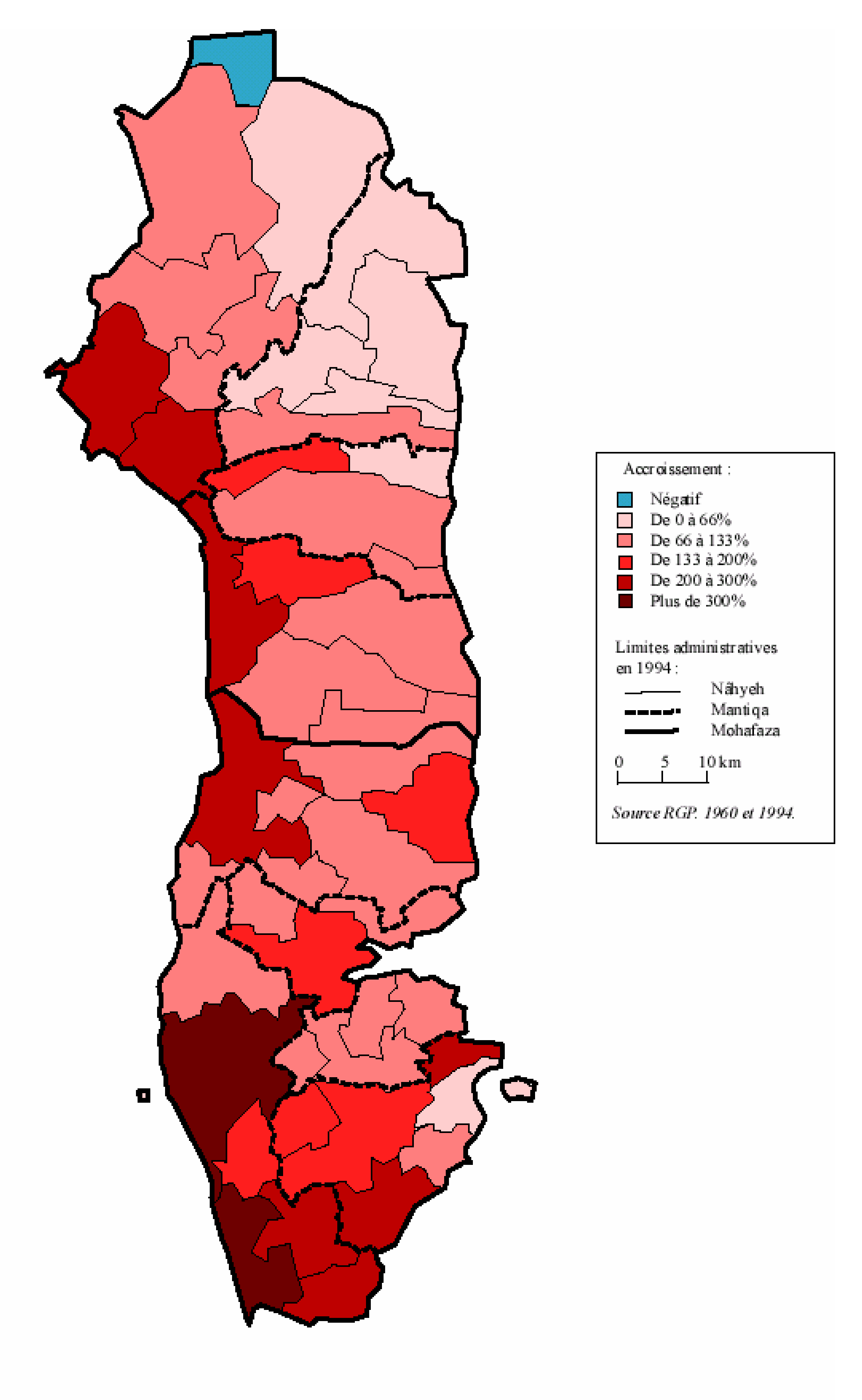


Figure 59 : L'accroissement démographique par nâhyeh entre 1960 et 1994 (en %).

Les villages situés dans la proximité immédiate des villes ou sur les axes principaux qui y conduisent progressent davantage. Prenons l'exemple de la *nâhyeh* de Lattaquié. Au nord, les villages de Shamyeh : 231% ; Burj El Kassab : 213,5% et Kanjara : 200% voient leur population plus que tripler (figure 60). Mais, à l'est, la population est multipliée par plus de 4,5 à Sît Kheres (353%), sur la route de Al Haffeh, et à Snubâr (357%) situé à proximité de l'autoroute de Damas. Burj Islam, Aîn Al Baîda, Bahlûlyeh, Haffeh et Fakhûra qui constituent les limites actuelles de la zone de forte croissance démographique entourent Lattaquié, soit à un maximum de 30 km de rayon de cette ville-centre, une distance qui correspond à des déplacement par minibus d'environ 1/2 heure à 3/4 d'heure. Nous retrouvons sensiblement le même schéma de croissance démographique autour des autres villes littorales, à quelques nuances près à Tartous (figure 61), Jableh (figure 62) et Banias (figure 63).

La présence de villages chrétiens autour de Tartous, qui possèdent une faible natalité et dont la population a une forte propension à émigrer, explique la plupart des zones de faible croissance démographique dans la proximité immédiate de ces deux villes. Au sud-est de Tartous, le village maronite de Khreîbât n'a connu qu'une progression de sa population de 47%, tandis que la population des villages alaouites voisins a au minimum triplé : Baît Alyân (405,8%) ; Baît Kamûneh : (313,3%) etc. Au nord de Tartous, la croissance de la population de Hussein El Bahar et de Rûîssa, où furent installés la plus grande cimenterie de Syrie, contraste avec le faible dynamisme des villages chrétiens de Dwerta (97,5%), Barîj : (105,4%), Ba'ashtâr (57,1%), Saûdâ (21,9%) et du village ismaélien de Urû (70,4%).

Le facteur physique permet ainsi d'expliquer le différentiel de croissance démographique entre le sud et le nord de la zone périurbaine de Tartous. Tandis que, au Sud, l'espace est ouvert le relief s'élevait lentement au-dessus de la plaine côtière vers les collines calcaires, au Nord par contre, la plaine est réduite brutalement à moins d'un kilomètre de large par l'avancée du massif alaouite qui forme un abrupt d'une centaine de mètres, entaillé au sud de Dwerta par la vallée du Nahr El Hussein. Cette coupure longitudinale gêne les communications ; l'accessibilité à Tartous s'en trouve réduite, ce qui explique la faiblesse de

sa croissance démographique. Le cloisonnement physique de l'espace en bandes longitudinales autour de Banias provoque le même phénomène. Les serres que de profondes vallées ont découpées dans l'arrière-pays, orientent les communications et, par conséquent, la croissance démographique.

La forte croissance démographique des villages situés autour des villes littorales est caractéristique de la péri-urbanisation. Cette dernière n'est pas, en Syrie, du même ordre qu'en Europe occidentale, car elle ne concerne pas des urbains qui quittent la ville pour une résidence pavillonnaire dans un village - dortoir. Ce phénomène n'existe qu'à Damas et concerne essentiellement les classes les plus aisées de la population. Il ne s'agit pas non plus de construction d'immeubles dans des villages de banlieue, sauf à Besnâdâ (un village au nord-est de Lattaquié), où des logements pour les militaires de la base voisine ont été réalisés dans les années 1980. Mais il s'agit bien de péri-urbanisation dans le sens de la définition de Pierre George :

« Le périurbain est un espace rural situé en périphérie d'une ville et de sa banlieue et qui est l'objet de profondes transformations paysagères, fonctionnelles, démographiques, sociales, culturelles, voire politiques"[414].

Bien que la majorité des ruraux qui résident dans la périphérie des villes littorales, s'y rendent quotidiennement pour leur travail, cela ne génère aucune exode rural. La ville s'est rapprochée grâce à l'amélioration des transports en commun, mais elle s'est éloignée par la cherté des loyers qui y sont pratiqués. Par conséquent, puisque les conditions de vie sont semblables (eau courante, électricité, téléphone, etc.) en ville comme à la campagne, les ruraux préfèrent effectuer des migrations pendulaires et résider dans leurs villages. A proximité de Lattaquié, certains villages étaient même devenus des réceptacles de l'exode rural au début des années 80 : Damsarkhû et Besnadâ, du fait de la modicité du prix des logements dans ces villages de banlieue, comparée à ceux de la ville-centre.

Autour des villes de montagne, la croissance démographique est beaucoup moins prononcée qu'à proximité des villes côtières. Seuls les villages à l'est de Safita, à proximité de la route qui relie cette ville au bourg de Sebbeh, ont vu leur population tripler. Les petites villes de montagne n'ont pas connu, durant cette longue période, un dynamisme économique

---

[414] GEORGES Pierre : *Dictionnaire de la géographie*, PUF, Paris, 1993, 498 p.

suffisant pour freiner conséquemment l'exode rural de leur circonscription et, comme je l’ai montré précédemment, de leur propre population.

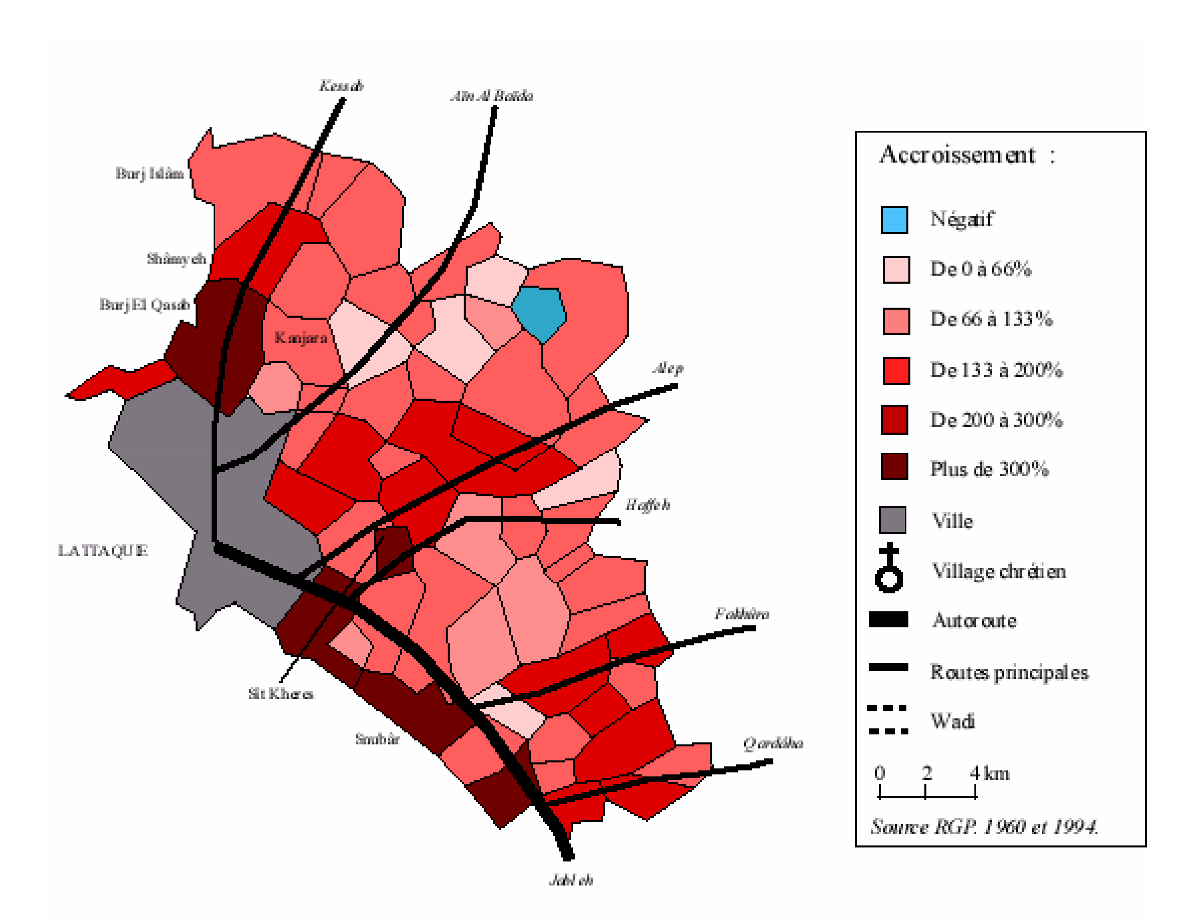


Figure 60 : La croissance démographique par *qarieh* dans la périphérie de Lattaquié (1960 - 1994).

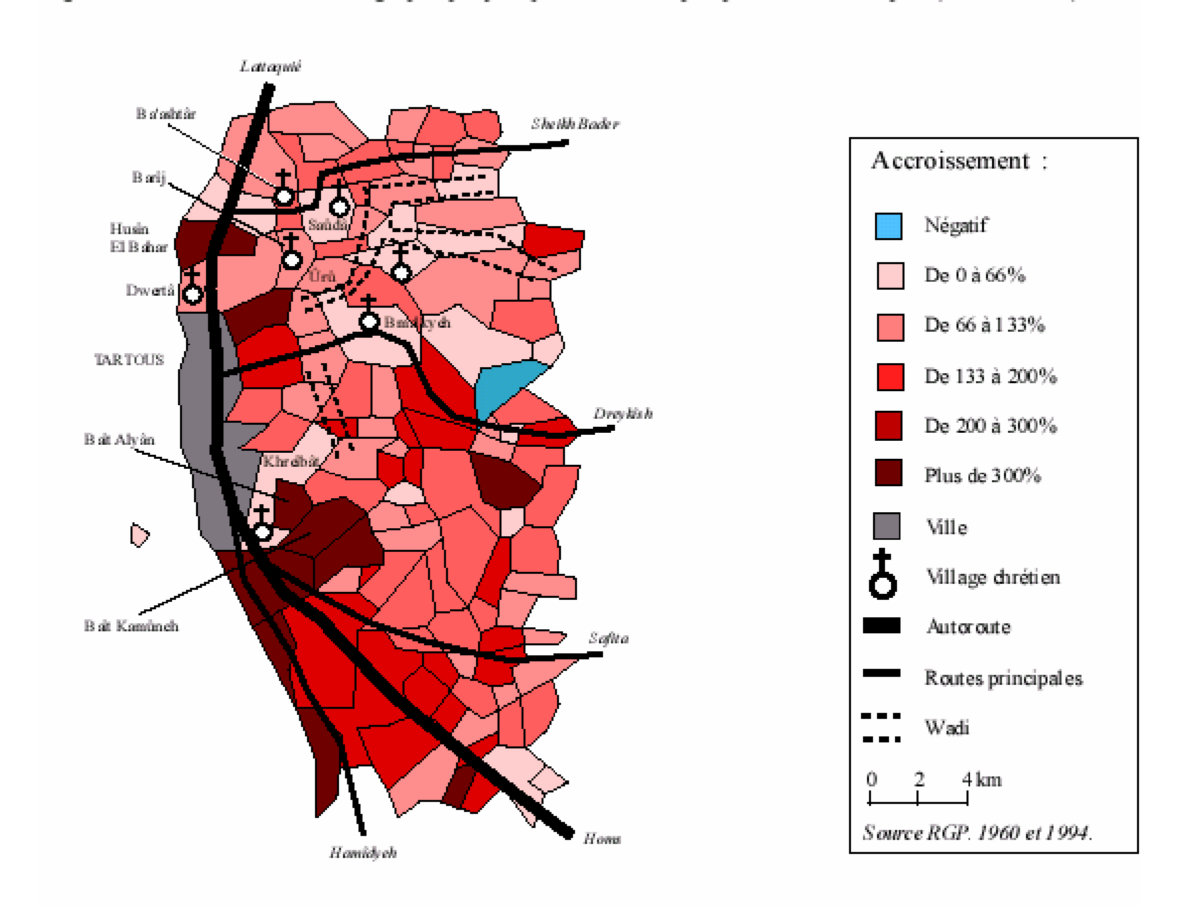


Figure 61 : La croissance démographique par *qarieh* dans la périphérie de Tartous (1960 - 1994).

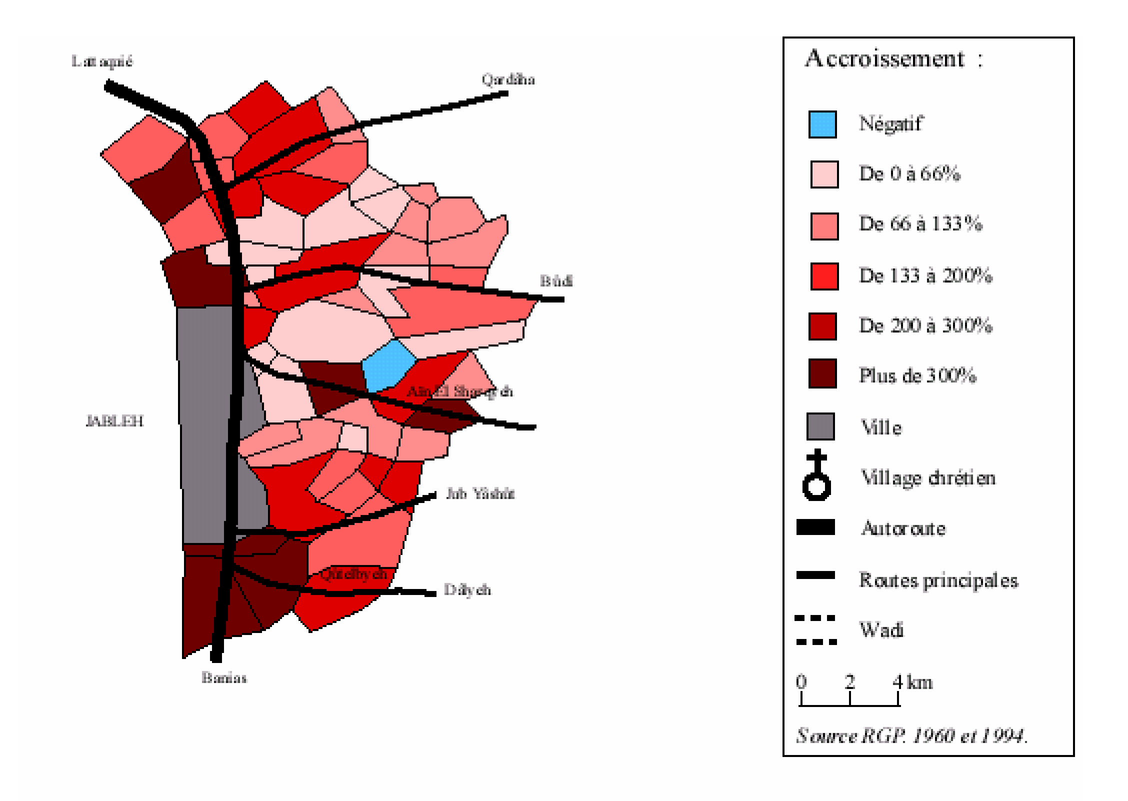


Figure 62 : La croissance démographique par *qarieh* dans la périphérie de Jableh (1960 à 1994).

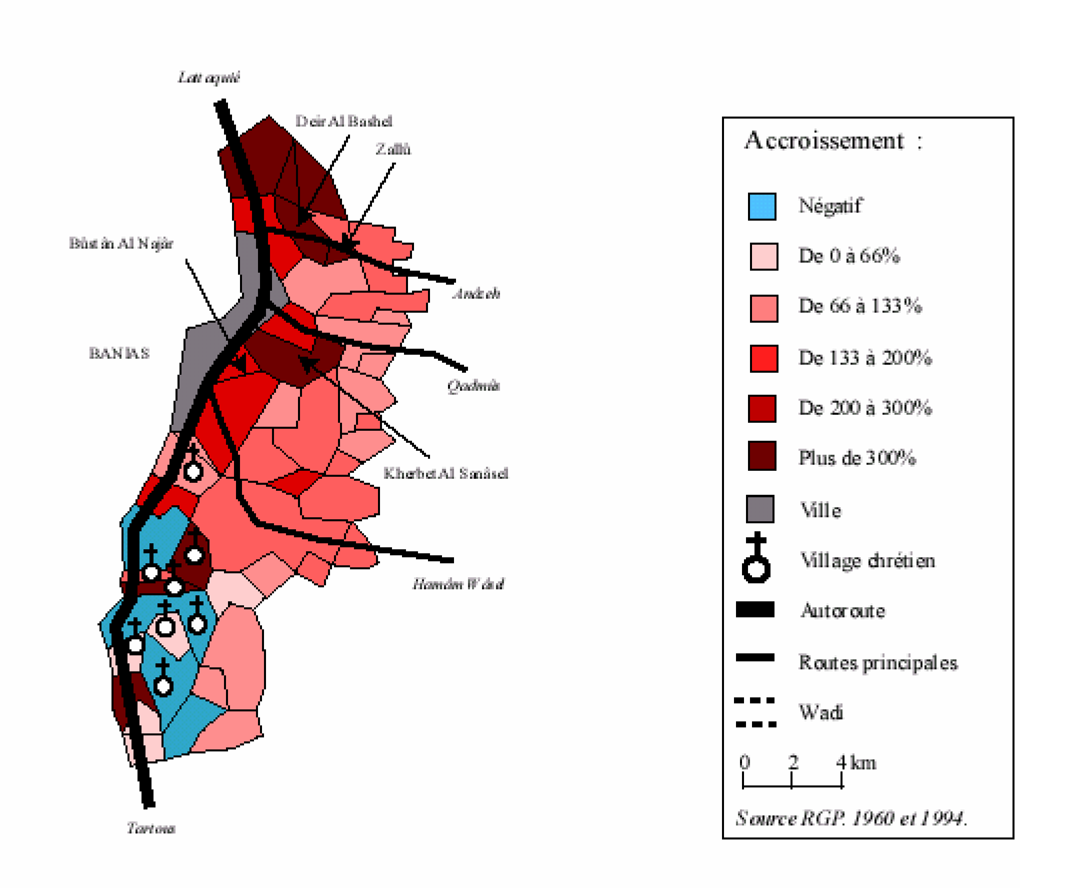


Figure 63 : La croissance démographique par *qarieh* dans la périphérie de Banias (1960 - 1994).

2 - Le dynamisme du Akkar s’explique par son développement agricole.

La plaine côtière, comme je l’ai souligné dans l’introduction générale de ce travail, possède une croissance démographique supérieure à celle de la montagne. En revanche, l’écart entre la croissance de la population rurale de la plaine côtière et celle de la montagne est faible : 2,6% contre 2,2%. Une grande partie de l’espace rural, en plaine comme en montagne, est péri-urbanisé et par conséquent, la distinction entre la plaine et la montagne n’a plus guère de sens. Ce ne sont plus les potentialités agricoles qui attirent les hommes ; l’ont-elles d’ailleurs jamais fait ? Au début du XX^{ème} siècle, c’était en effet moins la fertilité des terres que les conditions historiques qui expliquaient la répartition de la population dans la région côtière. Néanmoins, la population, même dans les zones péri- urbaine, n’est pas totalement détachée de l’agriculture, et cette dernière demeure une source de revenus, principale ou complémentaire, toujours capable d’influencer la croissance de la population.

Le Akkar en fournit un bon exemple. Dans cette plaine, au sud de Tartous, la population a été multiplié par 3,5 entre 1960 et 1994[415]. Certain villages, tel Zahâda, ont vu leur population décupler en passants de 109 habitant à 1 181. Une telle augmentation de la population ne peut s’expliquer par la seule croissance naturelle. La plaine du Akkar a effectivement bénéficié d’un afflux de migrants, le rapport de la population résidente sur la population enregistrée à l’état-civil étant quasiment égal à un. Le partage des terres et leur mise en valeur a attiré les populations de la montagne, en particulier en provenance des *nâhyeh*-s voisines qui s’étendent sur les collines : ainsi Safsafeh, dont le rapport résidents sur inscrits est particulièrement faible. Le démantèlement des grandes propriétés citadines, le drainage et l'irrigation de cette zone, consacrée par le passé à une céréaliculture extensive, ont permis d’y développer les cultures arbustives et maraîchères exigeantes en main-d'oeuvre. Ceci a nécessité de faire venir des émigrants depuis la montagne et les plaines intérieures. Il en est résulté une « urbanisation remontante », les principaux bourgs (Hamîdyeh, Safsafeh et Kartû) prenant progressivement l’aspect de petites villes.

3 - Le Djebel Ansaryeh : une croissance démographique modérée.

Le Djebel Ansaryeh ne présente pas d’homogénéité quant à sa croissance démographique sur le long terme : ici, des villages perdent de la population, tandis que, là d’autres

[415] *Nâhyeh* de Karîmeh : 268,9% et *nâhyeh* de Hamîdyeh : 306,5%.

enregistrent des taux de croissance semblables à ceux de la plaine littorale (Sebbeh). Dans l'ensemble, il se dégage pourtant une impression de dynamisme modéré. L'altitude ne semble pas être un facteur limitant, même si les villages qui perdent de la population se trouvent souvent dans les parties sommitales du Djebel Ansaryeh (*nâhyeh*-s d'Aîn Sharqyeh et d'Aîn Et Tîneh) : Dîr Mâmâ (- 5%) ; Lîfîn (- 11%) ; Halîkû (- 15%) ; Al Manîzleh (- 17%) ; Khrâyb Sâlem (- 26%) ; etc. , mais aucune *nâhyeh*, dans son ensemble une perte de population en nombre absolu.

Un fort contraste se situent entre le Nord et le Sud du Djebel Ansaryeh. Les *nâhyeh*-s du Nord ont une croissance modérée - Kansabâ (34,3%), Aîn et Tîneh (67%), Slunfeh (67%), Jûbeh Burghâl (61,4%) - alors que, dans le sud du Djebel, presque toutes les *nâhyeh*-s doublent au minimum leur population, excepté Jnaîneh Rîslân : 79% et Tâlîn : 87%. Il semble que l'écart entre le nord et le sud du Djebel Alaouite soit dû à la différence de propension a émigrer : le rapport population résidente sur population inscrite à l'état-civil est plus élevé dans le Sud du Djebel que dans le Nord.

La carte du rapport entre la population résidente et la population inscrite à l'état civil permet de distinguer trois zones répulsives de la montagne alaouite : les *nâhyeh*-s de Qardâha, Aîn Sharqyeh et Qûtelbyeh ; les *nâhyeh*-s de Haffeh et d'Aîn Et Tîneh ; les *nâhyeh*-s autour de Sheîkh-Bader et Dreykîsh. Ces zones ne sont pas forcément les plus pauvres de la montagne alaouite, mais ce sont celles d'où sont issus la plupart des membres de la *'asabiyya* au pouvoir à Damas, ce qui est un atout pour trouver du travail dans le secteur étatique. Par conséquent, ces *nâhyeh*-s ont connu un fort exode rural, parfois cependant, compensé par une croissance naturelle élevée, comme à Sheîkh Bader.

M. A., 25 ans, lieutenant dans l'armée syrienne, en poste à Nabek, est originaire de Aîn Sharqyeh, un bourg alaouite de l'est de Jableh, connu pour être le fief de plusieurs généraux syriens. Il est rentré à l'Académie militaire de Homs après le baccalauréat, grâce à l'aide d'un de ses oncles, général à Damas. M. A. aurait pu être fonctionnaire et demeurer dans son village, l'exploitation familiale lui assurait alors un revenu complémentaire. Mais l'Armée l'attirait, car elle était pour lui l'assurance d'un salaire immédiat et, à ses connaissances en haut lieu, une chance de promotion rapide. Il ne fit ainsi que suivre l'exemple de ces deux frères aînés, dont l'un est capitaine dans la garde présidentielle et l'autre travaille dans la police secrète. Deux de ses sœurs sont déjà mariées avec des militaires et résident à Damas ;

seule une de ses sœurs est fonctionnaire à Jableh et réside chez ses parents, en compagnie de trois frères et sœurs qui poursuivent leurs études.

4 - Déclin démographique des villages turkmènes et chrétiens.

Nous avons déjà noté, bien que brièvement, que le facteur communautaire pouvait avoir une influence sur le rythme d'accroissement démographique, en ce sens que les villages chrétiens des zones péri-urbaines de Tartous possédaient un accroissement inférieur à ceux des villages alaouites, en raison d'une plus forte propension à émigrer et d'une fécondité plus faible que ces derniers. Françoise de Bel Air[416] confirme que des facteurs démographiques, tels que la nuptialité, mais également la fécondité peuvent être liées à l'appartenance religieuse et ethnique, à cause des différences de statut des femmes dans les divers groupes : actuellement, les jeunes filles alaouites poursuivent leurs études davantage que les jeunes filles sunnites[417], ce qui contribue à retarder l'âge au mariage et à faire diminuer, en conséquence, le taux de fécondité.

a) Le pays turkmène : forte fécondité et émigration intense.

Les *nâhyeh*-s de Rabî'a et de Qastal Ma'al sont peuplées en majorité par une population turkmène, de confession musulmane sunnite. La population de la *nâhyeh* de Rabî'a (Baer) ne s'est accrue que de 28,5%. Entre 1960 et 1994, dix villages sur 24 ont perdu de la population, en particulier ceux situés à proximité des affluents droits du Nahr El Kebîr Shemâlî. Le relief tourmenté rend difficile les communications et renforce l'isolement d'une zone où l'habitat est fortement dispersé. Toutefois, La *nâhyeh* de Qastal Ma'af a enregistré une plus forte croissance démographique (+ 75,6%) que celle de Rabî'a, mais elle très inégalement répartie : la population a triplé dans les plaines fermées de Qastal Ma'af et de Zaghrîn, tandis que les villages des collines progressent à un rythme inférieur à 50% : Zeîtûneh : 26,2%, Ryâneh : 22,2%, etc. . Dans ce contexte général de stagnation ou de déprise démographique, la forte croissance démographique des villages de Shajâra, Qastal Ma'af et Sheikh Husîn prend un relief particulier, mais il faut souligner qu'elle ne concerne que de faibles effectifs, ces villages ne possèdent respectivement que 258 habitants, 538 habitants et 689 habitants.

---

[416] BEL AIR Françoise (de) : « Structures familiales et Etat national », *Les Cahiers du CERMOC*, n°8, Beyrouth, 1994, p. 114 – 129.

[417] Dans la *mohafaza* de Hama, les villages sunnites étaient beaucoup plus réticents à l'alphabétisation des filles que les villages alaouites. Voir METRAL Françoise : « Transferts de technologies dans l'agriculture irriguée en Syrie, stratégie familiales et travail féminin », *Territoires et Société au Maghreb et au Moyen – Orient*. Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen, 1987.

Cette faible croissance démographique moyenne me semble directement liée à la présence de la population turkmène. La fécondité n'est pas en cause, au contraire, puisque j'ai pu noté durant mes visites dans ces villages une vitalité démographique supérieure à celle des villages alaouites. Par contre les femmes ne poursuivant guère leurs études au de-là du brevet, les mariages sont précoces et le taux de fécondité se maintient au dessus de 6 enfants par femme. En revanche, le rapport de la population recensée à la population enregistrée à l'état-civil indique que l'émigration est forte.

L'exemple de Mohamed B. agriculteur dans un village à l'est de Rabî'a peut servir à illustrer la situation de ces villages turkmènes du Baer. Mohamed B. a 58 ans, il a 5 garçons et 6 filles, âgés de 12 à 29 ans. Il lui reste trois enfants à la maison : un garçon de 12 ans et deux filles de 14 et 16 ans. Un garçon effectue son service militaire, trois autres sont à Lattaquié où ils travaillent dans un garage, et seule, une fille est mariée au village ; trois autres filles vivent à Lattaquié et une à Damas. Aucun de ses enfants n'a poursuivi ses études après 14 ans ; les garçons ont commencé à travailler à cet âge, et les filles sont restées quelques années à la maison avant de se marier. Aucun garçon n'a voulu travailler avec son père, car l'exploitation est trop petite : 20 donoum cernés par une forêt qu'il est normalement interdit de couper. Le blé dur, le tabac, quelques légumes et un petit verger de pommiers constituent les principales cultures qui permettent à la famille de vivre. Le village n'est pas relié au réseau électrique, et une seule maison dispose d'un téléphone manuel. S'il existe une école primaire dans le village, le collège est situé à Rabî'a, distant de 15 km ; quant au Lycée, il est à Qastal Ma'af (25 km), Rabî'a étant le seul chef-lieu de *nâhyeh* qui n'ait pas de lycée dans toute la région côtière (photo 46). La route qui relie le village à l'axe Rabî'a – Qasta'al est asphaltée depuis 1992, mais aucun minibus n'y circulant, les villageois doivent se rendre au carrefour situé à 6 km de là pour attendre le passage d'un minibus. Les seules ressources du village sont l'agriculture et les subsides que font parvenir à leurs familles ceux qui travaillent à l'extérieur. Dans ces conditions, l'émigration est intense : de 1960 à 1994, la population est passée de 289 à 180 habitants[418], soit une diminution de 37,7%.

Le retard en matière d'équipements publics de cette zone peut s'expliquer par les relations médiocre de la population turkmène, majoritaire dans les deux *nâhyeh*-s, avec le pouvoir politique. La distribution des équipements publics est en effet une faveur du Prince. D'autre part, je pense que la stratégie de l'Etat syrien est d'encourager l'exode des populations

[418] 1960 : 289 habitants, 1970 : 255 habitants, 1981 : 226 habitants, 1994 : 180 habitants. D'après les *RGP*.

turkmènes, afin qu'elles s'arabisent ; permettant ainsi d'éviter toute revendication de la Turquie sur cette zone frontalière. Mais il faut reconnaître que la faible densité de population et sa dispersion rendent difficile l'établissement ici de services publics. On peut ainsi comprendre que le réseau routier soit peu développé, notamment en direction des nombreux écarts, et que ces derniers ne soient pas systématiquement électrifiés.

b) Les villages chrétiens : malthusianisme et émigration.

Les villages chrétiens de montagne ont une faible croissance ; certains, comme dans le cas de Kessab perdent même de la population. La *nâhyeh* de Kessab a perdu 22,5% de ses habitants entre 1960 et 1994, la diminution de la population arménienne n'étant que partiellement compensée par l'arrivée de populations musulmanes (alaouites et turkmènes) qui viennent travailler ici dans l'agriculture et dans le bâtiment. Le village de Samrâ'a (Photo 50), à l'extrême nord-ouest de la Syrie, a vu sa population passer de 639 habitants à 358 habitants entre 1960 et 1994, soit une perte de 44% ; Kessab, le chef-lieu de la *nâhyeh*, quant à lui a perdu 32% de ses habitants.

Les villages chrétiens de la *nâhyeh* de Meshta Helû n'ont pas connu une hémorragie de leur population comparable à celle enregistrée dans la *nâhyeh* de Kessab. Seul quelques villages y ont perdu de la population, tels Naba'a Kerker (220 hab. en 1960, 70 hab. en 1994), Baît Serkîs (223 hab. en 1960, 155 hab. en 1994) ; d'autres ont stagné, comme Kafrûn Bader (336 hab. en 1960, 340 hab. en 1994) ; mais la plupart n'ont connu qu'une croissance modérée. Il est difficile dans cette région de comparer le taux de croissance des villages chrétiens à celui des villages alaouites, car, depuis les années 1960, les populations sont entremêlées. Tout comme à Kessab, les Chrétiens furent partiellement remplacés par des Alaouites, et la plupart des villages chrétiens sont devenus mixtes. Néanmoins la comparaison entre la croissance de la *nâhyeh* de Meshtâ Helû (49,5%) et celle des *nâhyeh*-s voisines, strictement alaouites, de Sebbeh (220%) et de Barqîeh (90%), est éloquente.

J'ai retrouvé le même phénomène dans les villages chrétiens de la *nâhyeh* de Saûdâ (Saûdâ, Barîj et Ba'ashtar), dont la population progresse faiblement. La population du bourg de Saûdâ, presque entièrement chrétienne, est passée entre 1960 et 1994 de 990 à 1207 habitants, soit une progression de 23%, alors que la population totale de la *nâhyeh*, où les Alaouites sont majoritaires, s'est accrue de 127%.

Dans la *nâhyeh* de Raûdâ, la population des huit villages chrétiens s'est accrue de 90% (3 474 hab. en 1960, 6 607 en 1994), contre 199% (947 hab. en 1960, 2 831 en 1994) pour les villages musulmans. L'agriculture intensive qui s'est développée dans la plaine côtière a vidé les villages perchés du plateau basaltique au profit de nouveaux villages sur le littoral. A l'échelle de la *nâhyeh*, il n'y a pas eu la perte de population que pourrait faire accroire la carte par villages. Néanmoins avec une augmentation de 116% (4 367 hab. en 1960, 9 438 hab. en 1994), la *nâhyeh* de Raûdâ est celle qui a eu la plus faible croissance démographique des *nâhyeh*-s de la plaine littorale, entre Lattaquié et la frontière libanaise.

Les villages chrétiens que je viens de citer conjuguent faible fécondité et forte émigration vers les villes ou à l'étranger. Toutes les familles que j'ai rencontrés n'ont au maximum que quatre enfants et les familles avec un enfant unique ne sont pas rares. Chaque famille m'a énuméré ses membres à l'étranger : Liban, France, Canada, USA … ou Alep et Damas. Prenons le cas de Georges F, professeur de français et agriculteur à Dahar Safrâ. Ses deux frères sont en France et sa sœur mariée à Beyrouth. Dans la famille de sa femme, originaire de Khreîbât, un village maronite à l'est de Tartous, seul un frère fonctionnaire est demeuré au village, un autre est médecin à Lattaquié, et sa sœur est mariée à Damas. Les F. n'ont que deux enfants : une fille de 13 ans et un garçon de 16 ans, qu'ils imaginent devenir médecin ou architecte, mais surtout pas agriculteur ou professeur comme eux, car cela ne permet pas de vivre correctement. Georges F. espère qu'ils pourront faire des études en France grâce à l'aide de ses frères qui y sont installés. Cela ne le dérange pas que ses enfants émigrent, il considère au contraire que cela serait une chance pour eux.

Je n'ai pas encore évoqué le cas des villages chrétiens, sunnites et ismaéliens isolés au coeur du Djebel Ansaryeh. En général, leur population décline ou est stagnante, car elle est soumise à une forte émigration, en particulier parce que le problème du mariage s'y pose avec acuité : les familles préfèrent partir plutôt que de voir leurs filles contracter des mariages mixtes. Quant aux autres enclaves minoritaires de quelque importance : l'Akkrâd et le Sahyûn, peuplés par des Musulmans sunnites, leur comportement démographique est semblable à celui du reste de la montagne alaouite, à la nuance que leur natalité est supérieure à la moyenne, caractéristique dont je traiterai ultérieurement, en étudiant la croissance démographique par périodes intercensitaires.

C - La dynamique démographique accompagne la mutation socio-économique de la région côtière entre 1960 et 1994.

Les grands traits de la croissance démographique entre 1960 et 1994 révèlent une urbanisation de la population, mais, comme on l'a dit, parler de littoralisation est plus ambiguë, car ce n'est pas la proximité de la mer qui attire la population, mais les villes ou leur proximité tandis que, dans le cas du Akkar, c'est la présence de terres fertiles à cultiver. Excepté quelques zones limitées, la montagne ne perd pas de population ; ce n'est en effet qu'une partie du surplus démographique qui émigre vers le littoral, les grandes métropoles syriennes, voire vers l'étranger. Ces grands traits sont-ils propres à l'ensemble de la période 1960 – 1994 ou bien des tendances contradictoires ont-elles marqué les différentes périodes inter censitaires, tout comme nous avons pu le constater en ce qui concerne la croissance urbaine ?

Je ne reviendrai pas systématiquement dans ce paragraphe sur les différentes zones (périurbain, plaine littorale, Djebel Ansaryeh, espaces communautaires chrétiens et turkmènes) identifiées dans le paragraphe précédent ; cela m'interdirait en effet de mettre l'accent sur des cas qui s'écartent de la tendance générale. Par ailleurs, le but de ce paragraphe est surtout de mettre en évidence les caractéristiques de chaque période intercensitaire, en particulier la relation qui pourrait être établie entre volontarisme étatique et croissance démographique.

1 - De 1960 à 1970 : les villes littorales sont le réceptacle d'un fort exode rural.

La décennie 1960 fut marquée par d'intenses bouleversements politiques : rupture de l'Union avec l'Egypte en 1961, coup d'Etat ba'athiste en 1963, Guerre des Six jours en 1967, luttes entre factions au pouvoir se terminant par l'arrivée au pouvoir d'Hafez El Assad le 16 novembre 1970, ce qui mit fin à l'instabilité gouvernementale qui avait marqué la Syrie depuis l'indépendance. Dans le domaine économique, la réforme agraire, les nationalisations et l'étatisation de l'économie caractérisèrent la décennie. Rien de tout ceci ne se traduisit cependant directement sur la structure de la population active, le secteur primaire demeurant majoritaire dans la région même si en baisse, passant de 62% en 1960 à 59% en 1970 (pour l'ensemble de la Syrie : 55% en 1960 et 52% en 1970).

La réalisation de la carte de croissance démographique par villes et villages entre 1960 et 1970 (figure 64) fut difficile, du fait de la très mauvaise correspondance entre les entités de

base des recensements 1960 et 1970. Le redécoupage administratif entrepris entre 1967 et 1970 et l'arabisation des noms de villages aux consonances turques[419] ont compliqué notre tâche. Par conséquent, les nombreuses zones d'ombre et les forts contrastes entre villages voisins s'expliquent le plus souvent par la difficulté d'adapter la trame administrative de 1960 à celle de 1970.

a) L'exode rural provient surtout de la montagne.

Entre 1960 et 1970, la croissance démographique de la région s'est élevée à 3,3% par an, ce qui est légèrement inférieur à la croissance de la Syrie : 3,4%/an. Le contraste entre les villes et le monde rural était fort : 5,7% contre 2,4%, ce qui signale l'existence d'un fort exode rural au départ de la montagne durant cette période. Les *nâhyeh*-s de l'arrière pays de Lattaquié ont alors une croissance inférieure à 2%/an, la *nâhyeh* de Kessab décroît de 1,8%/an, et la majorité des villages de la *nâhyeh* de Rabî'a perdent également de leur population.

[419] La majorité des noms de villages et de hameaux du nord de la *mantiqa* de Lattaquié étaient d'origine turque. La décision fut prise à la fin des années 1960 de les arabiser. En général, le ministère des Affaires locales s'est contenté de les traduire, mais les toponymes inventés de toute pièce ne sont pas rares, en particulier lorsqu'ils étaient à connotation religieuse, communautaire ou ethnique, comme Keslajouk Turkoman, Turkmanlyeh.

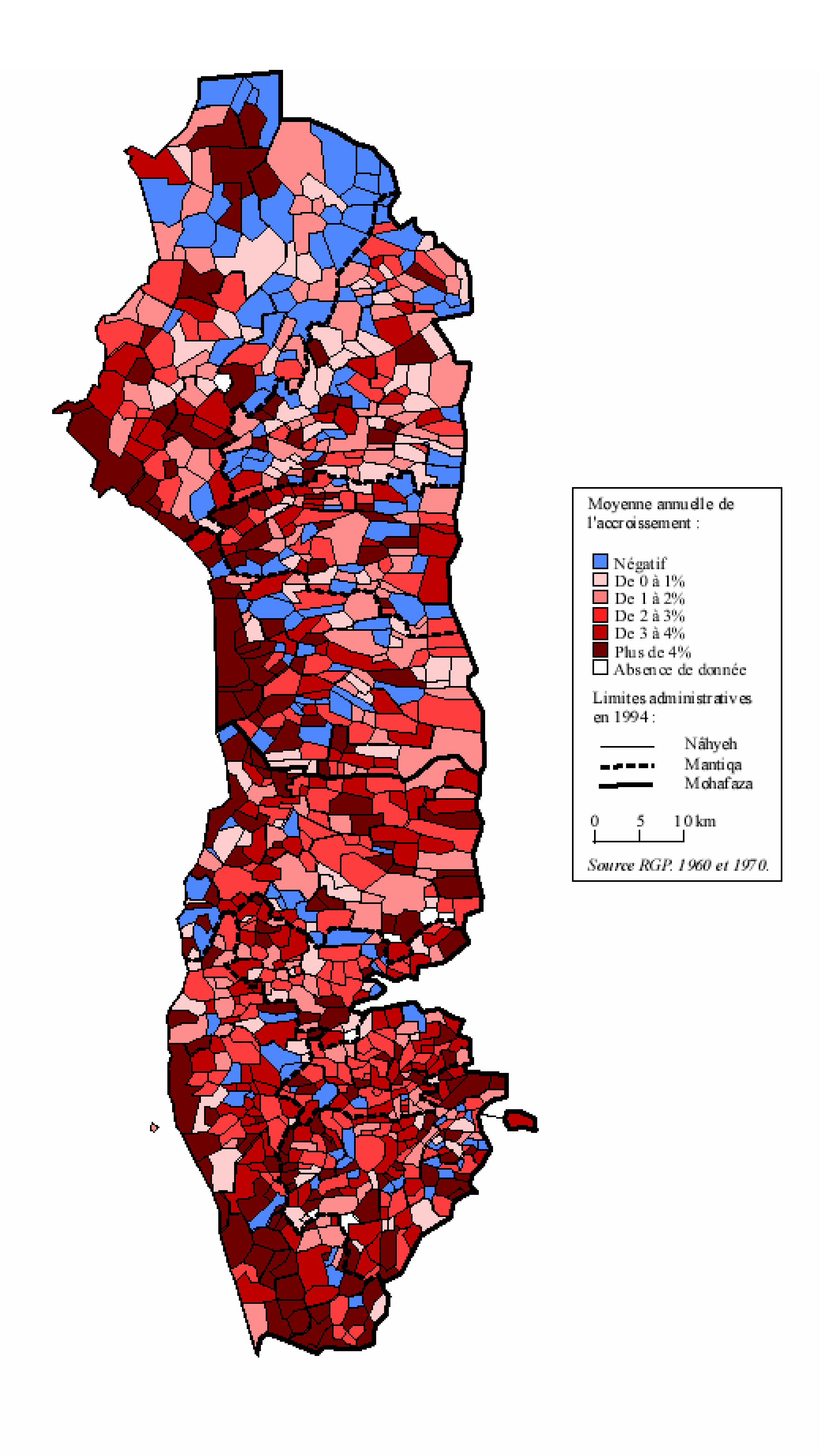


Figure 64 : L'accroissement démographique par *qarieh* entre 1960 et 1970 (en %).

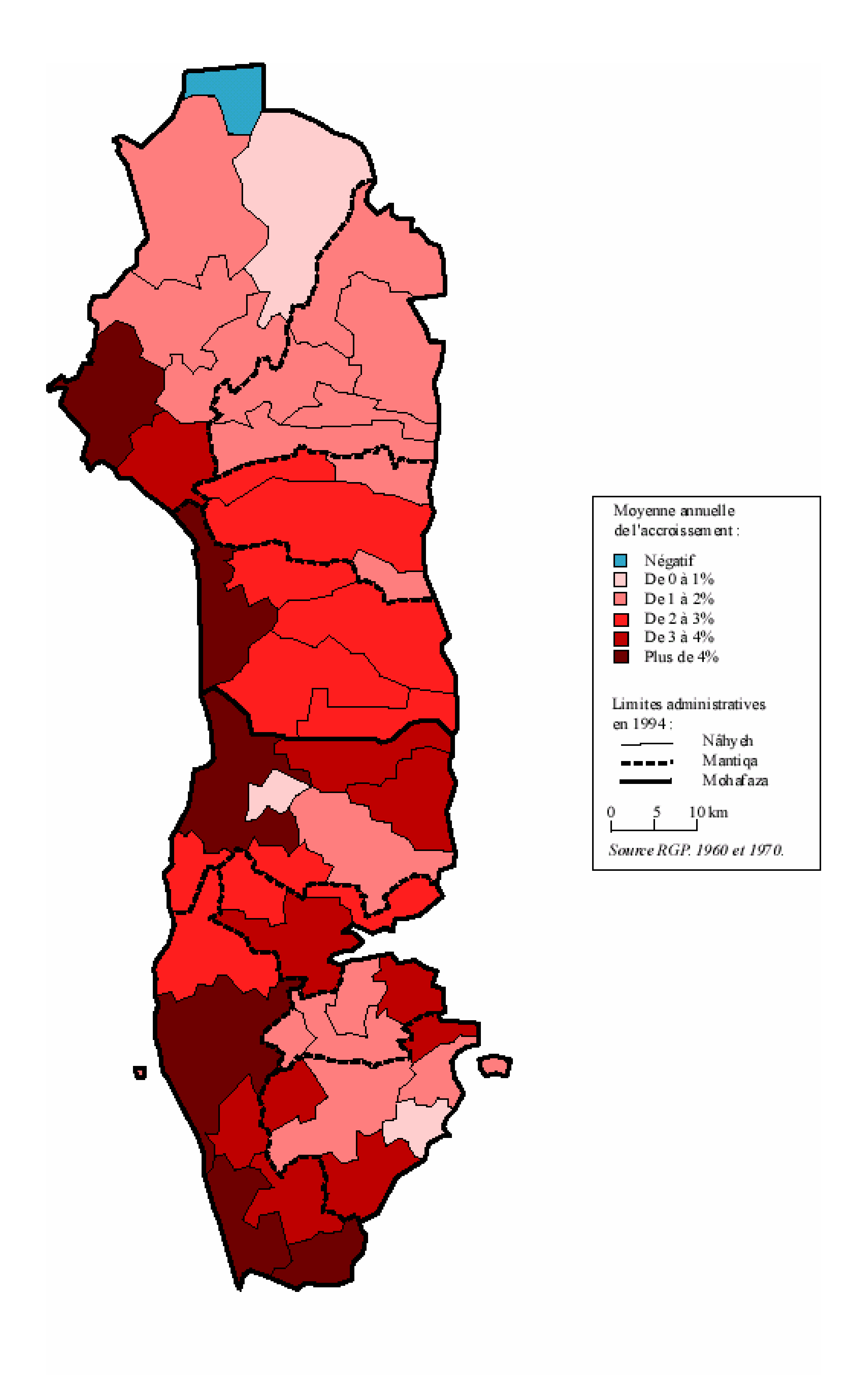


Figure 65 : L'accroissement démographique par *nâhyeh*, entre 1960 et 1970.

Dans le Djebel Ansaryeh, les zones de faible croissance ou de stagnation démographique se limitent à quelques villages de haute montagne, aux possibilités culturales réduites, du fait de l'altitude et du manque d'eau (Jûbeh Burghâl, Hurf Msaîtra, Qadmûs) ainsi qu'à des villages chrétiens (Meshta Helû, Khreîbât, etc.) ou ismaéliens (Bûrûmaneh Ra'ad : 1,2% Kâf Al Hama : -0,1% ; Qadmûs dont l'activité commerçante et artisanale déclinait fortement).

Dans le nord du Djebel Ansaryeh, les *nâhyeh*-s de Qardâha, Aîn Et Tîneh et Aîn El Sharqyeh s'accroissent faiblement. Car la montée en puissance du clan d'Hafez El Assad à Damas provoqua une forte émigration de sa clientèle Kalbyeh vers la capitale, où des débouchés dans l'armée et les services de sécurité leur étaient assurés, comme je l'ai déjà montré à travers l'exemple de M.A., un jeune lieutenant alaouite originaire de Aîn El Sharqyeh.

b) La croissance démographique est forte dans la plaine littorale.

Je ne reviendrai pas sur les villes littorales dont j'ai montré le dynamisme démographique durant cette période, mais je m'intéresserai davantage aux zones rurales du littoral, encore peu touchées à cette époque par le processus de péri-urbanisation, puisque l'activité principale de la population active y demeure l'agriculture.

Du Sahel de Lattaquié à la plaine du Akkar, les villages connaissent un fort dynamisme démographique. Les principaux foyers sont la plaine de Jableh : Arab El Mulk: + 5,8% ; Barjâl : + 9,1%, Dweir El Shaû : + 7,1%, etc., le Akkar (la *nâhyeh* de Hamîdyeh croît de + 4,7%/an) et le littoral au sud de Lattaquié Snubar : 6,5% , Al Basâ : + 7,3%. La population rurale des *nâhyeh*-s littorales connaît une augmentation sur la décennie de 60% à 100%.

L'accroissement naturel ne suffit évidemment pas à expliquer le doublement de la population de certains villages et de certaines *nâhyeh*-s en seulement 10 ans[420]. Ceci me porte à penser qu'un apport de population s'est superposé à une natalité très élevée. Le rapport entre

[420] Lorsque le taux de fécondité est maximum, il faut au minimum 15 ans à une population donnée pour doubler. Dans l'histoire mondiale, il n'y a que le Japon entre les deux guerres mondiales qui y soit parvenu et la population palestinienne de Cisjordanie dans les années 1980.

la population inscrite à l'état-civil et la population enregistrée au recensement (donc en principe résidente) de 1970 le confirme (figure 56). En fait, des paysans du Djebel Ansaryeh qui avaient l'habitude de travailler comme saisonniers dans les grandes propriétés de la plaine littorale sont venus s'y installer durant la période de la réforme agraire pour bénéficier d'un lopin de terre. La croissance démographique est maximale là où les grandes propriétés citadines furent démantelées et redistribuées aux paysans, en particulier dans la plaine du Akkar où il y eut même la création d'un village de colonisation agraire : Mîntâr[421]. Ali J. est l'un des paysans qui fut loti par le ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire en 1967, dans le village de Mîntar. Il est originaire d'un hameau de la *nâhyeh* de Dûir Rislân ; avant la réforme agraire, il venait faire les moissons dans le Akkar en tant que saisonnier, ce maigre revenu, ajouté à celui de la cueillette des olives autour de Safita, lui était indispensable pour faire vivre sa famille. Dès l'annonce de la distribution de terres dans le Akkar, Ali J. fit une Demande à la direction de l'Agriculture et de la Réforme agraire de Tartous. Après un an d'une attente active, car il lui fallut faire jouer ses relations au Ba'ath et dans l'armée, il lui fut attribué un logement à Mîntâr et un terrain de trente donoum (20 donoum par famille et cinq donoum supplémentaires par enfant). La zone de Mîntâr étant infestée de moustiques et non irriguée, il dut, durant les premières années se contenter de faire de la céréaliculture ; puis, à la fin des années 1970, encouragé par les aides financières et techniques du ministère de l'Agriculture[422], il entreprit de planter des agrumes. Cette mutation culturale était nécessaire, car sa famille s'était entre temps agrandie (passant de deux à huit enfants) et la céréaliculture ne permettait plus de la nourrir.

Dans le reste de la plaine littorale, les propriétés ne furent pas démantelées en raison de leur faible taille[423]. Les métayers exploitants les terres en 1963 purent s'en emparer avec l'appui de l'Etat, mais il n'y avait pas de terres disponibles pour de nouveaux arrivants ; les anciens métayers ne souhaitaient d'ailleurs pas la venue de paysans du Djebel Ansaryeh avec lesquels ils auraient dû partager les lopins. Entre Lattaquié et Jableh, seule la reconquête de

[421] En 1960, Mîntâr était un des villages qui appartenait à Aboud Beik de Tripoli, le principal latifundiaire du Akkar. La réforme agraire a démantelé cette immense propriété vouée à la céréaliculture extensive, chacune de la centaine de familles qui résidait à Mîntâr reçut en moyenne une cinquantaine de donoum et le reste des 9 000 donoum confisqués furent distribués à des candidats provenant du Djebel Ansaryeh, soit environ 80 familles. Entre 1960 et 1970, la population du village est passée de 730 à 1 334 habitants, puis à 3 033 en 1981. Pour loger les nouveaux arrivants, le ministère de l'Agriculture fit construire un lotissement, semblable à ceux que l'on trouve dans la plaine du Ghâb.

[422] Il s'agit du Citrus Project, lancé par le ministère de l'Agriculture en collaboration avec la FAO (Food Agricultural Organisation). La station de recherche et l'une des deux pépinières créées entre 1975 et 1979 se trouve, à Hamrît, à 10 km au nord de Mîntâr.

[423] Voir le Chapitre II de la Première partie.

zones humides a donc permis de lotir de nouvelles familles venues du Djebel Ansaryeh, car personne ne leur a contesté la propriété de ces terres insalubres.

c) Le désenclavement routier a un rôle ambiguë sur l'exode rural en montagne.

La croissance démographique du Djebel Ansaryeh est moindre que celle de la plaine littorale, mais il convient de souligner le dynamisme de certaines *nâhyeh*-s (figure 65) : 'Anâzeh (3,1%), Tawâhîn (3,3%), Sheîkh Bader (3,9%), Dûîr Rislân (3,3%) et Sebbeh (3,7%). Pourtant, elles sont éloignées des villes littorales et leurs potentialités agricoles sont faibles : Tawâhîn fait partie des « Qura El Atcha », les villages de la soif, où en été, les sources se réduisent à un mince filet d'eau insuffisant pour alimenter même les jardins domestiques. Pourtant ces *nâhyeh*-s sont moins touchés par l'exode rural que celles de Safita et de Dreykîsh ou encore celles de Qardâha et de Aîn Sharqyeh, si nous nous référons au rapport population inscrite à l'état-civil sur la population enregistrée au recensement de 1970.

Il semble que l'isolement dans lequel elles se trouvaient ait en vérité plutôt freiné l'exode rural ; on peut penser en effet que c'est la connaissance de l'univers urbain et de ses potentialités d'enrichissement qui motive le plus souvent les départs. D'autre part, la majorité de ces *nâhyeh*-s sont peuplées par des tribus appartenant à la fédération Khayâttîn, c'est-à-dire celle qui possédait le moins de représentants au sein du commandement militaire ba'athiste. L'absence de perspectives d'embauche dans le secteur étatique ne pouvait que décourager les éventuels candidats au départ.

Ce phénomène est comparable au processus d'exode rural qu'a connu la France depuis le XIX^{ème} siècle. Les premières régions touchées par l'exode rural furent celles qui étaient proches des villes et non pas les régions de montagne déshéritées, telles l'Ardèche ou les Alpes de Haute Provence. En revanche, depuis les années 1970, le ralentissement de l'exode rural en France, puis la reprise de la croissance démographique dans les espaces ruraux, est tributaire des liaisons routières avec les villes proches. Dans la région côtière de Syrie les deux phases successives que je viens de décrire pour la France furent quasiment simultanées.

Entre 1960 et 1970, l'accessibilité routière fut un facteur d'accélération des départs, car elle a désenclavé des zones qui vivaient jusque là quasiment en autarice, mais elle fut également un frein à l'exode rural dans la mesure où elle permit aux villageois de bénéficier assez rapidement des services publics (électricité, téléphone, enseignement …), de

commercialiser leurs productions et de travailler en ville, tout en continuant à résider dans leurs village. D'après la carte de l'accroissement démographique par *nâhyeh*, l'accessibilité routière semble avoir plutôt joué comme vecteur de l'exode rural, tandis que si l'on analyse la carte par villes et villages, il semblerait qu'elle a joué un rôle de frein. Les villages situés sur les principales routes conduisant aux six villes que comptaient la région côtière avant 1970 enregistrent en effet des gains de population supérieurs aux autres villages. Les zones linéaires de croissance démographique en montagne correspondent ainsi aux grands axes : Lattaquié - Kfâryeh (route d'Alep), Al Haffeh - Slunfeh, Lattaquié - Fakhûra, Jableh - Qardâha, Jableh - Qûtelbyeh, Banias - Qadmûs, Tartous - Sheîkh Bader, Tartous - Dreykîsh, Dreykîsh - Safita, Tartous - Safita - Sebbeh, et Safita - Karîmeh.

La croissance démographique durant la période intercensitaire 1960 – 1970 est marquée par un fort exode rural. Car la politique de développement régional n'en était qu'à ses prémices. Au contraire, la réforme agraire et l'étatisation de l'économie ont attiré les populations du Djebel Ansaryeh vers le littoral et la capitale.

2 - De 1970 à 1981 : les investissements publics interrompent l'exode rural.

La croissance de la population durant la période 1970 – 1981 est légèrement supérieure à celle de la période précédente : 3,5%. Mais si le rythme de l'accroissement de la population urbaine (4,2 %) s'est réduit, celui de la population rurale a progressé (3,2%) réduisant de ce fait l'écart rura1 – urbain à 1 %/an contre 3,4% entre 1960 et 1970. Ces données témoignent normalement d'un fort ralentissement de l'exode rural.

A l'échelle des *nâhyeh*-s, seul le Nord de la *mohafaza* de Lattaquié et la *nâhyeh* de Meshta Helû enregistrent désormais une croissance démographique inférieure à 2%/an. La croissance démographique de la population rurale de la zone montagneuse est pratiquement équivalente à celle de plaine côtière : 3,1% contre 3,3%. En montagne, les villages qui ont connu la plus forte croissante démographique sont les chefs-lieux de *nâhyeh*-s, lesquels furent dotés à cette période là, en priorité, des services publics qui créèrent des emplois pour la population locale (lycée, central téléphonique, centre agricole, dispensaire). L'extension et la modernisation du réseau de transport avec les villes littorales permit en outre aux montagnards d'effectuer aisément des migrations pendulaires vers les administrations et les entreprises du service public industriel. Tous ces phénomènes contribuent à maintenir la population en montagne.

Les villages qui perdent de la population ou dont le taux de croissance est faible, sont, en dehors des villages chrétiens, ceux des régions les plus isolées, tel Um Al Tuyûr, un village côtier au nord de Lattaquié, ni électrifié ni relié par une route asphaltée avant 1985. Sur la carte de l'accroissement démographique par *qarieh* (1960 – 1970), nous pouvons remarquer que les routes sont des facteurs de croissance démographique pour les villages situés sur leur parcours. C'est ce phénomène qui explique les zones linéaires de forte croissance dans le Djebel Ansaryeh (voir carte de la *mantiqa* de Haffeh). L'apparition d'une zone linéaire de croissance démographique dans la *nâhyeh* de Rabî'a, inexistante sur la carte 1960 – 1970, correspond à l'ouverture en 1974 de la route reliant Kessab à la route d'Alep, via Rabî'a.

L'homogénéisation de la croissance démographique dans la région côtière entre les villes et la campagne, la plaine littorale et la montagne, est le résultat de la politique d'homogénéisation du territoire lancée par le régime ba'athiste dans les années 1960. Mais surtout à partir de 1973, le régime d'Hafez El Assad a bénéficié de transferts financiers des pays arabes du Golfe lui donnant les moyens d'une politique volontariste ambitieuse. En dix ans la moitié de la population active de la région côtière s'est rendue indépendante, pour sa survie, de l'agriculture et du secteur privée secondaire et tertiaire, c'est-à-dire des contraintes naturelles et géographiques qui l'obligeaient à choisir des lieux de résidence précis, à privilégier la plaine côtière et les villes au détriment de la montagne.

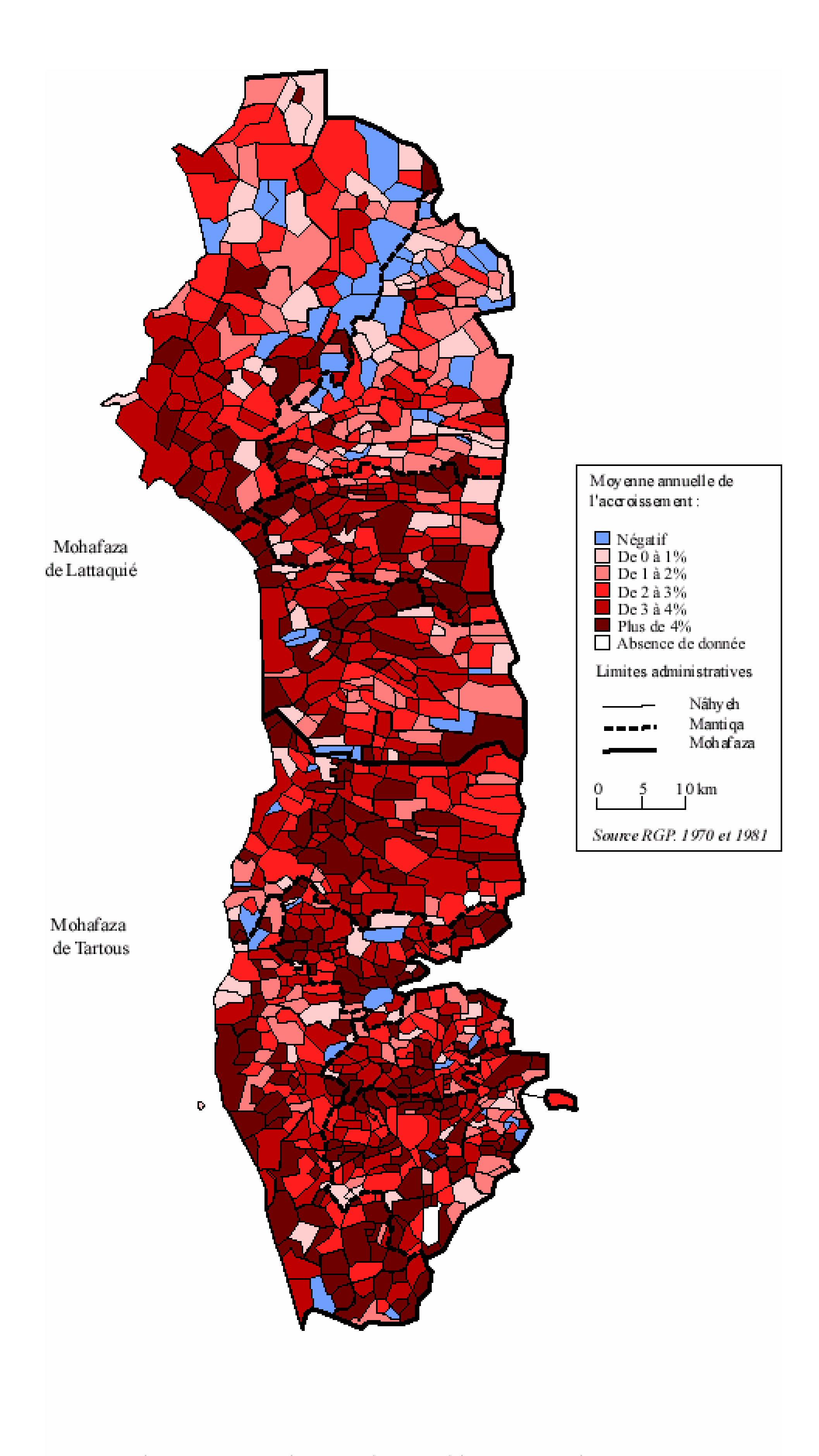


Figure 66 : L'accroissement démographique par *qarieh* entre 1970 et 1981.

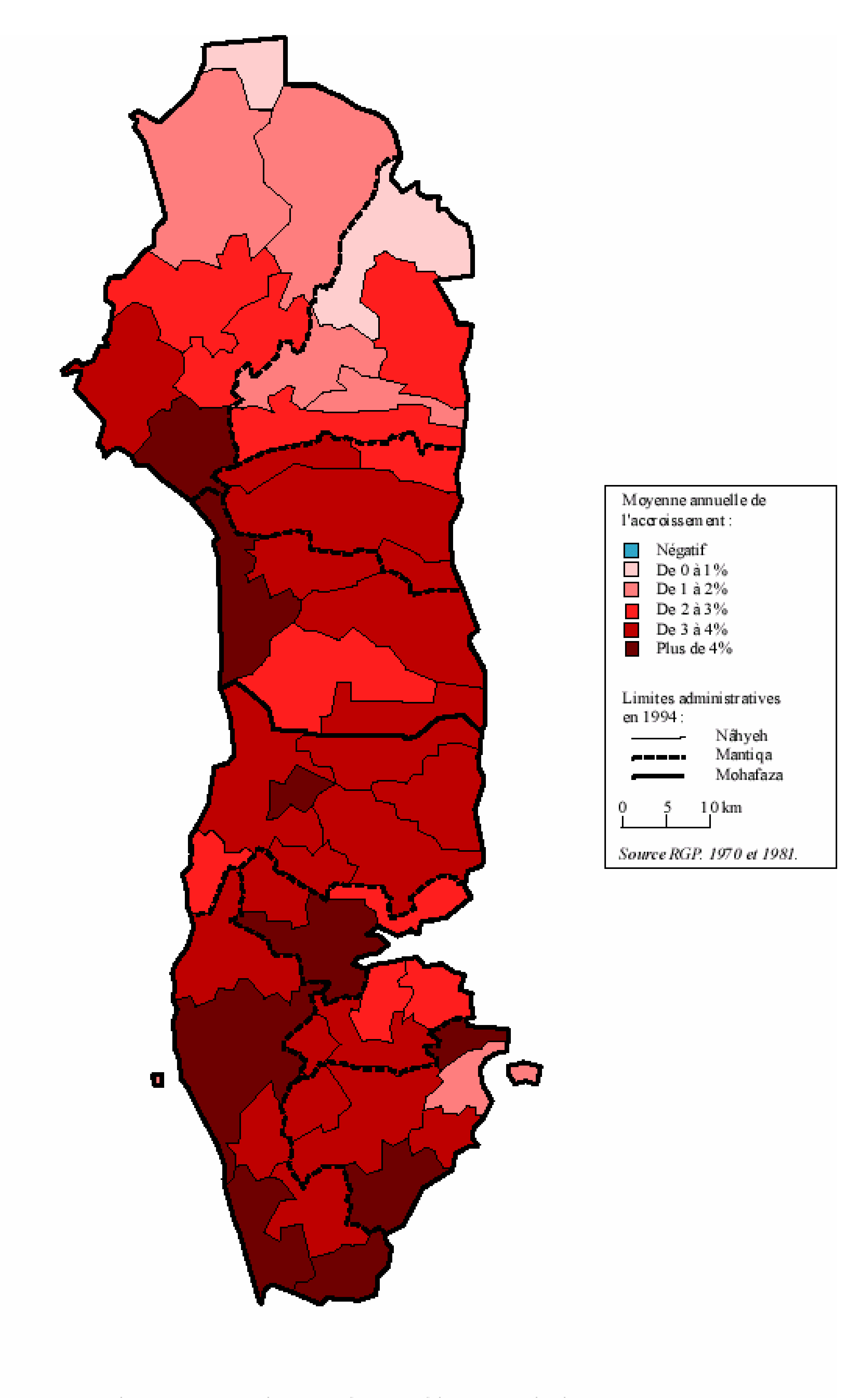


Figure 67 : L'accroissement démographique par *nâhyeh*, entre 1970 et 1981.

3 - De 1981 à 1994 : une croissance démographique concentrée sur le littoral.

Alors que, durant la période intercensitaire 1970 – 1981, l'écart entre la croissance démographique des villes et des campagnes s'était réduit, il s'est de nouveau considérablement creusé entre 1981 et 1994. Durant cette période, la population urbaine s'est accrue deux fois plus vite que la population rurale : 3,6%/an contre 1,5%/an[424]. La carte de l'accroissement démographique par *qarieh* entre 1981 et 1994 montre que la croissance démographique est désormais maximale autour des villes littorales et dans le Akkar (Les *nâhyeh*-s de Hamîdyeh, Safsafeh et Karîmeh conservent une croissance démographique comprise entre 3 et 4%/an). En montagne, la croissance de la population est maintenant extrêmement faible, et la population chute même en valeur absolue dans les *nâhyeh*-s de Kessab et de Jnaîneh Rîslân, De nombreux villages de la haute montagne perdent de la population, ce qui ne s'était pas vu dans les années 1960, au plus fort de l'exode rural.

a) Le recensement de 1994 est difficile à interpréter.

Les éléments statistiques dont je dispose et les enquêtes que j'ai menées dans la région me permettent d'éloigner l'hypothèse d'une reprise d'un exode rural massif, en particulier de la montagne vers la plaine côtière. Il s'agirait plutôt d'un vieillissement de la population et d'une réduction brutale du taux de fécondité.

Le village alaouite de Dabbâsh (figures 17, 18 et 19), situé à 600 m d'altitude dans la *nâhyeh* de Fakhûra, à 10 km au nord-est de Qardâha, est un exemple type. Les maisons sont dispersées sur les pentes du Djebel Arbaîn ; celles-ci aménagées en terrasses depuis des générations forment le terroir du village. De nombreuses sources alimentent Dabbâsh et y favorisent l'arboriculture : amandiers, noyers, cerisiers…, mais la culture traditionnelle est le tabac. Dabbâsh ne compte que 444 habitants ; il dispose néanmoins d'un lycée et d'une municipalité qui fédère cinq villages alentour, de moindre importance ; une unité de fabrication de tapis a été ouverte dans les années 1970 et donne du travail à une vingtaine d'ouvrières. Le village est correctement relié à Lattaquié par une route asphaltée depuis 1972 et un autobus public faisait la navette deux fois par jour avant que des minibus privés ne sillonnent la route.

---

[424] Il s'agit des taux d'accroissement que j'ai recalculés en déduisant la population des villages « annexés » par l'extension des limites de certaines petites villes de montagne (Safita, Sheîkh Bader et Dreykîsh). Les taux officiels de croissance sont de 1,3%/an pour la population rurale et de 3,8% pour la population urbaine.

Entre 1960 et 1994, la population du village est tombée de 595 à 444 habitants. Les années 1960 furent marquées par un fort déclin démographique, puisque le village perdit en 10 ans 30% de ses habitants, la plupart des départs étaient le fait de jeunes hommes qui s'engageaient dans l'Armée ou dans la Police, ou celui de familles qui allaient s'installer à Lattaquié pour y travailler à la Régie des tabacs. Entre 1970 et 1981, l'amélioration des conditions de vie, la création d'emplois sur place (usine de tapis, lycée, école primaire) et les autocar de ramassage des sociétés publiques, permirent aux habitants de demeurer sur place : la population du village monta de 425 à 468 habitants. Entre 1981 et 1994, la population de Dabbâsh a de nouveau décliné, suite à une perte de 24 habitants. Mais c'est moins l'exode rural que le déficit des naissances qui me semble être la cause, comme l'illustre l'exemple de la famille K.

A.K. est né à Dabbâsh en 1940. Fils d'un *za'im* (chef tribal) du village, il a eu les moyens de faire des études de génie civil, tandis que ses frères aînés avaient choisis la carrière militaire. Après quelques années de travail à Alep et à Lattaquié dans des sociétés publiques (*Asken Askerîeh* : « Société de construction militaire » et *Sharîkeh Sahel* : « La Société de la Côte »[425]), il est revenu s'installer au village en 1974, pour y devenir entrepreneur en travaux publics. La construction des écoles, des bâtiments publics, des routes, des égouts … offrait à cette époque énormément de travail dans le Djebel Ansaryeh. A. K., grâce à la protection de ses frères, devenus entre temps généraux dans l'Armée, obtenait facilement des marchés publics. Mais, avec la crise économique du milieu des années 1980, les travaux financés par l'Etat s'interrompirent. A. K., qui possédait une voiture, se reconvertit en chauffeur de taxi, faisant le trajet entre le village et Lattaquié, mais exerçant aussi à Lattaquié. Cependant, il continua à résider dans son village, bien qu'il fût propriétaire d'un vaste appartement à Lattaquié, destiné à ses enfants étudiants à l'université Tîshrîn. Ses six enfants (deux garçons nés en 1968 et 1974, quatre filles nées en 1967, 1970, 1972, et 1977) sont étudiants ou ont poursuivi leurs études à l'Université ; de telle sorte qu'en 1997, seule l'aînée des filles était mariée, mais elle n'avait pas encore d'enfants. Les enfants souhaitent, après leurs études, résider à Dabbâsh, car la vie y est plus agréable qu'à Lattaquié, et que la modernisation des transports a réduit à moins de trois quarts d'heure le temps qui les sépare du chef-lieu par minibus.

---

[425] Il s'agit de société de travaux publics.

A Dabbâsh, ce n'est donc pas l'exode rural qui est la cause principale du déclin de la population, mais le retard de l'âge du mariage et la chute de la fécondité liée à la poursuite des études qui en résulte. Il faut ajouter que la chute de la fécondité concerne surtout les classes creuses du village, celles issues d'une génération qui a été très touchée par l'exode rural, comme les frères de A.K. qui se sont engagés dans l'Armée et qui résident depuis à Damas. A.K. lui-même n'est revenu à Dabbâsh qu'en 1974, pour s'occuper de ses parents âgés, mais sinon il serait resté en ville.

Le contraste dans les rythmes de l'évolution démographique que l'on peut constater entre les campagnes et les zones urbaines ou péri-urbaines serait donc dû surtout à la différence de la structure par âge. Certes, la fécondité a également diminué en ville, mais la population en âge de procréer y est relativement plus nombreuse que dans les zones rurales. Ceci explique pourquoi l'ensemble de la partie montagneuse de la région côtière, fortement touchée par l'exode rural jusque dans les années 1960, connaît aujourd'hui un particulièrement faible accroissement démographique. Localement, le maintien, d'un fort exode rural (Jnaîneh Rislân, Kessab et les villages alaouite de la haute montagne) accentue la baisse de la population. Enfin, en quelques endroits, celle-ci est freinée par le maintien d'une natalité élevée, c'est le cas des *nâhyeh*-s de Haffeh, Kansabâ, Qastal Ma'af, Rabî'a, qui sont toutes à majorité sunnite. Les Sunnites auraient-ils une natalité supérieure à celle des Alaouites ? La carte de l'accroissement naturel par *nâhyeh*[426] en 1994 le confirme (figure 70).

[426] J'ai réalisé cette carte en croisant les données de la population inscrite à l'état-civil avec celles du recensement de 1994, j'ai effectué le rapport du solde naturel (naissances moins décès) et de la population enregistrée lors du recensement. Le taux d'accroissement naturel que j'ai obtenu est légèrement supérieur à ce qu'il devrait être en réalité, car le solde naturel est celui de l'année civile, alors que le recensement a eu lieu en septembre 1994.

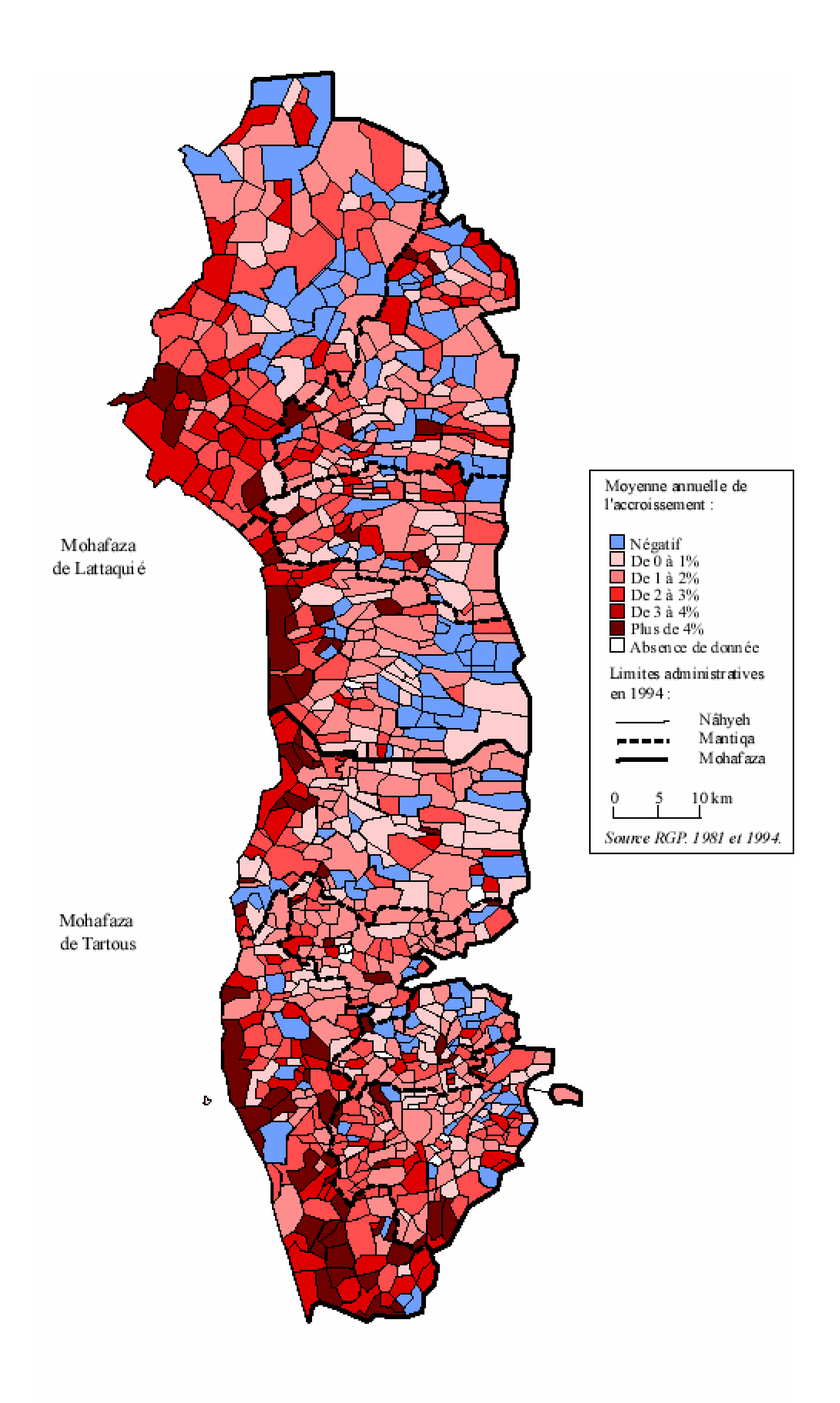


Figure 68 : L'accroissement démographique par *qarieh* entre 1981 et 1994 (en %).

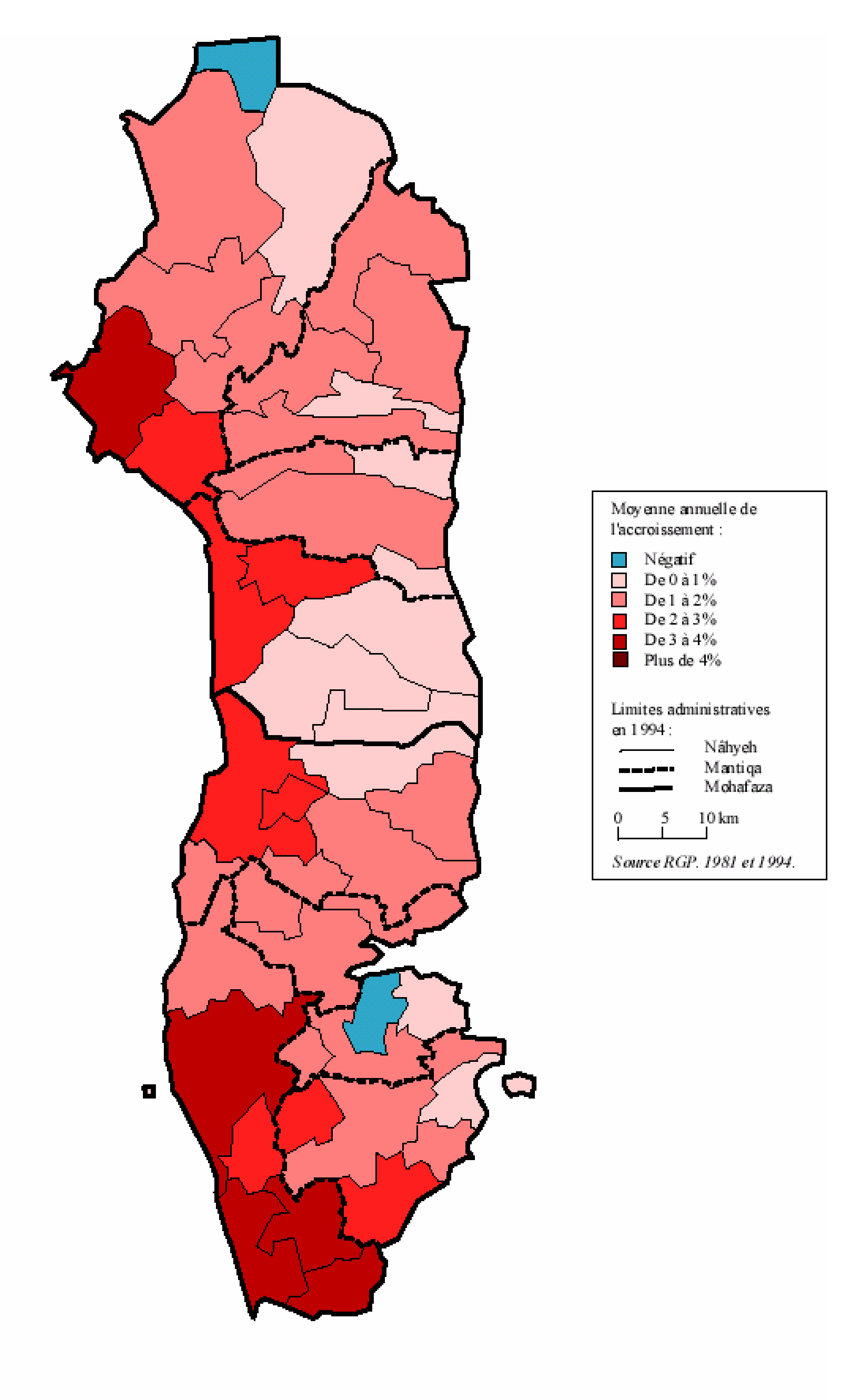


Figure 69 : L'accroissement démographique par *nâhyeh*, entre 1981 et 1994.

b) La région côtière connaît une transition démographique rapide.

La chute de la fécondité que j'ai notée dans le Djebel Ansaryeh en comparant deux générations à l'intérieur d'une même famille, serait la preuve que la région côtière de Syrie est brutalement passée dans la deuxième phase de la transition démographique. Ceci expliquerait sa croissance démographique modérée (2,2%) dans un pays, dont l'accroissement moyen se maintient, durant la période 1981 - 1994, à 3,2%. Cette hypothèse est confirmée par le rétrécissement brutal de la pyramide des âges de la région côtière syrienne perceptible, dès 1980, alors que celle de la Syrie ne commence à se réduire qu'à partir de 1990 (figures 71 et 72).

La rapidité des changements socio-économiques qui ont affecté la région côtière depuis les années 60 se sont donc traduis par une mutation rapide des structures familiales. La région est passée quasiment en l'espace d'une génération de familles possédant couramment une dizaine d'enfants à des familles à deux enfants. Le développement de l'instruction pourrait être la cause principale de ce phénomène, car en principe, plus une femme possède un niveau d'instruction élevé, moins elle a d'enfants habituellement, le recensement de 1994 ne comporte pas de données permettant d'établir la relation entre taux de fécondité et niveau d'instruction des femmes ; cependant, une enquête du ministère des Affaires Sociales[427], effectuée en 1993, nous fournit des informations à l'échelle de toute la Syrie (figure 73). D'après cette enquête, la fécondité était deux fois moindre pour les femmes qui avaient un niveau d'étude secondaire (2,6 enfants/femme) et universitaire (2 enfants /femme) que, celles qui étaient analphabètes (5,3 enfants/femme). En outre, la comparaison avec le recensement de 1970 indique que la fécondité des femmes mariées, quel que soit leur niveau d'instruction, a fortement diminué, même parmi les femmes les moins instruites : le taux de fécondité des femmes analphabètes était de 8,1 en 1970, mais seulement de 5,3 en 1993.

[427] MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES : *Enquête sur la population syrienne*, Damas, 1993, 123 p. (en arabe).

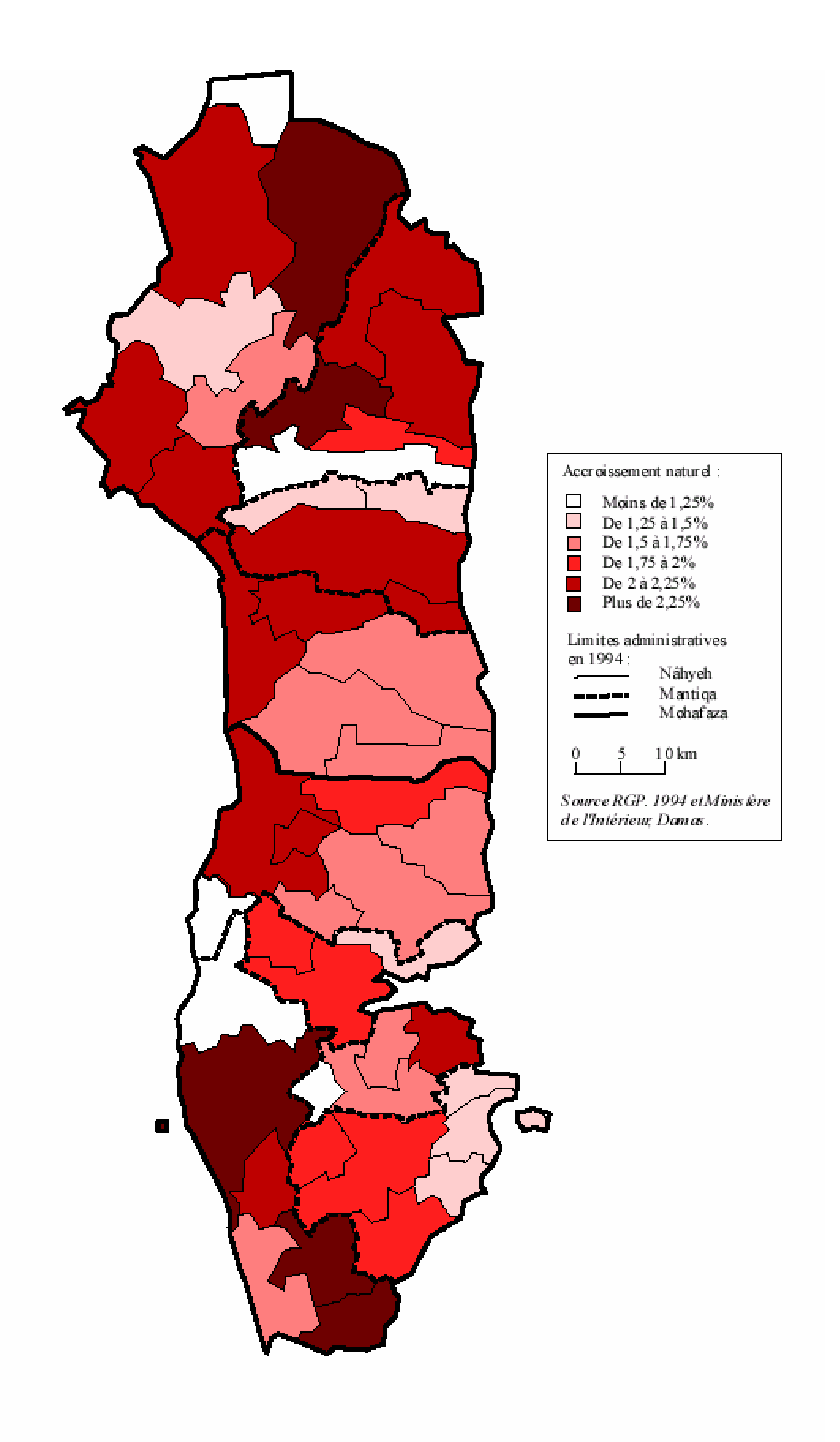


Figure 70 : L'accroissement démographique naturel dans la région côtière par *nahyeh*, en 1994.

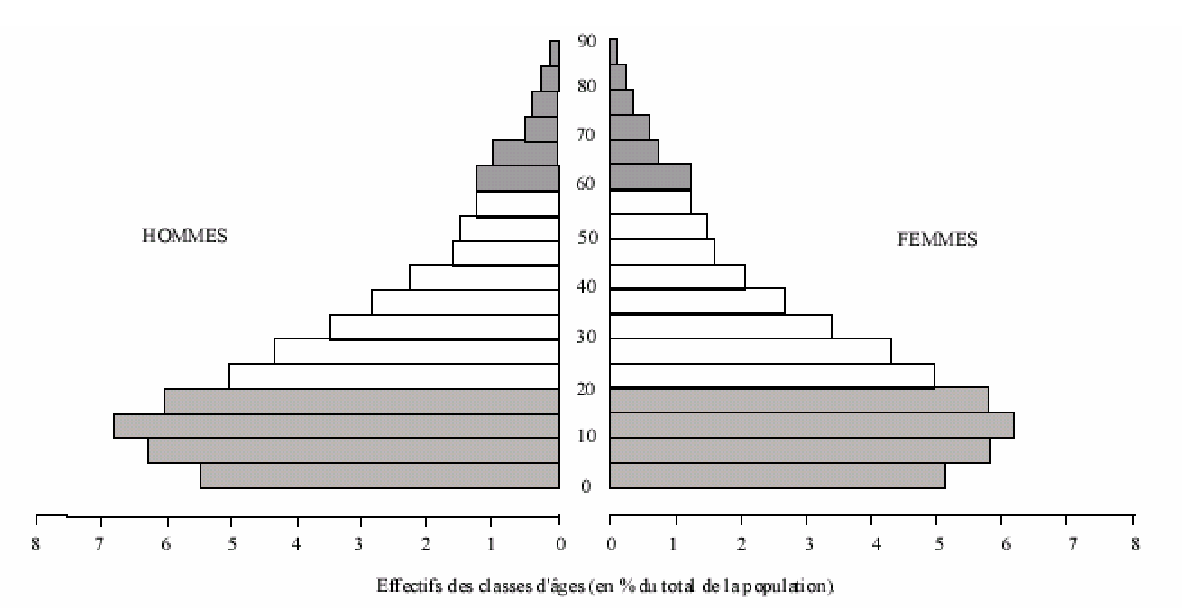


Figure 71 : Pyramide des âges de la région côtière en 1994.

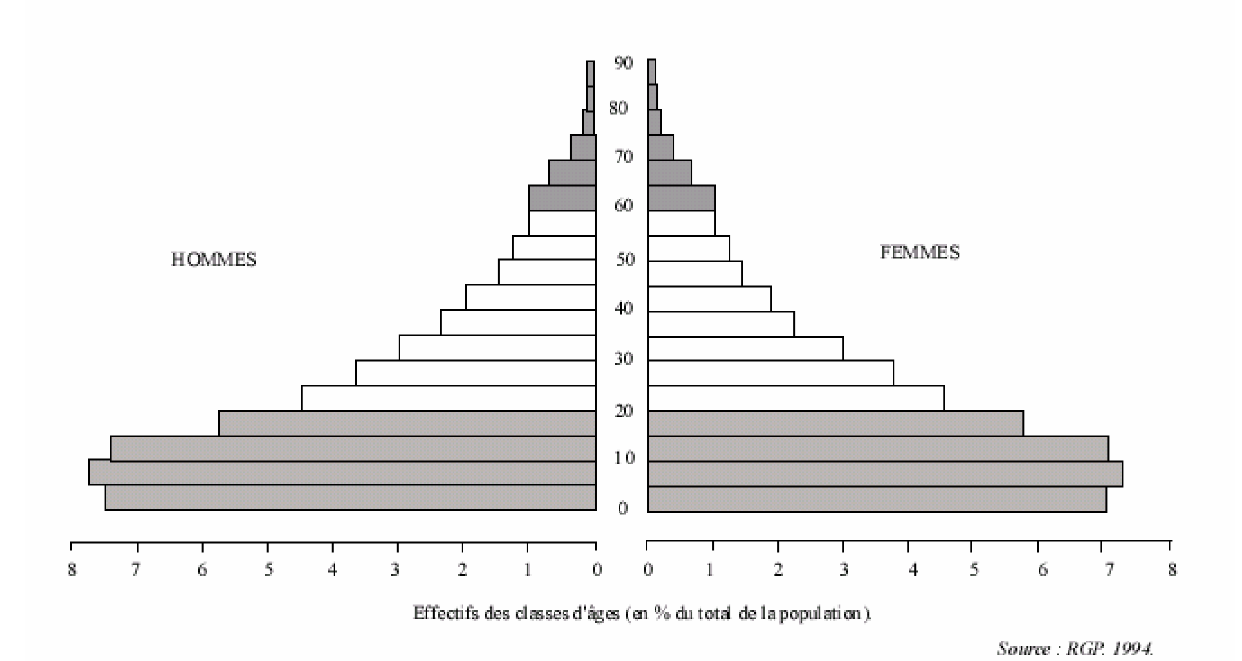
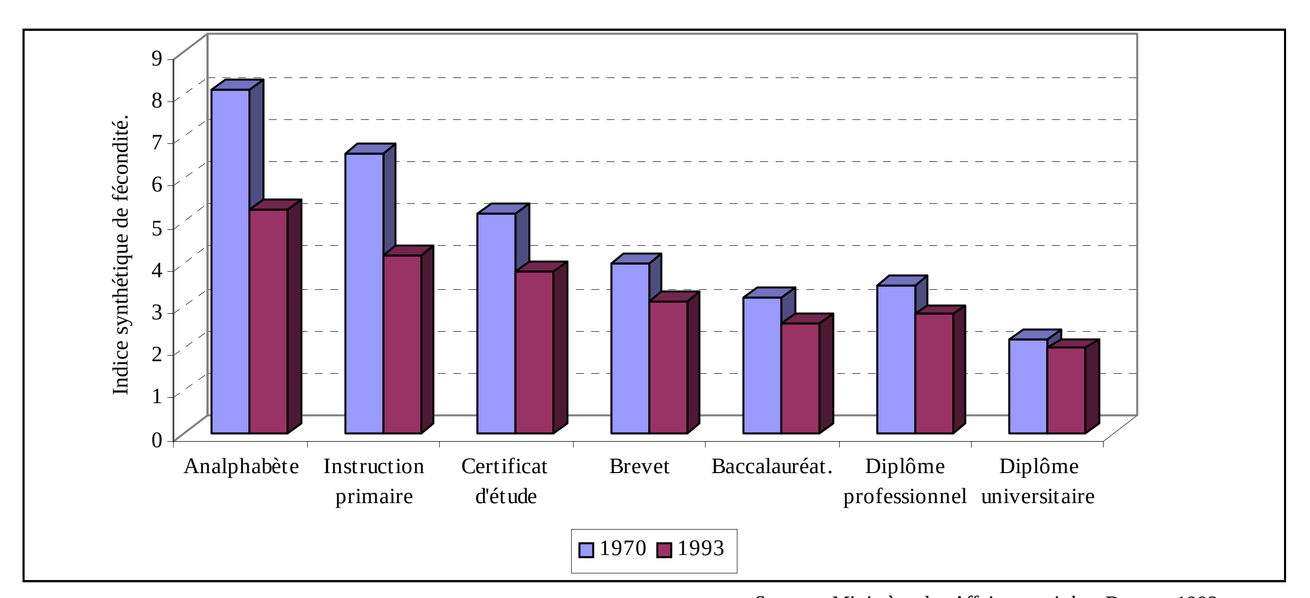
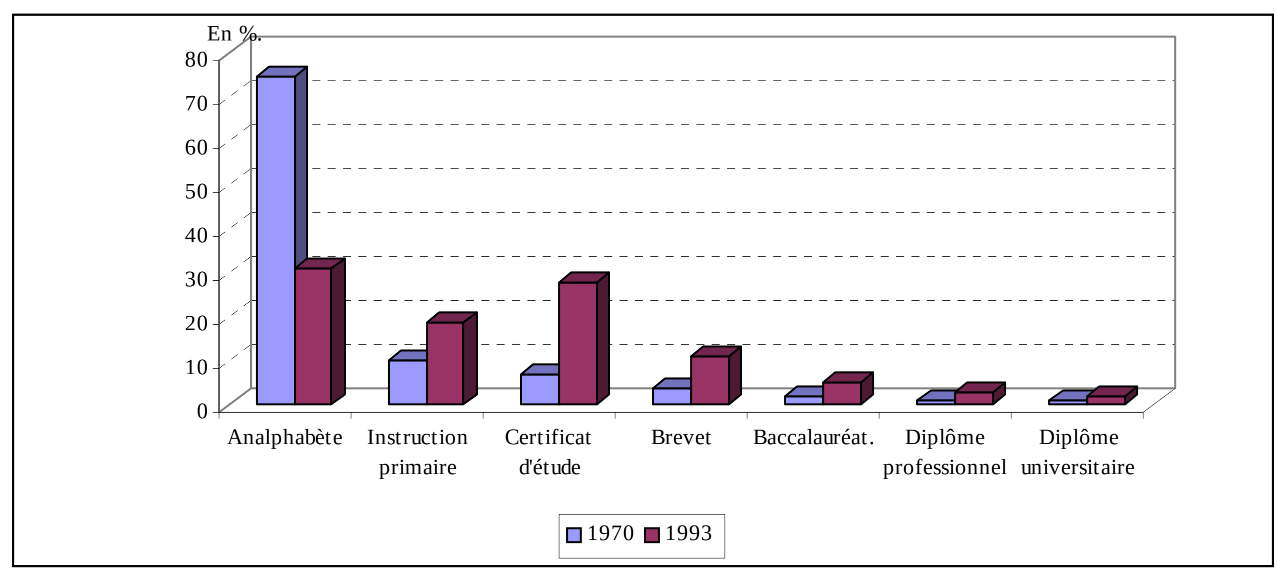


Figure 72 : Pyramide des âges de la Syrie en 1994.



Source : Ministère des Affaires sociales, Damas, 1993.

Figure 73 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité en Syrie, en fonction du niveau d'étude, entre 1970 et 1993.



Source : Ministère des Affaires sociales, Damas, 1993.

Figure 74 : Evolution du niveau d'instruction des femmes de 15 à 49 ans en Syrie, entre 1970 et 1993.

En 1970, le taux d'analphabétisme des femmes dans les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous était du même ordre que la moyenne nationale (73,4% au lieu de 75% pour la Syrie entière). En 1994, l'analphabétisme féminin n'est plus dans la région côtière que de 13% contre 31%, en Syrie ; d'autre part 25% des femmes en âge de procréer y ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, contre seulement 10% en Syrie (figure 74). Les progrès de l'instruction féminine[428] dans la région côtière suffiraient à expliquer la baisse de la natalité, mais il faut y ajouter le recul de l'âge du mariage dû, non pas seulement à l'allongement de la durée des études, mais aussi aux difficultés économiques.

De moins en moins de filles de moins de 15 ans se marient en Syrie : en 1991, à peine 0,1%[429]. Entre 15 et 19 ans, seules 14% des filles sont mariées ; ce taux atteignait 24,5% en 1981 et 27,5% en 1970. La généralisation de l'instruction explique cette évolution : désormais, les filles se marient rarement avant d'avoir terminé leur cycle secondaire ; à 29 ans, il demeure encore 31,1% de jeunes femmes célibataires en Syrie, mais 39% dans la région côtière. Si le recul de l'âge du mariage féminin traduisait au début des années 1980 un phénomène normal de poursuite d'études et d'intégration accrue des femmes au monde du travail, il faut évoquer davantage, dans les années 1990, une crise des mariages, due à des raisons sociologiques (les hommes ont peur d'épouser une femme trop instruite) et économiques.

A. A. a 30 ans ; il est ingénieur civil et il travaille aux services techniques de la *mohafaza* de Lattaquié depuis quatre ans. Il réside chez ses parents à Lattaquié, en compagnie de trois frères et sœurs : l'un travaille à la direction des Finances, une fille étudie la littérature arabe à l'Université, une autre a terminé ses études de français et cherche du travail et un mari. Malgré la promiscuité, Ali demeure chez ses parents, car il n'est pas normal de vivre en dehors de la maison familial tant que l'on est pas marié. De toute façon, son traitement de fonctionnaire (4 000 LS) ne lui permettrait pas de vivre indépendant. Il souhaite vivement se marier, mais sa famille n'étant pas fortunée, il doit économiser pour s'offrir un logement, condition indispensable pour qu'un futur beau-père accepte de lui donner sa fille. Avec son revenu, il lui sera impossible d'acquérir ne serait-ce qu'un deux pièces cuisine, car il faut pour

---

[428] « La région côtière et le Djebel Druze se distinguent par une « population rurale », mais aux modes de vie tournés vers la valorisation du statut de la femme». BEL AIR (de) Françoise : « Structures familiales et Etat national », *Les Cahiers du CERMOC*, n°8, 1994, p. 125.

[429] Officiellement, le mariage des filles de moins de 15 ans est interdit par la loi. Mais il ne suffit pas d'édicter une loi pour empêcher le mariage des filles à l'âge de la puberté, car on peut les marier avant cet âge et attendre que la jeune mariée ait quinze ans pour inscrire le mariage à l'état-civil.

cela avancer au minimum 300 000 LS. Quant à louer un appartement, il lui en coûtera au minimum 2 000 LS par mois, à condition encore de trouver un propriétaire téméraire[430] ; et sous réserve que sa future accepte les inconvénients de la location[431]. Il lui faudra aussi meubler l'appartement, soit au bas mot une dépense de 100 000 LS, et qu'il prévoit la fête de mariage qui lui coûtera au minimum un an de salaire ! Face à la crise des mariages, les femmes et leurs familles deviennent moins exigeantes, mais beaucoup d'hommes ne peuvent même pas fournir le strict minimum.

Tout Syrien qui veut se marier est confronté au lancinant problème du logement. La faiblesse des salaires ne permet pas d'amasser le capital nécessaire pour acquérir une maison et la meubler. Les hommes repoussent leur mariage souvent au-delà de 35 ans, voire 40 ans, ce qui rend difficile le mariage avec une femme de moins de 25 ans, la société s'y montrant opposée. Dans les régions où la famille nucléaire[432] est répandue, comme dans les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous, le garçon doit quitter la maison familiale pour se marier, tandis que dans le cas d'une famille communautaire[433] il lui suffit de disposer d'une chambre dans la maison de ses parents. Dans l'Est de la Syrie, cette mise en commun des biens familiaux permet de résister plus efficacement à la crise économique et de se marier plus tôt, mais, ici, c'est exactement le contraire qui se produit.

Le fait que la croissance démographique se concentre sur les quatre villes littorales et leur zone péri-urbaine signale une transformation de la structure de la population active. Le secteur primaire a régressé de 62%, en 1960, à 25% en 1994, au profit du secondaire et du tertiaire, deux activités dominées par le poids de l'Etat dans la région côtière. Cependant l'agriculture ne doit pas être négligée pour l'étude démographique, car la diminution des transferts publics dans la région a réactivé le rôle de l'agriculture comme une des principales

---

[430] La loi sur les logements en location protège les locataires de l'expulsion. Ces derniers, même s'ils n'ont pas payé pas leur loyer depuis des années, ne peuvent être expulsés. Le plus souvent, le propriétaire qui désire récupérer son bien doit leur verser une forte somme d'argent pour qu'ils partent. En outre, le prix des loyers est fixé arbitrairement par l'Etat à un très bas niveau.

[431] Depuis 1991, il est possible de louer un appartement pour six mois avec un contrat « touristique » renouvelable une fois. Ce contrat permet au propriétaire d'exiger un loyer correspondant au marché de l'immobilier et d'expulser les locataires avec le secours de la police s'ils refusent de s'acquitter de leurs obligations. Les locataires sont contraints de déménager tous les ans, car si le contrat est renouvelé plus d'une fois, ils ne sont plus expulsables.

[432] D'après Emmanuel Todd, la famille nucléaire se distingue par l'absence de cohabitation des enfants mariés et des parents. Cité par BEL AIR (de) Françoise : *art. cit.* , 1994, p. 115.

[433] D'après la terminologie de F. Le Play, il s'agit d'une « communauté familiale indivise » caractérisée par la cohabitation des frères mariés sous la direction du patriarche. Cité par BEL AIR (de) Françoise : *art. cit.* , 1994, p. 115.

sources de revenus pour la population. La plaine du Akkar, la huerta de Jableh et les autres petites plaine côtière (Harissûn, Dahar Safrâ, Damsarkhû), irriguées et intensivement cultivées, connaissent un fort dynamisme démographique.

Le facteur communautaire influe peu sur la croissance démographique à l'échelle intra-régionale, car ce sont les évolutions économiques et sociales qui priment. En revanche, il est évident que l'entrée précoce de la région côtière dans la deuxième phase de la transition démographique s'explique largement par les modifications qu'a connu le statut de la femme dans la communauté alaouite.

II - LE RAYONNEMENT DES VILLES LITTORALES : INVESTISSEMENTS DE L'ETAT ET DYNAMIQUES LOCALES.

Nous venons d'étudier l'attraction qu'exercent les villes littorales sur la population de la région côtière. Mais cela ne représente qu'un aspect de l'importance qu'elles ont acquise au sein de cet espace régional. Ces villes ne possèdent pas qu'un simple rôle d'encadrement administratif, elles sont aussi devenues des centres de services et des marchés de consommation et elles ont organisé autour d'elles des bassins d'emplois plus ou moins étendus. Les espaces polarisés par les villes correspondent-ils à des sous-régions ? A propos des pays sous-développés, Milton Santos affirme que « l'indissociabilité entre la ville et son environnement est pour le moins discutable »[434], ce qui remettrait en cause la zone d'influence urbaine en tant que critère d'analyse. Cette différence avec les pays développés s'expliquerait par la présence d'un double circuit de production et de consommation : moderne et traditionnel[435]. Quant à Pierre Signoles[436] , il s'interroge pour la Tunisie sur la pertinence du terme de polarisation de la campagne par la ville en Tunisie, quand les masses rurales ne disposent que d'un très faible pouvoir d'achat, et lorsque l'économie agricole demeure à un faible niveau de monétarisation.

Je pense que ces remarques ne sont pas valable pour la Syrie des années 1980 et 1990, en raison de l'intégration des campagnes à l'économie de marché et de l'élévation générale du niveau de vie, deux évolutions qui permettent aux ruraux d'accéder aisément aux services urbains. Depuis la crise des années 1980, les ruraux auraient d'ailleurs plus facilement accès à

---

[434] SANTOS Milton : *Les villes du Tiers Monde*, Génin, Paris, 1971, 428 p. ; cité par SIGNOLES Pierre : *op. cit.*, 1985, p. 687.
[435] Kayser Bernard, cité par SIGNOLES Pierre : *op. cit.*, 1985, p. 687.
[436] SIGNOLES Pierre : *op. cit.*, 1985, p. 688.

ces services qu'une partie de la population citadine, dont les revenus sont rongés par l'inflation. Les recherches récentes menées sur l'espace rural dans les pays arabes indiquent qu'il existe une nouvelle articulation entre les villes – campagnes :

> « En Egypte, l'enquête de l'institut national des statistiques sur la consommation des ménages a montré que l'écart de revenus entre zones rurales et urbaines du Delta est négligeable, alors qu'il était encore fort dix ans auparavant »[437].

Mais la disparition des écarts de revenus ne s'explique pas uniquement par la baisse des revenus citadins ; d'après Hélène Guétat – Bernard, l'augmentation de la productivité agricole et la pluri-activité ont permis aux villageois d'augmenter sensiblement leurs ressources globales. J'ai noté le même phénomène en Syrie et plus particulièrement dans la région côtière, où la campagne - au sens d'un espace organisé par le mode de production et de vie agricole - a vécu[438]. Cette évolution est similaire à celle qu'a connue l'Europe occidentale, mais nous sommes encore loin de la situation que décrit Bernard Kayser dans son ouvrage : *Les Nouvelles Campagnes*[439], où quatre actifs sur cinq qui résident à la campagne exercent une activité non agricole, car l'agriculture demeure encore la principale ressource d'une majorité de ruraux.

Dans ce nouveau contexte socio-économique, l'étude des zones d'influence urbaines, comme facteur de régionalisation, s'avère donc tout à fait pertinent. Mais avant de nous intéresser directement aux zones de chalandise des principaux pôles urbain, il convient de comprendre les effets structurants du réseau de transport.

---

[437] GUETAT – BERNARD Hélène : *art. cit.*, pp. 253 – 264.
[438] BONNAMOUR Jean : *Géographie rurale. Position et méthodes*, PUF, Paris, 1998, 134 p.
[439] KAYSER Bernard : *Les Nouvelles Campagnes*, Editions de l'Aube, Paris, 1993, 178 p.

A - Des villes littorales au centre du système de circulation régional.

Dans ce paragraphe, je ne m'intéresserai qu'à la circulation terrestre, les transports maritimes faisant l'objet de développements ultérieurs[440], car les ports du littoral syrien ont un rôl plus national que régional. Quant aux transports aériens, via l'aéroport de Lattaquié – Qardâha, ils ne jouent qu'un rôle marginal. Historiquement, la région côtière n'est pas une zone de passage, contrairement aux villes de l'intérieur et à celles du littoral libanais, à la vocation mercantile, Lattaquié et Tartous étaient des culs-de-sac. Les principaux axes est – ouest qui reliaient l'intérieur de la Syrie à la méditerranée évitaient la région[441]. L'intégration nationale et la volonté de relier les deux principaux ports syriens aux métropoles de l'intérieur a permis de connecter la région côtière au réseau syrien, via la trouée de Homs et la vallée du Nahr El Kebîr Ash Shemâlî, en évitant le Djebel Ansaryeh. La fonction de circulation de la plaine littorale s'est trouvée renforcée au détriment des routes secondaires qui traversent le Djebel Ansaryeh. C'est dans ce cadre qu'il convient d'étudier l'organisation du réseau routier et la circulation.

1 - Un réseau routier centré sur la plaine littoral.

La construction de routes dans le Djebel Ansaryeh a modifié les itinéraires qu'utilisaient les populations lorsqu'elles se déplaçaient à pied ou à dos d'âne. Dans certains cas, les nouvelles routes ont marginalisé des lieux, autrefois fréquentés, mais depuis inaccessible en raison du recours systématique aux véhicules à moteur. Marc Côte remarquait une même évolution en Algérie : la courbe de la route s'est substitué à la ligne droite des sentiers de muletier qui franchissaient ravins et montagne. Les fortes dénivellations sont des obstacles majeurs pour les routes, qui nécessitent des ouvrages d'art coûteux. Certes « les réseaux de transport sont le reflet des organisations sociales qui les produisent et auxquelles ils permettent de se reproduire »[442]. Mais, dans le cas du Djebel Ansaryeh, il faut reconnaître que les contraintes physiques, auxquelles ont dû faire face les aménageurs, ont pu rompre localement des systèmes relationnels sans qu'il y ait eu volonté politique de le faire. Le tracé d'une route est un compromis entre une décision politique, les besoins de population, la rentabilité économique et les impératifs techniques.

---

[440] Voir le Chapitre I de la Deuxième partie.

[441] Voir le Chapitre I de la Première partie

[442] PLASSARD François : « Les réseaux de transport et de communication », in BAILLY Antoine édit., *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, 1995, p. 521.

La structure dissymétrique du Djebel Ansaryeh détourne ses populations des villes de l'intérieur (Homs, Hama, Jesser Shughûr), au profit des villes côtières, plus faciles d'accès. Les axes qui traversent le Djebel Ansaryeh sont peu nombreux dans sa partie septentrionale (Lattaquié - Jesser Shughûr, Jableh - Tell Salhab et Slunfeh - Le Ghâb), la pente du dénivelé entre la ligne de crête et la plaine du Ghâb constituant un obstacle majeur. Dans le sud du Djebel Ansaryeh, les routes sont plus nombreuses, car le massif y possède une forme symétrique et des altitudes plus faibles : Dâlyeh - Abû Kbes, Banias - Qadmûs - Masyaf, Sheikh - Bader - Masyaf, Meshta Helû - Shîn - Homs, et la trouée de Homs qui est le principal axe entre l'intérieur et la côte (figure 75).

Le cloisonnement du Djebel Ansaryeh par des ravins profonds entrave les communications nord-sud, intramontagnardes, ce qui limite l'accessibilité des villes de montagne. Prenons l'exemple de Haffeh : elle n'est pas dans une position de carrefour, mais d'étape sur la route Lattaquié - Slunfeh. Les ravins orientés est - ouest limitent les communications avec les village de sa *mantiqa* ; les routes nord - sud sont rares et lorsqu'elles existent, elles ne sont pas fréquentées par les transports en commun. Les bourgs de Kansabâ, Aîn Et Tîneh et Mzera'a, bien que rattachés administrativement à Haffeh, sont plus aisément reliés à Lattaquié qu'à Haffeh. Sheîkh Bader, une ville rue, se trouve dans la même situation que Haffeh. Dreykîsh bénéficie d'une meilleure situation géographique, car elle se trouve au débouché de deux vallées. Les habitants de la partie orientale de sa circonscription administrative ne peuvent finalement qu'y passer pour se rendre à Tartous. Seule Safita est véritablement une ville carrefour. Le relief de la région de Safita ne dépasse pas 400 m, les cours d'eau n'ont pas entaillé le relief comme au nord, quelques ouvrages d'art ont permis de viabiliser les axes nord - sud : Dreykîsh - Safita et Safita - autoroute. La route Safita - Dreykîsh demeure la seule liaison entre deux villes de montagne qui soit fréquentée par les transports en commun. Il existe bien des routes entre Dreykîsh et Sheîkh Bader ou entre Haffeh et Qardâha, mais même avec une voiture individuelle, il est plus rapide de faire le détour par la plaine côtière que de les emprunter.

Le réseau routier de la région côtière se résume à un axe littoral auquel sont connectés quatre sous-réseaux semi-radio-concentriques qui draine la montagne vers les villes littorales, toutes situées à l'intersection de l'axe nord sud et des routes de montagne.

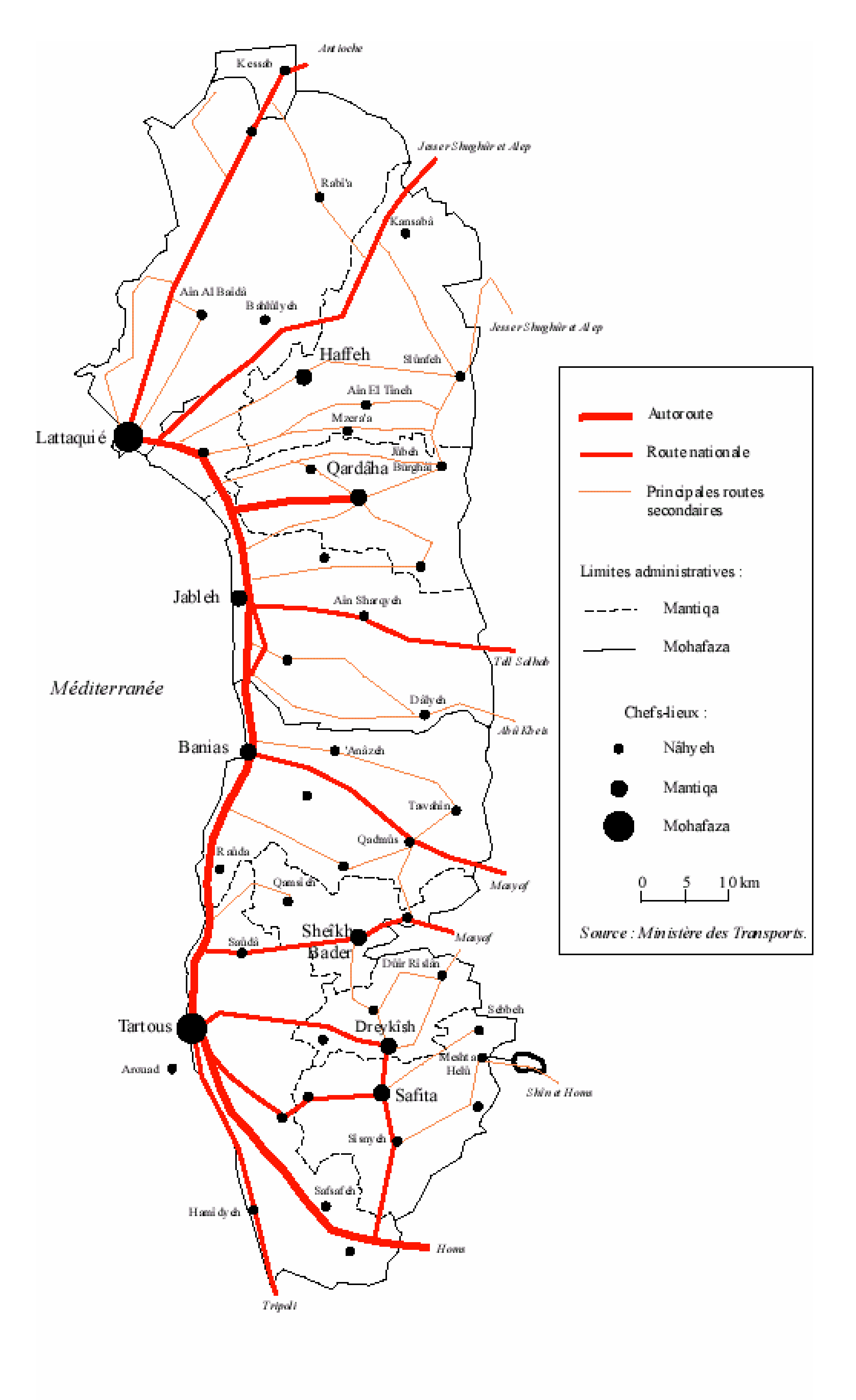


Figure 75 : Le réseau routier de la région côtière syrienne.

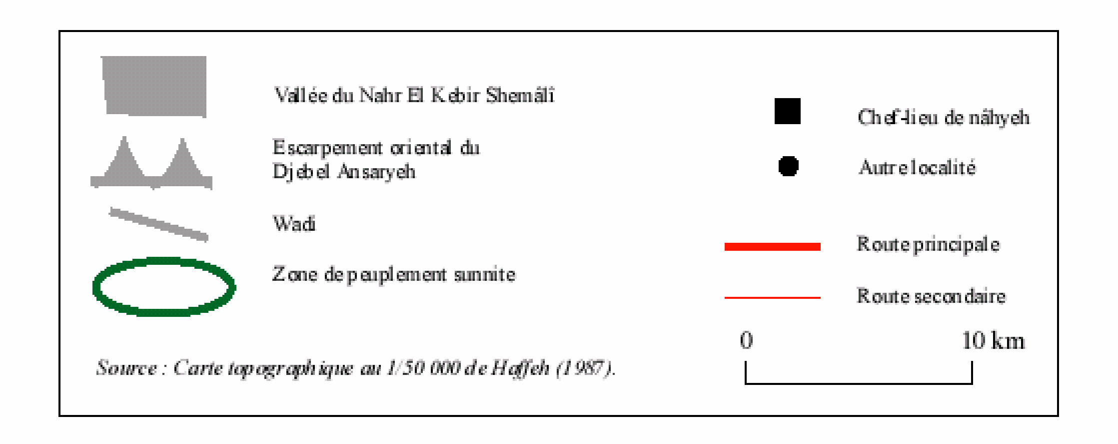


Fig. 76 : Le réseau routier de la mantiqa de Haffeh.

2 - Les flux routiers convergent vers les villes littorales.

En Syrie, la majorité de la population est tributaire des transports en commun, car la voiture individuelle[443] est encore réservée à une minorité. En 1997, le taux moyen de motorisation pour la Syrie était de deux véhicules pour 100 habitants[444] - et ce taux était équivalent pour la seule région côtière[445] - contre 40 dans l'Union Européenne. D'autre part, beaucoup de personnes qui possèdent une voiture préfèrent utiliser les transports en commun, car le prix de l'essence (20 LS le litre) est prohibitif. Par exemple, pour effectuer le trajet entre le village de Dabbâsh et Lattaquié (40 km), cela ne coûte que 15 LS en minibus, alors qu'utiliser une voiture individuelle revient au minimum à 80 LS en carburant, sans compter l'usure du véhicule.

Les minibus qui sillonnent quotidiennement les routes en s'arrêtant à la demande appartiennent à des propriétaires privés, qui sont libres de leurs trajets et de leurs horaires. Les bus publics qui furent mis en place dans les années 1970 ne jouent plus qu'un rôle marginal ; même le ramassage des employés des sociétés publiques est désormais effectué par des transporteurs privés. En 1990, la Syrie connaissait une grave crise des transports : le parc de minibus était réduit et vétuste, car, depuis 1983, aucune importation n'était plus autorisée. La population limitait ses déplacements au strict minimum : pour le travail et les démarches administratives. En dehors des grands axes, tout voyage était un problème, car il fallait attendre le bus pendant des heures, pour n'avoir bien souvent qu'une place debout dans une atmosphère enfumée. Cette promiscuité était particulièrement gênante pour les femmes qui renonçaient souvent à se déplacer dans de telles conditions.

La libéralisation économique a permis une importation massive de véhicules à partir de 1991, ce qui a résolu la crise des transports, en quelques années : entre 1991 et 1997, le parc de bus et de minibus est passé de 13 549 à 37 453[446] en Syrie, et de 1 394 à 5 397[447] dans la

---

[443] L'importation de véhicules est contrôlée par l'Etat, qui n'autorise que parcimonieusement l'entrée de véhicules neufs sur le territoire syriens ; l'importation de véhicules d'occasion est interdite. Si les véhicules destinés aux transports en commun et à une activité professionnelle, tel les pick-up, ne sont quasiment pas taxés, en revanche, les voitures de tourisme sont soumises à une taxe de 200%, ce qui rend leur achat prohibitif pour 95% de la population.

[444] En 1997, la Syrie comptait 319 178 véhicules individuels à quatre roues (pick-up et voitures de tourisme). BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES, *Statistical Abstract 1998*, Damas, 1998, p. 242.

[445] En 1997, la région côtière comptait 31 278 véhicules individuels à quatre roues (pick-up et voitures de tourisme). BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES, *Statistical Abstract 1998*, Damas, 1998, p. 242.

[446] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES, *Statistical Abstract* 1991 et 1998.

[447] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES, *Statistical Abstract* 1991 et 1998.

région côtière, soit une croissance supérieure à la moyenne syrienne. La région côtière compte maintenant 14% des bus de Syrie, alors qu'elle ne possède que 9,5% de la population et que les trajets y sont réduits, comparés à ceux qu'effectuent les habitants de la Syrie centrale et du quart Nord-Est du pays. Ceci est un indicateur de l'extrême mobilité de la population d'une région où, en particulier, plus de la moitié des actifs effectue des migrations pendulaires de travail.

Les Directions du ministère des Transports situées à Lattaquié et à Tartous ne disposent pas d'informations statistiques quant aux passagers utilisant quotidiennement les transports en commun. J'ai par contre pu me procurer la liste des lignes de minibus qui sillonnaient la région en 1993 ; il m'a toutefois été impossible par la suite d'actualiser ce recensement, car, face à la mise en service massive de milliers de nouveaux minibus, la Direction des Transport s'est contentée de les enregistrer sans les classer par ligne, et il ne m'a pas été donné accès au fichier. La carte des lignes de bus que j'ai réalisée n'est donc plus représentative de la situation des transports en commun à la fin des années 1990, car, désormais le moindre hameau du Djebel Ansaryeh (et même du Kosseir) est relié, plusieurs fois par jour, aux villes littorales, et les lignes existantes en 1993 se sont renforcées. Néanmoins, cette carte conserve un intérêt non négligeable, dans la mesure où puisque les réseaux de transport n'engendrent pas automatiquement le développement des activités, mais jouent un rôle d'amplificateur des tendances existantes (déclin ou croissance), nous pouvons considérer que l'intensité des polarisations urbaines qu'il traduit ne sont guère différentes aujourd'hui (figure 77).

Je n'ai représenté sur cette carte que les principales lignes de minibus, c'est-à-dire celles qui sont empruntées au moins par 4 véhicules ; car en dessous de ce seuil, la multiplication des lignes rend le schéma illisible. L'axe Lattaquié - Jableh - Banias - Tartous se distingue nettement comme étant l'axe majeur de la région, en raison de l'intensité des relations entre les villes côtières et de sa connexion avec les lignes desservant la montagne. Les villes de montagne (Haffeh, Qardâha, Sheîkh-Bader) et la plupart des bourgs (Qadmûs, 'Anâzeh, Aîn al Baîdâ, etc.) sont des étapes ou des terminus, mais aucunement des carrefours.

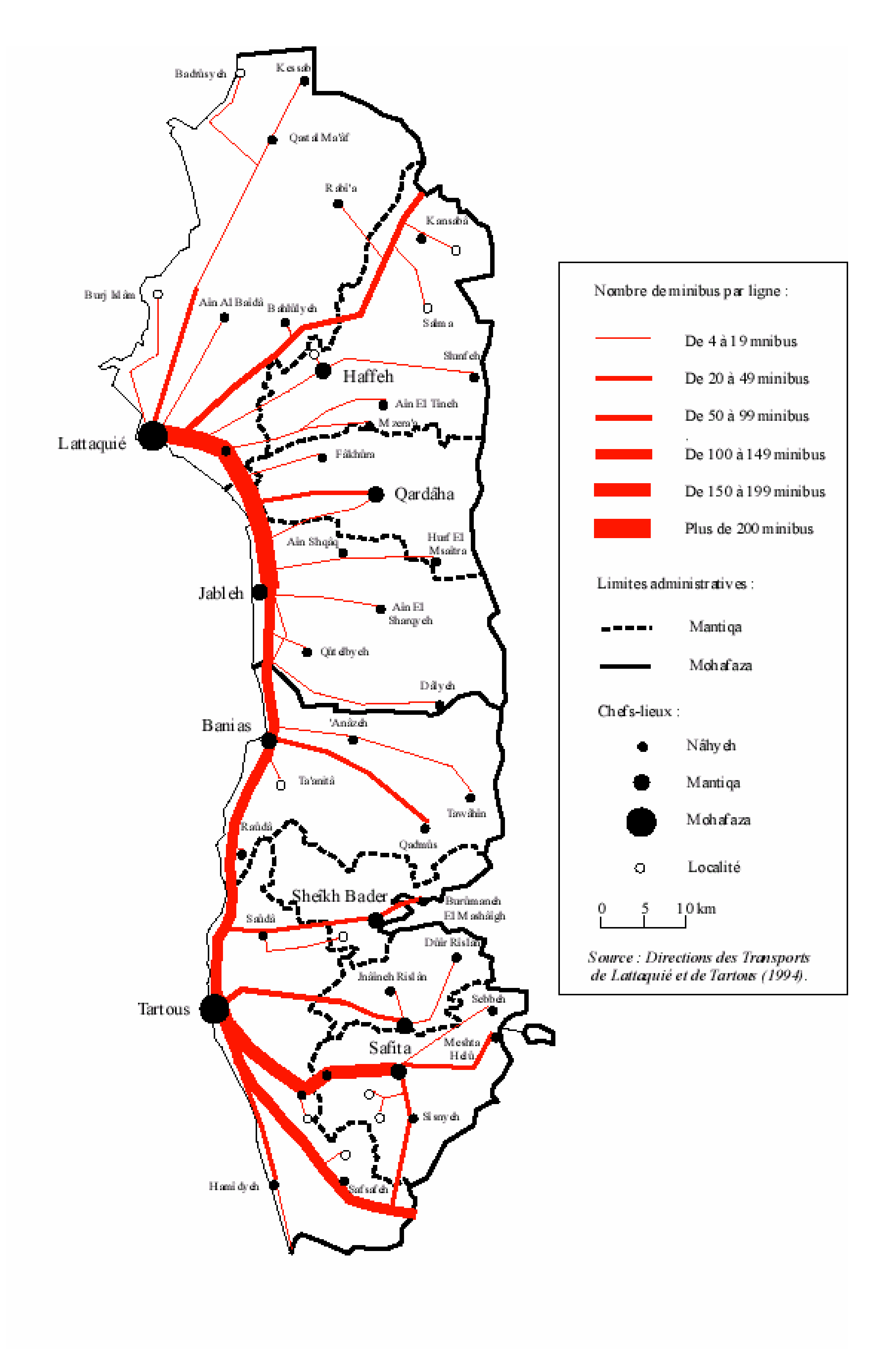


Figure 77 : Les principales lignes de minibus en 1993.

B - Le rayonnement spatial des villes littorales : commerces et services privés.

Le réseau routier est-il à la base du rayonnement d'une ville, ne faudrait-il pas inverser la question, puisque les axes de circulation ne sont que la matérialisation au sol des relations sociales ? En fait, réseau routier et rayonnement urbain sont unis par une relation dialectique, qui, dans le cas de la région côtière, a été fortement influencée par la politique volontariste de l'Etat. Le facteur politique est un des constituants d'une aire d'influence urbaine, en particulier dans le cas d'une économie dirigiste et intravertie. La volonté étatique de faire se superposer les zones de chalandise avec le territoire administratif, à l'échelle des *mohafaza*-s, était ainsi manifeste en Syrie dans les années 1970, suite à la nationalisation du commerce de gros et l'implantation de magasins d'Etat qui concurrençaient efficacement les petits détaillants privés[448]. A la fin des années 1980, la crise économique et l'évolution politique du régime ont conduit à un relâchement de l'emprise étatique sur le commerce, provoquant l'éclatement des territoires administratifs en tant que cadres de la polarisation urbaine à tous les niveaux : commerce de détail, commerce de gros et drainage des produits agricoles.

1 - Renforcement des aires de chalandise des villes littorales depuis les années 1960.

L'étude du réseau routier et des flux qui le parcourent permet d'identifier Lattaquié, Jableh, Banias et Tartous comme les principaux pôles d'attraction de la région côtière. Mais les données qui m'ont été fournies par les Direction des Transports de Lattaquié et de Tartous sont insuffisantes pour déterminer précisément les différentes aires d'attraction. Il serait tentant d'utiliser pour cela des méthodes mathématiques, telle que celle de Reilly[449], pour évaluer la zone d'attractivité commerciale des villes de la région côtière, tout comme Mohamed Al Dbiyat l'a fait pour Homs et Hama. Cependant, je ne pense pas que, dans le cas de la région côtière, cela soit très pertinent car la « proximité » est de nature différente dans la plaine littorale et dans la montagne, en raison du relief et de la fréquence des minibus. Enfin le facteur communautaire provoque une « proximité » ou un « éloignement » qui est de nature sociale et subjective, très difficile donc à représenter avec par une formule mathématique.

[448] Le commerce de gros et le commerce extérieur étant étatisés, les sociétés publiques approvisionnaient en priorité les magasins d'Etat, puis les détaillants privés. Durant les années 1980, les magasins d'Etat étaient les seuls à disposer des produits de première nécessité (beurre, sucre, riz), les importations ayant été réduites au minimum faute de devises.

[449] Cité par AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 246. : « Cette formule est fondée sur une analogie avec l'énoncé de Newton. Elle établit une relation entre la distance (K) entre deux villes (A et B) et leur population (p.A et p. B) pour délimiter le point séparant l'influence des deux villes : d. B = K (1+ racine carrée de p.A/p.B), ainsi obtient-on le point d'égale influence de la ville B (d.B). »

Seules les enquêtes personnelles à l'échelle de la région permettent donc de délimiter précisément les aires de chalandise des différentes villes à la fin des années 1990 (figure 78).

Durant mes deux séjours en Syrie, (1990 – 1994 et 1996 – 1998), j'ai procédé à des enquêtes systématiques sur le rayonnement des pôles commerciaux dans la région côtière[450]. Les résultats de ces enquêtes m'ont permis d'établir deux cartes, la première concerne le recours aux besoins courants (vêtements, meubles, outils agricoles, soins médicaux primaires) et la seconde, les besoins rares (bijoux, réparation mécanique, soins médicaux spécialisés) de la population, ceci à deux dates différentes : au milieu des années 1990 et vers 1960 (c'est-à-dire pour cette dernière date, avant l'application de la politique volontariste). Certes, depuis 1960, l'extension du mode de vie urbain en milieu rural a modifié la définition des besoins rares et des besoins courants. En 1960, dans le cadre d'une économie rurale faiblement monétarisée, tout achat, même de produits alimentaires, pouvait être considéré comme une pratique rare pour les paysans, alors qu'aujourd'hui, ces mêmes achats ne peuvent même plus être considérés comme des indicateurs de polarisation urbaine, car maintenant chaque village possède une ou plusieurs épiceries.

Les centres commerciaux où la population se rend pour ses besoins courants sont en nombre restreint : Haffeh, Qardâha, Jableh, Lattaquié, Banias, Qadmûs, Kessab, Sheîkh Bader, Tartous, Dreykîsh et Safita. Ils possèdent tous le statut de ville, à l'exception de Qadmûs et de Kessab. Leurs aires de chalandise sont de tailles variables : d'une centaine de km^2 pour Sheîkh-Bader et Qadmûs à 1 500 km^2 pour celle de Lattaquié. La forme des aires de chalandise est fonction de l'accessibilité routière de ces centres. En montagne, le centre commercial n'est pas au centre de l'aire de chalandise, mais à l'aval de cette dernière, car ce sont les populations éloignées des villes côtières qui s'y approvisionnent. Par contre, à 10 km à l'ouest de Qardâha, les villageois « descendent » à Lattaquié ou à Jableh : bien que ces deux villes se trouvent à plus de trente kilomètres du village, l'attraction qu'elles exercent est sans commune mesure avec celle de Qardâha, conformément à la théorie des lieux centraux de Christaller. Le cloisonnement du relief ne donne pas aux aires de chalandises une forme

[450] Dans tous les villages que j'ai visité, j'ai demandé à plusieurs personnes dans quel centre fréquentaient-ils pour leurs achats de biens et de services. Je me suis contenté de distinguer entre besoins courants (vêtements, meubles, soins médicaux primaires, etc.) et besoins rares (bijoux, soins médicaux spécialisés, etc.). Je n'ai pas tenu compte des besoins alimentaires qui peuvent être satisfait sur place, puisque tous les villages possèdent des épiceries.

sphérique ou ovale comme c'est le cas dans l'intérieur de la Syrie[451] ; les limites sont ici, le plus souvent rectilignes, car correspondant aux wadis qui entaillent le relief : par exemple les habitants de Dâlyeh (à l'est de Banias) descendent à Jableh, bien que, à vol d'oiseau, ils soient plus proches de Banias : mais celle-ci est séparé d'eux par le profond Wadi Al Dâlyeh.

Le cloisonnement de la montagne peut expliquer également le faible rayonnement commercial de Haffeh sur sa *mantiqa*. Toutefois, dans le cas de cette ville, le clivage communautaire me semble être une explication plus pertinente. Haffeh est peuplée à 90% par des Musulmans Sunnites qui cohabitent depuis des siècles avec une minorité chrétienne. Si la campagne immédiate : Bâbannâ, Sahyûn..., ainsi que la région de Salma (Akkrâd) est sunnite, 80% des villages de la *mantiqa* sont alaouites. Bien que la réforme agraire ait distribué les terres des aghas de Haffeh aux paysans, les rancoeurs du passé détournent les Alaouites de cette ville. Aucun effort ne fut fait pour relier le chef-lieu avec les principales localités alaouites de la *mantiqa* (Aîn Et Tîneh, Mzera'a, Aramu, etc.) car la population de ces villages ne ressent pas le besoin de s'y rendre. La communauté sunnite cultive sa différence avec la campagne alaouite en arborant sur toutes les maisons le drapeau bleu et blanc de l'équipe de football sunnite de Lattaquié (Hatîn), tandis que le drapeau rouge et jaune de l'équipe alaouite de Lattaquié (Tîshrîn) flotte sur les villages alaouites.

Une comparaison avec la carte des aires de chalandise pour les besoins courants de 1960 montre que la plupart des bourgs de montagne (Meshta Helû, Saûdâ, Raûdâ, Annazeh, Mzera'a, Kansabâ et Kessab) ont perdu leur attraction commerciale, et que les aires de Qadmûs, Al Haffeh et Safita se sont nettement réduites (figure 79). Le statut administratif a préservé l'attraction commerciale de Dreykîsh et de Qardâha, et a permis à Sheîkh Bader de devenir un nouveau pôle d'attraction, mais son aire de chalandise est extrêmement réduite et en déclin. En fait la réduction du nombre et de la taille des aires de chalandise en montagne s'est effectuée au bénéfice des quatre villes côtières. C'est une des conséquences directes du désenclavement routier de la montagne, qui a rapproché les villes côtières des montagnards et court-circuités les bourgs de montagne. En outre, les villes côtières ne sont plus des territoires hostiles pour les Alaouites depuis qu'une *'asabiyya* du Djebel Ansaryeh a pris le pouvoir à Damas. Lattaquié, Jableh, Tartous et Banias, dont la population est désormais à majorité alaouite, sont parties intégrantes de l'espace alaouite, ce qui favorise leur fréquentation.

---

[451] Voir la carte des zones d'influence commerciale de Homs et de Hama en 1990, établie par Mohamed Al Dbiyat. AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 247.

En ce qui concerne les besoins rares de la population, seules cinq villes sont susceptibles de pouvoir répondre à leur demande : Lattaquié, Tartous, Jableh, Banias et Safita. Lattaquié et Tartous se détachent nettement pour les produits de luxe, la contrebande et les médecins spécialisées, à l'échelle de sa *mohafaza*, Lattaquié concentre 90 % des spécialistes[452]. Cependant, Lattaquié est loin d'être une métropole régionale comparable à Homs et Alep, dont les aires d'influence débordent sur la région côtière. La *mohafaza* de Tartous échappe de plus en plus à Lattaquié au profit de Homs et de Tripoli : l'élargissement récent des routes Safita -Tel Kalakh (puis Homs) et Tartous – Tripoli est révélateur de l'attraction croissante que ces deux villes exercent. Là encore, les liens communautaires interfèrent avec les relations commerciales : ces villes comptent de fortes minorités alaouites, issues de la présence militaire (Académie militaire de Homs et occupation syrienne à Tripoli) et de l'exode rural. Pour les achats de luxe, les Syriens se rendent chez des commerçants de confiance, et le lien communautaire est considéré comme la meilleure garantie de la transaction.

2 - Les grossistes de Lattaquié ne dominent pas la région côtière.

A la différence du commerce de détail, le commerce de gros est peu influencé par les facteurs locaux qui restreignent ou augmentent la taille des aires de chalandise (relief, réseau routier, communautarisme…). Dans les sphères supérieures de l'économie syrienne, l'argent ne possède ni odeur ni marquage communautaire. D'autre part, le volume de marchandises réduit l'importance de la distance dans le calcul des coûts au profit du prix d'achat, ce qui étend les limites des zones de chalandises à plusieurs centaines de kilomètres, voire jusqu'aux frontières syriennes. Dans ce contexte, l'étude du commerce de gros permet de situer les pôles commerciaux de la région côtière dans l'espace syrien.

[452] Syndicat des médecins de la *mohafaza* de Lattaquié, *Annuaire statistique des médecins de la mohafaza de Lattaquié*, Lattaquié, 1991, 325 p. (en arabe).

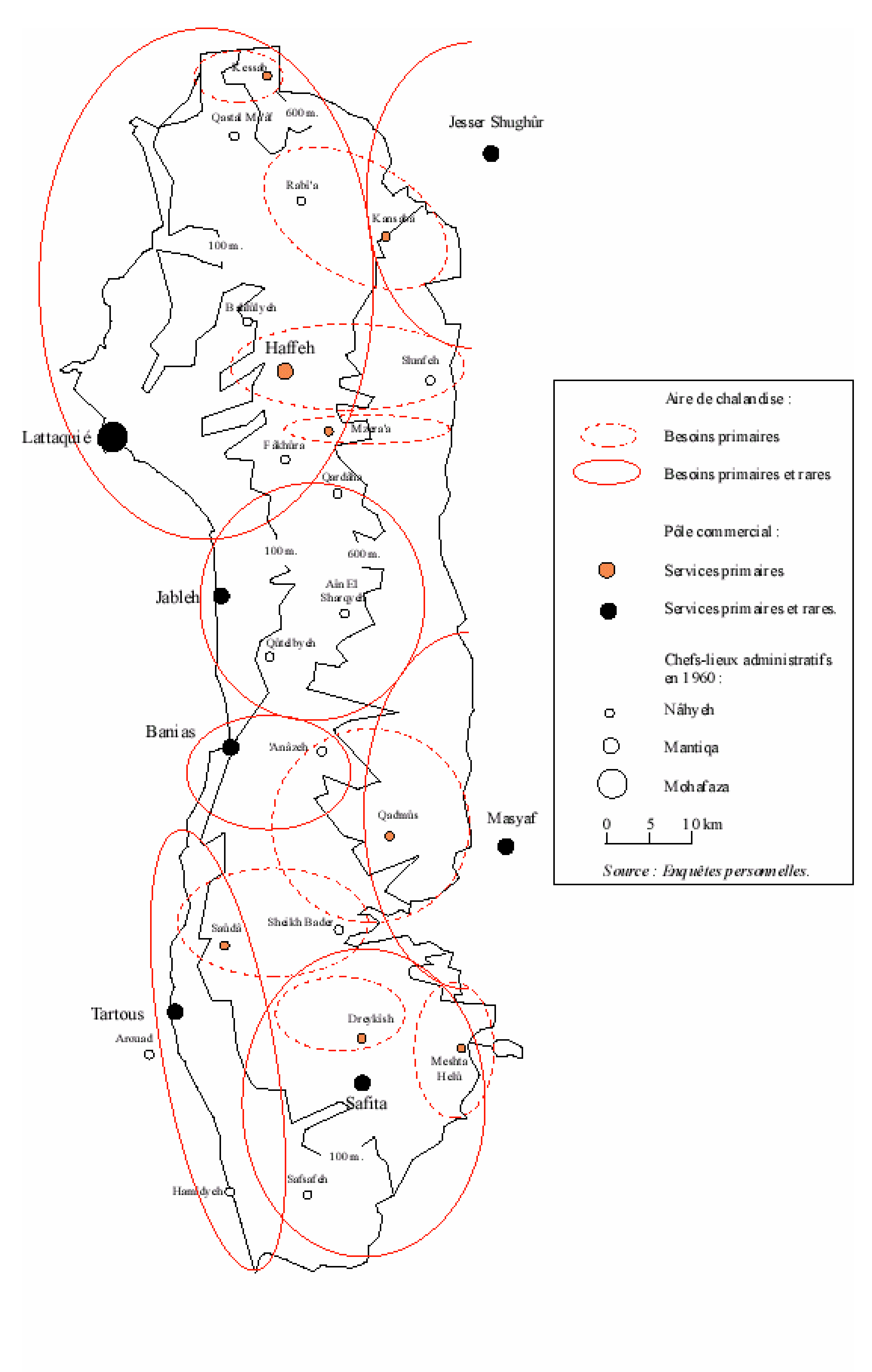


Figure 78 : Les aires de chalandise dans la région côtière en 1960.

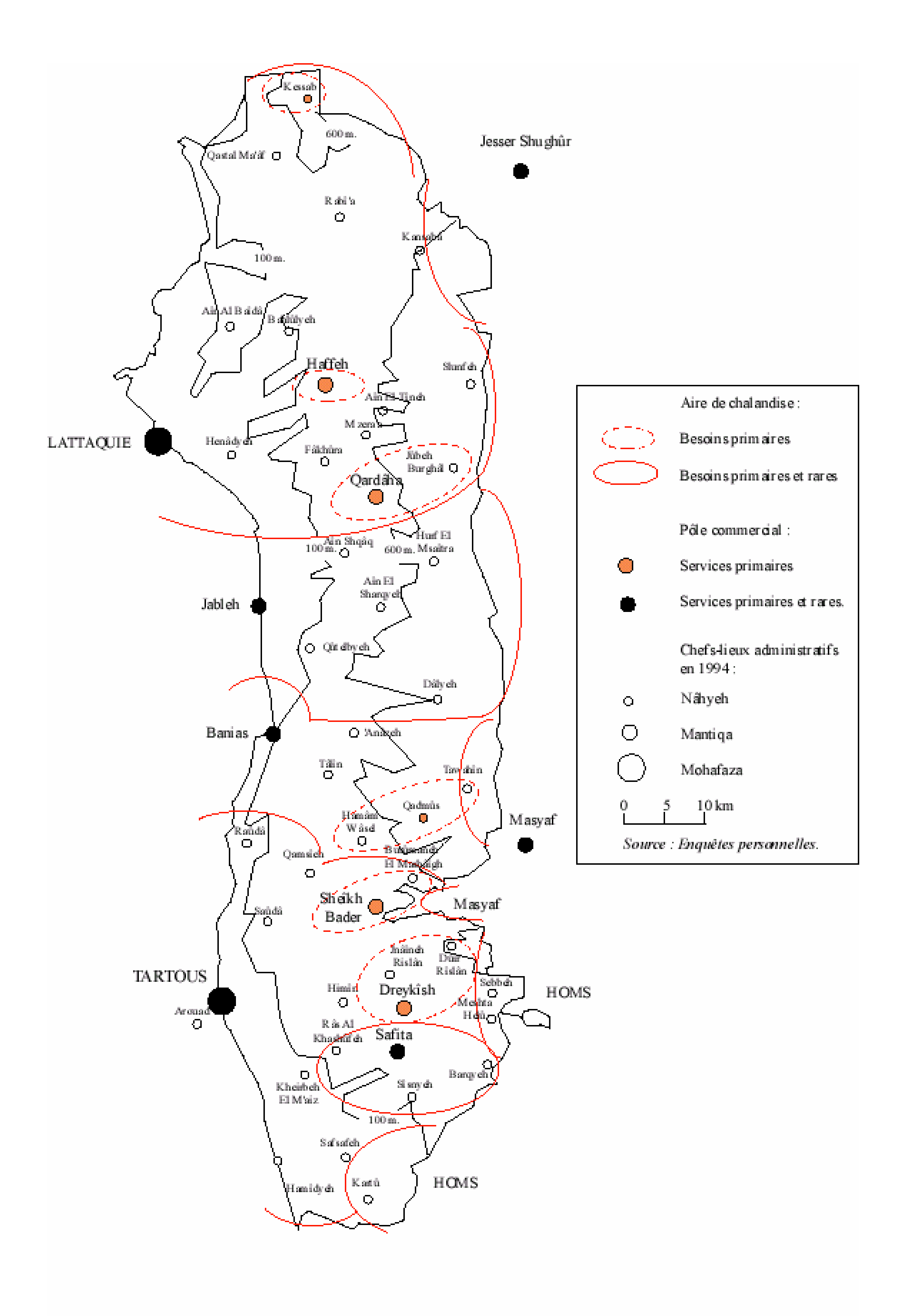
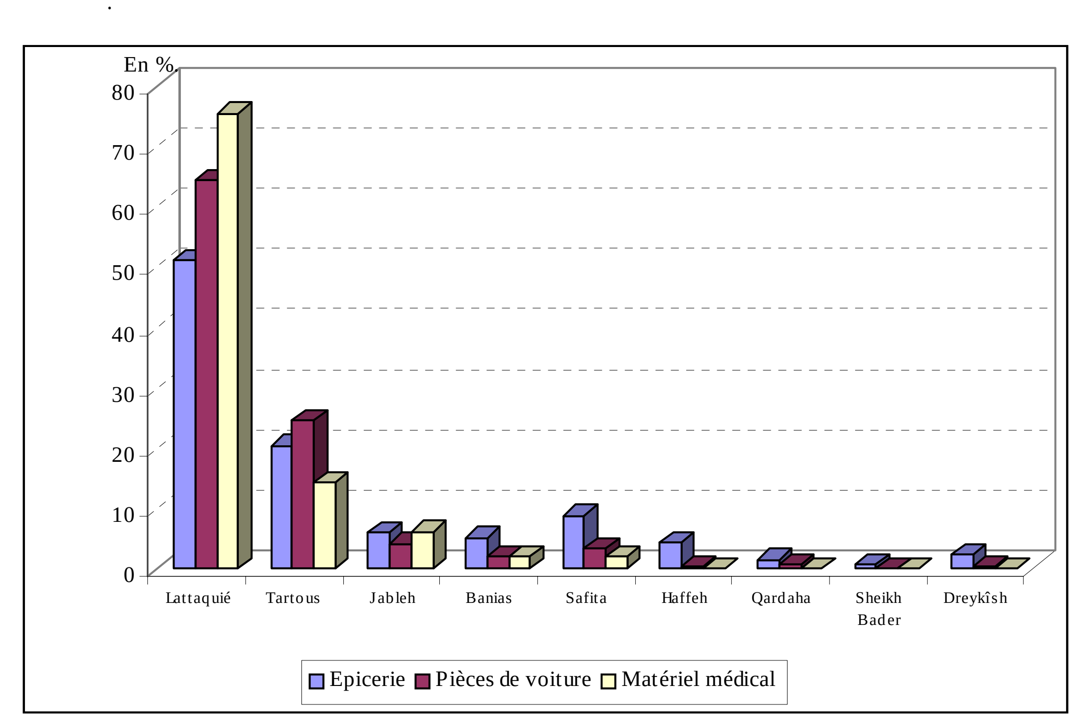


Figure 79 : Les aires de chalandise dans la région côtière à la fin des années 1990.

Tout comme pour le commerce de détail, je n'ai pratiquement aucune donnée statistique sur le commerce de gros, excepté la liste des grossistes de la *mohafaza* de Lattaquié qui se trouve dans l'Annuaire de la chambre de commerce et d'industrie ; mais il ne compte aucune information sur Tartous. Les enquêtes auprès des grossistes ne furent pas très concluantes, car ils ne tiennent pas a révéler l'étendue de leurs activités, par crainte des impôts. La plupart des grossistes possèdent un magasin où ils détaillent afin d'être classés dans la catégorie demi-gros pour des raisons fiscales.



Source : - annuaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lattaquié 1996.
- enquête à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tartous.

Figure 80 : la distribution des grossistes dans les villes de la région côtière en 1996.

Dans les trois domaines d'activités que j'ai étudiés plus particulièrement (épicerie, pièces de voitures et matériel médical) Lattaquié et Tartous concentrent entre 70 et 90% des grossistes et des demi-grossistes (figure 80). Cette profession n'est pas absente des petites villes où leur répartition est plus liée à l'ancienneté de la ville et, par conséquent, à l'existence d'une bourgeoisie citadine, qu'à la taille démographique. Les grossistes et demi-grossistes sont relativement plus nombreux à Safita et à Haffeh que dans les nouvelles petites villes de montagne (Sheîkh Bader, Dreykîsh et Qardâha). Cependant, ces statistiques ne

fournissent aucune indication quant au volume d'activité et à leur zone d'influence, tant cette profession est hétérogène. Qu'y a-t-il de commun entre la maison de commerce Jûd de Lattaquié, une des plus grandes fortunes de Syrie, qui importe pour son propre compte produits alimentaires et manufacturés, et le demi-grossiste de Haffeh qui approvisionne une dizaine de villages du Sahyûn ? …si ce n'est le flou statistique qui les place côte à côte dans l'Annuaire de la chambre de commerce et d'industrie de Lattaquié. Les véritables grossistes sont à Lattaquié et les autres ne font que se fournir chez les premiers ou dans les autres grandes villes de Syrie.

Malgré leur fonction portuaire, Lattaquié et Tartous ne sont pas le siège de maisons de commerce puissantes, en raison de la jeunesse de l'activité d'import-export dans ces deux villes et du caractère intraverti de l'économie syrienne depuis les années 1960, qui ont vu le démantèlement des maisons de commerce, du reste implantées surtout à Damas et à Alep. Malgré la libéralisation des échanges, les produits importés demeurent chers pour la population syrienne, dont le niveau de vie est inférieur à celui du Liban, de la Jordanie et même de la Turquie. D'autre part, à la différence de beaucoup de pays sous-développés, la Syrie possède une industrie qui est en mesure de fournir le marché national en produits bas de gamme peu onéreux. Ces industries se trouvant essentiellement dans les grandes villes de l'intérieur[453] (voir deuxième partie, chapitre 2), c'est à Alep, Damas, Homs et Hama que se trouvent les principaux grossistes syriens. Excepté dans le domaine de l'épicerie, la plupart des détaillants que j'ai interrogé m'ont déclaré se fournir principalement à Alep, Damas, Homs ou Hama en fonction des marchandises et de la qualité qu'ils recherchent.

3 - Les villes de l'intérieur de la Syrie drainent une part croissante des productions agricoles de la région côtière.

La bourgeoisie citadine a toujours conservé une emprise sur les circuits de commercialisation des produits agricoles, même au plus fort de l'étatisation de l'économie Le dysfonctionnement des institutions publiques (la société des fruits et légumes et la Banque de l'Agriculture) et leur manque de moyens financiers profite au secteur privé. Les avances sur récolte garantissent aux négociants citadins un réseau d'approvisionnement et permettent de limiter la concurrence. A partir de 1986, la création des sociétés d'économie mixte dans l'agriculture et la fin des monopoles d'Etat sur les produits agricoles[454] ont permis aux

---

[453] Voir le Chapitre II de la Deuxième Partie.
[454] Excepté le tabac.

négociants privés de dominer à nouveau ce secteur[455]. Mais, à la différence de la période pré-ba'athiste, l'aire de drainage des productions agricoles ne se confond plus avec celle de la propriété citadine puisque la réforme agraire a totalement supprimé l'emprise foncière des villes. Par ailleurs, avec la modernisation des transports les produits agricoles de la côte peuvent être vendus dans toute la Syrie. Les agriculteurs n'hésitent pas à se rendre dans les marchés de gros des métropoles (Alep, Homs et Damas) pour vendre leurs récoltes à de meilleurs cours. Mais, dans la région côtière, l'importance de la petite exploitation agricole et le maintien du système des avances sur récolte limitent la concurrence des grandes villes

Comme par le passé, les négociants des villes côtières assurent leur approvisionnement grâce à la pratique des avances sur récolte. M. H., le principal grossiste en huile d'olive de Tartous, prête quotidiennement de l'argent aux producteurs de la région qui le remboursent au moment de la récolte. Les prêts varient de 500 à 100 000 LS ; au total chaque année, il avance plusieurs dizaines de millions de LS à ses fournisseurs, mais en échange il est assuré d'obtenir leur huile d'olive à des prix fixés à l'avance sans que ceux ci ne subissent les effets de la concurrence, c'est que les paysans acceptent d'être liés à une grande famille établie depuis des générations, auprès de laquelle ils sont certains de trouver de l'aide en cas de problème ; pour le patron, il en va de sa réputation et donc de sa prospérité économique. Bien que la fortune de M. H. se chiffre en centaines de millions de Livres syriennes et que son commerce soit des plus prospères, il demeure dans le magasin que son père a ouvert en 1928, et où rien n'a pratiquement changé : le comptoir et le coffre sont à la même place depuis plus de 70 ans, tout est poussiéreux et gras, les fauteuils sont miteux, monsieur H, le patron, est assis derrière son bureau, en bras de chemise et sans cravate, à la vue de ses clients. Il refuse de moderniser son local et de s'enfermer dans un bureau au-dessus du magasin. Les paysans n'auraient plus confiance en lui, et intimidés, ils hésiteraient à le solliciter pour un prêt et lui apporter leur huile[456].

A la Direction de la Société des fruits et légumes de Tartous, l'ambiance est tout autre. Certes, le bâtiment est vétuste, mais c'est plus par négligence que pour mettre en confiance les agriculteurs. Le Directeur est inaccessible pour le commun des paysans, il demeure enfermé dans son bureau avec tous les gadgets dus à son rang : magnétoscope, télévision, fax, air conditionné, ordinateur encore sous couverture plastique, car il ne sait pas l'utiliser … La

---

[455] Ce qui rend extrêmement difficile les investigations du chercheur.
[456] Enquête personnelle réalisée en 1997 à Tartous.

Société des fruits et légumes a le défaut majeur de ne régler ses fournisseurs que six mois à un an après avoir emporté la récolte ; et elle n'avance pas d'argent puisque cela est du ressort de la Banque de l'Agriculture, mais les prêts de cette dernière sont longs à obtenir.

Lattaquié et Tartous sont les deux principaux marchés de gros agricole. Celui de Lattaquié est spécialisé dans les agrumes et celui de Tartous dans le maraîchage. Néanmoins, ils n'attirent que les agriculteurs de la région côtière qui n'ont pas les moyens d'affréter des camions de plus de deux tonnes. Car, au-delà de cette quantité, il est préférable de vendre sa récolte dans les grandes villes de l'intérieur, où les cours sont plus élevés ; et le déplacement permet de supprimer un intermédiaire. Banias, Jableh, Safita et Haffeh possèdent des marchés de gros agricoles, mais ils n'attirent que les paysans qui n'ont que de petites quantités à offrir qu'il n'est pas assez rentable de transporter au chef-lieu *mohafaza*. Il est significatif que Dreykîsh, Sheîkh Bader et Qardâha ne possèdent pas de marché de gros ; ces villes n'ont en effet par le passé, exercé aucune emprise sur leur campagne environnante.

Il est impossible de fournir des statistiques quant à la quantité ou à la valeur des produits agricoles qui passent par les marchés de gros agricoles. Seul le dénombrement des commerçants patentés sur chacun des marchés permet d'estimer leur importance : 71 à Lattaquié et 26 à Tartous en 1998[457]. Leur nombre à presque doublé depuis 1991, où ils n'étaient que 40 à Lattaquié et une quinzaine à Tartous[458]. A la même date, Mohamed Al Dbiyat en dénombrait 140 à Homs et 90 à Hama[459]. Ceci tend à prouver que le rayonnement des marchés de gros de Lattaquié et de Tartous est limité, en raison de la concurrence des villes de l'intérieur : « Les spécialistes de Homs et de Hama ne commercialisent pas seulement les produits de leur région, mais aussi ceux de la région côtière »[460].

La faiblesse de Lattaquié pour le drainage des produits agricoles, comme pour le commerce de gros en général, témoigne du caractère périphérique de cette ville dans l'espace syrien, malgré les investissements massifs qu'y a consacré l'Etat. La relative autonomie des principales villes de la région (Tartous, Banias et même Jableh), vis-à-vis de ce qui devrait être la métropole régionale s'explique par cette absence de services de niveaux supérieurs, qui

---

[457] Chambres de commerce et d'industrie de Lattaquié et de Tartous, 1998.

[458] Enquête réalisée dans le cadre de ma maîtrise en 1991 sur les marchés de gros de Lattaquié et de Tartous. BALANCHE Fabrice : *L'agriculture de la côte syrienne*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, 1991, 147 p.

[459] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 241.

[460] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 241.

rend inutile le recours à Lattaquié. L’espace que j’ai qualifié de « région côtière » n’est pas polarisée par une ville-centre, très excentrée du reste, mais par un chapelet de villes littorales donnant à la région une structure polycentrique linéaire, selon le schéma mis en évidence par Alain Reynaud à propos du Languedoc-Roussillon[461].

III - LA REORGANISATION DE L’ESPACE AGRICOLE.

L’influence des villes en tant que centres de bassins d’emploi et centres de services pour les ruraux ne doit pas occulter le rôle de l’agriculture dans la répartition spatiale de la population ainsi que dans celle de la croissance démographique. L’exemple de la plaine du Akkar peut nous en convaincre : ses taux de croissance exceptionnels sont plus à mettre en rapport avec la mutation agricole de cette zone, vouée par le passé à la céréaliculture extensive, qu’au phénomène de la péri-urbanisation, dans le sens strict du terme[462]. Il convient donc maintenant de nous intéresser aux rapports entre population et agriculture, en particulier à travers les mutations culturales qui se sont opérées à la suite de la Réforme agraire (1963 – 1969) et l’intégration de l’agriculture régionale à l’économie nationale. Il me semble nécessaire, de commencer par l’analyse des changements des systèmes de cultures au niveau régional, puis, grâce à l’étude précise de différents terroirs, choisis dans les trois zones géographiques qui constituent la région (plaine littorale, collines et plateaux situés à moins de 500 m d’altitude, montagne) d’établir une typologie des espaces agricoles.

A - Intensification et spécialisation de l’agriculture régionale

Le développement agricole de la région côtière syrienne depuis la Réforme agraire s’explique en grande partie par le soutien massif dont a bénéficié l’agriculture de la part de l’Etat. Au contraire de la plupart des pays qui ont choisi à un moment ou à un autre un mode de développement autocentré comme l’Algérie, la Syrie n’a pas sacrifié ou délaissé son agriculture au profit de l’industrie. Cette sollicitude du pouvoir syrien s’explique par le soutien politique que lui apporte le monde rural, dont sont issus les membres de la *‘asabiyya*

---

[461] REYNAUD Alain : « Centre et périphérie », in BAILLY Antoine édit., *Encyclopédie de géographie*, Economica, Paris, 1995, p. 595.

[462] Dans son ouvrage sur la péri-urbanisation en France Bernard Dézert pose le problème des espaces « ruraux » dont les productions agricoles sont destinées aux villes proches ou éloignées, tels le Comtat Vénaissain ou le Roussillon ainsi que des espaces ruraux voués aux loisirs des citadins (les massifs des Bauges ou Chartreuse), qui seraient selon lui dans une certaine mesure, péri-urbanisés. Mais si nous suivons cette logique, il s’avère que toute la France est péri-urbanisée. En Syrie, l’intensification des relations villes-campagnes, la spécialisation de certains espaces agricoles, telle la plaine littorale, dans le maraîchage et l’ agrumiculture dont les produits sont destinés aux marchés citadins, pourrait nous conduire à qualifier ces espaces de péri-urbains. La plaine du Akkar n’est-elle pas autre chose qu’un vaste jardin suburbain à l’échelle de la Syrie ? DEZERT Bernard, *La périurbanisation en France*, SEDES, Paris, 1991, 226 p.

au pouvoir[463] ; mais, également, par la volonté d'indépendance alimentaire affichée par le régime qui a toujours voulu ne pas être dépendant comme l'est l'Egypte, d'achats de nourriture auprès des pays occidentaux, susceptibles d'influencer sa politique extérieure. Le succès de cette politique exigeait la spécialisation des terroirs en fonction de leurs avantages comparatifs dans le cadre d'un marché national intégré. Dans ce projet, la région côtière syrienne occupe une place à part, en raison des atouts que lui confère son climat méditerranéen.

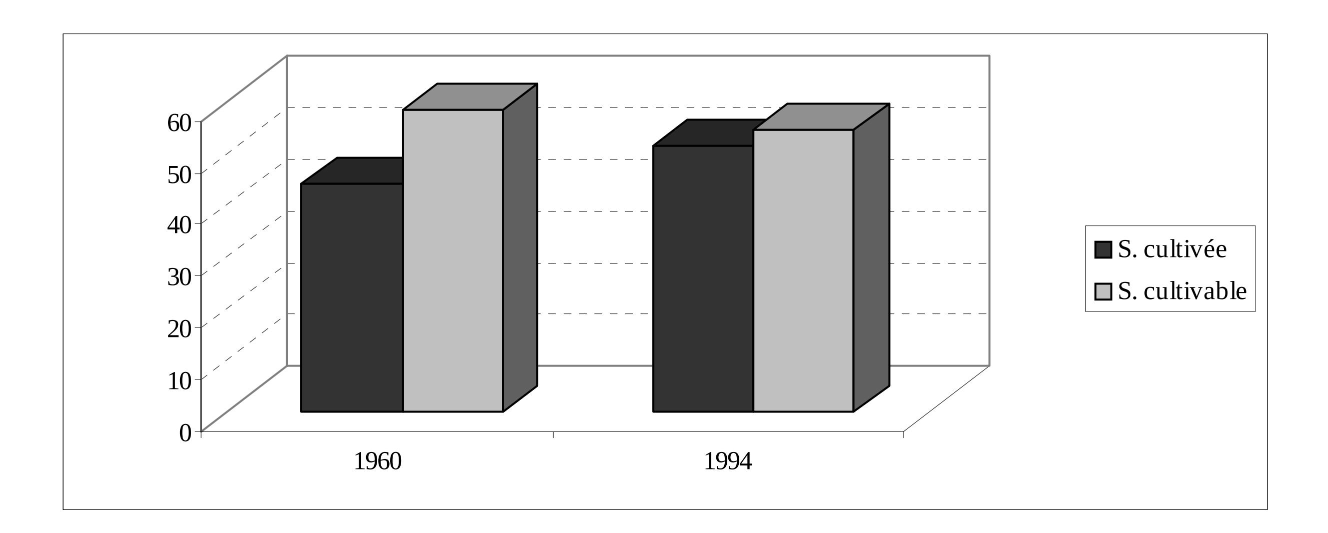
Avant la Réforme agraire, l'agriculture régionale était dominée par les cultures sèches et extensives, comme dans l'intérieur de la Syrie. Sa seule spécialisation était le tabac, cultivé dans le Djebel Ansaryeh, mais l'extension de cette culture était due à l'abondance de la main-d'œuvre plus qu'à des conditions naturelles exceptionnelles. Actuellement, la situation est radicalement différente : la région est devenue la première région productrice d'agrumes, de légumes, d'olives et de pommes de Syrie, pour ne citer que les principales spéculations. Les trois quarts de cette production agricole sont vendus à l'extérieur de la région, alors que, auparavant, les surplus (excepté le tabac) étaient faibles.

1- La superficie cultivée augmente avec la suppression des jachères et les cultures pluri-annuelles.

Entre 1960 et 1994, la superficie cultivable s'est réduite, passant de 58,4% à 54,5% de la surface régionale[464], en raison de la croissance urbaine en plaine, et de l'abandon des terres les moins fertiles au maquis et à la forêt[465], dans le Djebel Ansaryeh et le Kosseir. Mais cette diminution de la superficie cultivable a été compensée par l'augmentation des superficies cultivées, passées de 44,3% de la superficie régionale en 1960[466] à 51,4% en 1994[467]. En 1994, 95% des terres cultivables étaient exploitées (2 155 km^2 sur 2 281 km^2 cultivables), contre seulement 76% en 1960, du fait de la réduction des jachères, permises par la généralisation des amendements. D'autre part, la majorité des terres irriguées de la plaine

[463]BATATU Hanna : *Syria Peasantry, the descendants of its lesser rural Notables and their politics,* Princeton University Press, Princeton, 1999, 340 p.
[464] La superficie cultivable était en 1960 de 2650 km^2, dont 2010 km^2 cultivés, le maquis recouvrait 690 km^2, les pâtures 110 km^2 et les autres terres 1090 km^2, soit un total de 4540 km^2 au lieu de 4187 actuellement. Car en 1967 la *nâhyeh* de Shatha, dans le Ghâb (357 km^2), fut rattachée à la *mohafaza* de Hama). SA'ADEH Gabriel, *Histoire de la mohafaza de Lattaquié*, 1961, Lattaquié, p. 135 (en arabe).
[465] L'Etat a classé les forêts et la plus grande partie du maquis, ravagés autrefois par les troupeaux de chèvres et les charbonniers, en zone protégée.
[466] La superficie totale de la région côtière est de 4540 km^2 en 1960.
[467] Une superficie totale de 4187 km^2.

côtière, non complantées, supportent deux récoltes par an[468], ce qui porte la superficie mise en culture annuellement à 2 447 km^2 pour 2 155 km^2 cultivés[469] (figure 81).



Source : - Sa'adeh Gabriel, Histoire de la mohafaza de Lattaquié, Lattaquié, 1961.
- Statistical Abstract of agriculture 1994.

Figure 81 : L'évolution des surfaces cultivées et cultivables de la région côtière (en %)

[468] Avant la Réforme agraire cette pratique se limitait aux quelques centaines d'hectares de jardins suburbains.
[469] MINISTERE DE L'AGRICULTURE : *Statistical Abstract of Agriculture 1994*, Damas,1998, 353 p.

Il est difficile de se procurer des données précises à l'échelle des communes sur l'évolution des superficies cultivées, parce que le travail de recensement effectué par les ingénieurs agronomes est des plus sommaires, et qu'il arrive même parfois que les chiffres soient tirés de leur imagination. Par ailleurs, le territoire communal n'étant pas stabilisé[470], les comparaisons ne sont pas toujours fiables. J'ai néanmoins tenté de réaliser ce travail pour la *mantiqa* de Qardâha, où une étude sur l'extension des surfaces cultivables avait été réalisée en 1993 pour le compte de la Banque de l'Agriculture[471]. Il s'avère que, sur 75 communes pour lesquelles existent des résultats, 23 ont vu leurs superficies cultivées diminuer et 52 augmenter. Sur l'ensemble de ces 75 communes la superficie cultivée est passée de 130 872 hectares en 1983 à 145 405 hectares en 1993, soit une augmentation de 11,1% (figure 82 – 83).

La régression des surfaces cultivées est due à trois facteurs principaux, très localisés : l'extension urbaine à Qardâha, la création de barrages-réservoirs dans les deux vallées en aval de Qardâha et le reboisement de la région du Mahalbeh (nord-est de Qardâha) pour lutter contre l'érosion[472]. Dans le reste de la *mantiqa*, les surfaces cultivées augmentent, que cela soit dans la plaine, les collines ou la montagne. Les plus fortes progressions ont eu lieu à l'est de Qardâha et autour de Fakhûra. Les jachères furent réduites, le maquis a fait place à des escaliers de terrasses. Grâce aux prêts de la Banque de l'Agriculture, les paysans ont pu louer des buldozers pour terrasser les versants, un travail qui exigeait plusieurs générations dans le passé.

[470] Il est très fréquent qu'entre deux recensements, des hameaux soient ajoutés ou retirés d'une « commune ».
[471] La Banque de l'Agriculture souhaitait avoir une idée de l'impact des prêts de bonification des terres sur l'extension des superficies cultivées. Je n'ai pas eu accès aux conclusions de l'enquête mais seulement aux données chiffrées.
[472] Le substrat géologique de la région du Mahalbeh est constitué par une craie extrêmement friable.

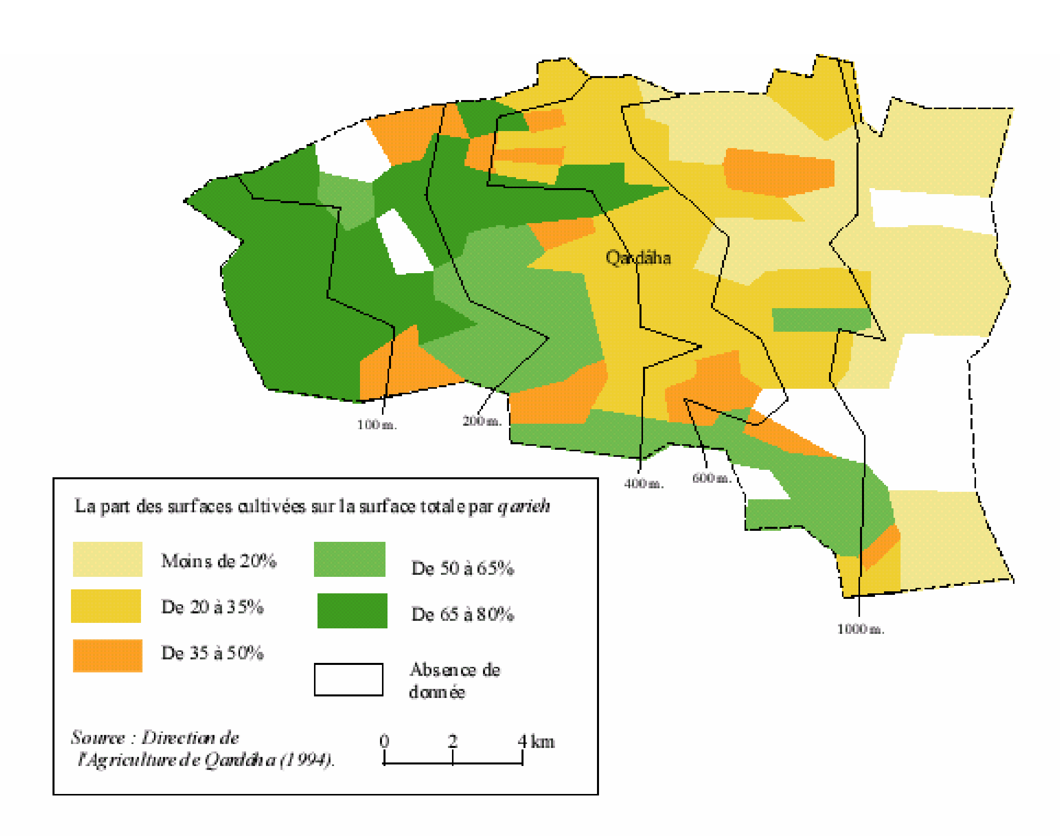


Figure 82 : La superficie cultivée par *qarieh* dans la *Mantiqa* de Qardaha en 1993.

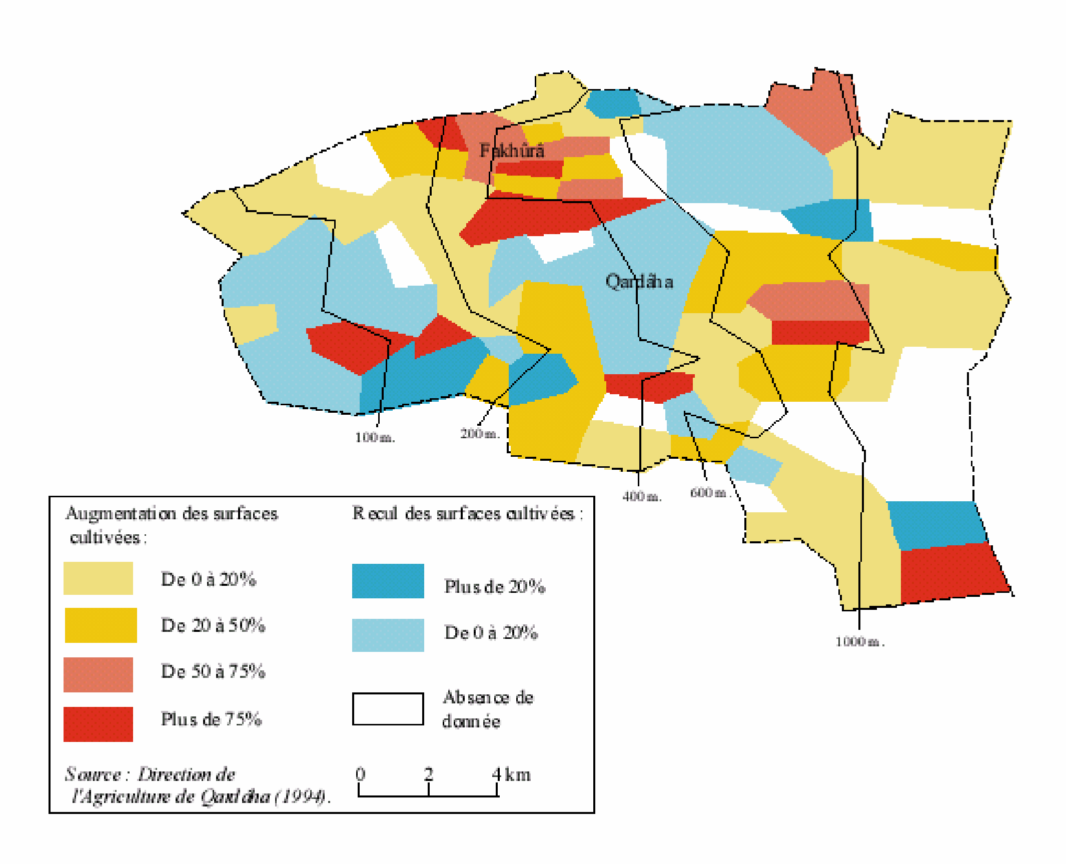


Figure 83 : L'évolution de la superficie cultivée par *qarieh* dans la *Mantiqa* de Qardaha entre 1983 et 1993.

2 - L'évolution des systèmes de cultures : arboriculture et maraîchage.

La comparaison entre les statistiques agricoles de 1960 et de 1994[473] montre l'ampleur des transformations culturales qui ont touché la région côtière. En 1994, l'arboriculture occupait 51,6 % des terres cultivées de la région[474], contre 24,3 % en 1960[475]. L'augmentation des surfaces arboricoles est un des symboles de la mutation culturale qui s'est opérée dans la région côtière, elle traduit le changement du statut foncier[476] causé par la Réforme agraire, mais également l'évolution mentale des sociétés agraires. Le paysan qui plante un arbre, qui l'entretient, qui le voit grandir, n'a pas le même rapport au sol que le cultivateur de céréales, il est plus attaché à la terre, aux arbres qu'il a plantés et qu'il a vu grandir. Bien avant la réforme agraire, Jacques Weulersse soulignait que les régions de plantations présentaient un « autre paysage social » que celles de céréaliculture :

> « Le fellah de plantation n'est plus l'instrument de travail anonyme perdu en des champs anonymes ; ici le paysan s'identifie avec la plantation qui est son œuvre ; par la pratique de la *mougharsa* [477], il peut y acquérir des droits ; si la grande propriété subsiste encore, elle est moins oppressive ; le village même et ses environs immédiats lui échappent ; la société rurale perd sa simplicité primitive ; elle devient plus variée, plus complexe, se rapproche de la nôtre»[478].

Que cela soit en plaine, dans les collines ou en montagne, l'arboriculture s'étend ; à chaque altitude correspondent des espèces différentes : les agrumes en plaine, les oliviers sur les collines et les plateaux, les pommes et les fruits à noyaux durs en montagne (abricots, cerises, prunes …). L'extension de l'arboriculture s'est faite au détriment des cultures de plein champ, particulièrement les céréales, les légumineuses et les cultures industrielles dont la part dans la superficie cultivée a fortement régressé. La concurrence des grandes exploitations céréalières de la *Ma'amoura* et de la Djezireh a conduit les agriculteurs de la région côtière à réduire les superficies consacrées à ces spéculations au profit de l'arboriculture et du maraîchage dans les zones irriguées. L'avantage comparatif que procure le climat méditerranéen joue là encore un rôle moins important que la modification des structures

---

[473] Lorsque j'ai quitté la Syrie en 1998, les dernières statistiques agricoles publiées à l'échelle des *mohafaza*-s étaient celles de 1994.

[474] MINISTERE DE L'AGRICULTURE : *Annuaire statistique agricole 1994,* Damas, 1998.

[475] Sa'adeh Gabriel : Histoire de la *mohafaza* de Lattaquié, Lattaquié, 1961, 273 p.

[476] Voir le chapitre II de la Première Partie.

[477] Le propriétaire concède au métayer un terrain nu, à charge pour lui de le complanter en telle ou telle espèce. Quand la plantation commence à entrer en rapport, elle est partagée entre les deux parties contractantes, chacune tenant désormais sa part en pleine propriété ; le partage met fin à l'association.

[478] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1946, p. 155.

agraires et le soutien de l'Etat ; les petits et moyens agriculteurs, désormais responsables de leurs terres, sont plus enclins à augmenter et valoriser leur production, dans la mesure où le surplus n'est plus confisqué par un propriétaire absentéiste.

B - Mutation culturale et paysagère.

La mutation des systèmes de culture[479] a profondément modifié le paysage. Que cela soit dans la montagne ou dans la plaine côtière, les descriptions des paysages présentés par Jacques Weulersse dans *Le Pays des Alaouites* sont désormais caduques. La plaine côtière n'est plus une vaste plaine nue sans arbres ni haies[480], semblable aux terroirs de la *Ma'amoura*. Le maraîchage et l'arboriculture contribuent à lui donner l'aspect verdoyant des huertas méditerranéennes. Quant au Djebel Ansaryeh, il n'a plus rien à envier au Liban, avec lequel il était systématiquement comparé à son désavantage[481] ; ses pentes sont abondamment terrassées et recouvertes d'arbres. Ces nouveaux paysages témoignent de la spécialisation des terroirs agricoles, en fonction de leur potentialités naturelles (« La nature propose et l'homme dispose ») et de la capacité des sociétés agraires à saisir les opportunités du marché et les aides de l'Etat.

1-La plaine côtière est devenue une vaste huerta.

Dans la plaine côtière, deux cultures sont prédominantes : les agrumes et le maraîchage (photos 3, 4, 5, 6). L'exemple des villages de Burj El Qasab et de Dahar Safrâ nous permettra de comprendre le processus de la mutation culturale qui a affecté la plaine côtière.

a) L'agrumiculture : l'exemple de Burj El Qasab.

---

[479] Le système de culture est « la façon dont l'agriculteur tire parti de ses terres : choix des plantes cultivées, assolement ». GEORGE Pierre : *Dictionnaire de la géographie*, 1993, p. 446.

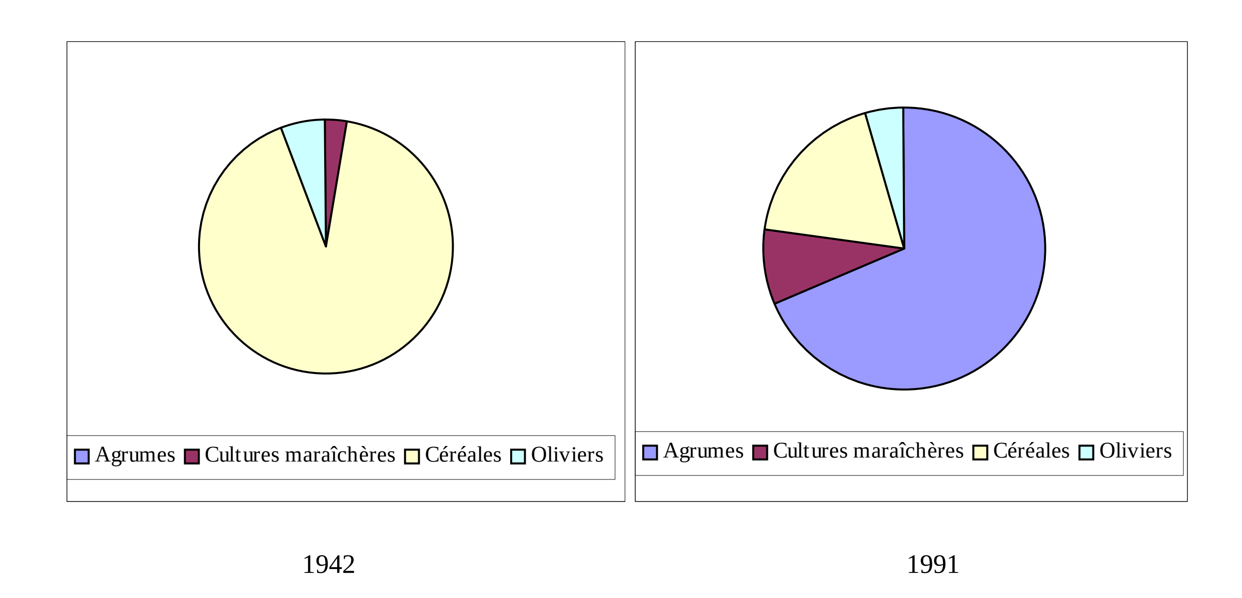
[480] « Toute la vie agricole du pays est dominée par l'archaïsme ; à la base on trouve encore la vieille économie céréalière de l'antiquité classique avec les deux céréales types du monde méditerranéen : l'orge et le blé (…). C'est ce système agricole qui donne sa physionomie aux régions littorales, vastes plaines nues, sans arbres ni haies, à la couleur variant suivant les saisons : rouge en octobre-novembre après les premiers labours et les premières pluies ; vert profond en février-mars ; jaune paille pendant le court instant où les céréales mûrissent, avril pour l'orge, mai pour le blé ; fauve ou grise, enfin, pendant les quatre mois d'été de juin à septembre ». WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 227.

[481] « La comparaison avec le Liban est instructive : ici la montagne a été en quelque sorte reconstruite par ses habitants ; plus de versants naturels, mais un escalier de terrasses découpant la pente en autant de petites plaines suspendues, transformées en jardin ; partout de gros villages solidement bâtis, des routes, des ponts, des canaux ; la marque des hommes est partout éclatante. Au Djebel alaouite rien de tout cela ; ce n'est pas la montagne qui s'est humanisée, c'est l'homme qui s'est ensauvagé ». WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 317.

Le village de Burj El Qasab se trouve dans le Sahel de Lattaquié, à la limite du territoire de cette dernière[482]. Ce village a l'avantage d'être cadastré depuis le Mandat français, ce qui m'a permis d'établir une comparaison précise entre son terroir pendant la domination française et aujourd'hui. Pour cela, j'ai utilisé les cartes topographiques au 1/50 000 de 1942 et de 1987, complétées par les informations que j'ai pu recueillir auprès du centre local d'agriculture de Burj El Qasab.

En 1942, les 1 746 hectares du village, maisons comprises, appartenaient en quasi-totalité à la bourgeoisie citadine, en particulier à la famille Shreîtah de Lattaquié. La céréaliculture dominait le finage, seule une centaine d'hectares étaient plantés en oliviers et une cinquantaine étaient irrigués pour les cultures maraîchères[483]. Le changement de la structure foncière à partir de 1963 a entraîné une mutation du système de cultures. En 1991, sur les 1 542 hectares cultivés (88% de la superficie de Burj El Qasab), 1 055 hectares étaient couverts d'agrumes, 68 d'oliviers et 419 étaient des champs nus[484]. Seuls 356 hectares n'étaient pas irrigués (23,1%) : les 68 hectares d'oliveraies et 288 hectares de champs de céréales ou de légumineuses (figure 84). L'irrigation par motopompes est très répandue en raison de la présence de la nappe phréatique à quelques mètres de profondeur. Depuis 1992, elle est complétée ou remplacée par l'eau du barrage Tîshrîn qui alimente l'ensemble du Sahel de Lattaquié[485], depuis lors, les surfaces non-irriguées se réduisent aux seules oliveraies (figure 85).

[482] En raison de la croissance urbaine, la municipalité de Lattaquié a intégré dans son territoire en 1994, les villages d'Ibn Hânî et de Damsakhû.
[483] D'après la carte topographique au 1/50 000 de Lattaquié de 1944.
[484] Données fournies en 1991 par le Centre local d'agriculture de Burj El Qasab. La superficie en agrumes est supérieure à ce que l'on peut constater sur la carte topographique de 1987, car, entre 1987 et 1991, les surfaces complantées ont énormément progressé.
[485] Le réseau d'irrigation du barrage Tîshrîn est en service depuis 1992 dans le nord du Sahel de Lattaquié.

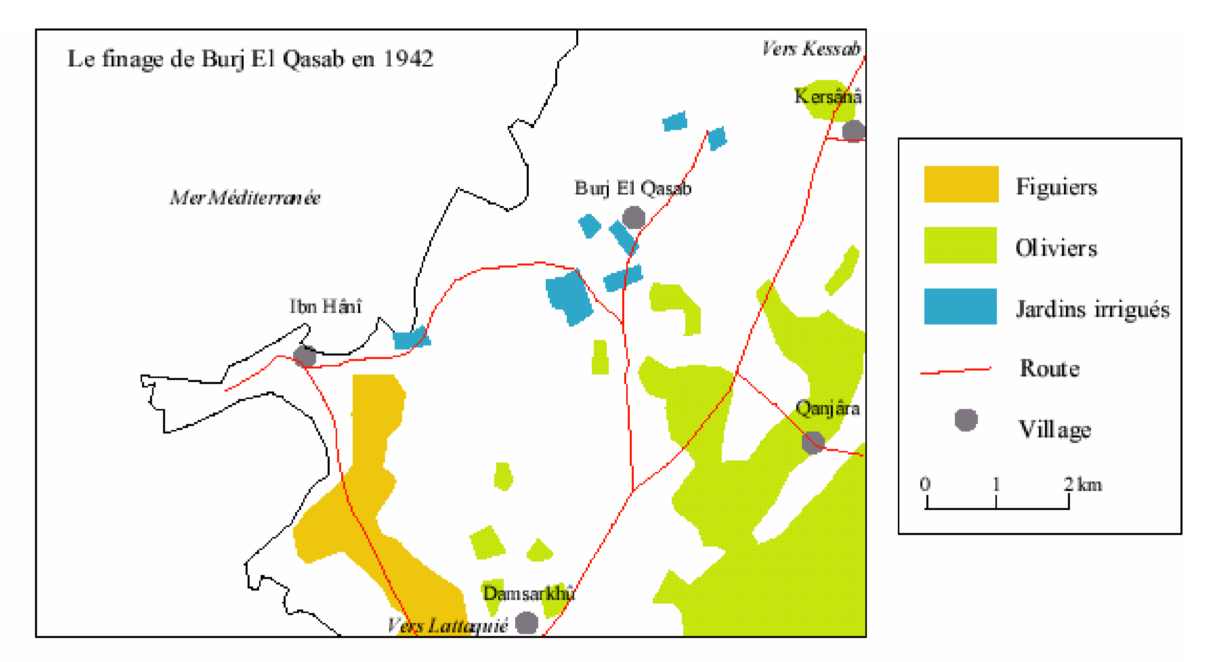


Sources : cartes topographique 1944, Direction de l'Agriculture de Lattaquié (1992)

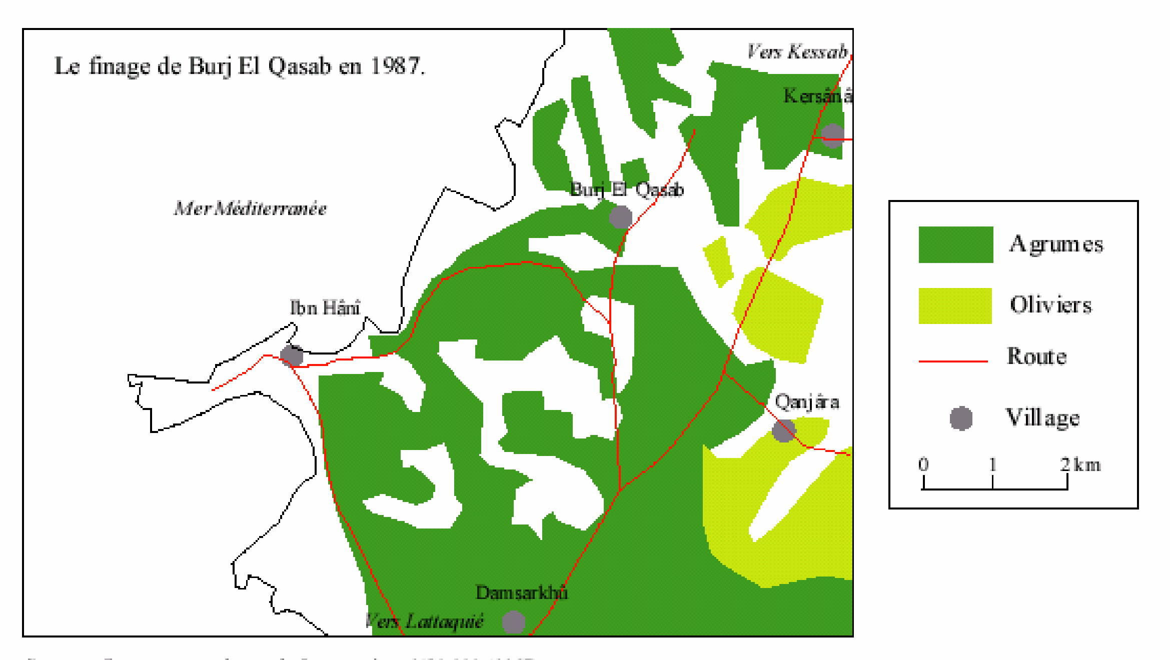
Figure 84 : Evolution du terroir de Burj El Qasab entre 1942 et 1991.

Le cas de Burj El Qasab est exemplaire de la transformation de l'économie agricole des plaines littorales de Lattaquié, Jableh et Mîntâr (sud de Tartous), où les agrumes couvrent la majeure partie des terres cultivées. Tandis qu'en Palestine, au Liban ou sur la côte turque, les orangeraies sont florissantes depuis plus d'un demi-siècle, le littoral syrien restait voué aux cultures sèches. Seuls quelques grands propriétaires terriens[486] de Lattaquié, s'étaient lancés au début des années 1950, avec succès d'ailleurs, dans l'agrumiculture principalement autour du village de Damsarkhû (entre Burj El Qasab et Lattaquié). Les autres féodaux ne s'intéressaient pas à leurs terres, tandis que les petits paysans indépendants n'avaient pas le capital nécessaire pour cette spéculation.

[486] Afif Shreitah créa une plantation d'agrumes en 1952 sur dizaines d'hectares, à Damsakhû.



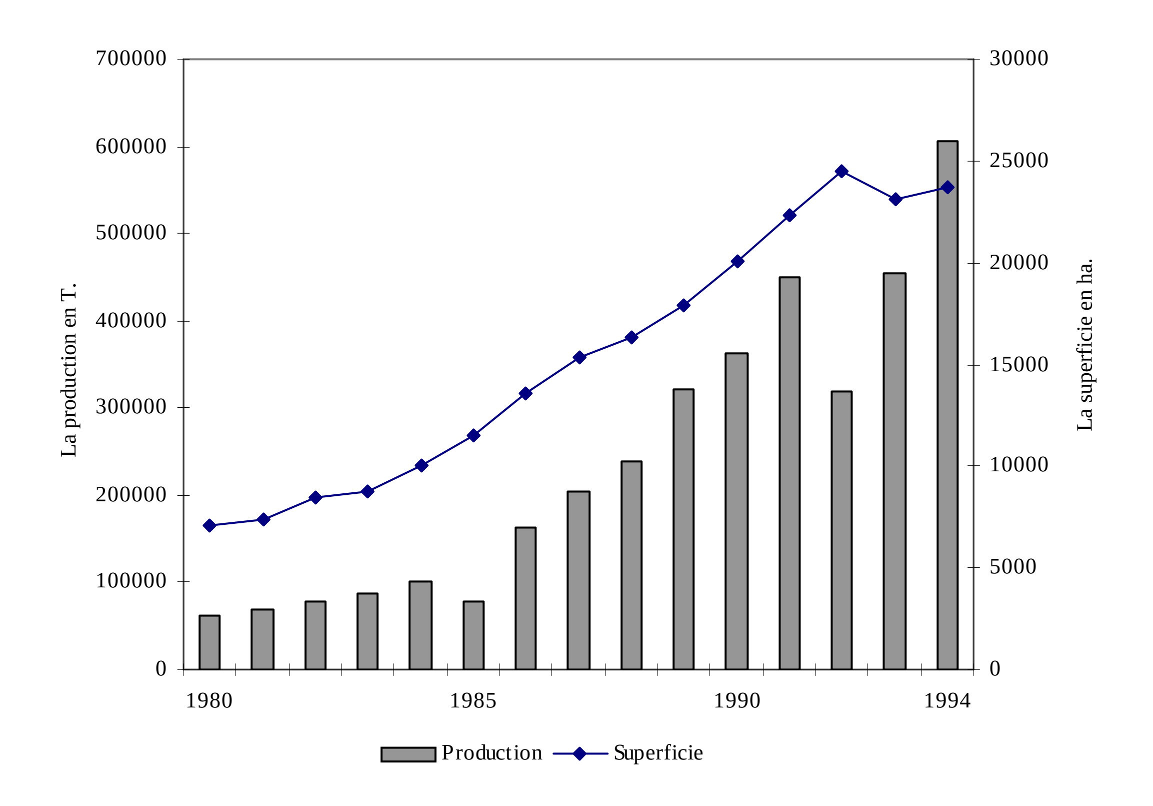
Source : Carte topographique de Lattaquié au 1/50 000 (1942)



Source : Carte topographique de Lattaquié au 1/50 000 (1987)

Figure 85 : L'évolution du terroir de Burj El Qasab entre 1942 et 1987.

En 1975, le Ministère de l'Agriculture lança, avec l'aide de la FAO, le « Citrus Project », qui consistait à promouvoir la culture des agrumes sur la côte syrienne. De 1975 à 1979, la FAO réalisa une série d'études et implanta deux pépinières : à Fîdîû (au sud-est de Lattaquié) et à Amrît (au sud de Tartous). Une campagne de sensibilisation suscita l'engouement des paysans qui vinrent s'approvisionner en plants à bons marché, dans les pépinières d'Etat. Le succès ne se fit pas attendre. En 1980, la surface plantée en agrumes dans la région côtière était de 7 130 ha (904 ha en 1960[487]) ; en 1994 elle s'élève à 23 676 ha. La légère diminution des superficies plantées en agrumes, entre 1992 et 1993, que l'on peut constater sur la figure 86, est due à une crise de surproduction, à la suite de laquelle, quelques centaines d'hectares furent arrachés dans des zones où les agrumes avaient proliféré, en dépit du manque d'eau et du froid d'hiver, à savoir le plateau à l'est du Sahel de Lattaquié et les collines autour de Qardâha.



Sources : recueils de statistiques agricoles du Ministère de l'Agriculture syrien.

Figure 86 : Evolution de la culture des agrumes dans la région côtière entre 1980 et 1994 (superficie et production).

---

[487] SA'ADEH Gabriel : *op. cit.*, 1961, p. 137.

b) Le maraîchage : l' exemple de Dahar Safrâ.

Dahar Safrâ est un village dont le terroir s'est métamorphosé en raison de sa spécialisation dans la plasticulture (figure 3 et 4). A l'origine, c'est un village perché, situé sur un plateau basaltique qui borde la mer, à une quinzaine de kilomètres au sud de Banias. Le terroir de ce village maronite était typiquement méditerranéen avec la trilogie : blé, oliviers, vignes. Les oliviers recouvraient les pentes, les céréales les terres ventées du plateau et les terres mal drainées de la plaine, dont les chaumes servaient de pacage pour les moutons durant l'été ; quant à la vigne, elle était dispersée sous forme de ceps rampant sur les pentes ou grimpant aux treilles élevées à proximité des habitations, l'essentiel de la récolte étant destinée à la production de l'arak[488].

A la fin des années 1950, quelques exploitants qui avaient travaillé au Liban acquirent des motopompes et entreprirent de substituer les céréales et les lentilles cultivées dans les champs de la plaine littorale par des cultures maraîchères. Il s'agissait le plus souvent de cadets de famille qui avaient hérité des terres ingrates du littoral, tandis que leurs aînés, demeurés au village, s'étaient octroyés les meilleurs champs, sur les pentes et le plateau. Ces agriculteurs commencèrent à quitter le village perché pour s'installer à proximité de leurs cultures maraîchères du littoral, le maraîchage exigeant plus de soins que les oliviers et les céréales. Au milieu des années 1980, les abris plastiques se multiplièrent au point que les champs nus ont quasiment disparu. La population de Dahar Safrâ réside maintenant majoritairement dans la plaine littorale, où les bénéfices tirés de la plasticulture lui permettent de diversifier ses activités : garages, restaurants, commerces, ateliers, situés … à proximité de l'autoroute.

A partir de 1990, il s'est opéré une seconde mutation culturale avec l'introduction de la plasticulture. De Banias à Tartous, l'étroite plaine littorale s'est couverte en une dizaine d'années d'abris plastiques, au point d'évincer complètement les cultures de plein champ celles-ci ne sont plus que résiduelles. Les agriculteurs de Dahar Safrâ furent là encore des pionniers en ce domaine grâce à leurs contacts avec le Liban et à l'apport de capitaux des émigrés[489]. Les profits substantiels que provoqua la culture hors saison, des tomates et des

[488] L'arak est une boisson alcoolisée équivalent au raki turc ou à l'ouzo grec.

[489] A la fin des années 1980 et particulièrement en 1990, date de l'invasion du Koweït par l'Irak, une vingtaine de familles sont rentrées du Golfe Persique.

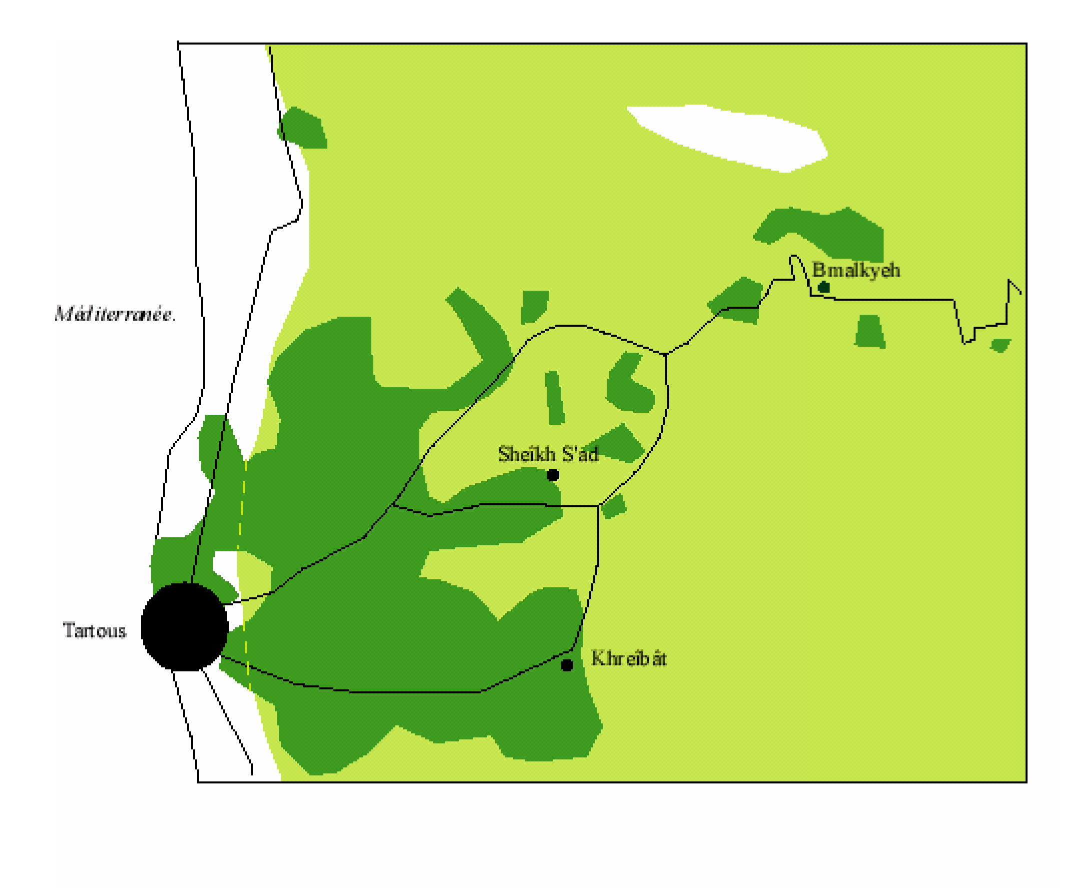
concombres[490] suscitèrent un engouement exceptionnel pour la plasticulture, d'autant plus que les cultures de plein champs étaient ravagées par un parasite et que la pression démographique dans la plaine littorale exigeait d'intensifier la production. La Banque de l'Agriculture apporta son soutien à cette révolution culturale en accordant des prêts représentant jusqu'à 50% du prix d'achat des abris plastiques.

Dans les deux cas, la spécialisation fut le fruit de l'initiative de quelques agriculteurs qui se spécialisèrent dans les cultures traditionnelles de la région, mais jusque là demeurées peu étendue à cause de l'absence d'irrigation. Les deux villages connaissaient un système social différent : Burj El Qasab appartenait à des citadins, tandis que les agriculteurs de Dahar Safrâ travaillaient en faire valoir direct. Les contacts privilégiés des habitants de Dahar Safrâ avec le Liban ont favorisé l'introduction précoce des nouvelles techniques agricoles dans le village tandis que, à Burj El Qasab, c'est l'Etat qui eut un rôle déterminant. L'autonomie financière, la diversification des activités et l'ouverture vers le Liban des exploitants de Dahar Safrâ leur conférèrent une plus grande réactivité face à l'évolution du marché, alors que ceux de Burj El Qasab sont de plus en plus victime d'une confiscation de leurs plus values par les intermédiaires qui profitent de la surproduction chronique. Néanmoins, les revenus tirés de cette nouvelle agriculture permettent désormais de vivre avec aisance. La recherche d'une activité complémentaire en ville n'est plus une obligation, mais une simple sécurité.

2 - Collines et plateaux se couvrent d'oliviers.

Avant la réforme agraire, les oliveraies se limitaient à l'entour des villes de Lattaquié, Banias, Tartous et Safita car elles avaient été créées par les capitaux citadins. La propriété paysanne était réduite, les propriétaires citadins répugnant à utiliser le système de *mougharsa*. Ils préféraient employer des journaliers pour les travaux de complantage et d'entretient. Dans l'arrière-pays de Tartous, seuls les villageois chrétiens de Bmalkyeh et de Khreîbât étaient propriétaires d'oliveraies qu'ils avaient eux-mêmes créées. La carte topographique au 1/50 000 de Tartous, éditée en 1987, montre l'extension des oliveraies dans tout l'arrière-pays (figure 87). Celle-ci s'effectue non plus grâce aux capitaux citadins, mais grâce à ceux de la Banque de l'Agriculture et à la diffusion de plants plus résistants au froid, qui permettent de cultiver l'olivier jusqu'à 500 m d'altitude.

[490] En hiver, le kilogramme de tomate est acheté aux producteurs 30 LS ou 40 LS, alors que, en été, il ne trouve pas preneur à plus de 5 LS (enquête personnelle, réalisée en 1997 à Dahar Safrâ).



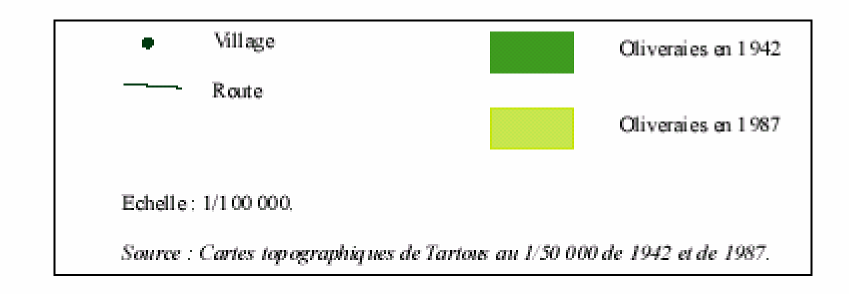


Figure 87 : Extension des oliveraies dans l'arrière-pays de Tartous entre 1942 et 1987.

L’oléiculture est moins touchée par la variation des cours que les agrumes ; malgré l’extension des surfaces en Syrie, les prix sont restés stables. Mais le rapport d’un hectare d’oliviers est cinq à huit fois moindre que celui d’un hectare d’agrumes[491], et il n’y a plus guère d’espaces libres pour étendre les oliveraies. Pour accroître leur revenu ou simplement le maintenir dans un contexte de forte croissance démographique, les agriculteurs pratiquent des cultures dérobées de céréales, pour alimenter les vaches laitières et l’aviculture. A 10 km au nord-est de Lattaquié, le village de Jînnata offre un parfait exemple d’oléiculture associée à l’élevage laitier. Dans ce village, aucune exploitation ne dépasse les 20 donoum, et par conséquent, la seule récolte d’olives ne permet pas de faire vivre une famille. Pour compléter leurs revenus, les agriculteurs ont acquis des vaches laitières qu’ils nourrissent avec la paille qu’ils récoltent sous les oliveraies ou qu’ils achètent à la coopérative. Le ramassage du lait est assuré par cette dernière, qui le livre aux laiteries de Lattaquié. En 1991, le bénéfice net que procurait une vache laitière (vente du veau comprise) était de 50 000 LS par an[492], soit l’équivalent d’un hectare d’oliviers. Mais la diversification dans l’élevage est insuffisante. Pour subvenir, à moyen terme à ses besoins, la population est contrainte de chercher un travail en ville.

Dans la région côtière, les surfaces couvertes par les oliviers ont quadruplé depuis 1960, passant de 21 608 ha à 84 143 ha. Dans le sud du Djebel Ansaryeh, l’olivier couvre plus de 60% des terres cultivées des *nâhyeh*-s de Tartous et de Saûdâ et de la *mantiqa* de Safita (photos 7, 9 et 10). Dans le nord du Djebel Ansaryeh, il n’est prépondérant que dans la *nâhyeh* d’Aîn Sharqyeh et sur le plateau calcaire à l’est du Sahel de Lattaquié (*nâhyeh*-s d’Aîn Baîdâ et de Bahlûlyeh). Son extension dans la *mohafaza* de Lattaquié est limitée par la concurrence des agrumes, en raison d’un développement de l’irrigation plus important que dans la *mohafaza* de Tartous. D’autre part, l’altitude moyenne de la *mohafaza* de Lattaquié étant plus élevée, les zones potentiellement favorables à l’olivier y sont plus restreintes ; en effet au-dessus de 500 m d’altitude, il est préférable de cultiver des fruits à noyaux durs (abricots, cerises, prunes) et des pommes, qui sont, du reste, plus lucratifs que les oliviers.

---

[491] En 1997, un hectare d’agrumes en pleine maturité portait une récolte annuelle dont la valeur commerciale était comprise entre 200 000 et 400 000 LS (selon les espèces), alors qu’un hectare d’oliviers ne donnait qu’un gain de 80 000 à 100 000 LS tous les deux ans (enquête personnelle). Les frais généraux sont plus importants dans le cas des agrumes et le verger a besoin d’être renouvelé tous les vingt ou trente ans, alors que l’olivier est une plante rustique et séculaire. Le coût de la cueillette des fruits varie en fonction de l’emploi ou non d’une main-d’œuvre extérieure à la famille ; dans la majeure partie des exploitations de la région côtière, il est nul.

[492] Enquête personnelle effectuée dans le cadre de ma maîtrise. BALANCHE Fabrice : *op. cit.*, 1991.

3 - Un exemple de mutation culturale en montagne : les villages arméniens du Kosseir.

L'exemple des villages arméniens de Kessab, Nabaîn, Kieurkane, et Batché Khaz, situés au pied du Djebel Aqqra (photos 47, 48, 49 et 50), au nord de la région côtière, est celui, rare de mutations culturales en région de montagne, là où les cultures vivrières sont encore globalement majoritaires. Les terroirs de ces villages arméniens s'étagent entre 500 et 1000 m d'altitude. Le climat est rude en hiver, il pleut énormément (les précipitations moyennes sont de l'ordre de 1500 mm par an) et le gel est fréquent. L'agriculture était traditionnellement dominée par la trilogie méditerranéenne des pays chrétiens : blé, olivier et vigne, à laquelle s'ajoutait le tabac. Les meilleures terres agricoles étaient par conséquent les terres basses sur lesquelles les céréales et les oliviers obtenaient les meilleurs rendements. Les hautes terres étaient plutôt consacrées au tabac et aux pâtures. De ces cultures traditionnelles, il n'y a que la vigne qui ait subsisté. Désormais, ce sont les pommiers qui occupent la quasi-totalité des terres cultivées d'un terroir qui s'est géographiquement modifié (figure 88).

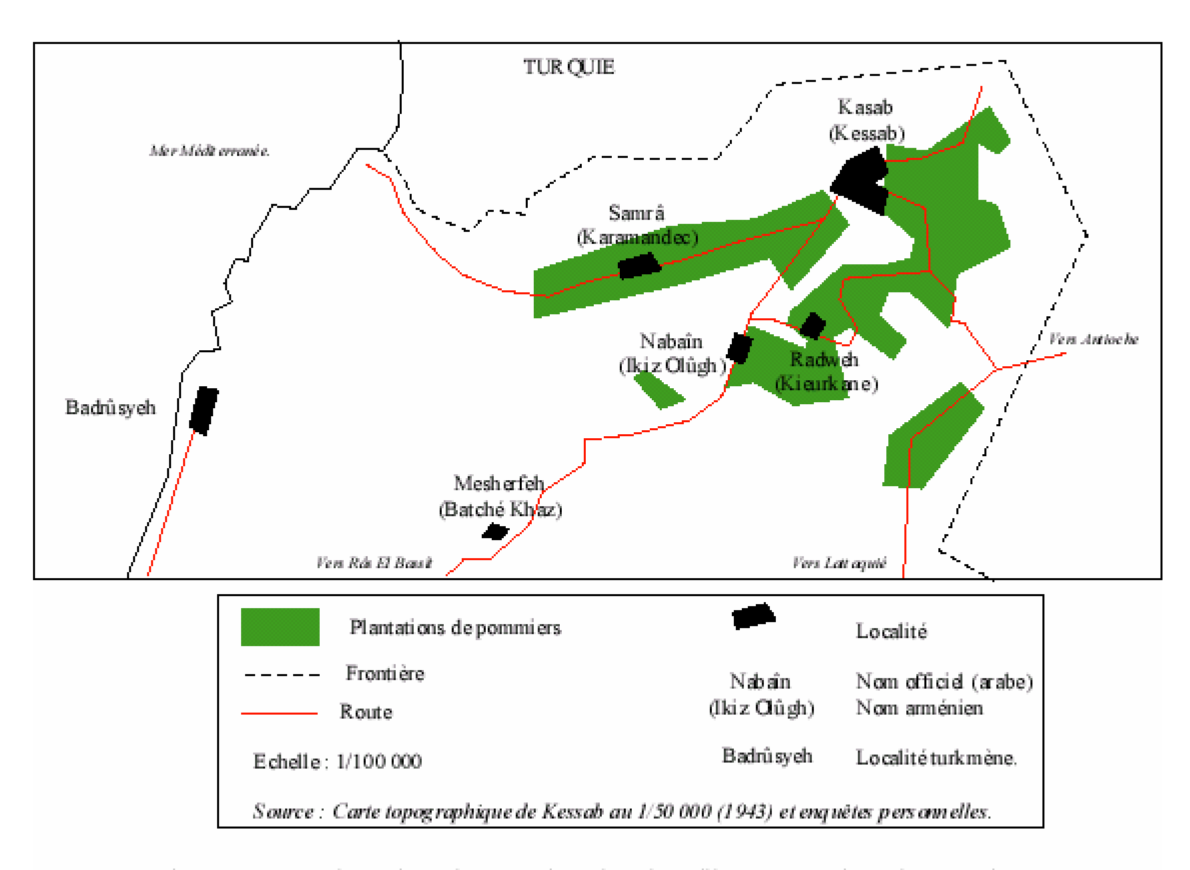


Figure 88 : Les plantations de pommiers dans les villages arméniens du Kosseir en 1998.

La vallée de Kalladûrân (photo 50) illustre parfaitement la métamorphose du système de cultures qui s'est opérée depuis le milieu du XX^{ème} siècle. Au début du siècle, la partie la plus prisée de la vallée était située en dessous de 600 m, là où prospéraient les oliviers, le blé et les figuiers ; les terrasses de la haute vallée étaient plantées en orge, vigne et tabac. Aujourd'hui, les hameaux du bas de la vallée achèvent d'être désertés. Par contre, à 800 m d'altitude, le village de Karamandec, entouré de pommiers, a conservé sa vitalité. La monoculture de la pomme offre à ses habitants de hauts revenus qui permettent à chaque famille de posséder une voiture, un signe extérieur de richesse révélateur en Syrie.

La mutation agricole de Kessab n'est pas due à la Réforme agraire, chacun étant déjà ici propriétaire de sa terre ; c'est que la région était trop pauvre et trop isolée pour susciter l'intérêt des notables d'Antioche et de Lattaquié. Cette mutation résulte par contre des effets conjoints du désenclavement et de l'immigration de retour. De nombreux Kessabiotes ont émigré outre-mer et au Liban. Certains, de retour dans leurs villages natals, cherchèrent à moderniser les exploitations agricoles de leurs aînés, en introduisant la culture de la pomme qui prospérait dans la montagne libanaise. Contrairement aux villages alaouites du Djebel Ansaryeh ou turkmènes du Kosseir, Kessab était correctement relié à Lattaquié, grâce à une route construite dans les années 1930 pour relier la capitale de l'Etat des Alaouites à Antioche. L'acheminement de la production de pommes vers les marchés urbains ne posait donc pas de problème.

Le principal problème rencontré par les Kessabiotes fut de trouver le capital nécessaire à cette mutation culturale, car le village vivait jusque-là dans une quasi-autarcie. Ce furent les remises des émigrés qui permirent la modernisation des exploitations, ainsi que la construction, en 1975, d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 1000 tonnes[493]. Cet entrepôt est de toute première importance pour la valorisation de la production de pommes, car il offre la possibilité aux agriculteurs d'y stocker une partie de leur production pour la vendre en hiver, lorsque les cours sont plus élevés, plutôt que de la brader au marché de gros en pleine saison.

[493] L'Eglise arménienne fit une collecte dans la diaspora kessabiote des USA pour réunir les deux tiers du coût du projet.

Mais Kessab demeure un cas exceptionnel, d'un village où il existe une coopérative privée et où s'est enclenché un développement agricole grâce à l'argent de l'émigration. Il faut mettre cela au crédit de la solidité des liens communautaires entre les Arméniens de Kessab et ceux de la diaspora. Par contre, la montagne alaouite, les exemples de mutations agricoles sont rares ; à Dûîr Rislân et à Salma, les ressources hydrauliques sont importantes, mais l'extension des vergers n'est pas comparable à celle de Kessab, en raison du manque de capitaux et d'un retour sur investissement incertain. Un fort attachement au terroir et l'accès à des ressources extérieurs (revenus des émigrés ou tourisme) sont nécessaires pour enclencher, en montagne, une mutation culturale.

C - Typologie des types d'agriculture de la région côtière.

A l'échelle régionale, il est possible de classer les terroirs en trois groupes en fonction du type d'agriculture pratiquée : agriculture spéculative irriguée, agriculture spéculative sèche et agriculture vivrière (figure 89).

- La zone d'agriculture spéculative irriguée : elle est très bien intégrée au marché national, offrant des revenus élevés à une population dense. C'est le cas de la plaine littorale, avec agrumiculture et maraîchage (sous plastique ou en pleins champs), mais elle existe également en montagne : pommiers et vergers de fruits à noyaux durs. Dans la plaine littorale, la Réforme agraire a directement influencé la mutation de l'agriculture, car le paysan propriétaire de ses terres est plus enclin à s'investir que lorsqu'il est privé d'initiatives et des bénéfices de son travail. Mais, dans les zones de montagne où prospère la pomme [Kessab (photo 48 et 50), Salma (photo 29), Slunfeh et Dûîr Rîslân], la réforme du foncier fut moins importante que les investissements extérieurs et les aides multiformes apportées par l'Etat aux agriculteurs : prêts de la Banque de l'Agriculture, prix garantis par le contrôle exercé par l'Etat sur des circuits de commercialisation ; construction de routes pour évacuer la production.

- La zone d'agriculture spéculative sèche : elle se limite essentiellement à l'olivier (photos 9 et 10) à la suite de la réduction de céréaliculture dans la plaine, puisqu'il n'y a plus guère que le Akkar qui conservent une importante production céréalière (photos 1 et 2), mais l'arboriculture et la plasticulture progressent là encore rapidement. Le revenu agricole est limité, car cette culture peut difficilement être intensifiée, ce qui conduit la population à chercher des revenus complémentaires en dehors de l'agriculture. Ce deuxième type

d'agriculture est répandu dans les collines et les plateaux calcaires situés en dessous de 500 m d'altitude, ce qui est la zone de prédilection de l'olivier. Ce seuil de 500 m présente une double contrainte dans la région côtière : il correspond à la limite supérieure de la culture de l'olivier à cause du froid, et la limite inférieure des pommiers et des fruits à noyaux durs en raison de l'humidité qui y règne. La Réforme agraire a affecté la plus grande partie de cette zone. Autour des villes, les oliveraies des propriétaires citadins ont été partagées entre les métayers et, dans les zones, de céréaliculture, les paysans, assurés de la propriété de la terre et soutenus par la Banque de l'Agriculture, ont planté des oliviers.

- La zone d'agriculture vivrière : elle se maintient dans la majeure partie du haut Djebel Ansaryeh (photos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 32) et du Kosseir syrien (photos 42 et 45) (excepté dans les zones spécialisées dans la pommoculture). La Réforme agraire n'a pratiquement pas touché cette zone, car les paysans étaient déjà propriétaires des maigres lopins de terre qu'ils exploitaient. La production agricole est variée : blé dur, orge, tabac, figuier, raisin, élevage de montagne…, mais elle est réservée à la consommation domestique, à l'exception de quelques caisses de fruits écoulées sur les marchés citadins de la côte, et du tabac vendu à la Régie de Lattaquié.

La réforme agraire syrienne (transformation des rapports fonciers et encadrement de la production agricole par l'Etat) fut à la base de la mutation agricole. Le régime ba'athiste, en libérant la paysannerie des contraintes sociales qui pesaient sur elle, à permis une amélioration quantitative et qualitative de la production agricole, dans la majeure partie de la région. Ceci s'est traduit par un déclin accéléré des cultures d'autosubsistance et une intégration croissante des campagnes au marché national. Cependant, il n'y a pas eu d'abandon des terres cultivées au maquis en ce sens que, dans certains villages, les terrassements ont sensiblement augmenté la surface cultivée. Mais la population demeure ici extrêmement dépendante des ressources extérieures à l'agriculture, le secteur étatique en particulier dans le haut Djebel Ansaryeh, ce qui maintient de fortes densités ; en revanche, le Kosseir est soumis à une forte émigration.

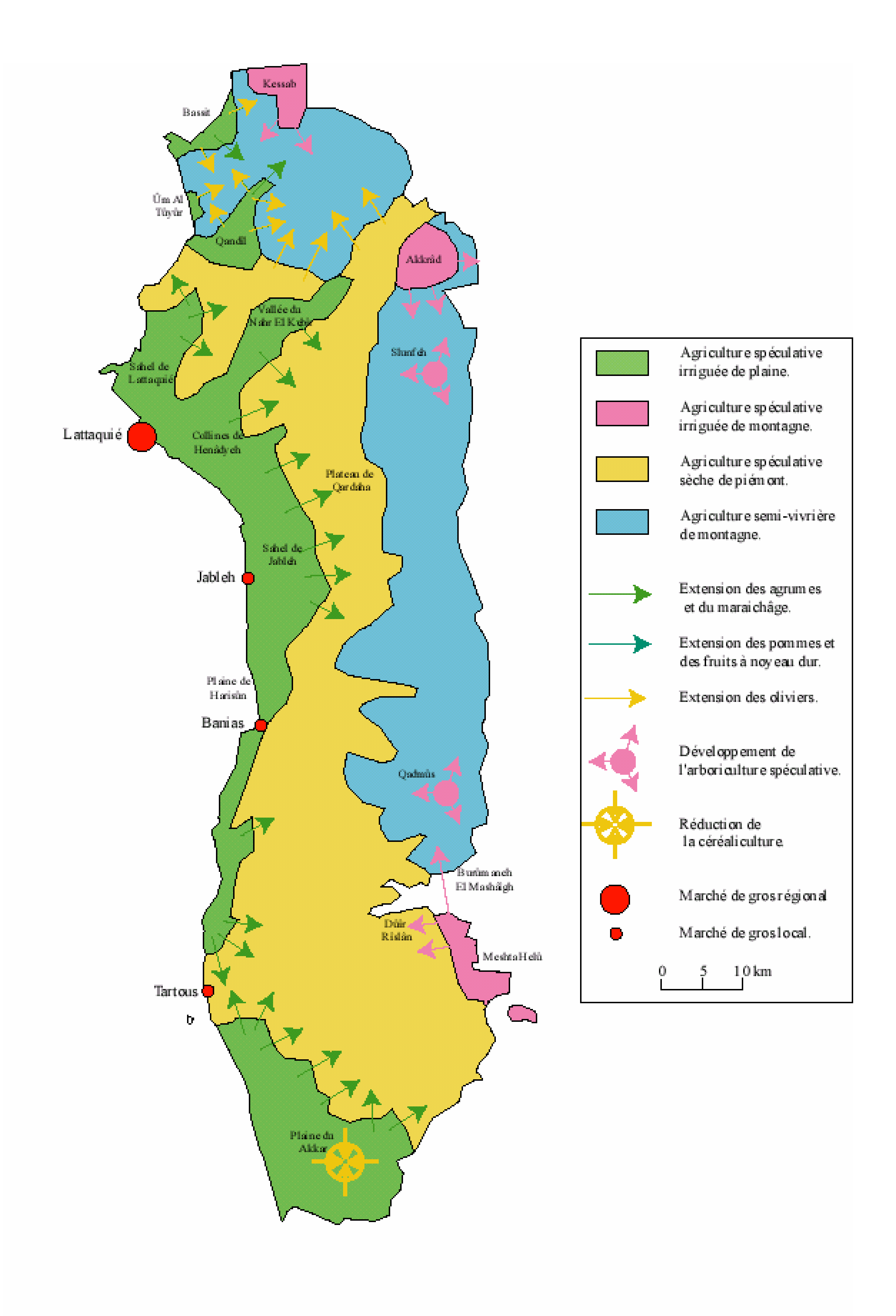


Figure 89 : Typologie des espaces agricoles de la région côtière syrienne.

CONCLUSION

Le volontarisme du régime ba'athiste a permis de décloisonner les cellules fermées qui se juxtaposaient dans la zone côtière et d'unir plaine et montagne au sein d'un même espace. La Réforme agraire fut le premier acte de cette politique : dans un premier temps, elle a privé les villes de la rente foncière et réduit leur emprise sur la campagne, mais, rapidement, l'enrichissement des campagnes, le développement des migrations pendulaires et l'installation de ruraux en ville, suite à un exode rural massif qui s'est prolongé jusqu'au début des années 1980, ont contribué a ouvrir les villes sur les campagnes en tissant des relations économiques nouvelles, commerciales et familiales, qui se sont superposées aux traditionnels liens clientélistes, dont j'ai constaté qu'ils n'avaient pas totalement disparus, dans le commerce de l'huile d'olives par exemple.

Dans cette nouvelle organisation de l'espace, Lattaquié n'a pas réussi à s'imposer comme une métropole régionale. La création de la *mohafaza* de Tartous a joué pour faire obstacle à l'extension de l'influence de l'ancienne capitale de l'Etat des Alaouites sur le Sud de la région côtière. Les faiblesses économiques de Lattaquié dans le commerce de gros, la production industrielle et le drainage des produits agricoles ne lui ont pas permis non plus de concurrencer efficacement l'emprise croissante de Homs, Alep et Damas sur la zone côtière. La position excentrée de la ville fournirait certainement une première explication : Lattaquié est née du commerce maritime et non de l'exploitation de son arrière-pays ; son site est typiquement celui des cités phéniciennes du Levant, telles Acre, Tyr, Sidon, Beyrouth ou Byblos : une anse fermée au sud qui protège le port de la dérive littorale (venant du sud). Qui plus est, Lattaquié se trouve au débouché de la vallée du Nahr El Kebîr As Shemâlî, une voie naturelle qui lui permet de communiquer avec l'intérieur des terres.

L'intégration de la région côtière à l'espace syrien se ressent également dans les mutations de l'espace rural. Car c'est dans le cadre global de la Réforme agraire, de l'intégration des campagnes au marché national et de l'émergence d'un puissant marché de consommation urbain qu'il faut analyser ces évolutions. C'est une différence majeure avec la période pré-ba'athiste durant laquelle les investissements agricoles étaient le fait de la bourgeoisie citadine locale. La spécialisation du Sahel de Lattaquié dans les agrumes fut impulsée par Damas, et les cours des produits agrumes ne se décident pas à Lattaquié mais sur les marchés de gros des grandes villes de l'intérieur.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

LA REGION COTIERE SYRIENNE :
UNE STRUCTURE POLYCENTRIQUE LINEAIRE.

Les pays du Moyen-Orient, du fait de l'ancienneté de leur civilisation urbaine, possèdent des points d'appui pour leur régionalisation[494]. Le réseau urbain n'est pas une création ex nihilo de la colonisation. Il a été renforcé par la densification du maillage administratif. Un pôle administratif, par les emplois qu'il crée, est un facteur de régionalisation. En Syrie, Mohamed Al Dbiyat l'a bien montré à propos de la Syrie centrale :

> « Les chefs-lieux de *mohafaza*-s monopolisent les décisions et attirent presque la totalité des activités industrielles. Ce sont donc des pôles d'attraction pour les migrations de population à l'intérieur de la Syrie »[495].

Mais la régionalisation ne signifie pas que les métropoles régionales possèdent une autonomie ; en effet, les administrations mises en place sont totalement dépendantes de Damas. Le développement de l'administration, la place croissante qu'elle prend dans la vie de chaque individu, créent une vie relationnelle nouvelle dans les districts, en raison des déplacements humains qu'elle motive. Ceci est particulièrement vrai en Syrie où l'administration est omniprésente.

La Réforme agraire[496] qui eut lieu en Syrie dans les années 1960 a libéré la paysannerie de la domination de l'aristocratie foncière. Elle fut le préalable au développement agraire et de l'aménagement régional. L'amélioration des conditions de vie dans les campagnes, l'augmentation du niveau de vie ont modifié les rapports ville-campagne. Les villes syriennes ne sont plus les kystes que décrivait Jacques Weulersse[497]. Dans la conclusion de sa thèse Mohamed Al Dbiyat affirme :

---

[494] KAYSER Bernard : *op. cit.*, 1990, 284 p.

[495] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 17.

[496] « La réforme agraire caractérise l'ensemble des opérations visant à transformer les rapports fonciers, donc économiques et sociaux dans un Etat, une région, une communauté agraires, par la libéralisation des contraintes sociales devant permettre une amélioration quantitative et qualitative de la production agricole. Au sens le plus étroit du terme, elle consiste dans la redistribution de la propriété foncière, par le partage des latifundia ou la modification des modes de tenure. Au sens large, elle concerne les institutions de développement et l'ensemble de la politique agricole d'un Etat », GEORGES Pierre : *op. cit.*, 1995, p. 391.

[497] « En Orient la ville apparaît comme un corps étranger « enkysté » dans le pays, comme une création imposée à la campagne qu'elle domine et exploite. C'est le résultat d'une longue tradition historique : l'essor de la vie urbaine s'est effectué ici non pas par une concentration spontanée des forces autochtones, mais par une implantation artificielle provoquée par des maîtres étrangers ». WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1946, p. 86.

« L’isolement de la campagne a définitivement disparu (…). La valorisation de l’activité et de la production agricole pendant la dernière décennie a détruit l’économie de subsistance qui persistait encore. En outre, la généralisation actuelle de l’économie de marché a transformé les modes et la fréquence des relations ville-campagne »[498].

Cette évolution économique impulsée par l’Etat ba’athiste a abouti à une intégration des espaces urbains et ruraux. Dans la région côtière, elle a détruit la ségrégation spatiale entre les Alaouites et les autres communautés qui avaient accès aux villes. Mais cette intégration spatiale suffit-elle à créer une région ? Une région doit être structurée par un centre, ou tout du moins par un réseau urbain. Or Lattaquié n’est pas la métropole de la « région côtière », et il ne semble pas qu’elle le devienne dans un futur proche. Tartous possède un dynamisme démographique supérieur à celui de Lattaquié depuis la construction de son port dans les années 1970 ; la ville est mieux reliée à l’intérieur de la Syrie que Lattaquié, dont la médiocrité des liaisons avec Alep, la place en situation de cul de sac. D’autre part Jableh et Banias sont largement autonomes des chefs-lieux de *mohafaza*-s. En fait ces quatre villes n’entretiennent pas de relations fonctionnelles entre elles. C’est une structure polycentrique linéaire qui organise l’espace régional (figure 90).

La politique d’aménagement appliquée à la région côtière depuis 1963 est largement responsable de cette situation. L’Etat syrien n’a pas choisi de concentrer ses investissements à Lattaquié, mais il les a répartis dans les quatre villes littorales, devenues des pôles de développement. Cette organisation spatiale est unique en Syrie, puisque partout ailleurs, ce sont les chefs-lieux de *mohafaza*-s qui ont reçu l’essentiel des investissements. Le centralisme favorise les relations directes avec la capitale centre au détriment des métropoles régionales, dont l’influence a été combattue par le régime ba’athiste. Le travail de Mohamed Al Dbiyat sur la Syrie centrale montre que si Homs réussit à structurer un réseau urbain sous-jacent, en revanche Hama est isolée de son arrière pays. Ce contraste s’explique notamment par l’opposition politico-communautaire entre Hama et sa campagne. Dans une certaine mesure la même opposition pourrait expliquer cette absence d’intégration fonctionnelle entre les villes de la région côtière.

[498] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 306.

L'organisation polycentrique linéaire de zone côtière ne permet pas de qualifier cet espace de région, selon la définition de la région comme un espace polarisé par un centre[499]. Cependant on ne peut nier que la communauté alaouite donne à cet espace une cohésion spatiale. Il ne semble pas que cela soit créateur d'une organisation économique et sociale intégrée à l'échelle de la région côtière. Cela nous renvoie au problème de la réalité et de sa représentation. La région côtière n'existe-t-elle pas en fonction de critères plus sociaux qu'économiques ? Le polycentrisme et l'influence économique des métropoles de l'intérieur, ne sont pas en contradiction avec une définition plus large de la région : « Un espace de cohérence et solidarité territoriale issus des systèmes de production et de vie relationnelle »[500].

---

[499] « Une région se définit d'abord par rapport à son centre ». BRUNET Roger : *Géographie Universelle, Tome I*, Belin – Reclus, Paris, 1988, 551 p.

[500] NONN Henri : « Régions, nations », in BAILLY Antoine édit., *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris, 1991, p. 70.

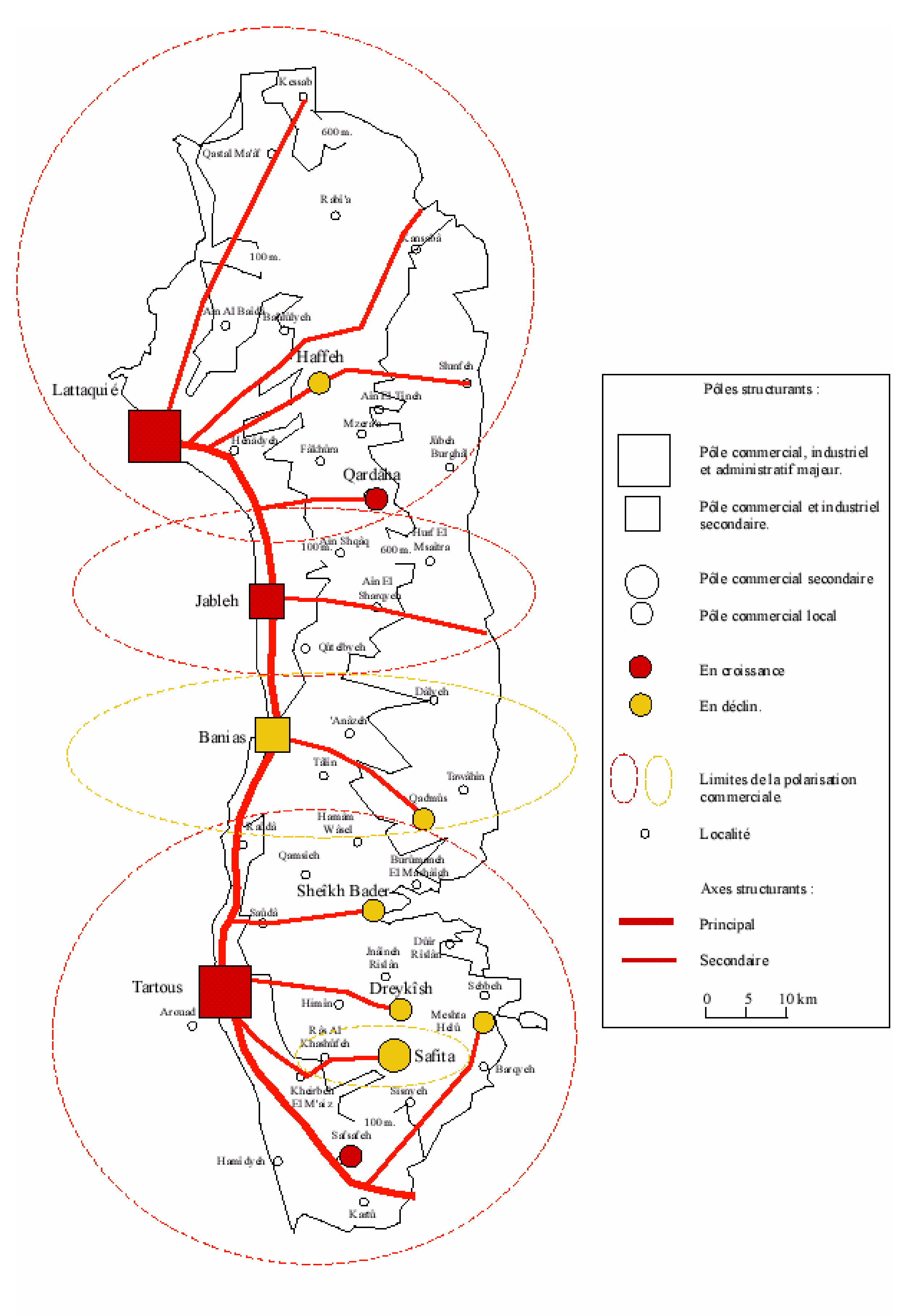


Figure 90 : Une structuration régionale polycentrique linéaire.

DEUXIEME PARTIE

UNE INTEGRATION A L'ESPACE SYRIEN AMBIGUE

La politique volontariste de l'Etat ba'athiste a favorisé l'intégration régionale de la zone côtière. Mais elle n'a pas abouti à la constitution d'une véritable région fonctionnelle, puisque aucune ville ne polarise cet espace et qu'il n'y a pas de réseau urbain à proprement parler, mais un simple semi urbain. En revanche cet espace possède une cohésion identitaire du fait de la présence de la communauté alaouite. Cette dernière caractéristique me paraît être un élément clé pour comprendre la nature, les modalités et le degré de l'intégration de la région côtière dans l'espace syrien.

Le rattachement du territoire alaouite à l'Etat de Syrie en 1936, fut la première étape de l'intégration nationale de cette région. Il ne s'agissait pas d'une volonté de la population alaouite de rejoindre la Syrie, mais d'un acte d'autorité de la puissance mandataire, qui cédait aux injonctions des Nationalistes syriens. Il est vrai que ces derniers avaient le soutien de la communauté sunnite de l'Etat des Alaouites, et qu'ils avaient su convaincre une partie des Alaouites, en particuliers les jeunes générations éduquées à l'occidentale[501]. Mais globalement la communauté alaouite était hostile à son intégration dans un Etat à majorité sunnite et dominé par les élites des grandes villes de la *ma'amoura*. Cette opposition s'est-elle estompée au fil du temps ? Le fait que depuis la révolution ba'athiste, des Alaouites dirigent la Syrie favorise-t-il l'intégration de la communauté alaouite à la société syrienne contemporaine, et par conséquent celle du territoire alaouite dans le territoire syrien ?

Je pense qu'il convient de rapprocher ses questions sur l'intégration politique de la région côtière à la Syrie du fait qu'elle est l'ouverture maritime du pays. Le rattachement de la région côtière à la Syrie en 1936, a-t-il été motivé par le besoin légitime du nouvel Etat syrien de disposer d'un débouché portuaire sur lequel il dispose d'une souveraineté complète ? Les considérations idéologiques n'auraient été que secondaires ? Les métropoles économiques de l'intérieur (Alep, Homs, Hama et Damas) ont besoin des ports de Lattaquié et de Tartous pour leurs échanges extérieur. L'Etat pour exporter les matières premières (céréales, coton, pétrole, phosphate) qui alimentent son budget. Mais quelles sont les conséquences économiques et spatiales de cette position d'interface pour la région côtière ? Cette dernière n'est qu'une périphérie dans l'espace syrien, par conséquent sa fonction de

---

[501] MEOUCHY Nadine : *Les formes de conscience politique et communautaire au Liban et en Syrie à l'époque du mandat français 1920 – 1939,* thèse de doctorat, Paris – Sorbonnes, 1989, 447 p.

débouché portuaire ne lui donne aucune autonomie décisionnelle ; les ports ne sont que des projections techniques des centres économiques.

Dans le cas d'une économie dirigiste, comme celle que connu la Syrie entre 1963 et 1985, l'intégration économique de la région côtière à l'espace syrien, est directement liée à la volonté de l'Etat, et non par le simple fait qu'elle soit le débouché portuaire de la Syrie. Un aménagement du territoire actif conduit le centre politique à doter les périphéries d'équipements structurants : infrastructures agricoles, industries publiques, réseau de communication moderne … qui permettent de les intégrer au centre. Une telle politique fut mise en œuvre par le régime titiste en Yougoslavie. Sa finalité était avant tout politique car les déséquilibres socio-spatiaux portent un risque de désintégration politique. En 1981 Alain Reynaud, dans son ouvrage *Société, Espace et Justice*[502], remarquait justement à propos de la Yougoslavie que « En 1977, la Yougoslavie a gardé un taux élevé d'accroissement de la production industrielle (11%) et la ventilation par province est à l'avantage de la périphérie, sauf pour la petite province de Kosovo qui reste à la traîne»[503]. Le sous-développement du Kosovo et la négligence dont il fut victime de la part des autorités yougoslaves est un des éléments qui conduisit à la tragédie actuelle. Le rééquilibrage au profit des périphéries sous-développé est un moyen de prévenir tout risque d'éclatement du territoire national. Mais encore faut-il que la population soit capable de prendre le relais des investissements de l'Etat et ne se contente pas de sa position d'assistée[504].

En tant que région d'origine de la *'asabiyya* au pouvoir en Syrie, la région côtière peut espérer bénéficier d'une aide privilégiée de la part de l'Etat. Nous avons vu dans la première partie, que des efforts particuliers furent entrepris dans les services publics : éducation, accès à la santé … La région côtière possède ainsi des taux d'équipement publics comparable à ceux du centre. Le désenclavement régional, pour faciliter l'accès aux ports depuis l'intérieur du pays, s'est accompagné d'un désenclavement local mettant en contact les villages de la montagne avec les villes littorales. Cet intérêt pour le développement local s'explique par le fait que les aménageurs ne sont pas les représentants des intérêts du centre, mais de la périphérie, parce que le centre, c'est « à dire là où les choses se passent »[505], est entre les mains d'un groupe venu de cette même périphérie. Aucune autre région périphérique n'est

[502] REYNAUD Alain : *op. cit.*, 1981.
[503] REYNAUD Alain : *op. cit.*, 1981, p. 99.
[504] REYNAUD Alain : *op. cit.*, 1981, p. 110.
[505] Le Centre est le lieu où se prennent les décisions. REYNAUD Alain : *op. cit.*, 1981, p. 32.

autant liée au centre par des relations personnelles. Cette différence avec les autres régions périphérique influence-t-elle la politique d'aménagement du territoire ? Quelles sont les conséquences sur la structure spatiale ? Quel est le but de cet aménagement ? Et cela conduit-il à donner à cet espace une cohésion régionale malgré l'absence d'un réseau urbain polarisant ?

L'intégration économique peut être également le produit des forces du marché. Le centre hypertrophié investit ses capitaux dans les périphéries afin de les faire fructifier. Le centre ne s'affaiblit pas, il augmente son pouvoir de commandement. Pour la périphérie c'est un moyen de s'industrialiser, de diminuer ou d'interrompre l'émigration de sa population, de ses capitaux et de valoriser sur place des matières premières qui étaient auparavant exporté à l'état brut vers le centre. Cette politique a pu être suivie par l'Etat, dans le cadre de la justice socio-spatiale[506], elle est alors motivée par l'intérêt public ou des intérêts de nature clientéliste. Par contre pour le secteur privé, seul le profit économique compte. Avec la libéralisation de l'économie syrienne au début des années 1990, le secteur privé est redevenu le principal moteur de l'économie syrienne. La bourgeoisie capitaliste syrienne est sortie des secteurs où l'économie dirigiste l'avait progressivement confinée depuis 1963. Cette mutation de l'économie syrienne est récente, par conséquent, elle n'a pas encore sensiblement bouleversé l'organisation spatiale de la Syrie, ni celle de la région côtière. Mais pas au point que l'on puisse négliger son influence.

Cette partie a donc pour principal but d'analyser l'action des forces organisationnelles extérieures sur l'espace régional. Il s'agit d'un paramètre tout aussi fondamental dans la structuration de la région côtière que son organisation sociale et son historicité. Je rejoins ainsi l'analyse de Milton Santos quand il affirme que :

> « Les régions prennent forme aujourd'hui sous l'action de forces organisationnelles dont les rationalités sont souvent d'origine distante, mais qui crée une cohésion organisationnelle formant la base de l'existence de la définition de la région actuelle »[507].

---

[506] « Un groupe social qui vit sur un espace forme une classe socio-spatial ». REYNAUD Alain : *op. cit.*,1981, p. 19. Une classe socio-spatiale équivaut donc à un village, un quartier, un pays, une région, un Etat, etc. Toutes les classes socio-spatiales entretiennent des relations entre elles (excepté les isolats) qui les place dans les situations relatives de centre ou de périphérie, avec, il s'entend, de multiples variantes : périphérie délaissée, intégrée, dominée, etc. La justice socio-spatial consiste à rééquilibrer les relations entre les centres et les périphéries. REYNAUD Alain : *op. cit.*, 1981.

[507] SANTOS Milton : *op. cit.*,1997, p. 201.

Cependant, je pense que la définition de Milton Santos, élaborée à partir d'exemples pris en Amérique latine, s'appuie trop sur des postulats économiques et néglige la cohérence organisationnelle des sociétés locales et leur capacité de réaction. Certes, depuis des décennies, l'extension du mode de production capitaliste et de la modernité les ont destructurées et ont retiré aux régions les éléments de leur propre commandement, en Amérique latine comme au Moyen – Orient. Et certes, l'intégration au marché national ou mondial crée une verticalisation des relations ville – ville, au détriment de la cohésion régionale[508]. Mais les conflits identitaires, ont montré que, face à cette ouverture tout azimut de leur espace de référence, les communautés moyen-orientales, tant territorialisée que diasporiques, se protégeaient de la dilution par un repli identitaire[509] : « Le mondial n'abolit pas le local »[510].

---

[508] SANTOS Milton : *op. cit.*,1997, p. 203.
[509] BESSON Yves : *Identité et conflits au Proche-Orient*, Paris, 1990, 191 p.
[510] Henri Lefebvre, cité dans REYNAUD Alain: *op. cit.*,1981, p. 23.

CHAPITRE I

PARTICULARISME ALAOUITE ET OUVERTURE MARITIME

Avant d'étudier l'intégration économique de la région côtière à l'espace syrien, qui fera l'objet du deuxième chapitre, il me paraît indispensable de déterminer les rôles respectifs que jouent la communauté alaouite et la fonction portuaire sur l'intégration de la région côtière dans l'espace syrien. Ma démarche se conçoit dans le cadre d'une remise en cause du postulat de l'indépendance des lois de l'espace vis à vis des sociétés et de leur historicité, comme je l'ai déjà évoqué dans l'introduction générale, ainsi que de la primauté de l'économique sur la politique. Je pense comme l'affirme Yves Barel que :

« Entre les mécanismes économiques, « devenus une des formes de manifestation politique, et un système politique, devenu la forme phénoménologique de l'économie, c'est l'économique qui est l'élément visible, tangible, exprimable de façon simple dans un chiffre, une balance, une situation humaine concrète ; tandis que le politique est un peu l'élément invisible par nature, difficilement racontable sous forme d'événement, une sorte de non dit des rapports sociaux »[511].

Il faut revenir sur les conditions du rattachement de la région côtière à la Syrie, et sur l'évolution des rapports entre la communauté alaouite et la majorité sunnite. Le nationalisme arabe et la modernisation ont-il aboli les clivages communautaires ou bien demeurent-ils, au point que la région côtière, que l'on peut qualifier d'Alaouite, constitue un « réduit identitaire », comme l'évoque certains auteurs tel qu'Alain Chouet[512] ?

La position littorale de la région côtière, lui confère aujourd'hui une importance particulière en Syrie, puisqu'elle est le seul débouché maritime du pays. Là encore il nous faut revenir sur les causes de cette mutation spatiale. Comment une façade littorale délaissée par les flux commerciaux du Moyen Age jusqu'au Mandat Français, a-t-elle pu se retrouver en position d'interface portuaire en cette fin de XX^{ème} siècle. Cette position favorise-t-elle l'intégration spatiale de la région ? Est-elle en contradiction avec son caractère identitaire ?

---

[511] BAREL Yves : *La société du vide*, Seuil, Paris, 1984, 267 p.
[512] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995.

I - Le particularisme alaouite : un frein à l'intégration nationale de la région côtière.

Sous l'Empire ottoman, les rapports qu'entretenaient les différentes communautés avec le pouvoir politique étaient fondés sur la hiérarchie religieuse établie par l'Islam sunnite. Les Musulmans sunnites dominaient l'Armée et l'Administration. Les autres communautés musulmanes, Chiites duodécimains et Ismaéliens, étaient plus ou moins reconnues et intégrées au millet musulman tandis que les Druzes et les Alaouites étaient rejetés comme hérétiques, ce qui les plaçait au bas de l'échelle sociale, après les communautés chrétiennes et juive qui avaient le statut de protégés (*dhimmi*)[513]. Ce système avait l'inconvénient de maintenir la communauté alaouite dans une situation d'infériorité qui ne pouvait qu'être qu'un frein à son intégration dans une société et un territoire dominée à l'époque par une majorité sunnite.

A - Le principe des nationalités au service de l'impérialisme français (1920 – 1936).

Au XIX^{ème} siècle, la région côtière de la Syrie actuelle appartenait au vilayet de Beyrouth. Elle ne formait pas une entité administrative spécifique, puisque son territoire actuel était partagé entre le Sandjak de Tripoli et celui de Lattaquié[514]. En 1920, elle fut érigée en un Etat indépendant au sein de la Fédération des « Etats du Levant sous Mandat français »[515]. La création d'un « Etat des Alaouites » devait permettre, selon les autorités françaises, de libérer la minorité alaouite de la domination des Sunnites. Mais l'application du «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » n'était qu'un prétexte avancé par l'impérialisme français pour diviser la Syrie afin de mieux la dominer, selon les méthodes utilisées dans l'empire colonial, en particulier au Maroc par Lyautey[516].

La France ne souhaitait nullement apporter de bouleversements à l'organisation administrative ottomane. En 1915, le sénateur Emile Flandin avait déclaré à propos de l'organisation des futurs territoires français du Levant :

---

[513] PLANHOL Xavier (de) : *Les minorités en Islam, géographie politique et sociale*, Flammarion, Paris, 524 p.
[514] Voir le chapitre I de la Première Partie.
[515] « La France divisa la Syrie en unités politiques distinctes : en septembre 1920 furent créés un Etat d'Alep (avec un régime spécial pour le Sandjak d'Alexandrette) et un Etat de Damas, un territoire des Alaouites (qui deviendra Etat en 1922), et, en mars 1921, le Djebel Druze. La Syrie qui venait d'être séparée de la Palestine et du Grand Liban, était divisée en quatre entités distinctes. Cet émiettement avait un caractère si exagéré que, en 1922, sur une suggestion de Catroux, délégué du Haut Commissaire de Damas, une Fédération Syrienne regroupera Damas, Alep et les Alaouites, mais pour peu de temps, car, dès 1924, l'Etat des Alaouites sera à nouveau séparé de l'Etat de Syrie. », RAYMOND André : « La Syrie du royaume arabe à l'indépendance (1914-1946) », in RAYMOND André (sous la direction de), *La Syrie d'aujourd'hui*, Paris, 1980, p. 69.
[516] Sur la méthode Lyautey, les articles de Jean Dresch sont des plus évocateurs. *Hérodote*, n°11, 1978.

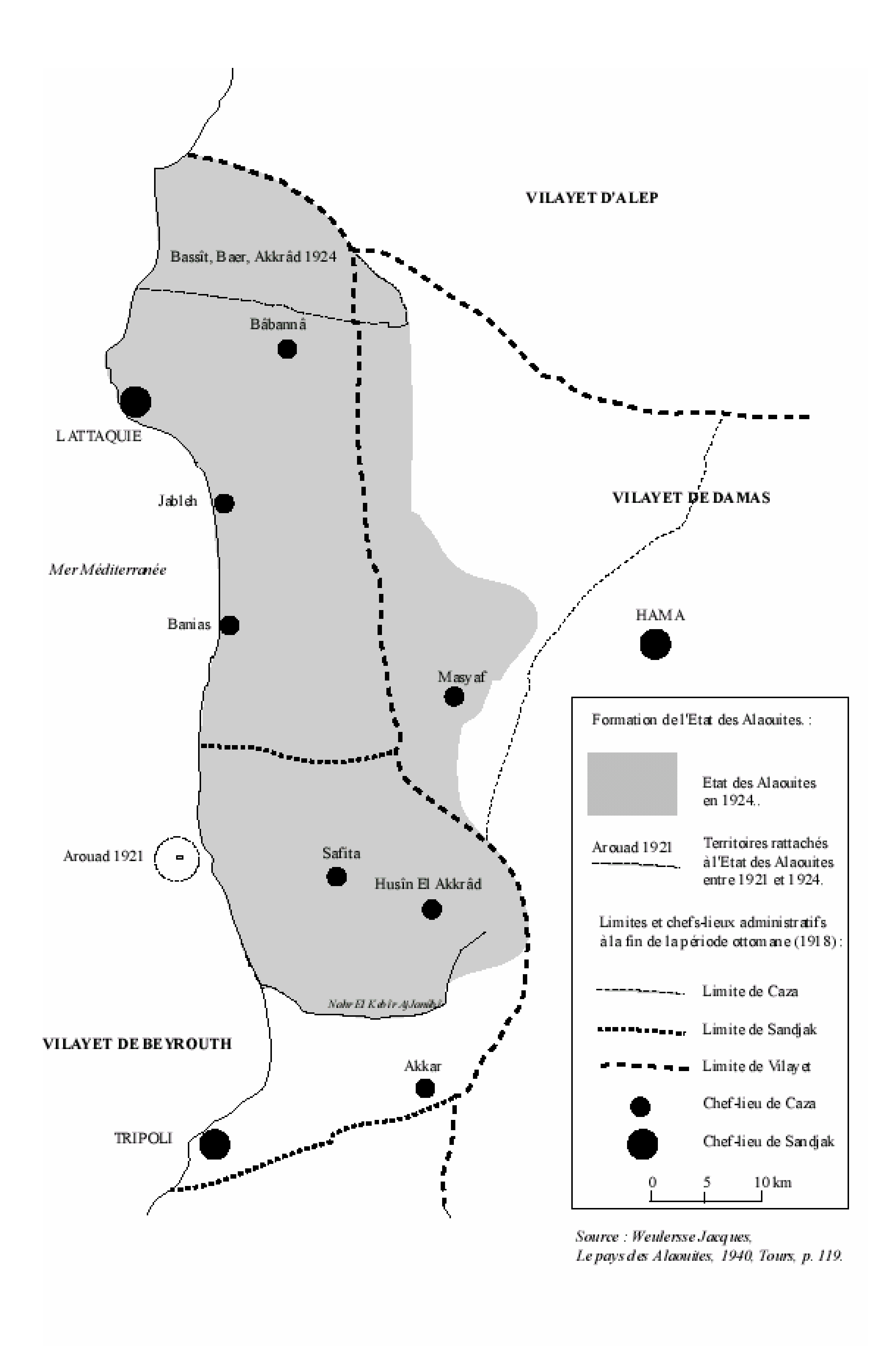
« La seconde condition sera de nous garder d'imposer à la France du Levant les lois, l'administration et le fonctionnarisme de la France d'Occident. En extirpant les abus, il conviendra de maintenir les cadres dans lesquels la population est accoutumée à vivre »[517].

La caution scientifique qu'apportèrent les géographes français du Mandat ne doit pas faire illusion : « Dans la délimitation du Territoire (l'Etat des Alaouites), on s'efforça donc d'appliquer, autant que faire se pouvait, les principes wilsoniens du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »[518].

1 - La création d'un Etat à majorité alaouite sur la côte syrienne (1920 – 1924).

La première délimitation de l'Etat des Alaouites[519], effectuée en 1920, s'efforça de respecter les limites ethnographiques de la communauté. Au nord, les cantons sunnites : (Baer, Bassît et Akkrâd) furent détachés du Sandjak de Lattaquié et rattachés à celui d'Alexandrette (Baer et Bassît) et à l'Etat d'Alep (l'Akkrâd). A l'est, la partie alaouite du Caza de Masyaf, qui appartenait au Vilayet de Damas, fut rattachée au nouvel Etat. Au sud, le Sandjak de Tripoli fut scindé en deux au niveau du Nahr El Kebîr Aj Janûbî (le Grand Fleuve du Sud). La partie nord rejoignit l'Etat des Alaouites. La partie sud, peuplée en majorité par des Sunnites et des Chrétiens, devint libanaise, tout comme l'île d'Arouad[520], bien que celle-ci fût située en face de Tartous. Cependant, la France ne rattacha pas tous les territoires peuplés d'Alaouites au nouvel Etat[521], en particulier ceux appartenant aux Sandjaks de Homs et de Hama, car les élites urbaines de ces deux villes auraient difficilement accepté qu'une partie de leurs domaines fonciers fussent englobés dans un Etat qu'ils ne contrôlaient pas.

[517] Cité par AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 258
[518] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*,1940, p. 120.
[519] En 1920, les autorités mandataires créèrent le « Territoire des Alaouites », qui devint officiellement l'Etat des Alaouites en 1922. En 1922, il fut réuni avec l'Etat de Damas et celui d'Alep dans la Fédération de Syrie, avant d'en être détaché à nouveau en 1924. Raymond André : « La Syrie du Royaume Arabe à l'indépendance (1914 – 1946) », in RAYMOND André édit. : *op. cit*., 1980, p. 69.
[520] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 120.
[521] Voir le Chapitre I de la Première Partie.



Source : Weulersse Jacques,
Le pays des Alaouites, 1940, Tours, p. 119.

Figure 91 : L'Etat des ALaouites et les limites administratives ottomanes.

Entre 1921 et 1924, la France procéda à quelques rectifications de frontières : l'île d'Arouad et les cantons de Baer, Bassît et l'Akkrâd *(nâhyeh* de Kansaba) furent rattachés à l'Etat des Alaouites, malgré leur population spécifiquement sunnite. Officiellement, il s'agissait de pallier les difficultés économiques que causait le découpage de 1920 (figure 91) :

> « Il fallut transiger avec les principes et rattacher au Territoire, par suite de nécessités économiques, un certain nombre de régions spécifiquement sunnites »[522].

Mais officieusement il s'agissait plutôt de reproduire, à l'échelle de l'Etat des Alaouites, la politique instaurée au niveau de la Syrie : diviser pour régner. L'intégration d'une vingtaine de milliers de Musulmans sunnites, qui plus est ruraux, réduisait l'hégémonie des Alaouites dans le territoire.

Dans le nouvel Etat, les Alaouites représentaient environ les deux tiers de la population[523] : 224 000 personnes sur 350 000 en 1935. Les Sunnites formaient la deuxième communauté sur un total de 64 500 personnes. Les Chrétiens étaient 56 000, répartis en une dizaine de communautés, dont la plus nombreuse était la grecque orthodoxe avec 43 486 personnes, soit les deux tiers des Chrétiens. Les Ismaéliens étaient la dernière communauté dénombrée sous le Mandat, comptant entre 5 000 et 6 000 personnes. Les Sunnites et les Chrétiens, comme nous l'avons vu dans le Chapitre I de la Première Partie, étaient et sont toujours des communautés majoritairement urbaines.

Lattaquié devint la capitale du nouvel Etat. Ce dernier fut divisé en deux sandjaks : Lattaquié et Tartous. Les élites chrétiennes de Safita protestèrent contre la promotion de Tartous, car leur ville était alors plus peuplée et possédait une importance politique supérieure à Tartous. Safita était en effet à l'époque ottomane, le chef-lieu d'un vaste caza, alors que Tartous n'était qu'un modeste chef-lieu de *nâhyeh* dépendant du caza de Tripoli. Cette rancœur peut expliquer pourquoi les Saftiens furent majoritairement favorables à l'unité syrienne dans les années 1930[524]. L' « Etat des Alaouites »[525] était dirigé par un gouverneur français assisté par un conseil représentatif de 16 membres : 9 Alaouites, 3 Sunnites, 2 Orthodoxes, 1 Ismaélien et 1 représentant des petites minorités chrétiennes. Le quart des

---

[522] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 120.
[523] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 59-60
[524] MÉOUCHY Nadine : *op. cit.*, 1989, p. 398.
[525] Il prit l'appellation moins provocante pour les nationalistes syriens de « Gouvernement de Lattaquié » en 1930. WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 121.

membres était nommé par le gouverneur, les autres étaient élus au suffrage universel direct. Quant aux administrations centrales et aux cazas[526], ils étaient tous dirigés par des fonctionnaires français.

2 - Les hésitations des Alaouites vis-à-vis du nouvel Etat – Nation dénommé « Syrie » (1930 - 1936).

Jacques Weulersse affirmait que l' « Etat des Alaouites » n'était pas viable, car trop petit et sans grandes ressources : « Le pays était manifestement trop petit et trop pauvre pour pouvoir mener une vie indépendante ; il n'avait pas l'assiette d'un Etat »[527]. Certes, la justification a posteriori de son intégration à la Syrie, développée par Jacques Weulersse, se fondait sur des réalités économiques. L'Etat des Alaouites ne disposait en effet pas, comme le Liban, de ports internationaux, l'industrie y était inexistante et l'archaïsme des structures agraires limitait la production agricole. L'indépendance alimentaire de l'Etat des Alaouites n'était pas assurée par la possession d'une riche zone agricole, telle la Bekaa pour le Liban[528]. La plaine du Ghâb, qui est aujourd'hui un des greniers à blé de la Syrie, n'était encore qu'un marécage[529]. Mais la véritable cause de son intégration à la Syrie était politique. La France était désireuse de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait le Mandat vis – à - vis des revendications nationalistes. Face à la montée des périls en Europe, il lui fallait renforcer ses positions stratégiques en Méditerranée orientale. Les Alaouites furent sacrifiés à l'entente avec les nationalistes, tout comme le Sandjak d'Alexandrette le fut pour obtenir la neutralité de la Turquie dans le deuxième conflit mondial.

L'établissement du Mandat fut marqué par la révolte de la montagne alaouite, dirigée par un notable de Sheîkh Bader : Sheikh Saleh El 'Ali. Entre février 1919 et octobre 1921, les opérations militaires se succédèrent pour pacifier la montagne. Puis la France s'efforça de se concilier l'aristocratie traditionnelle en préservant son pouvoir et en garantissant l'autonomie de la montagne vis-à-vis de la Syrie : « Les travaux d'intérêt public et la sympathie ouverte de ses agents à l'égard des Alaouites »[530], lui permirent de gagner les faveurs de la population, si

[526] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 121.
[527] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 120.
[528] La plaine de la Beka'a, à majorité chiite, qui appartenait précédemment au vilayet de Damas et non à celui de Beyrouth, fut intégrée au Liban pour assurer son indépendance alimentaire. La famine qui avait régné dans la montagne libanaise durant la première guerre mondiale poussa les élites maronites à demander le rattachement de ce grenier à blé à l'Etat libanais.
[529] La plaine du Ghâb fut drainée dans les années 1960 ; elle est devenue, depuis lors, l'une des plus riches régions agricoles de la Syrie.
[530] MÉOUCHY Nadine : *op. cit*., 1989, p. 394.

l'on en croit Nadine Méouchy. La Grande Révolte syrienne de 1924 – 1927[531] s'arrêta aux frontières de l'Etat, ce qui tend à prouver que la communauté alaouite était globalement satisfaite du Mandat.

Les communautés sunnites des villes littorales étaient acquises aux idées nationalistes. Ses élites politiques militaient pour l'unité syrienne, seul moyen de regagner le pouvoir politique qu'elles avaient perdu, dans cet Etat dominé par les Alaouites et les Chrétiens. Ces derniers tiraient davantage de bénéfices que les Alaouites de la création d'un Etat autonome dans la région côtière. Bien que la Présidence du Conseil représentatif leur échappât au profit d'un Alaouite, ils occupaient tous les postes importants de l'administration grâce à leurs compétences et aux faveurs dont ils bénéficiaient de la part de l'administration française. Il était difficile de recruter des interprètes, des cadres administratifs, des officiers militaires[532] ou de police dans la communauté alaouite tant elle se trouvait dans une situation de sous-développement[533].

La montée dans les années 1930 des idées nationalistes et unitaires en Syrie n'épargnèrent pas l' « Etat des Alaouites »:

> « Un courant unitaire syrien s'est organisé à la faveur de la structuration croissante du mouvement nationaliste, et a bénéficié d'une nouvelle génération de jeunes gens éduqués de façon moderne et porteuse d'horizons intellectuels et politiques différents de ceux de leurs pères. Ces jeunes gens sont issus des principales communautés de la région : alaouite, sunnite, grecque-orthodoxe, maronite »[534].

Face à cette revendication unitaire, les notables alaouites auxquels se rallièrent la majorité des Chrétiens demandèrent l'intégration du Gouvernement de Lattaquié au Liban, seule solution selon eux pour préserver leur identité communautaire et échapper au « joug des féodaux sunnites »[535].

---

[531] En 1925, une révolte éclata dans le Djebel Druze contre les autorités françaises. La colonne de 3000 hommes qui avaient été chargé de la réprimer fut mise en déroute. Les Nationalistes damascènes organisés par le Parti du Peuple du Dr. Chahbandar en profitèrent pour lancer un mouvement insurrectionnel contre le gouvernement installé par la France. Grâce à un vigoureux effort militaire, la France écrasa le mouvement insurrectionnel qui s'était propagé dans toute la Syrie actuelle, à l'exception de l'Etat des Alaouites.

[532] DRYSDALE Alasdair Ducan : *op. cit*., 1978.

[533] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., p. 122.

[534] MÉOUCHY Nadine : *op. cit*., 1989, p. 395.

[535] D'après une série de lettres du Président du Conseil représentatif, Ibrâhim al Kinj, et des membres de ce Conseil pour rejeter l'Unité syrienne. 8 et 11/VI/1936. Citées par MEOUCHY Nadine : *op. cit*., 1989, p. 398.

Mais l'intégration au Liban s'avérait dangereuse pour le fragile équilibre communautaire de ce pays, tandis que la séparation définitive du « Gouvernement de Lattaquié » de la Syrie n'était pas viable économiquement et politiquement. Sous la pression des nationalistes syriens et de la montée du mouvement unitaire, auquel s'étaient ralliés certains notables alaouites[536], la France fut finalement contrainte de reconnaître la souveraineté syrienne sur le « Gouvernement de Lattaquié ». Il devint une *mohafaza* de l'Etat de Syrie, par le traité franco-syrien du 9 septembre 1936. Le traité établissait un régime spécial d'autonomie administrative et financière, mais, après le départ des troupes françaises en 1945, celui - ci fut supprimé.

B - De l'intégration nationale au réduit socio-spatial.

L'intégration de la *mohafaza* « alaouite » à la Syrie indépendante provoqua quelques heurts avec la population alaouite : « les gouverneurs éprouvèrent des difficultés pour exercer leur contrôle au-delà des villes côtières, et une révolte éclata au début de 1939 »[537]. Une partie de la population chrétienne émigra au Liban, en particulier des Latins et des Protestants[538] ; quelques « collaborateurs » notoires furent emprisonnés ou exécutés, tel Sûlaymân Merched en 1947[539]. Mais, globalement, la souveraineté de la Syrie y fut mieux acceptée qu'en Haute-Djezireh, où existait un puissant mouvement autonomiste[540]. Cependant, cela ne signifie pas qu'une véritable conscience nationale se soit alors substituée à l'appartenance communautaire. Tout au plus, une minorité d'intellectuels, séduite par les idéologies progressistes et nationalistes arabes, s'est reconnue dans les concepts de Nation, d'Etat ou de Patrie. Quant au discours modernisateur et nationaliste des différents régimes syriens, en particulier celui d'Hafez El Assad, il n'est destiné qu'à masquer leur caractère communautaire[541] et à donner à ses dirigeants une légitimité que le pouvoir pur[542] ne suffit pas à maintenir sur le long terme.

---

[536] Munîr Al 'Abbâs, représentant de la fédération des Khayyatîn, devint partisan de l'unité. Son remplacement à la tête du Conseil représentatif du gouvernement de Lattaquié, par Ibrahim Kinj, représentant de la fédération des Hadaddîns, fut à l'origine de son choix. SHATZMANN Gitta Yaffe : « Alawi Separatist and Unionists : the Events of 25 february 1936 », *Middle Eastern Studies*, Vol. 31 n°1, January 1995, p. 28-38

[537] RAYMOND André : *op. cit.*, 1980, p. 76.

[538] NOUSS Ibrahim : *op. cit.*, 1956, p. 512.

[539] Voir Chapitre III de la Deuxième Partie.

[540] RAYMOND André : *op. cit.*, 1980, p. 80.

[541] Selon Ghalioun Burhan, il existe dans le monde arabe trois types de communauté ou de « segmentarité »,. Il s'agit des communautés confessionnelles (sunnite, chiite, druze, alaouite, maronite …), ethniques (arménienne, kurde, berbère, turkmène …) et locales (de type familial, tribal au sein d'une même communauté confessionnelle ou ethnique). Cité par CARRE Olivier : *Le nationalisme arabe*, Payot, Paris, 1996, p. 209.

[542] Le pouvoir « pur », expression emprunté à Pierre Claval, est dénommé aussi «coercitif » dans l'ouvrage de ETZIONI A. : *A comparative Analysis of complex organizations*, The Free Press of Glencoe Inc. 1961. Il s'agit d'un pouvoir basé sur l'application de sanctions physiques. Il se distingue, pour cet auteur, du pouvoir

1 - Tentatives de dissolution du territoire alaouite dans le territoire syrien.

En 1953, le Président syrien Chichakli détacha de la *mohafaza* de Lattaquié les *mantiqa*-s de Masyaf et de Tell Kalagh, qui furent rattachées respectivement aux *mohafaza*-s de Hama et de Homs. Cette mesure avait pour but officiel de mieux desservir administrativement ces deux *mantiqa*-s très excentrées par rapport à leur chef-lieu. Mais il est légitime de penser que la mesure visait surtout à briser une unité communautaire que les limites administratives faisaient perdurer, en diluant deux *mantiqa*-s alaouites dans des *mohafaza*-s à majorité sunnite. La même année, le général Chichakli abolit le système politique confessionnel en Syrie[543]. Durant les premières années de l'indépendance, l'intégration nationale par la destruction des cadres communautaires fut ainsi une priorité du gouvernement syrien.

En 1967, la *mohafaza* de Lattaquié fut divisée en deux nouvelles *mohafaza*-s, celles de Tartous et de Lattaquié. La même année, une *mohafaza* fut crée autour d'Idleb, qui appartenait auparavant à celle d'Alep, et la *mohafaza* de Damas fut divisée entre celles de Damas - ville et de Damas - campagne. Les dirigeants ba'athistes, au pouvoir depuis 1963, voulaient améliorer l'encadrement administratif du territoire syrien, ce qui permettait en outre de mieux le contrôler. Mais la création d'une nouvelle *mohafaza* autour de Tartous, achevant de rompre l'unité administrative des Alaouites de la côte, ne possédait pas qu'une dimension administrative. Elle témoignait de la volonté des premiers dirigeants ba'athistes d'intégrer la communauté alaouite dans la société syrienne, de construire un véritable Etat - Nation et non pas un simple Etat territorial[544].

2 - Le repli communautaire crée un « réduit alaouite »[545] sur la côte syrienne

En liant sa communauté à son destin politique[546], Hafez El Assad en a fait la cible privilégiée de l'opposition islamiste. Entre 1979 et 1982, les Frères Musulmans organisèrent

---

« rémunérateur », fondé sur le contrôle des ressources matérielles (salaires ou gratifications), et du pouvoir « normatif » qui utilise les ressources symboliques.

[543] Tout comme au Liban à l'heure actuelle, chaque communauté possédait un nombre de députés fixés proportionnellement à son importance numérique.

[544] « Il est vrai que cet Etat (l 'Etat syrien) est particulièrement étranger au type idéal « Etat-nation » et qu'il convient plutôt de parler dans son cas d'Etat territorial, dont toutes les frontières sont contestables et contestées ». PICARD Elisabeth : « critique de l'usage du concept d'ethnicité dans l'analyse des processus politiques dans le monde arabe », *Dossiers du CEDEJ*, Le Caire, 1991, p. 73.

[545] J'emprunte l'expression de « réduit alaouite » à feu Gabriel Sa'adeh, le célèbre intellectuel Lattaquiote, qui m'a longuement présenté sa thèse du « réduit alaouite ». Il a choisi le terme de « réduit » par analogie avec celui de « réduit breton » qu'une partie de l'Etat-Major français aurait voulu constituer en Bretagne lors de l'invasion allemande de 1940.

des attentats contre de civils alaouites qui se trouvaient isolés parmi la masse de la population sunnite. Lattaquié connut, durant cette période, un afflux de réfugiés alaouites en provenance d'Alep et d'Idleb. Ils créèrent un quartier à l'est de la ville, Datûr Besnadâ. Le régime d'Hafez El Assad a réussi à rétablir la situation grâce à une répression impitoyable[547]. Mais la crainte d'affrontements inter - ethniques demeura dans la population. Pour les Alaouites de l'intérieur de la Syrie, natifs ou émigrés, la région côtière pourrait constituer à ce moment là une base de repli.

Cette thèse du réduit alaouite est défendue par différents auteurs, tel Michel Seurat[548] :

> « Aboutissement de cette logique confessionnelle, l'idée d'un « Etat alaouite » cesse d'être un cas d'école. Elle est aujourd'hui (à la fin des années 1970) colportée par la rumeur publique, comme une menace qui se réaliserait si le régime devait abandonner la capitale. Conjecture d'intellectuels ? Sans doute. Mais aussi perspectives s'inscrivant parfaitement dans cette balkanisation que connaît le Moyen-Orient depuis les crises chypriote et libanaise de ces dernières années. »

Pour Georges Corm[549], cette hypothèse est tout à fait plausible. Elle n'est que l'aboutissement du principe des nationalités, achevant de désintégrer les Etats territoriaux issus du découpage de l'Empire ottoman par les puissances européennes en 1920, en particulier lorsqu'il est appliqué brutalement à des sociétés communautarisées, vivant sous des régimes qui ne tirent leur légitimité que de la religion majoritaire ou de la force.

Alain Chouet adopte également la thèse du réduit alaouite, mais il précise que « tout est fait, naturellement pour ne pas en arriver là »[550]. La priorité du régime d'Hafez El Assad demeure en effet le contrôle de tout le territoire syrien, il s'appuie pour cela sur le dynamisme démographique de sa communauté d'origine :

---

546 SEURAT Michel *: art. cit*., 1980, p. 94.

547 Le bombardement de Hama par l'Armée syrienne fit quelques 10 000 morts en 1982. Entre 1979 et 1982, des milliers de personnes disparurent et des dizaines de milliers d'autres furent emprisonnées parmi les milieux islamistes, mais également parmi les militants d'extrême gauche opposés au régime d'Hafez El Assad.

548 SEURAT Michel : *art. cit*., 1980, p. 94.

549 CORM George : *L'Europe et l'Orient : de la balkanisation à la libanisation. Histoire d'une modernité inaccomplie*, La Découverte, 1989, Paris, 384 p.

550 CHOUET Alain : *art. cit*., 1995, p. 105

« Tirant parti d'un taux de croissance communautaire supérieur à celui des autres communautés, le régime a favorisé un véritable quadrillage « utile » du territoire par la multiplication d'implantations alaouites dans des zones stratégiques[551] pour la minorité »[552].

Certes, dans les années 1960 et 1970, la croissance de la communauté alaouite était supérieure à la moyenne syrienne ; mais, depuis le début des années 1980, ce n'est plus le cas. Les Alaouites ne sont pas majoritaires à Homs et leur expansion dans le Akkar libanais est moins forte qu'Alain Chouet le prétend[553]. Je ne pense pas que les Alaouites réussiront jamais, comme cet auteur le pense, à « couper l'axe sunnite du Nord Liban pour assurer une continuité entre la zone alaouite de Syrie et la zone chrétienne du Liban, et au-delà avec l'ensemble minoritaire de la côte levantine (druzes, chiites libanais, juifs) »[554]. Je pense au contraire, qu'Hafez El Assad n'a pas pour but de créer, sur la côte levantine, un refuge pour les « minorités opprimées »[555] du Moyen Orient, comme le demandèrent les notables alaouites, parmi lesquels se trouvait son grand-père[556], au gouvernement français, en 1933.

Les remarques d'Alain Chouet sur l'"alaouitisation" des villes côtières sont exactes et mes enquêtes de terrain m'incitent à penser qu'il se produit effectivement une territorialisation de la communauté alaouite de Syrie dans la région côtière, territorialisation qui s'étend au Ghâb, à Homs et au Akkar libanais. L'absence d'investissements publics dans les enclaves sunnites de la région côtière, Baer, Bassît, Sahyûn et Akkrâd, maintient ces zones dans le sous-développement, ce qui pousse la population locale à émigrer. Mais cela suffit-il à traduire une volonté séparatiste des Alaouites ? Selon Olivier Roy : « La territorialisation n'est presque jamais indépendantiste : les *aççabiyya*-s se constituent un bastion, une base territoriale et cherchent à conquérir l'Etat. L'objectif n'est pas un Etat ethnico-national, mais l'Etat existant »[557]. La guerre civile libanaise et le conflit de Bosnie[558] ont prouvé que la meilleure protection, pour préserver sa vie, était effectivement de déserter les zones mixtes et de se réfugier sur le territoire de sa communauté en période d'insécurité. Dans la région côtière syriennes, quelques indices confirment ce processus de constitution d'une zone refuge

[551] Alain Chouet ne précise pas quelles sont ces zones, mais je pense qu'il s'agit de Homs, le principal nœud de circulation du pays, et de Damas. Au niveau régional : les villes côtières, le Akkar libanais et le nord de la région côtière (Kessab Bassît et l'Akkrâd), afin de contrôler les accès nord et sud de la région côtière.
[552] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 105
[553] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, pp. 105-106
[554] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 106.
[555] MEOUCHY Nadine : *op. cit.*, 1989.
[556] LE GAC Daniel : *op. cit.*, 1991, p. 71.
[557] ROY Olivier : *op. cit.*, 1997, p. 29.
[558] BOUGAREL Xavier : *Bosnie, anatomie d'un conflit*. La découverte, Paris, 1996, 176 p.

pour les Alaouites. Les officiers alaouites ne construisent pas des villas sur la côte, dans un but uniquement touristique, certaines d'entre-elles sont en effet de véritables citadelles[559], à l'image du Palais présidentiel de Damas. Même les plus modestes fonctionnaires alaouites, installés à Damas ou Alep, tentent d'acquérir un appartement ou un terrain[560] dans la région côtière.

C - Le réseau routier : un indice du repli identitaire.

D'après Claude Raffestin[561], la communication possède l'avantage pour le pouvoir d'être aisément dissimulable, alors que la circulation[562] ne peut être masquée, en ce sens elle est « le spectacle du pouvoir »[563]. Le contrôle du réseau de communication prend de ce fait, pour un pouvoir, une importance supérieure à celui du réseau de circulation, mais « cela ne signifie nullement que la circulation est moins importante puisqu'au contraire c'est elle qui témoigne de l'efficacité de la communication, mais cela signifie que le mouvement de l'information commande la mobilité des êtres et des choses ». L'opacité des flux immatériels de la communication, en particulier celle du pouvoir syrien, ne me permet pas de l'étudier directement. Je ne peux que tenter de l'appréhender à travers une facette du paysage informatif qu'est la circulation.

---

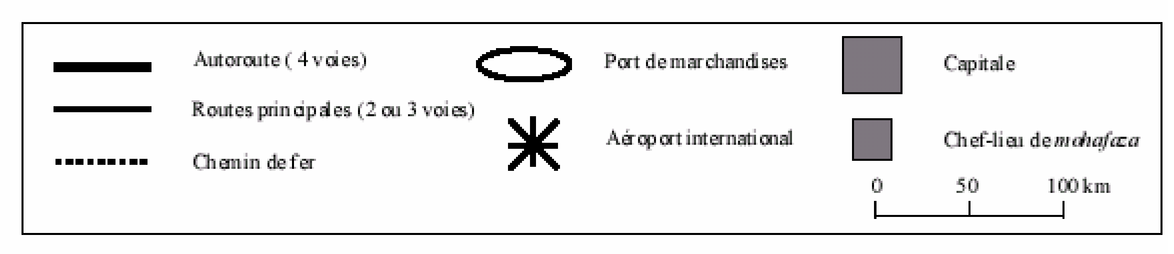
[559] La villa d'Ali Dûbâ (ex-chef des services de renseignements) près de Banias est situé sur une colline d'où elle domine la plaine de Jableh et la ville de Banias. Elle dispose d'un héliport et est constamment gardée.

[560] Un couple d'amis alaouites, nés à Alep et issus de familles réfugiées du Sandjak d'Alexandrette, m'ont confirmé avoir acheté un terrain dans la banlieue de Lattaquié pour y construire une maison, alors que cette ville leur est totalement étrangère.

[561] RAFFESTIN Claude : *op. cit.*, 1980, p. 189.

[562] « Nous parlerons de circulation chaque fois qu'il s'agit de transferts d'êtres et de biens *lato sensus*, tandis que nous réservons le terme de communication au transfert de l'information ». RAFFESTIN Claude : *op. cit.*, 1980, p. 189.

[563] RAFFESTIN Claude : *op. cit.*, 1980, p. 186.



Source : Ministère des Transports, Damas.

Figure 92 : Les principales infrastructures de transport en Syrie (en 1998).

D'après Shalom Reichman, le réseau de circulation est « dépendant des superstructures suivantes : le cadre naturel, le niveau technologique, le milieu socio-économique, la structure administrative légale et enfin l'orientation politique du pouvoir »[564]. Cet auteur rejoint Claude Raffestin quand ce dernier souligne que si « tout acteur devant assurer la circulation entre une série de points choisissait le réseau maximum défini par la totalité des relations les plus directes »[565]. Nous n'avons en fait jamais à faire à ce réseau maximum, mais à un réseau qui est le résultat de la manifestation des contraintes à la fois techniques, économiques, politiques et sociales. Les deux premières contraintes sont objectives, la construction d'une route ou d'une voie de chemin de fer exigeant une technicité, en particulier pour surmonter des obstacles naturels : montagne, fleuves …, et possède un coût financier. Les deux autres contraintes sont plus subjectives : un Etat centralisé ne possède pas le même type de réseau de transport qu'un Etat fédéral ou décentralisé. Ainsi, en France et en Espagne, le réseau est centré sur la capitale, tandis que, en Allemagne, le réseau est rhizomique. Dans les pays en voie de développement, pour lesquels l'intégration nationale est une priorité, le réseau de transport est généralement centralisé. Le régime ba'athiste s'est efforcé, depuis 1963 d'orienter les voies de circulation terrestre vers Damas[566]. Même si cette politique va à l'encontre de la logique économique qui voudrait que soient développée des transversales Est – Ouest reliant les grandes villes du Nord, en particulier Alep et Hama, aux ports syriens (figure 92). Quant à la contrainte sociale, elle me paraît parfaitement définie par Henry Bakis[567] qui écrit que les réseaux sociaux préexistants sont le plus fréquemment doublés par la mise en place des réseaux techniques. Dans le cas d'un régime autoritaire comme celui de la Syrie, pour lequel la dimension sécuritaire joue un rôle primordial dans l'organisation du réseau de transport, la décision de construire une route susceptible de renforcer un réseau social est évidemment liée à la relation qu'entretient ce réseau avec le pouvoir. C'est à travers

[564] REICHMAN Shalom : *Les transports : servitudes ou liberté ?*, PUF, Paris, 1983.

[565] RAFFESTIN Claude : *op. cit*., 1980, p. 190.

[566] Le premier objectif du régime ba'athiste fut de supprimer la bipolarité du réseau de transport terrestre. Dans un premier temps, il a modernisé l'axe Alep-Damas, la ligne de force du pays, afin de souder les deux métropoles et, surtout, de favoriser l'influence de la capitale sur la Syrie du nord. La construction d'une autoroute entre les deux villes se fit en plusieurs étapes durant les années 1970 et 1980. Les premiers tronçons furent réalisés au niveau des principaux goulets d'étranglement : aux sorties de Damas et d'Alep, puis entre Homs et Hama où l'autoroute franchit les gorges de l'Oronte ; les travaux s'achevèrent à la fin des années 1980 par les contournements de Homs et de Hama. La facilité avec laquelle les véhicules franchissent aujourd'hui les chaînons du Qalamûn (le massif au nord de Damas) a sensiblement amélioré l'accessibilité de Damas depuis le Nord. Dans un deuxième temps, le pouvoir s'est efforcé de relier directement à Damas les régions périphériques traditionnellement tournées vers Alep. Pour cela deux routes ont été construite entre la vallée de l'Euphrate et la capitale de la Syrie : la route Deir Ez Zor – Palmyre – Damas (achevée en 1981) et la route Raqqa – Salamyeh – Damas ouverte en 1997.

[567] BAKIS Henry : *op. cit.*, 1993, p. 81.

ces enjeux complexes qu'il convient d'étudier la place de la région côtière syrienne au sein du réseau de circulation syrien.

Dans le réseau routier syrien la région côtière apparaît comme un point terminal et Lattaquié comme une véritable impasse du fait de l'absence de transversales à travers le Djebel Ansaryeh. La construction d'axes Est-Ouest comparables à l'autoroute Tartous – Homs est incompatible avec un réseau routier rayonnant à partir de Damas. Les routes qui traversent le Djebel Ansaryeh - Lattaquié – Jesser Shughûr, Jableh – le Ghâb, Banias – Masyaf, Tartous – Sheîkh Bader – Masyaf - ne sont pas adaptées au transport des marchandises ou sont mal connectées au réseau national car elles furent conçues dans un but avant tout politique (figures 93 et 94)

1 – Une volonté politique de limiter la circulation entre Alep et Lattaquié.

La circulation entre Lattaquié et Alep est handicapée par la traversée du Djebel Ansaryeh. De Lattaquié à Jesser Shughûr, en effet, la route est étroite et sinueuse ; les ponts qui franchissent le Nahr El Kebîr As Shemâlî sont si étroits qu'il est difficile à deux véhicules de s'y croiser, et les accidents y sont fréquents. Depuis sa construction sous le Mandat français, cette route n'a guère été élargie ; elle supporte pourtant un trafic important : 2 500 à 3 000 véhicules par jour, dont 900 à 1 000 camions, soit la moitié du trafic qui emprunte l'autoroute Lattaquié – Homs (figure 94).

Un projet d'autoroute entre Alep et Lattaquié existe depuis 1979. Les plans en ont été établis par une société française, *Lyon Associated Inc*. Les travaux auraient dû commencer au début des années 1980 et se terminer au bout de cinq ans. Mais seul un tronçon d'une vingtaine de kilomètres fut construit entre Arihâ et Sarâqeb (où la route de Lattaquié rejoint l'axe Damas – Alep). La traversée du Djebel Ansaryel (Lattaquié – Jesser Shughûr), du Ghâb et celle du Djebel Zawyeh (Mahanbel – Arîhâ) demeurent à effectuer. En 1995, le ministère syrien des Transports a repris l'étude de faisabilité effectuée par la société française ; le coût du projet fut réévalué à 10 milliards de LS (de 250 millions à 1 milliard de $[568]) ; les travaux étaient censés commencer en 1997 et s'achever en 2002. Mais, à l'heure actuelle (en 2000), rien n'a encore été entrepris. La Syrie attend un prêt international pour financer le projet. Seuls quelques travaux d'élargissement des points les plus dangereux sont en cours de

[568] Le rapport interne du Ministère des Transports ne précise pas avec quel taux de change ce calcul est effectué : 11, 2 LS pour 1 $, 43 LS pour 1 $ ou un autre taux. Mes interlocuteurs m'ont précisé qu'il s'agissait de 11,2 LS pour 1 $.

réalisation, au niveau de l'abrupt du Djebel Ansaryeh à l'ouest de Jesser Shughûr d'une part à celui de l'abrupt occidental du Djebel Zawyeh, à l'est de Mahanbel, d'autre part.

L'absence d'autoroute entre Alep et Lattaquié oblige une partie de la circulation de marchandises entre les deux villes à transiter par Homs. Lattaquié se trouve dans une position de cul - de - sac qui handicape son développement économique, et Alep ne peut étendre son influence économique vers le Nord de la région côtière. Je pense que cette situation est la conséquence de décisions politiques prises à Damas. Le régime ba'athiste, allié à la bourgeoisie damascène, souhaite réduire le rôle d'Alep et renforcer la métropolisation de la capitale. L'absence d'autoroute entre Lattaquié et Alep s'inscrit dans la même logique que les créations de routes directes entre la vallée de l'Euphrate, traditionnellement tournée vers Alep, et la capitale. Je pense par ailleurs que la construction d'une autoroute entre Lattaquié et Alep pose au régime un véritable problème de stratégie intérieure. L'interruption des travaux autoroutiers à Arîhâ en 1982 n'est pas due à un manque de crédits, car ce n'est qu'à partir de 1985 que les chantiers publics furent interrompus du jour au lendemain. Mais cette interruption se place à l'apogée de la lutte entre le régime d'Hafez El Assad et les Frères Musulmans, dont Alep, était avec Hama, un des plus forts soutiens[569]. Par cette mesure le régime punissait la bourgeoisie alépine en maintenant le verrou du Djebel Ansaryeh. Une autoroute assure en effet l'articulation aisée entre tous les points d'un tracé, tandis que le rail ne met en contact que certains points (les terminus et les intercalaires[570]). De ce fait, si elle était ouverte, l'autoroute renforcerait les liens entre les Sunnites du Nord de la région côtière et leurs homologues de la Syrie septentrionale, tout en donnant une unité à la zone de peuplement sunnite entre Lattaquié et Jesser Shughûr. Si l'on croit à l'hypothèse du réduit alaouite, on mesure la menace que ferait peser cette autoroute sur la défense du territoire alaouite. Une telle analyse peut apparaître au lecteur comme de la géopolitique - fiction, mais la paranoïa du régime syrien en matière de sécurité s'avère être un facteur d'explication de maints dysfonctionnements économiques[571].

---

[569] « A Alep, la métropole du Nord qui est devenue l'épicentre du mouvement, la guerre est désormais ouverte entre l'organisation militaire de la confrérie et les « brigades de défense » de M. Rif'at al Assad – frère du Président –, lesquelles, malgré les 5000 hommes engagés dans la bataille, ne parviennent pas à empêcher que les deux tiers de la ville ne soient de fait soustraits à l'autorité légale ». SEURAT Michel : « La société syrienne contre l'Etat », *Le Monde Diplomatique*, avril 1980.

[570] OFFNER Jean Marc et PUMAIN Denise : *Réseaux et Territoires*, Editions de l'Aube, Paris, 1997, p. 43

[571] Lors d'un Symposium sur la libéralisation économique en Syrie, tenu en mars 1997 à Damas, un intervenant interrogea le ministre de l'Economie sur les stocks de céréales qui pourrissaient régulièrement dans les silos de l'Etat en Djezireh. Le Ministre de l'économie, le Docteur Imâdî, répondit qu'il s'agissait de préserver la Syrie d'une crise alimentaire qui était toujours à redouter en cas de mauvaise récolte. La Syrie ne tient pas être

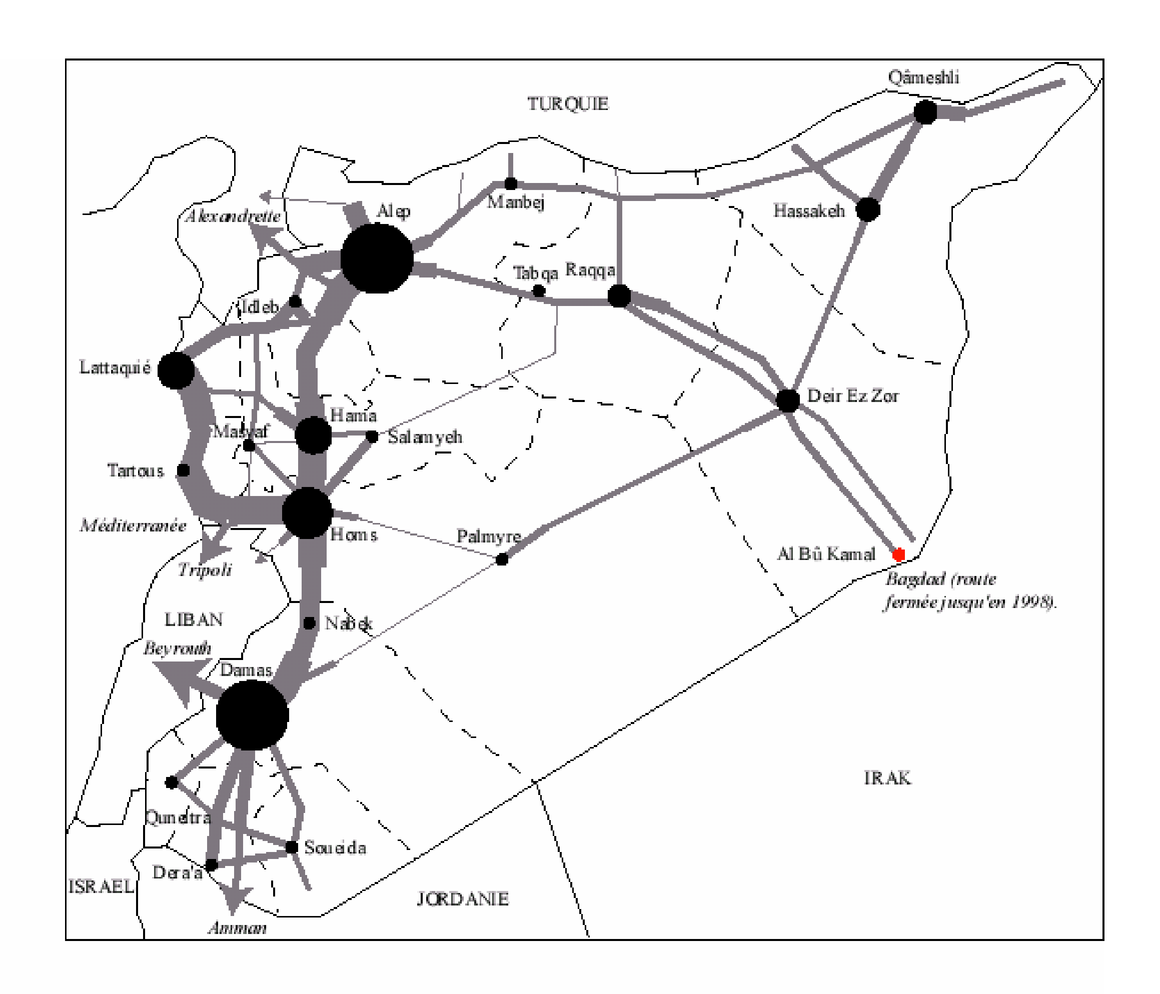
2 - La route Jableh – le Ghâb : un axe alaouite.

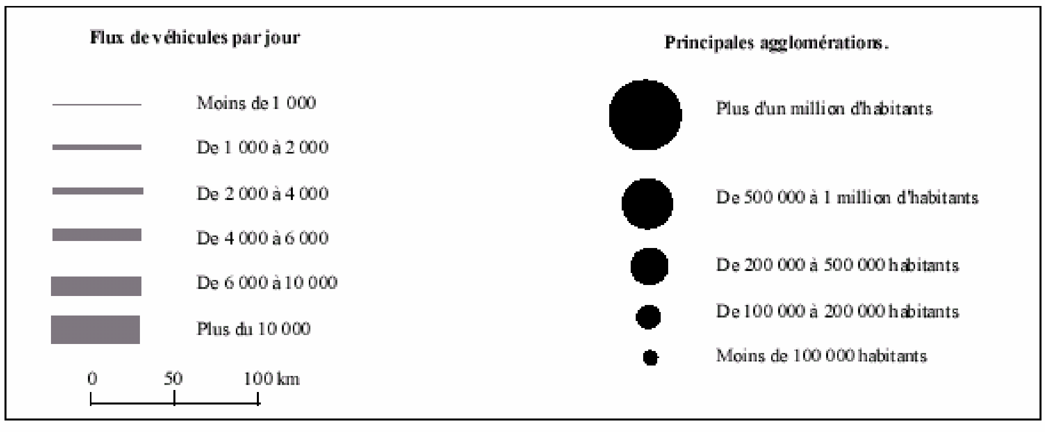
En 1993, une route à trois voies fut mise en service entre Aîn Sharqyeh et Al Hattân dans le Ghâb. Elle devait permettre l'amélioration de la circulation entre Lattaquié et Hama, ce qui pouvait constituer une alternative à la réalisation de l'autoroute Lattaquié – Alep, puisque Hama se trouve sur l'autoroute Homs – Damas. La route franchit le Djebel Ansaryeh à 800 m d'altitude. Son tracé n'a exigé qu'un petit nombre d'ouvrages d'arts, mais, en contrepartie la pente de la route est forte, ce qui limite la circulation des camions. L'hiver, le gel fréquent et les fortes pluies la rendent presque impraticable. D'autre part, les connexions avec les autoroutes Lattaquié – Homs et Alep – Damas n'ont toujours pas été réalisées, pour les rejoindre les véhicules empruntent donc un réseau secondaire de médiocre qualité. Le trafic sur cette route est donc faible, en comparaison avec celui de l'axe Alep – Lattaquié : en 1995, au poste de comptage d'Aîn Sharqyeh, 1 118 véhicules seulement, dont 136 camions, furent enregistrés, mais tous ne traversaient pas le Djebel Ansaryeh (figure 94).

L'utilité de cette route n'est pas économique, mais stratégique. Elle permet, depuis la région côtière, de contrôler le Ghâb et, par-delà, la Syrie centrale. Elle renforce les liens entre la population alaouite du Ghâb et celle de la région côtière. Elle assure la cohésion de la fédération tribale Matawrâ, à laquelle appartiennent plusieurs barons du régime, tel Ali Dûbâ, chef des Services de sécurité de 1970 à 1998. Ce dernier, d'après l'ingénieur[572] qui a établi le tracé de cette route, a joué un rôle de premier plan dans sa réalisation. L'absence de connexion entre les tronçons à trois ou quatre voies de cette route et l'autoroute côtière ainsi qu'à Hama tend à prouver que le transit des marchandises n'était pas la priorité des concepteurs de cette transversale.

dépendante de livraisons de céréales étrangères, car elle craint l'utilisation de l'arme alimentaire par les USA et ses alliés à son encontre. L'exemple du blocus irakien ne lui donne pas tout à fait tord.

[572] Le lecteur comprendra aisément que je ne puisse citer son nom.





Source : Enquête réalisée par le Ministère des Transports, le 20 septembre 1994 (entre 9 h et 20 h).

Figure 93 : Trafic des véhicules automobiles par axe routier en Syrie (en 1994).

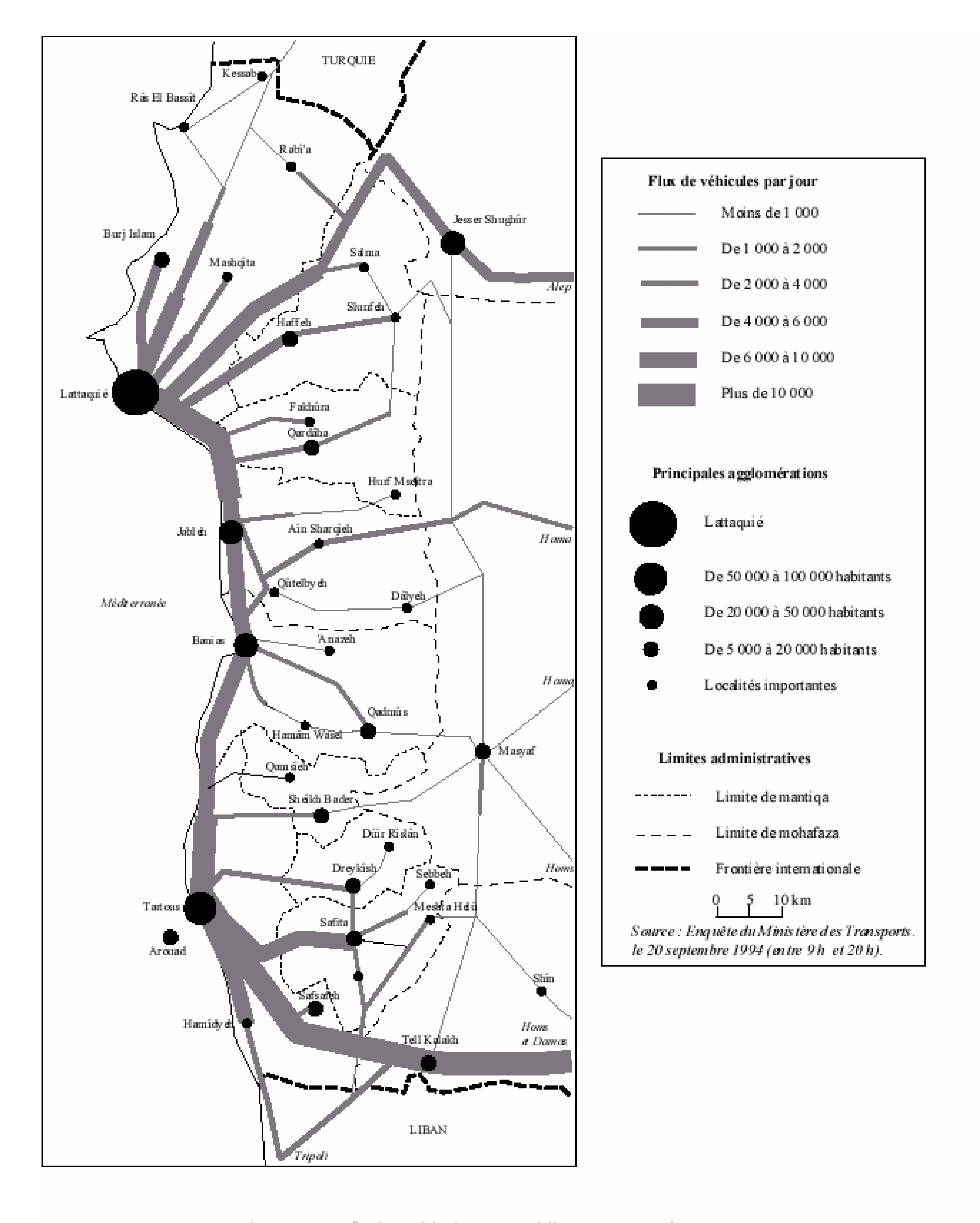


Figure 94 : Trafic des véhicules automobiles par axe routier
dans la région côtière (en 1994).

La région côtière, tout comme le Djebel Druze, est une entité particulière au sein de la Syrie, en raison de son histoire et de son caractère communautaire marqué. Dans les mentalités collectives, il s'agit du territoire alaouite - le terme de Djebel Sahelyeh (montagne côtière) pour désigner le Djebel Ansaryeh n'est ainsi employé que dans les discours officiels. L'intégration de la région côtière à la Syrie n'est donc pas, selon nous, le résultat d'une volonté de vivre ensemble, ce qui, selon Ernest Renan est à base de la constitution de la Nation, mais plutôt de l'opposition à l'impérialisme français qui a provisoirement fédéré les communautés syriennes. La lutte contre Israël a joué le même rôle jusqu'au début des années 1970. Mais, dès que l'ennemi extérieur disparaît ou cesse d'être un thème mobilisateur, la segmentarisation sociale ressurgit selon le principe mis en évidence par l'ethnologue E. Gellner[573] : « Moi, mes frères et mes cousins contre les autres ; moi et mes frères contre mes cousins ». La constitution d'un réduit socio-spatial sur la côte est la conséquence de la fragmentation de l'espace syrien sur des bases communautaires, du fait de la crise idéologique de l'Etat – Nation. Il est difficile de croire à cette réalité tant le discours officiel demeure laïc et universaliste.

II - LE ROLE DE L'OUVERTURE MARITIME EST SECONDAIRE POUR L'INTEGRATION DE LA REGION COTIERE DANS L'ESPACE SYRIEN.

Pour qu'il y ait un port international, il faut qu'une agglomération littorale se trouve sur le lieu de passage d'un flux de marchandises. Les aménités du site ne jouent qu'à grande échelle pour la localisation des infrastructures portuaires. Mais, là encore, les sites potentiellement favorables sont nombreux dans les espaces traversés par des flux et le choix final de la création ou de l'aménagement d'un port international dépend de conditions politiques. A la fin du XIX^ème^, les investisseurs français choisirent de créer un port en eau profonde à Beyrouth, plutôt qu'à Saida ou à Tripoli, en raison de la proximité de cette ville de leurs alliés maronites[574]. Le développement portuaire de Beyrouth a progressivement réduit l'importance des autres ports du Levant, jusqu'à ce que des barrières douanières ne réactivent des littoraux en situation périphériques dans le cadre d'un espace économique moyen - oriental ouvert, tel que celui de la région côtière syrienne.

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle, les deux grands ports du Levant n'étaient autres qu'Acre et Alexandrette, débouchés maritimes respectifs de Damas et d'Alep. Les ports libanais

---

[573] GELLNER Ernest : *Nation et Nationalisme*, Payot, Paris, 1989, 327 p.
[574] MONICAULT Jacques : *Le port de Beyrouth*, Paris, 1936, 229 p.

(Saïda, Beyrouth et Tripoli) n'avaient qu'une importance secondaire[575]. Lattaquié n'était qu'un modeste port, fréquenté surtout par des navires qui venaient embarquer les récoltes de tabac fumigé, produit dans la montagne alaouite[576]. La région côtière syrienne n'était en effet, dans l'Empire ottoman, qu'une région périphérique en marge des grands courants commerciaux[577]. Après la construction du port de Beyrouth, les courants commerciaux se réorientèrent progressivement vers celui-ci. Le port d'Acre fut quasiment abandonné par les commerçants damascènes après l'établissement des mandats britannique en Palestine et français en Syrie et au Liban. En 1930, le port de Beyrouth drainait plus de 65% des marchandises des pays du Levant sous mandat français[578] (figure 95). Ainsi, bien avant la guerre israélo-arabe de 1948, et la constitution de l'Etat d'Israël, où Acre est située, les Syriens s'étaient détournés du port d'Acre.

En Syrie du Nord, Alexandrette demeurait, sous le Mandat français, le principal débouché maritime d'Alep, bien que la voie de chemin de fer Alep – Tripoli – Beyrouth détournât de plus en plus les flux de cette région vers le Liban. La cession d'Alexandrette à la Turquie ne fit qu'accélérer un processus entamé dès la veille de la Première Guerre mondiale. Lattaquié profita modestement de cette réorganisation des courants commerciaux en Syrie du Nord. Le trafic du port doubla certes entre 1938 et 1939, passant de 31 000 tonnes à 68 000 tonnes. Mais il restait bien loin derrière Tripoli (180 000 tonnes) et Beyrouth (461 000 tonnes)[579].

A l'écart des flux commerciaux, non relié à son arrière pays potentiel (la région d'Alep) par le chemin de fer, le port de Lattaquié n'avait pas été modernisé, ce qui contribuait à sa désaffection :

> « Les fonds ne permettent toujours l'entrée que de très petits vapeurs ; la plupart sont obligés, comme jadis, de mouiller au large et de procéder au débarquement par mahonnes, ce qui est lent, coûteux, et parfois dangereux pour les marchandises tant soit peu fragiles. La passe est trop étroite et pourtant mal défendue contre les coups de vent du nord-ouest. Un seul de ceux-ci, en avril 1934, suffit pour couler en plein port plusieurs goélettes. »[580].

---

[575] CHARLES – ROUX François : *Les échelles de Syrie et de Palestine au XVIIIème siècle*, Paris, 1928, p. 80.

[576] « Dans le voisinage de Tripoli de Syrie existait un autre petit port, où les caravaneurs français faisaient fréquemment relâche pour y charger du tabac : c'était Lattaquié ». CHARLES – ROUX François : *op. cit.*, 1928, p. 80.

[577] OWEN Roger : *The Middle East in the World Economy 1800 – 1914*, I.B. Tauris, London, 1981, p. 378.

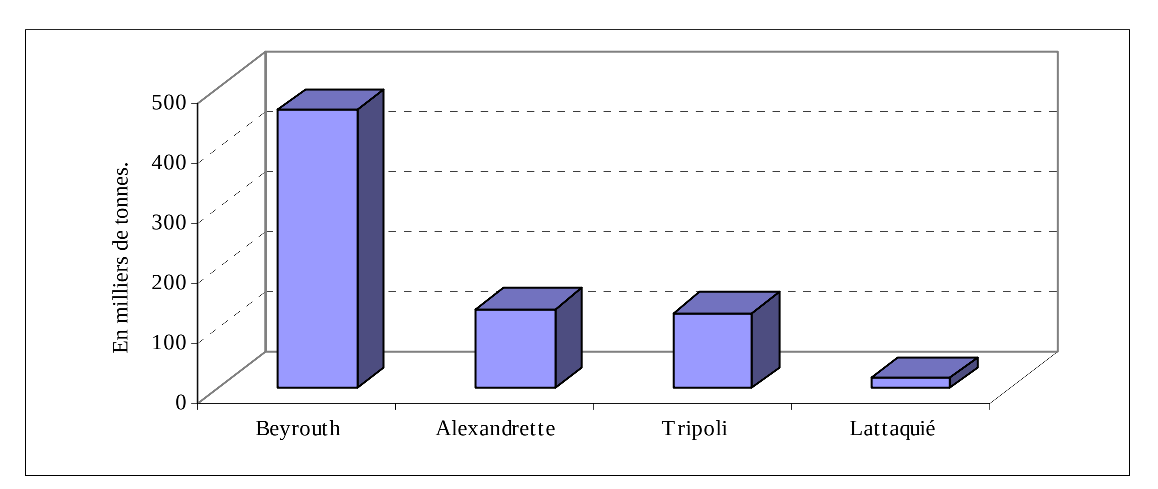
[578] MONICAULT Jacques : *op. cit.*, 1936, p. 61.

[579] MONICAULT Jacques : *op. cit.*, 1936, p. 62

[580] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 156.

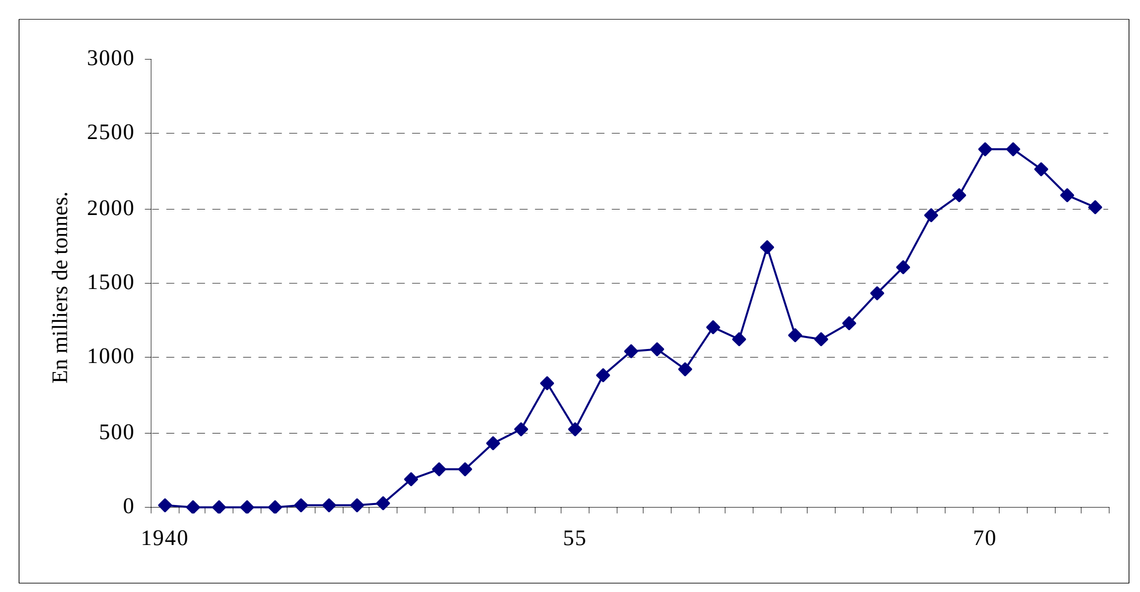
La rupture en 1950 de l'Union Douanière entre la Syrie et le Liban modifia la situation de Lattaquié. Les nouvelles taxes qui frappaient désormais la circulation des marchandises et les tracasseries administratives rendirent le port de Lattaquié plus attractif pour les commerçants syriens, d'autant plus que le gouvernement venait de procéder à des travaux d'agrandissement et de modernisation du port (1950 – 1956). Le trafic du port s'en ressentit aussitôt, et atteignit un million de tonnes en 1960, puis deux millions en 1969 (figure 96). Mais, « jusqu'aux récents évènements (la guerre civile commença en 1973) du Liban, et malgré les efforts syriens en faveur des ports de Lattaquié, puis de Tartous, le principal port syrien était Beyrouth »[581]. Ce ne fut qu'avec la fermeture des ports libanais durant la guerre civile (1973 – 1995)[582], et la mise en service de nouvelles infrastructures portuaires à Lattaquié et à Tartous, que la modeste ouverture maritime qui demeurait à la Syrie acquit une importance portuaire de premier plan au Levant.

[581]CHATELUS Michel : « La croissance économique : mutation des structures et dynamisme du déséquilibre », in RAYMOND André (sous la direction de) : *La Syrie d'aujourd'hui*. Editions du CNRS, 1980, p. 234.
[582] La guerre civile libanaise fut officiellement terminée en 1991 avec les accords de Taëf, mais le port de Beyrouth n'a été réouvert véritablement qu'en 1994.



Source : Jacques Monicault, Le port de Beyrouth, Beyrouth, 1936, p. 61 – 65.

Figure 95 : Trafic des ports du Levant sous mandat français en 1930.



Sources : Abdel Wahab Akkrâd, L'union économique syro-libanaise depuis 1944, Paris, 1952, p. 251. Gabriel Sa'adeh, Histoire de la mohafaza de Lattaquié, Lattaquié, 1962, p. 155, Statistical Abstract (1961 – 1971).

Figure 96 : trafic du port de Lattaquié (1939 - 1974).

A - Un avant pays et un hinterland dépendants du politique.

Un port est une interface entre terre et mer, et par delà entre deux espaces que l'on définis comme l'avant - pays et arrière – pays (hinterland). L'avant pays est théoriquement illimité, mais des facteurs politiques peuvent le limiter. Il peut s'agir de facteurs externes - un embargo, comme pour l'Irak et Cuba - ou d'une limitation volontaire comme c'était le cas des pays du COMECON. L'hinterland est plus limité, car le coût des transports terrestres réduit l'aire de drainage redistributive d'un port. Mais, dans le contexte moyen - oriental, ce sont les frontières terrestres qui sont les principaux obstacles à l'extension des hinterlands.

1 - Un avant pays théoriquement illimité.

L'avant - pays de la Syrie correspond aux pays avec lesquels la Syrie effectue ses échanges commerciaux par voie maritime. L'Europe de l'Est vient toujours en tête avec 26,8% du tonnage, bien que la Syrie ne possède plus de liens politiques privilégiés avec les ex-pays communistes d'Europe de l'Est. Puis viennent l'Europe du Sud (France, Italie, Espagne, Grèce) et l'Afrique et l'Europe du nord. En raison de sa spécialisation dans les pondéreux, le port de Tartous réalise la plus grande partie de son mouvement avec l'Europe de l'Est. La Syrie y exporte du phosphate et du ciment. Elle importe du fer et du bois qui proviennent de Roumanie et des pays de l'ex URSS. Lattaquié est orienté vers l'Afrique et le Moyen – Orient, où la Syrie exporte des céréales. Mais le port de Lattaquié réalise l'essentiel de son mouvement avec les pays d'Europe du Sud et du Nord qui fournissent à la Syrie des matières premières industrielles, des produits alimentaires et des produits manufacturés[583]. L'avant – pays des ports syriens est théoriquement illimité, car la Syrie ne subit pas d'embargo comme l'Irak ou Cuba. La faible extension de son avant pays est dû au manque de dynamisme de l'économie syrienne.

2 - Lattaquié et Tartous ont le monopole du trafic maritime syrien.

Pour étudier les flux de marchandises qui transitent par les ports syriens, nous avons davantage tenu compte de la quantité que de la valeur des marchandises. Les statistiques syriennes donnent la valeurs des marchandises en LS courantes. Mais nous ne disposons pas d'une table de correspondance en LS constante qui soit fiable. D'autre part, la multitude des

[583] THE OVERSEAS COASTAL AREA DEVELOPMENT INSTITUTE OF JAPAN : *Interim report for the study on the port development plan in the syrian arab republic*, Damas, 1995, 356 p.

taux de change[584] utilisés en Syrie et leur variation brutale d'une année à l'autre[585], rendent difficile toute espèce de comparaison dans le temps. Ainsi les voitures importées par le port de Lattaquié pour le compte d'une entreprise publique ont une valeur quatre fois inférieure à celles des mêmes voitures, débarquées à Tartous pour la vente aux particuliers. Le secteur public possède en effet le privilège d'importer des marchandises à des taux préférentiels, tandis que le secteur privé se procure des dollars à un taux avoisinant celui du marché parallèle[586].

L'étude des flux de marchandise, en Syrie depuis 1970 montre la prédominance des ports syriens dans le mouvement des importations et des exportations syriennes : 80 à 90% des flux de marchandises transitent par la région côtière. En 1994, le terminal pétrolier de Banias assurait à lui seul plus de 60% de ces flux, Lattaquié 10,5% et Tartous 13%. Lorsque nous considérons la valeur, d'après les sommes enregistrées lors du dédouanement des marchandises, en tenant compte des réserves que nous avons émises dans le paragraphe précédent, nous obtenons pour l'année 1994 : 19,4% pour Banias, 20% pour Lattaquié et 20,2% pour Tartous[587]. Mais ces chiffres minorent le poids de Lattaquié et de Tartous, car seules 75% des marchandises transbordées sont dédouanées dans ces deux villes.

Entre 1970 et 1994, il existe une parfaite adéquation entre le trafic des ports syriens et l'activité économique du pays. Le trafic connaît une croissance soutenue jusqu'en 1981, ce qui correspond à la période des grands travaux d'infrastructures et à la fermeture des ports libanais. Le trafic décroît ensuite fortement, vers le milieu des années 1980, à cause de la crise économique qui frappe le pays. Grâce à la politique d'ouverture économique, engagée à partir de 1987, le trafic s'est redressé (figure 97). Mais au niveau régional, les ports syriens ont perdu leur attraction des années 1970, les flux de marchandises en transit à destination des pays arabes pétroliers s'étant taris (Figure 98).

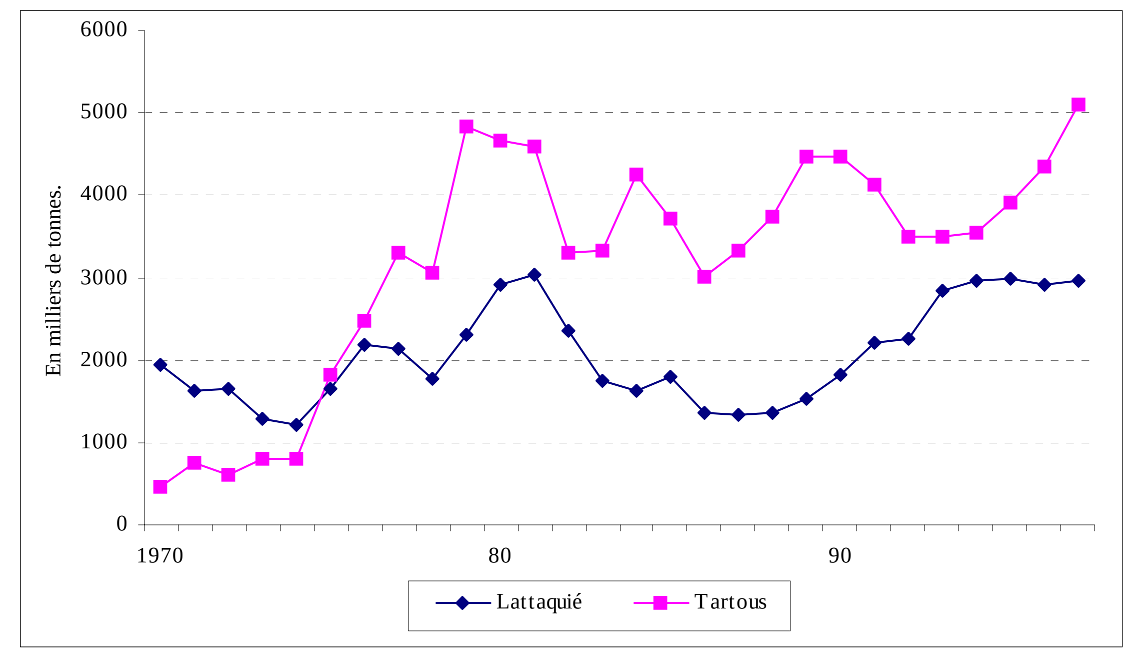
---

[584] Il existe un taux touristique, un taux de chancellerie, un taux pour les dollars d'importation, un taux pour les étudiants à l'étranger, un taux pour les importations de produits alimentaires, etc.

[585] En 1995, le taux de chancellerie est passé de 2 LS pour 1 FF à 6 LS pour 1 FF.

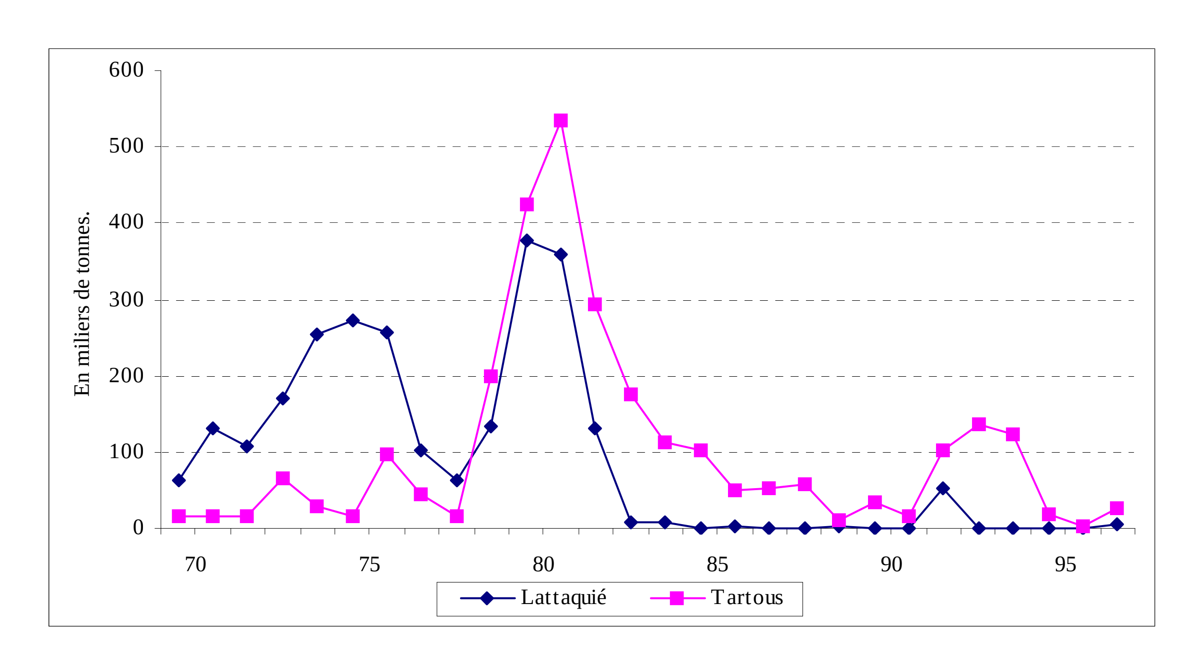
[586] Les entreprises publiques peuvent actuellement obtenir les dollars de la part de la banque centrale de Syrie au taux de 11,2, 23 ou 43 livres syriennes pour un dollar. Les sociétés privées se procurent des dollars au taux du marché parallèle : 51 livres syriennes pour un dollar ou à des taux supérieurs quand il s'agit des dollars dit « d'exportation ».

[587] *Statistical Abstract 1994.*



Sources : Statisticals Abstract 1971 – 1998.

Figure 97 : Le mouvement des ports de Lattaquié et de Tartous entre 1970 et 1994 (en milliers de tonnes).



(i) Source : Statisticals Abstract 1970 - 1996

Figure 98 : Le transit international dans les ports syriens (Lattaquié et Tartous) entre 1970 et 1994 (en milliers de tonnes).

En 1994, le transit à destination des pays du Moyen - Orient est faible ; il ne constitue que 3,1% du mouvement des ports syriens[588]. Le trafic de Lattaquié et de Tartous est essentiellement national. D'après les données fournies par les ports de Lattaquié et de Tartous, Damas commanditerait près de la moitié du trafic des marchandises (en dehors du phosphate et des hydrocarbures), Alep 15%, Lattaquié, Homs et Tartous ont une importance statistique à peu près équivalente avec environs 10% du trafic[589] (figure 99). Cependant à Lattaquié et à Tartous, les commanditaires ne sont que des agents de sociétés de Damas, Alep ou Homs. Les marchandises ne font que transiter par Lattaquié et Tartous, elles ne sont pas transformées sur place ou redistribuées depuis des entrepôts centraux.

Le trafic de Damas se répartit également entre Tartous et Lattaquié, celui de Homs transite davantage par Tartous (2/3 contre 1/3 à Lattaquié) quant à Alep, les trois quarts des marchandises qui en proviennent ou qui lui sont destinées transitent par le port de Lattaquié. Le fait que les Alèpins préfèrent le port de Lattaquié s'explique partiellement par sa proximité (figure 100). Car ce sont finalement les facteurs humains qui jouent un rôle décisif dans le choix des différents ports pour les entreprises privées. La complexité des procédures de dédouanement oblige en effet les commanditaires à privilégier le port où ils disposent de connaissances dans les milieux des transitaires et des administrations douanières et portuaires. Selon les réseaux auxquels ils appartiennent, les commerçants damascènes, alèpins et homsiotes utilisent plutôt Lattaquié ou plutôt Tartous. Les entreprises privées n'hésitent pas à faire transporter leurs marchandises quatre vingt kilomètres de plus (la distance entre Lattaquié et Tartous). Car ce surcoût est négligeable, en comparaison d'une immobilisation du fret, durant plusieurs semaines dans l'enceinte du port et des pots - de - vin qu'il faut verser pour obtenir ses marchandises.

Lattaquié et Tartous ne sont pas des métropoles économiques et ne disposent pas d'aires de drainages propres qui suffiraient à alimenter leurs installations portuaires. Le mouvement de leurs ports est essentiellement généré par les besoins de l'économie syrienne. Contrairement à Beyrouth qui est à la fois un port, une métropole économique et une capitale, Lattaquié et Tartous n'exercent aucune influence sur l'activité de leurs ports. Le système politique centralisé, dont il résulte une absence de pouvoir de commandement au niveau régional, confère à Lattaquié et à Tartous un simple rôle de synapse.

---

[588] *Statistical Abstract 1995.*
[589] THE OVERSEAS COASTAL AREA DEVELOPMENT INSTITUTE OF JAPAN : *op. cit.*, 1995.

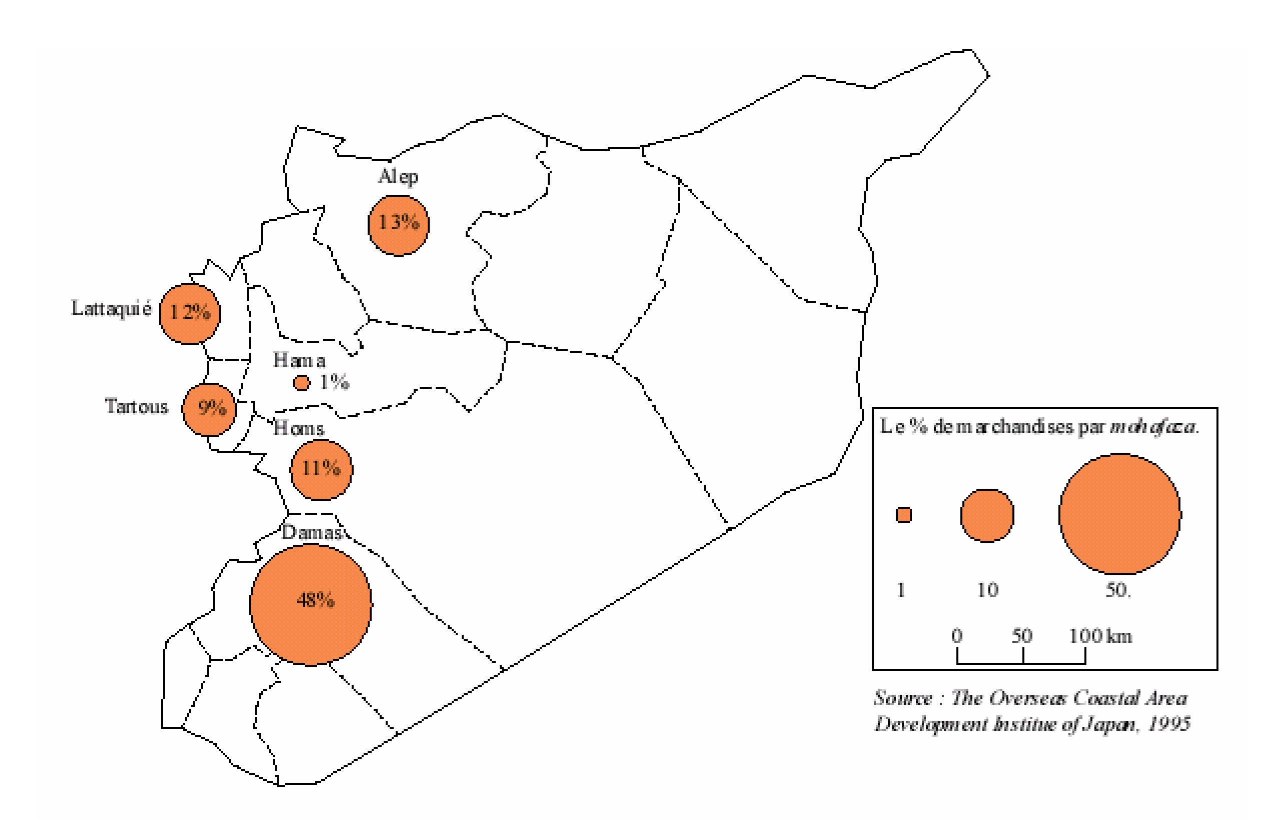


Figure 99 : Répartition des marchandises transbordées dans les ports syriens en 1994 (en % du poids total).

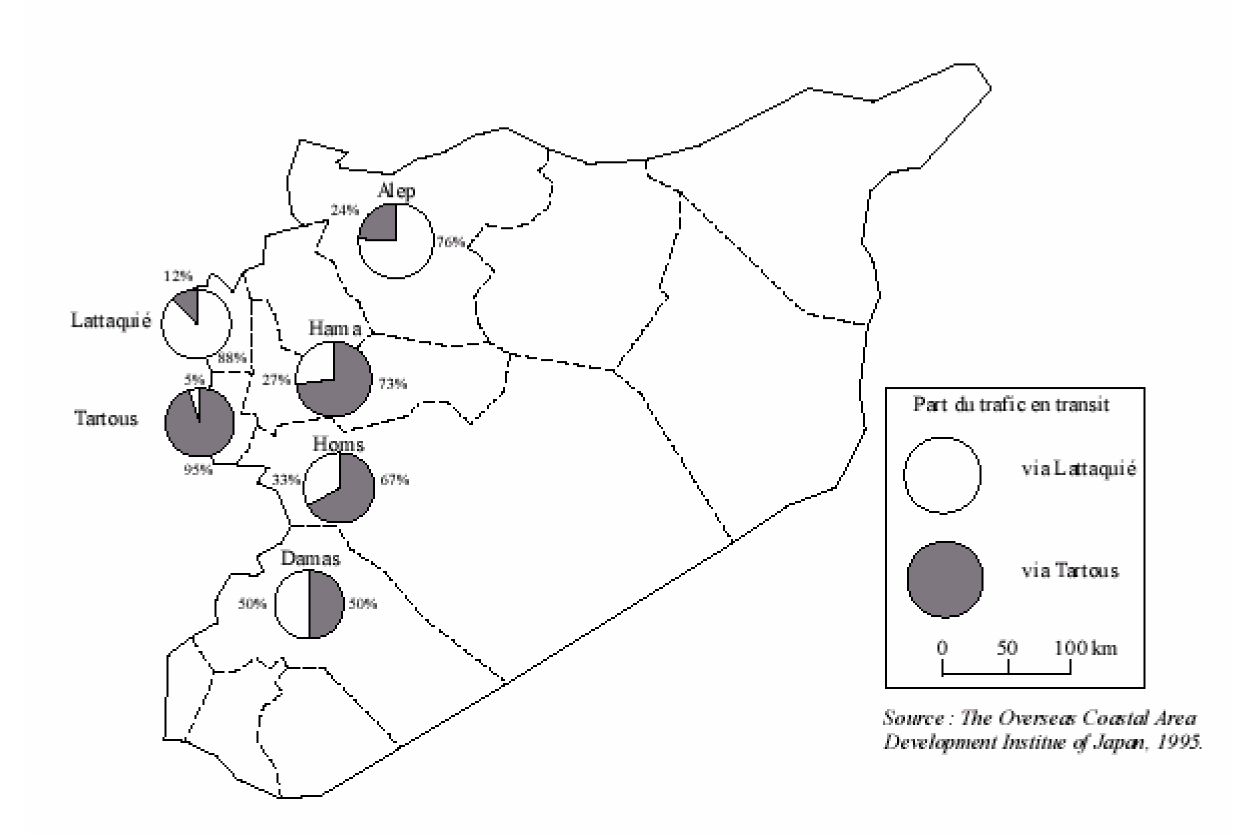


Figure 100 : La préférence portuaire des principales villes syriennes en 1994 (d'après le poids des marchandises).

Un port est une interface entre deux pôles générateurs de flux de marchandises. De l'existence et de l'importance des flux dépend l'activité du port, dans la mesure où ce dernier fonctionne normalement. Les entraves techniques, administratives et politiques sont des freins au développement portuaire, car elles sont susceptible d'éloigner les flux vers des havres concurrents où le transbordement des marchandises est plus rapide est moins coûteux. Les gains de temps et d'argent générés par la proximité peuvent être complètement oblitérés par les opérations de transbordement.

B - La conception des infrastructures portuaires avantage Tartous.

Le littoral syrien possède trois installations portuaires d'échanges internationaux : le terminal pétrolier de Banias, achevé en 1952, et les ports de marchandises de Lattaquié et de Tartous. Une étude détaillée du terminal de Banias offre peu d'intérêt dans ce paragraphe, car l'acheminement du pétrole est moins dépendant de conditions techniques que de celles politiques. En revanche, la qualité des infrastructures exerce une forte influence sur le volume et la nature des trafics respectifs de Lattaquié et de Tartous.

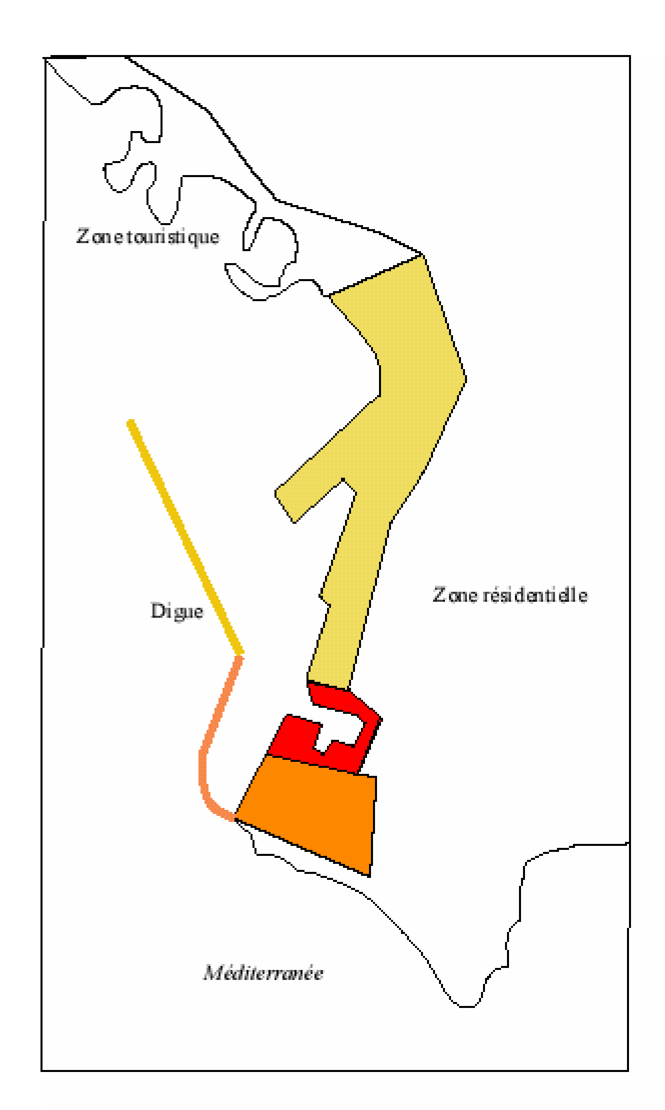
1 - Les infrastructures portuaires de Tartous sont plus fonctionnelles que celles de Lattaquié.

a) Lattaquié : un port mal conçu.

Jacques Weulersse soulignait en son temps que ce n'était pas le port qui avait fait la fortune de Lattaquié, mais le contraire. Ce n'était en effet pas les qualités nautiques du site qui avaient poussé Séleucos Nicator[590], à fonder Lattaquié en cet endroit, mais sa situation géographique favorable. La ville se trouve au débouché de la vallée du Nahr El Kebîr As Shemâlî, une des principales voie d'accès vers l'intérieur du pays à l'époque hellénistique[591]. Lattaquié commande le passage entre la côte levantine et Chypre, dont elle n'est distante que de 80 km. Jusqu'en 1928, date à laquelle il fut procédé aux premiers travaux d'agrandissement, le port de Lattaquié était pratiquement dans le même état que durant l'Antiquité.

---

[590] Roi de la dynastie hellénistique des Séleucides, qui régna au III^{ème} siècle avant Jésus Christ.
[591] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 269.



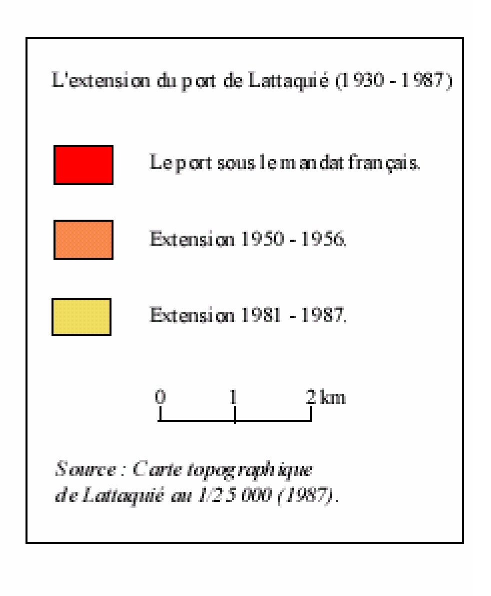
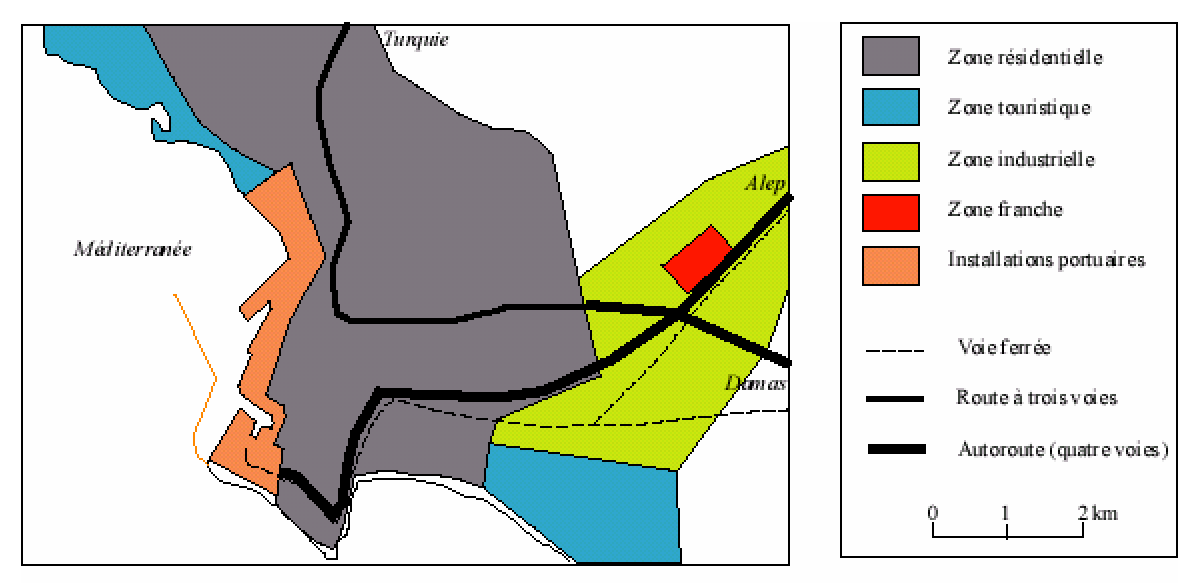


Figure 101 : L'extension du port de Lattaquié depuis le Mandat Français (1930 - 1987)

Le port actuel de Lattaquié possède une capacité de 7 millions de tonnes. Il est le résultat de trois phases d'agrandissement successives. La première eut lieu durant le Mandat français, entre 1928 et 1932. Les môles nord et sud furent fortifiés et le bassin dragué afin d'obtenir un tirant d'eau de six mètres. Mais ces travaux ne permettaient qu'aux petits vapeurs de pénétrer dans le port, comme par le passé, la majorité des marchandises transitait par des barges[592]. La deuxième phase de travaux eut lieu entre 1950 et 1956, après la rupture de l'Union Douanière avec le Liban. Lattaquié, avec une capacité de 2 millions de tonnes annuelles et des installations modernes, devint alors en mesure de concurrencer, théoriquement du moins, Beyrouth. Au début des années 70, le port était saturé. Sa capacité était insuffisante pour répondre aux besoins croissants de l'économie syrienne et à l'augmentation du volume de marchandises en transit à destination des pays pétroliers, suite à la fermeture des ports libanais[593].

Le ministère syrien des Transports décida alors d'agrandir le port de Lattaquié sur son site originel, plutôt que de créer un nouveau port au nord de la ville (figure 101). Les installations portuaires sont cernées par le bâti urbain, le port ne dispose pas de place pour étendre ses quais et ses zones de stockage (silos à céréales, dépôts d'hydrocarbures …). La zone franche, qui aurait due, en bonne logique, se situer à proximité du port, se trouve dans la zone industrielle implantée dans la vallée du Nahr El Kebîr As Shemâlî. Pour l'atteindre, il faut traverser tout Lattaquié. Outre les problèmes de circulation, cela pose des problèmes douaniers qui ne la rendent guère attractive. Les voies de communication qui rejoignent le port traversent la ville. Les nuisances contrarient le développement touristique de la corniche Sud, après que l'agrandissement du port eut détruit l'ancienne corniche. Les camions accèdent au port par la voirie urbaine, la rocade autoroutière n'ayant pu être prolongée à travers le tissu urbain. La voie de chemin de fer se trouve dans une tranchée étroite, taillée dans le calcaire, qui ne permet pas le passage des conteneurs (figure 102).

[592] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 156.
[593] CHATELUS Michel : *art. cit.*, 1980, p. 234.



Sources : Cartes topographique au 1/50 000 de Lattaquié (1987).

Figure 102 : La situation du port de Lattaquié dans l'espace urbain.

Lattaquié
Méditerranée
Safita
Liban
Homs

Zone résidentielle
Zone touristique
Zone industrielle
Zone franche
Installations portuaires
Voie ferrée
Route à trois voies
Autoroute (quatre voies)
0 1 2 km

Sources : Cartes topographique au 1/50 000 de Tartous (1987).

Figure 103 : La situation du port de Tartous dans l'espace urbain.

b) Le port de Tartous : des potentialités supérieures à celles de Lattaquié.

Le port de Tartous fut construit entre 1968 et 1972 au Nord de la ville. Il possède une capacité annuelle de 6 millions de tonnes. Il fut avant tout équipé pour le transbordement des marchandises en vrac : blé, fer, bois, charbon, hydrocarbures et, particulièrement pour l'exportation des phosphates venant des exploitations de la Palmyrène. Mais, rapidement, sa situation géographique favorable, au débouché de la trouée de Homs, et la fermeture des ports libanais firent évoluer sa fonction. Les produits manufacturés occupèrent une part croissante de son trafic et, dans les années 1970, il devint un port de transit pour les marchandises importées et redistribuées en direction des pays pétroliers du Golfe[594].

Sa création ex-nihilo dans un espace vierge lui donne certains avantages sur Lattaquié. Il dispose de vastes zones de stockage et d'une zone franche accolée au port. Cette dernière est beaucoup plus attractive que celle de Lattaquié, car les marchandises peuvent y demeurer ou en être réexpédiées à travers le monde sans aucune formalité douanière puisqu'elles ne traversent pas le territoire syrien. Le port est facilement accessible par voie terrestre grâce à une rocade autoroutière directe et une voie ferrée qui contournent la ville au lieu de la traverser comme c'est le cas à Lattaquié (figure 103).

2 - L'Etat privilégie la route pour relier les ports à l'intérieur du pays.

Les ports syriens de Lattaquié et de Tartous furent construits dans le but principal d'assurer une indépendance économique à la Syrie et, secondairement, de capter le transit régional à destination des pays pétroliers du Golfe Persique. Pour ce faire, l'Etat ba'athiste entreprit la construction d'infrastructures de circulation terrestre reliant les synapses portuaires au réseau national centré sur Damas.

a) Le chemin de fer est obsolète.

Les premières voies de chemin de fer furent construites en Syrie à la fin de l'Empire Ottoman. Elles avaient pour but de relier les ports aux villes de l'intérieur : Damas-Beyrouth (1895), Tripoli-Homs (1902) puis Alep (1907). Mais Lattaquié, malgré sa qualité de « débouché naturel d'Alep » - qui l'avait fait pressentir comme « un des ports de la côte que l'on a proposés comme point de départ du chemin de fer de l'Euphrate »[595] - ne fut relié au réseau ferré qu'en 1973.

---

[594] *Statisticals Abstracts 1973 – 1982.*

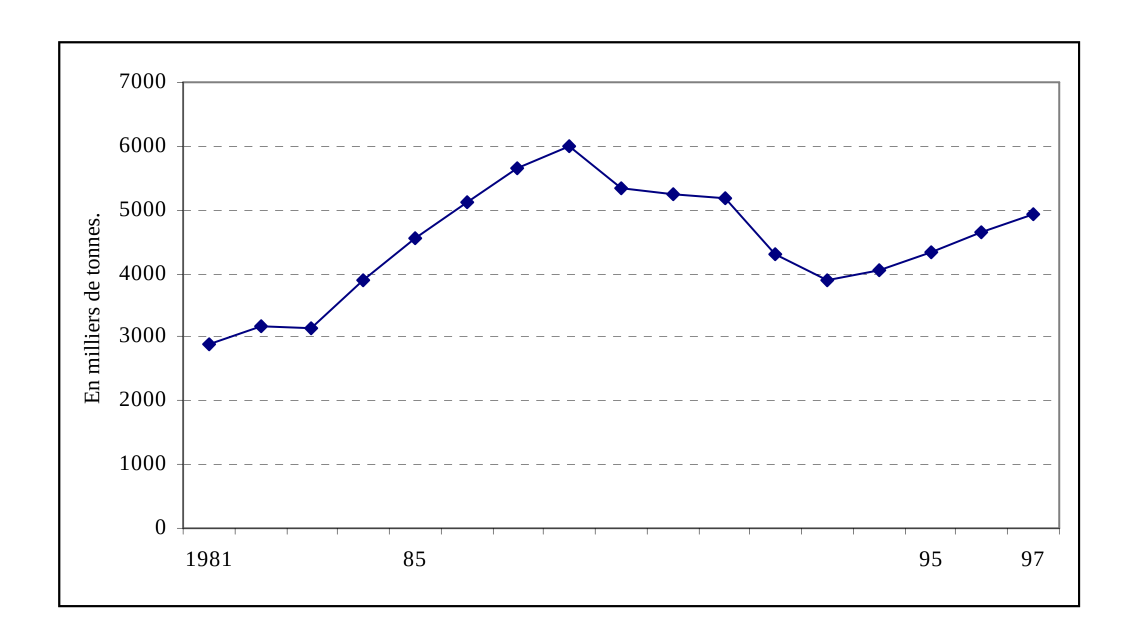
[595] RECLUS Elisée : *La géographie Universelle, livre IX : L'Asie antérieure,* Hachette, Paris, 1884, p. 769.

Au début des années 1970, deux voies de chemin de fer d'orientation Est-Ouest permirent de relier les ports syriens à l'intérieur du pays. La ligne Tartous – Palmyre, via Homs, longue de 227 km et achevée en 1970, sert à l'exportation des phosphates de la Palmyrène. La ligne Lattaquié – Qameshli via Alep et Deir Ez Zor (757 km), draine les productions agricoles (coton et céréales) de la Djezireh. Elle fut achevée en 1973, avec l'aide des Soviétiques, comme l'ensemble des lignes réalisées sous le régime ba'athiste. La jonction ferroviaire entre Lattaquié et Tartous fut terminée en 1990, alors qu'elle était prévue depuis les années 70, mais les travaux furent ralentis par manque de moyens financiers, et la priorité donnée à la route rendait la réalisation de cet objectif de plus en plus secondaire.

La voie ferrée entre Homs et Tartous emprunte la plaine du Akkar, sans rencontrer d'obstacles majeurs. Ce n'est pas le cas du tronçon entre Lattaquié et Jesser Shughûr qui doit traverser le Djebel Ansaryeh. Entre Wata Al Khân au seuil de Badâmâ, la voie doit surmonter un dénivelé de 300 m en une dizaine de kilomètres ; pour ce faire, la construction de deux viaducs et d'un tunnel fut nécessaire. Mais l'obstacle le plus difficile à franchir était l'abrupt du Ghâb, d'un dénivelé de 250 m en 2 km au niveau de Jesser Shughûr. Cet obstacle ne fut surmonté que par l'aménagement d'une rampe nord-sud de 8 km de long.

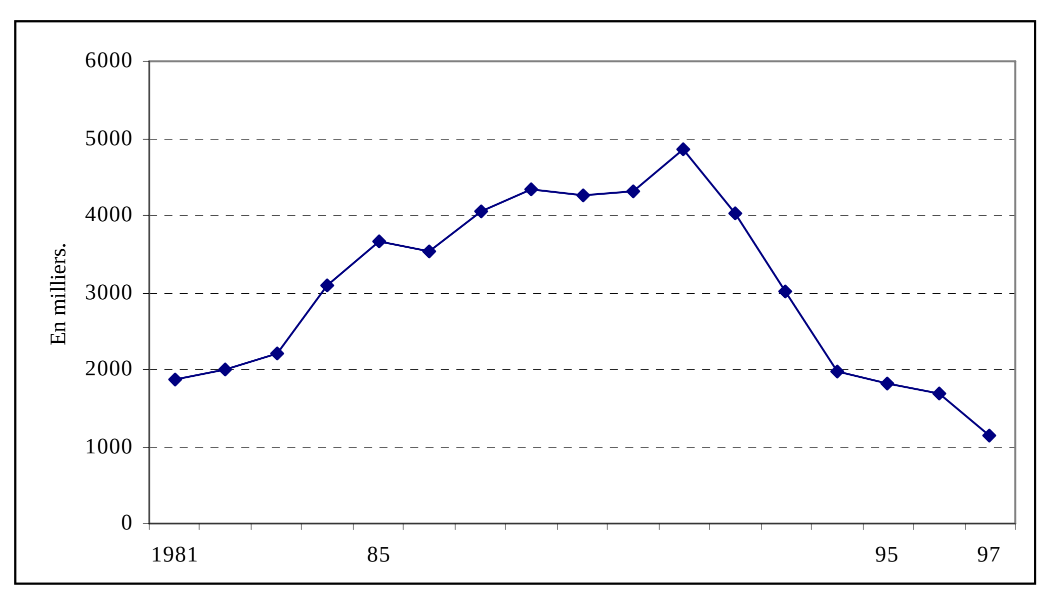
Le trafic marchandises du chemin de fer est composé essentiellement de pondéreux. Seul le secteur public l'utilise, car le privé préfère le transport par camion, plus souple, plus sûr et indépendant de l'Etat. Le fret varie en fonction de la production de phosphates et de céréales. Il a progressé de 1980 à 1988, puis a subi de fortes variations entre 1989 et 1995, une période qui est marquée globalement, par une stagnation du trafic. Depuis 1996, il semble se redresser (figure 104). En revanche, le trafic des passagers s'est écroulé dès 1992. En 1996 il équivalait à peine au niveau de 1981 (figure 105). La concurrence des transports routiers a facilement triomphé des trains syriens, lesquels sont lents, peu fréquents et souvent en panne. Pour aller de Lattaquié à Damas, il n'y a que deux trains par jour, à minuit et à 14 heures. Le voyage dure six heures (quand il n'y a pas de panne), alors qu'en autocar, il suffit de quatre heures. La ligne Lattaquié-Alep est beaucoup plus fréquentée avec quatre trains de voyageurs par jour, dont un express tôt le matin, qui ne prend que deux heures et demie au lieu de quatre heures pour effectuer le trajet. Cet express ne s'arrête pas à toutes les petites gares qui se trouvent sur le trajet, ce qui lui permet d'être aussi rapide que les transports routiers (autocar

ou taxis collectifs) qui serpentent sur une route de montagne derrière des files de camions poussifs.



Source : statistical abstract.

Figure 104 : Evolution du trafic ferroviaire de marchandises en Syrie (1981 – 1997).



Source : statistical abstract.

Figure 105 : Evolution du trafic ferroviaire de voyageurs en Syrie (1981 – 1997).

b) L’autoroute Lattaquié-Tartous-Homs : principale desserte des ports syriens.

L’autoroute Lattaquié-Tartous-Homs est la colonne vertébrale de la région côtière syrienne, dans le même temps, elle est le second axe de Syrie après l’autoroute Alep – Damas, d’après le comptage des véhicules effectué par le ministère des Transports en 1995 : entre 4 500 et 5 000 véhicules l’empruntent quotidiennement dans les deux sens, dont entre 650 à 850 camions, pour un trafic de l’ordre de 6 000 à 8 000 véhicules/jour pour l’autoroute Alep – Damas, dont 950 à 1100 camions[596] (figure 93).

Hafez El Assad lança le programme autoroutier syrien dans les années 1970. Le premier objectif fut de moderniser l’axe Alep –Damas, l’axe principal du pays pour favoriser l’extension de l’influence de la capitale vers le Nord. La branche autoroutière en direction des ports complétait cet objectif. Le premier tronçon, Homs – Tartous fut achevé en 1980 ; il était le plus urgent, car la route nationale qui reliait la région côtière à l’intérieur de la Syrie traversait durant une dizaine de kilomètres le territoire libanais - une convention signée entre les deux pays lui donnait un caractère de quasi extra - territorialité, mais les Syriens ne pouvaient empêcher qu’une intense contrebande ne s’y produise. La section entre Tartous et Lattaquié ne fut achevée qu’en 1987, à l’occasion de la tenue à Lattaquié des Jeux méditerranéens. Les travaux prirent du retard, par manque de moyens financiers et à cause des expropriations que le passage de l’autoroute dans la plaine littorale exigeait.

Entre le chemin de fer et la route le régime ba’athiste a choisi la route. Pourtant, le rail est un moyen de transport plus facilement contrôlable par le pouvoir que la route. C’est une des raisons pour lesquelles les ex-pays communistes d’Europe orientale privilégiaient le rail au détriment des liaisons routières ; la rigidité du chemin de fer n’était pas un problème pour ces économies complètement étatisées. Mais dans une économie libérale, telle que tend à le devenir l’économie syrienne depuis le début des années 1990, avec toutes les réserves que l'on peut émettre[597], l’accessibilité routière apparaît comme un facteur de développement économique. C’est un des atouts du port de Tartous.

---

[596] Il s’agit de statistiques internes du Ministère des Transports de la République Arabe Syrienne, obtenus sur la base d’un comptage effectué le 20 septembre 1995.

[597] Le Chapitre II de la deuxième partie analyse la « libéralisation » de l’économie syrienne.

C - La géopolitique et la bureaucratie asphyxient les ports syriens.

Depuis le début des années 1980, le mouvement des ports syriens est quasi exclusivement composé d'un fret national, les marchandises en transit ne représentant que quelques pour cent du trafic total. Cette situation est paradoxale ; théoriquement, en effet le littoral syrien est le seul débouché méditerranéen utilisable par les pays arabes du Golfe depuis la paralysie des ports libanais (entre 1973 et 1991[598]) et le boycott des ports israéliens (depuis 1948). Ainsi les conflits du Proche-Orient, au lieu de porter préjudice à la fonction de transit des ports syriens, auraient plutôt dû l'encourager puisque ses principaux concurrents sur la côte levantine sont hors - jeu. Le régime d'Hafez El Assad n'a-t-il pas su profiter de cette opportunité ou se refuse-t-il à le faire ? Le devenir du débouché méditerranéen de l'Irak ne serait pas compatible avec les exigences de sa politique intérieure mais aussi extérieure.

1 - Les ports syriens ont perdu leur rôle régional de transit au Moyen-Orient.

a) Le transit du pétrole irakien est interrompu depuis 1981.

La Syrie indépendante eut toujours, avec l'Irak Petroleum Company, des relations conflictuelles à propos des oléoducs qui traversaient son territoire et aboutissaient l'un à Tripoli et l'autre à Banias[599]. Ce dernier avait, dans les années 1950 et 1960, une importance primordiale pour les exportations de brut irakien : en 1960, par exemple, 50% de la production irakienne transitaient par Banias, contre 20% par Tripoli, les 30% restants étant évacués par Fao (sur le Golfe Persique) ou servant à la consommation domestique[600]. Forts du droit de veto qu'ils possédaient sur les exportations pétrolières irakiennes, les Syriens eurent des exigences financières croissantes vis-à-vis de l'IPC [601], puis, après sa nationalisation en 1972, de l'Etat irakien. En 1976, la rivalité syro-irakienne conduisit la Syrie à interrompre l'écoulement du pétrole irakien. Le pipe-line irako-syrien fut réutilisé entre 1978 et 1981, mais la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays aboutit à sa fermeture

[598] Les ports libanais furent paralysés durant la guerre civile. La paix entérinée par les accords de Taëf (1991), permit une reprise économique, mais les ports libanais eurent des difficultés à retrouver leur place dans le transit international, car les pays qui constituaient leur hinterland (Syrie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis …) avaient entre temps développé leurs propres infrastructures portuaires.

[599] Les dirigeants syriens étaient mécontents de voir la Syrie ne servir que de voie de passage pour le pétrole irakien. A la fin des années 1940, ils exigèrent que de nouvelles conduites pétrolières débouchassent sur la côte syrienne, en l'occurrence à Banias (ce qui fut fait en 1952). Il s'agit d'un épisode de la rivalité syro-libanaise qui aboutit en 1950 à la rupture de l'Union Douanière entre les deux.

[600] ZEINATY Afif : *L'industrie du pétrole au Liban*. Paris, 1969, p. 60.

[601] OFFICE ARABE DE PRESSE ET DE COMMUNICATION : *Etudes spéciales sur le conflit avec l'IPC,* Damas, 1966, p. 43.

définitive (figure 106). Les rumeurs qui ont couru ces dernières années quant à sa réouverture ne se sont jamais concrétisées. L'oléoduc ne transporte plus désormais que le pétrole syrien exploité dans les champs de la Djézireh. Les Irakiens évacuent leur pétrole vers la Méditerranée grâce à un nouvel oléoduc qui longe, en territoire turc, la frontière syrienne et débouche à Dörtyol, port situé sur le golfe d'Alexandrette.

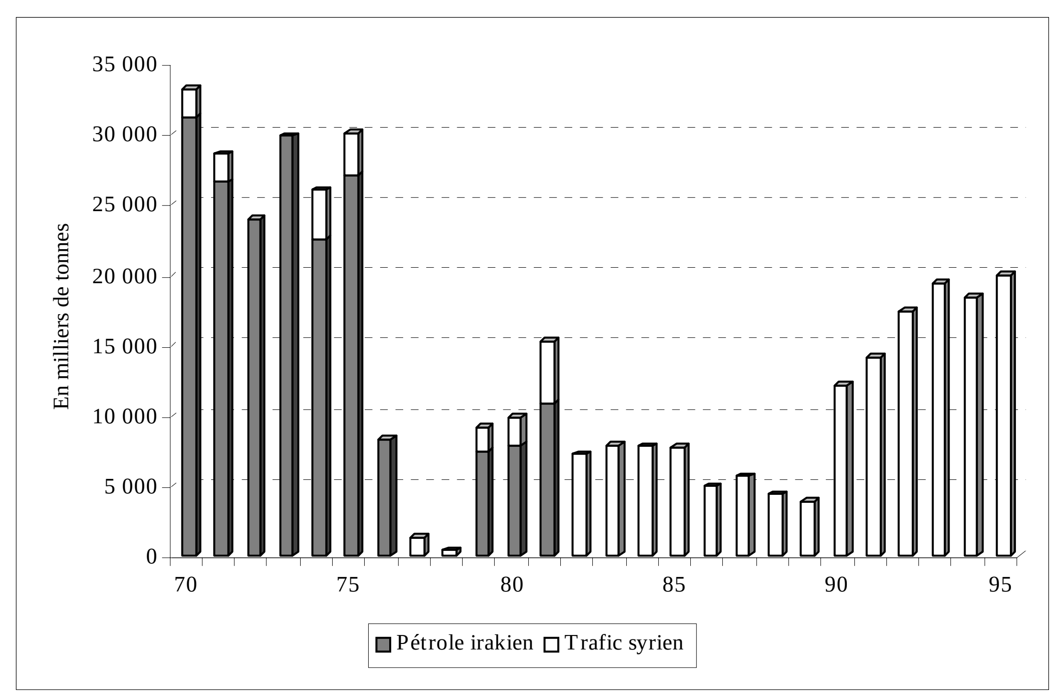
b) Le transit international est devenu négligeable.

Les flux de marchandises en transit à destination de l'Irak connurent le même sort que le transit du brut irakien débouchant à Banias. En 1981, les ports syriens furent fermés aux marchandises à destination de l'Irak. Ces dernière furent alors, jusqu'à l'embargo de 1991, principalement débarquées dans le port turc d'Alexandrette, puis acheminées jusqu'au nord de l'Irak par une noria de camions qui longeaient la frontière septentrionale de la Syrie. Le port d'Aqaba, et secondairement, les ports saoudiens captèrent le reste du transit à destination de l'Irak. Depuis 1996, les déclarations officielles et les rumeurs se succèdent quant à la réouverture de la frontière irako-syrienne. Mais tant que les Nations Unies maintiennent l'embargo sur l'Irak, les échanges entre les deux pays se réduisent à la contrebande.

Le transit à destination des autres pays arabes du Golfe est inexistant. Le flux à destination des Emirats Arabes Unis s'est interrompu à la fin des années 1980, et n'a pas repris depuis. Le fret jordanien s'est récemment écroulé[602], alors que, de 1980 à 1994, il s'était maintenu aux alentours de 100 000 tonnes par an, soit 3% du mouvement des ports. Les ports syriens avaient été construits dans le double but d'assurer l'indépendance économique du pays et de capter une partie du fret à destination des pays pétroliers, qui transitaient dans les années 1960 par Beyrouth. Mais, lorsque les ports syriens eurent la capacité de rivaliser avec Beyrouth sur ce marché, les pays arabes du Golfe se dotèrent d'infrastructures portuaires performantes. Les ports syriens se trouvèrent dès lors irrémédiablement marginalisés, le coût élevé des transactions qui s'y opèrent et la mauvaise qualité des services offerts par eux ne faisant qu'accélérer le processus.

---

[602] 15 000 tonnes en 1995, puis 0 tonne en 1996, le port de Beyrouth ayant retrouvé depuis cette date ses capacités de fonctionnement.



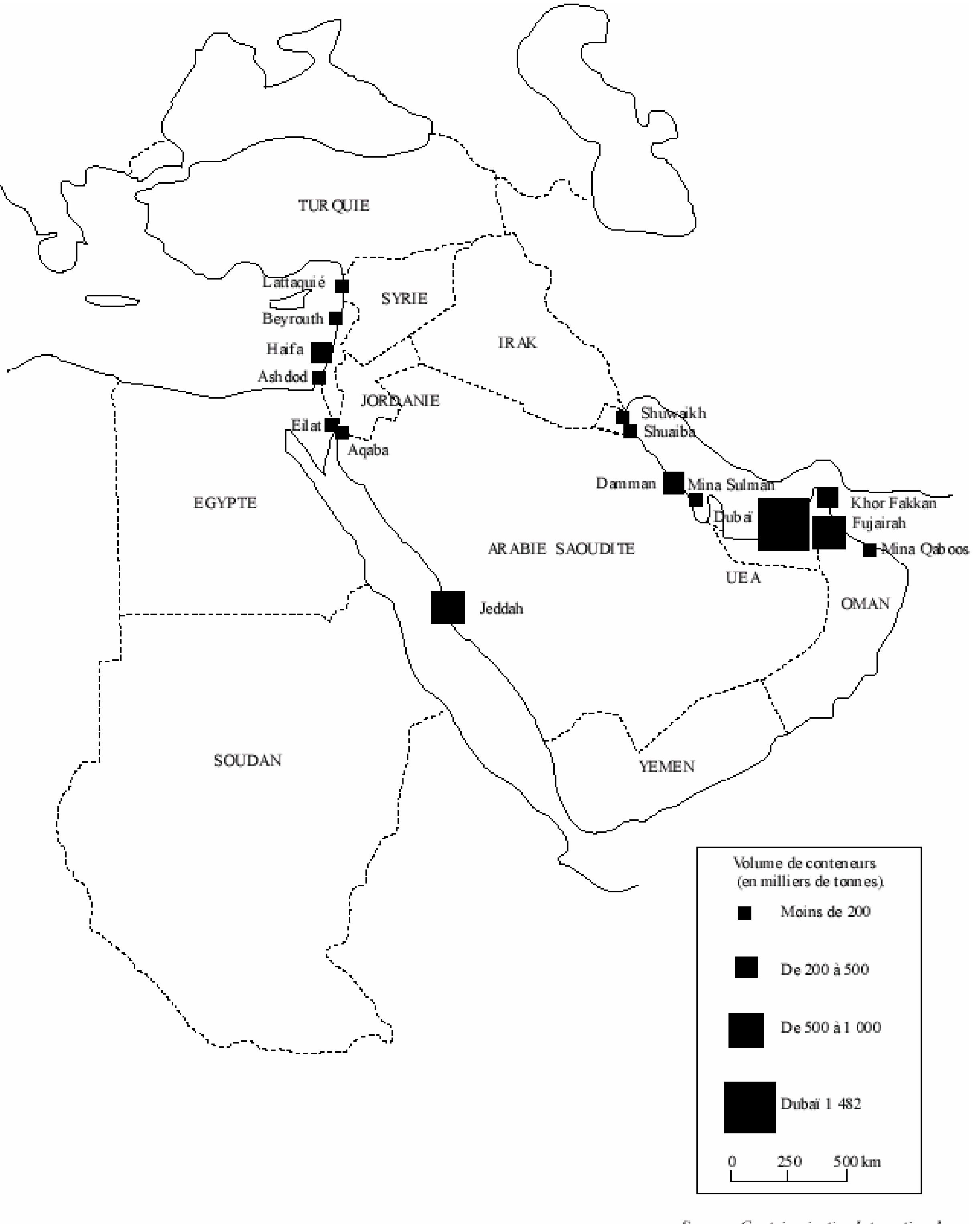
Source : Statistical Abstract (1971 – 1996)

Figure 106 : Evolution et composition du trafic pétrolier du terminal de Banias (1970 – 1995).

2-Les ports syriens ne sont pas compétitifs au Moyen-Orient.

Un rapport réalisé en 1995 par un bureau d'études japonais souligne la vétusté des ports syriens[603]. Ce rapport souligne le mauvais équipement des deux ports aussi bien pour les opérations de chargement que de déchargement des marchandises. Les céréales sont transportées par wagons ou camions depuis leurs silos jusqu'aux cargos, et non par tuyaux. Les grues sont insuffisamment mobiles, ce qui gêne en particulier le déchargement des conteneurs. Les critiques du bureau d'études japonais portent en particulier sur le terminal à conteneurs du port de Lattaquié, qui n'est plus fonctionnel. Sa capacité de déchargement (10 conteneurs à l'heure et par bateau) et notoirement insuffisant, en raison de la croissance de ce type de trafic. Au Moyen-Orient, le fret transporté par conteneur a doublé entre 1982 et 1992 ; mais à Lattaquié, il n'a augmenté que de 63%. Lattaquié n'est que le 11ème port des pays du Moyen-Orient pour le trafic de conteneurs[604] (figure 107).

[603] THE OVERSEAS COASTAL AREA DEVELOPMENT INSTITUTE OF JAPAN : *op. cit.*, 1995.
[604] THE OVERSEAS COASTAL AREA DEVELOPMENT INSTITUTE OF JAPAN : *op. cit.*, 1995.



Source : Containerization International Year Book, 1992.

Figure 107 : Le volume de conteneurs transbordés dans les principaux ports de la péninsule arabique en 1992 (en millier de tonnes).

La gestion bureaucratique des ports et les difficultés de dédouanement des marchandises détournent les compagnies maritimes des ports syriens pour leur fret en transit. En 1981, les compagnies maritimes privées furent interdites au profit de la compagnie d'Etat, Ship Co, qui, depuis lors est en situation de monopole. Ship Co s'occupe du ravitaillement, du chargement et du déchargement des navires. Les services de Ship Co sont extrêmement onéreux, car ils sont facturés en dollars, au taux prohibitif de 11,2 LS pour un dollar. Ship Co est l'une des dernières sociétés publiques qui applique ce taux. Les autres entreprises publiques changent le dollar à 23 ou 43 LS. Cette mesure fait de Lattaquié et de Tartous les ports les plus onéreux de la Méditerranée Orientale. Si une loi protectionniste n'obligeait pas les marchandises empruntant la voie maritime au départ ou à destination de la Syrie à utiliser les ports nationaux, il n'y aurait guère plus que le secteur public qui les utiliserait, et ce d'autant plus que les pots - de – vins, seuls moyens d'accélérer les multiples opérations de transbordement et de dédouanement, sont généralisés et très élevés.

Une grande partie de la réglementation douanière syrienne est calquée sur la réglementation française … de l'époque du Mandat. Les conteneurs y sont donc inconnus : ils ne sont que des emballages. Par conséquent, chaque conteneur doit être déchargé dans l'enceinte du port afin que la douane puisse vérifier son contenu Les textes relatifs aux amendes datent des années 1940 : toute marchandise non mentionnée, tout dépassement de poids, tout retard - même inhérent aux lenteurs de l'administration – est susceptible d'une amende en dollars. Même les marchandises en transit sont soumises à ce régime douanier, et il est difficile d'échapper à l'application de ces règlements car les douaniers de la région côtière sont réputés pour être extrêmement tatillons. Parce qu'ils possèdent un quasi-monopole sur le commerce extérieur syrien, il est logique, dans le cadre syrien, qu'ils soient plus exigeants que leurs collègues des autres centres. Le secteur privé tente de contourner ces difficultés en évitant les ports syriens. Ainsi, la croissance des importations au poste frontière de Dera'a (frontière syro-jordanienne), enregistrée depuis le début des années 1990, correspond essentiellement à un flux en provenance du port franc de Dubaï et non de produits jordaniens ou saoudiens. Cela ne concerne toutefois qu'une faible partie des importations syriennes.

Malgré les aménagements coûteux qui y furent entrepris depuis les années 1970, le littoral syrien ne possède, au niveau du Moyen – Orient, qu'un trafic portuaire médiocre. Dans l'hypothèse d'une paix avec Israël et de la libéralisation des échanges économiques de la région, les ports syriens ne seront absolument pas compétitifs face aux autres ports du Levant.

Il faudrait, dès à présent, procéder à des réformes radicales dans la gestion et la législation douanière ainsi qu'investir massivement dans leur modernisation, mais cela paraît très improbable tant que l'Etat syrien sera aussi réticent à libéraliser davantage l'économie du pays.

Si l'on ajoute à la corruption et à la paralysie administrative les problèmes politiques de la Syrie avec ses voisins, il est compréhensible que, malgré la situation d'interface qu'occupe le pays entre l'Europe et les pays pétroliers du Golfe, les courants commerciaux l'évitent. Jusqu'à l'embargo de 1990 à l'encontre de l'Irak, les flux en provenance de ce pays étaient contraints d'emprunter les routes montagneuses du Sud-Est de la Turquie, alors que la voie à travers le désert syrien et par la trouée de Homs aurait été plus indiquée et plus commode pour relier Bagdad à la Méditerranée. Le pétrole saoudien est également détournée de la côte levantine, vers l'Egypte, via la mer Rouge[605]. Car la Syrie est considérée, par la monarchie saoudienne, comme politiquement instable et, surtout, financièrement trop exigeante.

Outre la géopolitique régionale qui est un frein à la valorisation de la fonction portuaire du littoral syrien, c'est dans la politique intérieure de la Syrie qu'il faut rechercher le principal obstacle au développement des ports syriens. Car le contrôle des synapses portuaires est un élément essentiel du système de pouvoir de la *'asabiyya* d'Hafez El Assad. A Lattaquié, le directeur de Ship Co est un neveu du Président et Jamil Assad, le frère du Président, contrôle officieusement la Douane. La bourgeoisie économique qui commerce au niveau international est obligée de rentrer dans des rapports d'association avec les membres de la *'asabiyya* au pouvoir pour faire transiter sans difficultés les marchandises par les ports syriens. Ces rapports créent des réseaux sociaux qui unissent bourgeoisie économique (sunnite et chrétienne) et la bourgeoisie bureaucratique dominée par les Alaouites[606]. La fonction portuaire sert ainsi moins à intégrer la région côtière à l'espace syrien qu'à unir la bourgeoisie commerçante des villes ports au pouvoir alaouite.

---

[605] Le Tapeline, oléoduc construit entre 1947 et 1950, a acheminé jusqu'en 1975 vers le port de Saïdâ du pétrole saoudien. Il traversait la Jordanie et la Syrie.
[606] Voir la Troisième Partie.

CONCLUSION

L'organisation du réseau de circulation corrobore l'hypothèse d'Alain Chouet sur la création d'un réduit alaouite, tout du moins de la volonté de la *'asabiyya* au pouvoir de donner plus de cohésion à l'aire de peuplement alaouite et de la protéger de l'influence des villes sunnites de l'intérieur. La finalité extrême de cette politique est de ménager un refuge aux Alaouites en cas de guerre civile, mais tout est fait pour ne pas en arriver là. L'objectif premier, pour la *'asabiyya* au pouvoir, est de mieux dominer la communauté alaouite, afin de l'utiliser pour contrôler la Syrie. Cette volonté politique machiavelique est en phase avec le besoin de protection des Alaouites, qui débarrasser de la tutelle des grands propriétaires fonciers sunnites ou chrétiens des villes littorales, ne souhaitent pas retomber sous celle de la bourgeoisie capitaliste sunnito-chrétienne.

Le paradoxe est que la région côtière est le débouché portuaire de la Syrie. Par conséquent, elle est parcourue par des flux commerciaux en provenance et à destination des villes de l'intérieur. Les ports et leur activité sont étrangers à la région côtière. D'une part la région ne contrôle pas le trafic : 75% des marchandises sont commandités depuis les villes de l'intérieur, et les 25% commandités par les villes côtières le sont par des agents de sociétés des villes de l'intérieur. Le transit international, quant à lui dépend, quasi exclusivement des relations politiques de la Syrie avec ses voisins. La rupture des relations diplomatiques avec l'Irak a interrompu le transit très lucratif des marchandises irakiennes, en particulier le pétrole, via la Syrie. D'autre part, pour leur équipement et leur modernisation, les ports syriens n'ont aucune autonomie. Les décisions et le financement dépendent complètement de l'Etat. Enfin les bénéfices liés au transit des marchandises sont accaparés par la *'asabiyya* au pouvoir et la bourgeoisie capitaliste sunnite, qui contrôle le transport maritime, les sociétés d'import-export et les autres activités annexes de l'activité portuaire. Ces bénéfices induisent peu d'activités économiques dans la région, à l'exception d'un modeste développement industriel privé à Lattaquié. Pour paraphraser Weulersse, je dirai que les ports de Lattaquié et de Tartous sont enkystés dans la région alaouite. La communauté alaouite n'est pas intéressée à leur développement, et la *'asabiyya* au pouvoir l'entrave si cela remet en cause son hégémonie politique sur la région.

L'intégration de la région côtière dans l'espace syrien, n'est donc pas ralentie par des ports qui la conduiraient à une certaine extraversion. Mais les ports ne sont pas non plus un

facteur d’intégration à l’espace syrien, car ils sont quasi - étrangers à la région. Le seul point positif des ports est d’avoir peut-être accéléré le désenclavement régional, grâce à la construction de l’Autoroute Lattaquié-Tartous-Homs. Cependant cette autoroute n’aurait-elle pas été réalisée, même en l’absence de ports sur le littoral ?

CHAPITRE II

ECHEC DU VOLONTARISME INDUSTRIEL DE l'ETAT ET PERIPHERISATION ECONOMIQUE DE LA REGION COTIERE.

De 1963 jusqu'à la fin des années 1980, l'économie syrienne était encadrée par l'Etat. L'étatisation de l'économie atteignit son apogée vers 1980 ; à cette date, le secteur privé se réduisait au commerce de détail, à l'artisanat, au bâtiment et à la production agricole. Dans l'agriculture, les tentatives de dirigisme ayant échoué[607], les agriculteurs étaient libres du choix de leurs cultures, mais l'essentiel de la commercialisation et de la transformation était réservé au secteur public. Ce système économique n'était pas comparable à celui mis en place par les pays communistes d'Europe de l'Est ; il était plutôt un compromis entre une économie « socialiste » et « contrôlée » d'une part, et le recours nécessaire aux capitaux extérieurs et au secteur privé d'autre part[608]. Selon le Président Hafez El Assad, le secteur public et le secteur privé ne devaient pas être concurrents, mais complémentaires[609]. Une belle formule pour signifier au privé que ses espaces de liberté se limitent à ce que daigne lui abandonner l'Etat, en fonction de l'attitude de la bourgeoisie capitaliste[610], de l'état des aides extérieures et des difficultés ou non rencontrées par tel ou tel segment du secteur public. Cette emprise sur l'économie représentait alors, du moins en principe, un atout pour aménager le territoire syrien, le but affiché par le régime ba'athiste étant de le rééquilibrer, grâce, notamment, au secteur public industriel. Ce dernier était considéré comme un puissant facteur d'intégration économique des régions périphériques au centre, à condition qu'il valorise les ressources locales (les produits primaires et la population), qu'il provoque un essaimage industriel locale

---

[607] Dans la vallée de l'Euphrate et dans le Ghab l'Etat a un temps obligé les agriculteurs à cultiver la betterave sucrière pour alimenter les raffineries qu'il avait construites dans la région. Les agriculteurs se montrèrent réticents, car il s'agissait d'une nouvelle culture et les prix offerts par l'Etat étaient peu rémunérateurs. Dans la vallée de l'Euphrate, les paysans semèrent les betteraves dans les champs salés dont ils ne pouvaient rien obtenir, puisque l'Etat les obligeait à mettre en culture une certaine surface. Après quelques années où les récoltes furent catastrophiques, l'Etat supprima l'obligation de cultiver des betteraves sucrières. Les autres cultures obligatoires furent progressivement abandonnées au début des années 1980. Voir HANNOYER Jean : *op. cit.*, 1980 et METRAL France : *op. cit.*, 1980, p. 297 – 326.

[608] CHATELUS Michel : *art. cit.*, 1980, p. 248

[609] PERTHES Volker : *The Political Economy of Syria under Assad*, I.B. Tauris, London, 1995, p. 229.

[610] Je distingue la bourgeoisie capitaliste de la bourgeoisie bureaucratique. La première possède un capital et le fait travailler (commerce ou industrie). La seconde est composée par les dirigeants du régime ba'athiste, les hauts fonctionnaires, les chefs d'entreprises publiques, etc. qui vivent des ressources de l'Etat ou qui profitent des bénéfices de la bourgeoisie capitaliste par parasitisme.

(théorie des industries industrialisantes[611], et que les entreprises soient complémentaires au niveau national, et non extraverties. Le secteur public industriel possède également une mission d'intégration sociale, tel qu'en principe, la dissolution des clivages ethnico-confessionnels par un travail en commun ou sortir les populations rurales de leur isolement. Mais ces buts généreux et universalistes, ne doivent pas faire oublier que les arrières pensées politiques ne sont pas absentes. Par exemple dans le domaine social, intégrer les populations dans le secteur étatique représente un moyen de mieux les contrôler. A l'échelle nationale, le monopole de l'Etat sur l'industrie, revient à contrôler la transformation des ressources primaires, et par conséquent à accaparer la plus-value dégagée par ce processus fondamental pour l'économie d'un pays. Enfin, la distribution des implantations industrielles peut être motivée par des considérations politiciennes – favoriser sa région d'origine, punir une ville récalcitrante, etc. - pour les dirigeants syriens ; ce qui détourne le « projet industriel intégrateur » de sa finalité.

Depuis le milieu des années 1980, des mesures de libéralisation économique ont limité le dirigisme économique en Syrie. L'« *infitâh* »[612] syrien est sujet à de nombreux débats, aussi bien quant à sa nature qu'à son avenir. De toute évidence, il ne s'agit pas d'un *infitâh* à l'égyptienne[613] : l'ouverture est timide, l'Etat ne privatise pas les entreprises du secteur public et ne semble pas disposé à rendre la livre syrienne convertible, ni à autoriser un système bancaire privé[614]. Mais la liberté donnée au secteur privé est tout de même susceptible de modifier la structure économique du pays et, par contrecoup, l'organisation spatiale de la Syrie, à l'image de ce qu'a démontré Pierre Signoles à propos de l'espace tunisien :

> « L'Etat, moteur essentiel de l'économie et agent principal de l'organisation spatiale, s'était efforcé d'établir la cohésion de l'espace national en gommant les héritages coloniaux. Les changements intervenus en 1970 ont permis aux agents économiques privés (bourgeoisie nationale et sociétés « étrangères ») de s'exprimer

---

[611] Les théories sur le mode de développement auto-centré préconisent l'implantation d'industries lourdes : sidérurgie, métallurgie, filature, textile, raffinage du pétrole, etc. capable de générer en aval, le développement d'industries de biens d'équipements et de consommations.

[612] Littéralement, il s'agit de « l'ouverture » ; concrètement, ce terme indique une revivification de l'économie grâce à l'introduction de mesures libérales et à la suppression du contrôle étatique.

[613] En 1974, l'Egypte a rompu avec le dirigisme économique de Nasser. En promulguant la loi n°43, Anouar El Sadate, ouvrit l'Egypte au capital étranger (arabe et occidental) et entreprit de substituer graduellement à un secteur public omniprésent et déficient, le secteur privé.

[614] KIENLE Eberhard : « Vers un ajustement structurel et stratégique de l'autoritarisme : le politique dans la Syrie des années 1990 », *Maghreb – Machrek*, n°158, oct-déc 1997, p. 12.

avec vigueur, leur laissant toute liberté pour œuvrer à remodeler le territoire en fonction de leurs intérêts dominants »[615].

Actuellement, en Syrie, les agents économiques privés ne sont pas dominants, la « bourgeoisie nationale »[616] demeure bridée par la *'asabiyya* alaouite au pouvoir et les sociétés étrangères sont quasi absentes. Par ailleurs « le régime syrien n'est pas prêt à sacrifier sa paix politique pour précipiter les réformes »[617], car la *'asabiyya* alaouite au pouvoir doit ménager sa base sociale (paysannerie, fonctionnaires, employés du service public industriel, militaires …) pour se maintenir au pouvoir.

C'est dans ce cadre qu'il convient d'étudier l'intégration économique[618] de la région côtière dans l'espace syrien. Au cours de la première période (1963 – 1985), le dirigisme économique a privé la région de son pouvoir de commandement, comme celui de toutes les régions syriennes, au profit des administrations damascènes. Dans la deuxième phase, que je qualifierai de « libéralisation économique » ou « *infîtah* », les agents économiques locaux disposent à nouveau d'une certaine autonomie ; mais dans la région côtière sont-ils assez puissant, pour impulser un développement économique qui puisse se substituer à l'action de l'Etat ?

Dans ce chapitre, une comparaison entre la région côtière et les autres régions de Syrie s'impose. Ceci m'obligera à établir un découpage régional de la Syrie me permettant d'utiliser les indicateurs statistiques disponibles. Par conséquent je suis obligé d'utiliser les limites administratives de *mohafaza*, puisque c'est dans leur cadre que sont établis les données statistiques par le bureau central des statistiques. Le découpage de l'espace syrien en régions économiques s'appuie en partie sur les polarisations régionales ; dans le cas d'Alep et de Damas, la présence de ces deux métropoles oriente fortement l'économie régionale. Mais dans le reste de la Syrie, les activités productives dominantes sont indépendantes des polarisations urbaines. Six régions apparaissent : « Le Nord-Est » (*mohafaza*-s de Deir Ez

---

[615] SIGNOLES Pierre : *op. cit.*, 1984, p. 935.

[616] Le terme de bourgeoisie nationale définit les « agents économiques locaux » par opposition aux investisseurs étrangers. La bourgeoisie nationale concentre la propriété et les moyens de production, mais elle a participé, dans les pays du Tiers Monde à l'émancipation de la tutelle coloniale. Pour certains auteurs comme Alain Touraine dans *Les sociétés dépendantes*, la bourgeoisie nationale n'est qu'un avatar de la bourgeoisie des pays développés, car elle est incapable d'impulser un développement économique autonome.

[617] MELKI Roger : « Une ouverture sous haute surveillance », *Arabies*, n°91-92, juillet - août 1994.

[618] « L'intégration économique amène à constituer un système dans lequel les éléments entretiennent des rapports et des rétroactions de même nature et concourent de la même façon à un résultat ». BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé : *op. cit.*, p. 281.

Zor, Hassakeh et Raqqa), région pionnière, dominée par l'agriculture et mal structurée par un chapelet de villes ; « La côte » (*mohafaza*-s de Tartous et de Lattaquié), agricole et étatique, organisée autour de quatre villes littorales, « Alep » (*mohafaza*-s d'Alep et d'Idleb) ; « La Syrie centrale », deux villes industrialo-commerçantes structurent un espace agricole dynamique, (*mohafaza*-s de Homs et Hama) ; et « Le Sud » (*mohafaza*-s de Soueida, Dera'a et Quneitra), une région agricole, qui entre de plus en plus dans l'orbite de Damas, ce qui me fait hésiter à lui donner le statut de région économique, dans certains cas les données statistiques étant si insignifiantes à son égard (projets d'investissements privés selon la loi n°10), que j'ai préféré l'inclure dans une grande région de Damas. « Alep » (*mohafaza*-s d'Alep et d'Idleb) et « Damas » (*mohafaza*-s de Damas- ville et de Damas- campagne), sont deux régions dominées par les métropoles économiques de la Syrie.

I - LE PROCESSUS REGIONAL D'INDUSTRIALISATION (1963 – 1985) : UNE VOLONTE D'INTEGRATION DE LA REGION COTIERE A L'ESPACE SYRIEN.

Pour les fondateurs du Ba'ath, tel Michel Aflaq, le socialisme était un moyen de réaliser l'unité arabe : « L'unité arabe ne peut que se combiner pour ne pas rester abstraite et théologique, avec le socialisme, seul capable de donner une assise populaire »[619]. La construction d'un secteur industriel étatique, base du mode de développement autocentré, pourrait apparaître comme impulsée par l'idéologie ba'ahtiste. Cependant, la plupart des auteurs qui ont étudié le secteur public industriel syrien (Volker Perthes[620], Jean Hannoyer et Michel Seurat[621], François Rivier, Llya Hawk et Denis Sullivan[622]) pensent que le facteur idéologique ne fut pas la motivation première de sa constitution. Les dirigeants ba'athistes et le Président Hafez El Assad ne considéraient pas en effet la nationalisation des moyens de production comme une priorité, et moins encore leur socialisation. Les nationalisations de 1965 avaient pour seul but de réduire la bourgeoisie citadine opposée au régime. L'Etat se fit entrepreneur par nécessité. Ayant éliminé la bourgeoisie de ce secteur, il se devait de prendre en main l'industrialisation du pays.

Il est essentiel de connaître les motivations du régime ba'athiste en matière d'industrialisation pour comprendre quelle utilisation il a faite du secteur public industriel.

---

[619] BADIE Bertrand : *op. cit.*, 1987.
[620] PERTHES Volker : *op. cit.*, 1993.
[621] HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.*, 1979, 135 p.
[622] HARIK Liya et SULLIVAN Denis: *Privatization and liberalisation in the Middle East*, Indiana University Press, Bloomington, 1992, 256 p.

Pourquoi ce qui aurait dû être un des fers de lance de l'intégration nationale a-t-il été mis au service principal des intérêts clientélistes du régime ? Quelle est, dans cette logique, la place qui fut réservée à la région côtière, dont nous savons les rapports privilégiés qu'elle entretient avec le régime ? En quoi le secteur public industriel a-t-il contribué à son intégration économique ?

A -Le projet industriel de l'Etat : une mission intégratrice.

Par l'établissement des plans quinquennaux, le régime ba'athiste affirmait sa volonté d'utiliser le secteur public industriel comme vecteur d'intégration économique des différentes régions syriennes. Dans ce but il fallait créer un tissu d'industries industrialisantes, complémentaires à l'échelle nationale. Ces industries devaient valoriser en priorité les matières premières locales. Le maintien du dogme du mode de développement autocentré était pourtant anachronique dès la fin des années 1970, en particuliers après l'échec avéré de cette politique en Egypte. Après 1973, l'Egypte de Sadate a en effet opté pour une large ouverture économique afin de s'insérer dans les circuits de récupération de la rente pétrolière, qui avait considérablement gonflé. L'argent des pays pétroliers associé à la technologie occidentale et à une main-d'œuvre bon marché devaient constituer la nouvelle base de l'industrie égyptienne. Mais la logique syrienne était différente de celle de l'Egypte : « Elle était davantage basée sur le surplus politico-militaire »[623]. C'est que la situation de l'économie syrienne était meilleure que celle de l'Egypte, exsangue en 1973, mais, surtout, la bourgeoisie bureaucratique syrienne était beaucoup moins tentée par l'économie de marché que son homologue égyptienne.

1-Une médiocre valorisation des ressources locales.

La principale ressource de la région côtière était, dans les années 1970, l'agriculture. La réforme agraire et l'irrigation avaient permis de remplacer, dans la plaine côtière, les cultures sèches par cultures irriguées. Afin de valoriser les nouvelles spéculations agricoles, l'Etat implanta une conserverie à Jableh en 1973. Cette usine, achetée clef en main à la Bulgarie, est spécialisée dans la production de sauce tomate. Mais sa capacité n'a pas suivi l'augmentation de la production de tomates dans la région. Alors qu'elle pouvait théoriquement absorber 46 000 tonnes de tomates par an, en réalité elle n'en utilisait pas plus de 30 000 tonnes, en 1994 , soit à peu près 20% de la production régionale ou enocre 6,5% de la production nationale[624].

---

[623] RIVIER François : *art. cit.*, 1982, p. 118.

[624] La région côtière a produit 144 517 tonnes de tomates en 1994, soit 32% de la production nationale. *The Annual Agricultural Statistical Abstract 1994.* Damas, 1997.

L'usine de conditionnement d'arachides de Tartous, rencontre le même problème de sous-capacité. En 1993, elle n'a produit que 3 000 tonnes d'arachides, soit 12% de la production régionale ou 11% de la production nationale[625]. Or l'usine a théoriquement une capacité de 12 000 t./an ; mais sa productivité est extrêmement faible.

Le secteur public industriel fut incapable de répondre à l'évolution de l'agriculture locale. La production d'agrumes et de pommes s'est développée depuis 1990 jusqu'à atteindre une surproduction chronique[626], sans que l'Etat ne crée d'unité de fabrication de jus de fruit. La production d'huile d'olive, la seconde richesse agricole de la région, est toujours demeurée entre les mains d'un secteur privé artisanal. Jusqu'à ces dernières années, l'huile d'olives syrienne était exportée brute et en vrac. L'absence d'usines de raffinage modernes et d'unités d'embouteillage ne permettait pas de réaliser de fortes plus- values.

2-Des industries industrialisantes non industrialisantes

Les grands complexes industriels de la région côtière (raffinerie de Banias, cimenterie de Tartous, textile de Lattaquié et filature de Jableh) sont isolés dans l'environnement économique de la région côtière. Mais, surtout, ils n'ont établi entre eux aucune complémentarité. La filière textile en est un exemple caricatural. La filature de Jableh est équipée de métiers anglais et allemands alors que les machines de l'unité textile de Lattaquié, construit en 1975, sont tchèques. Cette dernière utilise des filés provenant des filatures, équipée de matériel tchèque, d'Idleb et d'Alep, tandis que les bobines de Jableh alimentent les tissages d'Alep et de Damas ! La culture du coton ayant disparu dans la région côtière depuis le début des années 60, la filature est alimentée avec du coton de Djéziré. La filature et l'unité textile supplémentaire qui furent construites à Jableh et à Lattaquié en 1993 sont tout aussi peu complémentaires que les premières. Les responsables que j'ai rencontrés au Ministère de l'Industrie ont invoqué, pour expliquer cette situation la vocation exportatrice de ces deux unités pour justifier leur implantation dans la région côtière. Mais l'argument ne me semble guère convaincant. Enfin, il existe, dans la région côtière, des entreprises du secteur privé susceptibles d'utiliser leur production, comme c'est le cas à Alep et à Damas.

---

[625] La région côtière a produit 26 607 tonnes d'arachides en 1994, soit 92,5% de la production nationale. *The Annual Agricultural Statistical Abstract 1994*. Damas, 1997.

[626] BALANCHE Fabrice : *L'agriculture de la côte syrienne*. Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté, 1991, p. 64.

La raffinerie de Banias n'a, quant à elle, suscité aucun développement industriel au niveau local : plasturgie ou huiles dérivées. Cette filière est par contre présente à Homs, où se trouve la deuxième raffinerie du pays. Les tuyaux d'irrigation en plastique que l'agriculture de la région côtière consomme en grande quantité proviennent des villes de l'intérieur. Seule l'usine d'aluminium de Lattaquié est intégrée dans le tissu industriel local. Elle a suscité la création de petites industries privées à Lattaquié même, qui vendent leurs produits dans toute la Syrie (encadrement de fenêtres, boîtiers, papier aluminium pour la cuisson).

Certes, les isolats industriels de la région côtière sont intégrés dans une chaîne productive au niveau national, à l'exemple des combinats soviétiques, au prix d'une mobilité quasi systématique des matières premières et des produits finis. Les responsables politiques qui ont décidé de ces implantations ont négligé les coûts de transport des marchandises, tout comme dans l'ex-URSS. Dans la situation rentière où se trouvait la Syrie entre 1973 et 1984, le secteur public industriel n'avait pour but que de susciter une dépense dont allait se nourrir la bourgeoisie bureaucratique[627]. L'objectif second consistait à élargir la base sociale du régime en embauchant une pléthore d'employés. Les coûts de production des entreprises étatiques n'ont jamais été un critère de localisation.

A-L'industrialisation de la région côtière : un espace privilégié par le régime d'Hafez El Assad.

Entre 1963 et 1965, 286 usines furent nationalisées en Syrie, représentant quelques 12 000 salariés[628]. La part du secteur public dans la production industrielle passa entre ces deux dates de 25 à 75%. Le secteur privé se limita alors à de petites entreprises familiales. Aucune loi ne fixait un seuil au-delà duquel les entreprises étaient nationalisées. Les décrets de nationalisation portaient sur des noms et non des types d'entreprises. Ce vide juridique témoignait du caractère empirique et arbitraire des nationalisations.

La nationalisation du commerce extérieur et la tutelle des organismes publics d'approvisionnement limitèrent les possibilités d'investissement du secteur privé dans l'industrie, car celui-ci se trouvait désormais complètement dépendant de l'Etat pour ses

---

[627] « La finalité du projet se limite souvent à son existence même, c'est à dire au montant de la dépense engagée, laquelle sous-entend des retombées appréciables pour les quelques individus qui auront été associés à l'initiative.». HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.*, 1979, p. 69.
[628] HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.*, 1979, p. 12.

achats de matières premières[629] et même par la commercialisation. Il planait en outre toujours sur lui la menace d'une nationalisation arbitraire. L'Etat, grâce à cette politique, contrôlait totalement l'industrie du pays, le secteur privé se limitant à de petits ateliers fournissant le marché en produits de consommation courante.

Dans les années 1970 et 1980, le secteur industriel étatique s'étoffa d'industries manufacturières achetées clé en main à l'étranger, grâce en particulier à l'aide financière des pays arabes pétroliers. Le secteur industriel étatique devenant tentaculaire, il fut réorganisé en 1975. Les industries d'extraction et les hydrocarbures furent gérées par le ministère du Pétrole et des ressources minérales et les centrales thermiques par le ministère de l'Electricité. Quant aux autres industries (secteur manufacturier, agro-alimentaire, métallurgique …), elles furent placées sous la tutelle du ministère de l'Industrie[630] et intégrées dans le « secteur public industriel ». Des nationalisations de 1963 jusqu'à l'ouverture économique récente, ce fut à Damas qu'était décidée la politique industrielle du pays, ce qui semble avoir fait passer la rentabilité économique, dont la rente indirecte permettait de s'affranchir[631], après les impératifs politiques.

1 - La région côtière : une région peu industrialisée au début des années 1960.

Dans les années 1950, le secteur industriel en Syrie était embryonnaire. Il était dominé par le textile (égrenage du coton, filature et textile) et l'agroalimentaire (huileries, minoteries, sucreries …). Je ne dispose pas de statistiques précises sur l'état de l'industrie syrienne en 1960. Mais la liste des entreprises nationalisées entre 1963 et 1965 permet d'appréhender la répartition des industries en Syrie au moment de la prise du pouvoir par le Ba'ath (figure 108 et tableau 8). La répartition des industries sur le territoire syrien était à cette époque là très inégale : plus de 40% des entreprises se trouvaient à Alep et 30% à Damas. La région côtière était une région peu industrialisée, comme en témoigne la faiblesse des unités nationalisées entre 1963 et 1965. Elle comptait en outre trois industries du secteur public : la Régie des

---

[629] Jocelyne Cornand décrit parfaitement la situation des artisans du textile à Alep soumis aux quotas d'approvisionnement de l'organisme public du textile pour obtenir les filés. CORNAND Jocelyne, *L'entrepreneur et l'Etat en Syrie : le secteur privé du textile à Alep*, L'Harmattan, Paris, 1991, 235 p.

[630] HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.*, 1979, p.24.

[631] « Les équilibres extérieurs, de la Syrie et le budget de l'Etat sont financés en grande partie par les transferts gouvernementaux effectués par les pays pétroliers arabes (surtout l'Arabie Saoudite). La Syrie perçoit ces dons au titre de pays du « champ de bataille » avec Israël. L'intervention militaire au Liban (1976) et la participation au « Front de la Fermeté » (1977) ont aussi des retombées financières substantielles. Ainsi les fonctions politico-militaires du régime syrien permettent de mobiliser les ressources dont l'ampleur dépasse très largement les maigres profits d'un secteur public industriel réputé pour son manque de productivité ». RIVIER François : *art. cit.*, 1982, p. 119.

Tabacs de Lattaquié, qui employait plusieurs environ 2000 personnes en 1960, la raffinerie de Banias et la société des asphaltes de Kfâryeh. La bourgeoisie lattaquiote investissait peu dans l'industrie. La terre et le négoce lui fournissaient l'essentiel de ses revenus. Le développement du port, source de profits et de capitaux, était trop récent pour avoir pu générer des investissements industriels. L'industrialisation de la région côtière ne débuta donc réellement qu'avec le régime ba'athiste.

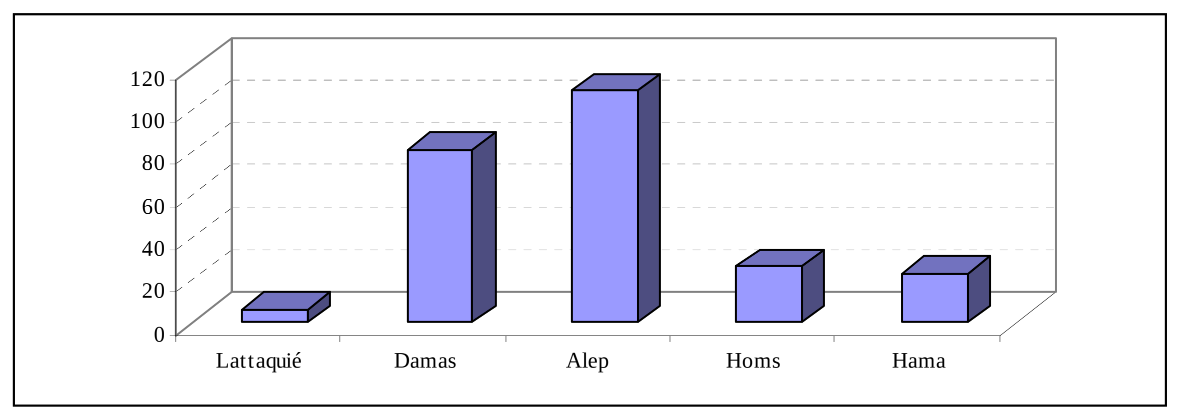
TABLEAU 8

La répartition des entreprises nationalisées en Syrie entre 1963 et 1965, par activité et *mohafaza* [632].

(b) *ohafaza*	**Lattaquié**	Damas	Alep	Homs	Hama	Autres	Total
Branches et sous - branches							
Textile	-	29	32	4	-	-	65
Egrenage du coton	1	-	30	3	17	6	57
Minoterie	2	9	26	3	-	-	40
Pétrole	-	-	-	9	-	-	9
Electricité	-	2	4	4	2	9	21
Mécanique	1	15	5	-	2	-	23
Chimie		11	5	2	1	-	19
Alimentation	1	9	5	1	1	-	17
Indéterminé	1	6	2	-	-	-	12
Total	6	81	109	26	23	15	263

Source : J.Cornand, 1991, p. 36.

[632] La *mohafaza* de Lattaquié comprenait, avant 1967, celle de Tartous.



Source : J.Cornand, 1991, p. 36.

Figure 108 : Répartition des entreprises nationalisées en Syrie entre 1963 et 1965 par *mohafaza* (la *mohafaza* de Lattaquié comprenait, avant 1967, celle de Tartous).

2 - Un développement industriel rapide entre 1973 et 1987.

Entre 1965 et 1973, il y eut peu d'implantations industrielles dans la région côtière : une usine de traitement des arachides à Tartous et une centrale thermique à Banias. Dans tout le pays, seule une quinzaine de nouvelles entreprises furent crées, essentiellement dans l'agro-alimentaire et l'énergie. Leurs effectifs se limitaient à quelques centaines d'employés. La Syrie ne disposait pas en effet comme c'était le cas alors de l'Algérie et de l'Irak, de ressources en hydrocarbures, dont les exportations auraient été susceptibles de financer son développement industriel. Celui-ci fut financé grâce à l'aide des pays arabes pétroliers entre 1973 et 1987[633].

Entre 1974 et 1985, le nombre d'employés du secteur industriel étatique syrien doubla, passant de 55 000 à 103 000 salariés. Dans la région côtière, il fut multiplié par 3,5 (environ 4 500[634] en 1974 et 16 367 en 1985) grâce à la création d'une dizaine d'entreprises, dont quatre de plus d'un millier de travailleurs : textile à Lattaquié (1 000 employés), filature à Jableh (2 000 employés), raffinerie à Banias (2 500 employés) et cimenterie à Tartous (2 000 employés). Lattaquié devint, par le nombre d'emplois, le troisième pôle d'industries publiques en Syrie (8 600 emplois), devant Homs (8 000 emplois) (figure 109). A partir du milieu des

[633] La Syrie, en tant que pays de la ligne de front contre Israël, reçut des pays arabes pétroliers une aide financière substantielle. Cette aide qui s'élevait à 500 millions de $ par an entre 1973 et 1977, fut portée au sommet de Bagdad en 1978, à 1,85 milliards de $. Durant les trois premières années après le Sommet, elle toucha l'intégralité de cette somme, puis le tiers jusqu'à son interruption en 1987.
[634] La manufacture des Tabacs de Lattaquié employait les trois quarts d'entre eux.

années 1980, la diminution de l'aide arabe, puis son interruption en 1987, provoquèrent le ralentissement, puis l'arrêt brutal du programme d'industrialisation dans toute la Syrie.

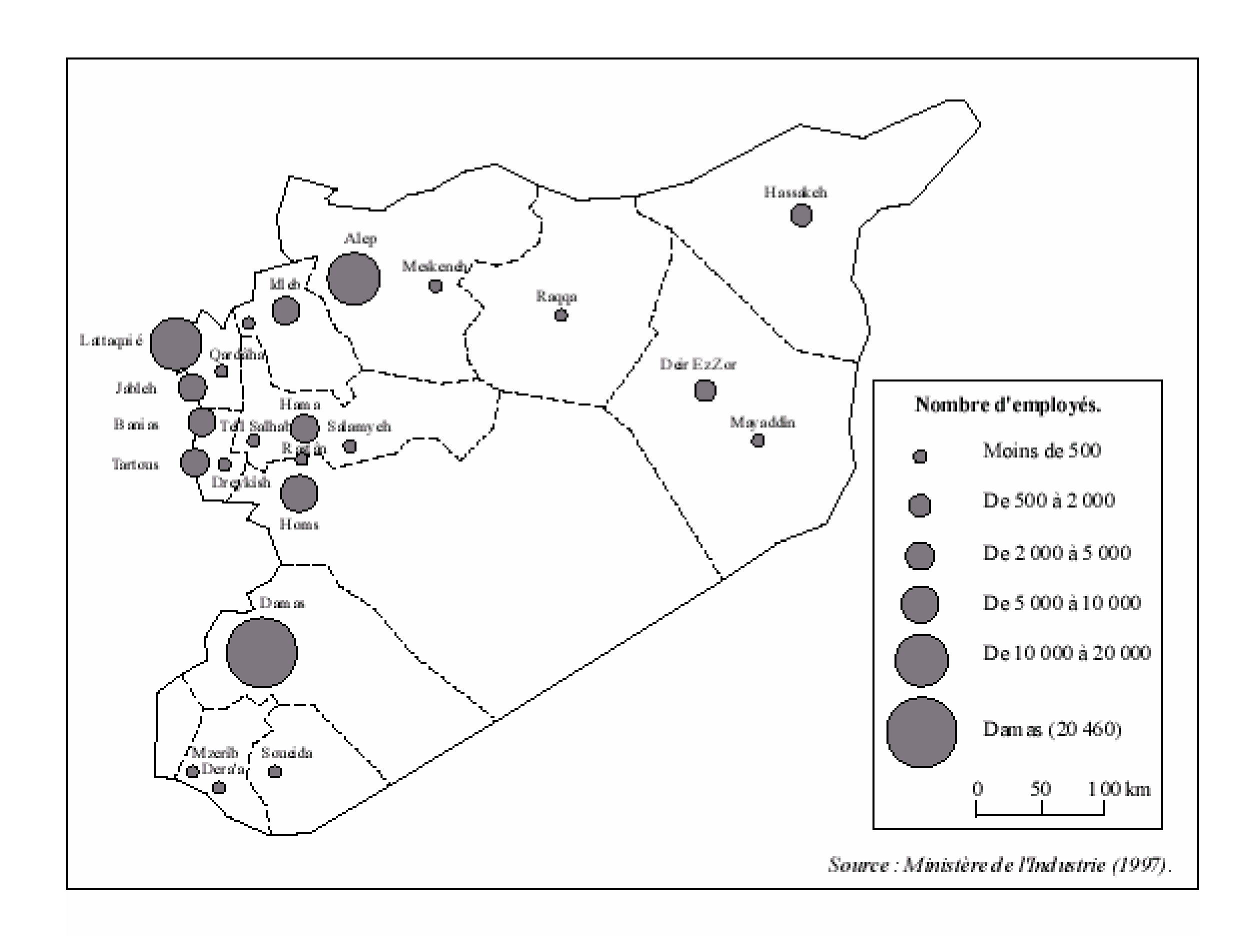


Figure 109 : Les emplois dans l'industrie publique par ville, en 1996.

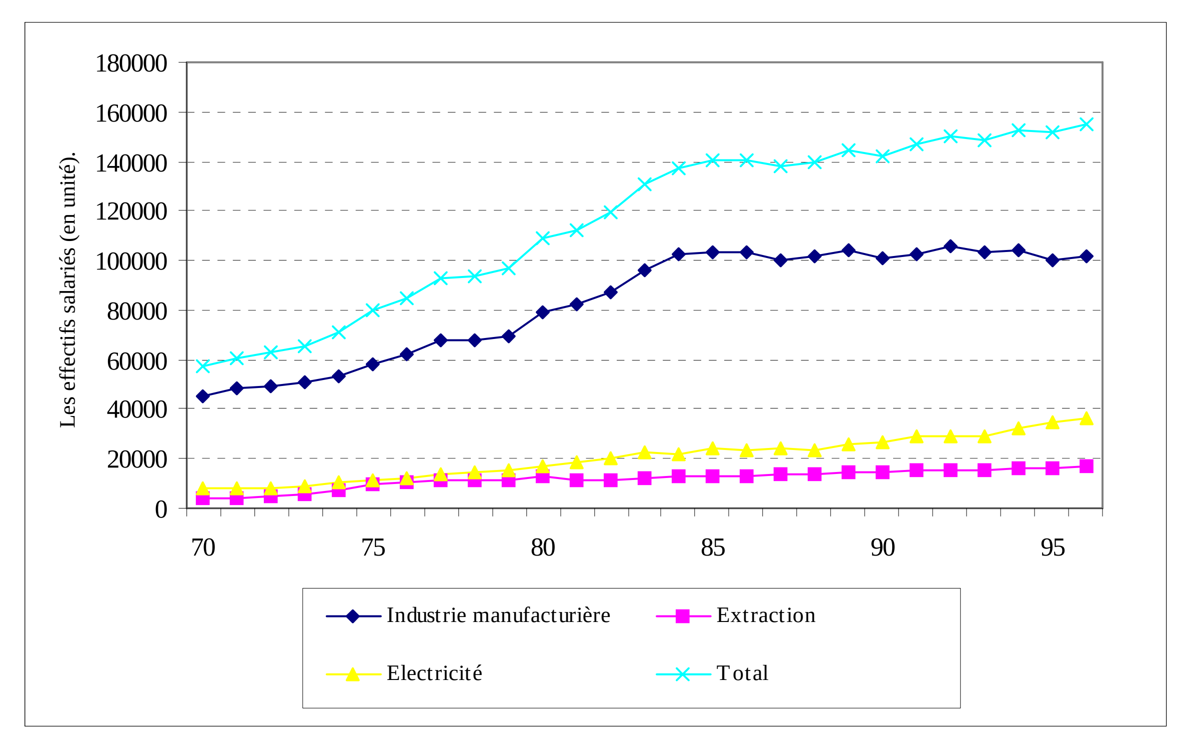
Après 1991, les retombées financières de la guerre du Golfe permirent au régime syrien de relancer les investissements dans le secteur industriel étatique, mais de façon beaucoup plus modeste que durant la période précédente. Les fonds arabes furent investis en priorité dans la production d'électricité, dont le déficit provoquait des coupures quotidiennes de plusieurs heures. Quatre nouvelles centrales furent construites et la capacité des anciennes fut augmentée[635]. La centrale thermique de Banias fut dotée de deux nouvelles turbines qui portèrent sa capacité de production de 340 à 680 millions[636] de KWH. Le secteur public industriel de la région côtière ne s'accrut que de trois nouvelles entreprises : une usine textile à Lattaquié et des filatures à Idleb et Jableh.

3 - Le cinquième des employés du secteur industriel public sont concentrés dans la région côtière en 1994.

La région côtière syrienne regroupe en 1994 19,4% des emplois du secteur public industriel, alors que sa population ne représente que 9,5% de celle de la Syrie. Elle est la seule dont le nombre d'employés de ce secteur a augmenté entre 1985 et 1996 : 19 765 contre 16 367 en 1985[637], tandis que dans le même temps il a diminué au niveau national (102 066 contre 103 326[638]), car, depuis une dizaine d'années, le ministère de l'Industrie évite de remplacer tous les ouvriers qui prennent leur retraite ou qui démissionnent. Les effectifs de l'ensemble du secteur industriel étatique ont, pour cette raison, stagné entre 1985 et 1991 (figure 110). La croissance des effectifs du secteur industriel étatique depuis 1991 est essentiellement le fait d'embauches massives dans les secteurs de l'extraction (pétrole) et de la production énergétique : 7000 emplois entre 1993 et 1996. En comparaison avec les autres régions syriennes[639] (Alep, Damas, Syrie centrale, Sud et Nord-Est), la région côtière est celle qui possède le plus fort ratio d'employés du secteur industriel étatique[640] (secteur public industriel, production d'énergie et industries d'extraction) par rapport à la population : 1,68, devant la Syrie centrale (1,38) et Damas (1,30). Le ratio élevé de Damas s'explique par la centralisation dont bénéficie la capitale, y compris en matière d'industries publiques. C'est à

[635] La crise de l'électricité que connu la Syrie au début des années 1990 est une des conséquences de la sur-centralisation du pouvoir, avec ses décisions personnalisées qui découragent l'initiative et créent une absence de planification à long terme. VOLKER Perthes : *op. cit.*, 1995.
[636] Enquête personnelle à la centrale thermique en décembre 1994.
[637] Rapports annuels du ministère de l'Industrie de la République Arabe Syrienne.
[638] *Statistical Abstract of Syria*. Damas, 1986 et 1997.
[639] Voir introduction générale.
[640] Je ne dispose pas du nombre d'employés du secteur public industriel, par *mohafaza*, mais de données générales sur les employés de l'industrie étatique : secteur public industriel, mines et production d'énergie.

Damas que se trouvent les sièges sociaux des fédérations d'industries[641], dont les employés sont inclus dans les statistiques officielles. Le ratio du Nord-Est (*mohafaza*-s de Raqqa, Deir Ez Zor et Hassakeh) - 0,81 - est gonflé par les employés de la Société Syrienne des Pétroles, qui exploite les champs pétrolifères de Haute Djéziré. A eux seuls, les employés de cette société publique représentent plus de 60% des employés du secteur industriel étatique de cette région. Alep et Idleb sont particulièrement défavorisées, leur ratio avec 0,58 étant à peine supérieur à celui de la région Sud (Dera'a, Soueida et Quneitra) : 0,33 (figure 111).



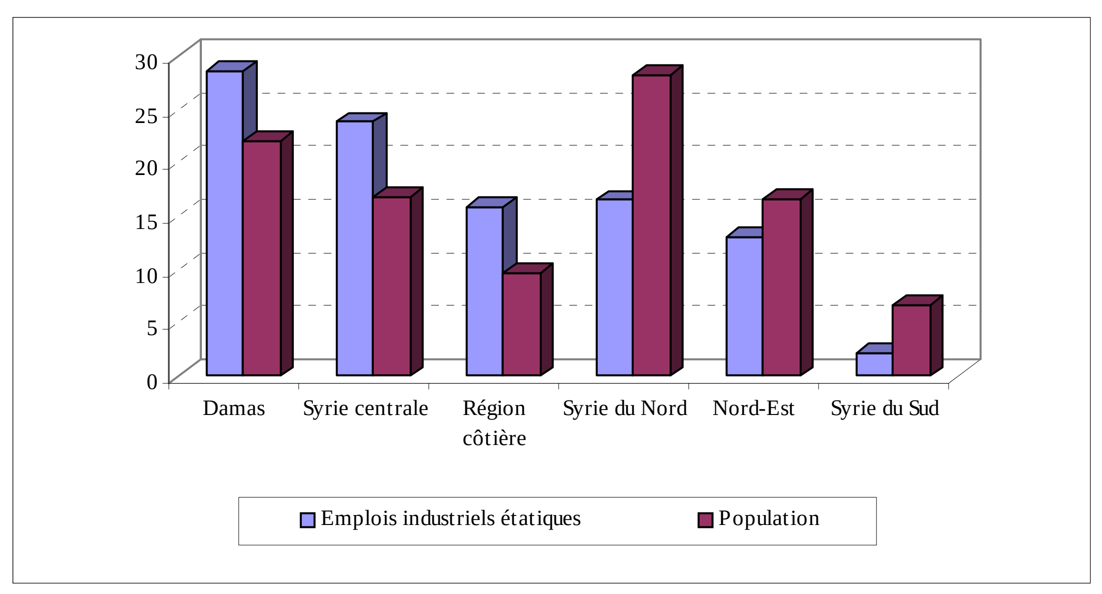
Sources : Statisticals Abstracts 1971 – 1998.

Figure 110 : Evolution des effectifs salariés du secteur public industriel étatique de 1970 à 1996 en Syrie.

Dans le cadre d'une volonté politique de développement des périphéries, on pourrait concevoir objectivement que la région côtière ait été favorisée pour les implantations d'industries publiques, ne serait-ce que par rapport aux grandes villes « industrielles », comme Alep ou Damas. Cependant, il faut exclure cette hypothèse, car les autres régions périphériques (Nord-Est et *mohafaza*-s du Sud) n'ont guère bénéficié d'industries publiques. Par ailleurs, Alep et Damas demeurent hégémoniques. La présence des ports serait un second facteur de justification, en particulier pour la cimenterie de Tartous, la filature de Jableh, les

[641] Excepté la Fédération des industries du Sucre, dont le siège est à Homs.

textiles de Lattaquié et la raffinerie de Banias. Cependant, là encore, cette hypothèse n'est pas valable, car ces entreprises en question n'exportent que très partiellement leurs productions et utilisent des matières premières syriennes.



Source : statistical abstract 1996 et RGP 1994.

Figure 111 : Comparaison entre le poids démographique des régions et leur poids dans l'emploi industriel étatique en 1994.

L'implantation de filatures et d'usines métallurgiques dans la plaine côtière est une erreur technique en raison de la forte humidité qui y règne de mai à octobre. Les coûteux systèmes d'aération qu'il faut installer pour limiter les effets du climat ne parviennent pas à diminuer l'humidité qui règne dans les ateliers. A l'usine de moteurs électriques de Lattaquié, elle provoque rouille et courts-circuits. A la filature de Jableh les fils de coton se brisent en cours de filage[642], ce qui oblige les tisserands à arrêter les métiers pour les reconstituer. La productivité et la qualité des filés s'en ressentent. Il eut été plus souhaitable d'installer la filature en montagne, car, à partir de 200 m d'altitude, l'hygrométrie est statisfaisante – et sans ventilation – pour ce type de travail. Mais la théorie des pôles de développement industriel a conduit les autorités à privilégier Jableh, tant leur paraissait inconcevable d'installer une telle entreprise en montagne, où, pourtant, les employés sont recrutés.

La localisation des industries relevant du secteur public correspond tout à fait à la politique clientéliste de l'Etat syrien, comme le soulignaient, en leur temps, Michel Seurat et

[642] Passé un certain seuil d'hygrométrie, les fibres de coton se déchirent.

Jean Hannoyer : « Selon certains avis autorisés, ces implantations de nouvelles unités de production auraient été directement décidées par quelques personnalités éminentes au sein de l'élite politique, de gré à gré avec les contractants étrangers, le plus souvent en dehors de toute considération économique, mais en fonction de critères purement politiques, communautaires ou de clientèle. »[643]. Le Commissariat d'Etat au Plan, créé en 1968, est théoriquement l'organe exécutif en ce qui concerne le choix des nouvelles implantations industrielles ; mais, en pratique, les avis économiques et scientifiques qu'il émet n'ont aucune influence. Il n'est « chargé que d'étudier l'opportunité économique de projets déjà en voie d'exécution, sinon entièrement exécutés »[644].

C-Le secteur public industriel a une mission d'intégration sociale.

Après la seconde guerre mondiale, le courant idéologique dominant au Moyen – Orient posait en principe que la structure ethnico – religieuse de la société disparaîtrait avec un Etat centralisé et un développement économique basé sur l'industrie. Le passage d'une société rurale et agricole à une société urbaine et industrielle était censé éliminer les solidarités traditionnelles, à l'image de ce qui s'était produit en Occident avec la révolution industrielle. Cette croyance en un développement inéluctable, pour peu que l'Etat mène une politique volontariste qui pallie les défaillances du secteur privé, était partagée par les deux écoles de pensée qui ont marqué la théorie du développement : celle de la dépendance (néo-marxiste) et celle du retard (libérale). Toutes deux pensaient que l'industrialisation était synonyme de développement tant sur le plan économique que social. Dans ce paragraphe, c'est le deuxième aspect qui nous intéresse.

Dans sa thèse sur Deir Ez Zor, Jean Hannoyer s'attarde longuement sur l'exemple de l'implantation d'une usine de pâte à papier dans cette ville de la steppe. Ce projet à rentabilité douteuse, pour ne pas dire à fonds perdus, était prévu à l'origine à Hama, mais, sous la pression de la section du Ba'ath de Deir Ez Zor, il fut finalement implanté sur les bords de l'Euphrate. La presse syrienne et la propagande officielle justifièrent ce choix par la mission civilisatrice de ce projet industriel qui « doit permettre à une société rétrograde de sortir de son isolement »[645]. On peut légitimement mettre en doute ces affirmations et voir, dans

---

[643] HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.* , 1979, p. 68.
[644] HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.* , 1979, p. 68.
[645] HANNOYER Jean : « Industrie et changement social en Syrie : Deir Ez Zor et sa région », in BOURGEY André édit., *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient Arabe*, CERMOC, Beyrouth, 1982, p. 414.

l'implantation de cette usine, la volonté du régime de se créer une clientèle dans une région qui était alors toujours dominée par les élites traditionnelles malgré la réforme agraire. Cependant, grâce à l'action de la « main gauche » de l'Etat, pour reprendre la terminologie de Pierre Bourdieu[646] à propos de la France, c'est-à-dire les ba'athistes convaincus et les militants syndicaux, il semble qu'il y eu prise de conscience, parmi les ouvriers, « (d'avoir) pénétré dans un monde nouveau, qui les confronte à des réalités nouvelles, leur propose des solidarités nouvelles »[647].

1 - Le régime b'athiste se sert des industries publiques pour conquérir les villes côtières.

Les implantations industrielles des années 1970 à Lattaquié, Jableh et Banias ont favorisé l'installation de la population alaouite dans ces villes. L'émigration familiale fut encouragée par la construction d'ensembles collectifs[648]. La part de la population alaouite s'est fortement accrue dans ces trois villes, traditionnellement peuplées majoritairement par les Sunnites, comme je l'ai expliqué dans le Chapitre I de la Première Partie. L'objectif caché d'"alaouitisation" des villes côtières[649] nous explique pourquoi Tartous, ville à majorité alaouite dés les années 1960, ne fut pas favorisée par le ministère de l'Industrie. La cimenterie n'a suscité aucune émigration vers Tartous. Quelques centaines d'employés logent dans la cité construite dans le village d'Hussein El Bahar, à 10 km au nord de la ville. Les autres effectuent des migrations pendulaires entre la cimenterie et leurs villages.

---

[646] Selon Pierre Bourdieu, les agents de l'Etat se répartissent en deux catégories : la « main droite » et la « main gauche ». La « main droite est constituée par les hauts fonctionnaires qui préconisent la flexibilité de l'emploi, la déréglementation, la réduction des dépenses sociales dans un esprit néo-libéral ou afin de respecter les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. La « main gauche », ce sont les travailleurs sociaux, les enseignants, les assistantes sociales… qui partagent une vision égalitaire de la société française et dont l'action est primordiale pour sa cohésion ». Bourdieu Pierre : *Contre – feux*. Raisons d'agir édition, Paris, 1998, 97 p. En Syrie la « main droite » s'apparenterait aux barons du régime, la caste militaire alaouite qui utilise les revenus de l'Etat pour clientéliser la société syrienne en s'appuyant au besoin sur les clivages communautaires, même si, j'ai montré que, de toute façon, ce type d'action renforçait nécessairement les clivages. En revanche, les militants syndicaux, les ba'athistes convaincus, ou autres sympathisants des partis progressistes, seraient la « main gauche » ; ils partagent une vision unitaire de la société et s'efforcent d'avoir un comportement soci al en cohérence avec cette idée.

[647] En 1980, Elisabeth Longuenesse, à qui j'emprunte cette phrase, faisait le constat inverse ; elle montrait la timidité de la conscience de classe dans le monde ouvrier. Je pense comme elle que les ouvriers ont conservé leurs attaches traditionnelles, mais qu'après deux générations d'industrialisation, la conscience de classe se superpose à la conscience communautaire, tout du moins chez les plus anciens. LONGUENESSE Elisabeth, L'industrialisation et sa signification sociale, in Raymond André, *La Syrie d'aujourd'hui*. Edition du CNRS, Paris, 1980, p. 342.

[648] Voir le Chapitre II de la Troisième Partie.

[649] CHOUET Alain : *art.. cit*., 1995.

Lattaquié, Jableh et Banias, n'étaient pas, comme Tartous, des villes acquises au régime. La majorité de la population sunnite s'y montrait hostile au Ba'ath. Le développement de l'industrie d'Etat dans ces villes fut donc conçu comme un moyen de diminuer son poids démographique et l'influence de ses élites économiques, tout comme le montre Mohamed Dbiyat à Hama : « L'Etat a voulu, par la création d'industries à Hama, constituer une classe ouvrière capable de s'opposer à la domination de la bourgeoise traditionnelle »[650]. Les ouvriers échappent en effet, ou du moins c'est le pari effectué, à la clientèle de la bourgeoisie traditionnelle pour entrer dans celle de la bourgeoisie bureaucratique. Le parti Ba'ath, très implanté dans le secteur industriel étatique[651], augmente par ce biais le nombre de ses adhérents grâce au patronage politique, préalable indispensable à toute embauche ou promotion.

2 - Le recrutement du personnel des entreprises publiques est pluri-communautaire.

Les enquêtes que j'ai menées dans les entreprises de Lattaquié m'ont toutefois permis de constater que la diversité communautaire était plus importante dans les entreprises du secteur public que dans le privé. Ce qui se révèle assez contradictoire avec les développements du paragraphe précédent. A l'usine de moteurs électriques de Lattaquié, j'ai pu déterminer l'appartenance communautaire de 90% des employés grâce au fichier du personnel de 1994 : 75% sont Alaouites, 20% Sunnites et 5% Chrétiens. Cette répartition est plus ou moins conforme à la répartition communautaire de la région côtière, mais en comparaison avec celle de l'agglomération de Lattaquié, les Alaouites sont sur-représentés[652]. Dans les autres entreprises, il ne m'a pas été permis d'accéder au fichier du personnel, mais j'ai pu constater que les différentes communautés y étaient présentes eux là encore, avec une sur-représentation des Alaouites. Dans le secteur privé, en revanche, le recrutement est quasi mono-communautaire, comme je l'ai déjà expliqué[653]. Le secteur public est plus ouvert, car il est obligé d'intégrer les nouveaux diplômés de l'Université qui doivent cinq ans de travail à l'Etat. Par ailleurs, les divers réseaux d'influence qui s'exercent sur les direction des entreprises, par l'intermédiaire du parti Ba'ath, du ministère de l'Industrie ou d'autres

[650] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 160.
[651] HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.*, 1979.
[652] Il est difficile de donner un pourcentage exact de la population alaouite de Lattaquié ; Alain Chouet l'estime à 50% en 1991 ; le pourcentage doit s'élever à 60% en incluant les villages périphériques de la ville.
[653] Voir le Chapitre I de la Deuxième Partie.

intervenants, permettent à des membres de toutes les communautés d’y trouver un travail. Dans le privé, ces réseaux sont inefficaces.

3 - Les usines publiques tentent d’assurer la promotion des femmes.

Le pourcentage de femmes travaillant dans le secteur public industriel est plus élevé que dans le privé. Il est toutefois difficile, à l’échelle de la région côtière, de comparer sur ce point les entreprises industrielles privées et publiques. Les besoins en main-d’œuvre féminine sont différents selon les branches d’activité. A la Régie des Tabacs, les femmes représentent 46,4% des effectifs, 62,7% à la filature de Jableh, mais seulement 13,2% à la cimenterie de Tartous, car le travail exige ici des travailleurs de force. A l’usine de chaussures DO RE MI, les femmes sont 26,3%, mais seulement 8,5% à l’usine de boissons gazeuses "Mandarine"[654]. Au total dans la région côtière, les femmes représentent 23% (15% en Syrie) des employés du service public industriel, contre 9% dans le privé (6% en Syrie)[655]. Indépendamment des branches d’activité et du secteur (public ou privé) les femmes apparaissent mieux intégrées dans le monde du travail dans la région côtière que dans le reste de la Syrie.

Plusieurs facteurs expliquent cette meilleure intégration des femmes dans le secteur public industriel, en particulier dans la région côtière. Les femmes alaouites sont deux fois plus nombreuses à travailler que les femmes de confession sunnites[656]. La majorité des employés des usines publiques de la région étant alaouites, la part des femmes y est normalement plus élevé que dans le secteur privé. Car les entrepreneurs sunnites n’embauchent que parmi leur communauté. Dans le contingent de nouveaux diplômés qui doivent cinq ans de services à l’Etat, il se trouve un tiers de femmes[657]. L’encadrement dans les usines publiques est très féminisé, mais le machisme ambiant les confine dans des tâches administratives. C’est d’ailleurs l’hyper-développement de l’administration dans ces entreprises qui offre plus d’opportunités d’emplois aux femmes que dans le privé.

L’intégration, au plan économique, du secteur public industriel est un échec patent ; le succès est par contre indéniable dans le domaine social. Mais la région côtière ne constitue-t-

[654] Enquêtes personnelles réalisées entre 1993 et 1994.
[655] Recensement de la population active en Syrie, Bureau central des statistiques, 1994.
[656] D’après l’enquête que j’ai réalisé au Centre Culturel Arabe de Lattaquié, 25% des femmes alaouites citadines travaillent contre 10% des sunnites.
[657] A l’Université de Lattaquié, les femmes représentent 50 % des étudiants contre 25% dans les autres Universités de Syrie. Dans les sections scientifiques, leur part tombe toutefois à 30%. BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Statistical Abstract 1997*, Damas, 1998.

elle pas une exception en Syrie ? L'abondance des emplois publics proposés jusqu'à la fin des années 1980 a en effet permis l'embauche d'employés de toutes les communautés et favorisé le travail des femmes. Cependant, nous avons vu que toutes les régions de Syrie n'ont pas été aussi bien dotées en emplois industriels publics que la région côtière, et par ailleurs, les investissements n'y ont perduré que tant que les fonds publics ont afflué.

C-Le secteur étatique industriel : une forte décroissance depuis 1986.

En 1995, les industries du secteur public industriel, dépendantes du ministère de l'Industrie[658], ne contribuaient plus que pour 49% du PIB[659] de la branche des industries de transformation, alors que, en 1965, leur part représentait 75% de ce même PIB. Le déclin du secteur public industriel a débuté au milieu des années 1980, avec la crise budgétaire qui affecta alors la Syrie. Le regain d'investissements dans ce secteur après la guerre du Golfe fut de courte durée. Il n'était destiné qu'à pallier certaines carences, sans chercher à rendre à nouveau le secteur public hégémonique. Les moyens financiers manquent au régime d'Assad et la *'asabiyya* au pouvoir, qui « derrière l'écran de fumée du « socialisme arabe », a opté pour la libre entreprise et ses avantages »[660].

1 - Les problèmes structuraux du secteur public industriel révélés par la crise financière de 1986.

La crise de 1986 a profondément affecté les industries étatiques. Elle a montré leurs difficultés à fonctionner sans une aide massive de l'Etat. Faute de devises pour importer des matières premières ou renouveler leur matériel, elles tournent au ralenti, certaines même devant cesser complètement de fonctionner. L'usine de contreplaqué de Lattaquié n'eut aucune production entre 1987 et 1990. La direction ne fit aucun effort pour utiliser le bois syrien , cyprès et pins, et maintenir par ce moyen une activité minimale. A l'usine d'aluminium, la production fut divisée par quatre entre 1985 et 1987, l'importation d'aluminium ayant été interrompue (figure 112). Pendant quatre ans, les ouvriers se contentèrent de recycler des déchets d'aluminium que fournissaient les artisans. Seule, la manufacture de tabacs de Lattaquié réussit à maintenir sa production puisque la matière première était exclusivement syrienne ; mais, n'ayant pas les moyens de réparer les machines

---

[658] Ces chiffres ne concernent que les industries manufacturières. L'extraction pétrolière et la production d'électricité dépendent de ministères différents.
[659] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Statistical Abstract 1995*, Damas, 1996.
[660] KIENLE Eberhard : « Vers un ajustement structurel et stratégique de l'autoritarisme : la politique dans la Syrie des années 1990 », *Maghreb - Machrek*, n°158, oct-déc 1997, p. 17.

à fabriquer les cigarettes, ni d'importer filtres et papier, si la production de tabac à rouler connut un certain essor, celle des cigarettes fut divisée par deux (figure 113).

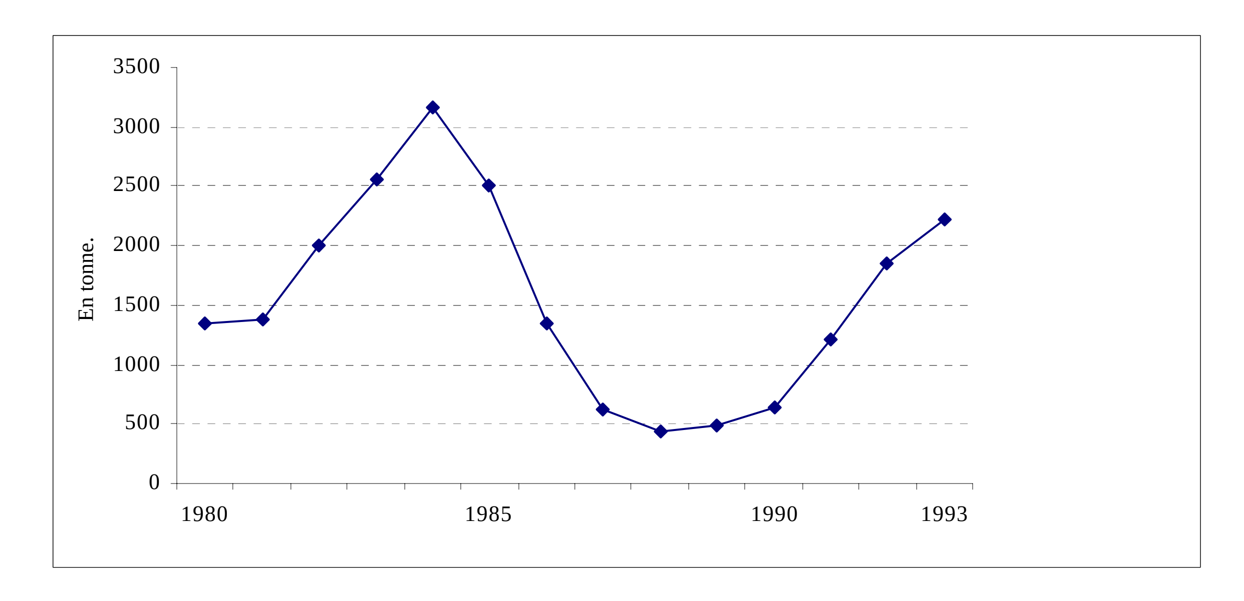
La crise a révélé les graves dysfonctionnements des industries publiques, en particulier leurs difficultés à s'adapter au marché du fait d'une gestion trop centralisée et bureaucratique. Les directeurs d'usines que j'ai rencontrés sont tous des cadres du parti Ba'ath. Ils dirigent leurs entreprises comme s'ils étaient à la tête d'administrations, sans réelles compétences dans le domaine économique ou technique. Les entreprises publiques ne sont pas autonomes vis – à vis de leur ministère de tutelle ; elles doivent demander une autorisation préalable pour leurs approvisionnements, les contrats supérieurs à 200 000 LS (4 000 $), l'embauche des employés, etc. Ces entreprises quand elles sont en concurrence avec le secteur privé s'avèrent incapables de rivaliser à moins de vendre leurs produits en dessous des coûts de production, ce qui se pratique couramment. Les entreprises d'Etat sont déficitaires, mais pourrait-il en être autrement ? Comme dans l'Algérie « socialiste » des années 1970 et 1980, les entreprises sont un des lieux de négociation et de sauvegarde des intérêts politiques du régime. Les conflits sont évités par le relâchement de la discipline de travail[661]. Assurés de leur emploi, les cadres et les ouvriers élaborent des stratégies individuelles de défense de leur pouvoir d'achat à l'intérieur (logement, voiture de fonction, bons d'essences) et à l'extérieur de l'entreprise (travaux divers dans la mécanique, la maçonnerie, etc.). Par conséquent, les employés ont une faible productivité, car ils préfèrent préserver leur force de travail pour les travaux extérieurs.

L'exemple de la conserverie de Jableh, fleuron de l'industrie agro-alimentaire syrienne au début des années 1980, est, à ce propos éloquent. Son approvisionnement et la vente des produits dépendent des plans de production établis par le ministère de l'Industrie. L'usine ne peut se fournir qu'à des prix fixés par le même ministère, à un niveau généralement très bas, alors que le marché des produits agricoles est libre. Elle possède 300 employés permanents, dont 230 à la production. Les ouvriers sont inemployés six mois dans l'année du fait de son activité saisonnière, mais ils sont rémunérés. Cette pléthore de main - d'œuvre empêche d'automatiser certaines tâches, tel l'étiquetage qui, encore manuel, occupe une trentaine d'employés. Depuis que le secteur agro-alimentaire a été ouvert au privé en 1987, cette conserverie, comme celles de Mzerîb et de Mayaddîn, fonctionne au ralenti. L'encadrement

---

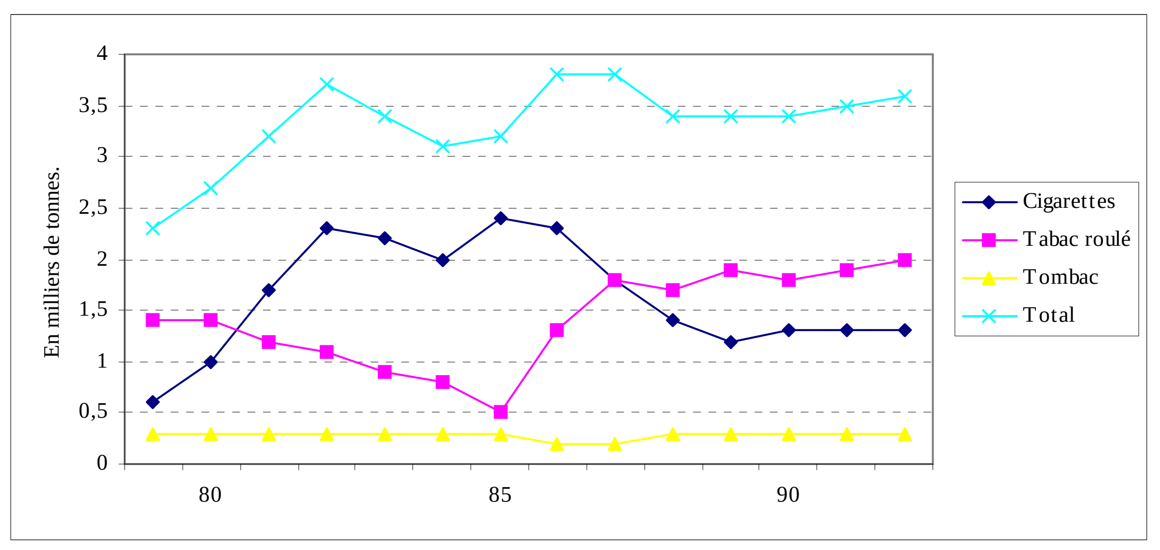
[661] LAHOUARI Addi : « Néo-patrimonialisme et économie en Algérie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXVIII, 1989, pp. 40 – 52.

de la conserverie, comme celui des autres usines publiques, est démotivé par la centralisation et les dysfonctionnements du système de décision. Grâce à l'obligation faite aux nouveaux diplômés de travailler cinq ans pour l'Etat, les usines publiques ne manquent pas de cadres techniques. Au contraire, toutes sont sur-encadrées. A l'usine de contreplaqué de Lattaquié, le nombre d'ingénieurs est passé de 7 en 1985 à 28 en 1992, tandis que dans le même temps, le nombre d'employés a diminué de 15% et que la production a été divisée par deux, avec une interruption complète entre 1987 et 1990. Cette inflation de cadres pose des problèmes pour la bonne marche des entreprises : « On ne conduit pas une voiture à trois », me déclara un des ingénieurs de l'usine. Le ministère de l'Industrie ne sait que faire des milliers de nouveaux ingénieurs qui sortent des Universités, et qui trouvent dans les industries publiques la sécurité de l'emploi. Pour alléger la pression sur les usines, il a simplifié les procédures de démission. Le personnel le plus compétent a ainsi pu partir chercher du travail dans le privé ou a émigré dans les pays pétroliers du Golfe. Seuls les incompétents et ceux qui sont bien insérés dans les réseaux de pouvoir - ce qui leur permet de bénéficier d'avantages occultes - demeurent dans le secteur public. Ce n'est pas une assurance pour en améliorer l'efficacité !



Source : Société d'aluminium de Lattaquié.

Figure 112 : Evolution de la production d'aluminium de l'usine de Lattaquié (1980 – 1993).



Source : La Régie des Tabacs de Lattaquié, 1993.

Figure 113 : Evolution de la production de la Régie des Tabacs (1979 – 1992).

2 - Le patronage politique protège le secteur public industriel des fermetures et de la privatisation.

La raréfaction des créations d'emplois publics crée une forte concurrence pour l'obtention d'un poste. Contrairement aux années 1970, durant lesquelles les usines publiques étaient en sous-effectifs[662], les candidatures sont désormais supérieures à l'offre. Depuis une dizaine d'années il est ainsi devenu nécessaire d'être soutenu par un patron puissant pour rentrer dans une entreprise d'Etat. Dans le dernier complexe textile de Lattaquié, 90% des employés embauchés en 1996[663] sont Alaouites, ce qui est largement supérieur à la part qu'ils occupent dans les autres usines d'Etat construites dans les années 1970. De jeunes cadres, appartenant au clan ou à la famille d'Hafez El Assad, furent nommés à la direction de l'entreprise. Les ingénieurs qui ont installé les équipements avec les techniciens européens furent relégués à des postes subalternes. Déjà, en 1974, le XVIII^{ème} Congrès des syndicats

[662] HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.*, 1979, p. 98

[663] La construction du textile débuta en 1993. En 1996, la direction commença à recruter des employés pour les premières chaînes de production qui devaient être mises en service en 1997. Grâce à l'aide d'un employé j'ai pu effectuer une enquête auprès des trois quarts du personnel de l'usine (143 sur 200). D'après leur lieu de naissance et leur nom de famille, il a été possible d'estimer leur confession.

ouvriers déplorait le fait que « la désignation aux postes de commandement du secteur public ne se fasse pas sur des critères objectifs, mais par piston »[664] ; or depuis cette date, ce procédé n'a fait que se renforcer.

Malgré l'état de décrépitude dans lequel se trouve la majorité des entreprises publiques et l'impossibilité avérée de les restructurer, l'Etat continue à les soutenir. Le cas de la cimenterie de Burj Islam illustre parfaitement le dilemme auquel le régime est confronté en ce qui concerne le service public industriel. Cette cimenterie, nationalisée en 1966, fonctionne selon un ancien procédé de fabrication de ciment : calcaire, eau et argile (contenant de l'alumine, de la silice et du fer). Depuis 1996, la carrière de Burj Islam qui lui fournissait l'argile et le calcaire est épuisée. Mais l'activité de la cimenterie est maintenue grâce à une noria de camions qui apportent la matière première depuis une nouvelle carrière située près de Tartous. La logique économique aurait voulu que cette cimenterie obsolète soit fermée. Les coûts de production y sont plus élevés que pour la fabrication du ciment à sec : elle consomme ainsi 200 litres de fuel pour une tonne de ciment, contre 120 litres pour les unités plus modernes. Sa production (75 000 tonnes par an, soit à peu près 1 à 2% de la production syrienne) n'est pas vraiment indispensable à l'économie Mais que faire des 300 employés recrutés dans les villages environnants ? Leur licenciement signifierait une remise en cause du patronage politique traditionnel.

Les implantations d'usines publiques répondent plus à des contingences clientélistes qu'à des impératifs de rentabilité économique. Leur gestion est tout aussi pénétrée par le clientélisme. Le régime est sans illusions quant aux possibilités de restructuration du secteur public industriel, lequel fonctionne comme un véritable tonneau des Danaïdes. Mais il lui est impossible de fermer les entreprises les moins rentables ou de procéder à des privatisations, car il perdrait l'allégeance des employés. La bonne tenue du secteur public industriel dans la région côtière, en terme d'emplois, est ainsi liée, pour l'essentiel, aux relations privilégiées qu'entretient la population alaouite avec le pouvoir. Vis - à - vis du reste de la Syrie, sa situation est atypique car depuis le début des années 1990, c'est le secteur privé qui est devenu le véritable moteur de l'industrie syrienne.

---

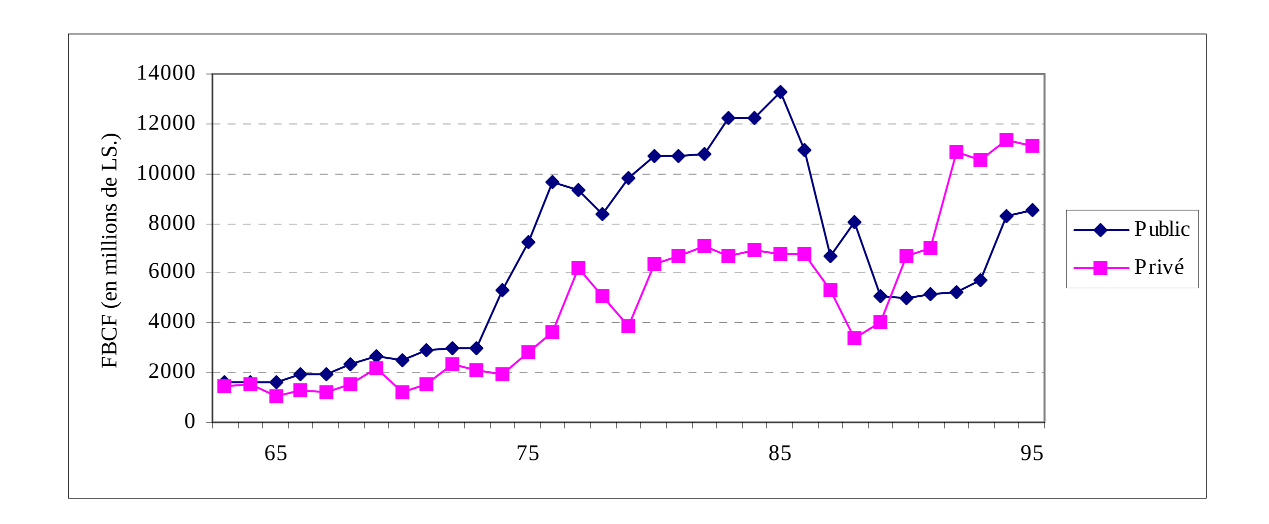
[664] Rapport du XVIII^{ème} Congrès de l'Union des Syndicats Ouvriers, cité par HANNOYER Jean et SEURAT Michel : *op. cit.,* 1979, p. 68.

II-LA LIBERALISATION ECONOMIQUE DE 1991 PROVOQUE LA PERIPHERISATION DE LA REGION COTIERE DANS L'ESPACE SYRIEN.

En 1990, la participation du secteur privé à la formation brute de capital fixe fut supérieure à celle du secteur public, pour la première fois depuis 1964 (figure 114). La prééminence du secteur public dans l'économie syrienne avait été remise en cause par la crise de 1986. Dans un premier temps, les investissements privés se sont effondrés parallèlement à ceux du public, car ils dépendaient largement des dépenses de l'Etat. Mais, tandis que le secteur public continuait son déclin, les mesures de libéralisation économique permirent au privé de se redresser rapidement. Le regain du secteur privé est particulièrement marqué dans le commerce extérieur (figures 115 et 116) ; entre 1988 et 1997, la part des importations d'origine privée est passée de 26,7% à 61,2%, (10 milliards de LS en 1988 ; 30 milliards de LS en 1997)[665]. Par contre, le secteur public exporte davantage que le privé, en raison du poids des hydrocarbures et du phosphate.

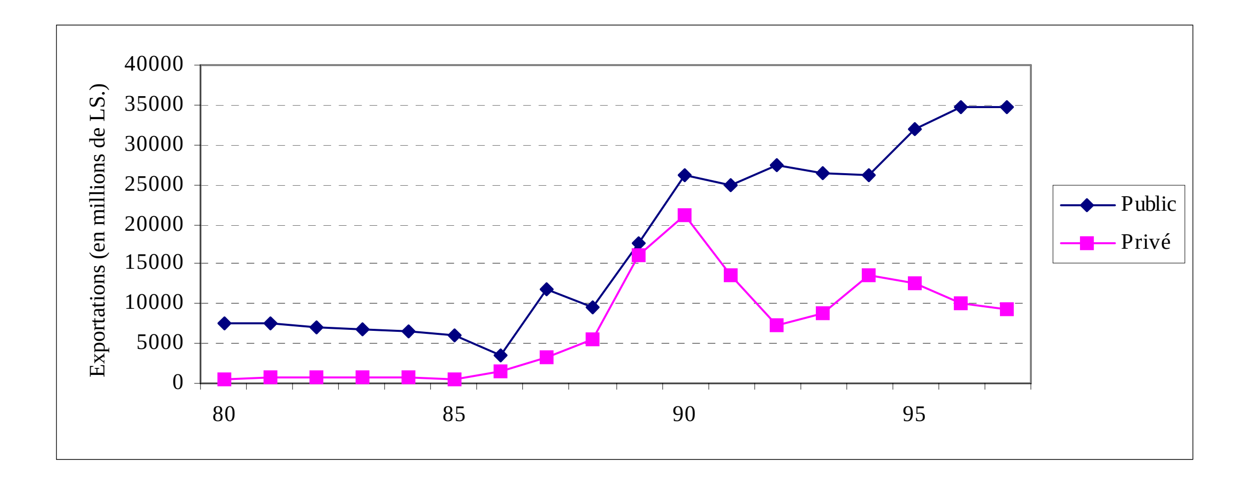
Depuis le début des années 1990, la Syrie se trouve dans un nouveau cadre économique dans lequel l'initiative privée se substitue progressivement au volontarisme étatique. Quelles sont les conséquences de cette évolution économique sur l'intégration de la région côtière ? L'*infîtâh* s'accompagne-t-elle d'une littoralisation accrue de l'économie syrienne ? Le retour du privé se traduit-il par une concentration des investissements et de la croissance économique dans les grandes villes de la *Ma'amoura* au détriment des périphéries, dont la région côtière ferait partie ? Avant d'étudier l'influence de cette nouvelle configuration des acteurs économiques sur la région, j'ai choisi d'analyser au préalable le cheminement de la libéralisation économique en Syrie et les motivations qui poussèrent le régime d'Hafez El Assad à abandonner le dirigisme économique.

[665] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Statistical Abstract 1997*, Damas, 1998, p. 280. Mais les chiffres sont donnés en LS courantes, or entre 1988 et 1997 l'inflation fut de 10 à 20 % chaque année.



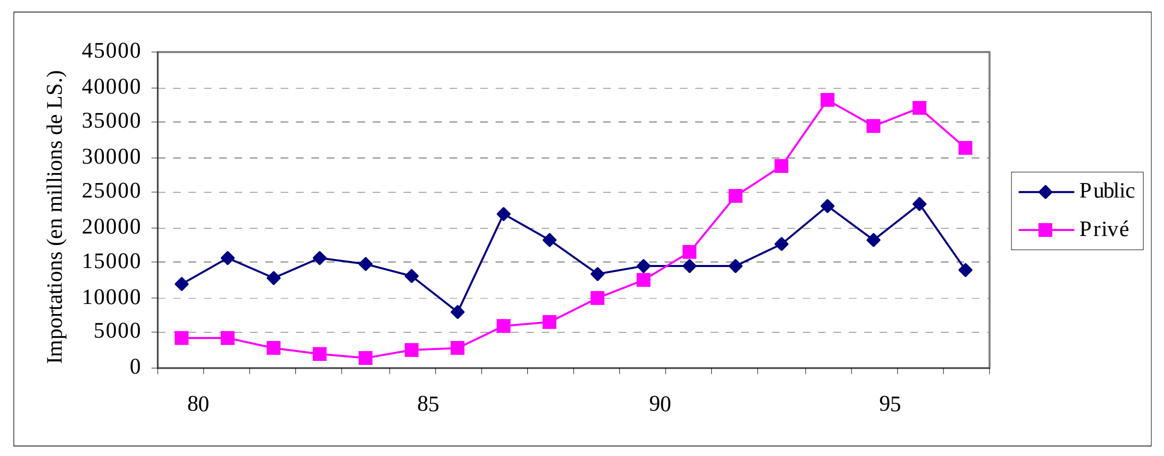
Source : Statisticals Abstracts 1964 – 1996.

Figure 114 : Evolution de la formation brute de capital fixe, selon les secteurs public et privé, de 1961 à 1995 (en millions de LS de 1985).



Source : Statisticals Abstracts 1981 – 1998.

Figure 115 : Evolution des exportations syriennes des secteurs public et privé entre 1980 et 1997 (en millions de LS courantes)



Source : Statisticals Abstracts 1981 – 1998.

Figure 116 : Evolution des importations syriennes des secteurs public et privé entre 1980 et 1997 (en millions de LS courantes).

A - L'*infîtâh* de 1991 modifie la composition des réseaux du pouvoir politique.

Au milieu des années 1960, le régime ba'athiste a pris le contrôle de l'économie syrienne. La réforme agraire, les nationalisations des entreprises industrielles en 1964 et 1965, l'étatisation du secteur des banques, des assurances, du commerce extérieur laissèrent peu d'activité à la bourgeoisie capitaliste. Le but du nouveau régime était de réduire au minimum l'espace de celle-ci, en ce qu'elle constituait la classe rivale à son pouvoir, grâce à une surenchère socialiste comparable à celle de l'Egypte nassérienne. Le coup d'Etat d'Hafez El Assad en novembre 1970, marqua la fin de cette politique de « fuite en avant »[666], destinée à mobiliser les masses populaires syriennes derrière le régime « néo-ba'athiste »[667] (1966 – 1970), dominé par l'aile gauche, voire gauchisante, du parti Ba'ath[668].

---

[666] PICARD Elisabeth : « La Syrie de 1946 à 1979 », in RAYMOND André édit., *La Syrie d'aujourd'hui*. Edition du CNRS, Paris, 1980, p. 180.

[667] PICARD Elisabeth : *art. cit.*, 1980, p. 164.

[668] « Ils (les dirigeants syriens provenant de l'aile gauche du parti Ba'ath) se considèrent comme les authentiques héritiers de la révolution du 8 mars 1963 et des « Fondements théoriques » du VIéme congrès. (…) Ils se réclament du socialisme scientifique » et de la lutte des classes avec une fermeté qui n'est pas dépourvue de dogmatisme ; à partir de leur prise de pouvoir, un rôle croissant sera attribué aux organisations populaires cependant que les libertés démocratiques seront sensiblement restreintes ». PICARD Elisabeth : *art. cit.*, 1980, p. 165.

En 1971, le régime du « Mouvement Rectificatif »[669] promulgua une amnistie pour ceux qui possédaient des capitaux « émigrés », mais celle-ci n'entraîna qu'un rapatriement limité[670]. Le régime facilita par contre l'importation d'un grand nombre de produits et promit des facilités de crédits aux petites entreprises privées. L'ouverture des comptes en devises étrangères fut autorisée sous certaines conditions. Enfin, il garantit les investissements étrangers contre toute mesure de spoliation ou de nationalisation[671]. Dans le cadre de cette stratégie d'ouverture au capital étranger, sept zones franches industrielles furent créées en Syrie[672] en 1971. A partir de 1973, la Syrie tenta comme l'Egypte, la Jordanie et le Liban, de s'insérer dans les circuits de récupération de la rente pétrolière, en attirant les capitaux et les investissements des pays arabes pétroliers[673].

La nouvelle politique impulsée par Hafez El Assad n'était pas destinée à rétablir la situation économique de la Syrie. Eberhard Kienle montre en effet que cette situation était loin d'être, à la fin des années 1960, catastrophique.

> « Malgré toutes les restrictions, malgré des confiscations à la suite de manifestations et de grèves des commerçants, et malgré ses propres activités de boycottage et d'exportation illégale de capitaux de retour, le secteur privé ne semblait pas trop mal se débrouiller ; ceci même sous le régime de Jadid avec sa rhétorique de socialisme scientifique, d' unité de la classe ouvrière et de parti d'avant garde »[674].

Entre 1966 et 1970, le PIB avait ainsi continué d'augmenter. Le mouvement du port de Lattaquié n'avait cessé de progresser, alors que entre 1970 et 1973 (figure 97), il diminua. Ceci tendrait à prouver que le secteur privé, entre 1966 et 1970, se portait mieux qu'après les mesures d'ouverture d'Hafez El Assad. Et par ailleurs, la nationalisation des agences maritimes privées en 1980 au profit de la compagnie Ship Co, prouve bien que la libéralisation économique n'était pas un dogme du régime et que les retours en arrière étaient possibles en fonction des intérêts politiques.

---

[669] Hafez El Assad a défini son arrivée au pouvoir en 1970 comme « un mouvement rectificatif » ou « mouvement de correction » (« *El Harakeh Al Tashiyeh* »), destiné à corriger les égarements du régime ba'athiste précédent qui, selon lui, conduisait la Syrie au chaos et à l'anarchie.
[670] CHATELUS Michel : *art. cit*., 1980, p. 249.
[671] KIENLE Eberhard : *art. cit*., 1991, p. 224.
[672] CHATELUS Michel : *art. cit.*, 1980, p. 249.
[673] RIVIER François : *art. cit.*, 1982, p. 113.
[674] KIENLE Eberhard : *art. cit.*, 1991, p. 224.

La libéralisation économique engagée par le Mouvement Rectificatif est analysée par Elisabeth Picard comme une mesure politique destinée à élargir la base sociale d'Hafez El Assad.

« Deux objectifs fondamentaux devaient guider le général Assad et sa nouvelle équipe : déplacer et élargir les bases du Régime Rectificatif, au moyen d'une politique d'ouverture économique et d'un dialogue démocratique, tant à l'intérieur du pays qu'en direction du monde extérieur. (…) A la recherche de partenaires, les nouveaux dirigeants de la Syrie proposèrent une série de mesures économiques visant à rallier les entrepreneurs exilés ou paralysés par les nationalisations. Sans renoncer au capitalisme d'Etat ni à la prépondérance du secteur étatisé dans l'industrie et le commerce extérieur »[675].

Mais il ne s'agissait pas de favoriser la bourgeoisie syrienne dans son ensemble. Hafez El Assad sut jouer de la vieille opposition régionale entre Alep et Damas : « Assad avait appris des déboires de Jadid[676] que, pour donner au régime une base solide, il lui fallait se concilier, ou du moins ne pas s'aliéner, la classe marchande de Damas »[677] .

La prééminence de la volonté politique sur les motivations économiques n'est pas une originalité de la Syrie, comme le montre Pierre Signoles en Tunisie :

« Les nouvelles priorités de l'économie tunisienne, définies à partir de 1970 coïncident, parfaitement avec les finalités actuelles du capital international. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : les options idéologiques des dirigeants tunisiens les ont conduit spontanément à privilégier une voie qui s'inscrit d'elle-même dans la nouvelle division internationale du travail »[678].

Pour Eberhard Kienle, l'*infitâh* des années 1970 permit l'enrichissement des membres du régime et la création d'une nouvelle bourgeoisie liée à la *'asabiyya* au pouvoir :

« Finalement, la reprivatisation partielle de l'économie syrienne allait ouvrir des possibilités immenses d'enrichissement personnel à des dirigeants politiques et à leurs acolytes, du simple fait qu'ils étaient souverains

[675] PICARD Elisabeth : *art. cit.*, 1980, p. 168
[676] Salah Jadid fut Président de la République Arabe Syrienne de 1966 à 1970, à la suite d'un coup d'Etat qui mit à l'écart l'ancienne garde ba'athiste qui dirigeait le pays depuis la révolution de 1963. Salah Jadid installa un pouvoir révolutionnaire. Il engagea la Syrie dans l'ère industrielle, restreignit les libertés individuelles, nationalisa les écoles privées, etc. Pour Elisabeth Picard, il s'est attelé de façon « décisive à dégager l'économie syrienne de l'emprise étrangère et de la domination des anciennes classes dirigeantes ». PICARD Elisabeth : *op. cit.*, 1980, p. 167). Ceci lui valut évidemment une très grande hostilité de la part de ces dernières.
[677] BAHOUT Joseph : « Les entrepreneurs syriens », *Les Cahiers du CERMOC*, n°7, Amman, 1994, p. 42.
[678] SIGNOLES Pierre : *op. cit.*, 1984, p. 783.

dans le refus ou dans l'attribution, contre commissions, pots de vin et dessous de table, de toutes sortes de licences et d'autorisations requises par le secteur privé »[679].

Entre les deux groupes : *'asabiyya* alaouite et nouvelle bourgeoisie, à dominante sunnite, des réseaux sociaux se sont constitués, mais à la différence d'autres pays comme la Tunisie et l'Egypte, il n'y a pas eu de fusion, en raison de l'endogamie communautaire et de la réticence de la nouvelle bourgeoisie de lier complètement son destin à celui de la *'asabiyya* au pouvoir. Tout comme Eberhard Kienle, je pense que l'absence d'une classe militaro - capitaliste dirigeante est une des causes majeures du retard qu'a pris de la libéralisation économique de la Syrie.

1 - Une nouvelle orientation économique en Syrie depuis la crise financière de 1986.

Dans son analyse de l'économie syrienne durant la période 1973-1979, Michel Chatelus montre la fragilité d'une économie *« dont les investissements sont attendus de l'extérieur pour environ 30%* »[680]. La politique de développement syrienne était très onéreuse et, surtout, extrêmement dépendante des importations étrangères, pour lesquels elle recourait à un endettement cumulatif. A l'automne 1983, une première crise financière affecta le pays : « la Banque centrale syrienne ne disposait de devises que pour 9 jours d'importations »[681]. L'économie syrienne se trouvait effectivement « sur le fil du rasoir ». La crise financière de 1986 plongea le pays dans le marasme :

> « En 1986, le PIB diminua de 5% en livres syriennes constantes, les réserves de devises du pays tombèrent à 357 millions de $, soit moins d'un mois d'importation. Le gouvernement fut incapable de faire face à ses obligations internationales (remboursement des intérêts de la dette)»[682].

Pour sortir de cette crise, le régime fut contraint de libérer le secteur privé de ses entraves. Il le fit timidement en commençant en 1986 – 1987, par la création d'un secteur d'économie mixte dans le tourisme, les transports et l'agro-alimentaire. Mais la médiocrité des résultats obtenus l'obligea à libéraliser encore davantage. Je ne pense pas que cette deuxième *infitâh* soit comme celle de 1970 impulsée uniquement par des motifs politiques

[679] KIENLE Eberhard : *art. cit*., 1991, p. 226.
[680] CHATELUS Michel : *art. cit.*, 1980, p. 261.
[681] KIENLE Eberhard : *art. cit*., 1991, p. 27.
[682] SUKKAR Nabil : « The crisis of 1986 and Syria's plan for Reform », in KIENLE Eberhard, *Contemporary Syria*. British Academic Press, Londres, 1994, p. 28.

dans la mesure où, entre 1986 et 1990, la Syrie était véritablement exsangue. Les coupures d'électricité, les restrictions alimentaires, le chômage technique dans le secteur public industriel, le sous-emploi croissant dans la population… rendaient la situation sociale explosive, et c'est en vérité cela qui menaçait la survie du régime d'Hafez El Assad.

Le régime prit alors le risque d'une libéralisation plus audacieuse au risque d'être ébranlé par la montée de l'ancienne bourgeoisie capitaliste revitalisée :

> « Comment introduire le marché libre, inciter les entreprises privées à investir en maintenant la coordination et la supervision centrale nécessaires pour éviter une augmentation du chômage et la réémergence du vieux régime des riches marchands et des grands propriétaires »[683].

La promulgation de la loi n°10, en mai 1991, fut l'acte fondateur de la nouvelle politique économique syrienne. Sa nouveauté réside moins dans ses dispositions (facilités d'importations, ouvertures de comptes en devises, exemptions fiscales) qui rappellent celles prises en 1971, que dans un climat de confiance qu'elle a instauré chez les investisseurs privés[684]. L'économiste syrien Nabil Sukkar[685] précise ainsi que la chute du système socialiste en Europe de l'Est avait donné à la réforme un sens nouveau et un caractère irréversible. La toute - puissance des USA obligeait en tout état de cause la Syrie à entreprendre une mutation idéologique, laquelle ne dérangeait aucunement la *açabiyya* alaouite au pouvoir. Ayant réalisée son « accumulation primitive », celle-ci était plus encline à se lancer dans l'économie de marché que vingt ans auparavant. En outre, l'ancienne bourgeoisie capitaliste ne représentait plus une ennemie, mais un groupe avec lequel des alliances de classe avaient fini par se constituer.

2 - La *'asabiyya* alaouite et la bourgeoisie capitaliste : une impossible fusion.

Selon les hypothèses formulées par d'Eberhard Kienle[686] et Joseph Bahout, l'*infîtâh* syrienne marque un rééquilibrage des relations d'interdépendance entre la *'asabiyya* alaouite et la bourgeoisie capitaliste au profit de cette dernière. Joseph Bahout envisage ainsi la

---

[683] HARIK Llya et SULLIVAN Denis : *op. cit.* 1990, p. 125
[684] BAHOUT Joseph : *op. cit.*, 1994, p.31.
[685] SUKKAR Nabil : *art. cit.*, 1994, p. 39.
[686] « Il est difficile de déterminer de façon exacte le rapport de forces entre la bourgeoisie de l'*infîtâh*, d'une part, et les officiers alaouites aux commandes de l'Etat, de l'autre. De toute façon, ce rapport de forces n'est jamais stable, mais change avec les indicateurs économiques, tels que les estimations du régime quant au montant de devises ou de capitaux qui lui font défaut.». KIENLE Eberhard : *op. cit.*, 1997, p. 232.

possible dilution de la *‘asabiyya* alaouite dans les fastes et le luxe de l’économie urbaine, conformément au schéma défini par Ibn Khaldoun, et écrit :

« A l’heure actuelle, les fils de militaires se sont établis dans les affaires et font aujourd’hui indéniablement plus partie de l’establishment «mercantile » que de celui des casernes »[687].

Firas Tlass, le fils du ministre de la Défense, est devenu le président d’un conglomérat dont les activités vont de l’agro-alimentaire à l’import-export. Les enfants du Président sont plus discrets dans leurs affaires, mettant, de préférence, en avant des hommes de paille ; mais il est notoire que Bachar El Assad est le propriétaire d’une des deux agences d’affichage publicitaire de Syrie, Mûstaqbâl, tandis que Kawalîs, la seconde de ces sociétés, est contrôlée par Jamil El Assad, le frère de l’ex Président Hafez El Assad. Ces deux sociétés ne se font nullement concurrence : la première possède le monopole des panneaux lumineux au sol et sur les abribus, la seconde occupe le créneau plus classique des affichages sur panneaux de trois mètres sur quatre.

L’*infîtah* serait ainsi la preuve d’un nouveau rapprochement entre la *‘asabiyya* alaouite et la bourgeoisie capitaliste, qui dépasserait la simple protection. Joseph Bahout pense que les deux groupes pourraient fusionner :

« A terme donc, comme ailleurs en Egypte ou en Iraq on pourrait aller vers une fusion de la bourgeoisie bureaucratique avec la nouvelle classe (la bourgeoisie de l’*infîtah*) voire avec ceux de l’ancienne bourgeoisie qui aurait accepté de jouer le jeu»[688].

Quant à Alain Chouet, il affirme, à l’aide d’exemples, que les mariages intercommunautaires entre les deux groupes sont fréquents, car

« La recherche d’un apparentement à une famille alaouite puissante est devenue une étape obligée du parcours social de la bourgeoisie des autres communautés »[689].

Eberhard Kienle est toutefois beaucoup plus réservé sur ce sujet : «Les mariages entre personnes d’observances religieuses différentes sont peu fréquents »[690], écrit-il. Il me semble

---

[687] BAHOUT Joseph : *art. cit.*, 1994, p. 71.
[688] BAHOUT Joseph : *art. cit.*, 1994, p. 73.
[689] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 114.
[690] KIENLE Eberhard : *op. cit.*, 1997, p. 230.

que cette dernière opinion est la plus fondée. D'une part la tradition orientale des mariages endogames limite fortement, selon nous, ce type d'union, mais d'autre part, pas plus la bourgeoisie traditionnelle que la nouvelle bourgeoisie n'ont envie de se compromettre en unissant complètement leur destin à celui de la *açcabiyya* au pouvoir.

La bourgeoisie capitaliste ne cherche pas à élargir le champs des réformes économiques par le biais d'une action politique. Une telle démarche pourrait en effet s'avérer coûteuse face à une *'asabiyya* qui, par le passé, s'est montrée des plus violentes, vis-à-vis de ceux qui contestaient son pouvoir. Elle préfère se servir des réseaux transversaux qui se sont construits entre le « *mulk* » [691] et le « *souk* »[692], comme l'écrit Jean Leca :

> « Le secteur privé, croissant à l'ombre de l'Etat et grâce au secteur public, a certainement intérêt à améliorer sa marge de manœuvre économique (…). Mais pourquoi devrait-il pour cela entreprendre une action politique ouverte, alors qu'il l'obtient à moindre coût, en restant retranché dans des politiques de palais, où les réseaux informels de solidarité familiale, régionale, et communautaires sont au cœur du jeu ? » [693].

La proximité que les élites bourgeoises possèdent avec le pouvoir préserve leurs positions oligopolistiques dans le contexte du *Crony capitalism*[694] (« le capitalisme des copains »). Mais la collusion entre les deux groupes freine une libéralisation économique plus audacieuse, dont pourraient profiter les outsiders[695] que sont les petits et moyens entrepreneurs.

---

[691] Le *mulk* est défini par Ibn Khaldoun comme « une position noble et recherchée de tous, qui réunit tous les biens de ce monde, les plaisirs du corps et les joies de l'âme » ; il s'agit du pouvoir hégémonique absolu. D'après l'auteur toute *'asabiyya* a pour objectif ultime l'accaparement du *mulk*. CHEDDADI Abdessalam : *art. cit.*, 1980.

[692] Le Souk est, pour Ibn Khaldoun constitué par les grands commerçants, ce que nous définissons aujourd'hui comme la bourgeoisie capitaliste en y intégrant les industriels, ou par le terme plus neutre de classe entrepreneuriale. Elle ne détient pas le pouvoir politique qui est entre les mains le plus souvent d'une *'asabiyya* tribale, mais elle dispose du pouvoir économique. La prospérité des entrepreneurs dépend des rapports qu'ils entretiennent avec le *mulk* (le pouvoir politique) ; leur opposition à ce pouvoir peut conduire jusqu'à la spoliation de leurs biens, mais leur soutien affirmé est récompensé par des bénéfices rapides dus à la protection dont ils bénéficient en retour.

[693] LECA Jean : « Social Structure and Political Stability : Comparative Evidence from th Algerian, Syrian and Iraqi Cases », in ADEED Dawisha and ZARTMAN William, CROOM Helm, *Beyond Coercition : the Durability of the Arab State,* 1988, p. 97.

[694]Les hommes d'affaires dépendent de politiques préférentielles leur octroyant des monopoles ou des oligopoles. Les hommes politiques sont associés à la bourgeoisie capitaliste par l'intermédiaire de bureaux d'études ou autres couvertures.

[695] GOBE Eric : « Les hommes d'affaires et l'Etat dans le capitalisme de l'*infitâh* (1974 – 1994) », *Maghreb-Machrek*, n°156, avril-juillet 1997.

B - Faiblesse et stagnation du secteur privé dans la région côtière.

Nous avons vu, dans la Première Partie de ce Chapitre, que la région côtière était peu industrialisée au début des années 1960. Les mesures de nationalisation prises après l'arrivée au pouvoir du Ba'ath découragèrent en outre les investissements de la bourgeoisie citadine qui se réfugia dans le commerce ou émigra à l'étranger, en particulier au Liban. En Syrie plus qu'ailleurs, le secteur étatique se vit confier la tâche de résorber le sous-emploi rural, car ce n'était pas le secteur privé urbain, décapité par le dirigisme économique, qui était en mesure de le faire. Le recensement de 1994 indique que 50% de la population active de la région côtière travaillait à cette date dans le secteur étatique ; si on ajoute à ce pourcentage les 30% d'agriculteurs recensés, cela réduit la part des actifs travaillant dans l'industrie et le tertiaire privés à 20%. Ce dernier taux place la région côtière au même niveau que les régions périphériques du Sud et du Nord-Est. Ceci peut paraître normal puisque la période d'économie dirigiste a bloqué le développement du secteur privé. Qu'en est-il depuis la libéralisation économique des années 1990 ? L'absence de données postérieures à 1994 relatives à l'évolution de la population active en Syrie ne permet pas de se prononcer en terme d'emplois. Mais nos enquêtes personnelles et les informations disponibles sur les investissements réalisés dans le cadre de la loi n°10 permettent de situer la région côtière dans l'espace économique syrien. Avant d'aborder ce thème, il convient de définir au préalable ce que j'entends par secteur privé en Syrie et quel est, précisément, le substrat sur lequel peut s'appuyer ce secteur privé dans la région côtière.

1 - La participation du secteur privé au PIB syrien est minorée par les statistiques officielles.

Chaque année, la Banque Centrale de Syrie publie des statistiques sur les participations respectives du secteur public et du secteur privé à la formation du PIB par branches d'activité. Il en ressort que, en 1995, le privé était dominant dans l'agriculture (98%), les transports (77,1%), le commerce (58,1%) et la construction (54,7%). Il occupe une place minoritaire dans les services sociaux (16,2%), la finance (34,2%), l'industrie minière et manufacturière (30%). Au total, le privé aurait participé en 1995 à la réalisation de 60,9% du PIB. En réalité, le secteur privé occupe une place encore plus importante, car les statistiques officielles minorent son importance. Le cas de l'extraction pétrolière en est l'exemple le plus caricatural. Les statistiques officielles classent en effet la totalité de l'exploitation des hydrocarbures dans le secteur public, alors que la compagnie publique, la Société Syrienne des Pétroles, ne produit que 30% du pétrole syrien. Ce sont les compagnies privées

étrangères, Shell et Total, qui produisent les 70% restants et assurent la quasi-totalité de la prospection. Sans leur concours l'exploitation pétrolière en Syrie s'effondrerait. En outre, les activités officiellement réservées au secteur public sont, en fait, le plus souvent partagées avec le privé. Le transport maritime est un parfait exemple de l'abandon, par les organismes publics de leurs prérogatives au privé. En 1980, la nationalisation des agences maritimes privées donna à Ship Co le contrôle total du mouvement des ports syriens. Mais, rapidement, Ship Co fut paralysée par la bureaucratie, la corruption et l'incompétence de son personnel. Les agents maritimes privés réapparurent officieusement pour pallier les carences de Ship Co, carences telles qu'elles paralysaient le commerce extérieur de la Syrie. Depuis 1991, des agences maritimes étrangères ont réouverts leurs portes aussi bien à Lattaquié et à Tartous. Elles se veulent discrètes, car officiellement, elles ne possèdent qu'un rôle de réservation auprès de Ship Co, alors qu'en fait, elles effectuent la totalité du travail, Ship Co en étant réduit au simple chambre d'enregistrement, prélevant les taxes sur les opérations. A Lattaquié, le siège de la Compagnie Marseillaise d'Affrètement[696] se trouve dans une vieille demeure levantine aux volets clôs et entourée d'un jardin non entretenu ; aucune enseigne visible depuis la rue n'indique sa présence ; les visiteurs pénètrent par une petite porte dans l'arrière-cour, où ils découvrent une véritable ruche dans laquelle une trentaine d'employés travaillent en permanence ; pour le directeur de l'agence, il n'est pas question d'attirer l'attention sur la véritable activité de la CMA à Lattaquié : c'est une des conditions de la tolérance dont elle bénéficie de la part des autorités.

2-Le secteur privé emploie moins de 50 % des actifs occupés dans la région côtière.

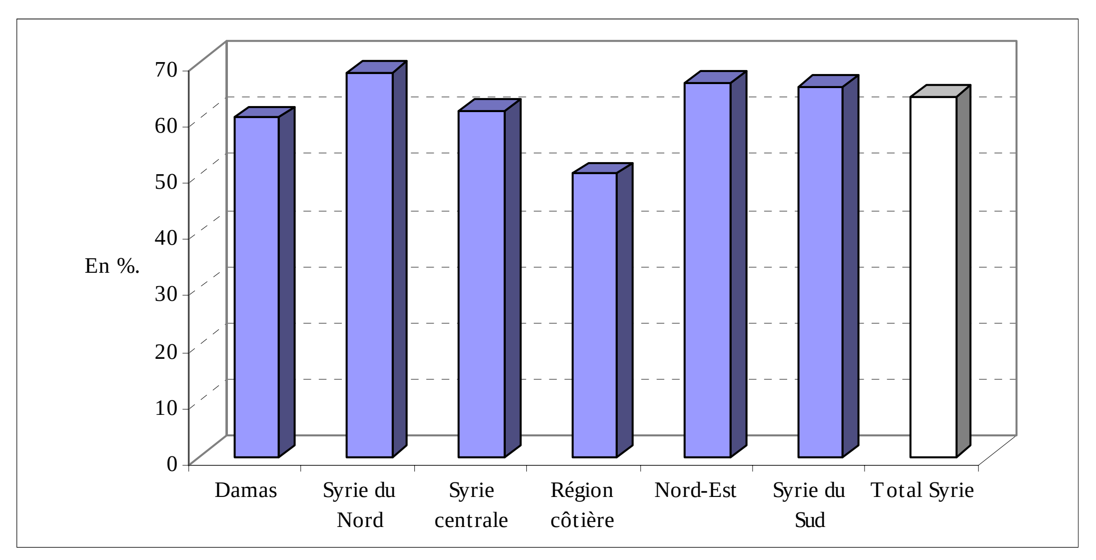
Le secteur privé est minoré dans les statistiques officielles pour sa contribution à la formation de PNB, mais il l'est également dans les statistiques sur la population active. Le recensement de 1994 comporte un chapitre sur la distribution de la population active par secteurs d'activité. Il a été réalisé à partir d'un échantillon de 10% de la population recensée, ce qui laisse à désirer sur la précision des chiffres que je vais commenter. En outre, part les résultats disponibles sont faussés de fait par des déclarations qui ne correspondent pas à la réalité socio-économique des personnes recensées – déclarations, qui ne tiennent aucunement compte de la généralisation des doubles emplois.

[696] La CMA a été fondé en 1977 à Beyrouth par les frères Saadeh, dont la famille a quitté Lattaquié en 1958. Elle est, depuis 1996, la première compagnie de transport maritime française après l'absorption de la CGM ; au niveau mondial, elle se situe à la onzième place. La CMA assure 50% du trafic du port de Lattaquié, si l'on en croit le Directeur de l'agence syrienne que j'ai interviewé.

Les personnes qui possèdent un travail dans le secteur étatique (fonctionnaires, secteur public industriel, armée, etc.) sont recensées en tant que telles, car il leur est officiellement interdit d'avoir un second emploi. Il ne fait pas de doute que nombre d'entre elles exercent un autre métier plus rémunérateur, car il est tout simplement impossible de vivre en Syrie, avec un seul traitement de fonctionnaire. Les emplois privés sont donc minorés par le recensement. L'agriculture est une branche où les sous-déclarations sont particulièrement fréquentes : d'une part, les femmes sont souvent considérées comme étant « sans activité », alors qu'elles travaillent à plein temps dans l'agriculture ; d'autre part, la condition de paysan (*fellah*) étant déconsidérée, beaucoup d'agriculteurs préfèrent déclarer un emploi dans le tertiaire ou le secondaire, même s'il ne s'agit que d'une activité occasionnelle (mécanicien, maçon saisonnier, étudiant, etc.).

Si l'on adopte une division tripartite classique des emplois, constitués à partir des neuf branches d'activités qui apparaissent dans le recensement syrien de 1994, 92,6% des emplois dans le primaire, 76,1% des emplois du secondaire et 45,2% du tertiaire sont de nature privée. Au total le secteur privé emploierait 63% de la population active. Dans la région côtière syrienne, le pourcentage d'actifs dans le privé est singulièrement faible, atteignant à peine, 50%, ce qui correspond au plus faible taux d'actifs dans le privé de Syrie. Les *mohafaza*-s de Syrie du Nord (Alep, Idleb, Hama, Raqa, Hassakeh, Deir Ez Zor) ainsi que celui de Soueida, sont par contre ceux où le taux d'actifs dans le privé est le plus élevé. Ces données indiquent une corrélation évidente entre population alaouite, proche du pouvoir, et faiblesse relative du privé (figure 117).

La répartition tripartite à l'intérieur du secteur privé indique que les *mohafaza*-s de Lattaquié et Tartous possèdent une structure comparable, alors que, pourtant, leurs taux d'urbanisation sont différents. Ceci tant à prouver que l'urbanisation de la région côtière est due principalement au gonflement du secteur étatique et non pas au développement des activités privées urbaines. En comparaison avec la moyenne nationale, la région côtière possède un secteur primaire sur-représenté et un secteur secondaire faible, tandis que le tertiaire est conforme à la moyenne syrienne (Tableau 9).



Source : RGP 1994.

Figure 117 : La part de la population active occupée employée dans le secteur privé, par région, en 1994.

TABLEAU 9 :

Répartition de la population active au sein du secteur privé dans la région côtière syrienne (en %).

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Mohafaza de Lattaquié	49	23	29
Mohafaza de Tartous	49	24	27
Moyenne syrienne	35	36	29

Source : RGP 1994

3 - Le secteur privé de la région côtière est orienté vers les services.

L'étude de la répartition en Syrie des entreprises privées, que l'on peut entreprendre à partir du recensement des activités économiques de 1994, fournit de nouvelles informations permettant de mesurer l'importance relative du secteur privé dans la région côtière. Les données contenues dans ce recensement sont sommaires : elles ne fournissent aucune ventilation par ville, ni même la sacro-sainte division entre urbain et rural[697] que l'on trouve habituellement dans tous les recensements syriens. Par ailleurs, l'Etat n'a pas les moyens de vérifier les déclarations des chefs d'entreprises. Ceci étant, ce recensement donne une image de l'économie syrienne dominée par l'artisanat et le petit commerce : sur les 393 960 établissements recensés, 257 356 n'emploient qu'une personne ; les établissements qui

[697] Cette distinction est totalement obsolète, en raison des critères passéistes de distinction du rural et de l'urbain (les statistiques syriennes considèrent comme urbain, les chefs lieux de *mantiqa* et de *mohafaza*, indifféremment de leur population, et les agglomérations de plus de 20 000 habitants) qui sont utilisés en Syrie.

atteignent 10 employés ne sont que 4 058, dont 174 seulement de plus de 49 employés. La distribution géographique des entreprises de moins de 10 employés ne permet pas de distinguer de différences entre la région côtière et le reste de la Syrie. Je n'ai donc pris en compte, pour mon analyse, concernant l'industrie et le commerce, que les entreprises de plus de 9 employés.

Dans l'industrie, ce seuil différencie officiellement les industries de l'artisanat. Certes, les entrepreneurs ne déclarent pas tous leurs employés pour éviter de payer des charges sociales. Mais, en fonction du caractère artisanal ou industriel de leur entreprise, ils déclarent plus de 9 employés ou moins de 9 employés, car le statut d'entreprise industrielle confère des droits en matière d'import-export auxquels ne peuvent prétendre les artisans. Dans le domaine commercial, ce seuil est plus arbitraire, mais il permet toutefois d'éliminer le commerce de détail, puisqu'il n'y a pas de grandes surfaces en Syrie, pour ne retenir que les grossistes et les sociétés d'import-export[698].

a) Alep et Damas concentrent près de 80% des établissements industriels privés.

Alep et Damas dominent le secteur industriel privé : 78,8% des sociétés industrielles y sont concentrées (figure 118). Lattaquié, Tartous, Homs, Hama et Idleb viennent ensuite. Mais les chiffres du recensement à propos de ces dernières *mohafaza*-s me semblent tronqués, sans que j'en connaisse les raisons exactes : sous-déclarations massives ou erreurs durant le dépouillement ? Il est clair que Lattaquié et Tartous ne sont pas les troisième et quatrième ville industrielle de Syrie, devant Homs et Hama. La quatrième position de Tartous me paraît particulièrement usurpée. Durant mes enquêtes dans cette ville, je n'ai pas constaté la présence d'une vaste zone industrielle en surface ou en sous-sol[699] comme c'est le cas à Lattaquié. Les chiffres concernant les grandes entreprises (plus de 49 employés) paraissent plus crédibles. Elles sont peu nombreuses dans la région côtière : 5,8%, toutes dans la *mohafaza* de Lattaquié. Le taux de concentration à Alep et Damas est de 82,2% (figure 119). Ces résultats confirment ceux du recensement de la population active. A la foire internationale de Damas en 1998, les industriels syriens étaient répartis dans trois pavillons : Damas, Alep et Lattaquié. Sept Lattaquiottes et un Tartousien exposaient, contre 26 Alépins et 105

[698] Les statistiques officielles sont muettes sur les grossistes, car ces derniers se déclarent tous comme demi-gros ou détaillants pour échapper aux impôts. Quant à l'import-export, il n'est pas officiellement reconnu, puisque l'Etat a le monopole du commerce extérieur depuis 1965.
[699] Les caves du centre-ville de Lattaquié sont occupées par des ateliers industriels semi-clandestins.

Damascènes[700]. Le fait que Lattaquié soit la seule ville de province, avec Alep, à posséder un pavillon propre témoigne de la volonté des industriels lattaquiottes à s'insérer dans les réseaux économiques syriens et étrangers, ce qui ne peut être que bénéfique pour le développement industriel de la région côtière.

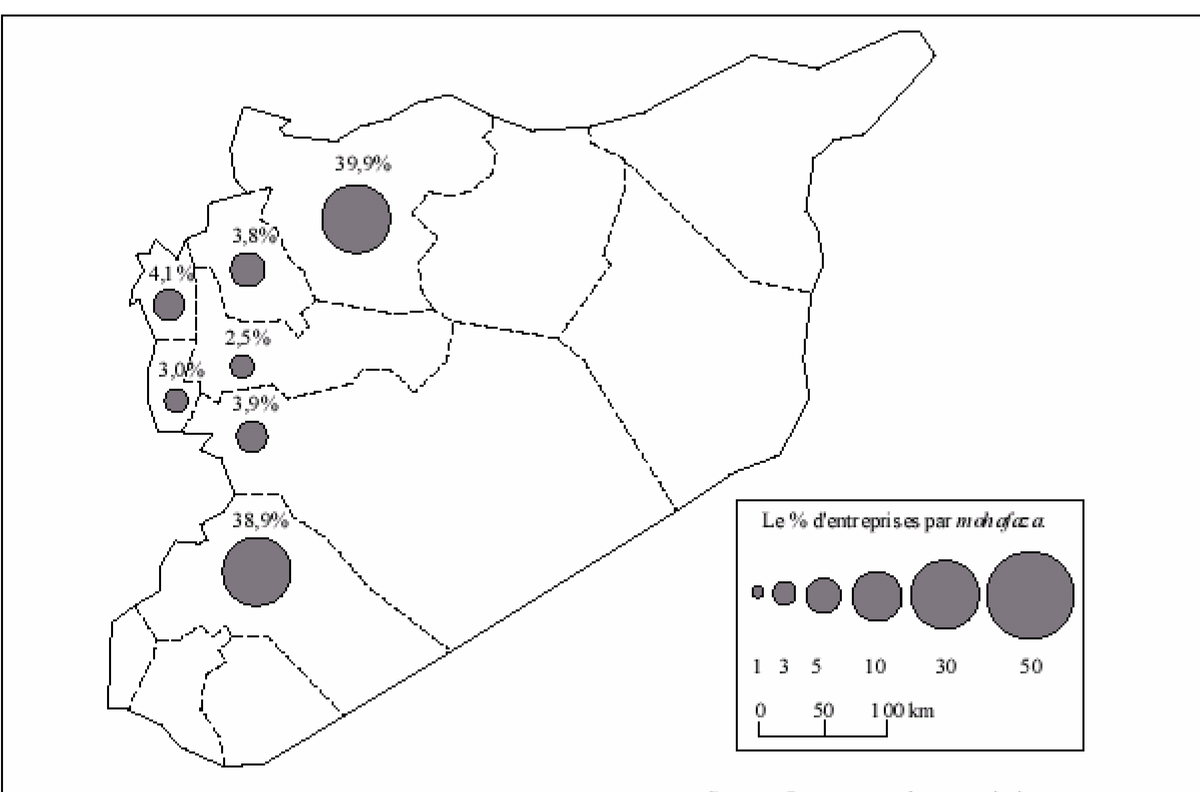
b) L'import – export est la principale activité privée de la région côtière.

Lors des nationalisations des années 1960[701], le régime ba'athiste s'empara des bureaux, des entrepôts et des stocks appartenant à la bourgeoisie capitaliste, mais il lui fut évidement impossible de s'emparer des réseaux relationnels. La bourgeoisie capitaliste n'eut ainsi aucune difficulté à redéployer ses activités durant les périodes d'ouverture, comme c'est le cas actuellement.

Tout comme pour l'industrie, les sociétés commerciales sont concentrées à Damas et à Alep (84,1%). Mais, à la différence du secteur précédent, Damas domine ici largement Alep : 53,8% des sociétés contre 30,3% (figure 120). La *mohafaza* de Lattaquié vient en troisième position. Il ne me semble pas que cela soit une erreur statistique, car la présence du port y génère une activité commerciale intense. Précédemment, nous avons vu que Lattaquié était en troisième position en Syrie pour le volume de marchandises commanditées (figure 99)[702]. Tartous apparaît par contre très en retrait. Cette faiblesse est une carence du port de Tartous vis à vis de Lattaquié. Quant à Idleb et Hassakeh qui apparaissent dans le recensement des activités économiques comme des pôles commerciaux majeurs, elles ne le doivent qu'au commerce de gros et non pas à l'import-export.

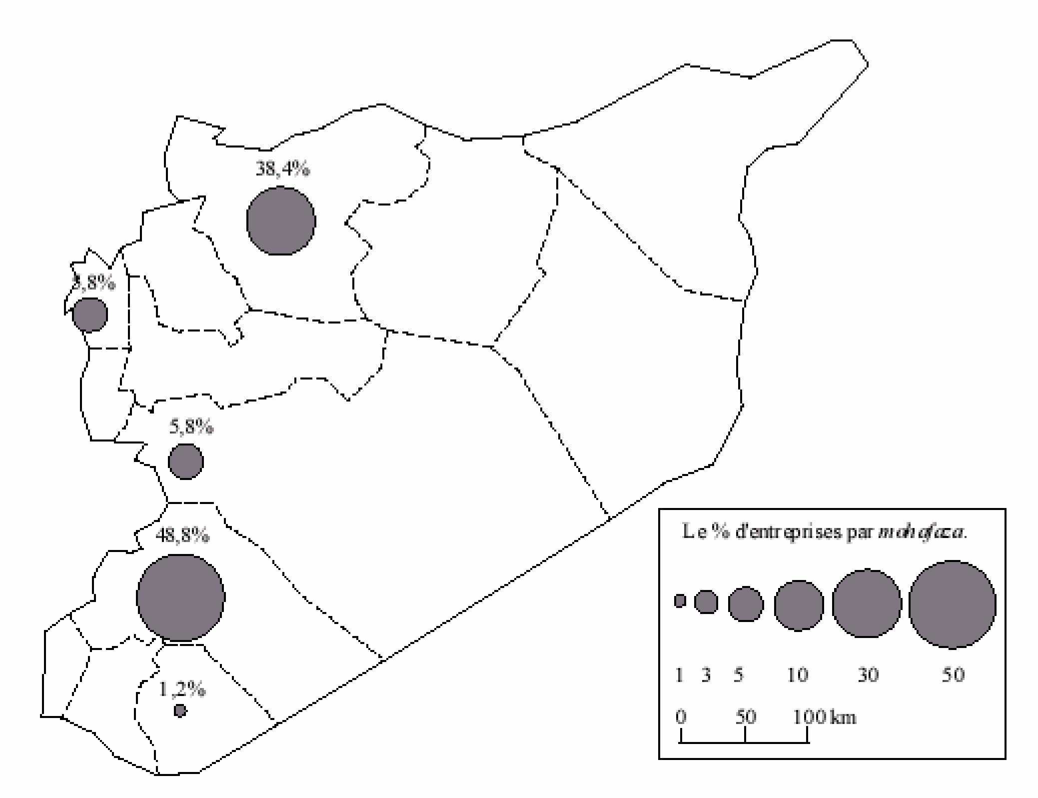
---

[700] MINISTERE DE L'ECONOMIE : *Annuaire de la 43ème foire internationale de Damas*, Damas 1995.
[701] En 1965, 31 sociétés d'import-export furent nationalisées, ce qui plaça entre les mains de l'Etat 70 à 80% du commerce extérieur. CORNAND Jocelyne : *L'entrepreneur et l'Etat en Syrie. Le secteur privé du textile à Alep*, L'Harmattan, Paris, 235 p.
[702] Voir le Chapitre I de la Deuxième Partie.



Source : Recensement des activités économiques, Bureau central des statistiques, Damas, 1994.

Figure 118 : Répartition des entreprises industrielles privées de plus de 9 employés (en % et par *mohafaza*).



Source : Recensement des activités économiques, Bureau central des statistiques, Damas, 1994.

Figure 119 : Répartition des entreprises industrielles privées de plus de 49 employés (en % et par *mohafaza*).

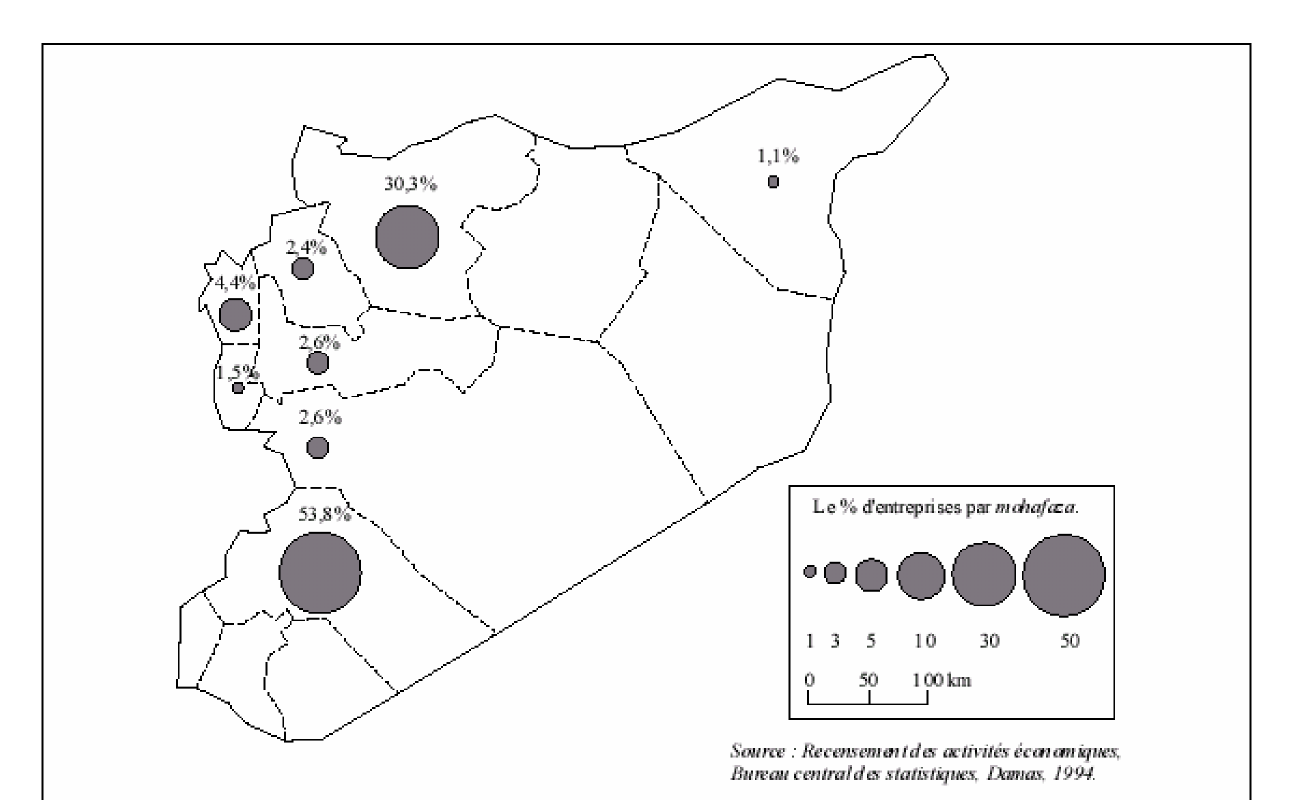


Figure 120 : Répartition des entreprises commerciales privées de plus de 9 employés en 1994 (en % par *mohafaza).*

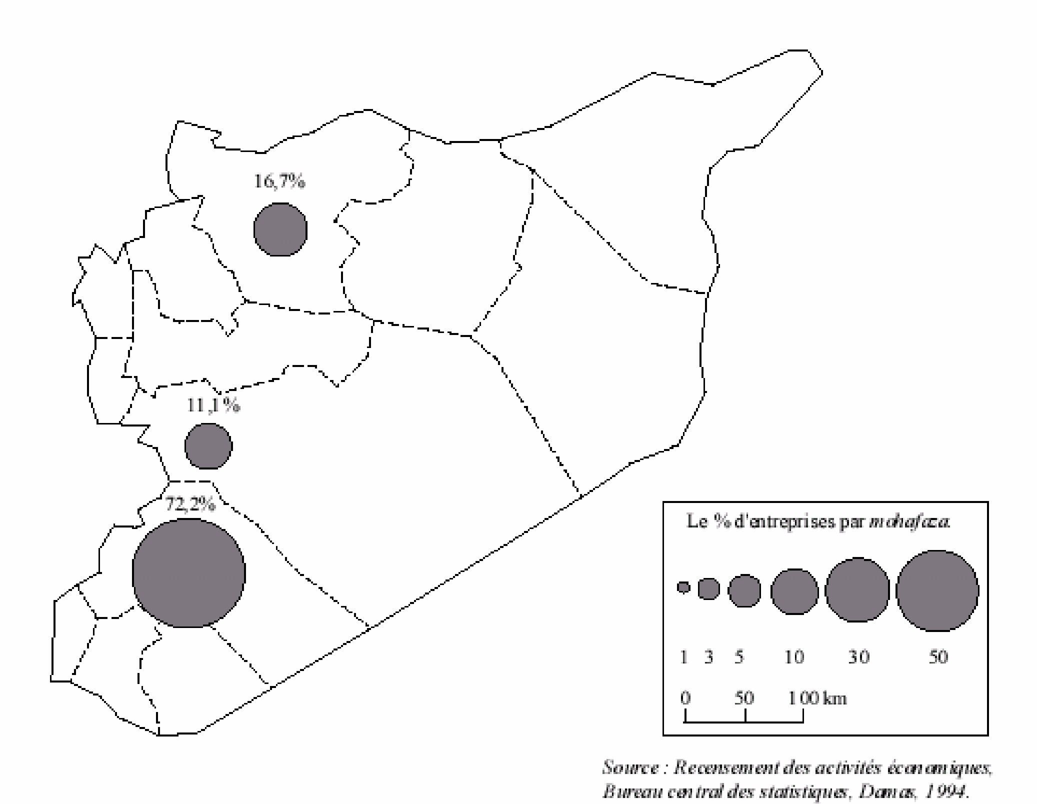


Figure 121 : Répartition des entreprises commerciales privées de plus de 49 employés en 1994 (en % par *mohafaza*).

L'importance de Lattaquié et de Tartous dans le commerce de gros, donnée telle que par les statistiques officielles, doit être nuancée. A la XLIIII^{ème} Foire internationale de Damas, aucune société étrangère ne possédait d'agents exclusifs dans la région côtière. Sur les 26 présents, 24 étaient Damascènes et 2 Alépins, ce qui laisse penser que la plupart des importateurs de la région côtière ne sont que des intermédiaires travaillant pour le compte des sociétés installées dans la capitale. Par ailleurs, les plus importantes maisons de commerce (plus de 49 employés) se trouvent à Damas, Alep et Homs (figure 121). Cela confirme l'analyse de Mohamed Al Dbyat à propos de la concentration des grossistes à Alep et Damas :

> « A l'échelon national, le commerce de gros est le monopole des deux capitales, Damas et Alep, surtout pour les produits importés : équipements domestiques, électroménager, etc., car la majorité des agences d'import-export privées y est basée »[703].

4 - La région côtière profite peu de la libéralisation économique de 1991.

La loi n°10 n'est pas l'élément fondateur de la libéralisation économique syrienne, mais elle est une étape importante dans le processus de réformes économiques entamé depuis la crise de 1986. Elle établit en effet clairement le Code des investissements en Syrie[704]. Elle a instauré un climat de confiance qui manquait lors du premier « *infîtah* » des années 1970.

a) La loi n°10 : symbole du nouvel « *infîtah* ».

La loi ne s'applique qu'aux projets dépassant les 10 millions de LS et s'inscrivant « dans le cadre des plans du développement économique, social et politique de l'Etat »[705]. En fait, le gouvernement n'a fixé aucun objectif sectoriel ou de localisation aux investisseurs privés. Le préambule affirmant que les investissement privés s'inscrivent dans le cadre des plans de développement de l'Etat n'est qu'une clause de style destinée à ménager la susceptibilité des Ba'athistes qui sont hostile à la libéralisation de l'économie. Les projets doivent être agréés par le Conseil Supérieur de l'Investissement qui est composé des principaux membres du gouvernement et présidé par le Premier ministre[706]. Il contrôle théoriquement leur insertion dans les objectifs du gouvernement et leur faisabilité. Mais la quasi-totalité des demandes sont acceptées sans qu'aucune étude sérieuse n'ait été réalisée. L'agrément permet de bénéficier

---

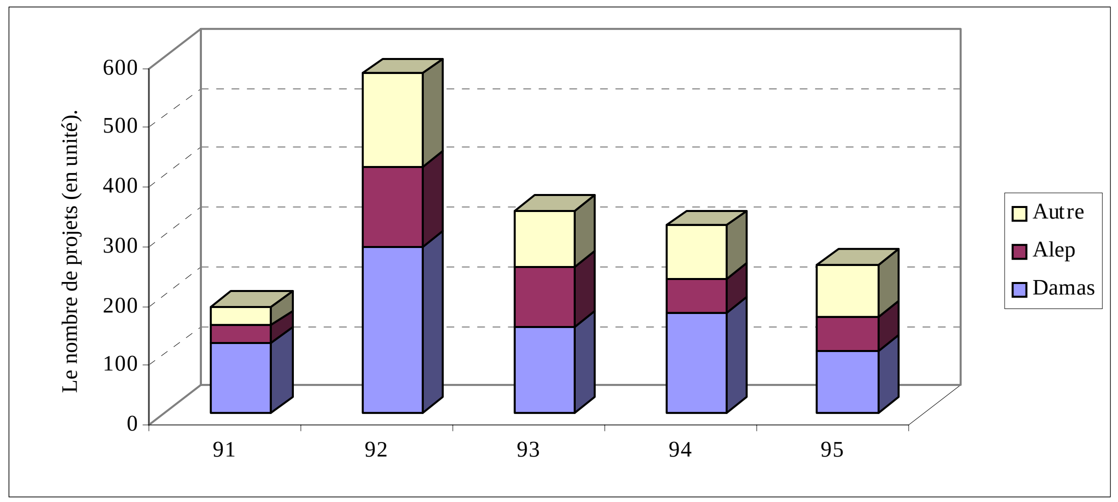
[703] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.*, 1995, p. 244.

[704] « Indéniablement cette loi constitue une avancée, ne serait-ce que parce qu'elle a l'avantage de regrouper plusieurs textes législatifs jusque là dispersés ». BAHOUT Joseph *: op. cit.*, 1994, p. 31.

[705] Article 1 de la loi n°10 du 4 mai 1991 , traduction effectuée par le Service Commercial de France à Damas, cité dans BAHOUT Joseph : *op. cit.*, 1994, annexe 2.

[706] Article 5 de la loi n°10 du 4 mai 1991 , traduction effectuée par le Service Commercial de France à Damas, cité dans BAHOUT Joseph : *op. cit.*, 1994, annexe 2.

d'exemption de taxes : l'importation des moyens de production est libre de droit de douanes ; les sociétés sont exemptées d'impôts durant 5 ans ; après cinq ans, le capital étranger peut être rapatrié librement ; si le projet échoue ce rapatriement peut être effectif après six mois ; les profits peuvent être transférés librement ainsi que 50% des salaires des expatriés et 100% à la fin de leur contrat. Le passage obligé des projets par le Conseil Supérieur de l'Investissement permet aux chercheurs de disposer d'une base de données sur les investissements privés en Syrie. Entre mai 1991 et août 1996, 1 516 projets ont été acceptés, ce qui représente un investissement envisagé de 358 milliards de LS et la création d'une centaine de milliers d'emplois directs. Une étude réalisée en 1996 par Hans Hopfinger[707] indique que, toutefois, seuls 224 projets ont effectivement été réalisés et 6% des capitaux réellement investis. Certes les entrepreneurs disposent, selon la loi, de cinq ans pour réaliser leur projet, mais beaucoup n'avaient pris qu'une simple option. L'absence de nouvelles réformes économiques, la dégradation de l'économie syrienne depuis 1995 et l'arrestation temporaire d'Othman Aïdi[708], un des principaux hommes d'affaires de Syrie, ont fortement ralenti les investissements. Depuis 1995, les demandes d'agrément ont chuté, traduisant la crise de confiance des investisseurs (figure 122).



Source : Conseil supérieur de l'investissement de la loi n°10, Damas, 1997.

Figure 122 : Evolution et répartition spatiale des projets d'entreprises prévus dans le cadre de la loi n°10, de 1991 à 1995.

---

[707] HOPFINGER Hans : Les investissements en Syrie d'après la loi n°10. Conférence présentée lors du Symposium germano-syrien organisé en mars 1997 à la Faculté d'Economie de l'Université de Damas.

[708] Othman Aïdi est le directeur de la chaîne hôtelière Sham Palace, très liée au Président syrien. Il a été accusé de fraude fiscale et de trafic de devises. Les lois sur les entraves à l'économie socialiste et l'interdiction de détenir des devises étrangères (le décret 24 de 1986) n'ont jamais été abolies. Elles sont en totale contradiction avec les dispositions de la loi n°10 et les pratiques du monde des affaires, mais l'Etat a affirmé qu'elles ne seraient pas appliquées. Leur utilisation dans l'affaire Aïdi fit craindre le pire aux entrepreneurs privés.

Dans le cadre de la loi n°10, peu de projets touristiques et agricoles furent déposés, du fait de l'existence de décrets, promulgués en 1985 et 1986, spécifiques à ces activités. La majorité des projets déposés entre 1991 et 1996 concernent les transports : 814 agréments et 23,9% des investissements. Vient ensuite l'industrie : 650 projets et 70% des investissements. Dans ce secteur, les activités les plus prisées sont les matériaux de construction (127 projets), l'alimentaire (224 projets) et le textile (88 projets)[709]. Ce sont ceux qui possèdent la plus faible intensité capitalistique et la rentabilité la plus rapide. Leur attractivité confirme que les investisseurs n'ont qu'une confiance limitée en l'avenir politique du pays.

b) Une multitude de projets mais peu de réalisations.

Seuls 6% des projets agréés par le Conseil Supérieur de l'Investissement sont localisés dans la région côtière : 49 à Lattaquié, 40 à Tartous et 3 à Jableh[710]. Les trois quarts des projets bénéficient à Damas et à Alep. Homs et Hama sont plus prisées que les villes de la côte en nombre de projets, mais la région côtière est mieux placée en matière d'investissements (10,2% du total). Tartous compte des projets qui exigent des investissements dépassant le milliard de LS : raffinerie de sucre (1,153 milliard de LS) et sociétés de transport maritime, en particulier une compagnie libano-britannique dont l'investissement prévu est de 9 milliards de LS. Ainsi, la distribution spatiale des projets n'indique ni un rééquilibrage de l'économie syrienne au profit des périphéries, ni une tendance nette à la littoralisation (figures 123 et 124)

La répartition sectorielle des projets n'indique pas de changements dans la structure économique régionale. La quasi-majorité de ces projets concerne le secteur des transports, et cela est valable pour toutes les régions. Dans la région côtière, les projets agro-alimentaires sont relativement plus nombreux qu'ailleurs : 35% contre 23% au plan national[711]. Ils répondent à la demande de valorisation des produits agricoles par le conditionnement et la

---

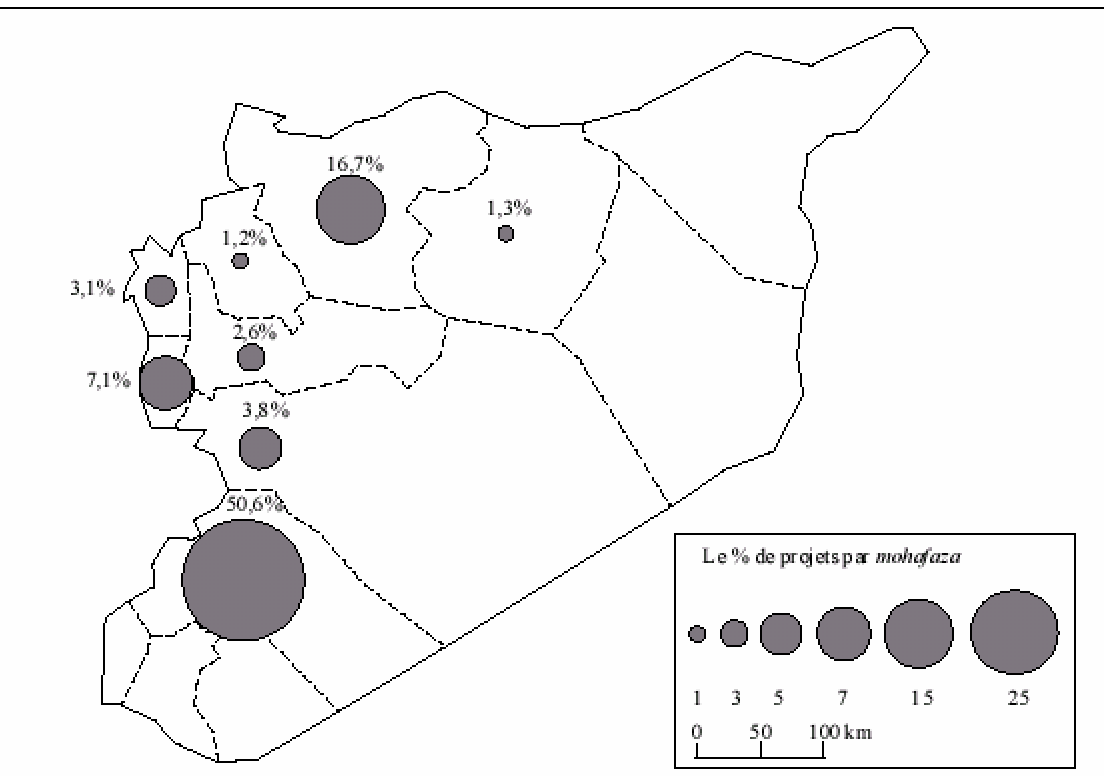
[709] AL IMADY Mohamed : *The Economy and Investissement Policies of Syria*, Conférence dactylographiée, présentée lors du Symposium germano-syrien de mars 1997 à la Faculté d'Economie de l'Université de Damas.

[710] Dépouillement personnel du *Journal Officiel de la République Arabe Syrienne* 1991 – 1996.

[711] Il s'agit de la moyenne des régions économiques que j'ai déterminées dans l'introduction de ce chapitre. Mais à la différence de mes analyses sur les catégories socio-professionnelles, j'ai intégré la région Sud dans la région de Damas. Les création d'entreprises dans les *mohafaza*-s de Dera'a, Soueida et Quneitra sont trop faibles pour que je puisse les interpréter. Par ailleurs, des entreprises installées dans le nord de la *mohafaza* de Dera'a appartiennent en fait à des Damascènes, qui se sont éloignés de Damas parce que le terrain était trop onéreux. L'étude récente de Cyril Roussel sur les entrepreneurs druzes de Soueida m'oblige à relativiser l'intégration de la *mohafaza* de Soueida dans la région de Damas, car il s'avère que le développement industriel y est véritablement endogène, mais là encore il ne s'agit que de quelques unités.

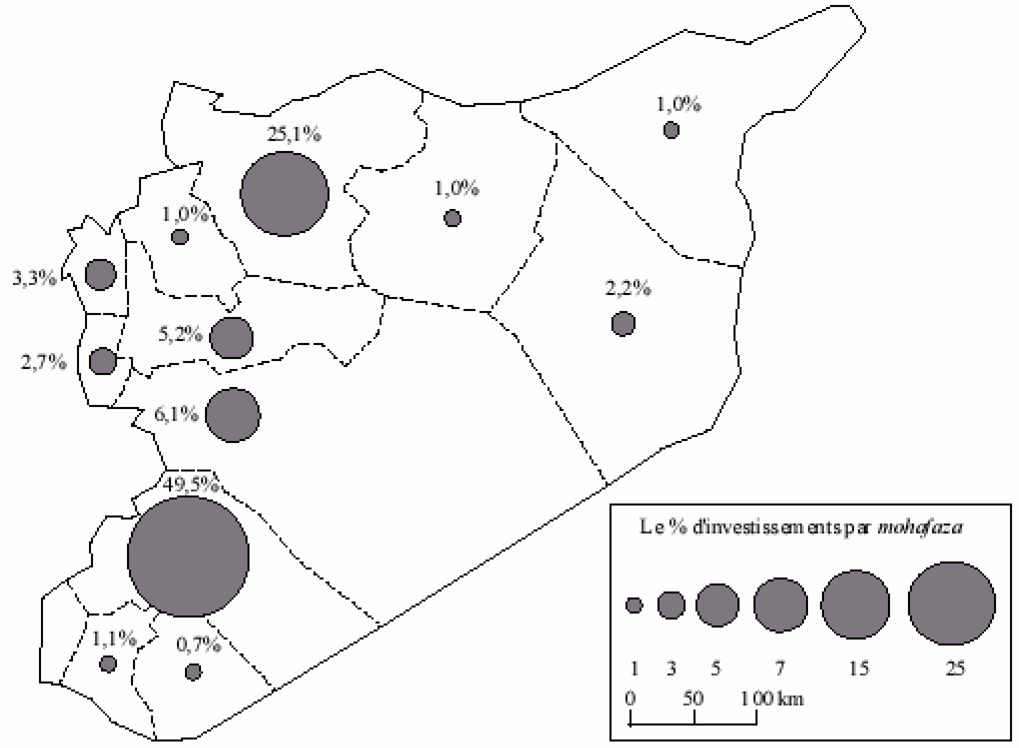
transformation (jus de fruits, conserveries, embouteillage de l’huile d’olive…). La part des autres industries est particulièrement réduite : 19% à peine (chimie, textile, métallurgie, matériaux de construction), soit un taux comparable à celui du quart Nord-Est et la Syrie centrale. Alep et Damas confirment leur prépondérance dans les industries de transformation (figure 125).

Je ne possède pas d’informations précises quant aux projets effectivement réalisés et aux emplois créés dans la région côtière. Par des enquêtes personnelles, j’ai pu constater que les principaux projets – ceux qui engageaient des investissements importants pour une rentabilité à moyen et long terme - n’avaient pas vu le jour. Je peux citer la raffinerie de sucre de Firas Tlass (1,153 milliards de LS), la fabrique de briques réfractaires de Doureid El Assad (1,032 milliards de LS), la société de transport de produits pétroliers et raffinés de Samir Hassan (2,4 milliards de LS). Ces trois hommes d’affaires sont des membres de la nouvelle bourgeoisie, très liés au régime d’Hafez El Assad. Leurs projets sont en relation avec le secteur public, ce qui leur assure des marchés protégés de la concurrence par leurs relations en haut lieu. Mais ils manquent de capitaux pour les réaliser, car la bourgeoisie traditionnelle ne souhaite pas s’associer avec eux.



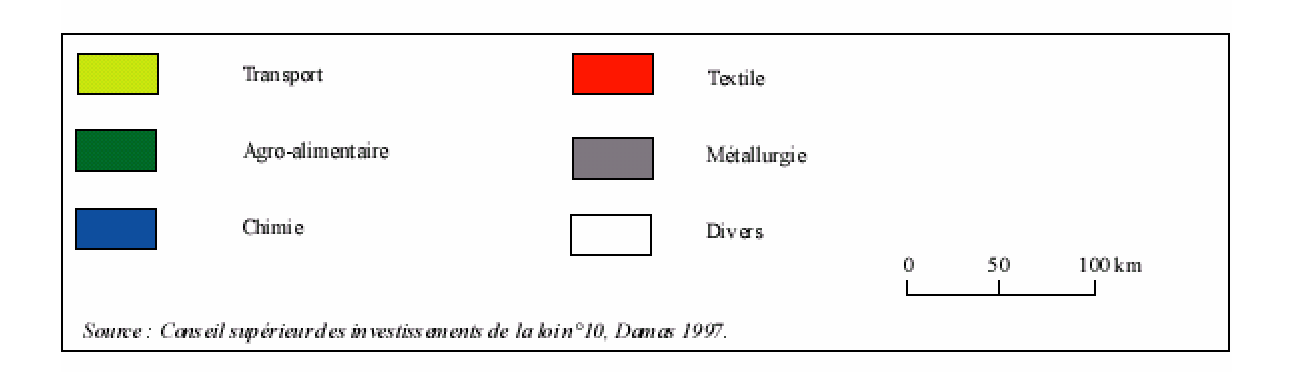
Source : Conseil supérieur des investissements de la loi n°10, Damas 1997.

Figure 123 : Répartition du montant des projets d'investissements agréés dans le cadre de la loi n° 10, entre 1991 et 1995 (en % par *mohafaza*).



Source : Conseil supérieur des investissements de la loi n°10, Damas 1997.

Figure 124 : Répartition du nombre de projets agréés dans le cadre de la loi n° 10, entre 1991 et 1995 (en % par *mohafaza*).



Source : Conseil supérieur des investissements de la loi n°10, Damas 1997.

Figure 125 : Répartition sectorielle du nombre de projets agréés dans le cadre de la loi n°10, entre 1991 et 1995 (en % pour chaque "région économique").

Un certain nombre de projets de petite et moyenne envergure ont néanmoins été réalisés : une usine d'électroménager à Lattaquié (499 millions de LS), une usine de serviettes en papier, marque « Mimosa » à Jableh (304 millions de LS) et, bien sûr, des sociétés de transport terrestre. Il s'agit essentiellement de projets financés par la bourgeoisie traditionnelle : familles Jûd, Zein, Bazîdu, Daniel… et des entrepreneurs de taille moyenne. Aucune société étrangère n'a ouvert ses portes dans la région côtière. La seule qui se soit installée en Syrie est Nestlé, à Damas.

Le poids du secteur public, la faiblesse de la bourgeoisie locale constituent des freins au développement du secteur privé dans la région côtière. Seule la fonction portuaire favorise les activités de négoce susceptibles de générer des emplois tertiaires qualifiés (interprètes, informaticiens…) et des investissements dans l'industrie. Mais cela se limite à Lattaquié et à Tartous. Il s'agit en outre uniquement d'initiatives locales, les entrepreneurs extérieurs, Syriens ou étrangers, investissant peu dans la région côtière. Quant aux entrepreneurs locaux, ils ont tendance à investir de préférence leurs capitaux à Damas, Homs ou Alep et la population qualifiée à rechercher des emplois dans ces métropoles… à moins qu'elle ne choisisse d'émigrer à l'étranger.

C - La région côtière : une périphérie délaissée par la bourgeoisie capitaliste syrienne.

Les données fournies par le Haut Conseil de l'Investissement, chargé de contrôler l'application de la loi n°10, indiquent la faiblesse des investissements privés dans la région côtière, en particulier dans le secteur industriel. Certes, la faiblesse originelle de l'industrie privée dans cette région est un handicap pour son développement ultérieur, car, en général, l'industrie appelle l'industrie, conformément au principe d'agglomération, générateur d'économies externes tel que défini par l'Allemand A. Weber[712], auteur de la première théorie générale des localisations industrielles. Sa théorie énonce qu'une implantation dans un milieu industriel dynamique a souvent des effets d'entraînement, d'incitation à la modernisation, à l'agrandissement, etc. Mais elle considère aussi et surtout, que la nouvelle entreprise bénéficie d'avantages qui résultent de l'agglomération sur un espace restreint d'activités similaires ou voisines : complémentarité, présence de services spécialisés, existence d'un besoin de main d'œuvre qualifiée, tous éléments qui procurent des économies de localisation, ainsi que

---

[712] WEBER A. : *Theory of the Location of Industries*, Chicago University Press, Chicago, 1929.

d'infrastructures et une multiplicité des contacts, lesquels procurent des économies d'urbanisation[713].

Le secteur privé obéit à des objectifs de rentabilité économique. Si l'Etat syrien ne compense pas par des subventions et des exemptions fiscales[714] les désavantages comparatifs des régions périphériques, l'industrie privée se concentrera naturellement dans les métropoles économiques du pays. Pour la région côtière, toutefois, la fonction portuaire peut partiellement compenser les handicaps de la situation périphérique. Mais nous avons vu que la timide intégration de la Syrie dans l'économie mondiale depuis une dizaine d'années n'a pas suscité, à Lattaquié ou à Tartous, de développement industriel comparable à celui enregistré à Damas, Homs, Alep ou même Hama. Le ratio régional du pourcentage d'emplois crées sur celui de la population régional est inférieur à 1. Le faible dynamisme du secteur privé dans la région côtière possède indéniablement des causes économiques, comme je viens de le monter, mais il ne faut pas négliger les problèmes politiques de la Syrie avec ses voisins et la complexité de la structure sociale de la région côtière.

1 - La faible extraversion de la Syrie ne valorise pas la région côtière.

Les véritables grossistes à Lattaquié et à Tartous sont peu nombreux et ne travaillent que sur quelques segments précis, à savoir, en dehors de l'épicerie, l'électroménager, les pneus et autres produits importés. La faible extraversion de l'économie syrienne ne favorise pas les ports syriens dans leur fonction de redistribution. L'ouverture économique a certes libéralisé partiellement les importations, mais elle n'a pas supprimé les taxes qui renchérissent le prix des produits importés afin que l'industrie nationale ne soit pas trop pénalisée. Du reste, la population a un niveau de vie trop faible pour consommer en masse des produits importés. Les commerçants de la région côtière s'approvisionnent dans les villes industrielles de l'intérieur : Alep, Hama, Homs et Damas. Cela permet de supprimer des intermédiaires coûteux. Cette situation se ressent sur l'aires d'attractivité de Lattaquié pour l'achat de biens et de services rares. Elle est plus faible que celle de Hama[715], ville comparable par le nombre d'habitants, car cette dernière possède un secteur privé industriel plus conséquent. Si la

---

[713] MANZAGOL C. : *Logique de l'espace industriel*, PUF, Paris, 1980.

[714] Durant le printemps 1997, la concentration des investissements privés dans les grandes villes de la *Ma'amoura* a suscité un débat au Parlement syrien sur l'opportunité de corriger ce mouvement par des exemptions fiscales. Mais aucune loi n'a été votée par la suite.

[715] AL DBIYAT Mohamed : *op. cit.* , 1995, p. 247.

tendance à l'extraversion de l'économie syrienne devait se confirmer, les villes côtières pourraient alors renforcer leurs fonctions de distribution au niveau national.

Dans le domaine industriel, la faible capacité exportatrice de la Syrie ne favorise pas le développement industriel de la région. L'industrie syrienne est essentiellement tournée vers le marché national, depuis la fin des accords de commerciaux privilégiés avec l'URSS en 1990[716]. Seules quelques rares industries textiles travaillent pour des donneurs d'ordres occidentaux, tels que Benetton ou Adidas. Les faibles coûts de la main d'œuvre et la proximité géographique de la Syrie de l'Europe la rendent en effet relativement concurrentielle sur ce marché. Mais ces industries se voient imposer des délais de fabrication très courts, qui les obligent à utiliser la voie aérienne pour la réception de la matière première et l'envoi des produits finis. Ainsi l'usine de chaussure DO RE MI de Lattaquié exporte une partie de sa production en Italie, mais le fait par la voie aérienne, ce qui limite sa compétitivité à l'exportation.

2 - Le comportement prédateur de la '*asabiyya* alaouite freine le développement touristique de la région côtière.

Le tourisme international s'est rapidement développé en Syrie au cours des années 1990. Les recettes en devises sont passées de 250 à 825 millions de $ entre 1987 et 1995. Certes, le pays reste en-deçà de l'Egypte (2,7 milliards de $ en 1995, après un étiage autour de 1,3 milliard en 1993 et 1994), mais il a rejoint la Jordanie (600 millions de $ en 1995). Ce n'est plus une activité seconde comme dans les années 1980. La région côtière ne profite guère de cette croissance des recettes touristiques, malgré la présence de la trilogie touristique méditerranéenne : activités balnéaires, estivage en montagne et sites archéologiques.

a) Un tourisme international marginal et un tourisme intérieur en déclin.

D'après les statistiques du ministère de l'Intérieur, établis à partir des nuitées en hôtel, la région côtière se classe au troisième rang des régions touristiques de Syrie, avec 12,4% des nuitées en 1996 (figure 126) ; elle se situe en ce domaine derrière Alep et Damas. Mais il faut nuancer ces résultats, car le ministère de l'Intérieur ne tient pas compte des nuitées dans les

[716] Entre 1980 et 1991, la Syrie a remboursé une partie de la dette militaire qu'elle avait contractée envers l'URSS par l'exportation de produits syriens. L'Etat adjugeait les marchés aux entreprises privées qu'il rémunérait directement. Ce système s'interrompit avec la chute de l'Union Soviétique. LAWSON Fred : « Domestic Transformation and Foreign Steadfastness in Contemporary Syria », *The Middle East Journal*, Volume 48, Number 1, Winter 1994, pp. 47-64.

bungalows, les appartements et les campings, lesquels constituent pourtant plus des trois quarts des capacités d’hébergement de la région. Ceci est une particularité de la côte syrienne en comparaison des autres zones touristiques (Alep, Damas, Palmyre, etc.) où les lits d’hôtel représentent la majorité des capacités d’hébergement.

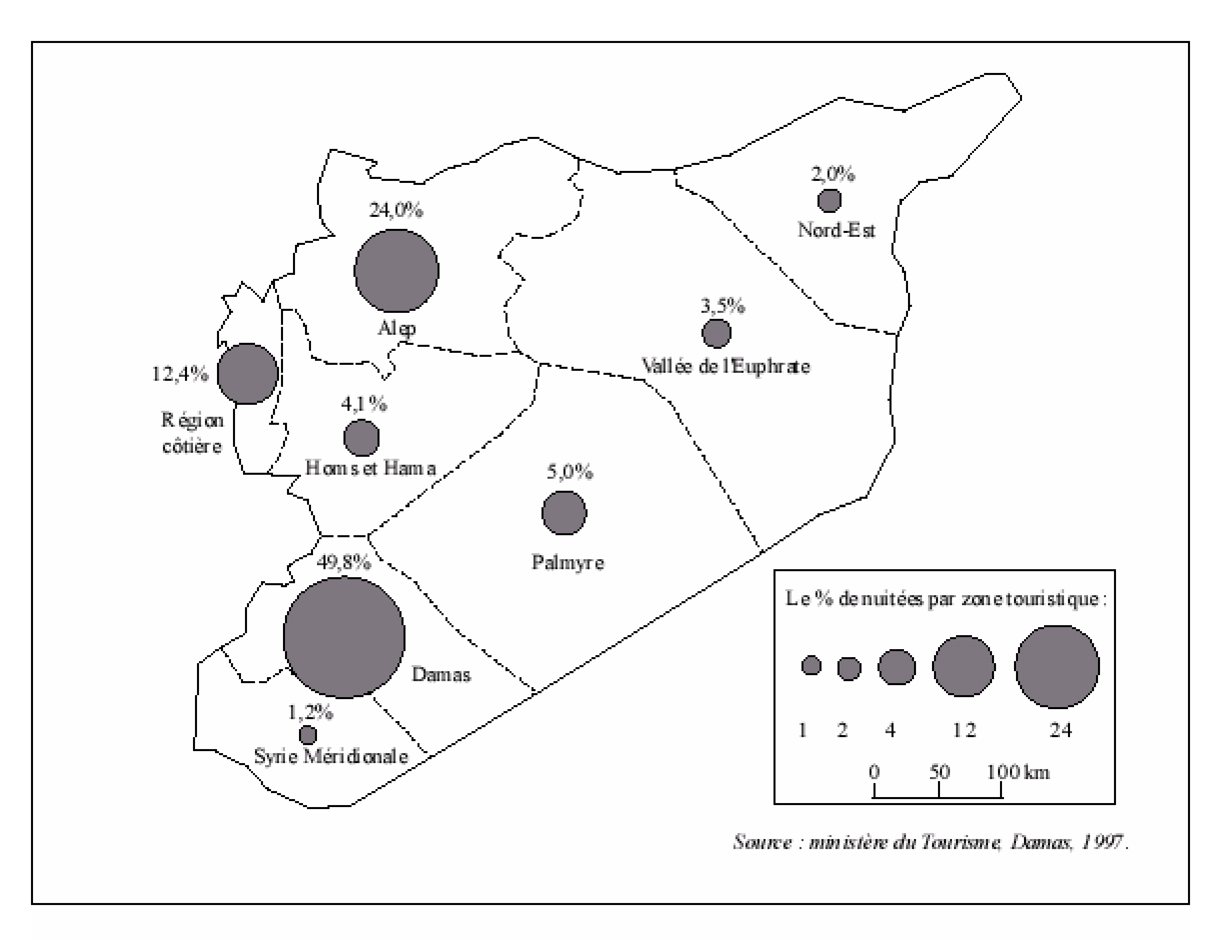
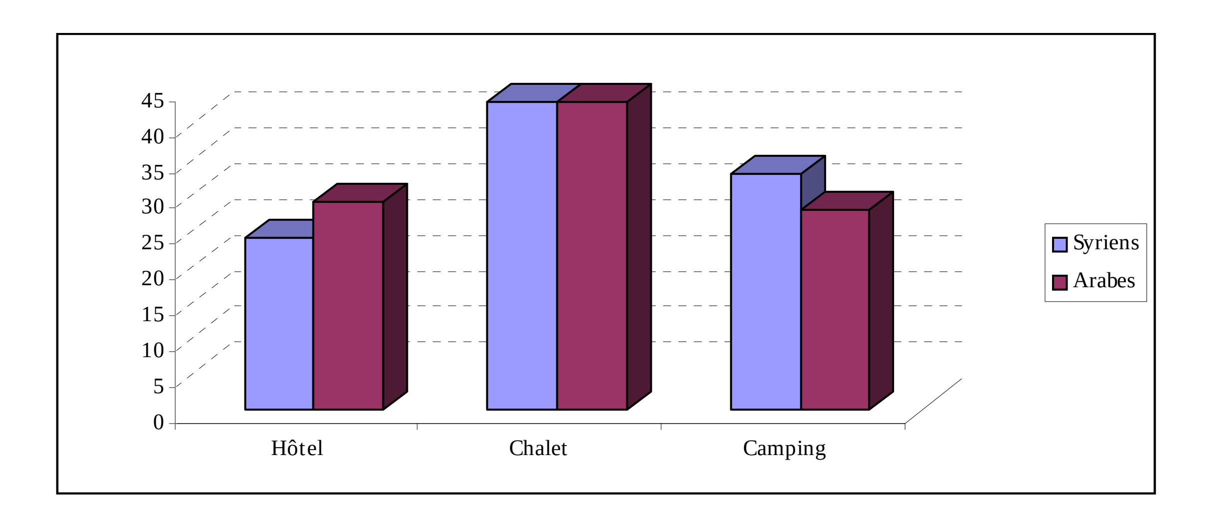
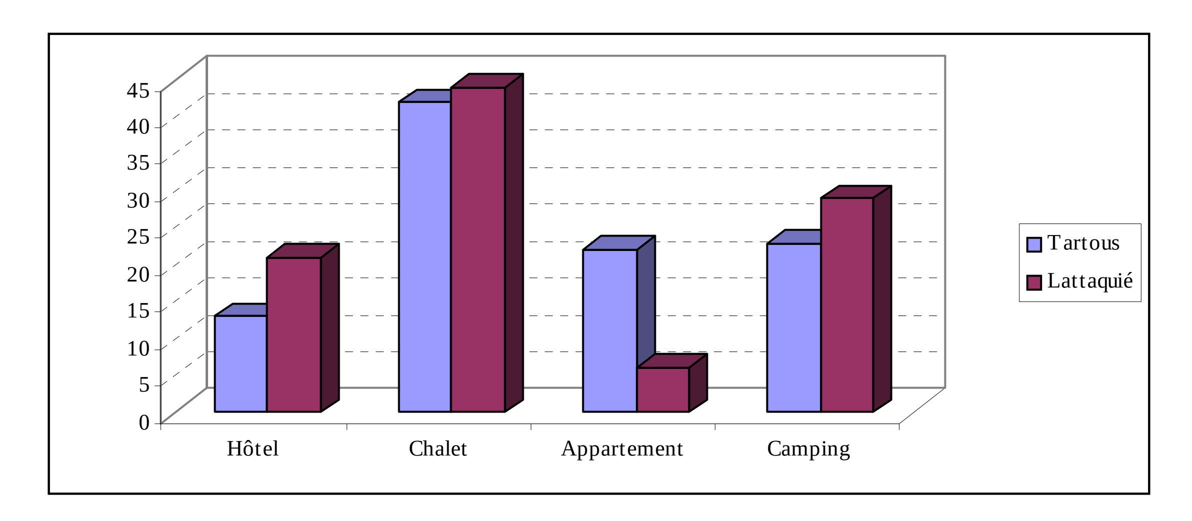


Figure 126 : Répartition des nuitées hôtelières en Syrie en 1995 (en % par zone touristique).



Source : Slizewicz Thadée (de).

Figure 127 : Répartition des nuitées touristiques des Syriens et des Arabes selon les formes d'hébergement dans la *mohafaza* de Lattaquié, en juillet 1990.



Source : Slizewicz Thadée (de)

Figure 128 : Répartition des nuitées touristiques selon les formes d'accueil dans les *mohafaza*-s de Tartous et de Lattaquié, en août 1990.

Les formes d’hébergement diffèrent en fonction de l’origine des touristes. Les Syriens et les « Arabes » adoptent un comportement voisin. Ils privilégient les chalets, puis l’hôtel et le camping. Les touristes étrangers, en revanche, se rendent quasi exclusivement à l’hôtel (figures 127 et 128). La différence entre les types de tourisme permet d’expliquer ces comportements. Les Syriens et les Arabes fréquentent la région côtière durant la période estivale. Ils viennent y chercher les plaisirs de plage[717] et la fraîcheur de la montagne. Ils se rendent dans la région côtière en famille, et par leurs propres moyens. En revanche, le tourisme international « non-arabe » est un tourisme culturel. Les agences de voyage organisent des circuits d’une à deux semaines, privilégient la visite les sites archéologiques. La grande majorité des touristes de ce type se déplace en groupes et sont hébergés dans des hôtels de catégorie internationale.

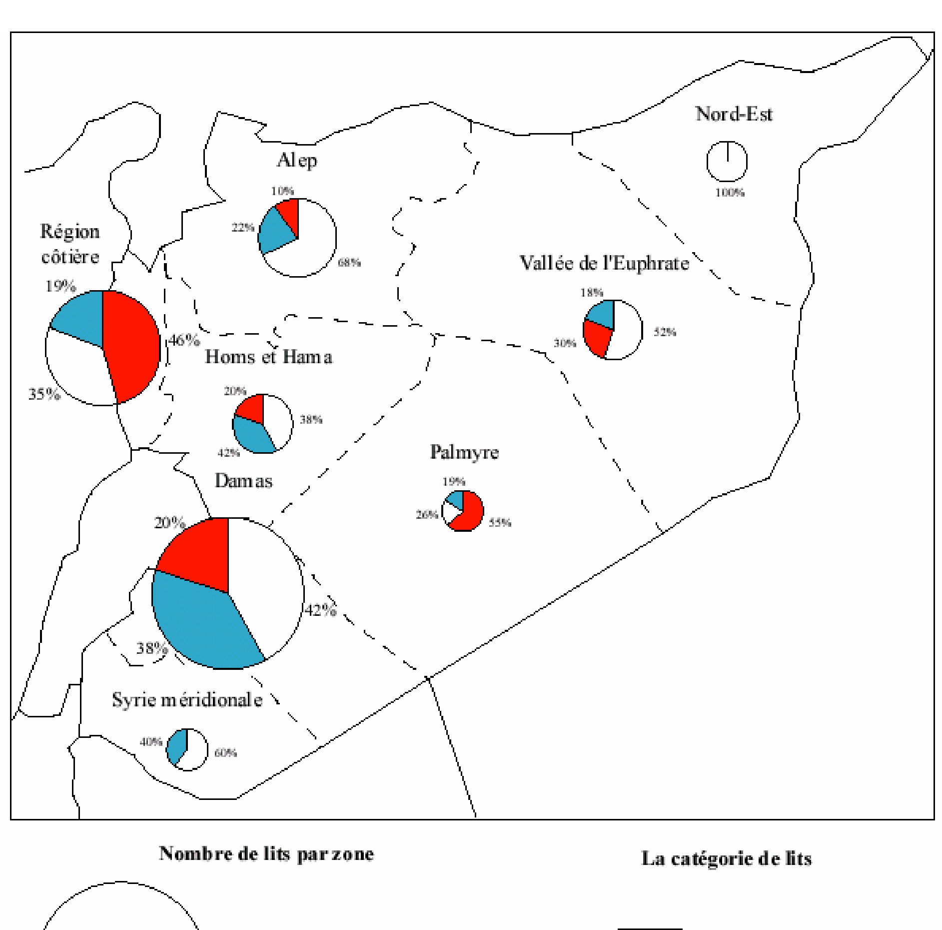
La région côtière est peu prisée par les étrangers qui ne représentent que 8,3% des nuitées hôtelières qu’ils passent en Syrie. Ce ne sont pas les capacités hôtelières qui font défaut, puisque la région est la deuxième de Syrie, derrière Damas, en ce domaine et que 65% de ses lits se trouvent dans des hôtels 3, 4 ou 5 étoiles (figure 129), qui sont les catégories privilégiées par les agences de voyages étrangères. Mais la plupart des groupes qui visitent Ras Shamra[718] et le Château de Salah Ad Dîn[719] dorment à Alep, Homs ou Hama. Ce n’est pas la capacité hôtelière qui est donc en cause, car les hôtels internationaux sont vides à l’intersaison, la période d’affluence des touristes étrangers en Syrie. C’est plutôt la qualité du service hôtelier qui laisse à désirer. De l’avis des guides touristiques que j’ai rencontrés, le service à l’hôtel Sham et à l’hôtel Méridien de Lattaquié est exécrable : les repas sont mal assurés (la cuisine de ces hôtels tourne au ralenti en dehors de la période estivale), la propreté des chambres est moyenne, etc. Or, la qualité de l’hébergement est un facteur majeur dans la préparation des circuits touristiques, en particulier lorsqu’il s’agit d’un tourisme haut de gamme, comme c’est le cas des touristes occidentaux qui s’intéressent à l’archéologie syrienne.

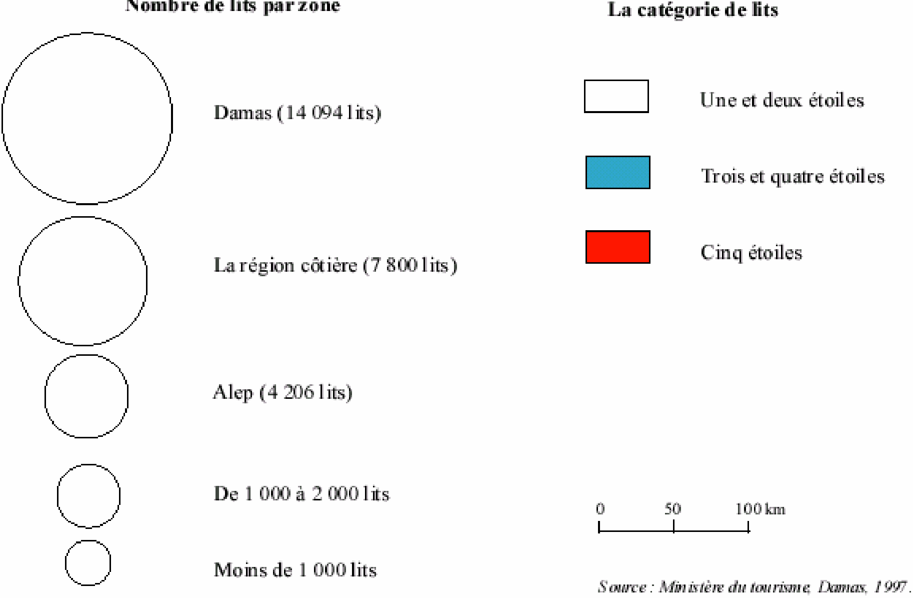
---

[717]La pratique balnéaire s’est développée en Syrie à l’image de ce qui s’est produit dans les autres pays arabes, comme le rappelle Mohamed Berriane à propos du Maroc : « Contrairement à ce qu’on pouvait attendre d’une société où la religion, la culture et la pression sociale désapprouvent l’ensemble des pratiques accompagnant la fréquentation des plages, on assiste aujourd’hui à une accélération dans l’adoption des plaisirs de la mer ». BERRIANE Mohamed : *Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc (étude géographique)*, Publication de la Faculté des Lettes et des Sciences humaines de Rabat, 1992, 498 p.

[718] Râs Shamra est le nom arabe d’Ougarit, le site archéologique où on a découvert le premier alphabet cunéiforme. Il se situe à une dizaine de kilomètres au nord de Lattaquié.

[719] Le château de Salah Ad Dîn est proche de Haffeh.





Source : Ministère du tourisme, Damas, 1997.

Figure 129 : La capacité hôtelière des différentes zones touristiques par catégorie, en 1997.

La progression des nuitées des touristes étrangers dans la région côtière entre 1987 et 1995 est toutefois supérieure à la moyenne syrienne : 157% contre 93%. Mais elle est inférieure à celle des autres grandes zones touristiques de province : Euphrate, Palmyre, Syrie centrale et Alep, dont l'essor a été facilité par la construction d'hôtels de catégorie internationale, ce qui a permis aux groupes de touristes de limiter la durée de leur séjour dans la capitale, où les hôtels sont deux fois plus chers qu'en province (tableau 10).

Le tourisme « arabe », d'après les statistiques des nuitées hôtelières, a diminué dans la région côtière entre 1987 et 1995, alors qu'il a progressé de 43% durant la même période en Syrie. Quant au tourisme syrien, sa diminution fut ici moins forte qu'au niveau national - 6,5% au lieu de 19% - La diminution du pouvoir d'achat de la majorité des Syriens a réduit leur propension à partir en vacances. Et le tarissement de cette ressource n'a pas été compensé par le tourisme international, plus lucratif, mais aussi plus exigeant.

Tableau 10 :

Evolution 1987 – 1995 des nuitées hôtelières en fonction de l'origine des touristes (Etrangers, Arabes et Syriens) par zone touristique.

Zone touristique	Evolution des nuitées hôtelières (en nombre).								Evolution des nuitées hôtelières (en %).			
	Etrangers		Arabes		Syriens		Total		Etrangers	Arabes	Syriens	Total
	1987	1995	1987	1995	1987	1995	1987	1985				
Damas	168	168	217	287	462	368	847	823	0,0	32,3	-20,3	-2,8
Alep	25	117	19	46	300	234	344	397	368,0	142,1	-22,0	15,4
La côte	**14**	**36**	**25**	**24**	**155**	**145**	**194**	**205**	**157,1**	**-4,0**	**-6,5**	**5,7**
Homs et Hama	2	28	3	11	37	28	42	67	1300,0	266,7	-24,3	59,5
Palmyre	12	55	1	7	48	21	61	83	358,3	600,0	-56,3	36,1
Euphrate	3	18	0	2	33	37	36	57	500,0		12,1	58,3
Nord-Est	3	2	0	1	32	30	35	33	-33,3		-6,3	-5,7
Syrie méridionale	0	10	0	2	4	8	4	20			100,0	400,0
Syrie	224	432	265	379	1039	841	1528	1652	92,9	43,0	-19,1	8,1

Source : Ministère du Tourisme, Damas, 1998.

b) Le secteur touristique de la région côtière est victime de dysfonctionnements internes et externes.

Depuis sa création en 1972, le ministère du Tourisme a orienté sa politique de développement en faveur du tourisme international, afin qu'il devienne une source de devises pour le pays. La Syrie n'a fait ainsi que suivre l'exemple des autres pays méditerranéens :

Egypte, Tunisie, Maroc. Mais n'ayant pas fait le choix d'extravertir son économie, il lui fut difficile de séduire les investisseurs étrangers tout en exigeant de conserver la maîtrise totale du secteur touristique. Or c'est au prix d'une forte dépendance vis-à-vis des professionnels étrangers que les pays méditerranéens ont réussi à développer le tourisme international dans les années 1970, comme le montre l'exemple de la Tunisie[720].

Le ministère du Tourisme aurait souhaité transformer le littoral syrien en une vaste station balnéaire, à l'image du littoral languedocien, valencien ou roumain. Le plan préparé par le bureau d'études français en 1974 : *Omnium Technique OTH*[721] prévoyait la construction de 10 villages balnéaires d'une capacité totale de 130 000 à 190 000 lits. Quelques stations furent partiellement réalisées dans les années 1980 : Ibn Hani au nord de Lattaquié, Amrit au sud de Tartous. Mais les quelques essais pour attirer les touristes occidentaux avides d'un soleil précoce et bon marché à Lattaquié se soldèrent par des échecs.

Au printemps 1986, une agence scandinave envoya des groupes en pension complète à l'hôtel Méridien de Lattaquié. L'aéroport de Lattaquié fut mis aux normes internationales pour l'occasion. Mais la pollution des plages, la médiocrité du service et l'inexistence des structures d'animation n'incitèrent pas les agences de voyages à renouveler l'expérience. Cet échec n'entama pas l'optimisme du ministère du Tourisme qui pensait que les Jeux Méditerranéens de 1987, organisés à Lattaquié, attireraient des dizaines de milliers de touristes sur le littoral syrien. Malgré la crise financière dans laquelle le pays se trouvait alors, les infrastructures sportives et hôtelières furent achevées dans les délais[722]. Tous les moyens d'hébergement furent mobilisés pour accueillir les vagues de touristes occidentaux qui, selon les prévisions du ministère, devaient affluer pour assister à cet événement. Les hôtels, les agences de locations reçurent la consigne de donner la préférence aux étrangers. A la veille de l'ouverture des Jeux, constatant amèrement que la « propagande sioniste » avait détourné les touristes de la Syrie, les autorités décrétèrent un congé spécial aux étudiants et aux écoliers de Lattaquié afin qu'ils remplissent les gradins de la Cité sportive.

Les professionnels syriens du tourisme que j'ai rencontrés sont unanimes pour se plaindre de l'incapacité de leur ministère à promouvoir le tourisme en Syrie. La recherche

---

[720] SIGNOLES Pierre : *op. cit.*, 1984, p. 798.

[721] SLIZEWICZ Thadée (de) : *op. cit.*, 1992, p. 65.

[722] Les travaux avaient été commencé par la société d'Etat : *Milihouse*, mais, un an avant les Jeux, celle-ci informa la Présidence qu'elle était incapable de terminer dans les délais. Le Président syrien fit alors appel à Othman Aïdi, qui possédait un bureau d'études de Travaux publics. En 11 mois, ce dernier réussit à terminer le chantier, ce qui lui valut la reconnaissance du Président syrien.

obsessionnelle de devises n'a en effet d'autre effet que de rendre très coûteux les séjours en Syrie. Le ministère privilégie les hôtels de luxe (climatisation, salle de bain, téléphone, piscine …) au détriment des hôtels moyens[723]. Or les hôtels du luxe ne sont accessibles aux étrangers que moyennant un paiement en dollars, à un tarif fixé par le ministère : en moyenne 100$ pour une chambre double en province et 200$ à Damas. Les vols à destination de la Syrie sont aussi très onéreux, car les autorités n'ont pas ouvert leur ciel aux vols charters[724]. Enfin une accumulation de mesures, comme la multiplication par 20 du prix d'entrée dans les musées et les sites archéologiques, le renchérissement des visas et l'impossibilité de les obtenir aux frontières… témoigne d'un manque de cohérence dans la promotion du tourisme syrien.

Le monopole qu'exerce une minorité d'hommes d'affaires proche du pouvoir sur le tourisme international se révèle, en outre, être un frein supplémentaire à son développement. Le droit de préemption dont dispose l'Etat sur les terrains à vocation touristique, et l'obligation faite aux entrepreneurs de créer des sociétés d'économie mixte éliminent de ce secteur ceux qui refusent de s'associer avec les membres de la *'asabiyya* alaouite au pouvoir. Les deux principaux groupes syriens (SYRITEL et TRANSTOUR) sont dirigés par deux membres de la nouvelle bourgeoisie, Osman Aïdi et Saeb Nahas. Le premier gère la chaîne hôtelière Sham qui possède, dans la région côtière, l'hôtel Côte d'Azur à Lattaquié, très prisé en été, et un hôtel à Safita, en revanche totalement délaissé. Saheb Nahas possède, quant à lui, un hôtel à Mechta Helou et une station balnéaire intégrée à Tartous dénommée Summerland. Les deux personnages évitent de se faire concurrence. Dans la région côtière, Osman Aïdi se réserve le *mohafaza* de Lattaquié et Saed Nahas celui de Tartous. Jusqu'au début des années 1990, Osman Aïdi a réussi à protéger son quasi-monopole sur les circuits culturels en Syrie grâce à ses hôtels de Palmyre et de Deir Ez Zor, les seuls de catégorie internationale dans ces deux villes. Il obligeait les groupes à descendre dans ses hôtels dans toutes les villes de Syrie, s'ils voulaient obtenir des chambres à Palmyre et à Deir Ez Zor. La construction de nouveaux hôtels de luxe dans ces villes a brisé son monopole, pour le bénéfice de membres de la nouvelle bourgeoisie qui souhaitent profiter de la manne touristique, tel le Président de la Chambre de Commerce de Tartous, Abdel Razak Mansour, qui a fait fortune en construisant le port de Tartous et qui a bâti un hôtel quatre étoiles à Lattaquié. Le fils de Rifat El Assad a

[723] SLIZEWICZ Thaddée : *op. cit.,* p. 140.
[724] MIOSSEC Jean Marie : « Tourismes et loisirs au Maghreb et au Moyen Orient », in TROIN Jean-François édit., *Maghreb Moyen-Orient mutations*, SEDES, Paris, 1995, p. 272.

ouvert, en 1998, un club de luxe pour baignades, dans les calanques au nord de Lattaquié. Si les rapports orageux entre son père et le Président syrien s'amélioraient[725], un hôtel de luxe pourrait y voir le jour.

La qualité des infrastructures et des services touristiques est particulièrement médiocre dans la région côtière. Dans le domaine hôtelier, une étude de qualité effectuée par un bureau d'étude japonais[726] en 1997 la place derrière Damas et Alep, soit en troisième position à égalité avec la Syrie Centrale, alors que cette dernière possède une plus faible part de chambres en hôtel de luxe. Cette situation est due à la gestion bureaucratique des hôtels par un personnel embauché en majeure partie grâce à la protection de cadres de l'Armée et des services secrets. Il faut y ajouter la conduite de certains membres de la famille Assad à Lattaquié, qui ne rend pas très attrayant le séjour : enlèvements de jeunes femmes, vols de voitures, etc. Même si la ville ne connaît plus aujourd'hui les excès qui caractérisaient les années 1980, l'image de la région a beaucoup souffert de ces comportements et la seule présence de ces bandes, aux réactions imprévisibles, crée un sérieux malaise chez les vacanciers. L'hôtel quatre étoiles, construit à Qardâha en 1994 demeure chaque été désespérément vide : les estivants n'osent pas s'y rendre.

Par ailleurs l'incapacité du ministère du Tourisme et l'avidité des entrepreneurs privés détruisent le potentiel touristique de la Syrie en général et de la région côtière en particulier. La région côtière était considérée par l'Etat et par les investisseur privés comme celle qui possédait le potentiel touristique le plus élevé de Syrie, elle était donc l'endroit où les profits pouvaient être les plus élevés. Les barons du régime, qui, en outre, étaient originaires de la région côtière s'emparèrent immédiatement de cette ressource et en évincèrent les autres investisseurs. Il y eut même des luttes au sein de la *aççabiyya* au pouvoir pour le contrôle de certains hôtels, restaurants et services de location de voitures. Dans ces conditions, les opérateurs internationaux, sensibles au moindre problème de sécurité, rayèrent rapidement de leurs programmes la région côtière. Quant à la majorité des estivants syriens, la faiblesse de leurs ressources, ne leur laisse guère le choix d'une autre destination, de telle sorte que le tourisme intérieur est devenu dans la région côtière, une activité de rente avec toutes les

---

[725] Les rapports entre Hafez El Assad et son frère sont tendus depuis que ce dernier a montré, au début des années 1980, des velléités présidentielles. Les activités de Rifa'at sont depuis lors surveillées ; durant l'hiver 1997-1998, plusieurs restaurants lui appartenant ou appartenant à ses enfants ont été fermés pour « problèmes sanitaires », tel que le « Dolce Vita » à Damas.

[726] JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY : *Interim report for the study on tourism development in the syrian arab republic*, Tokyo, 1997.

conséquences négatives que cela comporte sur son développement futur : faiblesse des investissements, dégradation des installations, mauvaise formation du personnel, absence de prospection de nouveaux marchés …

3 - Un espace régional défavorable aux entreprises privés.

« La population ne se saisit des ressources que par les informations, les moyens de production et les capitaux dont elle dispose. Ces trois ensembles de forces productives directes ou dérivées sont les leviers qui lui permettent d'agir. Sans eux, elle est démunie : c'est le drame de bien des peuples contemporains»[727].

La population de la région côtière fait-elle partie de ces peuples contemporains ? Est-ce l'absence de l'un de ces éléments ou les mauvaises relations entre eux qui handicapent son développement économique ? L'exemple précédent du tourisme a révélé que la carence principale venait du « pilotage du système ». Cette carence est ressentie avec d'autant plus d'acuité dans la région côtière que les acteurs politiques nationaux, membres de la *aççabiyya* au pouvoir, sont également des acteurs régionaux.

a) Un capital régional faible et difficile à mobiliser.

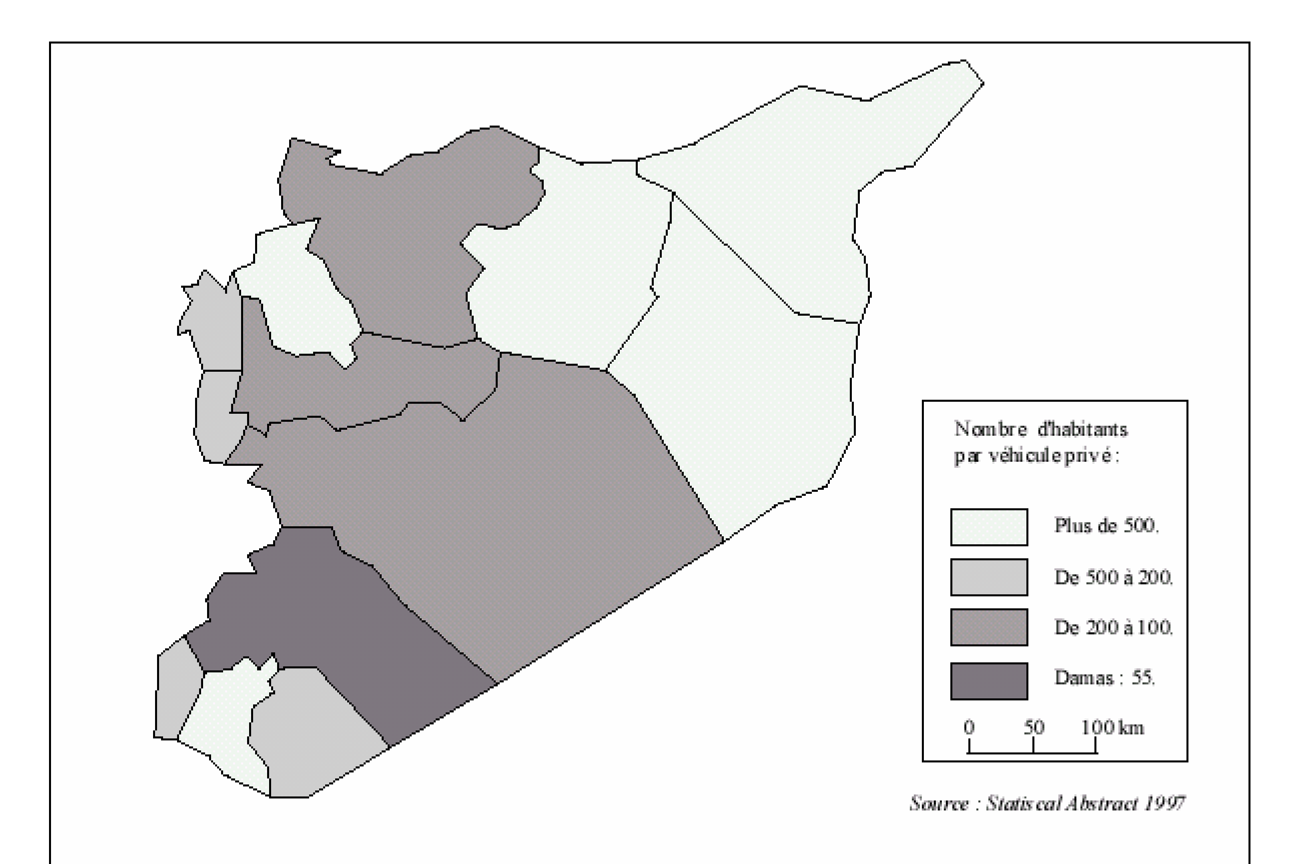
En Syrie, le système bancaire est complètement étatisé depuis 1960. Les prêts que consent la Banque Commerciale de Syrie aux entrepreneurs sont trop faibles pour leur permettre de financer leurs projets. Le secteur bancaire mobilise peu l'épargne populaire, car les taux d'intérêts sont inférieurs à l'inflation. Et son fonctionnement heurte la morale musulmane qui rejette le prêt à intérêt sans aménagements[728]. L'épargne populaire est principalement investie dans la pierre, le foncier ou l'or. Des sociétés financières pyramidales, à l'image de celles qui ont plongé l'Albanie dans le chaos en 1995, prospèrent en Syrie. En 1991, à Lattaquié, un escroc offrait un taux d'intérêt annuel de 30%, versé sous forme d'une rente mensuelle, à ceux qui lui confiaient leurs capitaux. En six mois, il a récolté plusieurs centaines de millions de LS, puis il s'est enfui au Canada. Ces sociétés pyramidales apparaissent régulièrement dans toute la Syrie. La faillite en 1995 de la Société Kulas et Amînu d'Alep provoqua une émeute dans la ville, car cette société avait drainé en deux ans des dizaines de milliards de LS. Les épargnants floués n'ont eu aucun recours devant la justice, car de telles pratiques sont interdites par la loi.

---

[727] BRUNET Roger : « Les leviers de la performance », in BRUNET Roger, *Géographie Universelle, Tome I* , Belin – Reclus, Paris , 1990, p. 139.
[728] RODINSON Maxim *: Islam et capitalisme*, Editions du Seuil, Paris, 1966, 301 p.

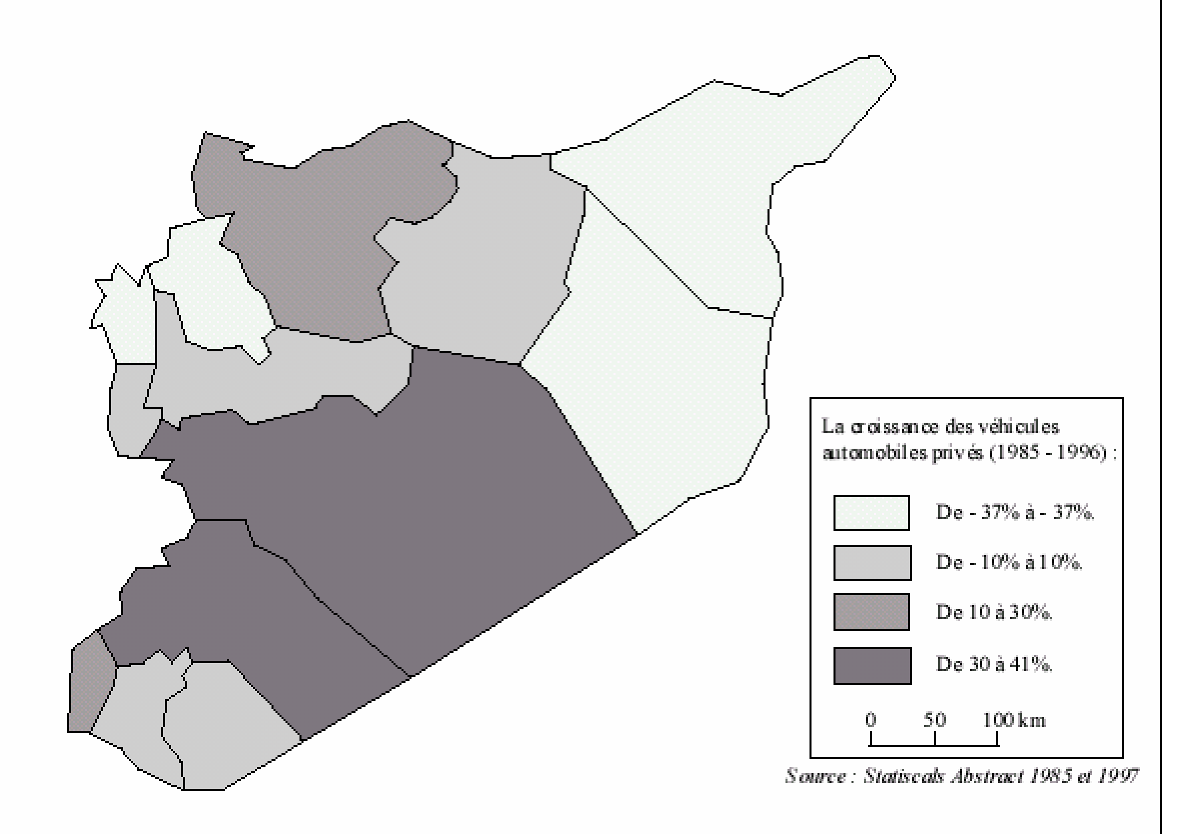
L’impossibilité de faire appel à des crédits bancaires et de mobiliser des fonds en dehors du cercle de la famille élargie rend le capital assez statique. La région côtière ne peut compter que sur ses fonds propres pour développer son secteur privé, or, ce capital est faible, Lattaquié et Tartous n’ayant commencé à accumuler une base financière qu’après le développement de leurs activités portuaires. Les services liés à l’activité portuaire procuraient des bénéfices à la bourgeoisie locale qui les réinvestissait dans le commerce et l’industrie. Je ne dispose pas de données chiffrées sur l’épargne en Syrie, en raison de son caractère largement informel, mais des signes extérieurs de richesse permettent d’évaluer la richesse financière des différentes régions.

La répartition des voitures privées en Syrie est sans doute le signe extérieur de richesse le plus tangible. La possession d’une voiture de tourisme est en effet un luxe que seuls peuvent se permettre les membres de la bourgeoisie capitaliste. Le prix des voitures est exorbitant, car elles sont taxées à 200%. Les classes moyennes se contentent d’acheter des voitures-camionnettes (pick-up) car, considérées comme des instruments de travail, elles sont exonérées de taxes. Quant à la bourgeoisie bureaucratique, elle dispose de voitures de fonction importées par l’Etat. La Syrie compte en moyenne un véhicule individuel (privé) pour 259 habitants. A Lattaquié, le ratio est de 1/248 et à Tartous 1/320, ce qui place les *mohafaza*-s côtiers derrière Damas (1/55), Homs (1/146) et Alep (1/165) (figure 130). La croissance des immatriculations des véhicules de tourisme privés entre 1985 et 1996 respecte cette hiérarchie : Damas (+59%), Homs (+32%), Alep (+20%) (figure 131). A Lattaquié et à Tartous, le nombre d’immatriculations a diminué, ce que j’interprète comme un affaiblissement relatif des bourgeoisies locales.



Source : Statiscal Abstract 1997

Figure 130 : Le rapport de véhicules automobiles privés par habitants en 1996 (par *mohafaza*).



Source : Statiscals Abstract 1985 et 1997

Figure 131 : La croissance des véhicules automobiles privés entre 1985 et 1996 (en % par *mohafaza*).

b) Une région à la marge des réseaux d'informations économiques, techniques et scientifiques.

« Des travailleurs qui seraient dépourvus de la moindre information ignoreraient toute ressource et l'entropie serait parfaite ; l'hypothèse est évidemment absurde ; mais il est vrai que bien des sociétés locales n'ont qu'une faible information sur les ressources de leur propre territoire, et les moyens de les mettre en valeur »[729].

Le succès de toute activité économique est lié aux informations qui permettent de valoriser le capital investi. Or, en Syrie, la connaissance du marché, des circuits d'approvisionnement ou de distribution et l'accès à la technologie ne sont pas aisés, en raison de l'opacité des pratiques économiques. Il est par conséquent, indispensable aux entrepreneurs d'appartenir à des réseaux informationnels, car l'économie du Proche-orient est avant tout une « économie de relation qui se distingue de l'économie de transaction basée sur les mécanismes du marché et leur intériorisation dans des organisations »[730].

L'émigration représente un moyen privilégié par les réseaux d'entrepreneurs locaux pour se connecter au marché mondial et bénéficier des transferts de technologie. Les relais familiaux à l'étranger leur ont en effet permis de mettre à l'abri le capital au moment où ont été adoptés les mesures de nationalisation. Durant toute la période d'étatisation de l'économie, la bourgeoisie lattaquiotte avait tout simplement redéployé ses activités économiques à l'étranger. Ce fut particulièrement le cas des agents maritimes. Entre 1980 et 1991, ces derniers avaient transporté leurs activités à Chypre ou dans le Golfe Persique. Dès les premières mesures de libéralisation économique, ils sont revenus travailler à Lattaquié. Leur séjour à l'étranger a renforcé leur puissance, grâce aux contacts et à l'expérience de travail qu'ils y ont acquis.

Il existe une certaine corrélation entre les *mohafaza*-s où l'émigration temporaire[731] est importante et le dynamisme de l'économie privée. La figure 132 indique le pourcentage d'enfants syriens nés à l'étranger en 1994, c'est-à-dire inscrits par leurs parents dans un consulat de Syrie à l'étranger. Les familles qui effectuent cette démarche ont une volonté de

---

[729] BRUNET Roger : *Géographie Universelle, Tome I*, Belin – Reclus, Paris, 1989, p. 139.

[730] PEREZ Roland : « Les cultures d'entreprises méditerranéennes », in THOBIE Jacques et KANÇAL Salyurd, *Industrialisation, communication et rapports sociaux en Turquie et en Méditerranée Orientale, Varia Turcica XX*, Paris, 1994.

[731] Il s'agit d'une émigration pour une ou plusieurs dizaines d'années.

retour en Syrie, au contraire des Syriaques[732] de Hassakeh et des Arméniens, dont l'émigration en Europe et en Amérique du Nord est le plus souvent définitive. Il ressort de cette carte que la région côtière compte peu d'émigrés temporaires. Ce n'est pas le cas des *mohafaza*-s urbains de la *Ma'amoura* (Alep, Homs, Hama, Damas), qui sont économiquement les plus dynamiques.

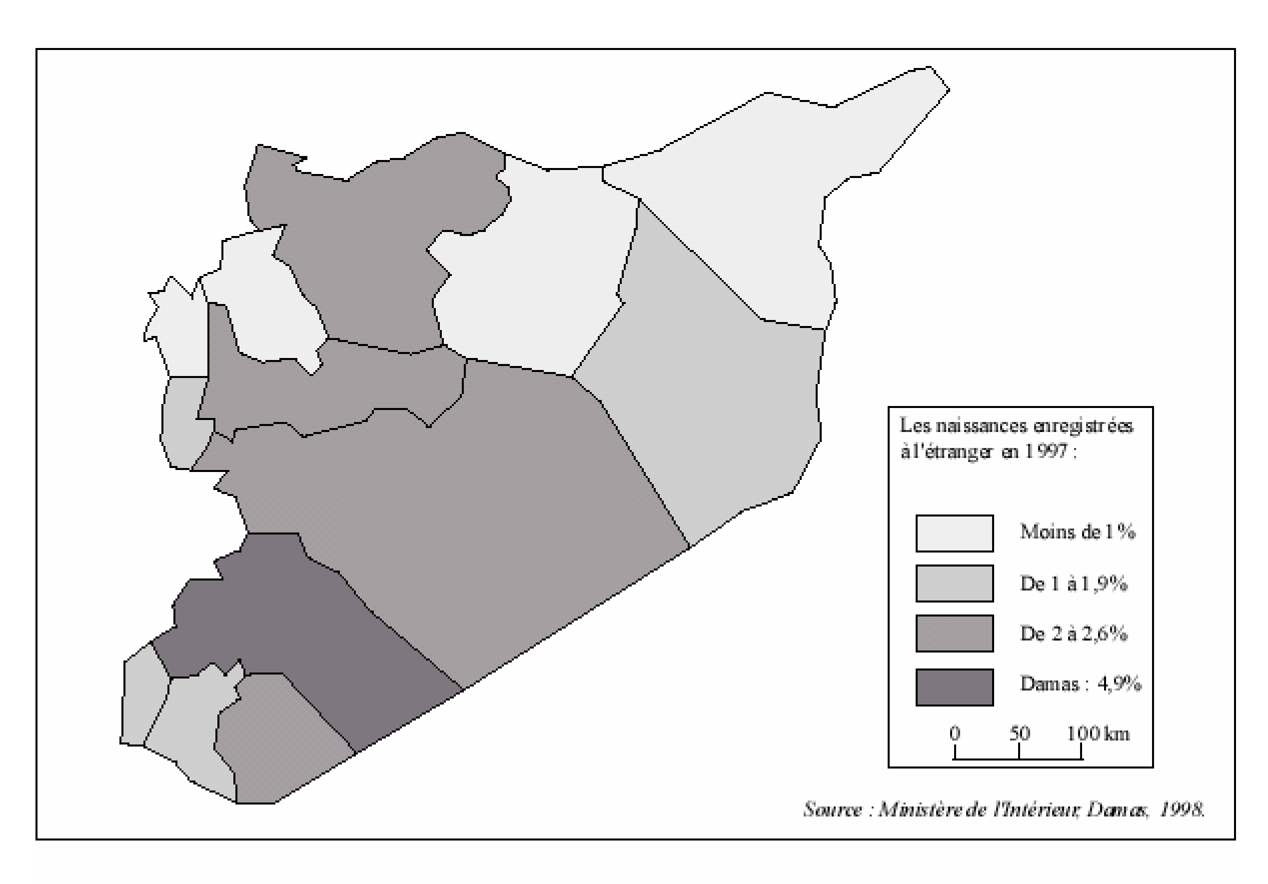


Figure 132 : Le pourcentage de naissances d'enfants syriens enregistrés à l'étranger dans chaque *mohafaza* en 1994.

[732] Les Syriaques sont une minorité chrétienne présente surtout dans le Nord –Est de la Syrie.

c) Les entrepreneurs locaux ont un comportement individualiste.

L'individualisme des entrepreneurs est un deuxième handicap pour le développement économique privé dans la région côtière. Dans les villes de la *Ma'amoura*, les alliances locales permettent de compenser « la faiblesse du capital investi par la constitution de réseaux croisés d'engagements personnels portant sur les biens propres des dirigeants »[733]. A Damas, les alliances sont courantes. Ainsi, l'usine Adidas de Damas est-elle née, en 1991 d'une association entre deux industriels du textile Riad Seif et Majed Zaied. A Lattaquié, il n'existe qu'une association extra-familiale entre les familles Riad, Joud et Zeid, pour la construction d'une usine d'embouteillage de l'huile d'olive. La première est une famille de grossistes en huile d'olives, la seconde possède une expérience industrielle dans les boissons gazeuses et la troisième travaille dans l'import-export. Les fonds engagés dans ce projet dépassaient la seule capacité de la famille Riad qui fut à l'initiative de ce projet, ce qui l'a obligée à rechercher des partenaires.

Le secteur industriel engendre nécessairement des alliances entre les entrepreneurs car il les oblige à entretenir des relations de sous-traitance et de complémentarité. La faiblesse et la jeunesse de l'industrie lattaquiotte, en comparaison des grandes villes de l'intérieur, explique en partie le comportement individualiste des familles entrepreneuriales de Lattaquié et de Tartous.

d)Le racket et l'hégémonie de la *'asabiyya* alaouite étouffent le secteur privé.

La présence d'une partie de la famille Assad à Lattaquié ne crée pas un climat de confiance susceptible d'attirer les investisseurs extérieurs : « Le problème confessionnel de Lattaquié, la complexité des rapports avec le pouvoir rendent cette ville peu attractive »[734], nous a ainsi déclaré un homme d'affaire de la ville. Il est notoire que Jamil Assad rackette les transitaires de la ville et prélève une taxe de 2 000 LS sur les camions qui quittent le port[735] . Mais ces pratiques organisées et dûment tarifés sont moins gênantes que les frasques de certains *shebab* (jeunes hommes) de la *'asabiyya* qui infligent des avanies aux entrepreneurs, tels des beys ottomans.

---

[733] LEVEAU Rémy : « Les entrepreneurs au Proche – Orient », *L'économie de la paix au Proche-Orient, Tome II*, BLIN Louis et FARGUES Philippe, Maisonneuve Larose - CEDEJ, Paris, Le Caire, 1995, p. 244.

[734] Entretien réalisé en décembre 1996 auprès de J.Z., homme d'affaire lattaquiotte.

[735] Entretien réalisé en décembre 1996 auprès de N.M., commerçant à Lattaquié.

Les entrepreneurs lattaquiottes ne parviennent pas à s'unir entre eux pour défendre leurs intérêts. Dans les grandes villes de l'intérieur, la bourgeoise capitaliste, par l'intermédiaire de leurs Chambre de Commerce et d'Industrie, intervient auprès des autorités lorsque l'Administration complique les procédures de dédouanement ou tarde à délivrer un permis de construire. A Lattaquié, la classe des entrepreneurs sunnito-chrétiens n'est pas en mesure d'exercer une influence sur une bureaucratie dominée par des fonctionnaires alaouites. Cette situation n'a fait que s'aggraver avec « l'élection », en 1993, à la tête de la Chambre de Commerce et d'Industrie lattaquiote, de Kamal El Assad, un cousin du Président.

Les fonctionnaires lattaquiottes sont, de l'avis général, beaucoup plus tatillons que leurs homologues des autres villes syriennes. Cela s'explique par leur origine alaouite, et donc rurale, qui les rend particulièrement imperméables à toute culture entrepreneuriale. Le clivage communautaire qui sépare la bureaucratie alaouite et le groupe des entrepreneurs sunnito-chrétiens fait qu'il existe peu de réseaux transversaux entre les deux groupes. La mercantilisation de la corruption atteint alors son apogée. A Tartous, les entrepreneurs entretiennent de meilleurs rapports avec les administrations, en raison de leur mixité communautaire. La coopération entre la bureaucratie et les entrepreneurs n'y est pas uniquement fondée sur des rapports mercantiles, ce qui la rend plus efficace.

CONCLUSION

La phase d'économie dirigiste s'est achevée sur un constat d'échec. La crise économique des années 1980, a mis en évidence, l'absence de rentabilité économique d'un secteur public industriel, utilisé avant tout à des fins politiques. Ce phénomènes est comparables à ce qui s'est produit en Algérie, après la chute des cours du pétrole. Les industries publiques, destinées à donner au pays son indépendance économique, étaient en fait complètement dépendante des importations d'intra étranger et de la technologie occidentale. Le manque de devises, dans les périodes critiques, les paralysèrent complètement. La gestion bureaucratique des entreprises publiques fut également pour beaucoup dans leur manque d'adaptation au marché, en particuliers lorsque le secteur privé fut autoriser à les concurrencer. Plus généralement, c'est à la nature du régime syrien qu'est dû la faillite du secteur public industriel. Pour l'économiste syrien Bou Ali Yassin, la responsabilité incombe à la petite bourgeoisie au pouvoir[736]. Elle s'est largement servie du secteur public industriel

[736] « A l'issue de cette course qu'a mené la petite bourgeoisie, et dans laquelle elle a saigné le secteur public, on arrive à une nouvelle étape : la société se re-stratifie en classes. Et la petite bourgeoisie devient – par le biais de

pour réaliser son accumulation primitive. Mais à mon avis, c'est l'utilisation du secteur public industriel à des fins de légitimation politique, qui l'a conduit à la catastrophe. Pour obtenir une assise populaire, le régime d'Hafez El Assad a développé une politique de redistribution sans contrepartie productive, comme en Algérie, ou dans l'Argentine de Peron : « La redistribution sans contrepartie productive, qui consomme le capital accumulé, et multiplie les « ayants droits » conduit à une situation de blocage social, et un appauvrissement progressif et à la dégradation du tissu économique, une succession de crises politiques débouche dans les années 1980 sur une quasi-banqueroute. »[737].

Au milieu des années 1980, la région côtière semble intégrée à l'économie syrienne. Les ports, le terminal pétrolier, les industries publiques, le dynamisme de l'agriculture et le développement du tourisme, la valorisent davantage que les autres périphéries. Mais en dehors de l'agriculture, cette « intégration » économique à l'espace syrien était une illusion. Les ports ne sont que des annexes techniques des métropoles de l'intérieur. Le tourisme est monopolisé par la *'asabiyya* au pouvoir et son avatar, la nouvelle bourgeoisie, qui par leur attitude rentière étouffe son développement. Les investissements massifs de l'Etat dans l'industrie n'ont pas créé d'entraînement économique dans la région, les usines publiques sont des « cathédrales dans le désert ». Le seul point positif du secteur public industriel est de favoriser l'intégration sociale. Dans les usines publiques, Alaouites, Sunnites et Chrétiens sont mélangés, tandis que dans les entreprises privées, le recrutement est néo-communautaire. Cependant ce rôle d'intégrateur social du secteur public industriel n'existe que durant les périodes de prospérité économique, car lorsque les subsides se font rares, la priorité est donnée aux clients alaouites de la *'asabiyya* au pouvoir.

Depuis le début des années 1990, le secteur privé est redevenu le moteur de l'économie syrienne et par conséquent un acteur spatial majeur. La concentration de la croissance économique dans les métropoles de la *ma'amoura*, tend à reproduire le schéma centre-périphérie que les premiers dirigeants ba'athistes avaient tenté de réduire. Dans le nouvel espace syrien qui se profile (voir figure 133), la région côtière ne profite pas de l'atout que

---

son pouvoir sur les moyens publics de production – dotée de capital, et assise au sommet de la pyramide (…) A l'étape ultime, il ne lui reste plus qu'à achever son opération d'accumulation primitive, et à liquider le secteur public, en le distribuant à la nouvelle classe dominante. Par ce détour non-capitaliste, la société arrive au capitalisme. C'est ce qu'on peut appeler la voie socialiste vers le capitalisme ». BOU ALI Yassine : « *Tatawwur sultat al-burjwaiyya as saghira fi bouldan harakat at-taharrur al –arabi* », in JADAL : *La bourgeoisie arabe*, Damas, 1991, cité par BAHOUT Joseph : *op. cit*., 1994, p. 79.

[737] BRUNET Roger : *Géographie Universelle,* Tome I, Belin – Reclus, Paris, 1989, p. 517.

constituent ses ports. La population alaouite ne possède pas un fort esprit d'entreprise, du fait de son origine rurale et recluse, mais aussi parce qu'elle est sclérosée par sa dépendance vis à vis du secteur étatique. Les investissements privés venus du centre sont quasiment nuls. C'est au contraire la bourgeoisie sunnite local qui a tendance à investir à Damas ou Alep, car la région côtière n'est pas un milieu favorable pour le secteur privé.

La région côtière est une périphérie assistée par l'Etat, mais délaissée par le secteur privé. Ces deux formes de périphérie ne sont pas contradictoires. La faiblesse du développement économique privé expliquerait que l'Etat applique une politique d'aménagement du territoire active, dans le but de réduire les déséquilibres socio-spatiaux. Mais ces investissements massifs de la puissance publique accentuent les comportements rentiers et parasitaires. L'initiative privée est découragée, lorsqu'elle n'est pas simplement entravée.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

UNE PERIPHERIE INTEGREE A L'ETAT MAIS DELAISSE PAR LE SECTEUR PRIVE

L'intégration de la région côtière syrienne dans l'espace syrien est duale. La bourgeoisie sunnite et leurs clientèles urbaines sont intégrées par leurs activités dans le secteur privé et leurs réseaux sociaux aux métropoles de l'intérieur, c'est à dire aux centres économiques du pays. Quant aux Alaouites, dans leur grande majorité employée par le secteur étatique, ils sont rivés aux réseaux clientélistes de la *'asabiyya* au pouvoir. Sur le plan spatial, la réactivation du secteur privé et le déclin du secteur étatique, conduisent à une différenciation croissante entre les villes littorales, prises dans cette partie comme une classe socio-spatiale[738], et l'espace rural dominé par les Alaouites. Il est difficile de parler à l'échelle de la région côtière d'un rapport centre – périphérie entre les villes littorales et l'espace rural, car pour qu'il y ait un centre et une périphérie, il faut qu'il existe une relation entre les deux espaces. Il serait plus juste de concevoir les villes littorales et le reste de la région comme deux isolats, à l'échelle régionale. En fait les deux espaces entretiennent plus de relations avec l'extérieur de la région qu'entre eux. Cela remet en cause l'intégration régionale que j'ai pourtant mise en évidence dans la première partie de cette thèse. S'agit-il d'une erreur d'analyse de ma part ? Non, car il y a bien intégration régionale, mais uniquement par le fait de l'extension de l'espace de la communauté alaouite aux villes côtières, soutenue dans ce processus par le pouvoir politique.

Lorsqu'il traite du concept « centre – périphérie », Alain Reynaud ne fait pas de distinction entre le centre politique et le centre économique. Les deux centralités se confondant, il semble dans sa théorie que le pouvoir politique ne soit que l'émanation de la classe économique dominante. Il est vrai que dans les pays d'économie libérale, qu'ils soient conservateur ou social démocrate, le pouvoir politique est dominé par la bourgeoisie capitaliste. Dans les pays communistes, la bourgeoisie bureaucratique s'était substitué à la bourgeoisie capitaliste. Mais, à travers le capitalisme d'Etat, il y avait également confusion du pouvoir politique et économique. L'exemple de la Syrie montre que ce schéma doit être complexifié. Il faut introduire les paramètres politiques et sociaux dans les relations centre –

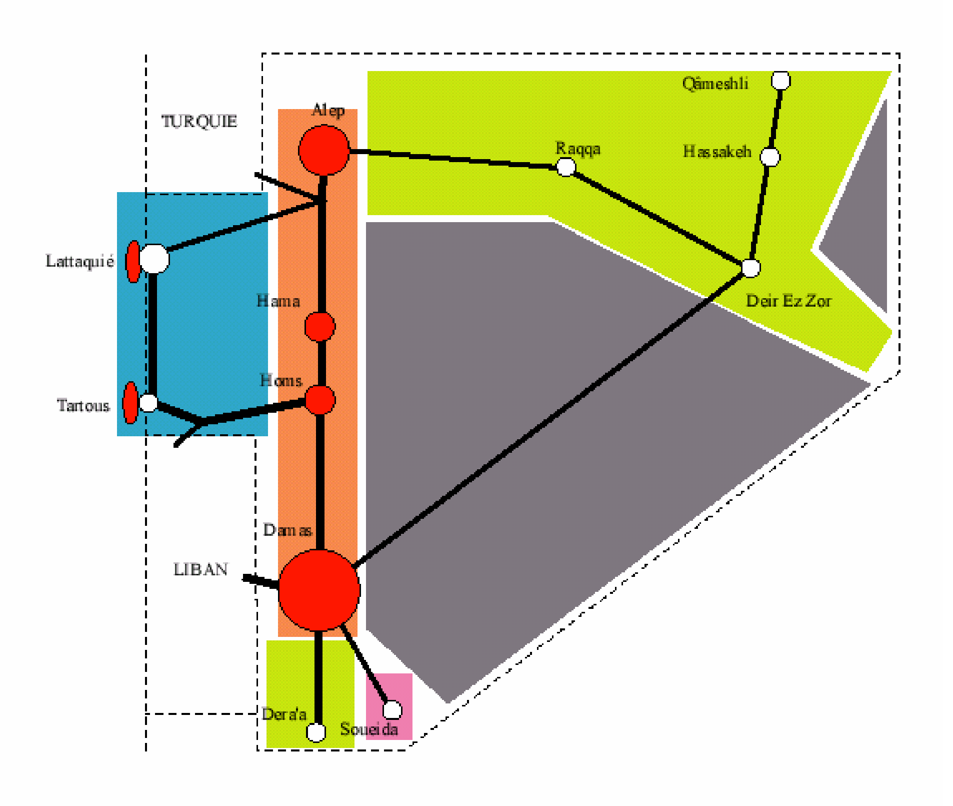
[738] Nous verrons dans la troisième partie que les villes littorales ne forment pas une unité socio-spatiale. Car le clivage Alaouites, liés au secteur étatique, et les Sunnites liés au secteur industriel et commercial privé conduit à une partition des villes littorales. Les communautés étant relativement territorialisées, il est possible de distinguer une ville alaouite et une ville sunnite qui s'opposent par leurs activités économiques.

périphérie. Si les capitaux du centre économique ne sont pas investis dans la région côtière, c'est en raison de l'hostilité qu'y rencontre la bourgeoisie sunnite de la part de la communauté alaouite. Les investissements massifs de l'Etat dans la région côtière s'expliquent également par la présence de la communauté alaouite, que la *'asabiyya* alaouite au pouvoir se doit, en raison des liens clientélistes qui les unissent, d'assister.

Il faut dissocier le politique de l'économique, mais aussi le hiérarchiser. Dans la Syrie ba'athiste, le pouvoir politique domine le pouvoir économique. Puisqu'il existe une relation dialectique entre les deux, on peut même dire que l'économique est une périphérie intégrée du politique. La bourgeoisie capitaliste est intégrée au système de pouvoir, à travers les organismes représentatifs que sont les chambres de commerce et d'industrie, mais surtout les « associations »[739] entre ces membres et ceux de la bourgeoisie bureaucratique. Cependant dans la région côtière, la collusion entre les deux groupes est faible, c'est plus au niveau national qu'elle se produit. L'alliance entre le régime alaouite et la bourgeoisie damascène, mise en évidence par Michel Seurat est un fait avéré. En raison de son hétérogénéité la bourgeoisie capitaliste ne parvient pas à devenir un agent de transformation du politique. Elle exerce une influence en tant qu'actrice de l'espace, au niveau local, comme au niveau national. Le moyen le plus fréquemment utilisé est le gel des investissements, en cas de désaccord avec la politique du régime ba'athiste.

En contrôlant les frontières et surtout les ports, la *'asabiyya* au pouvoir exerce un moyen de pression sur la bourgeoisie capitaliste. En décidant du développement des infrastructures routières, elle bloque ou favorise le développement économique des métropoles. Les ports syriens sont beaucoup mieux reliés à Homs et Damas qu'à Hama et Alep. Ce n'est pas par simple centralisme jacobin, mais en raison de la volonté de la *'asabiyya* alaouite de punir ces deux villes récalcitrantes, et par la même occasion, la bourgeoisie capitaliste de Lattaquié, qui lui est globalement hostile.

[739] En l'absence d'Etat de droit et du fait des blocages de la bureaucratie, tout entrepreneur doit s'associer avec un membre de la bourgeoisie bureaucratique s'il veut pouvoir prospérer. Bien entendu, la protection dont il bénéficie est intéressée financièrement.



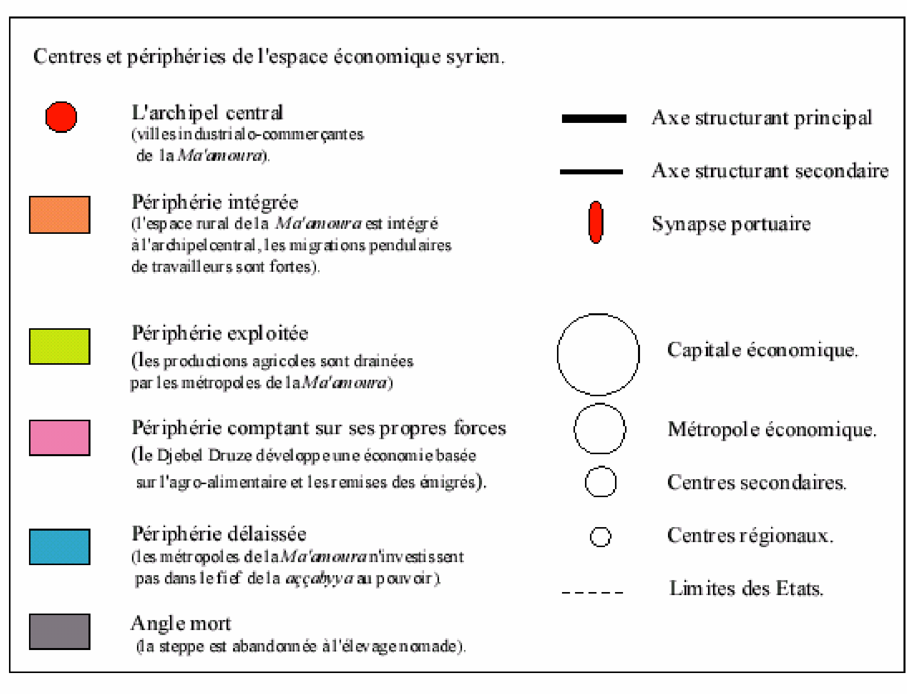


Figure 133 : La région côtière dans l'espace économique syrien.

TROISIEME PARTIE

LA CONSTRUCTION D’UNE REGION ALAOUITE PAR LA ‘*ASABIYYA* AU POUVOIR.

La deuxième partie de cette thèse a mis en évidence le caractère périphérique de la région côtière en Syrie. Vis-à-vis du centre politique – Damas –, elle est globalement une périphérie assistée qui bénéficie d'un large soutien financier, inhérent à la relation privilégiée que la communauté alaouite entretient avec la *'asabiyya* au pouvoir. En matière économique, elle apparaît comme une périphérie délaissée par les centres économiques de la Syrie, que sont les métropoles de l'intérieur : Damas, Alep, Homs et Hama.

La politique volontariste de l'Etat n'est pas parvenue à intégrer la région côtière dans l'espace syrien autrement qu'en en faisant une annexe technique. La dispersion des investissements publics dans les quatre villes littorales, la division de la région côtière en deux *mohafaza*-s et la faiblesse relative du pouvoir de commandement économique de Lattaquié, empêche cette dernière ville de devenir une métropole régionale, ni de hiérarchiser les villes de la région côtière en un véritable réseau urbain. Cependant, je ne pense pas qu'il soit impropre de qualifier cet espace de région. Il existe d'autres facteurs de cohésion qui ont plus de sens pour la population locale que le concept de région fonctionnelle. Je partage l'opinion de Guy Di Méo qui souligne que la région fonctionnelle n'existe bien souvent que dans l'esprit du géographe :

« Reste l'ambiguïté fondamentale de la région. En effet une contradiction majeure la caractérise. Elle oppose sa conception objective et son vécu subjectif, sa réalité et sa représentation »[740].

Il suffit de se rendre sur la côte syrienne pour constater combien l'atmosphère qui y règne contraste avec celle de la Syrie intérieure. Cette différence n'est pas le fait de la douceur du climat, mais de la société alaouite. De part et d'autre du Djebel Ansaryeh, la population alaouite contribue à créer un espace homogène par ses pratiques sociales et son mode de reproduction basé sur l'agriculture et la rente de l'Etat. Cette cohésion du territoire alaouite correspond à la notion de la région définie par Henri Nonn :

« La région émerge en tant que solidarité et cohérence de différents territoires issus de systèmes de production et de vie relationnelle »[741].

---

[740] DI MEO Guy : *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris, 1998, p. 135.
[741] NONN Henri : « Région, nations », in BAILLY Antoine : *Les concepts de la géographie humaine*, Economica, 1995, p. 68.

Pour Milton Santos, les constructions régionales dans les pays du Tiers Monde sont souvent impulsées de l'extérieur, par des forces et une rationalité qui leur échappe[742]. Cet auteur fait référence aux « régions » créées par l'exploitation coloniale ou néo-coloniale dans les pays du Sud. En Amérique Latine, les régions de plantations sont organisées à partir des centres du capitalisme mondial, en fonction des besoins de ces derniers. La ville régionale n'est qu'un simple point de drainage des productions locales. Je pense qu'il est possible de transposer ce processus économique dans le domaine politique. Dans le cas de la région côtière, ce n'est pas une logique économique qui préside la construction régionale, mais une volonté politique qui met à son service l'économie. Nous avons vu dans la deuxième partie de cette thèse que la région côtière est privilégiée par l'Etat syrien. La *'asabiyya* au pouvoir fait bénéficier sa clientèle alaouite de la rente étatique sous la forme de subsides et d'investissements publics, le but étant pour la *açabbya* d'Hafez El Assad d'assurer son hégémonie sur la communauté alaouite, condition indispensable à son maintien à la tête de l'Etat syrien.

Le contrôle de la communauté alaouite passe par celui de son territoire. Ce dernier est centré sur le Djebel Ansaryeh, divisé en quatre *mohafaza*-s, les Alaouites n'étant majoritaires que dans ceux de Lattaquié et de Tartous. Mais cet éclatement administratif est facilement compensé par le contrôle de la capitale politique, dont les chefs lieux de *mohafazat*-s ne sont que de simples relais. L'hétérogénéité communautaire du territoire alaouite est plus problématique pour la *'asabiyya* au pouvoir. La puissance économique des communautés sunnites citadines représente un contre - pouvoir face à la *'asabiyya* alaouite. Les liens puissants que les communautés sunnites citadines possèdent avec les métropoles sunnites de l'intérieur freinent l'appropriation du territoire par les Alaouites. Ainsi l'organisation de cet espace alaouite et sa constitution en une éventuelle région ne relèvent pas seulement d'une dialectique local-central, mais de l'affrontement de réseaux communautaires locaux.

La connaissance du réseau pour le réseau n'est pas du ressort du géographe, mais du sociologue. La notion de réseau social ne m'intéresse que dans la mesure où elle me permet de comprendre l'espace. Néanmoins, il me semble important de définir ce qu'il faut entendre par « réseau social », en particulier dans le contexte syrien. Dans le langage familier, un réseau social est « un système relationnel à effet politique ou économique fondé sur une

[742] SANTOS Milton : *Espace et méthode*, Publisud, Paris, 1990, 123 p.

relation informelle »[743], tel que les réseaux clientélistes des notables ou les groupes mafieux. Les sociologues étendent cette notion à tout un ensemble d'acteurs sociaux liés par un lien social, qu'il soit formel ou non. Pour ma part je préfère adopter une définition plus restrictive, mieux adaptée à la géographie : « Un ensemble d'individus ou de groupes entretenant des relations binaires permettant la circulation des ressources »[744].

La cohésion du réseau repose sur « le lien social ». Ce concept a donné naissance à une abondante littérature. Je me contenterai de rappeler ce qu'il signifie pour la sociologie classique, en particulier pour Max Weber[745] :

> « Avant la révolution industrielle la forme d'organisation prédominante était la communauté, soit au niveau du village, formé par une seule communauté, ou plusieurs en ville. Dans tous les cas, la communauté formait un tout cohérent d'où émergeait un système de valeurs et de croyances, une conscience collective et une tradition qui donnait force et cohésion à cette organisation communautaire. Avec l'avènement de l'industrialisation et de l'urbanisation, cette civilisation communautaire s'effondre pour faire place à la civilisation contractuelle. Dès lors, le lien social n'est plus à chercher du côté du symbolique et du « naturel » mais du côté du matériel et du rationnel dont l'organisation sociale du travail et la bureaucratie constituent les piliers fondamentaux»[746].

Max Weber oppose deux types de réseaux sociaux inhérents à un mode de production. Le premier correspond à ce que Durkheim définit comme la solidarité mécanique dans les sociétés traditionnelles, basée sur les liens du sang, du sol ou de la religion. Le second, dans la terminologie de Durkheim, est basé sur la solidarité organique ; elle correspond aux sociétés modernes, résultant de la division du travail. La solidarité mécanique conduit à une totale « subsumption » de la personnalité individuelle sous la personnalité collective, tandis que la solidarité organique garantit le respect des individus[747]. La transition d'un type de solidarité mécanique à un type de solidarité organique correspond à deux modèles d'organisation sociale, respectivement la communauté et la société (dans le sens que leur donne Durkheim).

La Syrie, malgré un début d'industrialisation et une urbanisation en progrès, demeure dominée par les solidarités mécaniques. Les réseaux sociaux reposent essentiellement sur des

---

[743] OFFNER Jean Marc et PUMAIN Denise : *op. cit*., 1997, 280 p.
[744] OFFNER Jean Marc et PUMAIN Denise : *op.cit*, 1997, 280 p.
[745] LEANDRO Maria Engracia : « Le lien social dans la pensée sociologique classique », in GILBERT Yves: *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 41-54
[746] LEANDRO Maria Engracia : *art. cit.,* 1997, p. 53
[747] CHATEL Vivianne : « Le lien social d'hier à aujourd'hui sur quelques modalités d'intégration dans la société contemporaine », in GILBERT Yves, *Le lien social et l'inachèvement de la modernité,* L'Harmattan, Paris, 1997, p. 21.

bases familiales, claniques et communautaires, plus que sur des complémentarités économiques transcendant les solidarités mécaniques. Les solidarités mécaniques constituent des liens forts. Elles n’interdisent pas les solidarités organiques, mais ces dernières ne reposent que sur des liens faibles.

CHAPITRE I

RESEAUX ET ESPACE COMMUNAUTAIRE ALAOUITES

La ‘*asabiyya* d’Hafez El Assad n’est pas le sommet d’un réseau communautaire, mais elle se situe au centre d’un faisceau de réseaux verticaux et horizontaux. Le sentiment communautaire alaouite, l’appartenance au parti Ba’ath, à l’armée, aux associations économiques, etc. représentent les principaux liens sociaux mobilisés par la ‘*asabiyya* au pouvoir. Comme je l’ai expliqué dans l’introduction de cette thèse, la famille Assad, la communauté alaouite et l’armée constituent, jusqu’à présent, les cercles concentriques du réseau majeur qui dirige la Syrie. Cependant la ‘*asabiyya* au pouvoir entretient également des relations avec d’autres réseaux syriens, tels que ceux de la « bourgeoisie capitaliste »[748] sunnito-chrétienne, détentrice du pouvoir économique en Syrie, ainsi que des réseaux étrangers, tels que ceux des monarchies pétrolières bailleuses de fond, dont la collaboration est vitale pour la survie du régime[749].

Le réseau social qui lie la ‘*asabiyya* d’Hafez El Assad à la communauté alaouite repose également sur une multitude de liens sociaux construits ou hérités : familiaux, tribaux, géographiques, ba’athistes, religieux, militaires, amicaux, lucratifs, etc. En Syrie, et en particulier dans la région côtière, où il est le réseau dominant, son action engendre une réorganisation de la société. La réforme agraire, l’étatisation de l’économie et l’*infitâh* récentes sont autant de facteurs de changement impulsés par la ‘*asabiyya* au pouvoir qui remodèlent la société syrienne. Au sein de cette dernière, la communauté alaouite a connu ,

---

[748] Pour Eberhard Kienle, il ne s’agit pas à proprement parler d’une classe car elle est divisée : « la bourgeoisie de l’Infitâh montre des faiblesses que le régime ne manque pas d’exploiter. C’est toujours une classe assez fragmentée, pas seulement entre vieilles familles de retour et nouveaux riches et pas nécessairement en fonction d’appartenances religieuses ou d’origines régionales. C’est une classe fragmentée d’une façon plus générale, parfois même divisée en *jama’at* ». KIENLE Eberhard : *art. cit*., 1991, p. 230.
Cette hypothèse nous est confirmée par le travail de Joseph Bahout sur les entrepreneurs syriens en 1994, qui qualifie la bourgeoisie économique de « classe hybride et hétérogène, qui s’est constituée au cours des trois décennies précédentes, à travers les évolutions et les changements d’orientation des politiques économiques suivies par les pouvoirs syriens ». BAHOUT Joseph : *art . cit*., 1994, p. 13.

[749] « Dans l’immédiat, les moyens dont dispose le régime paraissent certainement plus importants et efficaces que ceux des capitalistes. La jama’a des militaires, qui en est une, semble donc plus puissante que la classe des capitalistes, qui n’en est pas une – ou pas encore. Pourtant, les dirigeants doivent user de ces moyens avec modération s’ils veulent entretenir une atmosphère propre à la conduite des affaires, atmosphère dont dépend leur base de pouvoir, c’est à dire la Syrie même, leur rôle régional et leurs revenus, ainsi que ceux de leurs agents et fidèles les plus importants, la loyauté de ces derniers ayant une incidence directe sur la stabilité du régime ». KIENLE Eberhard : *art. cit*., 1991, p. 231.

depuis l'accession au pouvoir du parti Ba'ath en 1963, dans ses rapports externes et internes des bouleversements profonds qui ont influencé la recomposition spatiale de la région côtière.

I - LA *'ASABIYYA* AU POUVOIR STRUCTURE ET ENTRETIENT LA COMMUNAUTE ALAOUITE AVEC LES SUBSIDES DE L'ETAT.

Comme tout réseau social, une *'asabiyya* est un système relationnel informel à effet politique ou économique. Mais , contrairement à d'autres réseaux sociaux, comme les partis politiques ou les syndicats professionnels, la solidarité entre ses membres est préexistante à la mise en œuvre d'un objectif justifiant la création du groupe. Les liens sociaux sont largement surdéterminés par l'appartenance familiale, clanique ou communautaire.

> «L'entrée dans le jeu politique amène des *'asabiyya* à tenir un discours de l'universel qui modifie en retour le fondement de leur légitimité, mais introduit un décalage entre leur mode de recrutement et de perpétuation qui demeure interne et leur discours politique »[750].

Cette remarque d'Olivier Roy définit parfaitement le régime d'Hafez El Assad. Ce dernier a un discours panarabe, laïc et socialiste. Et, dans le même temps, il attribue les postes clés du régime aux membres alaouites de la *'asabiyya*, reléguant les non-Alaouites à des postes subalternes ou de façade.

Le monopole qu'exerce la *'asabiyya* d'Hafez El Assad sur l'Etat permet à ses membres de s'enrichir :

> « En une vingtaine d'années, de 1973 à 1993, les dirigeants alaouites ont réussi a opérer le transfert à leur profit de la richesse nationale qu'ils gèrent soit directement, soit par l'intermédiaire d'enfants ou d'associés »[751].

Le détournement des ressources de l'Etat est devenu au fil des années un des objectifs majeurs de cette *'asabiyya*, même si l'action d'Hafez El Assad se situe au-delà des seuls intérêts financiers. La plupart des observateurs s'accordent sur le fait que son mode de vie demeure relativement sobre, ce qui, en revanche, n'est pas le cas des membres de sa familles et des autres barons du régime[752]. Cette situation est tout à fait comparable à ce que décrivait Ibn Khaldoun au XIV^{ème} siècle dans son œuvre maîtresse - Les « *Moqqadimat* », ce que l'on

---

[750] ROY Olivier : « Groupes de solidarité au Moyen Orient et en Asie Centrale », *Cahier du CERI*, 1997, 48 p.
[751] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995.
[752] « Le but de toute *'asabiyya* n'est pas de fonder un Etat « ethnico-national », mais d'investir l'Etat existant afin d'accaparer les richesses ». ROY Olivier *: art. cit*., 1997.

traduit par les Prolégomènes – à propos de la conquête du *Mulk* (l'autorité) par une *'asabiyya*, la position du *Mulk* étant considérée par cet auteur comme la principale source de richesse. Le parallèle entre le système politique qui prévalait au Maghreb à l'époque médiévale et le régime syrien fut établi par Michel Seurat dans son article fondamental : « L'Etat de barbarie : Syrie 1979 – 1982 »[753], où il qualifie les dirigeants syriens de « nouveaux mamelouks »[754].

L'application du modèle khaldounien à la Syrie contemporaine entreprise par Michel Seurat, est toutefois critiquable. Ainsi, Elisabeth Picard pense-t-elle « qu'il est imprudent d'analyser l'espace de domination du Mouvement Rectificatif[755] en référence au modèle historiquement daté qui est celui de l'empire ottoman, ou encore au modèle conflictuel khaldounien en écartant l'héritage de la république parlementaire, en niant l'aspiration à l'unité arabe, en ignorant l'influence du cadre international »[756]. Ce cadre, inexistant à l'époque ottomane, influence la nature et le comportement du régime d'Hafez El Assad, dont les finalités ne peuvent être réduites à la prédation, ni à la simple gestion des intérêts communautaires. Néanmoins, à l'intérieur du pays, la politique de l'Etat est sous-tendue par la protection et la promotion d'intérêts communautaires et tribaux, en raison du soutien politique qu'apportent les Alaouites au régime.

A – Une communauté alaouite asservie par la *'asabiyya* au pouvoir.

Dans le cadre du système économique fermé du Djebel Ansaryeh et des marais du Ghab, les Alaouites conservèrent leur organisation tribale (*qabîla*), à la différence des populations des plaines littorales ou de l'intérieur[757]. Mais, à la différence des tribus bédouines, les tribus alaouites possèdent des contours flous et les liens du sols ont dilué progressivement ceux du sang[758]. Jacques Weulersse définissait l'organisation tribale alaouite comme « un agglomérat anarchique de clans personnels, (…) une somme de clientèles perpétuellement

---

[753] MICHAUD Gérard alias SEURAT Michel : « L'Etat de barbarie », *Esprit*, novembre 1983.

[754] Les mamelouks étaient au Moyen âge et durant la période ottomane les esclaves soldats qui constituaient l'armée du khalife. L'indolence du pouvoir leur a permis de prendre le pouvoir en gardant le khalife comme otage ou en l'éliminant. Ils constituaient une véritable caste unie par son origine circasienne et l'objectif de conserver le pouvoir et ses richesses. Leur seule légitimité était la force.

[755] Le coup d'Etat d'Hafez El Assad en 1970 porte le nom de « Mouvement Rectificatif », car il est censé avoir remis dans la bonne voie le régime ba'athiste en Syrie.

[756] PICARD Elisabeth : *op. cit.*, 1982.

[757] Voir le Chapitre I de la Première Partie.

[758] « La sédentarité des Alaouites explique évidemment que, contrairement aux nomades, ils se réfèrent plus au sol qu'au sang et que, dans la pratique courante, l'Alaouite se réfère essentiellement à son « village », entité à la fois humaine et géographique, lieu géométrique de ses relations affectives et sécuritaires » CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 95.

mouvantes »[759]. Cette absence de hiérarchisation sociale stricte de la communauté alaouite permet l'ascension de tout un chacun :

« En période de troubles, le courage, les qualités militaires l'emportent ; ce sont celles qui font le chef de bande heureux, et de chef de bande à bandit il y a peu de différence : telle fut l'origine de beaucoup de grands chefs alaouites. En temps de paix, la richesse assise et l'habileté diplomatique jouent un plus grand rôle ; il faut se faire bien voir de la puissance souveraine, qu'elle soit mamelouk ou turque, française ou damascène »[760].

Cette analyse de Jacques Weulersse est saisissante, car ce n'est autre que le destin d'Hafez El Assad qui est expliqué. Fils d'un petit notable de la montagne, membre d'un clan peu puissant et d'une des tribus les moins considérées de la montagne : les Kalbyeh., il a réussi à accéder aux plus hautes fonction de l'Etat en se servant tour à tour de la force et de la diplomatie.

Le succès d'Hafez El Assad a permis l'ascension de son clan au sein de la société alaouite, au détriment des clans et des tribus historiquement dominants, tel que les Haddâdîn et les Khayâtîn. Cependant la suprématie des Kalbyeh n'était pas, en soi, un objectif prioritaire d'Hafez El Assad ; elle résulte plutôt de la présence de ses proches aux postes clés du pouvoir. Au sein de la structure étatique (bureaucratie, armée, secteur public), la proximité avec le Président syrien a en effet supplanté le mérite personnel. Les membres de sa famille, de son clan, de sa communauté, disposent d'un potentiel de liens sociaux supérieurs au reste de la population syrienne. Cependant, ce n'est pas en s'appuyant exclusivement sur son clan qu'Hafez El Assad aurait pu s'emparer du pouvoir et le conserver pendant presque 30 ans. Il a tissé de multiples alliances avec les autres tribus et communautés, en utilisant les institutions de l'Etat moderne et en mobilisant les structures traditionnelles d'encadrement de la société ; cela lui a procuré une large assise dans la population syrienne.

---

[759] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 333.

[760] « Pour achever de faire comprendre une société aussi différente de la nôtre, il faut sortir de l'abstrait : deux exemples suffiront. Avant la guerre (de 1914 – 1918), le chef reconnu des Darioussi, une des tribus les plus indépendantes parce qu'habitants l'un des cantons les plus difficiles de la Montagne, était Ali Badour. A l'origine ce n'était qu'un fellah comme les autres, mais doué d'un courage heureux il avait réussi à terroriser tout le nord du Djebel et sa clientèle s'étendait jusque sur le Sahel de Lattaquié. Vient la Guerre, puis le Mandat. Ali Badour mise sur la bonne carte : auxiliaire de nos troupes, il participe avec ses partisans armés à la pacification. Son prestige est à son zénith, il est traité en grand seigneur : on le fait chevalier de la légion d'honneur. Sa famille se gonfle, ses terres s'accroissent, il possède maison en ville à Lattaquié. Mais il reste ce qu'il était, un chef de bande et sa vraie résidence est toujours sa maison tanière de la Haute Montagne à Kmeïneh, perdue en plein maquis. » WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 333

1-L’Armée et le parti Ba’ath : les principaux instruments de domination de la *‘asabiyya* au pouvoir.

Si, en 1963, on pouvait penser que c’était le Ba’ath qui avait pris le pouvoir, l’éviction des « pères fondateurs» du parti - Michel ‘Aflaq et Salah Al Din Bitar - en 1966 (« Mouvement du 26 février ») marque le début de l’hégémonie des militaires sur le régime ; et, à travers les militaires, ceux de la *‘asabiyya* alaouite d’Hafez El Assad.

a) Les réseaux alaouites structurent l’armée et les forces de répression.

Comme dans tout régime de type bonapartiste, les militaires sont privilégiés par le régime d’Hafez El Assad. La carrière militaire fut et demeure un moyen de promotion sociale pour les classes défavorisées, et la petite bourgeoisie. Les salaires officiels versés par l’Armée sont moins importants que les divers avantages dont bénéficient les militaires : voitures de fonction, logements, coopératives d’approvisionnement … et, pour les gradés de rang supérieur, missions à l’étranger payées en devises. Les officiers responsables du complexe militaro-industriel (usines d’armement, intendance, sociétés de construction militaire) profitent de leur position pour obtenir de confortables commissions sur les contrats ou détourner du matériel qu’ils revendent à leur profit. L’exemple le plus célèbre est celui du directeur général de la société de construction militaire « Milihouse » (« *Asken Askeryeh* » en arabe), qui détourna plusieurs centaines de millions de livres syrienne à la fin des années 1980 en vendant pour son compte le matériel commandé par sa société (fer, ciment, câbles électriques). Grâce à leur rôle clé au sein du régime, les militaires bénéficient d’une immunité complète qui leur permet de faire de la contrebande avec le Liban et de racketter le secteur privé. Leurs interventions sont recherchées par tous, pour débloquer un dossier dans l’administration, obtenir un emploi dans la fonction publique, etc. Cependant il leur faut partager leur pouvoir, avec un autre corps de l’Etat : les officiers des services de sécurité (*mûkhabarât*), dont l’aval est obligatoire pour toute demande d’autorisation officielle (obtention d’un passeport, d’un fax, de cartes de séjours, de bourses d’étude à l’étranger, de licences d’importation, etc.), ce qui procure à ces derniers des ressources illimitées[761].

[761] J’ai moi-même fais les frais de cette omnipotence des services de sécurité lorsque je me suis marié en Syrie. Tout Syrien qui épouse un étranger doit obtenir l’autorisation des services de sécurité. L’enquête dure au minimum une année ; par conséquent, il est conseillé d’intervenir directement pour faire accélérer la procédure. Désireux de régler cette formalité rapidement, j’ai fais appel à un ami, dont le beau-frère avait travaillé dans les *mûkhabarât* à Damas et qui rendait de menus services à la famille et aux amis. Pour obtenir du piston, il m’a suffi d’acheter un costume trois pièces à un haut responsable des services de sécurité, connu de mon acolyte. La préférence communautaire (ma femme est alaouite) m’a permis d’obtenir l’autorisation de mariage à peu de

Une analyse exhaustive de l'origine et de l'appartenance communautaire des principales figures des forces armées et de la sécurité intérieure qui se sont succédé au pouvoir entre 1970 et 1997[762] révèle que 61,3% d'entre eux sont alaouites et 35,5% sunnites. Parmi les Alaouites, la majorité d'entre eux est originaire de l'arrière-pays de Jableh, le fief du clan d'Hafez El Assad (figure 134). Ils constituent le cœur de la *aççabbyya* au pouvoir, par leur proximité géographique, voire familiale avec le Président syrien, qui les a placés à des postes stratégiques : chef des services de sécurité (Ali Dûbâ), responsable des brigades de défenses (Rifa'at El Assad) … Le ministre de la Défense et le chef d'Etat-Major sont Sunnites, mais nous avons expliqué dans l'introduction qu'ils ne possédaient que d'un pouvoir fictif. Les véritables décisions sont prises par leurs adjoints alaouites. Eberhard Kienle affirme ainsi qu'Hikmât Shihâby, le chef d'Etat-Major sunnite de l'Armée syrienne fait figure de décor et que c'est son adjoint alaouite, 'Ali Aslân, qui dirige[763]. De toute façon, sept des neuf divisions syriennes sont dirigées par des Alaouites[764].

L'importance des Alaouites dans les forces armées et dans les services de sécurité se vérifie également dans les échelons inférieurs, mais il n'y a guère de statistiques disponible ni d'études récentes sur cette question. Les observations empiriques que j'ai pu faire me laissent penser que les Alaouites sont majoritaires également parmi les hommes de troupes et les simples agents de sécurité. Les camps militaires autour de Damas, Homs et Hama, que j'ai pu visiter, sont peuplés quasi exclusivement par des familles alaouites. Dans les villages du Djebel Ansaryeh, il est rare qu'il n'y ait pas un ou plusieurs militaires par famille. Ceci est le résultat d'un processus historique qui a commencé sous le Mandat Français, période durant laquelle les Alaouites commencèrent à s'engager massivement dans l'Armée. Fidèle au vieil adage colonial qui veut que la puissance coloniale s'appuie préférentiellement sur les minorités, la France a préféré intégrer dans l'Armée du Levant les membres des minorités - Alaouites, Druzes, Chrétiens, Ismaéliens et Tcherkesses - plutôt que les Arabes sunnites qu'elle jugeait trop perméables aux idées nationalistes. En 1945, les Alaouites représentaient

---

frais, mais un ami qui se trouvait dans le même cas que moi s'est vu retourner le costume, car le responsable lui avait dit : « un costume italien » et non pas un costume acheté au souk de Damas. Il faut préciser qu'en tant qu'expatrié, cet ami avait certes plus de moyens qu'un modeste doctorant. D'autre part, les liens clientélistes sont plus efficaces que la corruption mercantile.

[762] BATATU Hanna : *op. cit*., 1999, p. 219.

[763] KIENLE Eberhard : *art. cit*., 1991, p. 215.

[764] En 1973, deux des cinq divisons syriennes étaient dirigées par des généraux alaouites, ; en 1985 six sur neuf, et en 1992 sept sur neuf (une par un général ismaélien et la dernière par un Sunnite). BATATU Hanna : *op. cit*., 1999, p. 219.

un tiers des effectifs de l’Armée du Levant en Syrie et au Liban[765]. Mais il y avait peu d’officiers parmi eux, car la plupart de ces militaires n’étaient pas instruits. L’engouement des Alaouites, comme celui des autres minorités rurales et périphériques, pour la carrière militaire se poursuivit après l’indépendance, tant il est vrai que cette carrière représentait pour eux une des rares chances de promotion sociale dans une Syrie, où le pouvoir et la richesse étaient monopolisées par la bourgeoisie citadine sunnito-chrétienne. Elisabeth Picard souligne que « c’est la communauté entière (familiale, villageoise, ethnique) qui a poussé l’adolescent vers l’Armée, elle espère ainsi tout entière en retirer les bénéfices afin de compenser les années durant lesquelles la Syrie « périphérique » a été négligée par la bourgeoisie des agrovilles »[766]. Il semble que, dès le milieu des années 1950, les Alaouites soient devenus majoritaires dans l’Armée syrienne ; en 1955, un rapport de la sécurité intérieure révélait que 65% des sous-officiers étaient Alaouites. En revanche, le corps des officiers demeurait en majorité sunnite ; mais les purges successives qui s’abattirent sur l’Armée syrienne, entre 1945 et 1958, à la suite des différents coups d’Etat orchestrés par des généraux sunnites[767], réduisirent leur nombre et divisèrent ceux qui restaient au profit des minoritaires, qui s’étaient toujours tenus à l’écart des luttes entre factions.

---

[765] VAN DAM Nikolaos : *op. cit.*, 1996, p. 4.
[766] PICARD Elisabeth : *op. cit.*, 1984.
[767] Entre 1945 et 1958, la Syrie connut plusieurs coups d’état militaires qui placèrent au pouvoir des généraux sunnites. En 1949, il y eut trois coups d’Etat successifs, le dernier étant celui de Adîb al Chichaklî, qui fut renversé en 1954 par un soulèvement militaire.

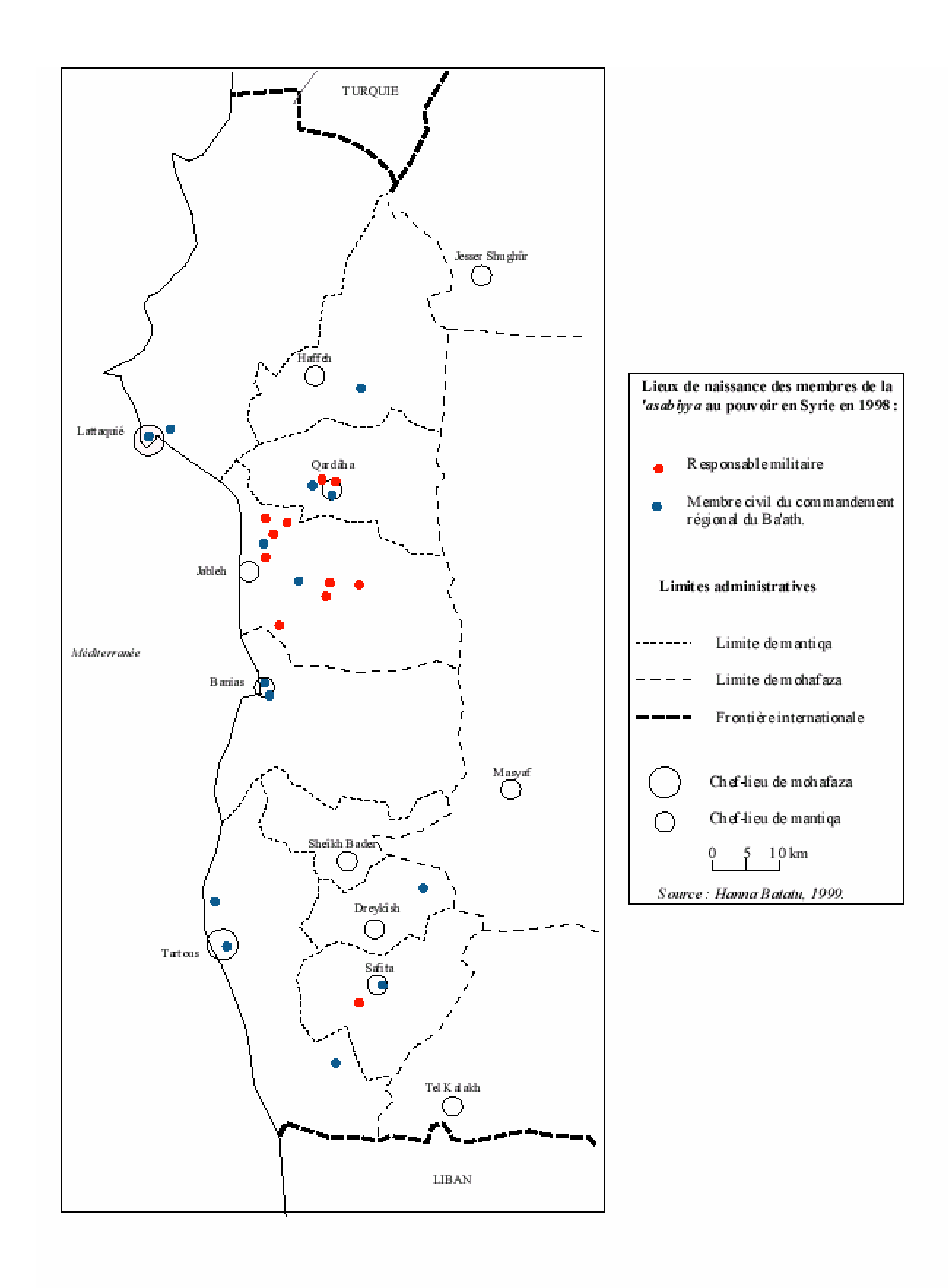


Figure 134 : Les lieux de naissance des membres de la *'asabiyya* au pouvoir en Syrie, originaires de la région côtière.

Après le coup d'état de 1963, qui amena au pouvoir une coalition progressiste dominée par des officiers alaouites, druzes et ismaéliens, le nombre d'officiers issus de ces minorités augmenta sensiblement, car les nouveaux leaders promurent officiers des membres de leur famille, clan ou région afin de renforcer leur pouvoir. La moitié des 700 officiers sunnites qui furent révoqués après le coups d'Etat du 8 mars 1963 furent remplacés par des Alaouites[768]. Les tentatives de putsch avortées d'officiers sunnites[769], puis l'élimination des officiers druzes[770] et ismaéliens renforcèrent, au cours des années 1960 et 1970, le caractère alaouite de l'armée syrienne.

b) Le parti Ba'ath n'est plus qu'une courroie de transmission du régime.

Le parti Ba'ath arabe socialiste est, selon la constitution syrienne, le parti dirigeant de la Syrie. Mais ce n'est pas le parti unique, puisqu'il cohabite au sein du Front National Progressiste avec six autres partis[771]. Ces derniers ne jouent qu'un rôle de comparses, car même s'ils sont représentés au Parlement et possèdent quelques ministères secondaires[772], leur propagande est limitée et il leur est interdit de recruter à l'Université et dans les forces armées. La création du Front national progressiste par Hafez El Assad en 1971 n'était destinée en réalitéqu'à compromettre toute l'opposition en l'associant modestement au pouvoir et à donner une certaine légitimité démocratique au régime[773].

Le parti Ba'ath comptait officiellement 1 008 243 membres en 1992, supporters et membres actifs[774] confondus, soit 14,5% de la population syrienne de plus de 14 ans, contre

---

[768] VAN DAM Nikolaos : *op. cit.*, 1996, p. 32.

[769] Outre les tentatives des années 1960 pour renverser le régime ba'athiste, Michel Seurat évoque, la tentative de putsch, en 1973, d'un groupe d'officiers et de sous-officiers nassériens et ba'athistes pro-irakiens, mais surtout à une écrasante majorité sunnites. SEURAT Michel : *art. cit.*, 1980, p. 136.

[770] Nikolaos Van Dam consacre un chapitre complet de son ouvrage *Struggle for power in Syria*, à la purge des officiers druzes entre 1966 et 1968. Cette mesure eut pour conséquence d'écarter complètement la communauté druze du pouvoir. VAN DAM Nikolaos : *op. cit.*, 1996, p. 48 – 61.

[771] « Les deux partis communistes « officiels » de Khaled Bakdash (pro-soviétique) et de Youssef Faysal (communistes nationaux) ; les deux scissions officialisées de l'Union Socialiste Arabe dite « nassérienne », l'une dirigée par Safouan Qudsi et l'autre par Yusuf al Ja'idani ; les Socialistes Arabes de 'Abdl al Ghani Qanut ; et les Unionistes Socialistes deFa'iz Isma'il. Le même sort sera certainement réservé au nouveau Parti Libéral Constitutionnel (…), et au Parti National Socialiste Syrien de 'Isam Mahayri, connu autrefois sous l'appellation de Parti Populaire Syrien ». KIENLE Eberhard : *art. cit.*, 1991, p. 223.

[772] Les communistes dirigent le ministère des Transports et celui de l'Electricité.

[773] KIENLE Eberhard : *art. cit*. 1991, p. 222.

[774] Il faut avoir 14 ans pour être supporter (*nasîr* au singulier et *ansâr* au pluriel) et 18 ans pour être membre actif. Pour devenir un membre actif du parti Ba'ath, il faut avoir été au moins deux ans *nasîr* et avoir effectué deux stages d'une durée d'un mois, l'un paramilitaire et le second idéologique. Mais ces deux ans de probation ne suffisent pas, le candidat doit être recommandé par deux membres actifs et se soumettre à un examen idéologique. Les exigences requises pour être un membre actif n'ont fait que se réduire au fil des années. Ces conditions à la promotion de *nasiri* à celle de membre actif furent édictées dans les années 1970, lorsque le Président Assad exigea que le Ba'ath étende son recrutement, contrairement à la majorité des Ba'athistes qui

seulement 65 398 membres en 1971. Hafez El Assad ne voulait pas d'un parti de l'élite mais d'un parti de masse. Quelques semaines après son coup d'état il déclara, que « le parti ne sera pas celui de l'élite comme certains l'avaient envisagé, (…), la Syrie ne doit pas appartenir aux ba'athistes seulement »[775]. De cette façon, le parti Ba'ath englobe toutes les couches de la société syrienne et dispose d'une infrastructure ramifiée qui couvre l'ensemble du territoire jusqu'aux plus petits villages. Cependant, l'inconvénient majeur que représente la création d'un parti de masse fut de diluer le lien social que représentait l'appartenance partisane, ce qui signifiait pour les anciens membres la perte d'avantages matériels. Si, dans les années 1960 et au début des années 1970, il suffisait d'être ba'athiste pour obtenir une bourse d'étude, une promotion dans l'armée, une embauche dans l'administration, ce n'est absolument plus le cas aujourd'hui. L'adhésion au Ba'ath est une condition d'accès à l'administration, en particulier l'enseignement, mais ne n'est plus une distinction.

Par son caractère laïc[776], le parti Ba'ath avait largement recruté ses membres parmi les minorités : Druzes, Chrétiens orthodoxes, Ismaéliens et Alaouites. Les Alaouites étaient une composante essentielle du parti par leur importance numérique, le poids des idéologues alaouites (Wahîb Ghânem et Zaki Arsûzî[777]) et leur influence dans la branche militaire du Ba'ath. Dans les années 1950, l'emprise des minoritaires sur le parti Ba'ath fit s'en écarter les Sunnites. Cette communautarisation d'un parti politique n'était pas propre au Ba'ath. Le parti communiste syrien souffrit lui-même de la sur-représentation des Kurdes dans ses rangs[778], ce contribua à en éloigner les autres communautés, sauf lorsque celles-ci étaient localement

---

souhaitaient un parti restreint pour conserver leurs privilèges. A mesure que le parti Ba'ath perdit son rôle dirigeant, les conditions de promotion s'assouplirent et le manque d'assiduité aux réunions a cessé d'être une cause d'exclusion. D'ailleurs le non règlement des cotisations n'entraîne plus la radiation, et c'est à peine si les morts ne sont plus comptabilisés : ainsi le nombre d'adhérents du parti progresse toujours.
Il est à noter le parallèle entre le vocabulaire ba'athiste et islamique. Dans l'histoire de l'Islam, le terme d'*ansâr* désigne les habitants de Médine non-musulmans qui reçurent le prophète Mohamed et ses compagnons qui venaient d'être chassé de la Mecque. Par la suite le terme d'*ansar* désigna ceux qui soutenaient les musulmans sans être eux mêmes musulmans, les Chrétiens notamment qui vivaient dans un Etat Musulman. Le fait d'avoir choisi ce terme d'*ansar* pour désigner les supporters, les « néo-ba'athistes », ne semble pas être lié au hasard, tant la culture islamique a inspiré l'idéologie ba'athiste.

[775] Cité par Hanna BATATU : *op. cit.*, 1999, p. 179.

[776] Le premier idéologue et fondateur du parti, Michel Aflaq, proclama la laïcité du Ba'ath en établissant une distinction entre Islam-religion et Islam-culture nationale arabe. Ainsi, si la liberté de croyance était reconnue dans le Ba'ath, l'Islam n'en est pas moins considéré comme une composante essentielle de l'idendité arabe ; aussi, Michel Aflaq invite-t-il les non-musulmans à « s'attacher à l'Islam comme à l'élément le plus précieux de leur arabité ». AFLAQ Michel : « Commémoration du prophète arabe », 1943, trad J.P. Viennot, in *Orient*, n°35, 1965/III).

[777] Zakî Arzûzî a développé en particulier la thèse de l'universalité de la langue arabe : « La langue arabe est la langue naturelle d'où provient tous les concepts de la civilisation humaine par conséquent l'apparition de la nation arabe sur la scène de l'histoire, coïncide avec l'apparition de l'humanité ». AL ARSUZI Zaki, *La république idéale*. Damas, 1965 (en arabe).

[778] BATATU Hanna : *op. cit.*, 1999, p. 118 – 123.

hégémoniques. Dans le sud du Djebel Ansaryeh, les communautés rurales grecques orthodoxes de Safita et Meshta Helû y adhérèrent massivement, tandis que les Alaouites rejoignaient plutôt le Ba'ath et les catholiques (Maronites et Grecs catholiques) le PPS (Parti Populaire Syrien) d'Antun Sa'adeh. A Damas, le parti communiste était divisé entre les Kurdes du quartier de Muhâjerîn et les Chrétiens orthodoxes de Bab Sharqyeh. L'appartenance communautaire apparaît comme un élément de la conscience politique des individus. Pour les Alaouites, ce fut un moyen de dépasser les clivages intra et extra-communautaires tout en modernisant leur capacité à défendre leurs intérêts.

Dans la constitution de la *'asabiyya* alaouite et de ses réseaux, le parti Ba'ath a joué, dans les années précédant la révolution de 1963, un rôle complémentaire à celui de l'Armée. Etudiant à Lattaquié, Hafez El Assad a adhéré au Ba'ath en 1947, et la solidarité entre les ba'athistes a contribué à forger son réseau social à l'Académie militaire de Homs avec ses coreligionnaires alaouites et des membres des autres communautés, tel le sunnite Mustapha Tlass, l'actuel et inamovible ministre de la Défense. La solidarité des premiers ba'athistes continue d'être mobilisatrice, mais, en ce qui concerne les adhérents de la période post -1971, la carte du Ba'ath n'est plus opérante. Elisabeth Picard définit le Ba'ath comme une coquille vide, tandis que pour Eberhard Kienle, « le Parti Ba'ath Arabe Socialiste, parti dirigeant selon la Constitution, est avant tout un instrument aux mains de l'équipe d'Assad. Même ceux parmi ses militants qui croient encore en son idéologie rentrent toujours dans le rang si le régime le demande ».[779]

2 – Assad utilise les cheikhs alaouites pour affirmer son autorité sur sa communauté.

Le soutien des structures traditionnelles, en particuliers religieuses, est un élément essentiel du régime d'Hafez El Assad (photo 79). Dénué de légitimité démocratique, le recours à la religion est pour le Président syrien, à mesure que se dissipe l'écran de fumée du nationalisme arabe, une nécessité croissante[780]. Le poids de la religion dans la société syrienne ne lui laisse d'ailleurs guère le choix. En janvier 1973, les velléités de promulguer une Constitution dans laquelle il n'était pas stipulé que la Sharia était la source du droit donna

[779] KIENLE Eberhard : *art. cit.*, 1991, p. 222.
[780] Bertrand Badie explique que, pour les Musulmans, seul le pouvoir de Dieu est légitime, et ce dernier ne délègue pas son pouvoir aux hommes. Il est cependant nécessaire que les hommes se soumettent à un pouvoir temporel, sans quoi le monde serait dans l'anarchie : « un ordre mauvais, voire injuste vaut mieux que l'anarchie » pour les docteurs de l'Islam tel Ghazali. Mais comme cet ordre doit être conforme à la loi révélée : la Sharia, il ne peut pas être complètement mauvais. BADIE Bertrand : *op. cit.*, 1987, 334 p.

lieu à de violentes émeutes[781]. Le Président syrien fut obligé de rétablir la Sharia comme inspiratrice du droit syrien et, en particulier, l'article qui stipule que le chef de l'Etat doit être musulman. La même année, Hafez El Assad développa des talents de diplomatie vers l'Iman shi'ite du Liban Musa Al Sader, afin que les Alaouites soient reconnus comme Musulmans[782].

La religion, opium du peuple pour les marxistes, est un excellent moyen de coercition. Dans les régimes de type bonapartiste, elle permet d'obtenir la paix sociale comme cette phrase de Napoléon l'affirme :

> « Comment avoir de l'ordre dans un Etat sans religion ? (…) La société ne peut exister sans l'inégalité des fortunes et l'inégalité des fortunes ne peut exister sans la religion. Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il lui est impossible d'accéder à cette différence, s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise : « Dieu le veut ainsi ; il faut qu'il y ait des pauvres et des riches dans le monde, mais ensuite et pendant l'éternité, le partage sera fait autrement »[783].

A l'heure de l'*infitâh*, celle où la richesse de la nouvelle bourgeoisie s'étale et où la misère gagne une société protégée jusqu'alors par des mesures de type socialiste (soutien des denrées alimentaires, développement de l'emploi public, blocage des loyers…), le régime d'Hafez El Assad a plus que jamais besoin de la religion pour éviter les revendications sociales. Chaque Vendredi, le Président syrien se rend dans une mosquée pour y faire sa prière, laquelle est retransmise à la télévision ; et, lors de toutes les fêtes religieuse, les représentants des différentes communautés sont reçus au Palais présidentiel.

L'instrumentalisation de la religion par le Président Hafez El Assad se produit également au niveau communautaire. La communauté alaouite ne se confondant pas avec le parti Ba'ath, comme d'autres groupes ethniques (tels les Druzes libanais) qui s'incarnent dans un parti (ici le Parti Socialiste Progressiste, dirigé par la famille Jumblat) la religion se révèle un instrument de fédération des Alaouites autour de la *'asabiyya* au pouvoir. Pour renforcer la cohésion communautaire, il suffit simplement d'évoquer les persécutions passées dont furent

---

[781] KRAMER Martin : *art. cit.*, 1991, p. 248.
[782] Lors d'une conférence publique, à laquelle assistaient des cheikhs alaouites venus de Syrie, Musa Al Sader nomma un Alaouite mufti de Tripoli et du nord Liban. En échange de cette reconnaissance, les 20 000 Alaouites du nord Liban entrèrent sous sa juridiction suprême. Cette mesure provoqua des émeutes dans la communauté alaouite de Tripoli, qui refusait d'être assimilée à la communauté shi'ite. Musa Al Sader fut obligé de déclarer qu'il ne s'agissait pas d'absorber les Alaouites, mais de leur donner un service dont ils étaient privés, en raison de leur non-reconnaissance en tant que communauté par l'Etat libanais. KRAMER Martin : *art. cit.*, 1991, p. 248.
[783] ROEDERER Jean : *Mémoires sur la Révolution, le Consulat et l'Empire*, Paris, 1909.

victimes les Alaouites et l'exploitation qu'ils subirent de la part des grands propriétaires sunnites. Mais c'est dans la crainte du bain de sang promis si les Alaouites perdaient le pouvoir que le sentiment communautaire trouve le plus d'échos. Le massacre des cadets alaouites de l'Ecole militaire d'Alep en 1979 et la vague d'attentats qui eut lieu contre des personnalités alaouites entre 1979 et 1982 (attentats perpétrés par les Frères Musulmans) ont renforcé la cohésion de la communauté alaouite et sa fidélité au Président Assad, selon la formule : « *Anta ma'a Assad, anta ma'a nafsak* » (« Tu es avec Assad, tu es avec toi-même »)[784].

Pour mobiliser la communauté alaouite, la *'asabiyya* au pouvoir ne peut pas s'appuyer sur les élites politiques traditionnelles que sont les *mashaikh*-s (chefs de tribus), Kinj[785] et Abbas[786]. D'une part, les militaires alaouites qui dirigent la Syrie sont issus de la petite bourgeoisie rurale et non de ces grandes familles alaouites. Leur adhésion aux partis progressistes fut motivée par le rejet de cette féodalité alaouite, alliée politique de l'oligarchie sunnito-chrétienne des villes avec qui elle partageait les mêmes intérêts de domination de la paysannerie, et qui bloquait l'ascension sociale de la petite bourgeoisie rurale. D'autre part, la réforme agraire a frappé les féodaux alaouites comme les grands propriétaires sunnites et chrétiens. Cependant, depuis une dizaine d'années, la *'asabiyya* au pouvoir tente de récupérer cette ancienne élite politique, qui a conservé une forte influence dans la communauté. La famille Kinj dans laquelle se recrutaient les chefs de la confédération des Haddadîn, a par exemple récupéré une partie de ses terres dans la plaine de Jableh[787] et certains de ses membres ont accédé à des places de choix, telle la direction de l'hôtel *Sham* de Lattaquié. La famille Abbas, dont l'aïeul était le représentant des Khayatîn sous le Mandat Français et un des plus grands propriétaires de la plaine du Akkar, connaît la même sollicitude de la part du pouvoir.

C'est donc ainsi à travers les cadres religieux que la *'asabiyya* au pouvoir s'efforce d'exercer son emprise sur la communauté alaouite. Traditionnellement, les cheikhs n'étaient que des personnages de second plan dans la communauté ; soumis aux chefs de tribu, ils

---

[784] SEURAT Michel : *art. cit.*, 1980, p. 94.

[785] La famille Kinj d'Aîn Shqâq, dans la plaine de Jableh, était reconnue comme représentante de la confédération des Haddâdyn sous le Mandat Français. Ibrahim Kinj fut Président de l'Etat des Alaouites dans les années 1930.

[786] La famille Abbas de Tlî'î, au nord – ouest du Akkar, représentait la confédération des Khayâtîn sous le Mandat Français.

[787] KIENLE Eberhard : *art. cit.*, 1991, p. 219.

devaient rester en dehors de la politique. A quelques exceptions près tel Sûlaymân Merched[788], le religieux et le politique sont séparés chez les Alaouites. Les cheikhs ne sont pas désignés, mais reconnus par la communauté pour leur honnêteté, leur probité et leur connaissance de la religion. En général, ils exercent une activité séculière : professeur, juge, agriculteur … et, par conséquent, ils ont un mode de vie modeste qui contribue à leur aura, contrairement aux membres de la *‘asabiyya*, dont la vie fastueuse, la corruption et l'immoralité s'étalent au grand jour. Les cheikhs sont les intercesseurs entre la divinité et les croyants, mais ils sont surtout les gardiens de la doctrine alaouite et ceux qui transmettent le secret de la religion à travers l'initiation[789]. Le fait d'appartenir au groupe des initiés est une distinction au sein de la communauté alaouite, elle procure autorité et respectabilité et engendre une solidarité entre les initiés. En contre-partie, les initiés doivent une obéissance absolue à leur cheikh qu'ils considèrent comme leur père spirituel. Hafez El Assad apparaît souvent lors des cérémonies religieuses (enterrement de son fils et de sa mère, par exemple) en compagnie de son père spirituel, mais je doute que ce dernier soit son éminence grise. Au contraire, Hafez El Assad utilise les cheikhs alaouites pour affirmer son autorité sur la communauté.

Hafez El Assad est le Président d'honneur du « Conseil Communautaire des Alaouites » (*Majles Al Mili*)[790]. Ce conseil informel est composé de dix-huit membres cooptés parmi les cheikhs des différentes tribus. Son rôle est de définir les grandes orientations de la communauté alaouite, au moyen de réunions épisodiques. Lors de la révolte des Frères Musulmans, Hafez El Assad a utilisé cet organe pour souder les Alaouites face au danger qui était censé les menacer[791]. Passé cette période de trouble, le *Majles Al Mili*, inféodé à Hafez El Assad, ne semble plus guère jouer qu'un rôle local de concertation des familles restées au pays[792]. D'ailleurs, le *Majles Al Mili* est court-circuité par une association (« *jamayeh* ») fondée par Jamil El Assad, le frère d'Hafez El Assad, destinée à entretenir la pratique

---

[788] Ce prophète alaouite que j'ai évoqué dans la première partie était le représentant officiel des Merchedites (tribu reconnue par les autorités mandataires) et de chef religieux de cette communauté.
[789] Voir le Chapitre I de la Première Partie.
[790] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995, p. 96.
[791] Michel Seurat a relaté la réunion d'août 1980, à l'occasion de la fête du Ramadan, qui s'est tenue dans le fief présidentiel de Qardâha : « En 1980, Hafez El Assad a naturellement insisté devant la hiérarchie alaouite, religieuse et profane, sur la nécessité de faire bloc pour surmonter la crise. Sur le ton du reproche, il a demandé à ses coreligionnaires de cesser de se considérer comme vivant sur la société, en tant que « communauté du pourcentage », mais au contraire d' « entrer dans la société » en disputant à la bourgeoisie sunnite le terrain de l'activité économique. » SEURAT Michel : « Caste, confession et société en Syrie. », in *L'Etat de barbarie*, Paris, 1989, p. 88.
[792] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995, p. 114.

religieuse dans la communauté alaouite : équipement de mosquées, entretiens et constructions de *ziara*-s, financement de pèlerinages à La Mecque pour les cheikhs, etc.

3 -Une bureaucratie étatique inféodée à la *'asabiyya* d'Hafez El Assad grâce à un recrutement communautaire

Les analyses récentes consacrées à la nature du régime syrien sont quasi unanimes pour affirmer qu'il s'agit d'une dictature extrêmement personnalisée. Pour Volkers Perthes :

> « Le Président en fait contrôle tout, il a un droit de veto informel (…), il joue les médiateurs entre les différents corps de l'Etat, les militaires, il règle personnellement les crises »[793]. Daniel Le Gac précise que « s'il lui arrive de céder à la rue ou de lâcher du lest, ce n'est jamais pour renforcer le consensus national mais pour éviter de créer un rapport de forces qui pourrait lui être défavorable. »[794].

L'ouverture démocratique qui était attendue en Syrie à la suite de l'écroulement de l'Union Soviétique et de l'ouverture économique de 1991, n'a pas eu lieu. Le Président Syrien a rappelé dans un discours au Parlement, en mars 1992[795], que la Syrie avait déjà instauré une forme de pluralisme avec le Mouvement Recitificatif, qui n'était autre que la perestroïka syrienne.

Le Parlement exerce théoriquement le pouvoir législatif, mais ses pouvoirs sont bornés par la primauté absolue du Président qui peut mettre son veto à des propositions de lois émanant du Parlement. Mais, il n'a guère jamais eu à le faire, car, depuis 1980, aucune proposition de loi n'est venue de ce dernier. Le Parlement n'est qu'un forum de débats, un corps consultatif où, depuis les élections de 1990, la forte représentation des hommes d'affaires l'a transformé en chambre corporatiste où l'on se contente de discuter de problèmes économiques, souvent insignifiants : « feux rouges à un certain carrefour de Damas, « débouchés pour des bouteilles de gaz comprimé à Alep, situation des boulangeries à Qameshli »[796].

Le gouvernement syrien est complètement inféodé au Président syrien : « Les ministres en Syrie sont regardés comme des serviteurs civils, non comme des figures politiques. Un

---

[793] PERTHES Volker : *op. cit.*, 1994.
[794] LE GAC Daniel : *op. cit.*,1991, p. 120.
[795] PERTHES Volker : « Syrie : les élections de 1990 », *Maghreb-Machrek*, n° 137, juillet - septembre 1992.
[796] PERTHES Volker : *art. cit.*, 1992, p. 10.

ministre n'agit pas selon sa propre initiative, mais fait suivre une requête du Président ou du Premier ministre »[797]. Contrairement à l'Armée et aux services de sécurité, les Alaouites ne sont pas sur-représentés dans les cabinets ministériels. La répartition des ministres par communauté est conforme à celle de la population syrienne. Une analyse par région indique une sur-représentation des originaires des *mohafaza*-s côtiers et de Damas, mais aussi la faiblesse de ceux originaires d'Alep. Le gouvernement n'est qu'une façade supplémentaire destinée à légitimer le régime. Les ministères sensibles ou influents (Justice, Finances, Information et Education) sont sous la tutelle communautaire ; quant aux autres ministres, ils sont flanqués d'adjoints alaouites qui les surveillent et détiennent le pouvoir exécutif réel[798].

Nous avons vu dans le Chapitre II de la Deuxième Partie que le régime avait favorisé l'entrée des Alaouites dans le secteur public dans la région côtière. Cette politique, a, en fait, été mise en œuvre à l'échelle de la Syrie tout entière. Les administrations centrales à Damas, en particulier, sont peuplées d'Alaouites à tous les niveaux : du simple concierge au directeur. Lors de la prise du pouvoir par le Ba'ath, de nombreux villageois vinrent en ville chercher du travail dans l'administration. Sans grande instruction, ils occupèrent des postes inférieurs : gardiens, plantons ou petits fonctionnaires. Leur travail principal consiste à renseigner le directeur et les services de sécurité sur ce qui se passe dans les administrations[799]. Dans les années 1960, en effet, les Alaouites étaient au sommet et au bas de la bureaucratie, mais non au milieu[800]. La généralisation de l'enseignement secondaire dans la région côtière[801], puis la construction de l'Université de Lattaquié à la fin des années 1970, offrirent à la *'asabiyya* alaouite un réservoir de personnes qualifiées et fidèles pour alimenter tous les niveaux de la fonction publique[802].

[797] KIENLE Eberhard *: art.. cit.*, 1991, p. 220.
[798] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995, p. 103.
[799] Lorsque je faisais ma maîtrise en 1991, je m'étais rendu au ministère de l'Environnement à Damas pour obtenir des informations sur la région côtière. Un ingénieur très courtois m'avait confié un rapport sur l'aménagement de la région côtière pour que je le photocopie. Flanqué d'un planton, je m'apprêtais à quitter le ministère pour la librairie d'en face, lorsque mon accompagnateur me demanda d'attendre quelques secondes. Il revint en compagnie d'une dame qui se saisit du rapport et m'invita à la suivre dans son bureau : carte de séjour, autorisation de recherche et interrogatoire durant une heure. Il m'était interdit de photocopier le rapport sans l'autorisation du ministre, je devais attendre le lendemain.
[800] « Like the bread of a sandwich, they were in the top and the bottom levels of the bureaucraty but not in the middle », DRYSDALE Alasdair : *op. cit*., 1977.
[801] Un quart des écoles secondaires ouvertes en Syrie entre 1963 et 1970 le furent dans la région côtière. DRYSDALE Alasdair : *op. cit*., 1977, p. 198.
[802] DRYSDALE Alasdair : *op. cit*., 1977, p. 199.

L'absence de contre-pouvoir à la *'asabiyya* alaouite, permet à cette dernière d'exercer un contrôle absolu sur une machine gouvernementale dont les rouages essentiels sont occupés par des fidèles. Au sein de ce système, la hiérarchie est purement formelle, c'est l'appartenance aux réseaux de la *'asabiyya* alaouite qui détermine le poids de chacun des fonctionnaires. Au début de mes recherches en Syrie, j'ai fait moi-même l'expérience de cette situation kafkaïenne : bien que le directeur d'une administration m'ait donné l'autorisation de consulter un registre, un fonctionnaire subalterne refusait de me le montrer ; lors d'une réunion à trois dans le bureau du directeur, j'ai compris, à la figure livide de ce dernier, qui disposait véritablement du pouvoir de décision.

Hafez El Assad et les membres de sa *'asabiyya* ont profité de leur position au sommet de l'Etat pour s'imposer dans leur communauté, tout en utilisant la solidarité communautaire pour s'emparer de l'Etat et s'y maintenir. Le but d'Hafez El Assad est de faire de la communauté alaouite un monolithe qui lui serait totalement fidèle, un « glacis de protection »[803] du régime selon l'expression d'Eberhard Kienle. Mais cette volonté se heurte à des résistances, en raison des clivages internes à la communauté[804] et des luttes entre membres de la *'asabiyya* alaouite, en particulier l'opposition qu'il rencontre au sein de sa propre famille dans la personne de Rifa'at El Assad. Mais l'emprisonnement de Salâh Jedîd et de 'Adel Naîsseh[805] par Hafez El Assad vaut au Régime Rectificatif depuis 1970, l'opposition des villages alaouites au nord-est de Lattaquié (Machqîtâ et Besnâdâ, d'où ces deux personnalités étaient originaires). Beaucoup d'Alaouites, hostiles au régime dictatorial, sont rentrés dans des groupes clandestins[806], tel le « PC - bureau politique »[807] (« *al hizb al shuyu'i – maktab syasi* ») de Ryad Turk, emprisonné entre 1980 et 2000.

B-La fidélité à la '*asabiyya* au pouvoir garantit aux Alaouites l'accès aux subsides de l'Etat.

Au sein de la Syrie, la région côtière est celle où l'emploi public est le plus développé. D'autre part, les industries publiques y furent implantées de façon privilégiée, malgré les

---

[803] KIENLE Eberhard : *art. cit.*, 1991, p. 218.

[804] Les Merchedites, fidèles au descendant de leur prophète Sûlaymân Merched, sont hostiles à la *'asabiyya* au pouvoir.

[805] Partisan de Salah Jedid et secrétaire général de la branche du parti Ba'ath de Lattaquié. Il fut arrêté en 1970, relâché, puis de nouveau incarcéré entre 1972 et 1994. VAN DAM Nikolaos : *op. cit.*, 1996, p. 67.

[806] KIENLE Eberhard : *art. cit.*, 1991, p. 218.

[807] Le Parti communiste – bureau politique est né, en 1971, d'une scission du Parti Communiste Syrien dirigé par Khaled Bagdach. Ryad Turk reprochait à Khaled Bagdach, le chef du parti depuis 1936, sa soumission à Moscou et sa volonté de répondre aux ouvertures d'Hafez El Assad qui souhaitait intégrer le PCS dans le Front National Progressiste.

incohérences techniques et économiques que cela pouvait engendrer, car le but premier était de résorber le sous-emploi rural dans cette région. La plupart des auteurs qui étudient la Syrie contemporaine ont remarqué l'importance des investissements publics dans la région côtière. Pour Alasdair Drysdale, il s'agit d'un simple rééquilibrage, accentué en raison de la fonction portuaire de cette région. Pour Eberhard Kienle[808] et Daniel Le Gac, les investissements publics (université, cimenterie, etc.) sont le signe du favoritisme dont bénéficie la région alaouite. Dans leurs ouvrages respectifs, ces auteurs passent assez rapidement sur cette question, en ce contentant de citer quelques exemples, quelques fois même erronés[809]. Mais, surtout, ils ne basent leurs observations que sur les grosses réalisations et ne prennent pas le temps d'étudier les micro - financements que constituent les services publics, les prêts bancaires, les aides au logement, les emplois étatiques … qui représentent la partie immergée de l'iceberg d'aides de l'Etat à la région alaouite.

1 – Des campagnes alaouites très correctement dotées en équipement publics.

Le régime ba'athiste s'est efforcé de rééquilibrer les rapports villes – campagnes en diffusant très largement les équipements publics dans le monde rural : enseignement, électricité, routes et services de santé principalement. Cette politique fut appliquée à l'ensemble de la Syrie, mais il semblerait que l'Etat se soit davantage soucié des campagnes alaouites que des autres périphéries rurales. Cette hypothèse est difficile à prouver avec l'aide des seules statistiques officielles, « manipulées et améliorées »[810], et des plus partielles. Néanmoins, quelques indicateurs me permettent de confirmer les impressions visuelles que mes pérégrinations en Syrie m'ont permis d'avoir.

J'ai expliqué dans le chapitre II de la Première Partie que la région côtière avait bénéficié d'un renforcement conséquent de ses structures éducatives (écoles secondaires et enseignement supérieur) dans le but officieux de promouvoir les Alaouites au sein des structures étatiques. Si, dans les années 1960 et 1970, les investissements massifs réalisés dans ce secteur pouvaient apparaître comme un simple rattrapage, il n'en est plus de même

[808] « Difficile à prouver à travers des statistiques officielles manipulées et améliorées, cet essor des régions « alaouites » est pourtant assez clairement visible : une nouvelle université à Lattaquié, une nouvelle usine de ciment pas loin, bientôt un nouvel aéroport international et un autre militaire sans compter, évidemment, des écoles, des routes et autres améliorations de l'infrastructure ». KIENLE Eberhard : *art. cit*., 1991, p. 219.
[809] Daniel Le Gac place la cimenterie de Tartous à côté de Lattaquié, sans doute confond-t-il avec celle de Burj Islam. LE GAC Daniel : *op. cit*., 1991, p. 55.
[810] KIENLE Eberhard : *art. cit*., 1991, p. 219.

dans les années 1990. D'après les statistiques officielles[811], les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous possèdent le meilleur taux d'encadrement dans l'enseignement secondaire en zone rurale. L'enseignement est une des grandes revendications de la population alaouite, et il est toujours perçu comme une véritable chance de promotion sociale, alors que les autres Syriens sont devenus plus dubitatifs quant aux bénéfices qu'ils peuvent retirer d'une profession intellectuelle. Il faut dire que les revenus des professeurs, voir ceux des ingénieurs ou des avocats, ne sont guères motivants. Il est notoire en Syrie que les plombiers, les chauffeurs de taxi ou les électriciens gagnent plus d'argent que les Professeurs d'Université[812]. D'autre part, pour les non-Alaouites, les chances de promotion à des postes de direction dans la fonction publique sont de plus en plus minces.

Il est difficile sur la base des statistiques officielles de prouver que la région côtière est privilégiée en Syrie, en matière de services techniques ; c'est le cas notamment de l'équipement routier : un ratio km par habitant ou km de route par kilomètre carré ne signifie pas grand chose à l'échelle de la Syrie, tant les contrastes de densité sont importants. Mais il suffit de se promener dans le Djebel Alaouite pour constater que le moindre hameau est accessible par une route asphaltée, ce qui est loin d'être le cas dans le Qalamûn, le Djebel Zawyeh ou même dans le Djebel Druze pour prendre des zones comparables. Une étude à plus grande échelle de la distribution des équipements et services publics montrerait que ce ne sont pas seulement les campagnes alaouites de la région côtière qui sont favorisées, mais également les campagnes alaouites autour de Homs et de Hama. Mais, pour conduire une telle étude, il faudrait disposer de statistiques à l'échelle des *nâhyeh*-s, tant les communautés sont mélangées. Néanmoins, l'étude des promotions administratives - chefs lieux de *mantiqa* et de *nâhyeh* - révèle que les agglomérations alaouites ont été favorisées, selon les mêmes principes que j'ai mis en évidence dans la région côtière[813]. Par exemple, la ville de Makhem Fûqânî (au sud –est de Homs) est le Qardâha de la Syrie centrale[814].

---

[811] Même si les statistiques officielles sont manipulées, je doute qu'elles l'aient été en faveur de la région côtière. Par contre, il est possible que les taux d'encadrement dans l'enseignement secondaire des *mohafaza*-s du Nord Est aient été améliorés, car il y a toujours dans cette zone un manque d'enseignants.

[812] Un Professeur d'Université gagne en Syrie entre 7 000 et 14 000 LS ; c'est un salaire élevé en comparaison avec des autres salaires de la fonction publique, plafonnés à 6 000 LS en fin de carrière, mais cela ne permet pas à ces enseignants de vivre avec l'aisance attachée au prestige de cette profession. Pour ne pas perdre leur prestige, ils n'osent pas exercer un travail manuel ou donner des cours particuliers. Mais, depuis quelques années, les difficultés matérielles se faisant croissantes, de nombreux Professeurs commencent à « déroger ».

[813] Voir le chapitre II de la Deuxième Partie.

[814] En 1960, Makhem Fûqanî était un bourg misérable de métayers alaouite, travaillant pour les grands propriétaires de Homs. Pour les hommes du village l'armée était la seule chance de promotion sociale, certains ont particulièrement bien réussi, tel Ahmad Sa'îd Sâlih, responsable de la sécurité politique de 1970 à 1987 et ministre de l'intérieur depuis 1987. Il est normal que malgré sa faible population (2 170 habitants en 1970), le

Dans la région côtière des statistiques à l'échelle des *nâhyeh*-s mettraient en évidence le sous-équipement des *nâhyeh*-s à majorité sunnites de Rabî'a, Qastal Ma'af et Kansabâ ; ainsi que les contrastes entre villages alaouites que mes études de terrain m'ont permis de découvrir de manière empirique. Si presque tous les villages alaouites de la région côtière sont électrifiés, disposent du téléphone et sont desservis par une route asphaltée, en revanche la majorité des villages turkmènes du nord de la *mantiqa* de Lattaquié ne disposent d'aucun de ces services. D'autre part, Rabî'a (photo 46) est le seul chef-lieu de *nâhyeh* de toute la région côtière où il n'y a pas encore de lycée, un équipement pourtant obligatoire eu égard au statut administratif de cette agglomération. Entre les villages alaouites, les distinctions portent moins sur les équipements de base que sur leur degré de modernité, l'exemple du téléphone est le plus caricatural. Dés les années 1980, les villages autour de Qardâha furent équipés de téléphones automatiques et de lignes spéciales qui permettent de joindre Damas et l'étranger sans problème. Lors de mon premier séjours en Syrie, en 1990, il m'est arrivé d'aller chez des amis proche de Qardâha pour téléphoner en France, car, depuis mon domicile de Lattaquié, cela était impossible et il me fallait patienter des heures à la poste pour obtenir la ligne. Chez mes beaux-parents, dans le sud du Djebel Ansaryeh, les villages ne disposèrent que de téléphones manuels ou semi-automatiques jusqu'à la fin des années 1990. A ce propos, l'installation du téléphone automatique dans la *nâhyeh* de Himîn en 1997 fut retardé d'un an, car les nouvelles lignes furent détournées pour la *nâhyeh* de Dûîr Rislân, d'où proviennent de nombreux officiers supérieurs. Le contraste du réseau routier entre les deux *nâhyeh*-s est également saisissant. Lorsque j'ai visité la *nâhyeh* de Dûîr Rislân, je n'ai pu m'empêcher, là encore, de faire le rapport entre l'excellent état de la voirie et la densité de villas appartenant à des officiers supérieurs, ce qui n'est pas le cas à Himîn.

2 – Un accès privilégié des Alaouites aux prêts de l'Etat.

Nous avons vus, dans le chapitre II de la Première Partie, que le régime ba'athiste avait significativement renforcé les moyens financiers de la Banque agricole afin qu'elle puisse aider les agriculteurs à se moderniser et à se libérer de la tutelle des usuriers urbains. Il s'agissait de briser les liens de clientélisme qui existaient entre les notables citadins et les ruraux au profit d'un patronage politique, dont le Ba'ath serait bénéficiaire. Depuis 1990, la

---

bourg fut promu chef-lieu d'une *mantiqa* qui n'a toujours pas atteint le seuil critique selon la loi. (voir Chapitre II de la Première Partie).

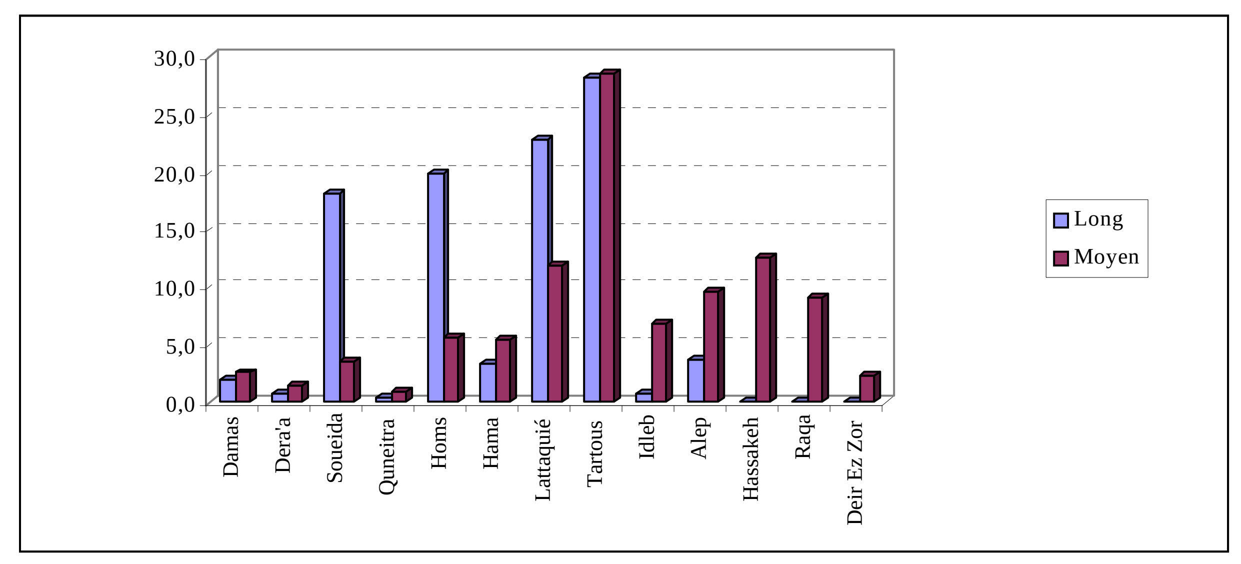
Banque agricole a attribué annuellement entre 8 et 15 milliards de LS[815] (de 160 à 300 millions de $) de prêts aux agriculteurs, ce qui équivaut à environ 10% du produit intérieur brut de l'agriculture[816]. Durant la période 1995 – 1997, la Banque agricole était la deuxième banque de Syrie par le montant de ses prêts, derrière la Banque de l'Immobilier mais devant la Banque du Commerce (qui finance essentiellement le déficit des sociétés publiques) et la Banque de l'Industrie, chargée de promouvoir le développement industriel privé.

Les prêts de la Banque agricole sont de trois types ; les prêts à long termes, de plus de cinq ans (1% du montant total), à moyen terme, entre un et cinq ans (20% du montant total), et à court terme, moins d'un an (79% du montant total). Les prêts à court terme doivent permettre aux agriculteurs de faire face aux frais de la récolte, l'achat de semences, etc. ; les prêts à moyen terme sont destinés aux cultures arbustives et à l'irrigation, les prêts à longs terme au tonneau des Danaïdes, car ils ne sont pratiquement jamais remboursés. Le taux d'intérêt de la Banque agricole, 2% par an, est inférieur à l'inflation, qui oscille depuis 1985 entre 10 et 20% par an. En 1994, la région côtière avait reçu 40,4% des prêts à moyen terme de Syrie et 51,1% des prêts à long terme. En 1987, la région côtière était moins bien dotée : 33,7% des prêts à moyen terme et 25,6% des prêts à long terme, Soueida avait reçu 27% des prêts longs et 12,8% des prêts moyens (figure 135). Certes, la région côtière est une zone de culture arbustive, tout comme Soueida et l'ouest du *mohafaza* de Homs, mais cela ne suffit pas à justifier l'importance des prêts qui sont accordés à ses agriculteurs, car seuls le patronage politique et la corruption permettent d'obtenir des subsides de l'Etat.

Une fois le prêt obtenu le paysan peut très bien détourner l'argent pour un autre usage que celui pour lequel il a reçu l'argent. J'ai, au cours de mes entretiens dans le Djebel Ansaryeh, constaté que les prêts à long et moyen termes étaient considérés par les agriculteurs comme des dons de l'Etat. Un paysan fonctionnaire de Jûbeh Burghâl m'a expliqué qu'il avait obtenu un prêt de la Banque agricole de Qardâha pour planter des pommiers sur un terrain caillouteux et non irrigué. En fait, les pommiers, plantés depuis quatre ans, se mourraient sur ce champs stérile, mais il avait besoin d'argent pour agrandir sa maison. La banque de crédit immobilier lui avait déjà accordé un prêt qu'il remboursait par prélèvement automatique sur son traitement, il ne pouvait donc plus s'adresser à cette banque et c'est pourquoi il s'est tourné vers la Banque Agricole. Les ingénieurs agronomes, venus vérifier qu'il avait effectivement

[815] Il s'agit de Livres Syriennes constantes.
[816] BUREAU CENTRAL DES STATISTISQUES : *Statistical Abstract 1998,* 1999, p. 531.

planté les arbres – condition pour l'obtention du versement de la deuxième partie du prêt - n'étaient pas dupes du subterfuge, mais leurs scrupules s'évanouirent avec un bakchich. Mon interlocuteur pense que la Banque Agricole ne lui fera pas de difficultés lorsqu'il avouera son impossibilité de rembourser le prêt, car tous les paysans du village sont dans la même situation ; en outre un de ses fils travaille dans les Services de Renseignements à Damas , ce qui lui procure une certaine immunité.



Source : Statistical Abstract 1995.

Figure 135 : Répartition des prêts agricoles à long et moyen termes, par *mohafaza*, en 1994.

L'immobilier est, depuis 1990, le premier domaine subventionné par l'Etat, à travers la Banque de crédit immobilier. Entre 1995 et 1997, les crédits alloués à la construction privée participèrent à hauteur de 27% au produit intérieur de la construction immobilière privée : 61 milliards de LS[817] pour un PIB de 222 milliards de LS[818]. Je n'ai pas eu accès aux informations concernant la ventilation des prêts par *mohafaza*, mais il est possible d'évaluer leur répartition géographique en étudiant la construction par coopératives d'habitats, ces dernières captant l'essentiel des crédits de la Banque de crédit immobilier.

En Syrie, les particuliers qui désirent acquérir un logement peuvent mettre leurs fonds en commun au sein d'une coopérative de construction (« *jamayeh sakanieh* »), qui achète le terrain et choisit un entrepreneur privé pour construire un immeuble. Afin d'encourager ce genre d'association, l'Etat offre aux coopératives de construction un prêt à long terme, à très

[817] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Statistical Abstract 1998*, 1999, p. 485.
[818] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Statistical Abstract 1998*, 1999, p. 509.

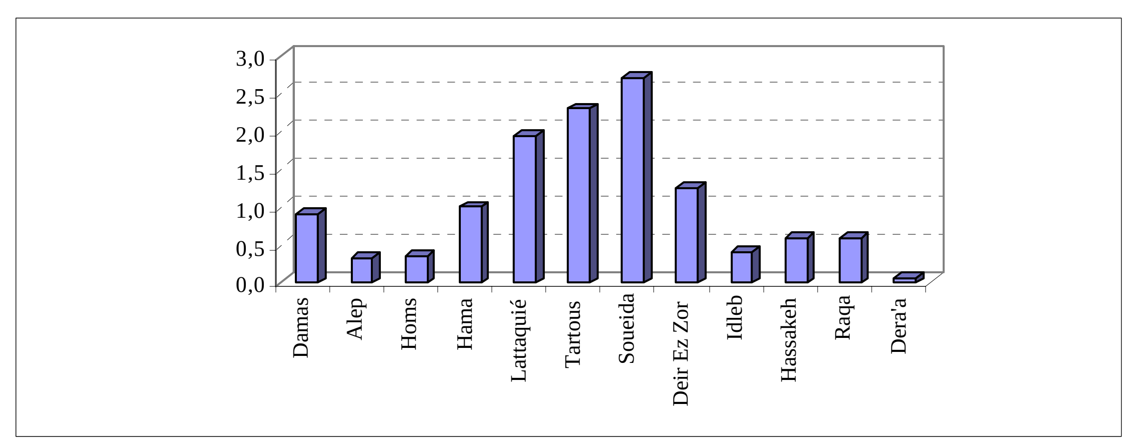
faible taux d'intérêt, qui couvre la moitié du coût de l'immeuble, dans la limite du budget annuel de Banque de crédit immobilier. Pour la majorité des Syriens, les coopératives de construction sont le seul moyen d'acquérir un appartement et nombre de mariages sont suspendus à la livraison de celui-ci. Par conséquent, les demandes de prêts sont excessivement nombreuses et la Banque immobilière ne peut toutes les satisfaire ; l'attente est plus au moins longue en fonction du piston que les membres des *jamayeh sakanieh* sont susceptibles d'activer auprès du pouvoir ou des cadres de la banque.

Les statistiques de la construction connaissent une très forte variation annuelle. Afin de déterminer si les *mohafaza*-s côtiers ont été favorisés, j'ai calculé le pourcentage de la surface résidentielle construite par les coopératives d'habitat entre 1980 et 1995[819] de chaque *mohafaza* par rapport au total national. D'après ce calcul 20,3% de la surface subventionnée a été construite dans la région côtière, qui compte moins de 10% de la population syrienne (figure 136). La région côtière bénéficierait de deux fois plus de crédits à la construction privée que les autres régions syriennes ? Il faut relativiser ce chiffre, car l'essentiel des coopératives de construction sont fondées en ville. Il faut donc relativiser la faveur dont semble bénéficier la région côtière. Le rapport entre le pourcentage de m^2 subventionnés et celui de la population urbaine place la région côtière en tête des régions syriennes (Région côtière, Syrie centrale, Syrie du Sud, Damas, Nord-Est, Syrie du Nord), en revanche le classement par *mohafaza* place Tartous en seconde position derrière Soueida et Lattaquié en quatrième derrière Deir Ez Zor (figure 137). Nous retrouvons là les périphéries dont sont originaire la plupart des officiers qui prirent part au coup d'Etat du 8 mars 1963.

A travers l'exemple de la Banque Agricole et de la Banque de crédit immobilier, il est clair que la région côtière bénéficie en priorité des subsides de l'Etat. Tout comme pour les équipement publics, il faudrait pouvoir faire une analyse encore plus fine pour apporter la preuve que ses aides sont attribuées aux Alaouites ; mes enquêtes personnelles et les témoignages que j'ai pu recueillir me permettent cependant de l'affirmer, mais il s'agit de données empiriques, qu'il est difficile d'exposer avec toute la rigueur scientifique requise pour un travail du type d'un doctorat.

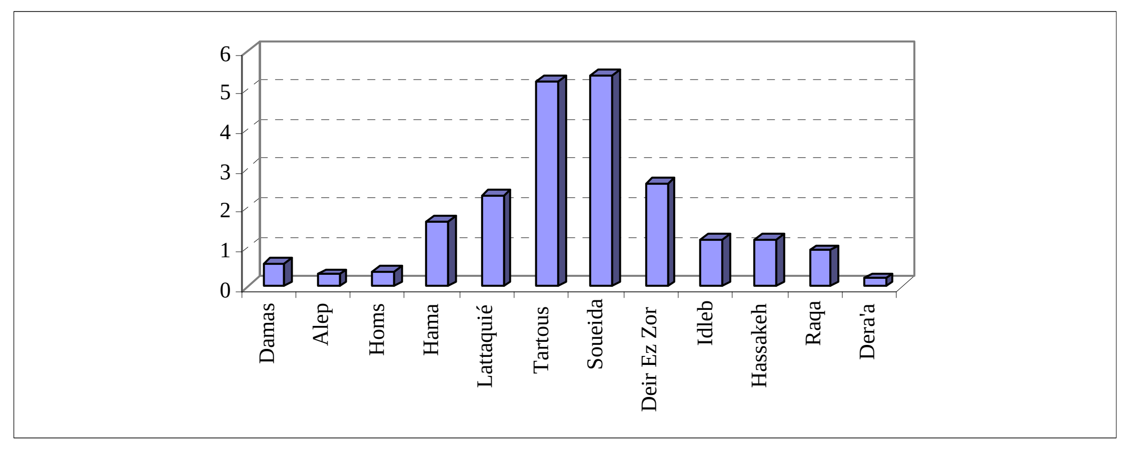
---

[819] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *Statistical Abstrat 1996, 1991, 1986, 1981.*



Source : Statisticals Abstracts 1981-1996.

Figure 136 : Le rapport entre la superficie d'habitat résidentiel construite sous la forme de coopératives de construction et la population, par *mohafaza* entre 1981 et 1996.



Source : Statisticals Abstracts 1981 - 1996.

Figure 137 : Le rapport entre la superficie d'habitat résidentiel construite sous la forme de coopératives de construction et la population urbaine, par *mohafaza* entre 1981 et 1996.

3 – Une embauche préférentielle des Alaouites dans le secteur public.

J'ai montré dans la Première Partie de cette recherche le rôle des industries publiques dans la résorption du sous-emploi rural dans la région côtière. Dans la Deuxième Partie, j'ai mis en évidence l'importance de l'emploi étatique dans la population active de la région côtière, et en particulier l'augmentation continue des emplois dans le secteur public industriel, alors qu'il régresse depuis le milieu des années 1980 dans le reste de la Syrie. Ces quelques indices témoignent de la faveur dont bénéficie la région côtière en matière d'embauche dans le secteur étatique. Mais cela ne prouve pas que les Alaouites soient dans ce domaine plus favorisés que les membres des autres communautés. Pour lever toute ambiguïté sur ce sujet, j'ai effectué quelques sondages dans des sociétés publiques de la région côtière. La difficulté consistait à connaître la confession des sondés, le leur demander de front m'aurait valu évidemment un refus de réponse et mon expulsion rapide du pays. Cependant par un système de questions croisées portant, entre autre, sur les lieux de naissance et de résidence, je parvins sans trop de mal à subodorer la confession de 95% d'entre eux[820].

J'ai réalisé la première enquête de ce style, en 1994, dans une administration à Banias[821]. Lors d'une matinée de travail, j'ai pu interroger 43 employés sur la centaine que compte cette administration. Parmi ces 43 employés, 37 sont originaires de la campagne et 6 de la ville de Banias. Pour ceux qui sont nés à Banias, il m'est impossible de connaître leur confession puisque la villes est multicommunautaire (Alaouite, Sunnite et Chrétien) depuis le Mandat Français. En revanche, j'ai pu déterminer exactement la confession des employés d'origine rurale, puisqu'ils viennent tous de villages non-mixtes : 35 Alaouites, 1 Chrétien et 1 Ismaélien. Si je m'en tiens à ces chiffres, il apparaît que les Alaouites constituent au minimum 80% des employés, et les Sunnites au maximum 14% (les six employés nés à Banias, mais dont je ne connais pas la confession). La part des Alaouites est-elle supérieure à leur poids démographique ? Non, si je le compare à celui de la *mantiqa* de Banias : 90% des habitants, mais oui si je la mets en rapport avec leur poids à Banias (65% de la population[822]) ou avec celui de l'aire de recrutement potentiel de cette administration, qui couvre des villages sunnites et chrétiens[823] ; mais aucun employé n'en provient.

---

[820] Grâce au dénombrement de la population effectué sous le Mandat Français, je dispose de la liste des villages par communauté. La répartition communautaire dans la région côtière n'ayant guère évolué depuis le Mandat français, excepté dans les villes côtières, l'origine villageoise permet de déterminer la confession des individus.

[821] Je ne précise pas volontairement laquelle pour éviter au directeur d'avoir des problèmes avec la police, dans l'hypothèse où ma thèse serait lue par les services de sécurité syriens.

[822] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995.

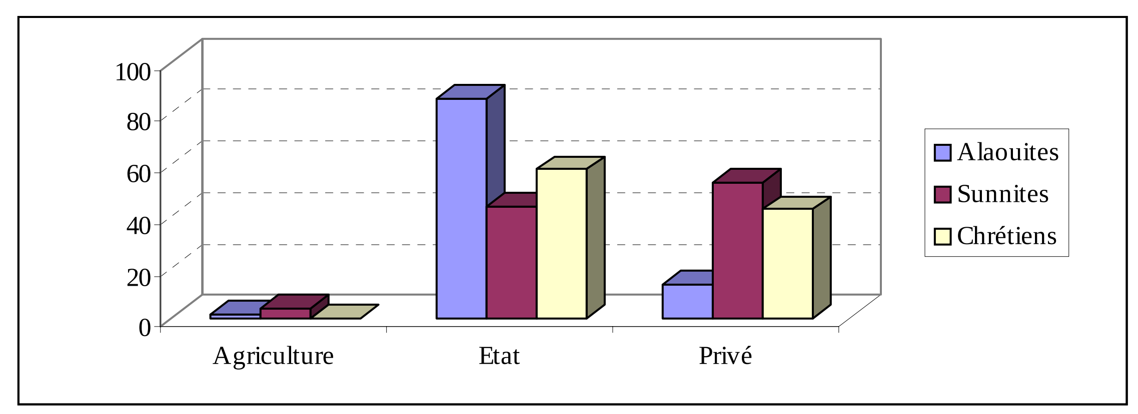
[823] Aucun employé ne provient des villages sunnites autour de Marqab, ni de la *nâhyeh* chrétienne de Raûdâ.

Une seconde enquête réalisée à Tartous, fait apparaître des résultats semblable : sur 36 employés, 26 (72%) sont originaires des villages alaouites alentour ; quant aux 10 employés restants, ils sont nés à Tartous, ce qui ne permet pas de déterminer leur confession, même si d'après les symboles extérieurs de religion (bracelet vert autour du poignet, épée d'Ali autour du cou …), leurs noms et prénoms, je peux affirmer que sept d'entre eux sont Alaouites, ce qui porte le pourcentage d'Alaouites au minimum à 92% du total ; A Lattaquié, en revanche, j'ai eu plus de difficultés à analyser les résultats de mes enquêtes, en raison du fort recrutement urbain des employés des sociétés d'Etat ; d'autre part, les Directeurs des sociétés en question n'ont pas voulu que je fasse les enquêtes moi-même, ce qui m'a empêché de noter les signes extérieurs communautaires. Pour définir la confession des employés, il aurait fallu que je demande le lieu de naissance des grands-parents[824], ce qui, dans le cadre d'une enquête menée officiellement en vue de définir « l'influence de l'emploi urbain sur les migrations villes-campagne »[825], aurait paru étrange. Par conséquent, j'ai effectué un sondage sur « l'évolution de la fécondité en Syrie » auprès de mes étudiants[826] du Centre Culturel Arabe de Lattaquié, où je donnais des cours de français. Dans cette enquête, je pouvais légitimement poser des questions sur l'origine géographique des grands-parents et ainsi connaître la confession de mes étudiants. Les questions portaient essentiellement sur le nombre d'enfants qu'avaient eu les grands-parents, quelle était leur profession et leur lieu de résidence actuel. J'ai pu disposer des résultats portant sur 952 personnes adultes entrées dans la vie active, pour 926 desquelles je connaissais la confession. C'est sur ce dernier chiffre que j'ai basé mes analyses quant à la distribution de la population active par communauté.

Il s'avère que parmi les hommes citadins résidant dans la région côtière, 81% des Alaouites travaillent dans le secteur étatique, contre seulement 57% des Chrétiens et 44% des Sunnites (figure 135). Ces résultats indiquent clairement que les Alaouites ont un accès privilégié aux emplois publics dans la région côtière. Les résultats pour les femmes citadines résidant dans la région côtière montrent des proportions semblables à celles des hommes: 35% des Alaouites travaillent dans le secteur étatique (65% n'exerce pas d'activité professionnelle) 23% des Chrétiennes travaillent dans le secteur étatique, 3% dans le privé et 60% n'exercent

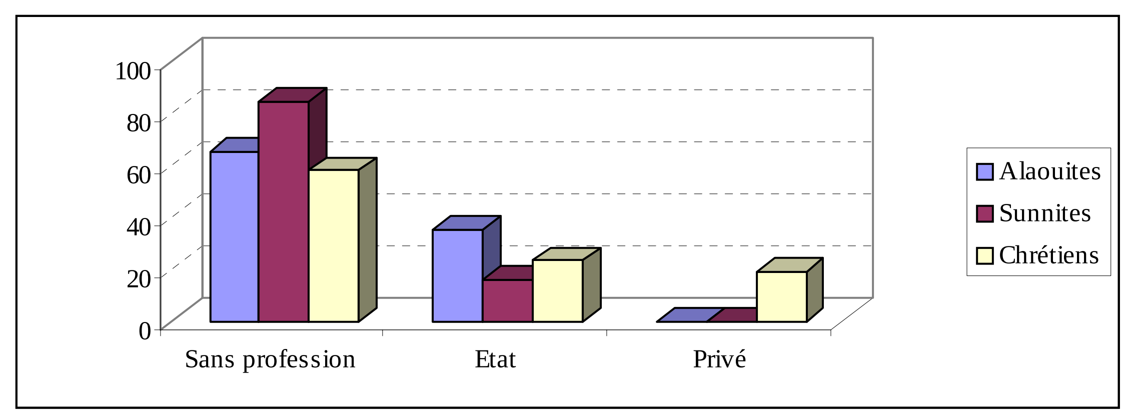
[824] L'exode rural n'ayant commencé que dans les années 1940, le lieu de naissance des grands-parents indique précisément s'il s'agit d'un Alaouite ou d'un Sunnite, puisque le clivage communautaire recoupait un clivage spatial strict.
[825] Il est évident que je ne pouvais pas avouer le but réel de mon questionnaire.
[826] J'ai fait remplir un questionnaire à 142 étudiants de 18 à 60 ans, mais dont 139 (97%) étaient âgés de 18 à 30 ans.

pas d'activité. Quant aux femmes sunnites, seules 15% travaillent dans le secteur public, aucune dans le privé et 85% n'exercent pas d'activité professionnelle (figure 139). En Syrie, les femmes travaillent très peu dans le secteur privé non agricole, car le fait d'être soumise à des chefs masculins est considéré comme dégradant ; par ailleurs la lourdeur des tâches ménagères permet difficilement aux femmes mariées d'exercer une activité dans le secteur privé matin et après-midi. En revanche, le service de l'Etat (employée de bureau, personnel de santé, ou enseignante) est mieux accepté et laisse le temps aux femmes de s'occuper du ménage.



Sources : enquête personnelle auprès des étudiants du CCA de Lattaquié en 1994.

Figure 138 : La répartition des hommes actifs de Lattaquié dans les secteurs agricole, étatique et privé par communauté, d'après le sondage réalisé au CCA en 1994.



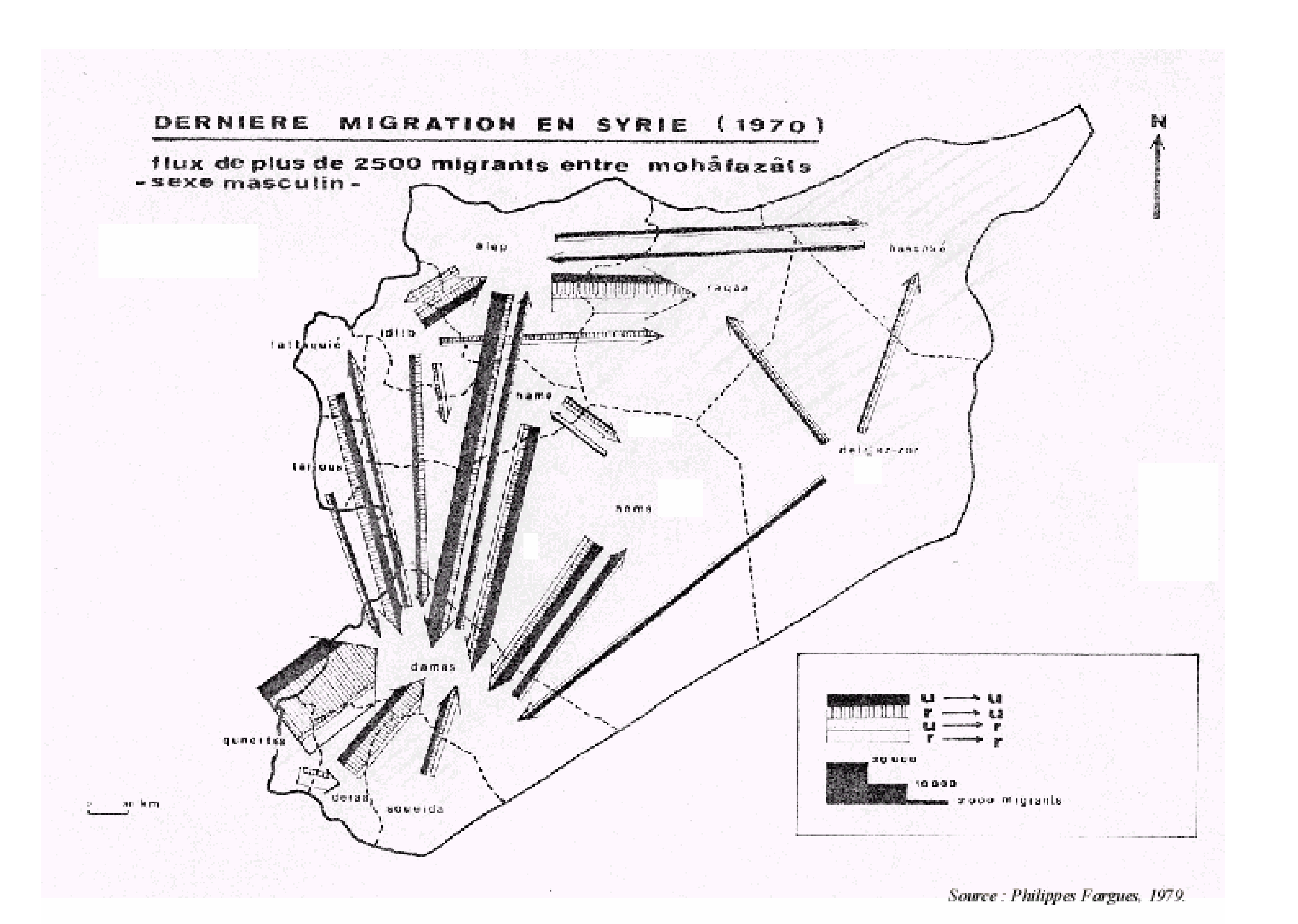
Sources : enquêtes personnelle auprès des étudiants du CCA de Lattaquié en 1994.

Figure 139 : La répartition des femmes actives de Lattaquié dans les secteurs étatique et privé par communauté, d'après le sondage réalisé au CCA en 1994.

En ce qui concerne la population rurale, je ne peux guère établir une comparaison entre communautés, car les effectifs de Chrétiens et de Sunnites pour lesquels je dispose de données sont trop faibles, respectivement 6 et 3. Par contre, chez les Alaouites vivant en milieu rural dans la région côtière (106 individus), j'ai constaté que 54% travaillent dans le secteur public, 32% dans l'agriculture et seulement 17% dans le privé non agricole.

Les résultats de ce sondage ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la région, en raison de la particularité de la population sondée : les étudiants du Centre Culturel Arabe de Lattaquié, et ce même si le CCA est une institution qui se caractérise par une grande mixité communautaire et sociale. Mais ces résultats n'en sont pas moins intéressants dans la mesure où ils révèlent des ordres de grandeur, conformes aux rapports qu'entretiennent les différentes communautés vis-à-vis de la *'asabiyya* au pouvoir. Les Alaouites, hommes ou femmes, travaillent deux fois plus dans le secteur étatique que les Sunnites, et les Chrétiens se situent dans une position intermédiaire. Ce sondage a révélé d'autres caractéristiques des communautés vis à vis des activités économiques, que j'évoquerai au cours de cette partie.

Il aurait été des plus intéressant d'effectuer la même enquête dans une autre ville de Syrie, en particulier Damas, afin de savoir si les Alaouites étaient également très présents dans le secteur public en dehors de la région côtière. Dans le sondage que j'ai effectué au CCA de Lattaquié, 23 individus masculins alaouites résidaient à Damas : 21 travaillaient dans le secteur étatique (dont 11 militaires) et 2 dans le privé. La faiblesse de cette échantillon ne permet pas d'affirmer que 90% des Alaouites résidant à Damas travaillent dans ce secteur, dont 50% d'entre eux seraient des militaires, mais cela ne me paraît pas très éloigné de la réalité. L'Armée et les services de sécurité sont en majorité alaouite ; dans l'administration, les Alaouites sont également très présents à tous les échelons de la hiérarchie : ainsi, lorsque je cherchais des données dans les ministères, j'ai souvent rencontré des personnes venues du Djebel Ansaryeh, comme le directeur du bureau central des statistiques originaire de Sheîkh Bader, le directeur des centres culturels arabes de Syrie originaire de Besnâdâ, dans le Sahel de Lattaquié, le secrétaire du ministre de l'intérieur, chargé de l'Etat Civil venant de Tartous, etc. Il est clair que les Alaouites qui quittent la région côtière le font dans un but professionnel, et qu'ils occupent pratiquement toujours des emplois dans le secteur public.



Source : Philippes Fargues, 1979.

Figure 140 : Les migrations intérieures en Syrie entre 1960 et 1970, d'après Philippes Fargues.

L’étude des migrations intérieures serait fort utile pour connaître précisément l’ampleur du phénomène. A partir du recensement de 1970, Phillipes Fargue a calculé les flux migratoires inter-*mohafaza* entre 1960 et 1970, en valeur absolue[827] (figure 140). Les flux en provenance des *mohafaza*-s de Lattaquié et Tartous vers la capitale étaient équivalents à ceux des autres *mohafaza*-s : Alep, Homs, Hama , Dera’a, Soueida, mais très inférieurs à celui de Quneitra, car, en 1967, 90% de la population du Golan[828] s’est réfugié à Damas. Les chiffres du recensement étaient-ils manipulés, pour masquer l’importance du flux alaouite vers la capitale ? Ou bien ce flux était-il restreint parce que les Alaouites ne contrôlaient pas encore totalement le pouvoir ? Difficile de répondre à cette question ; je pense que les deux phénomènes (la manipulation statistique et la relative faiblesse de l’émigration alaouite vers Damas) devaient être complémentaires. La question ne se pose plus pour les recensements de 1981 et de 1994 puisque les données sur les migrations intérieures ne sont plus publiées.

Pour mesure le phénomène migratoire en Syrie et, surtout connaître l’ampleur et les destinations des flux émis par la région côtière, j’ai utilisé les données de l’état-civil concernant les naissances. Car, en Syrie, les nouveaux nés sont enregistrés sur le lieu de leur naissance, mais également dans le bureau de la *nâhyeh* d’origine de leur mère (« *qiad* »). La rareté des mariages mixtes et l’existence récente de l’Etat-civil permet, à partir des naissances, d’évaluer le résultat des migrations intérieures depuis deux générations, c’est-à-dire de la fin des années 1950 jusqu’à nos jours (figure 141). Ainsi, il s’avère que 10% des enfants dont les mères possèdent leur "*qiad*" à Lattaquié et à Tartous sont nés à Damas. Exceptés ceux de Quneitra et Soueida, les autres *mohafaza*-s ne possèdent pas des taux si élevés de naissances à Damas, ce qui témoigne d’une émigration familiale relativement moins importante vers la capitale. Je note également un fort taux de naissances d’enfants dont les mères sont originaires de la région côtière, à Homs et à Dera'a. Homs exerce une forte attraction sur la population de la *mohafaza* de Tartous grâce aux industries publiques et à son Académie militaire. Le flux vers Dera'a s'explique par la présence dans cette zone de camps militaires où les Alaouites s'installent avec leurs familles. Les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous émettent donc des migrants vers tous les *mohafaza*-s syriens, contrairement aux autres *mohafaza*-s, dont la population se rend uniquement à Damas ou dans les *mohafaza*-s voisins. Il n'y a que le travail

---

[827] FARGUES Philippes : *Les champs migratoires en Syrie*, CERMOC, Beyrouth, 1979, 85 p.
[828] La population du Golan, excepté celle de quelques villages druzes, a fui l’avance israélienne lors de la guerre israélo – arabe de 1967.

dans le secteur public qui puisse engendrer une telle dispersion géographique des flux migratoires issus de la région côtière.

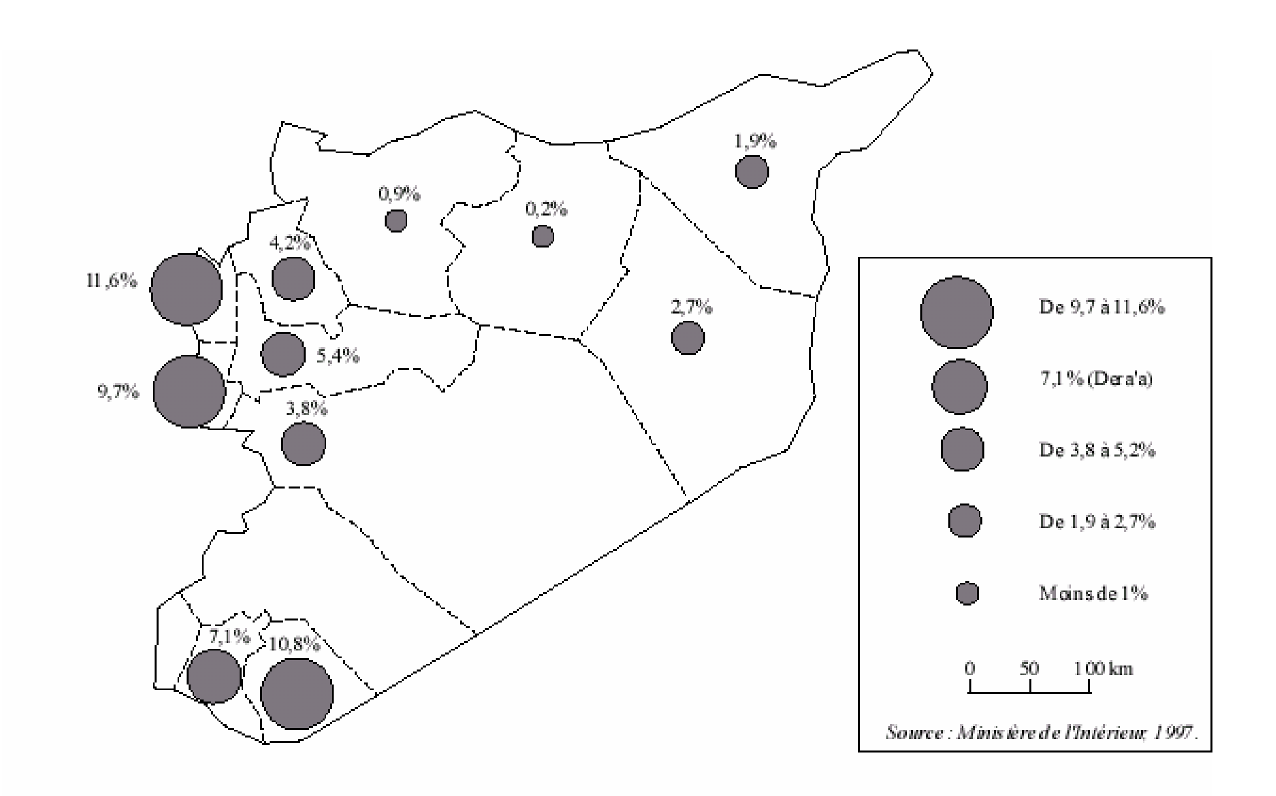


Figure 141 : Le pourcentage d'enfants de chaque *mohafaza* nés à Damas en 1997(selon la localisation du *qiâd* de la mère).

Pour obtenir la fidélité de sa communauté, Hafez El Assad a eu recours aux relations clientélistes de forme traditionnelle, basées sur l'échange matériel. Le Président syrien ne distribue pas ses propres ressources, mais celles de l'Etat ; aussi serait-il préférable d'utiliser le terme de patronage politique à celui de clientélisme[829]. Cependant, dans le cas du régime syrien, néo-patrimonial, les ressources de la *'asabiyya* d'Hafez El Assad se confondent avec celle de l'Etat ; ainsi il ne me paraît pas impropre de parler de clientélisme pour l'attribution de prêts agricoles ou d'embauches dans la fonction publique pour des protégés du régime[830]. Mais, pour que la relation de clientèle s'instaure, encore faudrait-il que les Alaouites soient demandeurs de subsides. Or, abdiquer sa liberté pour suivre aveuglement un régime à la légitimité douteuse et qui se maintient par la force n'est pas sans danger. Seul un extrême dénuement peut créer les conditions de cette clientélisation massive de la communauté alaouite. Ceci n'est pas sans rappeler les conditions de recrutement des forces de répression sous le Second Empire en France, comme le dénonçaient les Communards en 1871 :

« Si vous ne voulez plus que la débauche et la misère poussent les hommes dans la police (…) ; si vous voulez, enfin, le règne de la justice, travailleurs, soyez intelligents, debout ! et que vos mains jettent sous vos talons l'immonde réaction »[831].

C - Le régime d'Assad se nourrit de la pauvreté des Alaouites.

Il convient de rappeler que le pouvoir politique en Syrie n'appartient pas aux Alaouites, mais à des Alaouites. La nuance est de taille, car elle implique qu'il ne suffit pas d'être Alaouite pour être proche du pouvoir et bénéficier d'un traitement de faveur. Même au cœur du pouvoir, il se trouve des non-Alaouites comme Mustapha Tlass (le ministre de la Défense), Hîkmât Shihâbî (le chef d'Etat major), « paravent ou relais »[832], selon l'expression d'Alain

[829] JOBERT Bruno : « Clientélisme, patronage et participation populaire », *Revue Tiers Monde*, t. XXIV, n°95, pp. 537 – 556.

[830] Dans nos démocraties occidentales, les mêmes avantages distribués par les élus à leurs protégés s'apparentent à du patronage politique, car les biens du domaine public et l'argent public sont en principe inviolables, excepté lorsque des entreprises publiques sont vendues au secteur privé en dessous de leur valeur réelle en échange d'un soutien financier ou politique ; ce fut le cas de la Compagnie Générale Maritime, société publique, vendue pour un franc symbolique à la CMA et de la tentative de cession de Thomson Multimédia au groupe coréen Daewo pour la même somme. Il paraît probable que, en ces circonstances, que le gouvernement Juppé remboursait le soutien politique et financier que les acheteurs avaient apporté au RPR lors de l'élection présidentielle de 1995. A décharge pour les dirigeants du RPR, il ne semble pas qu'il y ait eu d'enrichissement personnel ; là, peut-être, se situe encore la différence entre patronage politique et clientélisme en France, différence sur laquelle fut fondée la loi d'amnistie de 1993, votée par l'ensemble des partis politiques représentés au Parlement. Voir, sur ces questions, l'ouvrage de Jean-Louis BRIQUET et de Frédéric SAWICKI : *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*. PUF, Paris, 1998, 325 p.

[831] Cité par BOURGIN G. : « Proclamation du Comité Central de la garde nationale, 5 avril 1871 », *Les Procès verbaux de la Commune de 1871*, tome 1, Paris 1924, p. 131.

[832] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 111.

Chouet, mais ces derniers tirent davantage de profits du pouvoir que la majorité des Alaouites : militaires, petits fonctionnaires, agriculteurs bénéficiaires de la réforme agraire … Les Alaouites ne soutiennent pas le régime d'Hafez El Assad parce que ce dernier est Alaouite. Nous avons vu que au sein de la communauté alaouite, il existait une opposition clanique, mais aussi politique, au régime d'Hafez El Assad. Certes, durant la révolte des Frères Musulmans entre 1979 et 1982, la communauté alaouite a fait bloc derrière Hafez El Assad, mais plus parce qu'elle était une cible privilégiée des révoltés que par solidarité communautaire. La solidarité communautaire entre la *'asabiyya* au pouvoir et l'ensemble des Alaouites n'est pas automatique, elle a besoin d'être mobilisée, sous l'effet d'un danger. Hafez El Assad sait parfaitement agiter l'épouvantail de la revanche des Sunnites, au cas où « les Alaouites » perdraient le pouvoir. Cette crainte est-elle justifiée ? Ce n'est pas ici qu'il convient d'en débattre ; ce qui compte, c'est que, dans l'esprit des Alaouites, cela soit un facteur de fidélité. Mais cette crainte n'a pas toujours été présente et elle s'estompe à mesure que la mémoire des événements de 1979 - 1982 s'estompe. Les relations clientélistes classiques basées sur l'échange matériel sont le second pilier constitutif des réseaux alaouites de la *'asabiyya* au pouvoir.

Bien qu'il se soit fait construire un palais qui a coûté deux milliards de dollars, la plupart des auteurs[833] reconnaissent la relative sobriété du mode de vie d'Hafez El Assad. En revanche, sa famille et l'ensemble des membres de sa *'asabiyya* sont loin d'être des ascètes : villas, voitures de luxe, investissements à l'étranger. Nous trouvons là encore un parallèle avec Napoléon Ier qui avait un train de vie fort modeste, contrairement à sa parentèle et à ses maréchaux. Mais, hors de cette caste privilégiée, qu'en est-il de la communauté alaouite dans son ensemble ? L'amélioration des conditions de vie de la paysannerie grâce à la réforme agraire et à la politique de développement fut générale en Syrie et non pas spécifique à la région côtière. A Lattaquié, les femmes de ménage sont toujours, dans leur immense majorité, des Alaouites et la pauvreté n'a pas été éradiquée des villages de la montagne. Cela signifie-t-il que la communauté alaouite ne tire pas de profits matériels conséquents des relations clientélistes qui la lie à la *'asabiyya* au pouvoir ?

[833] Voir l'ouvrage bibliographique de Patrick SEALE : *Assad, the struggle for the Middle East*. University of California, Berkeley, 1988, 564 p. et Daniel LE GAC : *op. cit.*, 1991, le chapitre intitulé « Portrait, projet et dérives ».

1-Une nouvelle forme de pauvreté dans le Djebel Ansaryeh : la fonction publique.

Les voyageurs qui parcoururent le Djebel Ansaryeh durant la première moitié du XXème siècle décrivirent les Alaouites comme une population misérable, durement soumise à l'exploitation de leurs seigneurs ou des propriétaires citadins. Cette situation n'était pas très différente de celle des autres campagnes syriennes[834], mais le contraste avec la montagne libanaise était frappant. Ibrahim Nouss, notait dans sa thèse sur la population syrienne, une importante sous-masculinité dans le Djebel Ansaryeh[835], en particulier dans les cazas de Banias et de Masyaf, qu'il attribuait à l'âpreté des conditions de vie, responsable de l'émigration et d'une surmortalité des éléments masculins, quelle que soit leur confession (photos 15, 25 et 26) :

« La supériorité numérique des femmes n'est pas l'apanage des Alaouites seuls. Les localités où les femmes ont une prédominance marquée sont groupées en des régions déterminées, habitées indifféremment par des Chrétiens, des Ismaélites, des Sunnites ou des Alaouites. La race, la religion ne sont pour rien dans ce phénomène, et l'on trouve fréquemment des *nâhyeh*-s entiers occupés exclusivement par des Alaouites et qui enregistrent une prédominance masculine ».

Cette remarque est en contradiction avec les observations de Jacques Weulersse, en particulier sur les statistiques sur l'état sanitaire des différentes communautés qu'il exploite dans sa thèse. L'exemple du trachome, cette maladie des yeux qui peut entraîner la cécité, est éloquent. En 1932, il aurait touché, dans la région côtière 68% des Ismaéliens, 61% des Alaouites, 37% des Sunnites, 27% des Orthodoxes et 25% des Arméniens[836]. Comment expliquer la divergence de vue entre Jacques Weulersse et Ibrahim Nouss ? En une quinzaine d'années[837], je doute que les conditions sanitaires se soient considérablement modifiées dans la région côtière. Aussi, je pense qu'il faut plutôt privilégier une opposition idéologique entre un géographe du Mandat Français, moins critique que Jean Dresch sur la la politique coloniale de la France et Ibrahim Nouss, un nationaliste arabe, qui s'efforçait de minorer les différences sociales entre les communautés. En vérité, le trachome, maladie de « la misère et de l'ignorance »[838], comme d'autres infections responsables d'une surmortalité masculine,

---

[834] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., Paris, 1946.
[835] NOUSS Ibrahim : *op. cit*., 1951, Paris, p. 559.
[836] RAGANEAU Pierre : « Le trachomé en pays alaouite », *Troupes Françaises du Levant*, 1932. Cité par Jacques WEULERSSE, *op. cit*., 1940, p. 78.
[837] Weulersse a effectué ses recherches dans les années 1930 et Ibrahim Nouss à partir de 1947, date du premier recensement de la Syrie indépendante.
[838] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 78.

touchaient davantage les Alaouites et les Ismaéliens que les Sunnites et les Chrétiens, car ces derniers résidaient dans des zones moins défavorisées que les hétérodoxes musulmans qui avaient été refoulés sur les terres les plus ingrates où ils vivaient dans la précarité. Il va de soi que les Grecs - orthodoxes de Qardâha et de Dabbâsh, villages mixtes du Djebel Ansaryeh, subissaient les mêmes conditions de vie que leurs voisins alaouites, mais il ne s’agissait que de quelques centaines d’individus, la majorité de la communauté résidant en ville, dans de meilleures conditions.

Une des conséquence de la misère qui touchait les Alaouites était la location des jeunes filles à la bourgeoisie citadine. Dans un pays musulman, il fallait être à la limite de la survie pour accepter que sa fille soit domestique à domicile, car il est évident que cette situation risquait de mettre à mal leur vertu. A l’heure actuelle, des jeunes filles alaouites de la montagnes sont toujours nombreuses à servir comme domestiques dans les familles bourgeoises de Lattaquié ou de Tartous, et la plupart des femmes de ménage de ces villes sont toujours Alaouites. La misère n’a pas été éradiquée du Djebel Ansaryeh et la situation de beaucoup de familles alaouites des quartiers périphériques de Lattaquié, Tartous, Banias et Jableh, n’est pas très enviable. Il n’y a pas d’études en Syrie sur la pauvreté qui permette de données chiffrées sur ce phénomène. Les denrées alimentaires subventionnées (riz, pain, sucre, huile et thé) et les embauches massives dans un secteur public hypertrophié permettent de limiter la pauvreté, si bien qu’elle semble moins répandue qu’en Egypte. Mais la réduction des dépenses de l’Etat depuis la crise du milieu des années 1980 et l’ouverture économique creusent à nouveau des écarts de richesse.

Prenons l'exemple d'Ali, fonctionnaire à la municipalité de Bikrama, un village situé au fond d'une vallée étroite, à 10 km au sud de Qardâha. Ali passe son temps de travail à siroter du "*matteh*" [839] et à jouer aux cartes avec ses collègues, tant leurs emplois sont indispensables au fonctionnement de la municipalité… Il a 35 ans, il est célibataire et par conséquent habite chez ses parents, mais de toute façon son salaire mensuel de 4 000 LS ne lui permet pas de disposer d’un logement indépendant. Sa famille possède 10 *donoum* (1 hectare) de terrasses dispersées, où elle cultive du blé dur et un peu de tabac, uniquement pour la consommation domestique. Son frère est militaire à Lattaquié, il réside toujours au village, dans une pièce

---

[839] Le *matteh* est une herbe importée d'Argentine (appelée là-bas maté) que l'on consomme sous la forme d'infusion. Elle est très répandue dans la montagne alaouite et dans le Djebel Druze. Elle s'appelle communément la "boisson des paresseux", car elle est le symbole de la pauvreté et de l'oisiveté.

contiguë à la maison des parents car il vient de se marier. Pour acheter une modeste chambre à coucher en contreplaqué, offrir quelques bijoux à sa jeune épouse (elle a dix-huit ans et lui trente deux) et payer la fête du mariage, la famille a dû emprunter 80 000 LS à la Banque de Crédit Populaire, car le jeune marié ne parvient pas à épargner sur sa maigre solde de 3 200 LS. Il s'agit d'un prêt élevé, que sa famille n'a pu obtenir qu'en usant du "piston" que leur procure leur appartenance à la clientèle directe du clan présidentiel. Chaque mois, la banque prélève 1 000 LS sur le salaire du jeune marié et sur celui d'Ali, ce dernier ayant dû se porter garant pour l'obtention du prêt. Pour se marier à son tour, Ali, doit attendre que le prêt, contracté pour les noces de son frère, soit remboursé, afin d'emprunter à son tour la somme d'argent nécessaire à son propre mariage. Pour les habitants pauvres du Djebel Ansaryeh, la fonction publique permet de minimiser les risques d'une existence précaire, par un salaire dérisoire mais régulier, une sécurité sociale minimale, l'assurance d'une retraite, et surtout, la possibilité de contracter des prêts bancaires, en particulier pour se marier. Dans la communauté alaouite, le mariage, la maison, les meubles sont entièrement à la charge de l'homme. Un simple fonctionnaire est rarement en mesure d'économiser la somme nécessaire, et par conséquent l'obtention d'un prêt est la condition de son mariage.

Le régime ba'athiste, comme la plupart des autres régimes arabes, tenta de résorber la pauvreté, présentée comme une conséquence de la période coloniale (Algérie) ou du régime bourgeois-féodal[840] précédent (Irak, Egypte). La rente directe[841] ou indirecte[842] permit de financer des programmes de développement (éducation, santé …), de réguler les prix des biens et des services courants et d'augmenter considérablement le volume de la bureaucratie[843]. La prospérité économique que connut la Syrie entre 1973 et le milieu des années 1980 a permis de masquer les inégalités héritées et de favoriser la mobilité sociale des classes populaires. Mais l'ascension sociale de ces dernières était fragile, car elle ne reposait que sur la redistribution de la rente par l'Etat. La crise de l'Etat redistributeur a entraîné une paupérisation des employés du secteur public. La condition de fonctionnaire est devenue synonyme d'indigence. Avec un salaire compris entre 2 000 LS et 5 000 LS[844] (en fin de carrière et pour les plus gradés), il est impossible de nourrir une famille. Les agents de l'Etat

---

[840] Le terme de bourgeois-féodal peut paraître contradictoire. Il traduit en fait l'alliance de la bourgeoisie commerçante et des grands propriétaires fonciers.

[841] La rente directe est le produit des exportations d'hydrocarbures.

[842] La rente indirecte provient des aides des pays arabes pétroliers à ceux qui en sont dénués ou des remises des émigrés dans les pays pétroliers. La Syrie a bénéficié de la rente indirecte entre 1973 et 1987, puisque les pays arabes pétroliers lui versaient des subventions pour officiellement la soutenir dans sa lutte contre Israël.

[843] DESTREMAU Blandine : « Pauvres et pauvreté en ANMO », *Les Cahiers d'URBAMA*, n°13, 1997, p. 25.

[844] Au change parallèle un dollar s'échange contre une cinquantaine de livres syriennes.

n'ont de ce fait que deux solutions pour améliorer leur ordinaire : exiger des commissions (bakchich) pour leurs services ou chercher un second travail plus lucratif dans le privé. Toutefois tous les postes ne permettent pas d'obtenir des commissions et il est difficile de trouver un second emploi rémunérateur lorsqu'on réside dans une montagne surpeuplée aux possibilités agricoles réduites.

La construction d’une société de type socialiste, qui permettrait de dissoudre les clivages ethniques et confessionnels est un des objectifs du parti Ba’ath. Le Ba’ath ne préconise pas une égalité absolue comme les partis marxistes, mais une égalité des chances et le développement libre des ressources individuelles[845]. Mais qu’en est-il de la volonté des dirigeants syriens ? La création d’une société socialiste est-elle la fin en soi de leur politique de développement ou ne s’agit-il pas plutôt d’un moyen de mobiliser les classes populaires et de détruire les bases économiques de la bourgeoisie syrienne ? Je pense que, dans les premières années du pouvoir (1963 – 1970), les dirigeants ba’athistes ont joint l’idéalisme au pragmatisme[846], mais que, à partir du « Mouvement de Rectification », le pragmatisme s’est imposé.

Alain Chouet affirme que, depuis son arrivée au pouvoir, Hafez El Assad s’est attaché a modifier les structures de la société syrienne par un rééquilibrage des pouvoirs au profit de sa communauté, mais aussi au sein de sa communauté, de sa tribu :

> « Loin de toute préoccupation doctrinaire ou dogmatique, sa démarche est essentiellement méfiante et pragmatique. Elle vise à l’établissement d’une série d’équilibres successifs où sa position relative et celle de la communauté sont sans cesse renforcées avec un minimum de visibilité. Il s’agit en fait d’opérer une nouvelle donne politique et sociale inversant les hiérarchies où les Kalbyeh deviendraient dominants chez les Alaouites, les Alaouites dominants dans la société syrienne et la Syrie dominante dans l’ensemble arabe. »[847].

Olivier Roy confirme cette opinion dans le cadre plus général de sa réflexion sur les « groupes de solidarité » au Moyen-Orient et en Asie centrale :

---

[845] CARRE Olivier : « Le mouvement idéologique ba’athiste », in RAYMOND André édit., *La Syrie d’aujourd’hui*, Editions du CNRS, Paris, 1980, p. 203.
[846] CARRÉ Olivier : *art. cit.*, 1980, p. 205.
[847] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 101.

« Le groupe veut s'emparer de l'Etat tel qu'il existe, ce qui suppose le maintien de la société qui le sous-tend, même recomposée : ce qui est en jeu c'est la hiérarchie des groupes de solidarité, l'ordre de leur collaboration soumission, mais il n'y a pas de volonté de « purification »[848].

Le régime d'Hafez El Assad recompose la société : il tente de réduire les anciennes élites citadines et de promouvoir une nouvelle bourgeoisie et des classes moyennes qui lui soient fidèles, mais en aucun cas il ne cherche à réduire les inégalités sociales, puisque c'est précisément là un des ressorts de la fidélité des Alaouites vis-à-vis de la *'asabiyya* au pouvoir.

2 - Le recrutement des forces de répression du régime repose sur la dépendance des Alaouites.

La situation des pauvres en Syrie, et dans le Tiers-Monde en général, est comparable à celle que nous connaissions en Occident avant que la révolution industrielle et la conquête des droits sociaux ne viennent détruire les relations sociales héritées du Moyen Age. A cette époque, le statut de pauvre était considéré « moins comme une infériorité par rapport au riche qu'une subordination au puissant »[849]. En Syrie « être pauvre, c'est être dépendant »[850], c'est accepter une tutelle en échange d'un soutien matériel, ce qui implique de rentrer dans la clientèle d'un patron. Prenons l'exemple de Mohamed, jeune diplômé en droit de la faculté de Damas. Il est Alaouite, originaire de Lattaquié, où résident ses parents tous deux fonctionnaires. Il désire devenir officier de police. Ce serait une excellente place, car elle lui procurera une voiture et un appartement de fonction. Mohamed convoite surtout l'appartement, car il sait qu'il pourra ainsi se marier rapidement. Tandis que s'il se lance dans une carrière d'avocat, il devra attendre une dizaine d'années pour être en mesure de se marier. Pour entrer à la Faculté de police, il doit passer un pseudo-concours, mais surtout s'assurer du soutien d'un maximum de hauts responsables qui interviendront auprès du ministre de l'Intérieur pour qu'il soit admis. Le père de Mohamed est juge et cheikh de surcroît, et il lui faut activer tous les réseaux possible : le parti Ba'ath, ses connaissances de jeunesse, dont plusieurs sont devenus généraux et responsables des *mûkhabarât* (services de renseignement), la famille et les enfants des responsables qu'il a initiés à la religion[851]. Si Mohamed devient officier de police, il sera l'obligé de tout un aréopage de responsables que son père a sollicités, et il ne pourra exercer son métier en toute impartialité. De plus, à la moindre désobéissance,

---

[848] ROY Olivier : *art. cit.*, 1997, p. 45.
[849] MOLLAT Michel : *Les pauvres au Moyen – Age,* Paris, 1978.
[850] DESTREMAU Blandine : *art. cit.*, 1997, p. 22.
[851] Les adolescents mâles sont instruits des secrets de la religion alaouite, à l'âge d'environs 15 ans par un Cheikh. Ils doivent, le restant de leur vie, à leur père spirituel une obéissance absolue.

les privilèges de sa fonction, voiture et appartement, pourraient lui être retirés. Mohamed, du fait du niveau social de sa famille, ne peut guère être qualifié de pauvre, si l'on s'en tient au seul critère des revenus, mais sa dépendance vis-à-vis de la *'asabiyya* au pouvoir, sans laquelle son avenir est compromis, n'en est pas moins extrême.

L'assistance dont Hafez El Assad fait bénéficier préférentiellement les membres de sa communauté lui permet de disposer de serviteurs de confiance et d'une véritable garde prétorienne. Tous sont d'autant plus fidèlement dévoués qu'ils sont matériellement dépendants du "Prince". Ceci fait dire à Raymond Hinnebusch que les paysans alaouites sont passés, après la révolution ba'athiste, "du service des grands propriétaires à celui des services de renseignement"[852]. Grâce à son emprise sur l'Etat, la *'asabiyya* d'Hafez El Assad a pu utiliser la distribution des terres lors de la réforme agraire, l'attribution des prêts agricoles, les embauches dans le secteur public, la construction de routes, de barrages d'irrigation, l'électrification, etc. pour élargir sa clientèle. Chaque réalisation est inaugurée en grande pompe et une plaque est apposée pour remercier le Président Assad de sa générosité[853] (photo 73). Toute la communauté alaouite n'a pas été clientélisée, car certains s'y sont refusés par opposition politique ou parce qu'ils disposaient d'une autonomie matérielle. Par exemple, beaucoup de commerçants alaouites de Tartous, issus de l'émigration au Liban ou outre-mer, n'ont aucun lien de clientèle avec la *'asabiyya* d'Hafez El Assad. Leur intérêts économiques les rapprochent davantage de la bourgeoisie sunnito-chrétienne de la ville. Ils subissent donc les mêmes tracasseries bureaucratiques que celle-ci. Ce n'est pas parce qu'ils sont Alaouites qu'ils bénéficient d'un traitement de faveur ; pour cela il faudrait qu'ils acceptent de se placer sous la protection d'un patron.

La dépendance économique dans laquelle se trouve la majeure partie de la communauté alaouite vis-à-vis de la *'asabiyya* d'Hafez El Assad renforce les structures tribales et ethniques, car c'est par ce canal que transitent subsides et emplois publics. Cette situation est semblable à ce que décrit Alain Marie en Afrique sub-saharienne :

> « Fonctionnant jusqu'à présent selon un mode patrimonial de redistribution clientéliste, l'Etat a contribué à maintenir les individus rivés à leurs attaches communautaires, puisque c'est par le canal des relations familiales, claniques, tribales et ethniques que s'octroient aides financières, assistances diverses, emplois, prébendes, passe

[852] HINNEBUSCH Raymond : *op. cit.*, 1989.

[853] Une plaque a même été posée sur le mur de la mosquée des Omeyades à Damas pour remercier le Président d'avoir fait réparer un des murs.

– droits, interventions et faveurs qui, d'une manière ou d'une autre, inscrivent les individus dans le système social global »[854].

L'inconvénient de ce système, mis en place par Hafez El Assad lui-même réside dans ce qu'il fragilise son pouvoir absolu sur la *'asabiyya*, car certains de ses membres se constituent à leur tour des clientèles importantes qui les rendent incontournables. Au début des années 1980, Rifa'at El Assad[855] avait réussi à se constituer une telle clientèle, qui menaçait directement son frère. C'est pour la même raison qu' Hafez El Assad a récemment limogé Ali Dûbâ[856], le puissant chef des services de sécurité, car l'extension de ses réseaux représentait une menace pour la montée vers le pouvoir de son fils Bachar, l'actuel Président syrien.

L'appartenance communautaire constitue un lien social potentiellement mobilisable, mais non automatique . Pour obtenir le soutien de la majorité des Alaouites, il faut à la *'asabiyya* au pouvoir utiliser le clientélisme classique : fidélité contre avantages matériels. Le type d'assistance (prêts bancaires, emplois dans le secteur étatique, etc.) , entretient la dépendance des Alaouites, car il les enferme dans des secteurs d'activités peu rémunérateurs et déconnectés de l'économie productive. Jusqu'à la fin des années 1980, il semblait que ces mesures d'assistance soient suffisantes pour résorber la pauvreté (dans le sens matériel du terme) mais ce n'était qu'une illusion provoquée par l'étatisation de l'économie syrienne. L'*Infitâh* des années 1990 a réactivé un système économique générateur de profondes inégalités sociales, dont la majorité des Alaouites (fonctionnaires, militaires, petits paysans …) sont les premières victimes. En 1980, lors d'un discours devant le Conseil de la communauté à Qardâha, Hafez El Assad demandait à ses coreligionnaires de ne plus être la

---

[854]MARIE Alain : « Y'a pas l'argent : l'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise », *Revue Tiers Monde*, tome XXXVI, n°142, IEDES, pp. 303 – 324.

[855] Durant les années de lutte contre les Frères Musulmans, Rifa'at El Assad avait joué un rôle clé dans la répression, grâce à ses fameuses Brigades de Défense (Saraya al Difa'), des troupes d'élite entièrement composées d'Alaouites. Rifa'at disposait d'un réel prestige dans la communauté alaouite, il se donnait une image d'homme intègre qui allait débarrasser le pays de la corruption que son frère avait laissé se développer. Pour avoir montré trop tôt ses ambitions successorales, Rifa'at fut exilé de 1984 à 1992, puis de 1998 jusqu'à présent, en Occident. Les Brigades de Défenses qu'il avait constituées furent réduites et laissées dans l'inactivité. Leurs baraquements, situés à l'extrémité sud du quartier de Mezzeh, sont délabrés et constituent un véritable bidonville. Pour survivre, leurs membres font du trafic avec le Liban. Voir, à ce sujet, les articles d'Eberhard KIENLE : *art. cit.,* 1991, et d'Alain CHOUET : *art. cit*., 1995, mais surtout dans l'ouvrage de Hana BATATU : *Syria's Peasantry, the Descendants of its Lesser Rural Notables, and Their Politics,* Princeton, 1999, p. 232 - 244.

[856] Eberhard KIENLE souligne, dans son article : « Entre Jama'a et classe, le pouvoir politique en Syrie contemporaine », *REMMM*, 59 – 60, 1991/1-2, qu'Ali Dûbâ était devenu au sein du groupe au pouvoir le « nouvel homme fort » après l'éviction de Rifa'at El Assad. Son réseau de clients et sa position, à partir de 1974, à la tête des services de sécurité (*mûkhabarat*), en faisait un adversaire potentiel de Bachar El Assad. Aussi fut-il limogé en 1998 pour corruption (selon Hana BATATU : *op. cit.* 1999, p. 241).

« communauté du pourcentage »[857] (de vivre sur l'Etat), mais de se lancer dans l'économie privée, afin de contester la prédominance économique des Sunnites. Ceci illustre le décalage qui peut exister entre le discours de Hafez et sa politique[858]. Comment espère-t-il encourager les Alaouites à se lancer dans le secteur privé alors qu'il en a fait des assistés pour conforter son pouvoir ? La pauvreté des Alaouites garantit la pérennité des réseaux de la *'asabiyya* au pouvoir et, dans une certaine mesure, la survie même du régime. La *'asabiyya* au pouvoir, affaiblie par la possession du *mulk* et les délices de la civilisation urbaine[859], a besoin de renouveler sa garde prétorienne dans les villages déshérités du Djebel Ansaryeh et les quartiers périphériques des villes côtières.

II - L'ESPACE COMMUNAUTAIRE ALAOUITE EST MODELE PAR LES RESEAUX DE LA *'ASABIYYA* AU POUVOIR.

L'espace communautaire alaouite ne se superpose pas de façon simple avec les zones de peuplement alaouite. Le terme « d'espace communautaire » fait davantage référence à celui de territoire, dans le sens d'un espace approprié avec la conscience de cette appropriation. L'extension du territoire alaouite s'est réalisée parallèlement à l'ascension des Alaouites à la tête de l'Etat et, elle s'est affirmée plus particulièrement, à partir du « régime rectificatif » de Hafez El Assad, dont tous les auteurs s'accordent à reconnaître le caractère nettement plus communautarisé que les régimes ba'athistes précédents. Bien entendu, la notion d'appropriation varie avec le temps : un espace peuplé par des Alaouites depuis quelques dizaines d'années, n'est pas consciemment considéré comme un territoire alaouite : c'est le cas, par exemple, de certains quartiers périphériques et des camps militaires de Damas. Pour la première génération d'Alaouites venue de la région côtière, cette installation était vécue comme provisoire, comme en témoigne le caractère sommaire des habitations, mais à mesure que grandit la génération née sur place et que le régime de Hafez El Assad perdure, l'installation prend un caractère définitif. Les Alaouites nés à Damas perdent leur liens avec

---

[857] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995.

[858] Dans le même registre, j'ai souvenir d'un discours du Président Assad au Parlement, diffusé par la télévision syrienne, où il exhortait le peuple à prendre plus de responsabilités. Il fustigeait en particulier les fonctionnaires irresponsables et l'absence d'initiative dans l'Administration et le secteur public industriel. Mais comment pourrait-il en être autrement, alors que les décisions sont extrêmement centralisées et la surveillance policière intense ?

[859] Ibn Khaldoun expliquait qu'une *'asabiyya* qui s'est emparée du « *mulk* » (le pouvoir) finissait par perdre sa combativité au contact de la civilisation urbaine. Elle était remplacée par une autre *'asabiyya* venue de la montagne ou du désert qui avait une combativité supérieure. La *'asabiyya* d'Hafez El Assad se trouve dans cette situation, après plus de trente années de pouvoir : le luxe l'a affaiblie, excepté Assad ; tous les barons du régime sont ventripotents et vivent dans l'opulence, tels ces maréchaux d'Empire que Napoléon I[er] couvrit d'or et d'honneurs.

leurs villages d'origine et, à défaut de se fondre dans la société damascène, ils commencent à territorialiser certains quartiers périphériques de la capitale syrienne. Le même phénomène existe avec plus d'ampleur dans les villes de la région côtière, ainsi qu'à Homs et à Hama. Dans ces villes, la proximité avec le foyer d'origine de la communauté et leur poids démographique[860] y rendent la territorialisation des Alaouites plus effective. Néanmoins, les Alaouites n'ont pas réussi à s'emparer du cœur économique de ces villes, toujours entre les mains de la bourgeoisie sunnito-chrétienne, même à Lattaquié. Les réseaux alaouites sont en concurrence avec ceux de cette bourgeoisie ; ils ne réussissent pas à modeler la ville comme ils l'entendent et, par conséquent, il est difficile d'inclure jusqu'à présent les villes côtières dans l'espace communautaire alaouite. L'espace communautaire alaouite est un territoire, dans le sens donné à ce terme par Roger Brunet, à savoir :

> « La projection au sol, sur un espace donné, des structures spécifiques d'un groupe humain, qui incluent le mode de découpage et de gestion de l'espace et cet aménagement de l'espace »[861].

Selon cette définition le territoire alaouite se limite aux campagnes (Djebel Ansaryeh, plaine littorale et intérieure) peuplées par les Alaouites et appropriées par les Alaouites. Le Djebel Ansaryeh est le foyer d'origine, les plaines sont des extensions récentes de cet espace ; mais, bien que peuplées d'Alaouites depuis plus d'un siècle, elles ne sont une pleine propriété de ces derniers que depuis la Réforme agraire (1963 – 1969).

Dans la région côtière, la paysannerie alaouite a bénéficié de la Réforme agraire qui a suivi l'élimination du pouvoir de la bourgeoisie citadine. En outre, son appartenance aux réseaux du pouvoir lui procure divers avantages (services publics, prêts, emplois publics, etc.). La puissance des réseaux de la *'asabiyya* de Hafez El Assad a marginalisé les autres réseaux alaouites, en particulier ceux de l'aristocratie terrienne, en même temps qu'elle nivelait les différences historiques entre les confédérations et les tribus. Désormais, le réseau majeur qui structure la communauté alaouite est celui de la *'asabiyya* au pouvoir, dont l'appartenance garantit l'accès aux subsides de l'Etat. Cette recomposition des structures internes de la communauté alaouite, tout comme celle de la société syrienne en général, ne peut que bouleverser l'organisation spatiale de l'espace communautaire alaouite. Certes, l'économie syrienne a également évolué, l'agriculture n'est plus le moteur de l'économie ni le premier

---

[860] Les Alaouites sont majoritaires dans les villes littorales et représentent sans doute le tiers de la population de Homs.

[861] BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé : *op. cit.*,1997. p. 480.

employeur du pays, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'espace. Mais, dans le cas de l'espace communautaire alaouite, fortement dépendant des transferts d'argent public, on peut penser que les dynamiques spatiales sont essentiellement influencées par les rapports que la population entretient avec la *'asabiyya* au pouvoir.

A-L'organsiation socio-spatiale du Djebel Ansaryeh repose sur les transferts publics.

La totalité du Djebel Ansaryeh n'est pas peuplée par la communauté alaouite. Il existe sur les périphéries du massif des zones sunnites – l'Akkrâd, le Sahyûn - ou Chrétienne - Raûdâ, Saûdâ, Wâdî Nâsara. Même au cœur de la zone de peuplement alaouite, il se trouve des villages ismaéliens (très localisés) - Qadmûs -, sunnite (plus rares) - Khawâbî, et chrétiens (assez répandus) - Mzera'a, Aramu, etc.- L'ensemble du Djebel Ansaryeh n'est pas inclus dans la région côtière, puisque sa retombée orientale (*mantiqa*-s de Masyaf et de Tell Kalakh) relève administrativement et économiquement des villes de Homs et Hama. Par conséquent, je ne m'intéresserai dans ce paragraphe qu'à la zone de peuplement alaouite du Djebel Ansaryeh appartenant aux *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous.

Dans le première paragraphe de ce chapitre, comme dans les chapitres II et III de la Première Partie, j'ai montré que, depuis les années 1960, le Djebel Ansaryeh avait bénéficié d'investissements publics massifs, dans le cadre du rééquilibrage des relations villes – campagnes à l'échelle syrienne. La région côtière, et plus précisément la zone de peuplement alaouite, en ont particulièrement profité grâce à sa proximité avec la *'asabiyya* au pouvoir. En fonction d'une plus ou moins bonne intégration des populations locales dans les réseaux de la *'asabiyya* d'Hafez El Assad, j'ai constaté une inégalité dans la répartition des équipements publics, car il existe un lien direct entre la réorganisation interne de la communauté alaouite et celle de son espace originel.

1- Qardâha, Sheîkh Bader et Dreykîsh : des petites villes sous perfusion.

A la suite de la réorganisation du maillage administratif la région côtière entre 1967 et 1970, trois villages alaouites sont devenus des villes (Qardâha, Sheîkh Bader et Dreykîsh). Ce choix des villes promues chefs-lieux fut suscité par leur bonne intégration dans les réseaux du pouvoir. Sheîkh Bader, 467 habitants en 1970, est le village de la tribu prestigieuse des Bechargas (fédération des Mtawra)[862] qui, outre le fait d'avoir mené en 1919 la première révolte contre l'occupant français, compte beaucoup d'officiers supérieurs dans l'Armée

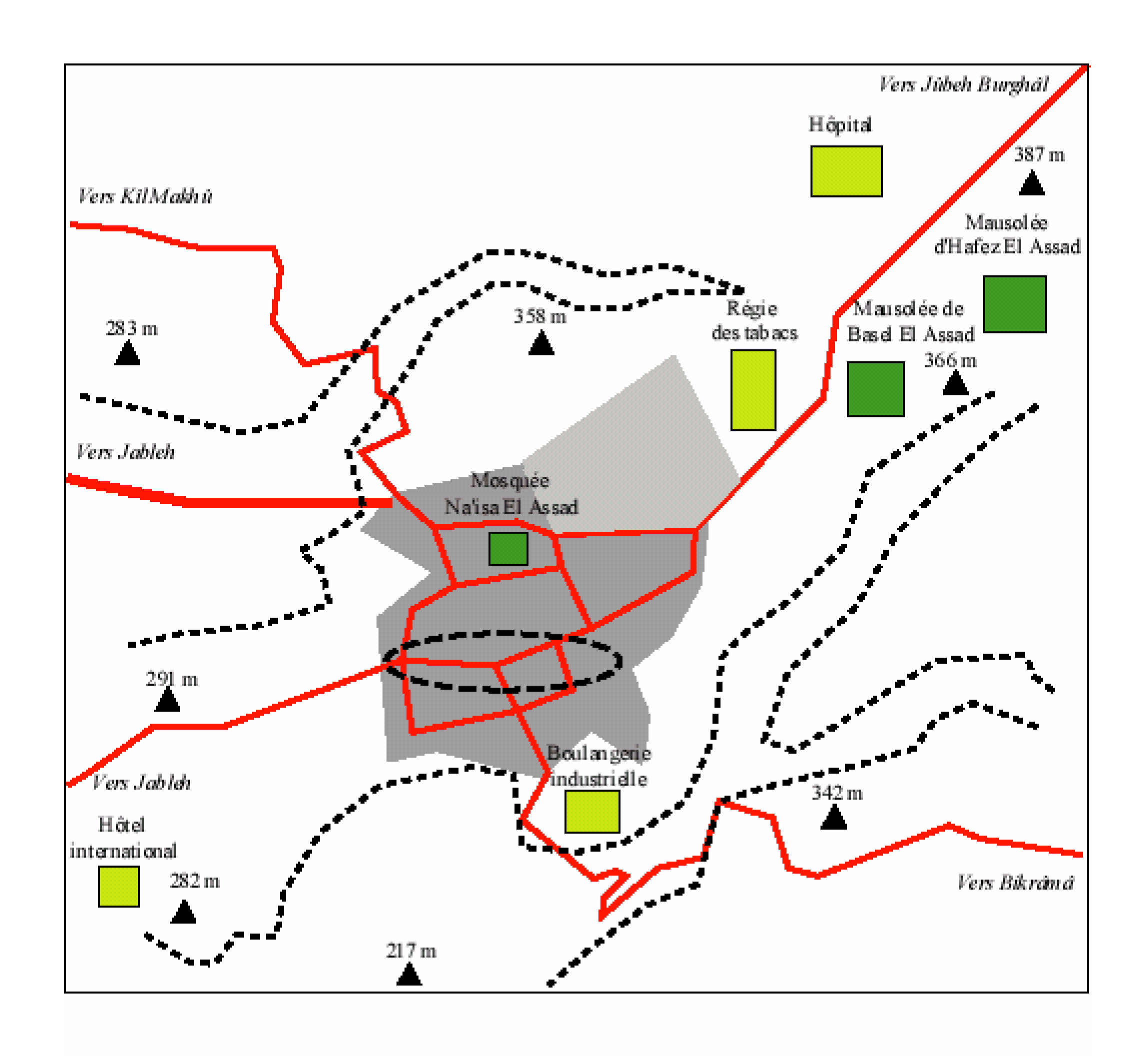
[862] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 329 – 332.

syrienne. En ce qui concerne Qardâha, le village d'origine d'Hafez El Assad, il n'est point besoin de longues explications pour comprendre les raisons réelles de sa promotion administrative. Quant à Dreykîsh, la situation y est plus nuancée. Ce centre constituait la plus importante agglomération alaouite de la région côtière par le nombre de ses habitants dans les années 1960 ; la population possédait un niveau d'éducation élevé grâce à la présence d'un lycée et d'une école d'instituteurs ; son souk était actif et le tourisme avait commencé à s'y développer dans les années 1960. Mais en Syrie, l'objectivité de ces critères n'est pas une référence absolue. En réalité, si Dreykîsh a bénéficié d'une sollicitude particulière, c'est sans doute moins du fait des militaires, peu nombreux parmi une population qui préférait des carrières dans la fonction publique, que de celui des cadres de l'administration centrale ou du parti Ba'ath.

a) La morphologie des agglomérations exprime les contrastes du passage du rural à l'urbain.

- Qardâha : le fief de la famille Assad.

Qardâha est la seule ville de la région pour laquelle je n'ai pas réussi à obtenir de plan de la part des services techniques. Officiellement, ils étaient en train de le remettre à jour, et ils préféraient qu'il soit fini pour me donner la nouvelle version. Face à une telle conscience professionnelle, je n'ai pas insisté pour avoir l'ancien plan, car cela aurait pu vexer mes interlocuteurs. Le plan de Qardâha que j'ai dessiné est sommaire (figure 142), fruit de croquis à main levée, établis à la suite de mes visites dans cette ville. Qardâha est



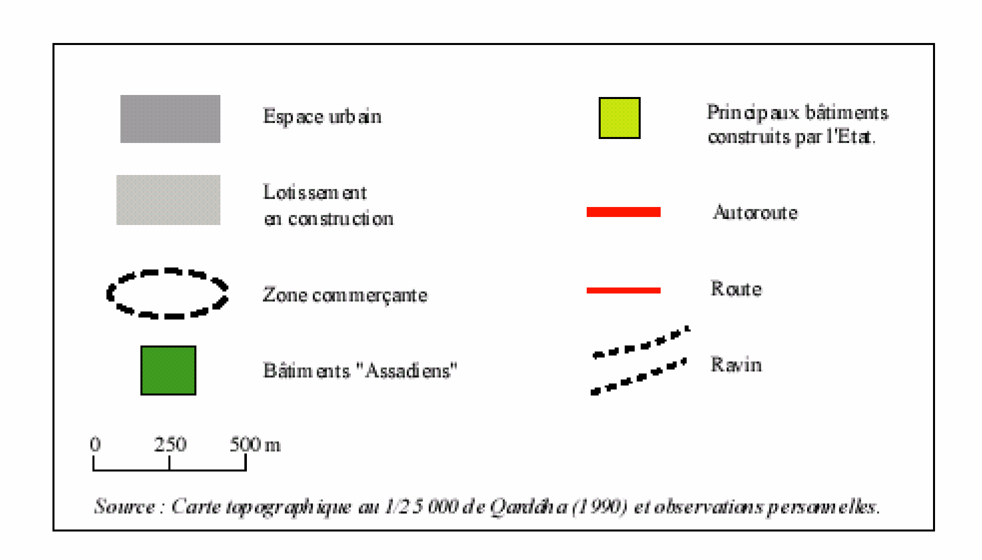


Figure 142 : Schéma de l'agglomération de Qardâha

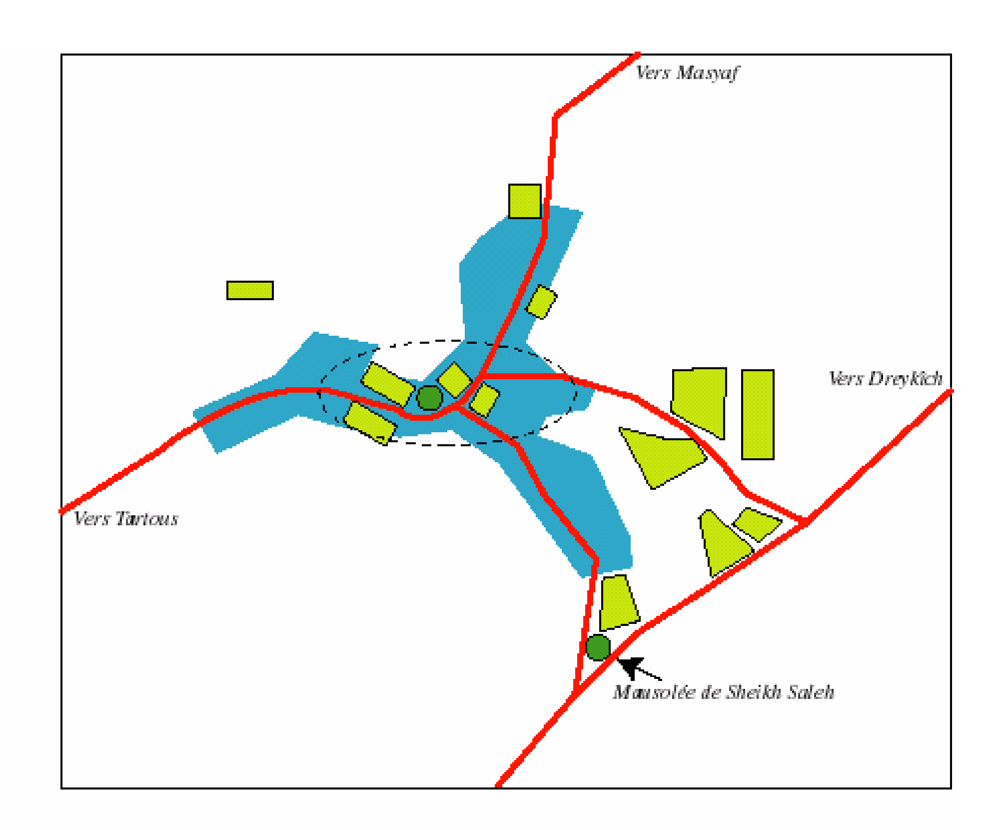
bâtie sur le rebord d'un plateau légèrement incliné vers l'ouest. A l'ouest, la ville domine d'une centaine de mètres une zones de collines argileuses, ravinées par les oueds ; au nord et au sud, des ravins entaillent le plateau, tandis qu'à l'est ce dernier s'étend jusqu'aux pentes du horst alaouite. Il s'agit évidemment d'un site défensif. Les habitants de Qardâha étaient extrêmement belliqueux, conduisant jadis des razzias dans la plaine de Jableh et le Sahel de Lattaquié. Lors d'un combat victorieux contre les troupes ottomanes en 1854[863], ils réussirent à tuer le gouverneur de Lattaquié, entraînant avec eux toute la montagne dans la révolte.

L'habitat est diffus, la plupart des maisons sont entourées de champs cultivés ou d'oliveraies. Les habitations dépassent rarement deux étages. Il n'y a que dans la rue commerçante que les maisons sont contiguës. Dans ce tissu urbain dilué, l'Etat a imposé sa marque : la poste, le siège de la direction de l'agriculture, la *mantiqa*, les unions des syndicats, les banques d'Etat… autant d'administrations que l'exige le statut de chef-lieu de *mantiqa*. L'architecture de ces bâtiments est le même dans toute la Syrie : massive avec un hall monumental, de larges couloirs et une multitude de bureaux pour que puisse s'entasser une pléthore de fonctionnaires. En outre, des monuments dédiés à la famille Assad ont été élevés dans la ville, entre autres une immense mosquée où est enterrée la mère du Président (photo 74) et le mausolée de Basel El Assad.

- Sheîkh Bader : l'administration ne suffit pas pour créer une ville.

Contrairement à la plupart des villes de Syrie, ce n'est pas la statue du Président Assad qui accueille les visiteurs à Sheîkh Bader, mais celle du cheikh Saleh Ali, le « premier révolutionnaire syrien », selon l'histoire officielle[864]. Un mausolée à sa gloire, dans un style moins ostentatoire que celui de Basel El Assad à Qardâha, fut élevé sur une colline surplombant la ville. Mais peut-on parler de ville pour cette bourgade qui compte à peine 2 000 habitants agglomérés ? Sheîkh Bader se compose d'une rue principale, où les magasins remplissent mal les vides laissées entre les bâtiments publics, et d'une zone administrative (écoles, central téléphonique, poste centrale, etc.) à l'est de l'agglomération (figure 143). Tout comme à Qardâha, l'habitat est extrêmement diffus, les maisons n'ont le plus souvent qu'un étage et sont entourées de leurs jardins. Depuis 1984, les limites de Sheîkh Bader ont été étendues, car la municipalité a établi un plan d'urbanisme pour une

[863] DOUWES Dick : *art. cit*, 1993.
[864] Voir Chapitre I de la Première Partie.



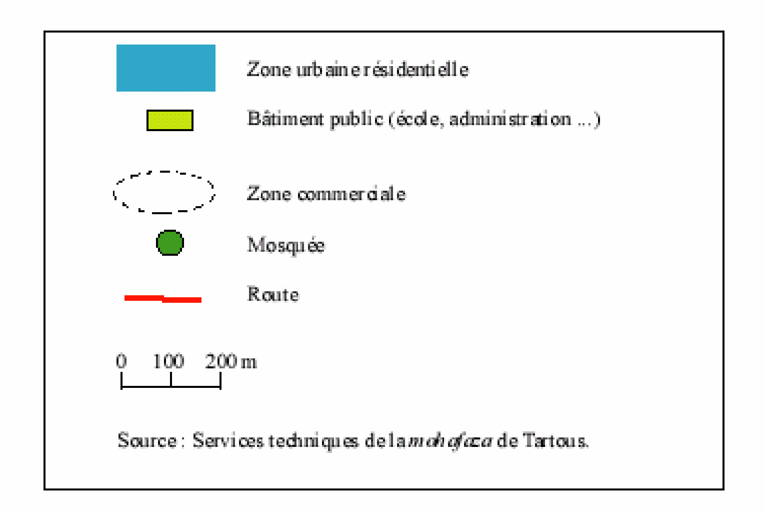


Figure 143 : Schéma de l'agglomération de Sheikh Bader.

agglomération de 20 000 habitants. Quatre villages ont été englobés dans ce plan, ce qui porte officiellement la population de Sheîkh Bader à 5 000 habitants[865]. Mais, au rythme de la croissance démographique de la région, il faudra attendre plusieurs siècles pour qu'ils réussissent à former une véritable agglomération avec Sheîkh Bader.

- Dreykîsh : la seule ville alaouite du Djebel Ansaryeh.

Dreykîsh est construite à flanc de colline, entre 340 et 480 m d'altitude(photo 61). Les pentes trop fortes bloquent l'extension de la ville sur son site d'origine. Un nouveau quartier : le Maqla'a s'est formé à la fin des années 1970, au carrefour des routes de Tartous et de Safita, un lieu privilégié pour ouvrir des commerces (figure 144). Une avenue bordée de palmiers – la corniche - relie les deux parties de la ville. A la différence de Qardâha et de Sheîkh Bader, les maisons sont ici jointives et comptent rarement moins de deux étages. L'exiguïté du replat où fut construit la ville, ne suffit pas à expliquer le regroupement des habitants autour de la source qui alimente la ville, car, même dans le quartier du Maqla'a, les habitations sont groupées. Le mode d'habitat groupé est plutôt le symbole d'une société où les clivages claniques sont faibles[866].

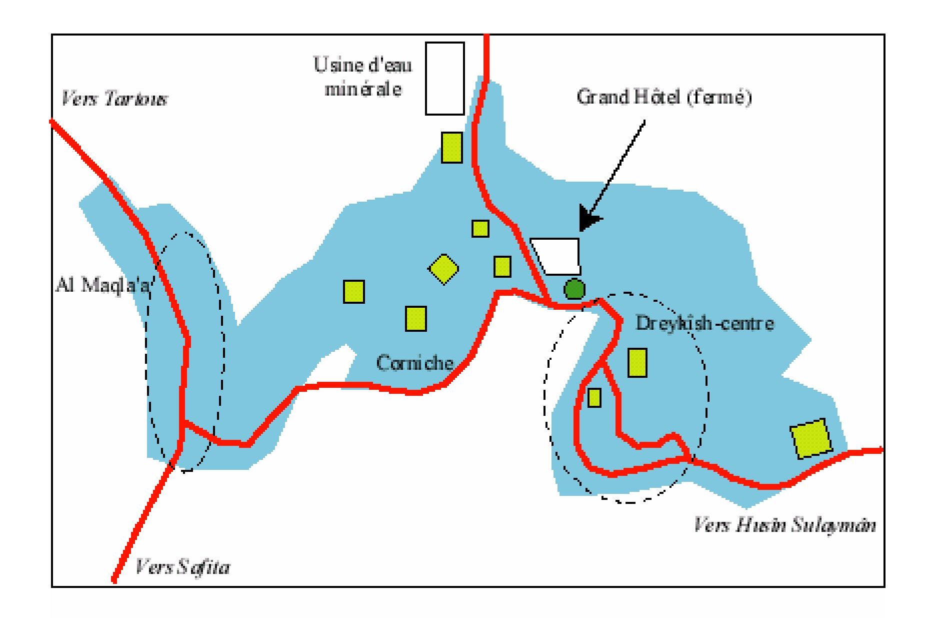
L'activité touristique de Dreykîsh, grâce à sa source d'eau minérale, s'est étiolée depuis les années 1980. Le grand hôtel construit par l'Etat fut fermé en 1987. Quant aux hôtels privés et aux logements chez l'habitant, ils sont inconfortables. Dreykîsh souffre de la concurrence de stations d'estivage plus modernes comme Meshta Helû et Wâdî El Ayûn. En raison de l'aspect compact du tissu résidentiel, l'Etat a implanté les bâtiments administratifs à la périphérie de la ville. La dernière réalisation de l'Etat est un centre culturel arabe, une exigence forte de la population qui traduit une différence de mentalité avec celles de Qardâha ou de Sheîkh Bader, où cet équipement, pourtant programmé, n'a jamais été réalisé.

En fait Dreykîsh est la seule véritable ville alaouite du Djebel Ansaryeh, les deux autres ne sont que des chefs-lieux administratifs qui se distinguent de la campagne par la présence de bâtiments publics massifs, destinés à asseoir l'autorité de l'Etat, et où la mentalité de la population demeure rurale. Ainsi, à Dreykîsh, l'accent alaouite est-il moins prononcé qu'à Sheîkh Bader et à Qardâha où les habitants prononcent le « *Qaf* » avec ostentation.

---

[865] *RGP*. 1994.

[866] Voir chapitre I de la Première Partie.



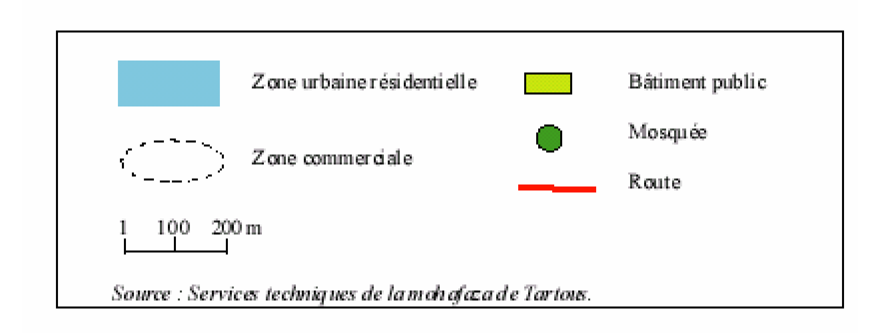


Figure 144 : Schéma de l'agglomération de Dreykîsh.

b) Des dynamiques économiques quasi inexistantes.

La fonction commerciale, inhérente au statut de ville, n'est guère développée dans ces trois petites villes. Seule Dreykîsh possède une gamme de commerce des plus étoffées, puisqu'on y trouve absolument tout de l'épicerie jusqu'à la bijouterie. Cependant, depuis le début des années 1990, le souk de Dreykîsh décline, tout comme ceux de Qardâha et de Sheîkh Bader. Prenons l'exemple de X, qui tient un magasin d'électro-ménager à Sheîkh Bader depuis 1982. Lorsque je l'ai interrogé en 1994, cela faisait un an qu'il n'avait pas vendu de réfrigérateur ni de machine à laver. Il réussit à vendre un magnétophone par mois, du petit matériel électrique et des ustensiles de cuisine ; charges déduites, son magasin ne lui rapporte que 4 000 LS par mois, soit l'équivalent de son traitement de fonctionnaire. Les faibles revenus qu'il tire de son magasin ne lui permettent pas de démissionner du poste qu'il occupe dans une administration de la ville. Sa gamme de produits et ses prix sont semblables à ce que l'on trouve à Tartous ou à Lattaquié. La médiocre situation économique de la région de Sheîkh Bader est responsable de cette atonie. La petite agriculture de montagne est faiblement rémunératrice ; les pommiers, l'élevage du ver à soie et le tabac sont les seules spéculations lucratives. Surtout, l'absence de nouveaux chantiers publics et la stagnation des salaires des fonctionnaires depuis le milieu des années 1980 ont fortement réduit le pouvoir d'achat de la clientèle locale. La moitié des magasins qui avaient ouverts, durant la période de prospérité de l'agglomération entre 1975 et 1985, grâce aux investissements de l'Etat et au développement de l'emploi public, a fermé ses portes. Leurs propriétaires ont cessé toute activité ou se sont installés à Tartous. Par ailleurs, Sheîkh Bader est victime de la concurrence, en amont comme en aval. Tous les villages de la *mantiqa* disposent désormais de commerces de proximité (épicerie, vêtements, quincaillerie …) ; le développement des moyens de transport, depuis une dizaine d'années, facilite l'accès à Tartous, où la clientèle de Sheîkh Bader effectue ses achats de produits rares (électro-ménager, mobilier, bijoux …) et même courants (épicerie, vêtement).

A Dreykîsh et à Qardâha, la situation n'est pas aussi dramatique qu'à Sheîkh Bader, car la taille des agglomérations et de leurs zones de chalandises leur permet de mieux résister à l'attraction des villes littorales. Les villageois qui viennent des campagnes à l'Est de Dreykîsh et de Qardâha doivent s'arrêter dans ces villes pour prendre un second bus à destination des villes côtières, alors que les villages de l'Est de Sheîkh Bader sont reliés directement à Tartous par minibus. D'autre part, les emplois publics sont plus nombreux à Dreykîsh et à Qardâha qu'à Sheîkh Bader, qui ne localise aucune unité du secteur public industriel.

L’évolution démographique de ces trois villes est cependant assez comparable. Après avoir enregistré une forte croissance entre 1970 et 1981, période durant laquelle elles reçurent des équipements publics, elles connaissent depuis lors une croissance plus faible, équivalente à l’accroissement démographique de leur *mantiqa*, et un solde migratoire négatif. Ceci autorise à émettre des doutes sur la réussite de cette urbanisation imposée par le haut. Les investissements massifs affectés par l’Etat à ces trois villes n’encouragent pas les initiatives locales. Pour redynamiser sa ville, le maire de Sheîkh Bader demande au ministère de l’Industrie de créer une usine : textile, traitement du ver à soie, métallurgie …, peu lui importe, pourvu qu’elle crée des emplois. Il voudrait également que le ministère du Tourisme construise un hôtel, comme à Dreykîsh, Qardâha et Safita. A Qardâha, la population attend les subsides de la Présidence : le nouvel hôpital a permis de résorber le sous-emploi de la ville et de toute la *mantiqa*, la construction d’un lotissement de 350 logements par la société publique (*Asken Askerieh*) a employé des centaines d’ouvriers durant plusieurs années, mais cela a complètement déprimé le marché privé de la construction. Quant à Dreykîsh, la nationalisation de la fabrication de la soie et l’emprise de l’Etat sur le tourisme dans les années 1970 ont, du fait d’une gestion exclusivement bureaucratique, étouffé ces deux activités. L’urbanisation par le haut, n’a pas ici engendré de dynamiques locales et il semble plutôt qu’elle les ait étouffées. Car l’Etat, ou plus exactement la *‘asabiyya* au pouvoir, ne cherchait pas tant à susciter une urbanisation par la promotion de ces agglomérations au rang de ville, mais à établir son autorité sur le Djebel Ansaryeh.

2 – L’agriculture n’est plus la principale ressource des villages alaouites.

Les villages du Djebel Ansaryeh, qu’il soient du type habitat groupé ou habitat dispersé, demeuraient, jusqu’en 1970, dans un profond archaïsme. Les maisons étaient en pierre sèche, sans liant ni ciment, recouvertes de terre, qu’il fallait tasser après chaque pluie pour éviter les infiltrations. Toute la famille et les animaux s’entassaient le plus souvent dans la pièce unique, obscure et enfumée. Les versants, terrassés depuis des générations, étaient plantés de blé dur ou de tabac ; il y avait peu d’arbres fruitiers, à peine quelques oliviers et figuiers. Mais l’essentiel du terroir était constitué de champs mal défrichés, aux contours flous qui se distinguaient difficilement du maquis. La population vivait des maigres ressources de la terre qu’elle complétait avec les revenus tirés de travaux saisonniers effectués dans les plaines agricoles ou au Liban (moisson, cueillette des olives, travaux dans le bâtiment …). La pression démographique et l’insuffisance des ressources contraignaient les cadets de famille à

quitter définitivement la montagne pour devenir métayers dans les plaines ou, à partir des années 1940, à grossir le prolétariat urbain.

A l'heure actuelle, les villages de montagne ont complètement changé d'aspect, les maisons sont en béton, elles comptent plusieurs pièces, voire deux étages. L'électricité, l'eau courante et le téléphone font partie des équipements de base. Chaque village est accessible par une route asphaltée, qui a remplacé les multiples sentiers qu'empruntaient les paysans. Grâce aux prêts de l'Etat, les agriculteurs ont utilisé des buldozers pour multiplier les terrasses agricoles et investi dans les spéculations arboricoles. Le piémont du Djebel Ansaryeh, jusque vers 500 m d'altitude s'est ainsi couvert d'oliviers, et, plus haut, de pommiers ou d'arbres produisant des fruits à noyaux durs (pêches, cerises, abricots …). Le tabac, soutenu par la Régie des Tabacs, se maintient dans la haute montagne, mais il n'est plus la seule source de numéraire comme par le passé. En fait, l'agriculture n'assure plus qu'une infime partie des revenus du Djebel Ansaryeh, et ce n'est pas elle qui a contribué à la modernisation de l'habitat, mais les transferts publics (prêts divers, salaires de la fonction publique, du secteur public industriel, soldes des militaires). Avant la révolution ba'athiste, les différences entre les villages alaouite du Djebel Ansaryeh s'expliquaient par les conditions naturelles et le statut du foncier ; aujourd'hui, les contrastes sont fondés sur leurs capacités à capter les subsides de l'Etat.

a) L'Armée : source directe et indirecte de revenus des villages alaouites.

Les villages déshérités de la haute montagne alaouite continuent de fournir de forts contingents de militaires. Des familles entières sont parties s'installer dans les camps militaires de Damas, Homs, ou dans le Golan … Ceux qui n'ont pas réussi à obtenir un logement dans un camp pour leur famille effectuent des aller-retour entre leurs village et leur garnison. En 1992, à Massis, un hameau déshérité perdu dans une gorge entre Qardâha et Mzera'a (photo25), j'ai rencontré au détour d'un sentier (le hameau n'a été desservi par une route asphaltée qu'à partir de 1993) un de ces montagnards qui retournait passer quelques jours auprès de sa famille. Au moment où il m'a invité à boire un thé, A. A. était militaire depuis 22 ans. Issu d'une famille pauvre de 8 enfants, sachant à peine lire et écrire, il était condamné à végéter dans son hameau ; ainsi préféra-t-il s'engager dans l'Armée à la suite de son service militaire. A.A a commencé sa carrière dans le Golan, où il a participé à la guerre de 1973 et gagné ses premières épaulettes. Après quelques années en poste dans le Golan, il fut muté à Damas, puis à Homs à partir de 1987. Il a réussi à grouper son service sur trois

jours, ce qui lui permet désormais de passer la moitié de la semaine auprès de sa famille. Même s'il obtenait gratuitement un logement dans un camp militaire à Homs, il préfère que sa famille demeure au village, car sa solde de sous-officier ne lui permettrait pas de la nourrir ; tandis que, au village, ses six donoum (0,6 ha) de terre et un peu d'élevage leur assurent le quotidien.

Beaucoup de familles de militaires vivent éclatées, car il n'est pas facile d'obtenir un logement et les soldes sont insuffisantes[867] pour vivre en ville. Les villages de la partie septentrionale du haut Djebel Ansaryeh sont ceux qui ont fourni les plus forts contingents de recrues pour l'armée syrienne. Il s'agit de la zone la plus pauvre et la plus sauvage de la montagne où la population a conservé une mentalité guerrière qui pousse toujours les jeunes hommes vers l'Armée. Cet attrait pour l'Armée est d'autant plus justifié que leur proximité de la *'asabiyya* au pouvoir leur assure en général des promotions rapides et des avantages matériels (voiture, logement, gratification …).

Aîn Et Tîneh, fief du clan Kheir Bek[868], est l'exemple type de ces villages de militaires. L'agglomération est située sur un éperon calcaire entre Haffeh et Mzera'a, dont elle est séparée par deux profonds wadis. Le clan Kheir Bek, membre de la confédération Kalbyeh, était connu à l'époque ottomane pour ses razzias dans la plaine côtière et les villages sunnites du Sahyûn. Depuis ce perchoir, le regard domine le château de Salah Ad Din[869], Haffeh et Lattaquié à l'ouest, tandis que, en direction du Nord, il rencontre le Djebel Akra. Lorsque les Ottomans se risquaient jusque-là, la population se réfugiait plus haut dans la montagne, où elle était inexpugnable. Durant le Mandat Français, les Kheir Bek eurent les faveurs des autorités coloniales qui leur ouvrirent les portes des Troupes Spéciales du Levant. D'après mes interlocuteurs, la majeure partie de ceux qui s'étaient engagés suivirent l'Armée française lors de son retrait de Syrie en 1946. Ces émigrés ne conservèrent pratiquement pas de lien avec leur village. Après l'indépendance, les engagements dans l'armée syrienne se poursuivirent. Le « patron » du village est Abdel Al Ghâni Ibrahim[870], directeur de l'Académie militaire de Homs, assistant du ministre de la Défense et directeur des affaires politiques dans l'armée. Proche de Hafez El Assad, il appartient au troisième cercle du

[867] Le film syrien : « Les lettres orales » relate merveilleusement la vie des familles de militaires alaouites qui demeurent au village, tandis que le père est en poste dans le Golan.
[868] Chouet Alain : *art. cit*, 1995, p. 109.
[869] Il s'agit du château de Saône (Sahyûn en arabe), rebaptisé Salah Ad Dîn en 1953.
[870] BATATU Hanna : *op. cit*., 1999, appendice.

pouvoir, celui des personnalités de confiance qui occupent des fonctions clés d'exécution ou de médiation dans des domaines jugés primordiaux par le Président pour l'aboutissement de sa politique[871]. Depuis les années 1970, l'ascension sociale des militaires d'Aîn Et Tîneh s'est traduite par la construction de villas. Au total, Aîn Et Tîneh compte une cinquantaine de villas appartenant à des officiers de l'armée ou des services de sécurité. L'été, Aîn Et Tîneh est une véritable station d'estivage d'officiers alaouites. De nombreux commerces et services ouvrent pour l'occasion : restaurant, salon de coiffure pour dame … Grâce aux protections dans les milieux militaires que lui procurent ses enfants ayant réussi, le village est parfaitement équipé en services publics. Il est devenu un chef-lieu de *nâhyeh* en 1972, a obtenu le téléphone automatique en 1978, l'électricité en 1980 et une route directe le relie à Lattaquié depuis 1975, ce qui évite le détour par Al Haffeh, le chef-lieu de la *mantiqa*, qui s'imposait avant cette date.

L'Armée ne procure pas seulement du travail à ceux qui embrassent la carrière des armes, mais également à ceux qui demeurent au village. Par l'intermédiaire de leurs frères, cousins ou amis militaires, les villageois de Aîn Tîneh bénéficient d'emplois dans la fonction publique ou le secteur public industriel. La promotion du village au rang de chef – lieu de *nâhyeh* a également créé un nombre non négligeable d'emplois sur place. Enfin, la construction de villas et les dépenses occasionnées par le séjours des estivants alimente l'économie locale. Certes, les retraités de l'Armée sont pour l'instant encore peu nombreux, mais leur nombre devrait s'accroître dans le futur ; il s'agit toutefois surtout de sous-officiers ou d'officiers de faible rang, car les officiers supérieurs, qui disposent des plus hauts revenus, demeurent à Damas et se contentent de revenir à la belle saison.

b) La promotion administrative : une rente financière.

Si la promotion d'un village au rang de chef-lieu de *nâhyeh* suscite des rivalités aiguës entre les agglomérations, ce n'est pas tant pour une question de prestige, ni pour disposer d'une poste, d'un lycée ou d'un dispensaire à proximité -car ces équipements sont aujourd'hui présents dans presque tous les villages-, mais pour les bénéfices économiques que la population espère en retirer, en premier lieu les emplois dans les administrations qui sont attachées à la fonction de chef-lieu. C'est par exemple le cas de Tawâhîn, un village situé à une dizaine de kilomètres au nord de Qadmûs.

---

[871] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995, p. 110.

Tawâhîn (photo 15) est un village situé à 900 m d'altitude, construit à flanc de montagne, sur la ligne de sources née du contact des calcaires jurassique et cénomaniene du massif. Il fait partie des « villages de la soif », car, en automne, les sources qui alimentent le village connaissent un fort étiage ; ses 3 000 habitants sont alors ravitaillés par camions citernes. Le manque d'eau restreint considérablement les possibilités culturales, puisque même les potagers sont difficiles à entretenir l'été. Le tabac et les céréales sont les cultures principales, l'olivier ne supporte pas le froid qui règne en hiver, les fruits à noyau dur et les pommes ne donnent que de médiocres récoltes faute d'eau et d'entretien. La majorité des actifs est occupée dans le secteur public, l'Armée et, surtout, industries publiques et administrations à Banias. Jusqu'au début des années 1980, ces emplois ne permettaient pas à la population de demeurer sur place, car les moyens de transports entre la plaine côtière et Tawâhîn étaient rares. L'augmentation de la fréquence des minibus et la modernisation du réseau routier a rendu possible des migrations pendulaires vers Banias : il suffit désormais d'une heure et demie pour se rendre au chef-lieu de *mantiqa*. D'autre part, la promotion de Tawâhîn au rang de chef-lieu de *nâhyeh* a engendré la création d'une centaine d'emplois publics (photo 14) : 20 au dispensaire, 3 au centre agricole, 7 à la municipalité, 2 à la poste, 10 à l'agence d'électricité, 4 au bureau de l'Etat-civil, 6 au poste de police, 30 au lycée …. La plupart des fonctionnaires sont originaires de Tawâhîn et des villages environnants. La dureté des conditions de vie et l'éloignement n'incitent pas les fonctionnaires extérieurs à y demander un poste, car ils dépenseraient la moitié de leur salaire dans les transports, aucun logement de fonction n'ayant été prévu.

La création d'emplois publics dans les villages de la haute montagne semble être la solution retenue par l'Etat, pour résorber le sous-emploi. Les possibilités d'augmenter les effectifs sont théoriquement illimitées, puisqu'il s'agit pour l'essentiel d'emplois fictifs. Un fonctionnaire de Tawâhîn que j'ai interrogé, m'a appris que, pendant cinq ans, il était descendu tous les jours à Banias pour se croiser les bras derrière un bureau. Grâce à du piston, il a obtenu son transfert à Tawâhîn où il n'en fait pas plus, mais il économise trois heures de transport par jour et les frais de voyage (le tiers de son salaire). Cependant, cette solution ne fait que repousser le problème, car la croissance démographique est telle qu'il faut sans cesse créer de nouveaux emplois publics. Jûbeh Burghâl, Dâlyeh, Sebbeh, Hamâm Wasel, sont devenus des chefs-lieux de *nâhyeh* sur la base fictive de leur population enregistrée à l'état-civil, deux à trois fois plus nombreuse que la population effectivement résidente.

c) Une difficile émancipation économique de l'Etat.

Tawâhîn et Aîn Et Tîneh sont deux exemples assez spécifiques, car, en général, les villages du Djebel Ansaryeh dépendent à la fois de l'Armée et de l'administration. L'importance des emplois administratifs dépend de la plus ou moins bonne intégration du villages dans les réseaux de l'Armée et de la sécurité intérieure, c'est-à-dire de la proximité avec la *'asabiyya* au pouvoir. La pauvreté des Alaouites du Djebel Ansaryeh a favorisé leur engagement dans l'Armée et derrière Hafez El Assad, ce qui, en retour, leur permet de bénéficier de la rente de l'Etat. Mais tous les villages pauvres du Djebel Ansaryeh n'ont pas suivi forcément la même voie ; les villages merchédites, par exemple, en rupture avec les autres Alaouites et en particulier le clan Assad, demeurent dans un profond archaïsme, comme nous le verrons dans le troisième Chapitre.

A Tawâhîn et à Aîn Et Tîneh, les subsides de l'Etat prennent une importance toute particulière, car les potentialités agricoles sont extrêmement limitées en raison du manque d'eau et de l'altitude. En revanche, dans le sud du Djebel Ansaryeh et sur le piémont, les cultures arbustives, il est vrai subventionnées par la Banque Agricole, fournissent des revenus appréciables à la population. Les activités commerciales et artisanales se sont développées dans les villages et les bourgs du Djebel Ansaryeh, mais, là encore, leur dynamisme dépend du pouvoir d'achat des employés du secteur public. La seule activité qui pourrait permettre aux villages du Djebel Ansaryeh d'acquérir une certaine autonomie vis-à-vis de l'Etat est le tourisme. La station d'estivage de Slunfeh, situé au nord de la partie alaouite du Djebel Ansaryeh, connaît un succès croissant, comme en témoignent les nouvelles constructions qui défigurent ce site magnifique. Cependant, les villageois alaouites environnants en tirent peu de profit, excepté quelques emplois dans le bâtiment. La plupart des restaurants, des magasins et des agences de location d'appartements appartiennent en effet à des Lattaquiottes ou à des Alépins qui recrutent leur personnel dans leur ville d'origine.

3-Les remises des émigrés : une nouvelle ressource pour le Djebel Ansaryeh.

La forte émigration, traditionnelle, au départ du Djebel Ansaryeh en direction du Liban et de l'Amérique du Sud s'interrompit dans les années 1970. Le Liban n'était plus guère attractif en raison de la guerre civile ; mais surtout, le développement des emplois dans le secteur public, dont les Alaouites profitèrent largement, a tari les flux d'émigration outre-mer et les flux potentiels qui auraient pu se diriger vers les pays du Golfe Persique, au moment du boom

pétrolier. Une fois qu'un individu est entré dans la fonction publique, dans l'Armée ou le secteur public industriel, il lui devient quasi impossible d'émigrer à l'étranger. Car les employés de l'Etat sont privés de passeport et ne peuvent voyager qu'avec une autorisation spéciale. Il leur était également impossible de démissionner : cela se révélait impossible jusqu'au début des années 1990 ; ce n'est que depuis la guerre du Golfe que la Syrie participe massivement à l'appel de main-d'œuvre émanent des pétro-monarchies. On estime que 100 000 Syriens ont émigré dans les pays arabes du Golfe depuis 1991, essentiellement ingénieurs, médecins, professeurs, secrétaires, comptables, employés de commerce. Mais, une fois encore, le Djebel Ansaryeh, contrairement au Djebel Druze, participe peu à ce mouvement migratoire, qui est plutôt le fait de couches urbaines déclassées par la crise. D'autre part, les Alaouites ne disposent pas de filières d'émigration bien établies entre la Syrie et les pays du Golfe, filières grâce auxquelles ils pourraient facilement obtenir des contrats de travail. Les Alaouites émigrent donc surtout dans le cadre d'accords officiels, dont ils ont connaissance en priorité grâce à leurs relais au ministère des Affaires étrangères.

Depuis le retour de la paix au Liban, à la suite des accords de Taëf en 1991, les migrations de travail ont repris vers ce pays. Le nombre d'émigrés syriens est estimé entre 500 000 et 1 000 000, mais ces chiffres sont extrêmement douteux. Combien parmi eux proviennent du Djebel Ansaryeh ? Quelle est la part de la population des villages alaouites du Djebel Ansaryeh qui travaille au Liban ? Aucune statistique ne permet de l'établir, c'est pour la raison pour laquelle je ne peux m'appuyer que sur des exemples.

A une trentaine de kilomètres à l'Est de Jableh, les villages de la *nâhyeh* d'Hurf Mseîtra sont un exemple remarquable des relations de travail qui se sont instaurées entre le Liban et le Djebel Ansaryeh. Sur le plateau d'Hurf Mseîtra, situé à 800 mètres d'altitude, l'agriculture se limitait au blé dur et au tabac, car le vent hivernal qui balaie cette crête du Djebel Ansaryeh est extrêmement néfaste aux cultures arbustives. Les rares arbres fruitiers (pommiers, pruniers et cerisiers) poussent à l'abri des murs des maisons ou dans des combes abritées. La rareté en été de l'eau, comme c'est le cas pour tous les villages situés au contact du jurassique et du cénomanien, limite l'irrigation et, par conséquent, les rendements. Depuis la fin du siècle dernier, les hommes émigrent temporairement au Liban, où ils travaillent comme tailleurs de pierre, la spécialité du village. Les besoins liés à la reconstruction du Liban ont ouvert d'immenses possibilités de travail pour les villageois. L'ampleur de l'émigration est telle que trois minibus assurent quotidiennement la liaison entre Hurf Mseîtra et Beyrouth. Seuls les

hommes travaillent au Liban ; lorsqu'ils sont employés sur un chantier, ils reviennent en moyenne une fois par mois au village, pour voir leur famille et se ravitailler (bourghoul, riz, huile d'olive), car ces produits sont deux à trois fois plus chers au Liban qu'en Syrie.

La *nâhyeh* comptait en 1994 6 242 habitants soit une densité de 230 habitants/km^2. A cette altitude, et eu égard à la faiblesse des ressources agricoles, il s'agit d'une densité tout à fait exceptionnelle, qui ne peut s'expliquer que par l'ampleur du travail à l'extérieur. D'après mes interlocuteurs à Hurf Mseîtra, plus de la moitié des hommes adultes travailleraient au Liban, en permanence ou occasionnellement, soit environ 800 individus, ce qui justifie les allers-retours quotidiens des trois minibus[872].

A. D. est l'un de ces émigrés temporaires, lorsque je l'ai interrogé en 1998, il avait 24 ans et travaillait au Liban depuis 1996. Après son service militaire, A.D. est parti naturellement travailler au Liban, comme son père et son grand-père le firent dans le passé. Ayant acquis une certaine expérience dans la taille des pierres, il est considéré comme un travailleur qualifié, ce qui lui permet de gagner 20$ par jour, au lieu de 10$ pour un simple manœuvre, mais il gagnerait 30 à 40$ s'il était chef de chantier. Bien que son salaire soit deux fois plus élevé qu'en Syrie, il ne lui suffit pas pour vivre dans des conditions décentes au Liban ; ainsi il loge sous une tente ou dans des immeubles en ruine et se nourrit avec ce qu'il rapporte du village, ses dépenses sur place se limitant au strict minimum (achat de pain et de quelques fruits et légumes). Son but est d'amasser un petit capital afin de pouvoir construire une maison dans son village et se marier. Même après avoir fondé une famille, il envisage de continuer à travailler au Liban, car les possibilités d'embauche sont faibles en Syrie et les salaires insuffisants. Il ne sait pas ce qu'il pourrait entreprendre au village avec un petit capital. Ouvrir un magasin ? Chaque famille possède quasiment son épicerie. Investir dans l'agriculture ? Le manque d'eau et les hivers rigoureux ne permettent pas d'avoir de bonnes récoltes. Travailler dans l'administration ? Son baccalauréat technique ne lui permettrait que de gagner 2 500 LS par mois, soit deux jours et demi de son salaire au Liban ! Peut-être intégrera-t-il la fonction publique, mais pas avant une vingtaine d'années, quand ses futurs

[872] Un minibus transporte entre 15 et 20 personnes par voyage, soit 450 à 600 personnes par mois. En général, le minibus part à moitié rempli de la *nâhyeh* Hurf Mseîtra et il se charge progressivement jusqu'à Jableh, d'où il ne s'arrête plus jusqu'au Liban. En admettant que les travailleurs émigrés reviennent en moyenne une fois par mois, j'ai évalué leur nombre entre 600 et 1 000 pour la *nâhyeh* d'Hurf Mseîtra, soit effectivement la moitié de la population active masculine.

enfants seront en âge de travailler et qu'il aura amassé suffisamment d'argent pour assurer ses vieux jours.

Tous les jeunes hommes de Hurf Mseîtra ne se débrouillent pas aussi bien qu' A. D. ; beaucoup ne travaillent qu'occasionnellement comme manœuvres, pour à peine 10$ par jour. Néanmoins, le village connaît une certaine prospérité comme en témoigne l'aspect des maisons : pierres de taille, ferronnerie aux fenêtres et antennes paraboliques sur les toits. Les commerces se sont multipliés : épiceries, magasins de vêtements et même deux petites cafétérias où se retrouvent les jeunes du village. Les magasins sont fournis en produits ramenés du Liban en contrebande : jeans, coca cola, bananes, baskets Nike. La clientèle est exigeante. D'après le jeune pharmacien du village, lorsque les villageois viennent chercher des médicaments, ils demandent en priorité de l' « *ajnabi* » (produit étranger), car ils n'ont pas confiance dans les produits syriens et, surtout, ils ont les moyens de payer bien que les prix des produits importés soient trois à quatre fois plus chers que ceux des médicaments fabriqués en Syrie.

Dans le nord du Djebel Ansaryeh, Hurf Mseîtra fait figure d'exception, car, dans les autres villages alaouites, la population se contente des emplois dans le secteur public, que la *'asabiyya* au pouvoir offre à sa petite clientèle. D'autre part, je n'ai pas noté dans les villages alentour une spécialisation professionnelle du même type de celle d'Hurf Mseîtra, susceptible d'offrir des débouchés au Liban. En revanche, dans le sud du Djebel Ansaryeh, Hurf Mseîtra ne serait pas une exception. Les fortes densités et la relative faiblesse des emplois publics y contraignent là aussi les jeunes hommes qui ne poursuivent pas d'études universitaires ou que la famille ne peut doter d'un capital de départ à travailler au Liban. Dans de nombreux villages (Barqîeh, Sebbeh, Husîn Sulaymân, etc.) ce sont près de la moitié des hommes entre 20 et 40 ans qui travaillent dans ce pays. Tout comme à Hurf Mseîtra, les remises sont investies en priorité dans la construction et dans la consommation au quotidien, secondairement dans l'agriculture ou le petit commerce. Je n'ai noté aucun investissement dans l'industrie ou le tourisme, contrairement au Djebel Druze[873] où l'argent des émigrés provoque l'émergence d'une strate de petites entreprises. Les émigrés qui demeurent dans ces villages du Sud du Djebel Ansaryeh ont peu de chance de devenir des entrepreneurs, car l'inertie de la société rurale et l'absence de potentialité régionales les maintiennent dans une

[873] ROUSSEL Cyril : *Le développement local à Soueida par les grandes familles d'entrepreneurs : utilisation des réseaux, nouvelle force et répercussions régionales*, Mémoire de DEA, Université de Tours, 1999, 100 p.

attitude consumériste et rentière. Ce n’est pas le cas de ceux qui se sont installés avec leur capital en ville, à Tartous en particulier, où ils parviennent assez souvent à développer des activités productives[874].

Les emplois dans l’Armée, le secteur public (administration et industrie) et les remises des émigrés soutiennent la vie rurale du Djebel Ansrayeh. Ils évitent un délestage massif de cette montagne, mais maintiennent sa population dans une situation de dépendance vis-à-vis de l’Etat employeur, derrière lequel se trouve la *‘asabiyya* d’Hafez El Assad. L’émigration au Liban témoigne quant à elle des limites du système clientéliste de la *‘asabiyya* au pouvoir qui n’a plus les moyens financiers d’intégrer les nouveaux ayants droits dans ses réseaux. Je ne pense pas que la *‘asabiyya* au pouvoir limite volontairement les créations d’emplois publics dans la région côtière afin d’encourager l’émigration alaouite au Liban et ainsi y renforcer son emprise. Que les Alaouites du Liban soient l’objet de tentatives d’instrumentalisation[875] de cette *‘asabiyya*, je n’en doute pas. Car les immigrés syriens ont besoin de la protection de l’Armée syrienne pour occuper illégalement des logements vacants ou lorsqu’ils connaissent des déboires avec leurs employeurs. Certains officiers supérieurs alaouites jouent également le rôle d’agents recruteurs pour des entrepreneurs libanais avec lesquels ils sont associés. Au pire, la *‘asabiyya* au pouvoir peut être accusée d’utiliser en quelque sorte les ressources du Liban pour alimenter sa clientèle du Djebel Ansaryeh. Mais, là encore, elle ne lui distribue que des miettes, car elle accapare directement l’essentiel des prélèvements.

Les dynamiques spatiales dans le Djebel Ansaryeh sont fortement liées aux rapports que la population alaouite entretient avec la *‘asabiyya* au pouvoir, et, de ce fait, elles sont dépendantes de l’évolution du pouvoir politique dans la Syrie contemporaine. La diminution des transferts publics en direction du Djebel Ansrayeh dans le cadre d’un désengagement de l’Etat dans l’économie syrienne remet en cause le contrat de clientèle passé entre la communauté alaouite et la *‘asabiyya* d’Hafez El Assad. Cette dernière est ainsi contrainte de maintenir son dispositif de soutien vis-à-vis de la population alaouite du Djebel Ansaryeh, car sans cela la solidarité communautaire qu’elle y trouve se distendrait. Encore faut-il pour y parvenir qu’elle dispose, à travers le patronage politique, de moyens suffisants pour alimenter une masse d’ayants droits toujours croissante.

[874] Voir le Chapitre II de la Troisième Partie.
[875] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995, p. 106.

B-La plaine côtière : une annexe du territoire alaouite.

La plaine côtière, telle que je l'ai définie dans la Première Partie, correspond à l'espace sur lequel s'étendait l'emprise foncière des villes littorales avant la Réforme agraire. Les villes côtières sont incluses géographiquement dans cet espace, mais, dans ce paragraphe, je ne m'intéresserai qu'à la partie rurale de la plaine côtière, car Lattaquié, Tartous, Banias et Jableh sont des entités particulières qui se distinguent économiquement et socialement du territoire purement alaouite qui les entoure. Certes, ces villes possèdent des relations verticales avec les espaces environnants et participent, par leurs fonctions de distribution, à la vie de la région côtière. Mais dans ces villes, le réseau alaouite n'est pas dominant, les communautés sunnites et chrétiennes qui dominent l'économie privée entretenant davantage de relations avec les villes de l'intérieur. L'horizontalité prime sur la verticalité, ce qui permet à ces communautés d'éviter d'être phagocytées par les réseaux alaouites.

Tout comme le Djebel Ansaryeh, la partie rurale de la plaine côtière n'est pas peuplée intégralement par des Alaouites, puisqu'il s'y trouve des villages sunnites (Burj Islam, Arab el Mulk, Hamîdyeh …) et chrétiens, en particulier au sud de Banias et près de Tartous. Dans les années 1950, le faire-valoir indirect y dominait, excepté dans les villages chrétiens et sunnites où les exploitants étaient le plus souvent propriétaires des terres ; il existait également des petits propriétaires - exploitants dans les villages alaouites, mais le métayage était le mode le plus répandu. En raison du mode d'exploitation de la terre et de la structure foncière inégalitaire, les densités de population étaient relativement faibles, comparées à celles du Djebel Ansaryeh, du Akkar et du Sahel de Lattaquié (70 hab/km^2)[876]. En réduisant l'emprise de la bourgeoisie citadine sur la plaine côtière, la Réforme agraire a bouleversé l'organisation sociale et le régime de la propriété : le faire-valoir direct et les petites et moyennes exploitations dominent désormais l'espace agricole, ce qui a engendré des mutations sans précédent des systèmes de culture : orangeraies et plasticulture sont devenues les principales spéculations agricoles, au détriment des cultures sèches. Mais les terres de la plaine côtière ne sont pas seulement convoitées pour leur vocation agricole. La croissance urbaine dévore aussi les espaces ruraux périphériques et le littoral attire les investissements touristiques.

La plaine côtière est redevenue depuis le début des années 1990 un enjeu foncier du fait de ces nouvelles potentialités, dans le domaine touristique notamment. En outre, deux

[876] Voir le deuxième paragraphe du Chapitre III de la Première Partie.

générations après la Réforme agraire, les inégalités sociales se sont reconstituées entre propriétaires et paysans sans terre. La pression sur le sol et l'évolution sociale apparaissent comme la conséquence de l'évolution des rapports entre la *'asabiyya* au pouvoir et sa clientèle alaouite d'une part, les autres groupes sociaux d'autre part, en particulier la nouvelle bourgeoisie et les anciennes élites citadines réactivées par l'ouverture économique.

1-Le retour et l'accentuation des inégalités sociales.

La Réforme agraire de 1963 fut mise en oeuvre par des militaires, issus de la petite bourgeoisie rurale, qui prirent le pouvoir par un coup d'Etat et non à la suite d' une révolution paysanne, comme ce fut le cas en Chine populaire. Par conséquent, les terres ne furent pas mises en commun au sein de coopératives de production, mais distribuées aux paysans. L'objectif politique de la Réforme agraire visait à priver les marchands et les grands propriétaires citadins de leur clientèle rurale[877]. Grâce à la médiation des coopératives de services et des sociétés d'Etat (Banque agricole, Sociétés des fruits et légumes), les nouveaux dirigeants syriens intégrèrent les bénéficiaires de la Réforme agraire dans le parti Ba'ath et l'Union des paysans, qui ne sont rien d'autre que des formes modernes des réseaux traditionnels de clientèle. Après deux générations, les inégalités sociales sont réapparues dans la plaine côtière, entre ces nouveaux propriétaires bien intégrés aux réseaux de pouvoir et les paysans sans terre[878] : Alaouites descendus des villages déshérités de la montagne, mais surtout non-Alaouites, originaires de l'intérieur de la Syrie.

a) La petite bourgeoisie rurale alaouite s'est appropriée l'espace agricole.

Hanna Batatu dans l'ouvrage qu'il a récemment écrit sur le pouvoir politique en Syrie contemporaine (*Syria's Peasantry, the descendants of its Lesser Rural Notables, and Theirs Politics*), confirme les analyses d'Elisabeth Longuenesse[879] et d'Elisabeth Picard[880] concernant l'origine petite bourgeoise des dirigeants syriens. Les membres du commandement régional du Ba'ath sont généralement issus de la petite bourgeoisie rurale, originaire non pas de la haute montagne alaouite, mais des villages du piémont et de la plaine côtière (figure 134) Plus tôt dans l'histoire, entre les grands propriétaires terriens citadins et les masses

---

[877] HINNEBUSCH Raymond : *op. cit.*, 1989, p. 293.
[878] HINNEBUSCH Raymonde : *op. cit.*, 1989, p. 299.
[879] LONGUENESSE Elisabeth : « Bourgeoisie, petite bourgeoisie et couches moyennes en Syrie (contribution à une analyse de classe de l'Etat). », *Peuples Méditerranéens*, juillet – septembre 1978, n°4.
[880] « Les officiers du Comité Militaire ba'athiste appartiennent et demeurent liés à une couche sociale homogène de petits exploitants propriétaires des régions excentrées (Djebel Alaouite, Djebel Druze, Hauran, Djezireh …). » PICARD Elisabeth : « Militaires et pouvoir ba'athiste en Syrie (1963 – 1975), *Orient*, Vol. 20, n°3, Septembre 1979, pp. 49 – 62.

paysannes, le Mandat français avait déjà souhaité créer une classe de paysans moyens[881], susceptibles de garantir la stabilité politique des Etats du Levant, en particulier Alaouite et Druze, selon le modèle issu de la Révolution française[882] . Pour cela, les Etats furent autorisés à disposer de leur domaine privé (terres *amiri*[883]et *waqf*) au profit des petits exploitants. Dans l'Etat des Alaouites, cette politique fut appliquée avec un zèle tout particulier, car les paysans étaient alaouites et le produit des terres allait généralement aux fondations pieuses sunnites des villes. En 1929, le gouvernement de Lattaquié procéda même à l'expropriation de plusieurs grands notables sunnites de Hama au profit des paysans alaouites qui les exploitaient jusqu'alors[884]. Cette petite bourgeoisie disposait de revenus suffisants pour envoyer ses enfants, les garçons tout du moins, dans les nouvelles écoles fondées par le Mandat Français, tel le lycée laïc de Tartous[885]. Entre 1945 et 1958, la petite bourgeoisie rurale fut bloquée dans son ascension sociale par le retour au pouvoir des grands propriétaires terriens et de la bourgeoisie industrialo-commerçante des villes[886]. Or entre 1945 et 1958, la part des exploitations moyennes passa de 33 à 35% de la surface agricole du pays. Exclue du pouvoir politique par la domination des partis de l'oligarchie et bloquée dans sa promotion économique, les éléments de la petite bourgeoisie rurale s'engouffrèrent dans l'Armée et la fonction publique, alimentant les partis révolutionnaires comme le Ba'ath. Le coup d'Etat des militaires ba'athiste en 1963 peut ainsi être interprété sur la victoire de la petite bourgeoisie contre la grande bourgeoisie. Grâce à sa bonne intégration dans les rouages de l'Armée et du parti Ba'ath, elle profita des programmes de développement de l'Etat et des prêts agricoles pour moderniser les exploitations agricoles qu'elle possédait.

M. est un ingénieur agronome qui exploite une propriété de 40 ha à Mterkîeh, dans la plaine de Jableh : 20 ha appartiennent à son père et il a acquis le reste progressivement depuis 1990. Il dispose de 34 ha d'agrumes, 4 ha d'oliviers et deux hectares de cultures de plein

---

[881] Entre 1912 et 1944, les propriétés de 10 à 100 hectares passèrent de 15 à 33% de la superficie cultivée en Syrie. BATATU Hana : *op. cit.*, 1999, p. 157.

[882] La vente des biens des émigrés et des biens du clergé durant la révolution française ne profita pas seulement à la bourgeoisie citadine, mais également à des petits propriétaires ruraux. Cette classe de notables assura la stabilité des régimes conservateurs et préserva le monde rural des mouvements sociaux urbains.

[883] Les terres « *amiri* » sont les terres du Prince, c'est à dire le domaine privé du Sultan.

[884] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1946, p. 197.

[885] BATATU Hanna : *op. cit.*, 1999, p. 158.

[886] L'évolution de la répartition des exploitations agricole par taille est un bon exemple du blocage dont la petite bourgeoisie rurale fut victime de la part de la grande bourgeoisie. Entre 1913 et 1945, la part des exploitations moyennes (de 10 à 100 ha.) dans le total syrien est passée de 15 à 33%, grâce à la distribution d'une partie des terres de l'Etat et le démantèlement de grandes propriétés en indivise. En revanche, de 1945 à 1958, la propriété moyenne a stagné, passant de 33 à 36% ; dans la région côtière elle a même régressé (de 38% à 30%) au profit de la grande propriété (de 33 à 37%) et de la petite propriété (28% à 32%). BOU ALI Yassîn : *Anecdotes de la terre et du paysan en Syrie (1858 – 1979)*, Dar Al Haqa'eq, Beyrouth, 1979, 141 p.

champs sur lesquels il a installé des abris plastiques pour cultiver légumes et bananes. La baisse des cours des agrumes durant la décennie 1990 a obligé M. à commercialiser lui-même sa production, condition sine qua non pour conserver une marge bénéficiaire satisfaisante. Après quelques années d'expérience, il a acquis un local au marché de gros de Lattaquié et est devenu grossiste, une activité jadis réservée aux citadins. Avant que le père de M. ne s'installe à Mterkîeh, il était un petit commerçant de Qardâha. En 1980, il acquit pour une somme modique, 20 ha de terres à Mterkîeh, dont les propriétaires citadins, une vieille famille chrétienne de Lattaquié, cherchaient à se débarrasser, car ils ne parvenaient pas à en expulser les occupants. Grâce à ses relations, le père parvint à faire libérer le terrain, puis il profita des prêts de l'Etat et de la vente à bas prix d'arbres fruitiers pour créer une plantation d'agrumes. Je ne sais pas précisément de quelle façon le père de M. s'y est pris pour bénéficier des prêts de la Banque agricole, mais je pense que le fait d'être originaire de Qardâha suffisait à le rendre prioritaire. En revanche, j'ai été le témoin d'une scène éloquente quant à l'étendue des relations politiques de la famille. Une après-midi de février, M. avait fait trier les fruits récoltés dans la journée : la bonne qualité était destinée à un grossiste privé de Lattaquié et la mauvaise qualité à la Société étatique des fruits et légumes. Lorsque les employés de la Société arrivèrent à la ferme pour acheter les fruits, ils refusèrent d'en donner plus de 3 LS le kilo en raison de leur mauvaise qualité. M. se fâcha et les renvoya à vide. Il prit son téléphone et appela diverses personnes : un cousin officier dans les Forces de sécurité, le responsable du parti Ba'ath de Lattaquié et le Président de l'Union des Paysans. Le lendemain, le camion de la Société des fruits et légumes revint chercher les fruits et les lui paya au prix de la catégorie B, soit à l'époque 8 LS le kilogramme. M. me confia qu'il avait vendu les fruits de bonne qualité le même prix et que en plus, il avait dû payer le transport. La prospérité de son exploitation, ses nouvelles activités commerçantes et sa bonne intégration dans les réseaux du pouvoir lui confèrent le statut de notable à part entière. Les villageois de Meterkîeh lui vendent leurs récoltes et viennent lui demander d'intercéder en leur faveur auprès de la bureaucratie. Ba'athiste convaincu, il n'en est pas moins fier de son identité alaouite : il porte un bracelet vert au poignet et arbore l'épée d'Ali autour du cou. Il voue une grande vénération au Président Assad, et je ne l'ai jamais vu aussi triste que lorsque Basel El Assad est mort.

Le poids politique de la petite bourgeoisie rurale de la plaine côtière est considérable : de nombreux cadres du régime en sont issus, et elle est le relais sur le terrain de la *'asabiyya* au pouvoir vis-à-vis du reste de la population alaouite. La petite bourgeoisie rurale contraint le gouvernement syrien a protéger le marché agricole à la fois par le contingentement des

importations de produits alimentaires, d'autre part par l'interdiction d'acheter à l'étranger ce qui peut être produit en Syrie. Ainsi, en 1996, sous la pression des producteurs d'agrumes de la région côtière, l'Etat a interdit l'importation de concentré pour la fabrication de jus de fruit afin d'obliger l'industrie locale à fabriquer son propre concentré à base de fruits syriens. Les industriels ont vivement protesté, car le concentré acheté en Turquie coûtait deux fois moins cher que celui qui était fabriqué en Syrie, ce prix élevé s'expliquait par le fait qu'il n'y a pas en Syrie de plantations d'oranges à jus – toutes consacrées aux oranges de table – dont les fruits sont beaucoup plus onéreux à l'achat. D'autre part, il y a peu de grandes exploitations gérées rationnellement, et susceptibles d'assurer à cette industrie un approvisionnement régulier, de qualité et à un prix qui permettrait de démocratiser la consommation. La pression de la petite bourgeoisie rurale s'est une nouvelle fois faite sentir à l'automne 1997, lorsqu'un violent orage a ravagé les plantations d'agrumes de la côte. L'Etat syrien a débloqué des fonds pour indemniser les producteurs, et ce pour la première fois dans l'histoire du pays. L'évaluation et le calcul des indemnités ont été effectués par les ingénieurs agronomes de la Direction de l'agriculture. Ceci a évidemment donné lieu à toutes sortes de pressions politiques et de formes de corruption. M., ingénieur agronome à la Direction de l'agriculture de Qardâha, a ainsi été très confortablement indemnisé, alors que son exploitation n'avait que modestement souffert.

b) La prospérité agricole repose sur l'exploitation d'un nouveau prolétariat.

La koulakisation de la campagne de la plaine côtière implique l'existence d'un prolétariat rural, salarié par la petite bourgeoisie rurale. M. emploie ainsi en permanence une dizaine d'employés, plus une vingtaine de personnes durant la récolte. Les employés permanents sont des Alaouites venus de la haute montagne ou du Ghab ; quant aux saisonniers, ils proviennent de l'intérieur de la Syrie et sont sunnites. Les premiers vivent au rez-de-chaussée de la ferme et dans une maison attenante, tandis que les saisonniers logent sous la tente. J'ai souvenir d'un adolescent qui était seul, installé, sous une petite tente. Son travail consistait à surveiller durant la nuit et à alimenter les fourneaux à mazout des abris plastiques, pour un salaire de 1 500 LS par mois, outre sa nourriture. Le salaire mensuel des employés permanents varie entre 2 000 et 4 000 LS en fonction de leur âge et de leur qualification ; quant aux saisonniers, ils perçoivent environ 100 LS par jour pour les femmes et 150 pour les hommes. Il reçoivent en plus leur nourriture. M. emploie rarement des hommes du villages, car il en existe peu qui accepteraient des salaires aussi bas pour des travaux de force, et il craint qu'ils ne revendiquent les terres sur lesquelles ils seraient employés. Même si ses relations dans

l'Armée et la sécurité intérieure le mettent à l'abri de ce genre de problèmes, ce qui n'était pas le cas des propriétaires précédents, il préfère ne pas prendre de risques inutiles.

M. est de plus en plus absent de sa ferme ; il réside désormais à Lattaquié et passe beaucoup de temps au marché de gros. Aussi est-ce le régisseur qui a la haute main sur les employés. De plus en plus M. se détache de l'exploitation, au profit de ses activités commerciales. Tous ses frères résident à Lattaquié, et seule une sœur non mariée demeure avec son père dans la ferme familiale. Dans quelques années, la ferme ne sera plus pour lui qu'une résidence d'été ou de week-end, où il ne se rendra qu'épisodiquement pour surveiller les travaux. Aux alentours, de nombreuses propriétés ont déjà connu cette évolution : après la disparition des parents, les héritiers, le plus souvent officiers à Damas, ne reviennent dans leur ferme que pour de courtes périodes et en confient la gestion à des régisseurs. Le faire-valoir indirect et le prolétariat rural qu'avaient tenté d'éradiquer la Réforme agraire se reconstituent progressivement, au profit cette fois de la petite bourgeoisie rurale.

Dans toute la plaine côtière, les travaux agricoles attirent plusieurs dizaines de milliers de travailleurs saisonniers et d'ouvriers agricoles. C'est dans la plaine du Akkar, en pleine mutation culturale[887], qu'ils sont les plus nombreux. La faible densité de population, caractéristique de la région, au moment où fut entreprise la division des grands domaines, a permis d'offrir aux familles de métayers des lots dépassant les 10 ha. L'absence d'irrigation ne permettait, à l'époque, que des cultures sèches. Depuis les années 1980, l'irrigation a décuplé les capacités productives de cette plaine, mais les plantations d'agrumes, la plasticulture et les cultures légumières en plein champ exigent une importante main-d'œuvre salariée. Cette dernière est indisponible sur place, d'autant plus que les propriétaires locaux ne veulent pas employer des Alaouites de l'arrière-pays, parce qu'ils pourraient revendiquer la possession des terres. Les propriétaires font donc appel à des ouvriers agricoles sunnites, en provenance de l'intérieur du pays lesquels sont peu susceptibles de s'intégrer sur place et de disposer de relations politiques. Leur situation est comparable à ce décrivait, dans les années 1970, Michael Gilsenan dans *Lords of the Lebanese Marches*, à propos de la paysannerie sans terre du Akkar libanais :

[887] Voir le chapitre III de la Première Partie.

« Il n’y a pas de villages à proprement parler, mais des agglomérations, faites de matériel fragile, habité par un sous-prolétariat qui est essentiellement nomade par ses racines : aucune attache au sol où il est né, car rien ne lui appartient »[888].

Les ouvriers agricoles sunnites qui travaillent actuellement dans le Akkar syrien s’agglomèrent dans de petits hameaux, en marge des agglomérations alaouites, constituées de maisons en parpaings ou de simples tentes, sans électricité ni égouts ; leurs enfants ne sont pas scolarisées car, dès l’âge de six ans, ils aident leur parents. Ils ne restent jamais plus de deux ans dans le même endroit, car leurs employeurs les renvoient avant qu’ils ne prennent racine et commencent à investir dans leur logement ou cultivent un lopin de terre, autre qu’un jardinet, pour leur propre compte.

c) La paupérisation des microfundiaires.

Entre la petite bourgeoisie rurale, c’est-à-dire les propriétaires qui exploitent quelques hectares de terres agricoles avec l’aide d’ouvriers agricoles, et le prolétariat rural, venu de la haute montagne alaouite ou de l’intérieur de la Syrie, il se trouve la classe intermédiaire des petits propriétaires et des micro-fundiaires, c’est à dire ceux qui disposent de moins d’un hectare et qui cultivent seuls leurs terres. Autour de Banias, la faible taille moyenne des propriétés est compensée par la forte productivité des cultures sous abris-plastiques, ce qui n’est pas le cas des cultures légumières en plein champ et des agrumes - dont les prix se sont effondrés depuis dix ans - ou encore celui des cultures sèches (oliviers et céréales).

Monsieur Y. est un de ces microfundiaires dont la situation économique est de plus en plus précaire. Ingénieur agronome au centre agricole de Qabo, il habite à proximité de son lieu de travail avec sa femme, sans profession, et ses trois enfants. Il a construit une maison avec l’aide de ses frères sur l’exploitation de quatre donoum (0,4 ha) de terre qu’il possède. Ses quatre donoum de terres proviennent du partage des 16 donoum (1,6 ha) de l’exploitation paternelle entre lui et ses trois frères. A l’origine, le père de Y. était un métayer, travaillant pour le compte d’un propriétaire sunnite de Jableh. Avec la réforme agraire, il obtint un lot de 20 donoum, qui fut amputé de 4 donoum lors de la construction de l’autoroute Lattaquié – Damas en 1985. Les légumes qu’Y. cultive sur son exploitation ne lui procurent qu’un maigre revenu, à savoir, malgré deux récoltes annuelles, environ 30 000 LS par an, tous frais déduits. Avec son salaire mensuel d’ingénieur agronome (3 500 LS), la famille de Monsieur Y.

[888] GILSENAN Michael : *Lords of the lebanese marches*,I.B. Tauris, Londres 1996, p. 38.

dispose d'un revenu annuel d'environ 72 000 LS. Les dépenses de nourriture sont réduites, puisqu'ils cultivent à peu près tout ce dont ils ont besoin et élèvent des poulets. Ceci étant, la situation de Monsieur Y. n'en est pas moins plus enviable que celle des fonctionnaires citadins qui doivent, avec le même salaire, acheter leur nourriture et payer un loyer ; son pouvoir d'achat ne cesse toutefois de se dégrader : les prix de vente des produits agricoles diminuent et son salaire, non réévalué, est rongé par l'inflation. Au début des années 1990, il a pensé planter des agrumes pour augmenter ses revenus, mais il ne pouvait guère se priver du revenu des cultures de plein champ pendant les cinq années nécessaires pour que les arbres parviennent en production. D'autre part, la chute des cours des agrumes, en 1991, l'en a encore plus dissuadé. Lorsque je l'ai interviewé pour la première fois, en 1994, il réfléchissait à l'installation d'abris plastiques pour augmenter sa production. Lors de ma visite suivante, en 1997, il n'avait pas réalisé ce projet, faute de capital ; la banque agricole lui avait refusé le prêt, selon lui parce qu'il n'avait pas assez de piston. Mr. Y. est dépendant de son salaire de fonctionnaire pour sa survie et sa situation n'est guère différente de celles des paysans-fonctionnaires du Djebel Ansaryeh. Une part croissante des agriculteurs de la plaine côtière se trouve dans la même situation que Mr. Y, à mesure que la taille des exploitations issues de la Réforme Agraire se réduit avec la croissance démographique. Par ailleurs, la libéralisation du marché agricole a permis le retour des intermédiaires (*samsar*) qui confisquent la majeure partie des profits des petits exploitants. Ces derniers ne possèdent pas comme les paysans moyens, de camionnettes qui leur permettraient de vendre leurs produits directement sur les marchés de gros ; aussi doivent-ils s'en remettre aux *samsar*-s. Pour la génération des petits enfants des bénéficiaires de la Réforme agraire, l'agriculture ne constitue donc plus une source, ni même un complément, de revenus appréciable ; tout au plus l'exploitation paternelle permet-elle de disposer d'un terrain à bâtir. Son seul débouché est le secteur étatique : administration, service public industriel et Armée.

La société agraire de la plaine côtière est tout aussi clientélisée par la *'asabiyya* d'Hafez El Assad que celle du Djebel Ansaryeh, bien que la richesse agricole de la plaine lui procure une autonomie financière, gage d'autonomie politique. La petite bourgeoisie rurale de la plaine constitue la classe d'origine de la *'asabiyya* d'Hafez El Assad. La solidarité de classe y est en outre renforcée par des liens familiaux. Mais, sa richesse étant largement fondée sur un travail salarié bon marché, elle a besoin d'un régime qui garantisse la paix sociale dans les campagnes. Quant aux petits propriétaires, à mesure que leur situation économique se

dégrade, la peur de rejoindre le prolétariat rural les incite à rechercher leur sécurité dans les réseaux de clientèle de la *‘asabiyya* au pouvoir.

2- Agriculture, urbanisation et tourisme, activités concurrentes sur un espace convoité.

Dans les années 1950, la plaine côtière était convoitée pour sa richesse agricole. L'agriculture y occupait alors près de 70% de la population active[889], la terre était à la fois un capital et un moyen de production. Nous avons vu que la Réforme agraire représentait pour le régime ba'athiste un moyen de briser la puissance économique et politique des élites citadines. La redistribution des terres a surtout profité aux paysans sans terre, mais elle fut aussi le moyen pour la petite bourgeoisie rurale d'étendre la surface de ses exploitations, en particulier grâce à la location des terres placées sous séquestre. La plupart des auteurs qui ont étudié la Réforme agraire syrienne, ont constaté les lenteurs avec lesquelles l'Etat a attribué les terres[890]. L'action énergique d'Ibrahim Mâkhus, ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire sous la présidence de Salah Jedid (1967 – 1970), permit de débloquer la situation et de lotir en quelques mois autant de paysans que durant les six premières années de la Réforme agraire. Mais sa politique fut interrompue par le coup d'Etat d'Hafez El Assad qui mit un terme à la Réforme Agraire pour ne pas mécontenter la petite bourgeoisie rurale dont il était issu. En outre, les opérations de confiscation et de redistribution firent l'objet de malversations qui profitèrent essentiellement à la petite bourgeoisie rurale proche de la *‘asabiyya* au pouvoir. A titre d'exemple, les Makhlûf agrandirent sensiblement leurs domaines dans la plaine de Jableh ; pour conserver une partie de ses terres, la famille Kinj offrit la moitié de ses propriétés à Ali Dûbâ en échange de sa protection[891]… Dans la Ghouta de Damas, Anne-Marie Bianquis décrit la même situation : les familles hostiles au régime furent expropriées sans ménagement, tandis que celles qui surent entrer dans les réseaux du pouvoir préservèrent leurs biens.

La *‘asabiyya* au pouvoir et ses clients utilisèrent les ressources légales que leur fournit l'Etat pour accaparer des terres dans la région côtière. La richesse agricole des dernières étaient dans les années 1960 la principale motivation de ceux qui tentaient de les posséder.

---

[889] BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES : *RGP*. 1960, Damas.

[890] « En octobre 1966, 1 200 000 ha ont été saisis, 470 000 ha seulement redistribués. Les terres non redistribuées étaient louées par l'Etat, certaines restaient aux mains de leurs anciens propriétaires, d'autres n'étaient plus cultivées ». (METRAL Françoise : *art. cit.* , 1980, p. 300).

[891] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 93 – 117.

Mais, depuis les années 1970 et 1980, il s'agit davantage de profiter de la spéculation foncière liée à l'extension urbaine et au tourisme.

a) Périurbanisation et consommation des terres agricoles.

Lors de la Réforme agraire, les grands propriétaires citadins préférèrent abandonner à l'Etat les domaines éloignés des villes, difficilement contrôlables, et conserver les terres qui se trouvaient à proximité des villes. La forte croissance urbaine des années 1970 décupla le prix de ces terrains, mais avant que leurs propriétaires n'aient pu les vendre et réaliser de confortables bénéfices, l'Etat les expropria. La loi n°60 de 1979 permit aux municipalités des chefs-lieux de *mohafaza* d'exproprier les particuliers pour les besoins urbanistiques de la ville. Les indemnités sont calculées sur les mêmes bases que celles versées pour expropriation à la suite de travaux routiers : 5,5 LS le m^2 et 180 LS par arbre fruitier arrivé à maturité, ce qui, dans une zone irriguée comme la plaine côtière, équivaut à peine à 10% du prix d'un terrain agricole et 1% d'un terrain à bâtir.

J'ai rencontré à Tartous Monsieur A., héritier d'une ancienne famille de propriétaires fonciers. En 1958, sa famille possédait 2000 hectares dans le Akkar et autour de Tartous. Après la Réforme agraire, son domaine foncier fut réduit à 700 hectares ; son droit de propriété était officiellement reconnu sur les 700 hectares de terrain restant, mais, en pratique, la majeure partie était occupée par des métayers devenus inexpulsables en raison de la protection que leur accordait la loi sur les relations entre propriétaires fonciers et exploitants. Dans les années 1970, les terres qui se trouvaient en périphérie de Tartous prirent rapidement de la valeur avec la croissance de ville. Mais, alors que les offres des promoteurs immobiliers se multipliaient et que la famille de Monsieur A. avait réussi à vendre certains terrains, en indemnisant confortablement les anciens métayers pour qu'ils acceptent de partir, la municipalité de Tartous les expropria des 400 ha qu'ils possédaient dans un rayon de trois kilomètres autour de la ville. Le processus d'attribution des terrains à des promoteurs immobiliers et aux *jamayet sakanieh* permit alors aux employés de la Municipalité de l'époque de faire fortune. Monsieur A m'a cité l'exemple d'un terrain de 5 ha. situé à proximité du nouveau jardin public de la ville, terrain dont il fut exproprié en 1980, et pour lequel il reçut 275 000 LS (27 500 $ à l'époque) d'indemnités ; en 1985, les lots viabilisés furent attribués à des promoteurs pour environs 20 LS le m^2 (2 $). En 1998, le m^2 dans cette

zone se négociait entre 30 000 et 60 000 LS (600 à 1200 $)[892], selon sa situation vis-à-vis de l'avenue centrale de Tartous. Certes, la ville s'est étendue, la périphérie des années 1970 est devenue le péricentre aujourd'hui ; la présence du parc renchérit les immeubles qui se trouvent autour de lui, mais, tout cela, Monsieur A. le savait ; il avait lui-même l'intention de faire construire des immeubles sur ce terrain en mobilisant les capitaux familiaux. La bureaucratie municipale et la nouvelle bourgeoisie économique liés à la *'asabiyya* au pouvoir l'en ont empêché, non pas par souci de résoudre la crise du logement dans l'intérêt public, comme on me l'a présenté aux services techniques de la municipalité, mais dans un but purement lucratif.

L'attribution des terrains par la municipalité donna en effet lieu à des appels d'offre truqués, car les responsables municipaux sont en collusion avec les promoteurs. Les relations familiales, amicales et, bien sûr, communautaires ont fonctionné à plein. A titre d'exemple on peut citer deux anciens étudiants de la Faculté d'architecture, dont l'un travaille aux services techniques de la municipalité et l'autre est devenu promoteur immobilier ; leur amitié s'est transformée en association. Ainsi A.M., le frère de M., que j'ai évoqué à titre d'exemple de la petite bourgeoisie rurale alaouite de la plaine côtière, est-il devenu promoteur immobilier. Il construit surtout des immeubles pour le compte de *jamayeh sakanyeh*, ce sont des constructions assez basiques, car ceux qui s'associent dans ces *jamayeh sakanieh*-s ont des moyens financiers limités, aussi préfèrent-ils investir dans la surface plutôt que dans le standing. Quant à A.M., il est sollicité moins pour son talent de constructeur que pour les relations politiques que lui procure son origine familiale. Il obtient facilement des terrains de la municipalité et débloque rapidement les prêts auxquels les *jamyeh sakanyeh*-s ont droit, à la Banque de crédit immobilier. Mais les relations ne suffisent pas, il lui faut verser aussi des pots de vin à divers intermédiaires. En général, il évite d'avancer lui-même de l'argent, préférant expliquer au Conseil de la *jamayet sakanyeh* qu'il faudra construire un ou deux appartements supplémentaire dans l'immeuble prévu, destiné à tel ou tel personnage influent qui le(s) revendra ultérieurement. Le personnage influent a ainsi intérêt à ce que l'immeuble soit terminé rapidement pour encaisser son pot de vin, alors que si A.M. lui donnait directement de l'argent, il n'est pas sûr que l'intervention de ce personnage ait la même efficacité.

[892] Au change parallèle, le $ vaut environs 50 LS.

Dans le secteur de l'immobilier, les perdants sont les anciens propriétaires terriens dont les terres ont été spoliées, et les ex-métayers expulsés sans avoir été indemnisés de façon satisfaisante. Les membres des *jamayet sakanyeh*-s figurent par contre parmi les bénéficiaires, dans la mesure où le terrain à bâtir ne leur est pas vendu très cher et où ils reçoivent pour construire des prêts de l'Etat quasiment sans intérêt. Mais ils sont également perdants, sur un autre plan, car les pots de vin renchérissent le coût de la construction. Les véritables bénéficiaires sont les promoteurs immobiliers et la bourgeoisie bureaucratique, le plus souvent issus, dans la région côtière, de la petite bourgeoisie rurale,.

b) La demande foncière des activités touristiques.

Jusqu'en 1985, le tourisme était un domaine réservé de l'Etat ; la loi du 31 août 1985 l'ouvrit au secteur privé dans le cadre de sociétés d'économie mixte. L'Etat fournit le terrain et les investisseurs privés le capital, ce qui permet au premier de disposer de 25% des parts de la société et aux seconds de 75%. Il est à noter que, officiellement, l'Etat n'a pas le droit de vote au Conseil d'Administration. Cette loi, comme celle relative au secteur agroalimentaire (loi du 26 février 1986) fait suite aux résolutions prises par le VIIIème Congrès du parti Ba'ath de janvier 1986, qui appellent à une plus grande ouverture économique et un assouplissement des contrôles[893]. A cette époque, le parti Ba'ath n'était déjà plus qu'une coquille vide, qui ne faisait qu'entériner la volonté du Président Syrien. Mais pourquoi ce dernier offrit-il à ce moment là le tourisme au secteur privé ? La première hypothèse est que la Syrie avait un besoin urgent de devises[894], du fait de la réduction de l'aide arabe ; les dirigeants syriens espéraient naïvement que le tourisme balnéaire et les richesses archéologiques du pays attireraient des centaines de milliers de touristes occidentaux, comme c'était le cas en Egypte. Pour parvenir à ce but, ils pensaient nécessaire de confier le développement du secteur touristique international à des investisseurs privés, car le secteur public n'était pas en mesure de le faire, comme l'explique dans une interview, Othman El 'Aidi le directeur de la chaîne hôtelière Sham , un des principaux acteurs du tourisme en Syrie :

> « Lorsque l'Etat a voulu construire la Cité sportive pour les grands Jeux Méditerranéens de Lattaquié, « Milihouse » (l'ancienne plus grande entreprise publique de Travaux Publics) a jeté l'éponge ; j'ai mis les bouchées doubles et terminé le tout en onze mois. (…) L'Etat a alors compris qu'il fallait compter avec le privé, car c'est là qu'il y a des vrais bâtisseurs »[895].

[893] BAHOUT Joseph : *art. cit.*, 1994, p. 26.
[894] SUKAR Nabil : *art. cit.*, 1994, p. 27-43.
[895] BAHOUT Joseph : *art. cit*., 1994, p. 55.

D'après Othman A'idi, ce serait la carence du secteur public qui aurait poussé l'Etat à créer un secteur mixte, prélude à la libéralisation des années 1990. Les développements que j'ai consacrés à la libéralisation économique en Syrie[896] confirment cette analyse. Cependant, celle-ci me semble insuffisante, parce qu'elle néglige le rôle de la *'asabiyya* au pouvoir. Volker Perthes souligne ainsi que les bénéficiaires de la loi n°10 de 1991[897] furent essentiellement des éléments de la nouvelle bourgeoisie, associés à la *'asabiyya* au pouvoir dans le cadre du capitalisme des copains : « crony capitalism »[898].

Dans la région côtière plusieurs zones littorales sont réservées par le ministère du Tourisme, car susceptibles d'accueillir des projets touristiques d'envergure. Les propriétaires ont été expropriés dans les années 1970 par mesure d'utilité publique, pour des sommes symboliques : 5,5 LS le m^2 et 180 LS par arbre fruitier arrivé à maturité. En attendant que les lots soient attribués à des sociétés d'économie mixte, les propriétaires conservent la jouissance de leurs terrains. Dans la baie de Ras El Bassit, au nord de la région côtière, l'Etat est devenu propriétaire d'une bande littorale de 2 km de large sur 12 km de long. Les anciens propriétaires continuent d'y cultiver leurs terres, et, sur le littoral, ils ont construit des « paillotes » et des petits magasins. Les autorités ferment les yeux, moyennant quelques bakchichs, sur la prolifération de ces établissements sommaires car ceux-ci seront détruits lorsqu'un projet immobilier d'envergure sera lancé. La population locale espère que ces projets ne verront jamais le jour, mais la crainte d'être chassée ne l'encourage pas à investir dans des constructions durables qui défigureraient moins le front de mer.

Bien que la baie de Râs El Bassît soit un cadre magnifique pour développer le tourisme balnéaire - plages de sable basaltique, absence de pollution, arrière-pays couvert de pinèdes, etc. -, ce sont les abords dégradés et pollués des villes côtières qui ont les faveurs des investisseurs : Ras Ibn Hâni à Lattaquié, les calanques de Burj Islam, le littoral autour de Tartous [Amrit Ressort (au sud) et Ramel Zahâbî (au nord)]. Plus que le calme et la verdure, c'est l'animation que recherchent les estivants, en quasi-totalité arabes et syriens[899], qui

[896] Voir le Chapitre II de la Deuxième Partie.
[897] La loi n°10 de 1991 est celle qui fonde véritablement les bases de la libéralisation économique en Syrie.
[898] PERTHES Volker : « Stages of Economic and Political Liberalization », in KIENLE Eberhard édit, *op. cit.*, 1994, p. 57.
[899] La Syrie n'a pas réussi, comme la Turquie ou le Sinaï égyptien, à attirer massivement les touristes occidentaux : mauvaise qualité des infrastructures, cherté des séjours et des billets d'avions, tracasseries administratives (délais d'obtention des visas, obligation de changer au moins 100 $ à la frontière pour les

fréquentent la région côtière. Les principaux entrepreneurs du secteur touristique sont Othman Aïdi, propriétaire de l'Hôtel Sham « Côte d'Azur » à Lattaquié, Saheb Nahas, directeur de la société Transtour, qui possède dans la région côtière un hôtel de luxe à Meshta Helû et les lotissements touristiques « Amrit Ressort » ; on peut leur adjoindre un des fils de Rifa'at El Assad, propriétaire du plus luxueux restaurant de Lattaquié (Siwar), dont la terrasse ne désemplit pas durant tout l'été, et d'un nouvel hôtel-restaurant, du même style, avec plage privée située à Burj Islam. Quelques entrepreneurs locaux ont également investi dans le tourisme, tel Abdel Razak Mansûr, un ingénieur civil qui a fait fortune en construisant le port de Tartous, aujourd'hui sans doute un des hommes d'affaires les plus riches de Tartous, dont il est Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Tous ces acteurs, damascènes ou locaux, font partie de la nouvelle bourgeoisie qui a prospéré à l'ombre de la *'asabiyya* au pouvoir dans les années 1970 et 1980 et qui désormais lui sert de relais, voire d'hommes de paille dans l'économie privée ou semi-privée du « capitalisme des copains » , qui s'est développée en Syrie à la fin des années 1980. Le fait que des paysans alaouites, souvent bénéficiaires de la Réforme agraire, aient été spoliés de leurs terres, ne dérange nullement les membres de cette *'asabiyya* au pouvoir. S'ils appartiennent à un réseau influent, patronné par un baron du régime, eux ou leurs enfants, obtiendront en compensation des emplois dans les nouveaux complexes touristiques ou dans l'administration[900].

La *'asabiyya* au pouvoir, grâce au contrôle qu'elle exerce sur l'Etat, et à la mainmise qu'elle y maintient, dispose des terres qui représentent le meilleur potentiel de valorisation économique. Durant les années 1960, elle les a distribuées à sa clientèle rurale afin d'asseoir sa légitimité politique. Par la suite, les expropriations effectuées pas l'Etat ont contribué à l'émergence puis au renforcement de la nouvelle bourgeoisie, avec laquelle la *'asabiyya* au pouvoir entretient des relations d'affaires. La plaine côtière, dominée avant 1963 par les anciennes élites citadines sunnito-chrétienne, se trouve désormais entre les mains de la clientèle de la *'asabiyya* au pouvoir. Il se trouve que, dans la région côtière, la clientèle locale de celle-ci recouvre essentiellement la communauté alaouite, le principal soutien militaire du régime. Mais la préférence communautaire n'est pas exclusive ; dans le tourisme, la plupart des investisseurs sont des non-Alaouites, qui bénéficient de la protection des barons alaouites

---

touristes individuels jusqu'en 1994) et, surtout, difficile cohabitation entre Occidentaux dénudés et Arabes qui se baignent avec leurs vêtements.

[900] Un paysan alaouite de Mîntâr, un village au sud de Tartous, m'expliqua qu'il avait été exproprié de 15 donoum, soit la moitié de sa propriété, lors de la construction de lotissements touristiques. En compensation, il reçut l'assurance du promoteur immobilier que ses enfants obtiendraient des emplois dans l'administration locale, une fois leurs études achevées.

du régime, peuvent « travailler » sans problème dans le fief alaouite. Ils ne remettent en effet nullement en cause la domination des Alaouites dans cette région, puisqu'ils ne sont que de simples exécutants, choisis pour leur compétences techniques et leur soumission à Hafez El Assad.

Aujourd'hui l'espace communautaire alaouite n'est plus centré sur le Djebel Ansaryeh comme par le passé ; son centre de gravité a glissé et se trouve désormais dans la plaine côtière, laquelle rassemble maintenant une majorité de la population alaouite. Ces deux sous-espaces, le Djebel Ansaryeh et la plaine côtière, s'opposent économiquement : le premier dépend essentiellement des transferts publics, alors que le second assure à lui seul 20% de la production agricole syrienne et connaît un fort développement touristique et industriel à l'initiative des entrepreneurs privés. Politiquement, le Djebel Ansaryeh n'est plus l'épicentre du pouvoir, car les nouvelles élites de la communauté se trouvent à Damas et leurs liens avec les villages se distendent avec le temps.

CONCLUSION

La nature « petite bourgeoise » de la *'asabiyya* au pouvoir et sa politique économique en Syrie ont transformé la société alaouite. La petite bourgeoisie rurale dont sont issus les membres de la *'asabiyya* d'Hafez El Assad domine politiquement et économiquement la communauté alaouite. Celle-ci se transforme en bourgeoisie bureaucratique (administrateurs, cadres du parti Ba'ath, officiers des services de sécurité, de l'Armée, etc.) ou semi-privée, dans le cadre du « capitalisme des copains »[901] (entrepreneurs de travaux publics, promoteurs immobiliers). Quant aux élites traditionnelles de la communauté alaouite, Cheikhs et ex - *muqaddâm* , Alain Chouet affirme qu'elles sont marginalisées[902]. Pour ma part, je serais plus nuancé, car, si les Kinj, les Khayer et les Abbas ne font pas strictement partie de la *'asabiyya* au pouvoir, et ont perdu une grande partie de leur domaine foncier au moment de la Réforme agraire, ils ont néanmoins conservé un grand prestige dans la communauté alaouite. Les familles d'anciens métayers oublient les affres que leur ont causé, jadis, les féodaux quant ils voient le comportement des nouveaux maîtres du pays. Cependant l'ancienne « féodalité » alaouite est incapable de concurrencer la *'asabiyya* au pouvoir, même au sein de la communauté alaouite, en raison de la faiblesse de ses moyens financiers.

---

[901] GOBE Eric : *art. cit.* , 1997.
[902] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995.

Le pouvoir politique exercé à l'échelle nationale par la *'asabiyya* d'Hafez El Assad a profondément modifié l'organisation de la société alaouite. Alain Chouet dans son article, « L'espace tribal alaouite à l'épreuve du pouvoir »[903], a montré le nivellement des structures de pouvoir traditionnel au sein de la communauté au profit d'une re hiérarchisation autour de la *'asabiyya* d'Hafez El Assad.

« Les grands arbitrages et les grandes options de la communauté sont maintenant le fait du Président et de lui seul. Ses stratégies d'alliances et d'équilibres ont nivelé les différences historiques entre les diverses confédérations, les inégalités de statut entre les différentes tribus et leurs composantes au point que le prestige dans la communauté ne se mesure plus en terme d'appartenance à tel ou tel clan historique mais en terme de plus ou moins grande proximité avec la famille présidentielle. »[904]

Les rapports du pouvoir central alaouite, la *'asabiyya* au pouvoir à Damas, avec son « *core area* » s'inscrivent dans une relation centre – périphérie classique. Le centre utilise sa périphérie pour se maintenir au pouvoir à Damas, en y puisant les membres des forces de coercition et le personnel bureaucratique. Pour cela il a besoin de contrôler sa périphérie, afin d'éviter qu'elle ne s'autonomise. Il utilise les transferts publics et distribue les faveurs politiques, mais il n'hésite pas à utiliser la coercition à l'égard des Alaouites qui s'opposeraient à son hégémonie. En tant que lieu de recrutement des cadres militaire et politiques du régime, la périphérie exerce une rétroaction sur le centre. Le pouvoir ne peut privatiser les entreprises publiques de la région côtière car cela nuirait aux intérêts de sa clientèle locale. La politique agricole syrienne doit tenir compte des exploitants alaouites de la plaine côtière, qui sont le plus fidèle soutien du régime d'Assad. Nous avons vu que leurs pressions firent interdire l'importation de concentré de jus de fruit et qu'ils obtinrent des indemnités lorsque les vergers d'agrumes furent dévastés par la tempête en 1997. Plus généralement, ils représentent un frein efficace à l'ouverture du marché agricole aux produits étrangers.

L' ex « espace tribal alaouite », pour reprendre le titre de l'article d'Alain Chouet, est cependant loin d'être homogène. Il s'agit d'une périphérie qui se divise en plusieurs sous-espaces en fonction des rapports qu'ils entretiennent avec le centre. En fait les sous-espaces de l'ex « espace tribal alaouite » se hiérarchisent en fonction de plusieurs facteurs : l'utilisation qu'en fait la *'asabiyya* au pouvoir, leur capacité à capter les subsides de l'Etat, et enfin le degré de rétroaction qu'ils exercent sur le Centre. Bien que le cadre de notre thèse se limite à la région côtière administrative (*mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous), j'ai inclus dans l'espace alaouite (figure 145) le piémont oriental du Djebel Ansaryeh et la plaine du Ghab, afin de donner plus de cohérence à l'ex « espace tribal alaouite ». Les territoires alaouites situés à l'Est de Homs et de Hama, autour de Salamyeh et de Makhem Fûqânî ne figurent pas sur ce schéma, ni les quartiers alaouites de Damas ; car nous ne sommes plus dans la « *core area* » alaouite.

L'utilisation du concept centre – périphérie a déjà été l'objet d'adaptation en géographie politique. Je me suis notamment inspiré de l'analyse de Jacques Lévy sur les rapports du parti

---

[903] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995.
[904] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995, p. 114.

communiste français avec ses fédérations[905] : un premier sous-espace constitué par la plaine côtière, le Ghab et les piémonts, peut être qualifié de périphérie intégrée. Il s'agit de la zone de recrutement privilégiée des cadres du régime, militaires et civils. Ils proviennent de la petite bourgeoisie rurale alaouite qui a soutenu le parti Ba'ath dès sa création et qui a largement profité de la réforme agraire. Cette petite bourgeoisie alaouite utilise ses relations politiques pour détourner la rente étatique et s'implanter dans les espaces urbains (les villes littorales et Homs). Son poids politique et économique croissant lui permet d'exercer une rétroaction sur la *'asabiyya* au pouvoir. Tout comme dans le cas du PCF décrit par Jacques Lévy, à la limite de cette situation, il existe un type de sous-espace reliés au centre par des liens plus profonds ; car ils sont les lieux d'origine de la famille Assad (Qardâha) et des membres de leur *'asabiyya* : Laqbeh près de Masyaf, fief du clan Kheir Bek[906], Bûstân Bashâ, fief de la belle famille d'Hafez El Assad (les Makhlûf) … C'est dans ces villages que sont recrutés les fidèles adjoints et cooptés les membres de la *'asabiyya*. On peut les qualifier de périphérie annexée, de « district fédéral » du centre. La périphérie exploitée correspond aux villages de montagne qui fournissent la garde prétorienne du régime, elle n'exerce aucune influence sur le centre, car elle n'a aucune autonomie, ses ressources économiques propres se limitent à la petite agriculture de montagne. J'ai pris l'exemple du village de Mâsîs près de Mzera'a dont la population masculine s'est engagé dans l'armée pour échapper à la misère. Mais les chances de promotion et d'enrichissement sont faibles pour cette catégorie de militaires, car ils n'ont pas transité par des écoles d'officiers, contrairement aux fils de notables du Piémont, et ils manquent de relations pour accéder aux grades supérieurs. Ce sous-espace recouvre la haute montagne alaouite entre Slunfeh et Sheîkh Bader. Le sud du Djebel Ansaryeh est moins bien insérés dans les réseaux de la *'asabiyya* au pouvoir, la proportion de militaires est moindre et les serviteurs civils occupent des postes subalternes qui leur confère peu de crédit et de possibilité d'enrichissement. Il correspond à la périphérie assistée, sa population a un faible poids économique et politique. Il est caractéristique que cette zone compte peu d'industries publiques, que l'irrigation soit nettement en retard par rapport au Nord de la région, et que l'absence de créations d'emplois dans le secteur étatique engendre une forte émigration de travail au Liban. La périphérie délaissée l'échelon le plus bas dans la hiérarchie des sous-espaces alaouites. Il concerne des zones rebelles à l'hégémonie de la famille Assad, comme certains villages du Sahel de Lattaquié – Mashqîtâ, le fief de l'ancien président syrien Salah Jedid, Aîn El Baîdâ, d'où proviennent de nombreux militants de la Ligue d'action communiste de Ryad Turk[907] - et les villages merchedites du haut Djebel Ansaryeh que j'évoquerais dans le dernier chapitre. Ces villages ne bénéficient

[905] Voir le chapitre 7 de *L'Espace légitime* intitulé « Un espace communiste », où Jacques LEVY classe les fédérations communistes en cinq groupes en fonction de leur rapports avec le centre (la Direction nationale du PCF). La périphérie annexée (Val de Marne, Essonne, Seine Saint Denis) est celle où les liens avec le centre sont les plus profonds, où habitent et sont recrutés les dirigeants nationaux. La périphérie intégrée est constituée des grosses fédérations (Gironde, Allier, Haute Vienne …) où les secrétaires fédéraux pèsent plusieurs milliers d'adhérents ; la Direction nationale est forcée d'en tenir compte. La périphérie exploitée (Ile-et-Vilaine, Creuse, Puy de Dôme …) : « la majorité des fédérations suit dans l'ensemble les consignes du centre sans renvoyer de contre - informations décisives ». La périphérie assistée (Jura, Vosges, Bas-Rhin …) : « la puissance de la fédération est si faible qu'elle dépend pour son existence quotidienne des subsides (pour la paie des permanents notamment) de la place du Colonel-Fabien, sa marge de manœuvre se réduit à peu de chose ». La périphérie délaissée (Corse du sud, Ariège …) : «elle dispose d'une liberté relative car on présume que les conséquences en seront de toute façon modestes ». LEVY Jacques : *op. cit.*, 1994, pp. 197 – 232.

[906] Mohammad Nassif, le chef du clan Kheir Bek, est chef de la sécurité intérieure et du contre – espionnage. Presque tout les membres masculins de la famille sont des officiers supérieurs. Il est a noter que cette famille contrôle également l'Office d'irrigation du bassin de l'Oronte, par l'intermédiaire d'Ali Nassif. Ce qui lui permet d'exercer son influence sur les Alaouites du Ghab.

[907] Ce responsable de l'opposition fut emprisonné entre 1980 et 2000.

pas des subsides de l’Etat et leurs habitants n’ont que peu de chance d’accéder à des responsabilités dans le secteur étatique.

La figure 145 représente schématiquement l’organisation de l’espace alaouite. J’ai volontairement laissé en dehors les villes côtière et Homs, bien qu’elles appartiennent en partie à l’espace alaouite. Il est difficile de situer les communautés alaouites citadines globalement dans les rapports centre - périphérie, en raison de la diversité des situations individuelles. Certes dans la campagne alaouite, les contrastes sociaux font qu’au sein d’un type de périphéries on rencontre des villages ou des individus qui ne correspondent pas au modèle global. Si nous reprenons l’exemple de la plaine côtière que j’ai qualifié de périphérie intégrée, il apparaît qu’une partie des petits propriétaires sont en voie de prolétarisation, ce qui contribue à en faire des assistés. Cependant c’est la petite bourgeoisie rurale alaouite qui domine la plaine littorale et qui influence les relations de cet espace avec le centre. Dans les villes pluri-communautaires du littoral, les rapports avec le centre sont beaucoup plus complexes. Les contrastes sociaux sont plus forts au sein de la population urbaine (entrepreneurs privés, bourgeoisie bureaucratique, employés, ouvriers, petits commerçants …) que rurale, ce qui ne permet pas de qualifier les quartiers alaouites d’assistés, intégrés, délaissés ou exploités. Mais surtout, le réseau alaouite est en concurrence directe avec les réseaux économiques privés, auxquels il dispute le contrôle de l’espace urbain, dans les domaines politique et économique.

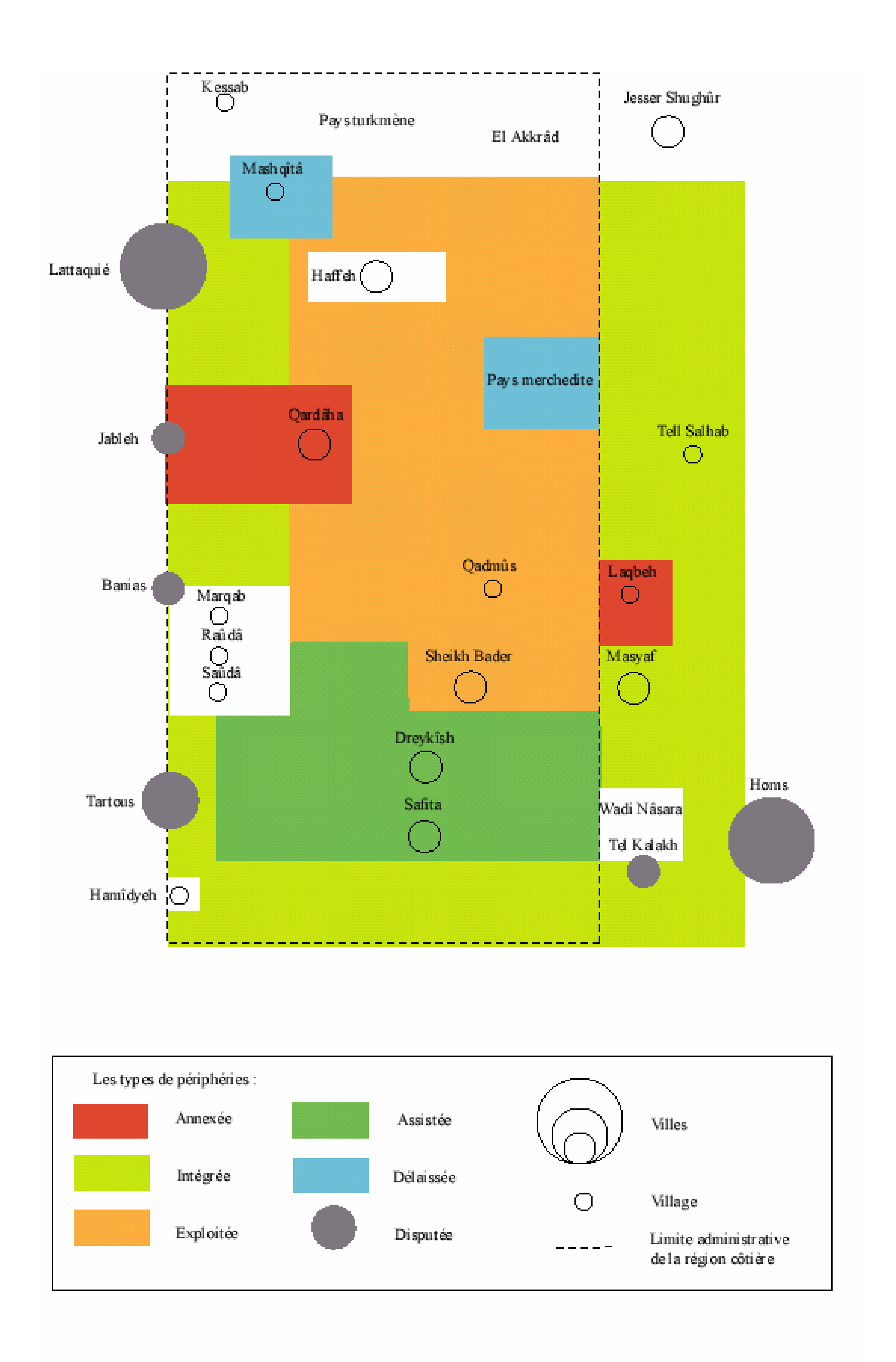


Figure 145 : Organisation de l'espace périphérique alaouite (Djebel Ansaryeh et plaines environnantes)

CHAPITRE II

LES VILLES LITTORALES : POINTS NODAUX DES RESEAUX SOCIAUX.

Dans les pays arabo-musulmans, la coupure entre la ville et la campagne était forte jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle ; les rapports villes-campagnes étaient traditionnellement des rapports d'exploitation, la ville prélevait la rente foncière et la faisait fructifier en entretenant des liens horizontaux avec son réseau de villes. Dans la région côtière syrienne le clivage ville campagne était renforcé par le clivage communautaire[908]. J'ai déjà montré comment la politique de développement menée par le régime ba'athiste, dans les années 1970 et 1980, avait réduit le déséquilibre entre le rural et l'urbain[909]. Les ruraux ont intégré la ville à leur territoire, à travers le travail et la fréquentation courante des services citadins ; l'exode rural a amené en ville une masse de ruraux qui a contribué à resserrer les liens entre les deux entités. Cependant, si les néo-urbains côtoient les citadins d'origine, cela ne signifie pas qu'il y ait intégration des deux groupes, et par conséquent que leurs espaces soient superposables, voire qu'ils occupent le même territoire. Jacques Weulersse constatait dans son étude sur Antioche[910] que la diversité communautaire de cette agglomération permettait difficilement de la qualifier de ville, car cela provoquait un fonctionnement ségrégatif de l'espace urbain. Pour Jacques Weulersse, Antioche était plus une juxtaposition de villes qu'une ville car il manquait l'unité politique des villes « occidentales » ; chaque communauté vivait en autonomie dans son quartier, structurée par des réseaux clientélistes et représentée au niveau de la municipalité par ses élites. Dans le *Pays des Alaouites*, Jacques Weulersse établi quasiment la même analyse pour Lattaquié, à la nuance près que la communauté sunnite représentant les trois quarts de la population urbaine, la capitale de l'Etat des Alaouites, avait une plus forte cohérence territoriale.

Après plus d'un demi-siècle, il est nécessaire de revoir cette conception de la ville orientale, à la lumière des évolutions disciplinaires de la géographie urbaine et des mutations socio-économiques. Mais je ne pense pas qu'il faille rejeter complètement cette conception « communautariste » de la ville orientale. Certes les catégories socio-spatiales ne sont plus aussi strictement définies qu'avant la deuxième guerre mondiale. Les territoires du quotidien ne sont plus des cellules closes construites autour des quartiers, mais ils se bâtissent un réseau complexe de lieux et de territoires disséminés[911]. Mais cela ne remet pas en cause fondamentalement, le fait que la ville orientale multicommunautaire ne constitue pas un territoire, mais une juxtaposition de territoires, parfois sécants, en raison de la permanences des structures communautaires dans la société urbaine.

Je pense que l'étude de l'organisation sociale des villes est un préalable pour comprendre leurs relations avec l'extérieur. Car les villes sont des synapses entre les flux horizontaux qui relient le réseau des villes entre elles, et les flux verticaux qui relient chacune des villes aux

---

[908] « Le cloisonnement du pays en communautés religieuses et sociales hostiles aboutit à accroître encore l'opposition entre la ville et les campagnes voisines. Prenons l'exemple de trois villes syriennes types : Antioche, Hama et Lattaquié (…). Lattaquié présente un cas plus paradoxal encore ; elle fut la capitale de l'Etat alaouite et pourtant elle ne comptait pour ainsi dire pas d'Alaouites en son sein (…) et cependant tout le pays environnant était exclusivement peuplé de fellahs alaouites. » WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1946, p. 87.

[909] Voir les Chapitres II et III de la Première Partie.

[910] WEULERSSE Jacques : « Antioche, essai de géographie urbaine », *Bulletin d'Etudes Orientales*, Institut Français de Damas, 1934.

[911] DI MEO Guy : *Géographie sociale et territoire*, Nathan, Paris, 1998, p.7.

villes plus petites et hiérarchiquement inférieures de sa zone de chalandise. A l'échelle de la région côtière, nous avons vu, dans la première partie, que seules Lattaquié, Jableh, Banias et Tartous sont susceptibles de se situer à l'intersection de ces réseaux verticaux et horizontaux. Lattaquié et Tartous appartiennent à la catégorie de villes où se structurent les relations socio-économiques « régionales », ce qui en fait le sommet de réseaux verticaux. Banias et Jableh sont, quant à elles, incluses dans des réseaux verticaux, dominés par Tartous et Lattaquié, mais grâce à leurs relations horizontales avec les grandes métropoles de l'intérieur de la Syrie[912] (Alep, Homs, Hama, Damas), elles possèdent une relative autonomie vis à vis des chefs-lieux de leur *mohafaza*. En revanche, les petites villes (Qardâha, Haffeh, Sheîkh Bader, Dreykîsh et Safita[913]) demeurent enserrées dans des relations verticales asymétriques qui réduisent leur autonomie et, par conséquent, leur zone de chalandise. Lattaquié, Tartous, Jableh et Banias sont les lieux où s'interconnectent les réseaux nationaux et locaux, mais aussi des différents réseaux locaux entre eux. Leur position nodale leur confère une importance et des caractéristiques particulières qui en font des entités originales au sein de la région côtière.

[912] Voir le Chapitre III de la Première Partie.
[913] Le cas de Safita est ambigu, car elle dispose d'une certaine autonomie vis à vis de Tartous.



Source : Jacques Weulersse, 1940.

Figure 146 : Le plan de Lattaquié à la fin du XIX^{ème} siècle.

I - LATTAQUIE : UNE ABSENCE DE SYNERGIE ENTRE LES RESEAUX COMMUNAUTAIRES.

Lattaquié fut fondée, sous le nom de Laodicée, à l'époque hellénistique par Séleucos Nicator. Son site ne fut pas choisi pour les qualités maritimes de son anse, car les fonds sont peu profonds et la rade, ouverte au sud-ouest n'est pas protégée des vents dominants, mais pour sa situation géographique : « Elle commandait du côté de la terre la grande route du Nahr El Kebir menant vers l'intérieur, et du côté de la mer le détroit de Chypre »[914]. La ville a connu son apogée dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, époque à laquelle elle était l'une des métropoles de Syrie. Au XIX^{ème} siècle, Lattaquié était loin de sa splendeur antique : la superficie de la ville s'était réduite de 90% et la ville ne comptait plus qu'une vingtaine de milliers d'habitants. La morphologie urbaine, au milieu du XIX^{ème} siècle, exprimait nettement l'orientation essentiellement terrienne de son économie, la cité était éloignée de la mer et la vie maritime se concentrait dans un modeste quartier : « La marine », situé à proximité du port (figure 146).

Lattaquié connut un premier renouveau avec sa promotion au rang de chef-lieu de Sandjak en 1867, ce qui lui conféra un rôle politique de première importance dans le Nord de la région côtière. A l'heure actuelle, Lattaquié compte environs 350 000 habitants, loin devant la deuxième ville de la région, Tartous, qui n'atteint que 100 000 habitants. Lattaquié est la quatrième ville de Syrie par sa population. Son port international, ses industries et des équipements touristiques en font une métropole, même si son aire d'influence ne dépasse guère les limites de sa *mohafaza* en raison de la faiblesse de ses infrastructures de services. Mais de nombreuses villes portuaires de Méditerranée sont dans la même situation que Lattaquié ; en France, le rayonnement régional de Marseille est beaucoup plus faible que celui de Lyon.

Je réserve une place spéciale à Lattaquié dans le présent Chapitre, parce que la multiplicité de ses fonctions et son caractère pluri-communautaire en font le principal nœud des réseaux sociaux de la région côtière. Les réseaux alaouites que j'ai évoqués dans le Chapitre précédent rencontrent à Lattaquié des réseaux entrepreneuriaux dominés par la bourgeoisie sunnito-chrétienne. Ces derniers s'appuient sur les populations citadines, là encore sunnites et chrétiennes originaires de Lattaquié, par opposition aux néo-citadins,

---

[914] WEULERSSE Jacques : *op. cit.* , 1940, p. 268.

principalement alaouites mais qui peuvent être aussi chrétiens et sunnites[915]. La *hadara*[916] contre la *badya*[917] ? La civilisation urbaine a-t-elle raison des solidarités organiques ? Ou bien assiste-t-on à une ruralisation de la ville ? Pour Nabil Beyhum[918], la ville proche-orientale se trouve dans un processus transitoire, ni rural ni citadin ; selon lui, le maintien des structures communautaires parmi les groupes de néo-urbains réactiverait celles des citadins, moins à des fins de défense communautaire que de défense de la cité ; quant aux néo-citadins, leur identité se recomposerait sous d'autres formes que celle de l'origine géographique, soit plus en rapport avec les activités économiques ou avec leur territorialisation dans un quartier.

Pour les différents réseaux, recomposés ou non, la ville est un enjeu à travers son territoire, ses fonctions économiques et politiques. Comme le souligne Pierre Signoles dans l'introduction de *L'urbain dans le monde arabe* : « Cet enjeu se manifeste à toutes les échelles, locale, régionale, nationale et, de plus en plus, internationale, pour un nombre d'acteurs sans cesse accru »[919]. Je me contenterai d'étudier l'enjeu que représente pour les réseaux locaux Lattaquié à l'échelle locale et régionale, mais cette analyse ne doit pas perdre de vue qu'ils sont des ramifications de réseaux nationaux.

A-Un espace urbain territorialisé par les communautés.

La ville du monde arabe ne peut plus être étudiée en tant qu'entité simple. Pour Michel Seurat, qui reprend à ce propos le schéma de Lapidus[920] :

> « D'acteur sur la scène de l'historicité, elle est devenue elle-même la scène sur laquelle se produisent d'autres acteurs sociaux qui n'ont plus de spécificité urbaine : les confessions religieuses à Beyrouth ou la société bureaucratique (Damas) »[921] .

---

[915] Les Sunnites et les Chrétiens d'origine rurale qui s'installent à Lattaquié ont plus de facilités pour s'intégrer à la population citadine que les Alaouites grâce aux liens communautaires et aux mariages.

[916] Le terme « citadinité » (« *hadara* ») signifie également « civilisation » en arabe.

[917] Le terme de « steppe » (« *badya* ») est synonyme de « sauvagerie », » inorganisation », par opposition à la « *hadara* ».

[918] BEYHUM Nabil : « Les paris sur le possible », in BEYHUM Nabil : *Reconstruire Beyrouth*, Lyon, 1991, p. 53.

[919] SIGNOLES Pierre : *L'urbain dans le monde arabe*, Editions du CNRS, Paris, 1999, p. 6.

[920] LAPIDUS I.M. : *Middle Eastern cities*. University of California Press, Berkeley, 1968.

[921] SEURAT Michel : « Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli : étude d'une ‘‘*asabiyya* urbaine », in PECHOUX Pierre Yves : *Mouvements communautaires et Espaces urbains au Machreq*, CERMOC, Beyrouth, 1985, p. 47.

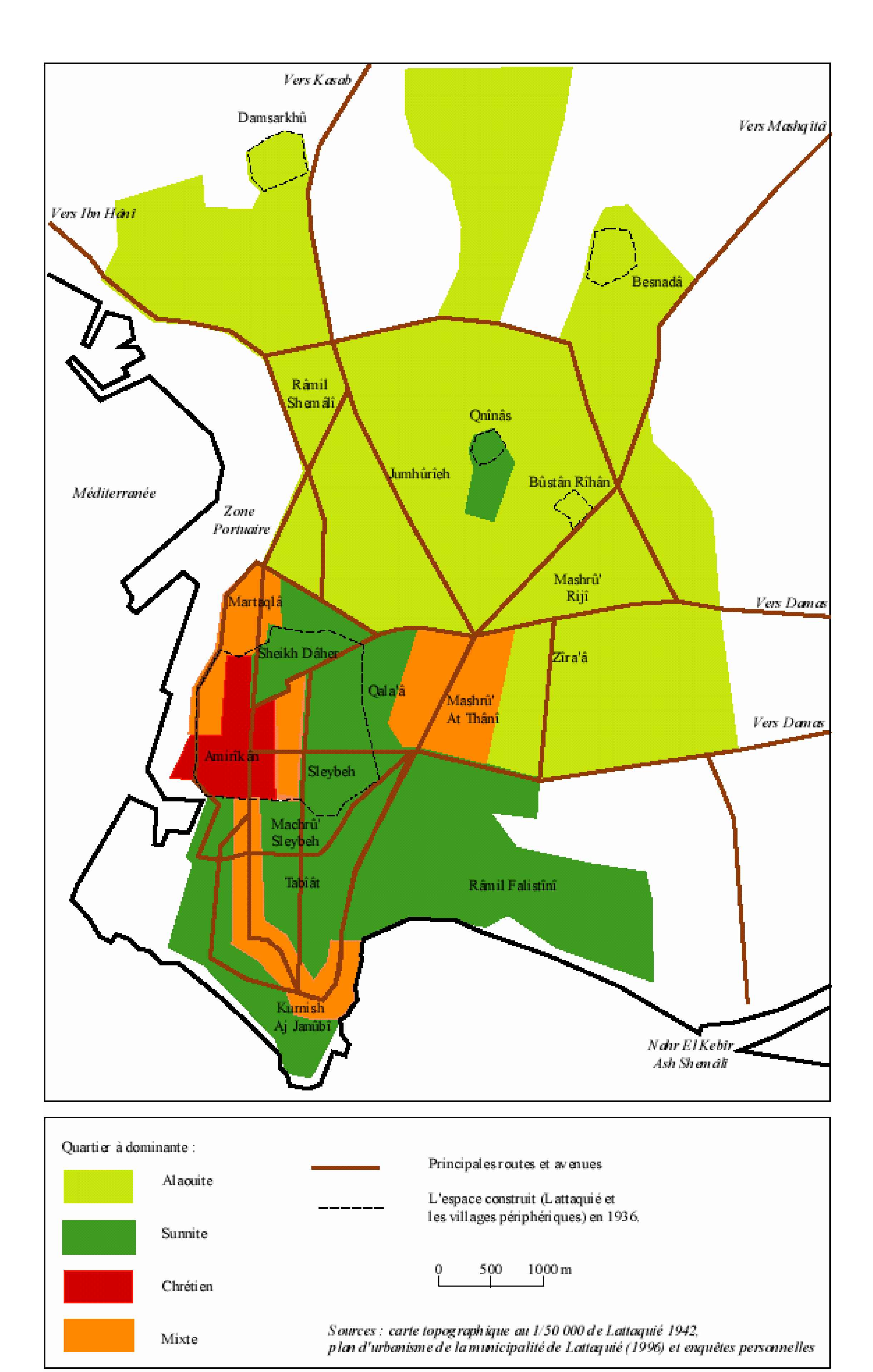


Figure 147 : La répartition des communautés à Lattaquié.

Lattaquié illustre parfaitement cette analyse, puisque communauté alaouite et bureaucratie s'efforcent de conquérir la ville. Cette intrusion conjointe provoque un éclatement de la ville en territoires constitués ou en constitution sur des bases sociales, professionnelles et communautaires, évolution qui se situe en opposition avec l'organisation traditionnelle de la ville orientale.

Jusqu'au Mandat Français, Lattaquié avait conservé une structure communautaire stable, qui correspondait à l'idéal-type de la ville orientale : une majorité de Musulmans sunnites et une minorité chrétienne orthodoxe. Les deux communautés résidaient dans des quartiers distincts qui pouvaient être obstrués, en cas de problèmes, par des portes. L'organisation sociale basée sur le système du millet, et l'insécurité qui régna jusqu'au début du XX^{ème} siècle dans la région côtière, expliquent que le regroupement des populations dans des quartiers communautaires ait perduré jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. En outre, la ville était protégée de la modernisation par son faible dynamisme économique. L'irruption sur la scène nationale et urbaine des Alaouites a modifié la territorialité à Lattaquié.

Précisions tout d'abord cette notion de territorialité en ville. D'après Marcel Roncayolo :

« La notion de territorialité recouvre deux contenus différents : d'une part un attachement à des lieux précis résultant d'un long investissement matériel et mental (…), d'autre part des principes d'organisation, qu'il s'agisse d'habitat, de hiérarchie sociale, de rapports avec les groupes voisins, qui modèlent le territoire, mais peuvent être transférés d'un lieu à l'autre »[922].

A Lattaquié la territorialité des néo-urbains est en construction, elle résulte du transfert d'un mode de vie rural dans le cadre urbain ; celle des citadins d'origine se recompose, car l'arrivée massive des ruraux alaouites, difficiles à intégrer du fait de l'endogamie communautaire, les placent sur la défensive.

1 - Les quartiers communautaires dominent l'espace urbain.

Les voyageurs qui font étape à Lattaquié sont frappés par la tenue vestimentaire des jeunes filles qui se promènent dans les quartiers périphériques de la ville comme Ramel Shemali (Les Sables du nord) au nord, et Zira'a (Agriculture) à l'est. Les chevelures flottent librement, des vêtements courts et moulants mettent en valeur leurs corps. Une telle tenue,

[922] RONCAYOLO Marcel : *La ville et ses territoires*, Gallimard, Paris, 1990, p. 189.

pour ceux qui arrivent de Damas ou d'Alep, ne peut que surprendre, car dans les villes de l'intérieur, les espaces de liberté vestimentaire sont confinés à quelques quartiers centraux, généralement ceux à majorité chrétienne. Dans les quartiers périphériques et populaires des métropoles de l'intérieur, le *hijab* (voile) et la *melaya (*cape*)* sont de rigueur.

Dans le vieux quartier de Sleybeh, au cœur de la ville, l'atmosphère est en revanche plus conforme à celle qui règne dans une ville arabe traditionnelle. Les femmes sont vêtues selon la tradition musulmane ; on n'y trouve pas, à l'heure de la promenade du soir, de groupes mixtes qui flânent dans les rues, mais uniquement des groupes de *shebab* (jeunes hommes) et des familles ; les femmes seules sont extrêmement rares. D'autres signes distinctifs apparaissent entre les quartiers alaouites et sunnites. A Sleybeh, on peut voir des cafés arabes traditionnels, des hommes qui fument le narguilé sur le trottoir, des estaminets où il n'y que des boissons non alcoolisées, avec une salle réservée aux familles. Dans les quartiers alaouites, les cafés masculins n'existent pas ; par contre, les estaminets qui servent des boissons alcoolisées sont nombreux et aucune séparation des sexes n'y est pratiquée.

L'appartenance communautaire n'est pas revendiquée ouvertement par la population lattaquiote, du fait de l'interdiction officielle d'y faire référence, mais elle s'exprime à travers des signes distinctifs, tel le soutien à l'un des deux clubs de football de la ville : Tîshrîn, le club des Alaouites et Hatîn, celui des Sunnites. Leur seul nom témoigne de leur obédience communautaire[923]. Le drapeau de Tîshrîn est jaune et rouge, celui de Hatîn bleu et blanc, comme les couleurs de Lattaquié. Dans les quartiers alaouites, la population soutient Tîshrîn en arborant les couleurs du club aux fenêtres et sur les murs et les enfants portent les maillots du club. Dans les quartiers sunnites, ce sont les couleurs de Hatîn qui règnent. Le clivage s'est répandu dans la campagne : à Burj Islam, Salmâ et Haffeh, la population soutient le club sunnite ; ailleurs, ce sont les drapeaux de Tîshrîn qui flottent sur les maisons. Les autorités sont conscientes de l'enjeu que représentent les rencontres entre les deux équipes, aussi évitent-elles de les faire s'affronter à Lattaquié. En 1990, la dernière rencontre entre les deux équipes, qui eut lieu à Lattaquié même, avait dégénéré en émeute à la sortie du stade , la victoire de Tîshrîn ayant blessé la fierté du petit peuple sunnite de la ville. Cette émeute,

[923] Pour le club alaouite, la référence à Assad est claire, Tîshrîn évoquant la guerre d'octobre 1973, mais aussi le coup d'Etat de novembre 1970. Quant à Hatîn est le nom de la plus grande victoire de Saladin sur les Croisés en 1187 (à l'ouest du lac de Tibériade), il réfère donc à un passé islamique glorieux.

unique depuis la rébellion des Frères Musulmans (1979 – 1982) exprimait une volonté de défendre la gloire et l'honneur de la cité traditionnelle de Lattaquié, personnifiée par Hatîn.

Les indices sur le peuplement communautaire des quartier (drapeaux des équipes de football, tenues vestimentaires) ainsi que des informations orales, m'ont permis d'établir une cartographie de la répartition communautaire à Lattaquié. Les quartiers alaouites se trouvent au nord et à l'est de la ville, en direction de la montagne alaouite d'où provient leur population. Les quartiers sunnites sont à l'ouest ; ils se sont développés à partir de la vieille ville en direction de la mer. Les sunnites d'origine rurale se sont insérés dans les quartiers de Sleybeh, Sheikh Daher, dégradés et abandonnés par leurs habitants d'origine. Ils se sont établis également dans le Ramel Falestînî (officiellement, il s'agit du quartier d' « Al Quds », mais la population le nomme « le Sable palestinien », car ses habitants sont en majorité des réfugiés palestiniens), où les logements sont peu onéreux. Les Chrétiens demeurent sur le site de leur quartier d'origine : leur nombre s'étant faiblement accru depuis l'indépendance, il n'y a pas eu de nouveau quartier chrétien, et la population chrétienne n'a que peu diffusé dans les quartiers des autres communautés.

2 - Un petit nombre de quartiers mixtes.

En ce que différentes communautés y cohabitent. Il s'agit de territoires restreints qui se définissent par un statut social supérieur à la moyenne (les quartiers aisés et les quartiers de classe moyenne) ou une appartenance professionnelle particulière. Leur accès est considéré par la population alaouite comme le symbole de l'intégration à la société urbaine.

a) Les quartiers aisés : de l'« Amerîkân » à la « Kurnîsh al Janûbî».

La bourgeoisie lattaquiote, quelle que soit sa confession, préfère la mixité communautaire à la promiscuité sociale. Seul Fawaz El Assad, le neveu de feu le Président Hafez El Assad, a construit sa demeure - une villa de dix étages avec colonnades, dans le pur style des nouveaux riches - au cœur du quartier alaouite de Zira'a, dont il se présente comme le *za'im* (le chef ou le patron).

La bourgeoisie lattaquiotte est attirée par le front de mer. Dans les années 1960, le quartier « Amerîkân » (Les Américains) était le plus attractif : des buildings de standing y furent élevés à la place des anciennes villas de style levantin (photo 53), bâties par la bourgeoisie chrétienne durant le Mandat. Le quartier concentrait l'essentiel des restaurants de

luxe et des cabarets de la ville. Son épicentre correspondait au Casino[924] (photo 54) construit durant le Mandat français, où se retrouvait la bourgeoisie lattaquiotte. Les écoles étrangères , du Carmel, Américaine (protestante) et des Franciscains, étaient également concentrées dans ce quartier. La présence de la communauté chrétienne y créait une atmosphère de liberté et d'ouverture sur l'Occident qui tranchait avec celle qui régnait à Sleybeh.

L'agrandissement du port de Lattaquié à l'est du quartier « Américain » porta un coup fatal a son développement. Il perdit son attrait au profit de la Corniche sud, devenue le lieu de résidence le plus prisé des classes aisées. A la pointe de la presqu'île, les nouveaux buildings possèdent une vue imprenable sur la mer. Ce nouveau quartier est également beaucoup plus calme que le quartier « Américain », atteint par le brouhaha du centre-ville. Les grands commerçants et industriels sunnites côtoient à la Corniche les généraux alaouites et les responsables politiques sunnites, alaouites et chrétiens de la ville. La villa du *mohafez* (gouverneur de la province) se trouve à proximité. Le restaurant du fils de Rifa'at El Assad, Sîwâr, un temple grec (marbres, colonnades, air conditionné et une armée de serveurs) avec de magnifiques terrasses fleuries et descendant vers la mer, est le lieu de la nouvelle sociabilité qui s'est généralisée dans la bourgeoisie. Quant au vieux Casino, après avoir été fermé pendant quinze ans, il a été pris en gérance par le Syndicat des ingénieurs. Son état symbolise la perte de prestige du quartier : tables branlantes, serveurs à la chemise ouverte et maculée de taches, vue imprenable sur les quais du port et repas complets pour le prix d'une boisson chez Sîwâr.

[924] « Mon père, son chef de Cabinet, ma mère et tous les fonctionnaires du Sérail faisaient partie de la classe riche. Ils considéraient le Casino comme leur signe distinctif et s'en prévalaient en disant : « Nous avons veillé au Casino ». Le chef de Cabinet refusait parfois de prendre le café, ce qui lui donnait l'occasion de dire : « J'ai déjà bu mon café au Casino » (p. 27). Passage tiré du livre *Le soleil en Instance*, un roman sur la société lattaquiote durant le Mandat français écrit par Hanna MINA.

b) Les quartiers des classes moyennes : la perte de leur caractère laïc.

Martakla, Machrû Al Awâl le sud de la rue Bagdad et Machrû' At Thanî sont des quartiers qui furent construits dans les années 1950 et 1960 pour loger la classe moyenne naissante, fonctionnaires et professions libérales, des diverses communautés. Leurs immeubles possèdent quatre étages au maximum et sont entourés d'un jardin. Les avenues sont bordées d'arbres et les squares nombreux. Les lieux de culte sont assez rares, car la population qui y résidait était plus détachée des solidarités organiques ; elle adhérait à l'idéologie nationaliste arabe, celle qui prône la dissolution des communautés confessionnelles dans la communauté nationale.

Monsieur A. réside à Martakla depuis 1982 ; il est titulaire d'un doctorat acquis en France et enseigne à l'Université de Lattaquié. Ses voisins exercent également des professions intellectuelles : professeurs, avocats, médecins, cadres administratifs…, et beaucoup d'entre eux ont fait des études à l'étranger. Toutes les communautés sont représentées, mais cela ne se remarque aucunement par la tenue vestimentaire : les femmes sunnites ne sont pas voilées, toutes sont habillés à l'occidentale et les pendentifs religieux sont discrets. M. A est sunnite, originaire d'Alep ; il a choisi d'habiter à Martakla parce que la pression sociale n'y était pas trop forte, le quartier étant peuplé par de nouveaux arrivants dans la ville plus ou moins acquis aux idées progressistes. Son état de célibataire, dans les premières années de son installation à Lattaquié, ne choquait pas ses voisins, pas plus que les visites féminines discrètes qu'il lui arrivait de recevoir avant son mariage. En revanche, depuis quelques années, le quartier s'est transformé en raison de la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des professions libérales. D'anciens résidants ont vendu leurs appartements ; avec l'argent qu'ils en ont tiré, ils ont pu acquérir deux ou trois appartements en périphérie, ce qui a permis à leurs fils de se marier. Ceux qui les ont remplacés sont des commerçants, d'anciens émigrés revenus du Golfe ou encore des bureaucrates corrompus. Ces nouveaux habitants ne sont pas le produit de l'Etat-Nation syrien que la révolution ba'athiste voulait construire, mais celui de la crise de cet Etat. Ils se côtoient, mais ne se fréquentent pas, et les signes extérieurs de confession sont réapparus avec force. Cette population s'installe à Martakla parce qu'il s'agit d'un quartier résidentiel proche du centre et qu'il jouit encore d'une image prestigieuse. En outre, il est plus accessible que la Corniche sud (« *Kurnish Al Janûbî* ») ou le quartier « Américain », trop onéreux. Ainsi, avec la crise de l'Etat-Nation, disparaissent progressivement les territoires mixtes au profit de territoires communautaires. Les fonctionnaires déclassés rejoignent les

quartiers communautaires de la périphérie et des clôtures s'élèvent entre les habitants du quartier de Martakla. Un des signes de cette communautarisation du quartier est l'absence de coopération pour la gestion de la copropriété dans les immeubles que ce soit pour les services d'entretien, ou la rénovation des communs … Il est difficile d'incriminer le manque de moyens financiers, car les nouveaux arrivants sont beaucoup plus riches que les précédents.

M., le producteur d'agrumes de Mterkîeh dont j'ai pris l'exemple dans le Chapitre précédent, s'est installé dans le quartier de Mashrû At Thânî lorsqu'il s'est marié en 1992. Avec ses quatre frères, il a acheté un immeuble en prévision de leurs mariages respectifs. Là encore, c'est le prestige du quartier qui a prévalu dans leur choix et non pas l'atmosphère libérale qui y régnait. En habitant dans le même immeuble, ils ont pu reproduire l'organisation familiale, voire clanique, qui était celle de leur famille au village. Certes, ce n'est plus le père qui domine, mais le frère aîné, garant de la moralité de la famille et des normes du contrôle social sur les épouses et les enfants. Leurs rapports avec les voisins se limitent au bon voisinage, mais sans échange de visites ni de services qui pourraient créer des liens sociaux. Le quartier de Mashrû At Thânî est de plus en plus atomisé. Le processus de spéculation foncière et de déclassement des classes moyennes travaillant dans la fonction publique, que j'ai décrit à propos de Martakla, modifient la composition socio-culturelle du quartier. L'une en face de l'autre la mosquée et l'église, qui symbolisent la mixité communautaire du quartier, deviennent de plus en plus des pôles d'attraction autour desquels s'organise la vie du quartier, brisant par là-même son unité.

3 - Le centre-ville : seul espace public de Lattaquié.

En Occident, l'espace public est ce qui s'oppose à l'espace privé : la voirie, les jardins publics, les bâtiments publics, les rues, les places, etc. Dans les villes arabes les espaces publics se différencient des espaces communautaires et domestiques. A l'occasion de ses travaux sur Beyrouth, Nabil Beyhum s'interroge sur l'existence ou la non-existence des espaces publics dans les villes arabes. Il pense que l'erreur des chercheurs qui nient l'existence de l'espace public dans la ville arabe est de ne les concevoir qu'en tant qu'espaces physiques, alors qu'il conviendrait plutôt de réfléchir sur « la constitution d'espaces sociologiques où les rapports incluant une différence la transcendent en complémentarité. L'espace public comme gestion de la différence… ». En suivant la conception de Nabil Beyhum, j'ai choisi d'exclure de la définition des espaces publics les centres commerciaux et les lieux de promenades des quartiers communautaires, pour ne retenir que les espaces dont

l’accès est permis à l’ensemble des populations urbaines, y compris les néo-urbains des périphéries.

A Lattaquié, seul le souk central est fréquenté par les différentes communautés. Il se trouve entre le quartier Amerîkân (chrétien) et ceux de Sheikh Daher (sunnite) et de Sleybeh (sunnite). Il réunit une gamme complète de commerces pour ruraux et citadins de toutes conditions sociales. A l’ouest, rue Bagdad et rue Henano, c’est le domaine des commerces de luxe : bijouterie, vêtements de marque occidentaux (Adidas et Benetton), parfumeries, etc. qui s’adressent plus particulièrement à une clientèle aisée. A l’est, autour de la place Ugarit, on trouve les produits de consommation courante : vêtements, tissus, ustensiles de cuisine, électro-ménager … pour le petit peuple citadin. Au nord, de part et d’autre de la place Sheikh Daher, que domine la statue d’Hafez El Assad, les commerces sont surtout fréquentés par les ruraux (matériel agricole, vêtements de médiocre qualité, demi-grossistes en épicerie, etc.) ; s’y active une foule de commerçants ambulants illégaux, dont la marchandise est périodiquement confisquée par la police. Les hôtels borgnes de Sheikh Daher sont des lieux de prostitution et de trafic en tout genre. Dans la rue, des racoleurs abordent les paysans naïfs qui débarquent des minibus. Des camelots les escroquent avec des jeux de hasard ou leur vendent des montres qui ne fonctionnent qu'une heure (figure 148).

Outre sa fonction commerciale, le centre-ville possède également une fonction de loisirs matérialisés par la promenade (photo 55). Dans le centre, il s’agit d’une promenade familiale ou de la promenade de jeunes garçons et filles désireux d’échapper au contrôle social de leur quartier. Pour ces derniers, l’Université et ses périphéries représentent un espace public du même type. Bien que n’ayant cours que deux heures par jour, les étudiants y passent bien souvent leur journée, non pas à la bibliothèque, mais à flâner dans les couloirs et les jardins, à la recherche de l’âme sœur.

Avenue Bagdad
Sheïkh Daher
Ugarit
Méditerranée

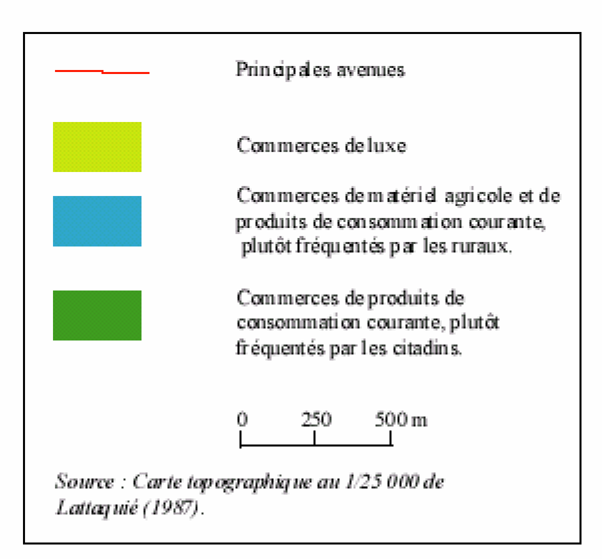


Figure 148 : Les spécialisations commerciales du centre - ville de Lattaquié.

A Lattaquié, les territoires communautaires occupent désormais l'essentiel de l'espace urbain, mais la ville conserve une centralité marquée qui résiste à la destruction commandée par la territorialisation communautaire rampante de l'espace urbain. La crise économique que connaît la Syrie depuis le milieu des années 1980 et le caractère segmentaire du régime se manifestent à l'échelle de Lattaquié dans les stratégies résidentielles de ses habitants. Les néo-citadins mal intégrés et les citadins déclassés se protègent en recherchant la sécurité et la solidarité communautaire. S'agit-il d'un prélude à une implosion de la ville, comparable à ce qui s'est passé à Beyrouth, ou simplement d'un phénomène transitoire lié à la crise économique qui se prolonge ?

B - Une économie urbaine contrôlée par les Sunnites et les Chrétiens.

La ségrégation communautaire ne se manifeste pas seulement dans l'espace résidentiel, mais également dans l'économie urbaine. Le sondage que j'ai réalisé au Centre Culturel Arabe de Lattaquié[925] montre la faiblesse des Alaouites dans le secteur privé secondaire et tertiaire. Les enquêtes que j'ai menées auprès des entrepreneurs locaux ont confirmé la domination des Sunnites et des Chrétiens. Cela ne signifie pas que tous les Sunnites et les Chrétiens soient des entrepreneurs, mais plus simplement, que les Alaouites n'occupent qu'une place marginale dans la classe entrepreneuriale lattaquiotte, et par conséquent, dans le personnel des entreprises privées, car les embauches dans le secteur privé se font sur des bases essentiellement communautaires[926].

Cette situation témoigne de la résistance de la bourgeoisie sunnito-chrétienne de Lattaquié envers les réseaux de pouvoir ba'athiste, dominés par la petite bourgeoisie rurale alaouite. Les efforts de cette dernière pour éliminer le pouvoir politique concurrent que représentait la bourgeoisie citadine a profondément renouvelé cette dernière. La bourgeoisie terrienne a perdu ses assises avec la Réforme agraire ; en revanche, la bourgeoisie commerçante a mieux résisté car elle a su profiter des failles de l'étatisation de l'économie syrienne et des dysfonctionnements du secteur public. A cette ancienne bourgeoisie sont venus s'adjoindre de nouveaux entrepreneurs, enrichis grâce à leur collaboration active avec

[925] Voir Chapitre I de la Première Partie.

[926] Dans les entreprises privées que j'ai visité, toutes dirigées par des Sunnites et de Chrétiens, aucun employé n'était Alaouite. Les patrons m'ont avoué qu'ils avaient plus confiance dans des employés de leur communauté et qu'ils subissaient des pressions familiales et communautaires dans le choix de leur recrutement. De ces enquêtes j'ai tiré les mêmes conclusions que Salim Naser sur la persistance des canaux confessionnels et familiaux dans l'accession à des emplois privé à Beyrouth avant la guerre. NASER Salim : « Les formes de regroupement traditionnel dans la société de Beyrouth », in CHEVALLIER Dominique (sous la direction de) : *L'Espace social de la ville arabe*, Paris, 1979, 363 p.

l'Etat, en particulier dans le secteur des travaux publics[927]. Dans son étude sur les entrepreneurs syriens, Joseph Bahout élabore une typologie de la bourgeoisie syrienne basée sur des critères socio-politiques, car il étudie l'entrepreneur comme un « vecteur potentiel de changement social et politique »[928]. Il distingue ainsi, les rescapés de l'ancienne bourgeoisie, les entrepreneurs moyens de l'*Infitâh* et la nouvelle bourgeoisie. Mes préoccupations de géographe me font préférer une typologie dans laquelle l'entrepreneur est étudié en tant qu'acteur de la croissance et du développement économique plus que comme acteur du changement politique, même si ce dernier peut être induit par leurs activités. Ainsi, je pense qu'il convient de distinguer la bourgeoisie productive de celle improductive, pour ne pas dire parasitaire[929]. Cette dernière vit de monopoles d'Etat, attribués par complaisance car ce sont bien souvent des proches ou des hommes de paille de la *''asabiyya* au pouvoir. A Lattaquié, je peux citer Jamil El Assad comme modèle de ce type, l'oncle de Bashar El Assad, qui prospère dans l'import-export grâce à ses protections en haut lieu.

Ces quelques précisions m'ont semblé nécessaires avant d'aborder l'objet principal de ce paragraphe qui vise à répondre à la question suivante : pourquoi les Alaouites ne parviennent-ils pas à s'intégrer de le secteur économie privé de Lattaquié ? Pour y répondre, je pense qu'il faut s'intéresser à la structure de l'économie lattaquiote à travers l'exemple de plusieurs entrepreneurs qui agissent dans les principales activités de la ville. J'évaluerai par la suite les éventuels handicaps socio-culturels des Alaouites vis-à-vis de l'économie privée.

1-La puissance des réseaux sunnito-chrétiens.

Lattaquié, comme toutes les villes côtières, joue un rôle d'interface entre la ville et la campagne, rôle induit pas sa fonction de distribution (selon la terminologie de Christaller[930]). Cette fonction est matérialisée par les commerces de gros et de détail urbains. Mais, à la différence de Banias et de Jableh, une grande partie des activités économiques de la Lattaquié sont liées au réseau des villes syriennes et non aux simples rapports qu'elle entretient avec son arrière pays, grâce, en particulier, à la présence du port international, dont sont issues des

---

[927] « Cette nouvelle bourgeoisie a prospéré en premier lieu en prélevant une rente sur le pactole que représente l'extraordinaire extension des dépenses publiques », SEURAT Michel : *art. cit.*, 1980, p. 124.
[928] BAHOUT Joseph : *art. cit.*, p.13.
[929] Michel Seurat qualifiait la bourgeoisie bureaucratique et les membres de la nouvelle bourgeoisie qui gravitent autour de cette « classe parasitaire qui exerce son emprise économique sur plusieurs secteurs d'activité : agriculture, commerce, spéculation immobilière ». SEURAT Michel : *art. cit.*, 1980, p. 124.
[930] PUMAIN Denise : « Les systèmes de villes », in BAILLY Antoine édit., *Encyclopédie de géographie*. Economica, 1995, Paris, p. 622 – 647.

activités très lucratives, telles que l'import-export, le transport maritime et l'industrie, dont nous avons vu la filiation commerciale[931].

a) Le transport maritime a résisté à la nationalisation.

Le transport maritime et ses activités annexes (transitaires, avocats des affaires maritimes, etc.) devint un secteur majeur de l'économie lattaquiote dans les années 1950. L'agrandissement du port et la rupture de l'Union douanière avec le Liban détournèrent les flux de marchandises vers Lattaquié, amenant brusquement des capitaux et des opportunités de travail dans cette ville qui vivaient jusque-là de la rente foncière. Le transport maritime a connu des périodes prospères, par exemple lors de la fermeture des ports libanais durant la guerre civile, mais également des années noires comme à la suite de la nationalisation des agences maritimes en 1980 au profit de la Compagnie publique Ship Co. L'histoire d'A D., un des principaux agents maritimes de Lattaquié, illustre parfaitement l'évolution de cette activité.

A.D. est issu d'une veille famille sunnite de Lattaquié, dont les membres étaient des grands propriétaires terriens et, secondairement, des commerçants de produits agricoles. Après des études secondaires chez les Franciscains de Lattaquié, A.D. travailla entre 1948 et 1952 à la Compagnie des asphaltes de Lattaquié[932], avant de se lancer dans le transport maritime. L'agrandissement du port ouvrait en effet de nouvelles perspectives à cette activité, jusque-là secondaire à Lattaquié. Au début, il s'associa avec un armateur grec de la ville qui, avec ses coreligionnaires disposait du quasi-monopole de cette activité. Après le départ de la communauté grecque, lors de l'Union avec l'Egypte[933], il fonda sa propre compagnie maritime. Aujourd'hui, ses activités englobent le transport des marchandises, les formalités douanières, les assurances ; à l'occasion, il affrète également des navires pour son propre compte. Dans les années 1970, ses affaires prospérèrent au gré des espaces de liberté que l'Etat concédait au secteur privé et en fonction des relations syro-irakienne, car l'Irak était le principal débouché extérieur[934] du port de Lattaquié. En 1980, la nationalisation du transport maritime au profit de la société Ship Co le contraignit à cesser provisoirement son activité ; il n'émigra pas comme les membres d'autres familles qui travaillaient dans l'import-export et le

[931] Voir le Chapitre II de la Deuxième Partie.
[932] Société fondée sous le Mandat français pour exploiter les gisements d'asphaltes de la région de Kfarieh, sur la route d'Alep au nord-est de Lattaquié. La société fut nationalisée en 1945, et appartient jusqu'à présent au secteur public industriel.
[933] Les mesures de nationalisation de Nasser touchèrent en priorité les étrangers établis en Egypte et en Syrie.
[934] Voir le chapitre I de la Deuxième Partie.

transport maritime, mais se reconvertit dans le bâtiment en attendant des jours meilleurs. Confiant dans l'avenir du secteur privé en Syrie, il envoya ses fils étudier le *shipping* aux USA et en Grande-Bretagne. A la fin des années 1980, le transport maritime privé retrouva officieusement une place, car l'incompétence de Ship Co avait fini par paralyser le mouvement du port de Lattaquié. Désormais, l'agence maritime d'A.D. a retrouvé sa prospérité. Officiellement, Ship Co possède toujours le monopole, mais elle laisse toute liberté d'action aux nombreuses agences privées qui ont réouvert leurs portes à Lattaquié, moyennant un intéressement aux bénéfices.

Les sociétés d'assurance maritime connurent les mêmes déboires sur la scène économique que les compagnies privées de transport, mais comme elles, elles parvinrent à refaire surface et elles sont plus ou moins tolérées. M.H., héritier d'une des principales familles de propriétaire terrien de Lattaquié, qui exerce la profession d'avocat spécialisé dans les affaires maritimes, m'a conté l'évolution de sa profession durant les 15 dernières années. En 1985, la société Ship Co imposa aux compagnies maritimes étrangères une liste de cinquante avocats lattaquiotes autorisés à traiter les litiges qui pourraient survenir. Cette liste était constituée de jeunes avocats ba'athistes, alaouites pour la plupart et fidèles au régime. Elle excluait évidemment tous les anciens avocats, sunnites et chrétiens, qui appartenaient à l'ancienne élite citadine. Mais les nouveaux avocats patentés par Ship Co, s'ils étaient bien intégrés dans les réseaux du pouvoir politique, n'étaient pas très versés dans le droit maritime. Après quelques déboires, les compagnies d'assurances étrangères, la Lloyd en particulier, refusèrent de les appointer, ce qui handicapa grandement le commerce avec les pays occidentaux. Ship Co fut contrainte de recourir à nouveau aux anciens avocats, tel M.H., pour traiter les litiges. Les avocats de Ship Co demeurent officiellement les seuls représentants légaux, mais, en réalité, ils ne servent que de facteurs entre les cabinets officieux, Ship Co et le tribunal de commerce. L'incompétence de Ship Co a eu raison de la volonté d'étatisation des activités maritimes.

b) L'import-export : une activité lucrative aux mains d'un oligopole sunnito-chrétien.

L'import-export s'est développé à Lattaquié parallèlement au transport maritime. Dans les années 1950, les Lattaquiottes furent tout d'abord les agents des grandes sociétés d'Alep et

de Damas, puis ils fondèrent leurs propres sociétés. Aujourd'hui, Lattaquié est la troisième ville de Syrie pour le commerce international derrière Damas et Alep, mais devant Homs[935]. Le secteur est largement dominé par les Sunnites et les Chrétiens, si on excepte Jamil et Kamal El Assad[936]. La principale société d'import-export de Lattaquié appartient à la famille Jûd, qui est à l'heure actuelle la première fortune de la ville. L'épopée de la famille a débuté en 1933, lorsque l'aïeul, grossiste en épicerie, décida d'importer directement des matières alimentaires (sucre, riz, farine) pour alimenter son commerce. La maison Jûd ne cessa de prospérer jusqu'à l'étatisation à la fin des années 1960 du commerce extérieur par le régime ba'athiste. Au lieu de quitter la Syrie pour le Liban, la famille Jûd investit ses capitaux dans l'industrie en partenariat avec des Damascènes (pour la fabrication des boissons gazeuses « Crush ») et des Alépins (pour la production de matériel électro-ménager sous licence italienne « Pingouin »). La libéralisation économique des années 1990 a réactivé leur activité d'import-export. Outre les matières alimentaires, ils se sont spécialisés dans le bois et le fer importés des ex-pays socialistes d'Europe de l'Est[937].

Depuis la promulgation de la loi n°10 en 1991, de nombreuses familles de commerçants qui avaient quitté la Syrie à cause des mesures d'étatisation sont revenues s'installer à Lattaquié. Avant cela, et durant une vingtaine d'années, elles se sont déplacées au gré des opportunités de travail dans les pays du Golfe Persique, en Europe ou en Amérique du nord. Elles y ont renforcé leurs réseaux internationaux, ce qui a favorisé leur succès commercial lorsqu'elles retournèrent en Syrie. Les quelques nouveaux entrepreneurs lattaquiotes qui avaient voulu se lancer dans l'import-export, en particulier des Alaouites, furent rapidement éliminés du marché, malgré leur bonne intégration dans les réseaux du pouvoir ; tel est le cas de Monsieur Ali H.

Ali H, une trentaine d'années, est le fils d'un général alaouite qui a exercé la fonction de directeur d'une société publique d'import-export avant de partir avec secrétaire pour le Canada[938]. Lorsqu'il était étudiant, Ali H. travaillait l'été dans la société que dirigeait son père

---

[935] Voir le Chapitre I de la Deuxième Partie. Cette estimation est basée l'origine géographique des commanditaires du fret transitant par les ports syriens.

[936] Les membres de la familles Assad qui font de l'import-export se contentent de monopoles d'Etat privatisés ou de racketter les autres transitaires pour leurs bons offices.

[937] Interview réalisé auprès de la famille Jûd en 1997.

[938] Dans la deuxième moitié des années 1980, de nombreux directeurs de sociétés publiques, tel celui de Mili house fuirent à l'étranger pour éviter de se retrouver en prison pour corruption et détournement de fonds. A Lattaquié, le directeur de la branche régionale de Milihouse (*Asken Askerîeh* en arabe) fut emprisonné en 1987 pour détournement de matériel.

et avait pu ainsi acquérir une certaine expérience des affaires et se constituer un réseau de connaissances. Il partit ensuite en France étudier pendant quelques années grâce à une bourse de l'Armée. A son retour, son père avait disparu au Canada en lui laissant la charge de la famille. Il commença à traiter de petites affaires, surtout des produits de contrebande en provenance du Liban. Il se fit par la suite distributeur de pneus à Lattaquié, puis vendeur de fer pour la construction. Après avoir accumulé quelques millions de LS et trouvé des associés, il fonda en 1993 une société d'import-export. La concurrence des grandes maisons de commerce eurent raison de sa petite société dès que, en 1996[939], la consommation syrienne s'essouffla. Ali H. fut contraint de vendre à perte le fer et le bois qu'il n'avait pu écouler et perdit en quelques mois les bénéfices et le capital qu'il avait accumulés en dix ans de labeur acharné. En 1998, il s'était reconverti dans la vente de fruits et légumes au Liban. Mais cette activité ne lui procurait que quelques dizaines de milliers de LS de bénéfices par mois, alors que, entre 1993 et 1996, l'importation du fer et du bois lui en rapportait dix à vingt fois plus.

Ali H., à la différence de la famille Jûd ou des autres familles sunnites, ne dispose pas d'un réseau de relations à l'étranger qui lui garantisse des prix d'achat modérés. Pour le paiement des marchandises importées, il lui faut passer par les rouages compliqués de la Banque commerciale de Syrie, se procurer des dollars d'importation au marché noir, etc. ; car il n'a pas de compte à l'étranger. D'autre part, il ne pouvait compter que sur un capital propre limité. L'achat à découvert d'une cargaison de bois, qu'il n'a pas réussi à écouler rapidement, a causé sa faillite immédiate. A l'opposé, les grandes maisons commerciales disposent de grosses réserves de capitaux et, au besoin, elles bénéficient en outre de crédits dans les banques occidentales. Grâce à leurs réserves financières, elles peuvent se permettre de stocker leurs marchandises invendues durant des mois si le marché montre des signes provisoires de faiblesse. Ali H. n'a jamais pu procéder ainsi, il n'est jamais parvenu à vendre au-delà de la région de Lattaquié, car toutes ses tentatives pour investir le marché national se sont heurtées au manque de confiance des distributeurs sunnites des grandes villes de l'intérieur. Nouveau venu, de confession alaouite, de surcroît, sans surface financière conséquente et privé de réseaux internationaux, il a cumulé tous les handicaps possibles sur le marché syrien.

c) L'industrie privée : une création de la bourgeoisie capitaliste sunnito-chrétienne.

[939] Après des années de pénurie (1985 – 1990), le commerce fut dopé par une demande intérieure exceptionnelle entre 1991 et 1995. Mais en 1996, l'absence d'évolution dans la libéralisation économique provoqua l'effondrement des investissements et de la consommation intérieure.

La faiblesse de l'industrie privée à Lattaquié s'explique par l'origine commerciale des capitaux investis dans ce secteur. Certes, quelques petites et moyennes industries (de fabrication de chaussures et de prêt-à-porter) proviennent de l'artisanat, mais les grandes entreprises industrielles ont toutes été fondées par des familles commerçantes. La famille Jûd a investi dans l'industrie (boissons gazeuses « Mandarine » et électro-ménagé « Pinguoin ») à cause des restrictions qui dans les années 1970 touchaient le commerce extérieur et grâce à des associations avec des industriels damascènes et alépins. Les établissements industriels privés qui furent fondés à Lattaquié dans les années 1990 appartiennent également à des familles de commerçants sunnites. La diminution de la consommation intérieure les a contraint à trouver des activités de substitution, comme ce fut le cas de la société d'import-export Zein qui a investi dans une usine de biscuits à apéritif de marque « Bambi »[940]. D'autres entrepreneurs ont cherché à répondre à un besoin extérieur, comme la famille Ra'i qui a construit la première usine d'embouteillage d'huile d'olives du pays[941], dont la production est essentiellement destinée aux pays du Golfe persique[942].

Une industrie en Syrie n'est rentable que si son directeur est capable de commercialiser lui-même la production, car ce sont les distributeurs qui accaparent généralement l'essentiel des bénéfices. Les artisans qui réussissent à accroître leurs activités jusqu'à parvenir au stade industriel se trouvent rapidement en situation de blocage s'ils ne disposent pas de solides compétences commerciales. Par conséquent, les Sunnites et les Chrétiens qui dominent l'import-export et les circuits de distribution, sont plus à même de réussir dans l'industrie que les Alaouites.

d) Le commerce de gros et de détails est toujours aux mains des classes citadines traditionnelles.

Dans le commerce de gros et de détail, les Alaouites ont théoriquement plus de chance de s'imposer que dans les productives, parce qu'ils peuvent y mobiliser plus aisément les relations dont ils disposent avec l'arrière-pays, où la population alaouite est majoritaire. En réalité, le poids des Alaouites dans le commerce est bien inférieur à leur poids démographique à Lattaquié et dans la région côtière. Qu'il s'agisse du commerce de gros ou celui de détail, ils ne maîtrisent pas les filières d'approvisionnement.

[940] Entretien avec le directeur en 1997.
[941] Jusqu'à présent les Syriens achètent l'huile d'olives en vrac ou par tanakeh (bidon de 20 litres).
[942] Entretien avec la famille Ra'i au printemps 1998.

Le commerce de gros, outre un fort capital de départ, exige de se procurer, en utilisant un minimum d'intermédiaires, les marchandises syriennes et étrangères à distribuer afin d'être compétitif sur le marché syrien. Pour obtenir au meilleur prix des produits étrangers, il convient de travailler soi-même dans l'import-export ou de s'associer avec quelqu'un qui travaille dans ce secteur. Or, c'est, comme on l'a vu, la bourgeoisie sunnito-chrétienne qui domine l'import-export. En ce qui concerne les produits syriens, le meilleur moyen de les payer au prix le plus bas est de se les procurer à la source, c'est – à - dire directement dans les usines. Or, ce sont les grandes villes de l'intérieur (Damas, Alep, Homs, Hama) qui sont les principaux lieux de production des biens de consommation. Les liens économiques qui unissent les bourgeoisie sunnito-chrétiennes de ces villes à celle de Lattaquié permet à cette dernière d'obtenir des marchandises à des prix plus compétitifs que les outsiders alaouites qui tenteraient de pénétrer sur ce marché oligopolistique. Par contre, au niveau des détaillants comme à celui de leurs clients, c'est la loi du marché qui règne et non pas la préférence communautaire. Au total le système est tel que, la suprématie de l'oligarchie sunnito-chrétienne est difficile à entamer. Seule la nouvelle bourgeoisie alaouite, grâce à ses passe-droits et à sa mainmise sur le secteur public industriel, serait en mesure d'investir le commerce de gros de Lattaquié, mais, comme les produits fabriqués dans les industries du secteur public sont de mauvaise qualité, elle préfère des activités plus lucratives et qui demandent moins d'efforts, telles que le tourisme ou la vente de voitures grâce à des monopoles d'Etat privatisés.

En ce qui concerne le commerce de détail, il convient de noter que l'essentiel des boutiques du centre-ville de Lattaquié appartiennent à des commerçants sunnites ou chrétiens, les commerçants alaouites étant repoussés en périphérie. Cette situation s'explique par l'arrivée récente des Alaouites à Lattaquié et leur faible tradition commerçante, au contraire des Sunnites et des Chrétiens. Or, les pas-de-porte se transmettent de génération en génération au sein d'une même famille, et leurs prix sont prohibitifs : dix millions de LS pour un magasin de 5 m de façade et d'une superficie de 20 m^2 , situé dans la rue Bagdad (la principale artère commerçante de Lattaquié) ; et un million de LS minimum pour la moindre échoppe de 2 m^2 dans les rues adjacentes. Peu de commerçants alaouites, localisés en périphérie, disposent d'un tel capital. Si, dans les années de prospérité économiques (1974 – 1985), les commerçants alaouites de Ramel Shemali ou de Zira'a pouvaient espérer accumuler un capital suffisant pour acquérir un local au centre-ville, depuis la fin des années 1980, la

dégradation du pouvoir d'achat de leur clientèle, essentiellement composée de petits fonctionnaires, a brisé leurs illusions.

2-Les causes de la faible intégration des Alaouites à l'économie urbaine ne sont pas religieuses.

Paul Claval, dans un des tout premiers article de la revue *Géographie et Culture* souligne que le religieux est trop négligé par les géographes :

> "La religion pèse aussi sur la hiérarchie des genres de vie, et bloque certaines évolutions. A travers les attitudes à l'égard du travail, de la richesse et de l'accumulation, c'est toute la dynamique du développement qui dépend de la foi partagée par les groupes."[943].

La faible présence des Alaouites dans le commerce et l'industrie pourrait-elle être causée par des interdits religieux ? Il est difficile de répondre précisément à cette question car la doctrine alaouite est secrète, je vais néanmoins tenter d'apporter quelques éléments de discussion à ce sujet.

a) La religion alaouite n'est pas un frein à l'activité économique.

Comme toute les doctrines chi'ites, la religion alaouite préconise l'ascétisme, ce qui n'encourage guère les activités lucratives, d'autant que le commerce est honni par les cheikhs alaouites. Au contraire d'Ibn Khaldoun[944], qui magnifiait le commerce de gros et méprisait le petit commerce, parce que mesquin et impliquant par nature le mensonge, ce dernier a plus les faveurs des cheikhs alaouites qui le considèrent comme licite à condition que le bénéfice ne dépasse pas ce qui est juste nécessaire à la vie du commerçant. Ce principe est-il l'émanation d'un dogme religieux ou d'une haine viscérale d'une société paysanne à l'encontre des commerçants citadins qui accaparent le fruit de leur labeur en achetant les récoltes à vil prix ?

Le retour en force du culturalisme, et notamment, du religieux dans l'explication des phénomènes sociaux, et y compris géographiques, ne doit pas nous faire perdre de vue que les conditions matérielles de vie priment dans la société sur le discours religieux. Maxime Rodinson, dans son ouvrage, *Islam et capitalisme* a démontré que les thèses orientalistes attribuant à l'Islam, une responsabilité entière au sous-développement étaient fausses. Si la

---

[943]CLAVAL Paul : "Le thème de la religion dans les études de géographie", *Géographie et Culture*, n°2, Paris, 1992.
[944] CHEDDADI Abdessalam : *art. cit.*, 1980.

doctrine alaouite renferme des dogmes qui empêchent le développement des forces productives, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne soient pas contournés de la même manière que d'autres doctrines, comme Maxime Rodinson l'explique avec l'exemple du prêt à intérêt[945].

D'après mes connaissances théoriques[946] et empiriques[947] sur la religion alaouite, les Alaouites me semblent plus à même d'accepter les innovations culturelles et techniques que les Sunnites. Les Alaouites dissocient la parole du Prophète, rapportée par le Coran, de la Parole de Dieu. Ils n'accordent pas au Livre sacré une absolue révérence, car ils accusent les Sunnites d'en avoir supprimé certains passages qui auraient fait la louange d'Ali. Le schéma de pensée des cheikhs alaouites est différent de celui des imans sunnites : pour les Alaouites la raison (*'aqel*) se substitue au raisonnement par analogie, basé sur le Coran et la Sunna. Pour les Alaouites l'interprétation du texte sacré (*ijtîhâd*) est toujours possible, alors qu'elle est déclarée terminée par le sunnisme depuis le XII^ème^ siècle. La religion alaouite peut ainsi évoluer en permanence, ce qui fait que, pour eux les principes de l'Islam – qui sont considérés comme universels et intelligibles par les Sunnites : prières, jeûne, discrimination de la femme – peuvent être légitimement discutés, voir remis en cause..

Le principal handicap à l'intégration des Alaouites dans l'économie privée n'est pas la religion, mais leur isolement séculaire pour échapper aux persécutions. Leur insertion dans les réseaux étatiques leur a permis de sortir de cet isolement, mais ce fut au prix d'un enfermement dans une autre prison. L'opprobre des Sunnites n'a pas cessé, elle est renforcée au contraire du fait de l'amalgame qui est effectué entre le régime d'Hafez El Assad et la communauté alaouite. La réussite économique des Alaouites en Amérique du Sud et leur dynamisme commercial à Tartous[948] confirment que leur faible part dans le secteur privé (excepté faite de l'agriculture) à Lattaquié, et plus généralement en Syrie, est due à la structure de la société syrienne et non à leur philosophie religieuse.

---

[945] Maxime Rodinson affirme que si le prêt à intérêt est effectivement interdit dans l'Islam, les docteurs de cette même religion se sont ingéniés à trouver des palliatifs. La religion joue son rôle d'opium du peuple, elle est sensée protéger les humbles, alors qu'il ne s'agit que d'un instrument de domination des puissants. Si la religion musulmane reconnaissait officiellement le prêt à intérêt, elle se verrait rejetée comme moyen d'asservissement par le peuple. La religion chrétienne connaît les mêmes interdits, il a fallu attendre Calvin pour que soit levée l'hypocrisie sur cette question. RODINSON Maxime : *op. cit.*,1966.

[946]Il y a peu d'ouvrages et d'articles sur la religion alaouite. Le livre de René Dusseaud (*Histoire des Nosairis*, 1899, Paris, 211 p.) est ancien et superficiel. Les articles de l'*Encyclopédie de l'Islam* sont succincts.

[947] Ayant vécu six ans en Syrie dans un milieu alaouite, j'ai pu observer à loisir les pratiques religieuses de la communauté.

[948] Voir les développements consacrés à Tartous dans le deuxième paragraphe de ce chapitre.

b) L’intégration des Alaouites dans l’économie urbaine se heurte au conservatisme social.

Le premier facteur qui puisse rendre compte de la faible participation des Alaouites à l’économie urbaine est la structure propre du secteur privé en Syrie. Selon Manuel Castells :

"Les formes d'organisation économique ne se développent pas dans un vide social ; elles sont enracinées dans les cultures et les institutions"[949].

Dans le monde méditerranéen, la culture d'entreprise est basée sur un trépied : la famille élargie[950], une tradition marchande séculaire et une crainte viscérale de l'Etat. L'absence de protection juridique rend difficile la mobilisation de fonds en dehors du cercle restreint de la famille et des connaissances proches. Les entrepreneurs qui bénéficient des plus grandes facilités de crédits ne sont pas ceux qui possèdent les projets les plus crédibles, mais ceux dont la réputation familiale de probité est la meilleure. Ainsi, la bourgeoisie traditionnelle en Syrie, même si elle a été mise à mal par les nationalisations et la Réforme agraire, possède-t-elle, grâce à son capital social, plus de potentiel économique que des entrepreneurs issus des classes populaires ou de la nouvelle bourgeoise.

L’appartenance à une communauté considérée comme hérétique par l’Islam sunnite, est un handicap supplémentaire pour les entrepreneurs qui en relèvent. La différence religieuse renforce la méfiance envers les nouveaux venus, comme l’expliquait Max Weber avec l’exemple d’un fermier américain qui est resté célèbre :

"Monsieur, je pense que chacun peut croire ou ne pas croire ce qu'il lui plait. Pourtant, si je rencontre un fermier ou un commerçant qui n'appartient à aucune Eglise, je ne lui fais pas crédit de 50 cents. Qu'est ce qui pourrait l'inciter à me payer s'il ne croit absolument à rien ?"[951].

La plupart des Sunnites considèrent les Alaouites comme des athées ou des impies (*kâfirin*) et, par conséquent ils ne leur accordent aucune confiance. Ils craignent également de s’associer avec des personnes qui sont susceptibles d’être en rapport étroit avec les services de sécurité. Cette méfiance concerne également les employés. Ainsi un industriel lattaquiote, issu

---

[949]CASTELL Manuel : *La société en réseaux*, Flammarion, Paris, 1995, p. 208.

[950]PEREZ Roland : "Les cultures d'entreprises méditerranéennes", in THOBIE Jacques et KANÇAL Salyurd, *Industrialisation, communication et rapports sociaux en Turquie et en Méditerrannée orientale, Varia Turcica XX*, Paris, 1994.

[951]WEBER Max : *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Presses Pocket, Paris, p. 233

d'une illustre famille sunnite de la ville, m'a-t-il confié qu'il n'embauchait aucun Alaouite dans son usine de peur des espions. L'amalgame entre le pouvoir politique et la communauté alaouite est d'ailleurs automatique.

L'endogamie communautaire est le troisième handicap qui freine l'entrée des Alaouites dans le monde des entrepreneurs. C'est une différence notable avec les Chrétiens et les Sunnites d'origine rurale, lesquels peuvent s'insérer dans les réseaux citadins grâce aux alliances matrimoniales ou à l'intervention des autorités religieuses. Salim Nasser soulignait pour Beyrouth, le rôle des évêques comme médiateurs dans l'accès à l'emploi :

> « Les évêques interrogés ont estimé que, dans 40% des cas, ils réussissaient à faire obtenir l'emploi à l'intéressé ! Ainsi donc, l'intervention des évêques assurerait la satisfaction de près de 3600 demandes d'emplois par an. Ce chiffre est loin d'être négligeable quand on sait, par ailleurs, que les nouveaux demandeurs d'emplois entrant sur le marché du travail représentaient vers la même période (début 1970) près de 11 000 par an ! »[952].

Quant à Rémy Leveau, il affirme qu'au Proche-Orient :

> « Le recrutement des salariés de l'entreprise se fait sur une base communautaire ou villageoise qui prolonge tout naturellement sur le lieu de travail les solidarités anciennes des groupes primaires »[953].

En raison du faible nombre d'entrepreneurs alaouites, il est difficile au reste de la communauté de trouver du travail dans le secteur privé, puisqu'ils se heurtent à l'ostracisme des entrepreneurs sunnites et chrétiens.

Afin de favoriser l'intégration des Alaouites dans le monde de affaires et de promouvoir une strate d'entrepreneurs alaouites, Hafez El Assad a encouragé les mariages entre les membres de sa *''asabiyya* et eux de l'oligarchie sunnito-chrétienne. Parmi celle-ci, seules quelques familles, en situation de déclassement économique, ont accepté ces mésalliances en espérant quelques bénéfices de ce rapprochement avec l'Etat. C'est finalement une situation assez analogue à celle de l'Ancien Régime en France, quand les membres de la noblesse ruinée épousaient des filles de la bourgeoisie afin de redorer leur blason. En Syrie, Alain Chouet cite l'exemple d'Ali Haydar, chef des Forces spéciales « dont la fille Asma a épousé

---

[952]NASSER Salim : *op. cit.*, 1979, p. 182.
[953]LEVEAU Rémy : « Les entrepreneurs au Proche Orient », in BLIN Louis et FARGUES Philippes, *L'économie de la paix au Proche-Orient,* Maisonneuve et Larose – CEDEJ, Paris, 1995, p. 244.

Samir Shehadeh (chiite) et le fils Yasser a épousé Siham Fadel (sunnite) »[954] Mais je ne peux pas suivre cet auteur lorsqu'il affirme que « la recherche d'un apparentement à une famille alaouite puissante est donc devenue une étape obligée du parcours social de la bourgeoisie des autres communautés »[955]. Le mépris religieux et la crainte d'un retournement de situation politique n'encouragent pas les grandes familles chrétiennes et sunnites à unir leur destin avec la *‘‘asabiyya* au pouvoir, à moins d'être déjà trop compromise dans des affaires politico-financières avec cette dernière.

L'endogamie communautaire, y compris celle des Alaouites, et la complexité de la structure de l'économie syrienne expliquent mieux la faible place des Alaouites dans l'économie privée que d'éventuels interdits religieux.

C - Lattaquié : un enjeu pour les réseaux communautaires.

La petite bourgeoisie rurale alaouite n'a pas réussi malgré les appuis en tout genre fournis par l'Etat, à occuper une place de choix dans les fonctions économiques de Lattaquié. Pour saper le pouvoir économique de la bourgeoisie sunnito-chrétienne le régime ba'athiste a tenté de la priver de sa clientèle urbaine, comme il réussit à la couper de sa base rurale avec la Réforme agraire. Les nationalisations industrielles et les créations d'emplois dans le secteur public avaient comme objectifs de clientéliser la population urbaine. Le blocage des loyers et les lois qui protégent les locataires de l'expulsion ne sont que la réplique pour le milieu urbain, des mesures prises à l'égard des métayers pour le milieu rural.

Cette politique n'a pas donné à Lattaquié les fruits escomptés, car les populations citadines se sont senties agressées par l'arrivée massive des Alaouites en ville. Le petit peuple sunnite et chrétien de Lattaquié s'enorgueillissait de son identité citadine. L'augmentation du nombre de citadins, du fait de l'exode rural, eut comme conséquence de dévoyer ce statut privilégié, provoquant une réaction identitaire chez les habitants de la vieille ville de Lattaquié, réaction qui s'est doublée d'une opposition communautaire. Cette hostilité latente s'est traduite par des combats entre 1979 et 1982[956] ; depuis lors, la confrontation se manifeste surtout à travers la concurrence des deux équipes de football de la ville.

---

[954] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995.
[955] CHOUET Alain : *art. cit*., 1995.
[956] Lattaquié a été touché par la révolte des Frères Musulmans contre le régime d'Hafez El Assad entre 1979 et 1982. Les rebelles trouvaient leur principal soutien dans les vieux quartiers sunnites de la ville : Sleybeh. Les intellectuels alaouites : médecins, avocats, juges, etc. étaient la cible principal de leurs attentats.

La plupart des citadins de souche que j'ai rencontrés à Lattaquié voient dans l'arrivée massive d'Alaouites en ville l'expression d'une politique délibérée - politique d'alaouitisation - de la part du pouvoir central. La vision de mes interlocuteurs me semble un peu caricaturale, car elle ne tient pas compte du processus normal de l'exode rural. Cependant, il me faut convenir que tant - au niveau de la communauté alaouite, qu'à celui de la *''asabiyya* au pouvoir, il existe une volonté d'investir les villes côtières. Certes le paysan du Djebel Ansaryeh qui se rend à Lattaquié, d'une part, et quelqu'un comme Jamil El Assad, d'autre part, ne sont pas animés par des mêmes motivations. Le premier est attiré par un emploi dans une administration de la ville et désire profiter des services urbains ; le second cherche avant tout à contrôler le port grâce à sa milice privée afin de prélever des commissions sur l'import-export. Le paysan alaouite peut avoir besoin de l'aide de Jamil El Assad ou d'un patron du même type pour obtenir un emploi ou un logement ; quant à Jamil El Assad, en intervenant pour faire attribuer à sa clientèle des emplois au port de Lattaquié (dockers, fonctionnaires, etc.) il est en mesure d'en contrôler plus facilement les activités et le fonctionnement.

Ainsi, les stratégies individuelles au sein de la communauté alaouite sont-elles complémentaires ; mais, qui plus est, elle se situent en phase avec la politique du régime vis-à-vis du lieu de pouvoir qu'est Lattaquié pour la région côtière syrienne. Dans l'hypothèse où cette dernière devrait être transformée en base de repli pour les Alaouites, après un changement brutal de régime, il est en effet préférable d'éliminer ou de dissoudre préventivement les poches d'hostilité potentielle. Ainsi, la politique urbaine mise en œuvre à Lattaquié dépasse-t-elle largement le simple cadre local, la ville constituant un enjeu géopolitique au niveau national. Certes, toutes les actions de la municipalité ne sont pas le résultat de visées aussi intentionnelles et ne manifestent pas la volonté d'un fonctionnement aussi finalisé, ne serait-ce que du fait de l'efficace résistance des acteurs locaux, fréquemment en mesure de faire échouer les projets municipaux. Mais je pense que la politique d'aménagement urbain à Lattaquié est largement déterminée par la volonté des réseaux alaouites au pouvoir de dominer cette ville politiquement et économiquement.

1-Les Alaouites résident en périphérie de la ville.

a) La morphologie de Lattaquié fut modifiée par l'exode rural (1920 – 1970).

Sous le Mandat Français, Lattaquié devint la capitale de l'Etat des Alaouites, ce qui augmenta considérablement son importance politique et administrative. La ville fut dotée de

nouveaux bâtiments publics : une reproduction en miniature du Sérail de Beyrouth, une bibliothèque nationale, des établissements d'enseignement (Lycée laïc, Carmélites, Franciscains …). La fonction militaire de la ville s'affirma avec la construction d'un aérodrome et de la caserne Gouraud, où étaient formées les recrues de l'armée du Levant, dont les Alaouites constituaient au total le tiers des effectifs. La réfection du port favorisa l'essor du commerce maritime, mais Lattaquié demeurait dans une position des plus modestes vis-à-vis de Tripoli, Alexandrette et, surtout, Beyrouth dont le port concentrait 65% du trafic des marchandises des pays du Levant sous Mandat Français[957]. Le retour de la sécurité favorisa le commerce entre la cité et son arrière-pays, dont nous avons vu quels étaient au XIX^{ème} siècle les rapports conflictuels[958].

La population de Lattaquié doubla durant la période mandataire, passant de moins de 20 000 habitants à la fin de la première guerre mondiale, à près de 41 000 habitants en 1947. A la croissance naturelle et à un léger excédent migratoire d'origine rural, s'ajoutèrent plusieurs milliers de réfugiés : des Arméniens de Turquie entre 1918 et 1923[959], puis, à partir de 1939, des populations arabes et arméniennes du Sandjak d'Alexandrette. Il se trouvait parmi eux un groupe d'Alaouites, originaires d'Antioche[960], qui furent les fondateurs du Ba'ath, tel le docteur Wahib Ghanem[961]. Cette émigration modifia la répartition communautaire de la ville. En 1947, les Musulmans sunnites ne représentaient plus que 63% des habitants de Lattaquié contre 73% en 1933 (tableau 11).

TABLEAU 11

Structure communautaire de la population de Lattaquié en 1933 et 1947.

Communauté	Nb. en 1933	% en 1933	Nb. En 1947	% en 1947
Sunnites	16 831	73,5	26 000	63
Alaouites	600	2,6	3 200	8
Chrétiens	6 061	26,5	11 800	29

Source : Dénombrement de 1932 et Ibrahim Nouss.

957 MONICAULT Jacques : *op. cit.*, 1936, p. 61.
958 Voir le chapitre I de la Première Partie.
959 « Il y eut deux grandes vagues de réfugiés en Syrie : l'une en fin 1921, après notre abandon de la Cilicie ; l'autre en 1922, après la débâcle grecque en Anatolie ». WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 72.
960 Les Alaouites formaient le cinquième de la population d'Antioche en 1939. Leur niveau intellectuel et économique était supérieur à celui de leurs correligionaires du Djebel Ansaryeh. WEULERSSE Jacques : « Antioche, essai de géographie urbaine », *Bulletin d'Etudes Orientales*, Institut Français de Damas, 1934.
961 Wahib Ghanem fut le disciple d'Arsouzi. Il négocia l'adhésion des arsouzistes au Ba'ath d'Aflaq et de Bitar. Il défendait un socialisme libéral réconciliant capitalisme et communisme. CARRE Olivier : *Le nationalisme arabe*, Payot, Paris, 1996, p. 62.

Durant le Mandat français, la morphologie de la ville changea. Le Gouverneur fit percer de grandes artères dans la vieille ville, faite d'impasses et de ruelles. Le vieux souk de Bezestan, au cœur du quartier sunnite (au sud – ouest de Sleybeh), perdit de son importance au profit des nouvelles avenues commerçantes : la rue de la Municipalité et la rue de France. Jacques Weulersse souligne que les commerçants chrétiens furent les premiers à abandonner leur vieux souk[962] pour les nouvelles artères commerçantes. Il ne précise pas cependant qu'elles furent les modalités d'attribution des emplacements, mais il est probable que le favoritisme dont bénéficiait la communauté chrétienne de Lattaquié sous le Mandat ait permis à ses membres d'obtenir les meilleures places. Le quartier chrétien s'étendit vers le port, sur les terres agricoles qui séparaient, au XIXème siècle, la ville de la Marine. La bourgeoisie chrétienne préférait en effet les vastes maisons de style européen, entourées d'un jardin à la promiscuité qui régnait dans la vielle ville (photo 53). Quant aux Alaouites, de plus en plus nombreux à venir s'installer à Lattaquié, ils créèrent un nouveau quartier au nord de la ville, Ramel Shemali, qu'Ibrahim Nouss décrivait comme le plus pauvre de la ville :

> « Le quartier alaouite est situé hors de la ville du côté nord, sur les bords sableux de la mer tout près de la zone des usines et des fabriques. On a acheté la terre en 1937 à des prix très bas. On a commencé la vraie construction en 1950. Le nombre des habitants en 1940 était de 100 ; aujourd'hui (1955), il atteint 3700. L'émigration dans ce quartier était très active dès 1949. Elle atteignit son maximum après 1950 (…). Dans les maisons des pauvres, on trouve souvent trois familles, chacune dans une chambre. La vie y est alors comme celle de la campagne. Les rues sont sableuses, poussiéreuses et sales. Elles sont dangereuses pour les enfants qui y jouent. Pas d'électricité, pas d'eau, pas d'égouts, pas de services municipaux, pas de soins médicaux. Les mouches et les moustiques sont nombreux comme les grains de sable. En général, la vie n'est pas bonne, mais en tout cas elle est meilleure que celle des campagnes. On trouve quelques boutiques qui vendent des fruits, des légumes et de petits objets. (…) La plupart des habitants de ce quartier sont des ouvriers et d'autres prolétaires ; certains appartiennent à la couche moyenne des fonctionnaires et des marchands. Sont propriétaires de leur maison 35% des habitants»[963].

Tous les Alaouites ne vivaient pas dans ce quartier reclus à l'extérieur de la ville. Les plus aisés résidaient dans les quartiers de « Chrétiens et Sunnites cultivés »[964], soit à l'époque, ceux de Sheykh Daher, du Qala'a et de l'Amerîkân, où ils étaient mieux acceptés que dans les

---

[962] WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 279.
[963] MUNIR MUSHBEK Mousa : *Etude sociologique des Alaouites ou Nusaïris,* Thèse principale pour le Doctorat d'Etat, Paris – Sorbonnes, 1958, p. 784.
[964] MUNIR MUSHABEK Mousa : *op. cit*., 1958, p. 783.

quartiers sunnites pauvres de Sleybeh et Shahhâdîn[965]. Il est intéressant de noter que c'est parmi le prolétariat que les clivages communautaires sont les plus forts. Munir Mushabek, explique l'hostilité des Sunnites vis-à-vis des Alaouites par le fanatisme religieux[966] ; pour ma part, je pense que, sans nier cet aspect des choses, il y avait également une opposition de type *''asabiyya* urbaine vis à vis d'une nouvelle *''asabiyya* en construction aux portes du territoire urbain. Cette situation serait ainsi comparable à celle que Michel Seurat décrivait à propos des quartiers de Baal Mohsen (alaouite) et de Bâb Tebbâneh (sunnite) à Tripoli au début des années 1980[967]. Le second enseignement qu'il faut tirer du témoignage de Munir Mushabek est que les Alaouites, en tant que communauté, étaient exclus de la ville : Ramel Shemali n'était pas considéré comme un quartier de Lattaquié. Bien qu'il appartînt au territoire administratif de Lattaquié, la municipalité s'en désintéressait complètement.

Dans les années 1950, les premières extensions planifiées de la municipalité de Lattaquié – quartiers de Martakla, Mashrû Al Awâl, Mashrû Sleybeh et Tabîat - étaient destinées aux classes moyennes citadines et non au prolétariat néo-citadin. Les Alaouites continuaient à s'entasser dans des quartiers spontanés à la périphérie de la ville, comme Ramel Shemâlî, et autour des noyaux villageois de Datûr Besnadâ, Qneînâss et Bûstân Rîhân. Les émigrants sunnites s'installaient dans le Ramel Falestinî, le quartier palestinien créé par l'arrivée de réfugiés en 1948 – 1949, ou dans des immeubles dégradés à Sleybeh, abandonnés par leurs habitants d'origine pour les nouveaux quartiers. Après le coup d'Etat ba'athiste, les nouvelles autorités municipales se préoccupèrent davantage des migrants d'origine rurale. Un vaste programme de construction d'ensembles collectifs fut lancé dès 1965, à Massaken Shabyeh, Mashrû Qneînâss et Al Zaqâsqanyeh, pour accueillir le flot des ruraux. Malgré cet effort la ville manquait de logements, ce qui explique que les quartiers spontanés continuèrent à croître ; la municipalité s'efforça d'accompagner néanmoins leur développement (figure 149).

b)Le ralentissement de l'exode rural depuis 1970 modère l'alaouitisation de Lattaquié.

La croissance démographique de Lattaquié fut particulièrement soutenue entre 1947 et 1970 : 6,4% par an de 1947 à 1960 et 5,6% par an de 1960 à 1970, ce qui était largement

[965] MUNIR MUSHABEK Mousa : *op. cit.*, 1958, p. 783.
[966] « Ils (les Alaouites) renoncent, en général, à résider à Sleibeh et Shahhâdîn, quartiers sunnites dont la population est sans culture, et montre parfois du fanatisme » Munir Mushabek Mousa : *op. cit.*, 1958, p. 783.
[967] SEURAT Michel : « Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli : étude d'une 'asabiyya urbaine », in PECHOUX Jean Yves : *Mouvement communautaires et Espaces urbains au Machreq*, CERMOC, Beyrouth, 1985, p. 45 - 86

supérieur à la moyenne de la croissance urbaine en Syrie : 4,1% (1947 – 1960) et 5,0% (1960 – 1970). En revanche, depuis 1970, cette croissance s'est nettement ralentie : 3,8% par an de 1970 à 1981 et 3,4% par an de 1981 à 1994, ces deux taux étant inférieurs à la

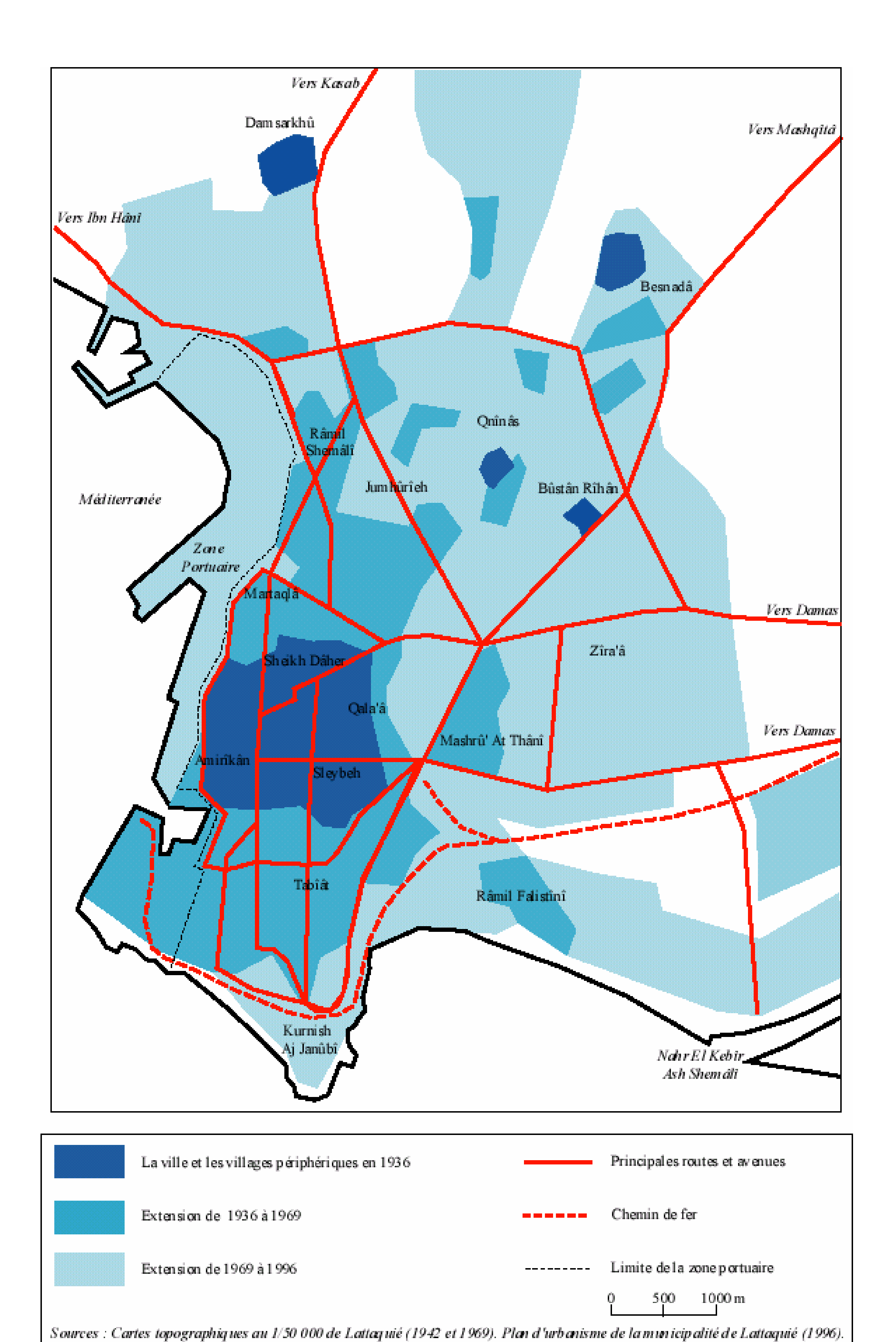


Figure 149 : L'extension urbaine de Lattaquié (1936 - 1996).

moyenne syrienne : 5,5% (1970 – 1981) et 3,9% (1981 – 1994). Entre 1970 et 1990, la ville a pourtant bénéficié de l'implantation d'industries publiques et d'une nouvelle extension des infrastructures portuaires. En fait, la croissance de la population a été absorbée par les villages de la périphérie dont les habitants effectuent des migrations pendulaires vers Lattaquié. L'amélioration des transports rend en effet inutile l'installation des ruraux en ville. D'autre part, la région côtière a connu une chute de la natalité dès le début des années 1980, ce qui a fortement diminué la pression démographique dans les campagnes, et par voie de conséquence, l'exode rural.

Les quartiers d'habitat collectif qui furent mis en chantier dans les années 1970 et 1980 sont sous-peuplés : ainsi en est-il pour Mashrû' Al Zein, Mashrû' Al Rejî (pour les employés de l'usine de Tabac, appelée toujours la « Régie », en souvenir de la Régie des Tabacs du Mandat Français), Mashrû' Saba' Nisân (Le Sept Avril)… L'immense quartier de Mashrû' Saba' Nisân, destiné à accueillir 50 000 habitants, situé entre Ibn Hânî et Ramel Shemâlî, ne contient que des structures d'immeubles, dont seuls quelques rares appartements sont terminés et habités. Les travaux ont pourtant commencé en 1983 : viabilisation des terrains, distributions des lots à des coopératives de construction et à des promoteurs immobiliers ; mais, à partir de 1985, la crise économique a interrompu la plupart des projets (photo 56). Dès lors, les immeubles se sont élevés que lentement, les chantiers sont arrêtés durant plusieurs années, puis reprennent quelques mois, comme me l'a expliqué un habitant de Ramel Shemâlî qui possède un appartement en construction dans ce quartier :

« En 1982, les fonctionnaires de ma Direction on fondé une coopérative d'habitat. La plupart avaient des logements, propriétaires ou en location, mais ils pensaient à l'avenir de leurs enfants ou voulaient simplement placer leur argent. Les terrains viabilisés par la municipalité n'étaient pas chers et les prêts de la banque nous permettaient de ne pas prélever d'importantes mensualités sur nos salaires. A l'époque, je gagnais 2000 LS[968] ; avec cela, je pouvais nourrir ma famille sans problème et même épargner. Les travaux de l'immeuble commencèrent en 1984 ; je versais 500 LS par mois. Mais, dès 1985, le prix du fer et des matériaux de construction s'est envolé, la vie est devenue chère, je ne pouvais plus verser les mensualités, car mon salaire suffisait à peine pour nous nourrir. Des membres de la coopérative ont essayé de revendre leurs parts sans succès. Comme la plupart des membres ne pouvaient plus payer, les travaux se sont arrêtés. En 1994, nous avons réussi à réunir une petite somme et, grâce à un prêt de la banque, nous avons fini la structure. Désormais, chacun doit terminer son appartement lui-même : murs, tuyauterie, électricité … ; pour 150 m^2, il me faudrait débourser 500 000 LS, ce qui est impossible avec un salaire de 5000 LS. J'essaie de vendre l'appartement (la structure), mais il n'y a pas d'acheteurs, il y a trop d'appartements à vendre à Lattaquié. »

[968] En 1982, une Livre Syrienne équivalait environs à 1 FF.

Le manque de dynamisme des nouveaux quartiers des périphéries Nord et Est s'explique par le ralentissement de l'exode rural, comme je l'ai expliqué précédemment, mais également parce que la population sunnite de Lattaquié refuse de venir s'y installer malgré le prix modique des appartements. Plusieurs raisons motivent ce choix, comme me l'ont expliqué plusieurs habitants de Mashrû' Sleybeh, l'extension du vieux quartier sunnite de Sleybeh :

> « Les quartiers Nord de la ville sont alaouites, nous n'y avons pas notre place. Je ne veux pas qu'ils corrompent mes enfants, leurs femmes n'ont pas de moralité et les hommes n'ont pas d'honneur. A Sleybeh[969], nous n'avons pas de problèmes de mœurs, tout le monde se connaît et personne ne s'écarte du droit chemin (« *Al tarîq al mustaqîm* »[970]). Il n'y a même pas de mosquée dans leurs quartiers ; où irai-je faire mes prières ? »

Pour ce père de famille d'une quarantaine d'année, les quartiers alaouites sont des lieux de perversion, et il n'y mettra jamais les pieds. D'autres témoins sont moins catégoriques et avancent des raisons plus sociologiques et pratiques :

> « Le prix des appartements est deux à trois fois plus élevé à Mashrû' Sleybeh ou à Tabîât (quartiers sunnites du centre) qu'à Zira'a (quartier alaouite proche de l'Université), mais je ne veux pas quitter la ville ; nous sommes de vieux citadins, toute ma famille a vécu depuis des générations dans ce quartier, j'y ai mes amis, mon travail. Je veux que mes enfants habitent ici, je ne donnerai pas ma fille à quelqu'un qui n'aurait pas de maison (appartement) en ville ».

Mon interlocuteur sous-entend que Zira'a (agriculture en arabe) n'est pas un quartier de Lattaquié. Il a une vision très classique de la ville arabe, qui fait que celle-ci ne correspond qu'aux quartiers sunnite et chrétien de Lattaquié. Il a les pires difficultés pour acheter des appartements pour ses deux fils qui désirent se marier, mais il est hors de question qu'ils s'installent dans les banlieues Nord et Est. Il aurait l'impression de déroger à sa qualité de citadin. Même s'il est resté discret sur le problème religieux, il me paraît évident qu'il ne tient pas à voir ses enfants ou ses petits-enfants côtoyer des Alaouites. Il m'a raconté qu'il avait refusé la main d'une de ses filles à quelqu'un qui comptait résider à Zira'a, car il n'avait pas les moyens d'acheter un appartement dans les quartiers sunnites du centre-ville.

[969] Pour lui Sleybeh ou Mashrû' Sleybeh c'est le même quartier.
[970] Cette expression est directement tirée d'une sourate du Coran.

Alors qu'il existe un nombre important de logements vacants dans les quartiers alaouites de la périphérie, les quartiers sunnites se densifient à outrance. Jusqu'au début des années 1980, ils purent s'étendre sur les terres agricoles du sud de la presqu'île. Mais, depuis que cette réserve foncière est épuisée, les bâtiments prennent de la hauteur ; des étages sont rajoutés, les anciennes maisons basses sont détruites pour faire place à des immeubles de plus de dix étages. La communauté alaouite n'a pas les moyens financiers et le dynamisme démographique pour conquérir l'espace urbain et, même, achever l'occupation de la périphérie. Elle ne réussit pas à entamer la domination des Sunnites sur les quartiers centraux.

2 - La politique urbaine vise à réduire l'influence des élites citadines traditionnelles.

Pour Mohamed Naciri, la politique urbaine en Syrie « est une stratégie de consolidation d'un pouvoir minoritaire (…). Elle vise avant tout à réduire l'influence des couches citadines hostiles »[971]. Dans les années 1960, le régime ba'athiste s'est efforcé de réduire le pouvoir des couches urbaines grâce à la nationalisation des entreprises, la construction de logements sociaux, le blocage des loyers et l'urbanisation de populations rurales fidèles au régime. Mais il a échoué dans ses tentatives pour les éliminer de la scène économique, même, et y compris Lattaquié, ville où il disposait pourtant, du moins en théorie, de tous les atouts pour y parvenir. La bourgeoisie citadine y était relativement faible, comparée à celle des grandes villes de l'intérieur (Homs, Hama, Damas et Alep), et le régime pouvait s'appuyer sur la population alaouite qui investissait la ville.

Face à la bourgeoisie citadine, le pouvoir a suscité l'apparition d'un groupe rival : la bourgeoisie bureaucratique (cadres du parti Ba'ath, directeurs d'administration ou de sociétés publiques, responsables de la municipalité), composée essentiellement par des membres de la petite bourgeoisie rurale, dont est également issu la *'asabiyya* au pouvoir. Dans un premier temps, cette bourgeoisie bureaucratique n'a été qu'un rouage de la mécanique mise en place par le régime pour abattre les anciennes élites citadines. Mais désormais, la bourgeoisie bureaucratique, ayant réalisé son accumulation primitive, est devenue un acteur à part entière qui se sert de son emprise sur les institutions municipales pour s'enrichir.

---

[971] NACIRI Mohamed : « Les politiques urbaines : instruments de pouvoir ou outils de développement ? », METRAL Françoise (sous la direction de) : *Politiques urbaines dans le Monde Arabe,* Maison de L'Orient, Lyon, 1984, p. 31.

a) Une stratégie d'aménagement urbain à but sécuritaire.

Le premier objectif de la politique urbaine appliquée à Lattaquié, et ceci avec une grande permanence du Mandat Français au régime ba'athiste, fut de percer la vieille ville de grandes artères rectilignes se coupant à angle droit. Nous savons, depuis Hausmann qu'un des avantages de ce type d'urbanisme, même s'il n'est pas le but premier, est de prévenir tout mouvement insurrectionnel qui pourrait s'appuyer sur un dédale de ruelles étroites[972]. Dans les pages qu'il consacre à Lattaquié, Jacques Weulersse se contente d'évoquer les bienfaits des ouvertures pratiquées pour les transports et l'hygiène des habitants[973]. Il ne mentionne aucunement la stratégie sécuritaire qui aurait présidé à ces travaux coûteux. Il affirme néanmoins, au début de son ouvrage, que les masses sunnites urbaines sont hostiles à l'occupation française et susceptibles de se révolter. En 1945, les troupes françaises bombardèrent les quartiers en rébellion de la vieille ville de Damas, car il ne leur étaient pas possible d'y pénétrer avec des automitrailleuses. L'armée syrienne utilisa la même méthode en 1982 pour réduire la rébellion des Frères Musulmans de Hama. A Lattaquié, seul le quartier de Sleybeh échappa aux percées, car le temps avait manqué au Mandat français pour achever le quadrillage de la ville.

Entre 1945 et 1963, aucune nouvelle percée ne fut entreprise dans le quartier de Sleybeh. Les régimes qui se succédèrent en Syrie, excepté durant la période d'Union avec l'Egypte (1958 – 1961), n'avaient pas à craindre des émeutes urbaines, car ils favorisaient les villes au détriment des campagnes. La bourgeoisie qui était au pouvoir à Damas contrôlait les populations citadines grâce au rôle de *za'im* que ces notables jouaient dans les différents quartiers. A Lattaquié, le quartier de Sleybeh votait pour ses notables, adhérents et élus du Parti National[974]. Après ce répit, la nouvelle municipalité ba'athiste reprit les projets de percée du Mandat Français. De grandes avenues furent taillées au bulldozer dans le quartier de Sleybeh. Le travail des autorités municipales fut facilité par l'émigration au cours des années 1950 des notables de Sleybeh dans les nouveaux quartiers de Tabîât et Mashrû Sleybeh. Mais, surtout, les responsables ba'athistes placés à la tête de la municipalité n'avaient aucun lien avec la population de Sleybeh, si bien qu'ils ne furent pas sensible à ses

---

972 RONCAYOLO Marcel : *op. cit.*,1997, p. 102.

973 WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 271.

974 Le Parti National est l'héritier du Bloc National, le parti de l'indépendance, dirigé par les notables damascènes. Il est opposé au Parti du Peuple, fondé par les grands propriétaires de Homs et d'Alep. Les deux partis sont dirigés par la bourgeoisie citadine et leurs divergences sont plus régionalistes que politiques.

protestations[975]. Il ne reste aujourd'hui pratiquement plus rien de la vieille ville de Lattaquié - une ruelle du vieux souk et quelques impasses surmontées de voûtes - pour témoigner du pittoresque de ce qu'était cette ville arabe « classique ».

b) Un centre-ville négligé par la municipalité ba'athiste.

L'aménagement urbain se révèle être un moyen d'enrichissement particulièrement efficace pour les responsables de la municipalité et les promoteurs immobiliers auxquels ils sont associés. J'ai expliqué, dans le Chapitre précédent, comment l'expropriation des terrains constructibles dans la périphérie de Tartous avait permis l'enrichissement de fonctionnaires de la municipalité. Cette situation est générale à toute la Syrie. Jean-Claude David m'a confié que, à Alep, les responsables de l'urbanisme à la municipalité étaient régulièrement limogés et emprisonnés pour corruption. A Lattaquié le chef de la municipalité, le directeur et plusieurs membres du bureau d'urbanisme furent emprisonnés en 1987, à la suite d'une opération anti-corruption menée par le Président syrien lui-même.

Depuis la fin des années 1980, une politique systématique de desserrement des administrations et des principaux services publics a été appliquée à Lattaquié. Officiellement, il s'agit de déconcentrer le centre-ville, mais, officieusement, cette déconcentration permet de valoriser des terrains et des immeubles situés dans les quartiers périphériques, où la bourgeoisie bureaucratique possède des intérêts. L'opération la plus lucrative dont j'ai été le témoin lors d'un séjour de deux ans à Lattaquié (1996 – 1998) fut le déplacement de la gare de minibus. La gare de Sheikh Daher était proche du centre-ville ; il suffisait de 10 minutes à pied pour se rendre à l'avenue Bagdad, la principale artère de Lattaquié. Située au croisement de trois avenues principales, elle était facilement accessible depuis la campagne comme depuis la ville. Le manque de place a commencé à se faire sentir à partir du moment où l'importation massive de minibus fut autorisée (1992) et que le trafic prit une ampleur sans précédent. Il aurait néanmoins été possible d'agrandir cette gare sans la déplacer, car un vaste terrain vague était disponible à sa proximité. La municipalité a préféré transférer la gare routière en deux endroits différents : à l'emplacement de l'ancien marché de gros agricole pour les minibus à destination du nord de Lattaquié, et sur un terrain vague de la rue Jumûryeh (République) pour les minibus à destination du sud de Lattaquié. Les deux nouvelles gares routières se trouvent désormais dans des quartiers alaouites, alors que la

[975] Entretient en 1994 avec un fonctionnaire à la retraite qui travailla à la municipalité de Lattaquié de l'indépendance à la fin des années 1980.

précédente était située dans un quartier sunnite. Le choix de cette translation a été guidé par les intérêts particuliers des décideurs qui avaient acquis précédemment des emplacements commerciaux à proximité des futures gares routières. Il faut savoir que les gares routières sont des lieux privilégiés par les ruraux pour y effectuer leurs achats d'épicerie, pour la simple raison que cela leur évite de porter de lourds sacs depuis le centre-ville. Ainsi le prix du m^2 commercial se négocie-t-il aux alentours de 200 000 LS aux alentours immédiats des gares routières, soit à un prix supérieur à ceux du centre ville, alors que, dans les rues plus éloignées, le mètre carré vaut moins de 20 000 LS. Conclusion : à défaut de pouvoir acquérir un commerce au centre- ville, il suffit de faire venir le centre à soi[976].

Les administrations et les services publics, jadis concentrés au centre-ville, sont peu à peu déplacés dans les périphéries alaouites. La nouvelle poste de Lattaquié a été construite en face de l'Université à l'ouest de la ville. Il était prévu que ne demeurent dans les anciens locaux centraux que la vente des timbres et quelques cabines téléphoniques. Le service primordial pour les entrepreneurs lattaquiotes, à savoir les boîtes postales[977], devait être transféré dans la nouvelle Poste. Une délégation de commerçants rencontra le Directeur de la poste pour lui demander de maintenir ce service au centre-ville, car se rendre à l'extrémité de la ville pour aller chercher le courrier représentait pour eux une véritable contrainte. Le directeur, alaouite, leur a répondu que, jusqu'à présent, les ruraux avaient bien été obligés de venir au centre pour chercher leur courrier et qu'il n'y avait pas de raison pour que, à leur tour les commerçants ne se déplacent pas[978]. Finalement, les boîtes postales sont restées au centre-ville, suite à une intervention du Président de la Chambre de Commerce, Kamal El Assad. La bourgeoisie bureaucratique n'avait guère d'intérêt dans ce déplacement des boîtes postales, les commerçants du centre-ville n'allaient pas s'installer en banlieue pour être plus proches de la poste. Mais cet exemple est révélateur de la volonté communautaire, consciente ou non, de s'approprier la ville à travers les services urbains.

---

[976] Un fonctionnaire de la municipalité de Lattaquié, féru d'histoire, me conta une anecdote sur Napoléon Ier qui n'est pas sans intérêt pour comprendre la stratégie d'aménagement urbain de la municipalité de Lattaquié. « L'empereur Napoléon I[er] se trouvait dans une réception à Varsovie organisée en son honneur. Mais au lieu d'aller au centre la salle, il demeurait vers l'entrée. Un noble polonais lui demanda d'avoir l'obligeance de venir au centre pour que tous puissent l'admirer. Napoléon Ier lui répondit : le centre c'est là où je me trouve ».

[977] En Syrie, le courrier est rarement distribué aux particuliers ou avec énormément de retard. Ceux qui travaillent dans des administrations y font parvenir leur courrier. Quant aux commerçants ils préfèrent avoir une boite postale. L'attribution des boites postales donnent lieu à des tractations occultes avec le directeur de la poste, car il y a beaucoup plus de demandes que boites disponibles.

[978] Entretien réalisé en 1997 avec un des membres de la délégation.

Du point de vue de sa population et de son urbanisme, l'évolution de Lattaquié au cours du XX[ème] siècle se rapproche davantage des villes libanaises que de celle des métropoles syriennes, telles que Damas, Alep ou Hama. L'exode rural a minoré le poids démographique des communautés citadines traditionnelles de la ville arabe classique : Musulmans sunnites et Chrétiens orthodoxes. A la dichotomie entre ces deux communautés s'est substituée une nouvelle division, entre anciennes couches urbaines et néo-citadins , principalement alaouites. De visu, elle paraît moins exclusive que la précédente : les populations se côtoient et le centre-ville est commun, alors que, dans la ville classique on trouvait un souk des Chrétiens et un souk des Musulmans. De fait, c'est un véritable clivage qui sépare les citadins sunnites et chrétiens des néo-citadins alaouites, car la ségrégation communautaire se superpose à des oppositions politique et économique. Leurs modes de reproduction économique sont différents (secteur étatique contre secteur privé) de même que les réseaux qui les structurent (*‘‘asabiyya* municipale appartenant à la *‘‘asabiyya* au pouvoir et bourgeoisie intégrée à la classe capitaliste syrienne).

La ségrégation spatiale des communautés, la dichotomie entre le secteur étatique dominé par les Alaouites et le secteur privé aux mains de la bourgeoisie sunnito-chrétienne sont des handicaps majeurs pour l'intégration des Alaouites à Lattaquié. En marge de la ville, les Alaouites ne peuvent pas compter sur les liens de voisinage, le travail ou l'appartenance à une entité citadine commune pour créer des réseaux transversaux. Même si ces relations n'engendraient que des liens médiocres, du moins au début, ils pourraient être le prélude à des liens plus forts car, la rigueur de l'endogamie communautaire stricte pourrait s'y diluer ; mieux vaut donc, pour la bourgeoisie citadine, tout faire pour éviter que des liens mêmes ténus avec la communauté alaouite ne se créent. Les contrastes dans l'évolution des quartiers, qui s'accentuent depuis l'ouverture économique de 1991, illustrent bien l'absence de ces liens transversaux : tandis que les quartiers sunnites et chrétiens s'embellissent (des plaques de marbre recouvrent les bâtiments, les travaux d'intérieur se multiplient), que les voitures privées s'y multiplient et que les produits étrangers abondent dans les épiceries, les quartiers alaouites se dégradent à mesure que le pouvoir d'achat des fonctionnaires s'amenuise.

II - TARTOUS, JABLEH ET BANIAS : UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TRIBUTAIRE DES RELATIONS ENTRE ALAOUITES ET SUNNITES.

Dans les années 1930, Jacques Weulersse constatait que Jableh, Tartous et Banias n'étaient que des répliques en miniature de Lattaquié :

« Les petites villes du littoral, Jableh, Tartous et Banias, ne diffèrent pas essentiellement de la capitale. On y retrouve à des degrés divers les mêmes fonctions urbaines, les mêmes phénomènes sociaux, les mêmes techniques de construction, le même aspect général » .

Cette analyse reste partiellement vrai à l'heure actuelle, car ces petites villes, ou villes désormais moyennes, ont connu une même évolution générale assez semblable à celle de Lattaquié. L'exode rural a attiré dans ces villes, comme à Lattaquié, la population alaouite qui y est devenue majoritaire. J'y ai remarqué les mêmes phénomènes de territorialisation communautaire et de ségrégation dans l'emploi. Les Alaouites y ont investi le secteur étatique, les Sunnites et les Chrétiens y travaillent dans le secteur privé. Mais, dans ce cadre général, chaque ville a enregistré une évolution particulière en fonction des modalités et de l'intensité de son intégration aux réseaux du pouvoir politique et économique.

A - La croissance économique de Tartous provient de synergies entre les réseaux communautaires.

Tartous est la deuxième ville de la région côtière par sa population. Elle fut élevée au rang de chef-lieu de *mohafaza* en 1967, mais c'est surtout la présence d'un port international qui la distingue des autres villes secondaires de la région, car cette infrastructure lui a permis de s'intégrer au réseau des villes syriennes, à l'exemple de Lattaquié. Le passage de l'agroville à celui d'interface entre la Syrie et le monde extérieur a contribué à modifier la structure entrepreneuriale de la ville, son organisation sociale et, par voie de conséquence, l'espace urbain.

1 - Les investissements de l'Etat sont à la base de la prospérité de Tartous.

Durant la période ottomane, Tartous n'était qu'un chef-lieu de *nâhyeh* dépendant de Tripoli. Le *moudir nâhyeh* n'exerçait son autorité que sur une étroite bande de terre entre la montagne et la mer, car l'arrière pays appartenait au caza de Safita. L'emprise administrative de Tripoli sur Tartous disparut en 1920, lorsque la France créa l'Etat des Alaouites. Tartous accéda alors directement au statut de chef-lieu de sandjak (regroupant les caza-s de Tartous, Safita et Tel Kalakh). Outre le Sérail, il y fut construit un lycée par la mission laïque et une école normale. La ville fut placée au centre du réseau de communications qui fut établi dans le

sud de l'Etat des Alaouites, avec la construction d'une route Tartous – Hama, via Masyaf, et d'une route Tartous – Tel Kalakh qui permettait de rejoindre Homs par le Akkar sans emprunter la route de Safita. Ce changement de statut stimula la croissance démographique. La ville passa de 2 000 habitants en 1920 à 4 500 en 1939, évoluant à un rythme supérieur à celui de Safita (3 150 habitants en 1939), ville plus peuplée que Tartous jusqu'alors. La promotion de Tartous au rang de chef-lieu de *mohafaza* lui valut une débauche d'investissements publics dans le domaine administratif. Cependant les implantations industrielles y furent plus discrètes qu'à Lattaquié : une usine de traitement de cacahuètes et une cimenterie, qui totalisent moins de 3 000 emplois, soit moins même qu'à Jableh. Cette faiblesse témoigne de l'insuffisance de crédit dont Tartous dispose auprès de la ‘‘*asabiyya* au pouvoir.

La construction du deuxième port international de la Syrie à Tartous dans les années 1970 bouleversa l'économie urbaine. Jusque-là Tartous n'était qu'une petite ville terrienne, vivant de la rente foncière ; après la Réforme agraire, elle se recroquevilla sur le commerce avec son arrière-pays et sur la fonction administrative. La mise en service du port créa par contre de nouvelles opportunités dans le transport maritime et l'import-export. Au débouché de la trouée de Homs, Tartous jouit d'une position géographique favorable au sein de l'espace syrien, contrairement à Lattaquié, mal reliée à Alep pour des raisons politiques. En outre, la zone franche de Tartous, ouverte en 1974, est beaucoup plus fonctionnelle que celle de Lattaquié[979] ; elle attire de nombreux investisseurs. Les sociétés d'import-export syriennes ont choisi d'y installer leurs entrepôts de stockage, ce qui contribue à nourrir le mouvement du port au détriment de Lattaquié. En revanche, les industriels n'utilisent pas la zone franche ; seule une usine d'emballage de riz, appartenant à une société *off-shore* basée à Chypre, « Levant-Grain » s'y est installée, mais elle n'occupe qu'une vingtaine de salariés.

2 - Une classe capitaliste hétérogène, mais unie.

L'emprise terrienne de Tartous était relativement limitée[980]. Les propriétaires fonciers de la ville ne possédaient que de modestes domaines, en comparaison de ceux des Saftiens et des Tripolitains, dont les vastes propriétés s'étendaient jusqu'aux portes de Tartous. Néanmoins, la Réforme agraire fut ressentie ici par la bourgeoisie citadine plus durement qu'à Lattaquié, car il n'y avait pas à Tartous d'activités de substitution. L'élimination de l'oligarchie sunnito-

[979] voir chapitre I de la Deuxième Partie.
[980] Voir le chapitre II de la Première Partie.

chrétienne traditionnelle permit l'émergence d'une nouvelle classe entrepreneuriale : d'anciens émigrés revenus d'Amérique latine ou du Liban, des commerçants chrétiens de Safita, des armateurs arouadais, des transitaires de Lattaquié et de Homs appartenant à toutes les confessions. Au début des années 1970, la situation de Tartous était comparable à celle de Tabqa, la ville du barrage sur l'Euphrate, qui attirait des entrepreneurs et des population de toute la Syrie du Nord. Au sein de cette classe « hybride et hétérogène »[981], quel est le poids des clivages communautaires ? Comment des réseaux transversaux parviennent-ils à se constituer ? Pour tenter de répondre à ces questions, je vais m'appuyer sur une série de biographies réalisées à Tartous entre 1996 et 1998.

a) Des entrepreneurs alaouites issus de l'émigration.

Le sud du Djebel Ansaryeh possède une tradition d'émigration séculaire comparable à celle du Liban. Elle s'explique par la pression démographique qui régnait dans la montagne depuis le début du XIX^{ème} siècle et par la présence de villages chrétiens qui servirent de catalyseurs pour l'émigration alaouite. Dés le milieu du XIX^{ème} siècle, les Chrétiens avaient émigré Outre-mer, les persécutions dont ils étaient l'objet à la fin de la période ottomane les poussant à quitter le Levant. Les missions chrétiennes disséminées dans les villages chrétiens dispensaient un enseignement en français ou en anglais qui favorisait l'émigration internationale. Leurs voisins alaouites suivirent leur exemple et bénéficièrent de leurs filières d'émigration. Durant la période du Mandat Français, les Alaouites constituèrent, des contingents d'émigrés supérieurs à ceux des Chrétiens, au départ la région côtière (*mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous). L'Amérique du Sud était leur principale destination outre-mer. Entre 1920 et 1940, l'Etat des Alaouites fournit le quart des émigrants de la Syrie actuelle, alors qu'ils ne représentaient qu'environs 10% de la population totale[982]. Mais l'émigration Outre-atlantique était minoritaire face au mouvement à destination du Liban, une destination privilégiée par ceux qui n'avaient pas les moyens de s'offrir un passage pour l'Amérique, c'est-à-dire la majorité des Alaouites.

Dans le cas de l'Amérique latine, il semble que les émigrés de retour soient peu nombreux. Les chiffres établis en 1937 par les autorités mandataires font état de moins de 2

[981] J'emprunte cette expression à Joseph Bahout. BAHOUT Joseph : *art. cit.*, 1994, p. 12.
[982] Entre 1924 et 1936, il y eut 54 000 départs de Syrie ver l'Outre-mer, dont 15 000 en provenance de l'Etat des Alaouites (la région côtière actuelle). NOUSS Ibrahim : *op. cit.*, 1951, p. 265.

500 retours pour 15 000 départs entre 1924 et 1936[983]. Après cette date, il n'existe plus de données disponibles. D'après les témoignages que j'ai pu recueillir, il semblerait que les Alaouites aient été les moins nombreux à revenir parmi l'ensemble des émigrants. Ce n'est pas faute d'avoir réussi, leur succès dans le commerce et l'industrie était comparable à celui des autres Syro-libanais[984], mais plutôt en raison des difficultés de leur réinsertion dans la société de départ, comme nous le verrons par les exemples qui vont suivre. Les émigrés du Liban furent plus nombreux à revenir en Syrie, à cause de la guerre civile qui les obligea à quitter précipitamment ce pays. La plupart des personnes interrogées m'ont déclaré, que sans la guerre, ils n'auraient sans doute pas quitté le Liban, car leur réintégration dans la société syrienne fut difficile. Difficultés dues non pas tant aux conditions précaires dans lesquelles ils revinrent en Syrie, mais - tout comme les émigrés d'Amérique latine - au blocage socio-économique dont ils furent victimes à leur retour. Néanmoins, leur acharnement a donné lieu à de belles réussites économiques, comme l'illustre l'exemple de deux familles celles des Khaddûr et des Hazzûrî.

La famille Khaddûr est originaire du village de Kerfes, près de Dreykîsh (30 km à l'Est de Tartous). Dans les années 1920, le père émigra en Argentine, d'où il revint dans les années 1950 avec un petit capital accumulé dans le commerce. Il ne retourna pas dans son village, car il n'y possédait rien et parce que le contrôle social exercé par les *mashaîkh*-s (féodaux), les élites politiques traditionnelles et les cheikhs (autorités religieuses) ne lui laissait aucune chance de réussite économique. Il préféra s'installer à Tartous, où il ouvrit une quincaillerie. Le fait d'avoir émigré en Amérique latine créait un lien social qui transcendait les clivages communautaires, ce qui lui permit de se faire accepter par les autres commerçants chrétiens et sunnites de Tartous, dont nombre étaient comme lui d'anciens émigrés. Ses enfants développèrent le commerce paternel (carrelage, robinetterie, peinture, matériel sanitaire, etc.) et devinrent les distributeurs pour la région côtière de plusieurs industries damascènes de céramique et de sociétés italiennes de robinetterie. Là encore, le réseau d'anciens émigrés en Amérique latine fut la base de leur succès puisque la société damascène auprès de laquelle ils se fournissent avait été fondée par une famille de Nabek, dont l'aïeul avait émigré en Amérique du Sud. La famille Khaddûr atteignit la consécration lorsqu'un de ses membres entra au Conseil administratif de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tartous en 1992.

---

[983] Sur 39 000 départs de l'Etat de Syrie (la Syrie actuelle moins le Djebel Druze et la région côtière), il y eut 12 500 retours (32%), contre seulement 2 500 retours pour les 15 000 émigrés au départ de l'Etat des Alaouites (17%). Cf. : NOUSS Ibrahim : *op. cit.*, 1951, p. 272.

[984] Discussion avec Elisabeth Picard, janvier 1998.

Ce fut le premier Alaouite de Tartous à entrer dans cette institution dominée jusqu'alors par les Sunnites et les Chrétiens.

La famille Hazzûrî provient de Husîn Sulaymân (où se trouve le temple phénicien de Béotécée). Leur aïeul avait fui le village dans les années 1930 à cause du choléra. Au Liban, il exerça le métier de manœuvre, avant d'ouvrir une épicerie en 1963. En 1977, la famille vint s'installer à Tartous dans le quartier d'El Arîd où elle ouvrit un magasin de pêche et d'articles de baignade. Au milieu des années 1980, elle se lança dans la fabrication de maillots de bain, dont l'importation était suspendue, car la Syrie connaissait une période de crise économique[985]. L'entreprise compte actuellement une cinquantaine d'employés, la production est vendue aux trois quarts sur le marché syrien et, pour le reste, au Liban. Cette famille est peu intégrée dans le petit monde des entrepreneurs tartousiens, car sa réussite ne date que d'une quinzaine d'années. Par ailleurs, les réseaux d'anciens émigrés du Liban demeurent communautaires ; la structure ethnico-religieuse de la société libanaise, renforcée par le système politique confessionnel, ne favorise pas une intégration des émigrés en dehors de leur communauté d'origine.

En Amérique du Sud, le lien communautaire s'est estompé au profit d'une solidarité syro-libanaise, en raison de l'éloignement de la terre natale et de la société d'accueil qui ne fonctionnait pas selon un modèle communautaire fondé sur la religion, mais plutôt sur la nationalité d'origine, au sens européen du terme. Comme la famille Khaddûr revint d'Amérique du Sud, à une époque où le nationalisme arabe tendait à se substituer au communautarisme, l'expérience migratoire des Hazzûrî se situe aux antipodes de celle des Khaddûr. A Tripoli les Hazzûrî vivaient dans le quartier alaouite de la banlieue à Baal Mohsen[986] ; ils se trouvaient au bas de l'échelle sociale[987], exerçant des métiers peu qualifiés (manœuvres, marchands des quatre saisons, petits commerçants)[988] ; leur retour en

[985] La diminution, puis l'interruption de l'aide des pays arabes pétroliers à la Syrie provoqua, à partir de 1986, une crise budgétaire sans précédent. Faute de devises, les importations de biens de consommation furent suspendues. La chute de la Livre syrienne face au dollar rendit prohibitif l'achat des produits importés pour la majorité de la population.
[986] SEURAT Michel : *art. cit.* , 1985, p. 45 – 86.
[987] Jusqu'aux accords de Taëf en 1991, les Alaouites du Liban, il est vrai en grande majorité d'origine syrienne, n'avaient pas de députés au Parlement libanais.
[988] Le métier de petit commerçant en articles de pêche qu'exerçait Monsieur Hazzouri était considéré comme le symbole de la réussite sociale dans la communauté alaouite du Liban.

Syrie eut pour toile de fond le conflit confessionnel du Liban et, en Syrie, la rébellion des Frères Musulmans contre le régime d'Hafez El Assad (1976 – 1982)[989].

Les anciens émigrés étaient contraints de s'installer en ville, soit parce qu'ils refusaient de vivre sous le régime féodal qui régnait dans leur village, soit parce qu'ils ne possédaient pas de terres. Tartous était la ville la plus proche de leur lieu d'origine, mais elle était de petite taille. Lattaquié aurait été beaucoup plus indiquée pour faire prospérer un commerce ou une entreprise industrielle. Mais, à Lattaquié, il était très difficile pour les Alaouites de se faire une place dans le souk, car Sunnites et Chrétiens monopolisaient l'activité économique de la ville, de l'artisanat à l'import-export. Dans les années 1950, les Alaouites représentaient moins de 10% de la population de Lattaquié, ils résidaient essentiellement dans le quartier d'habitat spontanée au nord de la ville à Ramel Shemali (Les sables du Nord) où ils exerçaient des petits métiers (cireurs de chaussure, domestique, marchands des quatre saisons…) ou travaillaient à l'usine de tabac[990]. A Tartous, la proportion d'Alaouites étaient plus élevée, montant à 30% de la population totale en 1945[991]. L'emprise de la bourgeoisie sunnito-chrétienne sur l'économie urbaine était moins forte en cette ville qu'à Lattaquié, et ce d'autant qu'elle fut affaiblie par la Réforme agraire de 1963 – 1969 qui la priva de son capital et de la majeure partie de ses revenus, puisqu'elle ne s'était guère diversifiée dans le commerce local et l'import-export. Par conséquent, les entrepreneurs Alaouites n'avaient pas à subir, à Tartous, une forte concurrence de la part la bourgeoisie sunnito-chrétienne.

b) Les Saftiens ont délocalisé leurs activités à Tartous.

La petite ville chrétienne de Safita est située à trente kilomètres à l'Est de Tartous. Au début du XX[ème] siècle, elle était la principale ville du Sud de la région côtière par son poids démographique, son pouvoir administratif - chef-lieu d'une vaste *caza*- et économique. Le déclin de la ville débuta avec le Mandat Français, lorsque ce fut Tartous qui devint chef-lieu de Sandjak. La promotion de Tartous au rang de chef-lieu de *mohafaza* en 1967, la construction du port et le dynamisme de l'agriculture irriguée dans la plaine côtière précipitèrent le déclin économique de Safita, parallèlement à la croissance de Tartous. De nombreux entrepreneurs saftiens transférèrent leurs activités à Tartous tout en conservant leur

---

[989] MICHAUD Gérard : *art. cit.*, 1981.
[990] MUNIR MUSHABIK Moussâ : *op. cit.*, Paris, 1958.
[991] « Le nombre des Alaouites dans la ville de Tartous est de 2670, c'est-à-dire à peine 30% des habitants ». NOUSS Ibrahim : *op. cit.*, 1951, p. 458.

résidence principale dans la petite ville chrétienne, tel Abou Georges, transporteur routier et transitaire à Tartous.

> « Après mon certificat d'études, j'ai commencé à travailler avec mon père qui était forgeron, puis j'ai appris la mécanique avec un Arménien. Je suis devenu chauffeur routier pour le compte d'une société de Lattaquié. Après quelques années, je me suis mis à mon compte. Je travaillais beaucoup avec les transitaires et les agences maritimes. Dans les années 1960, le port de Lattaquié était en plein boom. Les marchandises affluaient, mais il n'y avait pas assez de camions pour les transporter à Alep ou Damas. En 1967, j'avais 4 camions à mon nom et j'utilisais les services d'une dizaine de transporteurs indépendants. Je ne faisais plus de déplacements moi-même, je réservais les chargements et je m'occupais également du dédouanement. Après l'ouverture du port, j'ai installé mon bureau à Tartous. Il y avait beaucoup moins de concurrence qu'à Lattaquié, et puis je connaissais tout le monde au port et au *maktab dur* (« le bureau des tours » : le bureau de réservation des marchandises pour les transporteurs routiers). A la fin des années 1970, le port de Tartous était saturé, les bateaux attendaient des mois avant d'être déchargés et les quais étaient encombrés par les marchandises pour l'Irak ; j'envoyais mes chauffeurs jusqu'à Bagdad et Mossoul ».

Les bureaux d'Abou Georges à Tartous se trouvent dans le quartier de « La marine », au premier étage d'un immeuble modeste. Le mobilier est vieillot, il n'a pas de bureau en imitation acajou ni d'air conditionné malgré la chaleur humide qui règne de juin à septembre. Deux jeunes filles de Safita gardent le bureau et préparent thé et café pour les visiteurs. Elles n'ont pas à proprement parler le rôle de secrétaire, car Abou Georges fonctionne avec un simple petit carnet : « *J'ai tout dans la tête* ». Cela lui permet d'éviter les fuites : quels sont ses contacts, quel est le fret qu'il transporte exactement …, tout est secret. Ses commanditaires apprécient sa discrétion, car la Direction des Impôts s'avère incapable, à travers lui, d'apprécier leurs chiffres d'affaires. Abou Georges n'a pas renouvelé sa flotte de camions dans les années 1990, et il se contente désormais de réserver les marchandises pour les transporteurs et d'effectuer les formalités douanières. Le réseau de connaissances qu'il s'est constitué depuis plus de trente ans est son véritable outil de travail. D'après le peu de choses qu'il m'a révélé sur ses relations, je peux les classer en deux catégories, un réseau national et un réseau local. Le premier est constitué par les transporteurs routiers et les commanditaires, plus particulièrement sunnites et chrétiennes, les Alaouites étant peu représentés dans le secteur privé. Le second est composé par les fonctionnaires du port de Tartous, un grand nombre d'entre eux étant originaires de Safita ou de sa région, Chrétiens comme Alaouites.

Le réseau local est en grande partie hérité de son appartenance à la communauté saftienne et à la communauté chrétienne. Mais il y a aussi la renommée de son père forgeron, bien connu dans la campagne alaouite. Ses origines et son attitude modeste ne lui valent pas l'animosité des fonctionnaires, elles engendrent plutôt une certaine « solidarité de classe », même si sa fortune le situe aujourd'hui plutôt dans les classes supérieures. Le réseau national s'appuie peu sur le capital social hérité, même si les Saftiens ont émigré dans toutes les grandes villes de Syrie où ils exercent souvent des activités commerciales ; il est essentiellement le fruit de son travail. Mais la réussite de son activité s'explique essentiellement par son intégration parfaite dans les réseaux locaux ; son appartenance à la communauté chrétienne est un grand atout, du fait que cette communauté a toujours exercé un rôle d'intermédiaire entre les Alaouites et les Sunnites.

c) Les Araoudais : une communauté spécialisée dans le transport maritime.

L'île d'Arouad se trouve à quelques kilomètres au large de Tartous (photo 59). Large de 400 m et longue de 700 m, elle compte environs 5 000 habitants qui vivent exclusivement de la mer (pêche et surtout, transport maritime). Les Arouadais contrôleraient 90% de la marine marchande syrienne[992]. Beaucoup d'armateurs ont quitté leur île trop étroite pour s'installer à Lattaquié, Tartous ou Tripoli, mais ils lui demeurent très attachés, même lorsqu'ils n'ont pas conservé de maison à Arouad. « Ce sont les pauvres qui sont restés », m'affirma avec mépris un armateur arouadais de Tartous. Leur forte intégration communautaire fut longtemps un moyen de conserver leur monopole sur le transport maritime en Syrie ; depuis l'ouverture économique, toutefois, celle-ci s'avère être plutôt un handicap, comme l'illustre l'exemple de la famille Samine.

« Cela fait 100 ans que ma famille est dans l'activité maritime. Au départ, nous naviguions sur de petits bateaux en bois, d'une capacité de 100 tonnes au maximum ; nous faisions du cabotage entre Beyrouth et Alexandrette. Après la première guerre mondiale, mon grand-père acheta un bateau en acier et commença à naviguer entre la Syrie, l'Italie, la Grèce et la mer Noire. Aujourd'hui, notre société possède 8 bateaux, tous battant pavillons syriens, car cela nous offre des avantages dans les ports syriens (le paiement des taxes s'effectue en LS, au taux exceptionnel de 11,2 LS pour un $, alors que le $ vaut 50 LS au change parallèle). Nous effectuons une liaison régulière entre le Nord de l'Europe et la Méditerranée orientale tous les 12 jours. Nous avons également une ligne entre la Mer Noire et la Syrie – Liban, mais avec un bateau de faible capacité. Nous avons l'intention d'acquérir un porte –conteneurs, mais, avec la crise, nous préférons attendre, et d'autre part nous voulons compter sur nos propres capitaux. Il faut également que nous renouvelions notre flotte, car

[992] Ce chiffre m'a été communiqué par plusieurs armateurs syriens lors de mes enquêtes à Tartous et à Lattaquié.

nous avons quatre bateaux de plus de 25 ans, ce qui pose des problèmes vis-à-vis de la réglementation dans les ports d'Europe Occidentale. »[993]

La société Samine est l'une des premières compagnies de transport maritime de Syrie. Mais elle n'a pratiquement pas d'association avec d'autres entrepreneurs syriens ; sa volonté farouche de compter sur ses propres capitaux freine son développement. Ses navires vieillissent et elle perd régulièrement des parts de marché. A la différence des autres sociétés arouadaises, elle travaille peu avec la Mer Noire, mais plus avec l'Europe occidentale, ce qui l'incite à moderniser sa flotte. Les Samine ont quitté Arouad pour Tartous depuis une cinquantaine d'années, sans conserver de maison à Arouad. Ils continuent cependant de recruter leur personnel parmi les Arouadais et ils se marient toujours dans leur milieu d'origine.

En comparaison avec les autres armateurs arouadais, la famille Samine est prospère. La plupart de ces armateurs ne possèdent en effet qu'un seul bateau et ils se contentent de travailler à la demande en Méditerranée orientale. En l'absence de fret à transporter, les bateaux demeurent au mouillage entre Tartous et Arouad. Il est ainsi possible de juger de la conjoncture économique syrienne en observant le nombre de bateaux qui stationnent au large de Tartous. Les Arouadais ne sont pas concurrentiels par rapport aux compagnies internationales, telle la CMA qui contrôle 25% du fret syrien. Ces dernières assurent en effet des services réguliers à travers le monde entier et transportent les marchandises de porte à porte. Pour pouvoir rivaliser, il faudrait que les Arouadais s'associent avec des transporteurs routiers et des transitaires en douane. Mais ils leur est difficile de créer des liens avec les autres groupes sociaux et communautaire en raison de leur forte endogamie. Est-ce une réminiscence de leur insularité passée ?

d) L'ancienne bourgeoisie tartousienne est réactivée par l'ouverture économique.

Quelques familles bourgeoises, qui avaient diversifiées leurs activités dans le commerce, ont réussi à refaire surface sur la scène économique après l'ouverture économique de 1991. Ceci étant, elles n'avaient en réalité pas vraiment disparu, mais s'étaient faites discrètes durant la période précédente. Tel est le cas de M.H., qui dans sa « traversée du désert » (1963 – 1996) n'a pas fait que préserver le capital familial.

---

[993] Interview du directeur de la société à Tartous, en 1997.

« Mon arrière grand-père est venu à Tartous avec l'armée égyptienne d'Ibrahim Pacha (1832 - 1841). Il demeura à Tartous et devint commerçant. Il investit ses bénéfices dans la terre, mais, au lieu de se contenter du produit des céréales, il fit planter des oliviers. Mon grand-père se consacra exclusivement à l'oléiculture et au commerce de l'huile d'olive. Il commerçait dans tout le Levant, exportant de l'huile d'olive et important des produits alimentaires : riz, sucre, farine, etc. en particulier d'Egypte. Mon père développa si bien la société d'import-export de mon grand-père que, dans les années 1930, il déménagea à Beyrouth pour surveiller ses affaires. Tartous était devenu trop étroit pour lui, il n'y avait pas de port et les communications avec Beyrouth étaient difficiles. En 1956, mon père perdit une grande partie de ses marchandises dans ses entrepôts de Port Saïd[994] (lors de l'intervention franco-anglaise à Suez en 1956[995]) et, en 1958, la tentative de Révolution qui éclata au Liban[996] l'acheva. Il rentra à Tartous pour tenter de reconstituer son capital avec l'exportation de l'huile d'olive. Mais l'exportation de cette denrée fut interdite en 1963 et il perdit les trois quarts de ses oliveraies avec la Réforme agraire ».

L'absence de port obligeait en effet les familles tartousiennes qui réussissaient dans le commerce à s'installer à Tripoli ou à Beyrouth, pour faire fructifier leurs affaires. L'année où le père de M.H. revint à Tartous, fut marquée par le début de l'émigration de la bourgeoisie syrienne vers le Liban. Mais les mesures d'étatisation économique décidée par la République Arabe Unie (1958 – 1961) ne constituèrent que le prélude d'une politique plus radicale, celle qui fut appliquée à partir de la révolution ba'athiste. Quant la République Arabe Unie fut proclamée, le père de M.H. était assez âgé, et presque ruiné, ce qui ne lui faisait pas craindre outre mesure le nassérisme. Cependant la Réforme agraire et la nationalisation du commerce extérieur l'empêchèrent de reconstituer rapidement son capital. Ceci fut l'œuvre de son fils.

« Je suis né à Beyrouth. J'y ai fait toute mes études secondaires : au collège des Apôtres de Jounieh. J'étais en classe avec Michel Aoun. Puis j'ai étudié le commerce à l'Université Arabe de Beyrouth. En 1970, je suis revenu à Tartous pour travailler avec mon père dans le commerce de l'huile d'olive. Mais cette activité n'était guère lucrative. J'ai profité du boom de la construction à Tartous pour faire construire des immeubles sur les terrains que nous avions conservés en périphérie de la ville et je les ai vendus. Les autres propriétaires auraient dû faire la même chose, car la municipalité les a expropriés en 1979. A la mort de mon père, j'ai repris le commerce de l'huile d'olive, mes frères avaient d'autres occupations, certains habitent à l'étranger. J'étais le seul à avoir travaillé avec mon père, je connaissais parfaitement son réseau d'intermédiaires dans les villages. Les paysans avaient confiance en moi, ils savaient qu'ils pouvaient m'apporter leur huile, que je ne trichais pas.

[994] Jusqu'en 1956, Port Saïd était un port franc.
[995] Après la nationalisation du canal de Suez par Nasser en 1956, la France et la Grande Bretagne envoyèrent un corps expéditionnaire en Egypte. Port Saïd, à l'extrémité nord du canal de Suez, fut notamment bombardé.
[996] Les frustrations qui suivirent les élections manipulées de juin 1957 et l'enthousiasme pour la République Arabe Unie (Egypte et Syrie) provoquèrent des manifestations et des attentats. En 1958, une insurrection pro-nassérienne éclata et se mua rapidement a une opposition communautaire entre Musulmans (pro-nassériens) et Chrétiens. Le Président Camille Chamoun obtint le débarquement de 15 000 Marines à Beyrouth pour ramener l'ordre.

En outre, je fonctionne comme une banque : toute l'année, les paysans viennent me demander des avances sur leur récolte : 500 LS, 1000 LS, 10 000 LS, ils n'arrivent pas à faire des économies. Je leur prête, ils me remboursent avec la récolte. Pour cela, il faut qu'il y ait une confiance réciproque. Depuis des générations, notre famille est connue, le magasin n'a pas changé depuis 1930, c'est le même coffre, le même comptoir que du temps de mon père. Ils me voient directement, je ne suis pas enfermé dans un bureau climatisé, tout ceci leur donne confiance et ils m'apportent leur huile ».

Le parcours de M.H. est assez représentatif de celui des fils des descendants de l'ancienne bourgeoisie. Il a effectué des études secondaires et universitaires à l'étranger, ce qui lui permet de traiter des affaires au niveau international. Durant les années de dirigisme économique, il a su profiter des carences de l'Etat dans le commerce de gros et le bâtiment pour prospérer. Le régime n'a pas réussi à entamer son capital social parmi la paysannerie, ce qui lui a permis de maintenir son activité de grossiste. En outre, l'intégration de ses fournisseurs dans un réseau clientéliste le protége aujourd'hui de la concurrence. Dans le cas de M.H., la remarque de Roland Perez - « l'économie au Levant est une économie de relation et non pas de transaction »[997] - prend tout son sens.

« En 1996, l'exportation de l'huile d'olive a de nouveau été autorisée, j'ai exporté 100 tonnes en Italie, cela a très bien marché. En 1997, j'ai envoyé plusieurs lots dans les pays du Golfe Persique, en Egypte et en Italie. L'huile syrienne n'est pas assez raffinée, elle ne procure qu'un faible bénéfice. Avec mon oncle, nous avons investi dans une unité de raffinage moderne et une usine d'embouteillage de l'huile d'olive, elles seront opérationnelles cet été (1998). Nous visons surtout les marchés étrangers, car le faible pouvoir d'achat des Syriens ne permet pas au marché d'absorber des produits à forte valeur ajoutée. »

M.H a tout de suite profité des opportunités offertes par l'ouverture économique. Les réseaux extérieurs existaient, ils étaient prêts à porter dès que le régime lâcherait du lest en matière économique. La dispersion des membres de sa famille à l'étranger - un oncle vit entre l'Europe, les USA et la Syrie ; un frère réside en Italie et sa femme libanaise compte également des parents à l'étranger - favorise les transferts d'information vers Tartous. Le prestige qui s'attache à son nom, son réseau de clients locaux, lui assurent un approvisionnement régulier d'huile d'olive et des protections dans l'administration. Il ne faut pas oublier que les fonctionnaires alaouites de Tartous sont d'origine rurale et possèdent eux aussi des oliveraies.

---

[997] PEREZ Roland : *art. cit.* , 1994.

La classe capitaliste tartousienne est ainsi très hétérogène. Pour en présenter toutes les composantes, il conviendrait encore de signaler les entrepreneurs appartenant à la nouvelle bourgeoisie. Le premier type est représenté par Ghuendi, un petit fonctionnaire originaire de Hamâm Wâsel, près de Qadmûs, qui est devenu propriétaire d'une des plus grande compagnie de transport de voyageurs en Syrie - « Al Kadmous » - et qui est également distributeur de voitures. Il n'est en fait que l'homme de paille d'un ou plusieurs membres de la *''asabiyya* au pouvoir. Le second type correspond à Mahmoud Abel Razak, le constructeur du port de Tartous, ingénieur civil de profession, cet homme est issu d'une vieille famille sunnite de Tartous, ralliée au régime. Ses activités économiques sont multiformes, tourisme, import-export, etc. Il cumule les charges officielles dont, tout particulièrement, celle de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville. Mahmûd Abdel Razak est bien intégré dans la classe des entrepreneurs tartousiens. Les liens sociaux du Président de la Chambre de Commerce sont multiformes et multicommunautaires ; il se situe au cœur des cercles relationnels qui réunissent les entrepreneurs tartousiens.

L'existence de réseaux transversaux dans la classe capitaliste tartousienne assure la prospérité de la ville. Nous avons ainsi, ici, une adéquation entre réseaux locaux, nationaux et internationaux, qui transcende les clivages communautaires. En outre, le fait que la majorité des entrepreneurs soient des nouveaux venus, peu intégrés par conséquents aux communautés locales, favorise la création de liens transcendant l'appartenance communautaire. Il m'est arrivé d'assister à des dîners qui réunissaient d'anciens émigrés alaouites du Liban ou d'Amérique du Sud, des commerçants chrétiens de Safita et un transitaire sunnite de Deir Ez Zor. Je n'ai pas souvenir de telles réunions à Lattaquié. Certes j'évoluais moi-même au sein d'un réseau pendant que je résidais à Lattaquié. Mais, il s'est avéré, qu'il m'était beaucoup plus facile de passer d'un réseau à un autre, voire de fréquenter plusieurs réseaux simultanément, à Tartous – ville où les membres de ces différents réseaux étaient en relations régulières, qu'à Lattaquié. De façon plus explicite encore : lorsque, à la suite d'un entretien, je demandais à mon interlocuteur de m'indiquer de nouveaux contacts, on m'envoyait trois fois sur quatre chez quelqu'un de la même communauté à Lattaquié, au lieu d'une fois sur trois à Tartous[998].

---

[998] Après chaque entretien, je notais systématiquement les personnes qui m'avaient été indiquées par mon interlocuteur. Même si je ne les rencontrais pas, j'essayais de déterminer leur appartenance communautaire. Ceci m'a permis d'évaluer le cloisonnement communautaire dans le monde des entrepreneurs.

3 - L’aménagement urbain de Tartous : un relatif consensus général.

Entre 1960 et 1994, la population de Tartous a été multipliée par six et la surface urbaine a décuplé (figure 150). Parmi les villes de l’Ouest de la Syrie, la croissance de Tartous est exceptionnelle. Elle est comparable à celles des villes champignons du quart Nord-Est du pays, comme Raqqa et Hassakeh. Mais, à la différence de ces dernières, Tartous ne compte aucun quartier d’habitat spontané. La municipalité a réussi à accompagner la croissance urbaine et même à la devancer, puisque la ville compte aujourd’hui un tiers de logements vacants et que son plan d’urbanisme est prévu pour une population totale de 200 000 habitants. Tartous se développe avec une relative harmonie, comparée à Lattaquié. Sans nier des facteurs historiques et les avantages du site, je pense que cela est dû, en grande partie, à la plus grande cohésion sociale qui y règne, comme je l’ai montré avec l’exemple des entrepreneurs.

a) Une croissance urbaine exceptionnelle depuis le Mandat Français.

La ville de Tartous s’est développée à partir du château des Templiers (photo 60), lieu où, jusqu’au début du XX^{ème} siècle, s’était réfugiée la vie urbaine. Sous le Mandat français, l’extension de la ville se fit parallèlement au front de mer (photos 61 et 62) : vers le Sud, en direction des nouveaux bâtiments officiels (Sérail et lycée laïc), de telle sorte que la cathédrale fortifiée - qui sur le plan de 1914 (figure 151), est figurée en-dehors de l’espace urbain, entourée par les oliveraies - fut de nouveau englobée dans la ville ; vers le

Vers Lattaquié
Vers Lattaquié
Vers Dreykish
Zone portuaire
Port international
La Marine
Vers Damas
Embarcadère
pour Arouad
Centre ville
Mer Méditerranée.
El Arid
Vers Tripoli

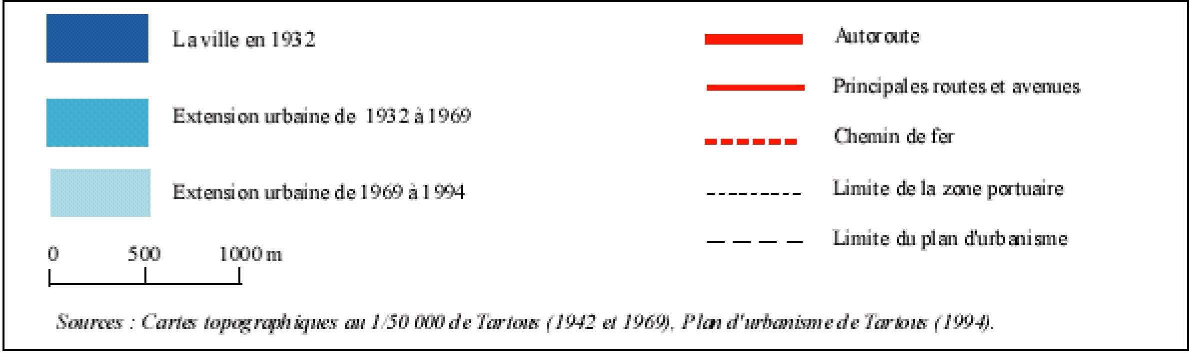
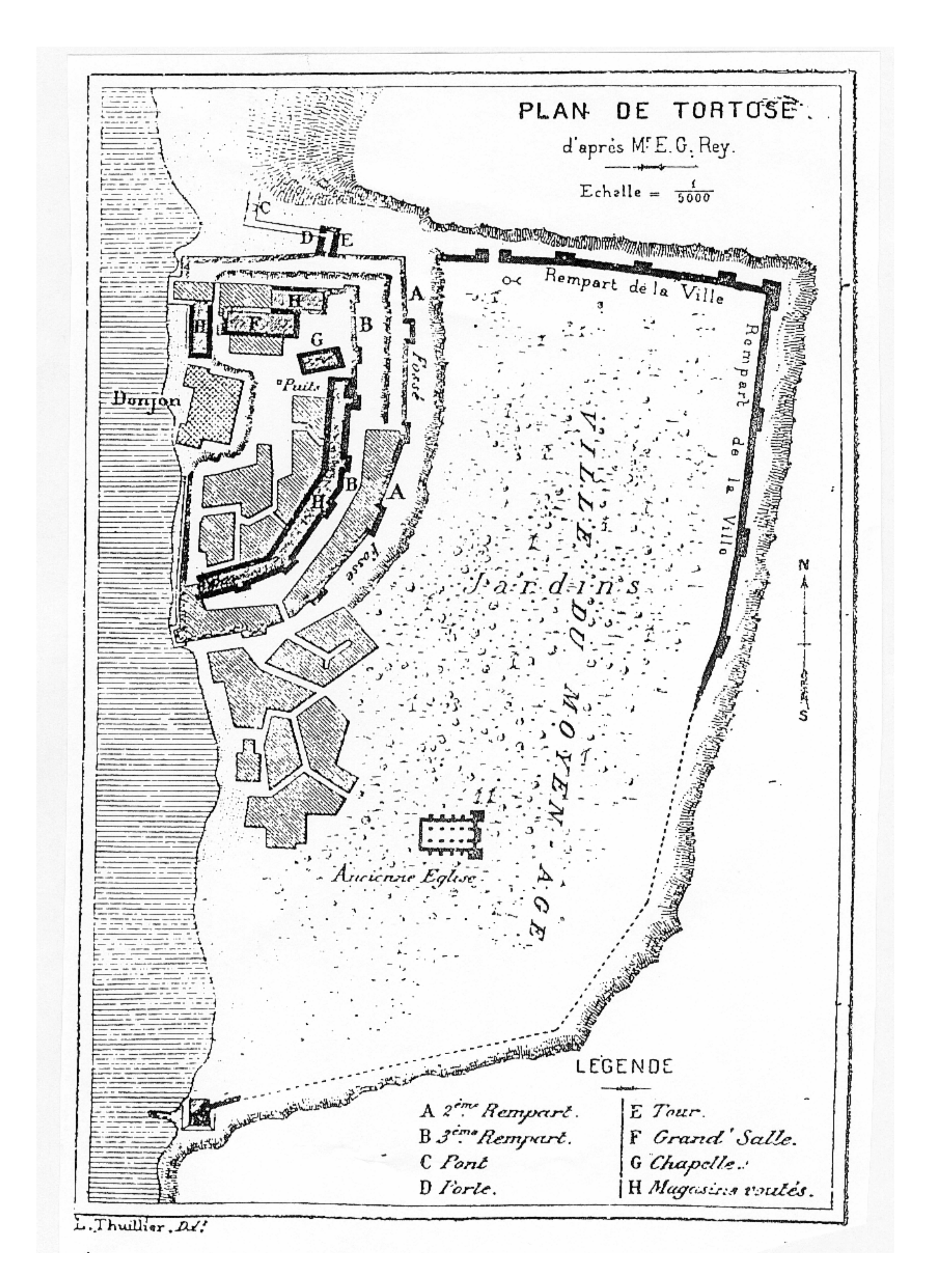


Figure 150 : L'extension urbaine de Tartous (1932 - 1994).



Source : Jacques Weulersse, 1940.

Figure 151 : Plan de Tartous à fin du XIX^{ème} siècle.

Nord du château, où apparut le quartier de « La Marine », peuplé par des citadins fuyant la promiscuité de la vieille ville et des Arouadais. Deux quartiers composés de néo-citadins apparurent également à l'Est, le long des axes reliant Tartous à Dreykîsh et à Safita. Il s'agissait évidemment de quartiers alaouites, puisque ces derniers alimentent l'essentiel de l'exode rural[999]. Au milieu des années 1970, Tartous fut submergée par des vagues de réfugiés venu du Liban, composés de Libanais mais surtout de Syriens qui avaient émigré au Liban pour y travailler, comme la famille Hazzûrî ; ces réfugiés fondèrent le quartier d'El Arîd, au Sud de la ville.

La construction du port, les créations d'emplois dans les administrations, l'afflux de réfugiés libanais et l'attraction naturelle qu'exerçait Tartous sur une campagne surpeuplée obligèrent la municipalité à encadrer la croissance urbaine. La promotion de Tartous au rang de chef-lieu de *mohafaza* offrit à la municipalité des compétences accrues, en particulier celui d'exproprier pour des motifs d'utilité publique des propriétaires de terrains situés sur le territoire de la municipalité. Comme je l'ai expliqué dans le chapitre précédent, la municipalité abusa de ce droit et devint totalement maîtresse des réserves foncière de la ville. Grâce à un budget dopé par l'octroi de mer[1000], elle entreprit des travaux titanesques de construction et de viabilisation de terrains à bâtir. Les chantiers de construction attirèrent de la main-d'œuvre qu'il fallut loger à son tour. Entre 1970 et 1990, de vastes ensembles collectifs s'étendirent à l'Est de la ville, suivant de longues avenues rectilignes. La platitude du relief et la construction du port au nord de la ville - et non pas au centre-ville - comme à Lattaquié- favorisèrent cette expansion en damier.

Jusqu'à présent, seule la moitié de la surface urbanisable est réellement urbanisée. Grâce à l'amélioration des moyens de transport, les ruraux qui travaillent à Tartous préfèrent demeurer dans leurs villages. J'ai même noté plusieurs cas de retour à la campagne de la part de fonctionnaires qui étaient venus s'installer à Tartous dans les années 1960 ou 1970, tel que A.

« Je suis venu à Tartous en 1949 pour faire mes études secondaires au lycée laïc. Dans mon village (Qamsîeh), on ne pouvait aller que jusqu'au certificat d'études. Je logeais avec des camarades du village dans un

[999] L'arrière-pays de Tartous ne compte que quelques villages sunnites (Khawâbî, Hamîdyeh). Les Chrétiens forment la deuxième communauté rurale après les Alaouites. On y trouve également quelques villages ismaéliens, principalement à l'est de Saûdâ.

[1000] Impôt prélevé par la Municipalité sur les marchandises qui transitent pas le port.

appartement que nos parents louaient. Puis, j'ai étudié le Droit à Damas, de 1955 à 1960. J'ai été fonctionnaire au ministère de l'Industrie, avant de revenir à Tartous en 1969. J'ai un grand appartement, mais, depuis trois ans – cet entretien a été réalisé en 1994 - je préfère habiter dans mon village ; il me faut une demie heure en voiture pour me rendre à Qamsîeh, le micro-bus prend un quart-d'heure de plus. La plupart des fonctionnaires du village font l'aller-retour. La vie est plus agréable à Qamsîeh, il n'y a pas d'humidité l'été, on peut cultiver les terres, et nous avons tous les services, même un lycée. De toute façon, les appartements sont devenus trop chers à Tartous ».

Le cas de A. est particulier : en tant que Directeur d'une administration, il dispose d'une voiture et de bons d'essence qui lui permettent d'effectuer ses aller-retour quotidiens dans les meilleurs conditions ; il ne souffre pas de la promiscuité et des contraintes horaires des minibus. Et il n'est pas obligé de résider au village pour des raisons financières puisqu'il dispose d'un logement en ville. En revanche, pour la majorité des petits fonctionnaires, c'est la faiblesse du pouvoir d'achat qui leur interdit de résider en ville.

b) Une faible ségrégation communautaire de l'espace urbain.

Les Alaouites représentent plus de 80% de la population de Tartous, les Sunnites formant la seconde communauté par le nombre d'habitants. Les citadins d'origine furent renforcés par les Arouadais, trop à l'étroit sur leur île et par un léger exode rural en provenance des quelques villages sunnites (Hamîdyeh, Khawâbî et Zamrîn) de l'arrière-pays. Parmi les Chrétiens, ceux originaires de Tartous sont minoritaires, l'essentiel de la communauté étant issue des nombreux villages chrétiens de l'arrière pays.

La mixité résidentielle des communautés est de règle à Tartous, car les Chrétiens et les Sunnites sont trop peu nombreux pour occuper de façon quasi-exclusive des espaces assez vastes, que l'on pourrait qualifier de quartiers communautaires, du type de Sleybeh ou de l'Amerîkân à Lattaquié, il s'agirait plutôt d'îlots (figure 152). La ville médiévale constitue le principal îlot sunnite de Tartous. Dans cet endroit, on a plutôt l'impression de se trouver dans la médina de Damas ou d'Alep que dans la région côtière. Les femmes se font rares et sont voilées ; les hommes sont assis au café et fument le narghilé. Sur la place centrale, une mosquée a été construite récemment, les appels à la prière rythment la vie quotidienne, alors que dans le reste de la ville, elles sont absentes. Ce quartier est, du point de vue de l'habitat, très dégradé, et il a perdu, depuis le Mandat Français, sa fonction commerciale. Ce qui conduit les habitants qui en ont les moyens à l'abandonner.

Vers Lattaquié

Vers Lattaquié

Vers Dreykish

Zone portuaire

Port international

La Marine

Vers Damas

Embarcadère
pour Arouad

Centre ville

Mer Méditerranée.

El Arid

Vers Tripoli

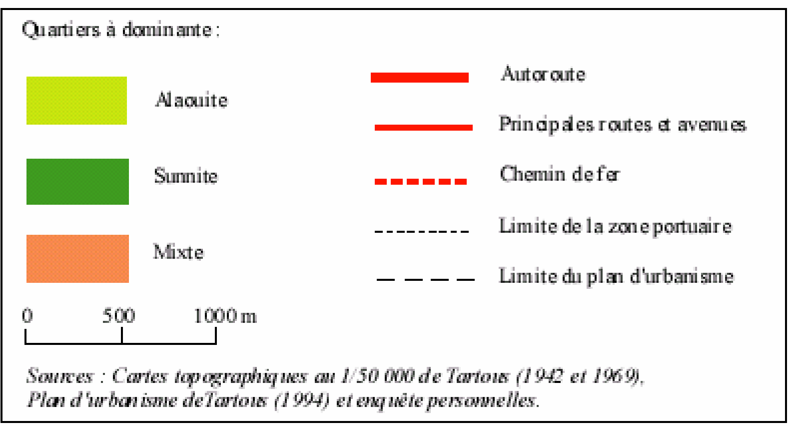


Figure 152 : La répartition des communautés à Tartous.

Les Chrétiens ne sont pas, non plus, assez nombreux pour constituer à Tartous un quartier à part entière. Les Eglises sont des pôles d'attraction résidentielle, mais mêmes les rues qui les entourent ne sont pas peuplées à 100% par des Chrétiens. La communauté chrétienne de Tartous a été soumise à une forte émigration depuis le début du siècle, et pendant ce temps, elle n'a pas été renforcée, comme ce fut le cas à Lattaquié par une arrivée de réfugiés arméniens. Les véritables quartiers chrétiens de Tartous sont, en fait, les villages périphériques : Khreîbât (maronite), Bmalkyeh (orthodoxe), Dwertâ (orthodoxe), etc. En outre, la ville chrétienne Safita apparaît de plus en plus comme un satellite de Tartous, voire, comme une banlieue, puisque la majorité de sa population active travaille à Tartous[1001]. Le cas du binôme Safita – Tartous rappelle la relation qui s'était établie entre Tripoli et Zghorta, au Liban, avant le déclenchement de la guerre civile libanaise[1002].

Dans le reste de la ville, les Alaouites dominent, et souvent très largement. Pour ce qui concerne les quartiers pauvres, il y règne une certaine homogénéité communautaire ; par contre, les quartiers, ou plutôt les rues, où résident les classes moyennes et supérieures sont mixtes. Les classes aisées privilégient le nord de l'avenue Thaûrâ (Révolution) et les abords du parc central. Contrairement à Lattaquié, la Corniche n'est pas un lieu très recherché, car le front de mer est occupé, ici, par de vieux immeubles construits durant la période du Mandat. Quant aux classes moyennes (petits commerçants, professions libérales et bourgeoisie bureaucratique) elles résident au centre ville et entre le sud de la rue Thaûrâ et la corniche orientale.

Le centre-ville de Tartous est multi-communautaire tant du point de vue de sa fréquentation que de ses résidents. Dès le Mandat Français, le centre-ville a quitté la médina, dominée par la communauté sunnite, pour la ville «moderne » où avaient été implantées les nouvelles administrations (Sérail, lycée laïc et établissements publics). Dans cet espace neutre, des commerçants des diverses communautés sont venus s'installer. La seule ségrégation qu'on y trouvait n'était pas spatiale, mais professionnelle : les Chrétiens dominaient la bijouterie, les Sunnites le prêt-à-porter pour femmes, les Alaouites l'épicerie et les matériaux de construction. D'après mes interlocuteurs, les deux tiers des commerçants du souk seraient aujourd'hui Alaouites, nombre d'entre eux étaient d'anciens émigrés ou sont des

---

[1001] Entretien avec des soeurs maronites de Khreîbât.
[1002] LONGUENESSE Elisabeth : « Guerre et décentralisation urbaine au Liban : le cas de Zghorta », in *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Fascicule de recherche d'URBAMA, 16 – 17, Tours, 1986, p. 345 – 358.

descendants d'émigrés revenus du Liban ou d'Amérique latine. Avec l'augmentation de la taille de la ville, le souk s'est prolongé de part et d'autre de la rue Thaûrâ, en même temps que deux nouveaux centres commerciaux apparaissaient. Le premier se trouve dans le quartier de La Marine ; il est plus fréquenté par les marins de passage que par les Tartousiens. Le second est apparu dans le quartier d'El Arîd, où règne une atmosphère très beyroutine : cafétérias mixtes, fast food local (hamburger et non *shawarma*[1003]), prêt-à-porter de pseudo marques étrangères, ainsi que les produits de contrebande venus du Liban. Le quartier d'El Arîd tend à devenir un nouveau pôle d'attraction pour le sud de Tartous.

c) L'harmonie inter-communautaire : un puissant facteur de croissance économique à Tartous.

Tartous intéresse peu la *''asabiyya* au pouvoir. Mais c'est peut-être pour cela que la ville se développe harmonieusement ! Les Alaouites sont largement majoritaires et la communauté sunnite n'est pas assez nombreuse pour représenter un danger pour le régime. Entre 1979 et 1982, la ville n'a connu aucun troubles en rapport avec la révolte des Frères Musulmans. Par conséquent, la municipalité de Tartous et, à travers elle, les acteurs locaux, notables ou groupes sociaux, ont toujours disposé d'une grande marge de manœuvre par rapport à l'Etat, c'est-à-dire la *''asabiyya* au pouvoir. La majorité des cadres de la municipalité de Tartous sont issus de la petite bourgeoisie rurale alaouite ; ils poursuivent les mêmes intérêts que leurs homologues de Lattaquié, mais, à la différence de ces derniers, ils entretiennent des relations plus étroites avec le groupe des entrepreneurs. Je peux évoquer deux raisons pour cela : la petite taille de la ville y rend plus facile les contacts qu'à Lattaquié ; et, surtout, l'hétérogénéité communautaires du groupe des entrepreneurs.

La famille Khaddûr appartient ainsi à plusieurs cercles relationnels. Grâce à des mariages, elle possède des liens forts avec la bourgeoisie bureaucratique alaouite. L'émigration en Amérique du Sud rend compte des liens, certes assez faibles établis avec d'autres entrepreneurs issus de l'émigration. La présence d'un des membres de la famille au Conseil de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville la met en contact avec des représentants de l'ancienne bourgeoisie sunnito-chrétienne et donc ceux de la nouvelle bourgeoisie entrepreneuriale. Les réseaux auxquels appartient la famille Khaddûr traversent les différentes communautés et les groupes sociaux, ce qui ne peut être que bénéfique à ses activités, dans la mesure où les réseaux les plus efficaces sont ceux associant tous les types de

---

[1003] Sandwich oriental fait avec du pain plat.

bourgeoisie (bureaucratique, nouvelle et traditionnelle), en transcendant les clivages communautaires. A Tartous, ces réseaux me paraissent relever du type le plus fréquent, ce qui favorise le développement économique de la ville et un urbanisme mieux accepté par la population, car plus concerté.

Le consensus des différents acteurs locaux se manifeste particulièrement en matière de développement touristique. Dans les années 1980, Tartous n'a pas bénéficié, comme Lattaquié, de la construction d'hôtels cinq étoiles (Méridien et Sham « Côte d'Azur »). Seule la société publique Karnak a construit un lotissement balnéaire au sud de la ville. Mais, en 1990, la municipalité de Tartous a financé la construction de lotissements touristiques. A la différence de Lattaquié, où la Municipalité s'est contentée de construire l'armature des immeubles, à charge pour les acheteurs de les terminer, les appartements, à Tartous, furent vendus une fois terminés. L'aspect du lotissement est plus agréable que celui de Râs Ibn Hani (la cité touristique au Nord de Lattaquié), chaotique et perpétuellement en chantier, même durant la saison estivale. Depuis le début des années 1990, les lotissements balnéaires se multiplient au sud de Tartous, financés par des capitaux privés. Toujours en vue de développer le tourisme, la municipalité de Tartous s'efforce de réhabiliter le patrimoine historique de la ville. Un plan ambitieux de rénovation du château Templier, situé à proximité du centre-ville, sur le front de mer, est en cours. Dans les bâtiments déjà rénovés, des expositions et les conférences[1004] s'y multiplient. En particuliers l'été dans le cadre d'un festival culturel.

Entre 1994 et 1998, la municipalité de Tartous a réussi à expulser les activités bruyantes et polluantes du centre-ville en direction d'une zone d'activités artisanales, construite à l'extérieur de la ville. La municipalité de Lattaquié essaie de résoudre ce problème depuis 1992, mais sans réel succès, puisque, en 1998, la zone artisanale de Lattaquié n'était occupée qu'à 10% de sa capacité. Les artisans refusent farouchement de quitter leurs ateliers urbains. D'une part, parce que le déménagement a un coût, les nouveaux ateliers construits par la municipalité étant proposés à des prix prohibitifs[1005], et que face à cette situation, beaucoup d'artisans obtiennent des dérogations (avec bakchich). D'autre part, et surtout, les artisans sont ici beaucoup plus attachés à leurs quartier qu'à Tartous, du fait de leur territorialisation

---

[1004] J'y ai moi-même présenté une Conférence sur « La transition démographique de la population syrienne », en 1998.

[1005] A Tartous, le m^2 construit dans la zone artisanale est vendu 2 000 LS, à Lattaquié ; le prix atteint 5 000 LS.

communautaire exacerbée ; le quartier leur offre, en outre, une protection face aux contrôles de l'Etat, tandis que, dans la zone artisanale, les artisans se sentent « à découvert ».

Les acteurs locaux de Tartous sont conscients de la position particulière de leur ville au sein de l'espace syrien – à une heure de Homs, trois heures d'Alep et de Damas, à proximité de la frontière libanaise – position favorable au développement du port. Il convient alors de ne pas gaspiller cet atout en multipliant les barrières administratives. Par exemple, les fonctionnaires du port ont compris que les bakchichs se devaient d'être proportionnels au fret ; ils agissent donc avec plus de souplesse et efficacité afin de renforcer l'attractivité du port de Tartous, ce qui profite à l'ensemble de l'économie urbaine. La situation est totalement inverse à Lattaquié, où les rivalités communautaires bloquent la réalisation de projets et les dérogations permanentes finissent pas dénaturer ceux qui ont fini par aboutir. Quant au port, peu fonctionnel, aux équipements obsolètes et gangrené par la mainmise de la famille Assad laquelle pratique des tarifs plus élevés que ceux de Tartous alors que la productivité y est moindre[1006], son trafic stagne.

La comparaison entre les deux villes montre clairement que l'organisation sociale est un facteur tout aussi déterminant dans le dynamisme économique que la situation au sein de l'espace syrien. Mais il existe également un lien entre ces deux facteurs. A Tartous, la fonction de synapse portuaire a favorisé la création d'une classe entrepreneuriale multicommunautaire, tandis que à Lattaquié, les entrepreneurs sont en rivalité avec la bourgeoisie bureaucratique ; l'ancienneté du port et la taille de la ville leur permet encore, en effet, d'y disposer de réseaux étendus et solides.

B-L'évolution de Jableh et Banias : un développement économique contrasté en rapport avec les relations inter-communautaires.

Bien que Jableh et Banias soient deux centres industriels, cela ne suscite aucune création industrielle privée dans ces deux villes, car les unités du secteur public ne génèrent aucun effet d'entraînement dans la région[1007]. Mis à part les salaires que ces industries distribuent et

[1006] En 1996, la CMA, exaspérée par les bakchichs exorbitants qu'il fallait verser sans pour autant que les procédures soient accélérées, décida d'ouvrir une ligne vers Tartous, alors que jusque là ses bateaux ne touchaient que Lattaquié. La Compagnie fut sommée, par les plus hautes autorités de l'Etat, de cesser toute activité à Tartous et de se concentrer sur Lattaquié si elle ne voulait pas être interdite en Syrie et au Liban.

[1007] « Des industries industrialisantes non industrialisantes » comme je l'explique dans le chapitre II de la Deuxième Partie.

les quelques contrats de maintenance ou de fournitures qu'elles passent avec des entrepreneurs privés, elles n'ont guère d'influence sur l'économie des deux villes.

Du point de vue démographique, Jableh et Banias connaissent une évolution contrastée : durant la période 1960 – 1994, la population de Banias s'est accrue, en moyenne, de 3,2% par an contre 4,4% par an pour Jableh[1008]. Durant la dernière période intercensitaire (1981 – 1994) l'écart s'est nettement creusé puisque l'agglomération de Banias[1009] ne progressant, en moyenne, que de 2,5% par an et celle de Jableh de 4,8% par an. Jableh compte désormais 45 000 habitants et Banias seulement 20 000. Dans le domaine commercial, Jableh supplante largement Banias par ses infrastructures et, surtout, l'étendue de sa zone de chalandise.

L'atonie de Banias et le dynamisme de Jableh vont à l'encontre de la théorie des lieux centraux de Christaller[1010]. Banias et Jableh n'étant que des lieux d'activités banales[1011], Jableh devrait être dévitalisée par la proximité de Lattaquié, tandis que Banias devrait être renforcée par la distance qui la sépare de Lattaquié (40 km) et de Tartous (35 km). Cette anomalie ne s'explique que partiellement par la répartition du peuplement et des richesses agricoles de la région. Certes, Jableh se trouve au centre d'une huerta, alors que Banias est acculée au Djebel Ansaryeh. Mais si la plaine côtière se réduit à quelques kilomètres de large au niveau de Banias, elle est plus intensivement cultivée que la huerta de Jableh. La densité rurale de la *mantiqa* de Banias (210 hab/km^2) est inférieure à celle de Jableh (260 hab/km^2), mais, là encore, cela ne justifie pas le contraste de dynamisme entre les deux villes. Un facteur d'explication plus pertinent pourrait être trouvé dans l'antériorité de Jableh par rapport à Banias. Cette dernière n'est apparue qu'à la fin du XIXème siècle[1012] sur le site d'une ville hellénistique, alors que la vie urbaine n'a jamais quitté l'antique Gabala. Une des lacunes de

[1008] Jableh n'a annexé qu'un village entre 1981 et 1994 : Bsîssîn, qui est intégré depuis une décennie dans son agglomération.

[1009] J'ai calculé la croissance de Banias et des villages qui sont agglomérés à la ville, car Banias intra-muros ne progresse, en moyenne, que de 0,4% par an (1981 – 1994), ce qui n'est pas représentatif. Jableh et les villages alentours ne forment pas une agglomération, car le territoire de la municipalité est assez vaste pour que la ville puisse encore durant plusieurs décennies se développer sur son site propre.

[1010] « La théorie des lieux centraux explique l'organisation spatiale et hiérarchique des réseaux urbains par la fonction économique des villes, qui est de distribuer des biens et des services à une population répartie dans un territoire. Le concept-clé est celui de centralité : l'offre et la demande de biens et de services se rencontrent et s'échangent dans des lieux privilégiés par leur accessibilité, qui sont des marchés dénommés « lieux centraux » ». PUMAIN Denise : *art. cit.*, 1995.

[1011] « Une activité banale est définie comme celle qui fournit un bien (ou plusieurs) directement au consommateur final. Ce dernier y recourt souvent (boulanger) ou plus rarement (tribunal) : la fréquentation ou la non-rareté ne sont pas le critère de la banalité, mais bien le contact direct avec le consommateur final. En fait, il s'agit de services aux consommateur ». BEGUIN Hubert : « La localisation des activités banales », in BAILLY Antoine édit. : *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, 1995, 498 p.

[1012] Voir le Chapitre I de la Première Partie.

la théorie des lieux centraux est précisément son caractère a-historique, comme le souligne Denise Pumain[1013]. Mais je pense que l'évolution contrastée et atypique des deux villes s'explique surtout par la structure des réseaux sociaux qui les anime.

1 - Jableh : des réseaux sociaux entrecroisés.

a) La décadence d'une grande ville de l'Islam classique.

A l'indépendance, la ville de Jableh était encore l'archétype de la ville arabo-musulmane traditionnelle. Le réseau de ruelles étroites et sinueuses y permet le maintien d'une vie intravertie des familles[1014]. Le souk et la grande Mosquée (photo 69) où repose le tombeau de Sultan Ibrahim[1015], construite au XIV^{ème} siècle, étaient les deux pôles autour desquels s'organisait la cité. La mosquée de Jableh était un lieu de pèlerinage au Moyen – Age ; pour loger les pèlerins, un khan avait été construit à proximité. A l'époque mamelouke, elle était célèbre en Syrie pour son enseignement coranique. De la conquête ottomane à la fin du XVIII^{ème} siècle, Jableh fut la principale ville de la région côtière par son poids démographique, économique et politique. Chef-lieu de Sandjak depuis Soliman le Magnifique[1016], au XVI^{ème} siècle, elle fut supplantée par Lattaquié au milieu du XIX^{ème} siècle, lorsque cette dernière récupéra le statut de chef-lieu de Sandjak, perdu par Jableh un demi-siècle plus tôt.

Jableh était une ville exclusivement terrienne qui prospérait au centre de la vaste huerta qui porte son nom (photo 5). Les terres appartenaient aux citadins (photo 70), en quasi-totalité Musulmans sunnites[1017], qui les confiaient à des métayers alaouites. Il n'existait qu'un seul village sunnite dans la huerta, Arab El Mulk, à 15 km au sud de la ville, fondé par des réfugiés tcherkesses[1018] au milieu du XIX^{ème} siècle. L'affirmation de Jacques Weulersse selon laquelle « Les villes sont des corps enkystés dans la campagne »[1019], prenait

---

[1013] PUMAIN Denise : *art. cit.*, 1995, p. 632.
[1014] CHALINE Claude : *art. cit.*,1989, p. 42.
[1015] « La légende affirme que Sultan Ibrahim, prince de Balkh, aurait abandonné son trône en Perse pour se consacrer à une vie de charité. Il vint à Jableh sous ses haillons de derwiche et fit construire une mosquée. Les Alaouites considèrent le « Persan » comme de leur confession et font à son tombeau des pèlerinages. » (d'après JACQUOT Paul : *Le pays des Alaouites*, Beyrouth, 1928, p. 216)
[1016] SA'ADEH Gabriel : *Histoire de la mohafaza de Lattaquié*, Lattaquié, 1961.
[1017] Jacques Weulersse écrivait à son propos : « Vieille cité de pèlerinage, elle est le centre le plus foncièrement musulman (sunnite) de tout le pays et c'est une des rares villes de Syrie qui ne possèdent aucune minorité chrétienne établie (à peine une centaine de non-sunnites, principalement alaouites employés comme domestiques). WEULERSSE Jacques : *op. cit*., 1940, p. 288.
[1018] Les Tcherkesses musulmans fuyaient l'avancée des troupes russes dans le Caucase au XIX^{ème} siècle.
[1019] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1946.

dans la huerta de Jableh toute sa valeur. Nulle part ailleurs dans la région côtière, l’opposition entre la ville sunnite, fermée aux ruraux, et la campagne alaouite, n’était aussi forte. La ville drainait vers elle les productions agricoles, mais les ruraux n’avaient pas accès aux rares productions citadines. Les Alaouites étaient indésirables dans la cité ; ils effectuaient leurs échanges par l’intermédiaire d’un souk situé en lisière de la cité :

« Le seul coin vivant est le souk, marché caractéristique d’une petite région agricole : en lisière de la ville, autour de quelques khans, une série de petites ruelles où des échoppes se sont bâties à la diable, en matériaux de fortune – pisé, bois, tanaké (fer blanc) –, chacune d’elles couvrant à peine quelques mètres carrés. Un aspect de marché forain plus que de quartier citadin ; c’est pourtant là que se font tous les échanges entre la ville et la campagne »[1020].

Les chroniqueurs mentionnaient fréquemment des révoltes paysannes dans la plaine de Jableh, en particulier celle de 1317, au cours de laquelle les paysans alaouites mirent à sac la ville[1021]. Durant le Mandat français, des rixes éclataient régulièrement entre les citadins sunnites et les soldats, essentiellement des Alaouites de l’armée du Levant qui y étaient stationnées[1022].

Jableh fut longtemps handicapée par l’étroitesse de son port ; la largeur nord-sud et la longueur est –ouest ne dépassent pas 70 m ; la passe n’avait que moins de 10 m de telle sorte que les navires étaient obligés de mouiller à 500 m du rivage, et seules des embarcations légères pouvaient l’emprunter. Avec la croissance du commerce maritime au XIX[ème] siècle, l’augmentation de la taille des navires et l’apparition des bateaux à vapeur, le port fut progressivement mis à l’écart des courants commerciaux, tandis que Lattaquié se renforçait au niveau local. Au début du Mandat français, l’écart démographique entre Lattaquié et Jableh s’était définitivement creusé : 21 000 habitants à Lattaquié et seulement 7 000 à Jableh. Lattaquié devint la capitale de l’Etat des Alaouites et concentra désormais la vie politique et économique de la région. Les productions agricoles de la plaine étaient vendues à Lattaquié, pour y être exportées à l’état brut ou transformées. Lattaquié possédait enfin de nombreuses industries agro-alimentaires - usine des tabacs, pressoirs d’olives, savonneries, usine

[1020] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 290.
[1021] IBN BATOUTA : *Voyages*, I, 77.
[1022] Interview d’un ancien soldat de l’armée du Levant qui avait été en garnison à Jableh durant le Mandat Français. Jacques Weulersse mentionne en 1936 un violent conflit à Lattaquié, lequel opposa citadins sunnites et militaires alaouites casernés en ville, et se solda par une dizaine de morts et une trentaine de blessés. WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 288.

d’égrenage du coton –, alors que Jableh ne comptait qu’une usine d’égrenage du coton, laquelle ferma d’ailleurs, en 1946, après le départ de son propriétaire français.

Durant le Mandat français les premières atteintes furent portées au domaine foncier de Jableh. Le principal chef de tribu de la plaine, Ibrahim Kinj, *moqadam* de la fédération des Hadadins et Président de l’Etat des Alaouites, s’y empara de la majeure partie des terres *waqf* de la plaine. Les fondations pieuses de la ville furent de ce fait privées d’une part importante de leurs revenus, ce qui conduisit à leur décadence. Entre 1963 et 1969, la Réforme agraire priva ici aussi les citadins de leurs terres à la campagne. Certes, les expropriations furent limitées, car Jableh ne comptait que des petits propriétaires ; mais ceux-ci n’en furent pas moins spoliés, car les métayers étaient protégés contre l’expulsion. L’appauvrissement de la population citadine fit péricliter le commerce. Il se produisit une forte émigration vers Lattaquié et Damas, notamment de la part des familles commerçantes : Ghâlwenjî[1023], Na’anû[1024], Mkîes.

b) L’exode rural dote Jableh de banlieues alaouites et déplace son centre de gravité.

En 1947, les Musulmans Sunnites représentaient 90% de la population de Jableh, les Chrétiens 3% et les Alaouites 7%. L’exode rural a modifié cette structure communautaire, car la campagne de Jableh est peuplée à plus de 99% d’Alaouites. L’émigration des ruraux vers Jableh fut modérée jusque dans les années 1960. La ville ne comptait encore que 10 668 habitants en 1960, soit une croissance moyenne de 1,7% par an entre 1947 et 1960 contre 4,6% pour Lattaquié et 7,3% pour Banias, ville qui doubla sa population durant cette période. Ce n’est qu’avec la créations d’entreprises publiques et la construction d’un

[1023] Les Ghalawenji étaient de grands propriétaires terriens de Jableh. Le mufti de Jableh appartient à cette famille.

[1024] J’ai rencontré à Tartous, un membre de la famille Na’anu qui avait fondé un magasin de vêtements à Tartous ainsi qu’un atelier de prêt-à-porter.

Vers Lattaquié

Mer Méditerranée

Stade

Vers l'autoroute Damas - Lattaquié

Port

Jardins

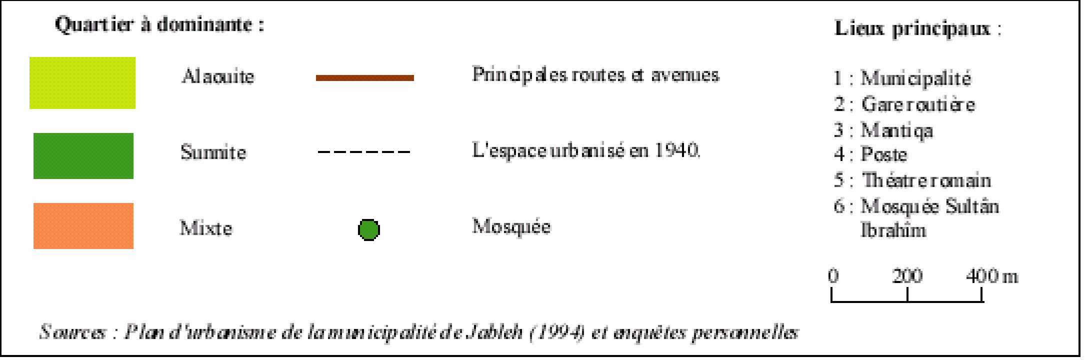


Figure 153 : La répartition des communautés à Jableh.

Vers Lattaquié

Mer Méditerranée

Stade

Vers l'autoroute Damas - Lattaquié

Centre commercial "mixte"

Centre commercial "alaouite"

Port

Souk "sunnite"

Jardins

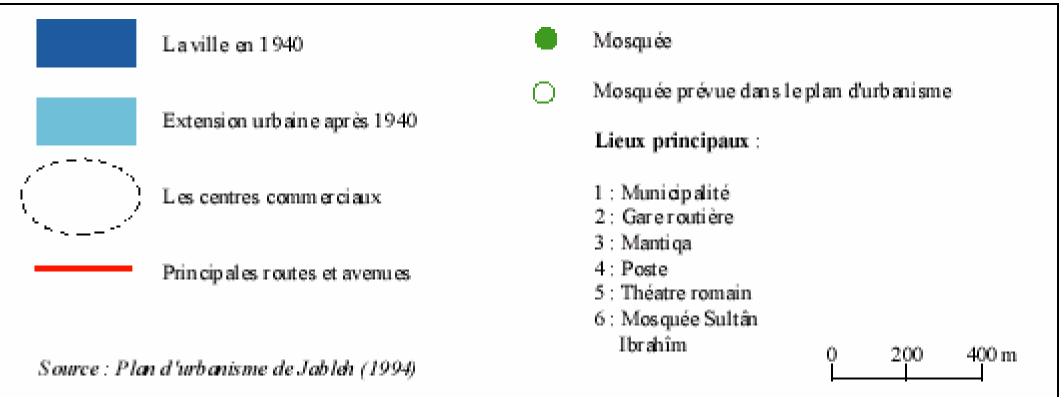


Figure 154 : L'extension urbaine de Jableh (1940 - 1994).

port militaire que les ruraux commencèrent à s'installer massivement à Jableh. L'Etat favorisa leur installation dans la ville en construisant des ensembles collectifs, l'objectif du régime ba'athiste étant de conquérir cette ville, dont la population sunnite ne lui était guère favorable. Désormais, les Alaouites représentent plus des deux tiers[1025] de la population citadine.

La ségrégation spatiale des communautés est plus radicale à Jableh qu'à Lattaquié. Une simple promenade dans la ville permet aisément de distinguer la dichotomie qui sépare les quartiers alaouites et sunnites (figure 153). La vieille ville, avec ses rues étroites et son souk traditionnel, est entièrement sunnite ; elle ne compte pas moins de sept mosquées. Le quartier sud, qui est l'extension sunnite de la médina, possède quatre mosquées. Dans les quartiers alaouites, au nord et à l'est, deux emplacements ont été réservés pour la construction de mosquées, mais, lors de ma dernière visite en 1998, les travaux d'aucun des deux n'avaient été effectués. La population alaouite ne se rendant pas dans les mosquée, elle ne voit donc pas quel pourrait être leur intérêt à financer la construction de ces lieux de culte.

D'un point de vue fonctionnel, Jableh compte trois pôles commerciaux (figure 154). Le vieux souk (photo 71) de la Médina est parfaitement conservé (photo 72) ; on y trouve toujours les activités traditionnelles, comme la bijouterie, mais aussi des produits modernes, comme l'audio-visuel, ou des baskets d'importation[1026]. Ce souk est fréquenté par toute les communautés, j'y ai même rencontré des groupes de jeunes filles alaouites, ce qui est rare dans les souks d'Alep ou de Damas. Les jeunes filles alaouites n'ont pas besoin de traverser le dédale de ruelles de la Medina pour s'y rendre, car cette dernière est coupée en deux par une avenue qui rejoint la Corniche. Cette réorganisation de la voirie à l'avantage de rendre le vieux souk accessible aux Alaouites par une voie neutre, sans quoi ils s'y rendraient beaucoup moins, en particulier les femmes. Intégré dans le territoire sunnite, le vieux souk aurait dépéri, car 80% de sa clientèle est d'origine rurale[1027]. Depuis les années 1970, un deuxième pôle commercial est apparu en dehors de la vieille ville, autour de la gare routière et des bâtiments administratifs (la *mantiqa* et la municipalité). Il s'agit du nouveau centre de gravité de la ville, situé entre les quartiers alaouites (néo-citadins), sunnites (citadins) et mixtes (citadins et néo-citadins aisés). Ses commerçants sont en grande majorité sunnites ; et, tout comme à

[1025] En 1991, Alain Chouet estime la population alaouite de Jableh à 65%. Depuis cette date, l'exode rural s'est poursuivi, l'intégration du village de Bsîssin dans l'agglomération a renforcé le poids démographique des Alaouites, mais il est difficile d'apporter à l'analyse des chiffres précis.
[1026] Voir chapitre III de la Première Partie, où je prends l'exemple d'un commerçant du vieux souk qui vend des baskets importées en contrebande du Liban.
[1027] Voir le chapitre III de la Première Partie.

Lattaquié, les emplacements sont chers et les Alaouites de Jableh n'ont pas une tradition commerçante qui leur permette de rivaliser avec les sunnites jabliotes versés dans le négoce depuis des générations. Un autre centre commercial, spécifiquement composé de commerçants alaouites, s'organise plus à l'est autour du carrefour constitué par le périphérique et les routes de Qardâha et de Aîn Sharquyeh. On trouve dans ce souk des produits agricoles, de l'épicerie, des vêtements bon marché, essentiellement destinés à une clientèle rurale ; mais son dynamisme est faible. Les quelques commerçants que j'ai rencontrés m'ont affirmé qu'ils auraient préféré s'installer près de la gare routière[1028], mais leur faible capital ne leur permettait pas.

2- Banias : des réseaux sociaux segmentés.

Banias est une cité qui s'éteignit durant six siècles après sa prise par le sultan Qalaoun en 1285[1029]. Le site fut réinvesti par la vie urbaine en 1884, lorsque le *kaïmakan* turc qui avait en charge le Caza descendit de la forteresse de Marqab pour s'installer dans la baie en contre-bas[1030] (photo 67). Autour du Sérail, furent bâtis les logements des fonctionnaires et des militaires, puis naquit un souk permanent. Au dénombrement de 1933, Banias comptait 1 798 habitants (1 388 Musulmans Sunnites, 286 Chrétiens, 115 Alaouites et 9 Ismaéliens). L'essentiel de la population provenait des villages sunnites et chrétiens situés entre Banias et Tartous.

a) L'industrie pétrochimique entraîne une croissance démographique mais non une croissance économique.

A la fin des années 1940, Banias était une petite ville administrative endormie. Ses notables vivaient de la rente foncière ou exerçaient des professions libérales. Le port n'était utilisé que pour le cabotage ; les bateaux apportaient à Banias des pondéreux de Lattaquié ou Tripoli : ciment, bois, etc. Au début des années 1950, la ville devint l'un des terminaux

---

[1028] « Il faudrait transférer le garage (gare routière) derrière le stade. Il est trop à l'étroit au centre ville, les micro (minibus) encombrent la circulation ». Cette déclaration d'un des commerçants alaouites de ce souk est significative de l'enjeu que représente la gare routière pour le commerce. Si le garage était transféré derrière le stade, il serait plus proche de leurs commerces que de ceux du centre-ville ou du vieux souk. Leurs magasins s'en trouveraient valorisés au détriment de ceux du centre. Jusqu'à présent, la municipalité n'envisage pas le transfert de la gare routière. Les commerçants sunnites de la ville peuvent compter sur l'appui du chef de la municipalité, sunnite également qui sait ménager ses correligionnaires et tempérer l'appétit des néo-urbains alaouites. Il s'agit de la mission implicite que le régime confie aux différents maires de Jableh, tous choisis parmi la petite bourgeoisie citadine sunnite de la ville.

[1029] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 106.

[1030] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 290.

pétroliers des gisements de Kirkouk[1031], grâce à l'arrivée de l'oléoduc de l'IPC. La construction de ce terminal pétrolier était le prix que dut payer l'IPC pour se soustraire aux revendications du gouvernement de la Syrie indépendante auprès de l'IPC, lequel menaçait de couper l'oléoduc qui débouchait à Tripoli. Le site de Banias fut choisi à cause de ses eaux profondes ; un port d'une capacité annuelle de 20 millions de tonnes[1032] y fut construit. Dans les années 1970, l'Etat décida d'y implanter une centrale thermique, achevée en 1976, et une raffinerie de pétrole, mise en fonctionnement en 1979.

Entre 1947 et 1981, Banias fut le réceptacle d'un exode rural massif, dû à l'ouverture des chantiers de construction, puis à la création d'emplois dans la pétrochimie. Le maximum de croissance fut atteint dans période intercensitaire 1960 – 1970 avec 5% par an (en moyenne). La majorité des ruraux étaient alaouites, mais des flux mineurs, venus des villages sunnites et chrétiens situés au sud de la ville, se dirigèrent également vers Banias. D'après Alain Chouet, les deux tiers de la population citadine seraient alaouites. Mais malgré cet afflux de population et l'importance de la pétrochimie, Banias ne dispose pas d'une économie très dynamique. La structure des activités commerciales et de services de Banias se rapproche plus de celle des petites villes de montagne que de celle des autres villes côtières[1033], le commerce alimentaire est le secteur commercial dominant avec près de 50% des établissements, alors qu' il ne représente que 35% des commerces de Jableh. Cette situation est caractéristique d'une ville et d'un arrière-pays, dans lesquels les salaires versés par l'Etat constituent la principale ressource de la population. L'agriculture de montagne - blé dur, oliviers et quelques spéculations fruitières – ne fournit qu'un maigre complément. Seuls les agriculteurs qui pratiquent une agriculture intensive dans l'étroite plaine côtière (agrumes et, surtout, tomates cultivées sous abris plastiques), possèdent un fort pouvoir d'achat. Mais, d'après les témoignages que j'ai recueillis, cette population à fort pouvoir d'achat est plus attirée par Jableh, Lattaquié et Tartous que par Banias. Cela s'explique par la médiocrité de l'infrastructure commerciale de cette dernière.

[1031] L'IPC, Irak Petroleum Company, succéda à la Turkish Pétroleum Company qui exploitait les champs pétroliers irakiens. Les parts de la société étaient réparties notamment entre la France et la Grande-Bretagne. Pour exporter le pétrole, les deux puissances concurrentes construisirent, entre 1932 et 1934, deux oléoducs vers les ports du Levant. Les Britanniques firent déboucher le leur à Haïfa, les Français à Tripoli via la trouée de Homs.

[1032] CHATELUS Michel : « La croissance économique : mutation des structures et dynamisme du déséquilibre », in RAYMOND André : *La Syrie d'aujourd'hui*. Editions du CNRS, Paris, 1980, p. 234.

[1033] Voir Chapitre III de la Première Partie.

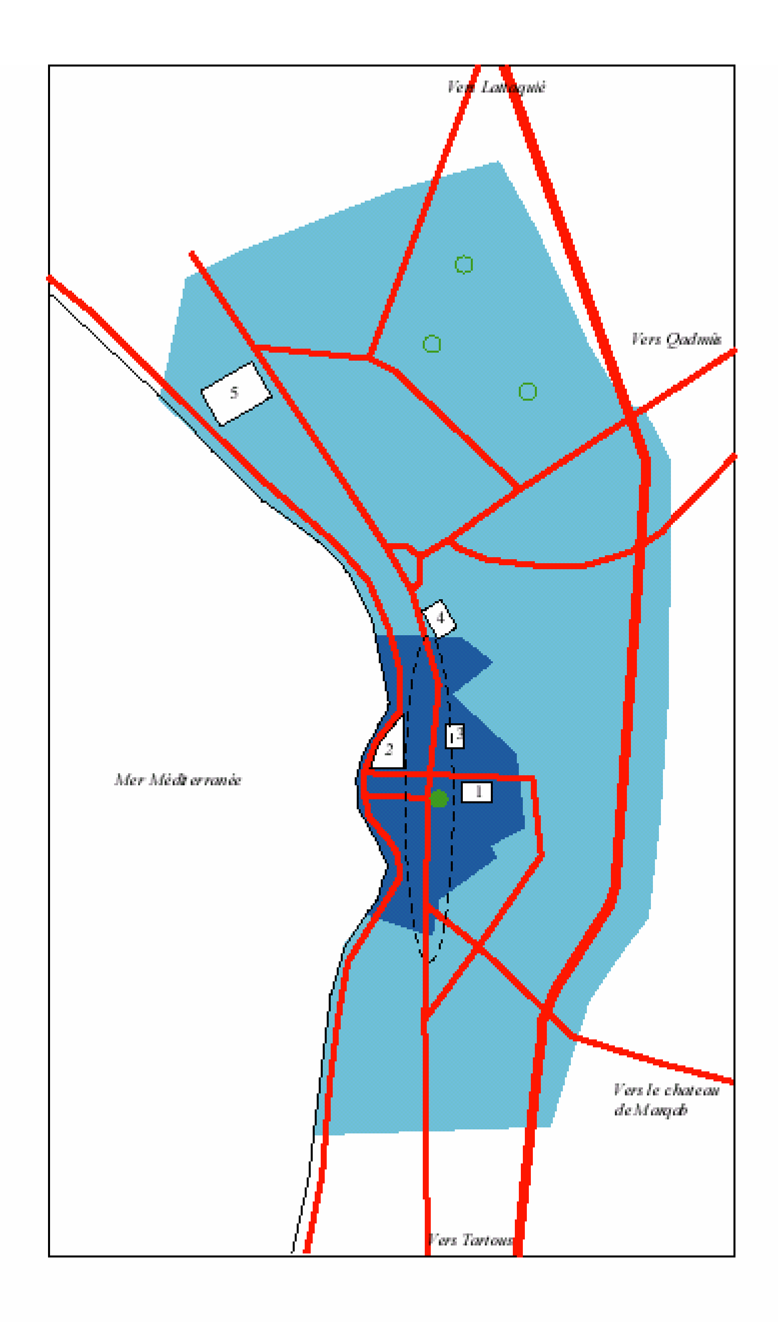
b) Une partition communautaire de l'espace urbain.

A Banias comme à Jableh, les différentes communautés possèdent leurs quartiers respectifs : le sud est sunnite et le nord alaouite (figure 156). Mais, à la différence de ce que l'on observe à Jableh, il n'y a pas de quartier mixte à Banias ; par ailleurs, en cette dernière, la voirie converge non pas vers le centre-ville, mais en deux point opposés situés chacun au centre des quartiers communautaires. Ce réseau binaire de communication traduit l'existence de deux villes, simplement collées l'une à l'autre. Une simple promenade en ville suffit pour s'en rendre compte. Il suffit de traverser la place centrale, où se dresse la grande mosquée pour changer d'atmosphère. Au nord de la place centrale (photo 68), les rues commerçantes sont animées, les femmes ne portent pas de voiles, les jeunes filles déambulent nonchalamment. Au sud de la place, dans la partie exclusivement sunnite de la ville, le commerce est moins animé, car les ruraux alaouites ne s'y rendent pas ; les rares femmes qui se trouvent dans la rue portent un voile, j'en ai même vu vêtues complètement en noir, le visage caché par une voilette, ce qui est extrêmement rare dans la région côtière.

La morphologie du quartier nord est typique des banlieues alaouites, il comporte de vastes ensembles de logements collectifs construits par l'*Asken Askerieh*, où sont logés des employés de la raffinerie, des militaires et des fonctionnaires. Les rues sont larges et les terrains vagues sont nombreux, car le bureau d'urbanisme de la municipalité a vu trop grand. Le quartier est bien pourvu en services publics : écoles, dispensaires, hôpital (en construction depuis 1986), centre culturel arabe (récemment achevé) ; de nombreux emplacements ont été prévus pour des mosquées qui ne seront jamais construites.

Dans le quartier sud, la densité de l'habitat est plus élevée, puisqu'il n'y a pratiquement pas d'espaces vides. Cette zone ne paraît pas soumise à un quelconque aménagement de la part de la municipalité. : ruelles, impasses, beaucoup de rues ne sont pas asphaltés et des ateliers artisanaux (mécanique, menuiserie, fabrique de blocs de ciments) sont mélangés avec les habitations. Ce désintéressement est réciproque, car la communauté sunnite qui occupe ce quartier ne souhaite aucune ingérence de la municipalité « alaouite »[1034] sur son territoire.

[1034] En 1994, lors de ma visite à la mairie, le maire était sunnite, mais le personnel municipal était en grande majorité alaouite, comme dans toutes les administrations de la ville.



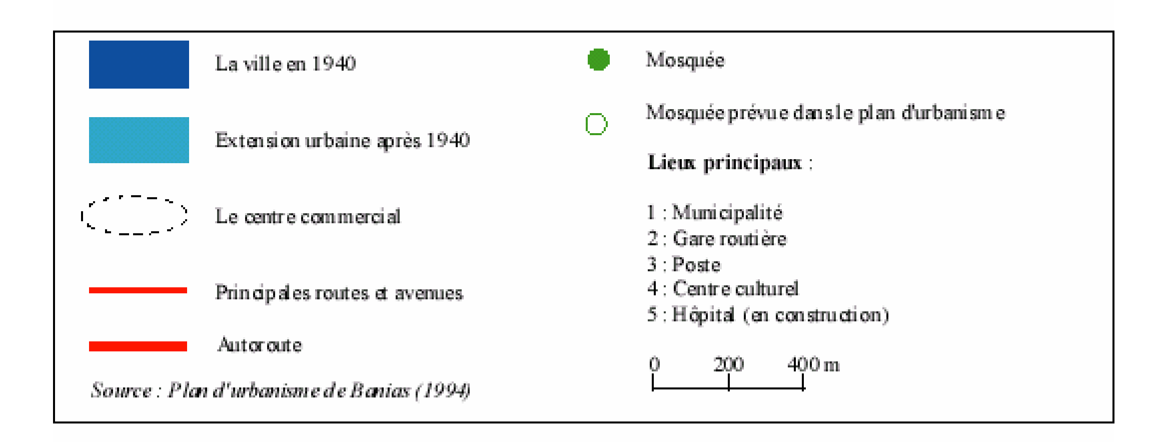


Figure 155 : L'extension urbaine de Banias (1940 - 1994).

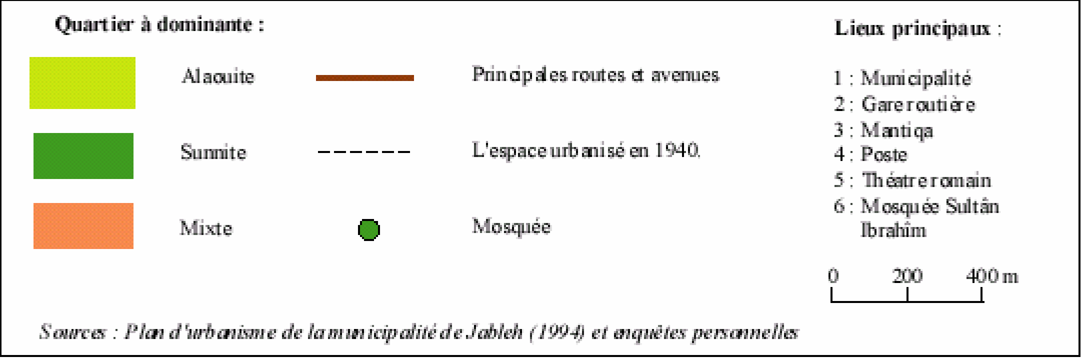


Figure 153 : La répartition des communautés à Jableh.

La seconde différence entre le quartier alaouite et le quartier sunnite réside dans la forme d'habitat proprement dite. Tandis que dans le premier, les maisons sont entourées par des jardins, ouverts sur l'extérieur, dans le second de hauts murs cachent les jardins pour préserver l'intimité de la vie féminine. C'est pour la même raison que les volets sont toujours clos et que les balcons ne servent qu'à sécher le linge et non à y prendre le frais. Ainsi, nous sommes face à deux sociétés qui entretiennent des rapports différents à l'espace, et qui par conséquent préfèrent mettre de la distance entre elles, pour éviter les heurts. Cette situation engendre une quasi partition de la ville.

3 - Le clivage communautaire est la cause majeure de l'atonie économique de Banias, tandis que Jableh bénéficie des synergies communautaires.

Outre la faiblesse des ressources locales et la crise du secteur public, le cloisonnement communautaire qui caractérise Banias me paraît être le facteur d'explication majeur de l'atonie économique de la ville et, par conséquent, de sa faible croissance démographique, évidente depuis que les investissements publics ont cessé. Contrairement à Jableh, la communauté sunnite de Banias est d'origine rurale. Elle entretient toujours des liens puissants avec les villages du sud de la ville dont elle est originaire. Elle n'a pas été contrainte, comme ce fut le cas à Jableh, de s'ouvrir envers à la communauté alaouite, car la clientèle sunnite lui suffisait pour maintenir son activité économique. Jusque dans les années 1960, les Alaouites fréquentaient peu Banias, car ils préféraient effectuer leurs achats dans les bourgs de la montagne : comme Qadmûs et Annazeh. Lorsque Banias est devenue attractive, les commerçants alaouites et ismaéliens de ces deux bourgs ont accompagné leur clientèle à Banias, si bien que les Alaouites continuèrent à les fréquenter au lieu de se rendre chez les commerçants sunnites de la ville, c'est du moins ce que m'a expliqué A. B, un commerçant alaouite en électro-ménager de Banias.

« Mon père était épicier à Qadmûs. Dans les années 1950, le commerce était prospère, les paysans venaient de toute la montagne pour échanger leurs produits. Mais, avec la construction de la centrale et l'amélioration des transports, les gens étaient de plus en plus attirés par Banias. Qadmûs n'est pas devenu une mantiqa, l'hôpital[1035] a fermé, il y avait beaucoup d'émigration à Lattaquié, à Banias ou dans l'Armée. Mon père est descendu ouvrir une épicerie à Banias, puis il s'est spécialisé dans la quincaillerie, car tous les commerçants qui venaient de la montagne et même les fonctionnaires ouvraient des épiceries. Ma clientèle est la même que celle de mon père, je connais toutes les familles ; ils viennent ici parce qu'ils ont confiance et parce que je leur fais crédit »[1036].

[1035] Il s'agissait d'un sanatorium.
[1036] Entretien réalisé en novembre 1997.

Le crédit est l’atout des commerçants alaouites dans leurs relations avec les Sunnites. Commerçants et clients sont originaires du Djebel Ansrayeh, ils se connaissent et savent quelle confiance mutuelle ils peuvent s’accorder. En revanche, un commerçant qui ne connaît pas son client refusera de lui faire crédit, car il n’a aucune garantie d’être remboursé. Or, dans une région où le pouvoir d’achat est faible, celui qui fait crédit est assuré de disposer d’une large clientèle. L’inconvénient de ce système est que le commerçant est limité dans le renouvellement de son stock par l’absence de liquidité et qu’il ne peut qu’acheter que du matériel de médiocre qualité. En conséquence, la clientèle la plus aisée de la plaine côtière se détourne de Banias. Une autre conséquence est la communautarisation du commerce, car les commerçants sunnites ont organisé le même système avec leur coreligionnaires.

Lors de mes enquêtes à Jableh, les commerçants m’indiquaient une fois sur trois de nouveaux contacts en dehors de leur communauté ; à Banias, j’ai pratiquement toujours été aiguillé vers des commerçants de la même communauté[1037]. En interrogeant les commerçants sur leurs réseaux nationaux, je me suis aperçu que les Jabliotes alaouites appartenaient à des réseaux transcommunautaires, tel A. J., le principal grossiste en épicerie de la ville.

> « Mes frères et moi nous nous sommes associés avec trois grossistes d’Alep, Homs et Damas. Ainsi nous achetons les produits à un meilleur prix, car nous pouvons négocier directement avec les producteurs. Mon frère s’occupe des achats à Lattaquié et Tartous. Pour éviter la concurrence entre les associés, nous nous sommes partagés la Syrie en territoires. Alep a le nord de la Syrie, y compris la Djézireh, Damas le Sud, Homs rayonne sur la Syrie Centrale (Homs – Hama) ; quant à nous, nous avons la côte et le Ghab. Grâce à la route qui relie Jableh au Ghab, nous sommes plus près de Mehardeh et de Sqalbyeh que notre collègue de Homs »[1038].

A.J. ne précise pas que en tant qu’Alaouite, il a surtout plus de facilités pour obtenir les marchés du Ghab que son collègue sunnite de Homs. D’après des grossistes concurrents, le succès foudroyant de cette famille de Qûtelbyeh, un bourg alaouite au sud de Jableh, serait dû également à leurs bonnes relations avec certains membres de la *‘‘asabiyya* au pouvoir (le nom d’Ali Douba fut évoqué), ce qui faciliterait notamment leurs démarches auprès des autorités du port de Lattaquié. Un tel atout ne pourrait qu’inciter les commerçants sunnites des métropoles de l’intérieur à intégrer dans leur association cette famille alaouite.

[1037] Pour simplifier, je considère que, par rapport aux Sunnites, Alaouites et Ismaéliens peuvent être considérés comme formant une même communauté. Et en pratique, ils vivent dans les mêmes quartiers de la ville.
[1038] Entretien réalisé en avril 1997.

Une analyse géographique classique se révèle insuffisante pour expliquer pourquoi le cas de Jableh et de Banias va à l'encontre de la théorie des lieux centraux de Christaller ; cette analyse devrait absolument prendre en compte le paramètre communautaire pour y parvenir. L'organisation transcommunautaire des réseaux économiques jabliotes assure à cette ville un dynamisme supérieur à celui de Banias, ville où les acteurs économiques sont rivés à leurs attaches communautaires. A Banias, le commerce alaouite et le commerce sunnite ont chacun leur clientèle et leur aire de chalandise, ce qui renforce la partition communautaire. Le caractère néo-citadin dominant de la population de Banias serait-il responsable de ce clivage ? Je pense en effet qu'il existe une relation entre la solidarité communautaire et les conditions économiques. D'après les commerçants de Jableh, dans ce centre, la vente à crédit est rare, les agriculteurs de revenus élevés, ce qui leur permet d'acheter comptant. La concurrence est par contre plus forte entre commerçants, car, la préférence communautaire entre clients et commerçants étant faible, c'est la loi du marché qui domine. En revanche, à Banias, les fonctionnaires et les paysans du Djebel Ansaryeh sont obligés de recourir au crédit fréquemment, ce qui limite leur choix et réduit la concurrence entre commerçants.

Les villes secondaires se distinguent de Lattaquié par leur plus grande distance vis-à- vis de la ‘‘*asabiyya* au pouvoir. Pour cette dernière, ces villes sont d'un moindre intérêt économique, mais, surtout, elles ne représentent pas un danger politique. Les rivalités entre la bourgeoisie économique et la bourgeoisie bureaucratique y sont moins exacerbées qu'à Lattaquié. Au lieu d'être opposées, elles utilisent leurs complémentarités. A Tartous, les acteurs locaux ont su s'entendre pour susciter une évolution du trafic portuaire ; le port originellement destiné aux pondéreux, est en effet devenu aujourd'hui un port multifonctionnel, pour la plus grande prospérité de la ville. Jableh bénéficie également de l'intégration des acteurs locaux au sein de réseaux transcommunautaires, lesquels assurent à la ville un rayonnement local et des liens avec les réseaux politiques et économiques nationaux. En revanche, à Banias, les deux principales communautés de la ville n'ont pas réussi à unir leurs compétences. La forte présence d'un secteur public industriel sur lequelle la communauté alaouite a trop tendance à s'appuyer constitue sans doute un frein à la recherche d'une association avec la communauté sunnite. Par ailleurs, Alaouites et Sunnites de Banias sont dans leur grande majorité des néo-urbains ; les solidarités mécaniques se maintiennent

parmi eux au détriment des solidarités organiques[1039]. L'organisation sociale que j'ai décrite dans ces villes n'est pas statique ; elle est susceptible d'une évolution dans le sens d'une meilleure intégration au sein de réseaux sociaux transcommunautaires ou de leur désintégration. La crise du secteur public accentue les divisions sociales dans les villes entre les Alaouites, en grande majorité dépendants de ce secteur, et les Sunnites qui profitent de la libéralisation de l'économie. Et, à Jableh la stagnation du revenu agricole commence à créer des tensions entre commerçants sunnites et alaouites. Ces derniers voudraient que la gare routière soit déplacée du centre-ville vers la périphérie, afin d'améliorer le drainage des ruraux, qui constituent leur clientèle privilégiée, tandis que les commerçants du centre-ville, en grande majorité sunnite sont évidemment hostiles à ce transfert.

CONCLUSION

Les réseaux étatiques et économiques sont ancrés dans les villes par l'intermédiaire de groupes sociaux privilégiés, qui correspondent plus ou moins aux différentes communautés confessionnelles. Les premiers sont constitués en majeure partie d'Alaouites et sont plutôt d'origine rurale, tandis que les membres des seconds sont en majorité Sunnites et d'origine citadine. Grâce aux exemples des différentes villes littorales, j'ai montré que les réseaux n'étaient pas strictement définis par des identités communautaires ; toutefois, ces dernières reprennent toujours le dessus en raison de l'endogamie confessionnelle de la société syrienne.

Les villes ne fonctionnent pas du moins en général, comme des creusets de l'intégration ; chaque communauté y possède un territoire, où elle préserve ses habitudes sociales et sa cohésion. Les communautés numériquement faibles, tels les Chrétiens et les Ismaéliens, ne possèdent pas forcément de territoires définis par la proximité, mais des territoires disjoint, ou des territoires en réseau. Ce principe d'organisation territorial, développé par Barry Wellman[1040] dans ses recherches sur les villes nord-américaines, doit nous conduire à relativiser la notion de quartier mixte. Ce n'est pas parce qu'on est géographiquement proche des autres que l'on entretient des relations avec eux.

Cependant, la proximité est une condition plus favorable à la création de relations que le cloisonnement communautaire qui règne dans la campagne. Par conséquent, le peuplement

---

[1039] Selon Durkheim, la « solidarité mécanique » correspond au principe d'identité et la « solidarité organique » s'appuie sur le principe de complémentarité. DURKHEIM Emile : *De la division du travail social*, Paris, 1893.

[1040] WELLMAN B. et LEIGHTON B. : « Réseau, quartier et communauté », *Espace et Société*, 1981, n° 38 – 39.

pluri-communautaire des villes littorales fait de celles-ci des lieux privilégiés où peuvent se nouer les réseaux économiques et étatiques. Mais les réseaux transversaux ne peuvent s'y constituer que s'il y a osmose entre les différentes communautés urbaines.

Les figures 157 et 158 matérialisent les relations des communautés qui composent les quatre villes littorales, entre elles d'une part et avec les réseaux étatiques et économiques de niveau national d'autre part. A Tartous et à Jableh, cette osmose est relativement bien réalisée, les Alaouites apportant leurs relations politiques aux agents économiques sunnites ou chrétiens, en même temps qu'ils sont également agents économiques dans la mesure où une partie d'entre eux dispose d'un capital et d'un savoir-faire entrepreneurial. A Lattaquié, les Alaouites ont une « centralité d'intermédiarité », selon la terminologie de Linton Freedman[1041] : ils sont faiblement connectés aux autres groupes, mais ils sont des intermédiaires indispensables. A Banias, les relations entre les deux communautés sont faibles, tant du point de vue économique que politique : Alaouites et Sunnites se passent les uns des autres, ce qui explique le faible rayonnement de cette ville sur la région côtière.

[1041] Linton Freeman définit trois types de centralités. La centralité de degré qui consiste à mesurer la centralité d'un individu par son nombre de connexions aux autres. La centralité de proximité qui consiste à juger de son degré de proximité vis-à-vis de tous les autres individus du réseau. La centralité d'intermédiarité : un individu peut fort bien n'être que faiblement connecté aux autres et pourtant être un intermédiaire indispensable dans les échanges. Cité par DEGENNE Alain et FORSE Michel : *Les réseaux sociaux*, A. Colin, Paris, 1994, pp. 154 – 158.

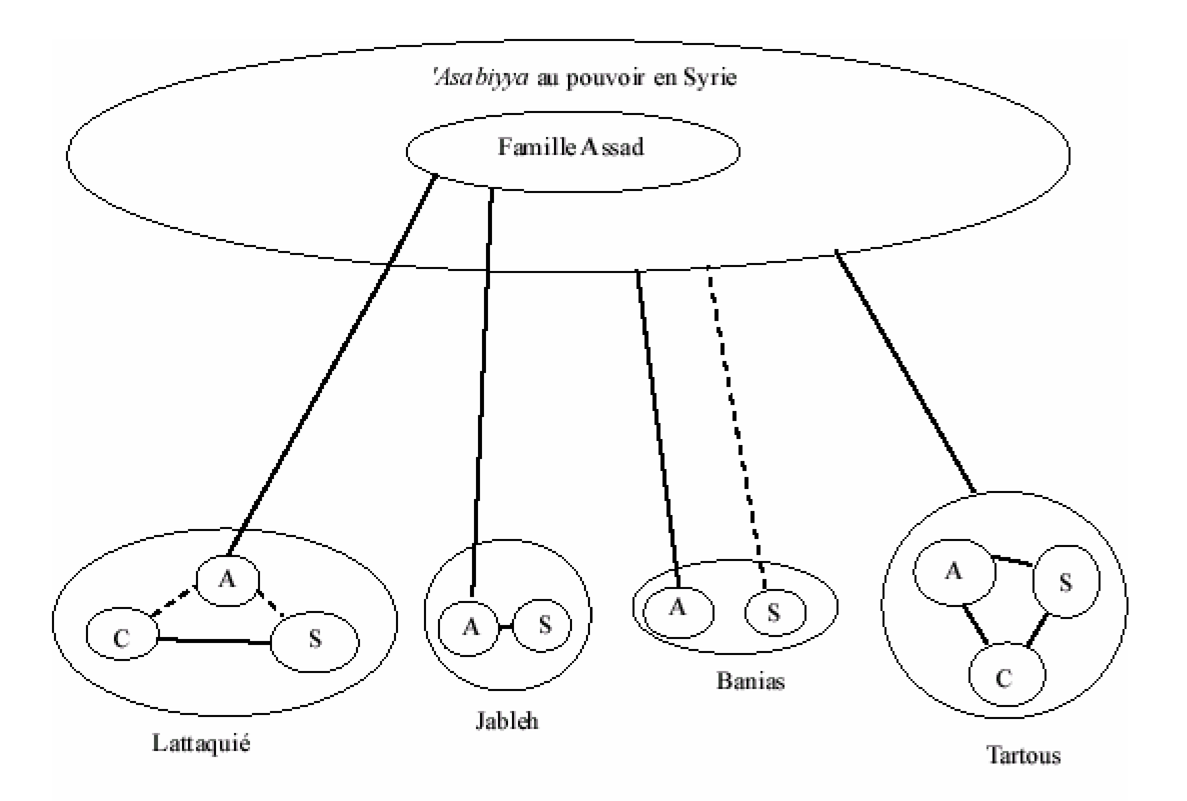
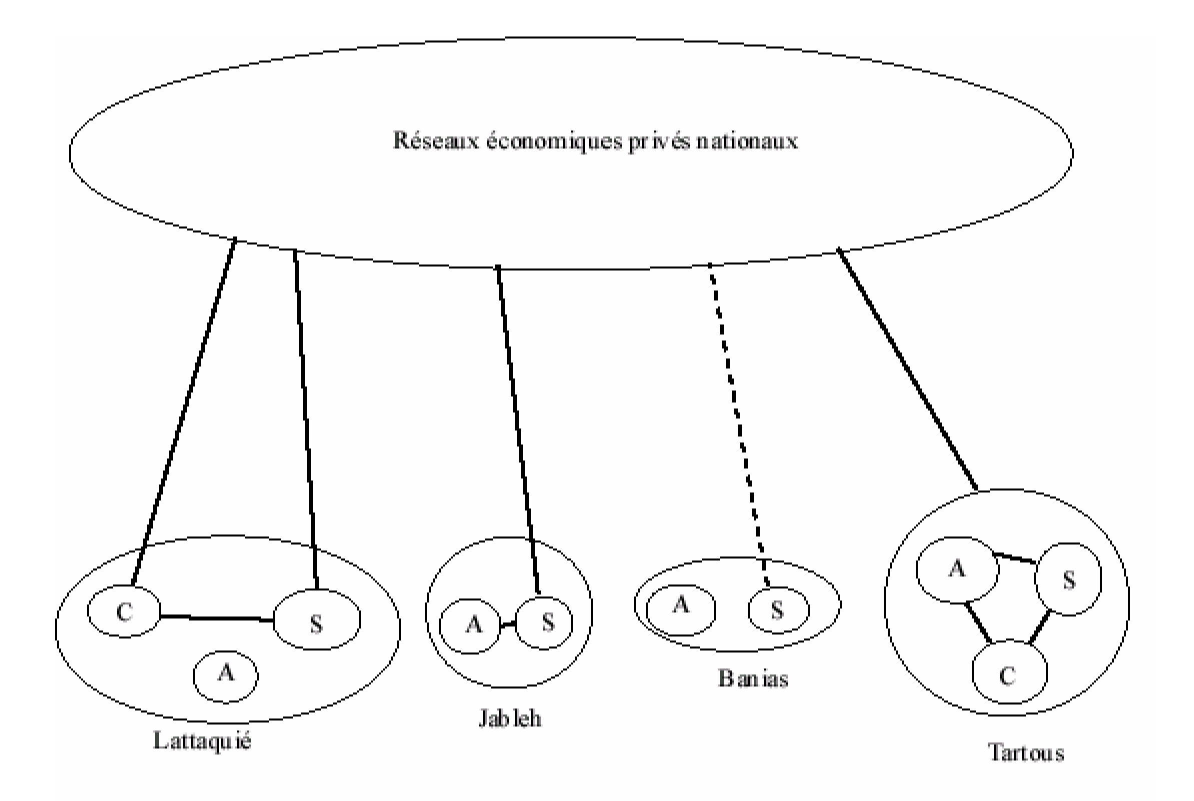


Figure 157 : Liens entre les communautés des villes littorales et les réseaux étatiques



A	Alaouites
S	Sunnites
C	Chrétiens
——	Liens forts
- - -	Liens faibles

Figure 158 : Liens entre les communautés des villes littorales et les réseaux économiques privés nationaux

CHAPITRE III

LES TERRITOIRES ENTRE LE PAYS ALAOUITE ET LES VILLES LITTORALES : POTENTIALITES VERTICALES ET HORIZONTALES DES COMMUNAUTES.

L'organisation de l'espace régional ne se résume pas à une opposition entre les villes littorales sunnito-chrétiennes et la campagne alaouites. D'une part, les relations entre les deux sous-espaces ont évolué depuis la révolution ba'athiste. D'autre part différentes communautés chrétiennes, musulmanes sunnites et ismaéliennes sont disséminées dans la campagne ; les principales concentrations non-Alaouites se trouvent dans le Kosseir et en périphérie du Djebel Ansaryeh - les pays sunnites de Sahyûn et l'Aqqrâd, les *nâhyeh*-s chrétienne de Raûda et de Meshta Helû - ; au cœur du Djebel Ansaryeh, les communautés non-Alaouites occupent des territoires plus réduits - Safita, Khawâbî, Hamîdyeh, Qadmûs, etc. - qui correspondent le plus souvent à une seule agglomération.

Les rapports qu'entretiennent ces communautés avec les réseaux alaouites sont ambigus. Les paysans de ces diverses communautés connaissaient dans le passé les mêmes conditions de vie et d'exploitation que les paysans alaouites. Les aghas du Sahyûn et de l'Aqqrâd exploitaient avec la même rigueur leurs métayers, qu'ils soient Alaouites ou Sunnites. La Réforme agraire a profité indistinctement aux paysans sunnites et alaouites ; cette communauté d'intérêts face aux propriétaires fonciers aurait dû contribuer à créer des liens entre les deux groupes sociaux, à travers des institutions comme le parti Ba'ath ou l'Union des Paysans. Mais, tout comme le petit peuple sunnite de Lattaquié, la paysannerie sunnite est restée liée aux notables. Les Chrétiens et les Ismaéliens du Djebel Ansaryeh partagent avec les Alaouites la caractéristique d'être minoritaires en Syrie, ce qui les rapproche des Alaouites et peu les encourager à mener avec eux une alliance stratégique de protection contre la majorité sunnite. Ainsi, la situation de ces communautés est-elle directement influencée par la place qu'elles occupent au niveau national dans le système de pouvoir mis en place par la *'asabiyya* de Hafez El Assad.

I - LES PERIPHERIES DELAISSEES : LES PAYS TURKMENE ET MERCHEDITE.

Durant la période ottomane, le Kosseir et le haut Djebel Ansaryeh étaient des zones rebelles. Toutes deux étaient le refuge de populations qui ne reconnaissaient pas la souveraineté de la Porte et qui se livraient au pillage dans les plaines environnantes. Les épaisses forêts du Kosseir protégeaient les tribus turkmènes des représailles ottomanes ; quant aux Alaouites, les hautes vallées du Djebel Ansaryeh étaient leurs refuges naturels. Les routes évitaient le Kosseir, tout comme le Djebel Ansaryeh[1042]. Pour se rendre de Lattaquié à Antioche, les voyageurs suivaient la vallée du Nahr El Kebîr As Shemâlî[1043], empruntaient le col de Badana et, à Jesser Shughûr, remontaient vers le nord jusqu'à Harem. L'insécurité qui régnait dans ces massifs éloignait les courants commerciaux, ce qui entretenait l'isolement des populations.

Au cours du XX[ème] siècle, les deux massifs furent pacifiés, mais leur développement économique et social fut inégal. J'ai constaté que, globalement, la population du Djebel Ansaryeh possédait un niveau de vie supérieur à celle du Kosseir. Le Djebel Ansaryeh fut en effet plus favorisé par les nouveaux maîtres alaouites de la Syrie, tandis que les services publics furent parcimonieusement attribués au Kosseir, selon les mêmes schémas que j'ai mis en valeur pour les promotions administratives. La partie turkmène du Kosseir fut négligée, alors que les villages alaouites et arméniens bénéficièrent d'un meilleur traitement. Dans le Djebel Ansaryeh, les villages alaouites dont la population appartient à la secte merchedite[1044], connurent le même sort que les Turkmènes. Les deux communautés occupent des territoires bien individualisés par la géographie physique et possèdent une identité culturelle qui permet de les qualifier de « pays ». Leur sous-développement au sein de la région côtière renforce leur individualité, et m'incite à les étudier en parallèle.

[1042] Voir le Chapitre I de la Première Partie.

[1043] Ils empruntaient plutôt les collines au sud du Nahr El Kebîr As Shemâlî, car ses gorges étaient propices aux embuscades. ABDEL NOUR A. : « Le réseau routier de la Syrie ottomane (XVI-XVIII[ème] siècle) », *Arabica*, pp. 169 – 189, février 1983, tome XXX.

[1044] La secte merchedite est née en 1923 à Jûbeh Burghâl, un village du haut Djebel Ansaryeh, à l'Est de Qardâha. Les Merchedites croient aux prophéties de Sulaymân Merched, un jeune berger du village, qui prétendait avoir été au Paradis et être la réincarnation d'Ali, le gendre du Prophète. Ali étant considéré par certains Alaouites comme Dieu lui-même, Sulaymân Merched pouvaient apparaître aux yeux de ses fidèles comme Dieu lui-même. Il est difficile de connaître la doctrine merchedite, car elle est encore plus secrète que celle des Alaouites « orthodoxes ». Patrick Frank, un islamologue allemand, a travaillé sur cette secte au début des années 1990, mais je n'ai pas connaissance de l'évolution de ses travaux. En 1995, la Conférence qu'il devait donner à Beyrouth sur le sujet fut interdite par la police syrienne !

A - Un angle mort : le pays turkmène.

Lorsque l'on se rend de Lattaquié à Kessab, on change complètement d'atmosphère après avoir traversé la plaine du Qandîl (au nord d'Aîn Al Baîdâ). L'épaisse forêt de pins qui recouvre le Kosseir contraste avec les sommets décharnés du Djebel Ansaryeh. L'habitat est plus dispersé, les femmes sont voilées et les mosquées, absentes de la campagne alaouite, réapparaissent. L'espace est beaucoup moins humanisé que dans le Djebel Ansaryeh ; l'agriculture se limite à quelques fonds de vallées et à des clairières. Les *nâhyeh*-s de Qastal Ma'af et de Rabî'a possèdent la plus faible surface agricole utile de la région côtière : 16% à Rabî'a et 21% à Qasta'al Ma'af, au lieu de 50%[1045] en moyenne pour la région. Les forêts appartiennent à l'Etat et il est en principe interdit de procéder à des défrichements, sous peine de prison. Mais, comme dans beaucoup de pays méditerranéens, les incendies sont fréquents et les défrichages clandestins sont nombreux : durant mes promenades dans ce massif forestier, j'ai ainsi découvert des clairières ouvertes, à l'écart des routes, plantées d'oliviers et d'arbres fruitiers.

La majorité de la population des *nâhyeh*-s de Qasta'al Ma'af et de Rabî'a est turkmène. D'après mes estimations, elle compterait environ 13 500 Turkmènes et 9 500 Alaouites[1046]. Les limites de l'aire de peuplement turkmène sont assez précises à l'Est : la vallée du Nahr El Kébir, au Nord : le piémont du Djebel Aqqra (le Mont Cassius), le versant méridional de ce massif étant peuplé par des Arméniens, et au Sud : la dépression du Qandîl. En revanche, à l'Ouest, entre la route Lattaquié – Kessab et le littoral, Turkmènes et Alaouites sont entremêlées, mais ils résident dans des villages différents.

Les Turkmènes constituent la population originelle de cette zone. Au XIX^{ème} siècle, des Alaouites vinrent défricher les collines périphériques du Sud et la partie méridionale de la baie de Bassît. La densité du pays turkmène est relativement faible : 60 hab./km^2. La densité est inférieure à 30 hab/km^2 dans les villages proche de la frontière turque, puis elle s'élève progressivement vers l'Ouest. L'habitat est extrêmement dispersé[1047] ; la majorité de la population réside dans des fermes ou des hameaux isolés, les plus grosses agglomérations étant Rabî'a (1 100 habitants) et Badrûsyeh (1190 habitants).

[1045] BALANCHE Fabrice : *L'agriculture de la côte syrienne*, Mémoire de Maîtrise, Université de Franche-Comté, octobre 1991, p. 34.

[1046] La population des villages turkmènes de la *nâhyeh* de Rabî'a est de 7 266 habitants sur un total de 8 675 habitants et celle de la *nâhyeh* de Qastal Ma'af est de 6 112 habitants sur une population totale de 14 225 habitants (d'après le RGP. 1994).

[1047] Voir le Chapitre I de la Première Partie.

Le pays turkmène semble être resté à l'écart de la modernisation qui a touché la région côtière. L'exode rural fut si intense que la population ne s'est pratiquement pas accrue entre 1960 (12 000 habitants) et 1994 (13 300 habitants), tandis qu'elle a au minimum doublé partout ailleurs dans le Djebel Ansaryeh. J'ai précédemment[1048] émis l'hypothèse que ce sous-développement était le résultat d'une politique discriminante de l'Etat syrien à l'égard des Turkmènes. Cependant, il ne faut pas céder à théorie du complot, comme à tendance à le faire la population locale, mais s'interroger au préalable sur les causes internes de cette situation.

1 - Le sous-développement du pays turkmène n'est pas une fatalité.

> « Ce qui ressort en définitive des expériences réussies et ratées de développement, c'est le rôle fondamental joué par les Etats et par les choix politiques qu'ils ont effectués : il n'existe aucun obstacle culturel infranchissable, de « terreau » plus ou moins propice au développement »[1049].

Je souscris complètement à cette phrase de Sylvie Brunel, car l'exemple de deux villages, traités inégalement pas le régime syrien prouve que le sous-développement du pays turkmène n'est pas une fatalité.

a) L'isolement relatif d'Hayât est caractéristique des villages turkmènes.

Hayât[1050] est un village frontalier, situé à une dizaine de kilomètres de Rabî'a, le chef-lieu de canton. Sa population est d'une centaine d'habitants[1051], soit les deux cinquièmes du *qarieh* de Saûdâ (249 habitants) auquel il appartient. Le reste la population du *qarieh* est dispersé dans une dizaine de hameaux. La densité du *qarieh* est faible : 25 hab/km^2 ; la surface agricole se réduit à 10 % de la superficie du *qarieh*, et la forêt recouvre le reste. Les terres cultivées s'étendent en direction de l'ouest sur le versant droit de la vallée du Nahr El Kebîr As Shemâlî, exposé au sud à cet endroit. Le fond de la vallée du Nahr El Kebîr As Shemâlî n'est pas cultivée, car il est trop humide et inondé en hiver. Sur ce terroir, les paysans pratiquent la polyculture associée à l'élevage : céréales, légumes et olives sont destinés à la consommation domestique ; la viande ovine et le tabac sont vendus à l'extérieur (photo 45).

[1048] Voir le premier paragraphe du chapitre III de la Première Partie.

[1049] BRUNEL Sylvie : *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, PUF, Paris, 1995, p. 19

[1050] Hayât est le nouveau nom arabisé du village de Qermanyeh. Ce village est la principale agglomération du *qarieh* de Saûdâ (Qûrâ Jâghaz en turc).

[1051] Cette estimation m'a été fournie par le mukhtar du village lors de ma visite en 1994.

Le village de Hayât est groupé autour de sa mosquée (photos 43 et 44), une simple pièce surmontée d'un modeste minaret. Les habitations sont assez hétérogènes ; les maisons en béton jouxtent celles en pierres vaguement cimentées, et toujours recouvertes d'un toit de terre battue. Dans les villages alaouites du Djebel Ansaryeh, les maisons de pierre qui ont échappé à la destruction servent d'étable ; ici rien de tel, des familles continuent d'y vivre. Le village ne possède ni électricité, ni eau courante ; il est relié à Rabî'a par une route asphaltée depuis 1980, mais elle est coupée par deux rivières, dont le Nahr El Kebir Shemali, qu'il faut traverser à gué, ou au moyen d'un pont suspendu lorsque les crues hivernales interdisent le passage à gué. Depuis 1990, il existe une nouvelle route qui relie Hayât au village de Baïda, plus à l'Est, d'où il est possible de rejoindre la voie Lattaquié-Jesser Shughûr sans risque d'être bloqué par des rivières en crue. Mais cela occasionne un long détour et les transports en commun empruntent peu cet itinéraire : un seul minibus part d'Hayât vers 6 h du matin et revient vers 17 h. Les fréquences sont plus nombreuses sur la route de Rabî'a, mais il faut plus d'une heure à pied pour l'atteindre (elle est située à 7 km du village, et encore en empruntant des raccourcis à travers bois), si l'état des rivières le permet.

Le village compte une école primaire, mais les instituteurs sont régulièrement absents car ils ne supportent pas longtemps l'isolement de Hayât. Ils sont obligés de vivre sur place : louer une chambre chez l'habitant ou s'installer dans l'école. Les seuls qui acceptent d'enseigner dans ces villages sont des étudiants désargentés qui obtiennent des vacations du Rectorat. Mais la faiblesse des salaires, 15 LS de l'heure, et la précarité des conditions de vie, les découragent rapidement. Lorsque j'ai visité le village pour la première fois, en mars 1994, l'école était fermée depuis janvier car l'instituteur avait démissionné et le Rectorat n'avait pas trouvé de remplaçant. Le collège le plus proche est à Rabî'a, les élèves y vont à pied, et bien souvent il leur faut loger sur place. Rabî'a ne possédant pas de lycée, ceux qui veulent poursuivre jusqu'au baccalauréat doivent se rendre au village alaouite de Khân El Jûz à trente kilomètres. Dans ces conditions les études secondaires ont un coût prohibitif pour la plupart des familles, qui ne peuvent payer le transport ou l'hébergement de leurs enfants. Les filles sont les premières sacrifiées : dès qu'elles quittent l'école primaire elles restent à la maison en attendant un mariage qui ne saurait tarder. Outre les mariages précoces et la forte fécondité qui en résulte, les carences du système éducatif encouragent l'émigration, car les familles soucieuses de donner une bonne éducation à leurs enfants vont s'installer à Lattaquié. Mais surtout l'alphabétisation et l'arabe progressent peu dans la population, le turc demeurant la langue courante.

L'absence d'électricité, les mauvaises conditions de transport et l'impossibilité d'augmenter la surface agricole utile[1052] maintiennent l'agriculture locale dans une situation archaïque. Les agriculteurs qui se sont lancés, il y a une dizaine d'années, dans la pommoculture sont déçus par les maigres revenus qu'ils en tirent. Les récoltes sont médiocres car, par inexpérience, ils n'ont pas installés de drains dans leurs vergers et ils n'ont pas su accompagner la croissance de leurs arbres par des soins appropriés. En l'absence d'électricité, ils n'ont pas pu construire de chambre froide pour stocker les pommes. Par conséquent, ils sont contraints de les vendre durant la pleine saison, lorsque les prix sont au plus bas.

La quasi-totalité de la population active du village travaille dans l'agriculture. Les hommes effectuent des travaux saisonniers à Kessab (la récolte de pommes), et à Lattaquié (dans le bâtiment). L'absence de perspectives économiques, le déficit de services publics et la forte natalité contraignent les jeunes à s'installer à Lattaquié ou à Damas. A Lattaquié, les Turkmènes ont progressivement remplacé les Arméniens dans la réparation automobile.

Le village de Hayât exprime la situation de la majorité des villages du pays turkmène. Son avenir est suspendu à l'installation d'équipements publics et à l'amélioration des moyens de transports. Tant que ces conditions ne seront pas réunies, tous ces villages continueront à perdre leurs forces vivent pour Lattaquié ou Alep.

b) La route Lattaquié – Kessab : un atout pour le développement de Qastal Ma'af.

En tant que chef-lieu de *nâhyeh*[1053], le village de Qastal Ma'af est bien doté en services publics : poste (1960), lycée (1983), dispensaire (1989), etc. ; il est relié au réseau électrique depuis 1982, mais un groupe électrogène fournissait dés 1952 de l'électricité aux villageois. Qastal Ma'af a l'avantage de se trouver sur la route qui relie Lattaquié à Kessab, une route ouverte dans les années 1930. Ceci lui vaut d'être parfaitement desservis, par les transports en commun. Actuellement, il faut moins d'une heure pour se rendre à Lattaquié et les minibus se succèdent toutes les demi heures en hiver et tous les quarts d'heure en été. Les maisons sont

[1052] La forêt est l'objet dans cette zone d'une protection sourcilleuse de la part de la police. A la différence de la partie ouest du pays turkmène où j'ai noté des défrichements importants, la mise en culture de nouvelles terres serait ici tout de suite remarquée par les policiers qui surveillent la frontière.

[1053] Le village a été promu chef-lieu de *nâhyeh* sous le Mandat Français. Les autorités voulaient en y implantant une escouade de gendarmerie, pacifier cette zone infestée de brigands. La colline de Qastal Ma'af était un endroit idéal pour ce faire, car au delà on domine toute la forêt de Bassît jusqu'à la mer, la dépression du Qandil et le Djebel Aqqrâ.

agglomérées le long de la route, elles sont entièrement construites en béton et non en pierre comme à Hayât. Des commerces s'égrainent le long de la rue principale : des épiceries, des petits restaurants, des magasins de prêt-à-porter et même une pharmacie. L'activité commerciale est soutenue par le passage des touristes qui se rendent à Kessab en été, mais également par le niveau de vie de la population, supérieur à celui des autres villages turkmènes.

La pomme est la principale spéculation agricole ; elle s'est substituée aux céréales et au tabac qui ne sont plus cultivés que pour la consommation locale. Quelques agriculteurs ont construit des chambres froides de petite taille (30 à 100 $m^{3)}$ pour stocker leur production de pommes, ce qui leur permet de dégager de plus confortables bénéfices que leurs homologues d'Hayât. En outre, la vente directe de fruits et légumes aux estivants sur place et à Ras El Bassît fournit des revenus appréciables. La prospérité de l'agriculture engendre des pressions sur la forêt. Cette dernière a énormément régressé depuis l'indépendance. Les bénéfices tirés de l'agriculture permettent d'acheter les autorités et incitent à prendre des risques, ce qui n'est pas le cas à Hayât.

La population de Qastal Ma'af s'est régulièrement accrue depuis 1960. Elle est passée de 156 habitants en 1960 à 538 habitants en 1994, soit une croissance de 345%, alors que l'ensemble du pays turkmène n'a eu qu'une croissance de 11%. Les emplois dans les services publics et privés offrent à une partie de la population la possibilité de rester sur place, tandis que d'autres profitent des facilités de transport pour aller travailler quotidiennement à Lattaquié. L'exemple de Qastal Ma'af prouve que le déclin du pays turkmène n'est pas dû à sa spécificité culturelle, mais à l'absence d'infrastructures de transports et de services publics.

2 - La situation d'angle mort du pays turkmène : une conséquence de la politique nationaliste du régime syrien.

Il est difficile d'estimer la population turkmène de Syrie. Aucun chiffre sur le sujet n'est disponible, et même Michel Seurat dans son article sur la population syrienne paru dans la *Syrie d'Aujourd'hui* ne fournit la moindre évaluation. Sous le Mandat Français, les Turkmènes avaient été recensés principalement dans les cazas de Jerablûs et d'Azaz, au nord d'Alep[1054], ainsi que de dans les cantons de Baer et Bassît. Aujourd'hui l'exode rural a

---

[1054] Les minorités turkmènes de Jirâblûs et d'Azâz ont été séparés de la « Mère-Patrie » par le traité de Lausanne en 1923, qui a défini la frontière syro-turque par la ligne du chemin de fer du Bagdad Bahn.

conduit une partie de ces populations dans les villes ; il serait par conséquent inexact de donner une estimation de la population turkmène en Syrie basée sur les données du Mandat[1055]. Je peux seulement dire qu'ils sont moins d'un pour cent de la population syrienne.

Leur présence dans les zones frontalières pose un problème à la Syrie qui craint les revendications irrédentistes turques. Cette frontière est précisément une gêne pour le développement du pays turkmène, dans l'état des relations politiques avec la Turquie, car il est soumis à une intense surveillance policière. Toutes les transactions foncières ou les constructions de bâtiments dans une bande de territoire de 20 km parallèle à la frontière sont soumises à une autorisation spéciale de la police secrète. La surveillance sourcilleuse dont bénéficie la forêt empêche les paysans de la défricher. Si cette mesure permet de préserver les dernières forêts de Syrie, elle bloque en revanche le développement de l'agriculture, car les surfaces agricoles actuellement disponibles sont trop limitées. Sans doute, les stratèges syriens considèrent-ils la forêt comme une barrière contre une éventuelle invasion turque. Cette conception n'est pas sans analogie avec celle de l'Etat major français au XIXème siècle qui encouragea le reboisement de la Champagne et protégea les glacis forestiers rhénans[1056].

Sur le plan idéologique, les Turkmènes sont en porte-à-faux avec le nationalisme arabe tel que défendu par le parti Ba'ath. Certes leur faiblesse numérique les rend moins dangereux pour l'intégrité territoriale de la Syrie que la minorité kurde, et tous possèdent la nationalité syrienne. Mais l'hypothèse d'une annexion turque est jugée plus crédible à Damas que la naissance d'un Etat kurde. Par conséquent, les Turkmènes sont soumis à une intense politique d'arabisation. Dans les années 1960, tous les noms de villages à consonance turque furent arabisés, le turc fut banni des écoles mais les efforts en matière d'enseignement n'ont pas suivi. Certes, il existe des difficultés techniques : les enseignants ne veulent pas se rendre dans ces villages isolés ; il est encore plus difficile de trouver des femmes qui acceptent de s'y rendre, par conséquent les jeunes filles turkmènes sont retirées de l'école dès la puberté car les familles ne veulent pas qu'elles soient en contact avec des hommes. La faible densité et la dispersion de la population ne permettent pas de séparer les sexes dans les écoles, ce qui est un facteur supplémentaire de désaffection des jeunes filles vis-à-vis de l'école. A Rabî'a, le

---

[1055] Ibrahim Nouss estimait que les Turkmènes ne représentaient en 1947 que 30% de la population du caza de Jerablûs. NOUS Ibrahim : *op. cit.*, 1951, p. 540.

[1056] DE LA BLACHE Vidal : *La France de l'Est (Lorraine – Alsace)*, 1917, La Découverte – Hérodote, septembre 1994, 287 p.

Ministère des Affaires Sociales avait créé dans les années 1980 un atelier de tapis afin de donner une formation technique aux jeunes filles turkmènes ; mais les familles refusèrent d'y envoyer leurs filles car l'encadrement y était masculin et alaouite[1057].

La crainte des revendications irrédentistes d'Ankara sur le nord de la région côtière, la résistance que manifeste la population à une modernité imposée et, surtout, à l'arabisation ont pu conduire le régime ba'athiste a bloquer le développement de cette zone, pour contraindre la population turkmène à la quitter. L'absence de perspectives économiques engendre un intense exode rural vers Lattaquié, Alep et Damas. Dans ces villes, les familles turkmènes s'arabisent davantage que dans leurs villages d'origine. Le sous-développement du pays turkmène s'explique également par la mauvaise intégration de la population turkmène aux réseaux étatiques et économiques. Cette population est restée attachée à ses cadres traditionnels : (aghas et imans), et elle n'a pas adhéré aux organisations politiques « modernes », ce qui la prive du soutien du Ba'ath ou de l'Union des paysans. Mes interlocuteurs à Hayât étaient très critiques vis-à-vis du régime syrien, qu'ils accusent de mépris à leur égard :

« Le soir, nous voyons les villages de l'autre côté de la frontière s'illuminer tandis que nous restons dans l'obscurité. Ils ont changé le nom de notre village : Qermanyeh est devenu Hayât ; au *nûfûs* (Bureau de l'état civil), ils ne veulent que des prénoms arabes pour nos enfants »[1058].

La statue d'Hafez El Assad que la municipalité de Qastal Ma'af a fait édifier à l'entrée du village constitue une exception vraiment unique en pays turkmène ; du reste, les services publics dont bénéficient Qastal Ma'af font également exception. Rabî'a, l'autre chef-lieu de *nâhyeh* turkmène, n'est pas aussi bien équipé.

Les Turkmènes de Baer et Bassît sont mieux intégrés dans les réseaux économiques privés que dans les réseaux étatiques, car l'Islam sunnite joue comme un puissant facteur de rapprochement avec les communautés arabes sunnites des villes. Ils sont mécaniciens, artisans, petits commerçants, employés dans les ateliers privés ou dans le bâtiment. Leur connaissance du turc leur offre des opportunités d'emplois dans des entreprises commerciales et des sociétés de transport qui travaillent en relation avec la Turquie. Mais, à Lattaquié, les échanges avec la Turquie sont très limités. Grâce à l'émigration, ils possèdent des réseaux

---

[1057] Entretien à la municipalité de Rabî'a en 1994.
[1058] Entretien réalisé à Hayât en mai 1994.

familiaux et villageois à Jesser Shugûr, Alep et Damas[1059], par lesquels transitent des offres d'emplois et des femmes. L'émigration étant essentiellement masculine, les hommes recherchent une épouse dans leur village d'origine, leur cousine ou une voisine, dont ils sont sûrs de la moralité. C'est un moyen de resserrer les liens avec le village et leur famille.

Jusqu'à ces dernières années, les réseaux turkmènes fonctionnaient à sens unique : du pays turkmène vers les villes, à l'exception de quelques mouvements de capitaux en sens inverse. Depuis quelques années, toutefois, les relations sont moins déséquilibrées, car les émigrés investissent dans l'agriculture et le tourisme depuis que la baie de Ras El Bassît est devenu une station balnéaire prisée en Syrie. En dix ans le littoral du village de Badrûssyeh a été submergé par les résidences secondaires. Les propriétaires ou les estivants viennent surtout d'Alep, Idleb, Jesser Shughûr et Damas[1060]. Beaucoup sont originaires du pays turkmène :

> « Ma famille est originaire de X près de Qastal Ma'af, mais je suis né à Alep. Mon père a quitté X dans les années 1940 pour Alep, il a travaillé comme maçon, chauffeur de camion, puis mécanicien. J'ai travaillé avec lui dans la mécanique, puis je suis devenu chauffeur de taxi, maintenant j'ai quatre chauffeurs qui travaillent pour moi. Je fais le commerce des voitures, je vends des pick-up neufs, j'achète des vieilles voitures, je les fais réparer et je les revends. Nous avons construit cette villa (à Râs El Bassît) pour passer l'été ; ici, je suis tranquille, je peux laisser ma famille et travailler à Alep, c'est chez nous, tout le monde se connaît, mes voisins sont alépins, il n'y a pas d'étrangers (« gharîbin » : dans le sens « d'inconnus ») ».

Le développement touristique de la baie de Bassît et de la station d'estivage de Kessab permet au pays turkmène de sortir progressivement de son isolement. Mais seuls quelques villages bénéficient directement des retombées financières du tourisme ; cependant c'est bien l'ensemble du pays turkmène qui profite des nouvelles infrastructures routières destinées à relier Alep et Lattaquié à Râs El Bassît et Kessab. Il en résulte néanmoins, un nouveau clivage entre les villages situés à proximité des grands axes, tel que Qastal Ma'af, et ceux en retrait comme Hayât.

B - Les villages merchedites du Djebel Ansaryeh : de l'isolat à la périphérie assistée.

Les Merchedites forment une secte particulière au sein de la communauté alaouite, car ils croient en la prophétie de Sulaymân Merched. Jacques Weulersse, qui était contemporain de ce personnage, a relaté son épopée dans le *Pays des Alaouites* :

[1059] Les personnes que j'ai interrogées m'ont cité ces villes, avec Lattaquié, comme étant les principales destinations de ceux qui avaient quitté le pays turkmène. Il existe un petit courant d'émigration vers la Turquie, des jeunes hommes qui s'y étant installés après avoir étudié dans les Universités turques. Des mariages resserrent aussi périodiquement les liens entre les familles séparées par la frontière.

[1060] Enquête réalisée en 1998 à Râs El Bassît.

« En 1923, Sulaymân, âgé de 16 – 17 ans, n'était qu'un petit berger de Jobet Borghal, c'est-à-dire l'état le plus misérable du plus misérable du pays de la Haute-Montagne Alaouite. C'est alors qu'il eut une maladie grave qui faillit l'emporter : il resta plusieurs heures sans connaissance. Quant il revint à lui, il prétendit descendre du ciel, où l'avait enlevé Khoder, et commença à prophétiser. Prophéties communes à tous les pays de l'Islam : les temps étaient venus, la fin du monde était proche, le Mahdi allait paraître. L'enthousiasme du jeune berger et son action sur les fellahs attirèrent sur lui l'attention des cheykhs de l'endroit. Ils y virent une occasion unique d'accroître leur prestige ; ils se mirent à diriger ses divagations et lui firent faire des miracles »[1061].

La secte merchedite prit rapidement de l'ampleur, elle fit de nombreux adeptes parmi les paysans déshérités de la montagne, mais aussi dans les plaines, en particulier là où l'encadrement tribal et religieux était faible : Sahel de Lattaquié, plateaux de Homs et de Hama. Le prosélytisme des Merchedites engendra des troubles dans les campagnes : refus de s'acquitter des impôts, massacres entre Merchedites et non-Merchedites, rebellions à l'encontre des grands propriétaires, etc., ce qui obligea les autorités françaises à le placer, ainsi que ses principaux disciples, en résidence surveillée à Raqa.

« Assagi désormais par ce dur contact avec le monde extérieur, le jeune nébi (prophète) redescend du ciel sur la terre : les miracles cessent, les prophéties se font plus prudentes, la fin du monde est remise à une date ultérieure (…). La nouvelle secte se contente de prôner le retour aux pratiques orthodoxes de la religion alaouite »[1062].

Jacques Weulersse ne s'étend guère sur les causes de l'« assagissement » de Sulaymân Merched. Les événements futurs et les ouvrages qui parurent sur lui permettent d'affirmer que les autorités françaises l'avaient convaincu de se transformer en collaborateur de leur politique. Au moment où se produisait la grande révolte syrienne (1925 – 1927), la France avait plus que jamais besoin de s'assurer la collaboration des notables et des chefs religieux du pays alaouite pour éviter la contagion révolutionnaire. Le prestige que Sulaymân Merched avait acquis par ses prophéties s'était vu renforcé par son emprisonnement, qui en faisait une victime du colonialisme. Fort du soutien de la France, Sulaymân Merched s'empara de terres et leva des impôts sur les paysans du Djebel Ansaryeh. Il se fit construire une magnifique demeure dans son village de Jûbeh Burghâl, dans le style des maisons de notables lattaquiotes, avec les pierres du château du Mehelbeh[1063] que la France l'autorisa à

[1061] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 334.
[1062] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 335.
[1063] Entretien avec Gabriel Saadeh en 1994.

détruire[1064]. Il devint un des principaux personnages politiques de l'Etat des Alaouites, équivalent par sa fortune et sa clientèle des grands *moqadam*-s alaouites, Ibrahim Kinj ou Jaber El Abbas. Il fut député au Conseil représentatif de l'Etat des Alaouites, puis il fut élu au Parlement syrien en 1937, après l'intégration de l'Etat des Alaouites, rebaptisé en 1930 Gouvernement de Lattaquié, à la Syrie. Il fut un farouche opposant à l'intégration du territoire alaouite à la Syrie, car il savait que cela nuirait à son avenir. En septembre 1946, quelques mois après l'évacuation des troupes françaises (le 17 avril 1946), les autorités syriennes organisèrent une expédition contre son fief de Jûbeh Burghâl, où il s'était retranché. Les combats firent quelques dizaines de victimes dans les deux camps, Sulaymân Merched fut condamné à mort et exécuté pour rébellion contre l'Etat[1065]. La secte ne s'éteignit pas après sa mort. Ses fidèles se mirent à vénérer son fils aîné, Mujîb Merched, appelé le « petit Dieu ». Ce dernier était également un défenseur du particularisme alaouite et prônait la sécession avec la Syrie. Son engagement lui valait une influence politique qui dépassait le cadre de la secte merchedite et menaçait l'intégrité territoriale de la Syrie[1066]. Le Président Chichakli (1949 – 1953) décida de mette un terme à cette menace en le faisant assassiner en 1950[1067]. Dès lors, les autres fils de Sulaymân Merched cessèrent de faire de la politique, se contentant de leur rôle religieux et de vivre confortablement des bénéfices matériels que leur assure leur « descendance divine »[1068].

L'importance numérique des Merchedites, à l'heure actuelle, est difficile à estimer. Jacques Weulersse avançait le chiffre de 40 000 Merchedites[1069] sur un total de 243 000 Alaouites en Syrie (gouvernement de Lattaquié et Etat de Syrie[1070]), soit environ un sixième de la population alaouite de Syrie. Si la proportion des Merchedites au sein de la population

[1064] Ce château, au cœur du Djebel Ansaryeh, était une menace pour les autorités coloniales, car il pouvait servir de refuge à des insurgés. Cette forteresse avait été la résidence de Khir Beg, un chef alaouite qui dominait au début du XX^ème^ siècle le nord du Djebel Ansaryeh: « Khir Beg me fait visiter le château fort dans lequel il habite. C'est une forteresse des Croisés (…). Il état considérable et ses ruines décèlent encore toute son importance et toute sa splendeur passée. Sa citerne cubique, qui peut encore avoir au moins 15 mètres de côté, est encore intacte. Du sommet du château l'on jouit d'un panorama merveilleux. A côté se dresse le haut piton surmonté de la Ziara Arbaïn. La vue de ce point, est pour ainsi dire sans limites, et par temps clair, elle s'étend de Beyrouth à Mersina. Tenir Kalaat Mehelba ou l'Arbaïn, c'est tenir non seulement tout le Mehelba, mais encore toute la partie Sud du territoire des Ansariés ; Khir-Beg a bien choisi sa résidence ». LA ROCHE Jean (de) : « Notes sur les débuts de notre occupation du Territoire des Alaouites », *L'Asie Française*, décembre 1931, p. 374.
[1065] MUNIR MUSHABEK Moussâ : *op. cit.* 1958, p. 560.
[1066] A la même période, les Chrétiens de la Djezireh et les Druzes avaient eux aussi des velléités séparatistes.
[1067] MUNIR MUSHABEK Moussâ : *op. cit.*, 1958, p. 561.
[1068] Durant le Mandat Français Sulaymân Merched avait accumulé une véritable fortune. Il avait acquis des terres et des immeubles à Lattaquié. Ses descendants continuent à recevoir des offrandes de la part des fidèles.
[1069] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 336.
[1070] Excepté le Sandjak d'Alexandrette qui disposait d'un statut d'autonomie. Les Alaouites étaient estimés à 58 000 dans le Sandjak, mais, d'après Jacques Weulersse, les idées merchedites ne s'y seraient pas développées.

alaouite (estimés entre 10 et 15% de la population syrienne[1071]) est restée la même que sous le Mandat français, ils devraient être aujourd'hui entre 280 000 et 420 000. Mais je pense que leur pourcentage s'est réduit avec les progrès de l'instruction, car l'ignorance des masses rurales était le terreau du prosélytisme de Sulaymân Merched ; il m'est cependant difficile de dire dans quelle proportion cette réduction s'est effectuée. Il n'en reste pas moins que la doctrine a été partiellement éradiquée des campagnes où elle s'était répandue durant le Mandat Français ; mais par contre, elle s'est diffusée dans les villes à la suite de l'exode rural. La dispersion des Merchedites rend la secte plus difficile à combattre que lorsqu'elle était totalement concentrée sur un territoire bien délimité. Le gouvernement syrien fit des efforts particuliers pour que les habitants de la région de Jûbeh Burghâl renient Sulaymân Merched. En 1960, il implanta dans la propre maison de Sulaymân Merched, qui avait été nationalisée, un Centre de développement rural, dont la mission première était la « démerchedisation ». L'efficacité de cette politique est difficile à estimer. A Jûbeh Burghâl même, il semble que la population ait renié Sulaymân Merched : les villageois disent « *marhaba* » (Bonjour) aux visiteurs et non « *Salâm 'Aleikûm*» (Que la paix soit sur vous), comme le veut en principe leur rituel. Je n'ai pas remarqué dans les maisons le portrait de Sulaymân Merched, un prophète rondouillard en costume-cravate, ni celui de son fils, l'Imam actuel. En revanche, dans les villages autour de Jûbeh Burghâl (Blât, Zenyû, Masîs, etc.), j'ai toujours été accueilli par le rituel « *Salâm 'Aleikûm* » et les portraits de « Dieu » et du « fils de Dieu » trônaient ostensiblement dans les maisons.

1 - L'obscurantisme et l'ostracisme placent les Merchedites dans une semi-autarcie.

Les villages merchedites sont situés au nord du Djebel Ansaryeh entre Slunfeh, Mzera'a et Qardâha. Il s'agit de la région la plus déshéritée du Djebel Ansaryeh. Les sources y sont rares et peu abondantes, de profonds wadis entaillent le relief karstique, ce qui renforce l'isolement et les hivers sont rudes. Néanmoins, cette zone est plus densément peuplée que le pays turkmène puisque la densité y dépasse 100 hab/km^2.

Le village de Malîgh est caractéristique des villages merchedites du Haut Djebel Ansaryeh (photos 20, 21 et 22) . Il est juché sur un éperon rocheux, sur le versant d'une vallée à plus de 800 m d'altitude, à 5 km au nord de Jûbeh Burghâl. Le village est groupé autour d'une source qui alimente les habitations et les jardins qui s'étendent jusqu'au wadi. Le

[1071] 13 780 000 habitants au recensement de 1994 et sans doute 17 millions en l'an 2000.

versant nord de la vallée est trop pentu pour être cultivé, et il est donc abandonné au maquis et à la forêt. Les femmes vont y chercher des fagots de bois et les jeunes bergers y font paître les chèvres. Le versant sud, bénéficie d'un bon ensoleillement et est moins abrupt. Les villageois y ont depuis des générations aménagé des terrasses sur lesquelles ils cultivent des céréales et du tabac. A cette altitude, les oliviers ne poussent pas, et on n'y trouve que des noyers et des amandiers séculaires sur les bords de la rivière, ainsi quelques arbres fruitiers à proximité des habitations : cerisiers, pruniers et pommiers. Lors de ma dernière visite, en 1998, j'ai constaté que quelques donoum de cerisiers avaient été plantés, signe que la mutation agricole a enfin atteint ce village.

Les maisons des villageois sont en béton et en parpaings, et les dernières maisons en pierre servent d'étables. Les intérieurs sont très dépouillés, avec très peu de meubles. Le sol en béton est recouvert l'hiver de nattes en plastique, car peu de villageois ont les moyens de s'offrir des tapis de laine. Il n'y a pas de table ni de chaise : pour les repas, la nourriture est disposée sur un plateau et l'on mange assis par terre. Les repas sont frugaux : du *bûrghûl* (blé dur concassé), des légumes du jardin, du *shinglîsh* (fromage de chèvre) et du *laban* (fromage blanc) faits maison. La viande est rare, du poulet le plus souvent ; les villageois ne mangent de la viande rouge que lorsque quelqu'un sacrifie un mouton ou un chevreau et distribue la viande au village[1072]. Les achats de nourriture se limitent aux produits subventionnés, thé, riz et huile, ainsi qu'au pain, qui n'est plus fabriqué localement, depuis que l'épicerie du village est approvisionnée quotidiennement par la société d'Etat[1073].

Malîgh fut en 1986 parmi les derniers villages du Djebel Ansaryeh a être électrifié. La route asphaltée qui le relie à Jûbeh Burghâl fut achevée en 1993, mais ce n'est que depuis 1996 qu'un minibus effectue la liaison entre le village et Qardâha. Auparavant, il fallait se rendre à pied jusqu'à Jûbeh Burghâl, le terminus de la ligne de minibus, ou descendre par les sentiers jusqu'à Mzera'a. Dans ces conditions, il était impossible d'exercer une activité en ville tout en habitant au village. La quasi-totalité des habitants vivaient de leurs champs, et complétaient leurs revenus par des travaux saisonniers dans l'agriculture (cueillette des olives

[1072] J'ai eu l'occasion de déguster un plat succulent de mouton avec du *bûrghûl* pour la commémoration de la 'Ashoura dans un village merchedite. Cette fête possède une grande importance pour les Merchedites, sans qu'ils en viennent aux excès des Métoualis du Liban (qui se lacèrent le crâne à coups de couteaux), alors que les autres Alaouites n'y prêtent guère attention.

[1073] Le pain est fabriqué par une société publique qui le distribue dans les épiceries. En raison des subventions, le kilogramme de pain coûte le même prix que le kilogramme de farine ; il est par conséquent plus économique de l'acheter à l'Etat que de le fabriquer soi-même, à moins d'avoir sa propre farine.

et des agrumes, moissons dans le Ghab) ou dans le bâtiment et les travaux publics. Quelques villageois se sont engagés dans l'Armée, mais ils y sont demeurés à des postes subalternes. Il n'y a aucune villa dans le village qui puisse témoigner de l'ascension sociale de l'un de ses enfants, contrairement aux autres villages alaouites.

Malgré la présence du Centre de développement rural de Jûbeh Burghâl, le niveau d'éducation du village demeure faible, en particulier les femmes pour lesquelles l'enseignement est jugé inutile. Les familles les plus pauvres continuent de louer leurs filles comme domestiques aux familles bourgeoises de Lattaquié. Les femmes ne quittent pratiquement pas la vallée. Elles sont astreintes de l'aube à l'aurore à d'éprouvants travaux : corvée de bois, d'eau, travail dans les champs, récolte et séchage du tabac, en plus du ménage et de la cuisine. Les mariages sont précoces, puisque rares sont les filles qui poursuivent leurs études au delà de 14 ans. Par conséquent, la fécondité atteint ici des records pour la région côtière : une dizaine d'enfants par femme, comme leurs aînées. Et, chose exceptionnelle dans la communauté alaouite, la polygamie existe toujours : à Malîgh deux cas récents m'ont été signalés. Il est vrai que Sulaymân Merched avait donné l'exemple en se constituant un « harem de 13 femmes légitimes »[1074].

La situation sociale de ce village n'a guère évolué depuis que Jacques Weulersse rédigeait *Le pays des Alaouites* :

> « Les femmes sont les grandes sacrifiées ; la théologie leur refuse une âme et la vie pratique les accable de besognes et de soucis. A peine capables de se tenir elles-mêmes debout, les fillettes reçoivent la charge de leur frère ou sœur en bas âge ; dès huit, neuf ans elles prennent part aux travaux domestiques, allant quérir l'eau ou ramasser le bois avec leur mère ; à onze - douze ans, on les fiance d'autorité, les parents s'empressant de toucher le prix de la dot. Et aussitôt après c'est le mariage et les maternités précoces. La besogne est écrasante : corvée de bois et corvée d'eau exigent un véritable labeur de bête de somme ; et on leur abandonne, en outre, les travaux agricoles qui ne réclament point un trop grand effort musculaire : sarclage, semailles, repiquage, moisson, cueillette du coton et du tabac, des olives (…). La part de l'homme est meilleure ; dès son enfance le garçon est choyé : il est l'orgueil de la famille et jusqu'à 10 – 12 ans il mène la libre vie des petits bergers. Puis il aide son père dans les travaux ; à 15, 16 ans il est fiancé, à 17 ans marié, à 18 ans père de famille et il faut qu'il s'établisse comme métayer. Mais, même alors, les durs travaux des champs qui lui sont réservés, lui laissent de nombreuses heures de fainéantise, qu'il passe à bavarder ou à ne rien faire, accroupi sur ses talons, à l'ombre d'un mur sur la place du village »[1075].

[1074] WEULERSSE Jacques : *op. cité.*, 1940, p. 336.
[1075] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 263.

La seule évolution qu'il y ait eu par rapport à cette description est l'élévation de l'âge du mariage : les filles ne se marient plus avant 15 ans et les garçons seulement une fois effectué leur service militaire. Mais les conditions de vie et de travail sont restées les mêmes. Lors de ma première visite à Malîgh, en 1991, j'ai rencontré sur le sentier des jeunes filles qui effectuaient la corvée de bois et des femmes qui repiquaient les pieds de tabac dans les champs, tandis qu'au village les hommes sirotaient leur *matteh.*

Malgré la dureté des conditions de vie et l'archaïsme de l'économie, la population continue de s'accroître car l'exode rural est largement compensé par une fécondité exceptionnelle. La population de la *nâhyeh* de Jûbeh Burghâl s'est élevée régulièrement, passant de 3 238 habitants en 1960 à 5 692 en 1994, soit une augmentation de 76%. Si ce taux est bien sûr inférieur à la moyenne du Djebel Ansaryeh, il est supérieur à celui du pays turkmène (10%). Il faut souligner que le seul village de la *nâhyeh* qui ait perdu de la population durant la période inter-censitaire 1981 – 1994 est précisément Jûbeh Burghâl[1076], c'est-à-dire le seul qui ait été démerchedisé. La généralisation de l'enseignement secondaire, le travail féminin dans l'industrie et les services ont contribué à y réduire fortement la fécondité, si bien que les naissances ne permettent plus de compenser les décès et l'exode rural.

2 - L'intégration des Merchedites dans les réseaux étatiques.

Les relations entre Merchedites et autres Alaouites ont toujours été conflictuelles. Les premiers fustigent les seconds qui refusent de croire que Sulaymân Merched était un prophète, tandis que les Alaouites considèrent les Merchedites comme des hérétiques. Les mariages entre les deux groupes sont rarissimes, car les cheikhs alaouites refusent de consacrer des unions avec des Merchedites. Une amie alaouite de Lattaquié devait se marier avec un jeune homme originaire du village de Shîn, au nord de Tell Kalagh. Sous le Mandat français, ce village s'était converti à la doctrine merchedite, mais, depuis lors, la population est revenue dans le giron alaouite orthodoxe. Le père de la mariée, cheikh de surcroît, exigea de rencontrer le père spirituel[1077] de son futur gendre avant de lui donner sa fille ; il voulait être

[1076] Jûbeh Burghâl avait 1 085 habitants en 1981 et seulement 983 en 1994. Entre 1960 et 1994, sa population ne s'est accrue que de 12%.

[1077] Le père spirituel est le cheikh qui a initié le jeune alaouite aux secrets de la religion. Voir le chapitre I de la Première Partie.

sûr qu'il avait bien été éduqué dans les principes de la religion alaouite et qu'il ne dissimulait pas sa fidélité au merchedisme.

D'une communauté ouverte sous le Mandat Français, les persécutions, l'ostracisme et les mariages endogames en ont fait une véritable tribu, dirigée par la famille Merched qui se nomme elle-même Ghasâsinah[1078]. Le pouvoir du successeur de Sulaymân Merched est comparable à celui du Vieux de la Montagne sur la secte des Assassins[1079], tel que décrit par les chroniques médiévales[1080]. Le Président Shishakli avait fait assassiner le fils aîné de Sulaymân Merched, mais cela avait contribué à augmenter le prestige de la famille ; les Merchedites y voyaient un parallèle avec le martyr de Hussein, le fils d'Ali, dont Sulaymân Merched prétendait être la réincarnation. Une solution aurait été d'éliminer physiquement toute la famille Merched, une pratique courante durant l'époque ottomane, mais très difficile à appliquer, surtout au XX[ème] siècle par un régime qui se voulait modernisateur. Plus « techniquement », il était difficile de réaliser cet objectif, car, avec ses treize épouses, Sulaymân Merched avaient eu une nombreuse descendance. Mais surtout cela n'aurait sans doute pas permis de dissoudre la secte, car quelqu'un aurait très bien pu se réclamer de la descendance de Sulaymân Merched, (ce dernier avait à son actif de nombreux bâtards) ou prétendre être sa réincarnation. La secte aurait ainsi refait facilement son unité. Le gouvernement syrien préféra s'attaquer aux racines du merchedisme : l'ignorance et la misère. Ce fut le rôle du Centre de développement rural de Jûbeh Burghâl, dont les médecins et les enseignants parcouraient les villages merchedites dans le but d'éradiquer la doctrine. L'attribution de terres dans le Ghab aux paysans des villages merchedites du haut Djebel Ansaryeh participa également de cette politique : dilués dans le Ghab, avec de meilleures conditions de vie, l'Etat pensait en venir à bout. En fait, il semble que, dans le Ghab, la secte merchedite ait connu au contraire une nouvelle vitalité[1081].

Le régime de Hafez El Assad semble avoir eu une politique plus ambiguë à l'égard des Merchedites. Hafez El Assad, du fait de son origine géographique était personnellement

---

[1078] MUNIR MUSHABEK Moussâ : *op. cit.*, 1958, p. 561.
[1079] LEWIS Bernard : *op. cit.*, 1982, 208 p.
[1080] « Il existe dans la province de Tyr, dite encore Phénicie, et dans le diocèse de Tortose, un peuple qui possède dix châteaux forts et des villages alentour, et qui compte environ 60 000 hommes ou plus, comme nous l'avons souvent entendu dire (…). Le lien de soumission et d'obéissance qui unit ces gens à leur chef est si fort qu'il n'y a pas de tâche si ardue, difficile ou dangereuse que l'un d'entre eux n'accepte d'entreprendre avec le plus grand zèle à peine leur chef l'a-t-il ordonné. » GUILLAUME DE TYR : *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, XX, p. 31, in J.P. MIGNE, *Patrologia*, Paris, 1903, p. 810 – 811. Cité par Lewis BERNARD : *op. cit.*, 1982, p. 38.
[1081] Entretien avec Patrick Franck, un islamologue allemand qui a entamé en 1990 un travail sur les Merchedites.

concerné par les Merchédites. Les familles Merched et Assad étaient en concurrence dans la même partie du Djebel Ansaryeh. La querelle religieuse se doublait donc d'une opposition clanique. Une fois au pouvoir, Hafez El Assad s'est efforcé de faire de la communauté alaouite un monolithe qui lui serait fidèle, par un jeu d'alliances subtiles avec les différentes tribus. Dans un premier temps, il s'est efforcé de montrer sa force pour soumettre les Merchedites : une base militaire fut implantée à Jûbeh Bûrghâl et une route stratégique fut construite entre Slûnfeh et Qardâha via Jûbeh Bûrghâl. Celle-ci était officiellement destinée à désenclaver la région, mais en fait elle suit la crête et évite les villages merchedites. Dans un deuxième temps, il semble que la politique de clientélisation traditionnelle l'ait emporté : allégeance contre équipements publics et emplois dans le secteur étatique. L'ex-fief de Sulaymân Merched, Jûbeh Burghâl, est devenu en 1994 le chef-lieu d'une *nâhyeh* de 5 692 habitants, ce qui a permis de créer une cinquantaine d'emplois dans les services publics. Cette promotion est directement liée à l'intégration des habitants du village dans les réseaux de la famille Assad. La majorité de la population active de Jûbeh Burghâl travaille maintenant dans les administrations et les industries publiques à Qardâha et à Lattaquié. La présence de quelques villas indique que le village compte des officiers supérieurs dans la police et les services de sécurité, une preuve supplémentaire de sa proximité avec les cercles de pouvoir.

Plutôt que d'essayer de gagner un à un les villages grâce à des investissements publics, ce qui dans le cas de Jûbeh Burghâl s'est révélé long et coûteux, il était plus simple en théorie d'obtenir l'allégeance de la tête du réseau : la famille Merched. Mais, dans la pratique, c'était loin d'être simple, car les familles Assad et Merched étaient rivales, et la politique menée à l'encontre de cette dernière par le pouvoir était destiné à faire disparaître son influence politique et économique. La Réforme agraire et diverses mesures de spoliation avaient certes réduit sa puissance économique. Le conflit atteignit son paroxysme lorsque, au milieu des années 1980, le neveu du président Assad, Fawaz El Assad[1082], voulut s'emparer de la magnifique villa de la famille Merched dans le quartier de Zira'a à Lattaquié. Les mesures d'intimidation ne faisant pas céder les Merched, Fawaz voulut les expulser *manu militari* avec ses hommes. D'après la rumeur publique, il semblerait qu'Hafez El Assad l'en ait empêché in extremis, avant que l'opération ne dégénère en combat intra-communautaire[1083], car la famille

---

[1082] Le fils de Jamil El Assad était surnommé, dans les années 1980 le « gangster de Lattaquié » : rackets, viols, assassinats, etc. qui lui étaient attribués défrayaient la chronique locale.

[1083] En 1996, Jamil El Assad fit détruire par ses hommes des *ziara*-s dans la plaine de Jableh pour lutter contre les pratiques « païennes » des Alaouites. Les villageois prirent les armes pour venger ce sacrilège. Jamil El

Merched pouvait compter sur le soutien sans faille de ses fidèles. Pour se venger, Fawaz El Assad fit construire en face de la villa des Merched, une villa de 12 étages, dans le style néo-classique très ostentatoire qu'affectionnent les nouveaux riches, afin qu'elle lui fasse de l'ombre. Effectivement, au soleil couchant l'ombre de la villa de Fawaz recouvre celle des Merched !

Durant les dix dernières années (décennie 1990), j'ai pu constater une certaine modernisation des villages merchedites : routes, écoles, lignes téléphoniques … Les jeunes trouvent du travail dans les administrations, voire même dans les services de sécurité. Ils n'ont pas renoncé pour autant à leur fidélité à la famille Merched, puisque les portraits de Sulaymân Merched continuent d'orner les intérieurs. Ceci tendrait à prouver que c'est la secte en entier, et à sa tête la famille Merched, qui se serait rapprochée du pouvoir. Pour Hafez El Assad, il est intéressant de compter sur une clientèle aussi fidèle, disposée à le servir jusqu'à la mort, pour peu que « le fils de Dieu » l'exige. Les Merchedites font d'excellent *mûkhabarât* [1084] ; ils obéissent au doigt et à l'œil sans se poser de questions. Quant à la famille Merched, elle a compris que son intérêt était de composer avec Hafez El Assad si elle voulait conserver ses intérêts matériels, tout comme la vieille aristocratie alaouite (les Kinj, les Abbas, les Rîslân, etc.) qui a fini par se rallier au régime.

Au début des années 1990, le pays turkmène et le pays merchedite étaient en marge des centres et des périphéries de la région côtière. Isolats ou angle morts ? Leur faible densité et leur vitalité économique médiocre en faisaient plutôt des angles morts, mais l'absence de relations avec les territoires voisins et le conservatisme des structures mentales permettaient également de les classer parmi les isolats. Je dirai que le pays turkmène serait un angle mort, car c'est moins son refus d'intégration qui le pénalisait que la volonté de l'Etat de le vider de sa population, tandis que le pays merchedite serait un isolat, car la population refusait de s'intégrer. Mais, après une décennie, ces deux pays ont connu une évolution économique et sociale qui ne permet plus de les qualifier globalement d'angle mort et d'isolat. Le développement du tourisme à Ras El Bassît a des retombées économiques positives sur la partie occidentale du pays turkmène. Ce sous-espace tend à devenir un espace de loisirs pour les citadins sunnites de Lattaquié et d'Alep, qui se sentent sur leur territoire. En revanche, la

---

Assad fut contraint par le Président de quitter la Syrie pendant quelques mois, le temps que les esprits se calment.

[1084] Agents des services de sécurité.

partie orientale du pays turkmène est de plus en plus marginalisée, elle connaît un fort exode rural, et c'est une des rares zones de la région côtière qui a perdu de la population dans la dernière période inter-censitaire. Désormais, il serait plus juste de qualifier l'ouest du pays turkmène d'associat, car le tourisme et les relations économiques l'intègrent à Lattaquié et à Alep, en en faisant une enclave. En revanche, l'est du pays turkmène demeure un angle mort. Quant au pays merchedite, il se modernise parallèlement à l'intégration de la famille Merched dans les cercles du pouvoir. Dans les années 1990, les villages merchedites ont été reliés au réseau routier et les villageois furent embauchés dans le secteur public à Qardâha, dans l'Armée et même les services de sécurité. Toutefois, le potentiel économique de cette zone de montagne est plus faible que celui du pays turkmène, l'agriculture y souffre du manque d'eau et de l'exiguïté des surfaces, il n'y a pas d'investissements touristiques, car nous sommes au cœur du pays alaouite, par conséquent, une zone répulsive pour les investisseurs sunnites. Quant à la nouvelle bourgeoisie alaouite, elle préfère investir sur le littoral et à Slunfeh, où les bénéfices sont plus sûrs. Au début des années 1980, Rifa'at El Assad avait certes commencé la construction d'un village de vacances à Al Bûr, à l'ouest de Jûbeh Burghâl, mais son expulsion de Syrie en 1984 interrompit le projet. Toutefois, à la différence du pays turkmène, l'intégration des Merchedites dans les réseaux étatiques permet à leurs villages de sortir de leur isolement et de devenir progressivement une périphérie assistée économiquement et intégrée politiquement, s'alignant ainsi sur le reste de la montagne alaouite.

II - DES ASSOCIATS COMMUNAUTAIRES : LES TERRITOIRES NON - ALAOUITES DU DJEBEL ANSARYEH.

Les territoires non-Alaouites du Djebel Ansaryeh avaient, à l'époque ottomane une fonction de contrôle du territoire alaouite, en particulier les territoires sunnites (Sahyûn, Khawâbî, l'Aqqrâd), ou d'interface commerciale entre les Alaouites et les villes à majorité sunnite, comme c'était le cas de la plupart des bourgs chrétiens et ismaéliens : Safita, Saûdâ, Qadmûs, Mzera'a, Meshta Helû. Cette spécialisation des territoires en fonction des communautés s'expliquait par la place qu'occupaient ces dernières dans la société ottomane[1085] et par la situation politique particulière de la région côtière syrienne. Les Ottomans ne parvenant pas à contrôler le Djebel Ansaryeh, ils se contentaient de le surveiller par l'intermédiaire de forts situés à sa périphérie. L'opposition latente entre les autorités ottomanes et les tribus alaouites était renforcée par la querelle religieuse entre les Musulmans sunnites, la communauté dominante dans l'Empire Ottoman, et les Alaouites, considérés par

[1085] Voir le paragraphe II : « Les structures spatiales héritées de l'Empire ottoman », du Chapitre I de la Première Partie.

cette dernière comme hérétique. Ces clivages gênaient les relations directes entre les deux communautés, ce qui se traduisait par l'existence d'interfaces entre le Djebel Ansaryeh et les villes à majorité sunnite.

L'organisation spatiale de la région côtière a été complètement bouleversée quand la domination ottomane prit fin. Des mutations économiques et des changements politiques profonds affectèrent, en effet, à partir de cette date, la Syrie. Les territoires sunnites ont perdu leur fonction de contrôle du territoire alaouite : la forme du contrôle territoriale a évolué au cours du XXème siècle, et désormais se sont des Alaouites qui détiennent le pouvoir. Quant aux bourgs chrétiens et ismaéliens, leur rôle d'intermédiaire s'est amenuisé. Car l'émergence d'une strate de bourgs et de petites villes alaouites dans le Djebel Ansaryeh, ainsi que l'extension de l'aire d'influence des villes littorales, leur ont porté de graves préjudices économiques. En Syrie, les « lois de l'espace » définies par Roger Brunet[1086] sont insuffisantes pour comprendre l'évolution de ces sous-espaces, car elles négligent les conditions historiques et les structures sociales qui président à leur organisation et leur intégration au sein d'un espace supérieur. Je souscris aux critiques de Jacques Lévy[1087] sur «l'universalité » des lois de l'espace de Roger Brunet, car, dans le cas du Moyen-Orient, les logiques communautaires aboutissent à la partition de l'espace national, régional et urbain, « en sous-systèmes spatiaux qui n'admettent pas nécessairement comme échelle pertinente la société toute entière, qui ne la reconnaissent pas forcément ou, en tout cas, pas toujours comme lieu. »[1088]. Les deux chapitres précédents, et particulièrement l'exemple de Banias et de Jableh, prouvent que l'analyse spatiale ne peut s'affranchir du facteur communautaire, tout du moins, dans la région côtière. L'évolution de ces espaces est fortement influencée par leur identité communautaire : outre que cette dernière est fondatrice du territoire, elle conditionne leur intégration dans des réseaux politiques et économiques susceptibles d'influencer leur mutation spatiale.

A - Haffeh et Safita : un différentiel d'évolution et d'intégration à base communautaire.

Depuis le début des années 1980, les petites villes alaouites du Djebel Ansaryeh connaissent un déclin, dû à la diminution des investissements publics et à l'augmentation de

---

[1086] BRUNET Roger : *La Géographie Universelle,* tome I, Belin – Reclus, Paris, 1990, 551 p.
[1087] LEVY Jacques : *op. cit.* , 1994.
[1088] LEVY Jacques : *op. cit*., 1994, p. 67.

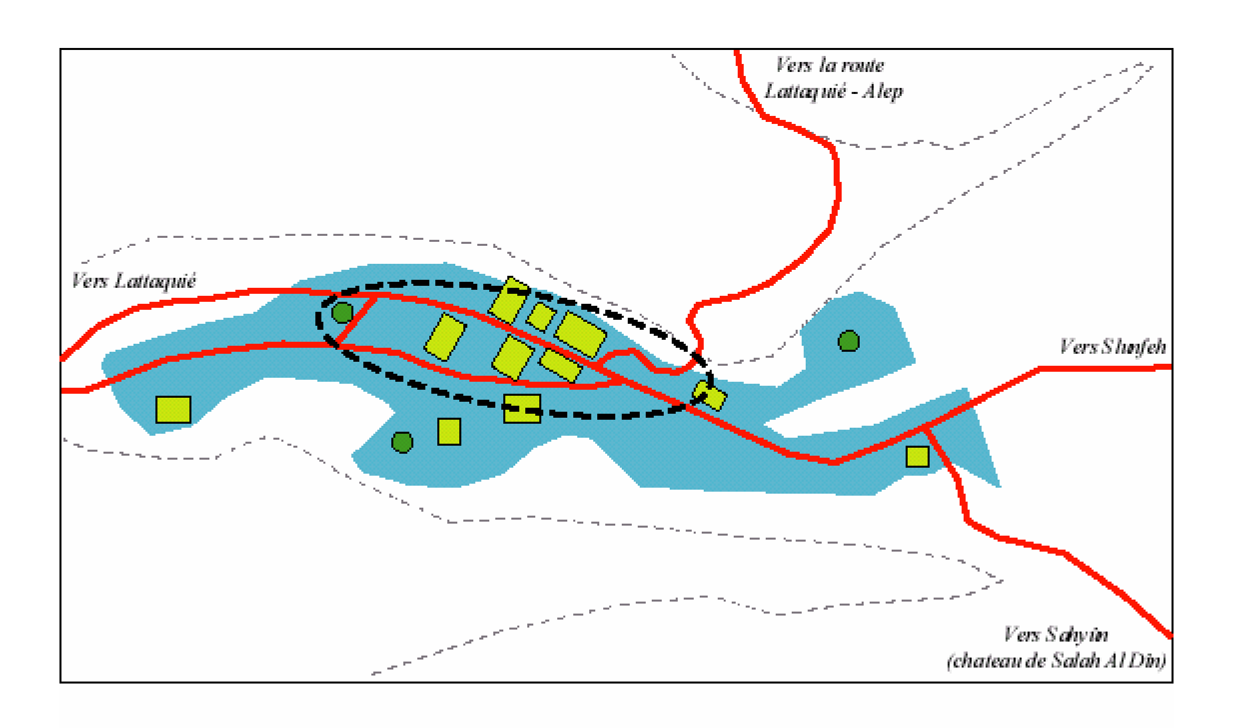
l’attraction des villes littorales sur l’arrière-pays. Les petites villes non-alaouites du Djebel Ansaryeh ont connu un déclin plus ancien en raison de la perte ou de la réduction de leurs fonctions d’encadrement et d’intermédiaires. Ce déclin est très inégal : la ville chrétienne de Safita demeure un pôle commercial qui rayonne sur le sud du Djebel Ansaryeh, alors que l’influence commerciale de la ville sunnite de Haffeh se limite à quelques villages proches. Selon les « lois de l’espace » de la « Nouvelle Géographie », le contraste entre les deux villes s’expliquerait aisément par leur inégale situation dans le réseau urbain. Haffeh est à 25 km d’une ville de 350 000 habitants (Lattaquié), tandis que Safita possède une plus grande marge de développement étant à 25 km d’une ville de 100 000 habitants (Tartous). Je ne nie pas la véracité de cette hypothèse, mais je remarque que dans le cas de Jableh et de Banias, cette « loi de l’espace » ne s’applique absolument pas. En référence à ce que j’ai déjà démontré dans le cas de ces deux villes, je vais m’efforcer de prouver que l’inégal développement de Safita et de Haffeh est dû à l’action de l’Etat, en tant qu’aménageur partial, et aux organisations sociales locales.

1 - Les similitudes entre Safita et Haffeh ne sont qu’apparentes.

Safita et Haffeh sont deux villes qui possèdent beaucoup de similitudes. Elles sont peuplées par des populations allogènes au milieu d’une campagne alaouite. Elles sont bâties sur des serres étroites, Safita entre 400 et 450 m d’altitude (photo 64 et 66) et Haffeh entre 350 et 400 m d’altitude. Ce sont des sites défensifs, habités depuis l’Antiquité, qui permettent de dominer la campagne environnante. Depuis le Donjon de Safita (photo 65), la vue porte jusqu’à Tripoli, Marqab, et le Krak des chevaliers. Le château de Safita était au Moyen Age le relais des communications entre ces trois forteresses. Haffeh offre une vue panoramique sur la partie septentrionale du Djebel Ansaryeh, le Sahel de Lattaquié et au nord jusqu’au Djebel Aqqrâ, dont la masse décharnée se détache au dessus des forêts de Baer et Bassît. Bien que la fondation antique de Haffeh soit attestée, la ville ne compte pas de vestiges archéologiques, ni de fortifications médiévales, les Byzantins ayant choisi un site qu’il jugeaient mieux protégés à quelques kilomètres de là et où ils élevèrent la formidable citadelle de Sahyûn.

L’étroitesse des sites explique la difficulté des villes à s’étendre linéairement sur les surfaces planes. Ainsi Safita s’allonge en suivant les principaux axes routiers : les routes de Tartous à l’ouest, de Tripoli au sud et de Dreykîsh au nord-est (figure 160), mais elle ne ressemble pas à une ville rue, comme Haffeh. Cette dernière, se contente de s’étirer en suivant la route Lattaquié – Slunfeh qui la traverse (figure 159). Les maisons sont tassées les

unes contre les autres, les immeubles comptent plus de deux étages, contrairement aux autres petites villes du Djebel Ansaryeh, et il n'y a guère d'espace libre au centre-ville. Cette morphologie urbaine donne l'impression aux visiteurs de traverser de véritables villes, mais, dès que l'on quitte les rues principales, les vergers apparaissent pour rappeler qu'il ne s'agit que de gros bourgs. C'est particulièrement vrai pour Haffeh qui ne compte que 6 000 habitants, mais de moins en moins pour Safita en raison de son poids démographique (12 000 habitants) et de ses activités économiques.



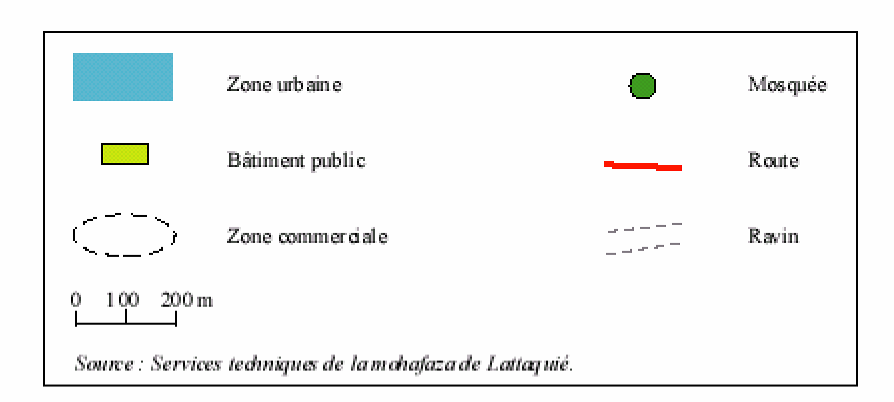
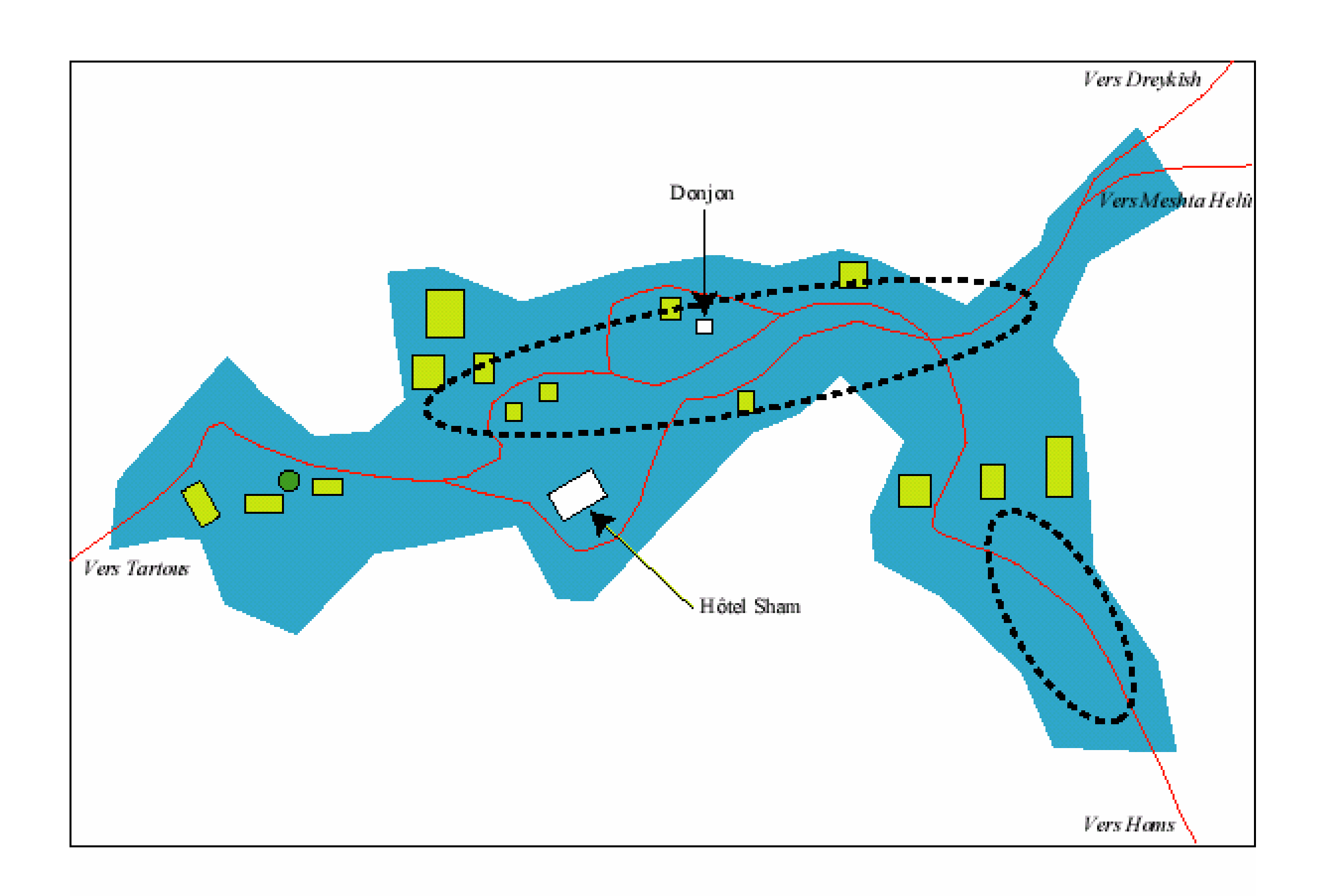


Figure 159 : L'organisation de l'espace urbain à Haffeh.



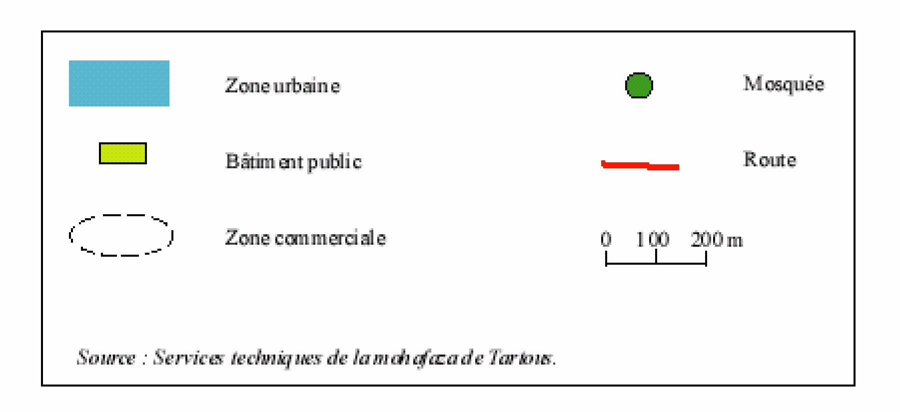


Figure 160 : L'organisation de l'espace urbain à Safita.

2 - Le déclin économique fut moindre à Safita qu'à Haffeh.

Haffeh et Safita ne comptent pas d'industries publiques et le secteur privé se limite à de petits ateliers textiles et à de l'agroalimentaire (pressoirs à huile et moulins). Ce sont des villes commerçantes et, dans une moindre mesure administratives. Le rayonnement commercial des deux villes est restreint, mais, à la différence de Haffeh, Safita n'est pas un simple pôle de distribution des biens courants[1089], ce qui lui garanti une aire de chalandise plus exclusive que celle de Haffeh. Il y a deux fois plus de commerces par habitants à Safita puisque le ratio de services et de commerces par habitant est deux fois plus élevé à Safita (1 pour 12,5 habitants) qu'à Haffeh (1 pour 25,2 habitants). Ceci ne s'explique pas que par la taille des aire de chalandise, mais également par le fait que de nombreux ruraux sont venus ouvrir des magasins à Safita, tout en conservant leur domicile dans leur village, ce qui est rare à Haffeh. La comparaison entre la structure des services des deux villes indique que la part du secteur « artisanat, services et loisir » est plus élevée à Safita : 36,9% qu'à Haffeh 25,2%. Cela s'explique essentiellement par l'importance numérique des médecins, avocats et ingénieurs à Safita : 118 cabinets au lieu de 6 à Haffeh ! Cette forte représentation des professions libérales est une des gloires de la petite ville, qui se veut un foyer d'intellectuels : « Nous n'avons plus d'analphabètes depuis cinquante ans » me déclara le chef de la Municipalité.

Dans les années 1950, Haffeh et Safita possédaient une aire de rayonnement beaucoup plus étendue qu'à l'heure actuelle. Elles se confondaient presque avec leur territoire administratif. L'essentiel des déplacements s'effectuaient à pied ou a dos d'âne ; les transactions agricoles reposaient sur des liens de clientèle entre des propriétaires terriens, qui étaient également commerçants, et leurs métayers. L'aire d'influence de Haffeh englobait l'Aqqrâd, la région du Mehelbeh et une partie du Ghab (la *nayheh* de Shatah qui appartenait à la *mantiqa* de Haffeh jusqu'en 1965). La zone de chalandise de Safita s'étendait sur le sud du Djebel Ansaryeh et le nord de la plaine de Akkar. Parallèlement, le pouvoir de commandement des deux villes s'est réduit avec le rétrécissement de leur territoire administratif et la concurrence nouvelle des chefs-lieux de *nâhyeh* qui ont été bien dotés en services publics et commerciaux. Haffeh a perdu Fakhûra au profit de Qardâha et Shatah intégrée dans la *mantiqa* du Ghab (*mohafaza* de Hama). La vaste *mantiqa* de Safita a perdu la moitié de sa superficie avec la création d'une *mantiqa* autour de Dreykîsh et le rattachement

[1089] Voir le paragraphe consacrée au rayonnement des villes dans le Chapitre III de la Première Partie.

de Safsafeh à celle de Tartous. La création future d'une *mantiqa* autour de Meshta Helû devrait limiter encore plus son influence à l'Est. Car cela diminuera les occasions de se rendre à Safita pour les habitants de la *mantiqa* de Meshtâ Helû.

3 - Les Chrétiens de Safita sont plus ouverts que les Sunnites de Haffeh.

Nous avons vu que le réseau routier de la *mantiqa* de Haffeh évitait le chef-lieu[1090], non pas à cause d'obstacles physiques, mais parce qu'il demeurait une opposition entre la ville sunnite et la campagne alaouite. Haffeh est psychologiquement fermée aux Alaouites, qui ne s'y rendent que pour régler des affaires administratives ou lors de la foire hebdomadaire. L'essentiel de la clientèle de Haffeh provient des villages sunnites environnants. Sous le Mandat français, Haffeh était une agglomération mixte, avec 71% de sa population composée de Sunnites, 28% de Chrétiens et 1% d'Alaouites (des domestiques). En 1960, date du dernier recensement où figurent la population chrétienne, les Chrétiens n'étaient plus que 15% ; en 1997, le « nûfûs » ne recensait que 10% de Chrétiens. Parmi les 90% de Musulmans je ne pense pas que les Alaouites représentent une part significative de la population de Haffeh : quelques familles de fonctionnaires.

La situation de Safita est différente. A l'origine, la ville était quasi exclusivement chrétienne. De 1933 à 1960, la part de la communauté chrétienne est passée de 89% (2 715 Chrétiens et 280 Alaouites) à 69% (4 324 Chrétiens et 1 910 Musulmans[1091]). Je pense que, à l'heure actuelle, les Chrétiens sont minoritaires à Safita. Ils ont en effet une fécondité plus basse que celle des Alaouites et une propension à émigrer plus forte que ces derniers. Par ailleurs, l'exode rural s'est maintenu au cours des dernières décennies, or la campagne de Safita ne compte pratiquement pas de villages chrétiens[1092], ce qui fait que les néo-citadins de Safita sont quasiment tous des Alaouites. Il est difficile à Safita de distinguer entre les quartiers alaouites et ceux des Chrétiens. La vieille ville demeure sans doute à majorité chrétienne, les plaques sur les maisons indiquant qu'il s'agit toujours de familles chrétiennes (Bachûr, Jabûr, Khûrî, Elias, etc.) Quant aux périphéries, elles sont plutôt alaouites. Alaouites et Chrétiens cohabitent sans heurts, les habitudes de vie ne diffèrent pas

[1090] Voir le Chapitre II de la Première Partie.

[1091] Le recensement de 1960 ne distingue plus que trois communautés : Musulmans, Chrétiens et Juifs. Les Alaouites sont compris parmi les Musulmans. Toutefois à Safita, le nombre de Musulmans sunnites étaient extrêmement faible, à peine quelques familles de fonctionnaires. Par conséquent, on peut considérer que le nombre des Musulmans correspond à celui des Alaouites.

[1092] La population de la *nâhyeh* de Meshta Helû et du Wadi Nassara est attirée par Homs ou Tartous.

entre les deux communautés. La discrétion religieuse des Alaouites ne porte pas ombrage aux Chrétiens, la seule mosquée de la ville n'appelle pas à la prière et personne ne la fréquente.

Safita vit en osmose avec sa campagne alors que Haffeh est isolée. Après la Réforme agraire, les notables de Haffeh ont quitté la ville pour Lattaquié ou Damas. Mes interlocuteurs à Haffeh m'ont affirmé que la moitié de Haffeh habitait à Sleybeh. Les habitants y ont transporté leur activité commerciale et ne conservent à Haffeh qu'une maison où ils viennent quelques fois l'été. J'ai montré que Safita avait également perdu une partie de ses entrepreneurs au profit de Tartous. Mais, à la différence de Haffeh, les membres de celle-ci continuent de résider à Safita et ils y conservent le plus souvent une activité économique. Ainsi, l'agent de la firme Toyota de Tartous est un Saftien, son magasin principal est à Tartous, mais il a ouvert une succursale à Safita qu'il a confiée à un parent. Les Saftiens se sont installés dans toutes les villes syriennes et au Liban, ce qui permet à la communauté demeurée à Safita de bénéficier d'un réseau économique autonome et de court-circuiter Tartous.

La mixité communautaire qui règne à Safita favorise les réseaux transcommunautaires. Les Chrétiens apportent leurs relations économiques et les Alaouites leurs connaissances dans les cercles du pouvoir. Toutefois, les Chrétiens de Safita ne sont pas totalement dénués de relations politiques ; l'un d'eux, Georges Jabûr, fut un conseiller du Président Assad. Le parti Ba'ath s'y est fortement implanté dés les années 1950, en concurrence avec le Parti communiste. La sollicitude du pouvoir à l'égard de Safita s'est traduite par la construction d'un hôtel cinq étoiles[1093] et la construction d'un réseau routier moderne. Tous les villages de la *mantiqa* sont très bien reliés au chef-lieu. Les routes principales, Safita – Tartous et Safita – autoroute de Homs, furent élargies à trois voies. En 1994, six villages ont été intégrés au territoire de la municipalité de Safita, ce qui permet à celle-ci d'obtenir une dotation de l'Etat plus conséquente. Pour ses projets (réseau d'égout, retraitement des eaux usées, construction d'un périphérique, protection de la vieille ville) la municipalité a bénéficié de subventions exceptionnelles[1094].

[1093] Il appartient à la société mixte Sham. La décision d'implanter un hôtel cinq étoiles à Safita n'était sans doute pas la volonté de son directeur, Othman Aïdi, car l'exploitation est largement déficitaire.
[1094] Interview du maire de Safita en 1997.

L'évolution de Safita et de Haffeh au sein de l'espace régional s'explique en fait par la différence de peuplement communautaire entre les deux villes. Safita, ville chrétienne et alaouite est en osmose avec la campagne environnante, ce qui lui garantit une zone de chalandise et les faveurs de l'Etat. La mixité communautaire favorise les liens avec les centralités économiques et politiques au niveau national ce qui rend Safita autonome de Tartous. Safita est-elle pour autant un centre à l'échelle de la région côtière ? Sa petite taille démographique et une certaine sclérose due à la moyenne d'âge élevée des entrepreneurs m'incitent plutôt à la qualifier de périphérie intégrée et annexée. En revanche, Haffeh possède toutes les caractéristiques de l'associat, son économie est dépendante de Lattaquié, ville avec laquelle elle a plus de relations qu'avec le reste de sa *mantiqa*.

B - La marginalisation économique et politique des bourgs non-Alaouites.

L'exemple de Haffeh et de Safita peut être étendu aux bourgs sunnites et chrétiens du Djebel Ansaryeh. Mais à la différence des deux petits villes, ils ne disposent pas de la taille critique leur permettant de résister à la polarisation économique exercée par les villes côtières. La comparaison entre Haffeh et Safita a montré que la différence d'évolution était moins facteur de distance physique, que de « distance communautaire ». La ville chrétienne, ouverte sur la campagne alaouite, résiste mieux que la ville sunnite, fermée et qui préserve farouchement son identité communautaire. Je pense qu'il est possible d'étendre cette analyse aux bourgs. Par conséquent, je distinguerai deux catégories : les bourgs peuplées par les Chrétiens ou les Ismaéliens d'une part, et les bourgs sunnites d'autre part.

1 - Des associats communautaires : les bourgs chrétiens et ismaélien.

Les bourgs chrétiens du Djebel Ansaryeh auxquels je vais m'attacher s'appellent Mzera'a, Kansabâ[1095], Saûdâ, Dahar Safra, Raûdâ et Meshta Helû. Je ne traiterai pas ici des villages chrétiens disséminés dans le Djebel Ansaryeh, comme Arâmu, Bmalkyeh, Kheîbât (à côté de Tartous), ou même des villages arméniens du Djebel Aqqra, car ils n'avaient pas de fonction commerciale auparavant. J'ai ajouté à cette liste Qadmûs, le seul bourg ismaélien (ou plutôt ismaélo-alaouite aujourd'hui) du Djebel Ansaryeh, car la communauté ismaélienne entretient d'aussi bon rapports avec les Alaouites que les Chrétiens[1096]. Dans une certaine

[1095] Kansabâ est un cas particulier, car il s'agit d'un bourg chrétien orthodoxe au coeur d'un pays sunnite (El Aqqrâd). Mais il avait la même fonction commerciale que les bourgs chrétiens du pays alaouite.

[1096] Les rapports entre Alaouites et Ismaéliens ne furent pas toujours aussi amicaux. Au XIX[ème] siècle, les Alaouites tentèrent d'expulser les Ismaéliens du Djebel Ansaryeh. En 1919, les Ismaéliens de Qadmûs furent attaqués par la tribu alaouite de Sheikh Saleh qui cherchait à s'emparer de leurs terres.

mesure, j'aurais pu traiter l'exemple de Qadmûs dans le paragraphe précédent, car ce bourg est à la limite du rural et de l'urbain. Sa population, par son comportement et ses activités économiques, peut être assimilée à une population urbaine. Mais, selon les critères officielles, Qadmûs, en tant que simple chef-lieu de *nâhyeh*, appartient au monde rural, alors que Sheikh Bader, moins peuplé et moins bien doté en service est considéré comme une ville. La faiblesse de sa population et la faible extension du bâti lui confèrent, en revanche, un caractère rural. Par conséquent, je préfère le maintenir dans la catégorie des bourgs. Sa promotion administrative au rang de chef-lieu de *mantiqa* contribuerait toutefois, si elle se produisait, à le propulser dans la catégorie des villes. Mais je ne pense pas que cela soit le cas dans un proche avenir. Pour illustrer l'évolution qu'a connu cette catégorie de bourgs, j'ai choisi de traiter, plus particulièrement, les exemples de Saûdâ et de Qadmûs. Deux bourgs qui étaient au début du siècle semblable, du point de vue de leur importance économique, mais qui connurent, depuis, une évolution contrastée.

a) Saûdâ : banlieue résidentielle grecque orthodoxe de Tartous.

Saûdâ est perché sur un plateau basaltique[1097] à une douzaine de kilomètre de Tartous. La population est grecque orthodoxe, elle atteignait 1 207 habitants au dernier recensement (1994), ce qui représente une diminution de 5% par rapport au précèdent recensement. La moyenne d'âge est élevée, la fécondité est faible et un fort courant migratoire vers l'Amérique du Sud et les pays du Golfe contribue à vider le bourg de ses forces vives. Une simple promenade dans le village suffit pour se rendre compte de l'importance commerciale qu'il possédait il y une quarantaine d'années et de sa décadence aujourd'hui. La rue principale est bordée d'échoppes construites dans le style de celles que l'on trouve dans les souks d'Alep ou de Damas : une large ouverture sur la rue, un plafond voûté, un comptoir en bois derrière lequel la marchandise est stockée. La majeure partie des commerces est fermée et leur façade murée indique qu'ils ont été intégrés à l'habitation.

Du temps de sa splendeur, Saûdâ était spécialisée dans le tissu, l'épicerie et l'artisanat (forgeron, menuisier, cordonnier et tailleur). Les paysans alaouites du Djebel Ansaryeh venaient s'y approvisionner en marchandises brutes qu'ils transformaient eux-mêmes (tissu, cuir, fer) ou qu'ils confiaient aux artisans du bourg. Ils venaient également y vendre leurs produits (huile d'olive, céréales, tabac, etc.) que les grossistes du village rassemblaient. Jusqu'

[1097] A l'origine, les maisons étaient construites en basalte, ce qui donnait une teinte sombre au village, d'où son nom : Saûdâ (noir, en arabe).

à la rupture de l'Union douanière avec le Liban, les commerçants de Saûdâ vendaient et s'approvisionnaient directement à Tripoli et à Beyrouth ; ils se tournèrent ensuite vers Damas et Alep. L'absence de relations avec Tartous et Lattaquié indique que Saûdâ était un centre commercial doté d'une véritable autonomie économique vis-à-vis des villes de la région côtière. Aujourd'hui, Saûdâ n'a plus qu'un rôle commercial local, même si ses infrastructures héritées en font un centre complet et susceptible de polariser quelques villages alentour. Le commerce alimentaire ne domine pas la structure des services. Le village demeure un pôle artisanal puissant, comptant en particulier une dizaine de ferronniers, de même qu'un centre de services non marchands (quatre cabinets médicaux). Mais cette structure ne doit pas faire illusion, car les artisans et les commerçants de Saûdâ sont âgés. Beaucoup ont plus de soixante ans ; le dernier commerçant de tissus du bourg a 73 ans, et s'il continue à ouvrir sa boutique, il peut rester des journées entières sans voir personne. Lorsqu'ils cesseront leurs activités, personne ne les reprendra. Leur chiffre d'affaires est trop faible et la plupart de leurs enfants sont partis dans les grandes villes de Syrie ou à l'étranger où ils exercent des professions intellectuelles (médecins, ingénieurs, professeurs, etc.)

Saûdâ a plus d'avenir en tant que village de retraités que comme pôle commercial. Les émigrés y ont construit de superbes villas pour les vacances et dans le but d'y finir leurs vieux jours. Certaines familles de commerçants qui ont quitté Saûdâ dans les années 1970 pour ouvrir des magasins à Tartous commencent à revenir y habiter. Les conditions de vie y sont plus agréables qu'à Tartous, car l'altitude permet d'échapper à la chaleur humide qui règne l'été dans la plaine côtière. La qualité de l'enseignement des écoles de Saûdâ est un puissant facteur d'attraction pour les familles[1098]. Mais, surtout, les Chrétiens s'y sentent sur leur territoire, les parents ne craignent pas de voir naître des idylles entre leurs enfants et des Musulmans. Ce début de rurbanisation n'a été possible que grâce à l'amélioration des moyens de transport qui rapproche le bourg de Tartous. Il faut désormais entre un quart d'heure et une demi heure pour se rendre en ville, selon que l'on utilise une voiture individuelle ou un des multiples minibus qui fait étape à Saûdâ[1099] environ tout les quarts d'heure.

[1098] Saûdâ compte depuis 1924 une école primaire gouvernementale, mais dès la fin du XIX[ème] siècle il existait des écoles primaires privées. En 1950, il y avait deux collèges privés. Le lycée général a ouvert ses portes en 1960 et, en 1987, ce fut le tour d'un lycée technique. Il y a une forte proportion d'enseignants dans la population de Saûdâ. Depuis quatre générations, les habitants ont délaissé le travail de la terre pour l'émigration, le commerce et les professions intellectuelles.

[1099] Saûdâ se trouve sur la route Tartous – Sheikh Bader – Masyaf. La route est très fréquentée par les transports en commun qui desservent les villages de la région.

b) Qadmûs : un avenir économique incertain.

Il me paraît difficile de parler des bourgs chrétiens et ismaéliens sans évoquer, le cas de Qadmûs, ne serait-ce que pour contrebalancer l'impression de déclin irrémédiable qui resterait attaché à cette catégorie après l'analyse du seul exemple de Saûdâ. Qadmûs possède environs 4 000 habitants, il est situé à 25 km à l'Est de Banias, entre 850 et 950 m d'altitude, au centre du Djebel Ansaryeh. Jusqu'au début des années 1950, Qadmûs demeurait un bourg exclusivement ismaélien[1100], mais, à l'heure actuelle il compte une importante minorité alaouite, à peu près un tiers de la population (de l'avis des personnes que j'ai interrogées). Entre 1960 et 1994, la croissance démographique de Qadmûs fut inférieure à celle de sa *nâhyeh*[1101] : 77,3% contre 123%. La faible fécondité et l'émigration des Ismaéliens fut en en partie compensée par l'arrivée des Alaouites. Elle témoigne de l'atonie économique de ce vieux centre commercial.

L'histoire de Qadmûs est étroitement liée à celle de la secte ismaélienne dans le Djebel Ansaryeh. Les Ismaéliens firent l'acquisition de la citadelle de Qadmûs en 1132[1102], en même temps que celle du Kahf. Ces deux forteresses furent les bases de leur expansion et de la constitution d'un véritable Etat dans le centre du Djebel Ansaryeh, entre la Syrie Franque et la Syrie musulmane. La reconquête musulmane et l'invasion mongole détruisirent cet Etat, refuge de la fameuse secte des Assassins. Durant la période ottomane, leur influence ne cessa de décroître. Au XIX^{ème} siècle, la pression de leurs voisins alaouites se fit si forte que de nombreux villageois ismaéliens quittèrent le Djebel Ansaryeh pour s'installer à Salamyeh, où les ottomans leur avaient concédé des terres. A l'abri de ses murailles et protégée par la masse compacte de leur château, la communauté ismaélienne de Qadmûs échappa à ce sort. Les Ismaéliens de Qadmûs se spécialisèrent dans le commerce et l'artisanat. Le bourg rayonnait sur tout le centre du Djebel Ansaryeh, jusqu'à la ligne de crête où commençait l'influence de Masyaf. Les paysans venaient depuis Annazeh, Tâlîn, Sheikh Bader, etc. jusqu'à Qadmûs Tout comme Saûdâ, Qadmûs drainait les produits agricoles et les exportaient ensuite vers Hama, Tripoli et Beyrouth. La prospérité économique du bourg, le jeu de l'usure et la protection dont les Ismaéliens bénéficiaient de la part des Ottomans leur permis d'accaparer

---

[1100] D'après le recensement de 1947, il y avait 1 775 Ismaéliens sur 1 800 habitants. NOUSS Ibrahim : *op. cit.*, Paris, 1951, p. 477. Le dénombrement de 1933 recensait 1363 Ismaéliens et 5 Alaouites. Gouvernement de Lattaquié, *Répertoire alphabétique des villes - villages – hameaux*, Lattaquié, 1933, 76 p.

[1101] En 1994, la *nâhyeh* de Qadmûs fut divisée en trois : Qadmûs, Hamâm Wasel et Tawahîn. J'ai conservé, pour la comparaison avec Qadmûs, les limites de la *nâhyeh* de 1960.

[1102] WEULERSSE Jacques : *op. cit.*, 1940, p. 63.

des terres, si bien que Qadmûs, en plus de la sa fonction commerciale, exerçait un pouvoir de commandement, sur le centre du Djebel Ansaryeh, comparable à celui de Safita.

La morphologie de Qadmûs est semblable à celles de Haffeh et de Safita, à la différence près que le bâti est beaucoup moins dense (figure 161). Qadmûs est construite sur une serre, dominée par un rocher où se trouvait la citadelle (photo 13). Les maisons sont tassées sur le versant sud du rocher, au pied duquel se trouvent le vieux souk et la mosquée ismaélienne. L'agglomération s'est étendue dans les années 1970 et 1980 en direction de la route Banias - Masyaf. Le carrefour entre les deux axes constitue le nouveau centre commercial du bourg. Les magasins coûtent à cet endroit 400 000 LS, contre seulement 100 000 LS dans le vieux centre. Au Nord du rocher, des lotissements touristiques ont été construits à la fin des années 1980 par des entrepreneurs privés. Ils accueillent des estivants de toute la Syrie, qui viennent y chercher la fraîcheur durant la période chaude, mais avec une forte proportion d'Ismaéliens.

La structure commerciale de Qadmûs bien, que dominée par le commerce alimentaire, offre une certaine diversité, comparable à celle de Dreykîsh et supérieure à celles de Haffeh ou de Sheikh Bader. Le nombre d'établissements commerciaux et de services était supérieur à celui de Sheikh Bader en 1993[1103] et équivalent à celui de Haffeh. Cependant, l'aire de chalandise de Qadmûs s'est nettement réduite depuis le début des années 1970. La promotion de Sheikh Bader au rang de chef-lieu de *mantiqa* a détourné de Qadmûs, les villageois de cette nouvelle *mantiqa*. Le développement des moyens de transport vers Banias a renforcé l'attraction de cette dernière, les habitants d'Hamâm Wasel, d'Annazeh et de Tâlîn étant plus proche en temps du chef-lieu de *mantiqa* que de

[1103] Enquête sur les petites villes de la région côtière syrienne réalisée en 1994.

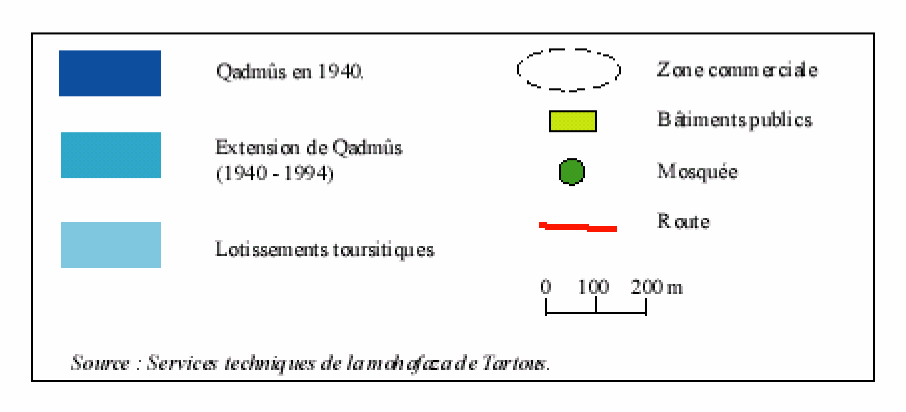


Figure 161: L'agglomération de Qadmûs.

Qadmûs aujourd’hui. L’influence commerciale de Qadmûs n’a été préservée que sur les villages qui se trouvent à une dizaine de kilomètres à la ronde, grâce à l’acharnement des commerçants du souk ; ceux-ci ne sont plus, pour la plupart, que des doubles actifs : fonctionnaires le matin et commerçant l’après-midi.

L’avenir commercial de Qadmûs est incertain (photo 13). Le souk vit sur les acquis du passé, la moyenne d’âge des commerçants est assez élevée, les plus riches sont partis s’installer à Banias dans les années 1960. La municipalité espère que l’Etat lui accordera enfin le statut de chef-lieu de *mantiqa* dans les prochaines années. Les investissements publics et les créations d’emplois, résultant de cette promotion, permettraient alors de redynamiser le commerce local. Cependant je crains que cela ne soit qu’un feu de paille, comme c’est le cas de Sheikh Bader. Le développement de l’arboriculture est gêné par le manque d’eau dans cette région du Djebel Ansaryeh, elle n’en progresse pas moins et des chambres froides ont même été construites à Qadmûs. Le tourisme apparaît comme une nouvelle ressource pour ce bourg. L’identité ismaélienne du bourg peut lui valoir la préférence des Ismaéliens de Syrie en tant que station d’estivage, au même titre que Kessab l’est pour la communauté arménienne, celle d’Alep ayant beaucoup investi dans ce dernier lieu.

Saûdâ est trop proche de Tartous pour que son souk puisse résister à l’attraction commerciale. Qadmûs bénéficie de l’éloignement de Banyas et de Masyaf pour conserver une petite zone de chalandise, mais cette dernière est également en contraction. Car, pour Qadmûs, comme pour l’ensemble des bourgs commerçants du Djebel Ansaryeh (Mzera’a, Kansabâ, Meshta Helû, Saûdâ, etc.), le développement des moyens de transport a produit une homogénéisation de l’espace qui lui a été fatale. Cependant, il ne faut négliger le rôle de l’Etat aménageur, qui, par son refus de promouvoir Qadmûs, a en grande partie précipité son déclin. En outre, l’identité communautaire de ces bourgs, vient brouiller les « lois de l’espace », en y favorisant des investissements touristiques et résidentiels. J’ai pu observer des phénomènes similaires à ceux signalés pour Saûdâ, dans les bourgs de Mzera’a, Kansabâ, Raûdâ et Dahar Safrâ, alors que Meshta Helû se rapproche davantage du modèle de Qadmûs.

2 - Les bourgs sunnites sont délaissés.

Les bourgs sunnites de la périphérie du Djebel Ansaryeh servaient de bases pour le contrôle du territoire alaouite. Les populations qui les peuplaient étaient totalement acquises aux autorités ottomanes. Certaines étaient d'origine exogène, tel que les sunnites crétois de Hamîdyeh ou les Tcherkesses d'Arab El Mulk. Les autres communautés habitaient la région depuis le Moyen Age. Il s'agissait principalement de tribus kurdes implantées autour des citadelles de croisés par le sultan Baïbars, lorsqu'il reconquit la région côtière au XIII^{ème} siècles. Leur fonction militaire leur donnait une fonction administrative – chef-lieu de caza (Bab – Ana et Marqab) ou de *nâhyeh* (Zamrîn et Khawâbî) – et, par conséquent, une certaine influence commerciale. Les notables de ces bourgs étaient des propriétaires citadins qui dominaient la campagne alaouite. Les bouleversements politiques du XX^{ème} siècle leur furent fatals : le Mandat français favorisa les Alaouites et les Chrétiens, l'arrivée au pouvoir du parti Ba'ath les a complètement marginalisés et la Réforme agraire les a privées de leur rente foncière. Le village du Khawâbî – car on ne peut même plus parler de bourg à son propos - exprime parfaitement cette déchéance.

Le Khawâbî se situe dans une vallée encaissée, taillée dans le karst par un affluent du Nahr Al Hussein, à une vingtaine de kilomètres au nord – est de Tartous. La population s'élevait à 888 habitants en 1994, en quasi-totalité sunnite, à l'exception d'un hameau alaouite à l'écart. Le village se réduisait à une rue étroite bordée par des maisons construites avec un mélange de pierres, de blocs de ciment et de bois. Les étables et les habitations sont collées les unes aux autres, ce qui entretient l'insalubrité de la rue. Quelques maisons en béton armé se trouvent à l'écart, sur les versants. Le village actuel n'a qu'une quarantaine d'années ; jusqu'au début des années 1950, la population sunnite vivaient dans le château, pour se protéger des Alaouites et des Ismaéliens.

L'agriculture est la principale activité des habitants du Khawâbî. Quelques personnes travaillent à la cimenterie de Tartous, d'autres sont dockers au port, les fonctionnaires sont rares. Les exploitations agricoles sont petites : 10 donoum en moyenne, ce sont des oliveraies sous lesquelles sont pratiquées des cultures dérobées : céréales et légumes, pour la consommation domestique. L'élevage ovin et caprin est très répandu, les troupeaux paissent dans le maquis qui s'accroche aux fortes pentes de la vallée, sous la surveillance de jeunes bergers. L'infrastructure commerciale du village se réduit à une boucherie et quelques

épiceries. Ces dernières effectuent la majeure partie de leur chiffre d'affaire avec le *matteh* (plante que les villageois sirotent avec de l'eau chaude à leurs moments perdus et ils sont nombreux !), le pain, le sucre et le riz. Les services non marchands se limitent à deux coiffeurs pour homme ; il n'y a ni médecin, ni dentiste. Les seules industries sont un pressoir à olives, datant de 1925, et une petite fabrique de blocs en ciment.

L'état du Khawâbî à la fin du XX^ème^ siècle contraste nettement avec sa splendeur passée. Depuis la conquête ottomane, le centre était cité comme le plus important chef-lieu de *nâhyeh* du caza de Banias. Une petite garnison occupait la forteresse médiévale. Les aghas du bourg possédaient de vastes domaines fonciers entre Qadmûs et Dreykîsh. En 1914, Maurice Barrès, lors de son voyage en Orient, fut hébergé par le *mûdîr nâhyeh*. Il décrivit le bourg comme actif, drainant les productions agricoles de la région. Le mukhtar du village me confirma cette importance commerciale : lui-même, dans les années 1930, faisait le commerce de l'huile d'olive entre le village et Hama. Sous le Mandat français, le Khawâbî perdit son statut de chef-lieu de *nâhyeh* ainsi que les services qui y étaient attachés : tribunal, bureau de l'état-civil et poste de gendarmerie. Les chefs de tribu alaouites profitèrent de l'affaiblissement des aghas pour s'emparer d'une partie de leurs terres. La Réforme agraire déposséda complètement les aghas de leurs domaines, en dehors du Khawâbî. Les familles de notables quittèrent le bourg pour s'installer à Tartous où elle tentèrent de se reconvertir dans le commerce. Un descendant de l'un de ces notables m'expliqua qu'ils avaient coupé les ponts avec leur village d'origine pour ne pas avoir à entretenir leurs parents pauvres. Il m'a fait part de son aversion pour son village d'origine :

> « C'est une société archaïque, ils sont peu éduqués, ils font une dizaine d'enfants. Vendredi dernier, ils ont célébré un mariage entre une fille de 14 ans et un garçon de 17 ! Ils quittent l'école à 14 ans, même avant pour les filles, et travaillent dans les champs. Par conséquent, il y a peu de fonctionnaires, car ils n'ont pas d'instruction, certains travaillent comme dockers au port de Tartous ou à la cimenterie. Nous avons vendu notre maison et je ne veux pas y habiter un jour. Lorsque mon père y passait l'été, il était importuné tout le temps par des cousins ou voisins qui lui demandaient de l'argent, du travail, un service ».[1104]

Dans l'arrière-pays de Tartous, le Khawâbî apparaît comme une poche de sous-développement : illettrisme, forte fécondité, mariage précoce des filles, etc., qui contraste avec la situation des villages alaouites qui l'entourent. Le Khawâbî n'a pas été favorisé par les

---

[1104] J'ai rencontré mon interlocuteur par hasard chez le mukhtâr du Khawâbî où il venait chercher un papier officiel. Il exerce la profession de professeur d'anglais en Arabie Saoudite.

équipements publics, la route qui y conduit ne fut asphaltée qu'en 1993, le téléphone a fait son apparition en 1997, le réseau d'égout est absent. L'école secondaire la plus proche est à Saûdâ, à une dizaine de kilomètres : cela ne poserait pas de gros problèmes si le village était bien desservi par les transports en commun, mais il n'y avait, jusqu'en 1997, qu'un seul minibus leur assurant la liaison entre le Khawâbî et Tartous. Le coût des transports est souvent prohibitif pour les familles qui souhaiteraient que leurs enfants poursuivent leurs études. Le fait de devoir se rendre au village voisin, pour l'enseignement secondaire - dans un établissement mixte de surcroît - interdit aux jeunes filles l'accès au secondaire. Malgré sa taille, le village n'a pas de municipalité, et la coopérative agricole est son seul lien avec l'Etat. C'est par l'intermédiaire de celle-ci que les villageois ont obtenu que la route soit asphaltée. Et, en 1997 la coopérative a également reçu de la Banque de l'Agriculture un prêt pour acheter un second minibus, afin d'améliorer les liaisons entre le village et Tartous.

Le Khawâbî est l'exemple type du village qui n'est ni inséré dans les réseaux économiques privés ni dans les réseaux politiques. Sa situation est comparable à celle des villages du pays turkmène. Les villages sunnites de Marqab, du Sahyûn, de l'Aqqrâd et Zamrîn (près de Saûdâ) bénéficient d'une meilleure situation économique que lui, grâce à une agriculture plus dynamique et à des liens plus intenses avec les villes littorales. Quant à Hamîdyeh, le dynamisme de son agriculture et ses relations avec Tripoli, où se trouve une seconde communauté crétoise, favorise un développement indépendant des investissements de l'Etat, un Etat dont nous avons vu précédemment la partialité à son égard[1105].

C - L'estivage crée des associats communautaires en montagne.

L'exemple de Qadmûs prouve que l'estivage est une ressource en plein essor pour les bourgs situés en altitude. Dans le monde méditerranéen, c'est une vieille tradition que d'aller se mettre au frais en été à la montagne. Dès le XIX^{ème} siècle, les riches Téhéranais allaient chercher la fraîcheur sur les versants de l'Elbourz. Au Liban, l'estivage en montagne est une véritable institution depuis deux siècles. Sous le Mandat Français, l'administration déménageait à Brûmana de juin à octobre, pour échapper à la chaleur humide qui régnait à Beyrouth. Durant cette période de l'année, toute la population citadine aisée abandonne les villes côtières pour s'installer dans des résidences en montagne, où de nombreux villages de montagne se transforment en de véritables stations d'estivage, Ehden, Ajaltûn, Faraya, etc.

[1105] Dans le Chapitre II de la Première Partie, j'ai expliqué que, malgré ses atouts, Hamîdyeh ne serait pas promu chef-lieu de *mantiqa*, car le bourg alaouite de Safsafeh était mieux inséré dans les réseaux de pouvoir.

Ces stations libanaises étaient fréquentées, avant la guerre civile (1973 – 1991) par toute la bourgeoisie du Moyen-Orient. Quelques stations d'estivage plus modestes existaient en Syrie : Blûdân fréquentée par les Damascènes, Arîhâ par les Alépins et Slunfeh par les Lattaquiotes.

Dans la région côtière, l'estivage commença dans les années 1930 avec la création de la station de Slunfeh (photo 31). Au milieu d'une forêt de chênes, les autorités françaises édifièrent un hôtel de luxe et la bourgeoisie lattaquiote y construisit des villas. Cependant, cette pratique restait cantonnée à ce lieu et aux classes aisées. A partir des années 1960, plusieurs phénomènes contribuèrent à son développement. La pratique de l'estivage se généralisa dans les classes moyennes, une catégorie en forte augmentation à partir de la révolution ba'athiste. La guerre civile libanaise réorienta les flux touristiques syriens vers Blûdân et les stations de la région côtière. Les cadres alaouites du régime se firent construire des villas dans leurs villages d'origine. Il n'y a que dans le pays merchedite qu'il n'y ait pas de villas, car, partout ailleurs, on trouve toujours les villas de « ceux qui ont réussi », généralement en hauteur, avec un toit de tuiles et des plaques de marbre collées sur le béton pour leur donner un aspect plus luxueux. J'ai évoqué précédemment le cas du village d'Aîn Et Tîneh[1106], où se trouve une cinquantaine de villas appartenant à des officiers supérieurs ; mais il y a également Dûîr Rîslân à l'est de Dreykîsh, Baît Yâshût dans l'arrière-pays de Jableh, sans oublier Qardâha. Cependant, il n'y a pas d'agglomération alaouite qui se soit spécialisée dans l'estivage, à l'exception de Dreykîsh, mais sans succès. Toute la partie alaouite du Djebel Ansaryeh est une vaste station d'estivage. Du moindre petit fonctionnaire aux membres de la *'asabiyya* au pouvoir, tous possèdent un pied à terre dans le Djebel Ansaryeh et viennent y faire un séjour durant l'été.

Tout comme l'espace urbain, l'espace de loisir est territorialisé en fonction des communautés, à l'exception de quelques rares espaces mixtes, véritables « espaces publics » selon la définition de Nabil Beyhoum[1107]. Slunfeh est un espace de loisir mixte, la ségrégation y est plus sociale que communautaire. Elle a longtemps conservé son caractère bourgeois et familial (photo 33), avant que les membres de la *'asabiyya* alaouite au pouvoir ne viennent y construire des palaces : Ali Dûbâ, Makhlûf, etc. (photo 34) ; la famille Assad, quant à elle, se

---

[1106] Voir le Chapitre I de la Troisième Partie.

[1107] BEYHUM Nabil : « Les paris sur le possible », in BEYHUM Nabil, *Reconstruire Beyrouth,* Maison de L'Orient, Lyon, 1991, p. 53.

contente du palais présidentiel. Tout comme à Lattaquié, la bourgeoisie préfère la mixité communautaire à la promiscuité sociale. Slunfeh est un endroit où l'on peut voir les hommes d'affaires et les barons du régime discuter en bras de chemise et bermuda de leurs futures associations. En fait, chaque station touristique, en fonction de son identité communautaire, attire une certaine catégorie de touristes. Certains viennent y chercher la liberté que procure l'anonymat, d'autres au contraire veulent préserver leurs habitudes de vie. A travers l'exemple de Kessab et de Salma, je vais tenter d'expliquer pourquoi la forte identité communautaire de ces agglomérations est un atout pour le développement du tourisme. Quelle place cela leur confère-t-elles dans l'espace régional ?

1-Kessab : un associat chrétien d'Alep et de Lattaquié.

Sur les pentes méridionales du Djebel Aqqrâ, Kessab est devenue une station d'estivage très prisée par les Chrétiens de Syrie (photos 47, 48 et 49). Elle rivalise avec Slunfeh pour le nombre d'estivants, estimé entre 15 000 et 30 000 par an[1108]. Le tourisme a commencé dans les années 1930 avec l'ouverture de la route Lattaquié-Antioche qui permit de désenclaver cette région arménienne. Les Arméniens d'Alep et de Lattaquié furent les premiers à venir y passer l'été ; ils firent construire les premières villas du village. Les maisons en location et les deux hôtels n'offraient qu'un confort médiocre. A partir des années 1970, Kessab prit véritablement l'allure d'une station d'estivage : hôtels, restaurants, villas s'y multiplièrent. La bourgeoisie arménienne en fit sa station d'estivage favorite, surtout après que la guerre civile au Liban lui eut fermé l'accès du Mont Liban. Afin de joindre l'utile à l'agréable, les Arméniens d'Alep financèrent une grande part des infrastructures touristiques, comme le fit ce Kessabiote d'adoption, propriétaire d'un hôtel restaurant :

« Je suis originaire d'Alep, ma famille avait un petit restaurant. Moi, je suis parti au Liban, j'ai travaillé dans l'hôtellerie et la restauration. Avec la guerre du Liban, je suis rentré en Syrie, je suis devenu maître d'hôtel au Méridien de Damas, puis j'ai eu envie de me mettre à mon compte. J'ai essayé à Alep, mais il y avait beaucoup de concurrence et il fallait travailler en permanence. J'ai vendu mon affaire et je suis venu ouvrir ce restaurant à Kessab en 1985. Je travaille trois mois par an et cela suffit pour me faire vivre le restant de l'année.

[1108] Municipalité de Kessab.

La plupart des restaurateurs et des hôteliers de Kessab viennent d'Alep. Ils ouvrent l'été et passent le reste de l'année à Alep ; moi, je demeure ici toute l'année. Les Kessabiotes commencent à investir dans le tourisme, ils ouvrent des magasins, louent une partie de leur maison aux touristes. Mais les gros investissements sont faits par les Alépins : les lotissements de Kieurkane et de Kaladouran ont été construits par un commerçant arménien d'Alep qui a une villa à Kessab. Les Eglises créent des coopératives de construction pour leurs fidèles ».

Les réseaux communautaires drainent les capitaux arméniens vers Kessab. L'Eglise arménienne joue un grand rôle dans les investissements touristiques, car elle tient à ce que Kessab préserve son identité ; les Kessabiotes étant la dernière communauté arménienne rurale de Syrie. Les Arméniens y sont implantés depuis le X^{ème} siècle, et ils ont échappé miraculeusement au génocide, mais l'exode rural a vidé peu à peu les villages de leur population. Certains hameaux, comme Ikiz Ûlûgh, sont désormais peuplés en majorité par des Alaouites ou des Turkmènes. Pour éviter que des non-Arméniens acquièrent des terres à Kessab, l'Eglise arménienne joue le rôle d'agence immobilière, mettant en contact les vendeurs avec des acheteurs arméniens. Une association arménienne française, « Terre et Culture », achète des anciennes maisons et des terrains sous couvert de l'Eglise arménienne. L'association envoie chaque année des touristes pour restaurer les vieilles bâtisses. Des colonies de vacances arméniennes sont organisées pendant l'été à Kessab. Un couvent, à Batché Ghaz reçoit ceux qui désirent faire retraite quelques jours. Chaque année, la fête de la Vierge donne lieu à une grande manifestation religieuse, à laquelle participent plusieurs milliers d'estivants Arméniens venus pour l'occasion.

Les touristes qui fréquentent aujourd'hui Kessab sont en majorité des Arméniens ou des Arabes chrétiens. Ils se sentent chez eux sur ce territoire marqué par le christianisme. On compte trois églises à Kessab (protestante, orthodoxe et catholique), et dans chaque hameau, une chapelle ou un temple. Les cloches retentissent le matin pour la messe et dans l'après-midi pour les vêpres. Les croix, les Christs et les oratoires rappellent partout au visiteur qu'il est en terre chrétienne. Néanmoins, des Musulmans fréquentent aussi Kessab, et une mosquée a été édifiée en 1974 au centre du bourg ; mais elle ne fonctionne que durant l'été. L'atmosphère de Kessab favorise une certaine liberté dans le comportement et la tenue vestimentaire. Les couples se tiennent par la main, le port du short et des manches courtes sont fréquents. Outre l'air frais et la beauté du paysage, c'est la liberté que les Syriens

viennent chercher ici. L'attraction de la station d'estivage dépasse ainsi le cadre des communautés chrétiennes pour attirer les familles musulmanes « modernes ». Les touristes qui sont choqués par le côté « libertin » de Kessab ne viennent pas à la station. Ceux en provenance des pays arabes du Golfe Persique ne trouvent pas la séparation des sexes et l'intimité familiale qu'ils recherchent. En outre, les agences de location et les hôteliers ne leur réservent pas toujours un bon accueil, comme j'ai pu le constater *de visu*, un jour où je prenais le frais à la terrasse d'un hôtel : trois énormes voitures saoudiennes, aux vitres fumées et avec une tonne de bagages sur le toit, venaient de s'arrêter devant l'hôtel-restaurant. Les conducteurs, habillés avec des *galabyeh*-s, chaussés de sandales et coiffés de *keffieh* descendirent et demandèrent au patron de l'hôtel-restaurant de leur louer des chambres pour quelques jours. Mais ce dernier leur répondit que l'hôtel était complet. Plutôt que de faire des commentaires, je préfère vous rapporter ce que l'hôtelier arménien m'a dit juste après, dans un français parfait :

> « Je ne loue pas des chambres à ces gens là. Ils peuvent payer tout ce qu'il veulent, je refuse de les recevoir car ils salissent tout et ils font désordre. La dernière fois que j'ai loué des chambres à deux familles saoudiennes, ils fumaient le narghilé dans la chambre, cela a empesté pendant un mois. Ils voulaient manger dans les chambres. Je leur ai dit que c'était impossible. Au restaurant, ils ne voulaient pas s'asseoir mais manger par terre sur des tapis. En plus, ils ne voulaient pas qu'on les voit à cause des femmes qui étaient complètement voilées. J'ai dû les installer dans la cour derrière. Mes clients n'aiment pas cela, ils viennent d'Alep pour se détendre et pas pour retrouver l'ambiance de Jamîlyeh ou de Bâb El Faraj[1109] ».

Cet exemple n'est pas isolé, car, dans un autre restaurant de Kessab, j'ai entendu le patron affirmer à une famille de Saoudiens qui voulaient manger que la cuisine était fermée, ce qui était absolument faux. Je peux citer également le cas d'un restaurant tenu par une famille de Kessab qui faisait de l'excellente cuisine traditionnelle. Curieusement, aucune enseigne n'indiquait qu'il s'agissait d'un restaurant. Lorsque j'ai demandé pourquoi, ils ne faisaient pas de publicité, ils m'ont répondu : « Nous voulons pouvoir choisir nos clients ». Toutes ces personnes étaient plutôt âgées, plus de 50 ans au minimum, et originaires de Kessab. Les jeunes et les quelques entrepreneurs non-Arméniens sont beaucoup plus tolérants à l'égard des touristes venus des pétro monarchies, qui dépensent sans compter.

[1109] Il s'agit de quartier musulmans d'Alep.

2 - Salma : une station d’estivage rigoriste des Sunnites d’Alep et de Lattaquié.

Le pays d’El Aqqrâd est peuplé par une communauté sunnite rurale. A la différence de Baer et de Bassît, il s’agit de tribus kurdes arabisées depuis plusieurs siècles. Seule la toponymie - El Aqqrâd (les Kurdes en arabe) - conserve une trace de l’origine kurde de la population. Ce pays constitue l’extrémité nord du Djebel Ansaryeh ; le relief y est profondément disséqué par les affluents gauches du Nahr El Kebîr As Shemâlî, qui ont entaillé de profonds ravins dans la craie sénonienne. L’occupation humaine est dense : 150 hab/km^2, comparée au pays turkmène sur la rive droite du Nahr El Kebîr As Shemâlî, elle est semblable à celle des *nâhyeh*-s alaouites de la montagne. L’habitat est groupé, la présence de buttes éocènes autour desquelles jaillissent des sources abondantes est un facteur de regroupement, mais, c’est surtout, le fait de l’organisation sociale unitaire. Car nous sommes dans un pays sunnite traditionnel. Les mosquées marquent profondément le paysage, elles sont les symboles de l’unité de ces communautés rurales qui, au contact du pays alaouite, préservent farouchement leur identité sunnite.

Le bourg de Salma est, avec 1 800 habitants la plus importante agglomération de l’Aqqrâd. Il est situé sur un plateau bordé par deux profonds ravins et adossé à une colline éocène qui lui sert de château d’eau. Le terroir du village a connu une mutation agricole comparable à celle de Kessab. La pommoculture est devenue la principale spéculation. Les bénéfices sont investis dans la pierre à Lattaquié ou dans le secteur touristique qui s’est énormément développé depuis les années 1980. Entre 1981 et 1994, le nombre de logements a augmenté de 125%[1110] alors que la population ne s’est accrue que de 17%[1111]. La moitié des maisons de Salma sont des résidences secondaires appartenant à des Alèpins ou des Lattaquiotes qui viennent estiver à Salma. Il existe en outre une multitude de logements non recensés, inclus dans les habitations et qui sont loués aux touristes l’été.

La capacité d’hébergement de Salma est bien inférieure à celle de Slunfeh et les services touristiques y font défaut. Il n’y a pas encore d’hôtel ni de restaurant, excepté quelques petites cafétérias où l’on peut prendre un sandwich et consommer des boissons non-alccolisées. En fait, les visiteurs n’ont absolument pas l’impression d’être ici dans une station d’estivage. Il y

[1110] 285 logements (dont 42 vides) en 1981 et 640 (dont 306 vides) en 1994 d’après les *RGP* de 1981 et 1994.
[1111] 1 533 habitants en 1981 et 1 793 en 1994 d’après les *RGP* de 1981 et 1994.

a peu de monde dans les rues, aucune personne n'est vêtue légèrement, point de groupes de jeunes gens ni de femmes non voilées. C'est justement ce que viennent rechercher les estivants, comme me l'a expliqué un commerçant alèpin, d'une cinquantaine d'années, que j'ai rencontré dans une épicerie du village[1112] :

> « J'ai acheté une maison ici en 1993 après avoir loué cinq étés à Salma. Je préfère venir à Salma plutôt qu'à Slunfeh, car il n'y a personne en short ici. Je peux y laisser ma famille et aller travailler à Alep, je suis tranquille, il n'y a pas de problèmes. Les filles de Slunfeh sont des prostituées (sharmûtâ[1113]), elles se vendent aux gens du Golfe. Ce n'est pas une atmosphère saine pour mes enfants. A Salma, les gens ont de la moralité ; nous sommes tous des Croyants (mû'mimîn), il y a cinq mosquées à Salma et une seule à Slunfeh ».

Le discours de cet estivant de Salma est semblable à celui des propriétaires de résidences secondaires de Badrûsyeh[1114]. Il vient à Salma parce qu'il se sent véritablement en terre d'Islam. Il y a des mosquées, les femmes sont voilées et l'ensemble de la population est sunnite. A Salma, sa famille (une femme et six enfants) est protégée du spectacle « dépravant » qui règne à Slunfeh. Le terme de *mûîmîn*, qu'il a employé pour qualifier les gens de Salma, est très révélateur de son état d'esprit. Il n'a pas utilisé le terme de Musulman, car les Alaouites sont officiellement musulmans, mais sous l'Empire ottoman, ils n'ont jamais été reconnus comme membres de l'*Umma* (la Communauté des Croyants musulmans). Et lorsqu'il dit que les jeunes filles de Slunfeh sont des prostituées, il sous-entend que c'est parce qu'elles sont Alaouites.

J'ai recueilli d'autres témoignages sur les motivations qui poussaient les citadins à venir passer l'été à Salma. Beaucoup d'artisans et de commerçants moyens de Lattaquié y possèdent des villas ou des appartements. Ils sont tous sunnites et plutôt rigoristes. Ils m'ont tous dit préférer Salma à Slunfeh en raison de son calme et de son atmosphère saine, ce qui n'est pas le cas à Slunfeh. J'ai eu droit également aux même réflexions sur la moralité douteuse des femmes alaouites. Plus pratiquement, Salma est deux fois moins chère que Slunfeh, tant pour la location[1115] que pour l'achat de terrains, la pression foncière y étant moins forte qu'à Slunfeh. Pourquoi Salma plutôt qu'un autre village ? Tout simplement parce qu'il dispose depuis longtemps de tous les services publics : eau courante (1977), électricité

[1112] Interview réalisée en 1998.

[1113] *Sharmûtâ* signifie plus exactement « putain », car c'est un terme populaire.

[1114] J'ai évoqué ce village turkmène au début de ce chapitre.

[1115] Un appartement meublé à Salma est loué environs 2 000 LS par jour. Les appartements vides sont loués entre 25 000 et 50 000 LS par mois (en été).

(1950)[1116], téléphone (1981) et surtout une route asphaltée depuis 1965 qui le relie à Slunfeh et à la route nationale Alep – Lattaquié. La diffusion des services publics dans tous les villages de l'Aqqrâd dans les années 1980, jointe à la saturation que connaît maintenant Salma entraînent un développement de l'estivage dans les villages voisins, en particulier à 'Aûnîât et Ghânîmîeh[1117] sur la route entre Salma et la nationale Alep – Lattaquié.

Malgré leurs différences communautaires, Kessab et Salma possèdent en fait beaucoup de similitudes. Certes, il ne s'agit pas du tout du même type de public - chrétiens et musulmans libéraux à Kessab, sunnites rigoristes à Salma –, mais ces publics tout aussi différents qu'ils soient, sont attirés par ces stations pour leur identité communautaire et l'atmosphère qui s'en dégage. La beauté du paysage importe moins à l'échelle de la région côtière ou de la Syrie que le territoire que l'on peut fréquenter en fonction de sa communauté d'appartenance, de ses convictions, de sa morale et de ses mœurs. L'identité communautaire est donc une « ressource » économique, comme peut l'être l'eau, la proximité d'une voie de communication, une usine, un port … En l'occurrence, il s'agit de tourisme intérieur. Comme le souligne Mohamed Berriane, cette activité est des plus lucratives pour la population locale, à la différence du tourisme international :

> «Le volume de masse monétaire mobilisée par des déplacements internes est plus faible que celui qui revient au tourisme international, mais les apports financiers se diffusent dans les milieux d'accueil et y restent»[1118].

Les estivants louent des logements à la population locale. Ils font leurs courses dans des magasins tenus par des locaux. La vente des terrains à des fins touristiques permet d'acquérir un capital qui est réinvesti dans un commerce ou la construction de logements pour les touristes.

La fréquentation régulière d'une station d'estivage par des citadins favorise la création de réseaux entre ces derniers et les villageois. La possession d'une résidence secondaire entraîne pour les estivants toute une série d'obligations sociales vis-à-vis de ses voisins villageois,

---

[1116] En 1950, un groupe électrogène fournissait de l'électricité au village. En 1979, le village fut connecté au réseau national.

[1117] Dans ces deux villages, le nombre de logements vides est même supérieur au nombre de logements occupés. RGP 1994.

[1118] BERRIANE Mohamed : *Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc*, Thèse de géographie, Université de Tours, 1989, 710 p.

comparable à celle que l’estivant possède dans son quartier d’origine. La qualité de *Jîrân* (voisin) est un lien social qui ouvre la porte à des associations plus solides. Les mariages entre les estivants et les villageois demeurent assez rares. En revanche, les associations économiques sont plus fréquentes, d’autant que les estivants sont en général des entrepreneurs (commerçants ou petits industriels). J’ai noté à Kessab plusieurs cas d’associations entre des Alèpins et des Kessabiotes pour la construction de logements ou l’ouverture de magasins. Les premiers fournissent le capital, les seconds le terrain et la main-d’œuvre. A Salma, beaucoup de villageois ont trouvé du travail à Alep ou à Lattaquié par l’intermédiaire d’entrepreneurs qui possèdent des maisons secondaires dans le bourg.

CONCLUSION

Les sous-espaces qui n’appartiennent pas au pays alaouite proprement dit et qui ne sont pas des villes littorales forment bien une catégorie particulière dans la mesure où leur identité communautaire se révèle être la condition de leur intégration à l’espace régional, de leur association à des espaces extra régionaux ou de leur isolement. Cette position n’est pas figée ; j’ai montré qu’elle évoluait en fonction de l’intégration de leur population dans les différents réseaux sociaux qui reliaient les groupes aux centres politique et économique. Les pays turkmène et merchedite sont des périphéries délaissées, respectivement angle mort et isolat, car leurs populations sont en marge des principaux réseaux politiques et économiques. Seul le développement du tourisme à Bassît permet une intégration économique, bien que limitée, de quelques villages turkmènes à Lattaquié et à Alep, sous la forme d’associats touristiques. Quant au pays merchedite, il connaît une mutation progressive qui le transforme de périphérie délaissée en périphérie assistée, à mesure que la famille Merched se rapproche du régime.

L’identité communautaire conditionne l’intégration verticale aux réseaux sociaux qui structurent politiquement et économiquement la société syrienne. Mais elle détermine également les relations horizontales des territoires au sein de l’espace régional. Ainsi, les villages de montagne, devenus des stations d’estivage, sont fortement intégrés dans des réseaux nationaux, alors que les anciens centres commerciaux s’appuient davantage sur les réseaux locaux. La capacité des communautés non-Alaouites à tisser des liens avec les populations alaouites qui les entourent est fondamentale pour leur intégration locale. Les Chrétiens et les Ismaéliens ont davantage de rapports avec les Alaouites que les Sunnites. Par conséquent, les agglomérations chrétiennes et ismaéliennes vivent en osmose avec la campagne alaouite, tandis que les agglomérations sunnites sont isolées. Ce n’est pas la théorie

des lieux centraux qui explique le dynamisme relatif de Safita et l'atonie de Haffeh, mais l'inégale capacité des Chrétiens et des Sunnites à tisser des liens avec les Alaouites.

J'ai classé les différents territoires non-alaouites (figure 162) sur une ligne, de la gauche vers la droite en fonction de leur degré d'intégration verticale aux réseaux économique et politique. Puisqu'il s'agit de territoires ruraux et de petites villes de montagne, les liens politiques sont plus utiles que les liens économiques, car les premiers garantissent l'accès à

CONCLUSION

Les sous-espaces qui n'appartiennent pas au pays alaouite proprement dit et qui ne sont pas des villes littorales forment bien une catégorie particulière dans la mesure où leur identité communautaire se révèle être la condition de leur intégration à l'espace régional, de leur association à des espaces extra régionaux ou de leur isolement. Cette position n'est pas figée ; j'ai montré qu'elle évoluait en fonction de l'intégration de leur population dans les différents réseaux sociaux qui reliaient les groupes aux centres politique et économique. Les pays turkmène et merchedite sont des périphéries délaissées, respectivement angle mort et isolat, car leurs populations sont en marge des principaux réseaux politiques et économiques. Seul le développement du tourisme à Bassît permet une intégration économique, bien que limitée, de quelques villages turkmènes à Lattaquié et à Alep, sous la forme d'associats touristiques. Quant au pays merchedite, il connaît une mutation progressive qui le transforme de périphérie délaissée en périphérie assistée, à mesure que la famille Merched se rapproche du régime.

L'identité communautaire conditionne l'intégration verticale aux réseaux sociaux qui structurent politiquement et économiquement la société syrienne. Mais elle détermine également les relations horizontales des territoires au sein de l'espace régional. Ainsi, les villages de montagne, devenus des stations d'estivage, sont fortement intégrés dans des réseaux nationaux, alors que les anciens centres commerciaux s'appuient davantage sur les réseaux locaux. La capacité des communautés non-Alaouites à tisser des liens avec les populations alaouites qui les entourent est fondamentale pour leur intégration locale. Les Chrétiens et les Ismaéliens ont davantage de rapports avec les Alaouites que les Sunnites. Par conséquent, les agglomérations chrétiennes et ismaéliennes vivent en osmose avec la campagne alaouite, tandis que les agglomérations sunnites sont isolées. Ce n'est pas la théorie

des lieux centraux qui explique le dynamisme relatif de Safita et l'atonie de Haffeh, mais l'inégale capacité des Chrétiens et des Sunnites à tisser des liens avec les Alaouites.

J'ai classé les différents territoires non-alaouites (figure 162) sur une ligne, de la gauche vers la droite en fonction de leur degré d'intégration verticale aux réseaux économique et politique. Puisqu'il s'agit de territoires ruraux et de petites villes de montagne, les liens politiques sont plus utiles que les liens économiques, car les premiers garantissent l'accès à des services publics et à une rente sous la forme d'emplois étatiques, tandis que les liens économiques ne permettent de valoriser que de maigres ressources. D'autre part, les infrastructures publiques sont un préalable au développement économique de ces territoires, comme nous avons pu le constater avec l'exemple du tourisme : les investissements touristiques n'ont été effectifs que dans les villages qui étaient raccordés au réseau routier et qui disposaient de l'électricité et du téléphone.

J'ai également établi une nuance dans la hiérarchie des relations avec les centres politiques et économiques : inefficace, indirecte ou directe. Car même si un territoire entretient des relations avec des lieux centraux, cela ne signifie pas qu'il en retire des avantages. Ainsi, les villageois turkmènes se rendent à Lattaquié, ils travaillent à l'extérieur, ils effectuent leur service militaire, etc., mais ce types de rapports avec les villes ne débouchent pas sur de quelconques bénéfices économiques pour leur territoire. Le qualificatif d' «indirecte » exprime que les territoires sont intégrés dans les réseaux, mais qu'ils sont éloignés des centres avec lesquels ils sont en relation par l'intermédiaire d'autres lieux : Haffeh est intégrée aux réseaux économiques par l'intermédiaire de la bourgeoisie sunnite de Lattaquié ; dans le domaine politique, les Ismaéliens de Qadmûs sont en relation avec la ʻasabiyya au pouvoir via leurs correligionnaires de Masyaf ou leurs voisins alaouites. En revanche, le terme de lien direct signifie que la communauté qui peuple le territoire possède des relations sans intermédiaire avec la bourgeoisie capitaliste syrienne ou la ʻasabiyya au pouvoir. Dans la région côtière, il n'y a guère que Safita qui corresponde à ce schéma.

La taille et la nature des territoires (urbain ou rural) influencent le type de relations économiques. Par exemple Saûdâ, qui a la même structure sociale que Safita ne possède que des relations indirectes avec les centres économiques, car il s'agit d'un bourg rural et non d'une ville. En revanche, les liens politiques ne subissent pas ce genre de détermination. Les communautés proches des Alaouites (chrétienne et ismaélienne) bénéficient de relations

privilégiées (indirectes ou directes) avec le pouvoir politique, alors que, dans son ensemble, la communauté sunnite en est privée. Certes des Sunnites occupent des positions politiques élevées, tel Abdul Halim Khaddâm, le Vice-Président syrien, originaire de Banias. Cependant, si les Sunnites participent au pouvoir, ils ne l'exercent pas. Ils appartiennent aux cercles périphériques de la 'asabiyya au pouvoir, ceux qu'Alain Chouet qualifie de « paravent et relais » . Il faut relativiser le crédit politique dont pourrait disposer la communauté sunnite de Banias, car le véritable homme fort de la ville n'est pas Abdul Halim Khaddâm, mais Ali Dûbâ, l'ancien chef des services de sécurité intérieure, qui, lui, est évidemment alaouite.

L'intégration horizontale correspond au processus spatial de régionalisation basé sur la proximité et la contiguïté (figure 163). Elle est déterminée par les rapports qu'établissent les communautés non alaouites du Djebel Ansaryeh et du Kosseir avec la communauté alaouite et la bourgeoisie capitaliste sunnito-chrétienne des villes littorales. Mais les relations de ces communautés ne se limitent pas étroitement au cadre de la région côtière. Pour certains, les relations extra-régionales sont plus importantes que celles qu'ils entretiennent avec l'environnement alaouite ou les villes littorales. Alep exerce une forte influence sur les communautés sunnites et arméniennes du nord de la région côtière, tandis que, au sud, les Chrétiens et les Sunnites conservent de fortes relations avec Tripoli et Beyrouth. La communauté chrétienne de Meshta Helû possède davantage de relations avec Homs que Tartous et les Ismaéliens de Qadmûs sont plus tournés vers Masyaf que vers Banias.

Les territoires peuplés par les communautés non-alaouites du Djebel Ansaryeh et du Kosseir se répartissent en plusieurs catégories en fonction de leur type d'intégration dans la région côtière. La première catégorie est constituée par les territoires qui sont en marge - le pays turkmène, le pays merchedite, les villages sunnites isolés (Khawâbî et Zamrîn) - ils sont coupés de leurs voisins immédiats par une frontière communautaire difficile à franchir et les rapports qu'ils entretiennent avec les villes du littoral ou de l'intérieur sont faibles. La deuxième catégories de territoires représente ceux qui sont coupés de leurs voisins immédiats – les Alaouites en général ou les Turkmènes dans le cas de Kessab –, mais qui compensent leur isolement local par des relations intenses avec les villes littorales, Alep ou le Liban. Le troisième groupe est celui des territoires intégrés à leur environnement immédiat. La différence communautaire n'est pas ici un frein à l'établissement de relations avec leurs voisins alaouites ou sunnites - il s'agit du bourg ismaélien de Qadmûs et des agglomérations

chrétiennes de Safita, Saûdâ, Mzera'a et Kansabâ –, mais cela n'occulte pas leurs relations avec les villes littorales ou extra-régionales.

Les relations qui relient les différents territoires sont d'inégale intensité. Si je prends l'exemple de Kessab, les Arméniens n'ont pratiquement pas de relations économiques ou familiales avec les Turkmènes, ils ont d'importants contacts avec Lattaquié, mais c'est surtout avec Alep qu'ils ont le plus de rapports. Pour rendre compte sur la figure 163 de cette gradation, j'ai représenté les relations avec Lattaquié par un trait en pointillé et avec Alep par un trait plein. Dans le cas de Safita, bien intégrée dans son environnement local, j'ai matérialisé sa bonne intégration dans son environnement local par un faisceau de traits pleins, alors que, dans le cas du Sahyûn (Haffeh), l'absence de faisceau indique son isolement dans son environnement immédiat.

Pour conclure, je dirai que trois remarques s'imposent. Primo, il existe une relation évidente entre le degré d'intégration verticale et l'intégration dans l'espace régional. Secundo, les territoires non alaouites du sud de la région côtière sont généralement bien intégrés, car ils sont peuplés essentiellement par des Chrétiens et des Ismaéliens, ce qui n'est pas du tout le cas des territoires sunnites du nord de la région côtière. Tertio, Lattaquié et Tartous sont à l'image de leur arrière-pays respectifs : forte segmentation sociale et ségrégation spatiale pour la première, mixité sociale et intégration spatiale pour la seconde.

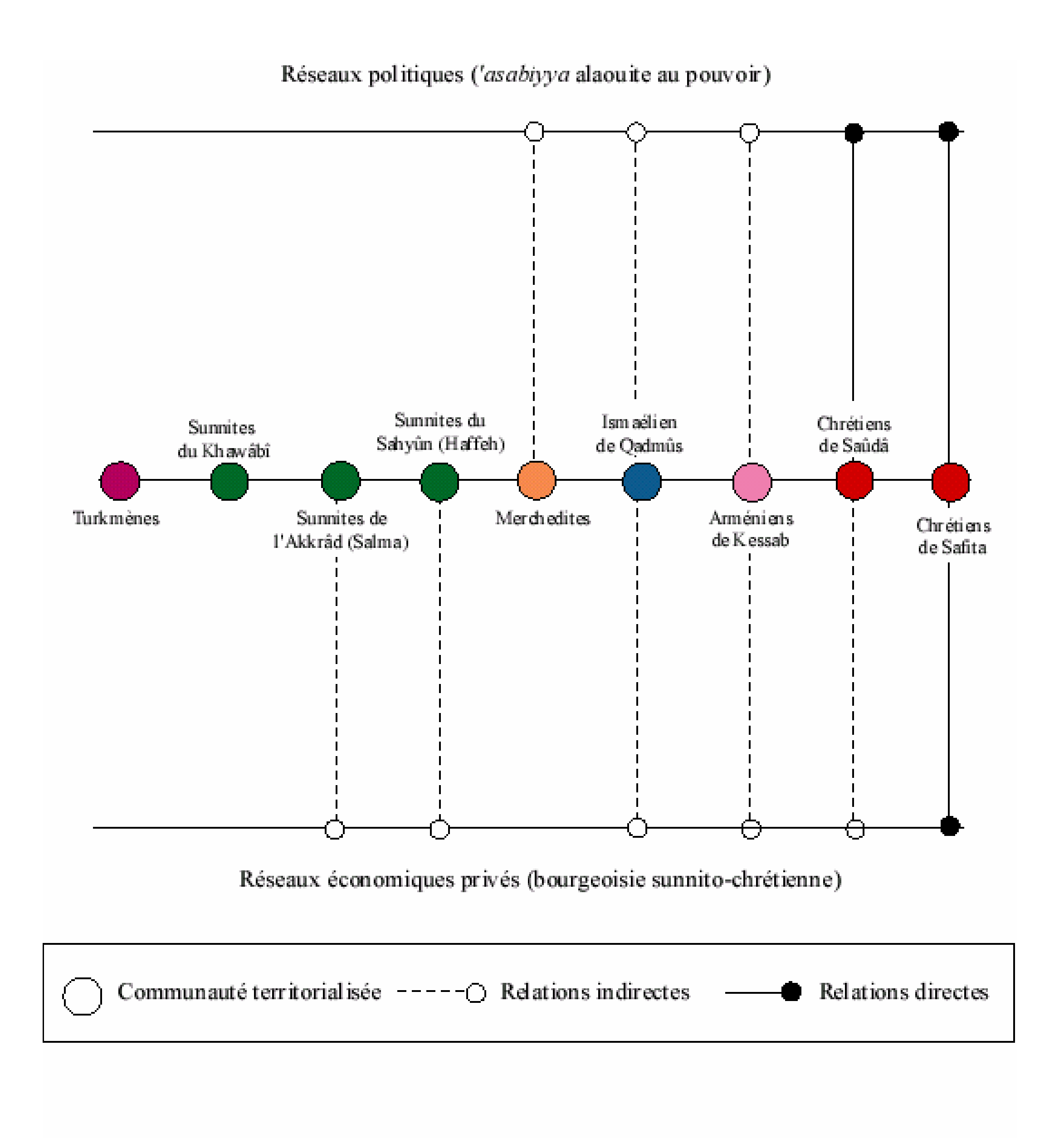


Figure 162 : L'intégration verticale des communautés minoritaires de la région côtière syrienne.

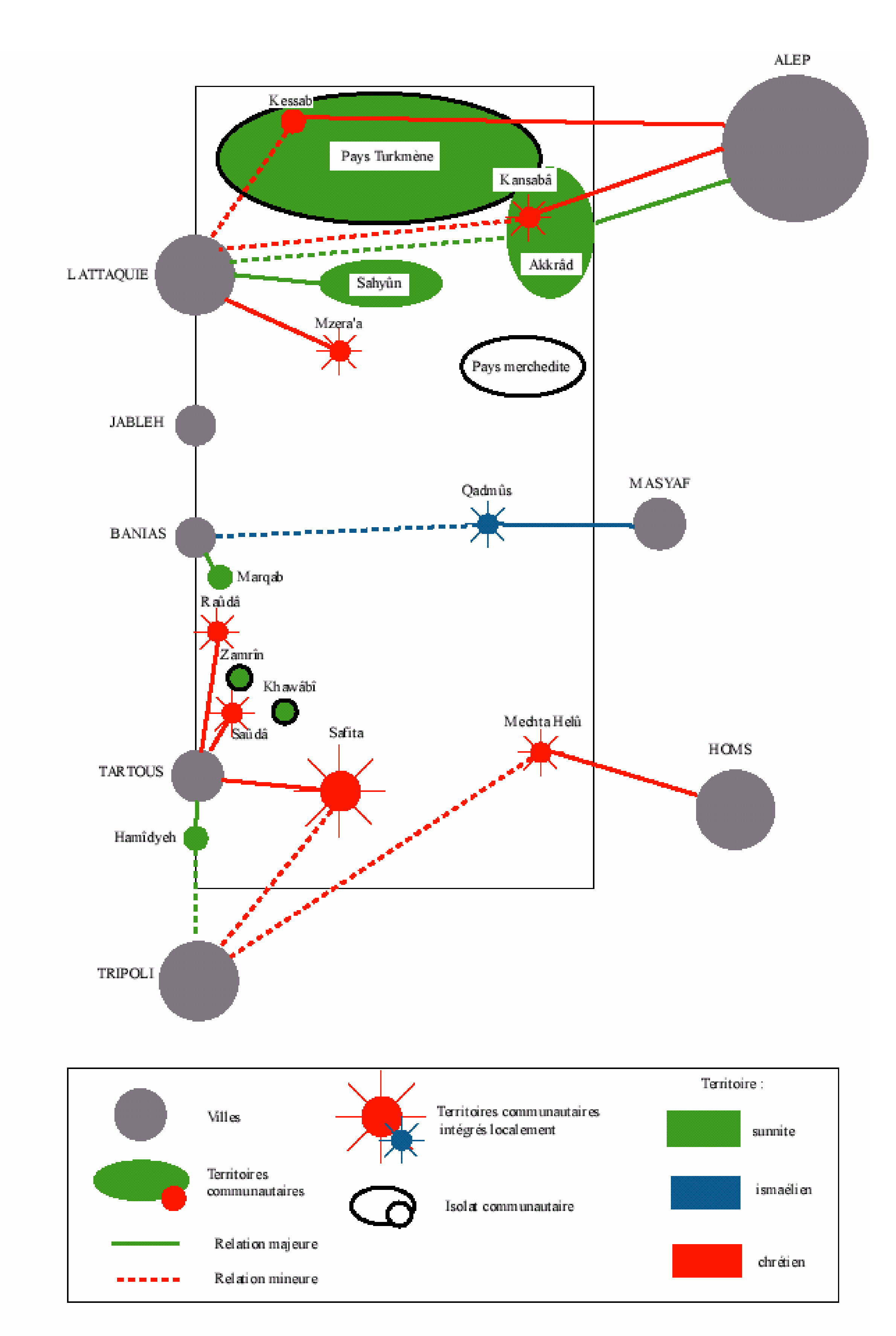


Figure 163 : L'intégration horizontale des territoires communautaires non alaouites dans la région côtière.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

LE TERRITOIRE ALAOUITE : SECURITE ET SOUTIEN POLITIQUE.

La relation qui unit la ‘*asabiyya* au pouvoir et la communauté alaouite est une relation de dépendance. En échange du soutien politique que la communauté lui apporte, la ‘*asabiyya* alaouite offre à ses coreligionnaires une assistance économique. La majorité des Alaouites ne reçoivent que des miettes de la rente étatique, miettes qui leur permettent simplement de survivre. Seule la petite bourgeoisie, dont sont issus les membres de la ‘*asabiyya* de Hafez El Assad, s’enrichit réellement. Son ascension sociale résulte à la fois de l’accès aux postes de responsabilité dans la structure étatique et de son intégration au système économique citadin : commerce, immobilier, industrie. Mais, nous avons vu[1119] qu’il était difficile aux Alaouites d’intégrer les réseaux économiques privés, car ceux-ci sont dans les mains des anciennes élites citadines, autrement dit des Sunnites et des Chrétiens. Si, à Tartous, les solidarités issues de l’émigration transcendent ou permettent de transcender les clivages communautaires, en revanche, à Lattaquié, les Alaouites ne parviennent pas à se faire accepter dans les réseaux économiques privés. En fait, là encore, le seul atout des entrepreneurs alaouites réside dans les appuis qu’ils possèdent au sein du pouvoir politique.

L’organisation de la société syrienne n’offre donc pas aux Alaouites la possibilité de s’émanciper de la tutelle de la ‘*asabiyya* au pouvoir. Les classes populaires ont besoin de sa protection pour survivre et la petite bourgeoisie de son appui pour s’élever socialement. L’ostracisme dont les Alaouites étaient victimes de la part de la majorité sunnite jusqu’à la révolution ba’athiste ne leur laissait pas d’autre choix, à moins d’émigrer, que de prendre le pouvoir. Et je pense qu’ils n’ont d’autre solution, pour conserver leurs acquis politiques et économiques, que de conserver ce pouvoir par la force. Ceci me paraît fondamental pour comprendre l’organisation spatiale de la région côtière. Même si le but de la ‘*asabiyya* de Hafez El Assad est de dominer l’Etat national, cela n’est pas incompatible avec la construction d’un territoire alaouite où la communauté serait en sécurité en cas de guerre

[1119] Voir le Chapitre II de la Troisième Partie.

civile. Cela n'exprime pas une volonté séparatiste de la part de la *'asabiyya* au pouvoir, ni de la communauté alaouite dans son ensemble, mais la simple souscription d'une assurance-vie. L'exemple libanais est là pour leur rappeler, que, en cas de guerre civile, il est préférable de résider sur le territoire de sa communauté.

Cette stratégie « territorialiste » est partagée par les autres communautés de la région côtière. Les Arméniens investissent à Kessab, parce qu'il s'agit d'un bastion communautaire, qu'ils tiennent à préserver. Ici ce n'est pas le cas de tous les villages arméniens. Les quelques familles arméniennes qui restent à Aramu[1120], un village mixte près de Slunfeh, sont isolées au milieu de la population alaouite. Ce territoire est considéré comme perdu par la communauté arménienne, car il n'y a pas d'enseignement en langue arménienne ni de prêtre permanent. Bien qu'Aramu ne soit qu'à quelques kilomètres de Slunfeh, dans un site propice à l'estivage, aucun investissement touristique n'a été réalisé. Les villages sunnites du Khawâbî et de Zamrîn connaissent un sort comparable à Aramu. Leur population est plus importante que celle de ce dernier, mais ces deux territoires isolés au milieu de la campagne alaouite n'attirent guère les investissements de la bourgeoisie sunnite de Tartous[1121]. Elle n'a pas besoin de ces postes avancés qui protégeaient la plaine côtière des razzias alaouites à l'époque ottomane.

Depuis la prise du pouvoir par le Ba'ath les Alaouites ont adopté une stratégie d'extension territoriale de leur *« core area »*, centrée sur le Djebel Ansaryeh. Elle s'est traduite par l'appropriation des plaines de la périphérie du Djebel Ansaryeh – plaine côtière, Akkar et Ghab - et la tentative de dominer les agrovilles qui les exploitaient auparavant. Jableh et Tartous furent facilement « alaouitisées », alors que à Lattaquié, la bourgeoisie citadine a réussi à maintenir son hégémonie économique en diversifiant ses activités plutôt que de continuer à tirer simplement ses revenus de la rente foncière. A la fin des années 1980, la dynamique de conquête des Alaouites s'est ralentie en raison de la crise économique. Les difficultés financières de l'Etat ont désarmé leurs principaux instruments de pénétration dans les villes : le secteur public industriel et les sociétés publiques de services, commerce et construction qui devaient se substituer complètement au secteur privé. Ce dernier a été

[1120] Ce village était totalement arménien jusqu'au génocide de 1915. Sous le Mandat français le village était mixte : 135 Alaouites et 110 Arméniens. En 1945, la majorité de la population arménienne est partie en Arménie soviétique. Les autres familles arméniennes ont peu à peu émigré à Lattaquié ou à Alep. A l'heure actuelle il ne reste qu'une vingtaine d'Arméniens.

[1121] La bourgeoisie sunnite tartousienne préfère édifier des villas dans le village chrétien de Bmalkieh, à dix kilomètres à l'Est de Tartous.

réactivé par la libéralisation partielle de l'économique syrienne depuis les début des années 1990, pour le plus grand bénéfice de la bourgeoisie sunnito-chrétienne et du *popolino* citadin . Le transfert de la richesse nationale au profit de la bourgeoisie bureaucratique alaouite s'est interrompu ; les postes de direction dans les sociétés publiques, dans l'Armée … ne sont désormais plus les meilleurs moyens de s'enrichir en Syrie. Ce sont les entrepreneurs privés, en particulier ceux qui travaillent en relation avec le marché international, qui édifient les fortunes les plus remarquables.

Ce basculement dans l'économie syrienne crée un différentiel d'enrichissement entre les communautés, puisque les Alaouites travaillent en quasi-totalité dans le secteur étatique, alors que le secteur privé est entre les mains des Sunnites. A Lattaquié, j'ai pu constater entre 1990 et 1998[1122], un embellissement des quartiers sunnites, alors que les quartiers alaouites se dégradaient parallèlement à celui du pouvoir d'achat des employés de l'Etat. La voiture est un excellent critère pour mesurer ce processus de différenciation économique. Les voitures neuves et privées se sont multipliées dans les quartiers sunnites, alors que, dans les quartiers alaouites, on ne trouve que les vieilles voitures de fonction (Peugeot 504, Lada, Niva[1123]) qui stationnent au bord des trottoirs. Les fonctionnaires alaouites résidant dans les quartiers mixtes vendent progressivement leurs appartements à des familles de commerçants sunnites et partent s'installer dans des quartiers périphériques, où ils peuvent acheter deux ou trois appartements pour le prix de leur ancien logement. Ce processus économique favorise la reconquête de l'espace urbain, au même titre que les investissements touristiques dans les villages sunnites au nord de Lattaquié. La construction massive de villas et d'appartements touristiques par la bourgeoisie sunnite de Lattaquié et d'Alep dans la baie de Bassît contrecarre l' « alaouitisation » de cette zone, laquelle devait être portée par des projets étatiques de tourisme balnéaire qui n'ont jamais vu le jour. La reconquête de l'espace agricole de la plaine côtière par la bourgeoisie sunnite n'est pas encore à l'ordre du jour. Elle se heurte à la petite bourgeoisie rurale, une classe que la *'asabiyya* au pouvoir défend beaucoup plus que le petit peuple de fonctionnaires alaouites des villes ou que les paysans alaouites de Bassît.

La construction du territoire alaouite repose sur des bases relationnelles et identitaire qui correspond au processus de régionalisation définit par qui Guy Di Méo :

[1122] Je suis arrivé à Lattaquié en octobre 1990, et ma dernière visite dans cette ville date de 1998.
[1123] Il s'agit du « Land Rover » polonais.

« Il convient en premier lieu, que l'espace régional possède les caractères d'un espace social, vécu et identitaire, découpé en fonction d'une logique organisationnelle, culturelle ou politique. Il faut en second lieu qu'il constitue le champs symbolique dans lequel l'individu en déplacement retrouve quelques-unes de ses valeurs essentielles, éprouve un sentiment de connivence identitaire avec les personnes qu'il rencontre»[1124].

La région alaouite est le produit de l'unification d'une société tribale par la *'asabiyya* au pouvoir. Alain Chouet affirme que le nivellement des cadres traditionnels laisse la communauté alaouite sans ressort face à un éventuel retournement de situation[1125]. Cependant, le fait d'avoir nivelé les pouvoirs locaux donne plus de cohérence à la communauté. Elle n'est pas divisée par les réseaux clientélistes des *Zu'ama*[1126], responsables selon Yves Besson[1127], de l'échec des mobilisations communautaires des Druzes ou des Maronites libanais avant la guerre civile. Cette cohésion communautaire, largement imposée par le haut, aboutit à une construction régionale reposant des bases ethniques. L'endogamie communautaire favorise le sentiment de connivence identitaire des Alaouites de part et d'autre du Djebel Ansaryeh, et des banlieues de Lattaquié à celles de Homs. La crise des sentiments d'appartenance nationale, parallèle à l'effritement de l'idéologie développementaliste, a renforcé le besoin de sécurité des Alaouites, et, par conséquent, l'échelle intermédiaire entre le local et l'Etat- nation qu'est la région. La région est privée d'un cadre administratif, mais cela est sans importance, car les chefs-lieux de *mohafaza*-s (Lattaquié, Tartous, Hama et Homs), dont dépendent ces différents sous-espaces, ne sont que des relais de son véritable centre qui n'est autre que Damas (figure 164).

Damas est le centre de la région alaouite, car c'est dans la capitale syrienne que se trouvent ses élites politiques, et la source des transferts publics qui soutiennent son économie. Les villes périphériques annexées ou en cours d'annexion au territoire alaouite ne sont que les relais utilisés par Damas pour distribuer des revenus et des services à la population alaouite. Quant à l'aire de peuplement alaouite du Djebel Ansaryeh, le territoire historique de la communauté, elle est marginalisée économiquement et politiquement et il n'est plus que le référent identitaire et le réservoir de serviteurs civils et de prétoriens qu'utilise la *'asabiyya*

[1124] DI MÉO Guy : *op. cit.*,1998, p. 133.
[1125] CHOUET Alain : *art. cit.*, 1995, p. 115.
[1126] *Zu'ama* est le pluriel de *Za'îm* qui signifie le chef ou le patron.
[1127] « Cet équilibre dans l'impuissance empêcha l'une ou l'autre des communautés de mettre la main sur l'Etat, son appareil et son pouvoir, de façon décisive et totale (ou totalisante comme l'ont fait les Alaouites en Syrie) . » BESSON Yves : *op. cit.* , 1990, p. 150.

alaouite pour maintenir son pouvoir en Syrie ; on peut la qualifier de périphérie exploitée et assistée. Les plaines périphériques du Djebel Ansaryeh - plaine côtière, Akkar, Ghab - constituent le nouveau territoire de la communauté alaouite que je qualifie de périphérie annexée et intégrée. Il s'agit d'une périphérie annexée parce que les Alaouites ne se sont appropriés cet espace que depuis la Réforme agraire de 1963 – 1969, qui leur a donné, tout du moins à une partie d'entre eux, la propriété des terres. Elle est intégrée au Centre (Damas), car elle exerce une rétroaction sur ce dernier. La petite bourgeoisie alaouite est un des pilier du régime d'Assad ; c'est parmi cette classe, qu'il recrute ses cadre et que sont cooptés les membres de la *'asabiyya* au pouvoir.

La région alaouite ne constitue pas une région fonctionnelle, car les relations économiques ne sont pas organisés autour d'un centre régional. Elle est soumise à l'attraction des villes périphériques qui la divisent en sous-espaces. La ligne de crête du Djebel Ansaryeh, qui constitue également la frontière administrative entre les *mohafaza*-s côtiers et ceux de Homs, Hama et Idleb, marque la limite entre les aires d'influence des villes du littoral et celles de l'intérieur, ainsi que celles des migrations pendulaires. L'influence des villes de l'intérieur menace la cohésion de la région alaouite dans sa partie orientale. Pour lutter contre ce processus de fragmentation, le réseau routier à travers le Djebel Ansaryeh a été modernisé depuis la fin des années 1980. Le principal axe de cette politique fut la route entre Jableh et la plaine du Ghab, qui vise à renforcer l'unité de la région en développant les relations entre les parties orientales et occidentales de la région alaouite (figure 165).

Dans la partie occidentale de la région alaouite, la région côtière syrienne, les communautés sunnites urbaines sont le principal obstacle à la construction territoriale alaouite. Elles sont les points d'appuis de la bourgeoisie économique syrienne et menacent la suprématie de la *'asabiyya* alaouite au cœur de son propre territoire communautaire. Les Chrétiens et les Ismaéliens ne posent pas le même problème, car la solidarité qui règne entre les communautés minoritaires en Syrie permet de les intégrer dans la construction régionale alaouite. De ce fait, les territoires chrétiens et ismaéliens du Djebel Ansaryeh et du Kosseir sont intégrés sans être annexés. Leur constitution en tant que réduits communautaires et l'ouverture de leurs réseaux sur l'intérieur de la Syrie et l'étranger ne sont pas ressentis comme une menace pour la cohérence de la région alaouite. Les territoires sunnites ruraux ne connaissent pas le même traitement. En périphérie du territoire alaouite, la tendance à l'exclusion est nette : le pays turkmène est isolé, l'Akkrâd est rejeté vers Alep. Les villages

sunnites enclavés dans le territoire alaouite – Khawâbî, Sahyûn, Hamîdyeh - sont phagocytés. A leur encontre, il semble qu'il y ait une stratégie de dévitalisation économique avant de les conquérir ou de les oublier s'il n'est pas possible de dissoudre les communautés locales.

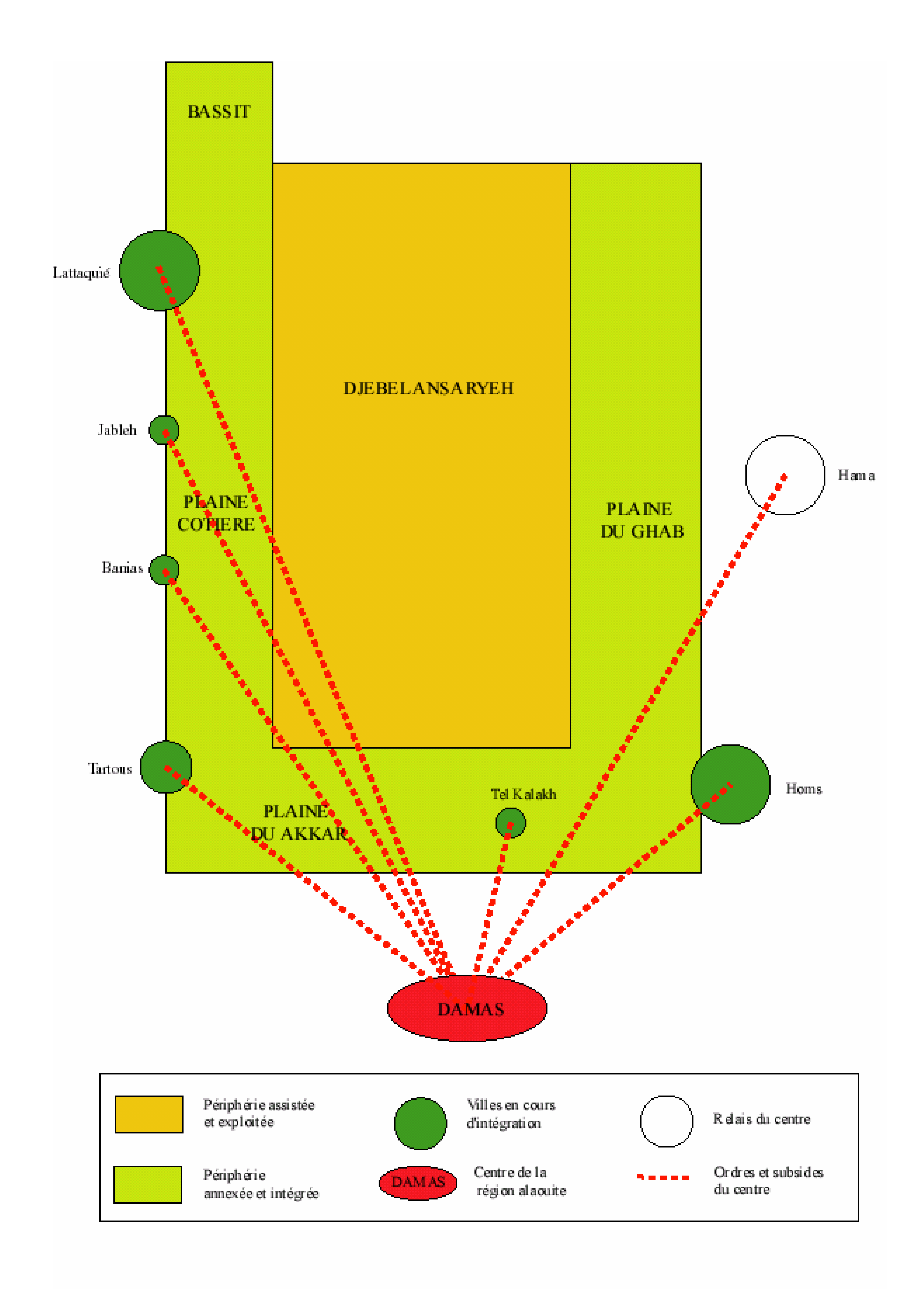


Figure 164 : La région alaouite est centrée sur Damas.

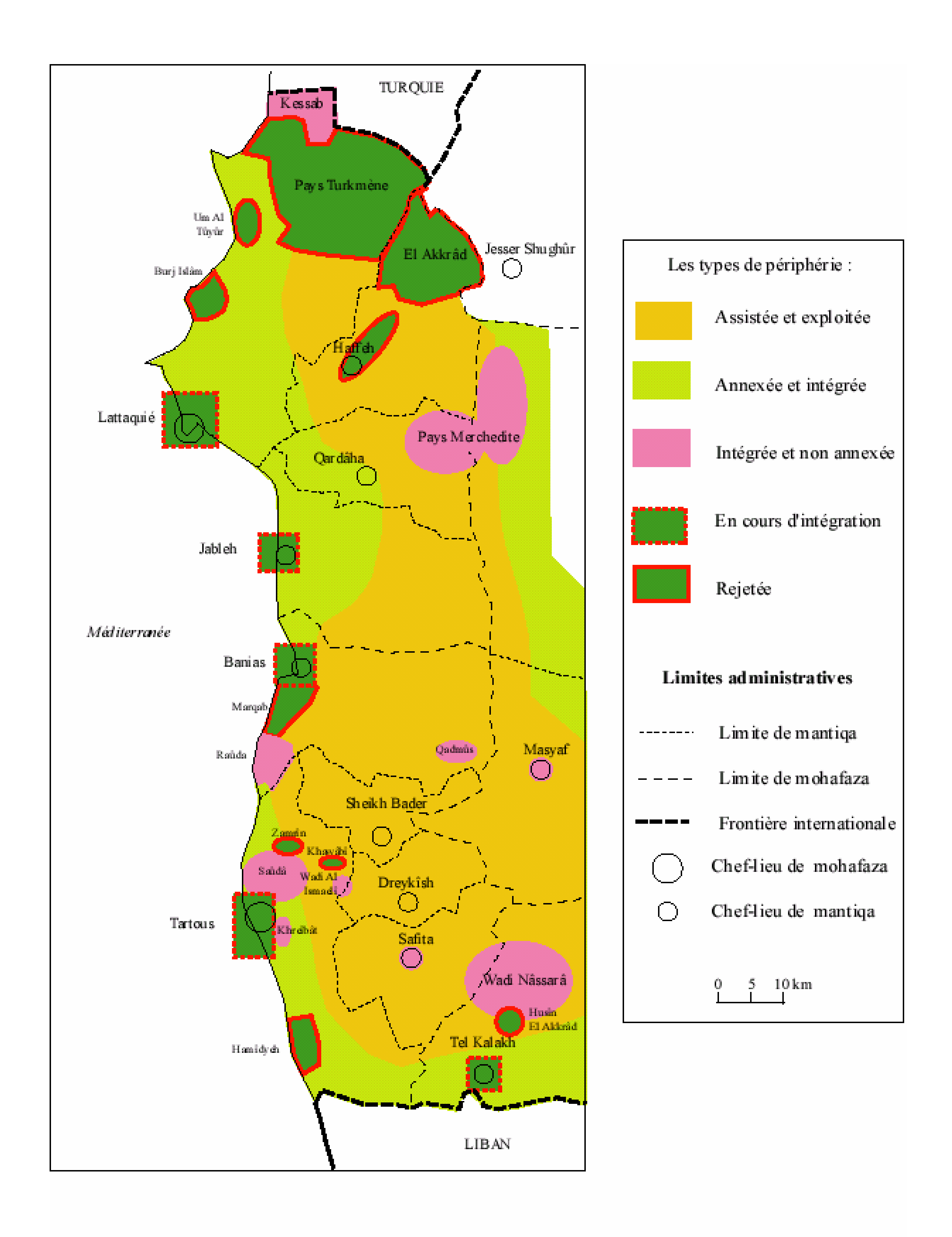


Figure 165 : Organisation spatiale de la partie occidentale de la région alaouite.

CONCLUSION GENERALE

L'intégration de la région côtière dans l'espace syrien est un processus multiforme (économique, politique et social) qui s'inscrit dans le temps long de l'histoire. Elle se place dans le cadre plus général de la formation d'un Etat-nation issu du découpage de l'Empire ottoman. Si nous nous référons à l'histoire de l'Etat-nation[1128] en Europe, force est de constater que la Syrie n'est tout au plus en cette fin de XX^{ème} siècle qu'un Etat territorial[1129]. Car les appartenances communautaires priment sur la conscience nationale. Malgré la stabilité des frontières depuis l'indépendance et la solidité apparente de l'appareil d'Etat, le processus d'intégration nationale est inachevé.

Georges Corm[1130] défend la thèse que la balkanisation du Moyen Orient n'est qu'une étape intermédiaire avant sa libanisation ; à savoir sa division territoriale selon des critères confessionels. Cela ne signifie pas forcément qu'il y aura un éclatement des Etats actuels à l'image de la Yougoslavie, mais que l'on peut présager un regroupement des communautés confessionnelles sur des territoires identitaires, où elles jouiraient d'une relative autonomie. Cette logique de cantonisation, propre au Liban depuis la guerre civile, est-elle transposable à la Syrie ? La constitution de la région alaouite participe-t-elle de ce « processus historique » ? Y a t il un problème communautaire en Syrie[1131] ? La guerre civile libanaise n'a cependant pas vraiment contaminé la Syrie et la révolte des Frères Musulmans, entre 1979 et 1982, provenait surtout de problèmes propres à la Syrie. Durant la guerre civile libanaise, l'aide financière des pays arabes a permis au régime d'entretenir une prospérité économique qui a

---

[1128] BADIE Bertrand : *op. cit.*, 1987, 289 p.

[1129] Dans la conception de Renan, la nation est le « produit du vouloir vivre ensemble », elle est une âme, car ses membres sont attachés à un passé commun, dont ils ont oublié, par contre, ce qui pouvaient les diviser (en France, Renan évoque le massacre de la Saint Barthélémy). La nation peut être pré-existante à l'Etat, mais le plus souvent le consentement de l'ensemble des populations est obtenu grâce à un travail intense de socialisation et la destruction des identités infra nationales. Dans le cas Syrien, il n'y avait pas de nation syrienne pré existante à la constitution de l'Etat. Ce dernier s'est efforcer de forger une identité nationale, en particulier, grâce « au monopole de l'éducation légitime (…) maintenant plus important que celui de la violence légitime », selon Ernest GELLNER, (*Nation et Nationalisme depuis 1780,* Gallimard, 1992, p. 28). Mais force est de constater en Syrie, l'absence de consensus national, le maintien dans les consciences de facteurs de divisions (persécution des Alaouites par les sunnites, infériorité juridique des Chrétiens, humiliation des Sunnites lors d'opération de dé-voilage dans les années 1980, etc.), et surtout la primauté des identités communautaires sur l'identité nationale. La nature de l'Etat Syrien et l'inexistence d'une nation syrienne selon la définition de Renan, fait qu'on ne peut parler à leur égard « d'Etat-nation », mais d'un Etat, en tant qu'institution, qui organise un territoire, délimité par des frontières internationales. Voir BRAUD Philippe : *l'Etat*, Seuil, Paris, 1997, 248 p.

[1130] CORM Georges : *op. cit.,* 1989.

[1131] PICARD Elisabeth : « Y a t-il un problème communautaire en Syrie ? » *Maghreb-Machrek*, n°87, janv-fév-mars 1980, p. 7 – 21.

réduit les oppositions communautaires. Le régime d'Hafez El Assad s'appuyait sur des forces de sécurité des plus efficaces, comme en témoigne l'épisode de Hama (1982).

Les Alaouites et le Pouvoir.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Tout au long de ce travail, j'ai montré comment les Alaouites prenaient de plus en plus d'importance au sein de l'appareil d'Etat, que les nouveaux découpages administratifs s'appuyaient sur des cadres communautaires, que les réseaux sociaux avaient avant tout une base communautaire … Les idéologies progressistes n'ont plus le rayonnement des décennies passées et la crise économique s'est durablement installée en Syrie, car il ne s'agit pas tant d'une crise conjoncturelle, simplement liée au tarissement de la rente indirecte ou à la diminution des prix du pétrole, que d'une crise structurelle. Je pense que le nouveau Président syrien (Bashar El Assad, élu triomphalement[1132] en juillet 2000) a le choix entre maintenir le *statu quo* et laisser la situation se dégrader lentement ou faire les réformes nécessaires à temps pour restaurer l'économie, mais au risque que cela lui coûte le pouvoir.

Le fil conducteur de mes interrogations fut de tenter de démontrer que l'intégration de la région côtière dans l'espace syrien, engagée depuis 1963, était influencée par les liens privilégiés établis entre la *'asabiyya* alaouite au pouvoir et la communauté alaouite. Cette dernière est-elle pour autant favorisée par le régime ? Il me semble que cette question est secondaire. L'essentiel n'est pas de déterminer si oui ou non les Alaouites sont plus riches que les Sunnites et les Chrétiens, ce qui du reste est loin d'être évident ; ni de prouver l'inutilité, en termes économiques des investissements publics dans la région côtière. Je pense qu'il faut comprendre comment le régime d'Assad utilise les ressources de l'Etat pour clientéliser les Alaouites , et ce dans le but de dominer la Syrie.

Dans sa thèse : *Centre et périphérie en Syrie. Une étude de géographie politique* [1133], Alasdair Drysdale conteste la vision communautariste du régime ba'athiste. Il considère que les dirigeants ba'athistes sont de véritables constructeurs nationaux - « *First authentic nation building elite* » - car ils avaient réalisé une intégration nationale que la faiblesse politique du centre traditionnel rendait impossible. Par conséquent, la région côtière n'avait, selon lui,

---

[1132] Il était le seul candidat et a obtenu plus de 97% de oui.
[1133] DRYSDALE Alasdair : *op. cit.*, 1977.

nullement été favorisée. Le développement du port de Lattaquié était un besoin pour la Syrie ; l'Université Tîshrîn se justifie par le poids démographique de la région côtière : « la troisième province la plus peuplée de Syrie »[1134]. Dans ce dernier cas, Alasdair Drysdale fait une erreur, car la *mohafaza* de Lattaquié, est moins peuplée que celle de Homs, Hama ou même Idleb, sans doute a-t-il conservé les limites de la *mohafaza* de Lattaquié d'avant 1967, c'est - à - dire avant la création de la *mohafaza* de Tartous. Aladair Drysdale affirme que les Alaouites ne sont pas du tout privilégiés. Les investissements publics massifs dans la région côtière ne traduisaient donc qu'une volonté de rattrapage et d'intégration nationale :

« Si les provinces négligées ont bénéficié d'investissements publics, c'est parce que le régime ba'athiste voit la Syrie comme une économie intégrée et interdépendante qui doit être développée »[1135].

Elisabeth Picard est beaucoup plus nuancée – à juste titre d'ailleurs - dans son analyse des rapports entre la '*asabiyya* au pouvoir et la communauté alaouite, car elle croise le caractère de classe du régime ba'athiste avec les appartenances communautaires. Elle écrit :

« En fait, les officiers du CMB (Comité Militaire Ba'athiste) appartiennent et demeurent liés à une couche sociale homogène de petite exploitants propriétaires des régions excentrées (en particulier Djebel Alaouite, le Djebel Druze et la plaine du Hauran, la moyenne vallée de l'Euphrate autour de Deir Ez Zor) qu'on a tenté de définir comme la « classe sous – moyenne ». Ces militaires ont été unanimes pour mettre fin au règne de la moyenne et de la grande bourgeoisie, pour nationaliser les transports, l'irrigation, l'industrie, les grands domaines ; tant en 1963 qu'au tournant de 1966 et lors de la « rectification » de 1970, ils ont bénéficié d'un vaste soutien populaire correspondant d'une part, à une volonté générale de changement et de mieux-être, d'autre part à la légitimité intrinsèque et historique de tout pouvoir militaire dans la tradition islamique et surtout ottomane »[1136].

Elisabeth Picard souligne que les réseaux communautaires alaouites sont pleinement irrigués par l'argent public, mais elle ajoute que « le fait qu'Assad dépende de sa tribu et de ses coreligionnaires pour la pérennisation de son pouvoir ne prouve en rien que ses objectifs, ses motifs, sa politique économique ont une finalité communautaire »[1137]. Hafez El Assad ne visait pas le triomphe de sa communauté, il utilisait les ressources de sa communauté. Pour cela, il la fit bénéficier de subsides, et lui donna une relative priorité dans l'attribution des

---

[1134] DRYSDALE Alasdair : *op. cit.*, 1977, p. 199.
[1135] DRYSDALE Alasdair : *op. cit.*, 1977, p. 180.
[1136] PICARD Elisabeth : *art. cit.*, 1979.
[1137] PICARD Elisabeth : *art. cit.*, 1991.

services publics. Mais ce favoritisme n'était nullement désintéressé car il s'agissait d'un échange clientéliste des plus classiques destinés à assurer à la famille Assad le pouvoir politique au niveau national.

L'espace est une production finalisée de la société.

La seconde idée forte que j'ai voulu défendre dans cette thèse est que l'intégration d'un espace à vocation portuaire n'est pas une évidence naturelle qui découlerait de l'immanence des « lois de l'espace ». Je souscris pleinement aux critiques de Jacques Lévy à propos de la vision cartésienne de l'espace géographique qui sert de base à la nouvelle géographie de Roger Brunet.

« Le fait de s'abstraire des conditions historiques qui pourraient troubler le regard donne la liberté de jouer avec une géométrie simple (essentiellement des combinaisons point/ligne/surface) mais riche. L'inconvénient essentiel, c'est que, de cette façon, on n'est pas du tout certain de repérer l'ensemble des phénomènes spatiaux pertinents dans le monde réel. Le choix analytique a le grand défaut, en sciences sociales, de couper en morceaux les processus et de ne les approcher que par lambeaux ou par bribes»[1138].

L'espace est une production finalisée de la société, ce sont les « lois de l'espace » qui sont contingentes à l'organisation sociale et non l'inverse. Avec une conception cartésienne de l'espace géographique, les acteurs spatiaux disparaissent au profit de processus naturels désocialisés voire déshumanisé, et dans le cas syrien, décommunautarisé. L'exemple de la région côtière syrienne prouve qu'il est impossible de s'émanciper des structures communautaires pour analyser les processus spatiaux. Les distances socio-culturelles entre les individus structurent l'espace. Ainsi la fermeture de la région côtière par rapport à Alep, n'est-elle pas le résultat d'une mise en équation mathématique du différentiel d'attraction urbaine entre Damas et Alep. Quant à la pseudo-barrière du Djebel Ansaryeh il s'agit d'un argument fallacieux depuis que la technique permet de triompher de la plupart des obstacles naturels.

« L'idée de contrainte inhérente à toute spatialité a l'inconvénient de masquer l'écart comme choix »[1139]. Le rejet par les Alaouites de la métropole sunnite du Nord de la Syrie est

---

[1138] LÉVY Jacques : *op. cit.*, 1994, p. 62.
[1139] LEVY Jacques : *op. cit.*, 1994, p. 60.

le véritable obstacle à la pénétration de son influence sur le Nord de la région côtière. A plus grande échelle, l'organisation du réseau routier de la *mantiqa* de Haffeh est une expression étonnante du clivage entre Sunnites et Alaouites. Les routes évitent le chef-lieu sunnite et relient les villages alaouites directement à Lattaquié. Selon Jacques Lévy, l'espace des sociétés est une réponse des hommes au problème de la distance[1140].

L'organisation spatiale de la région côtière se fonde sur le rejet du sociétal par les différents groupes communautaires qui y résident. Ces derniers considèrent « que leur capital spatial est mieux valorisé par une association sélective à des objets sociaux particuliers (certaines activités, certains groupes sociaux, certains équipements …) plutôt qu'à la société comme totalité indifférenciée »[1141]. Les attitudes holistiques sont de diverses intensités selon les lieux et les groupes sociaux, comme je l'ai montré en comparant les réseaux d'entrepreneurs à Tartous et à Lattaquié. Dans son article : « L'urbanisation contemporaine en Syrie du Nord »[1142] Marc Lavergne intitule le paragraphe consacré à la région côtière: « Lattaquié : des atouts en surnombre ? ». Après avoir fait la liste de tous les avantages dont dispose la ville : « Lattaquié, ville portuaire et industrielle au centre de la plus riche région agricole du pays, bordée de plages ensoleillées, privilégiées par l'Etat en matière d'infrastructures et d'équipements urbains, dispose ainsi de nombreux atouts », Marc Lavergne s'interroge avec justesse sur la capacité de sa population à tirer parti de cette situation privilégiée et à prendre le relais des efforts de l'Etat. Nous sommes au cœur du paradoxe spatial. D'après les lois cartésiennes de l'espace tout concourt à faire de Lattaquié un Centre de l'espace syrien (quatrième ville de Syrie par sa population, débouché maritime de la Syrie du Nord et même du Sud), or nous avons vu qu'elle n'est qu'une annexe technique des métropoles de l'intérieure, un modeste centre régional dont l'influence ne dépasse guère les limites de sa *mohafaza.*

La stricte division communautaire de la société lattaquiote et les rivalités économiques entre la *'asabiyya* alaouite au pouvoir et la bourgeoisie capitaliste locale sont responsables de son atonie économique. Depuis la révolution ba'athiste, les rivalités politico-économiques créent un climat défavorable aux investissements privés. Les bénéfices sont réduits tant pour la bourgeoisie capitaliste que pour la bourgeoisie bureaucratique. Cette dernière accentue sa

---

[1140] LEVY Jacques : *op. cit.*, 1994, p. 66.
[1141] LEVY Jacques : *op. cit.*, 1994, p. 66.
[1142] LAVERGNE Marc : « L'urbanisation contemporaine en Syrie du Nord », *REMMM.*, n°62, 1991/4, p. 195 – 207.

pression et décourage par conséquent les entrepreneurs. Cette situation est dangereuse à terme pour la cohabitation entre les communautés, les Sunnites travaillant en grande majorité dans le secteur privé tandis que les Alaouites sont quasi exclusivement employés dans le secteur étatique. Lattaquié a déjà souffert de la rébellion des Frères Musulmans et de la répression qui la suivit au début des années 1980. Les querelles communautaires sont latentes, comme en témoignent les mesures qui sont prises lorsque les deux équipes de football de la ville - Tîshrîn et Hatîn - se rencontrent. La région côtière est une périphérie délaissée par le centre économique, car elle est annexée par le politique.

La politique d'intégration nationale ba'athiste marque une rupture dans la continuité.

J'ai souligné dans l'introduction de cette thèse l'ambiguïté de l'intégration nationale en Syrie en raison de l'existence de deux centralités. Durant le Mandat français (1920 – 1946) et la période de la République parlementaire (1946 – 1963), il s'agissait d'Alep et de Damas. Aujourd'hui s'il y a unicité du lieu, mais il y a dualité de la classe dirigeante. Le pouvoir politique appartient à la '*asabiyya* alaouite et le pouvoir économique à la bourgeoisie capitaliste sunnito-chrétienne. Il est possible que, à l'instar de ce qui s'est passé en Egypte, ces deux groupes fusionnent en un pouvoir militaro-mercantile. Personnellement, je pense plutôt que la '*asabiyya* alaouite sera évincée du pouvoir politique. Je ne veux pas faire de prévision hasardeuse sur l'avenir du régime de Bachar El Assad, mais simplement montrer que cette dichotomie entre le pouvoir économique et le pouvoir central est conjoncturelle. Le temps est toujours du côté du défenseur, en l'occurrence de la bourgeoisie capitaliste qui sait préserver son capital et attendre son heure.

Fernand Braudel distinguait en historien le temps long et le temps court, ce dernier caractérisant les situations conjoncturelles tandis que le premier marquerait plutôt les structures, les mouvements de fond que l'on ne peut saisir que de façon incomplète dans le temps court[1143]. Pour ma part, je pense qu'il faut ajouter un temps intermédiaire entre le temps long et le temps court. Le temps intermédiaire regrouperait une série de temps courts, de situations conjoncturelles possédant une certaine cohérence entre elles, créatrices de structures spatiales qui participent à l'élaboration de la superstructure élaborée dans le temps long. C'est le cas de la période qui a débuté avec la révolution ba'athiste et qui s'achèvera avec la fusion

[1143] SANTOS Milton : *op. cit.* 1997, p. 188.

de la *'asabiyya* de Bachar El Assad avec la bourgeoisie capitaliste ou par son élimination du pouvoir, ce sera selon ! Ce temps est une rupture dans la continuité. Il s'agit d'une rupture dans le sens où un régime de type socialiste a succédé à un régime capitaliste libéral. Mais il s'agit aussi d'une continuité, en ce sens que les dirigeants ba'athistes ont poursuivi la construction nationale syrienne, avec comme centre Damas, bien qu'ils soient issus des périphéries et des communautés minoritaires. Nous sommes bien dans le processus qui a débuté avec la chute de l'Empire ottoman et qui trouve ses racines[1144] au XIX^{ème}.

L'évolution du régime ba'athiste se divise en trois temps courts complémentaires et elle se situe dans la logique de l'évolution politique d'un régime de nature « petite bourgeoise »[1145]. Le premier temps court (1963 – 1970) correspond à celui de la prise du pouvoir par une petite bourgeoisie animée d'un certain idéalisme révolutionnaire. Dans un premier temps, il lui faut construire sa légitimité auprès des classes populaires et il le fait par des mesures socialisantes : Réforme agraire, blocage des loyers, embauches massives dans une fonction publique rapidement hypertrophiée. Les dirigeants ba'athistes sont alors animés d'un certain idéalisme révolutionnaire. Le second temps court (1970 – 1985) est marqué par la confiscation du pouvoir, par la fraction la plus « réaliste » de la petite bourgeoisie ou par celle qui s'est convertie le plus rapidement au « réalisme », en l'occurrence la *'asabiyya* d'Hafez El Assad. Il n'est plus nécessaire de multiplier les mesures de justice sociale, car le régime est solidement implanté. La Réforme agraire est interrompue, ainsi que la réorganisation socialiste de l'économie, au profit d'un capitalisme d'Etat. Le dirigisme économique et la corruption qui l'accompagne permettent à la *'asabiyya* alaouite de réaliser son enrichissement personnel : c'est en quelque sorte, sa période d'accumulation primitive, comme le propose la terminologie marxiste. A partir de 1985, la *'asabiyya* alaouite procède à une libéralisation économique sous son contrôle. Elle dispose des capitaux et des réseaux qui lui assurent les bénéfices de cette pseudo-libéralisation économique. La crise financière qu'a connue la Syrie au milieu des années 1980 ne me paraît pas avoir été déterminante dans cette évolution du régime ba'athiste, car l'ex- petite bourgeoisie au pouvoir aurait fini par se convertir à l'affairisme. La crise n'a fait qu'accélérer sa mutation tout en lui donnant un prétexte pour suivre l'exemple de ses voisins : Egypte et Irak. Dans les années 1970, elle aurait très bien pu libéraliser l'économie syrienne. L'aide extérieure massive qu'elle recevait n'était pas

[1144] « Le Ba'ath reprend l'héritage de l'idée nationaliste arabe qui s'est formée peu à peu depuis le début du XX^{ème} siècle ».CARRE Olivier : *art. cit.*, 1980, p. 197.
[1145] D'après BOU ALI Yassin, cité par Joseph BAHOUT : *art. cit.* , 1994.

incompatible avec le libéralisme économique. Mais la ‘*asabiyya* alaouite ne disposait pas à cette époque des moyens de jouir pleinement des avantages de la libéralisation économique.

La période ba’athiste me semble devoir n’être qu’une longue parenthèse dans l’histoire de la Syrie. La conversion à l’affairisme de la ‘*asabiyya* alaouite au pouvoir, le rapprochement de la « génération Bashar » avec la bourgeoisie capitaliste syrienne mettront sans doute un terme à la « période intermédiaire » qui a débuté en 1963. Sur le plan spatial, cette période a accéléré les tendances à la centralisation vers Damas et à l’intégration des périphéries. Mais le rééquilibrage de l’espace syrien grâce aux investissements publics ne résiste pas à la libéralisation économique qui favorise les métropoles de la *Ma’amoura*.

L’intégration nationale est orientée vers Damas.

L’intégration territoriale de la région côtière à la Syrie d’une part et la fonction de débouché portuaire d’autre part ne sont pas étroitement liés. Ce n’est pas la volonté d’obtenir un débouché maritime sur la Méditerranée qui a conduit les nationalistes syriens à exiger l’intégration de la région côtière dans l’Etat de Syrie sous le Mandat français. Durant cette période Alexandrette, Tripoli et Beyrouth étaient les principaux ports syriens. Lorsque le Sandjak d’Alexandrette fut cédé à la Turquie en 1939, les Alèpins qui utilisaient Alexandrette ne reportèrent que modestement leurs marchandises vers Lattaquié. Ils préféraient utiliser Beyrouth et Tripoli, villes-ports avec lesquelles Alep était reliée par le chemin de fer. L’intégration de la région côtière à la Syrie est davantage liée aux rapports entre la communauté alaouite et le Pouvoir politique.

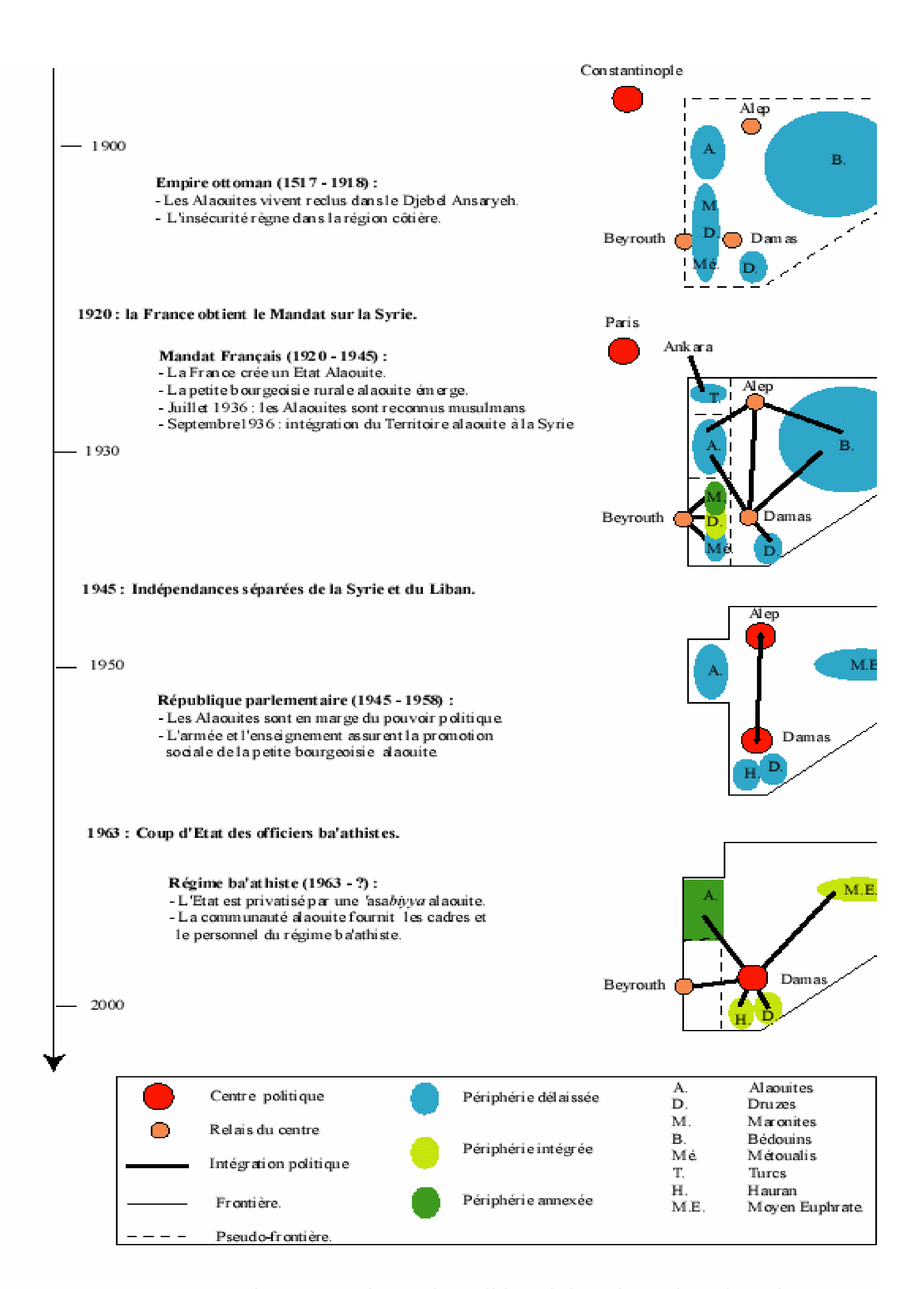


Figure 166 : L'intégration politique de la région côtière à la Syrie.

Les liens politiques orientent la communauté alaouite vers Damas (figure 166) .

La figure 166 illustre l'évolution de la place de la région côtière dans le processus de construction nationale syrienne. Le Mandat français fut une période décisive pour son intégration à la Syrie et son futur politique. Le souci de la France de s'appuyer sur les minorités et de créer une classe de paysans moyens qui garantiraient la stabilité politique de l'Etat des Alaouites a provoqué l'émergence de la petite bourgeoisie rurale alaouite qui prit le pouvoir dans les années 1960. D'autre part, la lutte contre l'impérialisme français a aidé les Syriens à dépasser les clivages communautaires, en particulier vis-à-vis des sectes musulmanes hétérodoxes, telles que les Alaouites. C'est dans ce contexte que l'Imam de Palestine prononça en juillet 1936 une *fatwa* reconnaissant les Alaouites comme des musulmans. Il s'agissait d'un préalable à l'intégration du Gouvernement de Lattaquié à l'Etat de Syrie, ce qui fut réalisé en septembre 1936, et des Alaouites à la lutte de libération nationale.

L'indépendance acquise, la bourgeoisie d'Alep et de Damas a confisqué le pouvoir. Les Alaouites, les Druzes et les populations sunnites des périphéries exclues du pouvoir et marginalisées économiquement entrèrent massivement dans l'Armée. Le coup d'état ba'athiste élimina du pouvoir la bourgeoisie commerçante et foncière qui dirigeait la Syrie depuis l'indépendance et consacra la domination de la petite bourgeoisie rurale issue des périphéries. Dés la fin des années 1960, les officiers alaouites, réussirent par des purges successives, à éliminer des postes de direction leurs alliés sunnites, druzes et ismaéliens[1146]. Le recrutement communautaire dans l'Armée, les services de sécurité et l'Administration créa un lien privilégié entre la '*asabiyya* au pouvoir à Damas et la communauté alaouite, ce qui orienta la région côtière résolument vers Damas.

[1146] VAN DAM Nikolaos : *op. cit.*, Londres, 1995.

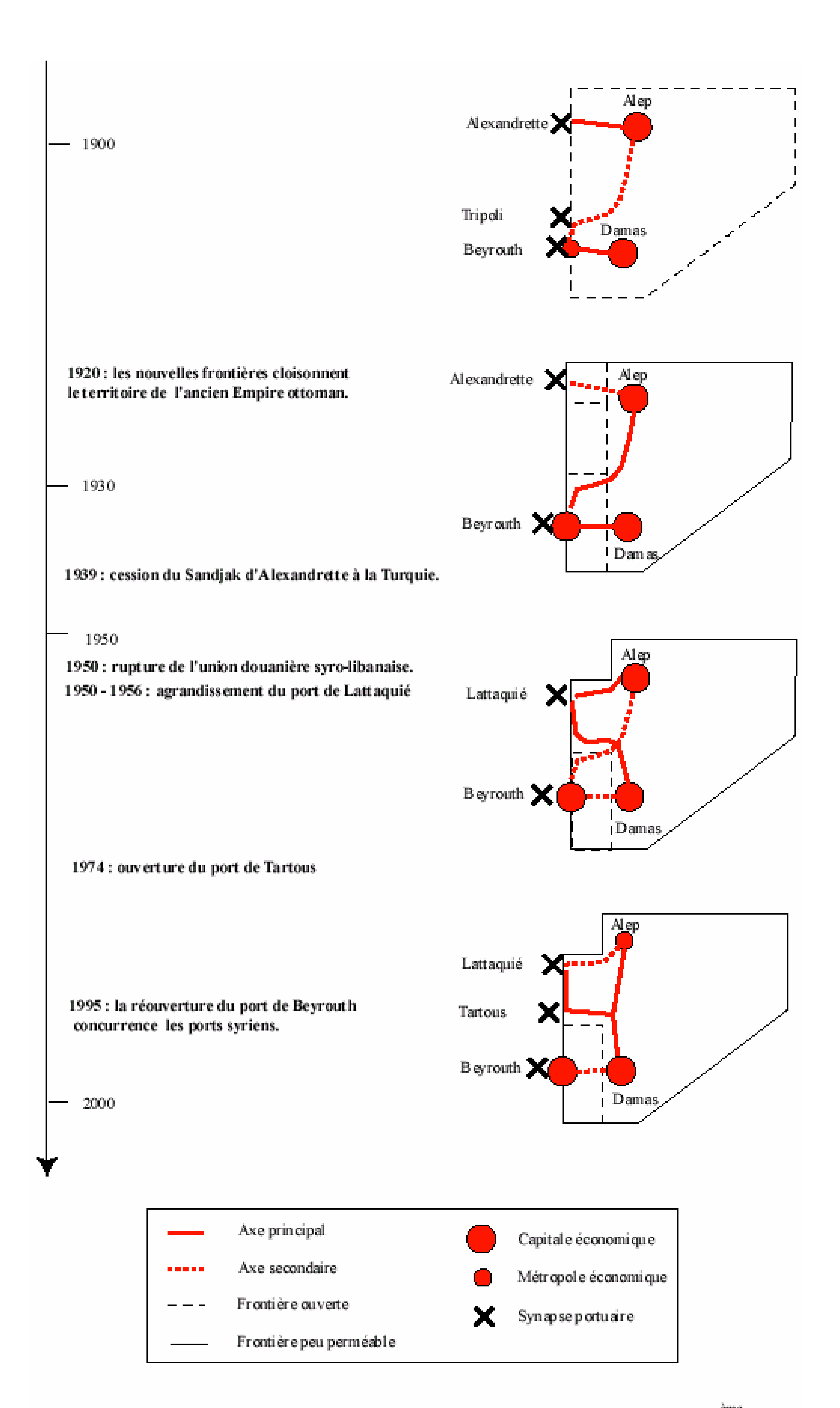


Figure 167 : Evolution de la fonction portuaire de la région côtière syrienne au XX^{ème} siècle.

Le centralisme favorise les liens économiques avec Damas (figure 167)

Ce n'est qu'après la rupture de l'union douanière avec le Liban que les autorités syriennes décidèrent d'investir dans le développement du port de Lattaquié (figure 167). Mais, dans les années 1950, le partage du pouvoir politique entre Damas et Alep conduisit à un développement des infrastructures de communication vers les deux métropoles d'une façon égalitaire. La révolution ba'athiste modifia l'équilibre des pouvoirs entre Alep et Damas au profit de cette dernière. Bien que, dans les Plans quinquennaux, il fût prévu que Lattaquié serait le débouché de la Syrie du Nord et Tartous celui de la Syrie du Sud, l'orientation du réseau routier syrien fait de Lattaquié le port de Damas et non celui d'Alep. La construction de l'autoroute Alep – Lattaquié est en projet depuis 1974 et la voie de chemin de fer qui relie les deux villes n'est utilisée que pour le transport des pondéreux (bois, charbon, coton, céréales…) et seulement par le secteur public. Le centralisme jacobin des dirigeants ba'athistes rencontre la volonté d'hégémonie économique de la bourgeoisie damascène[1147]. Cette alliance stratégique contribue à réduire l'espace économique d'Alep. A partir de la région côtière, Alep est une direction secondaire, sauf pour quelques communautés qui possèdent des liens privilégiés avec elle : les Arméniens de Kessab et les Sunnites d'El Akkrâd.

Les influences de l'intégration nationale sur la structure économique de la région.

Jusqu'à la révolution ba'athiste, la région côtière était marquée par un profond clivage entre la plaine et la montagne. Les villes régnaient sur des cellules closes qu'elles exploitaient et dominaient sans que des relations étroites ne les unissent à leur territoire environnant, et ce en raison de l'opposition communautaire qui régnait entre elles. L'armature urbaine formait un réseau dans le Nord de la région avec à sa tête Lattaquié, dont la position administrative et la puissance de sa bourgeoisie en faisaient une métropole régionale. Mais son aire d'influence ne dépassait pas Banias au Sud et les premiers contreforts du Djebel Ansaryeh et du Kosseir, zones où les populations vivaient dans une semi-autarcie. L'évolution des activités économiques de la région en relation avec la politique d'intégration nationale et la mutation

[1147] « Les commerçants de Damas avaient bénéficié plus que d'autres de la richesse des années 1970. Leur proximité avec le centre du Pouvoir leur donnait l'opportunité de contacts et d'alliances avec les officiels et les officiers du régime pour le meilleur bénéfice des deux parties ». SEALES Patrick : *op. cit.*, 1988, p. 326. Cette alliance stratégique s'est affirmée en mars 1980 lorsque les souks des principales villes syriennes étaient fermés pour protester contre le régime d'Hafez El Assad. Celui de Damas resta ouvert et les commerçants envoyèrent un télégramme de soutien au Président syrien.

de l’économie syrienne ont provoqué une réorganisation de l’espace régional qui repose désormais sur trois bases : le secteur public, l’agriculture et le tourisme.

L’Etat crée des pôles de développement (figures 168 et 169).

La création par l’Etat d’industries de main-d’œuvre dans les villes littorales est caractéristique de la politique des pôles de développement conséquence du modèle de développement auto-centré adopté par le régime ba’athiste. La finalité première de ces industries était de fournir du travail à la population rurale de la région côtière. Depuis le milieu du XIX^ème siècle, la pression démographique contraignait la population du Djebel Ansaryeh à émigrer dans les plaines périphériques, où elles travaillaient dans les exploitations agricoles. Dans les années 1950, l’agriculture était saturée et les villes littorales n’étaient pas en mesure de fournir des emplois à la population rurale. Les créations massives d’emplois étatiques à partir des années 1960 réorientèrent les migrations vers les quatre pôles littoraux (figure 168).

Lattaquié, Jableh, Banias et Tartous sont devenues les centres de cellules fonctionnelles. Elles exercent leur influence économique sur l’arrière-pays, orientent les flux et la dynamique démographique. Les zones rurales proches de ces villes ont enregistré une forte croissance démographique, tandis que les villages éloignés, dont la population ne peut effectuer des migrations pendulaires vers les pôles littoraux, déclinent (Kosseir et Haut Djebel Ansrayeh). Les petites villes et les bourgs de montagne (figure 169), qui étaient dotés d’une relative autonomie économique jusqu’au début des années 1960, ne sont plus que des relais des villes littorales. Les investissements de l’Etat dans les petites villes de montagne furent trop faibles pour en faire de véritables pôles de développement. Les créations d’emplois dans le secteur étatique (industrie ou administration) furent également insuffisantes pour résorber le sous-emploi local.

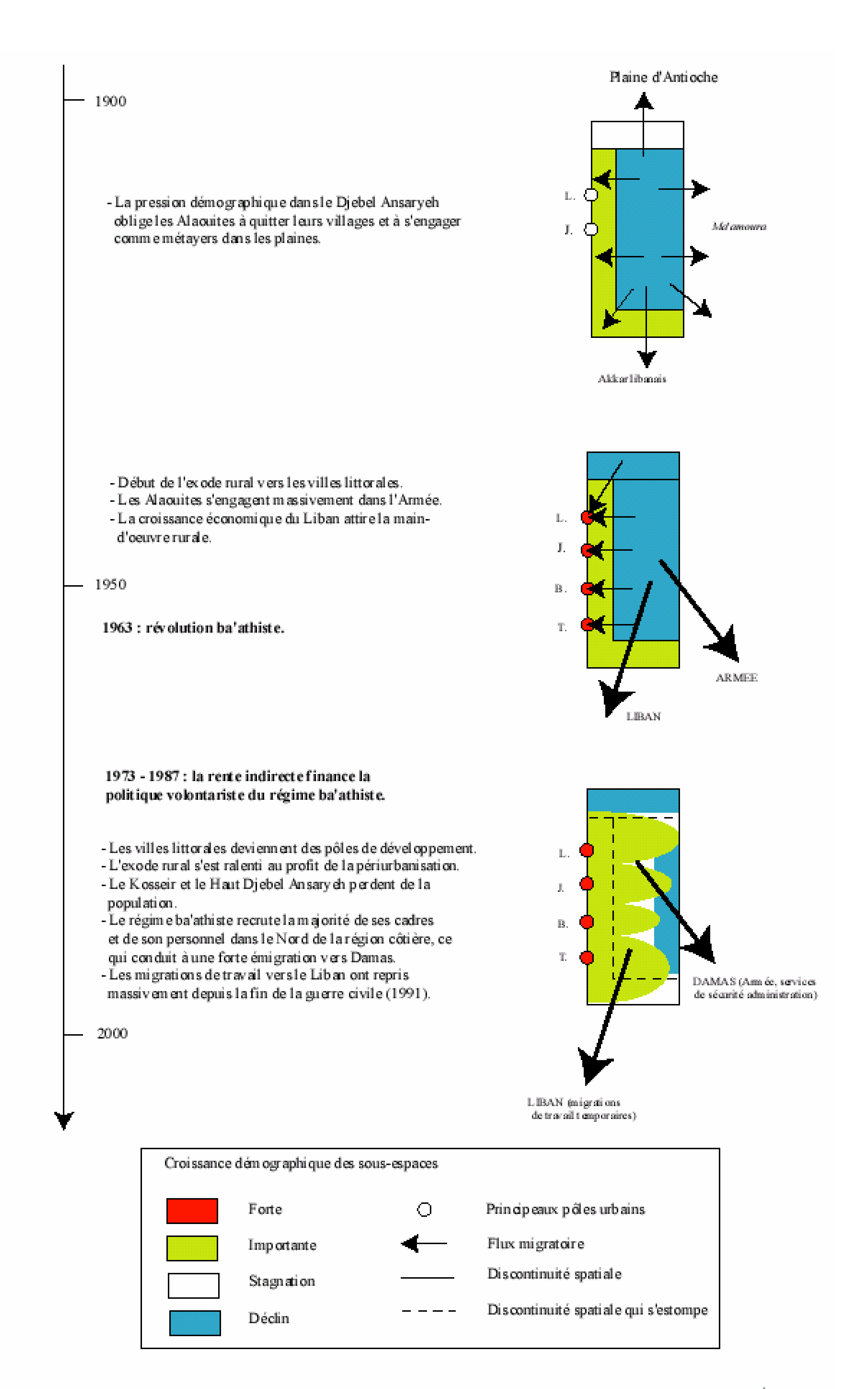


Figure 168 : Dynamique démographique et organisation spatiale de la région côtière syrienne au XX[ème] siècle.

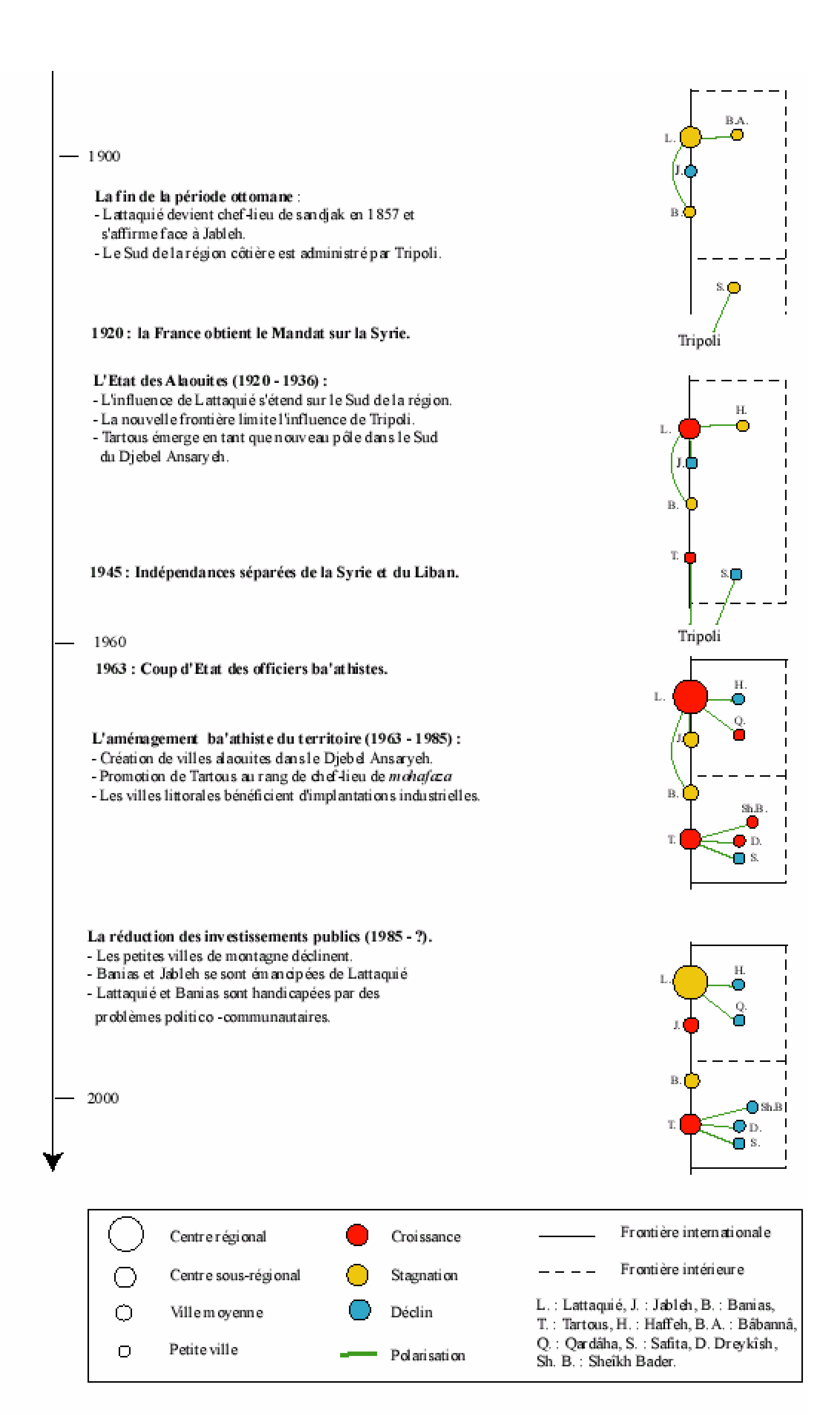


Figure 169 : Evolution de l'armature urbaine de la région côtière syrienne au XX ème siècle.

L'extension de l'aire de prospérité agricole (figure : 170).

L'agriculture est la seconde ressource de la région côtière, après le secteur étatique. Jusqu'à la Réforme agraire, l'espace rural, a conservé sa structure héritée de l'époque ottomane. Les citadins étaient propriétaires des meilleures terres de la plaine et du piémont. Les massifs montagneux, difficiles à contrôler et à exploiter en faire-valoir indirect, étaient abandonnés à des communautés rurales qui vivaient dans une semi-autarcie. L'agriculture était extensive et vouée aux cultures sèches en plaine comme en montagne, car la bourgeoisie terrienne investissait peu dans ses domaines et les paysans de la montagne n'avaient pas le capital suffisant ni les connaissances techniques pour moderniser leurs exploitations. La généralisation du faire-valoir direct grâce à la Réforme Agraire et les investissements de l'Etat ont permis à l'agriculture de sortir de son archaïsme. D'autre part la croissance urbaine et l'augmentation du niveau de vie de la population stimulèrent la production agricole. La plaine côtière se spécialisa dans les agrumes et le maraîchage, tandis que le piémont se couvrit d'oliviers.

Une nouvelle mutation se produisit dans les années 1980, avec la libéralisation du marché agricole et la crise économique, qui valorisèrent l'agriculture. Dans la plaine côtière, les exploitations intensifièrent leur production grâce à la plasticulture, à l'utilisation massive d'engrais et à l'adoption de nouvelles techniques agricoles. Dans la partie inférieure du piémont (en dessous de 400 m d'altitude), le développement de l'irrigation, l'utilisation de nouvelles variétés d'agrumes résistantes au froid (satzouma[1148]) et la plasticulture firent reculer les cultures sèches au profit des agrumes et du maraîchage. Quelques terroirs de haute montagne disposant de ressources en eau exceptionnelles se spécialisèrent dans l'arboriculture fruitière : pomme et fruits à noyaux durs. Pour ces cultures, le froid est un atout, car il protège les arbres des maladies et l'absence d'humidité l'été empêche les fruits de pourrir. Mais l'absence de réserves d'eau dans le Haut-Djebel Ansaryeh limite l'extension de l'arboriculture irriguée à quelques zones privilégiées. Lorsque la population est elle-même ravitaillée en eau par camions- citernes, il est difficile d'alimenter des centaines d'hectares de vergers.

[1148] La satzouma est une variété de mandarine qui résiste au froid, on la trouve notamment en Corse, dans la plaine d'Aléria.

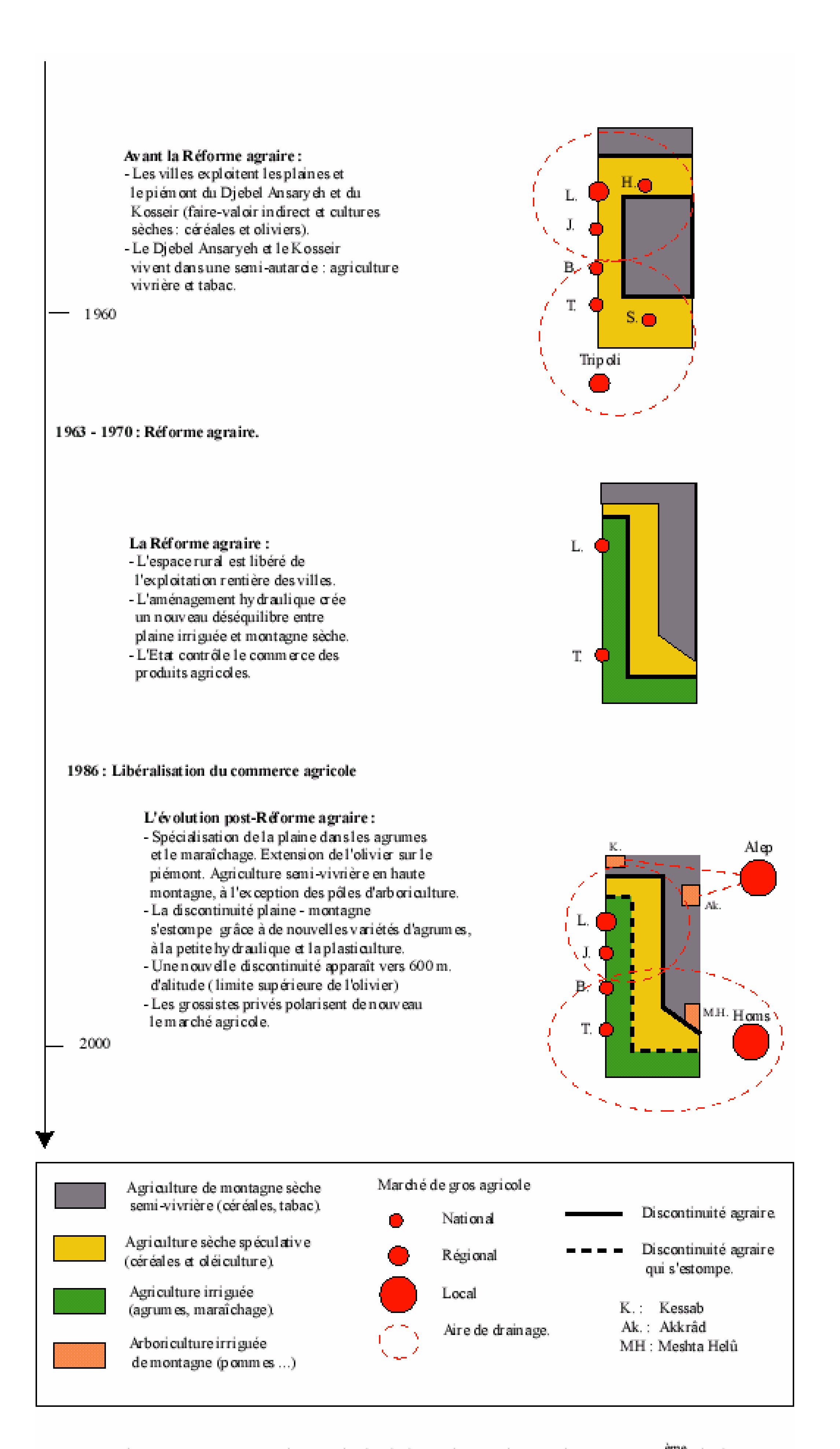


Figure 170 : La mutation agricole de la région côtière syrienne au XX[ème] siècle.

Dans le Djebel Ansaryeh, la discontinuité majeure de l'espace agricole n'est donc plus construite par la limite entre plaine et montagne. D'une part la généralisation du faire-valoir direct ne crée plus une opposition entre les deux entités ; et d'autre part, la partie inférieure du piémont évolue vers un système de cultures comparable à celui de la plaine côtière, tandis que, dans la partie supérieure du piémont, l'oléiculture conquière les champs nus et le maquis. Le seuil de 600 m d'altitude devient la nouvelle discontinuité majeure de l'espace agricole. La faiblesse des ressources en eau, la rigueur des températures et le morcellement des terroirs dû à l'irrégularité du relief handicapent profondément le Haut-Djebel Ansaryeh. La situation du Kosseir est, quant à elle, plus compliquée, car si la structure physique y est plus favorable que dans le Djebel Ansaryeh (les roches sont ici imperméables et les rivières sont pérennes), la population turkmène qui y vit ne bénéficie pas des faveurs du pouvoir et nombre de potentialités demeurent inexploitées. Dans cette zone, la discontinuité majeure est la limite entre le peuplement turkmène et le peuplement arménien et alaouite.

Le tourisme : une nouvelle ressource créatrice d' associats (figure 171).

Le tourisme est apparu sous le Mandat français avec la fondation en 1929 du Casino de Lattaquié et celle, en 1930, de la station d'estivage de Slunfeh. Dans les années 1970, le tourisme balnéaire se développa à Lattaquié. En montagne, Kessab et Dreykîsh devinrent des stations d'estivage concurrentes de Slunfeh. Cependant, la région côtière n'attirait qu'un tourisme local, au mieux alépin et composé majoritairement de membres des classes moyennes. La bourgeoisie syrienne préférait passer ses vacances au Liban. La guerre civile libanaise rendit toutefois les stations syriennes plus attractives.

Dans les années 1980, la région côtière bénéficia de l'engouement des Syriens pour les vacances. La libéralisation contrôlée du secteur touristique, après l'échec de l'Etat dans ce domaine, permit de développer les infrastructures touristiques. De véritables stations balnéaires naquirent sur le littoral syrien : Râs Shamrâ, Râs El Bassît, Mîntâr et Ramel Zahâbî. Les stations d'estivage ont perdu le charme des villages traditionnels de montagne pour faire place à des immeubles de location en béton, qui leur donne de plus en plus l'aspect des stations intégrées que nous connaissons dans les Alpes françaises, le ski en moins, puisque c'est juste la fraîcheur que les citadins viennent y chercher. Ces complexes touristiques sont essentiellement décidés, financés et fréquentés de l'extérieur

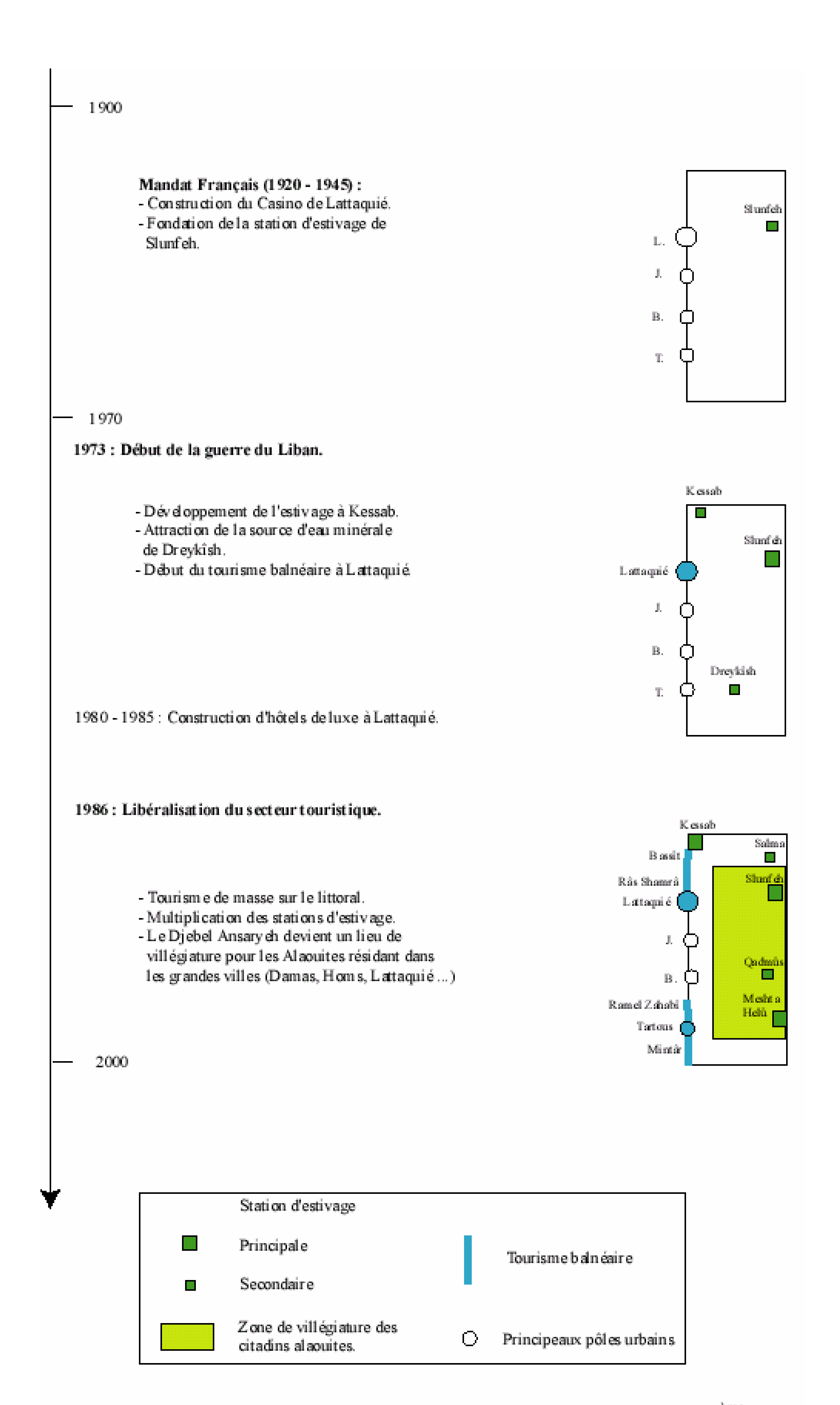


Figure 171 : Evolution spatiale du tourisme dans la région côtière syrienne au XX^{ème} siècle.

de la région côtière. Ce sont des associats des métropoles de l'intérieur (Alep, Homs et Damas) lesquelles génèrent les principaux flux touristiques et de capitaux. Dans le reste du Djebel Ansaryeh, l'estivage est plus diffus. La population alaouite émigrée dans les villes côtières ou dans les villes de l'intérieur y conserve un pied à terre où elle se rend durant les congés. Il s'agit bien sûr d'échapper à l'humidité qui règne en été dans la plaine littorale ainsi qu'à la chaleur étouffante de l'intérieur du pays, mais également de retrouver ses racines identitaires.

Le tourisme est une nouvelle ressource pour la région côtière. Dans certains bourgs de montagne comme Kessab et Meshta Helû, il est devenu la première ressource. Ailleurs, il procure un revenu complémentaire qui permet de moderniser l'agriculture, soutenir le commerce local … Les infrastructures créées pour le tourisme profitent à la population locale. Ainsi la conduite d'eau entre l'Oronte et la station d'estivage de Slunfeh, cette localité très prisée par la *'asabiyya* au pouvoir, alimente également les villages alaouites de la *nâhyeh*. Les habitants de Dûîr Rîslân profitent des routes qui ont été construites pour que les officiers alaouites puissent rejoindre leurs villas. Qardâha profite de l'autoroute qu'Hafez El Assad a faite construire pour se rendre plus facilement à son fief quant il vient par l'aéroport de Himîmîn (situé près de Jableh).

Les structures spatiales de la région côtière (figure 173).

Pôles et axes structurants.

Les pôles et les axes qui structurent la région côtière ne sont que les matérialisations spatiales des réseaux sociaux. Les espaces s'individualisent les uns des autres par leurs caractéristiques économiques, qui ne sont autres que l'expression des organisations sociales. Les discontinuités spatiales ne reposent pas forcément sur des oppositions physiques. Les clivages communautaires et politiques déterminent des fermetures immatérielles qui différencient les espaces (figure 172) Les fermetures internes à la région côtière correspondent à des oppositions communautaires entre Sunnites et Alaouites, tout comme la relative fermeture régionale par rapport à Alep, laquelle est renforcée par la volonté du régime de réduire l'influence économique de cette grande métropole régionale. En revanche, les liens communautaires réduisent les obstacles ou les distances. L'abrupt oriental du Djebel Ansaryeh ne limite plus les contacts entre les Alaouites du Ghâb et de la

L'organisation spatiale des Sunnites de la région côtière.

ALEP

Pays Turkmène
Akkrad

L.
J.
B.
M.
Kh.
T.
H.
Sahyûn

DAMAS

Territoire sunnite.
Territoire "étranger".
Archipel de territoires sunnites du littoral.
Centres sunnites de l'intérieur.
Direction prioritaire des liaisons des territoires sunnites de la région côtière avec l'extérieur.
Fermetures locales.

Kh. : Khawâbî
M. : Marqab
H. : Hamîdyeh

L'organisation spatiale des Alaouites de la région côtière.

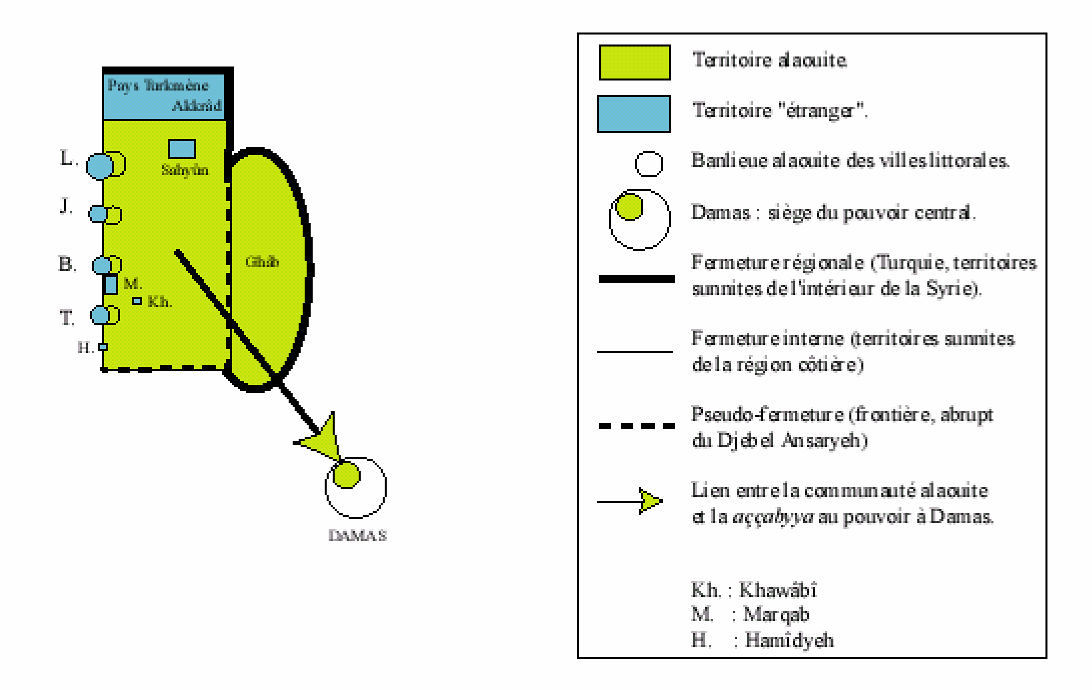


Figure 172 : La dualité de l'organisation spatiale des Sunnites et des Alaouites de la région côtière syrienne.

région côtière ; il ne constitue plus en quelque sorte qu'une pseudo-fermeture. L'occupation syrienne au Liban favorise également les contacts entre les populations alaouites dans le Akkar, de part et d'autre de la frontière syro-libanaise.

Les types de sous-espaces (figure 173).

Les pôles de développement, les aires agricoles et les zones touristiques (pôles ou aires) ne représentent qu'un aspect de l'organisation spatiale de la région côtière. Il faut compter aussi avec la fonction portuaire, dont les retombées économiques se diffusent dans l'espace régional : investissement des bénéfices dans l'industrie ou le commerce pour la bourgeoisie capitaliste et dans la pierre ou l'agriculture pour la bourgeoisie bureaucratique. Mais les activités économiques ne se répandent pas dans un vide social. Elles sont influencées par les relations horizontales (entre les communautés) et verticales (vis-à-vis des centralités) qu'entretiennent les communautés qui peuplent la région côtière. La relation dialectique entre les activités économiques et l'organisation communautaire complexifie les structures spatiales. Le facteur communautaire est la substance de l'espace, c'est-à-dire la dimension non spatiale des objets sociaux. Il est une des conditions de possibilité des lieux et contribue à définir les types d'espace.

- **C : Le sous-espace littoral est le centre de la région côtière.**

Le sous-espace littoral est l'espace central de la région côtière. Il comprend les principaux pôles urbains et la zone agricole la plus dynamique. Cet espace connaît une forte croissance démographique depuis le début des années 1960. L'autoroute Lattaquié – Homs en est la colonne vertébrale, mais ce n'est pas un axe structurant car les pôles littoraux ne forment pas véritablement un réseau de villes complémentaires. En réalité, chaque ville est plutôt au centre d'une cellule spatiale qui rayonne sur l'arrière-pays, directement ou par l'intermédiaire de relais (bourgs et petites villes). Lattaquié, du fait de sa position excentrée et de l'orientation vers Damas de la région côtière, ne parvient pas à polariser le littoral. Tartous, depuis sa promotion au rang de chef-lieu de *mohafaza* et la construction du port, est devenu un pôle sous-régional qui limite fortement l'influence de Lattaquié dans le sud de la région côtière. Seule l'université Tîshrîn assure à Lattaquié un rayonnement sur l'ensemble de la région.

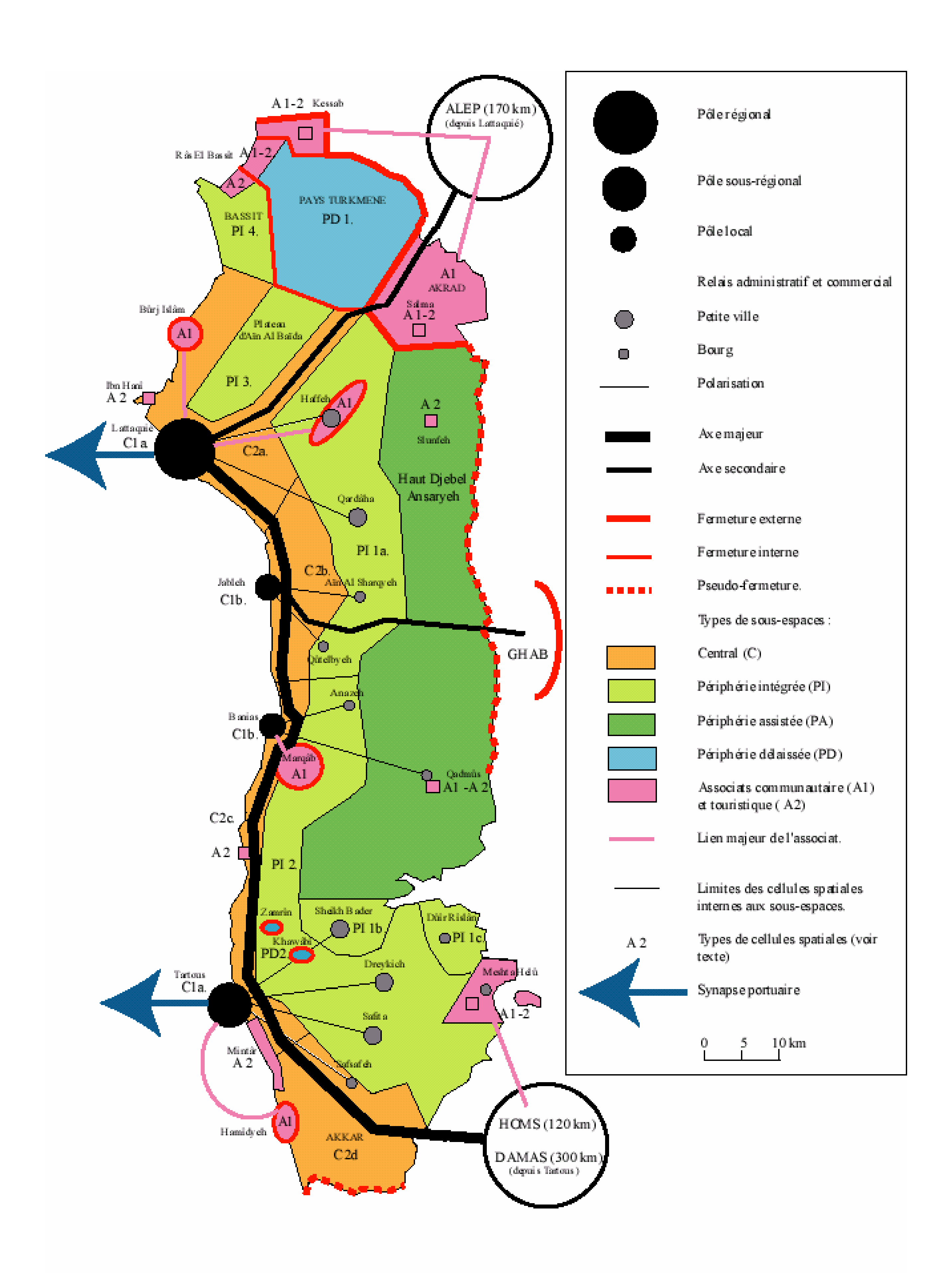


Figure 173 : Les structures spatiales de la région côtière syrienne.

Le violent contraste ville-campagne qui caractérisait ce sous-espace avant la Réforme agraire s'est estompé. Les campagnes possèdent maintenant pratiquement le même niveau d'équipement que les villes. Les ruraux vivent en symbiose avec la ville, qu'ils fréquentent assidûment pour le travail ou leurs achats. Cependant, le clivage communautaire demeure : certes, la majorité de la population urbaine est alaouite, mais les Sunnites et secondairement les Chrétiens contrôlent toujours l'économie citadine. Les communautés sunnites et chrétiennes, par leurs activités économiques et leurs relations familiales, sont associées aux métropoles de l'intérieur de la Syrie et non à l'arrière-pays alaouite.

Au sein du sous-espace central, ce sont les spécialisations économiques qui créent principalement les différences existants entre les cellules spatiales, tant en ce qui concerne les villes que les campagnes. Le relatif dynamisme économique de ce sous-espace offre à la population alaouite une relative autonomie vis-à-vis de la *'asabiyya* au pouvoir et, par conséquent, des transferts de l'Etat, dont elle a largement bénéficié jusqu'à la fin des années 1980.

- **C1 : les pôles urbains.**

  Les villes littorales sont devenues des pôles de développement grâce aux investissements de l'Etat dans le secteur public industriel. Elles sont également dotée d'une forte armature commerciale. Les emplois dans le secteur public et les services qu'il offre leur permettent de rayonner sur l'arrière-pays.

  C1a : **Lattaquié** et **Tartous** possèdent une fonction administrative affirmée en tant que chefs-lieux de *mohafaza*. Leurs ports sont des sources d'activité et de revenus pour les bourgeoisies locales qui les réinvestissent dans l'industrie et le commerce de distribution. Le rôle de synapse portuaire intègre ces villes à l'économie des métropoles de l'intérieur, dont elles sont les annexes techniques.

  C1b : **Jableh** et **Banias** ont une fonction administrative mineure. Le commerce local bénéficie du fort pouvoir d'achat des agriculteurs de la plaine côtière. L'industrie privée est absente. Elles ne sont pas intégrées aux métropoles de l'intérieur.

- **C2 : L’espace rural de la plaine côtière.**

  L’agriculture irriguée est dynamique (agrumes, plasticulture, maraîchage). Elle procure des revenus relativement importants, tout du moins plus élevés qu’un travail dans la fonction publique. La plaine côtière est devenue la nouvelle banlieue maraîchère des métropoles de l’intérieur. La population alaouite est bien intégrée dans les réseaux de la *‘asabiyya* au pouvoir, en particulier la petite bourgeoisie. L’autonomie financière que lui procure l’agriculture lui permet de faire pression sur la *‘asabiyya* au pouvoir sans en être dépendante.

  C2a : **le Sahel de Lattaquié et la vallée du Nahr El Kebîr As Shemâlî** sont des zones spécialisée dans l’agrumiculture grâce à un dispositif d’irrigation réalisé par l’Etat (Barrages Tîshrîn et Thaûra).

  C2b : dans **la plaine de Jableh**, l’agrumiculture et le maraîchage sont équivalents. Cette huerta dispose du meilleur réseau d’irrigation de la région côtière grâce à la sollicitude de la *‘asabiyya* alaouite au pouvoir ; c’est en effet de là que la plupart de ses membres sont originaires.

  C2c : **la plaine littorale entre Banias et Tartous** est spécialisée dans la plasticulture. La petite taille des exploitations agricoles oblige les agriculteurs à pratiquer une agriculture intensive. La population a quitté les villages perchés pour s’installer sur le littoral, car le maraîchage intensif exige une proximité des zones cultivées.

  C2d : **la plaine du Akkar** a connu une profonde mutation avec la Réforme agraire. Les cultures irriguées se sont substituées à la céréaliculture qui régnait en maître à l’époque des latifundistes. L’installation de paysans du Djebel Ansaryeh et une forte fécondité ont provoqué un quadruplement de la population depuis 1960. Quelques villages, du fait de leur croissance démographique et du développement des activités secondaires et tertiaires, et ont pris l’aspect de véritables petites villes (Safsafeh, Hamîdyeh, Kartû). Ce sous-espace dépend administrativement de Tartous, mais il est intégré économiquement à Homs, ville où est vendu l’essentiel des produits agricoles récoltés localement. Les relations avec le Liban se développent rapidement : deux nouveaux postes de douanes ont été ouverts en 1998.

- **PI : La périphérie intégrée.**

Ce sous-espace correspond aux zones d’agriculture sèche à proximité des villes littorales. Ses limites fluctuent avec l’extension des cultures irriguées sur le piémont du Djebel Ansaryeh et du Kosseir, et du fait de l’amélioration des communications qui rapprochent les villages des pôles littoraux. Les migrations pendulaires de travail vers ces derniers sont intenses car les revenus tirés de l’agriculture sont insuffisants. L’agriculture, traditionnellement, basée sur l’oléiculture et les céréales, connaît une mutation vers les agrumes et le maraîchage en dessous de 400 m d’altitude, dans la mesure où les ressources en eau permettent de pratiquer les cultures irriguées. Ici, les petites villes et les bourgs structurent l’espace et jouent le rôle de relais des pôles littoraux, car les emplois et les infrastructures commerçantes y sont insuffisants pour les doter d’une autonomie comparable à celle de Jableh et de Banias. Cette zone est densément peuplée : 200 à 300 habitants par km^2, ce qui est équivalent aux densités rurales de la plaine côtière. La diminution du pouvoir d’achat des employés de l’Etat (fonctionnaires et employés du secteur public industriel, militaires …) n’est pas compensée par l’intensification de l’agriculture. Depuis le milieu des années 1980, le Nord et le Sud de ce sous-espace possèdent une évolution contrastée. Le Nord, grâce à sa proximité avec la *‘asabiyya* au pouvoir, demeure privilégié par les transferts publics. L’archétype est évidemment Qardâha, où un hôpital gigantesque a été construit en vue de résorber le sous-emploi de la *mantiqa*. La cooptation dans l’Armée, les services de sécurité et l’administration créent un fort courant d’émigration plus vers Damas, que vers Lattaquié ou Jableh. En revanche, dans le Sud, les liens avec la *‘asabiyya* au pouvoir sont plus distendus, excepté à Sheikh Bader et Dûîr Rîslân, d’où proviennent quelques barons du régime. Du coups, l’accès de la population à des emplois lucratifs dans l’appareil d’Etat est plus restreint. C’est donc vers le Liban que se tournent ici les jeunes actifs en chômage. Le sous – espace Nord (la partie occidentale du Kosseir syrien) est le moins bien intégré dans les réseaux du Pouvoir de tous ceux qui constituent la périphérie intégrée. La population alaouite y est détribalisée et mélangée avec des Turkmènes ; mais cette zone compense l’absence de transferts publics par une agriculture dynamique et le développement touristique (Râs El Bassît).

- **PI 1 Le sous-espace annexe de la ‘*asabiyya* au pouvoir.**

  La proximité avec la *‘asabiyya* au pouvoir génère des emplois publics sur place à Damas.

  PI 1a : **Qardâha**, dans le fief de la famille Assad, le plein emploi est assuré par les emplois publics et le recrutement dans les services de sécurité. La dépendance à l’égard de la famille Assad est ici extrême, ce qui contribue à lier cette cellule directement à Damas.

  PI 1b : **Sheikh Bader**, le fief de Sheikh Saleh, est un réservoir d’officiers supérieurs. Le village fut promu chef-lieu de mantiqa en 1970, ce qui a créé des centaines d’emplois publics en plus. Mais depuis la fin des années 1980, la réduction des transferts publics provoque une crise économique sévère.

  PI 1c : **la vallée de Dûîr Rîslân** est également un réservoir d’officiers. Les investissements publics accompagnés par ceux des officiers alaouites ont favorisé la mutation de l’agriculture vivrière vers l’arboriculture irriguée. Ce pays est plus tourné vers Damas et Homs que vers Tartous.

- **PI 2** : **L’arrière-pays de Tartous**.

  La population alaouite de la *mohafaza* de Tartous est peu intégrée dans les réseaux de la ‘*asabiyya* au pouvoir. Elle ne reçoit qu’une faible assistance de la part de l’Etat, qui s’est contenté de structurer par des promotions administratives cet espace densément peuplé. L’absence de nouvelles créations d’emplois dans le secteur étatique et la forte pression démographique obligent les jeunes hommes à travailler au Liban.

- **PI 3** : **Le plateau d’Aîn El Baîda**.

  Le plateau oléicole d’Aîn El Baîdâ est densément peuplé par des Alaouites sans appartenance tribale et plutôt réservés à l’égard du régime d’Assad. La surpopulation agricole, dès la période de la Réforme Agraire, a conduit les habitants à investir dans les études. Grâce à un niveau d’éducation élevé, les habitants du plateau d’Aîn El Baîdâ sont rentrés massivement dans la fonction publique. Ils constituent le réservoir principal des fonctionnaires de Lattaquié.

- **PI 4** : **Bassît**.

 Les Alaouites et les Turkmènes qui peuplent les contreforts occidentaux du Kosseir ne sont guère intégrées dans les réseaux du pouvoir. Mais, à la différence du plateau d'Aîn Al Baîdâ, la faible densité et la présence d'eau favorise le développement d'une agriculture irriguée très rémunératrice. Le tourisme balnéaire offre des ressources supplémentaires durant la période estivale.

♦ **PA : La périphérie assistée.**

Dans le Haut-Djebel Ansaryeh, les mesures d'assistance de l'Etat prennent un caractère particulier en raison des potentialités agricoles limitées de cette zone[1149]. L'agriculture demeure semi vivrière, le tabac est quasiment la seule source de numéraire. Il est vendu à la Régie des Tabacs qui l'achète à un prix relativement élevé. Les migrations pendulaires sont difficiles en raison de l'éloignement des pôles littoraux. La population masculine s'engage massivement dans l'Armée, en tant qu'hommes de troupe, ou que sous-officiers. C'est dans les villages du Haut Djebel que Rifa'at El Assad recruta les membres de ses fidèles brigades de défense[1150]. Les emplois publics ont été multipliés dans les villages de montagne grâce à la création de municipalités et la promotion de villages au rang de chefs-lieux de *nâhyeh* (Dâlyeh, Jûbeh Burghâl, Tawahîn, Hamâm Wasel), mais cela ne suffit pas pour retenir la population. Entre 1981 et 1994, de nombreux *qarieh* ont perdu de la population. Il existe une légère différence entre le Nord et le Sud de ce sous-espace, mais pas assez significative pour le scinder en deux cellules. Les mesures d'assistance sont plus importantes dans le Nord, proximité avec la *'asabiyya* au pouvoir oblige, et la population profite des infrastructures de Qardâha et de Slunfeh. Mais, globalement, le niveau de vie de la population est le même et l'émigration tout aussi importante au départ du Nord que du Sud.

♦ **PD : Les périphéries délaissées.**

Les périphéries délaissées sont de plusieurs types et disséminées à travers toute la région côtière. Leur point commun est d'être négligées par le Pouvoir, ce qui les maintient dans un sous-développement relatif. Il s'agit d'abord du pays turkmène, que le régime prive des

[1149] L'eau est le principal problème de cette zone. Les villages du Haut Djebel sont appelés « *qûrâ el atsha* » (les villages de la soif). Durant l'été des camions citernes viennent remplir les réservoirs individuels. A Tawâhîn, il n'est même pas possible d'entretenir un potager. La seule solution serait de remonter l'eau de l'Oronte ou des fleuves côtiers avec des stations de pompage. Cette solution très onéreuse a été adopté à Slunfeh, mais plus pour accompagner le développement touristique que celui de l'agriculture.

[1150] Un camp d'entraînement avait été établi à Jûbeh Burghâl.

services publics les plus essentiels (électricité et routes) pour le vider de sa population afin d'éviter une hypothétique revendication de la Turquie sur ce territoire. Ensuite des villages sunnites, dispersés dans le Djebel Ansaryeh, tels que le Khawâbî et Zamrîn ; ils sont mieux équipés que le pays turkmène, car ils profitent des services publics destinés aux villages alaouites, et la proximité des villes littorales permet à leurs habitants d'effectuer des migrations pendulaires et de trouver du travail dans le secteur privé dominé par leurs coreligionnaires. Il est possible de distinguer **la périphérie strictement délaissée (PD1: le pays turkmène)** des **périphéries associées aux villes côtières (PD2), à savoir les villages sunnites du Djebel Ansaryeh**. Quant à l'Akkrâd, Marqab, Burj Islâm ou le Sahyûn, ces territoires sunnites seraient des périphéries délaissées, s'ils ne compensaient pas l'indigence des investissements publics, par des relations intenses avec les villes côtières ou avec Alep pour ce qui est de l'Akkrâd.

♦ **A : Les associats communautaires (A1) et touristiques (A2).**

Les territoires sunnites enclavés dans la campagne sont devenus de véritables associats urbains des villes littorales ou d'Alep (dans le cas de l'Akkrâd) car ils ont peu de contacts avec les villages alaouites qui les entourent. Salma cumule la caractéristique d'associat communautaire et d'associat touristique (A1 - A2), tout comme les villages chrétiens (Kessab, Meshta Helû). En revanche, les stations balnéaires ne sont que de simples associats touristiques (A2). Les revenus tirés du tourisme sont investis, dans l'arrière-pays, dans l'arboriculture fruitière lorsque les ressources en eau le permettent. L'exemple-type en est celui de Kessab qui, grâce à ses réseaux communautaires arméniens, a financé sa mutation agricole et son développement touristique. Kessab est un associat touristique et communautaire (A1-A2).

Intégration nationale et désintégration sociale.

Quelle est la situation de l'intégration nationale en Syrie après plus de trente ans de régime ba'athiste ? Pour Roger Brunet, « l'intégration d'un espace se mesure à la relation qu'entretiennent les sous-espaces entre eux ou par l'intermédiaire d'un centre »[1151]. Au regard de cette définition, la Syrie paraît être un pays dont le territoire national est intégré. Le développement des moyens de communication et la relative fermeture du pays ont favorisé la création d'un marché national unifié. L'intégrité territoriale du pays n'a pas été remise en

[1151] BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé : *op. cit*., 1997, p. 281.

cause par des velléités séparatistes et la bicéphalie urbaine a été supprimée. Cependant, je ne pense pas que la Syrie soit véritablement un espace intégré. Si Damas est effectivement le centre du pays, et si, sur la base de critères fonctionnels, on peut considérer la Syrie comme la grande région de Damas, il faut souligner l'absence d'intégration sociale.

Toute société vise à sa reproduction ; les clivages entre les communautés ne peuvent se résorber qu'avec l'intervention d'une force extérieure à ces dernières, telle que l'Etat. Le dépassement des clivages ethniques et confessionnels est une des bases du ba'athisme et des idéologies progressistes. Dans la pensée marxiste, les divisions verticales de la société sont des instruments de dominations utilisés par les élites pour empêcher l'union des masses populaires contre les exploiteurs. Le découpage de l'Europe en Etats-nations au cours du XIXème siècle participait au même but : cela permettait à la bourgeoisie de dresser les prolétaires des différents pays les uns contre les autres, alors que le véritable ennemi est la bourgeoisie capitaliste : « Prolétaire de tous les pays unissez-vous ».

La division segmentaire de la société syrienne ne doit pas faire oublier la stratification sociale du pays. Ce n'est pas parce que les individus n'ont pas de conscience de classe qu'elles n'existent pas, d'autant plus qu'ici, les écarts de richesse sont énormes. L'organisation verticale de la société syrienne est d'une redoutable efficacité pour bloquer toute ascension sociale et reproduire le pouvoir des élites communautaires qui sont également des élites économiques.

Dans les années 1960, la petite bourgeoisie alaouite a surtout utilisé la mobilisation sociale pour éliminer du pouvoir la bourgeoisie citadine sunnito-chrétienne, mais également les grandes familles de féodaux alaouites ou druzes. Sa rapide transformation en bourgeoisie bureaucratique et son train de vie ne lui permettent plus guère d'évoquer la lutte des classes pour mobiliser la population. La lutte contre Israël est un thème qui a du mal à résister au temps, tout comme la résistance à l'impérialisme américain. Il lui faut par conséquent jouer sur la segmentation communautaire, afin de diviser pour régner, selon le vieil adage colonial. La majorité sunnite est la principale cible de la *'asabiyya* alaouite. Les identités kurde, turkmène, tcherkesse, officiellement combattues, sont réactivées en sous-main. Par exemple depuis l'arrivée au pouvoir d'Hafez El Assad, le grand mufti de Damas est constamment choisi parmi les Kurdes ; c'est une façon habile de limiter son pouvoir, car tous les Arabes sunnites ne le reconnaissent pas comme légitime. Les confréries et les clivages tribaux sont

également instrumentalisés par le régime parallèlement. Le conservatisme social d'Hafez El Assad est en phase avec celui des élites religieuses et tribales de la communauté sunnite qui craignent de perdre leur pouvoir sur la société, ce qui est un risque évident dès lors que la Syrie s'engage dans la voie de la modernisation. Le régime utilise les mêmes procédés à l'égard des minorités confessionnelles : Druzes, Chrétiens, Ismaéliens et Alaouites. Mais, en outre, il les a persuadées que le retour au pouvoir de la majorité sunnite conduirait inéluctablement à leur oppression, voire à leur massacre.

L'ensemble de ces craintes, fondées ou non, mais entretenues par le régime, maintient et renforce la fragmentation de l'espace national en une multitude de territoires (quartiers, villages, pays ou régions identitaires) reliés entre eux par des réseaux sociaux. Chaque Syrien évolue ainsi dans deux dimensions : l'espace de l'Etat syrien et celui de sa communauté. Le premier est géographiquement continu, il est limité par des frontières à l'intérieur desquelles s'exerce le pouvoir de coercition de l'Etat. Le second est géographiquement discontinu, le territoire qui le constitue est réticulé ; et selon les communautés, il se limite à la Syrie ou déborde de son cadre territorial. Le contrôle communautaire[1152] a pris le relais de la fonction coercitive de l'Etat. Plutôt que de détruire les cadres communautaires, le régime ba'athiste a préféré s'appuyer sur eux. Xavier Bougarel explique, dans son ouvrage *Bosnie, anatomie d'un conflit* [1153], que l'Etat yougoslave avait adopté exactement la même stratégie à l'égard des différentes communautés du pays, ce qui allait à l'encontre de son projet officiel de modernisation.

> « La véritable spécificité de la Yougoslavie socialiste est représentée par un projet de modernisation censé conduire à terme à la disparition des particularismes nationaux. Mais la profonde modernisation engagée par le Parti communiste yougoslave socialiste, loin de conduire à une fusion révolutionnaire des peuples yougoslaves, conduit en fait à un renforcement des identités nationales (voire à leur cristallisation dans les cas macédonien, monténégrin et surtout musulman), puis à une résurgence des pratiques communautaristes et des idéologies nationalistes »[1154].

En Syrie, tout comme en Yougoslavie, l'intégration nationale à des fins de contrôle politique a généré son contraire : la désintégration du corps social. Car l'intégration n'est pas considérée comme un but par le régime d'Hafez El Assad, mais comme un moyen de

[1152] Les élites communautaires ayant fait allégeance au régime, elles se chargent de maintenir la paix sociale au sein de leurs communautés respectives.
[1153] BOUGAREL Xavier : *op. cit.*, 1996.
[1154] BOUGAREL Xavier : *op. cit.*, 1996, p. 38.

conserver ou de renforcer son pouvoir. Lorsque l'intégration nationale se révèle dangereuse pour le Pouvoir, ce dernier arrête le processus, et il pratique même la désintégration du corps social pour se contenter d'une intégration territoriale, laquelle lui garantit de demeurer à la tête de l'Etat. Ce système est-il viable ? Peut-il y avoir durablement intégration territoriale sans intégration sociale ? L'intégration nationale reposait jusqu'au milieu des années 1980 sur le dirigisme économique, les investissements massifs de l'Etat, l'encadrement idéologique de la population et la coercition. Depuis le début des années 1990, la libéralisation économique et la dégradation du niveau de vie de la population accentuent les clivages communautaires et les inégalités sociales. Je pense que les craintes d'une séparation de la région côtière, ou plutôt de la région alaouite du reste de la Syrie sont tout à fait fondée. La *'asabiyya* au pouvoir a prévu cette éventualité comme en témoigne l'organisation de ses infrastructures de transport par exemple. Je n'ai pas eu accès aux informations militaires, mais la présence de bases dans le Djebel Ansaryeh et aux frontières du territoire alaouite sont des indices supplémentaires de la constitution d'un hypothétique réduit alaouite.

La production territoriale : une projection du pouvoir.

Les enjeux de pouvoir et les organisations sociales se matérialisent dans l'espace. Le découpage administratif, le réseau de transport, les implantations du secteur public industriel, les migrations de population, etc., permettent de comprendre quelles sont les réelles intentions du Pouvoir. Dans le cas de la Syrie, la façade égalitariste et laïque du régime ba'athiste ne résiste pas à l'examen de ses réalisations matérielles. Sa stratégie de distribution des investissements publics et de promotion administrative est au service du renforcement de son assise politique et non pas de la rationalité économique, à moins que cette dernière ne contribue à l'objectif premier. Il est vrai que la stabilité du régime a favorisé la croissance économique du pays. Cependant, un autre régime n'aurait-il pas été capable de garantir cette stabilité tout en faisant une utilisation plus efficace des finances publiques ?

Le pouvoir « punit » ou favorise l'espace en fonction de l'allégeance que lui prêtent les populations qui y vivent. Il peut également négliger une population parce qu'il n'a que faire de son allégeance : « On n'a jamais vu la voiture d'un riche s'arrêter devant la maison d'un pauvre »[1155]. En revanche, il s'efforce de gagner à lui des populations rétives, s'il estime qu'elles peuvent lui être utiles, telles les communautés chrétiennes. En Syrie, la situation

[1155] BAYARD Jean François : *L'Afrique ou la politique du ventre*, Fayard, Paris, 1989.

intermédiaire entre les Alaouites et les Sunnites, ainsi que leurs réseaux à l'étranger, leur valent une sollicitude particulière de la part du Pouvoir. Dans la région côtière, beaucoup de villages alaouites sont moins bien traités par le régime « alaouite » que des villages chrétiens. A l'inverse, les villages sunnites du Djebel Ansaryeh n'ont reçu qu'un minimum d'équipements publics. Le village de Khawâbî est un exemple caricatural de sous-développement. Outre l'absence de crédits auprès des autorités, il me semble que le village de Khawâbî est maintenu dans cet état afin de servir d'exemple. Le Pouvoir a besoin de différencier l'espace, pour prouver aux Alaouites qu'ils sont privilégiés et que, sans Assad, il n'y a point de salut. Au Moyen Age, les Juifs d'Europe occidentale, méprisés et isolés de la population, étaient paradoxalement tolérés et protégés par l'Eglise catholique et la Royauté, car leur seule présence justifiait le christianisme. La ségrégation raciale aux USA permettait aux « Petits Blancs » de se sentir supérieurs alors qu'ils vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Des exemples du même ordre sont nombreux dans l'Histoire et, à l'heure actuelle, ils ont tous la même finalité : le besoin du Pouvoir de créer ou d'intensifier certaines différences pour en cacher d'autres, plus essentielles, qui se creusent.

Claude Raffestin, dans l'introduction de son ouvrage de référence, écrit que « le Pouvoir ne se représente pas aisément, mais il est néanmoins déchiffrable. Il nous manque seulement de savoir le faire, sinon nous pourrions toujours le lire »[1156]. L'espace est le produit de forces contradictoires, guidées par des rationalités politiques, économiques, culturelles … Le but d'une analyse spatiale est de démêler ces différentes forces, de trouver leur origine et de comprendre la logique qui les anime. La Syrie constitue un cas d'école, car les actions du pouvoir sur l'espace sont caricaturales. Mais ces analyses peuvent tout à fait être adaptées à l'ensemble des Pouvoirs qui régissent le monde. Roger Brunet a montré, dans le cas français, les conséquences sociales et spatiales de la mise en concurrence des collectivités locales pour attirer les investissements privés[1157]. L'ouvrage récent de Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki[1158] met lui aussi en évidence la permanence du clientélisme politique dans les Etats occidentaux. L'aménagement du territoire en France n'est pas que guidé par l'utilité publique. Les constructions de routes, d'établissements publics, la définition des pôles de reconversion industrielle, la création des zones franches dans les banlieues, tout ceci est, *in fine*, l'expression d'intérêts politiciens, d'égoïsmes municipaux qui utilisent des relais clientélistes

[1156] RAFFESTIN Claude : *op. cit.*, 1980, p. 2.
[1157] BRUNET Roger : *France. un territoire à ménager,* Edition n°1, 1993, Paris, 326 p.
[1158] BRIQUET Jean-Louis et SAWICKI Frédéric : *op. cit.*, 1998.

pour arriver à leurs fins. Aménager, c’est faire des choix. Certes oui, mais en fonction de quels critères ?



BIBLIOGRAPHIE ET TABLES.

1 - BIBLIOGRAPHIE A CARACTERE GENERAL

ABDULKARIM Amir, 1994 - La diaspora libanaise : une organisation communautaire, *L'Espace géographique*, n°3, pp. 217-223.

ABDELKRIM Mouzoune, 1997 - Alger : conflictualités urbaines et nouvelles écogénèses territoriales, *L'Espace géographique*, n°1, pp. 12-20

AMIN Samir, 1976 - *La nation arabe, nationalisme et luttes des classes*. Editions de Minuit, Paris, 205 p.

ANDRIEU Jacques, 1996 - Chine : une économie communautarisée, un Etat décomposé, *Revue Tiers Monde*, n°147.

BADIE Bertrand, 1987 - *Les deux Etats : pouvoir et société en Occident et en terre d'Islam*, Fayard, Paris, 334 p.

BADIE Bertrand, 1997 - *La fin des territoires*, Fayard, Paris, 276 p.

BADUEL Pierre-Robert, 1983 - Etats, territoires et terroirs au Maghreb, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXII.

BADUEL Pierre Robert, 1993 - Etat, nation et nationalismes équivoques et apories, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 2 – 3, pp. 3-39.

BAILLY Antoine édit., 1995 - *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris, 263 p.

BAILLY Antoine, FERRAS Robert et PUMAIN Denise édit., 1995 - *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, 1167 p.

BAKIS Henry, 1993 - *Les réseaux et leurs enjeux sociaux*, PUF, Paris, 127 p.

BAREL Yves, 1984 - *La société du vide*, Seuil, Paris, 267 p.

BATAILLON Claude, 1977 - *Etat, pouvoir et espace dans le Tiers Monde*, PUF, Paris, 283 p.

BATAILLON Claude, 1990 - Qu'est-ce que le Tiers-Monde, in KAYSER Bernard édit., *Géographie entre espace et développement*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, pp. 227-231.

BATTEGAY Alain, DAVID Jean Claude et METRAL Françoise, 1996 - Formation et transformation des identités urbaines et de l'organisation des villes en Méditerranée et au Moyen – Orient. *Cahier de recherche du GREMMO*, n° 5, pp. 7 – 19.

BAUCHET Pierre, 1992 - *Le transport maritime*, Economica, Paris, 145 p.

BAZIN Marcel, 1997 - *Urbanisation et systèmes urbains au Proche-Orient*, Revue de Géographie de l'Est, tome 37, 2 - 3, pp. 115 – 139.

BEAUJEU GARNIER Jacqueline, 1980 - *Traité de géographie urbaine*, A. Colin, Paris, 360 p.

BEGUIN Hubert, 1995 - La localisation des activités banales, in BAILLY Antoine édit., *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, pp. 497 – 514.

BEGUIN Michèle et PUMAIN Denise, 1996 - *La représentation des données géographiques*, Armand Colin, Paris, 192 p.

BEL AIR Françoise (de), 1994 - Structures familiales et Etat national. Du privé au public, *Cahiers du CERMOC*, n°8.

BEN ALI Driss, 1989 - Changement de pacte social et continuité de l'ordre politique au Maroc, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXVIII.

BERRIANE Mohamed, 1992 - *Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc (étude géographique)*, Publication de la Faculté des Lettes et des Sciences humaines de Rabat, 498 p.

BERRIANE Mohamed, 1995 - Les acteurs locaux, ferment de la petite ville, *Peuples Méditerranéens*, n°72-73, pp. 113 – 122.

BESSON Yves, 1990 - *Identités et conflits au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 191 p.

BIROT Pierre et DRESCH Jean, 1955 - *La Méditerranée et le Moyen-Orient, Tome II*, PUF, Paris, 526 p.

BISSON Jacques et SIGNOLES Pierre, 1985 - Nations et régions, vers une nouvelle structuration de l'espace au Maghreb. *Le Maghreb, hommes et espace*, A. Colin, Paris, p. 292 – 332.

BISSON Jean, 1997 - La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal, *Bulletin de l'Association des géographes français*, n°1, pp.71-81.

BLIN Louis et FARGUES Philippe édit., 1995 - *L'Economie de la paix au Proche – Orient*, tome 1, Maisonneuve et Larose - CEDEJ, Paris, 379 p.

BLIN Louis, 1996 - *Le pétrole du Golfe*, Maisonneuve et Larose, Paris, 124 p.

BOCCO Ricardo, 1995 - 'Asabiyat tribales et Etats au Moyen - Orient, *Maghreb - Machrek*, n°147, pp. 3 –12.

BONNAMOUR Jacqueline, 1998 - *Géographie rurale. Position et méthodes*, PUF, Paris, 134 p.

BONNE Emmanuel, 1997 - Justice : institutions et contrôle politique, *Maghreb-Machrek*, n°147, pp. 31-37.

BONNENFANT Paul édit., 1982 – *La Péninsule arabique d'aujourd'hui, Tome I*, Editions du CNRS, Paris, 379 p.

BONNENFANT Paul, 1995 - Zabid : anti-développement et potentialités, *Peuples Méditerrannéns*, n°72-73.

BOUGAREL Xavier, 1996 – *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, La Découverte, Paris, 174 p.

BOURGEY André édit., 1982 – *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*, CERMOC, Beyrouth, 433 p.

BRAUD Philippe, 1997 – *L'Etat*, Seuil, Paris, 248 p.

BRAUDEL Fernand, 1949 - *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, A. Colin, Paris, 1160 p.

BRAUDEL Fernand, 1996 – *La Méditerranée, l'Espace et l'Histoire*, Flammarion, Paris, 223 p.

BRIQUET Jean-Louis et SAWICKI Frédéric édit., 1998 – *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, PUF, Paris, 324 p.

BRUNEL Sylvie, 1995 – *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, PUF, Paris, 406 p.

BRUNET Roger, 1990 – Mondes nouveaux, in BRUNET Roger édit., *Géographie Universelle, Tome I*, Belin – Reclus, Paris, 551 p.

BRUNET Roger, 1997 - Les discontinuités en géographie, *L'espace géographique*, n°4, pp. 297-308.

BRUNET Roger, FERRAS Robert et THERY Hervé, 1997 – *Les mots de la géographie*, Reclus, La Documentation française, Paris, 518 p.

CABESTAN Jean-Pierre, 1996 - Chine : un Etat de lois sans Etat de droit, *Revue Tiers Monde*, n°147.

CABOT Jean, 1983 - Délimitation de l'espace et développement, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXII, pp.137-147.

CARRE Olivier, 1996 - *Le nationalisme arabe*, Payot, Paris, 304 p.

CASTELL Manuel, 1998 - *La société en réseaux*, Fayard, 613 p.

CATTAN Nadine et SAINT JULIEN Thérèse, 1998 - Modèles d'intégration spatiale et réseau des villes en Europe occidentale, *L'Espace Géographique*, n°1, pp. 1-10.

CHALINE Claude, 1989 – *Les villes du monde arabe*, Masson, Paris, 188 p.

CHATEL Vivianne, 1997 - Le lien social d'hier à aujourd'hui sur quelques modalités d'intégration dans la société contemporaine, in GILBERT Yves édit., *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, L'Harmattan, Paris, pp. 17 – 39.

CHARLES – ROUX François, 1928 - *Les échelles de Syrie et de Palestine aux XVIIéme et XVIIIème siècle*, Paris.

CHEDDADI Abdessalam, 1980 - Le système du pouvoir en Islam d'après Ibn khaldoun. *Annales Economie, Sociétés et Civilisations*.

CHEVALLIER Dominique, 1971 - *La société du Mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, A. Geuthner, Paris, 319 p.
.
CHEVRIER Yves, 1996 - L'Etat chinois entre formation et déformation. *Revue Tiers Monde*, n°147, pp. 703-712.

CLAISSE Alain, 1983 - Elections communales et législatives au Maroc (10 juin 1983, 14 sept et 2 oct. 1983), *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXII, pp. 631-668.

CLAVAL Paul, 1978 – *Espace et Pouvoir*, PUF, Paris, 257 p.

CLAVAL Paul, 1992 - Le thème de la religion dans les études géographiques, *Géographie et Culture*, n°2, pp. 27-57.

CLAVAL Paul, 1993 – *Initiation à la géographie régionale*, Nathan, Paris, 288 p.

CLAVAL Pierre, 1995 - Géographie et sociologie, in BAILLY A. édit., *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, pp. 57-73

CORM Georges, 1989 - *L'Europe et l'Orient : De la Balkanisation à la libanisation. Histoire d'une modernité inaccomplie*, La découverte, Paris, 383 p.

COTE Marc, 1988 - *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion, Paris, 362 p.

COTE Marc, 1995 - L 'Algérie : la quête de l'autonomie locale, *Peuples Méditerranéens*, n° 72 – 73, pp. 122 – 132.

COTE Marc, 1995 - Les villes intermédiaires en Méditerranée, *Cahiers de la Méditerranée*, n°50.

COTE Marc, 1996 - *Pays, paysages, paysans d'Algérie*, Editions du CNRS, Paris, 282 p.

CUINET Vital , 1896 - *Syrie, Liban et Palestine, géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée*, Paris, 1896.

CUSSON Maurice, 1992 - Déviance, in BOUDON Roger édit., *Traité de sociologie*, PUF, Paris, pp. 389-422.

DAGUZAN Jean-François, 1995 - *La Méditerranée : nouveaux défis, nouveaux risques*, Publisud, Paris, 255 p.

DAUPHINE André, 1995 - Espace terrestre et espace géographique, in BAILLY A. édit., *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris, 1995, p. 43 – 54.

DEGENNE Alain et FORSE Michel, 1994 – *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, 288 p.

DESTREMAU Blandine, 1997 - Pauvres et pauvreté en Afrique du Nord - Moyen Orient. *Cahiers d'URBAMA*, n°13, pp. 8 - 60

DEZERT Bernard, 1991 - *La périurbanisation en France*, SEDES, Paris, 226 p.

DI MEO Guy, 1998 - De l'Espace aux territoires, *L'information géographique*, n°3, pp. 99 – 110.

DI MEO Guy, 1998 – *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris, 311 p.

DOLFUS Olivier, 1995 - Mondialisation, compétitivités, territoires et marchés mondiaux, *L'Espace géographique*, n°3, pp. 270-280.

DOMENACH Jean Luc, 1996 - Réflexion sur l'avenir du système politique chinois, *Revue Tiers Monde*, n°147, pp. 713 - 724.

ESCALLIER Robert, 1994 – Classes moyennes, villes et urbanisation dans le Monde Arabe, *Cahiers de la Méditerranée*, n°48, pp. 1 – 18.

ESCALLIER Robert, 1998 - Ville et informalité dans les pays du monde arabe,. *Les Cahiers de la Méditerranée*, n°56, pp. 39-85.

FANCHETTE Sylvie, 1997 – *Le delta du Nil*, URBAMA – ORSTOM, Tours, 389 p.

FARGUES Philippe, 1988 – La baisse de la fécondité arabe, *Population*, n°6, pp. 975 - 1004.

FONTAINES Jacques, 1983 - *Villages Kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie*, fascicule de recherche, n°13, URBAMA, Tours, 273 p.

FOUCHER Michel, 1991 - *Fronts et frontières : un tour du monde géopolitique*, Fayard, Paris, 610 p.

FURTADO Celso, 1997 - Les racines du sous-développement, *Revue Tiers-Monde*, n°150.

GARRIGOU Alain, 1998 - Clientélisme et vote sous la III^{ème} République, in BRIQUET Jean-Louis et SAWICKI Frédéric édit., *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, p. 39 – 74.

GELLNER Ernest, 1989 - *Nation et Nationalisme*, Payot, Paris, 327 p.

GIRAUD Pierre-Noël, 1996 – *L'inégalité du monde*, Gallimard, Paris, 352 p.

GILSENAN Michael, 1996 - *Lords of the lebanese marches*, I.B. Tauris, Londres, 448 p.

GEORGE Pierre, 1993 - *Dictionnaire de Géographie*, PUF, Paris, 498 p.

GOBE Eric, 1997 - Les hommes d'affaires et l'Etat dans le capitalisme de l'Infitah (1974-1994). *Maghreb-Machrek*, n°156,

GOUSSAULT Yves, 1990 - Religion, pouvoir et société dans le Tiers – Monde, *Revue Tiers Monde*, n°123.

GUETAT Bernard Hélène, 1998 - Nouvelles articulations nouvelles campagnes. Pluri-appartenance et mobilité spatiale et professionnelle des ruraux du delta du Nil, *L'espace géographique*, n°3, pp. 253-264.

GUILLAUNE Jacques, 1992 - Du port à la ville port, *Les cahiers nantais*, n°44, pp. 131-137.

HINNEBUSCH Raymond, 1988 - *Egyptian politics under Sadat : the post-populist development of an authoritarian-modernizing state*, Lynne Rienner Publisher, New York, 323 p.

JOBERT Bruno, 1983 - Clientélisme, patronage et participation populaire, *Revue Tiers Monde*, n°95, pp. 537-556.

KAYSER Bernard édit., 1990 - *Géographie entre Espace et développement*, Presse Universitaire du Mirail, Toulouse, 284 p.

KAYSER Bernard, 1993 - *Les Nouvelles Campagnes*, Editions de l'Aube, Paris, 178 p.

KHELLIL Mohand, 1997 – *Sociologie de l'intégration*, PUF, Paris, 127 p.

KHOURI Nicole, 1990 - Religion, pouvoir et société dans l'Egypte actuelle, *Revue Tiers Monde*, n°123, pp. 637 – 654.

KONINCK Rodolphe (de), 1995 - La géographie critique, in BAILLY André édit., *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris, pp. 145 – 156.

LACOSTE Yves, 1998 – *Ibn Khaldoun*, La découverte, Paris, 267 p.

LAHOUARI Addi, 1989 - Néo-patrimonialisme et économie en Algérie, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXVIII.

LAPIDUS I.M., 1969 - *Middle Eastern cities*, University of California Press, Berkeley, 180 p.

LAUTIER Bruno, 1995 - Les malheureux sont les plus puissants de la terre, *Revue Tiers Monde*, n° 36, pp.383-409.

LAVERGNE Marc, 1993 - L'islamisme à la conquête de la ville arabo musulmane : un champ d'étude pour le géographe ?, *Cahiers d'URBAMA*, vol. 24, pp. 36-53.

LEANDRO Maria Engracia, 1997 - Le lien social dans la pensée sociologique classique, in GILBERT Yves édit., *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, L'Harmattan, Paris, pp. 41-54

LE BERRE Maryvonne, 1995 - Territoire, in Bailly Antoine édit., *Encyclopédie de géographie*, Economica, Paris, pp. 601 – 621.

LEVEAU Rémy, 1995 - Les entrepreneurs au Proche - Orient, in BLIN Louis et FARGUES Philippe édit., *L'économie de la paix au Proche-Orient*, *Tome II*, Paris, Maisonneuve Larose - CEDEJ, Le Caire, pp. 239 – 250.

LEVY Jacques, 1994 – *L'espace légitime*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 442 p.

LEVY Jacques, 1999 - *Le tournant géographique*, Belin, Paris, 399 p.

LEWIS Bernard, 1982 – *Les Assassins*, Berger Levrault, Paris, 208 p.

LONGUENESSE Elisabeth, 1982 - Structure sociale et rapports de classe dans les sociétés du Proche-Orient arabe, *Peuples Méditerranéens*, n°20.

LONGUENESSE Elisabeth, 1986 - Guerre et décentralisation urbaine au Liban : le cas de Zghorta, *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, fascicule de recherches n° 17, 1986, Tours, pp. 345 - 358.

MAHE Alain, 1994 - *Anthropologie historique de la Grande Kabylie XIX-XX^{ème} siècle*, thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1994.

MALAIZE Vincent et SINDZINGRE Alice, 1998 - Secteur privé et réseaux en Asie du Sud-Est et de l'Afrique de l'Ouest, *Revue Tiers Monde*, n°155, pp. 647 – 673.

MANZAGOL Claude, 1980 - *Logique de l'espace industriel*, PUF, Paris, 248 p.

MANSOUR Fawzy, 1990 - *L'impasse du monde arabe*, L'Harmattan, Paris, 230 p.

MAUREL Marie Claude, 1984 - Pour une géopolitque du territoire. L'étude du maillage politico-administratif, *Hérodote*, n° 33 – 34, pp. 131-143

MAUREL Marie-Claude, 1981 - Bureaucratie et contrôle territorial : le maillage de l'espace rural en URSS et en Pologne, *Hérodote*, n°23, p. 49 - 75.

MAUREL Marie Claude, 1984 - Sociétés rurales est-européennes. Territorialité et pouvoir », *Espace rural*, n°5.
.
MAURER Gérard, 1991 - Les dynamiques agraires dans les montagnes rifaines et telliennes au Maghreb, *Bulletin de l'Association des géographes français*, n°4.

MAURER Gérard, 1992 - Les montagnes maghrébines, *Les cahiers d'URBAMA*, n°7, pp. 37-61.

MIOSSEC Jean Marie, 1995 - Tourismes et loisirs au Maghreb et au Moyen Orient, in TROIN Jean-François édit., *Maghreb Moyen-Orient mutations*, SEDES, Paris, pp. 251 – 290.

MORICE Alain, 1995 - Corruption, loi et société : quelques propositions, *Revue Tiers Monde*, n°141.

MUTIN Georges, 1996 – Afrique du Nord, Moyen – Orient, in BRUNET Roger édit., *Géographie Universelle*, Belin-Reclus.

NACIRI Mohamed, 1984 - Les politiques urbaines : instruments de pouvoir ou outils de développement ? , in METRAL Jean et MUTIN Georges, édit., *Politiques urbaines dans le monde arabe*, Maison de l'Orient, Lyon.

NAWAF Salam, 1994 - Individus et citoyens au Liban, in FADIA Kiwan édit., *Le Liban d'aujourd'hui*, CERMOC, Beyrouth.

NONN Henri, 1995 - Région, nations, in BAILLY A., *Les concepts de la Géographie Humaine*, Masson, Paris, 1995, pp. 63 – 76.

OFFNER Jean Marc et PUMAIN Denise édit. 1997 - *Réseaux sociaux et territoires*, Editions de l'Aube, Paris, 280 p.

OWEN Roger, 1981 - *The Middle East in the World Economy 1800 - 1914*, I.B. Tauris, London, 389 p.

PASSEGUE Sophie, 1997 - L'accessibilité routière comme critère d'identification des arrières-pays dans la région du Rhône moyen et ses marges, *Montagnes Méditerranéennes*, n°6, pp. 19-23.

PAVAGEAU Jean, GILBERT Yves et PEDRAZZINI Yves édit., 1997 - *Le lien social et l'inachèvement de la modernité*, L'Harmattan, Paris, 289 p.

PEROUSE Jean-François, 1996 - Montagnes méditerranéennes en Turquie : un cas limite ? *Montagnes Méditerranéennes*, n°3, pp. 63-67.

PENOUIL Marc et POULALION Gabriel, 1997 – *Sociologie générale*, L'Hermès, Paris, 336 p.

PEREZ Roland, 1994 - Les cultures d'entreprises méditerranéennes in Industrialisation, communication et rapports sociaux en Turquie et en Méditerranée Orientale. *Varia Turcica* tome.XX.

PICARD Elisabeth, 1991 - Critique de l'usage du concept d'ethnicité dans l'analyse des processus politiques dans le monde arabe, *Les Dossiers du CEDEJ*, pp. 71-84.

PICARD Elisabeth, 1993 - *La nouvelle dynamique au Moyen Orient*, L'Harmattan, Paris, 215 p.

PIOLLE Xavier, 1991 - Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité, *L'Espace géographique*, n°4, pp. 349 – 358.

PLANHOL Xavier, 1968 - *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*, Flammarion, Paris, 442 p.

PLANHOL Xavier, 1993 - *Les nations du Prophète*, Fayard, Paris, 885 p.

PLANHOL Xavier, 1997 - *Les minorités en Islam, géographie politique et sociale*, Flammarion, Paris, 524 p.

PLASSARD François, 1995 - Les réseaux de transport et de communication, in BAILLY Antoine édit., *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, pp. 515 – 538.

POURTIER Roland, 1986 - *Le Gabon : organisation de l'espace et formation de l'Etat*, thèse d'Etat, thèse de doctorat, Paris, 1097 p.

POUTIGNIAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne, 1995 - *Théorie de l'ethnicité*, PUF, Paris, 269 p.

PREVILAKIS Georges, 1996 – *Les Balkans. Cultures et géopolitique*, Nathan, Paris, 192 p.

PUMAIN Denise, 1995 - Les systèmes de villes, in BAILLY Antoine édit., *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, pp. 623 – 642.

RAFFESTIN Claude, 1980 - *Pour une géographie du pouvoir*, LITEC, Paris, 249 p.

RAFFESTIN Claude et TURCO Angelo, 1995 - *Espace et Pouvoir*, in BAILLY André édit., *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris, pp. 55 – 62.

REBERIOUX Madeleine, 1978 – Jean Dresch, *Hérodote*, n°11.

REICHMAN Shalom, 1983 - *Les transports : servitudes ou liberté ?*, PUF, Paris, 197 p.

RETAILLE Denis, 1993 - L'Etat, le territoire et les relations internationales, nouvelles approches géographiques, *Revue d'Etudes du Monde Musulman et Méditerranéen*, n°68-69, pp. 41-63.

RETAILLE Alain, 1994 - *Le monde, espace et système*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 565 p.

REYNAUD Alain, 1981 – *Société, espace et justice*, PUF, Paris, 263 p.

REYNAUD Alain, 1995 - Centre et périphérie, in BAILLY Antoine édit., *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, pp. 583 – 600.

RIVIER François, 1982 - Rente pétrolière et politiques industrielles des Etats non pétroliers : Egypte, Jordanie, Liban, Syrie, in BOURGEY André édit., *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient Arabe*, CERMOC, Beyrouth, pp. 49 – 146.

ROCCA Jean-Louis, 1996 - La corruption et la communauté, *Revue Tiers Monde*, n°147.

ROCHEFORT Michel, 1990 - Villes, réseaux et région dans les pays sous-développés de la fiction à la réalité, in KAYSER Bernard édit., *Géographie entre Espace et développement*, Toulouse, 284 p.

RODINSON Maxime, 1966 - *Islam et capitalisme*, Seuil, Paris, 301 p.

RODINSON Maxime, 1993 - *De Pythagore à Lénine*, Fayard, Paris, 240 p.

RONCAYOLO Marcel, 1990 - *La ville et ses territoires*, Gallimard, Paris, 285 p.

ROUSSILLON Alain, 1984 - Développement et justice sociale dans une économie sous perfusion : les enjeux des subventions en Egypte, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXIII pp. 601-631.

ROUX Michel, 1990 - *Minorité nationale, territoire et développement. Les Albanais en Yougoslavie*, thèse de géographie, Université de Toulouse Le Mirail, 420 p.

ROY Olivier,1997 - Groupe de solidarité au Moyen-Orient et en Asie centrale, *Cahier du CERI*, n°16, 48 p.

SAAF Abdallah, 1989 - Vers la décrépitude de l'Etat néo-patrimonial, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, t. XXVIII.

SALAMEH Ghassan, 1994 – *Proche-Orient. Les exigences de la paix*, Editions Complexe, Bruxelles, 176 p.

SANLAVILLE Paul, 2000 – *Le Moyen Orient arabe : l'homme et son milieu*, A. Collin, Paris, 264 p.

SANTOS Milton, 1971 – *Les villes du Tiers-Monde*, Génin, Paris, 428 p.

SANTOS Milton, 1975 – *L'espace partagé : les deux circuits de l'économie urbaine dans les pays sous-développés*, Génin, Paris, 399 p.

SANTOS Milton, 1986 – *Pour une géographie nouvelle*, Publisud, Paris, 188 p.

SANTOS Milton, 1990 – *Espace et Méthode*, Publisud, Paris, 123 p.

SANTOS Milton, 1997 - *La nature de l'espace*, L'Harmattan, Paris, 275 p.

SCHMEIL Yves, 1978 - La croissance introuvable ou les effets pervers de la politique économique syrienne, in *Stratégies de développement dans le monde arabe*, Colloque de Louvain 11-14 décembre 1978, Louvain, 3 p.

SEURAT Michel, 1985 - Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli : étude d'une *aççabyya* urbaine », in PECHOUX Pierre Yves édit., *Mouvements communautaires et Espaces urbains au Machreq*, CERMOC, Beyrouth, pp. 45 – 86.

SIGNOLES Pierre, 1985 – *L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région*, Fascicules de Recherches n° 14 et 15, URBAMA, Tours, 1041 p.

SIGNOLES Pierre, 1986 – Quelques réflexions sur les petites villes et les villes moyennes dans le monde arabe. *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe,* fascicule 17, URBAMA, Tours, p. 811 – 832.

SIGNOLES Pierre édit., 1999 – *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Editions du CNRS, Paris, 373 p.

SOURATI Bassam, 1985 - Langage de l'Etat et réalité politique au Liban, *Peuples Méditerranéens,* n°33.

SUNAR Likay, 1980 - Anthropologie politique et économique : l'empire ottoman et sa transformation. *Annales Economie, Sociétés, Civilisations*.

TAABNI Mohamed, 1996 - Les échelles de l'administration territoriale et du développement local dans les massifs montagneux telliens du Nord-ouest algérien. *Montagnes Méditerranéennes*, n°3.

TARRIUS Alain, 1993 - Territoires circulatoires et espaces urbain, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°59 - 60, pp. 50 - 59.

THERY Hervé, RETAILLE Denis édit., 1991 - *L'Etat et les stratégies du territoire*, Editions du CNRS, Paris, 242 p.

THISSE Jacques François, 1997 - De l'indétermination des régions et de quelques inconvénients qui en résulte. *L'Espace géographique,* n°2, pp. 135 – 148.

TOURAINE Alain, 1976 - *Les sociétés dépendantes*, Duculot, Paris, 266 p.

TROIN Jean-François édit., 1987 - *Le Maghreb, hommes et espaces,* A. Colin, Paris, 367 p.

TROIN Jean-François édit., 1996 - *Maghreb Moyen-Orient mutations*, SEDES, n°17, 348 p.

VELTZ Pierre, 1996 - *Mondialisation, Villes et Territoires*, PUF, Paris, 262 p.

WEBER Max, 1989 - *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Presses Pocket, Paris, 286 p.

WELLMAN Barry, 1979 - Réseau, quartier et communauté, *Urban affair quaterly*, Vol. 14, n°3, pp. 363-390.

WELLMAN B. et LEIGHTON B., 1981 - Réseau, quartier et communauté, *Espace et Société,* n° 38 - 39.

YAHIA Hassan, 1986 - *Les relations administratives et économiques entre l'Empire ottoman et ses provinces syriennes (1804-1864*), thèse de doctorat, Université de Rennes II, 538 p.

YAHYA Hassan, 1986 - Provinces Syriennes et pouvoir ottoman 1804-1864, *Annales du Levant*, n°2.

ZARTMAN William édit., 1995 - *Tunisie : la politique économique de la Réforme*, Alif - Les Editions de la Méditerranée, Tunis, 253 p.

ZEIDAN David, 1999 - The Alevi of Anatolia, *Middle East Review of International Affairs*, Volume 3, Number 4.

2 - BIBLIOGRAPHIE SUR LA SYRIE

ABDEL NOUR Antoine, 1983 - Le réseau routier de la Syrie ottomane (XVI-XVIII^{ème}), *Arabica* XXX, pp. 169 - 189.

AL DBIYAT Mohamed, 1995 - *Homs et Hama en Syrie centrale*, IFEAD, Damas, 370 p.

AL NEMI Saïd, 1997 - *Le développement de la ville de Hassakeh. Insertion régionale et aménagement urbain en haute Djéziré syrienne*, thèse de doctorat, Paris, 441 p.

BAHOUT Joseph, 1994 - Les entrepreneurs syriens, *Les Cahiers du CERMOC*, n°7, 154 p.

BARRES Maurice, 1923 - *Une enquête au Pays du Levant*, Plon, Paris, 340 p.

BATATU Hanna, 1999 - *Syria Peasantry, the Descendants of Its Lesser Rural Notables, and Their Politics*, Princeton University Press, Princeton, 413 p.

BEYHUM Nabil, 1991 - *Reconstruire Beyrouth*, Maison de l'Orient, Lyon, 428 p.

BIANQUIS Anne Marie, 1989 - *La Réforme Agraire dans la Ghouta de Damas*, IFEAD, Damas, 151 p.

BIANQUIS Anne Marie et AL DBIYAT Mohamed, 1995 - La population syrienne : un tournant démographique, *Méditerranée*, n°1-2, pp. 81 - 90.

BIANQUIS Anne Marie et DAVID Jean Claude, 1996 - Réseaux et territoires urbains en Syrie, *L'information géographique*, n° 60, pp. 90 - 102.

BOU ALI Yassin, 1979 - *Anecdotes du paysan et de la terre en Syrie*, Dâr El Haqâeq, Beyrouth, 141 p. (en arabe).

CARRE Olivier, 1980 - Le mouvement idéologique ba'athiste, in RAYMOND André édit., *La Syrie d'aujourd'hui*, Editions du CNRS, Paris, pp. 185 - 224.

CARRE Olivier, 1984 - Zaki Al Arsuzi ou l'utopie de la frontière linguistique, *REMMM*, n° 52, pp. 222 – 237.

CHATELUS Michel, 1980 - La croissance économique : mutation des structures et dynamisme du déséquilibre », in RAYMOND André édit., *La Syrie d'aujourd'hui*, Editions du CNRS, pp. 225 – 272.

CORNAND Jocelyne, 1994 - *L'entrepreneur et l'Etat en Syrie : le secteur privé du textile à Alep*, L'Harmattan, Paris, 235 p.

DAVID Jean Claude, 1999 - Disparités spatiales en Syrie : dynamiques citadines, politiques d'aménagement territorial, régions, *Méditerranée*, n°91, pp. 23 – 34.

DE MONICAULT Jacques, 1936 - *Le port de Beyrouth et l'économie des pays du Levant sous le Mandat Français*, Paris, 228 p.

DRYSDALE Alasdair Ducan, 1977 - *Centre et Périphérie en Syrie. Une étude de géographie politique*, thèse de doctorat, Université du Michigan, Chicago, 260 p. (en anglais).

FARGUES Philippe, 1979 - *Les champs migratoires internes en Syrie*, CERMOC, Beyrouth, 87 p.

GUINGAMP Pierre, 1996 - *Hafez El Assad et le Parti Baath en Syrie*, L'Harmattan, Paris, 402 p.

HALM H, 1993 - Nusairi, in *Encyclopédie de l'Islam*, Paris, pp. 148-150.

HANNOYER Jean et SEURAT Michel, 1979 - *Etat et secteur public industriel en Syrie*, CERMOC, Beyrouth, 137 p.

HANNOYER Jean, 1980 - Le monde rural avant les réformes, in RAYMOND André édit., *La Syrie d'aujourd'hui*, Editions du CNRS, Paris, pp. 273 - 296.

HANNOYER Jean, 1982 - *Campagnes et pouvoir en Syrie. Essai d'histoire socio-économique sur la région de Deir Ez Zor*, thèse de doctorat, Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales.

HANNOYER Jean, 1982 - Industrie et changement social en Syrie : Deir Ez Zor et sa région, in BOURGEY André édit., *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient Arabe*. CERMOC, Beyrouth, pp. 401 - 428.

HARIK Llya et SULLIVAN Denis édit., 1992 - *Privatization and liberalization in the Middle East*, Indiana University, Bloomington, 256 p.

HIMADEH Sa'id, 1936 - *Economic organization of Syria*, America Press, Beyrouth, 466 p.

HINNEBUSCH Raymond, 1988 - *Egyptian politics under Sadat : the post-populist development of an authoritarian-modernizing state*, Lynne Rienner Publisher, New York, 323 p.

HINNEBUSCH Raymond A., 1989 - *Peasant and Bureaucracy in Ba'thist Syria*, Westview Press, London, 325 p.

HINNEBUSCH Raymond, 1990 - *Authoritarian power and state formation in Ba'thist Syria : army, party, and peasant*, Westview Press, New York, 350 p.

HOPFINGER Hans, 1991 - Öffentliche und private Landwirtschaft in Syrien : eine wirtschafts, *Sozialgeographische Untersuchung im Nordwesten und Nordosten des Landes*, Erlangen, 348 p.

HOPFINGER Hans, 1997 - Les investissements en Syrie d'après la loi n°10, *Symposium germano-syrien sur la libéralisation économique en Syrie*, Faculté d'Economie de l'Université de Damas, (en anglais).

AL IMADY Mohamed : The Economy and Investissement Policies of Syria, *Symposium germano-syrien sur la libéralisation économique en Syrie,* Faculté d'Economie de l'Université de Damas.

JALABERT Louis, 1934 - *Syrie et Liban "Réussite Française"*, Beyrouth, 184 p.

JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY, 1997 - *Interim report for the study on tourism development in the syrian arab republic*, Tokyo, 349 p.

KIENLE Eberhard, 1991 - Entre jama'a et classe : le pouvoir politique en Syrie contemporaine, *REMMM*, n°59-60, pp. 211 – 233.

KIENLE Eberhard, 1993 - *Ba'th Versus Ba'th*, I.B. Tauris, Londres.

KIENLE Eberhard édit., 1997 - *Contemporary Syria*, British Academic Press, London, 186 p.

KIENLE Eberhard, 1997 - Vers un ajustement structurel et stratégique de l'autoritarisme : la politique dans la Syrie des années 1990. *Maghreb - Machrek*, n°158, pp. 5 – 17.

KHOURY Philips, 1987 - *Syria and the french mandate 1920-1945*, Princeton University Press, Princeton, 698 p.

LAVERGNE Marc, 1991 - L'urbanisation contemporaine en Syrie du Nord, *REMMM.*, n°62, pp. 195 – 207.

LAWSON Fred, 1994 - Domestic Transformation and Foreign Steadfastness in Contemporary Syria, *The Middle East Journal*, Volume 48, Number 1, pp. 47-64.

LAWSON Fred H., 1997 - Private Capital and the State in Contemporary Syria, *Middle East Report* 27, n°2, pp. 8 - 13.

LE GAC Daniel, 1991 - *La Syrie du général Assad*, Editions complexe, Bruxelles, 294 p.

MEOUCHY Nadine, 1989 - *Les formes de conscience politique et communautaire au Liban et en Syrie à l'époque du mandat français 1920 – 1939*, thèse de doctorat, Paris -Sorbonnes, 447 p.

METRAL Françoise, 1980 - Le monde rural syrien à l'ère des réformes (1958 – 1978), in RAYMOND André édit., *La Syrie d'Aujourd'hui*, Editions du CNRS, pp. 297 – 328.

MELKI R., 1994 – Syrie : une ouverture sous haute surveillance, *Arabies*, n°91 – 92, pp. 27 – 32.

NORD SUD EXPORT CONSEIL, 1994 – *Syrie*, Paris, 11 p.

NOUSS Ibrahim, 1951 - *La population de la Syrie. Etude démographique*. Thèse pour le Doctorat d'Etat, Paris - Sorbonnes, Paris, 630 p.

ORGELS Bernard, 1961 - Contribution à l'étude des problèmes agricoles de la Syrie, *Correspondance d'Orient*, n°4, 107 p.

PERTHES Volker, 1995 - *The political Economy of Syria under Assad*, I.B. Tauris, Londres, 298 p.

PICARD Elisabeth, 1979 - Militaires et pouvoir ba'athiste en Syrie (1963 – 1975), *Orient*, Vol. 20, n°3, pp. 49 – 62.

PICARD Elisabeth, 1980 - Y a t-il un problème communautaire en Syrie ?, *Maghreb-Machrek*, n°87, p. 7 – 21.

PICARD Elisabeth, 1980 - La Syrie de 1946 à 1979 », in RAYMOND André, *La Syrie d'aujourd'hui*. Edition du CNRS, Paris, pp. 143 – 184.

PICARD Elisabeth, 1982 - *Espace de référence et espace d'intervention du mouvement rectificatif au pouvoir en Syrie 1970-1982*, thèse de doctorat, 3 volumes, Paris, 404 p.

RAYMOND André édit., 1980 - *La Syrie d'aujourd'hui*, Editions du CNRS, Paris, 443 p.

RAYMOND André, 1980 - La Syrie du royaume arabe à l'indépendance (1914-1946), in RAYMOND André édit., *La Syrie d'aujourd'hui*, Paris, Editions du CNRS, pp. 55 – 86.

ROUSSEL Cyril, 1999 - *Le développement local à Soueida par les grandes familles d'entrepreneurs : utilisation des réseaux, nouvelle force et répercussions régionales*, Mémoire de DEA, Université de Tours, 100 p.

SAMMAN Mouna Liliane, 1978 - *La population de la Syrie : étude de géo-démographie*, ORSTOM, Paris, 302 p.

SAMMAN Mouna Liliane, 1978 - Aperçu sur les mouvements migratoires récetns de la population en Syrie, *Revue de Géographie de Lyon*, n°3, pp. 211- 228.

SEALE Patrick, 1989 - *Assad : the struggle for the Middle East*, Londres, University of California, Berkeley, 564 p.

SEURAT Michel, 1989 - *L'Etat de Barbarie*, Seuil, Paris, 328 p.

SID AHMED Abdel Kader, 1996 - *Economie politique de la transition dans les pays en développement. Le cas de la Syrie*, Publisud, Paris, 365 p.

TAREQ Ismael, 1998 - *The Communist Movement in Syria and Lebanon*, The University Press of Florida, Miami, 288 p.

IV - THE ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, 1994 - *Country profie, Syria 1994 - 1995*, London, 41 p.

THE ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, 1996 - *Country profile, Syria 1996 - 1997*, London, 89 p.

VAN DAM Nikolaos, 1996 - *The struggle for power in Syria*, I.B. Tauris, Londres, 228 p.

VOLNEY, 1959 - *Voyage en Egypte et en Syrie*, Mouton, Paris, 425 p.

WEDEEN Lisa, 1999 - *Ambiguities of domination : Politics, Rhetoric, and Symbols in Contemporary Syria*, The University of Chicago Press, Chicago, 244 p.

WEULERSSE Jacques, 1934 - Antioche, essai de géographie urbaine, *Bulletin d'Etudes Orientales*, Institut Français de Damas.

WEULERSSE Jacques, 1946 - *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*, Gallimard, Paris, 329 p.

3 - BIBLIOGRAPHIE SUR LA REGION COTIERE SYRIENNE

BALANCHE Fabrice, 1991 - *L'agriculture de la côte syrienne*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, 147 p.

BALANCHE Fabrice, 1995 - Stagnation de la montagne alaouite, essor de la plaine côtière en Syrie, *Peuples méditerranéens*, n°72 - 73, pp. 57 - 66.

BALANCHE Fabrice, 1997 - La fonction portuaire du littoral syrie, *Bulletin d'Etudes Orientales*, XLIX, 1997, IFEAD, Damas, p. 9 - 19.

BENNI Wahib, 1974 - *Evolution de la vie rurale à la suite de la réforme agraire dans les plaines littorales de la Syrie méridionale*, thèse de 3ème cycle, Strasbourg, 189 p.

CHAMAA MOHAMAD Samir, 1969 - *Lattaquié et sa région*, thèse de troisième cycle, Strasbourg, 155 p.

CHOUET Alain, 1995 - L'espace tribal alaouite à l'épreuve du pouvoir, *Maghreb - Machrek*, n°147, pp. 83 - 119.

DE LA ROCHE Jean, 1931 - Notes sur les débuts de notre occupation du territoire des Alaouites. L'A*sie Française*, pp 366 - 377.

DOUWES Dick, 1993 - Knowledge and oppression; the nusayriyya in the late ottoman period, *La shia nell'impero ottomano*, Actues du colloque de Rome, Académie nationale de Lincei, avril 1991, Rome, pp. 149 - 169.

DUSSEAUD René, 1899 - *Histoire des Nosairis*, Paris, 211 p.

GHANEM AHMAD Abdulhamid, 1995 - *Tartous. Civilisation et beauté. Une étude compréhensive de la civilisation*, Tartous, 260 p. (en arabe).

HALM H, 1993 - Nusairi, in *Encyclopédie de l'Islam*, Paris, pp. 148 - 150.

JACQUOT Paul, 1928 - Le pays des Alaouites, Lattaquié, 250 p.

KRAMER Martin , 1990 - Syria Alawis and Shi'ism, in KRAMER Martin, *Shi'ism, Resistance*, I.B. Tauris, Londres, p. 237 - 253.

LAMENS Henri, 1899 - Les Nosairis. Notes sur leur histoire et leur religion, *Etudes religieuses*, n°461.

LAVERGNE Marc, 1991 - L'urbanisation contemporaine de la Syrie du Nord, *Revue d'Etudes du Monde Musulman et Méditerranéen*, n°62, pp. 195 - 207.

MASSIGNON Louis, 1936 - Nusairi, in *Encyclopédie de l'Islam*, Paris, pp. 1030 -1033.

MAY Pierre, 1930 - *L'Alaouite*, Beyrouth, 79 p.

MEDITERRANEAN ACTION PLAN, 1996 - *Preliminary study of the integrated plan for the syrian coastal region*, Split, 106 p.

MUNIR MUSHABIK Mousa, 1958 - *Etude sociologique des Alaouites ou Nusaïris*, Thèse principale pour le Doctorat d'Etat, Paris Sorbonnes, 1033 p.

RECLUS Elisée, 1889 - Les Ansaryés, in RECLUS Elisée, *La Géographie Universelle*, Livre IX, l'Asie antérieure, Hachette, Paris, pp. 748-749

SA'ADEH Gabriel, 1955 - *L'histoire du tabac dans la mohafaza de Lattaquié*, Lattaquié, 16 p. (non publié).

SA'ADEH Gabriel, 1961 - Histoire de la mohafaza de Lattaquié, Ministère de la culture, Damas, 273 p. (en arabe).

SA'ADEH Gabriel, 1968 - Légendes et histoire d'une montagne syrienne, *Levanto*, anno XV, n° 1-2, Rome, pp. 5-22.

SA'ADEH Gabriel, 1984 - *Histoire de Lattaquié*, Lattaquié, 61 p. (en arabe)

SA'ADEH Toufick, 1905 - *Essai sur l'Agriculture à Lattaquié*, Beauvais, 231 p.

SLIZEWICZ Thaddée (de), 1992 - *Tourismes sur la côte syrienne*, Université Paul Valérie, Montpelier, 198 p.

THE OVERSEAS COASTAL AREA DEVELOPMENT INSTITUTE OF JAPAN, 1995 - *Interim report fot the study on the port development plan in the syrian arab republic*, Damas, 356 p.

YAFFE-SCHATZMANN Gitta, 1995 - Alawi separatist and unionists : the events of 25 february 1936, *Middle Eastern Studies*, vol. 31, n°1, pp 28-38.

WEULERSSE Jacques, 1938 - Les Alaouites, *La France méditerranéenne et africaine*, n°2, pp. 41 - 61.

WEULERSSE Jacques, 1940 - *Le pays des Alaouites*, Tours, 418 p.

4 - DOCUMENTS OFFICIELS

BUREAU CENTRAL DES STATISTIQUES

- *Recensements généraux de la population* (R.G.P.) de 1960, 1970, 1981, 1994 au niveau national et par *mohafaza*.
- *Annuaires statistiques* (Statistical Abstract) de 1950 à 1998.
- *Recensements agricoles* des *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous, Damas, 1984.
- 1994 : *Populations, familles et logements selon les divisons administratives : mohafaza-s* de Lattaquié et de Tartous.
- 1994 : *Recensements généraux des activités économiques (secteurs public, mixte et privé).*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DAMAS

- 1991 : *Les entreprises privées et mixtes*, 172 p.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LATTAQUIE

- 1995 : *Commerce, Industry, Agriculture, Services*, 550 p.

V - ETABLISSEMENT PUBLIC DES ZONES FRANCHES

- 1992 : *Les opérations de régularisations dans les zones franches en Syrie*, Damas, 212 p.

GOUVERNEMENT DE LATTAQUIE

- 1933 : *Répertoire alphabétique des villes, villages et hameaux. Lattaquié*, 77 p.

MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES

- 1971 : *Lois des administrations locales*, Damas, 148 p.
- 1995 : *Lois des administrations locales : décret sur le fonctionnement interne des conseils de mohafaza*, Damas, 30 p.
- 1995 : *Lois des administrations locales : décret sur le fonctionnement interne des conseils municipaux*, Damas, 24 p.
- 1971 : *Lois des élections locales*, Damas, 51p.
- 1980 : *Les divisions administratives dans la République Arabe Syrienne le 01/01/1980*, Damas, 1020 p.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

- 1993 : *Enquête sur la population syrienne*, Damas, 123 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

- Annuaires statistiques de 1970 à 1994 au niveau national et pour les *mohafaza*-s de Lattaquié et de Tartous.

MINISTERE DE L'ECONOMIE

- 1995 : *Annuaire de la 43ème Foire internationale de Damas*, Damas, 535 p.

MINISTERE DU TOURISME,

- 1989 : *Recueil des dispositions régissant l'exploitation touristique*, Damas, 94 p.
- 1995 : *Syrie, guide des activités touristiques*, Damas, 159 p.

OFFICE DE LA PRESSE ARABE :

- 1964 : *Bulletin de la Presse Arabe*, Damas, n°20.
- 1966 : Etudes spéciales sur le conflit avec l'IPC, Damas, 142 p.

TABLE DES TABLEAUX

PREMIERE PARTIE

Chapitre I

Chapitre II

DEUXIEME PARTIE

Chapitre II

TROISIEME PARTIE

Chapitre I

TABLE DES FIGURES

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE

Chapitre I

Chapitre II

Chapitre III

Conclusion de la Première Partie

DEUXIEME PARTIE

Chapitre I

Chapitre II

Conclusion de la deuxième partie.

TROISIEME PARTIE

Chapitre I

Chapitre II

Chapitre III

Conclusion de la troisième partie

CONCLUSION GENERALE

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE …………………………………………………………………52

LA REGION COTIERE SYRIENNE ET LE POUVOIR DE L'ETAT

CHAPITRE I ………………………………………………………………………59

LA REGION COTIERE SYRIENNE : UN ESPACE MARQUE PAR L'OPPOSITION PLAINE MONTAGNE.

LE PROJET ETATIQUE BA'ATHISTE DANS LA REGION COTIERE.

LA REGION COTIERE SYRIENNE : UNE STRUCTURE POLYCENTRIQUE LINEAIRE.

LES VILLES LITTORALES : POINTS NODAUX DES RESEAUX SOCIAUX.